ASSEMBLÉE NATIONALE

RECUEIL
des textes authentiques
DES
PROGRAMMES
ET
ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX
des Députés proclamés élus
à la suite des élections générales
du 2 Janvier 1956

DRESSÉ PAR LES SOINS
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOME I
(Ain à Lozère)

PARIS
IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
—
1956

ASSEMBLÉE NATIONALE

RECUEIL
des textes authentiques
DES
PROGRAMMES
ET
ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX
des Députés proclamés élus

à la suite des élections générales

du 2 Janvier 1956

DRESSÉ PAR LES SOINS

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOME I

PARIS
IMPRIMERIE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
—
1956

AVERTISSEMENT

C'est par le nom de « Barodet » qu'était communément désigné, à la Chambre des Députés, le recueil des Programmes et engagements électoraux *dont le présent volume, après celui publié en 1952, continue la tradition. De la IIIe législature (1881) à la XVIe (1936), cette publication a été poursuivie sans interruption, mais elle a subi, dans sa préparation et sa présentation, une évolution qui mérite sans doute d'être indiquée.*

Dans la conception première, le recueil était une annexe au rapport établi, dans chaque législature, par une Commission de 22 membres, spécialement nommée pour opérer le dépouillement des professions de foi et programmes électoraux et dresser un tableau des vœux et volontés qui y étaient exprimés.

Du fait des circonstances, le rapport concernant la XIe législature (1914) resta à l'état de projet, mais l'annexe fut cependant publiée. Les rapports ne furent pas abandonnés dans les quatre législatures suivantes, mais ils apparurent alors moins nécessaires que l'annexe. Aussi y eut-il quelque hésitation au cours de la XVIe législature (1936) et, le 8 juin 1939, la Chambre, renonçant à nommer la Commission de 22 membres, adopta une résolution qui remettait désormais au Secrétariat général le soin d'établir ce recueil.

L'Assemblée Nationale a voté, le 28 juillet 1950, une résolution toute semblable. De plus, elle l'a introduite dans le règlement, dont elle constitue maintenant l'article 117 :

> *« Il est établi, au début de chaque législature, par les soins du Secrétariat général de l'Assemblée Nationale, un recueil des textes authentiques des programmes et engagements électoraux des députés proclamés élus à la suite des élections générales.*
>
> *« Au cas où quelque difficulté se présenterait dans la confection du recueil, le Bureau de l'Assemblée Nationale en serait saisi. »*

Cette prescription intervenait à un moment où le cours de la Ire législature était déjà fort avancé. Il n'a pas été possible de publier le

recueil en temps utile. Cependant les documents relatifs aux élections générales du 10 novembre 1946 furent rassemblés, non sans peine. Demandés à M. le Ministre de l'Intérieur et transmis par lui, ils proviennent des autorités chargées de recevoir les candidatures, c'est-à-dire des préfets et des hauts fonctionnaires de l'Union française. Ils sont conservés aux archives de l'Assemblée Nationale, où ils peuvent être consultés.

Les documents concernant la IIe législature, provenant des mêmes sources et rassemblés en temps utile, ont été publiés en 1952.

Ceux intéressant la IIIe législature constituent le présent volume, deuxième « Barodet » de la nouvelle série, qui contient les programmes de toutes les listes, qui ont obtenu des sièges aux élections générales du 2 janvier 1956.

Toutefois, nous devons signaler que nous avons remarqué certaines lacunes dans les dossiers qui nous ont été expédiés. Il ressort en effet de leur examen que dans quelques circonscriptions les programmes proprement dits auraient été développés ou complétés par des circulaires que nous n'avons pas trouvées parmi les documents transmis.

L'ordre dans lequel sont indiqués les députés élus dans chaque circonscription électorale, est celui qui résulte de la répartition des sièges entre les listes, faite en conformité de la loi du 5 octobre 1946, modifiée par les lois des 9 mai 1951 et 7 juillet 1955.

ABRÉVIATIONS

C........................	Groupe communiste.
I.O.M.	Groupe des indépendants d'outre-mer.
I.P.A.S..................	Groupe des indépendants et paysans d'action sociale.
M.R.P...................	Groupe du mouvement républicain populaire.
N.I......................	Non inscrits.
P........................	Groupe paysan.
R.G.R....................	Groupe du rassemblement des gauches républicaines et du centre républicain.
R.P......................	Groupe des républicains progressistes.
R.R.S....................	Groupe républicain radical et radical-socialiste.
R.S......................	Groupe des républicains sociaux.
S........................	Groupe socialiste.
U.D.S.R.	Groupe de l'union démocratique et socialiste de la Résistance et du rassemblement démocratique africain.
U.F.F....................	Groupe d'union et fraternité française.

NOTA

Les initiales qui suivent le nom de l'élu indiquent le groupe politique auquel celui-ci s'est inscrit au début de la législature.

PROGRAMMES ET ENGAGEMENTS ÉLECTORAUX

AIN

4 DÉPUTÉS

Liste du Parti républicain radical et radical socialiste	**M. Tony Révillon** (R. R. S.).
Liste du Parti communiste français	**M. Henri Bourbon** (C.).
Liste d'union des Indépendants et des Paysans.	**M. Marcel Anthonioz** (I.P.A.S.)
Liste d'union et de fraternité française	**M. Marius Bretin** (U. F. F.).

Liste du Parti républicain radical et radical socialiste.

Electrices ! Electeurs !

Vous êtes appelés à désigner lundi 2 janvier 1956 vos représentants à l'Assemblée Nationale à la suite de la dissolution décidée par le Gouvernement et dont le seul précédent en France remonte à près de quatre-vingts ans.

Cetres, nous avons demandé fréquemment, et récemment encore au cours du dernier congrès national du parti radical, la dissolution comme étant de nature à assurer un juste équilibre entre l'Exécutif et le Législatif.

On peut cependant se demander si l'usage qui est fait de la dissolution dans les circonstances actuelles ne risque pas d'en compromettre l'application pour l'avenir. En effet, il ne s'agissait en la circonstance que d'une question de date et non pas de politique générale. Au surplus, la mise en garde par notre ami Bourgès-Maunoury en raison de la situation en Algérie, n'aurait-elle pas mérité d'avoir plus audience auprès de M. le Président du Conseil ?

On peut encore s'interroger sur l'opportunité d'élections brusquées en une saison où les conditions atmosphériques peuvent apporter une très grande gêne et à l'information du corps électoral et à l'accomplissement du vote. Il nous paraissait aussi souhaitable que fût modifié un mode de scrutin qui est aussi complexe qu'impopulaire.

Les députés radicaux sortants soussignés ont constamment appuyé de leurs votes

le retour au scrutin d'arrondissement que le groupe Radical au Palais-Bourbon avait demandé, mais en vain, avec discussion d'urgence, dès juillet 1951. Ce mode de scrutin a constamment été combattu avec la plus grande détermination par le groupe Communiste, le Mouvement républicain populaire et une fraction importante des Modérés. Nous restons très décidés pour notre part à obtenir dans les meilleurs délais le rétablissement de ce scrutin d'arrondissement qui a l'avantage essentiel de mettre en contact plus direct l'électeur et l'élu et de permettre à ce dernier de mieux connaître les besoins du pays et d'intéresser davantage le corps électoral aux grands problèmes de l'Etat.

***

Le bilan de la législature qui s'achève offre en face d'un actif incontestable un passif assez lourd.

Cette législaure a débuté dans une discorde grave et pénible; l'union réalisée dans beaucoup de départements en juin 1951 entre les partis attachés au régime de démocratie parlementaire a été brutalement rompue sur la question scolaire. Nous avons vu se constituer une majorité, décidée à porter atteinte aux lois scolaires laïques fondamentales; après deux mois de discussions pénibles, cette majorité vota la loi dite Barangé qui devait introduire dans la vie politique française un grave élément de discorde, constamment entretenu par des débats périodiques dont le dernier sur l'enseignement professionnel agricole aboutit au vote d'un texte sommaire et rétrograde : la loi Laurens, actuellement en instance devant le Sénat.

De grands débats de politique extérieure ont eu des fortunes diverses; si le pool charbon acier a heureusement été voté à une forte majorité, il n'en a pas été de même (et les députés sortants soussignés fort attachés à l'idée européenne le déplorent vivement) de la Communauté européenne de défense abandonnée par l'Assemblée le 30 août 1954. La solidarité occidentale a été au moins partiellement rétablie par la fondation de l'Union européenne occidentale; la Conférence des quatre Grands à Genève a abouti à une détente dont nous souhaitons de tout cœur qu'elle se confirme et se développe.

Les relations de la métropole avec les territoires d'outre-mer et l'Afrique du Nord ont été marquées par des événements douloureux et dommageables pour notre prestige national et nos intérêts de grande nation.

La fin de la guerre d'Indochine, les accords qui ont amené une heureuse détente en Tunisie n'ont pas malheureusement supprimé nos soucis et nos craintes; nous nous trouvons au Maroc et encore en Algérie devant des situations inquiétantes, auxquelles il importe de mettre un terme.

***

Le bilan économique et financier de la législature finissante est plus favorable. La stabilisation monétaire à laquelle l'un de nous a très afficacement participé dans le Ministère Pinay a permis une expansion économique dans la stabilité des prix, menée à bien au cours des deux dernières années par le Président Edgar Faure.

Des efforts heureux, mais encore insuffisants, ont été faits pour développer la construction de logements et les initiatives du Président Mendès-France dans le domaine de la reconversion et de la décentralisation industrielle ont abouti à un ensemble de réalisations qui devraient connaître les meilleurs lendemains.

Cependant, de nombreux secteurs du commerce et de l'artisanat connaissent encore une crise sévère, d'autant que l'affaissement de l'activité professionnelle pour les uns a rendu insupportables certaines formes de contrôle.

Malgré quelques réalisations heureuses, la politique agricole est loin d'avoir éliminé tous les éléments d'une crise qui reste très sérieuse. Quelques progrès dans le domaine social, une ébauche d'organisation des marchés, certaines mesures pour l'abaissement des prix de revient ne font pas oublier les menaces qui pèsent sur la petite exploitation familiale agricole appelée à connaître des jours très difficiles si on ne se décide pas à reporter sur elle le bénéfice de l'effort financier qui est fait actuellement pour une trop large part en faveur de l'agriculture industrielle du Bassin Parisien.

Si nous assistons avec satisfaction à l'élévation du pouvoir d'achat des ouvriers dans certaines industries, il reste trop de menaces pour l'emploi des travailleurs âgés de plus de 50 ans, trop de misères pour ceux qui sont arrivés à un âge avancé sans moyens d'existence, trop d'inquiétudes pour notre jeunesse impatiente de voir ouvrir devant elle les voies de l'action dans l'espérance.

***

C'est parce que nous sommes persuadés que l'avenir de la France se décidera au cours des cinq prochaines années, que son maintien au rang de grande nation, que la sauvegarde de nos libertés démocratiques, dépendront étroitement de l'action gouvernementale au cours de la prochaine législature, que nous souscrivons pleinement au programme de renouveau et de réformes adopté par le dernier congrès national du parti radical sur l'initiative de Pierre Mendès-France.

C'est parce que nous avons la profonde conviction que ce programme de rénovation et de salut national ne peut aboutir que s'il reçoit un large accord des masses populaires que nous donnons notre pleine adhésion au Front républicain qui seul peut efficacement faire face à la fois au péril communiste et aux forces de conservatisme rétrograde.

Nous vous proposons :

POLITIQUE ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE.

Si la situation économique française est relativement favorable, tous les économistes s'accordent à reconnaître que les investissements productifs sont insuffisants et que faute d'une politique cohérente, appliquée avec continuité en faveur d'une expansion générale de la capacité de production, la France se trouvera très vite enfermée dans le dilemme : stagnation ou inflation, avec des conséquences politiques, économiques et sociales désastreuses.

Cette politique d'expansion devra s'étendre à toutes les régions du territoire où les circonstances seront favorables. Elle est inconcevable dans notre régime sans une adhésion complète et une coopération étroite du patronat tout entier; il faudra l'associer à l'élaboration des programmes, lui ménager des profits raisonnables et lui demander en contrepartie d'exclure toute limitation de la production et d'apporter dans ses relations avec le personnel l'esprit social et la volonté de coopération les plus larges.

Il faudra également, bien entendu, faire un gros effort pour développer, encourager, organiser les exportations.

FINANCES ET FISCALITÉ.

Une politique d'expansion bien conduite exige prudence et même sévérité financières pour éviter l'inflation, facteur de désordre et de catastrophes.

Le poids de la fiscalité par rapport au revenu national ne saurait être aggravé; son allégement devra être au contraire recherché dans une réduction des taux parallèlement au développement de l'économie.

L'impôt direct devra être réduit ou même supprimé sur les bénéfices utilisés à des investissements utiles à la nation.

Il faudra poursuivre l'effort tendant à simplifier l'impôt indirect; protéger et encourager la construction d'une épargne susceptible de s'investir à long terme; assouplir la politique de crédit par un abaissement du taux.

PROBLÈMES SOCIAUX.

Le progrès économique exige la coopération étroite des cadres et des ouvriers qui devront en retirer un bénéfice direct; la hausse des salaires est la condition de la

création d'un marché de masse et d'un progrès économique continu, à la condition expresse qu'elle n'entraîne pas l'inflation.

Il faut encourager systématiquement la signature de conventions collectives salariales destinées à la fixation contractuelle des salaires et au rétablissement d'une meilleure hiérarchie au profit des travailleurs qualifiés et des cadres.

Prendre toutes mesures susceptibles de réduire le nombre des accidents du travail, de développer le plein emploi; créer une assurance chômage.

Améliorer le sort des vieux par un système de demi-retraite avec emplois réservés et par la fixation de nouveaux barèmes majorant pensions et allocations pour les plus âgés.

Lutter contre l'alcoolisme; renforcer la protection de la femme et de l'enfant.

SOLIDARITÉ ENVERS LES VICTIMES DE LA GUERRE.

Poursuite de l'effort réalisé au cours de la dernière législature en faveur des veuves de guerre et des grands mutilés, pour la revalorisation de la retraite du combattant, l'application du statut des déportés et le versement accéléré du pécule aux anciens prisonniers de guerre ou à leurs ayants droit.

LOGEMENT.

Il s'agit de résoudre le problème humain le plus dramatique, le plus angoissant qui se pose à la France. Il est nécessaire d'améliorer les mesures actuellement en vigueur de façon à porter effectivement à 300.000 et davantage par la suite le nombre de logements à construire annuellement et à assurer dans un délai maximum de cinq ans la suppression de tous les taudis.

Le parti Radical propose à cet effet tout un ensemble de mesures parmi lesquelles :

Le vote d'une loi programme de dix ans, d'une loi comportant un programme d'apprentissage tendant à former 75.000 jeunes gens chaque année pour les professions du bâtiment, ces jeunes gens devant bénéficier d'une formule de salaire minimum garanti pendant quinze ans.

CLASSES MOYENNES. — ARTISANAT ET COMMERCE.

Le parti Radical a toujours été le défenseur des classes moyennes dont le travail est indispensable à la prospérité de la nation et à son équilibre social; très attaché à la libre entreprise, il est gravement préoccupé par les menaces qui pèsent sur le sort de ces classes moyennes et déclare indispensable une politique économique générale qui assure leur sécurité :

Assouplissement et simplification de la fiscalité indirecte qui devra autant que possible être reportée au niveau de la production.

Accentuation de l'abattement à la base pour l'impôt direct. Protection contre la concurrence des « fausses coopératives ».

Amélioration de la protection sociale : maladies, accidents, vieillesse; allocation de la mère au foyer.

Création d'une Commission de modernisation du commerce, de l'artisanat et de la petite industrie.

Développement du crédit destiné à leur équipement et à leur éventuelle reconversion par la création d'un fonds d'équipement des petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales et d'une banque nationale de l'artisanat.

POLITIQUE AGRICOLE.

Il importe au plus haut point de résoudre le problème agricole français et d'abattre ce mur d'incompréhension de certains milieux politiques à l'égard de l'Agri-

culture, ce à quoi l'un de nous s'est attaché avec persévérance, tant sur le plan national que sur le plan départemental.

Il nous paraît indispensable d'améliorer le pouvoir d'achat des agriculteurs, et pour le relèvement de leur niveau de vie et pour les heureux effets qui en résulteront pour l'économie nationale.

Le parti Radical propose la convocation des assises nationales de l'Agriculture pour élaborer un programme précis et aboutir à la conclusion d'un contrat nation-agriculture portant sur les points suivants :

Recherche de débouchés; orientation de la production vers les denrées susceptibles d'un accroissement de la consommation intérieure et de développement des exportations : viande, produits laitiers, œufs et volailles, légumes et fruits, etc., ou d'utilisation industrielle.

Accroissement des exportations vers nos territoires d'outre-mer et distribution d'excédents à leurs populations.

Extension et amélioration de l'organisation des marchés : par exemple : utilisation des céréales au prix d'exportation pour les aliments du bétail. Protection du beurre contre la concurrence illégale de la margarine, etc...

Développement des exportations par la normalisation, par la recherche de la qualité conforme au goût des clients étrangers par l'organisation de coopératives au stade national, spécialisées pour l'exportation.

Développement des coopératives de production et de transformation.

Amélioration de la commercialisation par des bourses agricoles régionales, marchés gares, etc...

Abaissement des prix de revient; assainissement du marché viticole, réduction de la taxe pour les vins de consommation courante.

Equipement intellectuel par le développement de la recherche, de la vulgarisation et de l'enseignement. Création dans chaque canton d'un centre public d'enseignement ménager et agricole et d'un foyer de progrès agricole.

Equipement individuel et collectif. Habitat rural, électrification, adduction d'eau, etc... Développement du crédit.

Protection sociale. Couverture des risques maladie et accidents du travail pour les exploitants; amélioration de la retraite.

Protection de l'exploitation familiale. Développer dans les petites exploitations les activités spécialisées (volailles, fruits, tabac). Favoriser le regroupement des exploitations non viables et par contre protéger les exploitations viables, même petites, contre la spéculation. Organiser le placement et l'installation des jeunes ménages.

N.B. — *La suite de notre programme sera donnée dans notre prochaine circulaire.*

Electrices ! Electeurs !

L'enjeu est considérable. Il s'agit pour la France de choisir entre la rénovation ou la déchéance !

Il s'agit non seulement d'assurer l'amélioration progressive du niveau de vie de la nation, mais encore de préparer l'entrée dans l'activité nationale d'ici cinq ans de promotions de jeunes augmentées d'un tiers; grande et belle tâche, mais combien difficile ! Nous n'avons pas le droit de ne pas réussir !

Tony RÉVILLON,

Député sortant. — Ancien ministre. — Président du groupe radical de l'Assemblée Nationale.

Jean SAINT-CYR,

Député sortant. — Maire de Villars-les-Dombes. — Président du conseil général.

René LYOT,

Cultivateur. — Maire de Cerdon. — Conseiller général.

Maurice LYAUDET,

Artisan menuisier-charpentier. — Maire de Thézillieu.

Cette liste est apparentée à la liste du parti socialiste S.F.I.O.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Electrices ! Electeurs !

La Fédération radicale-socialiste de l'Ain est heureuse de vous présenter ses quatre candidats auxquels elle a unanimement donné son entière confiance pour représenter le Parti radical-socialiste aux élections législatives du 2 janvier 1956.

Tony RÉVILLON

Né en 1891.

Il appartient à une vieille famille des bords de la Saône. Il entre au Parlement en 1932 à la suite d'une magnifique victoire républicaine remportée dans la première circonscription de Bourg. Sénateur en 1935, réélu en 1938, il ne se départit pas de son attitude de ferme républicain aux heures les plus difficiles de l'occupation allemande. Après la Libération, il fut élu successivement aux deux Assemblées constituantes et à la première Assemblée Nationale. Le Président Schuman lui confia dans son second Cabinet le portefeuille de l'Education nationale (1948), puis le Président Queuille l'appela à diriger le Secrétariat d'Etat à la France d'outre-mer (septembre 1948 à octobre 1949) où il fit preuve de compétence, d'énergie et d'une grande puissance de travail.

Réélu en 1951, il fut nommé Secrétaire d'Etat aux Affaires économiques dans le Cabinet Pinay. Ce Ministère, comme on s'en souvient, arrêta l'inflation menaçante et évita la dévaluation. Tony Révillon s'attacha dans ses fonctions à stabiliser les prix et à améliorer notre balance commerciale.

Son long passé républicain, sa clairvoyance, son fidèle attachement aux principes démocratiques lui donnèrent au Parlement une place de premier plan. Et tout récemment, il était élu Président du Groupe radical socialiste de l'Assemblée Nationale.

Jean SAINT-CYR

est né le 7 mars 1899, à Ambérieux-en-Dombes.

Elu au Conseil de la République en décembre 1946 et en novembre 1948, il s'était acquis une grande autorité dans cette Assemblée, lorsqu'il fut élu député en 1951.

Notre ami a déployé au Palais-Bourbon une heureuse activité qui s'est manifestée par le dépôt de nombreuses propositions et rapports législatifs importants.

Ne négligeant aucun des problèmes politiques, économiques et sociaux intéressant le pays, il est considéré comme le leader en matière agricole du Parti radical à l'Assemblée Nationale ; membre de la Commission de la Reconstruction et du Logement, il a participé activement à l'élaboration de la nouvelle législation en ce domaine.

Conseiller municipal de Villars depuis 1925, Maire depuis 1945, il réalise très heureusement l'équipement et l'embellissement de la petite cité dombiste.

Président du Conseil général depuis 1949, Président de l'Union des sociétés mutualistes, de l'Office départemental d'habitations, du Syndicat départemental d'électricité, il a donné une vigoureuse impulsion à l'action mutualiste, à la construction de logements, à l'électrification rurale, à l'adduction d'eau potable. Il a récemment, enfin, fondé l'Association pour l'aménagement et la mise en valeur du département qu'il dirige

avec cette conscience et le souci du bien public qu'il apporte à l'étude de tous les problèmes nationaux et départementaux.

René LYOT,

Né à Cerdon le 17 août 1911.

Il est cultivateur ; il voue la plus grande part de son activité à la viticulture.

Conseiller municipal depuis 1937, il a été élu en 1945 maire de cette petite cité au nom prestigieux dont les habitants ont connu de dures épreuves à la veille de la Libération. René Lyot a dirigé avec beaucoup d'activité et de dévouement la reconstruction de Cerdon qui a été réalisée dans les meilleures conditions.

Elu en décembre 1952 conseiller général du canton de Poncin en remplacement de notre regretté ami le Docteur Le Tessier, il a très vite acquis au sein de l'Assemblée départementale l'estime et la sympathie de tous ses collègues.

René Lyot assume encore beaucoup d'autres fonctions avec la même conscience : président de la Commission administrative de l'hôpital-hospice de Cerdon, administrateur de la Mutualité agricole, etc.

Maurice LYAUDET,

Né à Thézillieu le 22 juin 1915.

Il est menuisier-charpentier ; il représente sur la liste radicale socialiste cette activité économique importante qu'est l'artisanat.

Président du Sou des écoles laïques et de la Société musicale de Thézillieu, il est depuis 1953 maire de cette commune ; il a recueilli la succession de notre regretté M. Cyvoct.

Notre jeune ami administre sa commune avec beaucoup de dévouement et de dynamisme et déploie les plus heureux efforts pour réaliser son équipement en ce qui concerne, notamment, l'électrification rurale et l'alimentation en eau potable.

Maurice Lyaudet a prouvé son patriotisme et son courage en organisant la résistance dans sa région et en participant à de durs combats en juin 1944.

André LITAISE et Auguste BILLIÉMAZ

Sénateurs de l'Ain. — Présidents d'honneur de la Fédération radicale socialiste de l'Ain.

Émile BOUVARD

Conseiller général, Maire de Ceyzériat. — Secrétaire général de la Fédération radicale socialiste de l'Ain.

Électrices, Électeurs,

Nous vous avons exposé dans notre première circulaire notre programme économique et social : d'autres questions auraient mérité de larges développements, notamment le tourisme, le réseau routier, les questions financières, qu'il n'est pas possible de traiter dans le cadre réduit d'une circulaire, mais auxquelles nous apportons la plus grande attention.

RÉFORMES POLITIQUES.

Le Parti radical est conscient que la crise de la démocratie se trouve à la fois dans les institutions et dans les mœurs politiques. Aussi proposons-nous :

Le meilleur moyen de remédier à l'instabilité ministérielle est de confier au Gouvernement le droit d'en appeler aux électeurs. Le congrès du Parti radical a demandé le droit pour le Gouvernement après deux crises ministérielles de faire appel au pays.

Réforme du règlement. — Pour assurer l'efficacité et l'autorité du pouvoir législatif,

laisser aux lois le caractère de dispositions générales, réduire le nombre de séances et en rendre l'assiduité obligatoire.

Moralisation de la vie politique. — Institution d'une Commission de contrôle civique, composée de hauts magistrats et qui aura à contrôler l'organisation interne des partis, leurs ressources et leurs dépenses et, éventuellement, les ressources personnelles des dirigeants des partis politiques et des membres du Parlement.

Réforme électorale. — Dès l'installation de la nouvelle Assemblée Nationale, le groupe radical déposera une proposition de loi, avec demande de discussion immédiate, en vue de rétablir le scrutin uninominal d'arrondissement.

Réforme administrative. — Il faut adapter la structure de l'Administration à ses missions nouvelles. L'administration française qui ne le cède en rien par sa qualité des hommes aux meilleures administrations étrangères, souffre de l'absence de continuité et surtout de volonté politique des Gouvernements. Il est nécessaire de transformer et de simplifier les administrations centrales.

Recrutement et formation démocratique des élites de la Nation. — Le problème politique et social fondamental au XX[e] siècle est celui de l'accession des classes laborieuses aux fonctions dirigeantes de l'Etat et de l'économie.

Pour la réalisation de cette tâche capitale qui s'impose à notre génération, le Parti radical déposera un projet tendant à permettre l'entrée dans nos écoles et nos universités des élèves et des jeunes gens sans autre considération que celle de leur valeur et de leurs connaissances.

ÉDUCATION NATIONALE.

La défense de l'enseignement public est le premier devoir et la meilleure garantie de la démocratie.

C'est pourquoi nous souscrivons au programme minimum établi par le Comité national de l'action laïque, étant entendu que les municipalités conserveront intégralement pour l'avenir le bénéfice de l'aide supplémentaire qui leur avait été attribuée pour l'entretien des écoles primaires sur les fonds de la loi Barangé.

Nous confirmons notre attachement à la laïcité, meilleure garantie de la liberté de conscience et de l'indépendance de l'Etat ; nous assurerons la défense de l'école laïque dont nous voulons voir respecter par tous la totale neutralité.

Le Parti radical demandera que soit enfin réalisée la réforme de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse ;

Que le Gouvernement dépose un projet de loi-programme de quatre ans, consacrée aux constructions scolaires, au recrutement du personnel et à l'équipement scientifique;

Que l'enseignement technique ne soit plus considéré comme un enseignement mineur et purement utilitaire

Que le service militaire des jeunes gens soit mis à profit pour améliorer leur formation professionnelle.

Améliorations économiques et recherches scientifiques. — Un très grand effort devant être réalisé en vue de la découverte de nouveaux débouchés pour l'industrie et l'agriculture, il nous semble indispensable que la France participe à la révolution industrielle mondiale en cours, caractérisée par un automatisme croissant dans la production et l'emploi de l'énergie atomique.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

Nous désirons par-dessus tout que la détente internationale apparue en juillet 1955 à la Conférence de Genève connaisse de nouveaux développements et que les négociations avec les pays de l'Est soient poursuivies avec patience et ténacité en vue d'un accord sur le désarmement général progressif et contrôlé.

Nous estimons indispensable que soient admis à l'O. N. U. les divers pays qui ont posé leur candidature, y compris la Chine populaire.

Mais nous considérons comme non moins indispensable que soit maintenue la solidarité des puissances occidentales et que soient repris avec la ferme volonté d'aboutir, les projets tendant à l'organisation de l'Europe, élément essentiel de la

sécurité de la France devant une Allemagne fortifiée par suite de l'échec de la Communauté européenne.

POLITIQUE DE L'UNION FRANÇAISE ET DE L'AFRIQUE DU NORD.

Le salut de l'Union française est au premier plan de nos préoccupations : si nous avons la volonté que celle-ci constitue aux yeux de l'Etranger comme pour nous-mêmes « l'incontestable réalité française moderne, elle doit être fondée sur les valeurs de notre histoire », la dignité et la liberté des peuples, la coopération entre des hommes égaux en devoirs et en droits, liés par le sentiment de la solidarité matérielle et morale.

En Tunisie, la négociation a abouti à une signature qui est actuellement loyalement honorée par les intéressés.

Au Maroc, nous devons espérer que les négociations aboutiront à des résultats semblables, mais nous ne devons pas nous dissimuler la difficulté de la tâche à accomplir.

En Algérie, la situation est particulièrement grave. La protection des personnes et des biens, la pacification dans laquelle est engagée une grande partie de notre belle jeunesse doivent certes être assurées dans les plus brefs délais. Mais elles ne sauraient être uniquement l'œuvre de la force. Il nous paraît indispensable, sans plus tarder, de faire la preuve de notre compréhension et de notre vif désir de réforme dans le secteur des libertés communales et dans la mise en œuvre rapide de réalisations sociales importantes.

Il est indispensable de faire un effort analogue dans l'Afrique noire en attendant l'élaboration d'un nouveau statut de l'Union française qui permettra de maintenir et de resserrer les liens unissant la France à ses territoires lointains.

Électrices, Électeurs,

Nous avons la profonde conviction que faute de l'effort collectif nécessaire, faute de la mobilisation de toutes les énergies indispensables à la réalisation du programme du Parti radical, la France pourrait connaître des jours très difficiles, des déchirements intérieurs, son affaiblissement dans le concert des Nations et la dislocation de l'Union française.

C'est pourquoi, nous vous demandons de vous grouper autour du programme radical, autour de ses promoteurs Édouard Herriot et Pierre Mendès-France, serviteurs clairvoyants et passionnés de la République, pour sauver la France dans la liberté et la justice et contribuer à assurer la paix dans le monde.

Vive la France !

Vive la République !

TONY RÉVILLON

Député sortant. — Ancien Ministre. — Président du groupe radical de l'Assemblée Nationale.

JEAN SAINT-CYR

Député sortant. — Maire de Villars-les-Dombes. — Président du Conseil général.

RENÉ LYOT

Cultivateur. — Maire de Cerdon. — Conseiller général.

MAURICE LYAUDET

Artisan. — Menuisier-charpentier. — Maire de Thézillieu.

Cette liste est apparentée à la liste du Parti socialiste S. F. I. O.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparrentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à 3 semaines.

— Égalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles ; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation ; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques ; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

— Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

— Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

— Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

— Organisation de la sécurité collective.

— Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes aomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

— Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

— Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la défense internationale.

— Intensificaion des échanges commerciaux ,culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

— Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Henri BOURBON

Cheminot. — Ancien Député. — Conseiller général.

Jules BLANCHET

Cultivateur. — Ancien Député.

Gustave MERMET-GUYENNET

Artisan. — Ancien Conseiller de la République. — Conseiller Général.

Claude NALLET

Cultivateur. — Membre du Bureau fédéral.

Liste du Parti communiste français.

Électrices, Électeurs de l'Ain,

Le 2 janvier, vous allez voter. Vous avez la possibilité de condamner le bilan de faillite de la législature née des apparentements de 1951 et qui a eu sa répercussion dans l'Ain.

La participation de l'Etat aux dépenses d'assistance, d'adduction d'eau, etc., n'a cessé de diminuer. Les communes voient leurs charges s'aggraver.

Aux bas salaires s'ajoutent pour les travailleurs les scandaleux abattements de zone, alors que dans l'Ain, tout est plus cher qu'à Paris.

Les ouvriers connaissent les méthodes chères à Mendès-France et aux quatre députés sortants de l'Ain : la productivité capitaliste et les cadences infernales qui signifient pour les travailleurs l'usure prématurée, les maladies plus fréquentes, les licenciements...

Oyonnax devient la cité des mains coupées.

Les ouvriers des fruitières, ceux des scieries, les bûcherons et les ouvriers agricoles ont, avec les bas salaires, des conditions de vie et de logements misérables.

Par milliers, les petits paysans de l'Ain courent à la ruine, 2.000 petites exploitations ont disparu depuis moins de dix ans. De plus en plus la terre est accaparée par diverses catégories de profiteurs.

Les petits cultivateurs du Bugey, les fermiers des bords de Saône, ceux du Revermont, voient leurs difficultés s'aggraver. Ceux de Bresse laissent leur terre jusqu'à 20.000 francs l'hectare.

Les paysans déjà appauvris du Bugey tombent les uns après les autres dans la misère.

Les députés sortants de l'Ain ont fait grand tapage au sujet de la zone témoin de Saint-Trivier-de-Courtes. A la vérité, l'expérience démontre surtout que pour arriver aux résultats escomptés, il faut que l'Etat aide d'une façon extrêmement puissante l'agriculture.

Pour notre département, l'expérience dont il s'agit s'adresse à... 103 cultivateurs sur 35.000 et les crédits sont désormais supprimés.

Ce n'est pas cela aider nos cultivateurs. C'est bien plutôt une opération électorale tentée par les politiciens comme Saint-Cyr pour essayer de camoufler leurs responsabilités.

Notre agriculture deviendra prospère quand l'union des ouvriers et des paysans travailleurs aura jeté bas la société actuelle et mis à la place la société socialiste.

Dans l'immédiat, les communistes exigeront avec les intéressés une aide massive de l'Etat pour que s'améliorent leurs conditions de vie et de travail.

Dans le but de semer des nouvelles illusions, M. Saint-Cyr et les autres députés de l'Ain font grand tapage autour de « l'Association pour la mise en valeur du département » (implantation d'usines, culture des framboises, etc.).

Sous ce « prétexte », la majorité du Conseil général a décidé de faire de nouveaux cadeaux aux capitalistes. Les entreprises qui procéderaient à des transferts, ou à des créations d'industries dans certains endroits du département, seront exonérées de la patente à concurrence de 50 % pour une durée de cinq ans et se verront attribuer des prêts.

Ainsi, l'argent de la population laborieuse du département va servir pour augmenter les profits d'une poignée de gros capitalistes.

Comme dans toute la France, les artisans et petits commerçants sont écrasés d'impôts par les gouvernements issus des élections de 1951.

Les vieux travailleurs de l'Ain souffrent de la faim et du froid.

A Bourg, Oyonnax, etc., les mal logés se comptent par centaines.

Les jeunes voient avec angoisse les événements d'Afrique du Nord. Ils savent que déjà des avis mortuaires sont arrivés dans certaines familles de l'Ain.

Voici, trop brièvement rappelée, l'œuvre de MM. Saint-Cyr, Tony-Révillon, Anthonioz, Billiémaz.

Les uns et les autres ont refusé de voter la suppression de la loi Barangé, loi de sabotage de l'école laïque. Le député Saint-Cyr s'est signalé par son projet antilaïque relatif à l'enseignement agricole. Le même Saint-Cyr a fait voter au Conseil général 500.000 francs de subvention aux colonies de vacances confessionnelles.

Ils ont dans leur majorité voté le réarmement allemand.

Tout cela, les électeurs ne pourront l'oublier.

Dans l'Ain, se dessine la volonté de changement de politique, encore stimulée par le souvenir du Front populaire et de ses bienfaits.

Tous les républicains veulent une politique de gauche. Pour cela, un seul moyen : voter communiste.

Notre programme départemental

Dans le cadre de notre programme national, nous luttons et nous engageons la lutte pour :

Une aide plus grande de l'État aux communes :

— La participation plus grande de l'Etat aux dépenses d'assistance, d'entretien des routes, des écoles, pour l'électrification des écarts, les adductions d'eau.

— Suppression des taxes sur le Kwh d'électricité et sur le prix du mètre cube d'eau.

Pour améliorer le niveau de vie des travailleurs :

— Obtenir le relèvement des salaires, la suppression des abattements de zone dans tout le département.

— En finir avec les « cadences infernales » nées de la productivité capitaliste.

Logement :

— Pratiquer une véritable politique de construction dans l'Ain, en obtenant des crédits suffisants pour des centaines de logements.
— Pour l'amélioration de l'habitat rural.
— Pour la construction des groupes scolaires nécessaires.

Défendre la paysannerie laborieuse :

— Sauvegarder le vignoble du Bugey,
Obtenir l'application des mesures proposées par notre Parti (limitation des importations de vin d'Algérie, etc.) ; pour obtenir des crédits suffisants permettant la création de caves coopératives de vinification.
— L'arrêt des importations des produits laitiers, viande de porc, etc.
— L'aide de l'Etat pour que tous les petits paysans de l'Ain soient à même de bénéficier des mêmes avantages qu'à Saint-Trivier-de-Courtes.
— L'application du statut du fermage et la réduction des prix servant de base du calcul à un niveau normal.

La défense des revendications légitimes des artisans et petits commerçants.

La défense de l'école laïque :

— Suppression des subventions du Conseil général aux associations confessionnelles et aide massive du département pour le développement des colonies de vacances laïques.

La satisfaction des revendications des femmes, des vieux travailleurs :

— Mise sur pied de crêches, jardins d'enfants.
— Création de foyers pour nos vieux dans tous les chefs-lieux de canton pour commencer.

Le soutien des revendications légitimes des anciens combattants et victimes de guerre :

— Prise en charge par l'Etat des frais d'entretien du monument et du cimetière de Cerdon.

Une large politique d'aide au développement du tourisme populaire et du sport.

L'octroi de la sécurité sociale :

— L'octroi de la sécurité sociale aux travailleurs du pays de Gex et des régions limitrophes désireux de se faire soigner à Genève.

Électrices, Électeurs de l'Ain,

Pour notre programme national et son application dans notre département, nous vous appellons à voter pour les candidats du Parti communiste français.
Contre les quatre députés sortants qui n'ont cessé de soutenir le bilan de faillite de l'Assemblée des apparentés de 1951.
Contre les représentants de la pire réaction dans l'Ain : Bevand, Anthonioz, Billiemaz, Bretin...
Pour que ça change,

Votez utile !

Électeurs socialistes, républicains, laïques,

Contre l'anti-laïque Saint-Cyr, l'homme des 500.000 francs de subventions du

conseil général aux colonies de vacances confessionnelles et du projet anti-laïque sur l'enseignement agricole.

Pour l'unité ouvrière et démocratique,
Pour la victoire à gauche...

Un seul moyen !

Votez et faites voter pour les candidats de la liste du parti communiste français.

Nos candidats :

Henri BOURBON. Jules BLANCHET.
Gustave MERMET-GUYENNET. Claude NALLET.

Liste d'Union des indépendants et des paysans.

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale et par le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne pour la défense des contribuables et des libertés professionnelles.

(*Liste non apparentée*)

Electrices, Electeurs,

Au moment où vont débuter une année et une législature nouvelles, permettez-nous de nous associer au souhait commun de tous les Français afin que l'une et l'autre apportent à chacun la réalisation d'aspirations et d'espoirs légitimes, et à notre pays cette prospérité et cette paix sociale, conditions aussi indispensables qu'essentielles à la construction d'un avenir que nous voulons meilleur pour tous.

Les « Indépendants et les Paysans », comme par le passé, participeront de toutes leurs forces de toutes leurs convictions à cette grande œuvre de générosité et de paix. Ils vous demandent de les aider, et, par vos suffrages, de leur permettre de l'accomplir.

Electrices, Electeurs,

Voter « Indépendants et Paysans », c'est voter pour :

— l'intérêt général,
— la sauvegarde de toutes les libertés,
— la défense de vos entreprises et de vos exploitations,
— l'amélioration des niveaux de vie par la stabilité de la monnaie,
— une économie saine et loyale dans un libéralisme constructif,
— la défense des contribuables par l'égalité fiscale,
— le mieux-être des cultivateurs par la revalorisation des produits agricoles,
— la reconnaissance des droits des vieux travailleurs retraités et des anciens combattants,
— la sauvegarde de l'équilibre social,
— la construction de logements pour tous,
— la prééminence de la générosité sur l'égoïsme,
— la possibilité laissée aux parents du choix de l'éducation de leurs enfants,
— l'avenir de notre jeunesse,

— la sauvegarde de l'Afrique du Nord et de l'Union française,
— la sauvegarde de la démocratie,
— le maintien de la sécurité et de la paix dans le monde.

Electrices, Electeurs,

Voter « Indépendants et Paysans », c'est voter contre :
— les intérêts partisans,
— l'idéologie sectaire,
— le gaspillage des deniers publics,
— l'accroissement des charges fiscales,
— l'arbitraire administratif,
— la confusion des pouvoirs,
— le dirigisme,
— la hausse des prix, l'inflation,
— la ruine de l'épargnant,
— la dictature, la révolution et la guerre,
— l'abandon de nos positions internationales,
— le Parti Communiste et ses alliés les détracteurs moscoutaires qui dégradent l'ordre moral de la nation,
— le collectivisme, l'aventure.

Les Indépendants Paysans tiennent les promesses qu'ils font.

Ne vous ont-ils pas apporté depuis quatre ans :
— la revalorisation des prix agricoles : blé, lait, bettrave, colza;
— les premiers crédits d'équipement collectifs et individuels, l'amélioration des conditions matérielles d'exploitations et de l'habitat rural;
— le développement de l'enseignement technique agricole;
— l'organisation rationnelle des marchés;
— le développement de la coopération agricole;
— l'exonération des droits de succession en ligne directe, la retraite vieillesse agricole, l'octroi aux exploitants agricoles d'un régime d'allocations familiales identique à celui des salariés;
— l'arrêt de l'inflation et la stabilité des prix;
— l'adaptation constante des salaires au coût de la vie grâce à l'échelle mobile;
— la participation des travailleurs à l'amélioration de la productivité;
— l'aide à l'enseignement privé.

L'Union des Indépendants et des Paysans est fière de pouvoir affirmer que, dans le cadre de sa politique générale d'expansion économique et de stabilité de la monnaie, l'agriculture est redevenue un facteur essentiel de la vie nationale.

Electrices, Electeurs de l'Ain, faites-leur confiance.

Commerçants, artisans, avant de déposer votre bulletin dans l'urne.

Réfléchissez.

Le nombre de voix obtenu en 1951 par les Communistes leur assure un siège. Le nouveau Front républicain peut, de son côté, espérer se voir attribuer deux sièges.

La seule chance de faire opposition au bloc des gauches, est de grouper vos suffrages sur la seule liste qui, par son unité, vous apporte la possibilité d'avoir un élu.

Elecrices, Electeurs du centre, du centre-droit et de tous les partis modérés,

Ne dispersez pas vos voix.

Votez pour la liste d'Union des Indépendants et Paysans conduite par notre ami Marcel Anthonioz qui, depuis cinq années, en ce département et à l'Assemblée Nationale, a travaillé avec une conscience et un dévouement constants.

Votez utile.

Pour le respect de l'ordre moral de notre pays, de nos libertés individuelles, pour la sécurité et pour la paix.

Tous unis contre le Communisme et ses alliés, destructeurs de notre civilisation, ennemis permanents de la France.

Vive la République !
Vive la France !

Vu :

les candidats.

MARCEL ANTHONIOZ

Né à Divonne le 26 avril 1911.
Hôtelier. —
Député sortant. — Vice-Président du Conseil général.
Conseiller général de Gex. — Maire de Divonne-les-Bains.
Membre du Conseil supérieur du Tourisme. — Membre de la Chambre de Commerce.
Vice-Président de l'Hôtellerie saisonnière française.

BENJAMIN CURT

Né à Saint-Denis-les-Bourg le 25 novembre 1905.
Cultivateur exploitant. — Président de la Centrale laitière de Bourg.
Président de la Société départementale d'élevage.

JEAN CHAMERAT

Né le 25 juin 1910.
Cultivateur exploitant.
Conseiller Général de Thoissey. — Maire de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

EMILE GUICHARD

Né le 16 mars 1886.
Industriel. —
Conseiller Général de Lagnieu. — Maire de Loyettes.

Liste d'Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale et par le groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne pour la défense des contribuables et des libertés professionnelles.

(Liste non apparentée)

Electrices, Electeurs,

Le 2 janvier vous êtes appelés à donner à la France une Assemblée Nationale où puisse se former une majorité d'hommes qui, sans préjugé doctrinaire, soucieux seulement du bien du pays, sache soutenir un Gouvernement stable, réaliste, efficace.

Les Indépendants et Paysans sont ces hommes-là.

Ils se présentent à vous fiers de l'œuvre qu'ont accomplie malgré la confusion d'une Assemblée sans majorité véritable, ceux des leurs qui ont eu la responsabilité du pouvoir, au premier rang desquels s'inscrit le Président Antoine Pinay.

Soucieux de poursuivre cette politique de bon sens et d'honnêteté, ils se présentent à vous avec un programme clair, précis, dynamique, audacieux : ceui que la France attend, celui que vous attendez.

Réforme de la Constitution.

L'instabilité gouvernementale est le drame de notre République. Pour y remédier :

Il faut donner tout son sens et ses possibilités au droit de dissolution.

Il faut demander au pays de participer à l'établissement d'une loi électorale loyale et non équivoque.

Consolidation de la monnaie et expansion économique.

Nous connaissons depuis 1952 une stabilité monétaire reconquise grâce aux efforts du Président Pinay, une cadence de production inconnue depuis de nombreuses années.

Il faut poursuivre nos efforts en ce sens, investir pour équiper afin de produire plus et moins cher. Il faut décentraliser, transformer, utiliser nos moyens au maximum, et parmi ceux-ci développer le Tourisme, richesse nationale.

Le budget de la nation.

L'impasse ne peut durer. Il faut normaliser le budget, faire cesser la démagogie. Faire des économies. Condamner cet appel constant à l'impôt. Ceux-ci sont trop lourds à notre pays. Aller au-delà de la faculté contributive des citoyens constitue la paralysie et la ruine d'une nation. La réforme fiscale reste à faire.

Le problème agricole.

La paysannerie en pleine transformation doit être aidée dans sa volonté de renouvellement.

Il faut en ce domaine aussi et surtout équiper, orienter la production, organiser les marchés, créer les débouchés.

Il faut éduquer les jeunes, appliquer rapidement un enseignement rationnel et sérieux.

Le problème social.

Accorder à chacun un pouvoir d'achat permettant une vie normale et décente. Développer la construction, favoriser l'accession à la propriété dans le cadre de la loi de notre ami M. Courant, et des aménagements apportés par Roger Duchet, pour hâter la construction d'immeubles locatifs.

Sur un autre plan.

Il faudra réformer la Sécurité sociale, en éviter les abus scandaleux aux conséquences ruineuses pour l'équilibre financier des entreprises et employeurs. Il faut abaisser le taux des cotisations.

Les vieux et les retraités doivent connaître la juste récompense d'une vie laborieuse.

La défense du commerce et de l'artisanat.

Des dispositions récentes ont confirmé à l'encontre de la libre entreprise une situation intolérable. Nous continuerons à lutter pour l'abrogation du décret du 20 mai 1955, nous dénoncerons les fausses coopératives. Nous lutterons pour la justice et l'égalité fiscales. A droits égaux, charges égales.

Nous condamnons la patente, impôt injuste en son esprit et en son assiette, véritable pénalité à l'encontre du commerçant et de l'industriel. Le libéralisme est notre règle. Le libre jeu de la concurrence doit pouvoir s'exercer en toutes circonstances.

La liberté.

Respectueux autant que partisans de la liberté humaine et de toutes les libertés individuelles, nous estimons qu'il appartient à chacun le droit de donner à ses enfants l'éducation et l'enseignement de son choix.

La jeunesse. — Le sport.

C'est là, l'avenir de notre pays. Notre espoir et notre joie. Tout doit être fait pour permettre sa formation, pour favoriser son entrée dans la vie. Faire leur place. Dégager les élites.

Il faut favoriser le sport. Créer des stades. Equiper ceux qui existent. Aider les sociétés sportives — La santé du pays dépend de sa jeunesse. La jeunesse française est enthousiaste. Nous nous devons de ne pas la décevoir. Réforme administrative, réforme de l'armée seront aussi, sur le plan intérieur, l'objet de nos lourdes préoccupations.

Union française.

La France ne peut vivre sans le prolongement de ses territoires d'outre-mer. Elle peut se montrer fière de l'œuvre accomplie en ces territoires. Elle doit poursuivre aussi bien en Afrique du Nord qu'en Afrique Noire son œuvre généreuse dans le respect des sentiments des populations de ces pays avec le souci constant de la sauvegarde de cette communauté d'intérêt et de cœur, indispensable à l'existence même de ces territoires.

Sur le plan extérieur.

Tous nos efforts tendront à assurer la sécurité et la paix. Nous serons fidèles à l'Alliance Atlantique. Nous croyons à la nécessité d'une Europe unie et forte. De l'Union soviétique, nous attendrons des preuves plus réelles de son désir de paix et d'entente.

Par contre, nous ne pouvons admettre l'attitude du Parti Communiste qui sert en France la politique soviétique. Nous le dénoncerons sans relâche.

Notre pays s'est montré fier de l'attitude qu'a prise à l'O.N.U. au nom de la France le président Pinay, nous l'approuvons sans réserve. La France doit poursuivre avec dignité son action en faveur de la paix.

Telles sont les lignes essentielles du programme des Indépendants et Paysans.

Ils le soumettent à votre jugement en apportant le bilan d'une action passée faite de devoir, d'amour de notre pays et dictée par le souci de servir.

Nous sommes partisans de l'action, nous l'avons montré en toutes circonstances, mais nous n'aimons ni le spectacle, ni le bluff.

Tels sont les Français, tels sont les gens du pays de l'Ain.

Ils le prouveront une nouvelle fois en votant pour les candidats que vous connaissez bien de la liste d' « Union des Indépendants et des Paysans » dont le porte-parole dans le département, notre ami Marcel Anthonioz, député sortant a donné durant son mandat et apporte à tous les postes qu'il occupe la preuve constante de sa conscience et de son dévouement.

En votant pour eux, vous voterez pour la paix; vous voterez contre le communisme et ses futurs alliés qui dégradent l'ordre social et moral du pays.

Attention : La liste d'Union des Indépendants et des Paysans du Centre national des Indépendants Paysans n'a aucun point commun avec certaines listes dites « d'Indépendants ». Notre liste seule peut, bien entendu, se prévaloir de la personnalité et de la politique inaugurée et poursuivie par le Président Antoine Pinay.

Pas d'abstentions.

Electrices, Electeurs, votez pour :

MARCEL ANTHONIOZ
Hôtelier.
Député sortant. — Vice-Président du Conseil Général.
Conseiller général de Gex. — Maire de Divonne-les-Bains.
Membre de la Chambre de Commerce. — Membre du Conseil supérieur du tourisme.

BENJAMIN CURT
Cultivateur exploitant.
Président de la Centrale laitière de Bourg.
Président de la Société départementale d'élevage.

JEAN CHAMERAT
Cultivateur exploitant.
Conseiller général de Thoissy.
Maire de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

EMILE GUICHARD
Industriel.
Conseiller général de Lagnieu. — Maire de Loyettes.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Français et Françaises,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

POURQUOI ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

COMMENT ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Qu'est-ce que les États généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assignés la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son châtiment : il sera pendu.

Nous voulons :

— Un Gouvernement qui gouverne,
— Des représentants qui représentent,
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous ont trahis !

Avec Poujade, sortez les sortants et votez pour :

Marius BRETIN
Maraîcher producteur à Trévoux. — Conseiller municipal (2 mandats).

Henri LANDOT
Mécanicien-constructeur à Virieu-le-Grand.
Titulaire de divers brevets d'inventions français et étrangers.

François BUISSON
Marbrier à Montrevel.

Pierre VALENTIN
Coiffeur à Miribel. — Combattant de la Résistance. — Blessé. — Croix de guerre.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Marius BRETIN

Maraîcher producteur à Trévoux. — Conseiller municipal (2 mandats).

Henri LANDOT

Mécanicien-Constructeur à Virieu-le-Grand.
Titulaire de divers brevets d'inventions français et étrangers.

François BUISSON

Marbrier à Montrevel.

Pierre VALENTIN

Coiffeur à Miribel. — Combattant de la Résistance. — Blessé. — Croix de guerre.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous, vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories :

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

La France est au bord de la faillite.

Due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Nous ne vous promettons rien sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons, c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres

Votez en masse dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants.

AISNE

6 DÉPUTÉS

Liste du Parti communiste français..........	M. Adrien Renard (C.).
Liste socialiste (S.F.I.O.).....................	M. Marcel Levindrey (S.).
Liste d'action civique et de progrès social présentée par le Centre national des républicains sociaux.	M. Edmond Bricout (R.S.).
Liste du Parti communiste français..........	M. Raoul Sauer (C.).
Liste d'union des indépendants et des paysans..	M. Edouard Alliot (I.P.A.S.).
Liste du Parti communiste français..........	M. Raymond Lefranc (C.).

Liste du Parti communiste français.

Pour assurer le succès des forces de gauche, il faut voter Communiste.

Electrices, Electeurs,

Vous voulez que ça change. Vous en avez assez de la politique de guerre et de misère, pratiquée depuis des années par les divers gouvernements qui se sont succédé et cela avec l'assentiment de la majorité de l'Assemblée Nationale, issue du scrutin frauduleux des apparentements.

L'Assemblée Nationale qui vient de sombrer dans la faillite et le déshonneur, laissera dans l'esprit des travailleurs, des commerçants des artisans, de toutes les petites gens, dont les conditions d'existence se sont considérablement aggravées, le souvenir d'être une des plus réactionnaires que le pays ait connue.

La politique réactionnaire menée pendant près de cinq années, est le résultat de l'éviction de 80 députés communistes due à la loi d'escroquerie de 1951.

A l'occasion des élections du 2 janvier, les mêmes partis qui portent le poids du bilan désastreux de cette législature, cherchent encore à vous abuser, à tromper l'opinion publique.

Ils font assaut de démagogie et multiplient les promesses qui ne seront pas plus tenues demain qu'elles ne l'ont été hier. Car depuis 1947, eux ou leurs amis ont, sans discontinuité dirigé les affaires du pays, et vous en connaissez les résultats.

La liste Bricout, ex-R.P.F. est apparentée à celle du sénateur battu, Clavier.

La liste Alliot, dite d'indépendance paysanne est apparentée avec celle du M.R.P., parti de la guerre d'Indochine jusqu'au bout et de la politique de soumission aux impérialistes étrangers, dirigée par M. Choquart.

Ces hommes et ces partis de la réaction ne peuvent que vouloir la continuation de la politique menée depuis des années.

La liste poujadiste en trompant les petits commerçants et artisans ne cherche qu'à entraîner ceux-ci dans une aventure pour le plus grand profit des trusts capitalistes qui règnent en maître dans notre pays.

Electrices, Electeurs,

Vous désirez un changement de politique, vous souhaitez la victoire de la gauche, vous voulez que cette Assemblée réactionnaire disparaisse à tout jamais et qu'à sa place une autre, tenant compte de la volonté exprimée par les larges couches de la population, fasse une politique de paix, d'indépendance nationale et de progrès social.

C'est dans le souci d'aboutir à ce changement que le parti communiste français a demandé au parti socialiste de retourner la loi des apparentements contre la réaction. L'acceptation de nos propositions, l'apparentement communiste et socialiste ou la constitution d'une liste unique comme nous l'avons proposé dans notre département à la Fédération socialiste, assurait à coup sûr la victoire de la Gauche.

Aucun député réactionnaire n'aurait été réélu dans l'Aisne et les sièges à pourvoir auraient été répartis entre les communistes et les socialistes.

Le refus qui nous a été opposé va permettre la réélection de représentants de cette réaction qui a fait tant de mal à la France.

Cela sera amèrement ressenti par tous les travailleurs y compris les travailleurs socialistes, qui savent que seule l'union des communistes et socialistes peut opérer le regroupement de toutes les forces républicaines pour un changement de politique.

Mais, si les réactionnaires se réjouissent de la décision prise par les dirigeants socialistes, les électrices et électeurs de notre département peuvent déjouer les calculs de ceux qui misent sur la division des forces de gauche pour continuer la politique contraire aux intérêts nationaux poursuivie depuis 1947.

Electrices, Electeurs,

Vous avez la parole. Il vous est possible de faire triompher les forces de gauche en portant vos suffrages sans égarer aucune voix, en votant utile pour les candidats du seul parti qui, avec persévérance et ténacité a tout fait pour pourvoir le rassemblement de tous ceux qui veulent voir triompher une politique de paix et de progrès social désirée par l'ensemble des populations laborieuses.

C'est en votant et en faisant voter pour la liste communiste dirigée par nos camarades Adrien Renard et Raoul Sauer, députés sortants, que vous créerez les conditions du changement politique, indispensables aux intérêts du pays.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du parti communiste français :

Adrien RENARD

Ouvrier du textile.

Député sortant. — Membre du Bureau fédéral. — Conseiller général de Guise.

RAOUL SAUER

Brigadier de Douane.
Député sortant. — Membre du Comité fédéral. — Lieutenant-colonel F.T.P.F.

RAYMOND LEFRANC

Membre du Bureau fédéral. — Secrétaire de la section fédérale des ouvriers agricoles.

GERMAINE CANONNE

Ouvrière du textile.
Membre du Comité fédéral. — Conseillère municipale de Saint-Quentin.
Secrétaire du syndicat du textile.

ROBERT PENIT

Docteur en médecine. — Conseiller général. — Maire de Gaudelu.

HENRI PRUVOT

Employé à la S.N.C.F.
Conseiller général. — Lieutenant F.T.P.F. — Secrétaire du syndicat des cheminots de Tergnier.

Vu :
Les candidats.

Parti socialiste S. F. I. O.

Aux Electeurs socialistes et républicains,

Aux radicaux-socialistes,

La majorité de l'Assemblée Nationale, issue des élections de 1951, et qui, de Pinay en Laniel, nous a conduits de la loi Barangé au désastre de Dien-Ben-Phu, se devait, pour être digne d'elle-même, de donner sa confiance à Edgar Faure.

Elle n'y a pas manqué ! ! !

Pour l'en récompenser, celui-ci, violant l'esprit de la Constitution, l'a renvoyée devant le pays, avec une loi électorale dont personne ne veut plus, et avec l'unique dessein de proroger l'actuelle majorité clérico-réactionnaire, avant que n'éclatent au grand jour les conséquences financières de la politique néfaste menée en Afrique du Nord.

Au milieu de ces quatre ans de misère et d'impuissance, une seule clarté : Le Gouvernement Mendès-France, soutenu par les socialistes, et qui a en sept mois :

— terminé la guerre en Indochine,
— repris le dialogue avec la Tunisie,
— commencé une œuvre de redressement économique,
— rendu la confiance dans la République, et l'espérance à la jeunesse.

Abattu par une coalition de droite, du centre, de faux radicaux et d'extrême-gauche, il ne lui a pas été possible de réaliser tout son programme.

Seul, des 6 élus du département :

Le socialiste S.F.I.O. Marcel Levindrey a soutenu, sans désemparer, dans tous les scrutins — sans exception — le Gouvernement Mendès-France.

Aussi, pour déjouer la manœuvre du Cabinet Edgar Faure, vous tiendrez compte de l'attitude du parti socialiste au cours de cette période.

Electrices et Electeurs républicains, c'est de votre geste que dépend l'avenir.

Ne votez pas pour les adversaires de la démocratie.
N'égarez pas vos voix sur des listes de fantaisie.
Profitez des élections de la dernière chance :

— pour envoyer au Parlement une majorité d'où surgira un Gouvernement de progrès social qui construira des maisons, bâtira des écoles, défendra la laïcité, augmentera le pouvoir d'achat des travailleurs, rétablira la paix en Afrique du Nord et ramènera le contingent, réalisera une réelle Union française basée sur la fraternité, consolidera la solidarité atlantique par la reprise des négociations et des échanges Est-Ouest, ne négligera aucune occasion de consolider la paix, notamment par un accord universel sur le désarmement.

Pour perfectionner les institutions républicaines,
Pour redonner l'espoir aux peuples,
Pour rendre à la France, dans le monde, sa vraie place :

Votez pour tous les candidats de la liste Socialiste S.F.I.O. :

Marcel LEVINDREY

Maire de Laon. — Conseiller général de l'Aisne. — Député sortant.

Jean PIERRE-BLOCH

Ancien député et ancien Ministre. — Conseiller général de l'Aisne.

Raymond FISCHER

Conseiller général de l'Aisne. — Maire d'Hirson.

Maurice BRUGNON

Directeur d'école à Chauny.

René GRAUX

Employé d'alimentation. — Conseiller municipal de Saint-Quentin.

Gaston COSTEAUX

Négociant. — Conseiller général de l'Aisne. — Maire de Braine.

Vu :

Les candidats.

Parti socialiste S. F. I. O.

Electrices et Electeurs,

Vous aurez le 2 janvier à faire un choix exceptionnel.
Jamais, en effet, compétition électorale ne s'est présentée dans des conditions aussi singulières.
Malgré les dénégations de M. Edgar France, il ne peut échapper à personne que le Président du Conseil s'est livré à un véritable coup de force.
Faire voter pour escamoter les élections afin d'empêcher le retour au scrutin d'arrondissement, voilà ce qui a inspiré le mauvais coup d'Edgar Faure.
Brusquer les événements même par une dissolution arbitraire pour maintenir une loi condamnée par l'ensemble du pays.
Eviter un débat public où les erreurs commises par sa majorité pourraient être mises en évidence.

Ainsi, élections brusquées et refus du Gouvernement de donner un bilan de la législature n'ont eu qu'un seul et même but : ramener les partis de droite au pouvoir grâce aux apparentements.

Or, ces cinq années de législature pendant lesquelles MM. Pinay, Laniel, Pleven et Edgar Faure ont presque totalement exercé le pouvoir, peuvent se résumer par ce bien triste bilan qu'Edgar Faure a voulu dissimuler au pays.

Un déficit budgétaire sans précédent puisqu'il dépasse mille milliards.

L'avenir de nos territoires d'outre-mer singulièrement compromis, par suite d'un entêtement aveugle qui nous a conduit :

En Indochine au désastre de Dien-Ben-Phu.

En Algérie et au Maroc à une guerre sanglante et ruineuse.

Le coût de la vie sans cesse croissant malgré « le miracle de l'expérience Pinay ».

Un malaise social frappant à la fois la classe ouvrière et les classes moyennes.

Des difficultés économiques persistantes qui paralysent nos activités productrices.

De dangereuses atteintes à la laïcité ranimant de vieilles querelles.

Une politique du logement manifestement insuffisante malgré des promesses multiples et inconsidérées.

Une politique internationale qui, après quelques espérances de détente, s'assombrit de nouveau.

Après cette énumération, comment ne pas comprendre les véritables raisons du mauvais coup d'Edgar Faure qui rappelle les procédés fascistes.

Mais en réponse à ce défi, les électeurs républicains et socialistes ne manqueront pas de réagir.

Profondément attachés aux institutions républicaines.

Partisans du libre fonctionnement de la démocratie, et d'un progrès social permanent.

Face à la réaction redevenue menaçante, ils sauront faire bloc pour assurer le 2 janvier la victoire du socialisme, de la démocratie et de la République.

Avec discipline, ils voteront en masse pour la liste du parti socialiste S.F.I.O.

Les candidats :

MARCEL LEVINDREY

Maire de Laon. — Conseiller général de l'Aisne. — Député sortant.

JEAN PIERRE-BLOCH

Ancien député et ancien Ministre. — Conseiller général de l'Aisne.

RAYMOND FISCHER

Conseiller général de l'Aisne. — Maire d'Hirson.

MAURICE BRUGNON

Directeur d'école à Chauny.

RENÉ GRAUX

Employé d'alimentation. — Conseiller municipal de Saint-Quentin.

GASTON COSTEAUX

Négociant. — Conseiller général de l'Aisne. — Maire de Braine.

Vu :

Les candidats.

Liste d'Action civique et de Progrès social

présentée par

le Centre national des Républicains sociaux.

Liste apparentée avec la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

La France est en péril !

De partout, se font entendre de sourds craquements qui annoncent à nouveau de tristes jours.

L'autorité de l'Etat n'est plus qu'un mot vide de sens. La confusion des pouvoirs est totale. Ce que l'on appelle l'Union française se disloque.

Et, sachant tout cela, certains me reprochent d'avoir voté contre les différents gouvernements de cette législature.

Je voudrais que nous parlions sérieusement de choses sérieuses, et que tout d'abord, il soit bien entendu que les équipes ministérielles qui se sont succédé depuis 1951 ne peuvent décemment pas être appelées gouvernements, puisqu'elles n'ont réussi pour durer qu'à ne pas gouverner ! C'est-à-dire qu'elles ont pratiqué la politique de l'immobilisme, car la moindre marche en avant provoquait une crise au sein du cabinet.

L'expérience est là, affligeante, mais probante, qui le prouve !

Mon attitude a été dictée par le souci constant de faire en sorte que la ronde sinistre des chevaux de bois du manège ne se poursuive pas et que la France, à laquelle j'en atteste, je n'ai jamais cessé de penser, retrouve enfin un visage digne d'elle.

Je n'ai pas voulu — et j'en suis fier — cautionner de mes votes, le manque de politique qui, de notre départ d'Indochine, après une certaine bataille du nom de Dien-Bien-Phu, dont j'espère que tout le monde encore se souvient, nous a conduits à abandonner les territoires du Fezzan dont était partie l'épopée victorieuse de Leclerc, les comptoirs français de l'Inde, à déplacer Sidi Ben Youssef pour le ramener à Rabat, deux ans plus tard, à nous faire traîner à la barre de l'O.N.U. par des pays qui pratiquent la politique raciale que l'on sait et qui, en Afrique du Nord, soutiennent nos pires ennemis dans une action dont le but est de nous chasser pour nous remplacer, comme en Indochine, ce qui est assez paradoxal pour des « alliés ».

Non ! Cela je ne le voulais pas et je ne l'accepterai jamais ! Je préférerais perdre mon mandat en continuant à suivre la voie que je me suis tracée, qu'être élu en me déshonorant.

J'accepte tous les jugements ! Mais mon attitude a prouvé que je n'étais pas à la recherche d'un quelconque intérêt personnel !

Je suis prêt, par contre, à soutenir un gouvernement qui s'engagerait à sauvegarder l'indépendance nationale et à créer une véritable démocratie sociale !

Sur les autres plans de mon activité parlementaire, j'attends encore la première critique ! Je me suis attaché à la défense des citoyens de ce département ! Les remerciements que j'ai recueillis sont, pour moi, la meilleure des preuves que c'était bien cela que l'on attendait de moi !

Si vous me renouvelez votre confiance, je continuerai à œuvrer afin qu'il n'y ait plus, dans ce pays, d'angoisse quant au lendemain, de ménages sans logements, de vieillards dans la misère, de jeunes travaillant sans avenir, dans un pays sans espoir.

La France doit retrouver sa grandeur !

Je m'y emploierai de toutes mes forces, avec la foi, la ténacité et la volonté qui m'animaient au cours des années noires de l'occupation, alors que tout semblait perdu !

Edmond BRICOUT.

Notre programme : ni promesses, ni rêves.

Notre programme est clair ! Il est loyal, honnête, chiffrable et réalisable !
Nous ne sommes pas des démagogues promettant l'irréalisable ! Nous disons, au contraire, que rien ne sera possible, ni la sauvegarde de l'Union française, ni le rétablissement diplomatique de la France aujourd'hui méprisée, ni l'expansion économique, ni la réforme fiscale, ni l'amélioration du sort des travailleurs si, avant tout, l'Etat n'est pas profondément réformé ! et ne retrouve pas l'autorité et le prestige qu'il a perdus !
Nous voulons une refonte complète du système assurant la séparation des pouvoirs, donnant à l'Exécutif sous le contrôle des Assemblées les moyens qu'exige le Gouvernement d'un Etat moderne !

Un tel Gouvernement, fort parce que cohérent et stable, ne peut naître qu'après des réformes initiales :

— institution d'un scrutin majoritaire ;
— redressement des mœurs politiques et organisation des travaux parlementaires, car nous en avons assez de voir 10 ou 15 députés discuter du sort de la Nation.
— dissolution inconditionnée.

Alors, mais alors seulement, il sera possible d'atteindre nos objectifs qui sont ceux de tout citoyen conscient des besoins et des aspirations de la France :
En Afrique du Nord, maintien de notre présence en favorisant en même temps l'évolution politique, économique et sociale des peuples qui l'habitent.
Le cas d'aujourd'hui le plus délicat est celui de l'Algérie. Il doit être abordé courageusement. Il est indispensable en premier lieu de faire cesser les pressions étrangères qui rendent difficiles les solutions. Le moyen des armes ne suffira pas. Il faut mettre au point d'urgence un plan de réformes administratives et politiques et accompagner ces réformes d'une action diplomatique vigoureuse et d'une large information. Qu'il nous soit permis ici de rendre à notre ami Jacques Soustelle l'hommage que mérite l'action qu'il mène à Alger depuis un an et qui a eu le double mérite de prendre les mesures conservatoires indispensables et de préparer les solutions de justice sociale et de fraternité française qui s'imposent.
Dans l'Union française : accession plus large des populations autochtones à la fonction publique et à la gestion des intérêts locaux ; relèvement de leur niveau de vie et coordination progressive de l'ensemble français dans un système fédéral orienté par le génie propre de la métropole.
Révision du Pacte atlantique qui demande pour répondre aux exigences de la civilisation occidentale, une conception mondiale de la politique, une doctrine sociale, économique et morale.
Dans le domaine économique : établissement d'un plan de cinq ans permettant d'augmenter de 30 % le revenu disponible pour la consommation, de supprimer le déficit injustifié de 1.000 milliards et de réduire de 25 % le pourcentage du revenu national prélevé par la fiscalité . — Réorganisation de la Sécurité sociale.
Politique d'expansion agricole permettant l'écoulement de la production des marchés extérieurs grâce à la normalisation des produits et à l'amélioration des prix de revient.

Classes moyennes : Nous faisons nôtres les objectifs définis par le Comité national de liaison et d'action des classes moyennes, notamment sur les points suivants :

a) nécessité d'instaurer une fiscalité équitable, simplifiée et humanisée ;
b) urgence de réaliser un système social ordonné, cohérent, équitable et humain ;
c) maintien des strutures commerciales traditionnelles libres en combattant le para-commercialisme étatique ou capitaliste.

Pour les commerçants, exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires, suppression de la patente, assimilation au point de vue fiscal du revenu du commerçant et de l'artisan à un salaire.
La survie de l'artisanat doit être assurée par l'octroi de crédits permettant la réadaptation imposée par la technique moderne de production et par l'allégement des

charges sociales qui, frappant uniquement la main-d'œuvre obèrent les prix de revient artisanaux.

Les cadres doivent être protégés contre le nivellement.

Les caractères spécifiques des professions libérales doivent être sauvegardés par le maintien de leur indépendance.

Les préjudices causés aux petits rentiers doivent être réparés par la revalorisation des rentes viagères sur l'Etat, des assurances capitalisations et par la pratique d'une politique rationnelle des loyers.

Dans le domaine social : donner la possibilité aux travailleurs de participer équitablement aux résultats de l'entreprise, ajuster les revenus salariés aux progrès de la production, garantir les travailleurs contre les risques de chômage, supprimer progressivement les zones de salaires.

Faire une véritable politique de la jeunesse en créant un Centre national de la jeunesse qui devrait donner aux jeunes Français, sans distinction de classe, des possibilités réelles d'accès à la culture, leur offrir des chances égales devant la vie en leur ouvrant des débouchés dans les secteurs en expansion de l'économie et de l'Union française par des bourses de voyage, des prêts d'installation et de logement (notamment pour les jeunes ménages).

Anciens combattants : Nous faisons nôtres les vœux contenus dans la motion générale de l'U.F.A.C. du 2 octobre 1955.

Logement : réaliser un programme annuel de 250.000 logements avec accroissement de logements en location, former des ouvriers spécialisés, allonger la durée des prêts du Crédit foncier et abaisser le taux d'intérêt.

Nous vous disons :

Jugez les hommes qui se présentent à vous sur leurs actes ou sur leur vie. C'est la seule formule qui ne soit pas trompeuse.

NOUS VOULONS...

Sauvegarder la Communauté française.

Bâtir l'Europe, non pas l'Europe allemande mais une Europe véritable dans laquelle l'Union française aurait sa place.

Promouvoir une large réforme sociale associant les travailleurs à l'expansion économique, seule arme valable contre le communisme.

Offrir enfin à notre jeunesse si oubliée et qui est pourtant notre meilleure chance, des raisons de travailler et d'espérer.

Nous voulons redonner à la France un visage digne d'elle.

Le temps est révolu des décisions à courte vue, des improvisations et des fières décisions suivies des pires abandons !

Vous tous qui refusez de vous laisser aller au désespoir, qui croyez encore à la France,

Vous voterez Républicains sociaux !

EDMOND BRICOUT	LOUIS ROY	JEAN MERLIN
PAUL COCHET	JEAN MARTINOT	JEAN RISBOURG

Électeurs : Attention ! Ainsi que l'écrit M. Deguise, sénateur M.R.P., dans *L'Aisne nouvelle* du 17 décembre, seul l'apparentement que nous avons conclu avec la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste peut permettre d'obtenir deux sièges, donc d'empêcher le Parti communiste d'avoir un troisième député. C'est pourquoi, négligeant les listes de division, vous voterez utile, le 2 janvier. Vous voterez républicains sociaux !

Vu :

Les candidats.

Liste d'Action civique et de progrès social

présenté par

le Centre national des républicains sociaux.

Liste apparentée avec la Liste du Parti républicain radical et radical socialiste.

EDMOND BRICOUT

Né le 8 octobre 1904, à Walincourt (Nord).
Vice-Président du Conseil général. — Maire de Gouy.
Agriculteur.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre 1939-1945 avec palme.
Rosette de la Résistance. — Chevalier de l'Ordre de Léopold III. — Croix de guerre belge avec palme.
British Military Cross.

Dr LOUIS ROY

Né le 29 avril 1898 à Villiers-sur-Tholon (Yonne).
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Président du Conseil général. — Maire de Soissons.

JEAN MERLIN

Né le 5 mars 1906, à Hirson (Aisne).
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Agent d'assurances. — Ancien Maire d'Hirson.

PAUL COCHET

Né le 4 décembre 1914 à Rozoy-sur-Serre (Aisne).
Agent d'assurances. — Conseiller municipal de Château-Thierry. — Ancien P. G., évadé.

JEAN MARTINOT

Né le 18 juin 1910, à Sézanne (Marne).
Commerçant. — Conseiller municipal de Laon. — Père de famille nombreuse.

JEAN RISBOURG

Né le 2 mars 1913, à Pommereuille (Nord).
Agriculteur. — Maire d'Housset. — Président de la Commission d'agriculture du Conseil général.

Fidélité à nos objectifs.

En 1951, avec le Général de Gaulle, auquel notre fidélité reste acquise, nous vous avions dit qu'il fallait par votre vote, condamner le système qui conduit la France à la déchéance, et nous vous avions appelés à accomplir l'effort de redressement national sans lequel le sort du Pays était dangereusement menacé !

Mais les partis et les féodalités avaient dressé contre nous — et contre nous seulement — une loi électorale qui, en faisant élire une Assemblée ingouvernable, a largement contribué à la dégradation du régime.

Et voilà que le Gouvernement, fuyant les responsabilités qui lui incombent, tenant comme sans valeur l'opinion de la majorité des Français et des deux Assemblées, qui réclamment l'institution du scrutin d'arrondissement, a provoqué un retour hâtif devant les électeurs, avec la même loi électorale, qui devait, dans son esprit, assurer le renouvellement presque intégral de la majorité sortante.

QUE DEVIONS-NOUS FAIRE ?

Nous refuser à un apparentement ? Mais alors l'élection d'un troisième député communiste était assurée dans ce département et le P.C., avec 80.000 voix environ,

obtenait trois sièges, alors que trois sièges seulement étaient attribués aux 140.000 électeurs non communistes.

Nous avons estimé, après discussions passionnées et toujours empreintes du désir de faire échec aux hommes de Moscou, que notre devoir nous commandait d'utiliser cette loi afin que, tel un boomerang, elle se retourne contre les apprentis sorciers qui l'avaient si soigneusement mise au point pour nous évincer de la précédente Assemblée, et nous n'avons pas voulu prendre la responsabilité de l'élection du troisième député communiste dans l'Aisne. Nous laissons à d'autres cette charge ! Et nous nous sommes apparentés avec des hommes qui, comme nous, veulent que le Gouvernement ait la possibilité de gouverner et que nous ne continuions pas dans la voie des crises ministérielles semestrielles qui discréditent notre pays à l'étranger.

Nous estimons que le premier rôle de la prochaine Assemblée sera d'adopter une loi électorale instituant un scrutin majoritaire sans lequel il ne pourra se dégager de majorité de gouvernement.

Cela est urgent et nécessaire !

Le bilan de la législature qui vient de s'achever dans le désordre et la confusion, se solde par une série de catastrophes nationales sans précédent :

Désastre Dien-Bien-Phu ;
Situation dramatique en Afrique du Nord ;
Référendum massif contre nous, des Sarrois ;
Enorme déficit budgétaire.
Tels sont les fruits amers d'un système que nous dénonçons depuis dix ans.

N'avions-nous pas raison ?

La preuve est faite ! ! !

Le système est mauvais et ne permet pas de gouverner. Rien de valable ne sera fait tant qu'il ne sera pas changé !

C'est là le but essentiel que nous nous sommes tracés.

Nous en appelons à vous, pour nous y aider ! ! !

Pour le Salut de la France.

Vu :

Les candidats.

Liste d'Union des indépendants et des paysans

présenté par

le Centre national des indépendants et paysans et de l'action républicaine et sociale et par le groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Cette liste est apparentée avec la liste d'Action sociale, familiale et rurale présentée par le Mouvement républicain populaire (M.R.P.) et le Groupement National des républicains démocrates.

Édouard ALLIOT
Indépendant.
Chevalier de la Légion d'Honneur (titre militaire). — Chevalier du mérite agricole (onze décorations).
né à Wassigny le 26 février 1900. — Six enfants.
Exploitant forestier et industriel. — Président de Chambre syndicale.
Est, depuis l'âge de 32 ans, administrateur de la Banque de France.
Issu d'une famille terrienne, ses ascendants occupèrent les fonctions de maire à Wassigny (1848-1875-1922). Y est maire-adjoint.
Premier Vice-Président du Conseil général de l'Aisne. — Président de la commission des finances.
S'intéresse beaucoup aux questions économiques, agricoles et sociales et aux œuvres de jeunesse.

Gilbert DEVÈZE

Indépendant.
34 ans. — Cultivateur. — Maire de Bièvres.
Engagé volontaire 1939-1940. — Officier parachutiste de réserve.
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. — Croix de guerre 1939-1940.
Croix de guerre 1940-1945 avec palme. — Médaille de la Résistance.
Croix du combattant volontaire. — Croix du combattant. — Médaille des F.F.L.
Médaille de Libye. — Médaille d'Italie. — Médaille des internés résistants.
Officier de la Croix de vaillance de l'armée polonaise libre.
Président du Parachute-club de l'Aisne. — Membre du Bureau de la Fédération nationale.
Représentant des anciens combattants aéroportés de la 2e région militaire.

Pierre MARSAUX

Indépendant.
Né à Vic-sur-Aisne, le 19 décembre 1897.
Notaire rural. — Ancien président de la Chambre des notaires.
Ancien Vice-Président du Conseil général de l'Aisne et ancien Président de la Commission des finances.
Maire de Vic-sur-Aisne comme le fut son grand-père dès 1870.
Père de 13 enfants.
Médaille de la Résistance. — Chevalier du mérite social
Vice-président des combattants volontaires du Soisonnais.

Charles BRAZIER

Indépendant.
Né à Crécy-sur-serre le 12 décembre 1919.
Cultivateur à Froidmont-Cohartiile. — Licencié en droit. — 2 enfants.
Conseiller général. — Secrétaire de l'Assemblée départementale.
Conseiller municipal de Crécy-sur-Serre.

Julien MAHOUDEAUX

Indépendant.
Né à Leuze, le 7 juillet 1899.
Officier d'Académie. — Président de la Délégation cantonale du Canton d'Aubenton.
Négociant en bestiaux.
Conseiller général. — Maire de Leuze.

Fernand DROUET

Indépendant A. D. P.
Né à Charly le 19 février 1885.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre. — Chevalier du Mérite social (10 décorations.)
Juge de Paix honoraire.
Négociant en matériaux de construction et quincaillerie (fondé en 1883).
Conseiller général. — Maire de Charly.

Electrices, Electeurs,

Le 2 janvier vous aurez entre vos mains le sort du pays.
La situation est sérieuse.
Vous êtes les juges, les artisans de votre avenir.
Si vous vous trompez, la France ne sera bientôt plus qu'une puissance de second ordre.

LOI ÉLECTORALE.

Elle est inepte et réprouvée du corps électoral, brimé dans son libre choix.
Nous voulons le scrutin d'arrondissement.
Les Ministères naissent, vivent et meurent en l'espace de quelques mois !
Comment gouverner dans de telles conditions ? C'est impossible !
Le spectacle qu'a donné le Parlement est navrant.
C'est cela qu'il faut changer avant toutes choses.

Solution :

— réforme de la Constitution;

— obligation pour l'Assemblée Nationale de se discipliner ou de retourner automatiquement devant le corps électoral.

Seul un Gouvernement durable solutionnera efficacement les problèmes vitaux du pays :

SUR LE PLAN SOCIAL :

— Logement et reconstruction;

— Aménagements ruraux et urbains (adductions d'eau, voies de communications, moyens de transports pour tant de communes déshéritées).

— Garantie aux personnes âgées d'une vie plus décente par une retraite substantielle mieux adaptée;

— Assurance donnée aux jeunes d'un avenir en rapport avec leurs efforts et leurs mérites;

— Zones de salaires (voir prochaine circulaire);

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ET FINANCIER :

— Stabilité monétaire et équilibre budgétaire, conditions nécessaires de la stabilité des prix;

— Simplification du régime fiscal qui écrase la petite production et l'artisanat;

— Politique agricole cohérente par l'organisation des divers marchés et le soutien de la production;

SUR LE PLAN DE LA POLITIQUE GÉNÉRALE :

— Maintien de la position de la France dans le monde et du rang auquel elle a droit dans le cadre de l'Europe.

— Normalisation de la situation en Afrique du Nord et dans l'Union française en accord avec les populations.

Vu :
Les candidats.

EDOUARD ALLIOT	CHARLES BRAZIER
GILBERT DEVÈZE	JULIEN MAHOUDEAUX
PIERRE MARSAUX	FERNAND DROUET

Liste d'union des Indépendants et Paysans

présentée par

le Centre national des Indépendants et Paysans et de l'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des Indépendants d'Action démocratique et paysanne.

Cette liste est apparentée avec la liste d'Action sociale, familiale et rurale présentée par le Mouvement républicain populaire (M.R.P.) et le Groupement national des républicains démocrates.

Electrices, Electeurs,

Aux élections de 1951, le corps électoral envoya au Parlement une centaine de députés indépendants et paysans. Ils essayèrent, malgré une Chambre écartelée par les partis, de faire prévaloir leur programme. L'expérience hardie de M. Pinay : « plus d'impôts nouveaux », fut déterminante pour la sauvegarde de la monnaie et la relance de l'économie.

Leur souci de justice sociale fut marqué, notamment, par le vote de l'échelle mobile, qui est une garantie pour la classe ouvrière. Il reste à supprimer les zones de salaire en laissant un supplément pour les grands centres (Paris, Marseille, Lyon, etc.) pour couvrir les frais de déplacement. Sur le plan familial, ils firent voter la loi d'exonération des taxes pour les petites et moyennes successions.

Les résultats obtenus eussent été plus importants encore si le Parlement avait travaillé avec ordre, méthode et cohésion. La multiplicité des partis ne le permit pas.

C'est pourquoi les Indépendants de l'Aisne avaient proposé une liste unique des partis nationaux, amorce d'un grand parti que souhaitaient les électeurs mais ils n'ont pu imposer cette solution, évidemmeent hardie. Nous espérons qu'après cette élection, ils seront assez nombreux pour faire prévaloir cette union nécessaire qui, seule, peut aboutir à redresser le pays par des méthodes de travail cohérentes dans un Parlement où se dégagerait une solide majorité.

Tous les programmes, toutes les promesses que peuvent faire les candidats ou les partis, sont conditionnés par la remise en ordre du régime parlementaire. Rien de sérieux ne sera réalisé sans cette condition préalable. Si les chefs de partis l'oublient pour la plupart, les électeurs le comprennent bien.

Notre programme est simple et clair : Réforme immédiate de la Constitution, avec retour automatique devant l'électeur après deux crises ministérielles en moins de deux ans. Vote du scrutin d'arrondissement.

Dégager l'Etat de toutes les besognes accessoires dont il s'est chargé au temps du dirigisme et qui ne sont pas dans ses attributions (que l'Etat fasse moins de choses et qu'il les fasse mieux).

Consolider la prospérité renaissante.

De 1952 à ce jour, le coût de la vie est resté stable et les salaires ont augmenté de 22 % grâce à un effort technique de production. Cet effort doit être étendu, par une aide puissante, aux petites et moyennes exploitations agricoles, artisanales, industrielles et commerciales menacées de disparition par manque de crédits : car la France ne serait plus la France si toutes ces petites entreprises à caractère familial disparaissaient et ce sont elles, actuellement, qui souffrent le plus durement et le plus injustement de charges qui pèsent sur elles.

Nous contrerons tout projet de loi tendant à la limitation du nombre des petites exploitations ou petits commerces.

Les débouchés pour une production accrue ne manquent pas. La classe ouvrière, mal partagée en matière de logement, d'équipement familial, parfois d'alimentation, peut absorber un gros supplément de production. Il en est de même pour les personnes âgées, sous-alimentées parce que leurs maigres ressources ne leur permettent pas d'acheter le nécessaire; il faut leur donner les moyens d'une fin d'existence décente. Dans notre Union française, il y a encore des débouchés importants. A l'étranger, un effort peut encore être réalisé. L'Agriculture française, en ce qui la concerne, est en mesure de faire face à cette demande d'accroissement de production; elle est précisément à la recherche des débouchés nécessaires qu'il est juste de lui assurer. Tous les facteurs concourent donc à ces réalisations.

Le programme des indépendants et paysans ne s'embarrasse pas d'utopies idéologiques qui servent de slogan à la politique. Il reste dans la ligne d'un libéralisme constructif laissant une grande part à l'initiative et à l'effort privé, en préservant tous les droits de la personnalité humaine.

Ce plan pratique suppose : une politique de logement déjà amorcée par les Ministres indépendants (plan Courant), la liquidaton définitive et rapide des dommages de guerre, une politique familiale protectrice de la femme, trop souvent oubliée dans notre législation, une politique de la jeunesse, inquiète de son avenir devant le spectacle du désordre de la nation (écoles techniques et enseignement professionnel réaliste organisé partout et surtout dans les centres ruraux où nos jeunes n'ont aucune possibilité de s'élever socialement et de rendre les services qu'on attend d'eux).

L'armée nouvelle doit être une école de civisme en même temps qu'un stage d'éducation physique et de développement intellectuel.

Pour notre Union française, il faut donner le spectacle d'un peuple uni, se respectant lui-même et faisant converger toutes ses conceptions philosophiques et religieuses vers le bien commun. Continuer et accélérer l'œuvre de leur émancipation dans la justice raciale et la justice sociale pour aboutir à un accord sincère avec les populations sur le plan des relations économiques et culturelles.

En face de l'Union soviétique, pour qui le communisme est un moyen d'expansion par l'affaiblissement des nations où il se manifeste le plus, les indépendants et paysans seront fermes sans provocation. La paix est leur objectif ultime.

En face des Nations-Unies, les indépendants et paysans auront le souci de la dignité nationale. L'attitude d'Antoine Pinay devant une ingérance inadmissible à l'égard des affaires algériennes, a été une victoire comme fut une victoire sa décision énergique « Plus d'impôts nouveaux ! »

Voila ce que défendront au Parlement les Indépendants et Paysans.

Bonne année pour vous tous.

Meilleures années pour la France !

Vu :

Les candidats :

EDOUARD ALLIOT — CHARLES BRAZIER

GILBERT DEWÈZE — JULIEN MAHOUDEAUX

PIERRE MARSAUX — FERNAND DROUET

ALLIER

5 DÉPUTÉS

Liste du Parti communiste français......	M. Roger Ginsburger dit « Pierre Villon » (C.).
Liste de coalition républicaine présentée par le Centre national des indépendants, paysans, A.R.S., le Mouvement républicain populaire et la Fédération paysanne..........	M. Pierre Coulon (I.P.A.S.).
Liste présentée par le Parti socialiste S.F.I.O..................................	M. Gilles Gozard (S.).
Liste d'union et de fraternité française présentée par Pierre Poujade...............	M. Jean Parrot (U.F.F.).
Liste du Parti communiste français......	M. Henri Védrines (C.).

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises.

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges, ce qui a permis une politique de réaction dans tous les domaines.

Pour imposer un changement de politque, il n'est d'autre solution que de gouverner avec l'appui de la classe ouvrière et de toutes les forces nationales et démocratiques unies.

C'est pourquoi, le système électoral des apparentements ayant été maintenu malgré nous pour les élections du 2 janvier, nous avons proposé au Parti socialiste de retourner les apparentements contre la réaction.

Dans l'Allier, nous pouvions ensemble, socialistes et communistes, avec 57 % des voix au moins, enlever tous les sièges à la réaction anti-laïque et anti-ouvrière, colonialiste et belliciste.

Le Parti socialiste a refusé cette proposition. Ses dirigeants nationaux actuels, malgré une forte opposition, ont préféré l'apparentement avec des gaullistes anti-laïques et ultra-colonialistes. Ceux de l'Allier, en refusant l'apparentement socialiste-communiste, ont accepté de perdre un siège et d'en faire cadeau à la réaction.

Cependant, soucieux de l'intérêt de tous les travailleurs, socialistes compris, pour assurer l'abrogation des lois anti-laïques, le progrès social, la détente internationale, la fin des opérations en Afrique du Nord, la libération immédiate des maintenus et le retour des jeunes soldats du contingent en France, nous avons à nouveau, sans nous laisser décourager par les insultes de Guy Mollet et du *Centre-Matin,* proposé à la Fédération socialiste, la constitution d'une liste commune qui aurait été élue en entier et donné à chacun de nos partis un nombre de sièges proportionnel à notre influence réciproque.

Cette nouvelle offre, en vue de battre la réaction, n'a pas non plus été acceptée par les dirigeants socialistes de l'Allier.

Pour assurer la victoire d'une politique et d'une majorité de gauche, impossible sans les communistes, les électeurs socialistes et républicains devront donc voter pour les candidats du Parti communiste qui est l'élément déterminant d'une nouvelle union des gauches.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est toujours prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente, il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à 3 semaines.

— Égalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre

les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles ; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation : amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques ; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français, pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français.

1° Pierre VILLON

Architecte. — Député sortant. — Membre du Comité central du Parti communiste français.
Chevalier de la Légion d'Honneur.

2° Henri VÉDRINES

Electricien. — Député sortant

3° Georges MERCIER

Cultivateur à Saint-Bonnet-de-Four.

4° Mme Simone PIERRE

Mécanographe à Dunlop. — Conseillère municipale de Désertines.

5° Jean DUGUET

Chaudronnier. — Conseiller municipal de Moulins.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Electrices, Electeurs,

Le 2 janvier chassez du pouvoir :

Les partis de la guerre en Afrique du nord !

Les Coulon et les Nigay qui ont toujours voté pour la guerre en Algérie ou au Maroc, après avoir soutenu pendant huit ans la sale guerre du Viet-Nam. Les apparentés, Radicaux, Indépendants et M.R.P., principaux responsables de ces guerres colonialistes; leurs amis d'hier et de demain, les R.P.F. de la liste Berthon, amis de Chaban-Delmas et de Soustelle, le Gouverneur de l'Algérie. Les hommes de M. Poujade, qui, dans les trois discours qu'il a prononcés à Moulins, Vichy et Montluçon, s'est déclaré pour le soutien de la même politique colonialiste.

Les partis de la réaction sociale !

Tous, de Nigay à Coulon, Radicaux, M.R.P., se sont montrés pendant cinq ans les défenseurs des intérêts des trusts milliardaires, au service desquels ils ont mis leurs policiers, leurs C.R.S., ruiné les petits paysans au profit des gros agrariens, en même temps qu'ils refusaient toutes les revendications des travailleurs, tous les crédits utiles au pays, écoles, logements, etc.

Les partis de la réaction cléricale !

Dans les apparentés de 1951 et ceux de 1956, la chaîne va de Nigay à Coulon en passant par le M.R.P. Ainsi se retrouvent les mêmes hommes qui ont soutenu depuis cinq ans toutes les offensives de la réaction cléricale. Non content d'avoir voté à la Chambre les crédits aux écoles confessionnelles, M. Coulon en a fait voter d'autres par la ville de Vichy.

Les hommes de Poujade se gardent bien de prendre position, car ils sont aussi presque tous des partisans de la réaction cléricale.

Barrez la route au fascisme !

En profitant du mécontentement provoqué par la politique de la réaction, de la droite, Poujade voudrait vous entraîner vers le sabotage des institutions républicaines;

vers un nouveau fascisme qui servirait encore mieux, contre le peuple, les intérêts de la grande bourgeoisie.

Cette politique aventureuse sera battue le 2 janvier comme le fut autrefois celle des Croix de feu et de Dorgères.

VOTEZ POUR UN NOUVEAU FRONT POPULAIRE !

Seule l'union de toutes les gauches sans exclusive, peut mettre un terme à la malfaisance de la réaction. L'alliance de la classe ouvrière, avec les paysans travailleurs, les classes moyennes des villes, peut, comme en 1936 et à la Libération, sortir le pays de cette politique de guerre, de misère et d'obscurantisme.

Seul un nouveau Front populaire peut réaliser :

— L'arrêt de la guerre en Afrique du Nord et le retour immédiat des jeunes du contingent, la libération des disponibles. La réalisation d'une véritable Union française.

— Une politique de paix et de désarmement.

— En faisant payer les riches, et en réduisant les dépenses militaires, un nouveau Front populaire trouverait les ressources pour financer les revendications des travailleurs et les travaux utiles au pays (eau, chemins, écoles, logements, etc.).

— Seul, il pourrait assurer l'avenir de la jeunesse, en lui ouvrant des perspectives de progrès social et de paix.

— Un nouveau Front populaire défendrait les libertés démocratiques contre les factieux, il abrogerait les lois anti-laïques et défendrait avec vigueur la laïcité de l'école et de l'Etat.

Votez le 2 janvier, pour l'union de tous les républicains !

Pour l'unité des socialistes et des communistes !

En condamnant, par votre vote, les adversaires de l'unité Guy Mollet et Gilles Gozard, vous aiderez au sein même du parti socialiste à la victoire du courant en faveur de l'unité. Vous rendrez inévitable et prochain le triomphe d'un nouveau Front populaire.

Votez utile le 2 janvier !

Travailleurs socialistes, laïcs, républicains, après le refus que les dirigeants socialistes ont opposé à nos propositions d'unité, vous n'avez plus qu'un seul moyen d'arracher un siège à la réaction, donc de ne pas perdre votre vote, c'est de faire élire le troisième candidat de la liste communiste, en votant pour toute la liste, sans panachage ni rature.

Voter pour la liste du Parti communiste français le 2 janvier,
C'est voter pour le pain, la liberté, la laïcité et la paix,
C'est voter pour un nouveau Front populaire !

La fédération de l'Allier du Parti communiste français.

La fédération de l'Allier du Parti communiste français vous présente ses candidats :

GINSBURGER ROGER, dit PIERRE VILLON

Député sortant. — Architecte. — Membre du Comité central du Parti communiste français. Chevalier de la Légion d'honneur. — Né le 27 août 1901, à Soultz (Alsace).

Il fut l'un des fondateurs du Conseil national de la Résistance, dont il a été vice-président.

Député de l'Allier depuis 1945, il a constamment porté ses efforts pour la défense des couches laborieuses de notre département. Membre de la Commission de la défense nationale, il a mené le combat pour la réduction des crédits militaires, pour la libé-

ration des rappelés, pour la réduction du temps de service et pour que l'armée française soit une armée de défense nationale.

Henri VEDRINES

Député sortant. — Electricien. — Ancien prisonnier de guerre. — Né le 19 novembre 1911.
Député de l'Allier depuis 1945. — Membre de la Commission de la production industrielle.

Il a lutté avec force pour la défense des industries de notre département, pour l'obtention du pécule aux prisonniers de guerre, pour la défense des fermiers et métayers, pour la défense du statut des ouvriers du gaz et de l'électricité, des petits commerçants et artisans.

Les travailleurs de l'Allier l'ont toujours trouvé à leurs côtés pour défendre leurs revendications, leur gagne-pain, leur droit à un salaire décent.

Georges MERCIER

Cultivateur à Saint-Bonnet-de-Four. — Né le 1er juillet 1925 à Blomard.
Secrétaire de la Section communiste de Montmarault. — Militant de la Résistance.

Lutte activement pour l'application du statut du fermage et métayage;

— pour des assurances sociales et des allocations familiales dont les fonds seront fournis par des taxes sur les gros revenus;

— pour la création de nouveaux débouchés pour le relèvement du pouvoir d'achat de tous les travailleurs;

— pour l'application du mot d'ordre : La terre à ceux qui la travaillent.

Simone PIERRE

Employée aux usines Dunlop. — Conseillère municipale de Désertines.
Née le 10 novembre 1921, à Montvicq. — Mariée, 1 enfant.

Dans son entreprise, son action lui vaut d'être élue déléguée du personnel.

Dans sa commune, elle s'efforce, dans la mesure où le Gouvernement le permet à un Conseil municipal, d'améliorer le sort des travailleurs et travailleuses, ainsi que de leurs enfants.

Jean DUGUET

Conseiller municipal de Moulins. — Chaudronnier.
Né le 22 avril 1908, à La Chapelle-aux-Chasses.

Militant ouvrier, il lutte avec force pour de meilleures conditions de vie des travailleurs.

Administrateur de la Caisse d'allocations familiales depuis 1947.

Vu :

Les candidats.

Liste de Coalition républicaine

présentée par

le Centre national des Indépendants, la Fédération paysanne et le Mouvement républicain populaire.

Electrices, Electeurs,

Le 2 janvier, vous êtes appelés à donner à la France une Assemblée Nationale où puisse se former une majorité dépourvue de préjugés doctrinaires, soucieuse seulement du salut du pays et qui sache soutenir un Gouvernement stable et réaliste.

Les candidats de la liste de coalition républicaine condamnent toute manifestation de sectarisme et pratiquent en pleine indépendance le plus large esprit social.

Dans un ardent désir d'union, ils ont recherché ce qui les rapproche et non ce qui les divise.

Conscients de leur responsabilité, ils distinguent le souhaitable du possible et fixent les moyens concrets d'une action efficace.

C'est dans ce but, chacun sauvegardant sa personnalité et ses inclinations, qu'un programme minimum commun a été décidé.

Les mandats municipaux et départementaux de certains d'entre eux leur permettent de manifester la preuve de leur compétence, tant sur le plan social que sur le plan des réalisations tangibles et valables.

De par leur formation et leur profession, les candidats de la liste de coalition républicaine ont acquis une expérience leur permettant de traiter en connaissance de cause les points du programme.

Leur passé de citoyen apporte l'assurance de leur attachement à l'idéal républicain et à la grandeur de la France.

Programme d'action.

I. — RESTAURATION DE L'ETAT.

Réforme de la Constitution et des méthodes de travail de l'Assemblée en vue d'assurer l'autorité et la durée du Gouvernement.

Droit et conditions de dissolution accentués.

II. — EDIFICATION DE L'UNION FRANÇAISE.

Aucun abandon. En Afrique du Nord, création d'une communauté franco-musulmane solide. — Association des peuples des territoires d'outre-mer dans une fédération véritable.

III. — CONSTRUCTION DE L'EUROPE.

Edification d'une Europe occidentale unie et indépendante.

Dès maintenant : création d'un pool européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Organisation européenne des transports.

Harmonisation des charges sociales et fiscales.

IV. — PAIX ET SÉCURITÉ.

Fidelité absolue au Pacte Atlantique.

Dans le cadre d'une Europe unie, conversations avec l'Est en vue des plus larges échanges culturels et commerciaux.

V. — EXPANSION ÉCONOMIQUE ET PROGRÈS SOCIAL.

Stabilité monétaire et des prix.

Opposition à toute élévation du taux actuel des impositions.

En urgence : simplification de la fiscalité, pour une répartition équitable des charges, par la taxation au plus près des sources de production.

— Importants crédits de modernisation à taux d'intérêt réduit aux artisans, commerçants et aux entreprises familiales.

— Réforme des organisations para-étatiques.

— Instauration du salaire annuel garanti et intéressement des travailleurs aux efforts de productivité par des accords d'entreprise, complémentairement aux conventions collectives.

— Décentralisation industrielle, aide efficace et rapide aux régions victimes du sous-emploi.

— Accélération du rythme de la construction par l'augmentation des moyens affectés à l'amélioration de l'habitat rural et urbain existant et l'accroissement de la capacité de production du bâtiment.

— Allocation familiale supplémentaire pour les enfants fréquentant l'école et allocation d'études pour les étudiants.

— Sécurité sociale : refonte et parité des différents régimes.

— Révision des retraites et allocations vieillesse par le Fonds national vieillesse récemment créé. Age de la retraite ramené progressivement de 65 à 60 ans.

— Respect des engagements pris à l'égard des anciens combattants et victimes de la guerre.

— Application du statut de la Fonction publique plus spécialement au regard des traitements les plus bas.

— Organisation immédiate d'un programme d'orientation professionnelle et de formation correspondant à cet objectif (900.000 jeunes nés en 1946 devront être à même de trouver un emploi en 1960).

— Politique de constructions scolaires en vue de faire face aux besoins impérieux.

— Service militaire de durée réduite, véritable service civique.

Problèmes agricoles.

— Parité des prestations de sécurité sociale, retraite vieillesse, allocation mère au foyer, avec celles du régime général.

— Aménagement des droits de succession et de mutation en vue de l'amélioration de l'habitat rural.

— Application immédiate de la loi sur l'enseignement professionnel agricole.

— Effort national en vue de la généralisation de l'adduction d'eau.

— Système mixte par l'aide aux installations individuelles.

— Terminaison des travaux d'électrification motrice.

— Caisse mutuelle nationale contre les calamités agricoles.

— Développement de la coopération agricole dans les zones sous-développées.

— Prix du carburant à la parité des prix internationaux.

— Recherche de débouchés stables en Union française et à l'étranger par conclusion d'accords commerciaux (blé, dindes vers la Grande-Bretagne).

— Développement du fonds d'assainissement du marché de la viande pour le porc.

— Suppression des taxes de résorption du blé par une utilisation des excédents en relevant le taux de blutage pour un meilleur prix.

— Création de postes d'attachés agricoles auprès des ambassades.

La liste de coalition républicaine vous présente ses candidats :

COULON Pierre

Maire de Vichy, député sortant.

Né le 28 juin 1913 à Paris, aîné d'une famille de six enfants, lui-même père de six enfants.

Ancien combattant, Croix de guerre 1939-1945.

Jeune industriel, il dirige une société de famille, la société bourbonnaise, à Cusset, où il sut gagner la confiance de son personnel.

Conseiller municipal en 1947, sur la liste de M. Léger, il est, à la mort de ce dernier, nommé maire de Vichy.

En 1951, il est élu député à l'Assemblée Nationale. En 1953, une élection brillante le confirmait dans son poste de maire de Vichy.

Membre du Conseil supérieur du thermalisme, secrétaire de la Commission des transports et des moyens de communication à l'Assemblée Nationale, président de l'Association nationale des maires des stations thermales, il a démontré, dans ses diverses activités, ses qualités certaines d'organisateur et surtout de réalisateur.

Il s'est consacré à des projets importants de ce département, tels que la création de l'aéroport de Vichy-Charmeil et l'aménagement du réseau routier. Il obtient, en matière de logements et de constructions scolaires, des résultats positifs. Il est en outre le créateur d'un foyer des vieux remarquablement aménagé.

Sportif convaincu, il pratiqua de longues années à Cusset et Vichy. Il prit en mains le R.C. Vichy football dans des moments difficiles et en fit le porte-drapeau du football auvergnat.

MACHELON Yves.

Né le 4 septembre 1914 à Gannat.
Docteur en Droit. — Licencié es Lettres.

Il est issu d'une famille bourbonnaise connue et estimée dans l'arrondissement de Gannat, où il a de très nombreuses attaches paysannes, notamment dans les cantons d'Ebreuil, Chantelle, Escurolles.

Président du S.I. de Gannat.

Avocat à la Cour d'appel de Riom depuis 1937, il a plaidé devant tous les tribunaux de notre département et s'est fait remarquer par son talent.

Mobilisé en 1939, prisonnier en 1940, il s'évade et entre dans la Résistance. Membre du Lord Denys et du Mouvement républicain de libération, il échappe de peu à la déportation.

En août 1944, le Comité de libération de l'Allier le nomme maire de Gannat; il sut imposer le calme et le respect de la liberté individuelle. Invité à se présenter en avril 1945, il s'y refuse, malgré les sollicitations dont il est l'objet.

Il devient un des premiers membres du M.R.P. dans l'Allier et est actuellement le vice-président de la Fédération départementale.

Troisième sur la liste de Yves Helleu en juin 1946, Yves Machelon s'est, depuis, toujours refusé à solliciter des mandats.

Il estime aujourd'hui que son devoir est d'apporter son concours, à une heure où la situation du pays l'exige.

MARIDET Paul

Docteur en Médecine, originaire de Saint-Germain-des-Fossés, est installé à Yzeure depuis 25 ans. Ses connaissances professionnelles, son activité désintéressée lui valent la confiance de ses concitoyens et de ses confrères.

Elu au Conseil municipal d'Yzeure en 1947, il devient premier adjoint. Au décès de M. Claude Dussourd, il est élu maire et quelques semaines plus tard conseiller général du canton de Moulins-Est.

D'origine terrienne, le docteur Maridet a su comprendre tous les problèmes posés par nos communes bourbonnaises où le rural se mêle au citadin.

Secrétaire général du Syndicat des médecins, membre du Conseil de l'ordre, du Comité départemental médical, du Conseil départemental d'hygiène, du Conseil d'administration des H.L.M. de Moulins, il est également Président du Comité consultatif de la transfusion sanguine, du Comité de surveillance de l'asile phsychiatrique et médecin du lycée et de la pouponnière de Moulins.

DUPOUX Pierre

Né en 1907 à Yzeure, est un véritable paysan. Ingénieur agronome — sorti de Grignon en 1927 — il fait valoir lui-même une propriété à « Margeat », commune de Franchesse.

Ayant le bon sens des paysans de chez nous, sachant tirer le meilleur parti de la terre et exécuter tout ce qu'il peut commander, il a des mains qui prouvent que son titre de paysan n'est pas usurpé.

Son succès, sa réussite, dus à sa ténacité, lui ont valu d'être promu Chevalier du mérite agricole, nommé vice-président de la caisse de Moulins du crédit agricole, Suppléant du juge de paix de Bourbon-l'Archambault et expert agricole.

Modeste, il ne doit son succès qu'à lui-même. Ses terres se prêtent tant à l'élevage qu'à la polyculture, et tous les problèmes agricoles l'intéressent.

Il a toujours œuvré pour que les aspirations paysannes soient comprises et que les paysans aient la place qui leur revient dans la Nation.

BOUCHARDON Henri

Né le 11 mai 1915, à Reignac-sur-Indre.

Il était encore écolier lorsque sa famille vint habiter l'Allier, le père étant ouvrier aux usines Dunlop.

Entré à la Maison Villatte, de Montluçon, au poste le plus bas, c'est par son travail personnel et sa volonté de s'élever qu'il gravit tous les échelons de cette entreprise, dont il devient le gérant.

Il quitte la Maison Villatte, passée en d'autres mains, et prend alors la succession de M. Cajat, Auto-Ecole, dans la même ville.

Très rapidement, et par son travail acharné, il donne à son entreprise un essor remarquable.

Travailleur indépendant, marié, père de deux enfants, il est le digne représentant de la classe laborieuse.

***

Nous pensons que ce programme correspond à vos légitimes aspirations.

En votant pour nous, vous voterez utilement.

Ne perdez pas vos voix sur des listes isolées qui aboutissent, sans espoir de résultat, à une division destructrice au profit des partis marxistes.

Tout électeur qui, par doctrine, ne vote ni communiste ni S.F.I.O. doit voter « Coalition républicaine »

Cette liste est apparentée avec la Liste républicaine radicale-socialiste présentée par le Parti républicain et radical-socialiste ayant également l'investiture du R.G.R.

Vu :

Les candidats.

Pierre COULON — Yves MACHELON

Paul MARIDET — Pierre DUPOUX

Henri BOUCHARDON

Liste de Coalition républicaine

présentée par

le Centre national des Indépendants, Paysans, A. R. S., le Mouvement républicain populaire et la Fédération paysanne.

Electrices, Electeurs,

Les candidats de la liste de coalition républicaine que nous présentons à vos suffrages ne sont pas nés d'un accès de fièvre fiscale et encore moins d'une idéologie nourrie d'abstractions.

Ces hommes se disent et se veulent réalistes dans leurs actes, sociaux dans leur comportement, français dans leur dignité. Ils ne vous promettent pas le paradis terrestre, mais ce qu'ils vous proposent est l'expression sincère de leur pensée et surtout de ce qu'ils croient humainement possible de faire.

Chacun d'eux a sa propre activité ; ensemble, ils représentent les principaux secteurs de l'économie : industrie, professions libérales, agriculture, commerce. Ce sont, au surplus, des candidats qui ont donné des preuves de leurs références techniques et morales, que l'expérience a mûris, qui s'inspirent de la conception spiritualiste de l'homme, de la famille et de la société, pour se fixer une ligne de conduite conforme au bien public.

Nos candidats sont dynamiques, par définition et par tempérament. Ils reconnaissent la nécessité d'une évolution et s'élèvent contre l'usage spécieux que font de l'immobilisme leurs adversaires. Les statiques, les profiteurs de toute appartenance, les adeptes du « pourvu que ça dure » ne sont pas précisément dans notre camp; s'ils mettaient bas leur masque, on s'apercevrait qu'ils pullulent dans les rangs de ceux qui nous attaquent.

Nous combattons les zélateurs des régimes de force, car des souvenirs trop récents et des exemples d'actualité nous instruisent sur la brutalité, l'inhumanité, la soif d'impérialisme de tels régimes.

Nous sommes contre les éléments subversifs où qu'ils se situent et d'où qu'ils proviennent, mais nous sommes pour une réforme profonde et autoritaire des institutions et des mœurs.

Une politique de division ne sera jamais le fait de nos candidats. Bien au contraire, ils savent qu'en ces heures critiques, c'est une majorité de large union dont la France a besoin. Que comptent, en effet, quelques sacrifices doctrinaires en face des objectifs majeurs que représentent : l'indépendance nationale, le statut de l'Union française, l'organisation de l'Europe, les rapports Est-Ouest.

C'est pour cela que nous sommes hostiles à toute entreprise visant à la constitution d'un Front quelconque: populaire, républicain ou national, car ce seul mot de front implique l'idée de combat, de sectarisme, de haine.

Certes, en marge de ces buts, les autres problèmes gardent leur urgence, mais combien leur solution sera facilitée le jour où une paix véritable régnera dans le monde, où la France s'enorgueillira d'une économie prospère, où elle se présentera sur l'échiquier mondial en mandataire d'une population de cent millions d'âmes, étroitement associées dans une fédération liant la France à ses territoires d'outre-mer.

Le programme qui est exposé par ailleurs n'a pas l'ambition d'entrer dans les détails. C'est un cadre, plus qu'un plan d'exécution. Il est néanmoins suffisamment précis pour que s'en dégage sans ambiguïté la ligne politique de notre formation électorale.

Il convient de souligner que M. Pierre Coulon, député sortant, a su tenir les engagements qu'il avait pris dans son programme de 1951, et c'est là le meilleur garant de sa fidélité à la ligne politique qu'il vient de tracer, en accord avec ses colistiers.

A nos candidats, vous apporterez vos suffrages en masse, le 2 janvier ; seul compte l'essentiel, c'est tout simplement la France.

PIERRE COULON

Indépendants A. R. S.
Industriel. — Maire de Vichy. — Député sortant. — Croix de guerre 1939-1945.
Président de l'Association des maires des stations thermales.
Membre du Comité supérieur du thermalisme.
Secrétaire de la Commission parlementaire des moyens de communications.
Président du R. C. Vichy Football.

YVES MACHELON

M. R. P.
Avocat à la Cour. — Docteur en droit. — Licencié ès lettres.
Domicilié à Gannat. — Vice-président de la Fédération M. R. P. de l'Allier.
Ancien maire de Gannat. — Président du S. I. de Gannat.

PAUL MARIDET

Républicain d'Union fédération paysanne.
Docteur en médecine. — Maire d'Yzeure. — Conseiller général de Moulins-Est.

PIERRE DUPOUX

Fédération paysanne.
Ingénieur agricole. — Agriculteur. — Exploitant à Margeat (commune de Tranchesse).
Membre de la Caisse agricole de Bourbon-l'Archambault.

HENRI BOUCHARDON

Travailleur indépendant.
Avenue J.-Guesde, à Montluçon. — Auto-école.

Liste apparentée avec la liste républicaine radicale-socialiste, présentée par le parti républicain radical et radical socialiste, ayant également l'investiture R. G. R.

Liste présentée par le Parti socialiste S. F. I. O.

GILLES GOZARD

Croix de guerre 1940-1945. — Commandeur de l'Ordre de l'économie nationale.
Avocat à la Cour. — Député sortant.
Président de la Caisse autonome d'amortissement. — Membre du Conseil supérieur du tourisme.

Elu député de l'Allier pour la première fois en novembre 1946 et réélu en juin 1951, Gilles Gozard est bien connu de toutes nos populations bourbonnaises qui ont pu prendre contact avec lui au cours des permanences que, seul de tous les députés de notre département, il a tenues régulièrement dans tous les chefs-lieux de cantons.

Né à Moulins le 24 avril 1910, d'une famille paysanne bourbonnaise.

Après ses études au lycée de Moulins, il obtient successivement le diplôme de l'école des hautes études commerciales, le titre de docteur en droit et plusieurs certificats d'études supérieures de lettres.

Pilote aviateur de réserve, il combat au cours de la guerre 1939-1940, dans une formation d'aviation et obtient la Croix de guerre.

Avocat à la Cour d'appel de Paris, il est en outre professeur à l'école des hautes études commerciales.

Comme membre de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale où il n'a cessé de séger depuis qu'il est député de l'Allier et rapporteur du Budget des Affaires économiques, Gilles Gozard n'a cessé d'intervenir dans toutes les grandes discussions économiques et financières, étant fréquemment le porte-parole du groupe socialiste.

Il a préconisé une réorganisation profonde du Ministère des Affaires économiques qui ferait de ce Ministère le grand Ministère de notre Commerce extérieur.

Membre du Conseil supérieur du tourisme dès la création de cet organisme après avoir été membre du Conseil d'administration du centre national du tourisme, et désigné à nouveau pour y siéger l'an dernier, Gilles Gozard n'a cessé de faire ressortir l'importance du tourisme et celle des ressources qu'il peut procurer à notre pays et a demandé que soient prises toutes les mesures propres à favoriser son développement, n'oubliant pas ce que le tourisme et le thermalisme procurent au département de l'Allier.

Il siège dans de nombreuses sous-commissions de la Commission des finances et a été appelé dès la première législature à élaborer un projet de réforme fiscale qui n'a malheureusement pas été voté car il eut permis de libérer les petits commerçants et les artisans des tracasseries fiscales et administratives.

Les propositions de lois qu'il a déposées sont nombreuses. Elles ont trait aussi bien à l'amélioration du sort des travailleurs urbains et ruraux qu'à la fiscalité ou à des questions plus particulières.

Enfin, vivement ému par le sort des « rappelés » et par celui de leur famille, il a dès le rappel par le Gouvernement Edgar Faure, des jeunes disponibles, interpellé le Gouvernement pour lui demander de suivre une politique de détente qui soit conforme aux intérêts de la nation et qui permette de renvoyer les disponibles dans leurs foyers.

L'activité de Gilles Gozard sur le plan départemental est aussi vaste et il a contribué efficacement à améliorer le sort de nos compatriotes.

Dans le domaine agricole, il a suivi et suit toujours de très près l'action des syndicats intercommunaux constitués pour la distribution de l'eau potable. Il estime en effet que notre agriculture ne pourra se développer de façon satisfaisante que lorsque les conditions de vie des producteurs agricoles et des salariés se seront améliorées et que ceux-ci pourront comme les citadins, bénéficier dans leur habitat des derniers progrès de la technique.

Aussi est-il vigoureusement intervenu auprès du Ministre de l'Agriculture et des organismes prêteurs pour que les crédits nécessaires soient dégagés et l'efficacité de ses démarches est bien connue des présidents de syndicats.

Aucune des questions diverses qui lui ont été soumises, tels que l'approvisionnement en engrais, le remembrement, le payement des primes d'arrachage des ceps et des ristournes pour l'achat de matériel agricole, l'exportation des dindes en Grande-Bretagne, l'aménagement de la Montagne Bourbonnaise, le déclassement du canal du Berry, la réglementation sur la chasse, la baisse des prix agricoles à la production, et particulièrement celle des porcs qui l'a amené à protester contre les importations abusives de denrées agricoles, la délimitation de la zone d'insémination artificielle de la race charolaise ne l'ont pas laissé indifférent et il a toujours veillé à ce que les droits des agriculteurs soient reconnus.

Dans le domaine industriel, les salariés ont eu en lui un appui des plus sûrs et il a constamment appuyé et aidé les revendications syndicales et les petites entreprises en butte aux difficultés qu'une conjoncture sévère rend aiguës ont trouvé en lui un défenseur clairvoyant.

Fervent défenseur de l'école laïque, Gilles Gozard a constamment appuyé les revendications de celles-ci par ses votes à l'Assemblée.

Faut-il ajouter qu'à côté de cette activité, comme Président de la Caisse autonome d'amortissement, poste auquel il a succédé à Emile Laurent, qui avait eu lui-même Albert Lebrun comme prédécesseur avant que celui-ci n'accède à la présidence de la République, Gilles Gozard contrôle le Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes et l'amortissement des dettes de la Caisse autonome d'amortissement et de l'Etat.

Il est, en outre, membre de la Commission d'instruction de la Haute cour de justice.

GEORGES ROUGERON

Médaillé de la Résistance.
Ancien ouvrier peintre. — Maire de Commentry.
Président du Conseil général.

Né le 6 janvier 1911, à Saint-Germain-des-Fossés, où son père exerçait la profession d'artisan plâtrier-peintre.

Après sa sortie de l'école primaire, entra en apprentissage et exerça la profession de peintre en bâtiment.

En 1934, Marx Dormoy, alors député-maire de Montluçon le prit à son secrétariat particulier et il demeura jusqu'à l'arrestation de celui-ci, l'un des plus proches collaborateurs de l'homme d'Etat socialiste qui le forma aux affaires publiques.

Egalement rédacteur à la mairie de Montluçon, il était révoqué le 1er décembre 1940.

Arrêté le 1er octobre 1942, il était interné au camp de Saint-Paul-d'Eyjaux, jusqu'au 30 novembre 1943 qui vit sa libération de l'hôpital-prison de Limoges, où il avait été transféré au cours d'une grave maladie.

Secrétaire du C.D.L., puis élu Conseiller général du canton de Commentry, en 1945, il devenait alors Président du Conseil général de l'Allier. Il est secrétaire général de l'Association nationale des présidents de conseils généraux.

En 1947, Georges Rougeron était le premier élu au Conseil municipal de Commentry et recevait le mandat de maire qui rendait au socialisme, la plus ancienne municipalité socialiste du monde.

Sur le plan général également, il est membre du Conseil national des services publics, du Comité national du tourisme, de la commission supérieure des archives de France.

Esprit clair et travailleur, Georges Rougeron, est le type de l'enfant du peuple qui doit son élévation à son seul effort, et sait demeurer inébranlablement fidèle à ses origines.

François MINARD

Chevalier de la Légion d'Honneur.
Cultivateur. — Maire de Monétay-sur-Loire.
Conseiller général. — Vice-président de la Société coopérative d'études et de constructions rurales du département de l'Allier.

Né le 5 mai 1902 à Pierrefitte-sur-Loire, maire de Monétay-sur-Loire depuis 1935, Conseiller d'arrondissement depuis 1936, révoqué de ses deux fonctions en juin 1941 en raison de son attitude patriotique, réintégré à la Libération, Conseiller général depuis 1945, François Minard, authentique cultivateur s'est constamment vu renouveler la confiance de ses concitoyens pour les divers mandats qu'ils lui ont été confiés.

Comme maire il n'a cessé de gérer sa commune avec une particulière efficacité.

Au Conseil général de l'Allier, dont il est secrétaire, il siège à de nombreuses commissions, particulièrement importantes : travaux publics, agriculture, transports et transmissions. Il est membre du conseil d'administration de l'Office des anciens combattants et victimes de la guerre, membre du comité technique des transports.

Cultivateur exploitant, il connaît parfaitement les besoins des travailleurs ruraux dont il fait partie, comme en témoignent ses interventions toujours utiles au sein du Conseil général. Il s'est particulièrement attaché à l'amélioration de l'habitat rural en liaison avec le Génie rural et est vice-président de la société coopérative d'études et de constructions rurales du département.

Les problèmes des routes et chemins comme celui des adductions d'eau lui sont familiers.

Soucieux des légitimes intérêts des agriculteurs, il s'est toujours préoccupé des débouchés de la production et est un propagandiste ardent de l'organisation des marchés agricoles qu'il considère comme tous les socialistes comme le seul moyen de stabiliser les cours et d'assurer une juste rémunération des efforts des cultivateurs tout en assurant aux consommateurs les plus justes prix. Ces dernières années, il a suivi particulièrement la question de la production des porcs et s'est préoccupé de leur mévente, une des principales richesses de l'agriculture de notre département dont il voudrait voir organiser l'exportation vers les pays gros consommateurs de cette viande.

Charles MAGNE

Médaille militaire. — Croix de guerre 1914-1918.
Retraité du Ministère des Anciens combattants. — Maire de Gannat. — Conseiller général.
Rapporteur du Budget départemental.

Né à Gannat le 3 avril 1897, Charles Magne est de ceux auxquels la France doit d'avoir conservé sa liberté, en 1914-1919.

Combattant de la grande guerre, il devait en revenir grièvement blessé et grand mutilé, sa brillante conduite sur le champ de bataille lui ayant valu la médaille militaire et la Croix de guerre.

Militant depuis toujours du Parti socialiste, il débuta dans la vie politique en 1935 et devint alors conseiller municipal de Gannat.

Son attitude, fermement républicaine sous l'occupation, lui valut d'être nommé conseiller municipal à la Libération, puis maire lors des premières élections municipales de 1945, poste auquel il était triomphalement réélu en 1947.

Elu pour la première fois Conseiller général en 1945, il devait se faire particulièrement remarquer à l'Assemblée départementale.

Son esprit de justice, sa parfaite honnêteté, sa grande droiture, le firent unanimement apprécier dans tous les conseils départementaux et, notamment, à la commission départementale et à l'Office du combattant, dont il est membre et où ses avis sont recherchés et écoutés.

Nul d'ailleurs plus que lui, n'est au courant des questions qui intéressent les anciens combattants et victimes de la guerre.

Président du syndicat d'adduction d'eau de Sioule et Bouble, qui réunit quarante communes, il a réalisé là un travail particulièrement original, avec alimentation par gravitation, qui permet l'économie d'énergie, pour approvisionner les utilisateurs.

Au sein du Conseil général, l'autorité dont il jouit est incontestable, de même qu'auprès de l'administration.

Dans les multiples commissions dont il fait partie, comme à la Commission des finances du Conseil général dont il est rapporteur, ses avis sont toujours écoutés et appréciés.

En votant pour lui, les électeurs placeront bien leur confiance.

Jean PLARD

Employé aux usines Saint-Jacques. — Militant syndicaliste à Désertines.

Né le 1er novembre 1924 à Troyes (Aube), fils de l'ancien député-maire socialiste de Troyes, René Plard, Jean Plard fit ses études secondaires aux lycées de Troyes et de Bar-sur-Aube.

Entré dans la Résistance dès 1940 et mis en résidence surveillée par l'occupant, puis engagé volontaire pour la durée de la guerre, il fut démobilisé en 1945, après avoir combattu devant La Rochelle, Royan, La Pointe de Grave et fait la campagne d'Alsace.

Il est chef de bureau des laboratoires d'essais de l'Usine Saint-Jacques, à Montluçon.

Militant syndicaliste averti, il n'a cessé de mener le combat pour l'amélioration des conditions de travail de ses camarades, qui lui ont constamment renouvelé leur confiance.

Liste présentée par le Parti socialiste S. F. I. O.

Electrices, Electeurs,

Le 2 janvier est une date qui marquera dans l'histoire de la France et de la République.

Ce jour-là, vous aurez à choisir le destin de notre pays. Celui-ci se trouve à la croisée des chemins.

Selon votre vote :

— il s'enlisera définitivement dans l'ornière de la routine, de l'immobilisme, de la stagnation et de la régression sociale qui aboutit à la misère et à la mort.

— ou il prendra la bonne voie de la liberté, de la démocratie sociale, de la prospérité et de l'élévation du niveau de vie de sa population dans la paix.

Cette bonne voie, ce chemin de l'avenir plus riant, c'est le socialisme qui vous le montre.

C'est en votant pour les candidats du Parti socialiste que vous permettrez à la France de le prendre :

— par l'accroissement du revenu national,
— par une meilleure répartition des richesses,
— par une élévation du niveau de vie de tous les Français,
— par le maintien et le développement des libertés,
— par l'établissement d'une véritable démocratie économique et sociale.

En votant socialiste, vous voterez pour une politique de progrès démocratique qui réalisera :

— Le retour au scrutin d'arrondissement.

— La mise en ordre des salaires et des traitements.

— La détente fiscale réelle pour les petits commerçants et artisans avec la généralisation des forfaits, l'abattement à la base et la suppression du rôle de collecteur d'impôt pour les détaillants et artisans, par l'institution de l'impôt à la source perçu à la production ou au stade de gros.

— La renaissance de nos campagnes par l'organisation des marchés, des prix stables et rémunérateurs, et le développement des investissements d'équipement et d'habitat rural.

— La mise en place d'un véritable plan d'aménagement économique et de reconversion dans lequel l'Allier aura la place qui doit être la sienne.

— Un véritable fonds national de la vieillesse qui donnera à tous nos vieux des moyens décents d'existence.

— La réparation des injustices commises à l'égard des anciens combattants et victimes de la guerre.

— Le plein emploi des jeunes, mis à l'abri du chômage.

— La sauvegarde de la laïcité et de la neutralité de l'Etat dans les institutions civiles et scolaires du pays.

Le 2 janvier prochain vous voterez pour les candidats socialistes :

Gilles GOZARD

Député sortant à Moulins.

Georges ROUGERON

Maire de Commentry. — Président du Conseil général.

François MINARD

Maire de Monétay-sur-Loire. — Conseiller général.

Charles MAGNE
Maire de Gannat. — Conseiller général.

Jean PLARD
Militant syndicaliste à Désertines.

Liste d'Union et de Fraternité française
présentée par
Pierre Poujade

apparentée avec la Liste de défense des intérêts agricoles et viticoles et avec la Liste d'action civique de défense des consommateurs et des intérêts familiaux.

Jean PARROT
Cafetier à Montluçon.

Alexis DAGARD
Tanneur à Montluçon.

Marcel GONIN
Imprimeur à Dompierre.

Georges VALADE
Pâtissier à Vichy.

Raoul TEXIER
Commerçant à Moulins.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous, vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories :

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

La france est au bord de la faillite.

Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Nous ne vous promettons rien, sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U. D. C. A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la Nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons, c'est donner la parole au peuple par la convocation des états généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres.
Votez en masse dans l'union et la fraternité
Sortez les sortants.

Les candidats de cette Liste approuvent le manifeste du Comité de salut public.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade

apparentée avec la Liste de défense des intérêts agricoles et viticoles et avec la Liste d'action civique de défense des consommateurs et des intérêts familiaux.

Français et Françaises,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade.

Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte anti-fiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Qu'est-ce que les états généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assignés la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ, et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son châtiment, il sera pendu.

Nous voulons :

— Un gouvernement qui gouverne.

— Des représentants qui représentent.

— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous ont trahi !

Avec Poujade, sortez les sortants !

Les candidats de cette Liste approuvent le manifeste du Comité de salut public.

Vu :
Les candidats.

Jean PARROT, Alexis DAGARD,
Marcel GONIN, Georges VALADE,
Raoul TEXIER.

ALPES (BASSES-)

2 DÉPUTÉS

Liste du Parti socialiste................ **M. Marcel-Edmond Naegelen** (S.).

Liste du Parti communiste français...... **M. Pierre Girardot** (C.).

Liste du Parti socialiste.

Electrices et Electeurs,

Chers concitoyens !

Nous voici condamnés à retourner aux urnes le 2 janvier prochain avec le même système électoral qu'en 1951. Il est certain que les élection n'ont été brusquées que pour empêcher une réforme électorale qui aurait permis un vote clair, le libre choix d'une tendance politique et de l'homme le plus digne à vos yeux de la représenter.

Le Parti socialiste a tout tenté à l'Assemblée Nationale comme au Conseil de la République, pour obtenir le scrutin d'arrondissement, qui a vos faveurs parce qu'il est simple, juste et vous permet un contact plus direct avec l'élu du suffrage universel.

Mais le Gouvernement Edgar Faure et la néfaste majorité réactionnaire qui l'a soutenu voulaient, dans l'espoir de se faire reconduire, maintenir le système électoral de 1951 et notamment les apparentements.

J'ai eu moi-même l'honneur de prendre plusieurs fois la parole à l'Assemblée Nationale pour le scrutin d'arrondissement et contre les apparentements. Nous avons fini par obtenir gain de cause. M. Edgar Faure a été finalement battu par 318 voix contre 218.

C'est alors qu'on a vu ce Gouvernement, battu par 100 voix, pour imposer quand-même au pays un système électoral honni, se livrer à un véritable coup de force et dissoudre l'Assemblée. Un Gouvernement renversé renvoie les représentants du peuple et va gouverner sans contrôle pendant plus de deux mois, jusqu'au début de février.

En combattant âprement le scrutin d'arrondissement, en votant par deux fois la confiance à M. Edgar Faure, le Parti communiste s'est associé à la pire réaction et a permis le coup de force. Il est responsable lui aussi du maintien des apparentements.

Il a servi, une fois de plus, les intérêts des défenseurs de la richesse, des adversaire de la laïcité, qui est le respect de toutes les croyances et de toutes les opinions.

Réactionnaires et communistes ont voulu que les élections aient lieu en plein hiver. Dans nôtre département montagneux, ils seront responsables de ce que de nombreux électeurs : vieillards, femmes, malades, ne pourront se rendre aux réunions électorales et aux bureaux de vote par le mauvais temps et par des chemins enneigés. Ils privent ainsi des citoyens de leur droit de suffrage.

En brusquant les élections et en vous obligeant à voter en janvier avec une loi électorale dont vous ne vouliez plus, le Gouvernement Edgar Faure espérait aussi éviter que soit établi le bilan de faillite de la majorité.

Bilan de la majorité.

C'est elle qui refusant d'entendre nos avertissements et nos objurations, nous a conduits au désastre de Dien-Bien-Phu.

C'est elle qui, par son immobilisme, par son obstination contre toute réforme, a provoqué des troubles en Tunisie; qui, par la déposition du Sultan Ben Youssef, la déposition deux ans plus tard de celui que l'on avait mis à sa place et le retour de l'ancien, a ridiculisé la France et ensanglanté le Maroc.

C'est elle qui, interrompant l'œuvre économique, sociale et de fraternisation franco-musulmane que j'avais entreprise en Algérie, a permis aux propagandes étrangères de soulever contre nous des populations qui attendaient de nous plus de justice et d'égalité.

C'est elle qui nous a conduits en Sarre à une défaite politique qu'il était, hélas ! trop facile de prévoir, et à la manifestation d'une renaissance du nationalisme allemand que nous n'avons cessé de craindre, de dénoncer et de combattre.

C'est elle qui, en réveillant de vieilles querelles autour de la liberté de l'école, a frappé d'impuissance et de stérilité cette législature.

C'est elle qui, tout en n'ayant rien fait pour la petite paysannerie française dont le sort n'a cessé de s'aggraver, tout en ayant refusé de satisfaire aux plus humbles et plus légitimes revendications des ouvriers, des petits fonctionnaires, des cheminots, des vieux travailleurs, des anciens combattants dont nous sommes, laisse, un budget en déficit de mille milliards.

C'est elle qui a refusé l'abrogation des zones de salaires.

C'est elle qui, en repoussant les projets de réforme fiscale du Parti socialiste, qui auraient dégrevé 1.400.000 petits commerçants et artisans, a exaspéré les contribuables perdus dans le maquis d'une fiscalité compliquée, absurde et injuste.

Tel est, et l'on ne peut tout dire, le bilan de cette majorité.

Notre Parti et nous-mêmes l'avons combattue dès la première heure. Nous n'avons à aucun moment pactisé avec elle. Les faits, hélas ! ne nous ont donné que trop raison.

Notre action.

Nous l'avons combattue dès juin 1951 lorsqu'elle a proposé des subventions aux écoles confessionnelles pour saper l'Ecole laïque, respectueuse de toutes les croyances, et détruire l'œuvre scolaire admirable des grands répubilcains Jules Ferry, Clemenceau, Jean Jaurès.

Quoique dans l'opposition, nous nous sommes efforcés de servir au mieux les intérêts des Basses-Alpes et de leurs habitants. Nous avons particulièrement défendu nos petites communes, privées encore trop souvent des bienfaits de la science et de la technique moderne, d'eau, d'électricité, de chemins carrossables, de bâtiments municipaux dignes de la démocratie. Il n'y a pas eu pour nous de petite question et nul ne s'est adressé à nous sans que nous ayions fait l'impossible pour lui obtenir satisfaction. Si nous n'avons pas toujours réussi, c'est que nous nous sommes trop souvent heurtés à la mentalité réactionnaire, routinière et antisociale.

Nous avons défendu :

La ligne Nice—Digne et les intérêts de ses employés et retraités ;
La ligne Volx—Forcalquier;
La ligne Digne—Saint-Auban;
La Centrale thermique de Sainte-Tulle et son centre d'apprentissage.

Nous avons défendu les droits des sinistrés de guerre.

Nous avons défendu les intérêts du tourisme, qui est une des acivités essentielles de notre département.

Nous avons défendu nos écoles primaires et secondaires.

Nous croyons pouvoir dire, sans orgueil, que nous avons réussi, en ces quatre ans et demi, à concilier nos devoirs de parlementaire qui devait se vouer aux grands problème nationaux et internationaux dont dépendent notre sort et celui de nos

enfants, et nos devoirs de représentant des Basses-Alpes, défenseur de leurs intérêts, de leur prospérité et du bien-être de leurs habitants.

En même temps que nous nous battions pour la Conférence à Quatre, la détente Est-Ouest et pour le désarmement général, nous nous occupions de toutes vos préoccupations locales ou personnelles.

Si vous nous accordez votre confiance, nous continuerons de notre mieux.

Nous veillerons notamment à ce que la création du barrage de Serre-Ponçon et celle prochaine de Sainte-Croix du Verdon n'entraînent le malheur d'aucun de ceux dont la maison et les terres se trouveront couvertes par les eaux ou dont l'activité et l'emploi devront être transportés ailleurs.

Nous veillerons à ce que cette construction serve à la prospérité générale de notre département, à son renouveau industriel et agricole.

Nous serons avec vous tous, travailleurs des champs et des ateliers, du commerce et de l'hôtellerie, petits fonctionnaires et employés.

Contre le coup de force des élections brusquées.

Contre la réaction qui ruine et humilie notre pays et son auxiliaire le totalitarisme communiste.

Nous appelons tous les républicains à voter :

— Pour l'amélioration du sort des travailleurs,

— Pour la réforme fiscale et administrative,

— Pour le rétablissement de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, conformément au programme minimum du Cartel d'action laïque du 26 septembre 1955, que nous nous efforcerons de faire triompher intégralement,

— Pour la République fraternelle où chacun retrouvera une raison de croire et d'espérer,

— Pour la paix et la liberté.

Marcel-Edmond NAEGELEN

Député socialiste sortant. — Conseiller général. — Ancien Ministre.
Blessé de guerre. — Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945. — Médaille militaire.
Médaille de la Résistance avec rosette. — Commandeur de la Légion d'honneur
au titre de la Défense nationale.

Héloïs CASTOR

Agriculteur.
Maire de Simiane. — Conseiller général.
Croix de guerre 1939-1945. — Chevalier du Mérite agricole.

Liste du Parti socialiste.

Electrices et Electeurs,

Chers Concitoyens !

Nous voici à quelques jours du scrutin. La bataille bat son plein; les positions sont prises. Faisons le point de la situation.

1. — Première et dernière mise au point concernant M. Massot.

Nous n'avons pas voulu engager, nous n'engagerons pas avec M. Massot une polémique dont il a pris l'initiative en des termes qui ont été sévèrement jugés.

Mais nous entendons rétablir la vérité, car il est faux de dire que le rejet de l'apparentement par la fédération socialiste tout entière (et non par quelques « irresponsables ») entraîne l'élection de M. Girardot.

C'est faux, parce que les listes Naegelen et Massot réunies ne pouvaient en aucun

cas grouper la majorité absolue des suffrages, emportant ainsi les deux sièges (ces deux listes groupaient 18.000 voix en 1951, alors que la majorité absolue était de 21.000 voix).

L'élection de M. Girardot ne dépendait donc pas de l'apparentement. Elle résultait et résultera du nombre de voix qu'il aura le 2 janvier 1956. Un point c'est tout.

Ceci dit nous déplorons que le Parti radical n'ait pas cru devoir affronter le corps électoral et nous ne comprenons pas les raisons qui l'ont poussé à cette abstention.

2. — Les partis en présence.

Le véritable débat reste circonscrit entre le M.R.P., le Parti communiste et le Parti socialiste :

a) Les candidats du M.R.P., deux avocats, sont des hommes honnêtes, mais sont aussi, hélas, les représentants d'un Parti qui a été la pièce maîtresse de la majorité sortante, comptable devant le pays de la plus désastreuse gestion que la France ait connue depuis longtemps.

b) Le Parti communiste reste ce qu'il est depuis toujours, un Parti dont M. Thorez a affirmé à plusieurs reprises (ce n'est pas nous qui le disons) « la soumission inconditionnelle à l'Union soviétique ».

c) Le Parti socialiste, seul représentant dans les Basses-Alpes du Front républicain, en qui les forces de progrès mettent tout leur espoir.

***

Nous sommes certains que la grande majorité des Bas-Alpins ne veulent ni renforcer le bloc Faure-Teitgen-Pinay, ni augmenter le nombre de ceux qui pratiquent une opposition démagogique et stérile.

Le 2 janvier :

— Socialistes,
— Radicaux sincères,
— Républicains de toute nuance,
— Jeunes qui voulez que la France se réveille,

Vous voterez sans rature ni panachage pour les candidats de la clarté et de l'honnêteté :

Marcel-Edmond NAEGELEN

Député socialiste sortant. — Conseiller général. — Ancien Ministre.
Blessé de guerre. — Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945. — Médaille militaire.
Médaille de la Résistance avec rosette. — Commandeur de la Légion d'honneur
au titre de la Défense nationale.

Héloïs CASTOR

Agriculteur.
Maire de Simiane. — Conseiller général.
Croix de guerre 1939-1945. — Chevalier du Mérite agricole.

Liste du Parti communiste français.

Électrices, Électeurs,

La liste du Parti communiste français n'eut aucun élu aux élections législatives de 1951. Cependant, le corps électoral des Basses-Alpes l'avait placée en tête du scrutin avec 13.043 suffrages. Les sièges de députés furent attribués à des candidats qui avaient recueilli un nombre de voix très inférieur.

Le système des « apparentements » ayant été mis en échec dans notre département grâce à la vigilance des républicains, le résultat sera acquis cette année à la proportionnelle, ce qui est justice.

Si votre confiance nous est maintenue, nous nous engageons à défendre avec ardeur les intérêts de la population laborieuse des Basses-Alpes. Notre département a besoin d'une aide soutenue de la nation pour la mise en valeur de ses richesses naturelles et pour réaliser les équipements nécessaires au bien-être de ses habitants. Ce sera un aspect principal de notre activité.

La suppression totale des zones de salaires est parallèlement une mesure indispensable, non seulement parce que serait mis fin à une longue injustice, mais aussi pour éviter le départ d'ouvriers très qualifiés, de petits fonctionnaires et d'employés dévoués de nos villes et de nos villages.

Les paysans demandent des crédits plus importants pour l'entretien des chemins pour les adductions d'eau, pour la protection contre les torrents et les travaux d'électrification. Ces dernières années, la subvention d'équilibre due aux départements pauvres a été fixée trop timidement, et les crédits destinés à la construction d'écoles, aux routes, aux projets des communes ont été notoirement insuffisants, alors que s'enflaient les dépenses des budgets de guerre.

Les grands travaux sur la Durance et le Verdon (barrages de Castillon et La Chaudanne, usine de La Brillanne II), exécutés sous l'impulsion du Ministre communiste Marcel Paul, n'ont pas été suivis par la mise en route des projets suivants dont il avait établi le programme. Le démarrage complet du chantier de Serre-Ponçon, des travaux de la Moyenne Durance et la reprise de ceux du Verdon sont réellement conditionnés par une politique de paix, de détente et d'indépendance nationale permettant de dégager des milliards de francs de crédits et de ne plus tolérer les ingérences américaine, hostiles aux équipements hydro-électriques en France.

Pour la jeunesse, les installations sportives exigent des subventions plus nombreuses et plus substantielles, permettant des améliorations, des créations nouvelles et un allégement des budgets des sociétés écrasés par les frais de transport des équipes, trop lourds pour la plupart d'entre elles.

L'usine thermique de Sainte-Tulle et les mines de Sigonce et de Manosque menacées de fermeture par la mise en application du pool charbon-acier, entente internationale des marchands de canons, doivent être sauvées par une victoire de gauche aux élections législatives et l'action des ouvriers et des populations de la région décidés à préserver cette partie importante du patrimoine national.

L'extension des irrigations, prévue au cahier des charges de Serre-Ponçon, devra être reétudiée pour éviter que notre département soit à nouveau lésé, comme il le fut avec la loi de 1923 sur le Verdon. Nous demanderons qu'une différence soit faite entre les petits paysans et les gros exploitants dans la fixation des charges grevant chaque hectare de terrain nouvellement arrosé.

Les lignes ferroviaires Saint-Auban — Digne, Digne — Nice, Volx — Forcalquier, doivent être maintenues. Parallèlement, un effort doit être fait pour l'amélioration des transports routiers desservant les localités non reliées par fer.

Une politique du logement beaucoup plus hardie s'impose pour satisfaire les demandes des jeunes ménages et de nombreux mal logés. L'exemple de Sainte-Tulle et Château-Arnoux peut être généralisé, même dans les petits villages, à la condition d'une aide plus importante de l'Etat qui est liée à une politique en faveur de la classe ouvrière et du peuple.

Le développement et l'équipement des centres d'apprentissage (constructions neuves, matériel moderne) exigent des solutions rapides à Digne, Manosque et Sainte-Tulle. Des crédits plus larges doivent permettre l'attribution de bourses plus complètes aux élèves et aux étudiants de toutes les branches de l'enseignement. Nous proposerons l'établissement d'un collège climatique à Sisteron et l'amélioration des établissements du second degré existants. Nous demanderons un effort plus important pour toutes les constructions scolaires.

La culture de la lavande et du lavandin, source de vie pour les régions les plus déshéritées, trouvera des débouchés nouveaux avec la consolidation de la détente internationale et le libre développement des échanges commerciaux entre tous les pays.

L'arboriculture des vallées bas-alpines, comme d'autres productions agricoles (viande, produits laitiers, vins, etc...) n'a de chances de meilleur écoulement qu'avec l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés et l'affermissement de la paix.

De même, l'extension du tourisme est liée à de meilleures conditions de vie des familles ouvrières, d'employés, de petits fonctionnaires.

Ainsi apparaissent les intérêts communs des travailleurs de notre département, servant de base à leur union pour un changement de la politique française donnant satisfaction à leurs désirs de progrès, de bien-être et de paix.

Pierre GIRARDOT

Technicien agricole. — Maire de Sainte-Tulle.
Ancien député des Basses-Alpes. — Commandant F.F.I. — Croix de Guerre avec palme.

Jean VRILLAC

Econome de collège. — Militant des organisations laïques, culturelles et de jeunesse.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communitse français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une

politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines .

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle .Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les question internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français, pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français.

Pierre GIRARDOT

Technicien agricole. — Maire de Sainte-Tulle.
Ancien député des Basses-Alpes. — Commandant F.F.I. — Croix de guerre avec palme.

Jean VRILLAC

Econome de collège. — Militant des organisations laïques, culturelles et de jeunesse.

ALPES (HAUTES-)

2 DÉPUTÉS

Liste du Parti communiste français.......	**M. Gaston Julian** (C.).
Liste de concentration républicaine et de défense des intérêts des Hautes-Alpes.........	**M. François-Benard** (U.D.S.R.).

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges (dont celui de notre camarade Julian) et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Égalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Suppression des taxes cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
—Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 fr. pour les « économiquement faibles ».
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent ». entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles ; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation ; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques ; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Gaston JULIAN

Ancien député des Hautes-Alpes. — Conseiller municipal de Gap. — Comptable.
Prisonnier de guerre évadé. — Officier d'état-major F.T.P.F.
Médaille de la Résistance et des évadés. — Membre du Bureau fédéral du P.C.F.

Charly VILLARD

Agriculteur à Trescléoux. — Ancien déporté à Mauthausen. — Lieutenant F.F.I.
Secrétaire du Comité départemental pour la sauvegarde de l'Agriculture et pour la défense de la paix.
Membre du Bureau fédéral du P.C.F.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celle des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Dans les Hautes-Alpes, la collusion immorale de 1951 avait permis le vol du siège de notre camarade Gaston Julian au profit de la réaction qui compta ainsi deux députés, artisans de la politique de misère et de guerre. Ayant appelé ouvertement à voter pour MM. Aubin et Benard, les dirigeants socialistes de notre département portent leurs responsabilités dans l'orientation prise par les majorités gouvernementales qui se sont succédées depuis 1951. Face à cette attitude contraire aux intérêts essentiels de notre département, la réprobation populaire a été telle, depuis 1951, qu'elle a empêché le renouvellement d'une collusion contre nature.

La fédération des Hautes-Alpes du Parti communiste français n'a, pour sa part, négligé aucun effort pour réaliser le rassemblement des forces de gauche de notre département. Dans ce sens, elle a proposé l'apparentement aux fédérations socialistes S.F.I.O. et radicales des Hautes-Alpes. En refusant l'union des gauches, la fédération socialiste S.F.I.O. a pris, plus particulièrement, la lourde responsabilité qui consiste à s'efforcer de provoquer la dispersion des voix laïques et républicaines, dispersion qui ne peut faire que le jeu de la réaction.

Les couches laborieuses de notre département aspirent à un changement profond de la politique du pays. Elles veulent le progrès social et la paix. Elles veulent la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans les Hautes-Alpes. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

La présence de dix listes de candidats ne doit pas permettre la division des voix de toutes celles et de tous ceux qui veulent que ça change.

Réaction et Front républicain se retrouvant sur le plan des apparentements noués sur le plan national, ne peuvent prétendre solliciter les suffrages de la majorité du corps électoral haut alpin qui condamne la politique actuelle. Quant à la présence des listes Poujadistes, il convient d'attirer l'attention des petits commerçants, artisans et paysans sur le caractère aventurier pris par le Mouvement Poujade qui déborde le terrain revendicatif pour utiliser à des fins politiques le légitime mécontentement de ces couches sociales que le Parti communiste français n'a jamais cessé de défendre.

Français, Françaises,

Vous avez déjà reçu le programme national du Parti communiste français, dans lequel vous avez pu relever les points concernant la défense de la démocratie, la création d'une véritable Union française, et une politique de paix.

C'est donc plus particulièrement le programme départemental du Parti communiste français que nous vous soumettons, convaincus de refléter vos revendications, préoccupations et aspirations pour lesquelles les candidats de notre Parti, Gaston Julian et Charly Villard, s'engagent à œuvrer afin de promouvoir une politique nouvelle.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Notre programme départemental.

Le Parti communiste français lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone (9 à 12 % pour notre département) par la parité des salaires avec la région parisienne.
— Indemnité d'intempéries pour les périodes dites d'arrêts saisonniers.
— Annulation de toutes les sanctions administratives et pécuniaires pour faits de grève (cheminots, fonctionnaires, etc...)
— Extension des caisses de chômage et relèvement de l'indemnité de chômage à 75 % du salaire pour les chômeurs totaux ou partiels.
— Sauvegarde des intérêts légitimes des personnes (ouvriers, agriculteurs, commerçants et petits propriétaires) en fonction de l'édification du barrage de Serre-Ponçon (indemnisation équitable, garantie du plein emploi et reconstitution du réseau routier).
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
— Parité pour l'allocation de salaire unique.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».
— Logement : Dans le cadre de notre programme national, construction d'H.L.M. et amélioration de l'habitat rural.

Défendre la paysannerie laborieuse :

— Encouragement et aide plus efficace de l'agriculture de montagne ainsi que des régions déshéritées des Baronnies, Rosannais, Dévoluy, Queyras, Briançonnais, Haut-Champsaur, Valgaudemar.
— Protection des productions agricoles (fruits, pommes de terre, etc.) et d'élevage (viande, lait) par la suppression des taxes, diminution des prix de transports, réduction des profits des intermédiaires et garantie des débouchés par le relèvement des salaires, traitements, retraites, pensions ainsi que par la réduction des charges militaires.
— Gratuité du contrôle sanitaire bovin.
— Gratuité des vaccinations contre la fièvre aphteuse.
— Vote de crédits pour les calamités agricoles dues aux orages, grêle, etc...

Défendre les petits commerçants et artisans :

— Mise en œuvre d'une politique de reprise des affaires par l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs des villes et des campagnes.
— Préparation et adoption d'une véritable réforme démocratique de la fiscalité comportant notamment la diminution des forfaits et patentes, la suppression du contrôle polyvalent et des brigades fiscales, la simplification, l'abattement à la base égal au minimum vital.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Aménagement et création de locaux scolaires.

— Réouverture des écoles normales de plein exercice.

— Création de foyers ruraux, terrains de sports, cinémas, bibliothèques et organisation pour l'enfance des loisirs sains et éducatifs, des garderies aérées et colonies de vacances.

— Gratuité complète de l'enseignement comprenant notamment l'attribution gratuite des fournitures et manuels scolaires à tous les élèves des écoles primaires et secondaires.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Français et Françaises,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

GASTON JULIAN

Ancien député des Hautes-Alpes. — Conseiller municipal de Gap. — Comptable.
Prisonnier de guerre évadé. — Officier d'état-major F.T.P.F.
Médaille de la Résistance et des évadés. — Membre du Bureau fédéral du P.C.F.

CHARLY VILLARD

Agriculteur à Trescléoux. — Ancien déporté à Mauthausen. — Lieutenant F.F.I.
Secrétaire du Comité départemental pour la sauvegarde de l'Agriculture et pour la défense de la paix.
Membre du Bureau fédéral du P.C.F.

Liste de Concentration républicaine et de Défense des intérêts des Hautes-Alpes.

Des hommes capables, honnêtes, libres.

FRANÇOIS BÉNARD

HIPPOLYTE PESSAILHAN

Leur passé répond de l'avenir.

Mesdames, Mesdemoiselles, mes chers concitoyens,

Le 2 janvier, vous élirez vos deux députés.

Contre l'obéissance aveugle à un Comité directeur de Parti, contre l'immobilisme, contre toutes les dictatures,

NOUS FAISONS APPEL A TOUS LES RÉPUBLICAINS.

Encouragés par de nombreuses personnalités du département ; fidèles au souvenir de Maurice Petsche et Emile Marintabouret ; confiants dans les destinées de la République, nous vous demandons de voter pour notre liste de concentration républicaine et de défense des intérêts des Hautes-Alpes.

Pour faire échec au candidat communiste, notre liste doit être élue à la majorité absolue, au tour unique de scrutin.

Pas d'abstention !

Pas de dispersion de voix !

Parce que nous sommes honnêtes, nous ne ferons pas de promesses illusoires et démagogiques. Notre programme, nous voulons le réaliser :

Sur le plan général.

Vous nous ferez confiance parce que nous voulons:

— Retour au scrutin d'arrondissement.

— Réforme de la constitution, pour assurer la stabilité gouvernementale.

— Le maintien de toutes vos libertés : liberté de conscience, liberté d'expression, liberté d'enseignement.

— Une politique d'équilibre budgétaire et de stabilité de la monnaie.

— Le progrès social : améliorer le niveau de vie de tous les Français.

— Satisfaire les légitimes revendications des anciens combattants.

— Adapter le Fonds national de la vieillesse à l'augmentation du coût de la vie.

Vous ferez triompher vos deux candidats parce qu'ils veulent :

— L'Europe, unité économique, autour d'une France dont chaque région doit être prospère.

— Ramener la paix dans l'union française par le développement économique et social.

Sur le plan local.

Vous nous ferez confiance parce que nous voulons :

— Aide accrue aux communes: adductions d'eau, électrification, digues, canaux, foyers ruraux, centres de formation professionnelle, écoles.

— Amélioration des voies de communications : déneigement de la route des grandes Alpes (Vars - Lautaret), Marseille—Gap—Turin : percement du tunnel du Col Lacroix, une « Porte de France » à Montgenèvre (itinéraire Lyon—Milan), aménagement des routes autour de la retenue de Serre—Ponçon, liaisons ferroviaires plus rapides avec Paris et Marseille.

— Amélioration de l'habitat rural : des crédits plus nombreux ; subventions aux paysans-logeurs ; crédits H.L.M. ; parité des primes avec les constructions urbaines.

Vous ferez triompher vos deux candidats parce qu'ils veulent :

— L'équipement touristique de votre région : amener sur place des consommateurs ; prêts d'équipement à long terme aux hôteliers ; au département et aux communes pour l'installation de remontées mécaniques ; lycées climatiques ; des classes de neige plus nombreuses ; jumelage des communes sur le type Eygliers-Montdauphin, Livry-Gargan.

— L'équipement industriel de la Haute-Durance, rendu possible grâce au barrage de Serre-Ponçon.

— La charte de l'expropriation : Règle générale : achats à l'amiable ; défense des intérêts des expropriés aux frais du département ; défenseurs à leur choix.

Paysans hauts-alpins, nos amis.

Vous nous apporterez vos suffrages parce que nous voulons:

— Faire reconnaître la qualité de tous nos produits agricoles.

— Département pilote pour le lait : le revaloriser et garantir le prix à la production ; en aider l'exportation.

— Déneigement des hameaux qui ne se dépeuplent pas.

— Crédit annuel pour la réparation des dommages par calamité publique.

— Prêts d'installation pour nos jeunes agriculteurs, concentrés sur la première année, consentis dans l'esprit le plus large.

— Avantages de la sécurité sociale.

Petits commerçants et artisans.

Vous apporterez vos voix à notre liste parce que nous voulons:

— Simplification du régime fiscal.

— Impôt à la base, au stade de la commercialisation.

— Suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires : des contrôles.
— Exonération de toutes taxes sur les produits de la terre.
— Exonération fiscale des artisans promoteurs de la « qualité française ».

SALARIÉS.

Vous nous accorderez vos suffrages parce que nous voulons :

— Amélioration du pouvoir d'achat.
— Suppression des abattements de zone.
— Statut de la fonction publique.
— Parité des salaires et des avantages sociaux entre les salariés agricoles et ceux de l'industrie.

Nous sommes des hommes de réalisation, ce que nous avons fait le prouve.
Nous vous faisons confiance comme vous nous ferez confiance !

Hauts-Alpins !

Vous voterez pour notre liste entière et vous aurez raison parce que le passé répond de l'avenir.

Vu :

Les candidats.

Liste de Concentration républicaine et de Défense des intérêts des Hautes-Alpes.

Le passé répond de l'avenir.

Deux hommes que vous connaissez, qui connaissent vos besoins, deux hommes qui travailleront pour vous tous comme ils ont travaillé pour les électeurs qui, depuis des années, leur ont sans cesse renouvelé leur confiance :

FRANÇOIS BÉNARD

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre 1939-1945.
Ancien éclaireur-skieur au 159e R.I.A. — Membre du Conseil supérieur du tourisme.
Président de la Fédération des routes touristiques de France.
Secrétaire général de la Fédération des paysans logeurs.
Vice-président du Comité général d'action pour la modernisation de l'équipement national.
Conseiller général du Canton de Guillestre.
Secrétaire de la Commission des finances à l'Assemblée Nationale. — Député sortant.

HIPPOLYTE PESSAILHAN

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Officier du Mérite commercial.
Licencié en Droit . — Ancien avocat au barreau de Marseille.
Ancien vice-président du Syndicat de la Confédération des travailleurs chrétiens (Section cadres des Bouches-du-Rhône).
Directeur de la Société de manutention maritime et terrestre à Marseille.
Président de la Caisse interprofessionnelle de retraites par répartition du Sud-Est.
Administrateur de la Caisse d'épargne.
Secrétaire général de l'Œuvre des enfants tuberculeux à la montagne.
Administrateur de l'Association de bienfaisance des Villages-Sanas de haute altitude.
Conseiller général du Canton de Saint-Etienne-en-Dévoluy.

Mesdames, Mesdemoiselles, mes chers concitoyens,

Il faut que vous sachiez :

— Qu'élu par vous à une écrasante majorité au premier tour de scrutin majo-

ritaire uninominal à deux tours, je me suis efforcé, durant toute la législature, d'observer les termes du contrat que nous avions passé ensemble.

Il faut que vous sachiez :

— Que mes votes, aussi bien à l'Assemblée qu'à la Commission des finances, m'ont toujours été dictés par le programme que vous aviez ratifié en m'élisant.

Il faut que vous sachiez :

— Que chaque fois que l'intérêt du département ou de ses habitants s'est trouvé en cause et à quelque sujet que ce fût, j'ai la légitime fierté, bien qu'étant son plus jeune représentant, d'avoir été son avocat.

Il faut que vous sachiez :

— Qu'à plus de 150 reprises, je suis intervenu à la tribune de l'Assemblée pour me faire le porte-parole de notre département.

Il faut que vous sachiez :

— Que, farouche défenseur du scrutin d'arrondissement à deux tours, seul capable d'amener à l'Assemblée des hommes susceptibles de défendre efficacement les intérêts des populations rurales, une Assemblée impuissante parce que dominée par les tout puissants états-majors urbains des grands partis, m'amène à me présenter devant vous au scrutin de liste départemental à un tour, scrutin dont vous avez pu mesurer la néfaste influence pour nous.

Un cas de conscience s'est alors posé à moi. Devais-je renoncer ?

Encouragé par de nombreux amis, soutenu par l'exemple de Maurice Petsche et aussi, il faut bien le dire, pour continuer à mener à bien la tâche entreprise, et dont voici les premiers résultats :

Barrage de Serre-Ponçon ;
Fonds national d'adduction d'eau ;
Crédits plus importants pour nos églises classées ;
Construction de 25 écoles prototypes ;
Déneigement du Lautaret ;
Amélioration de l'habitat rural et de l'électrification ;
Prêts pour la construction de logements à loyer modéré ;
Aménagement du marché du lait :

— Première étape vers la fixation des prix à la production ;
— Recherche de nouveaux marchés sur les territoires d'outre-mer ;

Extension du tourisme, par l'amélioration des routes et les subventions aux paysans logeurs ;
Prêts d'équipement pour les jeunes agriculteurs;
Téléphone automatique rural (seul département entièrement équipé) — etc. etc.

Nous avons décidé, mon ami, M. Pessailhan (gendre de M. Marintabouret, ancien sénateur), conseiller général du canton de Saint-Etienne-en-Dévoluy, qu'il représente depuis plus de sept ans, à la quasi-unanimité des suffrages, avec une compétence et une honnêteté unanimement appréciées, et moi-même, de solliciter vos suffrages pour poursuivre la tâche commencée et faire aboutir vos justes revendications.

Ne dépendant que de vous et de vous seuls, vos intérêts seuls nous guideront.

Ensemble :

— Nous ferons triompher toutes nos libertés républicaines ;
— Nous lutterons pour l'égalité entre les villes et les campagnes ;
— Nous défendrons la paix dans la fraternité internationale.

Votez en masse pour la liste de concentration républicaine et de défense des intérêts des Hautes-Alpes.

Elle ne dépend que de vous, elle connaît bien vos intérêts, et, comme Maurice Petsche et Marintabouret l'ont fait dans le passé, elle les défendra bien.

Vu :

Les candidats.

François BÉNARD.
Hippolyte PESSAILHAN.

ALPES-MARITIMES

5 DÉPUTÉS

Liste de rassemblement républicain et social.	**M. Jean Médecin** (R.G.R.).
Liste du Parti communiste français.......	**M. Virgile Barel** (C.).
Liste de rassemblement républicain et social.	**M. Edouard Corniglion-Molinier** (app. R.G.R.).
Liste du Parti communiste français.......	**M. Henri Pourtalet** (C.).
Liste de rassemblement républicain et social.	**M. Emile Hugues** (R.R S.).

Liste de Rassemblement républicain et social.

MÉDECIN — CORNIGLION-MOLINIER — HUGUES
DASSAULT — VERDET

Réforme de la démocratie.

Restaurer l'autorité de l'Etat. — Loi électorale claire, honnête et simple : le scrutin uninominal d'arrondissement. — Vote obligatoire. — Révision de la Constitution. — Droit de dissolution après deux crises ministérielles au cours de la même législature. — Réorganisation du travail parlementaire et vote personnel des députés.

Economie.

Depuis 1946, le pouvoir d'achat a augmenté de 25 %. But actuel : doubler le niveau de vie des Français en dix ans. — Politique d'investissements pour favoriser l'expansion économique et accroître la production de 7 % chaque année (cadence actuelle). — Abaissement du taux d'intérêt. — Plein emploi de nos ressources matérielles et humaines.

Etude des marchés pour orienter la production et la distribution. Les dépenses de l'Etat doivent être alignées sur les recettes. Réforme fiscale : simplification de l'assiette des impôts et des contrôles. — Suppression de la taxe proportionnelle. — Extension du régime du forfait. — Egalité fiscale entre les secteurs de distribution.

Problèmes sociaux.

Les classes moyennes : Aide aux petits commerçants et industriels pour s'adapter à l'économie moderne. — Facilités de crédit. — Création d'une banque nationale de

l'artisanat. — Meilleure hiérarchie des salaires au profit des travailleurs qualifiés et des cadres.

Aide aux petits rentiers et retraités et aux économiquement faibles.

Les travailleurs : Encouragement aux conventions collectives salariales. — Rapports sociaux dans un climat de collaboration. — Convocation d'une conférence nationale pour le règlement des conflits du travail.

Défense de la stabilité de l'emploi. — Création de l'assurance-chômage.

Améliorer la situation des vieux travailleurs.

Lutte contre les accidents du travail, trop nombreux.

Logement.

30% des Français sont mal logés.

Formation de 75.000 jeunes gens, chaque année, pour les professions du bâtiment.

Accession à la propriété. — Crédits pour achat de mobilier par les jeunes ménages. — Extension des programmes H.L.M. — Destruction des taudis. — Construction de cités pour personnes seules.

Jeunesse. — Education nationale et sports.

De 1956 à 1966, le nombre des jeunes de 14 à 18 ans va passer de 2 millions à 3.200.000. — Réforme de l'enseignement. — Loi-programme de quatre ans pour les constructions scolaires, le recrutement du personnel et l'équipement scientifique. — Elévation progressive de l'âge de l'obligation scolaire.

Enseignement d'orientation et de formation professionnelles.

Développement de l'enseignement technique.

Pour la jeunesse : Une politique hardie et réaliste. — Eviter le chômage. — Création de foyers de jeunes travailleurs. — Aide accrue aux mouvements de jeunesse. — Réglementation du travail des jeunes.

Sports à l'école, dans l'armée, dans l'entreprise.

Doubler le nombre des colonies et camps de vacances.

Réduire les tarifs appliqués aux transports collectifs.

Agriculture.

Eviter l'exode vers les villes. Organisation des assises nationales de l'Agriculture. — Etablissement de programmes de production en fonction des débouchés. — Contrats collectifs fixant les obligations de l'Etat et des producteurs. — Adhésion au programme économique et social de la Fédération nationale des syndicats d'exploitation agricole.

Investissements pour l'équipement et l'habitat rural.

Organisation de l'exportation agricole.

Défense des productions régionales : fleurs, huiles d'olives.

Reconversion de l'agriculture de nos montagnes avec l'aide du Conseil général pour améliorer les conditions d'élevage des ovins. — Création d'une école de bergers.

Union française.

Maintien des positions de la France partout où elle a porté sa civilisation, au besoin par des réformes de structure adaptées aux différents pays.

Politique d'entente franco-musulmane pour le maintien de la présence française et la sauvegarde de nos droits en Afrique du Nord.

Défense de la paix.

Relance européenne par la création d'un marché commun, l'harmonisation des charges sociales, et la coopération en matière d'investissements.

Idéal d'une Europe unie. — Défense des positions françaises : Ni la France seule, ni la France dépendante.

Application totale de la solidarité Atlantique. — La France, première puissance atomique pacifique. — Coopération internationale pour l'utilisation industrielle de l'atome. — Persévérance des initiatives françaises de désarmement.

*
* *

En 1951, nous étions déjà contre cette loi électorale confuse que nous n'avons pas votée.

En 1956, le nombre important de candidats dans notre département risque encore d'aggraver cette confusion.

Pour faire échec au Parti communiste, compte tenu de cette loi, il n'y a qu'une solution :

Voter en masse, sans panachage, ni vote préférentiel, pour la liste Jean Médecin, qui reflète toutes les tendances nationales étroitement unies.

Faites confiance aux hommes que vous connaissez.

Comme par le passé, ils défendront vos intérêts et ceux de la nation, avec sagesse et expérience.

Voter pour MM. Médecin, Corniglion-Molinier, Hugues, Dassault, Verdet, c'est voter pour des hommes qui, dans la vie publique comme dans la vie privée, ont fait leurs preuves.

Liste apparentée : 1° A la liste du Rassemblement des Groupes Républicains et Indépendants Français;
2° A la liste du Mouvement Républicain Populaire.

Liste de Rassemblement républicain et social.

MÉDECIN — CORNIGLION-MOLINIER — HUGUES
DASSAULT — VERDET

La dissolution, prévue par la Constitution, a donné la parole au pays. Malheureusement, c'est la loi électorale de 1951, rejetée par Jean Médecin et ses amis, qui reste en vigueur.

Dans les Alpes-Maritimes, cette loi très spéciale donnera inévitablement les résultats suivants :

Ou la liste Jean Médecin et les listes apparentées obtiennent la majorité absolue et enlèvent la totalité des cinq sièges,

Ou ces listes apparentées n'atteignent pas 51 % des suffrages et le jeu de la représentation proportionnelle donne automatiquement 2 sièges aux communistes.

Le jeu de la loi électorale impose, en effet, un minimum de 30.000 voix par liste pour avoir un élu, et de 60.000 voix pour avoir deux élus.

Depuis dix années, les résultats constants de toutes les élections législatives, cantonales ou municipales, prouvent définitivement aux yeux de tous que les Communistes sont encore en mesure aujourd'hui d'atteindre ce quotient électoral et de dépasser les 60.000 voix nécessaires pour remporter deux sièges.

Ne pas voter pour la liste Jean Médecin et les listes apparentées, c'est leur enlever la majorité absolue, c'est appeler la représentation proportionnelle et faire élire deux députés communistes, qu'on le veuille ou non.

Quels que soient vos intentions et vos sentiments personnels, vous devez savoir que :

Voter socialiste, c'est voter communiste;
Voter Poujade, c'est voter communiste;
Voter Bounin, c'est voter communiste;
Voter Guigon, c'est voter communiste.

Voter pour ces candidats, c'est égarer une voix sur une liste fantôme et c'est, du même coup, revaloriser celle des candidats communistes.

De même, le simple fait de rayer un nom affaiblit l'ensemble de la liste, mais ne peut rien changer à l'ordre des sièges à pourvoir. En barrant, par exemple, le premier de la liste on ne ferait qu'enlever une voix sur cinq à la liste entière et compromettre les chances, d'abord, du cinquième de liste, puis du quatrième, etc... jusqu'au moment où la liste entière serait éliminée, faute d'un quotient suffisant...

Quant aux signes préférentiels, ils sont totalement inefficaces, en raison des dispositions légales actuelles.

Vous devez donc voter liste entière, sans panachage et sans signe préférentiel.

Dans ces conditions, il ne vous reste que le choix entre deux grands blocs qui s'opposent et qui s'affrontent : le bloc national, représenté par la liste d'union, sous le patronage de Jean Médecin, et le bloc communiste.

Le bloc communiste, vous le connaissez. Pour l'instant, il ne vous apporte que des promesses gratuites. Mais à Prague, à Varsovie et à Budapest, il a déjà montré ses méthodes à l'encontre des peuples libres, à grands renforts de polices politiques, de cours martiales, de camps de concentration et de spoliations toujours renouvelées. Des milliers de réfugiés, de toutes les opinions et de toutes les conditions, tentent chaque jour de fuir, au péril de leur vie, ces nouveaux paradis terrestres...

Le bloc national vous apporte aujourd'hui les premiers fruits de la politique de redressement économique et financier, entreprise dans la France d'après-guerre. Il vous assure la stabilité de la monnaie et du pouvoir d'achat, l'expansion économique, l'élévation progressive mais continue du niveau de vie, une politique sociale réaliste, un vaste programme d'investissements et une politique neuve au sein de l'Union française.

L'intérêt de la France exige une politique de redressement dans l'union de tous les nationaux.

Si vous êtes Indépendant, Indépendant-Paysan, Radical, Radical-socialiste, membre du Rassemblement des gauches républicaines, sympathisant d'une des listes apparentées, etc...

Si vous êtes national,

Pour défendre les libertés individuelles,
Pour développer la production agricole et industrielle,
Pour sauver la petite épargne,
Pour assurer et valoriser les retraites,
Pour préserver les droits des anciens combattants, de leurs ascendants et descendants, de victimes de guerre.
Pour sauver l'Afrique du Nord et l'Union française,
Pour garder à la France prestige et indépendance,

Vous voterez national,

Vous voterez Jean MÉDECIN,

Général CORNIGLION-MOLINIER,

Émile HUGUES,

Marcel DASSAULT,

Jean-Pierre VERDET.

Liste entière. — Sans panachage.

Liste apparentée : 1° A la liste du Rassemblement des Groupes Républicains et Indépendants Français; 2° A la liste du Mouvement Républicain Populaire.

Liste du Parti communiste français.

Électrices, Électeurs,

Les deux listes réactionnaires de 1951, qui se sont alors partagé les cinq sièges des députés des Alpes-Maritimes au moyen du scandaleux système des apparentements se sont fondues en une seule liste. Le but évident de la réaction est de conserver aux mêmes — moins Monsieur Philippe Olmi, évincé — le mandat rémunérateur de député. Pour essayer de donner à cette liste unique les 50 % des voix, des compères ont été mis en place. Ce sont les apparentés de la liste M.R.P. du R.P.F. Robaut et ceux de la liste de Monsieur Jacques Cotta que les électeurs honnêtes sont écœurés de voir tomber si bas. Ce mariage de raison a été un instant compromis, le groupement national ayant investi le dévalué Jacques Cotta, ne pouvant présenter des listes dans trente départements. Les spécialistes du truquage ont réussi à tourner la loi, mais l'opinion publique ne sera pas dupe de leurs basses manœuvres.

Électrices, Électeurs, vous ne pouvez admettre cette cuisine électorale, faite de compromissions, de corruption, de manœuvres inavouables, qui témoigne du mépris de Jean Médecin et de ses colistiers pour le corps électoral.

Vous ne pouvez être satisfaits de la politique qui aboutit à des conditions diminuées d'existence, aux expéditions guerrières d'Afrique du Nord où, comme en Indochine, tant de sang est inutilement versé, à l'échec retentissant de la Sarre, au réarmement de l'Allemagne.

Vous ne pouvez faire confiance à MM. Jean Médecin, Emile Hugues, Corniglion-Molinier et Dassault, qui sont ou ont été au Gouvernement et sont responsables de ce bilan désastreux.

Vous ne pouvez faire confiance à leurs apparentés dont le jeu avoué est de piper des voix pour les verser au compte de la liste réactionnaire affairiste.

Vous ne voterez ni pour les réactionnaires avérés de rénovation française, ni pour l'aventure poujadiste, ni pour Bounin-Mendès-France, ni pour les socialistes qui, par leur refus des apparentements à gauche et, sur le plan national, leur alliance avec les R. P. F., font le jeu de la réaction.

Vous voterez pour la liste du Parti communiste français :

Virgile BAREL — Henri POURTALET — Jean LAURENTI
Augustine BARUCCHI — Barthélemy PODESTA

Candidats propres, courageux, honnêtes, éprouvés, seuls capables de défendre vos intérêts qui se confondent avec l'intérêt du pays.

*
* *

Électrices, Électeurs qui, par le rassemblement des forces de gauche, voulez un nouveau front populaire pour :

— Améliorer le niveau de vie des travailleurs,
— Défendre la paysannerie laborieuse,
— Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse,
— Défendre la démocratie,
— Construire une véritable Union française,
— Instaurer une politique de paix,

Votez et faites voter pour la liste Virgile Barel.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démoratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossibe de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendane nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente, il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 fr. par mois et à 7.500 fr. pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles ; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation ; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes des chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques ; application immédiate du programe du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représenttion proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

VIRGILE BAREL

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre. — Ancien député.
Ancien président du conseil général. — Conseiller municipal de Nice.

H. POURTALET

Ancien député. — Conseiller municipal de Cannes. — Horticulteur.

JEAN LAURENTI

Ancien député. — Conseiller municipal de Nice. — Ancien combattant des deux guerres.

A. BARUCCHI

Dactylo. — Mère de famille. — Militante du mouvement féminin.

B. PODESTA

Conseille municipal de Nice. — Croix du combattant et médaille C. V. de la Résistance.
Ajusteur-outilleur.

ARDÈCHE

4 DÉPUTÉS

Liste d'union républicaine ardèchoise.........	**M. Paul Ribeyre** (I.P.A.S.).
Liste du parti communiste...................	**M. Roger Roucaute** (C.).
Liste d'union républicaine ardèchoise.........	**M. Victor Plantevin** (P.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.............	**M. Jean Palmero** (S.).

Liste d'Union républicaine ardéchoise

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale;
le Centre national des républicains sociaux ;
le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Ardéchois, Ardéchoises,

La lutte se développe entre nos formations politiques d'inspirations chrétiennes U. R. A. - M. R. P. aidées du soutien des républicains sociaux, et le Parti communiste qui toujours vous menace dans vos personnes, dans vos biens et dans vos libertés.

Chassé par notre Union de la vie politique ardéchoise en 1951, ce parti veut retrouver ses sièges de parlementaires non pas grâce à sa force qui est déclinante mais grâce à la désunion créée et développée chez nous par les listes du mouvement Poujade et la liste Didier, dont la mission consiste à empêcher notre groupement apparenté d'obtenir la majorité absolue. Votre bon sens se laissera-t-il abuser par la ruse de l'adversaire servi par le manque de clairvoyance ou l'ambition de ceux qui se prêtent à ce jeu dont les conséquences seront tragiques ? Nous ne le croyons pas.

Alors ne vous laissez pas impressionner par la violence de la campagne électorale, et prenez en considération ce que nous avons fait et qui par répercussion nous vaut d'être méchamment attaqués.

L'Assemblée Nationale dissoute le 2 décembre a accompli dans certains domaines une œuvre considérable que jamais ne lui pardonneront les tenants du communisme de la franc-maçonnerie et de la spéculation sous toutes ses formes, et cela explique leur déchaînement.

L'ŒUVRE SCOLAIRE.

En 1951, nos écoles se mouraient malgré l'admirable dévouement du corps enseignant, des Comités et les sacrifices des familles, elles vivent aujourd'hui, certes modestement grâce à la loi Barangé, fruit du travail de l'Association parlementaire dont Paul Ribeyre, est le président-fondateur.

Nos enfants peuvent grâce à la loi Marie utiliser les bourses d'enseignement secondaire, dans nos collèges privés et nos étudiants bénéficient des mêmes avantages dans nos facultés catholiques. Nos jeunes ruraux pourront être instruits gratuitement dans les centres d'apprentissage publics ou privés, créés par la loi sur l'enseignement agricole adopté en première lecture dans un texte qui honore ceux qui l'ont voté.

Jamais depuis la fondation de la III[e] République aucune Assemblée n'avait accompli une œuvre semblable en faveur de l'éducation chrétienne base de tout redressement moral.

L'ŒUVRE FAMILIALE.

La famille cellule de la société était sapée dans ses fondements par une législation collectiviste; nous avons sauvé son patrimoine en supprimant les droits de succession en ligne directe et entre époux et les droits d'enregistrement dans les regroupements d'héritages des propriétés rurales.

Les prestations familiales agricoles ont été portées pour l'allocation principale à la parité de celles du commerce et de l'industrie par la loi du 15 janvier 1951, Paul Ribeyre étant Ministre de la Population; puis complétée par l'institution de la prime de la mère au foyer en juillet 1955 homologue de la prime au salaire unique.

Les caisses de retraite vieillesse agricole ont été créées par la loi du 1[er] juillet 1952, notre compatriote étant toujours Ministre de la Population, elles assurent aux vieux agriculteurs, une retraite semblable à celle des professions libres, commerciales et artisanales et les enlèvent à la tutelle humiliante des services d'assistance.

L'ŒUVRE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE.

La base en est la stabilisation du franc par le gouvernement Pinay dont notre tête de liste faisait partie, qui depuis trois ans permet à la France de réaliser des programmes de construction et d'équipement qui forcent l'admiration de l'étranger et assurent l'expansion économique permettant seule l'élévation du niveau de vie de tous les citoyens.

Grâce à cette stabilisation les salaires ont pu conserver leur pouvoir d'achat, les lois sociales se développent et s'humanisent, la crise du logement se résoud, des milliers de chantiers en Ardèche soutenus et encouragés par l'Office départemental, les offices municipaux ou les coopératives d'H.L.M. attestent de l'aide matérielle que nous leur avons apportée.

L'équipement de nos communes rurales se poursuit à un rythme accéléré, près de 5 milliards de travaux ont été financés et subventionnés en cinq ans. La liste des adduction d'eau, des électrifications, des routes, réalisées au cours de ces années, couvrirait à elle seule notre circulaire. Ces réalisations placent notre département parmi les mieux équipés de France. Il restait, par exemple, 48 communes, non électrifiées en 1950, les 5 dernières seront équipées en 1956. Par ailleurs, des milliers de démarches et de visites, des participations à des centaines de manifestations nous permettent de répondre par des actes et des témoignages à ceux faisant écho à la propagande adverse : « Ils n'ont rien fait, on ne les a jamais vus ».

NOTRE PROGRAMME qui ne peut se limiter dans une énumération forcément incomplète demeurera dans la ligne de notre action passée et s'attachera notamment aux grandes questions suivantes :

— Réforme de la Constitution et réforme électorale;
— Fidélité au Pacte Atlantique;

— Renforcement de la structure de l'Union française;
— Maintien de la France en Afrique du Nord;
— Politique d'économie et de défense de la monnaie;
— Réforme fiscale avec un système d'imposition à la base;
— Revalorisation des salaires avec minimum vital effectif;
— Politique agricole destinée à rendre à l'agriculture sa vraie place dans le département;
— Soutien de l'exploitation familiale agricole;
— Revalorisation des produits de la terre par l'organisation des marchés;
— Lutte contre les taudis citadins et ruraux;
— Révision des statuts des entreprises nationalisées;
— Protection efficace des petites et moyennes entreprises, et de l'artisanat;
— Institution d'une retraite de base, égale pour tous;
— Statut de l'enseignement libre;
— Garantie des droits et amélioration de la situation des anciens combattants et victimes de la guerre.

Depuis dix ans, nous nous sommes dévoués corps et âme au service de notre idéal, si vous nous maintenez votre confiance, nous continuerons demain.

Pour remplacer notre regretté collègue M. Guy de Montgolfier, enlevé prématurément à notre affection, M. Louis Roche-Defrance, se joindra à nous, fort d'un passé de probité et d'honneur dans le travail, de dévouement inlassable à la cause de la mutualité et de l'aide sociale.

Ensemble nous défendrons nos familles, nos libertés, les intérêts de notre Ardèche, et nous servirons la France afin qu'elle demeure grande et forte dans l'union des peuples, placée sous son drapeau, et dans la paix établie entre toutes les nations unies.

Vive l'Ardèche !

Vive la France !

Paul RIBEYRE
Ancien Ministre et Député.

Victor PLANTEVIN
Ancien député.

Louis ROCHE-DEFRANCE
Conseiller municipal de Tournon.

Raoul TRACOL
Ancien député.

P.S. — Votez bulletin complet, car toute rature fait perdre un quart de voix à notre liste et n'avantage aucun de nos candidats.

Cette liste est apparentée avec la liste « d'action sociale, rurale et familiale » présentée par le M.R.P.

Liste d'Union républicaine ardéchoise

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale; le Centre national des républicains sociaux ; le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Paul RIBEYRE
Ancien Ministre et Député.

Victor PLANTEVIN
Ancien député.

Louis ROCHE-DEFRANCE
Conseiller municipal de Tournon.

Raoul TRACOL
Ancien député.

Ardéchois, Ardéchoises,

Notre département a pour qualité dominante le bon sens. Aussi sommes-nous profondément choqués par la présentation de dix listes aux élections législatives du 2 janvier 1956.

Ce n'est pas sérieux et rien ne justifie une telle prolifération de candidatures sinon la volonté de certains, aidés par la naïveté des autres, de redonner au Parti communiste des sièges de députés que nous lui avions arrachés en 1951.

Nous pensions devant la gravité du péril que représenterait le retour au pouvoir de ce parti de l'étranger, pour tous les citoyens qui veulent vivre libres, que tous les partis accepteraient de s'unir par l'apparentement, en conservant certes leur légitime particularisme, mais en rejetant hors de la communauté nationale ce parti qui nous a fait tant de mal.

Dans ce but nous avions proposé sans condition l'apparentement à toutes les formations politiques nationales, mais hélas, le sectarisme des uns et le manque de clairvoyance des autres nous ont fait essuyer les refus du Parti socialiste S.F.I.O., du Parti radical-socialiste et du Mouvement Poujade (U.D.C.A.). Seul le Mouvement républicain populaire (M.R.P.) et le Centre national des républicains sociaux (ancien R.P.F.) ont accueilli favorablement notre proposition, le premier en contractant avec notre liste l'apparentement, le second en joignant son investiture à celles des groupements nationaux indépendants et paysans.

Le problème des élections en Ardèche est ainsi maintenant très clair.

D'un côté se place notre groupement U.R.A. et M.R.P. apparentés qui met en tête de son programme la défense de toutes nos libertés et en particulier de la liberté d'enseignement à laquelle la législature qui vient de s'achever a apporté d'importantes améliorations grâce à l'action persévérante menée par l'Association parlementaire pour la défense de la liberté d'enseignement présidée par notre chef M. Paul Ribeyre et qui groupe 320 députés et 125 sénateurs.

De l'autre le Parti communiste qui se présente avec la même liste qu'en 1951 et qui aura sûrement un élu M. Roucaute et très vraisemblablement un deuxième M. Chaze, si notre groupement apparenté n'obtient pas la majorité absolue.

Entre ces deux grandes formations se placent toute une série de listes : deux appartiennent aux traditionnels partis de gauche, radicaux-socialistes et socialistes

S.F.I.O., qui se sont unis, cette fois, pour la défense de la laïcité; trois sont rassemblés par le mouvement Poujade qui croyant mieux assurer la défense d'intérêts professionnels respectables, font en entrant dans la lutte politique le jeu du Parti communiste, leur pire ennemi qui veut la disparition du petit et moyen commerce et en général de toutes les entreprises libres.

Enfin deux listes rattachées à des organisations électorales éphémères de gauche : l'une, la liste Didier, à l'U.D.S.R., nuance Mitterrand; l'autre, la liste Lespinas, à l'organisation Chambaretaud, et qui ne sont inspirées que par l'ambition personnelle ou le dépit.

La situation est donc très nette :

— Ou vous êtes partisan de la liberté qui donne au père de famille le droit de faire élever comme il l'entend ses enfants et de la liberté de vivre dans la dignité et le respect de la personne humaine.

Alors vous voterez utile en assurant la majorité absolue au groupe de liste apparentées auquel appartient notre formation.

— Ou dans le cas contraire vous acceptez l'aventure avec toutes les conséquences dont nous avons le devoir de vous prévenir des suites tragiques et en suivant vos impulsions passagères même apparemment sympathiques, vous assurerez le triomphe d'un Parti communiste qu'en dix ans d'efforts nous avions pratiquement chassé de tous les postes d'élus.

Entre ces deux formules choisissez.

Nous faisons confiance à votre bon sens.

Cette liste est apparentée avec la liste « d'action sociale, rurale et familiale » présentée par le M.R.P.

Liste du Parti Communiste français.

Chers Concitoyens,

La fédération de l'Ardèche du Parti communiste français, présente aux suffrages des électrices et des électeurs, les mêmes candidats qui, en 1951, recueillirent près de 40.000 voix, soit plus de 30 % des suffrages exprimés.

Ces militants, profondément liés à la vie du département, à ses populations laborieuses, ont mérité la confiance des Ardéchoises et des Ardéchois par leur action courageuse en faveur du peuple, leur clairvoyance et leur compétence.

Ils ont déjà mené ensemble parmi vous, il y a 4 ans et demi une ardente campagne pour le bien-être, la liberté et la paix. La loi électorale des apparentements, loi d'escroquerie du suffrage universel, dirigée uniquement contre le Parti communiste, a volé, alors, non seulement le siège de Roger Roucaute, mais aussi celui qui, avec la représentation proportionnelle normale, aurait dû revenir à Henri Chaze.

Artisans actifs du rassemblement des forces de gauche en Ardèche, ils sont les candidats de l'union des forces républicaines du département, seuls capables d'enlever au moins deux sièges à la traditionnelle réaction ardéchoise.

Roger ROUCAUTE

Né le 20 avril 1912, à Cendras (Gard), fut élu député de l'Ardèche pour la première fois, le 21 octobre 1945, réélu le 2 juin et le 10 novembre 1946. S'il fut privé de son mandat le 17 juin 1951, c'est uniquement par suite du truquage électoral comportant le système des « apparentements ».

Il est le seul député de l'Ardèche qui depuis la Libération ait rendu régulièrement

compte de son mandat, en visitant l'ensemble des communes ardéchoises, au cours de près de 500 réunions.

Les électeurs se souviennent encore que pendant la durée de son mandat, il s'est montré le plus ardent défenseur des intérêts du département, intervenant à plusieurs reprises à la tribune de l'Assemblée Nationale.

Membre du Comité central du Parti communiste français, grand résistant, patriote ardent et courageux, il est décoré de la Croix de guerre 1939-1945 et de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, à titre militaire.

Henri CHAZE

Instituteur à Cruas, est né le 5 décembre 1913 à Thueyts (Ardèche).

Secrétaire fédéral, pour l'Ardèche, du Parti communiste français, il n'a cessé depuis sa sortie de l'Ecole normale de mener et de poursuivre, à la tête du Parti communiste, dans le département, le même et juste combat pour la défense des travailleurs de la ville et des champs, pour la liberté et la paix.

Conseiller général du canton de Rochemaure depuis 1951, il déploie une débordante activité à l'Assemblée départementale où ses interventions sont particulièrement remarquées en ce qui concerne la défense des intérêts de son canton.

Militant illégal du Parti communiste, il a été arrêté le 1er juillet 1941 et condamné à cinq ans de prison par le gouvernement de Vichy.

Son action patriotique durant l'occupation allemande lui a valu d'être décoré de la médaille de la Résistance.

Marie-Ange GAUBERT

Née Chambre, naquit le 10 novembre 1910 à Rochessauve (Ardèche).

D'une famille de paysans ardéchois, exerçant la profession de couturière à Privas, elle est veuve d'un cheminot, victime d'un accident du travail, en 1943, à Miramas.

Elle a élevé seule ses 2 enfants et malgré cela, elle ne ménage pas ses forces pour parcourir le département et appeler les femmes ardéchoises à l'union et à l'action pour la défense des droits des mères et la protection de l'enfance.

Secrétaire départementale de la grande organisation démocratique féminine qu'est l'Union des femmes françaises (U. F. F.), elle est très connue dans le département, estimée des mères, épouses et fiancées, en raison de son activité inlassable pour intensifier la lutte des femmes ardéchoises dans le grand et noble combat de la défense de la paix.

Elle est membre du Bureau fédéral de l'Ardèche du Parti communiste français.

Auguste CHAPELLE

Fils et petit-fils de paysans ardéchois, est né le 16 janvier 1908, à Lagorce (Ardèche).

Exerçant la profession d'exploitant agricole, il est aujourd'hui petit viticulteur, après avoir été ouvrier agricole.

Sa compétence sur les questions paysannes en général et notamment sur la question viticole, l'a fait désigner par les viticulteurs de sa commune comme président de la Cave coopérative de Lagorce et délégué cantonal de la Confédération générale de l'agriculture (C. G. A.) pour le canton de Vallon.

Depuis la Libération, il est maire de Lagorce, élu sur une liste d'Union républicaine. Particulièrement averti des questions municipales, il déploie une activité inlassable pour le plus grand bien de tous ses administrés.

Il est décoré de la croix de guerre 1939-1945.

La volonté d'aboutir à un changement total de la politique menée au cours de la dernière législature, est une volonté profonde du peuple de France.

Le peuple veut que ça change. Et pour que ça change, il veut une politique de gauche. A cet effet, les élections du 2 janvier 1956 auraient dû se dérouler sous le signe de l'union des forces ouvrières et démocratiques.

C'est dans cet esprit que, le 5 décembre dernier, la Fédération communiste de l'Ardèche, s'est adressée à la Fédération socialiste et à la Fédération radicale pour leur demander de réaliser l'apparentement des candidats des trois partis, afin d'assurer le succès des forces de gauche sur la réaction ardéchoise.

Mais, les candidats socialistes et radicaux s'y sont refusés.

L'apparentement des forces de gauche, s'il s'était réalisé en Ardèche, prenait ainsi à l'exemple des élections cantonales de Saint-Pierreville et de Villeneuve-de-Berg, la forme d'une alliance de combat contre les forces de réaction et d'obscurantisme.

N'est-il pas évident que tous ceux qui préconisent une politique sociale, laïque, etc., tout en répudiant à la collaboration avec les communistes, à l'occasion de ces élections, font tout simplement le jeu de la réaction ? Surtout que, par ailleurs, dans un certain nombre d'autres départements, ils font alliance avec le R. P. F.

Républicains Ardéchois !

Pour battre la réaction le 2 janvier, il faut voter utile !

Voter utile, c'est voter communiste !

Voter utile, c'est voter pour les candidats du parti dont la victoire constitue un des éléments déterminants de la victoire de la gauche.

Vive le rassemblement des forces ouvrières et démocratiques pour obtenir un changement de politique.

Vive la République !

Liste du Parti Communiste français

Ardéchoises, Ardéchois,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément dterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une

politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Égalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travaileurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

—Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques, application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.
Opposition à la mise en vigueur des accors de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.
Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.
Organisation de la sécurité collective.
Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.
Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.
Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.
Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.
Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Ardéchoises, Ardéchois de toutes opinions et de toutes croyances,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Roger ROUCAUTE
Ancien député .— Croix de guerre 1939-1945. — Chevalier de la Légion d'Honneur.

Henri CHAZE
Instituteur. — Conseiller général de Rochemaure. — Médaille de la Résistance.

Marie-Ange GAUBERT
Couturière. — Veuve de cheminot. — Mère de 2 enfants.

Auguste CHAPELLE
Agriculteur. — Petit viticulteur. — Maire de Lagorce. — Croix de guerre 1939-1945.

Parti socialiste S.F.I.O.

Citoyennes, Citoyens,

A l'occasion des élections brusquées du 2 janvier prochain, le Parti socialiste S.F.I.O. présente à vos libres suffrages une liste emmenée par notre camarade,

JEAN PALMERO

Ancien directeur de l'Ecole normale de Privas.

bien connu de tous les républicains du département.

La Majorité de la loi Barangé, la minorité de Dien-Bien-Phu et du gâchis en Afrique du Nord a quitté le pouvoir sans oser déposer son bilan. Elle espère renaître de ses cendres en exploitant le désarroi moral de la France et grâce au coup de force du Gouvernement Edgar Faure.

Le Parti socialiste mettra tout en œuvre pour que cette majorité cléricale réactionnaire et aveugle cesse de présider aux destinées du pays. Il demande à tous les travailleurs, à tous les citoyens de se grouper autour des objectifs qui sont les siens :

L'ABROGATION IMMÉDIATE DES LOIS ANTILAIQUES.

(conformément au programme du Cartel d'action laïque) et l'extension à tout le territoire national du statut laïque sur lequel repose l'Etat républicain, l'augmentation des crédits prévus pour tous les ordres de l'enseignement par un prélèvement sur les 1.000 milliards réservés aux budgets militaires.

LA RÉPARTITION PLUS ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES,

afin que la démocratie politique ne soit plus un mensonge et devienne ce qu'elle doit être :

Une démocratie sociale.

L'AUGMENTATION DU REVENU NATIONAL,

celle du pouvoir d'achat des travailleurs et la défense permanente du plein emploi. Ces moyens sont les seuls qu'a l'ouvrier, dans le régime capitaliste actuel, d'éviter la misère.

LA SUPPRESSION DES ABATTEMENTS DE ZONE,

avec des aménagements (tels que la création d'un fonds de compensation) afin que la petite industrie locale ne soit pas liquidée au plus grand profit des trusts.

L'AMÉNAGEMENT DE LA FISCALITÉ,

afin d'établir la justice devant l'impôt, d'éviter les fraudes d'un capital puissant et anonyme qui a réussi jusqu'à ce jour à faire payer ses additions par le lampiste (qu'il soit artisan, petit commerçant, fonctionnaire, employé, ouvrier, paysan ou rentier).

CETTE INSTAURATION DE LA JUSTICE ÉCONOMIQUE,

qui entraînera l'assainissement du budget de l'Etat, permettra entre autres choses de tirer les vieux d'une misère qui reste la honte d'un système politique appuyé tout entier sur la domination de l'argent. Elle permettra aussi d'accélérer considérablement la construction de logements salubres, d'équiper et de moderniser notre industrie.

La marche de tous les territoires d'outre-mer vers leur indépendance, promise par la Constitution républicaine, dans le cadre d'accords économiques et culturels. L'essor économique et la justice uniront plus sûrement les peuples intéressés (comme les événements le prouvent en Tunisie) que la répression et la force. Les plans d'un état-major n'ont jamais pu dans l'histoire détruire l'aspiration à la liberté.

Un Gouvernement décidé a étendre les accords deja etablis, à ouvrir toutes les négociations nécessaires dans l'esprit socialiste, à appliquer en Afrique le Code du travail, pourra, dès son arrivée au Pouvoir décider le retour des disponibles et du contingent, sans compromettre la sécurité des territoires.

L'amélioration des rapports entre l'est et l'ouest, obtenue par des contacts directs établis dans l'esprit de la Conférence de Genève, par le développement des échanges commerciaux et par des négociations s'orientant vers un désarmement général simultané et contrôlé, seul moyen qui nous reste de sauver l'univers de la destruction.

***

En votant et combattant pour lui, vous travaillerez à bâtir avec nous une société nouvelle de liberté, de justice et de progrès.

Vive l'Ardèche républicaine !..

Vive la France !..

Apparentée avec la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste de l'Ardèche.

Vu :

Les candidats.

Parti socialiste S.F.I.O.

Citoyennes, Citoyens,

Le Parti socialiste S.F.I.O. présente à vos libres suffrages une liste emmenée par notre ami Jean Palmero.

Nous nous proposons de vous présenter ci-dessous, brièvement cette liste et les idées générales du Parti socialiste.

***

Jean PALMERO

Jean Palmero, fils d'un modeste cheminot, s'est hissé, seul, par sa valeur personnelle à la situation qu'il occupe. Il est docteur ès lettres et nos compatriotes se souviennent de son passage dans le département où pendant de longues années il a dirigé l'Ecole normale de garçons et fortement marqué de sa personnalité l'orientation de cet établissement et la défense laïque en Ardèche.

Notons qu'il a été en outre un agent actif de la Résistance en Dordogne, où il a représenté notre Parti au Comité départemental de Libération en 1944.

Sa présence à la tête de liste est le gage que la laïcité de l'Ecole, synonyme de tolérance, de justice et de concorde, sera au premier plan de nos préoccupations.

Marius DUBOIS

Marius Dubois qui a milité pour le socialisme pendant plus de vingt-cinq ans dans cette Afrique du Nord actuellement si tristement à l'ordre du jour, est un ancien député du Parti. Revenant dans son Ardèche natale à l'occasion de sa retraite, il n'a pas abandonné le combat. D'un dévouement jamais en défaut, il a de multiples activités et entre autres il dirige la Fédération des vieux travailleurs, et ceux-ci connaissent bien, à Aubenas, le chemin de sa maison, où ils ont toujours trouvé aide et réconfort. Il est en outre administrateur de la Caisse de sécurité sociale.

Enfin il a reçu la médaille de la Résistance pour son action sous l'occupation.

Ferdinand JANVIER

Ferdinand Janvier a été maire et conseiller général d'Annonay. Ancien chef départemental de l'A.S., résistant de la première heure, il est unanimement respecté dans la région d'Annonay où ses adversaires même l'estiment. Très grièvement blessé dans un grave accident, il a eu la force morale de surmonter ses souffrances et de continuer à mettre au service d'un idéal sans tache son activité et sa foi intactes.

Jean FARAVEL

Jean Faravel est, depuis cinq ans, le secrétaire fédéral de la Fédération socialiste de l'Ardèche. Militant dévoué et désintéressé, il n'a pas cessé d'apporter à cette Fédération son activité. C'est à ce titre que ses camarades lui ont demandé de figurer sur la liste, et d'y apporter ainsi tout le poids de l'estime dans laquelle le tiennent tous ses compatriotes de la région de Vallon où il exerce depuis de nombreuses années.

***

Le Parti socialiste est le seul parti qui soit à la fois social, révolutionnaire, démocratique et humain.

Social, parce que toute son action immédiate tend à l'amélioration du sort des travailleurs.

Révolutionnaire, parce que sont but est la transformation de la société capitaliste actuelle en société socialiste où les droits du travail seront reconnus à leur juste valeur.

Démocratique, parce que il envisage cette transformation par un acquiescement unanime de la majorité de la nation, dans le cadre d'institutions libres, et cela sans violence, sans contrainte et sans haine.

Humain, parce que sa préoccupation essentielle est le respect de la personne humaine, et qu'il estime que le rôle de l'Etat est de tendre au développement constant de la valeur intellectuelle et morale des hommes et non pas de devenir un organisme où l'individu n'est plus qu'un rouage anonyme, sans personnalité et sans âme.

***

Mais suivant la formule de Jaurès, s'il tend à l'idéal, le Parti socialiste comprend le réel.

Dans l'immédiat, il appuie son action sur les trois principes suivants :

— Protection des travailleurs et des exploités contre les exploiteurs de toute nature.

— Solidarité entre les travailleurs.

— Paix entre les peuples.

En application de ces principes, il demande :

Pour les salariés, du secteur privé comme du secteur public :

Protection du salaire, par la surveillance et la baisse des prix, par l'instauration du salaire annuel garanti, qui supprimera le chômage.

Intégration dans le salaire d'une part progressive proportionnelle aux bénéfices et à la productivité, c'est-à-dire création d'un véritable salaire social.

Renforcement des droits syndicaux, des conventions collectives, accroissement des droits des comités techniques paritaires en vue de la co-gestion des entreprises.

Amélioration de la Sécurité sociale. Mode de financement plus efficace que le seul pourcentage sur les salaires, protection contre les exploiteurs de la Sécurité sociale. Amélioration des prestations et en particulier de la retraite des vieux travailleurs.

Pour les travailleurs de la terre, ouvriers ou petits propriétaires :

Sur le plan social :

Instauration d'une véritable Sécurité sociale agricole englobant les trois grands risques :

Allocations familiales,
Assurance maladie,
Assurance vieillesse.

Sur le plan économique :

Politique des prix assurant au travailleur une rémunération équitable et permettant au consommateur l'achat des produits dans toute la mesure de ses besoins.

Aménagement du statut de la coopération.

Amélioration des débouchés, tant extérieurs qu'intérieurs.

Sur le plan technique :

Aide de toutes natures, par l'instruction professionnelle, par des prêts aux jeunes par l'étude et la diffusion de nouvelles méthodes, de nouvelles cultures, par la modernisation de l'outillage.

Sur le plan humain :

Amélioration de l'habitat, accélération des adductions d'eau, des électrifications, des constructions de chemins. Création de foyers ruraux, lutte contre la désertion des campagnes.

Pour l'artisanat, le commerce et la petite industrie :

Etude et réalisation d'un système fiscal juste dans l'esprit de la proposition de loi de Leenhardt, qui, si elle avait été votée, aurait évité le mouvement Poujade.

Protection du commerce utile contre les spéculations et intermédiaires anonymes, véritable gangrène du système actuel.

Déconcentration industrielle au profit des petites et moyennes industries rurales.

***

Tels sont, trop brièvement exposés, quelques-uns des points du programme socialiste découlant des principes directeurs de son action.

Ils se complètent par ceux déjà indiqués dans la première circulaire que vous avez reçue.

En vous demandant de voter pour notre liste, nous vous demandons d'apporter votre pierre à la construction socialiste de demain.

Nous vous en remercions au nom de la République démocratique et sociale.

Vive le socialisme !
Vive la France !

Apparentée avec la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste de l'Ardèche.

Vu :
Les candidats.

ARDENNES

4 DÉPUTÉS

Liste du Front républicain présentée par le Parti socialiste S.F.I.O. et le Parti radical et radical-socialiste.	**M. Guy Desson** (S.).
Liste du Parti communiste français..............	**M. Pierre Lareppe** (C.).
Liste du Front républicain présentée par le Parti socialiste S.F.I.O. et le Parti radical et radical-socialiste.	**M. Camille Titeux** (S.).
Liste du Mouvement républicain populaire........	**M. René Penoy** (M.R.P.)

Liste du Front républicain

présentée par

le Parti Socialiste S.F.I.O. et le Parti radical-socialiste.

Aux Electeurs, aux Electrices,

La bataille électorale est engagée.
— Quel est le bilan de la législative qui a vu s'opérer le regroupement de toute la droite réactionnaire ?
— Un déficit de plus de 450 milliards, malgré 1.200 milliards d'impôts perçus à l'avance et camouflés sous le nom « d'impasse ».
— 100.000 jeunes Français tués en Indochine pour aboutir au désastre de Dien-Bien-Phu ! — Et combien en Afrique du Nord, nouveau foyer de guerre ?
— Bénéfices accrus pour les capitalistes, mais rien pour les travailleurs.
— Maintien du scandale des zones de salaires.
— Rien pour soulager la misère des vieux.
— Marasme agricole par suite de l'inorganisation des marchés.
— Pas de places dans les écoles, pas de logements pour les jeunes ménages.

Pour camoufler ce bilan désastreux, la majorité repsonsable a réédité le coup du 2 décembre.

Devant ce défi, les forces saines du pays, qui ont confiance en la possibilité d'un progrès continu, entendent mener le combat dans le Front républicain :

— Pour renouveler la vague d'espérance apportée par le Gouvernement Mendès-France avec l'appui des socialistes.
— Pour le redressement du pays.
— Pour la justice sociale.

— Pour le retour de vos enfants envoyés en Afrique du Nord.
— Pour l'amélioration des conditions de vie du monde du travail.
— Pour le large développement de l'école publique.
— Pour la sauvegarde du petit commerce et de l'arisanat écrasé par la fiscalité.
— Pour une action efficace contre l'immobilisme et la démagogie.

Les fédérations socialiste et radical-socialiste vous présentent :

Guy DESSON

Camille TITEUX

Députés socialistes sortants.

Jacques VADON

Professeur au Lycée Chanzy. — Conseiller municipal de Charleville.

Roger LE BORGNE

Secrétaire général de la Fédération Radicale-socialiste des Ardennes.
Radicaux-socialistes.

Liste du Front républicain

présentée par

le Parti socialiste S. F. I. O. et le Parti radical et radical-socialiste.

Citoyennes, Citoyens,

Vous avez reçu notre première circulaire qui a défini nos oppositions et tracé les grandes lignes de notre programme. Nous vous avons dit pourquoi socialistes et radicaux s'étaient unis sur une même liste de Front républicain.

Le 2 janvier 1956, vous irez très nombreux aux urnes. Votre choix sera dicté par diverses considérations.

Nous vous disons de suite que :

— Voter communiste, c'est adhérer à la dictature et à la démagogie, car les supporters de la liste conduite par M. Lareppe sont formels : ils disent, répètent et affirment qu'ils obéissent « inconditionnellement » à l'Union soviétique;

— Voter pour la liste de M. Penoy, c'est ratifier le désastre de Dien-Bien-Phu, c'est dire à M. Bidault qu'il a bien fait de déposer au Maroc un sultan qu'il a fallu ensuite remettre sur son trône, ce qui nous a valu des morts et des morts et la mobilisation de la jeunesse française. Voter pour la liste de M. Penoy, c'est voter pour la guerre civile, car le M.R.P. entretient les luttes religieuses et ne se soucie pas de vos besoins sociaux;

— Voter pour M. Lefèvre et ses étranges associés, c'est condamner le pays à une action parlementaire stérile. Vous savez bien que le travail positif de M. Lefèvre se traduit par zéro.

Nous ne parlerons pas de la liste patronnée par un certain M. Poujade. Les Ardennaises et les Ardennais ont trop le souvenir des méthodes hitlériennes pour ne pas rejeter cette liste fasciste.

Nous vous présentons le Front républicain qui veut allier les programmes socialiste et radical pour que la France ait, dès le début de 1956, un Gouvernement stable et sérieux qui répondra enfin à votre ardent désir de paix et d'action sociale.

Rappelez-vous 1936 ! En quelques semaines, un Gouvernement à direction socia-

liste, conduit par Léon Blum, composé de socialistes et de radicaux, a donné au pays de profondes réformes sociales : les 40 heures; les congés payés; l'arbitrage obligatoire dans les conflits du travail.

Rappelez-vous ces quelques mois de 1954-1955 : avec l'appui des socialistes, Pierre Mendès-France devient chef du Gouvernement. C'est alors la fin de la guerre en Indochine, c'est la paix en Tunisie, c'est la lutte commencée contre les puissances d'argent, c'est l'espérance rendue aux Françaises et aux Français, c'est la vraie République qui renaît.

Tout ceci a pris fin par la collusion éhontée de la Réaction et du Parti communiste.

Electrices et Electeurs républicains, c'est de votre geste que dépend l'avenir.

Profitez des élections de la dernière chance pour envoyer au Parlement une majorité d'où sortira un Gouvernement de progrès social :

— qui construira des maisons, bâtira des écoles, défendra la laïcité de l'enseignement et de l'Etat, augmentera le pouvoir d'achat, donnera aux vieux des moyens de subsister, rétablira la paix en Algérie et vous ramènera vos enfants actuellement mobilisés en terre africaine, construira une réelle Union française basée sur la fraternité des peuples, quelles que soient leur race, leur religion ou leur couleur, complétera la détente Est-Ouest commencée à Genève par Mendès-France, ne négligera aucune occasion de consolider la paix par un accord universel sur le désarmement.

Pour redonner vie aux institutions républicaines,
Pour redonner l'espoir au peuple,
Pour que la jeunesse ne désespère pas de la République,
Pour redonner à la France sa vraie place dans le monde,

Votez Front républicain.

Sans panachage, mettez dans l'urne la liste composée de :

Guy DESSON
Député sortant.

qui, depuis huit ans se dévoue inlassablement pour ses Ardennes; qui, au service de tous, est demeuré journellement en contact avec vous.

Camille TITEUX
Député sortant.

qui, à l'Assemblée, a apporté au travail parlementaire le généreux élan de son cœur de militant ouvrier.

Jacques VADON et Roger LE BORGNE
Militants radicaux-socialistes.

ardents républicains, qui savent ce que la France et la paix doivent à l'un des leaders du Parti radical : Pierre Mendès-France.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes, c'est pourquoi il est profondément regrettable que la Fédération socialiste des Ardennes ait refusé nos propositions de liste commune.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats, seul moyen de battre la réaction.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés conre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

POUR UNE VÉRITABLE UNION FRANÇAISE.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

UNE POLITIQUE DE PAIX.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.
Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent

le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensificaion des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

LAREPPE Pierre

Ancien député.

MOURON Jules

Cultivateur.
Ancien député. — Conseiller général. — Maire de Signy-le-Petit.

COMPAIN André

Ouvrier du bâtiment. — Conseiller municipal de Levrézy.

MARÉCHAL René

Professeur. — Militant syndicaliste.

Liste du Parti communiste français.

Électrices, Électeurs,

Le 2 janvier, vous êtes appelés aux urnes pour élire 4 députés qui représenteront les Ardennes à l'Assemblée Nationale.

Les scandaleux apparentements des élections législatives de 1951, des dirigeants socialistes aux pires réactionnaires antilaïques n'ont pas seulement volé 80 sièges au Parti communiste, mais ont permis ainsi d'installer une majorité de droite poursuivant une politique dont chaque Français doit aujourd'hui en supporter les frais.

Le bilan de cette politique est l'un des plus catastrophiques :

Sur le plan intérieur : Il se traduit par une misère aggravée pour toutes les couches laborieuses tandis que les grosses sociétés capitalistes ne cessent de prospérer. Les libertés démocratiques sont bafouées. La laïcité est mise en péril.

Sur le plan extérieur : Sous la pression des banquiers américains, les accords de Londres et de Paris permirent le réarmement d'une nouvelle Wermacht revancharde aggravant les dangers de guerre atomique et détériorant le climat de détente internationale amorcé. La guerre d'Indochine s'est poursuivie jusqu'en 1954. Pour les profits d'une poignée de colonialistes, la répression la plus féroce règne en Afrique du Nord. Des milliers de vies humaines, des centaines de milliards ont été et sont toujours sacrifiés. Tel est le résultat de la législature des apparentements.

Seul en tant que Parti, le Parti communiste a combattu cette poltique comme il est le seul à organiser la lutte des masses pour que ça change dans le pays. Le Parti communiste, certain d'interpréter la volonté populaire, met tout en œuvre pour créer les conditions d'un changement politique souhaité ardemment par tous les Français.

Avec constance, il œuvre au rassemblement des forces de gauche ouvrières et démocratiques pour un nouveau Front populaire de paix, de liberté, de progrès social.

Nos propositions pour unir les forces de gauche :

Le 1er décembre : Proposition d'apparentement des listes socialiste-communiste en laissant la porte ouverte à d'autres républicains.

Le 9 décembre : Après le refus du Comité national du parti socialiste de conclure les apparentements avec le Parti communiste, nouvelle proposition de liste unique composée de deux socialistes et de deux communistes. Nouveau refus de la Fédération socialiste d'autant plus regrettable que communistes et socialistes dans le département obtenaient en 1951 49,8 % des suffrages exprimés.

Une liste de nouveau Front populaire socialiste-communiste, avec l'enthousiasme qu'elle aurait suscité, ralliait tous les hésitants, tous les républicains encore troublés par la division des forces de gauche. Sans contestation possible, les candidats réactionnaires étaient balayés par une majorité confortable.

Malgré le désir exprimé par les travailleurs, les démocrates et les laïcs, la Fédération socialiste est restée intransigeante à la grande satisfaction du M.R.P. qui exprime sa joie sur sa première affiche électorale.

Le contenu et les illusions du prétendu « Front républicain » :

La Fédération socialiste a préféré se placer derrière le drapeau du prétendu « Front républicain » allant de l'antiunitaire Guy Mollet au colonialiste R.P.F. Chaban-Delmas, féroce antilaïque, en passant par Mendès-France dont l'attitude démagogique actuelle est destinée à créer l'illusion qu'il est possible de rassembler les forces de gauche sans et contre les communistes.

Ce qui est politiquement et numériquement faux ! Il n'est pas de majorité de gauche possible dans le pays et à l'Assemblée Nationale sans les communistes.

Le prétendu « Front républicain » constitue la façade de rechange des apparrentés de 1951, sur le fond, la politique reste la même :

Mendès-France, « l'homme de progrès » fut le promoteur des accords de Londres et de Paris réarmant l'Allemagne revancharde, comme il est le plus fidèle soutien de la répression en Afrique du Nord. En compagnie des pires réactionnaires, il a voté la prorogation de l'état d'urgence et la poursuite de la répression en Algérie.

Scrutin 3246, page 4581 du *Journal officiel* 80 du 20 juillet 1955.

Scrutin 3171, page 5161 du *Journal officiel* 91 du 19 octobre 1955.

Ce qui infirme ses déclarations indiquant qu'il est pour l'arrêt de la guerre en Afrique du Nord et pour la réduction du service militaire à douze mois alors qu'il se prononçait pour l'envoi du contingent en Afrique du Nord. Scrutin 3200, page 4229 du *Journal officiel* 76 du 24 juillet 1955.

Mendès-France s'est prononcé contre la proposition communiste d'abrogation des lois antilaïques. Scrutin 2159, page 6687 du *Journal officiel* 106 du 14 décembre 1953.

Mendès-France, avec toute la réaction, et durant toute la dernière législature, a constamment voté contre les revendications des masses laborieuses :

— contre les propositions communistes de suppression des abattements de zones de salaires. Scrutin 1950, page 4227 du *Journal officiel* 68 du 14 octobre 1953.

— contre le salaire minimum à 25.166 francs. Scrutin 2651, page 5085 du *Journal officiel* 98 du 17 novembre 1954.

— contre le relèvement de l'allocation chômage. Scrutin 1631, page 1353 du *Journal officiel* 21 du 25 février 1953.

— contre l'augmentation des crédits pour l'équipement rural. Scrutin 2083, page 5913 du *Journal officiel* 96 du 4 décembre 1953.

En compagnie de tous les apparentés de 1951, socialistes compris, il refuse la proposition communiste de réduction des crédits militaires. Scrutin 3199, page 4141 du *Journal officiel* 76 du 24 juillet 1955.

« Des logements sains et à bon marché » dit-il, mais Mendès-France s'oppose à l'augmentation des crédits pour la construction de logements H.L.M. Scrutin 2773, page 271 du *Journal officiel* 8 du 27 janvier 1955.

Voilà « l'homme neuf » dont se réclament les candidats de la liste du fameux « Front républicain ». Avec de tels hommes, malgré leurs promesses électorales, il n'est pas difficile d'imaginer ce qui se passerait après les élections du 2 janvier. Une majorité réactionnaire s'installerait à l'Assemblée Nationale, continuant la politique antérieure condamnée par le pays tout entier.

Cela ne doit pas être ! Cela ne sera pas !

Pour que ça change !...

Le peuple de France, profondément attaché aux idées de progrès social, démocratiquement républicain et ardemment désireux de vivre en paix, exige l'avènement d'une véritable politique de gauche.

Dans nos Ardennes, les travailleurs, les laïcs, les républicains constituent une majorité susceptible de battre la réaction. Seule la division des forces ouvrières et démocratiques maintenue par l'intransigeance du Parti socialiste risque de favoriser l'élection de deux candidats réactionnaires.

Beaucoup d'électeurs socialistes, laïcs et républicains l'ont compris et ont décidé de barrer la route à la réaction en votant communiste. Ils ont parfaitement raison !

Le premier et le plus fort parti du département : le Parti communiste, est le seul qui peut empêcher l'élection des candidats réactionnaires.

Electrices, Electeurs !

Pour la satisfaction immédiate des revendications des masses laborieuses, la défense de l'école laïque et des libertés démocratiques !

Pour la paix en Afrique du Nord et la détente internationale !

Pour que ça change !

Lundi 2 janvier

Votez pour les candidats présentés par le Parti communiste français, unique moyen de battre la réaction antilaïque !

LAREPPE Pierre
Ancien député.

MOURON Jules
Cultivateur. — Ancien député. — Conseiller général. — Maire de Signy-le-Petit.

COMPAIN André
Ouvrier du bâtiment. — Conseiller municipal de Levrézy.

MARÉCHAL René
Professeur. — Militant syndicaliste.

Mouvement républicain populaire.

Chers Compatriotes ,

Voulez-vous que la France continue de changer de gouvernement tous les six mois ?

Non. car les pays les plus grands sont aussi les plus stables, tandis que chez nous la crise de l'Etat est le premier problème politique.

C'est pour lutter contre l'instabilité ministérielle que le M.R.P. a demandé la dissolution de l'Assemblée conformément à la Constitution.

Il est étrange que ceux-là même qui, voici quelques semaines, réclamaient une réforme de la Constitution pour rendre plus facile la dissolution, s'indignent aujourd'hui de la voir appliquée.

Le M.R.P. a voulu que la parole soit donnée au suffrage universel car plus que jamais la nation a besoin d'un Gouvernement stable.

Il faut un Gouvernement stable :

— Pour développer l'expansion économique et le progrès social dans le maintien des prix et de la monnaie.

— Pour transformer l'Union française. Outre-mer, il n'y a pas que deux politiques, l'abandon voulu par le communisme ou la répression d'un colonialisme aveugle. Il y a aussi. et c'est notre position, l'association entre peuples solidaires. Seul un Etat solide peut mener sans abandon cette politique généreuse.

— Pour assurer la paix et construire l'Europe. Ou les peuples d'Europe s'uniront et ils pourront alors bénéficier comme les Etats-Unis et la Russie des avantages des grands marchés industriels et agricoles, ou ils signeront leur déclin.

Le rejet de la C.E.D..a été un coup porté à l'Europe donc à la paix. Une armée allemande autonome a été ressuscitée par ceux qui votèrent contre la C.E.D. (Desson, Titeux, qui furent d'ailleurs exclus du Parti socialiste en raison de ce vote).

La reprise de l'unification européenne obligera l'Union soviétique à renoncer à ses manœuvres en vue de disloquer l'alliance occidentale et d'attirer l'Allemagne dans son camp. Elle est une des conditions de la paix mondiale.

Si vous voulez à la fois le progrès social, la continuité de l'Union française, la construction de l'Europe, le renforcement de l'Etat, vous voterez M.R.P.

De toutes les formations politiques nées après la Libération, n'est-ce pas la seule qui, malgré les obstacles, ait poursuivi la lutte pour le redressement national et la liberté ?

Le M.R.P. a obtenu...

Bien que depuis 1951, on lui ait constamment refusé la direction du Gouvernement présidé... 28 mois par les radicaux ou le R.G.R. et 21 mois par les indépendants, les députés et les Ministres M.R.P. ont notamment obtenu :

— Le vote du budget pour deux années (1955-1956);
— Le vote personnel des députés;
— Le Code du travail d'outre-mer;
— La médiation dans les conflits du travail;
— La parité des prestations familiales agricoles;
— La diminution des abattements de zones;
— La loi Barangé pour plus de justice familiale et scolaire;
— Le fonds national vieillesse et l'augmentation des retraites des vieux;
— L'élévation du forfait pour les commerçants et artisans;
— Le fonds de garantie mutuelle et l'organisation des marchés agricoles;
Etc . etc.

Le bilan est positif.

Ces mesures, si elles ne sont pas encore suffisantes, et de loin, marquent, dans chaque domaine, un progrès, un pas en avant qui prépare l'avenir.

Vous voterez le 2 janvier pour l'efficacité, pour l'Europe, pour la paix.

Vous voterez M.R.P.

Les Ardennes ont rejeté les apparentements.

Les Ardennes ne se déchireront pas en deux blocs haineux !

Le M.R.P. ne les a pas voulus !

Pas de lutte de clans ! Pas de lutte de classe!

Fidèle à ses principes, guidé à la fois par le souci de la représentation de tous les arrondissements et de toutes les conditions sociales,

Le M.R.P. est fier de vous présenter ses candidats :

PENOY René

Adjoint technique principal des Ponts et chaussées.
Conseiller municipal de Mézières.
Fondateur de la Fédération M.R.P. des Ardennes.
Député sortant et remplissant entre autres les mandats suivants :
Juge à la Haute Cour de justice.
Membre du Bureau de la Commission des moyens de communication, du tourisme et des P.T.T.
Membre de la Commission des affaires économiques. — Membre de la Commission de coordination chargée du contrôle de l'énergie atomique.
Commissaire pour la gestion du Fonds spécial d'investissement routier.

TINANT René

Agriculteur. — Officier du Mérite agricole. — Maire de Cauroy-lès-Machault.
Président fondateur de la maison familiale de Machault. — Conseiller général des Ardennes.

WAHARTE Constant

Ajusteur-mécanicien. — Militant syndicaliste.
Membre de la Commission paritaire de la métallurgie. — Adjoint au maire de Sedan,

LANDÈS André

Docteur en médecine. — Croix de guerre.
Maire d'Asfeld. — Conseiller général des Ardennes.

Conservez cette circulaire. La seconde que vous recevrez du M.R.P. étant la suite logique de ce premier exposé.

Liste du Mouvement républicain populaire.

Ardennaises, Ardennais,

Dans notre département, face aux Communistes et à tous ceux (socialistes, radicaux, indépendants de gauche) qui votent comme eux au Conseil général et recueillent leurs suffrages dans les élections cantonales (comme le 18 décembre au Chesne, sous l'étiquette de « radical indépendant ») le M.R.P. est, à l'encontre de certaines formations politiques ephémères, la seule organisation susceptible de lutter efficacement.

Il en est de même sur le plan national.

Ceux qui prétendent que nous avons trahi notre idéal ont simplement oublié que durant cette législature qualifiée « immobiliste », dirigée vingt-huit mois par les radicaux ou le R.G.R. et vingt et un mois par les indépendants, nous avons obtenu les résultats suivants :

— En 1955, les crédits aux habitations à loyer modéré sont cinq fois plus importants qu'en 1951.

— Les pensions vieillesse et invalidité de Sécurité sociale ont été relevées par palier de 44 %.

— Depuis le 20 mai 1955, les prestations de la Sécurité sociale sont servies quelle que soit la durée de la maladie.

— L'aide aux familles a été augmentée de 25 à 75 %.

— 180 milliards ont été affectés au plan d'augmentation de la Fonction publique et des retraites.

— Les crédits affectés aux combattants et victimes de la guerre sont passés de 116 milliards en 1951 à 201 milliards en 1955.

Voilà des chiffres incontestables à mettre en face des affirmations des éternels opposants qui se complaisent dans un isolement dont le souci électoral n'est pas exclu.

Nous ne pouvons supporter plus longtemps ceux qui ne veulent pas prendre de responsabilités pour s'octroyer le droit facile de la critique stérile qui ne construit rien.

Ces résultats, qui oserait décemment les qualifier de réactionnaires.

Est-ce à dire qu'il faut en rester là !

Certainement pas. Il faut au contraire faire de nouveaux pas sur la voie du progrès.

Huit objectifs immédiats.

Le M.R.P. propose, à la prochaine Assemblée les huit objectifs immédiats suivants :

1° Généralisation des accords de salaire annuel garanti.

2° L'interdiction de la rétroactivité de l'impôt.

3° La fixation, avant chaque campagne, des prix des produits agricoles garantis.

4° Vote définitif, de la loi organisant l'enseignement professionnel agricole.

5° Une allocation familiale supplémentaire pour les enfants fréquentant l'école et une allocation d'études pour les étudiants.

6° Le recensement des emplois à offrir en 1960 aux 900.000 jeunes nés en 1946.

7°L'affichage, dans toutes les communes, du vote des députés dans les scrutins entraînant les chutes de Gouvernement.

8° La création du pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Au cours de cette campagne électorale, l'on tente de faire renaître les vieilles luttes entre soi-disant « bloc des gauches » et soi-disant « bloc des droites ». Vous savez que ces divisions stériles nous ont, avant 1940, conduits à la stagnation économique, à la chute de la République, à la servitude nationale.

Aurait-on oublié les sacrifices et les souffrance de la guerre et de la Résistance ?

Aujourd'hui, comme hier, le M.R.P. refuse l'aventure.

Le M.R.P. se refuse à voir le pays coupé en deux blocs ennemis. Entre le communisme totalitaire et le conservatisme égoïste, il propose la voie du progrès social dans la liberté.

Vous vous joindrez à ceux qui, dans le respect de toutes les convictions et de toutes les opinions, travaillent à apporter au monde la paix et aux hommes la justice.

Le 2 janvier 1956

vous voterez en masse, sans abstention, pour la seule liste homogène :

— s'élevant contre tous les fronts dits « populaires » ou « républicains »,

— dénonçant la confusion entretenue par certaines organisations syndicales entre le « politique » et le « professionnel » au mépris des convictions de leurs adhérents et de la destination de leurs cotisations,

— pour la liste qui a rejeté toutes les combinaisons, qui a fait avorter les apparentements, qui vous dit comme depuis 1945 la simple vérité en toute honnêteté.

Vous voterez M.R.P. le 2 janvier 1956.

Vous voterez sans panachage pour :

PENOY René

Fondateur de la Fédération M.R.P. des Ardennes. — Député sortant.

TINANT René

Agriculteur. — Officier du Mérite agricole. — Conseiller général des Ardennes.

WAHARTE Constant

Ajusteur-mécanicien. — Militant syndicaliste. — Adjoint au maire de Sedan.

LANDÈS André

Docteur en médecine. — Croix de guerre. — Conseiller général des Ardennes.

Vu :

Les candidats.

ARIÈGE

3 DÉPUTÉS

Liste du part socialiste S.F.I.O. ..	**M. Jean Durroux** (S.).
Liste du parti républicain radical et radical-socialiste	**M. Georges Galy-Gasparrou** (R.R.S.)
Liste du parti socialiste S.F.I.O. ..	**M. René Dejean** (S.).

Liste du Parti socialiste S. F. I. O.

Fédération FRANÇOIS CAMEL

Suprême appel aux républicains.

Ariégeoises, Ariégeois,

La majorité réactionnaire de l'Assemblée Nationale, par un coup de force de M. Edgar Faure, vient de brusquer le départ de la Chambre. Les motifs profonds sont faciles à deviner :

Le Gouvernement ne peut étaler qu'un bilan de faillite :

FAILLITE FINANCIÈRE :

Le déficit budgétaire a atteint le chiffre de 1.000 milliards.

FAILLITE ÉCONOMIQUE :

Crise agricole et industrielle.

FAILLITE AU POINT DE VUE ACTION SOCIALE :

Salaires insuffisants, les zones persistent toujours, les agriculteurs attendent en vain leur sécurité sociale, et les vieux leur retraite.

FAILLITE DE LA POLITIQUE COLONIALE :

Tout le monde connaît les brillants résultats obtenus par l'incohérence de la politique gouvernementale; nous avons eu Dien-Bien-Phu, une situation au Maroc très grave, en allant de Ben Youssef à Ben Youssef, èn passant par Ben Arafa; jeunes gens rappelés en Algérie pour faire cesser la guerrilla qui s'étend de plus en plus.

FAILLITE DE LA POLITIQUE SCOLAIRE DE LA MAJORITÉ RÉACTIONNAIRE :

L'école publique délaissée au profit de l'école libre, classes surpeuplées, classement du premier degré insuffisant, misère estudiantine, etc...

Faillite de la politique internationale :

La France n'a plus d'action dans le concert des nations : nous devenons un pays de seconde zone que l'on n'écoute plus : (France mise en accusation à l'O.N.U.).

On a voulu, par des élections brusquées, éviter que le règlement de compte soit impitoyable; les électeurs vont le faire avec un scrutin faussé qui ne peut favoriser que la majorité de l'heure (Faure, Pinay, Laniel). la majorité de Dien-Bien-Phu et du rappel des disponibles.

On a lancé un défi à la République ! ce défi, le Parti socialiste l'a relevé.

— il revient devant le peuple après une opposition de cinq ans, il dénonce la politique désastreuse qui a été suivie depuis le 17 juin 1951 à tous points de vue : (économique, social, colonial, laïque, etc...).

— seul il a réclamé unanimement le scrutin d'arrondissement, scrutin capable de redonner à la France un vrai visage politique.

— seul de tous les partis il a apporté unanimement ses voix sans marchandage ni arrière-pensées, aux gouvernements républicains et sociaux (Gouvernements Mendès-France. — Investiture de Christian Pineau).

Fier de son passé, il a présenté devant les électeurs ariégeois, des hommes qui n'ont pas failli à leur devoir, en qui vous pouvez placer votre confiance; il dénonce avec véhémence ce coup de force électoral accompli par une majorité cléricale réactionnaire et sous les regards bienveillants et amplifiés du Parti communiste.

Le 2 janvier 1956, Ariégeoises, Ariégeois, vous voterez socialiste :

— parce que vous êtes de fervents républicains.

— parce que vous ne voulez pas de la grande aventure qui peut vous amener à un nouveau 6 février.

— parce que vous voulez sauvegarder vos libertés, l'indépendance de votre pays.

— parce que vous ne voulez pas que l'on continue le sabotage de l'école laïque.

— parce que vous voulez écarter à jamais de vos foyers la misère et la guerre.

Parce que le Parti socialiste a été le seul à soutenir unanimement par ses votes le Président Mendès-France et le Président Christian Pineau.

Angoissés par le tragique de l'heure, Ariégeoises, Ariégeois, vous voterez socialiste parce que vous êtes pour le bon sens, pour la paix, pour la République, justes, généreux, laïques.

Tous aux urnes le 2 janvier 1956, votez pour les candidats du Parti S.F.I.O.

Jean DURROUX

Né le 6 juillet 1910 à Betchat (Ariège).
Député sortant. — Secrétaire de l'Assemblée Nationale.
Membre de la Commission parlementaire des pensions. — Maire de Betchat.
Un des organisateurs de la Résistance ariégeoise. — Secrétaire fédéral du Parti dans la clandestinité.

Son dévouement n'a d'égale que l'ardeur dont il fit preuve pendant l'illégalité. Son bon sens, sa clairvoyance, en ont fait un des députés les plus estimés du Groupe socialiste. A toujours défendu avec âpreté les intérêts des travailleurs.

René DEJEAN

Né le 4 février 1915 à Saint-Girons.
Député sortant. — Conseiller général et adjoint au maire de Saint-Girons.

Brillant avoué, il a mis son talent au service des humbles.

Il fut l'un des animateurs du Parti socialiste clandestin.

Membre de la Commission du suffrage universel, a été l'un des plus ardents défenseurs du scrutin d'arrondissement.

JEAN RICHOU

Né le 6 juin 1885 à Bélesta.
Maire de Pamiers.
Directeur honoraire de cours complémentaire. — Officier de l'instruction publique.

Militant dévoué, il a mis toute son énergie au service de son parti.

Le 2 janvier 1956, vos votes amèneront la déroute des aventuriers, des factieux et des réactionnaires.

Vive la République !

Vive le socialisme !

Cette liste est apparentée à la liste du parti radical-socialiste.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti socialiste S. F. I. O.

Fédération FRANÇOIS CAMEL.

Ariégeoises, Ariégeois,

Par votre vote massif, lors des dernières élections cantonales, vous avez manifesté votre nette volonté de voir s'installer une majorité socialiste à l'Assemblée Nationale, comme au Conseil général.

Vous voulez du neuf, du progrès, mais vous ne voulez pas construire sur du sable.

Le Parti socialiste sollicite vos suffrages et il le fait avec une certaine fierté. Depuis toujours il a confondu ses intérêts avec ceux de la République et il n'a eu d'autre souci que le bien du pays. Il s'est constamment opposé à la politique des Gouvernements réactionnaires qui se sont succédé depuis le 17 juin 1951.

Les candidats que nous vous présentons sont des républicains éprouvés, des laïques convaincus, des socialistes conscients et réfléchis. Leur passé vous offre des gages pour l'avenir.

Électrices, Électeurs,

Les candidats du Parti socialiste connaissent la lourde tâche qui les attend demain, si vous leur faites confiance. A cette œuvre de longue haleine, ils travailleront avec toute leur foi et toute leur ardeur de socialistes.

Ils vous proposent :

DANS LE DOMAINE AGRICOLE :

— Juste équilibre entre les prix agricoles et les prix industriels par la création d'offices (engrais, machines agricoles, produits laitiers, etc...)

— Réduction au minimum des prix de revient par le développement de coopératives agricoles de tous genres.

DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL :

— Cotrôler par l'Etat les monopoles de fait et les grandes industries-clé, ce qui assurera la libération des travailleurs et des consommateurs.

— Pratiquer une politique de grands travaux et de reconstruction pour revigorer notre prodution actuellement anémiée.

— Stimuler les intiatives privées, défendre les industries familiales et l'artisanat.

DANS L'ORDRE COMMERCIAL :

— Suppression de certains intermédiaires parasites et dangereux.
— Répartition équitable des charges fiscales et sociales.
— Répression impitoyable des fraudeurs et des commerçants « marrons ».

DANS L'ORDRE SOCIAL :

— Participation plus complète des travailleurs à la gestion des entreprises, suppression de la grosse « maison anonyme ».
— Attribution à chacun d'un salaire vital minimum lié au coût de la vie :
— Uniformisation du régime des allocations familiales et du salaire unique.
— Création d'un fond national pour la vieillesse.
— Extension de la Sécurité sociale à toutes les catégories de citoyens.
— Rajustement de la retraite du combattant avec le niveau de vie actuel.

POUR L'ÉCOLE :

— Faire de l'école un véritable service public. En attendant, augmentation des bourses et des prêts d'honneur.
— L'éducation et l'instruction des enfants ne doit plus être une charge pour la famille. Il ne doit plus y avoir en France de citoyens diminués.
— Abrogation des lois anti-laïques indignes de la République française.

EN FAVEUR DE LA PAIX :

Pratiquer une politique d'organisation entre les peuples et éviter le partage du monde et de l'Europe en bloc antagonistes.
— Résoudre le problème allemand par un règlement international. Désarmement simultané et contrôlé grâce à une entente entre tous les peuples.
— Assainir l'Afrique du Nord et résoudre les problèmes africains en émancipant les peuples, non par la force, mais en leur donnant les moyens de vivre, en en faisant des hommes libres et en leur découvrant le vrai visage de la France.
— Libération des disponibles et rappelés.
— Maintien des hommes du contingent dans la métropole.

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL :

— Développer nos richesses minières, industrielles, agricoles, pastorales et touristiques.
— Faire de l'Ariège un pays accueillant, électrifier les écarts, désenclaver fermes et hameaux, continuer la réalisation des projets d'adduction d'eau, domaine dans lequel nos efforts ont été déjà couronnés de succès.
— Pour mener à bien cette politique de défense d'intérêts locaux, nos candidats agiront en étroite relation avec la majorité du Conseil général de l'Ariège.

Ils sont Ariégeois, ils vivent en Ariège, ils connaissent vos besoins et sont bien placés pour défendre vos intérêts.

Citoyennes, Citoyens,

Le Parti socialiste a foi dans votre verdict, car il connaît vos sentiments républicains et votre bon sens.

Pour les hommes propres et sans tache, pour une politique hardie de progrès et d'avenir tous en avant pour :

JEAN DURROUX

Maire de Betchat. — Conseiller général des Cabannes. — Député sortant.

René DEJEAN

Adjoint au maire de Saint-Girons. — Conseiller général de Saint-Girons. — Député sortant.

Jean RICHOU

Directeur honoraire du cours complémentaire. — Maire de Pamiers.

Cette liste est apparentée à la liste du parti radical-socialiste.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Apparentée avec le Parti socialiste S.F.I.O.

Citoyennes, Citoyens, Chers amis,

Désignés à l'unanimité par la Fédération radicale-socialiste de l'Ariège, nous avons l'honneur de solliciter vos suffrages.

Le 2 janvier vous aurez à juger notre passé vous approuverez ou vous condamnerez notre attitude au cours des cinq dernières années.

Nous nous présentons devant vous avec une loi électorale et un mode de scrutin que nous avons condamnés à maintes reprises, mais que nous avons été impuissants à réformer.

Vous direz si nous avons eu tort ou raison, et si vous voulez à l'avenir voter avec plus de clarté et de justice.

Notre liste n'a subi aucun changement, nos amis ont voulu y voir figurer les mêmes hommes, nous témoignant ainsi leur entière confiance et leur affectueux attachement.

Ils ont une fois de plus affirmé l'unité qui fait notre force en Ariège, convaincus que nous nous efforcerons de refaire l'union de notre grand parti républicain sur le plan national pour le plus grand bien de la France, de la démocratie et de la paix.

Notre bonne volonté ne peut être mise en doute. Dès le début de la législature qui s'achève nous avons tout mis en œuvre pour constituer un Gouvernement à l'image du pays. Ce n'est pas notre faute si nos voisins et nos camarades de combat d'hier se sont divisés sur des questions irritantes. Nous avons fait effort pour arbitrer le conflit, nous n'y sommes pas parvenus ; personne ne peut nous en faire grief.

Ainsi nous avons été obligés d'accepter les responsabilités du pouvoir sans crainte des critiques de l'opposition. Que serait-il advenu, si, comme les autres, nous avions déserté ? Qui aurait gouverné ? Et croyez-vous que l'absence du Parti républicain au sein du Gouvernement aurait été profitable aux travailleurs et aux classes moyennes ?

Certes nous n'avons pas toujours approuvé la politique des gouvernements successifs. Nous avons pris consciencieusement nos responsabilités et, en toute indépendance, nous avons voté contre quand nous avons estimé que leurs décisions étaient contraires à l'intérêt du pays.

Vous direz si nous avons bien fait et votre bulletin de vote approuvera ou sanctionnera notre action.

Notre programme à venir, nous le résumerons en quelques lignes dans notre prochaine circulaire ; c'est la plate-forme électorale du Parti radical que nous défendons.

Les problèmes sociaux, salaires, conventions collectives, législation sociale, le logement, l'agriculture, l'éducation nationale, les réformes constitutionnelles, le retour au calme dans l'Union française par des réformes démocratiques, assurer la paix par

des relations cordiales avec toutes les nations, telles seront nos principales préoccupations.

Six listes sont en présence. N'égarez pas vos voix sur des candidats qui n'ont aucune chance.

Votez républicain, votez radical-socialiste, et surtout votez liste entière.

GEORGES GALY-GASPARROU

Maire et conseiller général de Massat. — Député sortant. — Ancien Ministre.

PAUL SALETTE

Maire et conseiller général d'Ax-les-Thermes.

ALBERT SUBRA

Maire d'Escosse. — Conseiller général de Pamiers.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Apparentée avec le Parti socialiste S.F.I.O.

Citoyennes, Citoyens, Chers amis,

Voici en résumé le programme que nous vous proposons.

RÉFORME ÉLECTORALE.

Il est indispensable de revenir à une loi électorale honnête et simple. Dès l'installation de la nouvelle Assemblée Nationale, le Groupe radical déposera une proposition de loi, avec demande de discussion d'urgence, en vue de rétablir le scrutin uninominal d'arrondissement. Le Groupe fera, de l'adoption immédiate de cette réforme, la condition de sa participation à tout nouveau gouvernement.

RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES.

Le Groupe radial déposera sur le bureau de la nouvelle Assemblée, dès l'installation de celle-ci, une proposition de révision constitutionnelle conférant au gouvernement le droit de dissoudre l'Assemblée Nationale après deux crises ministérielles, survenues dans quelque condition que ce soit, au cours de la même législature. Le Parti radical ne participera à aucun gouvernement qui ne mettrait pas cette réforme dans ses premiers objectifs et qui ne serait pas disposé à engager son existence pour la faire adopter.

ÉDUCATION NATIONALE.

La défense de l'enseignement public est le premier devoir et la meilleure garantie de la démocratie. Cette dernière doit « garantir l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat ».

1° L'enseignement technique ne devra plus être considéré comme un enseignement mineur et purement utilitaire. Il sera développé dans des proportions massives, mais fera aussi l'objet d'une véritable promotion; le Gouvernement élaborera une loi programme de quatre ans, consacrée aux constructions scolaires, au recrutement du personnel et à l'équipement scientifique.

Les problèmes sociaux.

Le Gouvernement encouragera systématiquement la signature de Conventions collectives salariales destinées :

a) A la fixation contractuelle des salaires ;
b) Au rétablissement d'une meilleure hiérarchie au profit des travailleurs qualifiés et des cadres.

Autres problèmes urgents.

1° Défense de la stabilité de l'emploi.
2° Création d'une assurance-chômage.
3° Situation des vieux . — Etude d'un régime nouveau caractérisé par un système de demi-retraite réservant certains emplois, relativement peu fatigants, à des hommes et à des femmes qui, compte tenu de leur âge, ne parviennent plus à trouver du travail et par la fixation de nouveaux barêmes faisant varier les pensions et allocations, avec l'âge.

Le logement.

Dans un délai de trois mois le Parlement sera saisi d'un projet de loi comportant l'établissement d'un programme d'apprentissage, tendant à former 75.000 jeunes gens chaque année pour les professions du bâtiment ; ces jeunes gens bénéficieront d'un salaire minimum garanti pendant quinze ans et se trouveront ainsi protégés contre le chômage dans le cadre des programmes du Service national du logement.

Le Parlement sera saisi, au plus tard à la rentrée d'octobre 1956, d'une loi-programme de dix ans, dont l'application sera confiée au Service national du logement. Ce programme inconditionnel comportera un minimum de constructions annuelles dans chacune des régions du pays.

Les classes moyennes.

Le Parti radical a toujours été le défenseur des classes moyennes (commerçants, industriels, artisans, cadres, fonctionnaires, etc.) dont le travail est indispensable à la prospérité de la Nation et à son équilibre social. Il est gravement préoccupé par les menaces qui pèsent sur le sort de ces classes moyennes.

Il déclare indispensable une politique économique générale qui assurera leur sécurité ; dès maintenant, il estime qu'un certain nombre de mesures immédiates doivent les aider à s'adapter à l'évolution économique présente. En conséquence : le gouvernement déposera un ou plusieurs projets de loi tendant à réserver aux petites et moyennes entreprises une plus large part des facilités de crédit destinées à l'équipement et à la modernisation.

A cette fin, seront créés un Fonds d'équipement des petites et moyennes entreprises et une Banque nationale de l'artisanat.

La patente sera supprimée.

L'artisanat, le petit et moyen commerce n'auront plus à prélever la taxe locale et n'auront plus à subir ce contrôle.

Les femmes d'artisans et de commerçants percevront l'allocation de la mère au foyer.

Une retraite substantielle sera assurée à cette catégorie de travailleurs qui n'auront plus à verser de cotisation vieillesse à partir de 65 ans.

L'admission à la sécurité sociale pour tous.

Agriculture.

Le Gouvernement convoquera, dans un délai de trois mois après les élections législatives, les assises nationales de l'agriculture française.

D'autre part, le Gouvernement déposera au plus tôt sur le bureau de l'Assemblée Nationale, des projets de lois organiques concernant :

1° L'exécution d'un programme pluri-annuels d'investissements :

2° L'organisation de l'exportation agricole comportant la réforme profonde des services du commerce extérieur et du Ministère de l'Agriculture, la création de postes de conseillers agricoles à l'exportation, etc.

3° L'élaboration après étude avec les organisations agricoles, d'un programme social de l'agriculture française appelé à être réalisé pendant la durée de la législature.

Réductions des charges militaires.

Nous exigerons la diminution du budget de la défense nationale et la réduction du service militaire à douze mois. Le renvoi immédiat des rappelés et des maintenus sous les drapeaux.

Sauver l'union française.

La première urgence, c'est le salut de l'Union française. Si nous voulons qu'elle constitue aux yeux de l'étranger, comme pour nous-mêmes l'incontestable réalité française moderne, elle doit être fondée sur les valeurs de notre histoire : la dignité et la liberté des nations, la coopération entre des peuples égaux en devoirs et en droits, liés par le sentiment de la solidarité matérielle et morale imposé par l'évolution du monde.

Georges GALY-GASPARROU

Maire et conseiller général de Massat. — Député sortant. — Ancien Ministre.

Paul SALETTE

Maire et conseiller général d'Ax-les-Thermes.

Albert SUBRA

Maire d'Escosse. — Conseiller général de Pamiers.

AUBE

4 DÉPUTÉS

Liste d'union des indépendants et paysans.	**M. André Mutter** (I.P.A.S.).
Liste du parti communiste français......	**M. Marcel Noël** (C.).
Liste du parti socialiste................	**M. Germain Rincent** (S.).
Liste d'union et fraternité française......	**M. Charles Courrier** (U.F.F.) (1).

Liste d'Union des indépendants et paysans.

Chers Concitoyens,

Devant les graves problèmes qui se posent à l'intérieur comme à l'extérieur, le Gouvernement Edgar Faure a pris la décision d'en appeler au pays.

Nous approuvons cette mesure conforme à la Constitution républicaine, et souhaitée par l'opinion publique.

On peut faire confiance au peuple de France, devant le choix qui se présente à lui.

Nous aurons l'occasion, dans une deuxième circulaire, de préciser notre programme politique, agricole, social et économique.

Dès aujourd'hui, regrettant qu'un autre mode de scrutin, comme le scrutin d'arrondissement, n'ait pu être appliqué, nous attirons votre attention sur l'importance des élections prochaines.

Vous aurez le choix entre :

— Une politique d'expansion dans la stabilité monétaire et l'équilibre des prix; d'organisation professionnelle et de progrès social avec la garantie du plein emploi; d'encouragement à l'initiative privée; de fédéralisme européen; de paix dans la loyauté réciproque .

C'est le programme indépendant paysan !

ou :

— Une politique, à base marxiste, dans une organisation dirigiste des prix, des marchés, avec tous les contrôles d'Etat : C'est le programme socialiste.

ou, enfin :

— Une politique alignée sur les ordres de Moscou : C'est le programme communiste !

(1) Dans sa séance du 25 avril 1956 l'Assemblée Nationale a décidé de surseoir à la validation de M. Charles Courrier et de nommer une commission chargée d'enquêter sur les opérations électorales portant sur ce 4e siège.

Le bon sens français repoussera les solutions de désespoir et d'aventure, et choisira la politique de la raison, de la mesure et de la paix !

La liste d'union des indépendants et paysans est apparentée avec la liste du Rassemblement des gauches républicaines et la liste d'Action européenne et sociale,

Pour la République !
Contre l'internationale !

André MUTTER

Avocat à la Cour. — Député sortant. — Ancien Ministre A.C.V.G.
Commandeur du Mérite combattant. — Officier de la Légion d'honneur. — Rosette de la Résistance.
Croix de guerre.

Henri TERRÉ

Commerçant.
Maire de Troyes. — Président du Conseil général.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Médaille de la Résistance. — Croix du Combattant volontaire.

Pierre LABONDE

Agriculteur.
Adjoint au maire de Rhèges. — Chevalier du Mérite agricole.

Louis GALLEY

Vigneron.
Maire de Landreville. — Administrateur de la Mutualité agricole.

Vu :

Les candidats.

Liste d'Union des indépendants et paysans.

Chers Concitoyens,

Le programme que nous vous proposons est volontairement simple, mais clair.
Il n'est pas fait de vaines promesses, il n'est pas inspiré par la démagogie !
Ce programme est celui que les indépendants et paysans ont pu mettre en marche à partir de 1952.
Succédant à la folie dirigiste qui, de 1945 à 1951, avait conduit la France au bord de l'abîme, la politique instaurée par Antoine Pinay a stoppé cette course fatale et permis un redressement que nos adversaires eux-mêmes ne peuvent contester.
C'est la poursuite de cette œuvre qu'ensemble, nous vous proposons d'accomplir jusqu'à son achèvement, dans un climat de détente sociale et de paix internationale.

Programme économique et financier.

L'expansion, c'est-à-dire l'augmentation de la production, des investissements, l'augmentation du pouvoir d'achat, l'abaissement des prix de revient, l'encouragement à l'initiative privée, dans la stabilité monétaire.
Aucune politique économique n'est possible sans un franc stable et fort.
Le coup d'arrêt donné en 1952 par le Président Pinay, a permi le plan d'expansion réalisé par le Président E. Faure.
Suppression du déficit budgétaire, non par des impôts nouveaux, mais par des économies sévères et emprunts à long terme.

Programme social.

— La garantie du plein emploi.
— L'association des travailleurs à la productivité.
— Programmes de constructions ouvrières.
— Protection de la famille et aide à la jeunesse.

Programme fiscal.

— Réforme fiscale, basée sur l'égalité devant l'impôt, et comportant la suppression de la surtaxe progressive.

Programme agricole.

— Organisation des marchés extérieurs (blé, viande, lait, beurre).
— Développement des cultures rentables.
— Abaissement des prix de revient (prix des engrais, des aliments du bétail).
— Formation professionnelle agricole.

Programme de politique extérieure.

— La paix :

— par une construction européenne effective;
— par l'utilisation économique de l'énergie nucléaire;
— par une politique de détente, loyale et clairvoyante.

Autour de ce programme d'ordre et de sérieux, une majorité de Gouvernement, stable et fort doit se retrouver !

Votez pour :

André MUTTER

Avocat à la Cour. — Député sortant. — Ancien Ministre A.C.V.G.
Commandeur du Mérite combattant. — Officier de la Légion d'honneur. — Rosette de la Résistance.
Croix de guerre.

Henri TERRE

Commerçant.
Maire de Troyes. — Président du Conseil général.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Médaille de la Résistance. — Croix du Combattant volontaire.

Pierre LABONDE

Agriculteur.
Adjoint au maire de Rhèges. — Chevalier du Mérite agricole.

Louis GALLEY

Vigneron.
Maire de Landreville. — Administrateur de la Mutualité agricole.

La liste d'Union des indépendants et paysans est apparentée avec la liste du Rassemblement des gauches républicaines et la liste d'Action européenne et sociale.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la voloné du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes, cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les «Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français, dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles : octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants, leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

MARCEL NOËL
Député sortant. — Ouvrier mécanicien. — Conseiller municipal de Troyes.
Ancien déporté. — Médaille du déporté résistant.

MAURICE CAMUSET
Maire de Romilly. — Ancien cheminot. — Combattant volontaire de la Résistance.

PIERRE GAUDRY
Petit cultivateur à Chavanges. — Ancien délégué cantonal de la C.G.A.

MADELEINE DUBOIS
Institutrice
Chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la Résistance. — Croix de guerre.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

MARCEL NOËL
Député sortant. — Ouvrier mécanicien. — Conseiller municipal de Troyes.
Ancien déporté. — Médaille du déporté résistant.

Dévoué dans ses fonctions à la cause des travailleurs qu'il a défendue à l'Assemblée Nationale.

MAURICE CAMUSET
Maire de Romilly-sur-Seine. — Ancien cheminot. — Combattant volontaire de la Résistance

S'est affirmé, à la tête de la muncipalité, comme un administrateur remarquable pour les masses laborieuses.

PIERRE GAUDRY
Petit cultivateur à Chavanges. — Ancien délégué cantonal de la C.G.A.

MADELEINE DUBOIS
Institutrice
Chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la Résistance. — Croix de guerre.

Électrices, Électeurs,

Des ouvriers et des petits paysans, des membres du Corps enseignant, des élus, des hommes et des femmes de diverses professions, toujours à la tête des luttes pour vos revendications pour la paix et la liberté, pour la laïcité, ces gens du peuple laborieux en qui vous avez confiance, vous appellent à assurer la victoire du Parti communiste français : pour que ça change !

Jean BURLES. — Membre du comité central,
René JOURDHEUILLE. — Secrétaire départemental C.G.T.
Armand LAUBY. — Conseiller municipal; Troyes.
Betty IBANEZ. — Conseiller municipal; Estissac.
Jean TRUCHY. — Secrétaire union locale; Romilly.
CHANCFRELLE. — Textile-club Troyes.
STÉPHAN. — Ouvrier Lambretta.
Raymond AVENEL. — Ouvrier mineur; Villenauxe.
Marguerite PAVOILLE. — Secrétaire déportés (F.N.D.I.R.P.).
Maurice SIRON. — Cultivateur; Palis.
Jean FLAVIEN. — Collaborateur de Waldeck Rochet.
Adrien GENNEVOIX. — Conseiller général; (Troyes 1er).
Marcel MATHIEU. — Secrétaire syndicat textile C.G.T.
Henri VERNIER. — Maçon; Nogent-sur-Seine.
Charles ZIMBERLIN. — Ouvrier tourneur; (S.G.B.).
Robert MELKA. — Secrétaire départementale du Parti socialiste unitaire.
Maurice SARDIN. — Bar-sur-Seine.
Irénée DUCREUX. — Plaines-Saint-Lange.
Jean HÉROLD. — Cheminot; Troyes.
Albert NIEPS — Instituteur; Troyes.

et les maires et conseillers municipaux communistes de l'Aube.

Électeurs, Électrices !...

Les réactionnaires font de nouvelles promesses...
Mais voici leur bilan par des preuves, par leurs votes

CONTRE LA CLASSE OUVRIÈRE.

Contre la suppression des zones de salaires :
— Scrutin 3003 (*J. O.* du 3 mai 1955) : Mutter, Briot.
Contre l'augmentation du salaire minimum :
— Scrutin 2651 (*J. O.* du 17 novembre 1954) : Mutter, Briot.

CONTRE L'AUGMENTATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES.

— Scrutin 1630 (*J. O.* du 25 février 1953) : Mutter (Briot pas voté).

CONTRE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS.

Contre les crédits pour 120.000 logements H.L.M. annuellement :
— Scrutin 2472 (*J. O.* du 19 décembre 1954) : Mutter, Briot, Rincent.

CONTRE LES PETITS PAYSANS.

Labonde, co-listier de Mutter, recherche les voix des paysans. Il écrit dans l'*Est-Eclair* (16 septembre 1955) :

« Il manque une seule chose à l'agriculture française : « une véritable politique agricole ».

Manœuvre méprisable, car le parti des « Indépendants et paysans » a eu quatre

Ministres de l'Agriculture depuis 1951 : Camille Laurens, Paul Antier, Houdet et Sourbet, et 2 Présidents du Conseil : Laniel, Pinay.

CONTRE LES VIEUX.

Contre l'augmentation de l'allocation et de la retraite :
— Scrutin 2118 (*J. O.* du 9 décembre 1953) : Mutter et Briot (Rincent pas voté).

COUPABLES DE LA GUERRE.

En Indochine, 300 milliards de crédits pour la guerre :
— Scrutin 2171 (*J. O.* du 14 décembre 1953) : Mutter, Briot, (Rincent pas voté).
En Afrique du Nord, contre la négociation et les accords d'Aix :
— Scrutin 3264 (*J. O.* du 9 octobre 1955) : Mutter, Briot.

Mutter voulait aggraver la politique poursuivie en Afrique du Nord. Dans son parti, il s'est prononcé pour la levée de 4 nouvelles classes.
Il est utile de préciser qu'à l'époque, Mendès-France a eu le même vote que Mutter-Briot.

UNE MAUVAISE CAUSE A LES HOMMES QU'ELLE MÉRITE.

Mutter promettait, il y a cinq ans, des « mesures de salut public », grâce à « des Ministres personnellement responsables ».

Voici les résultats :

Pour les travailleurs :

— Les taxes passent à 8 francs pour 1 kilog de pain et à 270 francs pour 1 quintal de nitrate de soude.
— Le budget de 2.300 milliards en 1951 monte à 3.500 milliards en 1955.

Pour le Ministre :

— Ministre de l'industriel textile Laniel, comme lui « Indépendant et paysan », Mutter se retrouve avec une pension de 90 %, ajoutant la bagatelle de 200.000 francs à ses revenus annuels.

CEUX QUI S'APPARENTENT A CETTE POLITIQUE...

Les listes Mutter-Terre, M.R.P. (Bernard Laurent) et R.G.R. (Bemer) se sont apparentées pour permettre à Mutter de trouver les voix nécessaires à la poursuite de sa politique réactionnaire. Des gens honnêtes qui refusent de voter pour Mutter lui apporteraient tout de même leurs voix en votant M.R.P. ou R.G.R. Tel est le système des apparentements.

POUR QUE ÇA CHANGE : UNION DES FORCES DE GAUCHE.

Contre l'attente des travailleurs, des démocrates, des laïques, le Parti socialiste a préféré à l'union tant espérée une chaîne d'apparentements qui fait le jeu de la réaction sociale et anti-laïque.
Sur le plan national, leur apparentement comprend les pires réactionnaires et anti-laïques : Chaban-Delmas, Soustelle, Mitterrand.
Leur « Front républicain » voudrait faire oublier la grande espérance d'un nouveau Front populaire.
Dans l'Yonne, l'apparentement va des socialistes aux R.P.F. et, dans la Haute-Marne des socialistes à l'U.D.S.R. La lutte au Parlement pour la défense du programme minimum d'action laïque ne pourra qu'en être affaiblie.

Nous félicitons vivement les laïques, les démocrates, dont l'action a pu empêcher de semblables apparentements.

Ceci prouve que c'est tout d'abord en se joignant au grand courant d'unité, dont le Parti communiste est l'élément actif, que les manœuvres de division seront mises en échec et que l'unité, déjà en gros progrès, se fera enfin.

Pour faire avancer la cause de l'Union, pour assurer le changement, envers et contre tous, il n'est qu'un moyen : Voter communiste.

*
* *

Notre première circulaire vous a fait connaître l'ensemble de nos solutions. Nous voulons illustrer, avec l'exemple de notre département, la malfaisance de la politique réactionnaire et ce qu'apporterait une autre politique :

En faveur de la classe ouvrière :

— Les bénéfices patronaux que nous avons dénoncés : 88 millions par mois pour Devanlay, par exemple, prouvent qu'il faut... ... faire payer les riches !

Pour l'équipement rural :

— La base de Brienne, pour les Américains, nous coûte 2 milliards et le récent document du Conseil général avoue que « 109 communes seulement sur les 445 possèdent l'adduction d'eau ».

Pour le logement :

— Les 3.000 milliards de la guerre d'Indochine ont coûté 68.200 francs à chaque habitant, soit, pour les 240.000 habitants de l'Aube, de quoi construire 8.150 logements de 3 pièces.

... ce qui signifie qu'il faut changer complètement de politique.

Électrices, Électeurs,

Pour que ça change, pour battre les réactionnaires Mutter et Briot, et puisque les dirigeants socialistes ont refusé l'union que nous proposions, un seul moyen pour la victoire de l'unité ouvrière, démocratique et laïque, pour un nouveau Front populaire :

Votez pour la liste du Parti communiste français :

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti socialiste.

(Apparentée à la Liste du Parti radical et radical-socialiste).

Le Parti socialiste invite les citoyennes et les citoyens à porter leurs suffrages le 2 janvier 1956 ,sur les candidats suivants :

RINCENT Germain

Député sortant, ex-secrétaire de l'Assemblée Nationale, membre de deux grandes commissions : Education nationale et Agriculture, Conseiller municipal de Troyes, administrateur des Hospices de Troyes.

Germain Rincent, résistant dès 1942, fut le chef départemental du mouvement « Libération-Nord »; traqué par la Gestapo, il dut s'éloigner de sa famille pendant un an. Aux ordres du général de Gaulle, il fut l'animateur du Comité départemental de Libération. Ancien volontaire de la guerre 1914-1918, ses services de résistance lui ont valu la Croix de guerre avec palme, la médaille de la Résistance avec rosette et la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

DOSSOT Roger

Agriculteur à Virey-sous-Bar, Maire de sa commune et ex-Conseiller général du canton de Bar-sur-Seine, Président de la Coopérative d'insémination de l'Aube, ancien Conseiller d'arrondissement.

Bien que père de quatre enfants, Roger Dossot n'a pas hésité à prendre le maquis; commandant une section F.F.I., il a participé à la lutte violente et aux combats de la libération. Homme épris de progrès et de générosité, autrefois radical, il adhéra au parti socialiste après la libération .

Roger Dossot est officier du Mérite agricole.

VECHIN Maurice

Ouvrier de scierie, Maire de Bar-sur-Aube et digne successeur du regretté M. Bureau, ex-Conseiller général du canton de Bar-sur-Aube. Conseiller municipal de Bar-sur-Aube depuis 1925, Maurice Vechin a participé, depuis plus de quarante ans, au combat pour l'idéal socialiste avec une loyauté, un courage et un désintéressement qui forcent l'estime de ses adversaires. Avec Checq, Grados, Emile Clévy, Alphonse Guerry, il est un des pionniers du socialisme dans l'Aube.

Il est titulaire de la Croix de guerre 1914-1918 et de la Médaille d'honneur communale et départementale.

MONTMAUR André

Visiteur d'atelier à la S.N.C.F., Conseiller municipal de Romilly-sur-Seine, Secrétaire-adjoint de la Fédération socialiste, membre de la Commission nationale des groupes socialistes de cheminots. André Montmaur est un jeune qui s'est affirmé par ses indéniables qualités. A la mairie de Romilly-sur-Seine, il se distingue par son activité et son dévouement à la cause des humbles et à la défense de l'école. Plusieurs fois délégué aux assises nationales du Parti socialiste, il fut appelé à traiter des questions sociales. Père de deux enfants, André Montmaur connaît les difficultés d'un ménage ouvrier.

***

Femmes et hommes du peuple,

Des élections brusquées sont imposées à une mauvaise date. En fait d'étrennes, c'est un scandale et un coup de force qui vous est offert.

Le Parlement (Assemblée Nationale et Conseil de la République), s'est prononcé clairement pour le scrutin d'arrondissement que le pays réclame également. Mais le président du Conseil balayé par 318 voix contre 218, demeure en place avec tous les pouvoirs pour deux mois au moins et inflige sa volonté au pays : on votera selon un mode nettement condamné, avant de présenter un bilan de faillite, dans l'espoir de faire revivre une équipe responsable de bien des malheurs.

Le peuple ne consentira pas que le jugement soit prononcé avant que le procès soit ouvert. Les républicains sincères sont en état de légitime défense. Ils utiliseront de leur mieux les armes dont l'usage leur est imposé.

L'attitude récente du Parti communiste qui, dans les derniers mois, a abattu Mendès-France et Christian Pineau, mais a voté par deux fois la confiance à Edgar Faure n'a pas permis de faire revivre le Front populaire, dont la droite avait une sainte frousse. L'asservissement du Parti communiste en politique extérieure et d'outre-mer n'aurait, d'ailleurs, pas conduit l'apparentement bien loin. Nous le regrettons.

Cependant, le peuple se réveille. Un certain enthousiasme se propage parmi les électeurs de gauche. La jeunesse se lève. Elle prend conscience de l'avenir qui lui serait préparé par ces messieurs du déficit grandissant, du désastre en Indochine et des sanglantes erreurs sur le Maroc. Le bilan qu'il faudra payer sera lourd d'impôts, de larmes et de vie humaines. Jusqu'où irait cette politique insensée de conservatisme aveugle ?

Partout, on sent le danger. Le peuple des villes souffre. Il est mal payé et mal logé. Les vieux, en proie à la misère, ont tout sacrifié. Les ruraux, plus que jamais délaissés par les gouvernements paysans, augmentent leurs efforts, pendant que leurs revenus diminuent. La Fédération des exploitants lance cet appel de panique : « Le monde paysan est en danger de mort ! »

Faut-il alors céder au mécontentement et, pour guérir les plaies, voter pour ceux qui sont contre tout ?

Nous pensons que, pour parcourir les années qui viennent, il faut permettre à Mendès-France d'accéder au pouvoir pour que triomphe une politique de progrès social par le travail et dans la paix. Avec lui, la droite s'est repliée momentanément. La paix a été rétablie en Indochine, l'ordre en Tunisie. La sécurité de la France a été consolidée. Son prestige s'est relevé au dehors.

Les socialistes ont été ses meilleurs soutiens. Mendès-France et Guy Mollet défendent ensemble un programme minimum, selon la tradition d'Edouard Herriot et de Léon Blum dans les luttes passées entre la droite et la gauche.

Le Parti socialiste est éprouvé; son visage est ouvert; son idéal ne varie pas; ses hommes sont fidèles.

C'est le grand Parti français qui est à l'origine des grandes conquêtes sociales de 1936 et d'après la Libération. Il a toujours combattu pour la liberté, dont la laïcité est une forme essentielle, la paix, la justice et le droit à vivre mieux que confère le travail de toutes les classes laborieuses : paysans, salariés, artisans, commerçants.

Pour être fidèles à l'esprit de Jean-Jaurès et à l'œuvre de Léon Blum,

Pour être fidèles à la République démocratique, laïque et sociale,

Votez socialiste.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti socialiste.

(Apparentée à la liste radicale et radicale-socialiste.)

Citoyennes, Citoyens,

La majorité Edgar Faure n'a pas osé aller jusqu'au terme de son mandat.

Epouvantée des conséquences de sa politique, elle laisse à une autre assemblée le soin de régler les difficultés.

La faillite est éclatante.

— Désastre en Indochine;
— Présence française compromise en Afrique du Nord;
— Milliers de victimes inutiles;
— Echec en Sarre et accusation devant l'O.N.U.;
— Déficit budgétaire jamais atteint de plus de 1.000 milliards.

La note sera lourde a payer.

Le Parti socialiste exige que les mêmes ne soient pas continuellement accablés, mais qu'on impose les grandes sociétés et les puissants de ce monde.

Le Parti socialiste n'a pris aucune responsabilité à cette politique de droite.

Il a soutenu seulement le Gouvernement Mendès-France, qui a mis fin à la guerre d'Indochine, pacifié la Tunisie, restauré le prestige de la France à l'extérieur, redonné

l'espoir au pays et qui a été renversé par la majorité de droite, au moment où, selon son plan, il devait s'attaquer à l'amélioration du niveau de vie des travailleurs.

Le Parti socialiste vous invite à vous prononcer clairement.

Le vote du 2 janvier engagera le destin de la France pour cinq ans.

Renversez la majorié de droite.
Votez Front républicain.
Votez socialiste.

Dans notre programme.

Salaires :

— Augmentation des salaires liée au coût de la vie;
— Généralisation des conventions collectives;
— Suppression des zones de salaires;
— Participation réelle des ouvriers à la gestion des entreprises.

Retraites :

— Péréquation intégrale;
— Retraite en rapport constant avec le traitement d'activité.

Vieux :

— Garantie de l'emploi et emplois réservés aux vieux;
— Augmentation du taux de la retraite;
— Avancement de l'âge de la retraite pour les femmes.

Sécurité sociale :

— Remboursement à 80 % des dépenses réelles des soins;
— Création d'une caisse d'assurance chômage.

Réforme fiscale :

— Simplification de la fiscalité. — Suppression des injustices;
— Répartition équitable des charges suivant les facultés contributives de chacun;
— Exonérer également à la base toute activité;
— Fusionner dans la valeur ajoutée, toutes les autres taxes et en reporter le poids au stade de gros ou de fabrication (proposition de loi socialiste n° 6057 de mars 1953).

Agriculture :

— Assurer l'écoulement des produits et la rémunération des producteurs;
— Organisation des marchés;
— Aide à l'exportation comme pour l'industrie;
— Loi d'assurance généralisée contre les calamités;
— Crédits d'investissements pour l'équipement et l'habitat.

Logement :

— 300.000 logements par an pendant cinq ans;
— Construction de logements à loyers vraiment modérés.

Jeunes :

— Prolongation de la scolarité;
— Refonte de l'enseignement.

Réforme des institutions :

— Scrutin d'arrondissement;
— Restauration de la laïcité;
— Acceptation du programme minimum du Comité d'action laïque.

Outre-mer :

— Contre l'emploi de la force;
— Retour du contingent.

Politique internationale :

— Sécurité collective à consolider;
— Echanges commerciaux avec l'Est comme avec les autres pays;
— Désarmement général, simultané et contrôlé, pour libérer les nations de[s] budgets militaires.

Pour la réalisation de ce programme qui doit sortir la France de la situatio[n] catastrophique voulue par les gouvernements de droite.

Vous voterez pour les candidats du Parti socialiste :

Germain RINCENT
Député sortant.

Roger DOSSOT
Agriculteur.

Maurice VÉCHIN
Ouvrier de scierie.

André MONTMAUR
Employé à la S.N.C.F.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

(Apparentée à la liste de défense des intérêts agricoles et viticoles.)

COURRIER Charles

Docteur en médecine à Nogent-sur-Seine.
Ancien combattant. — Ancien prisonnier de guerre. — Officier de la Légion d'honneur.
Croix de guerre France et Maroc. — Membre de l'Union de défense des commerçants et artisans.
Sans appartenance politique.

MARTIN Camille

Entrepreneur de travaux publics.
Président départemental de l'Union de défense des commerçants et artisans.
Maire de Bernon. — Père de cinq enfants.
Sans appartenance politique.

VERJAT René

Industriel laitier. — Maire de Semoine.
Membre de l'Union de défense des commerçants et artisans. — Père de cinq enfants.
Sans appartenance politique.

PICOT Marcel

Radio électricien. — Mutilé de guerre.
Président de l'Union de défense des commerçants et artisans des cantons de Troyes.
Sans appartenance politique.

Françaises et Français !

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous, vous en êtes victimes.

LES DÉPUTÉS SORTANTS SE DIVISENT EN DEUX CATÉGORIES :

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.
Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

LA FRANCE EST AU BORD DE LA FAILLITE.

Faillite de notre économie due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.
Faillite de notre empire due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.
Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

NOUS VOMISSONS LA POLITIQUE.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

IL NE S'AGIT PLUS DE POLITIQUE.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

NOUS NE VOUS PROMETTONS RIEN, SINON DE NETTOYER LA MAISON.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et des artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.
Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.
Ce que nous voulons c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.
Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.
Contre les incapables et les inconscients, votez en masse dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants !

Vu :

Les candidats.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

(Apparentée à la liste de défense des intérêts agricoles et viticoles.)

Français et Françaises !

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade.

Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Q'est-ce que les Etats généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de vos enfants. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Eat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

LE BUT ATTEINT, NOUS DÉMISSIONNERONS.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.
Celui qui trahira connaît son châtiment : Il sera pendu.

Nous voulons :

— Un Gouvernement qui gouverne,
— Des représentants qui représentent,
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous ont trahis !

Avec Poujade, sortez les sortants !

Vu :

Les candidats.

AUDE

4 DÉPUTÉS

Liste du parti socialiste S.F.I.O............	**M. Georges Guille** (S.).
Liste du parti communiste français..........	**M. Félix Roquefort** (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O............	**M. Francis Vals** (S.).
Liste d'union et de fraternité française présentée par Pierre Poujade........................	**M. Adrien Salvetat** (U.F.F.)

Liste du Parti socialiste S. F. I. O.

Électrices, Électeurs,

Au cours de la campagne électorale, de nombreux orateurs sont venus ou viendront vous dire qu'ils sont contre quelque chose. Cette position est facile en raison des nombreux sujets de mécontentement et des menaces qui pèsent sur chacun de nous.

Mais il ne suffit pas d'être contre, il faut se prononcer pour des solutions, pour un programme.

C'est ce programme que nous voulons vous présenter dans ses grandes lignes.

Sur le plan économique.

Agriculture :

Elargissement des débouchés.
Accroissement des exportations.
Contrôle des importations.
Organisation de la production et des marchés intérieurs et extérieurs.
Prêts pour l'achat de matériel agricole.

Viticulture :

Equilibre du marché obtenu par :

— Répression énergique de la fraude.
— Reconversion du vignoble algérien.
— Contingentement départemental ou centre régulateur du marché des vins.
— Abrogation du décret-loi du 30 septembre 1953.
— Prix garantis.

Industrie :

Reconversion des régions où les industries se meurent.
Plein emploi de la main-d'œuvre.
Décentralisation.
Crédits d'investissement.
Crédits pour la construction et la reconstruction permettant de ranimer l'économie du pays.

Sur le plan social.

Accroissement du pouvoir d'achat par l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti.

Suppression de l'impôt de 5 % sur les salaires et ristournes aux ouvriers du montant de cet impôt.

Suppression des zones de salaires.

Parité des avantages sociaux entre les ouvriers agricoles et les ouvriers d'industrie.

Revalorisation des retraites des travailleurs du secteur privé et du secteur agricole par la création d'un fonds national de retraites.

Lutte contre le chômage par un programme de grands travaux (électrification des écarts, adductions d'eau, travaux d'assainissement, irrigations, barrages, etc...).

Anciens combattants :

Application du rapport constant et réalisation du plan quadriennal pour les anciens combattants et victimes de la guerre.

Défense des revendications légitimes des anciens combattants, prisonniers de guerre, déportés et internés, veuves et victimes de la guerre.

Sur le plan financier.

Refonte du système fiscal comportant la simplification des impôts et l'assouplissement des contrôles.

Abaissement à 5 % de l'impôt payé par les artisans et commerçants pour leur part de revenu considéré comme salaire.

Réforme des finances locales entraînant la suppression des patentes.

Imposition des superbénéfices des grandes sociétés et des grands magasins.

Défense du petit commerce et de l'artisanat par le vote du projet Leenhardt permettant de limiter à 650.000 grossistes les taxes qui frappent actuellement 2.150.000 petits commerçants et artisans.

Afrique du Nord et Union française.

Politique de paix par la négociation dans la justice et le progrès.

Maintien de la présence française par l'association librement consentie, l'indépendance et l'interdépendance.

Rappel des disponibles et libération du contingent.

Abandon de la politique de force et pratique de la politique de conciliation.

Sur le plan international.

Poursuite obstinée de la politique de détente en vue du désarmement général, simultané et contrôlé, seul moyen de garantir la paix définitive et de préserver l'humanité contre la destruction par les armes atomiques.

Politique intérieure.

Retour au scrutin d'arrondissement voulu par le pays :
— Seul système simple et clair.
— Seul système rétablissant le contact humain nécessaire entre l'élu et l'électeur.

Défense des libertés communales et départementales.

LAICITÉ.

Défense intransigeante de la laïcité de l'école et de l'Etat dans le respect de toutes les opinions philosophiques et religieuses.
Abrogation des lois anti-laïques.
Politique de constructions scolaires accélérées.
Recrutement intensif des maîtres qualifiés en fonction du développement de la natalité.

DÉFENSE RÉPUBLICAINE.

Sauvegarde des libertés fondamentales base de la démocratie : liberté individuelle de pensée, de parole, de conscience, syndicale.
Opposition à tous les systèmes totalitaires et à toutes les ligues factieuses.

Citoyennes et Citoyens,

Le Parti socialiste est le parti des vrais républicains, de ceux qui veulent prolonger la démocratie politique sur le plan social et économique.
Il est fidèle à la grande parole de Jaurès :

« C'est le socialisme qui donnera tout son sens à la déclaration des droits de l'homme et qui réalisera le droit humain. »

— Pour le progrès social dans la liberté,
— Pour la paix dans la justice et dans l'indépendance,
— Pour une République laïque, démocratique et sociale,
Le Parti socialiste vous appelle au combat.

Votez socialiste, votez pour :

GEORGES GUILLE
Député sortant. — Président du Conseil général.

FRANCIS VALS
Député sortant. — Vice-président du Conseil général.

LUCIEN MILHAU
Secrétaire de la Fédération socialiste de l'Aude. — Secrétaire général du Conseil général

JOSEPH TIRAND
Conseiller général. — Président de la Commission départementale.

Liste apparentée avec la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti socialiste S. F. I. O.

GEORGES GUILLE
Président du Conseil général. — Député sortant.

FRANCIS VALS
Vice-président du Conseil général. — Député sortant.

LUCIEN MILHAU
Secrétaire général du Conseil général. — Secrétaire de la Fédération socialiste de l'Aude

JOSEPH TIRAND
Conseiller général. — Président de la Commission départementale.

Appel du Comité électoral.

Chères et Chers Compatriotes,

Nous ne présenterons pas nos candidats.

Georges Guille, Francis Vals, Lucien Milhau, Joseph Tirand, sont suffisamment et avantageusement connus de vous tous.

Mais les circonstances nous paraissent assez graves pour lancer un appel solennel à nos concitoyens.

Un coup de force contre le pays républicain a été commis par le Gouvernement et sa majorité réactionnaire, avec la complicité du Parti communiste.

La souveraineté populaire est bafouée. On veut baillonner le corps électoral en sabotant le jeu normal du suffrage universel.

Ce sont les principes fondamentaux du régime démocratique qui sont en cause.

Le Parti socialiste comme toujours relève le défi.

Il entend se situer à la pointe du combat de défense républicaine de justice et de progrès social.

Vous nous avez fait confiance, dans un passé récent :

— aux élections municipales;
— aux élections cantonales;
— aux élections sénatoriales.

Vous nous ferez confiance aux élections législatives du 2 janvier.

Travailleurs, républicains, laïques, démocrates,

Vous voterez pour :

GEORGES GUILLE
LUCIEN MILHAU
FRANCIS VALS
JOSEPH TIRAND

Candidats du Parti socialiste S.F.I.O.

Le Comité électoral :

Antoine Courrière, Sénateur de l'Aude, président de la Commission des finances du Conseil général.
Emile Roux, Sénateur de l'Aude.
Jules Fil, Maire de Carcassonne.

Louis Madaule, Maire de Narbonne
Augustin Richou, Maire de Lézignan.
Germain Onrozat, Vice-président du Conseil général, Conseiller général de Mouthoumet.
Ernest Léotard, Secrétaire du Conseil général, Conseiller général de Fanjeaux.
Jean Clavel, Secrétaire du Conseil général, Conseiller général de Ginestas.
Georges Casenove, Président de la Commission des travaux publics, Conseiller général, maire de Quillan.
Aimé Huc, Président de la Commission des édifices départementaux, Conseiller général, adjoint au maire de Narbonne.
René Sirven, Président de la Commission d'agriculture et viticulture, Conseiller général de Tuchan, maire de Paziols.
Charles Alquier, Conseiller général, maire de Lagrasse.
Paul Barailla, Conseiller général de Durban, maire d'Albas.
Jacques Bernies, Conseiller général d'Alaigne, maire de Lauraguel.
Robert Capdeville, Conseiller général de Couiza.
Paul Dimeur, Conseiller général, maire de Salles-sur-l'Hers.
Emile Gorse, Conseiller général, maire d'Axat.
Louis Liabot, Conseiller général de Peyrac-Mvois, maire de la Redorte.
Léon Noubel, Conseiller général, adjoint au maire de Carcassonne.
Léon Peiruza, Conseiller général de Montréal.
Marius Raynaud, Conseiller général de Coursan, maire de Cuxac-d'Aude.
René Sarda, Conseiller général de Belpech.
Léon Soucaille, Conseiller général de Lézignan-Corbières.
Jean Tisseyre, Conseiller général de Chalabre.
Robert Sevely, Trésorier de la Fédération socialiste.

Liste apparentée avec la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles de gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente, il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Suppression des taxes cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles ; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation ; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.
Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accord par la France.
Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.
Organisation de la sécurité collective.
Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.
Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.
Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.
Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U. R. S. S., la Chine et les démocraties populaires.
Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

ROQUEFORT Félix
Mineur. — Conseiller général. — Maire de Conques. — Membre du Comité régional de Libération.

RESSIER Lubin
Ouvrier agricole. — Petit vigneron. — Conseiller municipal de Camplong-d'Aude
Secrétaire fédéral du P.C.F.

CERNY Yvonne
Professeur au collège technique de Narbonne.

MARTIN Maurice
Employé principal à la S.N.C.F. — Conseiller municipal de Carcassonne.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Audoises et Audois,

Le 2 janvier 1956 vous allez désigner vos représentants à l'Assemblée Nationale. Vous ne sauriez sous-estimer cette élection qui revêt une importance capitale. Du choix que vous ferez dépendent vos conditions d'existence, votre avenir, l'avenir de notre département qui, avec une autre politique, serait un département prospère dans lequel il ferait bon vivre.

Notre programme départemental.

La néfaste politique des Gouvernements qui se sont succédé depuis 1947 — depuis l'éviction des Ministres communistes — a eu des répercussions particulièrement graves dans le département de l'Aude.

En effet, dans notre pays déjà si durement éprouvé, notre département, naguère relativement prospère figure parmi les plus déshérités.

La situation des salariés, notamment des ouvriers agricoles, n'a jamais été aussi lamentable. Le chômage partiel et total frappe des milliers de travailleurs. Les petits et moyens viticulteurs sont précipités à la ruine. Les artisans et petits commerçants plient sous le poids d'une fiscalité toujours plus écrasante. De nombreuses industries sont plongées dans le marasme. Seuls les gros réalisent des profits scandaleux.

La politique gouvernementale frappe aussi durement les départements et les communes. Dans la mesure où l'Etat consacre des sommes toujours plus élevées à la guerre et aux secteurs improductifs, il n'est pas possible de financer normalement les réalisations départementales et locales.

En fait, l'Etat a considérablement réduit — quand il ne les a pas purement et simplement supprimées — les subventions qu'il doit allouer pour la réalisation des projets d'intérêt public, notamment en ce qui concerne les projets d'adduction d'eau, l'électrification des campagnes, les constructions et grosses réparations scolaires, les foyers ruraux, les travaux d'urbanisme, l'entretien des chemins.

Tel est le désastreux bilan des gouvernements qui se succèdent depuis de trop nombreuses années.

C'est la raison pour laquelle, il est plus que jamais nécessaire de tout mettre en œuvre pour imposer les changements indispensables.

Nous demandons :

SALARIÉS.

— l'augmentation des salaires pour tous les travailleurs, des pensions et des retraites, avec la suppression des abattements de zones.

— fixation immédiate de la retraite des vieux travailleurs, à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs par mois pour les « économiquement faibles ».

ECONOMIE DÉPARTEMENTALE :

La mise en valeur des richesses que recèle notre département; le développement de ses industries (chapellerie, textile, etc...); l'exploitation rationnelle de son sous-sol, redonner leur pleine activité aux mines et usines de Salsignes et de Malvézy; la continuation des recherches de pétrole à Rouvenac et partout où des gisements peuvent exister; mettre tout en œuvre pour pousser les recherches d'uranium décelé dans la Montagne Noire, uranium qui doit évidemment être utilisé à des fins pacifiques.

VITICULTURE :

Prendre toutes dispositions pour l'organisation immédiate de la campagne 1955-1956 ;

a) Que les gros viticulteurs supportent à eux seuls les charges de la résorption des excédents;

b) Que soient limitées les entrées en France des vins d'Algérie;

c) Qu'il soit mis un terme à l'installation des gros viticulteurs d'Afrique du Nord qui ont la possibilité d'acheter d'importantes superficies de terre alors que les petits viticulteurs (tout comme les petits agriculteurs) sont ruinés. En fait, c'est l'expropriation de ces derniers.

Agriculture :

— Suppression des taxes qui grèvent les prix industriels et les prix agricoles;
— Etablissement d'un prix différentiel du blé;
— Aide pour le développement du petit élevage;
— Octroi de prêts à long terme et à faible intérêt;
— Création d'une maison de l'Aude pour la propagande des vins et des spécialités agricoles du département.

Petits commerçants et artisans :

— Suppression des taxes, cause de vie chère;
— Suppression de la paperasserie et des tracasseries inutiles.

Logement :

— Accélération du rythme de construction, non seulement dans les villes, mais dans de nombreuses petites et moyennes localités du département où se fait durement sentir la crise du logement.
— Aide substantielle pour l'amélioration de l'habitat rural;

Tourisme :

Mise en valeur de nos beaux sites, de nos plages, de nos stations.

Communications :

Réalisations des grands travaux comme la déviation de la route nationale de Moux à Douzens et autres projets dont la mise en œuvre s'impose avec le développement du trafic routier.

En plus de l'entretien normal du réseau routier national et départemental, aide substantielle aux communes pour la mise en état des chemins vicinaux et ruraux.

Aide a l'école laique :

Nous nous sommes adressés au Président des œuvres laïques pour confirmer notre accord sans réserve sur le programme national d'action laïque, notamment : « l'abrogation dans l'immédiat de toutes les lois antilaïques ».

Création de nouvelles classes et construction de groupes scolaires dans les nombreuses localités où cela est nécessaire.

Réparation des locaux scolaires en mauvais état.

Jeunes :

— Développement de l'aide aux sociétés sportives et culturelles;
— Construction de terrains de sports.

Adduction d'eau :

Que soit accélérée la réalisation des projets déjà entrepris ou à l'étude (syndicats de la Montagne Noire, de l'Orbieu, de la Vixiège, etc...).

Que l'alimentation en eau des écarts soit également assurée.

Octroi par l'Etat des subventions nécessaires pour que ces travaux puissent être effectués dans les délais voulus.

Electrification :

Construction de nouvelles centrales électriques dans la Haute-Vallée de l'Aude.
Electrification de tous les écarts qui en sont dépourvus avec distribution de la force motrice.

Urbanisme :

Aide aux communes pour la réalisation de projets d'assainissement, construction de foyers ruraux, de maisons de repos pour les vieux, etc....

Administration communale :

Abrogation des dispositions qui, dans les décrets-lois apportent de nouvelles charges aux communes ou restreignent les libertés communales.
Réforme des finances locales.
Prise en charge par l'Etat des dépenses qui lui incombent, notamment des frais d'assistance, 10 % restant à la charge des départements et 5 % à celle des communes.
Crétaion d'une caisse de prêts et d'équipement des collectivités locales.
Vote des lois organiques prévues par la Constitution, assurant la réforme administrative dans le respect de l'autonomie communale et aboutissant à une simplification des formalités.

***

Ce programme départemental est particulièrement réalisable. Il s'agit pour cela de faire une politique de paix, seule conforme aux intérêts de notre pays.
Le 2 janvier 1956, en plus de notre liste, 4 autres listes briguent vos suffrages dont celles du Parti socialiste et du Parti radical qui sont à nouveau apparentés.
Vous connaissez sur le plan départemental les contradictions qui opposent les dirigeants socialistes et radicaux, y compris au Conseil général et dans de nombreuses localités. Cet apparentement soulève l'indignation de tous les travailleurs socialistes, de tous les républicains et de tous les laïques.
Quant aux deux autres listes, vous savez à quoi vous en tenir. Le M.R.P. est le parti de la réaction cléricale. L'U.D.C.A. sous le couvert de ne pas faire de politique, veut conduire commerçants et artisans dans une mauvaise voie.
Pour notre part nous allons à la lutte avec une pleine confiance.

Le 2 janvier vous assurerez la victoire éclatante des candidats communistes.

— pour le progrès, la liberté, la laïcité, la paix et l'indépendance nationale;
— pour faire de l'Aude un département prospère où il fera bon vivre.

Vu :

Les candidats.

Félix ROQUEFORT, Yvonne CERNY,
Lubin RESSIER, Maurice MARTIN.

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

SALVETAT Adrien

Propriétaire viticulteur.
Docteur en pharmacie. — Licencié ès Sciences.
Vice-président du syndicat des exploitants de Narbonne.
Membre de la Chambre de commerce de Narbonne.
Administrateur du syndicat des vignerons (C.G.V.M.).
Vice-président départemental de l'U.D.C.A.

MAYDAT Antoine

Négociant en meubles.
Ancien combattant 1914-1918. — Croix de guerre. — Vice-président de l'U.D.C.A. à Limoux.

MAZURIER Louis

Pharmacien.
Diplômé de l'école des hautes études commerciales. — Expert auprès des tribunaux.
Ancien combattant 1914-1918. — Croix de guerre des T.O.E. — Trésorier départemental de l'U.D.C.A.

JORDANA Martin

Artisan cordonnier-bottier. — Trésorier de l'U.D.C.A. à Castelnaudary.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous, vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories.

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'un série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

La France est au bord de la faillite :

Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et

travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

IL NE S'AGIT PLUS DE POLITIQUE.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finances et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

NOUS NE VOUS PROMETTONS RIEN, SINON DE NETTOYER LA MAISON.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A., n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons, c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres.

Votez en masse dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants !

Vu :

Les candidats.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Françaises et Français,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

POURQUOI ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

COMMENT ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Qu'est-ce que les états généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les états généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira sera châtié !

Nous voulons :

Un Gouvernement qui gouverne,
Des représentants qui représentent,
L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.
Les politiciens vous ont trahis !

Avec Poujade, sortez les sortants !

Vu :

Les candidats :

SALVETAT Adrien, MAYDAT Antoine,
MAZURIER Louis, JORDANA Martin.

AVEYRON

4 DÉPUTÉS

Liste d'union des républicains indépendants et paysans présentée par le Comité national des indépendants et paysans	**M. Emmanuel Temple** (I.P.A.S.).
Liste d'union et de fraternité française présentée par Pierre Poujade	**M. René Icher** (U.F.F.).
Liste du front républicain	**M. Paul Ramadier** (S.).
Liste d'union des républicains indépendants présentée par le Comité national des indépendants et paysans	**M. Roland Boscary-Monsservin** (I.P.A.S.).

Liste d'Union des républicains indépendants et paysans

présentée par

le Comité national des indépendants et paysans.

Électeurs, Électrices,

Nous voudrions, à la lumière de l'expérience des premiers jours de campagne électorale et des controverses des premières réunions, vous faire part des réflexions qu'elles nous inspirent.

Nous nous heurtons à des contradicteurs qui remplacent la polémique, toujours permise, par l'obstruction systématique, qui critiquent en bloc tous les parlementaires et tout le Parlement, mais qui ne proposent aucune solution constructive pour aucun problème.

Ils paraissent en particulier faire fi des grands principes essentiels qui, sur le plan spirituel comme sur le plan civique, ont animé sans cesse et continueront d'animer notre action.

Nous mettons en garde tous ceux de nos amis qui seraient tentés, sous l'impulsion d'un mécontentement professionnel trop souvent légitime, d'oublier momentanément cet aspect particulièrement élevé et noble de la fonction parlementaire et nous les supplions d'y réfléchir à temps.

Nous subissons malgré nous, une loi électorale que nous n'avons pas voulue et qui, par son mécanisme, peut, si la majorité absolue n'est pas atteinte par les listes apparentées, aboutir à des résultats dont les égarés d'un jour seraient les premiers déçus.

Le robuste bon sens rouergat ne peut pas se laisser tenter par l'aventure.

Électeurs, Électrices, si vous vous voulez que votre vote soit entièrement efficace, ne panachez pas, car vous enlèveriez ainsi une partie de votre voix à toute la liste.

Votez donc liste entière.

EMMANUEL TEMPLE
Député sortant. — Ancien Ministre.

ROLAND BOSCARY-MONSSERVIN
Député sortant.

ROBERT LAURENS
Député sortant.

LOUIS LAZUECH
Conseiller général de l'Aveyron.

***

Les Sénateurs indépendants de l'Aveyron, affirment leur solidarité totale avec les candidats de la Liste d'Union des républicains indépendants et paysans.

Docteur Raymond BONNEFOUS. Jean MAROGER.

Notre liste est apparentée avec :

— la liste d'action sociale, familiale et paysanne, présentée par le groupement national des républicains démocrates ;

— la liste des républicains sociaux, présentée par les républicains sociaux ;

— la liste républicaine des jeunes indépendants, présentée par le groupement pour la réforme de l'Etat et la Défense des libertés électorales.

Liste d'Union des Républicains indépendants et Paysans

présentée par

le Comité national des Indépendants et Paysans.

apparentée avec la liste d'action sociale, familiale et paysanne, présentée par le groupement national des républicains démocrates ; — Liste des républicains sociaux et indépendants, présentée par les républicains sociaux ; — Liste républicaine des jeunes indépendants, présentée par le groupement pour la réforme de l'Etat et la défense des libertés électorales.

Électrices, Électeurs de l'Aveyron,

Nous nous présentons devant vous comme en 1951 avec les mêmes noms. Un de nous, cependant, est disparu en pleine activité au grand désespoir de sa famille et de ses amis, Alphonse Lazuech, homme de devoir, d'un cœur incomparable. Son frère le remplace avec le même idéal.

Chaque fin de législature déclanche des critiques passionnées. Ces critiques sont nécessaires car elles sont de précieuses indications. Mais elles sont néfastes dans la mesure où elles sont injustes et fausses et altèrent le jugement de beaucoup de braves gens.

On oublie trop souvent qu'en 1945 la France était un pays ruiné, qui a été obligé de se relever peu à peu. Depuis 1951, l'horizon international s'est tout de même éclairci et nous ne sommes plus dans l'angoisse d'une menace aigüe de conflit. Certes, rien

n'est réglé définitivement et la paix n'est pas assurée, mais on ne peut nier que dans les derniers temps s'est levée une espérance. La guerre d'Indochine, blessure profonde au flanc de la nation, est terminée.

La stabilité monétaire dont on peut affirmer qu'elle a son origine dans les mesures prises par M. Pinay est un fait.

Le coup d'arrêt net donné par le président indépendant à l'augmentation des impôts ne peut pas être oublié.

Certes, il n'y a pas une faute à commettre dans l'effort nécessaire au rapprochement de tous les Français sincèrement nationaux. Nous ne pouvons pas nous payer le luxe de la division. Un régime démocrate comme le nôtre a nécessairement ses faiblesses mais il puise (et il l'a prouvé à différentes reprises) une très grande puissance dans ses institutions républicaines.

Nous voulons espérer que l'Assemblée future trouvera enfin une majorité cohérente et active. La continuité gouvernementale est une nécessité. La continuité dans l'effort des parlementaires l'est aussi.

Nous nous présentons devant vous en hommes qui, du moins, peuvent affirmer qu'ils vous ont donné toute leur activité, ayant négligé ou même abandonné leur profession. Nous ne sommes pas au service de tel ou tel homme. Nous sommes au service de nos idées, de notre idéal, de notre pays.

Nous regrettons que l'Assemblée n'ait pu se mettre d'accord sur un autre mode de scrutin. Nous sommes partisans d'un scrutin majoritaire plus clair et le scrutin d'arrondissement à 1 tour aurait eu et conserve notre préférence. Mais nous devons nous accommoder du scrutin que la dissolution nous a imposé.

Nous avons été amenés, une fois de plus, à user du droit qui nous était donné de nous apparenter à des listes qui nous rejoignent sur quelques grandes idées plus particulièrement chères à l'Aveyron. Si l'ensemble des listes apparentées obtient la majorité absolue, vous renouvellerez le mandat de notre équipe, sinon, la représentation du département de l'Aveyron sera bouleversée. Et si l'on veut voir les choses pratiquement, avec réalisme, ce bouleversement aboutira à l'élection du candidat communiste.

Ici l'abstention deviendrait coupable, ainsi que les votes de mauvaise humeur qui ne laisseraient, après un résultat décevant, que d'amers regrets.

Il est difficile de tout préciser et même de tout dire dans une simple profession de foi. La campagne électorale étant très courte, nous nous excusons par avance auprès de tous ceux que le manque de temps ne nous aura pas permis de voir.

Nous nous sommes efforcés, dans le programme ci-après, en invoquant quelquefois les résultats obtenus, d'indiquer ce qui reste à faire ou ce que nous nous proposons de faire.

I. — *Liberté de pensée.*

1° Réforme de la constitution.

Nous avons déjà contribué à renforcer les pouvoirs du Sénat. Notre objectif principal dont être désormais d'assurer la stabilité gouvernementale. Les principales propositions faites dans ce sens l'ont été sur l'initiative des indépendants et paysans.

2° Liberté de l'enseignement.

Ce que nous avons réalisé dans le passé est une garantie de ce que nous rechercherons dans l'avenir : assurer l'existence de l'enseignement libre et la co-existence pacifique des deux enseignements.

II. — *Développement de l'économie française.*

Assurer ce développement par toutes les décisions et tous les moyens techniques possibles, dans le respect du droit de la propriété et le développement des possibilités d'accession à la propriété.

1° Régime financier et fiscal.

Il ne faut jamais oublier que si l'impôt doit apporter à l'Etat les ressources nécessaires, en aucun cas il ne doit être vexatoire et superflu. En aucun cas il ne doit compromettre l'épanouissement des saines activités du pays.

Dans le cadre de cette orientation, nous avons supprimé les droits de succession en ligne directe jusqu'au plafond de : 5 millions + 3 millions par enfant.

Pour assurer la continuité de l'exploitation familiale (agriculture, commerce, artisanat), nous avons réalisé une large exonération des droits de soulte, en matière de propriété familiale agricole.

Dès 1953, nous avons déposé une proposition de loi pour le salaire fiscal. La simplification de notre système fiscal et la recherche d'une plus grande justice fiscale doivent être poursuivies sans répit. C'est là une tâche difficile qui doit tenir compte des intérêts de toute la Nation : commerçants, producteurs, exportateurs et consommateurs.

2° Crédits.

Le crédit agricole a vu ses ressources considérablement augmentées. Tout l'arriéré des dossiers en souffrance a pu être satisfait. Les caisses doivent être maintenant en mesure de faire face aux demandes régulières qui leur sont présentées. Il faut aménager pour les petites et moyennes entreprises, sur le plan commercial et artisanal, un système du même ordre. Il est intéressant de noter que déjà les artisans ruraux peuvent bénéficier des prêts d'installation (taux 2 %, plafond 1.200.000 fr.).

3° Défense des industries a grande part de main-d'œuvre.

Continuation de la lutte pour la protection de nos industrie à grande part de main-d'œuvre et plus particulièrement de la ganterie de Millau. Des différences considérables de législation sociale en matière de salaires féminins mettent notre production en état d'infériorité sur les marchés mondiaux. Il faut, et c'est une tâche considérable, amener les pays concurrents à adopter les mêmes mesures que nous. L'existence de ces entreprises et par suite les moyens d'existence de nombreuses familles de travailleurs sont en cause.

III. — *Politique agricole.*

1° Sur le plan social.

— Vieillesse. — L'exploitation agricole a maintenant droit à une retraite de vieillesse. Le système devra être amélioré.

— Famille. — L'institution de l'allocation de la mère au foyer tend à faire disparaître l'inégalité existante entre l'exploitant agricole et le salarié. Il faut arriver à la parité complète.

— Maladie. — Nous avons déposé des propositions de loi, assuré la couverture du risque maladie.

2° Sur le plan économique.

— Organisation des marchés. — La production de la viande a triplé dans les dix dernières années et, de 1946 à 1954, la production du lait de vache commercialisé est passée de 3 millions de litres à près de 40 millions. Une organisation du marché propre à chaque produit est financée par les ressources collectives tendant à assurer la régularité des prix.

Un fonds de crédit mutuel assure la cohérence de l'ensemble. Des résultats certains ont été obtenus sur le marché de la viande. Il est procédé à la mise en place d'un système concernant le lait. Sur le plan de l'équipement et de l'outillage rural, nous avons obtenu la ristourne de 15 % sur le matériel agricole, la détaxe de l'essence, la suppression des taxes sur les engrais et la péréquation des transports « fer », en matière d'engrais. L'habitat rural bénéficie désormais, pour des locaux neufs, des

dispositions applicables aux locaux urbains. Pour les locaux anciens réaménagés, il existe une prime de 400 francs par mètre carré (jusqu'à concurrence de 44.000 francs).

Nous avons encore obtenu le fonds de péréquation en matière d'adduction d'eau et la création d'une tranche vicinale et rurale, sur le fonds d'investissement routier.

Ces réalisations sont garantes des engagements pour une politique toujours plus active d'équipement et d'outillage rural.

IV. — *Politique sociale.*

Il faudrait procéder à une refonte complète du système de sécurité sciale, pour en assurer à la fois le meilleur rendement et l'extension à tous. Il ne faut plus asseoir la cotisation uniquement sur le salaire, mais appliquer à la sécurité sociale le principe de la solidarité nationale, qui a fait ses preuves en Angleterre.

— Minimum vital régulièrement assuré pour tous les travailleurs, retraités, petits rentiers, vieillards. — Intensification de la construction. — Protection de l'enfance. — Amélioration rationnelle des avantages faits aux anciens combattants et victimes de la guerre. — Jeunesse : Après avoir assuré l'instruction de la jeunesse et son développement physique, il faut que les jeunes aient la certitude de trouver, en retour de leur travail et de leur bonne volonté, une situation qui assure leur existence et leur permette de créer un foyer.

V. — *Politique de paix et de sécurité.*

La France ne doit négliger aucune chance de paix. Elle ne doit pas, pour autant, perdre de vue sa sécurité et doit avoir les moyens d'assurer son indépendance. — En Union française : il est certain que la France, tant par ses réalisations que par une grande communauté de pensée, d'idéal et d'intérêts restera, quoi qu'il arrive, intimement liée aux pays de l'Union française. Plus particulièrement pour l'Afrique du Nord, il est clair que même si les uns et les autres nous le voulions (Français et autochtones) nous ne pourrions séparer notre destin.

Cependant la France, pour si nécessaire qu'elle soit à ces pays, doit rechercher des formules qui, tenant compte de son passé et de son œuvre mais aussi du particularisme de certaines populations et d'une évolution historique incontestable, permettront le retour de l'ordre et des relations fraternelles entre les différentes catégories de population. Car nous partageons l'angoisse des familles dont les enfants sont au danger, là-bas. Si le terrorisme est chose abominable qui doit être châtiée, il faut par ailleurs rechercher à tout prix et dans l'avenir immédiat les moyens sociaux et politiques propres à mettre fin à une effusion de sang que tout un passé commun réprouve.

Le 2 janvier vous voterez en pensant aux idées fondamentales qui nous unissent : la patrie, son indépendance, nos libertés sans lesquelles tout le reste n'existerait pas.

Nous avons confiance que vous renouvellerez notre mission au service du Rouergue et de la France.

Emmanuel TEMPLE
Député sortant. — Ancien Ministre.

Roland BOSCARY-MONSSERVIN
Député sortant.

Robert LAURENS
Député sortant.

Louis LAZUECH
Conseiller général de l'Aveyron.

*
* *

Les sénateurs indépendants de l'Aveyron affirment leur adhésion totale au programme énoncé par les candidats, leur solidarité et leur complète communauté de vues avec eux.

Docteur Raymond Bonnefous. Jean Maroger.

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous, vous en êtes victimes.

LES DÉPUTÉS SORTANTS SE DIVISENT EN DEUX CATÉGORIES.

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

LA FRANCE EST AU BORD DE LA FAILLITE.

Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

NOUS VOMISSONS LA POLITIQUE.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

IL NE S'AGIT PLUS DE POLITIQUE.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple, travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

NOUS NE VOUS PROMETTONS RIEN SINON DE NETTOYER LA MAISON.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.
Contre les pourris, les lâches et les traitres.
Votez en masse, dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants.

ICHER René
Artisan filateur à Villefranche-de-Rouergue.

DANCAUSSE Jean
Pâtissier à Millau.

ANDRIEUX Roger
Epicier à La Primaube.

ALDEBERT Louis
Bonnetier à Saint-Geniez.

Cette liste est apparentée avec la « Liste de défense des intérêts agricoles et viticoles ».

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Français et Françaises,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.
Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.
Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Qu'est-ce que les Etats généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur

demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacé pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibre leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ, et de poursuivre la vie qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son châtiment : Il sera pendu.

Nous voulons :

— Un gouvernement qui gouverne,
— Des représentants qui représentent,
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous ont trahis.

Avec Poujade, sortez les sortants.

ICHER René

Artisan filateur à Villefranche-de-Rouergue.

ANDRIEU Roger

Epicier à La Primaude.

DANCAUSSE Jean

Pâtissier à Millau.

ALDEBERT Louis

Bonnetier à Saint-Geniez.

Cette liste est apparentée avec la « liste de défense des intérêts agricoles et viticoles ».

Liste du Front républicain.

Chers compatriotes,

Vous allez voter six mois avant la date normale.

L'Assemblée Nationale, réduite à l'impuissance et à l'incohérence par ses divisions, a par deux fois consenti à son départ anticipé. Mais, sur les instances du Conseil de la République, elle avait pris en considération le rétablissement du scrutin d'arrondissement et s'apprêtait à le voter. Le gouvernement, utilisant une adresse de procédure, a profité de son impopularité pour se faire renverser. Il a pu, par un véritable coup de force, prononcer la dissolution de l'Assemblée et maintenir l'apparentement, qui était cependant condamné aussi bien par l'opinion que par le Conseil de la République, et par la majorité de l'Assemblée honteuse de chercher refuge dans une législation électorale qui pouvait être, en 1951, un expédient dans une conjoncture difficile, mais qui n'est plus aujourd'hui qu'un truquage malhonnête.

Relevez le défi ainsi lancé au suffrage universel, violenté par la dissolution, bafoué par l'apparentement, après une législature qui a accumulé les désastres sur notre pays.

L'Assemblée et les gouvernements qui en sont issus n'ont pas été capables de donner au pays un régime fiscal équitable, au lieu de faire reposer toutes les finances publiques sur l'impôt sur le chiffre d'affaires, qui grève les prix de 22 % et impose au commerce la charge du recouvrement.

L'Assemblée, dont les principaux partis, notamment les indépendants et les paysans, avaient promis l'équilibre budgétaire et la réduction des dépenses, a augmenté les dépenses de 1.200 milliards et porté le déficit à mille milliards.

L'Assemblée et ses gouvernements ont engagé la guerre d'Indochine sur la voie qui a conduit à la capitulation de Dien-Bien-Phu.

Elle a mené les affaires d'Afrique du Nord jusqu'à exaspérer des revendications indigènes, à déclencher une guerre civile, et à mobiliser nos jeunes gens.

Elle a conduit les négociations internationales avec cette imprudence qui fait fi des dangers.

Elle a constamment hésité entre les décisions contradictoires, se laissant mener par les événements, alors qu'une décision rapide et énergique aurait pu les empêcher de s'envenimer.

Elle a méconnu les problèmes sociaux qui n'ont trouvé de solution qu'après des crises graves comme celles de 1953 ou de 1955.

Elle a ignoré la crise agricole qui sévit dans les régions sous-développées du pays, la crise industrielle qui atteint si douloureusement notre région, la crise commerciale qui frappe nos petites villes.

Elle a réveillé dans tous nos villages le problème scolaire, qui peu à peu trouvait naturellement sa solution et permettait dans la tolérance réciproque l'essor de l'école publique.

Nous voulons un renversement complet de la politique réactionnaire qui a ruiné le prestige du pays dans le monde et qui mine la prospérité intérieure.

Une politique résolue, hardie, telle que celle dont Pierre Mendès-France a donné l'exemple en 1954 pendant son court passage au pouvoir, est possible. Elle a pu en quelques mois régler le problème d'Indochine, rétablir la paix en Tunisie, remettre sur pied les accords européens, ouvrir la perspectice d'accords entre l'Ets et l'Ouest, amorcer une expansion économique et une politique sociale humaine.

C'est dans cette voie que nous voulons nous engager hardiment.

Nous voulons :

— La paix dans le monde, par la négociation et le désarmement ;

— La concorde dans l'Union française par la liberté accordée à tous, l'égalité entre tous les hommes et tous les peuples ;

— La prospérité économique par l'expansion de la production;

— La justice sociale qui répartisse entre tous les producteurs le bénéfice des progrès réalisés dans l'agriculture ou dans l'industrie, au lieu d'en réserver l'avantage aux spéculateurs de la bourse ;

— Une gestion ordonnée du budget, qui en limite la croissance et réduise le déficit ;

— Des réformes sociales pour assurer aux vieillards, aux infirmes, aux enfants, la subsistance nécessaire ;

— Une réforme de l'enseignement qui donne à tous les jeunes gens une formation professionnelle agricole, industrielle, commerciale, suivant leurs aptitudes.

Votez pour la liste du Front républicain.

1. — Paul RAMADIER

Ancien président du Conseil des Ministres. — Ancien député.
Maire et conseiller général de Decazeville.
(Parti socialiste).

2. — Joseph DIGNAT

Docteur-vétérinaire à Rodez, licencié en droit.
Conseiller municipal d'Asprières.
(Parti républicain radical et radical-socialiste.)

3. — Dr Yves TESTOR

Chevalier de la Légion d'honneur.
Maire et conseiller général de Sévérac-le-Château.
(Parti socialiste.)

4. — Ludovic BONNEVIALE

Directeur du Centre hospitalier de Rodez.
Ancien conseiller général, maire de Saint-Sernin-sur-Rance.
(Parti républicain radical et radical-socialiste.)

Votez pour le Front républicain.

Les républicains se sont toujours unis, soit quand la République était menacée par la réaction, soit quand l'esprit républicain était mis en danger par le conservatisme social et politique.

C'est pourquoi les radicaux et les socialistes présentent à vos suffrages une liste unique, comme ils l'ont fait en 1924 sous le vocable du cartel des gauches.

L'esprit républicain est mis en danger par l'immobilisme des partis conservateurs, aujourd'hui apparentés comme il le furent en 1951. Divisés dès que les élections sont passées, ils sont incapables de décider en temps utile et laissent le désordre croître dans l'Union française jusqu'à la guerre civile, l'injustice fiscale grandir jusqu'à provoquer des réactions regrettables, mais fatales, l'injustice sociale aboutir à de vastes mouvements de grève, le marasme agricole s'installer dans les campagnes malgré les récoltes abondantes.

Les institutions républicaines sont menacées par le communisme. Voyez la constitution soviétique qui n'admet aux élections que les candidatures agréées par le Parti communiste. Le parti unique est le caractère des régimes dictatoriaux. Nous ne voyons pas comment cela peut se concilier avec le haut idéal de liberté qui inspire le principe de laïcité.

Telles sont les raisons qui ont dicté notre attitude électorale. Nous demandons aux électeurs de les ratifier en votant pour le Front républicain.

Le problème Rouergat.

Nous n'oublions pas que nous nous présentons dans l'Aveyron et que nous acceptons la charge de défendre ses intérêts départementaux.

L'élevage et la production laitière sont les bases de notre agriculture. Leurs débouchés pourraient être menacés si l'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc était orienté vers ces productions. Nous devons prendre les mesures nécessaires pour que les capitaux fournis par la collectivité ne soient pas utilisés pour faire concurrence à notre département.

Une loi récente sur la protection des fromages remet en cause le statut du fromage de Roquefort et de Laguiole. Les intérêts traditionnels du Rouergue doivent être défendus contre certaines prétentions.

La réussite des initiatives prises dans la zone témoin de Manhac doit nous inciter à multiplier ces créations qui peuvent développer la productivité de notre terre.

Le bassin houillier traverse une crise grave dont il n'est pas encore sorti. Le doublement, ou plutôt le triplement, de la centrale de Penchot constitue un premier élément de solution. Nous devons poursuivre, d'autre part la reconnaissance que notre bassin constitue une zone de sous-emploi, ainsi que le Gouvernement s'est engagé à le faire.

L'industrie millavoise est également dans une situation difficile qui gêne à la fois le développement de la production et le relèvement indispensable de la condition ouvrière. Des mesures nécessaires doivent être prises avec l'appui des pouvoirs publics, de l'industrie millavoise et des organisations ouvrières.

Les petits commerçants et les artisans si durement atteints doivent être protégés et orientés dans la voie de leur relèvement, auquel le tourisme doit apporter un élément de prospérité.

Le Front républicain est essentiellement Rouergat. Il travaillera avec foi au redressement de notre beau pays.

Vive le Rouergue !
Vive la République !

1. — Paul RAMADIER

Ancien président du Conseil des Ministres. — Ancien député.
Maire et conseiller général de Decazeville.
(Parti socialiste).

2. — Joseph DIGNAT

Docteur-vétérinaire à Rodez, licencié en droit.
Conseiller municipal d'Asprières.
(Parti républicain radical et radical-socialiste.)

3. — Dr Yves TESTOR

Chevalier de la Légion d'honneur.
Maire et conseiller général de Sévérac-le-Château.
(Parti socialiste.)

4. — Ludovic BONNEVIALE

Directeur du Centre hospitalier de Rodez.
Ancien conseiller général, maire de Saint-Sernin-sur-Rance.
(Parti républicain radical et radical-socialiste.)

Vu :

Les candidats.

BELFORT (TERRITOIRE DE)

2 DÉPUTÉS

Liste pour l'union des forces de gauche présentée par le parti communiste français et la fédération radicale-socialiste et socialiste indépendante	M. Pierre Dreyfus-Schmidt (R.P.)
Liste du mouvement républicain populaire................................	M. Henri Dorey (M.R.P.).

Liste pour l'Union des Forces de gauche

présentée par

le Parti Communiste français et la Fédération Radicale-Socialiste et Socialiste indépendante.

Electrices, Electeurs,

C'est pour tenter d'échapper à leur responsabilité que la majorité réactionnaire et son Gouvernement ont dissout le Parlement.

Les élections du 2 janvier vous donnent le moyen de mettre fin à leur politique désastreuse.

Nous avons combattu les apparentements de 1951 dont nous avons été victimes et dont ont été victimes dans l'ensemble du pays tous ceux qui voulaient vraiment pratiquer une politique de gauche.

Maintenus malgré nous pour les élections du 2 janvier, les apparentements auraient pu se retourner contre la réaction et servir à une victoire républicaine.

Nous regrettons profondément que le Parti socialiste S.F.I.O. et le Parti radical de la rue de Valois se soient prononcés contre la réalisation d'un tel rassemblement qui correspond à la volonté populaire.

Le peuple français aspire à un changement profond. Il veut le progrès social et la paix. Il veut aussi la négociation en Afrique du Nord et la fin de la répression.

Pour imposer ce changement il n'est pas d'autre moyen que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales.

C'est la raison d'être de notre lutte.

Au lendemain des élections — nous en faisons la déclaration solennelle — nous serons prêts à pratiquer en commun avec le parti socialiste ainsi qu'avec les autres partis de gauche la politique que veut la nation.

Nous voulons lutter pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les économiquement faibles.
— Logement : réalisation d'un vaste programme de construction.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE.

— Egalité des avantages sociaux pour les petits agriculteurs avec les travailleurs de l'industrie.
— Octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation.
— Amélioration de l'habitat rural.
— Aide aux jeunes ménages.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE ET LA LAICITÉ.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois anti-laïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

RÉFORMER LA FISCALITÉ.

— Suppression des taxes qui accablent les commerçants, grèvent les prix agricoles et industriels et provoquent la vie chère.
— Suppression des brigades polyvalentes et de l'inquisition fiscale.
— Abrogation effective de l'amendement Dorey.

FAIRE UNE VÉRITABLE UNION FRANÇAISE.

— Ouverture de négociations avec les représentants qualifiés des peuples d'Afrique du Nord.
— Arrêt de la répression.
— Rapatriement et libération des jeunes soldats maintenus.

FAIRE UNE POLITIQUE DE PAIX.

— Politique extérieure assurant la co-existence pacifique et la solution par la négocitaion de toutes les questions internationales.
— Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris et dénonciation de ces accords qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre.
— Oganisation de la sécurité collective.
— Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

— Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.
— Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.
— Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques entre tous les pays y compris les pays de l'Est.

Electrices, Electeurs,

Vous connaissez nos candidats.
Vous les avez déjà vus à l'œuvre.
Vous savez que de leur part il ne s'agit pas de promesses sans lendemain et qu'ils sont décidés à faire appliquer ce programme.

Vous voterez pour :

PIERRE DREYFUS-SCHMIDT

Ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats. — Ancien député-maire de Belfort.
Ancien prisonnier évadé. — Chevalier de la Légion d'honneur.
Croix de guerre 1939-1945. — Médaille de la Résistance.

RAYMOND AUBERT

Instituteur.
Conseiller municipal de Belfort. — Médaille de la Résistance. — Croix de guerre 1939-1945.

Liste pour l'Union des Forces de gauche

présentée par

le Parti Communiste français et par la Fédération Radicale-Socialiste et Socialiste indépendante.

Electrices, Electeurs,

Comme tous les membres de la majorité sortante MM. Schmittlein et Dorey sont responsables de la triste situation de la France. Le 2 janvier, vous les condamnerez.

A M. Dorey et au M.R.P. nous reprochons notamment leurs votes :

— contre l'école laïque et la laïcité;
— contre le réajustement général des salaires;
— contre l'augmentation des allocations aux vieux;
— pour la guerre d'Indochine;
— pour la C.E.D. et le réarmement de l'Allemagne;
— pour une fiscalité répressive (amendement Dorey).

A M. Schmittlein, nous repprochons notamment ses votes :

— contre l'école laïque et la laïcité;
— contre le réajustement général des salaires;
— contre l'augmentation des allocations aux vieux;
— pour la guerre d'Indochine;
— pour la répression en Afrique du Nord;
— et son attitude odieuse dans l'affaire marocaine.

NOUS VOUS AVIONS PRÉVENU.

En 1951, nous vous disions :

Attention : Comme le germe est dans l'œuf, le pacte Atlantique porte en lui le réarmement de l'Allemagne.

Nous vous disions :

Attention : Tous nos adversaires, apparentés ou non, vous trompent, il n'y a qu'une issue possible à la guerre d'Indochine : traiter avec Ho-Chi-Minh.

Nous vous disions :

Attention : Il faut faire l'Union française : sinon l'Afrique a son tour va s'enflammer.

Nous vous disions :

Attention : La laïcité est en danger : l'apparentement socialiste-M.R.P. fera élire M. Dorey un adversaire de l'école laïque.

AVIONS-NOUS TORT ?

Aujourd'hui, nous vous disons :

Attention : Edgar Faure a précipité les élections parce que sa politique nécessite :
— 200.000 jeunes réservistes sous l'uniforme pour poursuivre la répression en Afrique du Nord.
— 1.200 milliards d'impôts nouveaux.

Attention : Le « Front républicain » va des socialistes au R.P.F. Les R.P.F. sont des réactionnaires. Il y a donc là un obstacle au changement que vous souhaitez.

Electrices, Electeurs,

Pour déjouer ces « astuces subalternes »;
Pour en finir avec les naufrageurs de la France;
Pour que tous les socialistes et tous les radicaux, pour que leurs dirigeants comprennent que l'union de tous les partis de gauche est nécessaire, une seule liste s'impose à vos suffrages.
Une seule liste vous permet d'affirmer votre volonté de voir pratiquer cette union totale, à la fois sur le plan électoral et demain au Gouvernement.

C'est la liste pour l'union des forces de gauche, votez pour elle, votez pour :

PIERRE DREYFUS-SCHMIDT

Ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats.
Acien député. — Maire de Belfort. — Ancien prisonnier évadé.
Chevalier de la Légion d'honneur.
Croix de guerre 1939-1945. — Médaille de la Résistance.

RAYMOND AUBERT

Instituteur. — Ancien prisonnier de guerre.
Médaille de la Résistance. — Croix de guerre 1939-1945.

Pour la détente internationale et le désarmement général et contrôlé;
Contre les effets néfastes du réarmement allemand.

Pour une solution pacifique en Afrique du Nord.
Pour assurer le respect des accords de Genève.
Pour une augmentation du pouvoir d'achat de toutes les catégories de travailleurs.
Pour la défense de l'école laïque;

Les soussignés, appartenant à des mouvements, des confessions variés, se font un devoir d'appeler leurs concitoyens à porter leurs suffrages sur la liste (Pour l'union des forces de gauche dans le territoire de Belfort) :

PIERRE DREYFUS-SCHMIDT, RAYMOND AUBERT

qui est la seule qualifiée pour réaliser pleinement, en les circonstances actuelles, tous ces objectifs.
Assurés aussi qu'ils défendront toujours : le pain, la paix, la liberté.

MM.

Metzger Hubert, Conseiller général et maire de Belfort.
Claret Eugène, Conseiller général.
Thilly André, Adjoint au maire de Cravanche, ancien conseiller général.
Kempf Pierre, au nom du Mouvement de Libération du peuple.
Droz Pierre, au nom de la Jeune République.

Et

Bardot Roger, Maire d'Auxelles-Bas.
Bathman Marcel, Maire d'Etueffont-Bas.
Bazin, maire de La Madeleine.
Belot Emile, Maire de Sermamagny.
Chapey Paul, Maire de Larivière.
Chappuis Gaston, Maire d'Anjoutey.
Courvoisier Roland, Maire de Courtelevant.
Daoudal Paul, Maire de Grosmagny.
Decombe Albert, Maire de Leval.
Deil Félix, Maire de Bethonvilliers.
Dubail Adrien, Maire de Thiancourt.
Durwel Paul, Maire de Petit-Croix.
Finck Xavier, Maire de Lachapelle-sous-Rougemont.
Gehant Eugène, adjoint au maire de Sevenans.
Grauss Louis, Maire de Bretagne.
Grille Philippe, adjoint au maire de Belfort.
Guittard Marcel, Maire de Lacollonge.
Goinse François, Maire de Vauthiermont.
Dr Jupille Jean, Maire de Sevenans.
Leguillon Georges, adjoint au maire de Belfort.
Montzer Roger, Maire de Boron.
Morcely Louis, Maire de Chaux.
More Michel, Maire d'Andelnans.
Peter, Maire de Petitmagny.
Roman André, adjoint au maire de Belfort.
Roy Gustave, Maire de Bermont.
Roy André, Maire d'Argiésans.
Stouff Gaston, Maire de Petite-Fontaine.
Valley René, Maire de Cunelières.
Bainier Fernand, conseiller municipal, ancien adjoint au Maire de Belfort.
Barthelet, conseiller municipal de Sermamagny.
Belfils Gaston, conseiller municipal de Beaucourt.
Bringel Eugène, conseiller municipal de Rougemont-le-Château.
Dubail Emile, conseiller municipal de Thiancourt.
Félix Eugène, conseiller municipal de Rougemont-le-Château.
Fougeron Amédée, conseiller municipal de Cravanche.
François Victor, conseiller municipal, ancien maire-adjoint de Belfort.
Jouquez René, conseiller municipal de Belfort.
Dr Lévy Jacques, conseiller municipal de Belfort.
Marty Adèle, conseiller municipal de Belfort.
Ringenbach Emile, conseiller municipal de Rougemont-le-Château.
Rubin Emile, conseiller municipal de Sermamagny.
Dr Seropian Loris, conseiller municipal de Belfort.
Bouvier François, ancien Maire d'Offemont.
Chiesa Jean, ancien Maire de Bavilliers.
Daubigney Constant, ancien Maire de Roppe.
Dunand, ancien Maire de Méziré.
Fromageot, ancien maire de Lagrange.
Lablotier Louis, ancien Maire de Bourogne.

Mattin Charles, ancien maire de Suarce.
Mouhay Célestin, Ancien maire de Reppe.
Nourot Joseph, ancien adjoint au maire de Méziré.
Pion Albert, ancien adjoint au maire de Belfort.
Roth Paul, ancien maire d'Essert.
Mme Airoldi Anna, ancienne conseiller municipal de Valdoie.
Barey Marcel, ancien conseiller municipal de Belfort.
Kuntz Raoul, ancien conseiller municipal de Belfort, actuellement à Joncherey.
Mme Dr Abraham Eva, Belfort.
Auguie Marcel, assurance, Belfort.
Bertsch Ernest, grands bureaux, à l'Asthom.
Bohrer René, du M.L.P. (Alsthom).
Bonneff Ernest, Belfort.
Dr Bugault Louis, Belfort.
Chaignot Henri, ancien président du C.D.L.
Chevillot Jules, artisan mécanicien, Belfort.
Clerc Henri, Vézelois.
Da Col Gino, cheminot.
Daval Robert, atelier soudure (Alsthom).
Delerce Georges, directeur d'école, Beaucourt.
Dietrich Charles, Suarce.
Duloum Joseph, professeur.
Eisenmann Léon, atelier soudure (Alsthom).
Faivre Lucien, Valdoie.
Février Gaston, ouvrier fonderie fonte (Alsthom).
François Marcel, professeur.
Gehant René, Avocat, Belfort.
Mme Gehant Gabrielle, déportée de la Résistance, Belfort.
Girard Louis-Roger, assurances, Belfort.
Guerquin Camille, Chaudronnerie (Alsthom).
Grenier Ernest, chef de division honoraire de la préfecture, Belfort.
Grimeler Gaston, Vézelois.
Hirondel, Joncherey.
Kraemer Alphonse, Belfort.
Lacaille Louis, ouvrier G. C. (Alsthom).
Lévy Gilbert, avocat stagiaire, Belfort.
Litalien Raoul, métallurgiste, Essert.
Maudrux René, ancien secrétaire général de la mairie de Belfort.
Macherey Charles, Belfort.
Maréchal André, comptabilité industrielle (Alsthom).
Martin André, instituteur, Essert.
Mattin Bernard, Suarce.
Meyer Serge, grands bureaux (Alsthom).
Monnier André, instituteur, Belfort.
Mottet Lucien, Belfort.
Netter Georges, avocat, ancien bâtonnier, Belfort.
Nourot Georges, Méziré.
Peltier Paul, Belfort.
Py Marcel, ancien directeur de « La Frontière », Belfort.
Quinot Bernard, professeur, Belfort.
Melle Reynard, professeur, Belfort.
Simmet Jean, déporté, résistant, Belfort.
Dr Simmet Jean-Paul, Belfort.
Mme Sittler Andrée, Belfort.
Mme Spohn Paulette, ouvière monteur-industriel (Alsthom).
Tchoussof Pierre, ouvrier, chaudronnerie (Alsthom).
Thévenot Henri, ouvrier, grandes dynamos (Alsthom).
Trucherey René, contremaître, Montreux-Château.
Verrier Raymond, du M. L.P. (Châtenois-les-Forges).

Il n'y a qu'un tour de scrutin.

Ne panachez pas. Panacher, c'est enlever une demi-voix au candidat dont vous souhaitez le succès.

Mouvement Républicain populaire.

Électeurs, Électrices,

Voulez-vous que la France continue de changer de Gouvernement tous les six mois ? Non, car les pays les plus grands sont aussi les pays les plus stables tandis que chez nous la crise de l'Etat est le premier problème politique.

C'est pour lutter contre l'instabilité ministérielle que le M. R. P. a demandé la dissolution de l'Assemblée conformément à la Constitution. Le M. R. P. a voulu que la parole soit donnée au suffrage universel car, plus que jamais, la Nation a besoin d'un Gouvernement stable.

Il faut un gouvernement stable.

— Pour développer l'expansion économique et le progrès social dans le maintien des prix et de la monnaie.

— Pour transformer l'Union française. Outre-mer il n'y a pas que deux politiques : l'abandon voulu par le communisme ou la répression d'un colonialisme aveugle. Il y a aussi, et c'est notre position, l'association entre peuples solidaires. Seul un Etat solide peut mener sans abandon cette politique généreuse.

— Pour assurer la paix et construire l'Europe. Ou les peuples d'Europe s'uniront et ils pourront bénéficier comme les Etats-Unis et la Russie des avantages des grands marchés industriels et agricoles ou ils signeront leur déclin. La reprise de l'unification européenne obligera l'Union soviétique à renoncer à ses manœuvres en vue de disloquer l'alliance occidentale et d'attirer l'Allemagne dans son camp. Elle est une des conditions de la paix mondiale.

Si vous voulez à la fois le progrès social, la continuité de l'Union française, la construction de l'Europe, le renforcement de l'Etat, vous voterez pour le M. R. P. De toutes les formations politiques nées après la Libération n'est-ce pas la seule qui, malgré les obstacles, ait poursuivi la lutte pour le redressement national et la liberté ?

Le M.R.P. a obtenu.

Bien que depuis 1951 on lui ait constamment refusé la direction du Gouvernement présidé 28 mois par les radicaux ou le R.G.R. et 21 mois par les indépendants, ses députés ou ses ministres ont notamment obtenu :

— Le vote personnel des députés ;
— Le Code du travail outre-mer ;
— La médiation dans les conflits du travail ;
— La parité des prestations familiales agricoles ;
— La diminution des abattements de zones ;
— La loi Barangé, loi de justice familiale et scolaire ;
— Le fonds national vieillesse et l'augmentation des retraites des vieux ;
— L'élévation du forfait pour les commerçants et artisans ;
— Le fonds de garantie mutuelle et l'organisation des marchés agricoles.

Le bilan est positif. Ces mesures, si elles ne sont pas encore suffisantes, marquent, dans chaque domaine, un progrès, un pas en avant qui prépare l'avenir.

On nous demande de rendre des comptes : en voila !

— En 1955, les crédits aux habitations à loyer modéré sont cinq fois plus importants qu'en 1951 ;

— Les pensions vieillesse et invalidité de sécurité sociale ont été relevées par paliers de 44 % ;

— Depuis le 20 mai 1955 les prestations de la sécurité sociale sont servies quelle que soit la durée de la maladie ;

— Les allocations familiales ont été augmentées de 25 à 75 % ;

— 180 milliards ont été affectés au plan d'augmentation des fonctionnaires et des retraités.

— Les crédits affectés aux combattants et victimes de guerre sont passés de 116 milliards en 1951 à 201 milliards en 1955.

Voilà des chiffres incontestables. Des résultats que l'on aurait bien de la peine à qualifier de réactionnaires. Est-ce à dire qu'il faut en rester là ? Certainement pas : Il faut au contraire faire de nouveaux pas sur la voie du progrès.

Les objectifs immédiats du M.R.P.

Le M. R. P. propose à la prochaine Assemblée les objectifs immédiats suivants, à réaliser dans les délais les plus rapides :

— porter l'activité économique à un niveau permettant d'assurer l'emploi des 900.000 jeunes qui chaque année, à partir de 1960, entreront dans la vie professionnelle. Mise en œuvre immédiate d'un programme d'orientation professionnelle et de formation correspondant à cet objectif.

— Instauration progressive du salaire minimum annuel garanti.

— Etablissement d'un plan d'orientation de la production agricole. Fixation avant chaque campagne du prix des produits agricoles garantis.

— Attribution aux artisans, aux commerçants et aux entreprises industrielles familiales d'un volume important de crédits de modernisation à taux d'intérêt réduit.

— Accélération du rythme de la construction par l'accroissement de la capacité de production du bâtiment. Augmentation des moyens affectés à l'amélioration de l'habitat rural et urbain existant.

— Allocation familiale supplémentaire aux familles des enfants allant à l'école. Institution d'une allocation d'étude afin d'ouvrir aux jeunes de toutes les catégories sociales l'accès aux universités et aux grandes écoles.

— Création d'un pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

— Publication dans chaque commune des votes des députés lors des crises ministérielles.

— Vote définitif de la loi organisant l'enseignement professionnel agricole.

Le 2 janvier vous voterez M. R. P.

Vous vous joindrez à ceux qui dans le respect de toutes les convictions et de toutes les opinions, travaillent à apporter au monde la paix et aux hommes la justice.

Le 2 janvier 1956 vous voterez pour :

Henri DOREY

Député sortant. — Président de la sous-commission des finances.
Conseiller municipal de Belfort. — Médaillé de la Résistance.

Charles GULDEMANN

Maire de Valdoie. — Conseiller général. — Vice-président du Conseil des Prud'hommes.
Blessé évadé. — Médaille militaire. — Médaille de la Résistance. — Croix de guerre.

Vu :

Les candidats.

Mouvement Républicain populaire.

Électeurs, Électrices,

Le M. R. P. avait dans le dernier Gouvernement la responsabilité des finances, de l'économie et du travail. Aucun gouvernement n'a laissé dans ces domaines une situation aussi brillante et pleine de promesses.

La situation financière est florissante.

— Grâce à la poltique de stabilité des prix, les dépôts dans les caisses d'épargne ont augmenté de 187 milliards au cours des 3 premiers trimestres de 1955.

— Le Trésor a remboursé depuis 1953, 195 milliards à la Banque de France sur une dette totale de 240 milliards. Pour les seuls neuf premiers mois de 1955, le remboursement a atteint 76 milliards.

— Les réserves de la Banque de France sont passées de 225 milliards au 31 décembre 1953 à 675 milliards au 1er octobre 1955.

L'économie française bat tous ses records de production.

— Depuis 1953, notre production industrielle a augmenté de 21 %, et de 10 % depuis 1954.

— L'expansion de notre économie a été obtenue depuis deux ans sans inflation, grâce à une politique gouvernementale continue, constamment appuyée par les parlementaires M. R. P.

— Ce rythme de croissance a été soutenu par une vigoureuse politique d'investissements publics, menée par notre ami P. Pflimlin.

Le m.r.p. ne se contente pas de paroles, il agit dans le sens du progrès social.

— L'amélioration de notre situation économique et financière a permis sans démagogie de relever le pouvoir d'achat des salariés. L'indice du pouvoir d'achat des salariés a augmenté de 20 % environ en trois ans.

— Grâce à la procédure de médiation, mise en place par notre ami Bacon, les salaires réels de nombreux salariés ont pu être relevés et des accord de salaires signés dans de nombreuses entreprises.

— Le fonctionnement de la sécurité sociale a été amélioré au bénéfice des assurés. Notamment par le remboursement des soins sans limitation de durée.

Le m.r.p. agit en faveur des vieux travailleurs et des vieillards.

— Notre ami Bacon a fait adopter une majoration de 9 % de l'allocation-vieillesse.

— L'allocation aux vieux travailleurs a été également majorée en 1954, sur l'initiative du M. R. P.

Le M.R.P. poursuit sans relâche l'objectif de la création d'un fonds national vieillesse dont les premiers fondements ont été posés.

Pour la jeunesse, le m.r.p. a obtenu :

1° Une politique générale tournée vers l'avenir.

2° La mise en place d'organismes permettant un dialogue permanent entre l'Etat et la jeunesse.

3° L'amélioration des conditions de vie des jeunes.

a) Pour les jeunes ouvriers, des conditions spéciales d'application des conventions collectives; Apprentissage, salaire plus juste, congés payés, etc.

b) Pour les jeunes ruraux, enseignement et formation professionnelle, prêts d'installation, etc.

c) Pour les jeunes foyers : aide sous forme d'allocations prénatales.

Le M.R.P. agit en faveur du monde paysan.

Le M. R. P. qui comprend de nombreux délégués paysans, a élaboré une politique cohérente pour résoudre les problèmes agricoles.

Cette politique résolument tournée vers l'avenir est fondée sur une augmentation de la production et de la productivité, mais également sur une organisation rationnelle des marchés.

— C'est dans le cadre de cette politique que le M.R.P. a fait majorer les investissements dans l'agriculture.

— A obtenu la vulgarisation des méthodes modernes d'exploitation.

— A mis en application le fonds de garantie mutuelle, pour l'aide à l'exportation le fonds d'assainissement des produits laitiers, etc.

— A travaillé pour organiser les marchés.

Sur le plan social, le M. R. P. a obtenu pour les agriculteurs la parité des prestations familiales avec les salariés (mère au foyer).

Ce bilan positif mieux que des promesses prouve malgré nos détracteurs que demain comme hier le M. R. P. sera un facteur de progrès social et de paix.

Le 2 janvier 1956, vous voterez sans panachage pour :

Henri DOREY

Député sortant. — Président de la sous-commission des finances.
Conseiller municipal de Belfort. — Médaillé de la Résistance.

Charles GULDEMANN

Maire de Valdoie. — Conseiller général. — Vice-président du Conseil des Prud'hommes.
Blessé évadé. — Médaille militaire. — Médaille de la Résistance. — Croix de guerre.

Vu :

Les candidats.

BOUCHES-DU-RHONE

(1re circonscription)

9 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français	M. **François Billoux** (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O..........	M. **Gaston Defferre** (S.).
Liste du parti communiste français........	M. **Jean Cristofol** (C.).
Liste d'union républicaine	M. **Henry Bergasse** (I.P.A.S.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O..........	M. **Francis Leenhardt** (S.).
Liste du parti communiste français........	M. **Paul Cermolacce** (C.).
Liste d'union et de fraternité française.....	M. **Alexis Pelat** (U.F.F.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O..........	M. **Jean Masse** (S.)
Liste du parti communiste français	Mme **Yvonne Estachy** (C.).

Liste du Parti communiste français.

Electrices, Electeurs,

Désastreuse pour la nation, la politique réactionnaire pratiquée depuis 1947 n'a pas épargné notre région. Elle s'est traduite par la réduction du trafic portuaire, la fermeture d'usines, l'instauration de cadences inhumaines de travail. 15.000 familles sont frappées par le chômage. Des centaines de jeunes gens et jeunes filles cherchent en vain un emploi.

Les trusts des constructions et réparations navales, des produits chimiques, les acconiers, les armateurs — comme Fraissinet et Fabre — entassent dans leurs coffres des profits scandaleux, tandis que le pouvoir d'achat des salariés est encore inférieur de 50 % à ce qu'il était en 1938. Et les patrons Coder, Terrin et autres se permettent de lock-outer les ouvriers.

Les vieux ont faim et froid.

On construit des logements pour millionnaires au lieu d'en édifier des milliers pour les louer aux travailleurs sans logis ou mal logés, aux familles nombreuses.

Il faut que ça change !

Ce mot d'ordre est dans tous les cœurs.

Déjà cette volonté de changement a été exprimée avec force par les populations de notre département dans les grèves, manifestations et par pétitions.

Il faut promouvoir une politique nouvelle.

La volonté des électeurs et des électrices doit se convertir en actes le 2 janvier prochain.

Ce changement pouvait être d'une ampleur considérable. En refusant nos propositions d'apparentement, Defferre, Leenhardt, Masse, ont empêché l'élection de 9 députés de gauche, 5 communistes et 4 socialistes. Ils ont préféré faire élire des réactionnaires et fascistes, comme Bergasse, Fraissinet, plutôt que deux socialistes.

Faisant le jeu de la réaction jusqu'au bout, Defferre s'est apparenté à Milani, ancien ami de Sabiani, et à Marquant-Gairard, archi-millionnaire et R.P.F. notoire, tous deux ennemis de l'école publique et de la laïcité.

Les travailleurs et militants socialistes, dont l'enthousiasme fut grand lorsqu'ils apprirent nos propositions d'apparentement, condamneront par leur propagande unitaire et par leur vote le 2 janvier, ces apparentement contre nature. De leur part, ce sera une action de légitime défense contre la réaction sociale.

L'enjeu est énorme. Il ne s'agit pas de tenir compte seulement des amitiés et des préférence de personnes, il s'agit de l'avenir du pays ,du bien-être du peuple, de la paix, des libertés démocratiques.

Electrices, Electeurs,

Vous ne pouvez voter à gauche qu'en votant pour la liste François Billoux, présentée par le parti communiste français.

Ouvriers, dockers, marins, fonctionnaires, travailleurs de l'Etat et des services publics, cheminots et traminots, employés municipaux et de bureaux, vendeurs et vendeuses, paysans travailleurs et maraîchers, ménagères, vieux papas et mamans, jeunes gens et jeunes filles,

Pour un nouveau 1936, votez communiste :

— pour exiger les changements que vous souhaitez, pour la paix et la liberté, l'amélioration de vos conditions de vie,

— pour la prospérité du port de Marseille, par la reprise des échanges commerciaux avec la Chine populaire, l'Union soviétique, la République du Viet-Nam, les démocraties populaires,

— pour des négociations avec les peuples d'Algérie et du Maroc, et la fin de la répression,

— pour la réalisation du programme du Cartel d'action laïque :

Communistes, socialistes, sans parti, républicains, patriotes, laïques, femmes, jeunes,

Un seul moyen pour battre la réaction, votez et faites voter pour les candidats du Parti communiste français, pour la liste :

François BILLOUX

Ancien Ministre. — Député sortant. — Secrétaire du Parti communiste français.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toutes la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les gros propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la Sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

François BILLOUX

Employé. — Déporté en Algérie. — Député sortant.
Ancien Ministre. — Conseiller municipal de Marseille.
Secrétaire du Parti communiste français.

Jean CRISTOFOL

Fonctionnaire. — Déporté en Algérie. — Député sortant.
Conseiller municipal de Marseille. — Ancien maire.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

Paul CERMOLACCE

Marin. — Déporté en Algérie. — Député sortant.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

Yvonne ESTACHY

Artisane couturière. — Militante de la Résistance.
Député sortant. — Secrétaire de l'Assemblée Nationale.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

Pierre DOIZE

Maçon. — Déporté à Dachau. — Médaille de la Résistance.
Conseiller municipal de Marseille.
Membre du Comité central du Parti communiste français.
Secrétaire fédéral du Parti communiste français.

Louis PERRIMOND

Ajusteur. — Militant de la Résistance.
Conseiller municipal de La Ciotat.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

Jacqueline FAITA

Sténo-dactylo. — Militante de la Résistance.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

Edmond GARCIN

Instituteur. — Militant de la Résistance.
Ancien conseiller général. — Adjoint au Maire d'Aubagne.

Maurice ALBY

Ouvrier des produits chimiques .— Militant de la Résistance.
Conseiller municipal de Marseille.

Parti Socialiste S.F.I.O.
Liste Gaston Defferre.

Gaston DEFFERRE

Francis LEENHARDT

Jean MASSE

Antoine ANDRIEUX

Jean GRAILLE

Denise AGNEL

Gabriel AMBROSINI

Edmond DECOMIS

Jules GIOVANNI

Chers Électeurs, Chères Électrices,

Le 2 janvier vous avez à porter un jugement sur le passé et à faire un choix pour l'avenir.

Jugement sur le passé.

I. — Opposition aux gouvernements Pinay, Laniel, René Mayer, Edgar Faure et a leur majorité.

Le Parti socialiste est le seul parti national à avoir combattu unanimement ces gouvernements. Leurs échecs sont notoires :
Union française :

— Prolongation de la guerre d'Indochine qui a conduit au désastre de Dien-Bien-Phu, alors que les Américains concluaient l'armistice en Corée;

— Destitution et déportation du sultan du Maroc, remis deux ans après par les mêmes hommes et la même majorité sur son trône, en lui accordant beaucoup plus qu'il ne demandait au moment de sa destitution et après que, par la faute de cette décision — dont le caractère illégal et de légèreté politique n'est pas à souligner — beaucoup de sang a, hélas, coulé au Maroc.

— En Tunisie, reniement de la parole de la France, commencement d'une véritable guerre jusqu'au jour où, par suite d'un changement de majorité et d'un changement de politique la paix a pu être rétablie et la présence française a pu être maintenue dans ce pays.

— En Algérie, la même politique a provoqué les mêmes conséquences, plus graves encore dans ces départements français : rappel des disponibles, dépense de milliards pour assurer la répression, aggravation de la situation, impossibilité de procéder à des élections dans ces départements — ce qui est anticonstitutionnel.

— Le sort de l'Algérie sera le problème n° 1 que devront régler les députés élus le 2 janvier.

Politique intérieure :

— Le déficit budgétaire a atteint le chiffre record de mille milliards;

— aucune réforme fiscale sérieuse n'a été faite; les impôts restent écrasants pour ceux dont la situation matérielle est la plus difficile;

— la querelle de l'école, éteinte depuis soixante-dix ans, a été ranimée à un moment où il est dangereux de diviser les Français;

— de graves crises sociales — comme les grèves de 1953 — ont été provoquées par des mesures tellement injustifiables qu'elles ont été rapportées au bout de quelques semaines par le gouvernement qui les avait édictées;

— aucune des promesses faites à la fonction publique, aux retraités, aux rentiers viagers, aux vieux travailleurs, n'a été tenue;

— les mêmes hommes qui, depuis cinq ans, n'ont tenu aucun de leurs engagements, sollicitent de nouveau votre confiance en faisant de nouvelles promesses qu'ils ne tiendront pas davantage.

Vous devez vous rappeler qu'ils ont été le jouet des événements et que leurs hésitations, leurs tergiversations, leur incapacité de concevoir et d'appliquer une véritable politique ont, en définitive, conduit la France à la catastrophe dans tous les domaines.

II. — Soutien sans défaillance et unanime du groupe socialiste au gouvernement Mendès-France.

Le groupe parlementaire socialiste a été le seul à soutenir unanimement, du premier au dernier jour, le gouvernement Mendès-France, qui n'aurait pas pu être formé sans l'apport des voix des députés socialistes.

Le gouvernement Mendès-France a été renversé le 4 février 1955, au cours d'un débat sur l'Afrique du Nord, par une offensive conduite par des députés radicaux.

Il est tombé sous les coups conjugués des radicaux colonialistes, de la droite et des communistes.

Ces trois formations politiques portent la responsabilité, après le sursaut qui avait suivi Dien-Bien-Phu, du retour depuis bientôt un an à la politique de l'immobilisme rétrograde et à ses conséquences désastreuses.

Le choix pour l'avenir.

Le bilan des cinq ans d'échecs de la majorité sortante facilite le choix à faire.

Dans l'union française :

Le choix est à faire entre une politique de force — qui ne peut aboutir qu'aux mêmes désastres qu'en Indochine — ou une politique de conciliation, de réformes, d'évolution, qui a fait ses preuves en Tunisie et dans tous les pays du monde où elle a été appliquée.

Ceux qui sont partisans du maintien sous les drapeaux des disponibles, du rappel de nouvelles classes et, comme en Indochine, après des années de sang versé, d'un nouveau désastre, peuvent voter pour les hommes de la majorité d'Edgar Faure.

Ceux qui veulent sauver l'Union française, pacifier l'Afrique du Nord, maintenir la présence française, doivent voter pour le Parti socialiste.

Les événements n'attendront pas; la décision doit être prise dès la rentrée parlementaire.

En politique intérieure :

Le choix est à faire entre :

— un immobilisme égoïste, imprévoyant, paresseux, indifférent aux difficultés qui assaillent les Français, et

— une action constructive pour donner à notre économie une impulsion nouvelle, pour assurer le plein emploi des hommes et des machines, pour construire des logements en nombre suffisant, pour donner à tous une part croissante dans le revenu national — aujourd'hui insuffisant et mal réparti — comme on l'a fait dans tous les autres pays du monde à l'exception de la France.

Les jeunes et les femmes !

La majorité de droite qui a la responsabilité des gouvernements de la France depuis cinq ans, n'a rien fait pour les jeunes et pour les femmes.

Les crédits de l'éducation nationale sont scandaleusement réduits; l'avenir d'un pays est compromis quand rien n'est fait pour permettre la formation des écoliers, des lycéens, des étudiants, des techniciens qui devront demain jouer un rôle déterminant dans la vie nationale, face à d'autres nations qui préparent ardemment leur avenir.

Les femmes, auxquelles on a donné le droit de vote, ont également le droit à la vie. Rien n'a été fait pour améliorer leur condition; la majorité de droite conserve à cet égard les préjugés désuets et périmés.

Une politique nouvelle est possible.

Les hommes de droite ont démontré leur incapacité à concevoir et à agir autrement qu'en se cramponnant aux restes du passé.

Les communistes — qui prétendent être animés par une volonté de changement — restent « inconditionnellement attachés aux intérêts de l'Union soviétique ». Leur programme se résume ainsi : dénonciation des pactes défensifs qui nous unissent aux démocraties libres et qui ont sauvegardé notre liberté et la paix; suppression de la défense nationale; abandon de tous les territoires d'outre-mer; en un mot à la politique du pire qui mettrait la France au service de la Russie.

Ils ont été récemment les complices d'Edgar Faure pour le maintien du système des apparentements, la dissolution ayant notamment pour but d'empêcher le vote du scrutin d'arrondissement.

Une grande victoire est possible.

L'opinion leur répondra; elle votera :

— pour la pacification de l'Afrique du Nord et de nouveaux liens entre la France et l'Union française.

— pour le développement continu et parallèle de la production et du pouvoir d'achat de tous ceux qui travaillent.

— pour une fiscalité démocratique,

— pour la défense de la véritable laïcité,

— pour la détente internationale par le désarmement simultané et contrôlé,

— pour une politique jeune et dynamique.

Votez socialiste S.F.I.O.

Votez pour la liste Gaston Defferre.

Cette liste est apparentée aux listes : Radicaux U.D.S.R. et Républicains sociaux.

Vu :

Les candidats

Parti Socialiste S.F.I.O.

Liste Gaston Defferre.

Chères Électrices, Chers Électeurs,

Vous avez reçu notre première circulaire vous proposant un jugement sur le passé et un choix pour l'avenir.

Vous avez reçu aussi celle des listes concurrentes.

Les communistes, vous l'aurez certainement remarqué, cherchent à masquer leurs deux votes de confiance à Edgar Faure et leur complicité dans la dissolution qui a empêché la réforme électorale que nous voulions réaliser par le rétablissement du scrutin d'arrondissement.

Vous aurez noté aussi qu'ils n'ont aucun programme économique et financier pour rendre possible la réalisation de leur programme social. Ils ne cherchent qu'agitation et surenchère.

Il ne vous aura pas échappé non plus que, sur le problème capital de la paix par le désarmement progressif, ils sont muets sur le contrôle de ce désarmement parce que la Russie soviétique n'en veut pas. Or, sans contrôle, le désarmement serait illusoire et dangereux.

A droite, la liste Bergasse se signale par son absence de programme. Déjà, aux élections de 1951, M. Bergasse vous avait écrit : « Nous sommes bien d'accord sur les programmes des autres listes, mais nous apportons, nous, une chose : c'est la volonté de les faire aboutir ».

Ils acceptent tout. Ensuite, ils ne font rien.

Leur immobilisme d'hier vous est garant de leur immobilisme de demain.

Comment l'armateur richissime M. Fraissinet, qui se vante d'être né dans un berceau cousu d'or, pourrait-il connaître les difficultés de votre vie et défendre les salariés, les artisans, les petis commerçants et les humbles ?

Pour l'Afrique du Nord, ils n'osent même plus défendre leur politique, la politique de force. Mais par leur aveuglement ils feront perdre à la France toutes ses positions d'outre-mer, s'ils restent au pouvoir.

Nos objectifs essentiels.

I. — Assurer une meilleure répartition du revenu national.

1° Par une politique des salaires. — Intégration des primes dans le salaire minimum. — Variation de ce salaire avec la production. — Intégration des primes et indemnités dans les traitements des fonctionnaires, d'où bénéfice pour les retraités et les victimes de la guerre;

2° Par une réfome de la sécurité sociale. — Remboursement à 80 % des frais médicaux réels. — Assurance chômage. — Développement de l'allocation vieillesse pour la porter à 60 % du salaire minimum comme l'ont fait les socialistes en Angleterre et en Suède. — Extension de la sécurité sociale à toutes les catégories professionnelles;

3° Par une réforme de la fiscalité, suivant la proposition Leenhardt du 27 mars 1953 qui vise à alléger les taxes indirectes qui alourdissent les prix à la consommation et à faire porter davantage l'impôt sur les profits et les gros revenus. — Libération de toute taxe sur le chiffre d'affaires pour 1.500.000 détaillants et report de la taxe et des contrôles au stade de la production et du commerce de gros.

II. — Accroitre le revenu national et garantir le plein emploi.

1° Par une politique hardie de crédits pour le logement et l'équipement industriel du pays, conformément à un plan établi pour plusieurs années en vue de réaliser le plein emploi des hommes et des machines;

2° Par une politique de l'emploi. — Multiplication des centres de formation professionnelle (60.000 jeunes sont refusés chaque année dans les collèges techniques). — Emplois réservés aux travailleurs âgés et aux femmes seules;

3° Par une politique d'organisation de la distribution du crédit des machines agricoles et de la reconversion industrielle.

*
* *

Pour réaliser ce programme économique et social.
Pour la défense de la laïcité.
Pour la pacification de l'Afrique du Nord.
Pour la rupture avec l'immobilisme.
Pour une politique nouvelle.

Votez pour des hommes d'action.
Votez pour des réalisateurs.
Votez pour la liste socialiste S.F.I.O.

Gaston DEFFERRE

Député sortant. — Maire de Marseille. — Ancien Ministre.
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire. — Rosette de la Résistance. — Croix de guerre.

Francis LEENHARDT

Député sortant. — Responsable socialiste à la Commission des finances.
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire. — Rosette de la Résistance. — Croix de guerre.

Jean MASSE

Conseiller général. — Deuxième adjoint au maire.

Antoine ANDRIEUX

Adjoint au maire. — Secrétaire général des artisans taxis Tupp.

Jean GRAILLE

Conseiller général. — Maire de La Ciotat.

Denise AGNEL

Infirmière. — Militante syndicaliste.

Gabriel AMBROSINI

Avocat au Barreau. — Conseiller municipal.

Edmond DECOMIS

Directeur d'école publique.

Jules GIOVANNI

Employé à la sécurité sociale. — Ancien secrétaire fédéral des « J. S. ».

Cette liste est apparentée aux listes : Radicaux U.D.S.R. et Républicains sociaux.

Vu :

Les candidats.

Liste d'Union républicaine.

Henri Bergasse - Jean Fraissinet.

Appel aux électeurs,

Comme nous vous l'avions fait prévoir, les manifestes de nos adversaires comportent, soigneusement rangées en tableaux synoptiques, toute une série de promesses précises qui sont les mêmes que celles de 1946.

Je me demande comment, de 1946 à 1951, avec des majorités massives, nos adversaires n'ont même pas pu, après tant d'engagements, maintenir, même à son niveau, le pouvoir d'achat des salaires.

Nous avons eu la satisfaction — et de l'aveu même du journal *l'Express*, organe de M. Mendès-France — d'augmenter grâce au Président Pinay et à la stabilité des prix — le pouvoir d'achat de 10 %.

Nous vous demandons de nous soutenir dans la volonté que nous avons et dans l'effort que nous ferons pour :

— Augmenter encore ce pouvoir d'achat des salaires.
— Augmenter les retraites des vieillards.
— Développer l'emploi pour les jeunes.
— Construire des logements à bon marché.
— Stabiliser les impôts.

Grâce aux moyens suivants :

— Maintenir la stabilité de la monnaie et des prix;
— Limiter au taux actuel maximum les dépenses de l'Etat, par une amélioration du rendement des administrations publiques (machinisme, modernisation, etc.);
— Augmenter la production et ouvrir des courants de vente vers l'étranger;
— Réformer la fiscalité, dont la refonte récente effectuée par décrets, n'a été qu'une caricature.

Certains prétendent qu'ils y parviendront, grâce à M. Mendès-France, M. Poujade ou tous autres.

Il n'y a pas d'hommes providentiels.

La preuve, c'est que nous devons, nous, Marseillais, à M. Mendès-France (en dehors d'un encouragement à la consommation du lait), l'ouverture d'une guerre en Algérie.

Et que lorsque M. Poujade incrimine tous les députés, sans savoir qu'il y a une majorité et une minorité parlementaires, bafouant les institutions républicaines et réclamant des Etats généraux, il pourrait bien déclencher, comme en 1789, une révolution, qui serait — celle-là — communiste.

Nous n'avions pas besoin de ces listes de divisions aussi absurdes dans leurs programmes que néfastes dans leurs voix perdues, car voter pour elles, c'est voter pour rien.

Marseillais 100 %, connaissant les besoins de chacun de vous et tout dévoués à votre cause, résolus à sauver notre ville et notre port en danger, vous offrant une influence forte à Paris, et une bonté compatissante et efficace à Marseille, nous formons la seule liste nationale, à laquelle tous les bons Français doivent se rallier.

C'est pourquoi, le 2 janvier, nous vous le demandons :

Votez pour la liste d'Union républicaine :

Henry BERGASSE

Député sortant. — Ancien Ministre. — Conseiller général des Bouches-du-Rhône.
Conseiller municipal de Marseille. — Officier de la Légion d'Honneur.
Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945. — Médaille de la Résistance.

Jean FRAISSINET

Armateur. — Président du Syndicat Marseillais de la Marine marchande.
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire. — Croix de guerre (sept citations).

Théo LOMBARD

Professuer à la Faculté libre de Droit de Marseille.
Conseiller municipal de Marseille. — Adjoint au maire.

Joseph PEY

Commerçant. — Membre de la Chambre de Commerce de Marseille.
Ancien président du Syndicat général de l'alimentation marseillaise et de l'Union des groupements industriels et commerciaux.

Raymond CARLINI

Avocat au Barreau de Marseille. — Chevalier du Mérite social.

Jacques CLAUDEL

Hôtelier. — Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre 1939-1945 et médaille de la Résistance.
Président de la F.N.A.M.C. — Conseiller de la Chambre syndicale hôtelière.

Pierre BONIFFACY

Agriculteur. — Directeur de la Coopérative de battage d'Aubagne.
Conseiller municipal d'Aubagne.

Mireille COMBE

Sténo-dactylo.
Médaille de la France libérée.

René FENZI

Ouvrier plombier.
Membre des Jeunesses européennes. — Médaille de la Résistance.

Liste d'Union républicaine.

Henri Bergasse - Jean Fraissinet.

Mon cher concitoyen,

Ma chère concitoyenne,

La liste que nous avons l'honneur de soumettre à vos suffrages n'est pas composée d'hommes politiques, à l'exception de celui qui les entraîne au combat.

Ce sont des citoyens comme vous, qui gagnent leur vie dans leur métier, et qui, émus par la situation où se trouve leur pays, se sont arrachés à leurs occupations habituelles, pous sortir de l'abîme où nous menaçons de tomber.

Peut-être ne réalisez-vous pas bien en quoi votre sort dépend de la situation présente et combien, particulièrement à Marseille, nous risquons de perdre notre travail et notre gain, si nous ne luttons à Paris, pour les sauvegarder.

Permettez, à un homme à qui, par trois fois, les Marseillais ont fait confiance, et qui s'est toujours efforcé de la mériter, de vous l'expliquer en peu de mots :

La ville de Marseille s'est bien reconstruite depuis les désastres de la guerre, mais elle n'a pas refait sa prospérité. Le port s'est déplacé vers Berre, et nos quais ne reçoivent plus que le quart du trafic total au lieu des deux tiers avant la guerre. Il travaille moins et Marseille gagne moins.

17 usines ont fermé depuis 1949 et si la production est majorée, l'emploi de la main-d'œuvre ne s'est pas accru. Depuis deux ans, le chômage a même augmenté de 61 %. Il menace même davantage. Car depuis la paix boîteuse, dont nous a gratifié en Indochine M. Mendès-France, le trafic a cessé avec le Tonkin, et le commerce avec la Cochinchine s'est réduit de plus de moitié en un an.

Les armateurs y perdront peut-être, mais les marins, les dockers, les employés y perdront sans doute davantage, avec les moyens même de gagner leur vie.

Bien pis. Lorsque M. Mendès-France prit le pouvoir, à mi-juin 1954, l'Algérie était tranquille. Pas un coup de fusil n'y avait été tiré. Mais dès qu'il fut question d'indépendance en Tunisie et que M. Mendès-France crut faire un chef-d'œuvre en lui accordant l'autonomie, d'un seul coup, le feu prit, d'un seul coup aussi, dans toute l'Afrique du Nord, et les Marocains, comme les Algériens, demandèrent à main armée l'indépendance. D'où la guerre d'Algérie, qui battait son plein, lorsque M. Mendès-France tomba (février 1955).

Après le triste rappel des disponibles, la révolte se colmate peu à peu, mais il importe d'agir énergiquement contre les rebelles, tout en protégeant et en aidant nos amis.

Voici donc l'état actuel de la question. Elle exige pour demain, à Paris, une Assemblée vigoureuse, et pour Marseille, des hommes de courage et de poids, qui défendent résolument leur cité. Ce sont ceux de notre liste.

Je ne sais pas ce qu'on appelle l' « immobilisme », mais je puis vous assurer que nos candidats n'en sont pas atteints : ils ont prouvé par l'activité de leur vie tout ce dont ils étaient capables; ils mettront cette énergie à votre service demain.

Notre politique :

D'abord sauvegarder l'Afrique du Nord et l'Union française, sans laquelle un Français sur quatre ne pourrait plus travailler. Nous ne voudrions pas être de ceux qui ont mis leur signature au bas de traités, stipulant la perte de l'Indochine, des établissements français de l'Inde, l'abandon progressif de la Tunisie ou du Maroc.

Nous n'entendons pas non plus résoudre ces problèmes par la force, mais par la conciliation, préférant « montrer la force que d'avoir à s'en servir ». En tout cas, nous voulons aboutir et par dessus tout à la paix, car, seule, elle crée le travail.

Et c'est de travail que nous avons besoin.

Mais que ce travail trouve son payement et sa récompense ! !

Nous n'avons pas honte d'avoir vu pendant la précédente législature, et à partir du Président Pinay, les prix, qui n'avaient cessé de monter depuis la libération, acquérir brusquement une stabilité qu'ils n'avaient pas connue depuis vingt ans. Voilà un « immobilisme » dont on ne se plaint pas, celui-là !

Cela a permis aux accords réalisés entre patrons et ouvriers des relèvements de salaires, agissant réellement sur le pouvoir d'achat, et qui trouvent dans l'échelle mobile votée par nous, en 1952, une sauvegarde. Il s'agit pour demain de faire davantage, par le développement même de la production, qui devait permettre dans les dix ans qui viennent, de doubler le niveau de vie des Français. C'est le plan du président Edgar Faure.

Mais il faut pour cela que l'Etat n'écrase pas la Nation. Notre doctrine, à ce point de vue, a toujours été la même : pas d'impôts nouveaux ni directs, ni indirects. Car si l'on ampute les gains pour payer des gaspillages, on achètera moins, le commerce baissera encore, l'industrie ne lui fournira plus, le travail cessera partout.

Avec 3.500 milliards par an, l'Etat a de quoi vivre. Il doit s'y tenir.

Est-ce à dire qu'on ne payera plus d'impôts, comme certains vous le disent ? Non, mais doit cesser l'arbitraire avec lequel cet impôt est réparti. Nous avons déjà obtenu l'abolition du contrôle des polyvalents pour les petites entreprises, l'extension du forfait de 2 ans à 1.200.000 contribuables commerçants, la protection des droits du

contribuable dans sa discussion avec l'administration. Nous voulons arriver à la suppression de l'impôt sur le détail, par l'établissement de la taxe à l'achat, qui résoudrait définitivement le caractère tracassier du contrôle.

Il faut vivre, mais aussi se loger. Heureux d'avoir vu à Marseille, après tant de gaspillages et grâce à nos amis Courant et Duchet, Ministres de la Reconstruction, s'instaurer la création de logements à bon marché, qui nous consoleront des « Le Corbusier » d'après-guerre. On parle toujours de la « femme au foyer », mais il faut d'abord donner un foyer aux femmes. Voilà la meilleure façon de protéger la famille !

D'autres, en tableaux complets, et en programmes détaillés, qui ne seront jamais réalisés, vous promettront, pour demain, la lune. N'y comptez pas : ce n'est pas vrai. Quand, de 1946 à 1951, les partis communiste, socialiste et M.R.P. ont eu le pouvoir, avec des majorités de 5 sur 6, ils n'ont même pas pu maintenir le pouvoir d'achat des salaires.

Nous vous offrons, plus que des programmes, une volonté :

1° D'abord de vous garantir des dangers;
2° D'assurer votre travail, votre sécurité et votre vie;
3° De vous protéger contre les excès du pouvoir.

Et vous, ne vous découragez pas d'un pays qui, dans l'état de ses ressources et en réformant ses institutions, peut nourrir et devrait rendre heureux tous les Français.

Notre pays fait l'envie de tous : il doit donc être le plus beau.

Vive la France !

Henry BERGASSE.

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Alexis PELAT

Les Etats-généraux préconisés par Pierre Poujade devaient permettre au peuple de France d'écrire ses plaintes et ses vœux en face d'une législature décadente.

En anticipant la date des élections,

En déchaînant sa police contre le Mouvement de Saint-Céré pour le bâillonner.

Le Gouvernement de M. Edgar Faure nous force à descendre dans l'arène électorale où jamais nous n'aurions voulu pénétrer.

Le bilan de la législature expirante est très net :

En dix ans :

— 1.200 tonnes d'or de notre réserve;
— 700 milliards de ressources exceptionnelles réclamées aux Français;
— 5.550 milliards de ressources provenant de l'emprunt;
— 6.475 milliards de l'aumône américaine dilapidés en vain;
— Un déficit quotidien de plusieurs milliards;
— Notre empire perdu;
— Et par la guerre de maquis où, en Afrique, elle épuisera ses ressources,

La France ouverte sans défense à la révolution et à l'invasion.

En revanche :

— Une extraordinaire floraison de scandales où toujours des hommes politiques sont compromis :

(Le vin, les textiles, les bons d'Arras, les généraux, les piastres, les graisses d'arme, la S.N.E.P., la faillite Hamelle, la publicité officielle à des journaux fantômes, etc.);

— Les palinodies les plus cyniques.

Notre nation grâce au travail de tous serait une communauté prospère si elle n'était pas si mal administrée.

Il faut que ça change !

Contre les méfaits de la politique.

Contre la mise à mort de notre pays.

L'union de tous les Français est nécessaire.

Comme aux heures graves de son histoire le peuple de France doit être consulté sur son destin.

Nos élus, absolument apolitiques, refuseront le titre de député.

Ils seront vos délégués pour la convocation des Etats-généraux.

Se plaçant au-dessus de la mêlée politicienne, ils ignoreront les intérêts particuliers pour assurer :

— La défense de votre travail.
— La défense des libertés.
— La justice des lois.
— La lutte contre tous les abus et toutes les dilapidations.

Leur mission prendra fin avec la convocation des Etats-généraux et si, gâtés par le climat du Palais-Bourbon, ils estimaient, un jour, que leurs engagements étaient des promesses électorales destinées par tradition à être trahies, nous aurions une corde

— Pour les fouetter — ou — pour les pendre —

Alexis PELAT
Pâtissier-Confiseur.

Pierre ZAPPELLA
Petit industriel.

Jean-pierre JOURDAN
Avocat au Barreau de Marseille.

Adolphe FAYET
Opticien.

François RAYMOND
Chirurgien-Dentiste.

Honoré CAILLOL
Cultivateur à Aubagne.

Marcel AUBOIROUX
Employé de commerce.

GEORGES DAVID
Transporteur.

RAYMOND BOULET
Commerçant.

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Françaises et Français,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de la générosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative. Et pourtant...

LA FRANCE EST AU BORD DE LA FAILLITE.

— Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée; à des salaires insuffisants, qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.
— Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les comptoirs de l'Inde cédés sans discussion et contrairement aux règles de la Constitution, la Tunisie et le Maroc échappant à notre influence; tel est le bilan de la législature.
— Faillite de la politique étrangère, qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public.

TOUS LES DÉPUTÉS SONT RESPONSABLES.

— les uns parce qu'ils ont sans cesse approuvé cette politique d'abandon;
— les autres parce qu'ils ont laissé faire sans en appeler au pays;
— Par leur faute, la vie du pays, notre existence, nos familles, nos métiers sont menacés.

C'est au peuple qu'il appartient, aujourd'hui de sauver la patrie.

COMMENT ?

Des foules immenses acclament, depuis des mois, Pierre Poujade, non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce que le sursaut national qu'il a suscité représente le dernier espoir des honnêtes gens.
Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs de la finance et de la politique.
Contre la tyrannie, un seul remède : la convocation des Etats généraux.

Les états généraux.

C'est l'appel à tous les groupes sociaux — de la jeunesse, qui veut assurer son avenir et que nous avons le devoir d'aider, à la vieillesse qui mérite la sécurité — pour qu'ils expriment leurs doléances et leurs vœux.

C'est la consultation du peuple de France sur son destin.

Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

C'est la consultation du peuple de France sur son destin.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste ont ce mandat impératif.

Ils n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Nous ne vous promettons rien,

Sinon de tenter de nettoyer la maison et notre but atteint, nous démissionnerons pour retourner à notre atelier, à notre boutique, à notre cabinet, à notre champ pour poursuivre la vie qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son châtiment.

Nous voulons pour défendre nos métiers et nos libertés :

— Un Gouvernement qui gouverne,

— Des représentants qui représentent l'unité et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Contre les politiciens qui vous ont trahis.
Contre les abus et les scandales.

Votez pour la liste d'union et de fraternité française présentée par Pierre Poujade.

Alexis PELAT, Pierre ZAPPELLA, Jean-Pierre JOURDAN,
Adolphe FAYET, François RAYMOND, Honoré CAILLOL,
Marcel AUBOIROUX, Georges DAVID, Raymond BOULET.

BOUCHES-DU-RHONE

(2e circonscription)

---

4 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français...............	**M. Adrien Mouton** (C.).
Liste du parti socialiste (S.F.I.O.)...............	**M. Félix Gouin** (S.).
Liste du parti communiste français...............	**M. Lucien Lambert** (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O..................	**M. Max Juvénal** (S.).

Liste du Parti Communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être caculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « la terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les gros propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles, octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants, leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellements en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français.

Adrien MOUTON

Electricien. — Ancien prisonnier de guerre.
Député sortant. — Conseiller municipal d'Arles.

Lucien LAMBERT

Cultivateur. — Militant de la Résistance. — Député sortant.

Mireille DUMONT

Marcelle BOUVET.
Professeur. — Militante de la Résistance. — Ancien Sénateur.
Conseillère municipale d'Aix-en-Provence.

Roger MARTIN

Employé. — Maire de Berre-l'Etang.

Liste du Parti Communiste français.

Electrices, Electeurs,

Les élus communistes des Bouches-du-Rhônes se sont efforcés de faire aboutir les revendications essentielles du département et de sa population.

Ils ont mené un ardent combat pour le sauvetage du Bassin minier, contre la fermeture des puits et la productivité meurtrière, contre le chômage et les licenciements.

Ils ont réclamé une utilisation des charbons de Provence par la construction de centrales thermiques, la création d'usines de transformations chimiques telles l'usine d'hydrogénation de Rosset. Ceci permettrait le plein emploi des mineurs et la fabrication d'engrais azotés.

Nos élus ont lutté pour le maintien des ateliers d'Arles et s'opposent au démembrement de la S.N.C.F.

Ils se sont élevés contre les projets de fermeture de l'usine à gaz de Martigues.

Ils défendent la production aéronautique française et veulent que le personnel qualifié des usines d'aviation ait du travail assuré.

Ils ont réclamé la parité des salaires des ouvriers agricoles avec ceux des travailleurs de l'industrie et la suppression des abattements de zone.

***

Ils réclament la création immédiate des classes supplémentaires, maternelles, primaires et cours complémentaires, et des postes nécessaires de façon à ce que nos enfants reçoivent dans les meilleures conditions l'enseignement laïque. Il faut doter notre département de nouveaux établissements secondaires et techniques avec internats, un dans la région de l'Etang de Berre et l'autre à l'est du département et développer les centres d'apprentissage.

***

L'état de certains hôpitaux (Aix, Arles) montre la nécessité de doter le département d'hôpitaux et de maternités modernes, avec un personnel suffisant.

***

Les adductions d'eau, l'irrigation, posent un problème de première importance pour de nombreuses communes et régions déshéritées. Aussi les élus communistes ont-ils toujours combattu pour que les crédits affectés à ces projets soient considérablement augmentés et accordés avec moins de difficultés. C'est pour le développement des adductions d'eau qu'ils ont soutenu le projet Rigaud et celui de Serre-Ponçon avec l'aménagement de la Basse Durance, tout en sauvegardant les intérêts des riverains, par le maintien du niveau d'eau et des mesures pratiquées contre les crues.

Ces projets, outre qu'ils apportent de l'eau à nos terres et villages, permettront un développement du réseau électrique encore insuffisant pour nos fermes et nos écarts éloignés.

***

Ils ont avec insistance réclamé des crédits pour la reconstruction de nos villes sinistrées et pour la construction de logements. Nous réclamons un toit et un foyer convenables pour chaque famille de nos villes et de nos villages, à loyer accessible aux bourses des travailleurs.

*
* *

Se préoccupant de l'amélioration des relations ferroviaires et routières, ils sont intervenus pour :

— l'aménagement de la traversée de Martigues;
— la réfection du pont de Tarascon; la reconstruction du pont ferroviaire reliant la Camargue à la Crau.

Ils estiment que des liaisons par autorail devraient relier Miramas, Arles, Tarascon, aux rapides desservant Avignon.

Ils veulent l'amélioration de la navigation fluviale, la reconstruction totale du port de Port-Saint-Louis-du-Rhône, des ports-abris pour les pêcheurs.

Notre circonscription est à la fois industrielle (Berre, Martigues, Gardanne, Bassin minier, etc.) et agricole avec des zones particulières : riziculture, viticulture, produits maraîchers, fruitiers, élevage, etc.

Sa population a donc besoin d'élus connaissant parfaitement toutes les revendications. C'est pour cela que nous présentons à vos suffrages avec les deux députés sortants Adrien Mouton et Lucien Lambert, nos amis Mireille Dumont et Roger Martin qui, dans tous les postes électifs qui leur ont été confiés et dans leur vie de tous les jours, ont su se montrer des administrateurs capables, des défenseurs ardents et efficaces des intérêts des travailleurs des villes et des champs, de toute la population laborieuse.

Electeurs et électrices, vous voulez que ça change ! Vous voulez une politique de progrès social, de paix et de liberté, une véritable politique de gauche.

Cette politique ne peut triompher sans l'union de toutes les forces de démocratie. Cette politique est impossible sans les communistes qui représentent la partie la plus importante de toutes les forces de gauche.

En refusant les apparentements avec notre Parti, Félix Gouin et les dirigeants socialistes ont pris une lourde responsabilité. A cause de ce refus, Max Juvénal ne sera pas élu. Par contre, le réactionnaire Martinaud-Déplat risque de l'être.

En s'apparentant avec les réactionnaires et antilaïques, républicains-sociaux, U.D.S.R. et autres, Félix Gouin et les dirigeants socialistes facilitent la réélection de la majorité réactionnaire élue en 1951 et condamnée par tout notre peuple.

Pour éviter une telle éventualité, pour permettre la victoire d'une véritable politique de gauche, pour la reconstitution d'un nouveau Front populaire,

Votez le 2 janvier pour la liste présentée par le Parti communiste français.

Votez pour la liste Adrien Mouton.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti Socialiste S. F. I. O.

apparentée à la liste de l'U.D.S.R.

Citoyennes et Citoyens,

Le Parti socialiste est de nouveau présent dans l'importante bataille qui aura son terme le 2 janvier prochain.

Dans son congrès d'Aix-en-Provence, il a désigné ses candidats que nous avons le devoir de vous présenter et pour lesquels nous vous demandons de voter.

FÉLIX GOUIN

Député sortant.
Ancien président du Gouvernement provisoire de la République.
Grand Croix de la Légion d'honneur.

Une fois de plus notre parti a placé en tête de liste notre éminent camarade Félix Gouin.

Félix Gouin est conseiller général du canton d'Istres depuis plus de quarante ans, ayant été élu le 10 novembre 1911. Il est maire d'Istres depuis 1923 et député des Bouches-du-Rhône, réélu sans interruption depuis 1924.

Rappelons simplement sa brillante carrière dans le cours de ces dernières années.

Il fut l'un des 80 à voter contre le régime de Vichy et le représentant du Parti socialiste auprès du Général de Gaulle à Londres, dès 1942.

Il est élu Président de l'Assemblée Consultative d'Alger en septembre 1943.

Rentré en France, il préside successivement la première Assemblée consultative et la première Assemblée Nationale.

Le 22 janvier 1946, il est désigné à la succession de de Gaulle et devient Chef de l'Etat.

Il remplit ensuite successivement les fonctions suivantes :

Sous le Cabinet Georges Bidault, il est Vice-Président du Gouvernement, délégué au plan;

Sous le Cabinet Léon Blum, il est Ministre d'Etat, Président du Conseil du plan;

Dans les deux premiers Cabinets formés par Paul Ramadier, il est maintenu dans ses fonctions de Ministre d'Etat et est chargé à ce titre, à la fois de la Présidence du Conseil du plan, et de la Direction des postes et télégraphes.

Ces diverses fonctions ministérielles ont pris fin le 23 octobre 1947, et depuis cette époque, Félix Gouin fait partie de la Commission des affaires étrangères.

Max JUVENAL

Ancien président du Conseil général des Bouches-du-Rhône.
Conseiller municipal d'Aix-en-Provence.
Officier de la Légion d'honneur.

Max Juvenal est né à Aix-en-Provence le 22 novembre 1905. Elève au lycée Mignet, puis à la Faculté de droit, il s'inscrit au Barreau d'Aix, où il professe depuis plus de vingt-cinq ans.

Passionné pour les sports, il ne se préparait point à la vie politique, lorsque, au cours d'une élection partielle il fut élu conseiller d'arrondissement, puis vice-président de cette assemblée.

La guerre devait lui donner l'occasion de témoigner de son patriotisme.

Lieutenant d'infanterie lors de l'évacuation de Dunkerque, il passe en Angleterre, revient aussitôt à Cherbourg, se bat en Normandie. Fait prisonnier, il s'évade le 7 août 1940.

Revenu à la vie civile, il entre aussitôt dans l'armée secrète où, en quatre années, les postes les plus lourds lui sont confiés.

A la veille de la Libération, en tant que chef régional, son action s'étendait d'Orange à Gap et d'Arles à Menton. Grièvement blessé le 17 août 1944, malgré ses souffrances, Juvenal assume la présidence du Comité de libération de Marseille, et laisse le souvenir d'une action d'apaisement dans une époque troublée.

Max Juvenal fut ensuite choisi par le M.L.N. pour siéger à l'Assemblée consultative et fut élu aux deux assemblées constituantes.

Conseiller général depuis dix ans, il fut successivement président de la Commission départementale et président du Conseil général.

Sa présidence est de celle dont le souvenir demeurera, tant par son action administrative que par le prestige qu'il a su donner à l'Assemblée départementale.

Max Juvenal, mutilé à 70 %, est officier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre avec palme, de la Médaille de la Résistance avec rosette et de la Médaille des évadés.

Gustave VIDAL

Maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône.
Conseiller général des Bouches-du-Rhône.

Désigné par le Congrès d'Aix-en-Provence, il est bien connu des habitants de la région d'Arles. Maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône depuis 1947, il a été élu conseiller général des Bouches-du-Rhône en 1948 et réélu en 1954 avec 800 voix de majorité.

Chevalier de la Légion d'honneur, Vidal a participé à la Résistance contre l'envahisseur dans la région d'Arles.

Entré au Parti socialiste en 1922, il a toujours œuvré au sein des associations ouvrières.

Président de la Commission des petits ports de pêche, au Conseil général, Gustave Vidal travaille actuellement à la création de l'Union des maires des petits ports de France.

Pierre MATRAJA

Né le 14 février 1923 à Ajaccio, il adhère au Mouvement des jeunesses socialistes en 1936. A la libération de la Corse il est élu secrétaire fédéral des jeunesses socialistes de ce département, puis rejoint les forces françaises en Algérie. Il participe à la campagne d'Italie, au débarquement de l'Ile d'Elbe, du Midi de la France et à la campagne d'Allemagne.

Démobilisé, il rejoint Aix-en-Provence où, au cours de ses études, il s'occupe des étudiants socialistes et est désigné au Comité national de ce mouvement.

En 1949, les militants socialistes des Bouches-du-Rhône l'élisent secrétaire adjoint de la fédération départementale du Parti socialiste où, depuis il a été réélu chaque année. Enfin, aux élections municipales de 1953, il est élu sur la liste socialiste de Sausset-les-Pins et devient le plus jeune maire du département des Bouches-du-Rhône.

Depuis 1951, il s'occupe, comme premier vice-président à l'office du tourisme de l'étang de Berre et de la Côte Bleue, du développement économique et touristique de cette région.

Manifeste et programme d'Action du Parti Socialiste S.F.I.O.

apparenté à la liste de l'U.D.S.R.

Candidatures :

Félix GOUIN	Max JUVÉNAL
Gustave VIDAL	Pierre MATRAJA

Citoyennes et Citoyens,

2 janvier 1956.

Que signifie cette date pour les républicains sincères et pour ceux qui aiment leur patrie ?

Le double mauvais coup d'élections organisées à la sauvette pour imposer au peuple une loi électorale dont le suffrage universel ne veut plus entendre parler et contre laquelle protestent presque unanimement tous les Français.

Le peuple souverain se laissera-t-il ligoter les mains et bander les yeux ?

Et ne règlera-t-il pas leur compte à ce ramas de réactionnaires, de radicaux exclus, de faux révolutionnaires, dont l'immorale coalition a seule empêché le vote du retour au scrutin d'arrondissement ?

La chose est à voir, et c'est pourquoi, dans le court délai qui nous est imparti, nous situerons les responsabilités de chacun dans la triste comédie dont Edgar Faure fut le metteur en scène.

La majorité Barangé - Barrachin - Martineau-Déplat espère ainsi camoufler la faillite frauduleuse dont elle fut le syndic responsable. Elle trouvera en face d'elle un peuple jeune, ardent, dynamique et conscient à la fois, qui ne se laissera point berner et qui en a assez des faux démocrates qui nous ont successivement valu, après le désastre de Dien-Bien-Phu, une révolte généralisée, dans toute l'Afrique du Nord.

LE PEUPLE VEUT QUE CELA CHANGE.

Le Parti socialiste en est pleinement conscient. C'est pour cela qu'il vous apporte un programme simple, clair et précis, prenant ses racines dans le concret et qui, sans démagogie, permettra à notre magnifique pays de reprendre la grande place qui lui est due au foyer des Nations libres.

1° POUR DÉFENDRE LE RÉGIME ET GARANTIR LES LIBERTÉS PUBLIQUES.

1° Retour immédiat au scrutin d'arrondissement, qui assurera à chacun le libre choix de son représentant et créera un climat de compréhension mutuelle entre l'électeur et l'élu.

2° Réforme des institutions et vote d'un budget correspondant à la durée du plan de modernisation et d'équipement.

3° Stabilité de l'exécutif par l'établissement d'un droit de dissolution assorti de garanties précises pour éviter qu'il ne devienne, aux mains de gouvernants sans scrupules, soit un moyen de pression inadmissible, soit une intolérable échappatoire.

4° Meilleure organisation du travail parlementaire.

2° L'ÉCOLE LAÏQUE, FONDEMENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Les grandes figures de la République, les Gambetta, les Jules Ferry, les Ferdinand Buisson, les Jean Jaurès, au prix de longues luttes, ont fait de l'école laïque, la seule qui soit dépouillée de tout dogmatisme, la pierre angulaire de la République.

Héritiers de leur pensée et continuateurs de leur action, nous souscrivons nettement au programme du Comité national d'action laïque.

Mais, soulignons-le, défendre la laïcité, ce n'est pas attenter à la liberté de pensée et de conscience de l'enfant, qui est du ressort exclusif de la famille. C'est simplement donner à tous les fils de la République une égalité de chances pour acquérir une formation scientifique, technique ou littéraire adéquate à leurs possibilités intellectuelles. Ceci implique l'ouverture de nouvelles écoles, de facultés plus nombreuses, de laboratoires, d'instituts spécialisés et l'octroi de tous les crédits nécessaires à la refonte totale de notre enseignement.

3° POUR UNE FISCALITÉ QUI FASSE, ENFIN, PAYER LES RICHES ET RÉPARTISSE ÉQUITABLEMENT LES CHARGES FISCALES.

Le Parti socialiste a sans cesse dénoncé les tares de notre système fiscal.
sont principalement supportés par les ouvriers, les paysans, les fonctionnaires.

Les impôts directs ne sont pas mieux répartis, car seuls les ouvriers, les fonctionnaires et les pensionnés de tous ordres ne peuvent point dissimuler leurs revenus.

Les petits commerçants, enfin, sont aussi les victimes de l'actuel état de choses, auquel le Parti socialiste s'est attaqué en déposant un projet de réorganisation fiscale que nos amis Francis Leenhardt et Christian Pineau ont opposé à la fausse réforme fiscale du cabinet Laniel.

Nous reprendrons ce projet contre lequel ont voté toutes le droites et les radicaux défaillants, car :

1° Il exonère de toute taxe nationale et locale (donc de tenue de comptabilité) 1.400.000 petits détaillants;

2° Il institue une taxe unique sur les gros commerçants ou producteurs, soit sur 650.000 redevables;

3° Il améliore de façon substantielle les petits artisans;

4° Il abolit enfin les privilèges monstrueux que la loi Laniel a accordés aux grandes firmes, dont certaines faisant des milliards de bénéfices, sont totalement exonérées de contributions fiscales.

De tels abus doivent cesser pour que le commerce honnête puisse vivre décemment, d'un travail dont nous reconnaissons l'utilité sociale.

4° Pour une large politique sociale.

On ne sauvera la République que par des mesures d'audace et d'énergie.

Pour cela, nous préconisons :

1° L'établissement d'un programme triennal d'un million et demi de logements urbains et ruraux où l'hygiène ne soit pas sacrifiée à l'économie;

2° L'établissement de larges primes d'établissement aux jeunes ménages par des prêts à long terme;

3° Développement de la Sécurité sociale et répression des fraudes et des abus auxquels elle peut donner lieu;

4° Egalité des prestations entre les travailleurs de la terre et de l'usine;

5° Adaptation constante au coût de la vie des allocations aux vieux travailleurs et aux économiquement faibles;

6° Rapport constant entre les pensions des victimes de la guerre et du travail et les traitements et salaires;

7° Poursuite et achèvement de la revalorisation des traitements de fonctionnaires;

8° Suppression progressive des zones de salaires et augmentation du salaire minimum interprofessionnel garanti.

5° Notre politique agricole.

L'agriculture française est menacée par la disparité des prix agricoles par rapport aux prix industriels. Les produits agricoles n'ont point bénéficié, tant s'en faut, des coefficients d'augmentation des prix industriels. Le franc-blé est loin, par exemple, d'être à parité avec le franc-charbon. Il faut rétablir l'équilibre entre l'un et l'autre. Il faut, de plus, organiser les marchés et établir, comme en Angleterre et en Amérique, des prix garantis pour les produits agricoles de base.

Notre parti a déposé sur ce sujet un projet complet, rédigé par Tanguy-Prigent, l'un de nos meilleurs techniciens agricoles, La teneur en a été ou sera exposée dans nos réunions, et nous nous efforcerons d'en hâter le vote et l'application.

Nous pensons, en outre, que l'Etat se doit d'aider le petit cultivateur :

a) par le crédit agricole, qui doit profiter aux plus humbles;

b) par des subventions d'outillage;

c) par des détaxations de carburants;

d) par l'organisation d'un enseignement moderne et scientifique;

e) par une aide puissante aux coopératives agricoles;

f) par l'accélération du nouveau plan de modernisation, qui a réservé d'importants crédits au bénéfice de la paysannerie française.

6° Une politique jeune pour les jeunes.

Le Parti socialiste, qui a compté parmi les siens Léo Lagrange, le premier Ministre de la Jeunesse, fait sien le programme suivant :

Pour nos étudiants :

— Le système des bourses est devenu insuffisant. Il faut y substituer l'allocation études, qui constituera un investissement intellectuel rentable pour le pays.

— Création de Cités universitaires et agrandissement de celle d'Aix, construite grâce à l'initiative de Félix Gouin.

— Multiplication des stades, piscines, auberges de jeunesse, monte-pentes pour skis, terrains de camping.

— Réduction de la durée du service militaire.

7° Les problèmes extérieurs.

Ceux relatifs à l'Union française sont au premier plan de nos préoccupations.

Adversaires résolus de la politique qui a abouti au désastre de Dien-Bien-Phu et à la déportation de Ben Youssef, chef politique et religieux du Maroc (gouvernement Laniel-Bidault), nous avons soutenu sans défaillance le gouvernement Mendès-France, qui a fait la paix en Indochine et en Tunisie et qui l'aurait réalisée au Maroc et en Algérie si les réactionnaires, les indépendants, les M.R.P., les radicaux exclus, auxquels se sont associés les communistes, ne l'avaient pas renversé en février.

C'est dire que nous voulons substituer aux liens de la force, chers aux colonialistes, les liens d'une véritable association entre la civilisation française et la civilisation musulmane.

C'est pour cela que nous réprouvons toute violence d'où qu'elle vienne et que nous nous opposerons à toute poursuite de la politique de force et de répression poursuivie par le cabinet Edgar Faure, dont l'accès au pouvoir fut facilité par la collusion des communistes qui on renversé Mendès-France.

Pacifistes convaincus et agissants, nous œuvrons sans cesse pour abattre le mur de méfiance et de peur qui est la cause des armements ruineux que nous subissons.

Nous mettrons tout en œuvre pour faire aboutir la conférence du désarmement qu'anime un grand socialiste : Jules Moch.

A bas la guerre, à bas l'arme nucléaire, à bas toutes les armes qui ravagent et qui tuent : tel est notre mot d'ordre et notre cri de ralliement.

Contre l'immobilisme et contre la politique du pire.

Les hommes de droite sont figés dans le respect imbécile du passé, alors que la vie découvre chaque jour des horizons nouveaux.

Les communistes restent les serviteurs zélés des intérêts de l'Union soviétique, qui ne vise qu'à créer chaos et anarchie. C'est pour cela que les communistes ont pratiqué et pratiqueront sans cesse la politique du pire, qui les a amenés à voter contre Christian Pineau, ce qui a ouvert l'accès du pouvoir au désastreux Laniel, et contre Mendès-France, ce qui a permis à Edgar Faure de devenir président du Conseil.

Les démocrates, les républicains, les socialistes indépendants les vrais radicaux, les Français connaissent maintenant leur devoir.

Ils voteront en masse pour la liste Félix Gouin, Max Juvenal, Gustave Vidal, Pierre Matraja qui, dans notre circonscription, est l'une des listes du Front républicain.

Tous aux urnes sans ratures ni panache, pour le succès des gauches, contre l'immorale coalition des droites et des faux révolutionnaires.

CALVADOS

5 DÉPUTÉS

Liste présentée par le mouvement républicain populaire pour l'action sociale familiale et rurale	M. Jean-Marie Louvel (M.R.P.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.	M. Charles Margueritte (S.).
Liste du parti communiste français	M. André Lenormand (C.).
Liste des républicains sociaux	M. Raymond Triboulet (R.S.).
Liste d'union des indépendants et des paysans	M. Joseph Laniel (I.P.A.S.).

Liste présentée par le Mouvement républicain populaire pour l'Action sociale, familiale et rurale

Cette liste est apparentée avec les listes :

— d'Union des indépendants d'action démocratique et paysanne;
— d'Union des indépendants et des paysans;
— des républicains sociaux.

Electrices, Electeurs,

L'Assemblée Nationale, qui sera élue le 2 janvier prochain, aura à faire face, dès le début de la législature, aux plus redoutable problèmes. De leur solution, dépendra pour de nombreuses années, l'avenir de la France comme grande puissance et pour chacun d'entre nous, le sort de toutes nos libertés.

De tels problèmes ne sauraient être efficacement abordés, que dans l'Union, et dans la résolution de toutes les volontés nationales, donc, en dehors de ceux qui directement ou indirectement pactisent avec les adversaires du pays : les communistes, ou font leur jeu, en se présentant comme des éléments de division des forces nationales.

A défaut de listes d'union que nous avions vivement souhaitées mais qui n'ont pu être réalisées, sans que cela dépende de nous, nous avons accepté les apparentements les plus larges possibles, compatibles avec la recherche des buts que nous nous efforcerons d'atteindre.

Ces buts les voici :

I. — *Sur le plan extérieur.*

NOUS VOULONS CONSTRUIRE L'EUROPE.

C'est là une condition nécessaire et essentielle à l'établissement d'une paix durable dans le monde.

La dernière guerre a fait surgir deux états géants : les Etats-Unis et la Russie soviétique avec ses satellites.

Pour la sauvegarde des pays d'Europe occidentale placés entre ces deux géants, l'union est un impératif absolu :

Faire l'Europe en temps voulu et dans la liberté, ou nous condamner à subir une unification par la force et dans la souffrance.

Tel est le dilemme.

Notre choix est fait : l'échec des tentatives de construction européenne et notamment l'échec de la C.E.D. ne nous ont pas découragés.

— Nous poursuivrons tous nos efforts pour faire l'Europe non par des mots mais par des réalisations concrètes, et notamment par la création d'un marché commun de 160 millions de consommateurs qui permettra d'améliorer le niveau de tous en assurant l'avenir des producteurs agricoles et industriels, après qu'aura été réalisée l'harmonisation des charges sociales et fiscales entre les pays participants.

D'autres étapes suivront au fur et à mesure des progrès réalisés. Elles devront atteindre le plan politique sans que la France ait pour cela à renoncer à sa propre personnalité.

NOUS VOULONS CONSTRUIRE L'UNION FRANÇAISE.

La paix du monde ne se joue pas seulement en Europe...

L'Afrique et l'Asie sont aujourd'hui sorties de leur long sommeil et demandent à bénéficier des bienfaits de notre civilisation.

Entre une politique d'abandon des territoires que nous avons naguère colonisés et une brutale politique de force, il y a place pour une politique — la nôtre — de générosité et de fermeté, qui peut apporter à ces peuples, qui restent nos amis, des raisons d'espérer dans un avenir meilleur par une évolution progressive dans une libre association avec la France, respectant les droits et les intérêts moraux et matériels de tous.

Ainsi pourra être créée une large et véritable communauté française conservant à chacun de ces territoires d'outre-mer sa physionomie propre dans le cadre d'une Union française rénovée.

II. — *Sur le plan intérieur.*

NOUS VOULONS UNE POLITIQUE :

— De justice fiscale, notamment par une réforme administrative qui, nous débarrassant d'une paperasserie paralysante, permette de stimuler l'initiative privée, de soutenir et d'encourager les entreprises et les exploitations de caractère familial et artisanal, établir l'égalité de tous devant l'impôt, d'assurer aux contribuables les garanties nécessaires.

— De justice sociale, à l'égard de ceux qui vivent de leur travail, mais aussi à l'égard des retraités que nous voulons voir placés sur un pied d'égalité, à l'égard des personnes âgées et de ceux qui ont des droits sur la collectivité nationale : les anciens combattants, les victimes de l'injustice du sort.

— De justice scolaire. — Vous connaissez notre attachement à la liberté de l'enseignement. Si nous entendons voir l'enseignement public bénéficier de la sollicitude des pouvoirs publics, nous entendons aussi que toutes mesures soient prises pour que l'enseignement privé soit à même de répondre pleinement aux exigences des familles qui lui font confiance.

— D'expansion économique. — Cette politique, condition indispensable de l'amé-

lioration du pouvoir d'achat et du niveau de vie de tous devra être pratiquée dans le maintien de la stabilité monétaire heureusement retrouvée, par une décentralisation régionale, et cela dans le domaine agricole, trop longtemps sacrifié, comme dans le domaine industriel et commercial :

— par l'équipement, la modernisation et le développement de l'habitat;
— par l'octroi des crédits indispensables;
— par la recherche des débouchés;
— par la garantie des prix fondamentaux.

L'agriculture doit retrouver sa place dans l'économie française et cette place ne saurait être que la première.

C'est dans le cadre de cette politique d'expansion que doivent être poursuivies jusqu'à leur achèvement le plus rapide possible, la reconstruction et l'indemnisation des sinistrés; que doit être entreprise vigoureusement une politique du logement dont la prochaine législature doit voir la crise définitivement résolue pour les plus humbles comme pour les plus favorisés.

— De la Jeunesse et de la famille. — L'ascension démographique française est pour notre pays une des meilleures raisons de croire et d'espérer dans son avenir.
Mais elle impose des devoirs...

Nous devons donner à la France de demain la certitude d'un avenir assuré et l'associer davantage aux responsabilités civiques. Nous devons lui donner les moyens de se créer un avenir meilleur.

***

La tâche est immense; nous en mesurons l'ampleur et les difficultés. Elle requiert le concours sans réserve de tous ceux qui acceptent de s'y consacrer; elle nécessite des possibilités d'action qui ne sauraient être contrecarrées par des insuffisances constitutionnelles ou parlementaires.

C'est pourquoi nous exigerons la nécessaire restauration de l'autorité de l'Etat, par une révision de la Constitution assurant la stabilité gouvernementale et une meilleure répartition des tâches du législatif et de l'exécutif.

Les hommes qui se présentent à vos suffrages sont décidés à faire aboutir ce programme. Ils ont déjà accepté dans leur vie professionnelle et dans leur vie de citoyen des responsabilités. Ils sont prêts à en assumer d'autres, si vous voulez bien leur faire confiance pour faire aboutir une politique de progrès, de paix et de justice.

LOUVEL Jean-Marie
Ancien Ministre.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre 1939-1945.
Conseiller municipal de Caen. — Député sortant.

PICARD Louis
Cultivateur exploitant à Clinchamps.
Conseiller municipal de la Ferrière-Harang.

CARLES André
Avocat à Lisieux. — Ancien sénateur.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Conseiller municipal de Lisieux.

FERRUT Marc
Administrateur d'immeubles. — Maire de Saint-Loup-Hors.

Dr VILLEY Raymond
Professeur à l'école de médecine de Caen.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Conseiller municipal de Caen.

Liste présentée par le Mouvement républicain populaire

pour

l'Action sociale, familiale et rurale

Cette liste est apparentée avec les listes :

— d'Union des indépendants d'action démocratique et paysanne;
— d'Union des indépendants et des paysans;
— des républicains sociaux.

Electrices, Electeurs,

Les injures et les sarcasmes n'ont jamais été des arguments.

Nos adversaires et en particulier M. Margueritte, semblent l'ignorer... Ce n'est point en leur honneur.

Pour nous, ce qui importe c'est de vous éclairer à la veille d'un scrutin dont dépend le sort du pays.

Or, c'est un fait : c'est grâce à l'appoint des voix communistes :

— que M. Margueritte a été élu conseiller général de Caen-Est,
— que M. le Docteur Debeyre a été élu conseiller général de Honfleur.

Ainsi, MM. Margueritte et Debeyre, apparentés, candidats du Front républicain, sont les obligés du parti communiste, sinon ses otages.

M. Margueritte, au surplus, s'il déclare dans sa proclamation électorale qu'il faut chasser les sortants, se garde bien de nommer M. Lenormand, député communiste sortant.

Ainsi, tout est clair.

La collusion entre communistes, socialistes et radicaux est évidente dans notre département. En désaccord sur tant de points, ils ne sont unis que pour ressusciter de vieilles querelles périmées comme s'il n'y avait pas mieux à faire au service de la France.

Contre cette collusion immorale, nous avons le devoir de vous inviter à vous dresser et de vous demander d'apporter vos suffrages à des hommes qui sont bien connus de vous, et qui sont unanimement appréciés pour leur activité, leur conscience, leur dévouement, leur dynamisme.

En votant pour eux, vous pouvez être certains de confier le destin de la France à de bonnes mains.

L'œuvre accomplie notamment par M. J.-M. Louvel, député sortant, ancien Ministre, au cours de la dernière législature, en est le garant.

Faut-il rappeler le rôle essentiel qu'il a joué et la part dominante qu'il a prise dans le redressement économique français pendant les quatre années et demie qu'il a passées à la tête du Ministère de l'Industrie et du Commerce, l'essor qu'il a donné à l'équipement du pays, la remise en ordre des entreprises nationales qu'il a effectuée, sa participation active à la mise en route d'une véritable politique d'expansion agricole, et de formation de la jeunesse rurale.

Sur le plan départemental, nous devons citer entre autres choses les multiples et efficaces interventions, en faveur du logement et de la reconstruction, les résultats obtenus pour doter nos campagnes de l'électrification, de l'adduction d'eau, pour améliorer l'habitat rural, pour construire de nouveaux groupes scolaires. C'est à M. Louvel que l'on doit l'attribution spéciale d'un crédit de 5 milliards en faveur des H.L.M. de nos campagnes (débats du 27 décembre 1954).

Dans le domaine industriel, M. Louvel a eu un rôle particulièrement efficace pour apporter dans le département de nouvelles activités : celle de Pompey à Caen; celle de Ferodo à Condé-sur-Noireau, et si, dans les jours qui viennent, comme il y a tout

lieu de l'espérer, la Cartoucherie de Lébisey voit s'écarter la menace du chômage, c'est encore à M. Louvel qu'on le devra.

D'actives conversations se poursuivent auxquelles il participe constamment, pour doter les autres villes de notre département d'activités industrielles dans le cadre de la décentralisation économique française.

Quant à nos ports, M. Louvel est intervenu aussi, — et efficacement — en faveur du port de Caen et de l'élargissement du canal de Caen à la mer comme en faveur de nos ports de pêche.

Faut-il rappeler l'intérêt qu'il n'a cessé de porter, aux travailleurs, aux anciens combattants et victimes de la guerre, aux mutilés du travail. Tout récemment encore, le 21 novembre dernier, le Ministre des Anciens combattants accordait, sur la demande de M. Louvel, le bénéfice aux invalides de guerre de toutes les spécialités pharmaceutiques remboursées par la Sécurité sociale aux assurés sociaux.

Electrices, Electeurs,

Point n'est besoin d'insister davantage.

Vous voudrez voter utile, en refusant vos suffrages à des listes de division et d'aventure.

Vous voudrez voter efficace, pour une liste dont vous pouvez être assurés qu'elle travaillera pour la paix, pour la justice, pour le progrès.

Pour une liste qui ne se contentera pas de slogans électoraux vagues et démagogiques, et qui se propose de faire aboutir dans le courant de la législature :

1° La généralisation des accords de salaire annuel garanti,

2° L'interdiction de la rétroactivité de l'impôt,

3° La fixation, avant chaque campagne, des prix des produits agricoles garantis,

4° Le vote définitif de la loi organisant l'enseignement professionnel agricole,

5° Une allocation familiale supplémentiare pour les enfants fréquentant l'école et une allocation d'études pour les étudiants,

6° Le recensement des emplois à offrir en 1960 pour 900.000 jeunes, nés en 1946.

7° La création du pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Sans hésitation et en toute confiance, vous voterez pour la liste Louvel.

LOUVEL Jean-Marie

Ancien Ministre.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre 1939-1945.
Conseiller municipal de Caen. — Député sortant.

PICARD Louis

Cultivateur exploitant à Clinchamps.
Conseiller municipal de la Ferrière-Harang.

CARLES André

Avocat à Lisieux. — Ancien sénateur.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Conseiller municipal de Lisieux.

FERRUT Marc

Administrateur d'immeubles. — Maire de Saint-Loup-Hors.

Dr VILLEY Raymond

Professeur à l'école de médecine de Caen.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Conseiller municipal de Caen.

Liste du Parti Socialiste S.F.I.O.

(apparentée avec la liste du Parti républicain radical et radical socialiste).

Électrices, Électeurs...

Vous ne voulez plus de discours... mais des actes...
Vous ne voulez plus de promesses cent fois répétées et jamais tenues...
Vous ne voulez plus des hommes qui conduisent le pays à la ruine.
Voter pour le syndicat des sortants (Laniel, Louvel, Leroy-Ladurie, Triboulet), c'est voter pour ceux qui depuis 1951 ont accumulé fautes sur fautes, c'est voter pour la faillite de la France !
Voter pour la liste socialiste conduite par Ch. Margueritte, c'est voter pour le Front républicain, animé par P. Mendès-France et Guy Mollet.

Charles MARGUERITTE

Arsène RICHARD — Marcel GLAIS

Maurice GUILLEMAN — René JONAS

N. B. — La hâte avec laquelle les tenants de la majorité réactionnaire ont précipité ces élections (à la sauvette), et cela afin de museler l'opposition, ne nous permet pas d'organiser autant de réunions que nous l'aurions désiré. Nous nous en excusons auprès des électeurs.

Ce qu'ils ont fait.

Ils ont :

— conduit la France au désastre de Dien-Bien-Phu.
— mis l'Afrique du Nord à feu et à sang après avoir chassé le Sultan du Maroc, pour le reprendre sans condition deux ans après. Tout cela pour la défense d'intérêts sordides.
— refusé de satisfaire les revendications légitimes des travailleurs alors qu'ils gaspillaient des milliers de milliards en luttes fratricides dans l'Union française.
— laissé des centaines de milliers de familles dans des taudis indignes d'une nation civilisée.
— semé la discorde et la haine entre les Français par le vote de la loi Barangé et des autres lois anti-scolaires.
— renversé P. Mendès-France quand il s'est attaqué aux trusts de l'alcool et de la betterave.
Bilan : Faillite sur toute la ligne.

Ce qu'il a pu faire grâce au soutien fidèle du Parti socialiste.

P. Mendès-france a :

— mis fin à la guerre d'Indochine.
— pacifié la Tunisie par la négociation avec les Nationalistes et montré le chemin pour le règlement des questions algériennes et marocaines.
— démontré son souci d'élever le niveau de vie des travailleurs parallèlement au développement de la production.
— affirmé sa volonté d'accroître le nombre des logements de 300.000 chaque année.

— réaffirmé le principe de la troisième République qui avait conduit le pays à l'apaisement :

— à l'école publique : les fonds publics;
— à l'école privée : les fonds privés.

— améliorer la santé des enfants en organisant des distributions de lait dans les écoles.

Bilan : Un grand espoir pour les peuples de France et d'outre-mer.

Assez de guerres, assez de misères !... Pour un progrès social rapide, contre les incapables criminels du « Syndicat des sortants »

Votez jeune, votez front républicain, votez socialiste.
Votez pour Ch. Margueritte, A. Richard. M. Guilleman, M. Glais, R. Jonas.

Liste du Parti Socialiste S.F.I.O.

(apparentée avec la liste du Parti républicain radical et radical socialiste).

Pas de démagogie... Mais un programme clair et réalisable,
C'est celui du Parti socialiste.

1° Un logement convenable pour chacun à un prix raisonnable,
— par l'accroissement des primes à la construction,
— par la simplification et l'augmentation des prêts du Crédit foncier,
— par la diminution des loyers d'H.L.M.

2° Relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti,
— suppression des abattements de zones,
— reclassement des fonctionnaires et des employés des services publics (S.N.C.F., E.G.F.),
— égalité de salaires des ouvriers agricoles et des autres travailleurs.

3° Amélioration de la Sécurité sociale et extension progressive à tous les Français,
— remboursement à 80 % des frais réels (maladies, opérations, accidents),
— retraite des vieux travailleurs portée à un minimum de 15.000 francs par mois.

4° Garantie de travail par le développement de l'industrie et sa décentralisation,
— formation de la main-d'œuvre en fonction des besoins prévisibles,
— droit au travail pour les plus de 50 ans,
— développement des zones industrielles du Calvados.

5° Réduction du coût de la vie par la diminution des dépenses militaires et des impôts indirects (taxes sur les produits de consommation courante).

6° Indemnisation rapide des sinistrés immobiliers et mobiliers et des pillés.
7° Des congés payés portés à trois semaines au minimum,
— organisation de loisirs culturels, sportifs et touristiques,
— développement de la télévision et des télé-clubs.

8° Démocratisation de l'enseignement par l' « allocation d'études » aux étudiants d'origine modeste.
— rayonnement de l'école publique, l'école de tous, par la réforme de l'enseignement et le rétablissement de la paix scolaire.

9° Simplification du régime fiscal imposé aux artisans et petits commerçants,
— lutte contre le marasme des affaires par l'amélioration du niveau de vie des travailleurs.

10° Réorganisation des marchés agricoles par des prix garantis acceptables par producteurs et consommateurs,
— lutte contre l'accaparement des terres,
— augmentation des crédits de modernisation,
— développement des exportations (gare-marché),
— prêts d'installation aux jeunes cultivateurs.

11° Création d'une union française fraternelle et fédérale, conciliant les intérêts des peuples d'outre-mer et de la métropole,
— règlement pacifique du problème algérien par des réformes sociales et politiques et l'expansion économique permettant la libération des jeunes maintenus sous les drapeaux et des rappelés.

12° Coopération européenne et mondiale,
— négociations internationales permettant le désarmement, la paix, la réduction et la transformation du service militaire.

Pour un progrès social rapide par l'accroissement et la redistribution des richesses nationales. — Pour une fraternité de tous les hommes de bonne volonté :

Votez socialiste — Votez pour la liste conduite par Ch. Margueritte.

Voter « sortants » c'est voter la faillite, mais voter pour la liste Margueritte c'est voter pour l'espoir et la réussite.

Charles MARGUERITTE
né à Caen, ancien élève du Lycée Malherbe.
Conseiller de l'Union française. — Conseiller général du Calvados.
Conseiller municipal de Caen. — Officier de la Légion d'Honneur.
Croix de guerre 1939-1945 (3 citations). — Rosette de la Résistance. — Medal of Freedom.
Officier d'Académie.

Arsène RICHARD
Chef de brigade d'ouvriers S.N.C.F. — Maire de Canon depuis 1935.

Maurice GUILLEMAN
Ancien avocat.
Ex-conseiller général du Nord. — Tilly-sur-Seulles.

Marcel GLAIS
Chef de magasin. — Lieutenant de sapeurs-pompiers.
Médaille de la défense passive. — Conseiller municipal de Lisieux.

René JONAS
Ancien prisonnier. — Blessé de guerre.
Directeur de l'Office du Cinéma. — Conseiller municipal de Caen.

Si vous voulez en sortir...,
...Faites en sorte de sortir les sortants.

Liste du Parti Communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait

manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre

les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

—Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de la guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

André LENORMAND

Employé S.N.C.F. — Député sortant . — Maire de Dives-sur-Mer.
Membre de la Commission de la reconstruction et du logement à l'Assemblée Nationale.
Ancien déporté de Buchenwald.

Robert LAKOTA

Ajusteur.
Secrétaire de la Fédération du Calvados du Parti communiste français.

Lucien CASSELLE

Cultivateur-maraîcher.
Conseiller municipal de Gonneville-sur-Merville. — Ancien combattant 1914-1918.

Anne-marie LAMY

Ouvrière et militante syndicale du textile.
Conseillère municipale de Lisieux. — Ancienne résistante.

Armand PORQUIET

Directeur d'école honoraire.
Officier de l'Instruction publique. — Maire de Fleury-sur-Orne.

Liste du Parti Communiste français

Electrices, Electeurs,

— C'est fort de la confiance populaire que le Parti communiste se présente à vos suffrages.

— L'activité d'André Lenormand qui, pendant cinq ans, s'est dévoué inlassablement pour défendre les revendications des masses laborieuses du département, lui a gagné la sympathie et l'estime de tous les travailleurs et de toutes les petites gens.

— Il n'en est pas de même pour les Laniel, Louvel, Triboulet et Leroy Ladurie qui ont soutenu ou pratiqué une politique de misère, de réaction et de guerre.

Qu'il s'agisse de l'augmentation des salaires, traitements et pensions,
de la suppression des abattements de zones,
de l'amélioration de la sécurité sociale,
de l'assistance aux vieux et de l'aide effective à la jeunesse,
de la construction de logements et de l'indemnisation des dommages de guerre,

Ces quatre Ministres réactionnaires ont toujours voté contre. Ils ont systématiquement combattu tout ce qui était en faveur des travailleurs.

— Par contre, ils ont soutenu tout ce qui était en faveur des gros industriels et des hobereaux.

— Tous les quatre ont voté : le réarmement de l'Allemagne occidentale, la pour-

suite de la guerre en Indochine, la répression et l'envoi de jeunes du contingent en Afrique du Nord. Tous les quatre ont été pour les augmentations d'impôts qui écrasent les petites gens, les petits commerçants, les artisans et les petits paysans; mais ils ont voté les dégrèvements et les cadeaux fiscaux pour les grosses sociétés. Tous les quatre ont voté les lois antilaïques et lutté contre la détente internationale.

— Une telle politique est unanimement condamnée par la population laborieuse du Calvados qui veut que ça change.

— C'est par peur d'un nouveau Front populaire qu'ils se sont apparentés !

— Les Laniel, Louvel, Triboulet et Leroy Ladurie sentent monter la vague de fond qui balayera leur politique. Ils se sont apparentés par peur d'être battus, pour essayer de sauver leurs sièges. Ils le font aussi avec l'intention de voler le siège de la classe ouvrière.

—C'est la preuve qu'ils sont décidés, demain, à poursuivre la même politique qu'hier !

—Et ce ne sont pas les autres candidats, les Dorgères et les Poujade et autre Cappeliez qui se réclament du même anticommunisme et qui voulaient s'apparenter avec eux qui amèneraient un changement quelconque.

—Pour que ça change. Pour battre la réaction, nous avons proposé l'Union des forces de gauche.

— Socialistes et radicaux ont refusé prenant ainsi la lourde responsabilité de diviser les forces de gauche, ce qui réjouit tous les candidats réactionnaires du département.

— MM.Margueritte et Debeyre ont pourtant été élus, tous les deux conseillers généraux, au 2e tour des dernières élections de Caen-Est et Honfleur, grâce à l'apport massif des voix communistes.

—Sans l'union avec les communistes, il n'aurait pas été possible de battre la réaction dans ces deux cantons.

— Aujourd'hui encore, l'intérêt des travailleurs exige l'Union de tous les républicains, de tous les démocrates, de tous les laïcs.

— Au contraire, socialistes et radicaux du Calvados se sont apparentés.

— Dans leurs programmes ils se réclament d'un prétendu « Front républicain » dont le R.P.F. Chaban-Delmas, apparenté de Guy Mollet et de Mendès-France, déclare ouvertement qu'il est destiné à empêcher la constitution d'un nouveau Front populaire !

— Le prétendu « Front républicain » est une entreprise de division.

— Les hommes du « Front républicain » ont soutenu jusqu'au bout les divers gouvernements que nous avons eu et ont permis ou voté les lois antilaïques, le réarmement allemand et la guerre en Afrique du Nord.

— Des socialistes aux M.R.P., en passant par les R.P.F., les « Indépendants » et les radicaux, s'est établie une chaine d'apparentements dans le pays.

— Comment des hommes qui s'apparentent aux Edgar Faure, Pinay et Laniel, pourraient-ils être de véritables promoteurs du changement ?

— En fait les prétendus opposants du « Front républicain » s'apprêtent à renouer avec leurs soi-disant adversaires, après les élections, pour poursuivre la politique néfaste pratiquée jusqu'ici.

— Ouvriers, paysans-travailleurs, républicains, laïques, jeunes et femmes, qui aspirez à un véritable changement, vous ne donnerez pas votre confiance aux candidats de la réaction, ni aux alliés de la réaction.

— Pour le triomphe d'une politique de paix et de progrès social, le Parti communiste poursuivra inlassablement ses efforts pour l'Union des forces de gauche !

— Le Parti communiste est le seul parti qui met constamment en accord ses actes et ses paroles, le seul parti qui représente dans notre département et en France, l'espoir d'une politique nouvelle.

Voter communiste : C'est voter pour l'augmentation des salaires, traitements et pensions.

C'est voter pour la défense de la laïcité.

C'est voter pour la paix immédiate en Afrique du Nord.

C'est voter pour l'indemnisation rapide des sinistrés et pour le règlement des mal-logés.

C'est voter pour la diminution des impôts et la réduction des taxes de vie chère.

— Pour faire avancer la cause de l'Union, pour assurer le changement envers et contre tous, il n'est qu'un moyen : voter pour les candidats du Parti communiste.

André LENORMAND
Employé S.N.C.F. — Député sortant . — Maire de Dives-sur-Mer.
Membre de la Commission de la reconstruction et du logement à l'Assemblée Nationale.
Ancien déporté de Buchenwald.

Robert LAKOTA
Ajusteur.
Secrétaire de la Fédération du Calvados du Parti communiste français.

Lucien CASSELLE
Cultivateur-maraîcher.
Conseiller municipal de Gonneville-sur-Merville. — Ancien combattant 1914-1918.

Anne-marie LAMY
Ouvrière et militante syndicale du textile.
Conseillère municipale de Lisieux. — Ancienne résistante.

Armand PORQUIET
Directeur d'école honoraire.
Officier de l'Instruction publique. — Maire de Fleury-sur-Orne.

Liste des Républicains sociaux

Apparentée à :

— Liste d'Union des indépendants d'action démocratique et paysanne.
— Liste d'union des indépendants et paysans.
— Mouvement républicain populaire.

Electeurs, Electrices,

Nous avons le souci de vous parler sérieusement et avec conviction des grands problèmes nationaux.

D'autres candidats semblent vous traiter à la légère : et hop, un bon coup de démagogie !

Ils accusent tous les sortants, même si l'on est soi-même sortant du confortable Conseil de l'Union française et apparenté, d'être responsable des apparentements.

Les républicains sociaux se résignent aux apparentements, mais ils ont tout fait pour les écarter.

Car les apparentements sont un mauvais scrutin :

— puisque le scrutin d'arrondissement aurait donné pour le Calvados 6 députés nationaux, en majorité gaullistes.

— et que, au cas où les 4 grandes listes apparentées n'atteindraient pas 50 % des

voix, le Calvados risque d'avoir deux députés marxistes : un socialiste et un communiste.

Votez donc pour les républicains sociaux apparentés et vous remplacerez le député communiste sortant par un député gaulliste.

Mais dans les quatre grandes listes, il y a des sortants !

Sortez les sortants : slogan imbécile et négatif. Il ne s'agit pas de sortir, mais de faire entrer à l'Assemblée Nationale les meilleurs.

Votez pour ceux qui ont un programme de salut public : Les républicains sociaux.

— Républicains puisqu'ils s'efforcent de poursuivre l'œuvre du Général de Gaulle, restaurateur de la République en 1944, et qu'avec lui ils demandent une République française moderne, présidée par un véritable Chef d'Etat, un arbitre, où les pouvoirs exécutif et législatif ne soient plus confondus (discours de Bayeux, 16 juin 1946).

— Républicains sociaux puisque la raison d'être de l'Etat est pour eux le bien de la société et de sa cellule première : la famille. La jeunesse veut un idéal, un avenir : elle retrouvera son enthousiasme au service de la patrie renovée; la vieillesse y sera entourée de respect et de sécurité.

Votez pour ceux qui ont fait leurs preuves.

— Fidèles à leurs idées, toujours gaullistes, ils sont les seuls à pouvoir répéter leur profession de foi de 1946 et de 1951. Répondez à la fidélité de l'équipe Triboulet-Bisson, que vous aviez honorée de 46.000 voix en 1951, en votant fidèlement pour elle en 1956.

— Anciens combattants, ils sont dignes de continuer le combat pendant la paix.

— Consciencieux dans leur profession et dans l'exercice de leurs mandats : mairies, Conseil général, Assemblée Nationale.

— Toujours prêts à lutter, conduits par leur tête de liste, M. Raymond Triboulet, qui fut toujours au premier rang du combat pour le scrutin d'arrondissement, pour la reconstruction, contre les taudis, contre l'armée européenne, pour la défense nationale, pour une politique digne de la France en Afrique du Nord... et qui n'a pas hésité, afin de poursuivre la lutte, à démissionner du Ministère, où il avait tant fait pour les anciens combattants.

Votez pour ceux qui servent un idéal patriotique et qui ne se servent pas eux-mêmes, qui veulent l'indépendance de la politique étrangère de la France et son maintien dans tous les territoires qu'elle a civilisés.

Ils ne vous promettent pas le succès, car le succès en démocratie dépend d'une majorité.

Ils vous promettent malgré les difficultés, — malgré les échecs même,

— de ne jamais se décourager, — de garder leur enthousiasme patriotique, — de toujours lutter pour une République meilleure et pacifique, — pour une France debout !

Votez « républicains sociaux ».

Les candidats républicains sociaux ont fait leurs preuves...

RAYMOND TRIBOULET

UN DÉPUTÉ QUI A REMPLI SON MANDAT. UN MINISTRE QUI A GOUVERNÉ.

Résumé de son activité parlementaire et gouvernementale :

Europe. — Assemblée consultative de Strasbourg. Rapporteur du projet de C.E.D. (un des premiers responsables de son rejet).

Jeunesse. — Exemption du service militaire pour les jeunes gens dont deux parents sont morts pour la France. — Prolongation du sursis jusqu'à 27 ans.

Impôts. — Exonération des 5 % sur les salaires pour les patrons se livrant personnellement à la pêche maritime. Réduction d'impôts pour les chefs de famille. Exonération de vingt-cinq ans d'impôt foncier pour les propriétaires sinistrés. Taxe proportionnelle sur les indemnités d'éviction. Droits de mutation à titre gratuit sur biens sinistrés.

Sécurité sociale. — Extension aux retraités de l'assurance longue maladie.

Agriculture-Famille. — Stages agricoles pour l'Ecole nationale d'administration. Dépôt et défense de 8 amendements à la loi sur l'allocation vieillesse agricole. Défense du beurre fermier.

Reconstruction. — Exemption pour les anciens propriétaires des redevances d'occupation des baraquements. Augmentation de l'allocation d'attente. Suppression du privilège du Trésor sur les titres nantis. Loi « Triboulet » du 2 juin 1955 indemnisant les commerçants, industriels et artisans sinistrés de leur droit au bail.

Le Ministre qui a le plus obtenu pour les Anciens combattants et victimes de guerre. — Crédits de 8 milliards aux 1er janvier 1955 et 1956 pour les 2e et 3e tranches du plan quadriennal. Crédit de 6 milliards et demi en 1955 au titre du rapport constant. Réouverture des délais pour les demandes de cartes de résistant. Remboursement accéléré des titres de pécule de P. G. Cumul des pensions de veuve et de l'allocation spéciale. Allocations aux amputés et aux impotents fonctionnels. Présomption d'origine aux militaires du contingent. Barème le plus avantageux aux militaires hors guerre comme aux victimes civiles. Mesures en faveur des veuves séparées de corps à leur profit, des ascendants remariés, des fonctionnaires admis à la retraite des déportés et internés politiques. Politique du logement des anciens combattants musulmans en Afrique du Nord (crédit de 600 millions). Réorganisation de l'administration centrale. Sous-direction à Caen pour le Calvados et la Manche.

Robert BISSON

Né à Paris le 10 mai 1909. — Pharmacien à Lisieux depuis octobre 1932.
Docteur en médecine et docteur en pharmacie. — Licencié ès sciences, licencié en droit.
Officier de réserve. — Ancien combattant 1939-1940.
Croix des services militaires volontaires.
Officier d'académie. — Chevalier du mérite agricole.
Conseiller municipal de Lisieux en 1947. — Adjoint au maire en 1948.
Conseiller général depuis 1949. — Président de la Commission des finances au conseil général.

Maire de Lisieux en 1953.
Administrateur de l'Office d'habitations à loyers modérés du Calvados.
Membre de la Commission départementale de la reconstruction et de la Commission départementale de l'urbanisme.
Vice-président de l'Union amicale des maires du Calvados.

Roger TÉNIÈRE

Commerçant à Caen depuis 1931.
Médaille militaire. — Croix de guerre. — Cité à l'ordre du jour le 9 août 1918.
Deux blessures de guerre. — Président départemental des médaillés militaires.

Julien SURVILLE

Né le 18 juin 1890 à Montchamp. — Agriculteur depuis 1918.
Adjoint au maire jusqu'en 1945. — Maire de Montchamp depuis 1945.
Médaille militaire. — 2 blessures en 1918. — Croix de guerre en 1917. — 3 citations.
Vice-président des Médaillés militaires du Canton de Vassy.

Emmanuel VILLEDIEU

Né le 8 juin 1919, à Valognes.
Licencié en droit en 1944. — Président de l'Union nationale des étudiants de 1944 à 1946.
Notaire en 1948.
Maire de La Cambe en 1952. — Réélu en 1953.
Guerre 1939-1940.

Liste des Républicains sociaux

Apparentée à :

— Liste d'union des indépendants d'action démocratique et paysanne.
— Liste d'union des indépendants et paysans.
— Mouvement républicain populaire.

Électeurs, Électrices,

L'Assemblée Nationale est dissoute.

La vraie dissolution, excellente arme constitutionnelle, doit porter devant l'électeur un désaccord grave entre le Gouvernement et le Parlement.

Mais la dissolution « Edgar Faure» n'est qu'une manœuvre, sur un prétexte électoral :

— pour que le Gouvernement Faure n'ait pas de comptes à rendre et de décisions à prendre.

— pour que l'on vote avec le même et détestable scrutin.

Cette dissolution n'a pas remis la décision aux électeurs, elle a décidé elle-même hypocritement que nous voterions avec apparentements.

C'est que peu à peu le scrutin d'arrondissement, voulu par la nation, s'imposait au Parlement.

Grâce aux efforts de plusieurs députés, au premier rang desquels notre tête de liste, M. Raymond Triboulet, l'Assemblée Nationale venait de prendre en considération le scrutin d'arrondissement, la Commission étudiait les découpages, ... quand le Gouvernement Faure prit peur et, en dissolvant l'Assemblée, imposa le scrutin de liste avec apparentements.

Pour le scrutin d'arrondissement.

Nous nous engageons à lutter dès les premiers jours de la législature pour qu'une réforme électorale honnête soit enfin adoptée.

Si nous n'étions pas suivis au Parlement, nous demanderions, comme le Général de Gaulle l'a toujours réclamé, que le peuple soit consulté par référendum sur le régime électoral aussi bien que sur les réformes constitutionnelles.

Le scrutin de liste est condamné; trop de candidats ne comprennent même plus le sens du scrutin de liste, qui devrait être un scrutin de grands partis, et nous assistons, non pas au regroupement des partis que tout le monde réclame, mais au pullulement des listes.

Chaque « personnalité », aux ambitions plus ou moins justifiées, veut être tête de liste comme si elle se présentait au scrutin d'arrondissement et n'accepte plus de faire partie d'une équipe pour défendre un programme.

Quant aux apparentements, c'est un scrutin truqué.

Nous les avons refusés en 1951 et ils ont fait perdre au Gaullisme plus de 100 sièges de députés.

Dans le Calvados nous avons eu 46.000 voix et notre second de liste M. Robert Bisson, devenu depuis Maire de Lisieux et président de la Commission des finances du conseil général, n'a pas été élu, bien qu'il ait eu les voix nécessaires.

Nous n'acceptons pas d'être une seconde fois victimes de ce procédé électoral, que nous avons tout fait pour éviter au pays.

Puisqu'il nous est infligé, nous pratiquerons l'apparentement dans la limite convenable pour qu'il produise son seul effet favorable, que le scrutin d'arrondissement aurait d'ailleurs produit plus clairement : écarter de la représentation parlementaire du Calvados patriote le député communiste.

Pour ranimer la France.
Pour rénover la République.

Avec le Général de Gaulle, depuis 1945, nous luttons pour une République nouvelle, digne de nos morts, à la hauteur des dangers et des tâches qui attendent la France moderne. Nous ne participons au système politique actuel que pour être sur le terrain du combat, pour imposer nos doctrines nationales, pour servir la patrie.

De tout notre cœur, de toutes nos forces, nous restons des réformateurs.

Pour la réforme des finances locales.
Pour les libertés communales.

Nous voulons que les charges des collectivités soient indépendantes de celles d'intérêt national, que les ressources locales soient permanentes, que les libertés départementales et communales soient précisées par une décentralisation effective des pouvoirs dans le cadre des articles 85 à 89 de la Constitution.

Pour la réforme de l'État.

Aujourd'hui, nos institutions politiques, administratives et judiciaires ne sont plus à réformer mais à refaire pour doter la France d'un régime qui correspond aux exigences de sa vie périlleuse au milieu du siècle et au milieu du monde, suivant les principes énoncés par le Général de Gaulle dans son discours de Bayeux le 16 juin 1946.

Avec le Général de Gaulle nous nous sommes toujours élevés contre la Constitution de 1946. Dans la dernière législature, les républicains sociaux ont été les seuls promoteurs de la première réforme constitutionnelle (1954); nous promettons de poursuivre sans relâche nos efforts pour aboutir enfin à des institutions dignes de la France moderne.

Une République française rénovée peut seule avoir une politique française.

Politique agricole.

En France l'agriculture économiquement et socialement joue un rôle primordial. Donc : juste équilibre entre prix agricoles et industriels. Vraie politique d'expansion agricole c'est-à-dire : garantie des prix notamment par des contrats globaux passés pour au moins trois années et débouchés à longue échéance par des accords commerciaux équitables et la normalisation de nos produits. Ainsi nous pourrons garder aux champs une jeunesse qui est un élément précieux de l'équilibre social de la nation.

Politique fiscale et économique.

Les républicains sociaux présentent un plan de rénovation financière établi pour les 5 années à venir : il tend à l'expansion économique en consacrant 25 % du revenu national aux investissements; les hauts salaires et la multiplication des biens de consommation seront recherchés.

En même temps la fiscalité sera soumise à trois impératifs nouveaux :

1° Codifier, réduire et simplifier.

2° Alléger, en abaissant de 5 % le pourcentage du prélèvement fiscal sur le revenu de la Nation, ce qui sera obtenu essentiellement par une diminution de la taxe à la valeur ajoutée.

3° Stabiliser, en fixant les textes au moins pour cinq ans. Le commerçant et l'artisan ne doivent plus être des percepteurs adjoints, noyés dans des textes complexes et sans cesse modifiés.

Un Comité supérieur des économies, à composition paritaire : fonctionnaires et usagers, devra promouvoir des programmes d'économie dans les différentes administrations.

Politique scolaire.

L'école publique doit recevoir dans le budget de l'Etat la part correspondant aux très lourdes responsabilités que lui impose l'accroissement de la population scolaire et sa haute mission. A ses côtés, l'école libre remplit un indispensable service public; elle répond au respect de la liberté des parents et de leur droit prioritaire à choisir le genre d'éducation de leurs enfants.

M. Raymond Triboulet, notre tête de liste, vice-président de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, a multiplié les efforts pour que soit déposé et voté un statut assurant l'exercice effectif de cette liberté. Nous poursuivrons cette action.

Politique sociale.

Nous avons obtenu que le décret du 17 septembre 1955 accordât des avantages fiscaux aux entreprises pratiquant l'intéressement collectif. Nous restons attachés au principe de l'association du capital et du travail, souhaitant que s'accroisse le nombre de contrats permettant aux travailleurs de participer aux résultats de l'entreprise.

Nous demandons la suppression progressive des zones de salaire dans le cadre d'une politique effective d'aménagement du territoire. Nous voulons une assurance contre les risques de chômage.

Politique du logement.

Dans toute la France, la reconstruction touche à son terme. Malgré l'importante augmentation des crédits annuels accordés au Calvados depuis 1954, qui fut décidée par M. Lemaire, Ministre républicain social, un nouvel effort budgétaire doit permettre au Calvados de ne pas achever sa reconstruction en dernier.

En même temps nous devons construire : pour la population ouvrière et rurale, il reste tant à faire dans notre département ! Le système des primes et prêts du Crédit foncier doit être adapté à cet effet. Une loi-programme doit être votée pour réaliser en dix ans l'adduction d'eau dans les 25.000 communes de France non encore desservies, qui d'après l'échelonnement actuel, ne serait achevée que dans soixante-quinze ans.

Politique du tourisme.

La fiscalité et les investissements doivent être adaptés à l'industrie saisonnière du tourisme, qui constitue une des premières richesses de la France et de notre beau département.

Seule cette République française rénovée, seule une France debout, peut faire face à notre mission :

— de grande puissance mondiale, — de vaste Union française,
— de puissance africaine, — de nation-mère de l'Europe.

Seules ces réformes peuvent arrêter le désordre et la décadence.

Tout ceci n'est pas un programme en l'air, puisque nous sommes des militants, puisque nous sommes des réformateurs.

Nous voulons rénover la République d'abord.

Puisqu'aucun programme ne signifie rien, puisque toutes les promesses sont vaines, si nous n'avons pas d'abord un Gouvernement qui gouverne.

Nous seuls, nous voulons que cela change.

Vous voterez « Républicains sociaux ».

Le renouveau de la France.

Si la nation française n'entrevoyait sa libération que comme le moyen de redevenir, sans y changer rien, ce qu'elle était avant le drame, s'il ne s'agissait, pour ses fils

et ses filles, que de retrouver intacts leurs biens et leurs habitudes, s'il n'était question, pour le pays, que de reprendre telles quelles les données du jeu d'avant-guerre : pratiques politiques, conjonctures extérieures, régime social, bref, si, dans un monde que tout pousse à se transformer, la France devait, pour la première fois depuis qu'elle est la France, prétendre demeurer figée dans son passé alors il serait inutile de parler de redressement.

Notre pays, une fois éteints les lampions et enroulés les drapeaux de la victoire, n'aurait plus qu'à parcourir les étapes de la décadence. Mais rien n'est plus éloigné de ce que rêve et de ce que veut la France, refondue au creuset des douleurs. Qu'il s'agisse de ses institutions, de son activité économique, des conditions de vie de ses enfants, de ses rapports avec les autres peuples, du développement de son empire, les voies qu'elle entend suivre ne sont pas celles d'une routine paresseuse, mais bien celles du renouveau.

(Général de Gaulle à Constantine, le 12 décembre 1943.)

La terre de la patrie.

Les cultivateurs ont, au fond d'eux-mêmes, le sentiment qu'ils sont essentiellement la France, parce qu'ils tiennent, pétrissent, épousent la terre, où les autres ne sont que posés.

Eh bien ! les cultivateurs ont raison. Dans le redressement national, c'est à eux que reviennent le premier rôle et la plus haute dignité. Il ne saurait y avoir pour la France de véritable reconstruction, si la part capitale de l'agriculture dans l'économie française et son rôle éminent dans notre structure sociale, devaient être méconnus. C'est en elle et par elle qu'il nous faut chercher ce ressort, cette solidité qui, dans les belles époques, nous firent puissants et prospères et qui, aux temps des grandes misères, nous permirent de durer, d'abord, et ensuite de nous relever. Quant à moi, je reçus, de cette grande vérité, une sorte de démonstration physique, quand, à mesure de la libération, parcourant ou survolant notre territoire, je voyais l'étendue des désolantes destructions, mais quand, en même temps, l'aspect de nos champs, tous cultivés malgré tant d'absences, d'épreuves et de dangers, me prouvait que la France n'était nullement tarie à sa source. Alors, en dépit de tous les obstacles dressés, je me sentais traversé d'une immense confiance dans la patrie.

(Général de Gaulle à Nevers, le 13 juin 1948.)

Raymond TRIBOULET

Agriculteur.
Croix de guerre 1939-1940. — Médaille de la résistance. — Officier du British empire.
Sous-préfet honoraire. — Député du Calvados. — Ministre des Anciens combattants démissionnaire.

Robert BISSON

Docteur en pharmacie et en médecine. — Licencié ès sciences et en droit.
Officier de réserve. — Croix des services militaires volontaires.
Officier d'académie. — Chevalier du mérite agricole.
Maire de Lisieux. — Conseiller général.

Roger TÉNIÈRE

Commerçant à Caen.
Médaille militaire. — Croix de guerre 1914-1918. — Président départemental des médaillés militaires.

Julien SURVILLE

Agriculteur
Médaille militaire. — Croix de guerre 1914-1918.
Maire de Montchamp.

Emmanuel VILLEDIEU

Notaire
Licencié en droit. — Ancien président de l'U.N.E.F. — Maire de La Cambe.

Liste d'union des indépendants et des paysans

Apparentée avec les listes :

— d'Union des indépendants d'action démocratique et paysanne;
— du Mouvement républicain populaire;
— et des Républicains sociaux.

Aux Electrices et Electeurs du Calvados,

Le 2 janvier prochain vous allez, à l'orée d'un nouvel an, intervenir souverainement dans la conduite de la politique française.

Vous allez, par le choix que vous ferez de vos représentants, décider du destin de la patrie. Vous direz si la nation doit s'orienter vers l'ordre, la prospérité, la grandeur dans la gestion de nos affaires nationales, ou si doivent s'aggraver, par le retour au pouvoir d'un nouveau Front populaire, les maux dont nous souffrons, les dangers qui nous menacent.

L'Assemblée Nationale a été dissoute. Il faut féliciter le Chef du Gouvernement d'avoir proposé cette mesure au Chef de l'Etat.

La campagne électorale était, en fait, ouverte. Il eût été dangereux de la laisser se développer longuement alors que la stabilité des institutions politiques sera nécessaire au règlement de problèmes extérieurs et intérieurs qui commanderont l'avenir du pays.

D'un autre point de vue, il est bon qu'un premier pas soit fait vers une politique salutaire qui veut que la nation soit consultée lorsque le Parlement hésite à choisir, dans de graves circonstances.

Donc, le pays va voter.

Dieu veuille qu'il ne se trompe pas dans le choix qu'il fera des hommes.

Si un nouveau Front populaire revenait en majorité au Parlement, d'incalculables conséquences en résulteraient dans tous les domaines.

Deux de ces consépuences seraient, à coup sûr, particulièrement graves.

L'Afrique du Nord risquerait de s'éloigner de la France. Ainsi, notre production nationale perdrait son premier client et le niveau de vie de tous les Français en serait considérablement diminué.

La perte de prestige et de force de la France serait telle, que notre pays perdrait, à coup sûr, son rang de grande puissance.

La stabilité de notre monnaie, en second lieu, se trouverait du même coup compromise. La nature du Front populaire est d'être dépensier.

Or, il n'est pas possible d'imposer à l'Etat des charges nouvelles quelles qu'elles soient et, par contre-coup, de demander des sacrifices supplémentaires aux contribuables qui, vraiment, sont déjà réduits « *a quia* ».

La loi électorale selon laquelle nous votons, qui comporte des inconvénients, possède au moins un avantage. Elle permet aux électeurs, dans le cas de notre département où les nationaux détiennent la majorité absolue, d'écarter de sa représentation parlementaire, le député communiste qui ne peut être élu que par la division des électeurs modérés.

Nous vous demandons donc avant tout, quelle que soit votre sympathie ou votre antipathie personnelle pour tel ou tel candidat, de ne voter en aucun cas pour une liste située en dehors de la coalition des républicains nationaux de diverses tendances, unies dans l'apparentement conclu le samedi 11 décembre : ce serait apporter votre voix au Front populaire.

Nous vous demandons ensuite d'entendre les raisons pour lesquelles nous vous conseillons de voter pour la liste Laniel — d'Harcourt — Cautru — Stéfani — Livry-Level, que nous présentons à vos suffrages.

D'abord, parce que cette liste est formée de noms que vous connaissez de longue date, portés par des hommes dont le patriotisme, l'attachement à votre terre natale, sont indiscutables et leur ont été transmis de père en fils.

Parce que ces hommes appartiennent à des générations successives s'échelonnant entre le plus jeune des conseillers généraux du département et le doyen de ses anciens parlementaires.

Parce qu'à la tête de cette liste se trouve placé celui qui fut le Chef du Gouvernement de la France pendant un an, qui accomplit à ce poste une rude tâche, qui réussit notamment à obtenir des résultats importants dans les domaines économique, financier, agricole et social avant d'être renversé par l'action parlementaire de M. Mendès-France.

Nous vous demandons d'empêcher, pour votre part, l'application de cette règle bien connue : On appelle les modérés quand les caisses de l'Etat sont vides, pour les remplir; puis on revient au Front populaire pour les vider.

Nous vous demandons enfin de voter pour cette liste, parce que le programme qu'elle vous proposera d'approuver et qu'elle développera dans ses conférences et dans la seconde circulaire qu'elles vous fera parvenir prochainement, est certainement le plus conforme aux idées d'ordre, de sagesse, de générosité et de patriotisme qui sont les vôtres.

Les candidats :

JOSEPH LANIEL

Ancien Président du Conseil des Ministres. — Député sortant.

FRANÇOIS D'HARCOURT

Conseiller général du Calvados.

CAMILLE CAUTRU

Maire de Lassy. — Ancien député. — Ancien Sénateur. — Ancien Ministre.

PIERRE STEFANI

Avoué à Caen. — Docteur en Droit.

PHILIPPE LIVRY-LEVEL

Grand Croix de la Légion d'honneur. — Compagnon de la Libération.
Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 (14 citations).
Maire d'Audrieu. — Ancien conseiller général du Calvados. — Ancien Député.

Liste d'Union des indépendants et des paysans

Apparentée avec les listes :

— *d'Union des indépendants d'action démocratique et paysanne;*
— *du Mouvement républicain populaire;*
— *et des Républicains sociaux.*

Notre programme.

Vous ayant précédemment indiqué comment nous avons formé notre liste, nous venons maintenant vous exposer les points essentiels du programme que nous défendrons et qui sera réalisé si une majorité nationale homogène se constitue à l'Assemblée Nationale après les élections.

Nous pensons qu'il faut :

I. — Réformer la Constitution.

Nous pensons qu'il doit être remédié à l'instabilité gouvernementale. Il ne faut plus que le fait d'avoir vécu un an, comme le Gouvernement Laniel, constitue un « record » de durée.

L'un des remèdes les plus efficaces, c'est la pratique de la dissolution, que le Chef du Gouvernement doit pouvoir décréter dans le cas de deux crises ministérielles survenant en moins de deux ans.

II. — Réformer la loi électorale.

Nous pensons que le système électoral le meilleur, le plus clair, le plus simple, le plus loyal, est le scrutin d'arrondissement à un tour.

M. Bruyneel en a fait la proposition au nom des indépendants paysans, au cours de récents débats. M. Laniel l'a voté. Il n'a pas été adopté.

Par contre, les deux tours comporteraient — avec ce mode de scrutin et dans la situation actuelle — de très graves inconvénients car l'arbitrage officiel ou clandestin appartiendrait, dans beaucoup de circonscriptions, au Parti communiste.

A notre avis, la réforme électorale doit intervenir au début de la législature et non pas à la fin. Improviser une nouvelle loi électorale à la veille des élections est dangereux, surtout tant que le rétablissement des droits de co-souveraineté du Sénat, que nous souhaitons, n'aura pas été réalisé.

Il n'y aurait aucun contre-poids à la démagogie si une Assemblée entièrement nouvelle était élue.

III. — Sauver l'Union française.

La France, sans ses territoires d'outre-mer, serait déchue de son rang de grande puissance.

Le niveau de vie des Français serait considérablement diminué. Il ne faut pas oublier que l'Afrique du Nord est le premier client, le premier débouché pour les productions de la métropole, l'Indochine étant le second. La perte de nos territoires d'outre-mer provoquerait le chômage d'un ouvrier sur quatre.

Le gouvernement Laniel avait continué, en Afrique du Nord, la politique traditionnelle de la France, politique à la fois généreuse et ferme. L'ordre y fut maintenu durant toute sa durée.

Le renversement de ce Gouvernement a provoqué l'explosion d'une intense propagande anti-française. La situation est devenue très grave. Il n'y a plus une faute à commettre.

La politique actuelle consiste à rechercher la conciliation dans la présence française, en utilisant des hommes que l'on a sortis de prison ou ramenés d'exil. Soit ! Si ceux-ci ont mis à profit les heures de réflexion que l'éloignement leur a procurées et se montrent désormais loyaux envers la France. C'est une politique théoriquement applicable, mais ses dangers ne peuvent échapper à personne. Nous ne pourrions l'accepter si elle évoluait vers d'irréparables abandons.

IV. — Il faut, en politique extérieure, rester fidèles à nos alliances et au pacte atlantique, qui est la garantie actuelle de notre sécurité.

Après l'échec de la C.E.D., il faut rechercher une organisation européenne qui pose les bases d'une paix durable.

Nous ne repoussons pas l'idée d'une détente diplomatique générale, mais le cas échéant, rien ne doit être fait sans preuves réelles de la sincérité des offres qui pourraient être faites et sans l'acceptation, par tous, du désarmement que préconise la France.

V. — Parfaire la politique agricole inaugurée par le Gouvernement Laniel.

L'agriculture est, en France, à la base de toute prospérité.

L'agriculture doit devenir très largement exportatrice.

Les moyens de cette politique ont été créés par les décrets Laniel sur l'organisation des marchés agricoles. Les principes appliqués en premier lieu sur le marché de la viande ont sauvé, en 1953, d'une véritable catastrophe, une des plus importantes productions nationales.

Il faut continuer à appliquer et à perfectionner ces décrets pour toutes les autres productions de notre agriculture.

Il faut maintenir la ristourne de 15 % accordée par le Gouvernement Laniel aux achats de matériel agricole et, d'une manière générale, favoriser les investissements agricoles.

VI. — Il faut sauver le petit commerce et l'artisanat, menacés par les grandes concentrations industrielles et commerciales.

Il faut élargir, en matière fiscale, le système du forfait, qui est le plus efficace et le moins vexatoire.

Il faut interdire les fausses coopératives, celles qui se livrent à la concurrence déloyale sur le plan fiscal et, pour cela, définir le statut des coopératives suivant les directives de la proposition de loi Marcellin, à laquelle le Président Laniel a donné sa signature.

D'une manière générale, dans le domaine économique, il faut continuer la politique d'expansion dans la stabilité monétaire lancée par le plan de dix-huit mois du Gouvernement Laniel.

VII. — Il faut pratiquer une politique sociale d'amélioration réelle du salaire dans une monnaie stable, c'est-à-dire avec des prix stables, comme le Gouvernement Laniel a réussi à la réaliser en augmentant réellement de 7 %, en un an, le pouvoir d'achat des ouvriers.

Il faut obtenir des grands organismes comme la Sécurité sociale, un rendement toujours amélioré avec un prix de revient abaissé.

VIII. — Il faut terminer la reconstruction et le règlement des dommages de guerre.

Il faut, partout, activer la construction. Le problème du logement est le problème social n° 1.

Le logement, a dit le Président Laniel dans sa déclaration ministérielle d'investiture, est le point où se rencontreront la politique économique et la politique sociale du Gouvernement.

En effet, construire c'est, en même temps, loger des mal lotis et procurer du travail aux ouvriers.

La contribution patronale de 1 % calculée sur les salaires payés par les patrons, généreusement acceptée par eux et instaurée par le Gouvernement Laniel, est à la base de l'essor considérable pris par la reconstruction et la construction. Il faut continuer dans cette voie.

***

Enfin, il faut s'efforcer, partout et dans tous les domaines, de maintenir ou de rétablir nos libertés.

Celle de ces libertés à laquelle nous tenons le plus est la liberté de pensée.

Nos libertés religieuses sont les plus sacrées. Elles ne sont véritables que dans le respect total de la liberté de l'enseignement. Nous y sommes profondément attachés.

Tel est, dans ses grandes lignes, notre programme.

Il se place, comme vous l'avez vu, dans la ligne de la politique suivie par le Gouvernement Laniel. Il ne s'agit pas de vues abstraites ou de promesses irréalisables.

N'est-ce pas pour vous le plus sûr garant ?

Les candidats :

JOSEPH LANIEL

Ancien Président du Conseil des Ministres. — Député sortant.

FRANÇOIS D'HARCOURT

Conseiller général du Calvados.

CAMILLE CAUTRU

Maire de Lassy. — Ancien député. — Ancien Sénateur. — Ancien Ministre.

PIERRE STEFANI

Avoué à Caen. — Docteur en Droit.

PHILIPPE LIVRY-LEVEL

Grand Croix de la Légion d'honneur. — Compagnon de la Libération.
Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 (14 citations).
Maire d'Audrieu. — Ancien conseiller général du Calvados. — Ancien Député.

CANTAL

3 DÉPUTÉS

Liste d'union des indépendants et des paysans	**M. Camille Laurens** (I.P.A.S.).
Liste républicaine de défense paysanne et d'action sociale présentée par le Rassemblement des gauches républicaines et l'U.D.S.R.	**M. Augustin Chauvet** (U.D.S.R.).
Liste socialiste S.F.I.O., radicale-socialiste du front républicain..................	**M. Germain Guibert** (S.).

Liste d'Union des indépendants et des paysans

Liste apparentée à :

— la Liste républicaine de défense paysanne et d'action sociale, présentée par le Rassemblement des Gauches républicaines et de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance;
— la Liste du Mouvement républicain populaire.

Camille LAURENS

Louis THIOLERON

Edmond CHARLANNE

Aux Electrices et aux Electeurs,

Vous êtes appelés, le 2 janvier, à donner à la France une Assemblée Nationale, où puisse se former une majorité d'hommes, qui sans préjugés de parti, soucieux seulement du bien commun, sachent soutenir un Gouvernement stable, réaliste, efficace.

Si vous nous faites confiance, notre première tâche sera de réformer la Constitution. Si vous voulez que le Gouvernement réalise les réformes profondes dont le pays a besoin, il faut lui donner autorité et durée.

Il faut donc lui accorder le droit de dissoudre l'Assemblée Nationale, après deux crises ministérielles.

Si la politique de stabilité monétaire et d'expansion économique commencée par

Antoine Pinay est poursuivie, la production s'accroîtra progressivement et, avec elle le niveau de vie de chaque Français.

Mais produire n'est rien, il faut vendre. Nous y parviendrons par un développement ininterrompu des ressources des masses populaires.

Mais il n'y a pas de France prospère sans agriculture prospère, car une paysannerie à l'aise est pour l'industrie et le commerce, la plus précieuse des clientèles.

Nous voulons résumer les résultats obtenus, au cours de la dernière législature, au profit de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat.

Nous indiquerons également nos projets, et notre position à l'égard des anciens combattants et victimes des deux guerres.

*
* *

Ce qui a été fait.

Agriculture :

— Exonération des droits de succession en ligne directe (5 millions + 3 millions par enfant).

— Exonération des droits de soulte lorsque la valeur du bien ne dépasse pas 12 millions.

— Octroi aux exploitants, en matière d'allocations familiales, d'un régime identique à celui des salariés.

— Création d'une caisse de retraite vieillesse agricole.

— Allocation de la mère au foyer.

— Statut de l'enseignement professionnel agricole (voté à l'Assemblée Nationale).

— Projet de loi assurant les agriculteurs contre les calamités agricoles.

— Institution d'une taxe unique sur la viande, réclamée par les professionnels, et qui a permis le financement du fonds d'assainissement du marché de la viande et du lait.

— Création de la société interprofessionnelle des viandes.

— Création de la société Interlait.

— Rétablissement et développement des exportations.

— Baisse de 15 % sur le matériel agricole.

Petit commerce et artisanat :

— Pas d'augmentation d'impôts de l'Etat depuis 1952.

— Abrogation de l'amendement Dorey.

— Suppression des polyvalents.

— Augmentation du forfait à 15 millions pour les bénéfices industriels et commerciaux comme pour les taxes sur le chiffre d'affaires.

— La taxe proportionnelle est réduite à 5 % jusqu'à 300.000 francs pour les commerçants, jusqu'à 400.000 francs pour les artisans et les professions non commerciales. Au-dessus de ce plafond, c'est l'application du droit commun.

— La taxe sur les transactions est supprimée à tous les stades.

Anciens combattants et victimes de la guerre :

— Application du coefficient 22,37 aux pensions d'invalidité de 30 à 95 %.

— Relèvement des pensions d'ascendants, veuves et orphelins.

— La retraite des anciens combattants de plus de 65 ans ou économiquement faibles est portée de 4.500 à 9.000 francs.

— Payement intégral du pécule aux déportés et internés.

— Payement par tiers à 3 et 6 ans pour les prisonniers réfractaires et S.T.O.

Ce que nous voulons faire.

— Des lois sociales égales pour tous.
— Sauvegarde de l'exploitation familiale par une politique d'augmentation du revenu agricole basée sur :

— l'organisation des marchés.
— la participation de l'Etat au fonds de garantie mutuel.
— la négociation d'accords préférentiels, nous assurant en permanence des débouchés à l'étranger.
— l'abaissement des prix industriels.
— un vaste programme d'équipement individuel et collectif dotant l'agriculteur de moyens modernes de production.

— Aide accrue aux jeunes cultivateurs.
— Crédits d'équipement suffisants pour l'artisanat rural.
— Pas d'impôts nouveaux.
— Réforme fiscale permettant la suppression des contrôles en substituant un système d'imposition à la source au régime qui fait des artisans et des commerçants des collecteurs d'impôts.
— Protection efficace des petites entreprises et de l'artisanat.
— Parité des allocations familiales et du régime de Sécurité sociale des travailleurs indépendants avec les salariés.

— Instauration pour les travailleurs indépendants et les agriculteurs d'un régime de protection sociale identique à celui dont bénéficient les travailleurs des villes.

— Application du coefficient 22,37 aux pensions de 10 à 25 %.
— Octroi de l'indice 500 aux veuves avec incidence pour les ascendants et orphelins.
— Amélioration de la retraite pour les anciens combattants âgés de 60 ans.

Pour le logement, un vaste plan de construction a été établi par notre ami Duchet. La cadence de 300.000 habitations neuves, par an, sera atteinte en 1956 et maintenue dans les années à venir. En outre, un décret a étendu aux habitations rurales à moderniser, les primes et prêts réservés jusqu'à présent, aux constructions neuves.

D'écrasantes responsabilités attendent les élus du 2 janvier.

La responsabilité initiale incombera aux électeurs qui les auront désignés.

Dans ce scrutin — que nous aurions voulu plus clair et plus juste — votre rôle peut être décisif : nous vous demandons de voter utile, c'est-à-dire d'accorder vos suffrages à ceux que vous estimez les plus capables d'empêcher le succès des marxistes et de réaliser, sur tous les plans, la grande aspiration commune à tous les Français : la paix dans la liberté.

Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous.

Votez en masse, sans abstention.

Camille LAURENS
Centre national des Indépendants des Paysans et de l'Action républicaine et sociale.
Agriculteur.
Propriétaire au Trioulou de Maurs.
Ancien combattant 1939-1940. — Médaille de Norvège. — Ancien Ministre. — Député sortant.

Louis THIOLERON
Centre national des Indépendants des Paysans et de l'Action républicaine et sociale.
Commerçant.
Ancien combattant 1914-1918. — Croix de guerre (3 citations). — Médaille militaire.
Ancien président du Tribunal de commerce. — Maire et conseiller général de Saint-Flour.

EDMOND CHARLANNE

Groupement national des Indépendants d'action démocratique et paysanne.
Agriculteur.
Administrateur de la Fédération départementale des producteurs de lait.
Membre de la Chambre d'agriculture.
Maire de Jaleyrac. — Conseiller général de Mauriac.

Liste d'Union des indépendants et des paysans

Liste apparentée à :

— la Liste républicaine de défense paysanne et d'action sociale, présentée par le Rassemblement des Gauches républicaines et de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance;

— la Liste du Mouvement républicain populaire

Aux Électrices et aux Électeurs,

Les Français sont appelés aux urnes quelques mois plus tôt qu'il n'était prévu pour désigner leurs représentants à l'Assemblée Nationale.

Vous êtes ainsi amenés à faire un choix : non seulement, entre des hommes que peuvent distinguer leurs qualités, leurs tempéraments, leur valeur propre, mais surtout, entre deux politiques divergentes et dont le succès aura des répercussions sur votre sort particulier comme sur l'avenir de la nation.

Le choix est donc important.

La grande majorité d'entre vous, fils d'une race qui fut vaillante et fière de ses traditions de labeur et de patriotisme, refuse les solutions du communisme, plus soviétique qu'international.

Dans la France moderne, dans la France de l'âge atomique, dans cette France qui se cherche et se construit parmi tant de difficultés, dans la France qui doit se refaire si elle veut vivre, opterez-vous pour la liberté et pour l'esprit d'initiative ?

Opterez-vous pour la dictature de l'Etat et du dirigisme ?

***

Les hommes libres que nous sommes sont des gens de chez vous. Ils sont attachés par toutes leurs fibres à cette Auvergne où ils sont nés, qu'ils habitent, qu'ils connaissent, qu'ils aiment.

Ils représentent des activités libres, la paysannerie, le commerce local. Ils tiennent essentiellement à cette liberté dans l'entreprise qu'ils voudraient consolider alors que tant d'autres voudraient la supprimer.

Le respect de la liberté, de toutes les libertés, dans une France mieux équilibrée, plus cohérente, plus prospère leur apparaît comme un élément du progrès matériel et moral. Il est la base de leur programme.

***

DÉFENSE DE LA LIBERTÉ.

L'Etat a pour rôle essentiel de garantir à chaque Français sa pleine liberté individuelle.

Cette liberté est de plus en plus réduite par les contraintes injustifiées qu'imposent l'Etat, ses administrations ou ses monopoles. Nous la défendrons de toutes nos forces.

Nous avons approuvé la loi Barangé, dans la mesure où elle permettait un exercice

moins limité de cette liberté essentielle qu'est la liberté d'enseignement. Nous approuvons la loi qu'on a appelée la loi Laurens sur l'enseignement technique agricole pour les mêmes raisons.

Réforme de l'État.

La défense de nos libertés suppose une réforme profonde de l'Etat et des institutions républicaines. Rendre l'Etat indépendant de certaines influences, le soustraire à certaines pressions, en faire un arbitre respecté au lieu d'un maître intolérable, tel doit être le sens de cette réforme.

Problèmes sociaux et économiques.

Notre ami, Antoine Pinay a arrêté le pays sur la pente mortelle de l'inflation.

Le pays, cependant, est grevé de trop lourdes charges.

Nous nous refusons à les aggraver par de nouveaux impôts.

Nous désirons au contraire que les impôts existants soient aménagés de manière à éviter définitivement ces heurts entre le fisc et le contribuable (commerçants ou artisans), dus à certaines méthodes de contrôle qui ne seront jamais admises en France.

Nos amis, dans la dernière Assemblée, ont voté contre l'amendement Dorey, ils ont voté pour la proposition Guy Petit qui supprimait pratiquement les contrôles et établissait l'impôt à la base.

Nous serons toujours contre les inquisitions et pour les économies.

En réalité, l'Etat se doit de ne décourager ni le petit commerce, ni l'artisanat, si étroitement liés à la vie rurale. Les mesures déjà acquises en leur faveur doivent être améliorées.

Une politique sociale bien entendue comporte l'amélioration du sort des plus déshérités; elle doit être une politique du logement, à la ville comme à la campagne; elle doit supprimer les inégalités choquantes dont plusieurs ont disparu au cours de la dernière législature; elle doit aider les vieux; elle doit tendre à supprimer les conflits sociaux, par des méthodes de libres discussions et d'arbitrage; ainsi, dans la paix civique, pourra se poursuivre harmonieusement la promotion sociale des travailleurs.

Mais le problème des plus angoissants est celui des jeunes. Ils sont nombreux qui montent, à qui il est déjà difficile d'assurer demain l'emploi. Des mesures graves devront écarter d'eux l'insécurité de l'avenir.

Les anciens combattants.

Deux d'entre nous, l'un de 1914, l'autre de 1939, sont des anciens combattants. Nous avons vu les misères de la guerre et c'est pourquoi nous œuvrerons tant que nous pourrons pour que la paix règne à travers le monde. Mais, aux victimes de l'une et l'autre guerre, combattants, blessés et mutilés, veuves et orphelins, anciens prisonniers, à tous ceux qui ont souffert pour la patrie et qui « ont des droits sur nous», nous nous devons d'assurer le sort décent qu'ils ont tant mérité.

Politique agricole.

Ce chapitre est trop important pour que nous n'y revenions pas dans une prochaine circulaire.

Le drame agricole français est celui d'une réadaptation douloureuse de vieilles traditions à un rythme nouveau, auquel nous nous habituons difficilement. Il faut améliorer les conditions de la vie rurale. Nous avons déjà fait un très gros effort dans ce sens (adduction d'eau, enseignement agricole, habitat, vulgarisation, communications, téléphone automatique rural). Il sera développé et continué. Nous voulons développer l'organisation des marchés par la mise en place définitive d'Interlait et de la S.I.B.E.V. et par le développement des organismes interprofessionnels capables de régulariser les prix et d'aider à l'amélioration de la qualité des produits.

Aux améliorations sociales données par la dernière législature nous voulons ajouter

l'assurance sociale au profit des petits exploitants, afin de les garantir contre les risques graves de la maladie.

La politique agricole doit être, sur tous les plans, un véritable essor vers l'extension sociale et le progrès technique.

Politique extérieure.

La France désire vivre en paix avec toutes les nations; elle désire aussi être abritée contre toutes les agressions. Elle désire le désarmement, mais aussi sa sécurité. Elle doit rester fidèle à ses alliances, puisqu'elles sont la condition de cette sécurité. Elle doit rester fidèle à la construction d'une Europe effective, dont ne doit pas être absente l'Angleterre. Mais elle doit, malgré les déceptions, essayer par tous les moyens de diminuer la tension entre l'Est et l'Ouest, sans perdre, dans cette recherche, sa dignité et son indépendance.

Nous voulons une politique utile en Algérie et en Afrique noire, non la politique de démission que certains prônent et qui coûterait cher à tous les Français, mais une politique de compréhension qui concilie avec la présence française la réalisation d'aspirations légitimes.

* * *

Nous serons avant tout, non des hommes de parti, mais des hommes de devoir. Nous serons avant tout des représentants d'un département rural. Nous n'oublierons jamais d'autre part que nous sommes des Français et nous n'avons pas de plus haute ambition que celle de servir et le Cantal et la France.

Vive le Cantal !

Vive la République !

Camille LAURENS
Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'Action républicaine et sociale.

Louis THIOLERON
Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'Action républicaine et sociale.

Edmond CHARLANNE
Groupement national des Indépendants, des Paysans d'action démocratique et paysanne.

Liste Républicaine de défense paysanne et d'action sociale

présentée par

le Rassemblement des gauches républicaines et l'U. D. S. R.

Liste apparentée avec :

— l'Union des indépendants et paysans présentée par le Centre national des indépendants, des paysans et de l'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

— la liste du Mouvement républicain populaire.

Augustin CHAUVET
Jean SAGETTE
Georges PINEAU

A tous ceux qui veulent que « ça change ».

Aux électeurs et aux électrices qui veulent voir clair, pour « voter Français ».

D'abord un « message d'amitié cantalienne » : bonne année pour vos familles, la terre d'Auvergne, la France qu'il faut sauver.

Ce qui suit n'est pas « baratin » électoral. Lisez, pesez, réfléchissez. Votre avenir dépend de votre vote du 2 janvier.

Un fait incontestable : la France, devant le monde, a perdu la face. Elle n'est plus gouvernée. Aux mains des politiciens et des trusts, envahie par une corruption généralisée, elle s'enlise dans une sorte d'anarchie. Personne ne commande; personne ne contrôle; pas de guides clairvoyants et sûrs pour la conduire sur la voie du redressement.

L'Assemblée Nationale, après des mois d'agonie, s'est suicidée. Les Français, déçus jusqu'à l'écœurement, vouent le plus profond mépris à ceux qui ont fait un métier de cette noble et généreuse mission de représentant du peuple. Trop de parlementaires servent des intérêts particuliers peu avouables : les scandales ont mis à jour la bassesse des trafiquants de mandat. On ne sert plus, on se sert; mieux : on se gave. On partage les places et les rubans. Les problèmes demeurent à l'état de problèmes. Pas d'ingéniosité, rien que de la veulerie, chez tous ces hommes sans conscience et sans cœur dont la France est le cadet des soucis.

Rien d'étonnant que l'immense majorité des Français soient secoués par le dégoût et clament leur volonté d'un changement profond des mœurs politiciennes et aussi leur désir de voir apparaître des hommes nouveaux républicains sincères, démocrates convaincus, idéalistes autant que réalistes qui consacreront leur vie laborieuse et leur intelligente activité à la rénovation du pays, miné au dedans et flagellé par le mépris de l'étranger.

Trois crises sont à vaincre : la crise nationale : la France est menacée dans ses territoires d'outre-mer. La crise de régime : la République, et avec elle toutes nos libertés, risque de sombrer, si l'on ne restaure pas l'autorité de l'Etat et le vigilant contrôle du législatif. La crise de conscience des Français : la désaffection des citoyens pour la chose publique peut conduire aux pires aventures.

Peut-on enrayer la décadence française ?

Oui, car la France reste un grand peuple. Ses penseurs, ses savants, ses ingénieurs, ses paysans, ses artisans et ses ouvriers, sont les premiers du monde. Tout est possible aux Français, quand ils veulent se discipliner et choisir parmi les meilleurs leurs mandataires et leurs gouvernants.

C'est donc l'heure des hommes d'action, des hommes de caractère, des hommes d'énergie, des hommes qui savent ce qu'ils veulent et sont capables d'une activité consacrée au bien commun.

Paysans, artisans, commerçants, ouvriers, fonctionnaires, hommes des professions libérales, tous sont solidaires dans la prospérité ou dans la pauvreté.

Le pays cantalien est essentiellement agricole : de sa richesse dépend la richesse de tous. La campagne fait vivre la ville. Quand le paysan est misérable, le commerçant ferme boutique.

La liste Républicaine de Défense paysanne et d'action sociale, engagée avec dignité dans le combat électoral par Augustin Chauvet, président du Herd-Book de la race de Salers, rapporteur général du budget du Cantal, animateur de ce « Foyer cantalien » qui bâtit pour les familles des maisons à bon marché, est digne de la confiance de la paysannerie cantalienne. Grâce à Augustin Chauvet, Anglards-de-Salers est devenu le modèle de toutes les communes rurales du Cantal. Par lui, le taudis recule, l'eau coule et la vicinalité s'améliore. Augustin Chauvet, à qui ont été confiées les finances départementales, répond à l'attente de ceux qui veulent que « ça change ». Il est porteur d'une grande espérance de résurrection de la vie cantalienne.

Cette liste présente à la seconde place un paysan authentique : Jean Sagette, propriétaire exploitant à Cussac et à Chavanon (commune d'Allanche), que les paysans de la Planèze et de Saint-Flour ont élu brillamment, pour les représenter au conseil général. Jean Sagette est le seul vrai paysan qui ait des chances d'être élu.

Que les paysans soient unis et résolus et ils auront au Palais-Bourbon en Jean Sagette un représentant d'une incontestable compétence.

La troisième place est occupée par Georges Pineau, journaliste, ancien chasseur à pied de 1914-1918, à l'âme ardente et fière, idéaliste impénitent, homme d'action, aurillacois de cœur, qui exerce entre autres fonctions celles de vice-président de l'importante Imprimerie moderne à Aurillac, et de directeur du « Cantal indépendant », édité à Aurillac. Ses relations, les nombreuses amitiés qui l'honorent, son affabilité légendaire, son dévouement aux anciens combattants et aux victimes de la guerre, sa parfaite connaissance des choses de la politique française, font de lui un candidat qui ferait honneur à l'Assemblée Nationale.

En définitive, à l'heure du choix décisif, où sont en jeu le sort de la France, la survie de nos libertés et la prospérité économique de la nation, trois hommes apparaissent comme dignes de votre confiance. Trois hommes, trois têtes, trois volontés, trois cœurs.

Voulez-vous, oui ou non, être sauvés ?

Voulez-vous être honnêtement et activement représentés ?

Alors, toute comparaison paraissant superflue, votez liste entière pour

Augustin CHAUVET

le bâtisseur, le réaliste et le serviable;

Jean SAGETTE

le paysan véritable, l'énergie faite homme, la conscience sans défaut.

Georges PINEAU

l'écrivain et l'homme d'action à l'âme généreuse, le chevalier du bon combat français et humain.

En votant pour eux, vous voterez Français et républicain.

Vu :

Les candidats.

Liste Républicaine de défense paysanne et d'action sociale

présentée par

le Rassemblement des gauches républicaines et l'U. D. S. R.

apparentée avec :

— la Liste des Indépendants et des Paysans, présentée par le « Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'Action républicaine et sociale » et par le « Groupement national des Indépendants d'action démocratique et paysanne ».

— et la Liste du Mouvement républicain populaire.

Électrices, Électeurs,

Pour la seconde fois depuis 1870, l'Assemblée Nationale a été dissoute. Pour que, malgré le précédent redoutable du 16 mai 1877, cette mesure ait été prise, il faut que la situation soit particulièrement grave. Elle l'est en effet.

Dix ans d'une folle politique nous ont conduits au bord de l'abîme. Un redressement s'impose de toute urgence, si nous ne voulons pas sombrer.

Pour y parvenir, des hommes nouveaux exempts de tous préjugés et préoccupés uniquement de l'efficacité, vous proposent le programme suivant :

Voici notre programme.

Au départ, une constation essentielle s'impose. Notre Cantal que nous aimons et que nous connaissons bien, est un département à économie principalement agricole et touristique. Faisant partie d'une région sous-développée et déshéritée, il demande, plus que d'autres, à être organisé et défendu.

AGRICULTURE.

Défense de la petite exploitation familiale par l'instauration d'une véritable politique agricole comportant :

— l'arrêt immédiat des importations de choc;
— le développement des exportations de la viande et des produits laitiers productions essentielles de ce département qui n'ont pas bénéficié encore des subventions qu'elles méritent;
— la régularisation des marchés par la fixation de prix garantis, assortie de mesures de stockage susceptibles d'éviter le retour des baisses catastrophiques qui ruinent la paysannerie pour le seul profit de quelques spéculateurs;
— un vaste programme d'équipement et de modernisation destiné à transformer les conditions de vie de nos populations rurales (eau, électricité, téléphone automatique rural, chemins vicinaux et ruraux, bâtiments d'habitation et d'exploitation, remembrement, amélioration des sols, sélection des cheptels)...

COMMERCE ET ARTISANAT.

Création d'un fonds d'équipement des petites et moyennes entreprises et d'une banque de l'artisanat.
Etablissement d'un plan d'expansion économique comportant l'implantation d'industries nouvelles et la mise en valeur de toutes les ressources du département, tant sur le plan agricole que sur le plan touristique.
Rétablissement de la ligne de Bort à Eygurande.

OUVRIERS ET EMPLOYÉS.

Lutte contre le chômage total ou partiel et augmentation des salaires en liaison avec le développement de l'activité économique. Suppression des zones de salaires.

ECONOMIE ET FISCALITÉ.

Défense de la monnaie et de l'équilibre budgétaire. Réduction du train de vie de l'Etat par la suppression de toutes les dépenses inutiles ou somptuaires et la remise en ordre de la gestion du secteur nationalisé. Institution d'une cour de discipline en vue de sanctionner les auteurs des gaspillages.

Refonte de la fiscalité :

— en assimilant à un salaire la partie des bénéfices de l'exploitant (agriculteur, commerçant, artisan) qui représente le produit de son travail;
— en substituant progressivement à la multiplicité des taxes quelques impôts perçus à la source et d'un recouvrement facile, ce qui permettra de supprimer les contrôles vexatoires et inutiles.

Réforme des finances communales et départementales et mise à la charge de l'Etat de toutes les dépenses d'intérêt général.

Problèmes sociaux.

Réorganisation de la Sécurité sociale en vue de la rendre moins coûteuse et plus humaine et d'assurer l'égalité de tous les citoyens au regard des prestations maladie et invalidité, pensions vieillesse et allocations familiales sans distinction suivant qu'ils sont salariés ou chefs d'exploitation et qu'ils exercent une activité agricole, commerciale ou artisanale.

Poursuite d'une politique généreuse en faveur des économiquement faibles, vieillards infirmes, malades, accidentés du travail, victimes de la guerre, etc...

Action énergique et efficace en matière de constructions nouvelles et amélioration de l'habitat rural, afin de donner à chaque famille un logement suffisant et décent.

Création des moyens dont notre jeunesse, toujours plus nombreuse, a besoin pour s'instruire apprendre un métier et s'assurer ainsi un avenir meilleur, ce qui renforcera chez elle l'attachement à nos institutions et l'amour de la patrie.

Problèmes politiques.

Retour au scrutin d'arrondissement, qui permet à l'électeur de choisir librement son élu et à ce dernier d'exercer son mandat en toute indépendance.

Réforme de la Constitution en vue d'assurer une plus grande stabilité gouvernementale.

Respect de toutes les libertés, de toutes les convictions et de toutes les croyances.

Réconciliation des Français dans un climat d'apaisement et de justice sociale.

Rétablissement de l'ordre et de la confiance dans l'Union française par une politique à la fois ferme et vigilante. Développement de l'œuvre civilisatrice avec la loyale collaboration de toutes les populations.

Sauvegarde de la paix internationale par la recherche d'une meilleure entente entre tous les peuples et la réduction simultanée des armements de toutes les nations sous le contrôle d'une autorité internationale.

Electrices, Electeurs,

En vous soumettant ce programme d'action, nous vous proposons les éléments d'une politique constructive, conformément aux vrais intérêts de la France et de notre département.

Si vous nous accordez votre confiance nous nous engageons à en poursuivre avec courage et obstination l'accomplissement.

CHAUVET Augustin

Officier de la Légion d'Honneur.
Maire d'Anglards-de-Salers. — Conseiller général de Salers.
Sous-directeur au Ministère des Finances. — Président du Syndicat des Eaux de la région de Mauriac.
Président-fondateur de la Société coopérative d'H.L.M. « Le Foyer Cantalien ».
Président du Herd-Book de Salers.

SAGETTE Jean

Propriétaire exploitant à Farges, Commune de Cussac et à Chavanon, Commune d'Allanche.
Conseiller municipal de Neuvéglise. — Conseiller général de Saint-Flour.
Administrateur de la Société coopérative d'H. L. M. « Le Foyer Cantalien ».

PINEAU Georges

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Médaille militaire. — Croix de guerre (4 citations).
Journaliste.

Liste socialiste S.F.I.O., radicale-socialiste du front républicain

Citoyennes, citoyens, chers compatriotes,

Le pays tout entier voulait une loi électorale simple, claire, lui permettant d'exprimer librement son choix et sa pensée. Mais, par son coup de force du 2 décembre, Edgar Faure nous a imposé la dissolution qui implique des élections précipitées et le maintien d'une loi électorale dont le pays ne veut plus. C'est un défi à la volonté populaire.

Socialistes et radicaux-socialistes, traditionnellement défenseurs des libertés républicaines, appelons tous les républicains à relever avec nous ce défi à accepter le combat, car nous sommes à une heure décisive.

Personne ne peut rester indifférent à l'inquiétante situation actuelle et aux catastrophes qui nous menacent. La politique suivie par les trois députés sortants qui ont constamment soutenu de leurs votes les gouvernements réactionnaires qui se sont succédés pendant la dernière législature, nous ont conduits :

— aux massacres de Dien-Bien-Phu;
— aux désordres sanglants d'Afrique du Nord;
— au rappel sous les drapeaux de nos jeunes gens;
— à l'humiliation de la France;
— au mécontentement de toutes les catégories sociales (paysans, ouvriers, artisans, commerçants, fonctionnaires, vieux travailleurs et économiquement faibles, classes moyennes, etc.).
— et aux subventions de toutes sortes (betteraviers, bouilleurs de cru) qui font prévoir un déficit de 1.000 milliards lourd de menaces pour l'avenir.

Dans cette politique d'immobilisme, ils n'ont eu d'énergie que pour saboter la laïcité et ressusciter de vieilles querelles violant ainsi la constitution qui veut que la République reste laïque.

Comme seule éclaircie dans ce sombre tableau, il y a heureusement le passage au pouvoir, du radical-socialiste Pierre Mendès-France, qui a démontré sa volonté de rompre avec des méthodes périmées.

Quel Français peut oublier que Mendès-France a mis fin à la guerre d'Indochine et ramené la paix en Tunisie !

L'espoir que Mendès-France a fait naître dans le pays, l'opposition constructive du Parti socialiste à la majorité réactionnaire de l'Assemblée, ont regroupé en un seul front républicain tous les hommes de bonne volonté qui s'engagent à rompre avec les méthodes néfastes du passé et à donner au pays des raisons d'espérer.

C'est dans cet esprit que socialistes et radicaux-socialistes, nous nous engageons :

A défendre les libertés démocratiques;

A rétablir le scrutin d'arrondissement;

A mener la lutte pour la paix par la négociation et le désarmement général réellement contrôlé;

A assurer :

— la construction européenne;
— le développement des lois sociales;
— le droit à une vie décente de tous les travailleurs;
— l'amélioration du sort des vieux travailleurs et des économiquement faibles;
— l'organisation des marchés agricoles;
— la simplification de la fiscalité;
— la paix en Afrique du Nord par la satisfaction des légitimes revendications de ses populations et la reconnaissance de leurs droits;

— la construction d'une véritable Union française fondée sur la collaboration et non sur la force;
— la restauration de la laïcité.

Ce programme ne peut être réalisé que par une rupture brutale avec la majorité sortante, que par une rénovation de la morale et du désintéressement politique et que par l'union de tous les vrais républicains qui comme nous disent qu'il faut un changement.

C'est pourquoi nous avons formé une liste commune. Nous repoussons les maquignonnages, nous repoussons l'immorale pratique des apparentemens, nous voulons que l'électeur sache pour qui il vote, nous voulons qu'en nous donnant sa confiance l'électeur sache que sa voix n'ira pas à d'autres.

Si vous voulez que la situation catastrophique actuelle continue, votez pour les sortants et leurs complices apparentés, mais si vous voulez sortir de l'ornière pour redonner à la France sa vraie figure républicaine, si vous voulez prévenir les désordres, si vous voulez la paix et le progrès social vous voterez pour les socialistes et les radicaux-socialistes réunis dans la seule liste du front républicain.

Vous voterez pour :

Germain GUIBERT
S. F. I. O.

Jean-marie PAGÈS
Radical-socialiste.

François ÉMICA
S. F. I. O.

Liste socialiste S.F.I.O., radicale-socialiste du front républicain

Électrices, Électeurs, Chers compatriotes,

Jamais législature ne créa tant de mécontents.
Jamais le mécontentement ne s'était exprimé avec autant d'énergie.

Paysans.

Vous étiez en droit d'attendre de trois élus soi-disant « paysans » quelques réalisations, alors que l'un d'eux, devenu ministre, avait tous les atouts en mains. Votre mécontentement vous a fait barrer les routes.

Les cours dont Laurens avait promis la stabilisaion sont si capricieux que vous ne savez jamais si votre travail sera payé. Les prix des porcelets sont descendus en six mois de 600 francs à 120 francs le kilo.

Commerçants et artisans.

Le même Laurens avait promis la réforme fiscale. Au lieu de cela, avec la majorité de la Chambre, il a refusé la prise en considération du projet de loi proposé par nos élus au Parlement et qui « tendait à simplifier la fiscalité et à en corriger l'injustice ».

Ouvriers, salariés de l'agriculture ou de l'industrie.

Les statistiques vantent les résultats acquis et célèbrent l'augmentation de la production, et pourtant vous n'avez pas votre part de cette plus-value du revenu national.

Le Front républicain dénonce comme indigne d'un grand pays libre la situation misérable de tant de travailleurs et de vieux. Nous demandons le perfectionnement de la sécurité sociale pour une couverture plus complète des risques qui vous menacent, l'adaptation du salaire minimum interprofessionnel garanti au coût de la vie, le salaire annuel garanti, le payement des jours légalement fériés.

VIEUX TRAVAILLEURS. ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES.

Vous qui êtes âgés, avez été sacrifiés deux fois dans votre existence par les dévaluations de la monnaie qui ont réduit à rien vos économies. La Nation vous doit réparation par une retraite digne qui ne soit pas une aumône.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

Nous poursuivons l'action pour que la loi votée depuis plus de deux ans sur le rapport constant soit intégralement appliquée et que la retraite du combattant soit ce qu'elle était à sa création.

JEUNES GENS, NOUVEAUX ÉLECTEURS.

Vous condamnerez avec nous toute politique de force dans l'Union française. Nous voulons régler les conflits par la négociation à la manière de Mendès-France. Ni capitulation de la France, ni régime imposé : collaboration avec toutes les populations.

PAIX INTERNATIONALE !

— Union complète des Nations au sein de l'O.N.U. !
— Désarmement réellement contrôlé et général;
— Utilisation de l'énergie nucléaire à des buts pacifiques.
— Organisation de l'Europe;

Voilà ce que vous voulez et que nous défendrons dans une France dont les institutions doivent être rénovées.

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL.

Nous trouvons scandaleux que 40 milliards de subventions soient allées aux industriels de l'agriculture, les gros betteraviers du Nord, qui bénéficient d'un pays riche, d'un pays plat où les façons culturales peuvent être facilement motorisées. Nous voulons que l'aide de l'Etat aille aux départements pauvres et montagneux. C'est assurer par là même la vitalité du commerce, car le paysan est le meilleur client du commerçant.

Nous voulons exploiter la richesse naturelle qu'est la beauté de notre département, par le développement du tourisme, par la prolongation de la saison touristique, par l'équipement moderne de l'hôtellerie.

Mais pour cela il ne faut pas pratiquer la politique du laisser-faire. Il ne faut pas rester immobile.

Vous condamnerez l'immobilisme mortel, la politique de faillite de Camille Laurens et de ses pareils.

Vous donnerez votre confiance à des hommes d'action.

Voici les hommes que nous vous proposons :

GERMAIN GUIBERT

Classe 1917.

Montsalvyen de toujours. — Ecole normale d'Aurillac. — Guerre 1914-1918. — 37 ans de service dans l'enseignement. — Déplacé d'office en Corrèze par Pétain. — Se distingue dans la Résistance. — Promu chef de bataillon. — Campagne Rhin et

Danube comme engagé volontaire pour la durée de la guerre. — Depuis sa retraite se dépense sans compter pour défendre ses camarades et ses idées.

Socialiste depuis 1922, toujours fidèle et toujours actif, élu en 1949 conseiller général de Montsalvy contre Laurens, réélu en 1955.

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Médaille militaire.
Croix de guerre avec palmes et étoiles d'argent.
— Médaille de la Résistance. — Officier de l'Instruction publique

Dévoué à ses camarades. — Dévoué à son canton . — Dévoué à son pays. — Fait un heureux contraste avec les politiciens de métier.

Doit battre encore Laurens le 2 janvier.

Jean-marie PAGÈS

Né le 10 mars 1896. — Fils de domestique agricole. — Fait ses études primaires supérieures comme boursier à Murat et entre à l'Ecole normale d'Aurillac en 1912. — Sergent d'infanterie de la grande guerre, blessé à Verdun, mutilé. — Devient après concours, secrétaire général de l'Office départemental des pupilles de la nation du Cantal. — En 1935, est nommé secrétaire général de l'Office unique des Anciens combattants et victimes de la guerre. — Retraité. — Maire de Laroquevieille depuis 1944 et constamment réélu. — Secrétaire général de l'Association des maires de 1947 à 1955.

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Médaille militaire.
Croix de guerre avec palme. — Officier de l'Instruction publique.

Militant du parti radical-socialiste de toujours, il porte la confiance totale de tous ceux qui le connaissent grâce à une vie toute de droiture et de dévouement.

François ÉMICA

Le benjamin de l'équipe. — 30 ans. — Orphelin de père et de mère à 12 ans. — Fait de brillantes études secondaires et supérieures en Sorbonne comme boursier. — Licencié ès Lettres, diplômé des sciences politiques, poursuit des études juridiques. Après concours, est nommé rédacteur au Ministère de l'Industrie et du Commerce. — Puis devient professeur.

S'oppose à la politique de Vichy et aide ses camarades de la Martinique à rejoindre les Forces françaises libres du général de Gaulle.

Très jeune, il fut séduit par la doctrine de Jaurès, et entre au Parti socialiste à l'âge de 18 ans. Devenu Cantalien par son mariage, c'est lui qui recrée et anime la section socialiste de Massiac. Militant d'un désintéressement exemplaire et appelé à jouer un grand rôle dans la fédération, il honore notre parti.

Liste socialiste et radicale-socialiste du front républicain.

Vu :

Les candidats.

CHARENTE

4 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français.........	**M. Jean Pronteau** (C.).
Liste d'Union républicaine pour une action sociale paysanne et familiale présentée par le Centre national des indépendants, les paysans, l'action républicaine et sociale et par le M.R.P...	**M. Henri Thébault** (I.P.A.S.).
Liste d'Union présentée par le parti républicain radical et radical-socialiste et par le Rassemblement des gauches républicaines	**M. Félix Gaillard** (R.R.S.).
Liste du parti communiste français.........	**M. André Soury** (C.).

Liste présentée par le Parti Communiste français

Des hommes au service des travailleurs des villes et des champs :

Jean PRONTEAU, André SOURY, Léon BERODY, Docteur Louis FERRAND

Charentais, Charentaises,

Le Parti communiste français vous présente la liste des ses candidats en Charente.

A sa tête se trouve Jean Pronteau, dont les capacités, le courage et l'autorité sont reconnus, même de ses adversaires.

Il est des quelques députés dont on dit « qu'il a l'oreille de l'Assemblée ».

En effet, ses nombreuses interventions sont très écoutées, parce que d'une haute tenue et uniquement inspirées par l'intérêt du peuple et l'amour de la patrie.

Pas un seul de ses électeurs ne peut lui reprocher d'avoir pris des positions contraires à ses déclarations, à ses engagements.

En deuxième position se trouve André Soury, cultivateur, fils de métayers, que ses compétences et son dévouement à la paysannerie laborieuse ont porté au poste de secrétaire fédéral du Parti communiste français en Charente. C'est le seul paysan placé sur une liste du département en position d'être élu.

Léon Berody, connu de tous les salariés des villes, et des ouvriers agricoles comme des fonctionnaires qu'il défend inlassablement avec sa fermeté et sa grande expérience, est le troisième sur la liste de notre Parti.

Le quatrième est le docteur Louis Ferrand, sa valeur professionnelle, son dévouement à la population laborieuse font de lui un des hommes les plus estimés du département. Ardent défenseur de la paix, il a également lutté contre les expulsions abusives des locataires et fut poursuivi pour cela.

Voici la liste des candidats que nous soumettons à vos suffrages.

En face, il y a toutes les listes qui, malgré leurs promesses, ont d'autres soucis que la défense des travailleurs, notamment :

Les apparentés de droite : candidats de la réaction cléricale et patronale : Furaud, Thébault, Bouvier O'Cottereau, Grisoni qui ont été, tour à tour, M.R.P., R.P.F., indépendants.

La liste Gaillard accouplée à Pinassaud, membre de l'Association nationale pour la défense des écoles libres. A qui, s'il était élu, M. Gaillard donnerait-il satisfaction : aux radicaux laïques ou à ses électeurs de droite antilaïques que son apparenté a pour mission de lui apporter ?

Les listes fascisantes de M. Poujade, dont les petits commerçants et artisans s'aperçoivent qu'il a d'autres objectifs que de défendre leurs intérêts contre les capitalistes et la fiscalité, puisqu'il ne dit pas mot du fardeau des dépenses militaires qui les écrase.

Le Parti communiste, ses élus, ses adhérents luttent et lutteront pour un nouveau Front populaire qui réalisera l'union de toutes les forces démocratiques et nationales.

Une telle union des communistes, des socialistes, des républicains permettrait : l'application du programme de progrès social que nous avons soumis et que les travailleurs de France veulent voir aboutir :

— La revalorisation des salaires, traitements et retraites.

— Le soutien aux paysans travailleurs pour défendre la petite propriété agricole contre l'expropriation capitaliste.

— La défense de l'école laïque et le retour aux lois républicaines.

Les cinq années qui viennent de s'écouler ont été une période de « vaches grasses pour les capitalistes, mais de vaches maigres pour les travailleurs. »

En Charente, pour la seule année 1953, vingt-trois entreprises (parmi lesquelles Hennessy, Martell, Leroy, les tanneries de Sireuil, les tuileries de Roumazières, Viaud, Laroche-Joubert, etc...), ont réalisé un chiffre d'affaires global de plus de vingt milliards.

Ces mêmes entreprises ont versé 1 milliard 900 millions à leurs salariés et réalisé 2 milliards 700 millions de bénéfices.

Ainsi, pour les 7.000 ouvriers et ouvrières que groupent ces 23 entreprises le bénéfice patronal par ouvrier pour l'année 1953, a été de 380.000 francs.

C'est cette politique que veulent continuer à soutenir les Thébault, Furaud, Gaillard, Pinassaud, etc...

C'est cette politique que favorisent les Guy Mollet et Pineau quand ils divisent la gauche.

En Charente, cette union était possible. Unis, communistes et socialistes auraient entraîné bon nombre d'autres républicains et battu tous les candidats réactionnaires.

Mais les dirigeants nationaux du Parti socialiste ont mis leur veto.

Demain, à cause de ses dirigeants qui l'obligent à aller seul à la bataille, le parti socialiste peut perdre son siège qu'il détenait depuis près de trente ans en Charente.

Dans ces conditions, les républicains, les laïques qui voteront socialiste, savent eux-mêmes que leurs voix peuvent être perdues.

Laïques, démocrates, républicains, faites en sorte que toutes vos voix comptent contre la réaction.

Votez utile !

Vous voterez tous et toutes et vous ferez voter pour la liste du Parti communiste français, pour :

— Un nouveau Front populaire.

— Une politique de gauche.

— Une politique de liberté, de paix et de progrès social.

Vous voterez et vous ferez voter pour les hommes honnêtes, dévoués que sont :

JEAN PRONTEAU

Député sortant. — Licencié en Philosophie. — Organisateur de la Résistance dès 1940.
Ex-colonel Cévennes dans les F.F.I.-F.T.P.F. — Croix de guerre avec palme.
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.
Membre du Comité central du Parti communiste français.

ANDRÉ SOURY

Cultivateur.
Vice-président du Comité pour la défense de la paix et de l'agriculture.
Secrétaire fédéral du P.C.F.

LÉON BERODY

Ouvrier métallurgiste.
Ancien combattant de la Résistance. — Dirigeant des syndicats.
Conseiller municipal d'Angoulême.

LOUIS FERRAND

Docteur en médecine.
Ancien maire de Coulgens. — Maire-adjoint d'Angoulême.

Il faut battre la réaction.
Faire reculer la guerre et la misère.
Pratiquer une politique de progrès social.

Vive la République !
Vive la France !
Vive la paix !

La Fédération de la Charente du P.C.F. — Vu : *Les candidats.*

Liste du Parti Communiste français.

Charentaises et Charentais,

Vous allez voter...
La majorité des apparentés croulant de toute part devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente, ainsi, d'esquiver ses responsabilités et celles de ses prédécesseurs dans la politique désastreuse qu'ils ont menée.

Pendant cinq ans la majorité réactionnaire a gouverné contre la France, contre son peuple laborieux et contre ses grands intérêts dans le monde. Elle a remis en selle le militarisme allemand, maintenu ou lancé la France dans de folles, injustes et ruineuses guerres coloniales. De cette législature on a pu dire qu'elle a été celle des vaches grasses pour les capitalistes, celle des vaches maigres pour les travailleurs des villes et des champs.

Cette politique ne manquerait pas de s'aggraver dans les prochains mois, si la volonté populaire n'y mettait un terme par le vote du 2 janvier.

Une autre politique est possible.

Aux élections de 1951, il y eut en France 10 millions de voix de gauche contre 8 millions de voix de droite. En Charente, près de 90.000 voix laïques contre 55.000.

Le Parti communiste français a vivement combattu la loi électorale de 1951, dite des « apparentements », qui l'a privé de 80 sièges. Maintenu malgré nous, ce système

injuste qui, il y a cinq ans, porta la réaction cléricale au pouvoir, pouvait, cette année, être retourné contre elle. Mais, malgré nos efforts, les dirigeants nationaux, socialistes et radicaux, ont refusé l'alliance républicaine de toute la gauche que nous proposions. Cette union de toute la gauche, les travailleurs, les démocrates, les laïcs peuvent cependant l'imposer demain.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière ,de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt, également, à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Les travailleurs des villes.

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et nord-africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales aux familles laborieuses et suppression de ces allocations à tous les revenus supérieurs à 2.500.000 francs par an.

— Pour les vieux, fixation immédiate de la retraite à 10.000 francs par mois et à 7 500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation immédiate d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation de loyers.

Les travailleurs des campagnes.

Défendre la paysannerie laborieuse.

— Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « la terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose :

— L'égalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles.

— Retour au respect du statut du fermage et du métayage.

— Octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation.

— Attribution de l'allocation de la mère au foyer seulement aux petits et moyens exploitants.

— Suppression des allocations familiales aux gros agriculteurs capitalistes ce qui allégerait les cotisations payées par les petits paysans.

— Amélioration de l'habitat rural.

— Extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité.

— Des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

— Retraite aux vieux paysans travailleurs de 90.000 francs par an et financement de la part de l'Etat par une taxe sur les grosses fortunes.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour réaliser cette politique de progrès social, faire payer les riches :

notamment par le vote du projet de réforme fiscale, déposé par Jacques Duclos et Jean Pronteau, tendant à réaliser la justice en faisant payer les riches, par :

1° La suppression des taxes de vie chère fiscales et parafiscales qui frappent tous les consommateurs;

2° L'exonération totale de tous les revenus inférieurs à 360.000 francs par an.

3° Par l'imposition des sociétés capitalistes sur l'ensemble de leurs profits réels et non plus sur leurs seules déclarations...

4° Par l'institution d'un impôt annuel progressif sur les fortunes supérieures à 20 millions.

Ces mesures accompagnées de la suppression des brigades polyvalentes et du retour de la patente au taux de 1953 pour les boutiquiers et artisans soulagerait grandement le fardeau fiscal qui les accable et supprimerait les tracasseries dont ils sont victimes.

Défendre la démocratie.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements et chefs militaires factieux qui combattent la République.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Sénat.

Création d'une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

UNE POLITIQUE DE PAIX.

— Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

— Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

— Rapprochement pacifique des deux Allemagnes et reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

— Désarmement progressif général, simultané et contrôlé et interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

— Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires et mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la sécurité collective et la détente internationale.

— Liberté des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Charentais, Charentaises !

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

JEAN PRONTEAU
Député sortant.

ANDRÉ SOURY
Cultivateur.

LÉON BERODY
Ouvrier métallurgiste.

Docteur LOUIS FERRAND
Maire-adjoint d'Angoulême.

Vu :
Les candidats :

Liste d'Union républicaine pour une Action sociale paysanne et familiale,

présentée par

le Centre national des Indépendants,
les Paysans, l'Action républicaine et sociale et par le M. R. P.

Apparentée à la Liste des Républicains sociaux.

Charentaises, Charentais,

Nous nous unissons pour agir...
Les autres se divisent pour se déchirer.

Dans la situation d'extrême confusion où se trouve plongé le pays, tout doit être tenté pour clarifier et unir.

Notre Charente donne le ton : les indépendants avec Henri Thébault, le M.R.P. avec Antoine Grisoni, les paysans avec Hubert Brigot ont contracté une alliance sur des objectifs précis et positifs.

Nous avons tout fait pour étendre les apparentements afin d'atteindre cette majorité absolue qui aurait éliminé le député communiste. Un accord était possible entre gens de bonne volonté, sur quelques points principaux.

Des refus nous ont été finalement opposés sous des prétextes sans valeur. Ceux qui ont pris cette responsabilité verront se retourner contre eux la colère populaire.

Les chiffres sont plus éloquents que les mots. Nous pouvons craindre à juste titre de voir se renouveler l'expérience Mariette Brion de 1946 : un deuxième député communiste élu.

Le pire ne sera évité que si l'union des électeurs répond à l'union des chefs de file : Pas une voix pour les listes de division.

***

Notre Union serait sans signification profonde si elle n'était pour l'action vers de grands objectifs.

Passant par-dessus nos querelles secondaires, nous proposons :

1. — Une réforme des méthodes de travail parlementaire qui s'impose dès le début de la législature, avant toute constitution de gouvernement. Un contrat précis liera ce gouvernement à sa majorité pour toute la législature. La sanction de la rupture de ce contrat devra être le retour devant l'électeur qui est seul souverain.

2. — Pour sauver l'Occident et faire échec à la guerre, il faut bâtir la communauté européenne et faire de l'Union française une véritable fraternité.

3. — On ne combat pas le soi-disant parti communiste avec des affiches. Seul l'avénement d'une véritable justice sociale — dont la justice scolaire est inséparable — fera reculer la misère, terre nourricière de la propagande du parti de Moscou.

4. — Toute sa place doit être donnée à l'agriculture dans l'expansion française par un effort d'équipement, d'investissements, de prêts aux jeunes foyers, par l'organisation des marchés intérieurs et la conquête des marchés extérieurs, la fixation des prix aux semailles et non à la récolte.

Pour une union efficace, pour une action positive,
Vous rejetterez vos querelles secondaires pour atteindre à l'essentiel,

Vous voterez pour la Liste d'Union républicaine !

HENRI THÉBAULT

Professeur d'enseignement libre. — Conseiller général. — Maire d'Angoulême.
Indépendant.

ANTOINE GRISONI

Avocat au Barreau d'Angoulême. — Adjoint au maire d'Angoulême.
M. R. P.

HUBERT BRIGOT

Cultivateur à Longré. — Président du Comité d'expansion technique agricole de Villefagnan.
Paysan.

MAURICE VOIRON

Chauffeur routier. — Conseiller municipal de Jarnac.
M. R. P.

Vu :

Les candidats :

Liste d'Union républicaine pour une Action sociale paysanne et familiale

présentée par

le Centre national des Indépendants,
les Paysans, l'Action républicaine et sociale et par le M. R. P.

Apparentée à la Liste des Républicains sociaux.

Charentaises, Charentais,

Les jeux sont faits.

Il est incontestable que les électeurs modérés (Indépendants et Paysans) et les électeurs sociaux-chrétiens (M.R.P. et Républicains Démocrates) vont voter pour la liste d'Union républicaine.

Ce regroupement peut éviter l'élection d'un deuxième député communiste en Charente.

Pour cela, il est indispensable que les listes secondaires, quel que soit leur intérêt professionnel ou national (listes Maillochaud et Daudin) ou fantaisistes (liste Martini) n'obtiennent qu'un nombre restreint de suffrages.

Tout bulletin égaré sur ces listes c'est une chance supplémentaire pour le parti communiste.

Il est inutile d'insister sur ce point : nos contacts multiples et quotidiens avec les électeurs du département nous prouvent que cette vérité est fort bien comprise de tous.

Le 2 janvier, le devoir est donc clair, vous voterez et ferez voter pour la liste d'Union républicaine présentée par le Centre national des indépendants, le Parti paysan de M. Antier, l'A.R.S. et le M.R.P.

— Pour un gouvernement par législature,
— Pour la défense de notre agriculture,
— Pour la justice sociale et la liberté effective de l'enseignement,

— Pour l'Europe unie et une Union française fraternelle,
— Pour la France et les libertés qu'elle incarne.

Votez et faites voter

THÉBAULT, GRISONI, BRIGOT, VOIRON

qui vous présentent ci-après les points essentiels de leur programme.

***

Voulez-vous que la France continue de changer de gouvernement tous les six mois ? Non, car les pays les plus grands sont aussi les pays les plus stables tandis que chez nous, la crise de l'Etat est le premier problème politique.

C'est pour lutter contre l'instabilité ministérielle que nous approuvons la dissolution de l'Assemblée conformément à la Constitution. Il est étrange que ceux-là même qui, voici quelques semaines, réclamaient une réforme de la Constitution pour rendre plus facile la dissolution, s'indignent aujourd'hui de la voir appliquée.

Il faut un gouvernement stable.

— Pour développer l'expansion économique et le progrès social dans le maintien des prix et de la monnaie.

— Pour transformer l'Union française. Outre-mer, il n'y a pas que deux politiques, l'abandon voulu par le communisme ou la répression par un colonialisme aveugle. Il y a aussi, et c'est notre position, l'association entre peuples solidaires. Seul un Etat solide peut mener sans abandon cette politique généreuse.

— Pour assurer la paix et construire l'Europe. Ou les peuples d'Europe s'uniront et ils pourront bénéficier comme les Etats-Unis et la Russie des avantages des grands marchés industriels et agricoles, ou ils signeront leur déclin. La reprise de l'unification européenne obligera l'Union soviétique à renoncer à ses manœuvres en vue de disloquer l'alliance occidentale et d'attirer l'Allemagne dans son camp. Elle est une des conditions de la paix mondiale.

Si vous voulez à la fois le progrès social, la continuité de l'Union française, la construction de l'Europe, le renforcement de l'Etat, vous voterez pour notre liste d'Union républicaine.

Nous proposons huit objectifs immédiats.

1° La fixation, avant chaque campagne, des prix des produits agricoles garantis et l'établissement d'un plan d'orientation de la production,

2° La généralisation des accords, de salaire annuel garanti,

3° Le recensement des emplois à offrir en 1960 aux 900.000 jeunes nés en 1946,

4° La création du pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique,

5° Vote définitif de la loi organisant l'enseignement professionnel agricole,

6° Une allocation familiale supplémentaire pour les enfants fréquentant l'école et une allocation d'études pour les étudiants,

7° Interdiction de la rétroactivité de l'impôt,

8° L'affichage, dans toutes les communes, du vote des députés dans les scrutins entraînant les chutes de gouvernement.

Au cours de cette campagne électorale, l'on tente de faire renaître les vieilles luttes entre soi-disant « bloc des gauches » et un soi-disant « bloc des droites ». Vous savez que ces divisions stériles nous ont, avant 1940, conduit à la stagnation économique, à la chute de la République, à la servitude nationale.

Aujourd'hui comme hier, nous nous refusons à voir le pays coupé en deux blocs ennemis. Entre le communisme totalitaire et le conservatisme égoïste, nous proposons

la voie du progrès social dans la liberté. Vous vous joindrez à ceux qui, dans le respect de toutes les convictions et de toutes les opinions, travaillent à apporter au monde la paix et aux hommes la justice.

Vu :

Les candidats :

Liste d'Union présentée par le Parti Républicain radical et Radical-socialiste et par le Rassemblement des Gauches républicaines.

apparentée à :

— La liste du Parti paysan d'union sociale et de défense des classes moyennes présentée par le Groupement pour la réforme de l'Etat et la défense des libertés électorales.

Mesdames et Citoyens,

Nous avons lu avec surprise la profession de foi socialiste qui ne présente aucun programme et se contente, par une déclaration abusive, d'essayer de détacher à son profit des voix républicaines en se réclamant de M. Mendès-France.

Celui-ci a répondu par avance à ces procédés peu loyaux en déclarant au journal *L'Express* du 21 décembre :

« On ne s'étonnera pas qu'ayant accepté des responsabilités dans un parti auquel je suis attaché depuis près de 30 ans, je recommande exclusivement les candidats qui ont reçu l'investiture de ce parti ».

Nous regrettons que les candidats socialistes se soient cru le droit d'utiliser des procédés de cette nature et mettons en garde les électeurs radicaux contre cette manœuvre ainsi que contre le patronage dont se réclame sans aucun droit la liste de division présentée par l'U.D.S.R.

*
* *

Nous attirons également votre attention sur les procédés de violence inqualifiable utilisés par des commandos « poujadistes » amenés pour la plupart, en cars et camions, des départements voisins.

Ils ne se contentent pas de déverser sur les candidats les injures les plus ordurières; ils cherchent à provoquer dans les réunions publiques de véritables scènes d'émeutes.

Nous avons décidé de suspendre des réunions publiques qui n'avaient plus d'objet et en étaient venues à présenter un danger pour les électeurs et électrices qui viennent paisiblement dans l'intention de s'informer.

Nous sommes persuadés que les électeurs et électrices charentais balaieront le 2 janvier par leur vote un mouvement qui a cessé d'être professionnel et qui n'hésite pas à porter atteinte à l'un des droits fondamentaux de la démocratie : la liberté de parole et de réunions.

Les commerçants et artisans mesureront, en particulier, le tort que risquent de leur faire dans l'opinion publique des individus qui sont souvent étrangers à leurs professions. Une collusion de fait s'est manifestée à maintes reprises entre poujadistes et communistes dans les réunions. Elle doit suffire à vous éclairer.

*
* *

Le nombre de listes de diversion et de fantaisie qui se présentent (5 listes de plus qu'en 1951) ne peut amener qu'un résultat : faire élire un deuxième communiste.

Nous vous demandons de ne pas égarer vos voix sur elles.

Nous vous demandons de ne voter que pour les listes dont tous les candidats défendent :

— le retour au scrutin d'arrondissement,
— l'instauration d'une procédure efficace de dissolution,
— la prospérité par l'expansion de l'économie,
— la défense de l'agriculture et de la viticulture,
— la construction de l'Europe,
— le maintien de l'Union française.

Félix GAILLARD

Député sortant. — Ancien Ministre.
Administrateur de la Caisse de crédit agricole de la Charente.
Président de la Commission de l'énergie atomique et des recherches nucléaires à l'Assemblée Nationale.
Président de la délégation française à la Conférence européenne de Bruxelles.

Marcel PERROT

Docteur en médecine.
Adjoint au maire de Confolens. — Conseiller général de Confolens-Nord.
Officier d'académie.

Jean LAFON

Directeur de la station viticole de Cognac. — Ingénieur agricole. — Licencié ès Sciences.
Conseiller municipal de Cognac. — Officier du Mérite agricole. — Croix de guerre 1939-1945.

Louis ANDRÉ

Agricultuer et négociant.
Maire de Raix. — Conseiller général de Villefagnan. — Officier d'Académie.—
Délégué cantonal de l'enseignement public.

Vu :
Les candidats :

Liste d'Union présentée par le Parti Républicain radical et Radical socialiste et par le Rassemblement des Gauches républicaines.

apparentée à :

— La liste du Parti paysan d'union sociale et de défense des classes moyennes présentée par le Groupement pour la réforme de l'Etat et la défense des libertés électorales.

Mesdames et Citoyens,

Au moment où la législature prend fin par une dissolution qui n'avait pas été pratiquée depuis 80 ans, la nécessité de réformer et de renforcer la démocratie apparaît avec évidence.

La France ne peut plus se payer le luxe de majorités incertaines et de gouvernements semestriels. Nos institutions doivent être renforcées en rendant les parlementaires comptables devant la Nation des crises ministérielles qu'ils provoquent. Nous demanderons une dissolution automatique si deux crises ministérielles interviennent en moins de deux ans.

Nous combattrons énergiquement pour que soit abrogée la loi électorale d'apparentements, source de confusion politique et d'impuissance. Nous réclamerons le retour

au scrutin d'arrondissement que l'immense majorité du pays attend afin de libérer les députés de la tutelle des états-majors de Paris et de les rapprocher de leurs électeurs

*
* *

Partisans résolus du développement de notre économie nous proposerons que soit continué et amplifié l'effort d'équipement du pays. En particulier, nous veillerons à ce que l'agriculture soit toujours placée en tête et que soient favorisées les régions qui, comme la nôtre, ont besoin de bénéficier d'un effort spécial pour y installer des industries nouvelles, notamment des industries complémentaires de l'agriculture.

Il faudra poursuivre l'organisation des marchés agricoles, généraliser la méthode des prix garantis dans l'agriculture afin de libérer le monde paysan de l'angoisse perpétuelle de l'effondrement des cours.

Il faudra prendre de nouvelles mesures pour comprimer les prix des produits industriels et rapprocher ceux-ci des prix agricoles.

L'agriculture devra bénéficier aussi, notamment pour la retraite des vieux, des mêmes avantages que les autres catégories de la nation !

De son côté, le monde ouvrier devra bénéficier des mesures tendant à assurer le plein emploi et trouver dans son travail la stabilité. Le gouvernement devra encourager systématiquement les conventions collectives et le rétablissement d'une meilleure hiérarchie au profit des travailleurs qualifiés et des cadres.

En un mot, l'accroissement de la richesse nationale devra profiter à tous équitablement.

*
* *

Les injures et les violences ne changent rien à la réalité. M. Félix Gaillard est le seul qui se présente devant vous avec la conscience d'avoir utilement travaillé à l'allégement et à la simplification de la fiscalité. Il est l'un des auteurs du premier projet de réforme fiscale qui supprimait la taxe sur les transactions, réformait la patente et établissait la notion du salaire fiscal du commerçant et de l'artisan, il a été le seul des parlementaires sortants à le défendre et à le voter en 1952.

Au printemps de 1955, il s'est associé à toutes les mesures votées par le Parlement qui ont enfin, trois ans après qu'il les eut préconisées, donné satisfaction à la plus grande partie des revendications dans ce domaine.

Nous pensons qu'il faut continuer dans la voie où l'on s'est engagé, arriver à établir l'impôt à la base et compléter les garanties données aux contribuables.

La France doit continuer à être présente sur toutes les terres où flotte son drapeau. Mais il faut tenir compte des grands mouvements qui secouent le monde, donc l'Union française. Nous pensons qu'il faut faire évoluer nos rapports avec nos territoires d'outre-mer et associer plus étroitement les populations à la gestion de leurs affaires.

Cette politique doit être poursuivie dans un esprit libéral et confiant, mais elle doit être guidée par nous. Elle requiert, pour aboutir, la continuité de vues du gouvernement et l'union la plus large des partis politiques.

Ces conditions sont indispensables en particulier dans nos territoires d'Afrique du Nord. Nous y travaillerons de toutes nos forces afin de pouvoir aussitôt que possible ramener nos jeunes recrues dans leurs foyers.

*
* *

Notre suprême préoccupation est de préserver la paix. Nous sommes persuadés que celle-ci sera un danger aussi longtemps qu'entre le bloc soviétique et les Etats-Unis il n'y aura qu'une Europe divisée, impuissante dont les pays ne sont plus à l'échelle d'aujourd'hui. Nous mesurons le péril d'une Allemagne qui a retrouvé sa souveraineté et qui subit de plus en plus fortement l'attirance de l'Est. Si un jour, elle cédait à cet appel, ce serait la fin de l'organisation commune de la défense atlantique qui est, jusqu'à présent, la seule garantie de notre sécurité.

C'est pourquoi, nous considérons la reconstruction de l'Europe comme une tâche urgente et capitale.

Loin d'être un obstacle à la détente, elle en est une condition préalable.

Seule une Europe unie peut être à la fois assez prospère et assez forte pour imposer la paix et obtenir un désarmement général et contrôlé.

*
* *

Les grandes tâches de demain exigent l'union la plus large des Français. Il ne serait pas tolérable que cette union nécessaire soit troublée par des querelles philosophiques ou doctrinales. Les lois fondamentales de la République qui garantissent la neutralité de l'Etat à l'égard des croyances de chacun ne doivent pas être mises en cause.

Elles constituent le seul principe possible d'union entre les Français. Leur respect scrupuleux sera demain la forme la plus haute du patriotisme.

*
* *

Les prochaines années vont être capitales pour l'avenir de notre pays, pour l'avenir de chacun de nous.

Ne confiez pas votre destin à des hommes sans expérience, ou à ceux qui ne cherchent dans le mandat qu'ils sollicitent qu'un avantage personnel.

Votez pour des hommes jeunes et dynamiques.

Votez pour des hommes qui ont fait déjà leurs preuves.

Votez pour la liste du Parti radical-socialiste et du Rassemblement des gauches républicaines.

P. S. — Nous mettons les électeurs en garde contre d'autres listes qui n'ont pas reçu l'investiture de notre Parti et qui se réclament abusivement de son programme et de ses hommes.

Félix GAILLARD

Député sortant. — Ancien Ministre.
Administrateur de la Caisse de crédit agricole de la Charente.
Président de la Commission de l'énergie atomique et des recherches nucléaires à l'Assemblée Nationale.
Président de la délégation française à la Conférence européenne de Bruxelles.

Marcel PERROT

Docteur en médecine.
Adjoint au maire de Confolens. — Conseiller général de Confolens-Nord.
Officier d'académie.

Jean LAFON

Directeur de la station viticole de Cognac. — Ingénieur agricole. — Licencié ès Sciences.
Conseiller municipal de Cognac. — Officier du Mérite agricole. — Croix de guerre 1939-1945.

Louis ANDRÉ

Agriculteur et négociant.
Maire de Raix. — Conseiller général de Villefagnan. — Officier d'Académie.
Délégué cantonal de l'enseignement public.

Vu :

Les candidats :

CHARENTE-MARITIME

6 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français............	**M. Georges Gosnat** (C.).
Liste de l'Union des indépendants et des paysans.	**M. André Bégouin** (P.).
Liste d'Union et de fraternité française présentée par Pierre Poujade...........................	**M. Marcel Bouyer** (U.F.F.).
Liste radicale et radicale-socialiste...........	**M. Roger Gaborit** (R.R.S.).
Liste des républicains sociaux présentée par l'Union républicaine des paysans et indépendants...	**M. Max Brusset** (R.S.).
Liste du parti socialiste.....................	**M. Roger Faraud** (S.).

Liste du Parti Communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une poltique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles » .

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps du service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements

factieux et contre des chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français.

Georges GOSNAT

Employé. — Député sortant. — Ancien Sous-Secrétaire d'Etat.
Officier de réserve. — Ancien combattant. — Prisonnier de guerre blessé en cours d'évasion.
Membre du Comité central du Parti communiste français.

Armand SALLÉ

Fonctionnaire. — Ancien instituteur. — Père de famille nombreuse.
Conseiller municipal de Rochefort. — Secrétaire de l'Office public des habitations à loyer modéré.
Administrateur du Bureau d'aide sociale. — Ancien membre du Comité départemental de Libération.

Pierre ROCHET

Ouvrier métallurgiste. — Secrétaire du Comité d'entreprise des Chantiers navals de La Pallice.

PIERRETTE PAPEAU

Ménagère. — Femme de déporté. — Militante de la Résistance.

PAUL DURAND

Petit propriétaire exploitant. — Père de famille nombreuse.
Ancien conseiller municipal de Mirambeau. — Militant paysan.

ANDRÉ BOUCHERIE

Ostréiculteur-éleveur.
Père de famille nombreuse. — Interné résistant — Combattant de la 1re Division France-Libre.
Blessé de guerre.
Membre du Comité ostréicole de Marennes-Oléron.

Liste du Parti Communiste français.

GEORGES GOSNAT

Employé. — Député sortant. — Ancien Sous-Secrétaire d'Etat.
Officier de réserve. — Ancien combattant. — Prisonnier de guerre blessé en cours d'évasion.
Membre du Comité central du Parti communiste français.

ARMAND SALLÉ

Fonctionnaire. — Ancien instituteur. — Père de famille nombreuse.
Conseiller municipal de Rochefort. — Secrétaire de l'Office public des habitations à loyer modéré.
Administrateur du Bureau d'aide sociale. — Ancien membre du Comité départemental de Libération.

PIERRE ROCHET

Ouvrier métallurgiste. — Secrétaire du Comité d'entreprise des Chantiers navals de La Pallice.

PIERRETTE PAPEAU

Ménagère. — Femme de déporté. — Militante de la Résistance.

PAUL DURAND

Petit propriétaire exploitant. — Père de famille nombreuse.
Ancien conseiller municipal de Mirambeau. — Militant paysan.

ANDRÉ BOUCHERIE

Ostréiculteur-éleveur.
Père de famille nombreuse. — Interné résistant — Combattant de la 1re Division France-Libre.
Blessé de guerre.
Membre du Comité ostréicole de Marennes-Oléron.

Travailleurs, Républicains, Laïcs,

— Nous sommes tous d'accord.

— pour en finir avec la politique réactionnaire dont nous sommes victimes.
— pour faire triompher un nouveau Front populaire.

— C'est pourquoi le Parti communiste français a proposé et continue à proposer au Parti socialiste et à tous les républicains de s'entendre, après les élections, pour promouvoir une politique de gauche, une politique de paix et de progrès social.

— C'est pourquoi la Fédération communiste a proposé aux fédérations socialiste et radicale de s'entendre pour battre la réaction aux élections et retourner contre celle-ci le système des apparentements.

— Si cette proposition avait été acceptée, le scrutin du 2 janvier 1956 aurait permis l'élection de 6 députés de gauche, de 6 laïcs :

2 communistes. — 2 socialistes. — 2 radicaux.

Aucun réactionnaire n'aurait été élu.

— Malheureusement, le refus des Fédérations socialiste et radicale donne à la réaction le moyen de conserver ses 2 sièges et de spéculer sur notre division pour tenter d'en obtenir un troisième.

Il faut que le 2 janvier soit une 1er victoire pour le Front populaire !

— En manifestant votre volonté de voir se réaliser l'union des forces populaires et démocratiques.

— En repoussant les manœuvres de division qui se cachent derrière le soi-disant « Front républicain et social » que Guy Mollet et Mendès-France tentent d'édifier avec le R.P.F. Chaban-Delmas, et que les candidats socialistes Faraud et Baraton déclarent maintenant accepter dans leur profession de foi.

— En permettant l'élection d'un 2e député communiste, seul moyen pour empêcher la réaction de gagner un siège.

Vous voterez pour la liste du Parti communiste français.

Communistes, socialistes, républicains, tous unis pour battre la réaction !

Faraud et Baraton se déclarent partisans du « Front républicain et social », c'est-à-dire de l'alliance que Guy Mollet et le R.P.F. Chaban-Delmas viennent de conclure sous cette dénomination.

Qu'en pensent les travailleurs socalistes charentais dont la majorité s'est prononcée pour l'entente entre socialistes et communistes, pour un nouveau Front populaire ?

Peuvent-ils concevoir une alliance avec des politiciens réactionnaires dont tous les votes ont été dirigés contre les travailleurs, contre l'école laïque, contre la négociation et la paix en Afrique du Nord ?

Chaban-Delmas n'est-il pas précisément trop connu dans notre département comme l'homme du démembrement de la S.N.C.F. et des licenciements, comme l'adversaire forcené des justes revendications des cheminots ?

Et Chaban-Delmas n'est-il pas le président du Parti de Brusset, qui s'intitule aussi maintenant « républicain social » et dont le nom est lié à tous les scandales ? L'alliance Chaban-Delmas ne signifie-t-elle pas automatiquement l'alliance avec Brusset ?

Les travailleurs socialistes n'admettent pas — et nombreux sont ceux qui en témoignent publiquement — que l'anticommunisme dont font preuve Guy Mollet sur le plan national, Faraud et Baraton sur le plan charentais, passe avant leur volonté d'union des gauches.

Ils n'admettront pas, cinq ans après l'apparentement avec le M.R.P. Truffaud, qu'on leur propose maintenant une alliance avec Chaban-Delmas et Brusset.

Les travailleurs socialistes s'uniront avec les travailleurs communistes pour battre la réaction.

Olivier BRILLOUET
Ancien député de la Charente-Maritime.

Henri CRESPIN
Ancien conseiller général. — Conseiller municipal de La Rochelle.

Yves LE DLUZ
Ancien conseiller de la République. — Conseiller municipal de La Rochelle.

En 1951, les voix se sont réparties ainsi :

Gauche.		Droite.	
Communistes	41.802	R.P.F.	65.527
Socialistes	25.069	M. R. P.	17.209
Radicaux	37.593		
	104.464		82.736

Ces chiffres prouvent que la liste communiste est en tête des partis de gauche et qu'elle seule peut obtenir un deuxième siège et empêcher ainsi que le sixième siège, qui sera attribué à la plus forte moyenne, passe à la réaction.

Charentais, Charentaises,

Vous qui avez déjà voté communiste, vous savez que notre parti a toujours justifié votre confiance alors que les autres partis ont trahi celle de leurs électeurs.

Vous, qui n'avez pas encore voté communiste, vous avez maintenant la preuve que c'est pour gouverner contre le peuple que tous les autres partis s'entendent depuis huit ans pour exclure les communistes du Gouvernement.

Devant votre mécontentement justifié, la réaction cherche aujourd'hui à vous tromper encore en présentant comme « nouveaux » des hommes qui soutenaient ou faisaient partie jusqu'ici des listes réactionnaires (R.P.F., M.R.P., « Paysans », etc.).

Vous ne vous laisserez pas abuser et vous direz :

« Cette fois, je vote communiste. »

Pour le progrès social, l'augmentation des salaires, des traitements, retraites, pensions et des allocations familiales,

— la suppression des abattements de zone,

— la retraite des vieux à 10.000 francs par mois,

— la défense des paysans travailleurs, des petits ostréiculteurs, des marins et des pêcheurs, des petits commerçants et artisans,

— pour la construction de 330.000 logements par an à loyers réellement modérés.

Pour faire payer les riches.

Pour la paix en Afrique du Nord et le retour en France des soldats du contingent et des rappelés.

Pour la réduction du service militaire à un an.

Pour l'abrogation des lois antilaïques, la défense de l'école laïque et de la démocratie.

Pour la fin de l'occupation américaine, contre une nouvelle Wehrmacht, pour la sécurité collective et le désarmement .

Votez communiste !

Vu :

Les candidats.

Liste de l'Union des indépendants et des paysans

(Apparentée à la Liste du Mouvement républicain populaire et des républicains démocrates).

Des hommes sans prétentions politiques,
Des hommes nouveaux,
Des hommes comme vous, veulent présenter avec sincérité leur :

Programme.

FINANCES :

— Economies d'abord;
— Réduction du train de vie de l'Etat;
— Gestion rigoureuse, comme celle de notre patrimoine familial;
— Pas d'impôts nouveaux;
— Développement de la prospérité générale.

FISCALITÉ :

— Réforme fiscale réelle mettant fin aux contrôles abusifs et vexatoires et assurant une juste répartition de l'impôt;

— L'impôt doit régler les dépenses indispensables de l'Etat et non subventionner les amis des gouvernants, sous prétexte de « répartition du revenu de l'Etat ».

POLITIQUE EXTÉRIEURE :

— Remettre la France à sa vraie place.
— Fidélité à nos alliances dans l'espoir d'une détente réelle et affirmée;
— Organisation de l'Europe en commançant par l'économique.

FRANCE D'OUTRE-MER :

— Sauvegarde de l'unité morale, politique et économique de tous les territoires associés à la mission civilisatrice de la France.

— Peuplés de Français de toutes classes, ils ont droit à notre aide, sous la protection des forces de l'ordre spécialisées.

POUVOIRS PUBLICS :

— Réforme de la Constitution.
— Stabilité gouvernementale ou dissolution;
— Ramener l'Etat à son rôle administratif. L'Etat ne doit être ni industriel, ni commerçant, mais arbitre.

SOCIAL :

— Liaison salaire-productivité.
— Développement du plein emploi;
— Sécurité du travail;
— Caisse nationale retraite vieillesse.

FAMILLE :

— Affirmation des droits intangibles et absolus de la famille sur l'enfant en matière d'éducation et d'enseignement;

— Défense des droits de la femme : mère, épouse, isolée;

— Maintien intégral du plan de construction de 300.000 logements par an.

JEUNESSE :

— Formation civique de la jeunesse à l'école;
— Extension des ensembles sportifs communaux et des camps de vacances;
— Formation professionnelle par les Ministères de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie;
— Débouchés dans la France d'outre-mer.

AGRICULTURE ET COMMERCE :

— Diminution des droits de consommation sur le Cognac et le Pineau;
— Nouveaux emplois industriels de l'alcool (caoutchouc);
— Carburant détaxé pour les travailleurs;
— Détaxation substantielle des moyens de production;
— Harmonisation des productions de la métropole et de la France d'outre-mer;
— Assainissement du marché du vin par transformation du vin d'Algérie en jus de raisin pour les populations musulmanes;
— Organisation des marchés agricoles et commerciaux, non sur le papier, mais dans la pratique;
— Harmonisation des prix industriels et agricoles;
— Défense des intérêts et développement de la pêche maritime, de l'ostréiculture et de la mytiliculture.
— Suppression des importations agricoles abusives;
— Fonds de garantie mutuel alimenté par un budget de l'Etat ;
— Encouragement et aide à l'exportation;
— Modification du décret du 20 mai 1955;
— Liaison étroite avec tous les organismes professionnels, les Chambres d'agriculture et les Chambres de commerce.

Les indépendants et paysans, conscients de leurs devoirs et responsabilités, vous invitent à s'unir à eux pour assurer, dans une étroite coopération, la grandeur de la France.

Votez pour la liste d'union des villes et des campagnes.

ANDRÉ BEGOUIN, JACQUES VILLENEAU, ANDRÉ BOURBON,
DANIEL BLANCHET, JEAN COUILLAUD, ALBERT DEMONSAIS.

Liste de l'Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et d'action républicaine et sociale

(*Apparentée à la Liste du Mouvement républicain populaire et des républicains démocrates*).

Des hommes sans prétentions politiques,
Des hommes nouveaux,

ANDRÉ BÉGOUIN

Ingénieur agricole. — Propriétaire-exploitant.
Ancien combattant 1939-1945. — Ancien prisonnier de guerre.
Maire de Réaux. — Vice-président du conseil régional d'expansion économique Centre-Ouest.
Président de la Chambre d'agriculture.

Militant depuis de nombreuses années dans le Parti paysan et dans de nombreuses organisations agricoles au sein desquels sa droiture, son dévouement, ses qualités

d'homme, ses connaissances étendues et son dynamisme l'ont appelé aux plus hautes fonctions.

JACQUES VILLENEAU

Avocat. — Croix de guerre 1939-1945. — Ancien prisonnier de guerre.
Conseiller municipal de La Rochelle.

Brillant avocat, son action en faveur des prisonniers de guerre, son sens du bien public, son honnêteté et son indépendance en font, à juste titre, un homme estimé dans tous les milieux.

ANDRÉ BOURBON

Entrepreneur. — Coix de guerre 1939-1945. — Conseiller municipal de Saintes.

Cet homme affable, d'une honnêteté scrupuleuse, d'un dévouement reconnu de tous, a été, depuis la Libération, l'un des défenseurs les plus écoutés des sinistrés. Il les défend avec fougue, quelles que soient leurs opinions politiques, tant au sein des associations qui lui ont fait confiance, qu'en qualité de membre des Commissions départementales des dommages de guerre.

DANIEL BLANCHET

Exploitant agricole. — Engagé volontaire 1re Armée française.

Jeune exploitant agricole, membre de nombreuses organisations agricoles, où l'on se plaît à louer son dynamisme et son constant souci d'assurer, là où il se trouve, la défense de la paysannerie.

JEAN COUILLAUD

Exploitant agricole. — Engagé volontaire 1re Armée française.

Jeune agriculteur, à l'avant-garde du progrès technique, a assumé, avec le plus entier dévouement, de multiples responsabilités dans de nombreuses organisations de jeunesse agricole.

ALBERT DEMONSAIS

Exploitant agricole. — Croix de guerre 1914-1918. — Adjoint au maire de Marennes.
Membre de la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime.

Estimé dans toute sa région pour sa droiture, sa loyauté, son honnêteté, sa valeur professionnelle, ce qui en fait un homme écouté par tous.

Élisez des gens de « Chez nous ».

Agriculteurs, commerçants, artisans, professions libérales, et vous tous qui demandez un pays prospère n'abandonnez pas votre avenir à des politiciens,

Votez pour la liste d'Union des villes et des campagnes.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Français et Françaises,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont, depuis des siècles, montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

POURQUOI ?

« C'est par la tête — dit un proverbe — que pourrit le poisson ». La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables !

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

COMMENT ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise :

— Ce qu'il veut...
— Ce qu'il peut...
— Ce qu'il repousse...

QU'EST-CE QUE LES ÉTATS GÉNÉRAUX ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le gouvernement.

NOUS N'AVONS PAS D'AUTRE BUT.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assignés la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre
Celui qui trahira connaît son châtiment : il sera pendu.

Nous voulons :

— Un gouvernement qui gouverne...
— Des représentants qui représentent...
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories...

Les politiciens vous ont trahi !

Avec Poujade : sortez les sortants.

Les candidats :

BOUYER Marcel

Pâtissier à Royan.
Président départemental U.D.C.A. — Délégué national U.D.C.A.
Juge au Tribunal de Commerce de Marennes.
Combattant volontaire. — Croix de guerre 1939-1945 (3 citations).

ARMANDON Henry

Artisan cordier à Saint-Jean-d'Angély.
Mutilé 1914-1918. — Chvealier Mérite social. — Chevalier Mérite artisanal.

PRUGNAUD Jean-Paul

Droguiste à Royan. — Officier de réserve.
Secrétaire départemental U.D.C.A. — Membre de la Chambre de Commerce de Rochefort.

BAUDOU Jean

Négociant distillateur à Saint-Aigulin.

CARRÈRE Yvon

Commerçant à Pons. — Ancien prisonnier de guerre.

JOIRIS Guy

Commerçant en fournitures marines à La Rochelle.

Cette liste est apparentée avec :

— La Liste d'Action civique de défense des consommateurs et intérêts familiaux.
— La Liste de défense des intérêts agricoles et viticoles.

Liste Radicale et Radicale Socialiste.

Citoyennes, Citoyens,

Par le fait d'une majorité de circonstances, la possibilité de voter librement vous a été refusée. Et pourtant, la prise en considération du scrutin d'arrondissement, scrutin réclamé par la très grande majorité des Françaises et des Français, avait été votée par l'Assemblée Nationale et par le Sénat.

Cette majorité de rencontre a multiplié les manœuvres et les obstructions pour empêcher l'électeur de choisir librement ses élus. En agissant ainsi, elle tendait vers deux buts :

1° Faire en sorte que grâce au scrutin truqué, elle puisse reprendre le chemin du Parlement sans avoir à rendre des comptes.

2° Empêcher la constitution d'une majorité républicaine pour la mise en application d'un programme conforme à l'intérêt national.

Finalement, elle a eu recours au biais de la dissolution qui permettait de retourner devant le corps électoral avec la représentation proportionnelle et les apparentements.

Sans trêve, sans relâche, jusqu'à l'ultime minute, les radicaux socialistes se sont battus pour que les électrices et les électeurs retrouvent leurs droits souverains.

Cela vous le savez et vous ne l'oublierez pas le 2 janvier prochain.

Régulièrement investis par le parti radical socialiste dans les rangs duquel nous militons depuis de nombreuses années, nous nous présentons devant vous avec le programme adopté par le Congrès radical de Wagram, sous l'impulsion du Président Mendès-France.

Vous voudrez bien nous permettre de vous en rappeler les grandes lignes :

Retour au scrutin d'arrondissement par le dépôt d'un projet de réforme électorale dès le début de la législature avec discussion immédiate;

— Elaboration d'une politique agricole, définie par des assises nationales agricoles auxquelles participeront les groupements professionnels, les chambres d'agriculture, les industries utilisatrices, les coopératives et les techniciens.

Une telle politique devra avoir comme principal objectif, une baisse du coût des moyens de production, permettant la réalisation de contrats collectifs liant l'Etat et les producteurs. Ces contrats contiendront des engagements de prix, de qualité et de quantité, conditions essentielles pour assurer une exportation régulière vers les pays étrangers et l'Union française.

Des projets de lois, déposés par le Gouvernement à la suite des assises nationales agricoles, devront fixer des programmes d'investissement à long terme, qui permettront de moderniser la production et la transformation des produits agricoles, d'en assurer l'écoulement, sans recourir comme dans le passé à des mesures fragmentaires et néfastes, telles que le quantum sur le blé et les prestations d'alcool vinique.

— Défense de la laïcité;

— Encouragement à la conclusion des conventions collectives entre les patrons et ouvriers et organisation d'une conférence nationale pour améliorer et étendre des procédures d'arbitrage afin d'aboutir à une fixation contractuelle des salaires et au rétablissement d'une véritable hiérarchie au profit des travailleurs qualifiés.

— Mise en œuvre d'une loi programme de construction portant sur quinze ans, assortie d'un projet sur l'apprentissage permettant de former 75.000 jeunes gens chaque année et pendant trois ans, en les faisant bénéficier d'un salaire annuel garanti.

— Mise sur pied d'un projet relatif au recrutement démocratique et à la réforme des élites par une commission groupant des enseignants, des représentants des syndicats agricoles et ouvriers et des mouvements de jeunesse.

— Réforme de la fonction publique par une meilleure harmonisation des indices.

— Réforme administrative pour un meilleur fonctionnement des administrations au service des citoyens.

— Assurer la protection et la promotion des classes moyennes, artisans et commer-

çants, en orientant les subventions de l'Etat afin de leur permettre de s'adapter aux conditions économiques nouvelles et de se développer au lieu de péricliter.

— De leur donner la possibilité d'exercer leur profession sans concurrence déloyale des coopératives d'entreprise.

— Réalisation d'une véritable réforme fiscale mettant fin à la complexité actuelle de la fiscalité et à son caractère souvent injuste, en permettant une politique économique basée sur les investissements productifs.

Nous continuerons ainsi l'effort entrepris dans la précédente législature par notre ami Roger Gaborit, qui fit obtenir le salaire fiscal aux artisans, petits commerçants et aux agriculteurs de France.

— Obtention pour les cheminots du doublement des annuités de guerre 1914-1918.

— Réduction du service militaire à quinze mois, puis à douze mois, dès que la situation le permettra, et utilisation des jeunes français sous les drapeaux aux grands travaux nécessaires à l'aménagement du territoire.

— Continuation de la politique d'entente franco-musulmane au Maroc et en Tunisie.

— En Algérie, loyale application du statut de 1947, par un large accès de musulmans à la fonction publique, par des réformes à l'échelon communal et une action énergique pour l'accession à la petite propriété rurale.

— Défense de la paix en affirmant la présence de la France dans les grandes réunions diplomatiques et nous permettant ainsi de rester fidèles à la tradition et au génie de notre pays.

Sur le plan départemental.

Appui intégral à la politique suivie depuis la Libération par le Conseil général pour l'équipement de notre département.

— Renforcement des lignes électriques,
— Assainissement des marais et entretien des digues,
— Poursuites du plan d'adduction d'eau,
— Réfection des chemins ruraux et départementaux,
— Défense de la conchyliculture et de la viticulture,
— Soutien constant à l'industrie touristique,
— Etude de la construction de deux ponts reliant les Iles de Ré et d'Oléron au continent,
— Remplacement du pont transbordeur du Martrou.

Nous mettrons ainsi tout en œuvre pour promouvoir une politique régionale d'expansion économique et de décentralisation industrielle, seule capable de permettre à la Charente-Maritime son plein épanouissement.

Dans ce dernier domaine, deux projets d'une importance capitale, trouveront en nous des défenseurs constants :
— L'agrandissement du Port de La Pallice, au destin européen,
— et la réalisation de La Transversale océan-suisse.

Tel est le programme que vous présente notre liste.
Il ne s'agit pas de vaines promesses.
Nous entendons rester fidèles à nos engagements.
Si vous pensez comme nous, qu'il est nécessaire de donner à la politique française plus de sérieux et plus d'efficacité,
Si vous pensez qu'il faut assurer le développement économique de notre pays et de notre département,

Votez radical. Vive la France ! Vive la République !

Vu :
Les candidats :

Roger GABORIT. Harris PUISAIS.
Pierre JONCHERY. Léonce CLERC.
Charles REGAZONI. Jean JOUSSELIN.

Liste Radicale et radicale-socialiste

Citoyennes, Citoyens,

Dans notre première circulaire, nous vous avons précisé les grandes lignes du programme que nous entendons défendre.

Une heure grave va sonner.

Les décisions que vous allez prendre vont conditionner non seulement l'avenir de la France, mais le vôtre et celui de vos enfants.

Il ne se passera pas cinq ans, sans que le destin de la France se joue.

Il faut choisir :

Dix listes sollicitent vos suffrages dans ce département.

Certaines représentent la coalition des intérêts privés, les grandes congrégations économiques pour lesquelles l'intérêt général est toujours demeuré lettre morte.

Le Parti communiste, ennemi déclaré de toutes réformes sociales, et partisan de toutes les politiques du pire, sachant pertinemment qu'une amélioration du sort de la classe ouvrière marquerait son déclin immédiat, va poursuivre de son côté sa propagande démagogique.

Il ne sera pas le seul, car d'autres candidats dont l'activité s'apparente étroitemet à celle des ligues factieuses de jadis, agiront de même.

Nous nous présentons seuls, sans faux fuyants, sans travestissements, avec nos idées, notre programme, et notre drapeau largement déployé, fidèles à notre idéal qui a toujours associé la France et la République.

La République, nous entendons la défendre contre ses adversaires de droite et d'extrême-gauche et la nuée des appétits.

Ceux qui veulent que ça change, ne peuvent pas continuer à apporter leurs suffrages à des aventuriers de la politique.

Nous entendons sortir la France de son immobilisme néfaste, la débarrasser de cette politique à la petite semaine qui a fait tant de mal, poursuivre pour toutes les Françaises et tous les Français une action nouvelle, constructive, efficace, basée sur l'équité et sur la volonté.

Jeunes,

Nous faisons un appel pressant à la jeunesse de notre département,

C'est pour elle que nous travaillons.

Les cinq ans qui viennent doivent lui assurer une vie meilleure.

Elle doit, avec nous, s'intéresser aux perspectives passionnantes qu'ouvrent les immenses possibilités de notre département.

Elle doit participer activement à la vie de la République.

Une grande espérance est née pour elle.

Il faut s'intéresser aux jeunes autrement que par des paroles.

Il faut leur faciliter l'existence en garantissant la sécurité de leur emploi.

en leur donnant des logements,

en assurant le développement de l'enseignement technique.

En facilitant la pratique des sports par une meilleure répartition des subventions et la suppression des taxes qui frappent les sports amateurs,

En donnant aux étudiants des allocations d'études qui permettent aux fils d'ouvriers et de paysans d'accéder aux professions qu'ils méritent.

Avec la jeunesse, nous constituerons une France plus juste et plus forte.

Nous voulons agir et nous tiendrons parole !

Si tel est votre désir, vous voterez Radical.

Vive la France !

Vive la République !

Roger GABORIT

Député sortant. — Questeur à l'Assemblée Nationale.
Vice-président de la Commission de la marine marchande.
Président du groupe d'étude parlementaire de la route Océan-Suisse.
Délégué au Conseil supérieur du crédit maritime.
Membre du Bureau national du Parti radical et radical-socialiste.
Officier d'Académie. — Croix de guerre 1945. — Chevalier de la Légion d'Honneur.

Harris PUISAIS

Chef de cabinet du Président Mendès-France.
Membre du Bureau national du Parti radical-socialiste.

Pierre JONCHERY

Comptable agréé. — Maire de Châtelaillon.
Trésorier de la Fédération radicale-socialiste de la Charente-Maritime. — Officier d'Académie.

Léonce CLERC

Ingénieur agricole. — Maire de Burie. — Membre de l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture.
Commandeur du Mérite agricole. — Chevalier de la Légion d'Honneur.

Charles REGAZONI

Directeur d'entreprise. — Conseiller général. — Précédent maire de Royan.
Conseiller municipal de Royan. — Conseiller de l'enseignement technique.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre 1914-1918. — Médaillé de Verdun.

Jean JOUSSELIN

Directeur du Centre d'études des problèmes de la jeunesse.
Membre de la Commission de la République française pour l'U.N.E.S.C.O.

Liste des Républicains sociaux

présentée par

l'Union républicaine des paysans et indépendants.

Charentaises et Charentais,

Nous nous présentons à nouveau à vos suffrages. Nous tenons tout d'abord à vous signaler que, comme en 1951, nous nous présentons avec la même équipe, « sans apparentement », sous le même drapeau, avec le même programme de réforme.

1945. — Nous étions seuls dans le département à organiser la lutte contre les communistes, animés par un idéal forgé dans le combat.

1951. — Nous nous sommes battus pour que « ça change », pour la transformation du régime, seule cause de la décadence de la Patrie.

1955. — Nous avons toujours le même idéal, nous poursuivons toujours les mêmes buts l'abolition du mauvais système par la réforme constitutionnelle, la réforme fiscale et la restauration de l'Etat.

En 1951, plus de 65.000 électeurs de la Charente-Maritime nous avaient fait confiance et deux des nôtres étaient rentrés au Parlement. Un scrutin juste et loyal nous aurait donné la majorité et tout était changé.

Malgré nos efforts, malgré nos luttes, la minorité d'opposition que nous étions n'a pu arracher à la majorité des apparentés le vote des réformes qui aurait sauvé notre pays. Ce drame est donc d'origine électorale.

Aujourd'hui, d'autres formations politiques rentrent dans l'arène pour condamner le « mauvais système ». Nous leur ferons un seul grief : pourquoi ont-ils attendu quatre ans pour découvrir le drame dans lequel se débat notre pays ?

Aujourd'hui, ils se cantonnent dans une critique stérile, ils insultent le Parlement tout en ayant l'immense espoir d'y rentrer. Onze listes se présentent à vos suffrages en Charente-Maritime créant la pagaïe.

Nous vous le disons franchement : ce n'est pas en changeant les hommes qui vous représenteront au Parlement que vous obtiendrez des réformes, mais en conservant votre confiance à ceux qui, les premiers avaient vu clair en luttant contre la démagogie des partis qui conduisaient le pays à la ruine.

Notre liste est composée d'hommes solides qui ont fait leurs preuves dans leurs activités professionnelles et publiques, qui sont des réalisateurs et des hommes d'action.

Nous vous dirons que ces élections brusquées n'ont pas permis au pays d'avoir le mode de scrutin que les électeurs désiraient, c'est-à-dire le scrutin d'arrondissement que Max Brusset et Albert Bignon ont voté, ni de dresser le bilan de la législature.

Ce bilan le voici :

— Perte de l'Indochine après le désastre de Dien-Bien-Phu malgré le sacrifice des meilleurs de nos fils.

— L'Algérie au bord de la rébellion, n'a plus confiance dans la métropole, et les musulmans fidèles paient de leur vie leur attachement à la mère-patrie.

— Le Maroc en proie à des troubles sanglants et tenté par la secession.

— L'hitlérisme renaissant en Sarre, prélude d'une résurrection de l'Allemagne et de son hégémonie en Europe.

Nos « bons alliés » nous laissent gifler à l'O.N.U. parce qu'ils savent que nous ne sommes plus capables de répondre aux injures.

En métropole même :

— Un énorme déficit budgétaire de l'ordre de 1.000 milliards.

— Une situation difficile de la paysannerie et de la classe ouvrière.

— Un grave malaise chez les petits commerçants, les artisans, les classes moyennes.

— Une situation tragique chez les petits rentiers, les petits retraités, les économiquement faibles et les vieux travailleurs.

Tels sont les fruits amers d'un système que nous avons dénoncé depuis dix ans et que nous dénonçons encore aujourd'hui après l'avoir combattu de toutes nos forces, tant dans le pays qu'au Parlement, par nos votes.

Nous ne vous promettons pas l'irréalisable, mais nous vous disons que rien ne sera possible, si avant tout l'Etat n'est pas réformé. — Lorsque la réforme constitutionnelle sera faite — Lorsque l'autorité de l'Etat sera restaurée — Lorsqu'une véritable réforme fiscale aura été votée — Lorsque nous n'assisterons plus tous les six mois aux chutes ministérielles et au carrousel de nos excellences, il faudra s'attacher aux problèmes du relèvement de la France.

Réformes.

Sur le plan national :

— le rétablissement des droits de la France dans le monde et dans une Europe organisée.

— La défense de l'Union française,

— Dans le domaine politique, la mise en application d'un plan permettant d'aug-

menter le revenu national, de supprimer le déficit budgétaire, de réduire au maximum le pourcentage du revenu prélevé par la fiscalité.

— La défense de l'agriculture par une politique d'expansion agricole qui donnera des prix rémunérateurs par l'écoulement de la production de qualité vers les marchés extérieurs.

— La défense des commerçants et des artisans dans leurs justes revendications, notamment en assimilant au point de vue fiscal le revenu du commerçant et de l'artisant à un salaire, en modifiant la patente, surtout en simplifiant la fiscalité jusqu'ici abusive.

— Mettre fin au malaise social en donnant la possibilité aux travailleurs de participer équitablement aux résultats de l'entreprise.

— Réaliser en matière de logement un programme minimum de 250.000 logements, de façon à ce que la construction dans les campagnes comme dans les villes permette aux jeunes d'envisager l'avenir avec confiance.

Faire aux anciens combattants et aux victimes de la guerre un sort digne des sacrifices qu'ils ont consentis au pays.

Politique de la jeunesse : Prévoir dès maintenant les débouchés nécessaires aux jeunes filles et garçons de France.

Sur le plan régional :

— **Agriculture** : Amélioration de l'habitat rural. — Extension et renforcement des réseaux électriques. — Adduction d'eau étendue aux écarts. — Généralisation du téléphone automatique. — Aménagement des terrains de sports et des foyers ruraux. — Construction avec les matériels modernes de chemins ruraux permettant l'accès facile dans les fermes les plus reculées. — Elargissement des chemins en fonction de l'accroissement des machines agricoles modernes. — Intensification du remembrement dans les zones de polyculture. — Reboisement des régions des Landes. — Entretien et remise en valeur des marais. — Révision du revenu cadastral. — Développement de tous les moyens pour l'augmentation de la production, la diminution des prix de revient et l'organisation des marchés et des débouchés. Lutte contre l'arrachage des vignes.

— **Ostréiculture et mytiliculture** : Défense des ostréiculteurs pour éviter l'importation des huîtres et des moules de consommation.

Création de labels de qualité pour donner la priorité aux produits régionaux.

Autorisation d'ouvertures de claires. — Protection du fonds ostréicole.

— **Pêche maritime** : Nécessité de réviser les accords commerciaux pour éviter l'importation des poissons et crustacés en provenance de l'étranger. — Réajustement des pensions des « invalides » et des allocations familiales. — Promulgation rapide du Code de la marine marchande dont le rapport vient d'être déposé à la Commission de la marine marchande à l'Assemblée Nationale. — Statut du marin. — Défense de nos ports, grands et petits.

— **Tourisme** : Développement du tourisme dont l'organisation reste à faire dans notre région, propagande tant en France qu'à l'étranger. — Coordination de propagande et de fêtes dans le cadre du département. — Renaissance du folklore, création de circuits touristiques, mise en valeur des richesses monumentales de notre région. — Exploitation rationnelle de nos ressources thermales. — Amélioration du Crédit hôtelier et classification sérieuse de nos établissements hôteliers.

Nous serons, comme par le passé, les défenseurs de toutes les libertés. Par nos votes et nos initiatives parlementaires, nous l'avons prouvé depuis 1945. Nous continuerons à les défendre toutes au Parlement, sans équivoque, sur le plan national et sur le plan départemental.

Votez pour la liste des républicains sociaux, présentée par l'union républicaine des paysans et indépendants.

Max BRUSSET

Député sortant. — Maire de Royan.
Membre de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale.
Membre du Conseil supérieur du tourisme.
Secrétaire général de l'intergroupe parlementaire de défense des classes moyennes, des travailleurs indépendants et du monde paysan. — Père de famille nombreuse.

Albert BIGNON

Député sortant. — Avocat.
Conseiller municipal de Rochefort. — Conseiller général de Rochefort.
Vice-président de la Commission des anciens combattants à l'Assemblée Nationale.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre (1939-1945). — Médaille de la Résistance.
Père de famille.

Michel NOEL

Propriétaire exploitant. — Conseiller municipal de Plassac.
Père de famille nombreuse.
Délégué à l'Action paysanne.

René NOUGÉ

Maire de Corme-Ecluse. — Conseiller général. — Président de coopératives agricoles.
Vice-président du Syndicat des marais. — Chevalier de la Légion d'honneur.
Croix de guerre. — Médaille de Verdun. — Chevalier du Mérite agricole. — Père de famille.

Maurice NISSERON

Ouvrier à la S.N.C.F. — Délégué à l'Action ouvrière.
Ancien combattant de 1914-1918 et 1939-1945. — Père de famille.

Lucien LECLERC

Adjoint au maire de Saint-Pierre-d'Oléron. — Inscrit maritime.
Armateur. — Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre 1914-1918 et 1943-1945.
Médaille de la Résistance. — Médaille de Verdun. — Père de famille.

Liste des Républicains sociaux

présentée par

l'Union républicaine des paysans et indépendants

Max BRUSSET

Député. — Maire de Royan.

Albert BIGNON

Député. — Conseiller général de Rochefort.

Michel NOEL

Propriétaire exploitant. — Délégué à l'Action paysanne.

René NOUGÉ

Maire de Corme-Ecluse. — Conseiller général de Saujon.

Maurice NISSERON
Ouvrier à la S.N.C.F. — Délégué à l'Action ouvrière.

Lucien LECLERC
Adjoint au maire de Saint-Pierre-d'Oléron. — Inscrit maritime. — Armateur.

Charentaises et Charentais,

Malgré tous les efforts qui sont faits pour brouiller les cartes et pour piper les dés, malgré onze listes, votre devoir est simple.

Il s'agit de savoir si vous devez continuer ou non à faire confiance à ceux qui, comme nous, depuis 1945, n'ont cessé de lutter pour réformer l'Etat en dénonçant les malfaisances du système et la fiscalité abusive, en prenant des initiatives parlementaires en Commission et à la Chambre.

Nous n'avons pu, jusqu'ici aboutir dans cette tâche de salut public parce que tous nos adversaires se sont coalisés contre nous pour nous écarter du Pouvoir. Il ne faut pas confondre la majorité et l'opposition dont nous sommes.

Nos adversaires sont tout d'abord nos ennemis de toujours, les communistes, qui veulent la suppression de toutes les libertés, et que nous combattons depuis la Libération, à un époque où les ambitions étaint moins nombreuses !

Les second, ce sont les tenants du régime, les chevaliers de l'immobilisme, les apparentés de juin 1951, qui, pour conserver leurs privilèges et leurs prébendes, se sont acoquinés ensemble pour nous barrer la route, par la loi des apparentements qui fausse le scrutin.

Ces fouriers du bolchevisme sont à rejeter avec autant de force que le bolchevisme lui-même. S'il n'y avait pas eu Kerensky, il n'y aurait pas eu Lénine, ni Staline.

Notre troisième adversaire c'est évidemment ce mouvement nouveau qui, sous le nom de « poujadisme », a montré au cours de la campagne électorale, un mépris total de toute liberté d'expression et du droit sacré de tout citoyen à exposer honnêtement ses idées. Il crée la pagaïe et le désordre.

Cette violence cache, hélas ! une absence totale de programme et par conséquent une incapacité foncière à gérer les intérêts de la nation.

Il ne suffit pas de s'attaquer aux hommes qui sont ce qu'ils sont, mais il faut un idéal, une doctrine constructive, un programme et une majorité pour le faire aboutir.

Nous avons, en 1951, du fait de la loi électorale, été rejetés dans l'opposition et nous refusons de prendre la responsabilité d'une procédure que nous combattons.

Nous regrettons que ces excès aient complètement gâché une cause en elle-même juste !

Nous pensons que demain les commerçants et artisans auront encore besoin de nous pour défendre leurs intérêts terriblement compromis par les outrances.

La réforme fiscale doit être générale, et non aux profits de certains contre d'autres.

Charentaises et Charentais,

Défenseurs de toutes les libertés, passionnément soucieux du bien public et des intérêts supérieurs de l'Etat, anxieux du sort de la patrie.

Nous rappelons que, depuis dix ans, avec le peuple de France, nous avons dit :

Il faut que ça change !
Halte aux impôts !

Pour que « ça change », il faut faire hardiment des réformes :

Réformes constitutionnelle, électorale, fiscale, économique, réforme du train de vie de l'Etat qui permettront à la France, avec une majorité stable, d'avoir enfin une politique extérieure et européenne.

Pour faire ces réformes, il faut profondément modifier le système et gouverner

avec une majorité stable que nous donnera une loi électorale honnête. Nous proposons la réforme électorale (scrutin d'arrondissement) à référendum populaire.

La France n'a plus le droit de continuer à s'abandonner à l'aventure. Elle joue aujourd'hui, avec votre vote, sa dernière carte.

Seul un Gouvernement de salut public peut encore la sauver.

— Nous avions raison en 1945 quand nous combattions le Parti communiste.

— Nous avions raison, en 1951, quand nous combattions les apparentés et la loi électorale malhonnête, cause du manque de majorité stable du Parlement qui empêche la France d'être gouvernée.

— Nous avons raison, en 1955, en vous lançant ce suprême appel pour faire aboutir les réformes :

Pour que cela change, votre devoir est de voter sans disperser vos voix sur des listes qui n'ont aucune chance, ce qui aurait pour effet de donner un deuxième siège au Parti communiste.

Votre devoir est de voter massivement, sans panachage, liste Max Brusset — Albert Bignon,

Pour des hommes d'action, des réalisateurs.

Liste du Parti Socialiste.

Citoyennes, Citoyens,

Les élections du 2 janvier vont vous permettre de prononcer un jugement et de faire un choix.

Vous aurez à juger la législature qui s'achève et à choisir vos représentants au sein de la prochaine Assemblée.

Le jugement du Parti socialiste sur la majorité sortante est un jugement de condamnation.

Dominée par la réaction, à laquelle se sont trop souvent associés des élus républicains, favorisée par la politique du pire menée par les élus communistes, la législature 1951-1955 fut celle des lois anti-laïques, de l'amnistie aux fraudeurs et aux collaborateurs, du désastre de Dien-Bien-Phu, de la guerre en Afrique du Nord.

Sur le plan économique, la politique d'immobilisme ou de demi-mesures des Pinay, Laniel, Edgar Faure s'est traduite par un mécontentement général des travailleurs salariés, paysans, artisans et petits commerçants qui ont vu s'aggraver leurs difficultés d'existence pendant que s'accroissaient à leur détriment, les profits capitalistes.

Les vieux attendent toujours le Fonds national de retraite vieillesse qui permettrait de leur accorder — comme l'a fait la Suède socialiste — une retraite décente.

Notre jeunesse inquiète s'interroge sur l'avenir.

Il n'y a pas assez d'écoles ni de maîtres pour nos enfants, de centres d'apprentissage ou de classes d'enseignement technique pour former les ouvriers qualifiés et les techniciens dont la France a tant besoin.

D'innombrables familles habitent encore des taudis et les jeunes foyers ne savent où se loger.

La réforme fiscale dont on parle toujours sans la réaliser jamais, n'a fait l'objet d'aucune proposition sérieuse, ni de la part du Gouvernement, ni d'aucun groupe de la majorité. Seul le groupe socialiste a déposé un projet complet inspiré des principes de simplification et d'équité réclamés par le pays. Il a été repoussé par les défenseurs des privilégiés.

Malgré tout ce qui reste à faire le déficit budgétaire est de l'ordre de 1.000 milliards.

C'est que, par suite d'une politique absurde et criminelle, des milliards, par centaines, ont été et sont encore engloutis, hier en Indochine, aujourd'hui en Afrique du Nord.

La législature qui s'achève est une législature de faillite .

Il y eut pourtant une exception, un gouvernement, celui que présida Pierre Mendès-France a fait preuve de courage et de volonté d'action. Mais ses adversaires réactionnaires et colonialistes ne lui ont pas pardonné d'avoir mis fin au drame indochinois et ramené le calme en Tunisie. Avec l'appui de membres de son propre parti auxquels se sont joints les communistes, il fut renversé au mépris de la volonté populaire qui l'eut plébiscité si elle avait été consultée.

Un seul parti a fidèlement soutenu Mendès-France, le parti socialiste. Un seul député, en Charente-Maritime a constamment voté pour lui, le député socialiste.

La même coalition de la droite et du parti communiste a fait échouer la courageuse tentative du socialiste Christian Pineau. Le programmme de progrès économique et social qu'il proposa à l'Assemblée en février dernier fut repoussé.

Citoyennes, Citoyens, vous condamnerez avec nous l'impuissance et la malfaisance de cette majorité.

Vous condamnerez la loi électorale que les élections brusquées lui ont permis de maintenir en vigueur et grâce à laquelle elle compte revenir au pouvoir.

Vous exigerez que cela change.

Pour que triomphe demain un Front républicain et social animé par les socialistes; pour que la législature prochaine soit celle :

— d'un niveau de vie plus élevé pour les travailleurs;
— d'une vraie réforme fiscale;
— du progrès social;
— de la laïcité restaurée;
— de la paix en Afrique du Nord;
— du désarmement général et contrôlé, condition de la paix mondiale.

Vous voterez socialiste !

Nos candidats :

Roger FARAUD

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre avec palmes. — Médaille de la Résistance.
Ancien président du Comité départemental de la Libération.
Ancien secrétaire de l'Assemblée Nationale. — Député sortant.

René BARATON

Secrétaire fédéral du Parti socialiste. — Conseiller municipal de La Rochelle.

Robert BOUOT

Agriculteur. — Membre de la Chambre d'agriculture. — Délégué cantonal de la C.G.A.
Administrateur de la Caisse de crédit agricole de Surgères. — Adjoint au maire de Vouhé.

Gabriel VEUILLE

Cultivateur à Montendre. — Ancien président du Comité de Libération de Montendre.

Jean MARION

Ouvrier métallurgiste à la S. N. C. A. S. O.

Germaine MARTIN-COMBES

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre avec palmes. — Médaille de la Résistance.
Médaille d'or des épidémies. — Officier d'académie.

En renouvelant unanimement son affectueuse confiance à Roger Faraud qui représente depuis la Libération les électeurs socialistes charentais à l'Assemblée Nationale, la Fédération socialiste de la Charente-Maritime a voulu rendre hommage au député intègre, qui, sans souci d'une publicité tapageuse dont d'autres abusent sans vergogne, a constamment rempli sa tâche avec une conscience et une correction que ses adversaires eux-mêmes reconnaissent volontiers.

En acceptant de figurer sur notre liste où elle a réclamé la dernière place, notre respectée camarade Germaine Martin-Combes, fille d'un président du Conseil célèbre qui mena au début de ce siècle, en compagnie de Jaurès, le combat héroïque pour la République laïque représente un symbole auquel les Républicains seront sensibles.

Si le 2 janvier, tous ceux qui, dans ce département, approuvent notre action et notre programme et partagent nos espoirs, accomplissent sans hésiter leur devoir, la liste socialiste comptera deux élus.

Roger Faraud, domicilié à Saintes, représenterait alors le secteur sud du département auquel il se consacrerait plus spécialement.

René Baraton, Conseiller municipal à La Rochelle, représenterait avec la compétence et le dévouement que les Rochelais lui connaissent la partie nord du département.

Ainsi, bien que le scutin d'arrondissement, pour lequel le groupe socialiste a voté, n'ait pas été rétabli, la représentation géographique des électeurs socialistes serait assurée.

Citoyennes, Citoyens, ce résultat dépend de vous.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti Socialiste.

Citoyennes, Citoyens,

Le Parti socialiste dénonce comme indigne d'un grand pays libre la situation misérable de tant de travailleurs et de vieux, l'abandon matériel et moral dans lequel est laissée la jeunesse, le niveau médiocre de la production nationale, les privilèges dont bénéficient les détenteurs du capital et les contraintes de toute nature qui restreignent l'exercice des droits humains.

***

Le Parti socialiste propose quatre objectifs inséparables qu'il est le seul à vouloir atteindre simultanément :

1° Mieux répartir les richesse nationales;
2° Accroître le revenu national et assurer le plein emploi;
3° Préparer la disparition du capitalisme et créer la société socialiste, c'est-à-dire la démocratie économique et sociale;
4° Maintenir et développer les libertés politiques.

L'application simultanée, tant dans la métropole que dans les autres pays de l'Union française, de ces quatre principes inséparables, constitue la seule chance d'améliorer le niveau de vie des Français et de bâtir une société nouvelle de liberté, de justice et de progrès.

Ces principes ont inspiré depuis cinq ans l'opposition constructive du groupe socialiste ainsi que la déclaration ministérielle du socialiste Christian Pineau, à qui l'investiture fut refusée en février dernier.

Mais si quelques mesures de détail ont été adoptées, presque tout reste à faire.

Pour une meilleure répartition du revenu national :

La répartition du revenu national s'effectue actuellement au détriment des salariés et des titulaires de faibles revenus : retraités, artisans, petits exploitants agricoles.

Politique des salaires :

— En premier lieu, relever le salaire minimum interprofessionnel garanti;
— le réajuster périodiquement en fonction des progrès de la production et du coût de la vie en instituant une véritable échelle mobile;
— supprimer les abattements de zone;
— défendre les droits économiques de la femme : « à travail égal, salaire égal »;
— généraliser les conventions collectives.

Retraites et anciens combattants :

Poursuite des efforts des socialistes Le Coutaller et Darou pour rétablir le lien entre retraites et pensions des victimes de la guerre avec les traitements des fonctionnaires.

Réforme, amélioration et extension de la sécurité sociale

Qui doit bénéficier également à tous les Français : agriculteurs, commerçants, artisans, membres des professions libérales.

Création d'un fonds national de vieillesse

Alimenté par le budget de l'Etat et destiné à donner à tous les vieux, comme l'a fait la Suède socialiste, une retraite décente.

Réforme fiscale :

Reprise du projet socialiste n° 6057 déposé le 27 mars 1953 et repoussé par la majorité réactionnaire le 25 mars 1954.

Principales dispositions :

— Remplacement des diverses taxes indirectes par une taxe unique, perçue au stade production et commerce de gros, ce qui libérerait 1 million et demi d'artisans et petits commerçants de tout contrôle et permettrait de déceler aisément les fraudes.
— Exonération des revenus correspondant au minimum vital pour chaque contribuable astreint à la surtaxe progressive ou impôt direct sur le revenu.
— Taxation modérée des tranches de revenu proches de ce minimum.
— Taxe statistique sur la fortune avec exonération pour les petits patrimoines.

Politique agricole :

— Organisation des marchés agricoles, conformément au projet socialiste déposé dès 1950 et repoussé par la majorité de la Commission de l'agriculture le 8 juillet 1953, destinée à assurer la sécurité d'écoulement et de rémunération aux producteurs en même temps que des garanties de qualité et de prix aux consommateurs.

a) Augmentation et meilleure répartition des crédits destinés à l'équipement collectif et individuel;
b) Développement de la formation professionnelle des jeunes agriculteurs et de la vulgarisation des techniques modernes;
c) Défense de la coopération et du Crédit agricole mutuel;
d) Défense de l'exploitation familiale agricole;
e) Octroi du bénéfice de la Sécurité sociale à tous les agriculteurs exploitants et à leur famille;

f) Mise à parité du salaire minimum garanti des travailleurs agricoles avec celui des professions industrielles et commerciales.

Aide aux jeunes foyers par un système de prêts à intérêts réduits.

Accroitre le revenu national.

Une politique hardie d'accroissement du revenu national exige un plan pluri-annuel, une organisation de l'économie, un budget voté pour plusieurs années, et une politique des investissements et du crédit dont le fondement essentiel doit être non seulement la rentabilité financière mais surtout la rentabilité sociale.

Elle exige également :

— une politique de plein emploi capable d'assurer du travail à tous et notamment aux jeunes, aux travailleurs âgés qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite, aux femmes seules;
— le perfectionnement des nationalisations et leur extension à la sidérurgie d'abord, à l'énergie atomique par la suite;
— une véritable coopération économique européenne étendue à l'harmonisation des législations sociales;
— le développement des échanges économiques et culturels entre l'Est et l'Ouest.

Promouvoir une véritable démocratie économique et sociale :

— en élargissant le rôle des comités d'entreprises afin que les travailleurs participent à la gestion de l'économie;
— en développant l'éducation des travailleurs : réforme de l'enseignement, bibliothèques populaires, universités populaires et organismes d'éducation populaire;
— en encourageant les coopératives ouvrières de consommation et de production;
— commerçants et artisans de leur côté doivent être encouragés à former des groupements qui leur permettraient de lutter avec les grandes entreprises.

Maintenir et développer les libertés publiques :

Par la réforme des institutions du travail parlementaire et de l'aministration en vue d'une plus grande efficacité et de la simplification des formalités.

La défense des libertés publiques est inséparable de la défense de la laïcité de l'Etat et de l'école.

Le programme socialiste concorde avec celui du « Comité national d'action laïque » auquel il a donné son approbation et qui tend à rétablir la législation battue en brèche pendant la précédente législature.

Il se prononce, en outre, pour la prolongation de la scolarité et le développement de l'enseignement technique.

Enfin, considérant que l'enseignement public doit être un service public et que le droit d'enseigner appartient à la collectivité, le Parti socialiste se prononce une fois de plus pour la nationalisation de l'enseignement.

Pour la paix en Afrique du Nord.

La France a accompli dans les territoires d'outre-mer une œuvre civilisatrice qui a abouti à la formation d'élites valables. La méconnaissance par des ministres réactionnaires, complices des exploiteurs colonialistes des droits économiques et sociaux des populations indigènes, leur refus de leur accorder les droits politiques auxquelles elles aspirent, ont déclenché des incidents graves et, dans l'Aurès et le Rif, se poursuit une véritable guerre qui immobilise nos jeunes, les expose au danger et gaspille les crédits de la France creusant sans cesse un déficit inquiétant.

Le Parti socialiste, fidèle à sa doctrine d'émancipation des peuples indigènes, propose de leur accorder la latitude de s'administrer sur le plan local tout en réalisant avec eux une véritable association, sans arrière-pensée.

POUR LA PAIX DANS LE MONDE.

Notre préoccupation essentielle est, en politique internationale, de toujours refuser le conflit et de toujours envisager la négociation qui n'a de chance d'aboutir que si un désarmement général contrôlé en tous temps, en tous lieux, sans aucune exception, intervient.

Mais, en attendant, il serait criminel de renoncer à la sécurité collective seule garantie de survivance et de paix pour les petites Nations.

Pour une République démocratique et laïque,

Pour une économie rénovée,

Pour la justice fiscale et la justice sociale,

Pour l'apaisement dans l'outremer,

Pour la paix dans l'indépendance et la dignité,

Votez socialiste.

CHER

4 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français	M. Marcel Cherrier (C.).
Liste d'Union des indépendants et des paysans présentée par le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale et par le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne	M. Raymond Boisdé (I.P.A.S.).
Liste du parti communiste français........	M. René Mariat (C.).
Liste d'Union et de fraternité française présentée par Pierre Poujade.................	M. Raymond Lainé (U.F.F.).

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements en 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparrentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux et autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement. — Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique .

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements

factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

POUR UNE VÉRITABLE UNION FRANÇAISE.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

UNE POLITIQUE DE PAIX.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans le bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français, pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

CHERRIER MARCEL
Député sortant.
Conseiller municipal de Bourges.
Président du Comité départemental de libération.

MARIAT RENÉ
Cutlivateur.
Ancien prisonnier de guerre. — Maire de Lunéry.

PERONNET LÉA
Institutrice.
Membre du bureau fédéral du Parti communiste français.

MERIGOT LÉO
Docteur-chirurgien
Président du Comité de libération de Vierzon.
Conseiller général. — Conseiller municipal de Vierzon.

Liste du Parti communiste français.

Electrices, Electeurs,

Notre parti a tout fait pour battre la réaction.

Le 3 décembre dernier, désireux de tout mettre en œuvre pour infliger une sévère défaite à la réaction dans le Cher, notre Fédération communiste, rappelant que, malgré les efforts déployés tout au long des débats sur la date des élections et la réforme électorale nous n'avions pu obtenir la suppression des apparentements, proposait à la Fédération socialiste du Cher de procéder à l'apparentement de nos deux partis et de l'étendre à d'autres partis ou groupements républicains.

Il est évident que cette union pour battre la réaction et assurer une écrasante vitctoire de la gauche était souhaitée par les travailleurs socialistes, communistes, par tous les républicains, les laïques, les patriotes sincères de notre département qui veulent que ça change.

Le 7 décembre, à la suite du Conseil national socialiste, une entrevue avait lieu entre les deux fédérations communistes et socialistes.

Nous regrettons que la Fédération socialiste du Cher n'ait pas pu accepter notre proposition en raison de l'interdit de sa direction nationale.

C'est alors que nous avons proposé la constitution d'une liste unique communiste, socialiste, progressiste, certaine d'obtenir une large majorité absolue qui aurait permis la défaite irrémédiable de Boisdé, l'homme du milliardaire Boussac, et celle de l'apparenté réactionnaire et clérical Genton.

La Fédération socialiste n'a pu également accepter cette proposition qui assurait la conquête de tous les sièges sur la réaction et une grande victoire de la gauche.

Il ne suffit pas de dénoncer la réaction personnifiée par Boisdé et Genton si, dans le même temps sur le plan national, des coalitions monstrueuses se nouent entre socialistes et R.P.F. et qu'ainsi la chaîne des apparentements qui passe par le prétendu Front républicain risque de maintenir au pouvoir la majorité actuelle.

Les vrais républicains savent que la gauche est impossible sans les communistes.

Les laïcs n'ignorent pas que le programme de restauration de la laïcité, élaboré par le Comité national d'action laïque, ne peut se réaliser par des alliances contre nature et sans l'entente sans exclusive des forces de gauche.

Nous seuls communistes marchons en rangs unis, alors que tous les autres partis donnent le spectacle de la division en s'alliant ici avec les uns, ailleurs avec les autres, mais dans tous les cas contre notre grand parti dont c'est l'honneur d'être la cible commune de tous les ennemis du peuple.

Le 2 janvier vous assurerez la victoire des candidats communistes pour le progrès et pour la liberté, la paix et l'indépendance nationale.

Sur le plan départemental.

— Nous poursuivrons la lutte pour que la classe ouvrière du Cher et les retraités obtiennent un niveau de vie nettement supérieur. Pour la suppression totale des abattements de zone qui frappent notre département et pour la parité des salaires en faveur des ouvriers agricoles.

— Nous œuvrerons pour la construction immédiate de 3.000 logements réellement à loyer modéré, dans les différentes villes et localités du Cher dans lesquelles la crise des locaux conserve un caractère angoissant.

— Pour l'institution d'un prix différentiel du blé au bénéfice des petits et moyens producteurs de notre département.

— Pour le maintien de la chaptalisation des vins dont l'interdiction voulue par les gros vinassier du Midi et d'Algérie conduirait à la ruine les viticulteurs de notre région.

— Nous agirons en faveur d'un véritable plan d'aménagement de la Sologne profitable aux paysans travailleurs et non aux hobereaux.

— La Commission des moyens de communication de l'Assemblée Nationale ayant adopté les propositions de Marcel Cherrier concernant le canal du Berry, et comme première mesure, nous lutterons pour le maintien en eau du canal sur la totalité de son parcours et le maintien du personnel.

— Nous continuerons d'œuvrer contre le chômage.

— Pour la réouverture des Ateliers de La Guerche, dont le principe a été adopté par l'Assemblée Nationale sur proposition de Marcel Cherrier.

— Pour l'ouverture de travaux d'utilité et de salubrité publiques, tels la réfection de la digue de Boissereau sur le Cher et l'aménagement du canal de Châteauneuf.

— Nous lutterons pour le maintien des droits traditionnels des bouilleurs de cru, pour l'abrogation définitive du décret dont l'application est suspendue seulement jusqu'au 1er septembre 1956, décret qui n'a rien à voir avec une véritable politique anti-alcoolique.

En faveur de nos écoles publiques :

— Nous combattrons pour la construction rapide de groupes scolaires et la création de postes de titulaires en raison de nombreuses classes surchargées qui existent dans le Cher et pour l'amélioration de l'équipement sanitaire.

— Nous encouragerons la création de centres de dépistage du cancer dans notre département, par l'obtention de crédits substantiels du Ministère de la Santé publique, afin de résoudre le problème essentiel du dépistage précoce des tumeurs.

Electrices, Electeurs,

N'oubliez pas que l'élection a lieu à un seul tour, le 2 janvier 1956.

Vous voterez sans abstention et ferez voter pour la liste du Parti communiste français.

Vous voterez utile en assurant la grande victoire de nos candidats.

CHERRIER Marcel MARIAT René PERONNET Léa MERIGOT Léo

Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale et par le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Berrichons, Berrichonnes,

Nul ne doute que les destins de la France vont être fixés par votre décision. Vous avez à choisir entre collectivisme, étatisme, illusion, subversion, ou, au contraire, épanouissement de la personne humaine, amélioration réelle du sort de tous dans et par la liberté.

Vous avez aussi à choisir des hommes : choisissez les meilleurs en n'oubliant pas qu'ils ne pourront donner ce que vous attendez d'eux, anciens ou nouveaux, que s'ils ne sont pas prisonniers d'un parti politique, si leurs efforts ne sont pas annihilés par une majorité contraire, si leur action n'est pas déconsidérée par son outrance.

C'est parce que surgissait à chaque instant dans l'ancienne Chambre une majorité de destruction que beaucoup de réformes que vous attendiez n'ont pas été faites.

Cependant, l'œuvre accomplie n'est pas mince, grâce à la vigilance et à la persévérance de ceux qui ont pensé, avant tout, à servir l'intérêt de la population tout entière par une meilleure gestion des affaires publiques.

Ainsi, c'est aux indépendants, renforcés par les paysans, jugulant l'inflation et repoussant toute augmentation des impôts, que vous devez la stabilité de la monnaie, qui mettant fin à la folle sarabande des prix et des impôts, a permis l'élévation réelle des niveaux de vie et à la saine expansion des activités économiques. C'est par eux et grâce à eux qu'a été commencée la réforme des impôts qu'il s'agit maintenant de mener jusqu'au bout, pour libérer des entraves fiscales les activités de tous les secteurs professionnels : agriculture, commerce, artisanat, industrie, professions libérales.

C'est avec et pour les paysans que nous avons longtemps proposé et venons d'obtenir : la détaxation des impôts pour les produits agricoles destinés à l'alimentation après avoir décrété les rabais de 15 % sur le prix du matériel agricole et de 20 % sur les engrais. Nous sommes les représentants et les défenseurs des exploitations petites et moyennes.

Pour les contribuables, c'est nous qui avons demandé et obtenu la suppression des droits de succession.

Pour les classes moyennes, les artisans et les commerçants, nul esprit bien informé ne conteste les bienfaits de notre action; nous avons été des précurseurs à la pointe du combat.

C'est à nous que l'on doit le développement de la construction et le quadruplement des fonds mis dans ce département à la disposition du logement.

C'est donc avec une bonne conscience que nous désirions des élections anticipées pour que les électeurs envoient enfin au Parlement une vraie majorité constructive. capable de s'opposer aux forces de démolition pour compléter et accélérer l'œuvre commencée, car, sauf détruire, rien ne se fait en un jour... Et nous disons non à la violence !

Pourquoi ce bref rappel ? Parce que tout le monde bien entendu : désire, et promet !.. la prospérité, la sécurité, le progrès et la paix. Mais comment y parvenir ? Tout le problème politique est là.

Par le jeu des vieilles formations ? Et avec l'un ou l'autre de ces partis qui ont fait preuve de leur malfaisance ? Non !

Depuis notre entrée dans la vie politique, nous n'avons changé en rien : nous sommes restés fidèles à notre opposition au système des partis. Seuls, le R.P.F. n'existant plus, nous continuons à proposer la formule du rassemblement et de l'union.

Recommencer avec une Chambre ingouvernable, comme la précédente ? Non !

Alors ? Il faut la réforme électorale et la réforme de l'Etat. Là encore, c'est le programme sur lequel nous n'avons jamais varié. Nous nous sommes battus sans cesse pour le faire triompher, mais la majorité des vieux partis a été plus forte que nous. Il serait injuste de nous confondre avec elle.

Si nous avons voulu et réalisé les conditions préalables à tout progrès, à savoir : la stabilité de la monnaie et des prix, l'amélioration des rapports sociaux, l'élévation réelle du pouvoir d'achat des classes laborieuses l'organisation des marchés agricoles, la vraie liberté des parents pour l'éducation de leurs enfants, il reste certes encore beaucoup à faire.

Pourquoi ne l'avons-nous pas fait ? : parce que l'Assemblée Nationale était mal composée, étant dominée par trois grands groupes anti-libéraux.

Comment arrivera-t-on à mieux faire ? : en faisant triompher, contre l'étatisme bureaucratique qui mène à la tyrannie collectiviste dont le Front populaire assurerait rapidement l'avènement, l'épanouissement de chaque personne dans son travail, dans son foyer, dans sa vie spirituelle.

Reprenons avec fierté la profession de foi de 1951 qui n'a jamais cessé de guider nos actions :

Ne votez pas pour ceux qui veulent vous duper en pipant les suffrages par l'apparentement.

Vous ne voterez pas non plus pour des fantaisistes ou des aventuriers, pour des agitateurs ou pour des démagogues.

Vous ne tomberez pas dans leur piège grossier car vos suffrages seraient perdus et aucune des réformes que vous attendez ne serait réalisée.

Vous voterez sans équivoque et combinaison, sans risquer de perdre vos voix ou de les voir servir à vos adversaires par l'apparentement, pour obtenir enfin :

— La réforme de l'Etat et de la Constitution (stabilité), celle de l'administration et de la fiscalité.

— La dépolitisation des services publics, l'assainissement de la Sécurité sociale et l'augmentation de son rendement au profit de ses assujettis, notamment par le recours à la mutualité, avec l'égalité d'allocations entre toutes les catégories de Français, qu'ils soient salariés, fonctionnaires, agriculteurs ou professions libérales.

— Une loi électorale simple, claire, honnête, permettant à l'électeur de choisir librement son élu (scrutin d'arrondissement).

— La prospérité de notre économie et l'expansion de notre agriculture par l'équilibre des prix et des salaires, grâce à l'organisation par les professionnels de tous les débouchés en vue de la satisfaction des besoins de tous les consommateurs, en assurant la reconstitution des trésoreries et l'équipement des exploitations.

— Le développement des œuvres d'hygiène sociale et de soutien familial sans oublier la lutte contre les taudis et l'alcoolisme.

— La solidarité nationale à l'égard des déshérités de toutes catégories; le soutien dû aux veuves et aux anciens combattants;

— Sinistrés (notamment activer la liquidation des dommages de guerre ou éventuellement des avances), contribuables et travailleurs en détresse, victimes de la guerre et de ses suites, vieillards isolés et économiquement faibles, etc. tout en donnant aux jeunes de toutes professions la possibilité de faire leur carrière et aux moins jeunes celle de se recaser.

— La fin de la querelle des écoles en assurant la liberté effective de l'enseignement par l'allocation mise à la disposition des familles pour honorer les éducateurs et les institutions de leur choix, y compris l'enseignement post-scolaire et technique.

— La fin de la lutte des classes, grâce aux formules satisfaisant les rapports entre patrons et salariés, de l'intéressement à la productivité et de la contagion des hauts salaires.

— La garantie effective de la paix dans la sécurité par la restauration de notre défense nationale et la prédominance de la France dans une organisation européenne basée sur la coopération intellectuelle, la multiplication des échanges et des relations de toutes sortes entre peuples indépendants unis par leur commune volonté de paix.

— Le renforcement pacifique de l'Union française entre des peuples fraternellement associés, préservés contre les convoitises étrangères et appelés par la métropole aux bienfaits de la civilisation moderne dans une coopération confiante et féconde.

— Le développement de nos alliances dans la plénitude de notre indépendance pour que notre pays ne soit ni dominé par ses amis, ni colonisé par ses adversaires.

Tous les Français et surtout les plus humbles, seraient les premières et les plus grandes victimes de notre éviction de la France d'outre-mer, de l'inflation fruit naturel du socialisme, du sectarisme aveugle des partis, des aventures destructives.

Assez de querelles ! Assez de dégâts ! Assez d'épreuves !

La France ne veut ni combinaisons des vieux partis, ni de la dictature de négateurs sans programme et sans expérience.

A travers le nombre et la confusion des listes, il est clair que notre liste est la seule à défendre un programme d'action libérale et sociale; en dehors des communistes, la seule, à ne pas s'apparenter; la seule à ne pas être inféodée à un parti et à représenter toutes les catégories de Français, indépendants et paysans réunis.

Pour donner un sens à cette consultation tant attendue du peuple souverain, vous voterez pour qu'une grande union nationale obtienne le plus grand nombre de voix, dans ce département, comme dans la France entière.

RAYMOND BOISDÉ

Ancien Ministre.
Ingénieur des Arts et Manufactures. — Lauréat de l'Académie d'agriculture et de la Faculté de Droit.
Combattant 1918 et 1939.
Professeur au Conservatoire national des Arts et métiers. — Chevalier de la Légion d'honneur.
Décoré des mérites agricole, artisanal, commercial et social.
(Sancerre et Bourges).

GEORGES MAUGUIN

Eleveur-fermier, exploitant.
Chevalier du Mérite agricole. — Membre des conseils des organisations agricoles départementales.
Lauréat de nombreux concours agricoles. — Officier de réserve.
(Charenton-du-Cher.)

RENÉ MALLERET

Maire-adjoint de Vierzon. — Pharmacien.
Chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite social.
Médaille de la Reconnaissance française. — Administrateur de la Caisse d'épargne.
Juge aux tribunaux paritaires. — Ancien combattant 1914-1918. — Officier de réserve.

ANDRÉ COTHENET

Conseiller général du Cher. — Avoué à Bourges.
Chevalier de la Légion d'honneur.

Vive la France !

Vive la République !

Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale et par le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Notre liste, non apparentée, est présentée par les cinq grandes formations nationales : Républicains indépendants (Roger Duchet); Indépendants paysans (Camille Laurens); Parti paysan (P. Antier, Unité paysanne); A.R.S. (MM. Barrachin et Bergasse); Indépendants d'action démocratique et paysanne (Général Billotte).

Elle est la formule actuelle du « Rassemblement » des nationaux, des libéraux, des « sans partis », des hommes du progrès dans l'ordre, la concorde et la liberté.

Elle est composée d'hommes qui ont toujours travaillé à unir les citoyens de bonne foi ayant au cœur le même amour de la patrie et de la liberté. Tous ses membres se sont déjà trouvés unis naguère par cette même volonté, cette même espérance, cette même fidélité.

La ligne qu'ils ont constamment suivie n'a pas dévié. Quoi d'étonnant à cela ? Ils ne sont pas des politiciens de carrière ou de vocation, mais des hommes qui ont acquis dans le travail, chacun dans leur modeste métier, une rude expérience, le sens des responsabilités, le goût du travail continu et de l'ouvrage bien fait. Ils sont bien connus de tous les berrichons, ce qui nous épargnera de longs commentaires :

Raymond BOISDÉ

tête de liste, ancien Ministre, a été salué au Conservatoire des arts et métiers par Emile Roche, vice-président national du Parti radical, président du Conseil économique, quatrième haut personnage de la République, dans les termes suivants que nous nous excusons de reproduire ici : « Tout désignait Raymond Boisdé sa valeur technique, sa haute conscience morale, sa probité intellectuelle, son sens social ».

Nul ne conteste au surplus que Raymond Boisdé a toujours été le champion de la défense des classes moyennes et des exploitations ou entreprises petites et moyennes pour l'exercice de tous leurs droits contre toute brimade, ainsi que de la lutte contre toutes les féodalités : financières, industrielles, commerciales, administratives, syndicales. Représentant désinterressé de collectivités diverses, il est absolument libre de tout lien au regard de quelque firme que ce soit.

Son action a servi très efficacement l'intérêt général et celui du département du Cher. Ses interventions à l'Assemblée, ses réalisations au Gouvernement, ont marqué, parmi les plus importantes de la législature. Il a été l'initiateur du raccourcissement de la durée du mandat de l'Assemblée Nationale devenue ingouvernable.

Georges MAUGUIN

est un modeste et acharné travailleur de la terre, fermier-exploitant, au cœur du Saint-Amandois, dans un foyer qui a fêté dimanche dernier la présence de cinq générations, de la bisaïeule au bébé nouveau-né. Il donne la preuve d'une activité du meilleur aloi que de nombreuses récompenses ont sanctionnée dans les concours agricoles du département. Il est membre des organes directeurs des principales organisations départementales.

René MALLERET

Chevalier de la Légion d'honneur et officier du Mérite social, médaillé de la Reconnaissance française, vice-président de la Caisse d'épargne, ancien combattant et officier de réserve comme tous ses co-listiers, est l'homme dévoué et compétent que la confiance de ses concitoyens de Vierzon a placé à côté du premier magistrat municipal. Son bon sens et son affabilité sont proverbiales, et sa nombreuse famille, exemplaire.

André COTHENET

est Conseiller général qui représente la ville de Bourges. Dénué de tout parti pris et de tout sectarisme : à la fois érudit et administrateur prudent, il honore par son concours spontané la liste d'union qui défend les idées essentielles pour lesquelles il a toujours combattu.

C'est parce que dans leur vie laborieuse, ils ont acquis la conviction que seule la liberté pouvait permettre à un Français l'épanouissement de ses facultés et lui conserver le goût de travailler et de vivre, qu'ils ont toujours répugné au système tyrannique des partis et continuent de lui préférer une union d'hommes libres.

Ils ont reçu l'investiture des grands groupements nationaux cités plus haut, qui n'ont pas sacrifié à la formule des partis, avec comités, sous-comités, cellules, fédérations et congrès ! C'est là ce qu'on appelle un « appareil », placé généralement entre les mains de tyranneaux politiques qui subordonnent tout à des intérêts personnels et à de petites combinaisons pour le partage des places... ou à leurs rivalités.

Le programme de notre liste a été exposé dans la précédente circulaire. Il est celui de la défense de la personne humaine contre l'étatisme et le totalitarisme, du travailleur indépendant contre toutes les oppressions, du foyer familial et de la libre éducation des enfants par les parents, de l'avenir fécond ouvert à la jeunesse, du réconfort et des secours pour les vieillards et les faibles.

Nous avons inlassablement réclamé et proposé l'union, qui consiste à mettre sur une seule et même liste, et avec un programme commun, des représentants de tendances

différentes mais qui ne sont séparés que par des nuances. Cela est loyal, cela est honnête, cela est clair, et l'électeur n'est pas trompé. Nous voyons aujourd'hui des listes de partis qui n'osent même pas dire leurs noms; ils camouflent leurs vraies étiquettes, de même qu'ils ne mentionnent qu'en lettres microscopiques leurs apparentements avouant ainsi qu'ils en ont honte !

Or, à l'inverse de certains, nous rejetons, aujourd'hui comme hier, cette formule dite de l'apparentement qui a pour objet de permettre à des listes dont les programmes sont en opposition complète, d'additionner les voix dont chacun a été séparément bénéficiaire, pour obtenir un siège grâce au total ainsi obtenu. Ce siège est ensuite attribué à celle de ces listes qui a eu le plus de voix, même si le mal élu n'en a obtenu que quelques milliers !

Il en résulte que l'électeur voit le suffrage qu'il avait donné à la liste de son choix, ne servir qu'à faire élire le représentant d'une autre liste dont il n'accepte ni l'opinion, ni le programme. Il est dupé.

Dans notre département, seules, deux listes ne pratiquent pas le système hypocrite des apparentements : la liste communiste dont on sait qu'elle signifie la perte fatale de toutes les libertés personnelles, et la liste que nous présentons, qui a choisi la liberté et la clarté, avec à sa tête Raymond Boisdé, et dont le programme répond aux désirs de tous ceux qui veulent que ça change, mais en mieux !

Electeurs, Electrices,

— qui ne voulez pas être des dupes,
— qui voulez une majorité enfin cohérente à la Chambre,
— qui voulez voter utile, c'est-à-dire ne pas perdre vos voix au profit de vos adversaires.

Vous voterez pour la liste non apparentée Raymond Boisdé, Georges Mauguin, René Malleret, André Cothenenet.

Vive la France !

Vive la République !

Le Comité d'initiative pour l'union.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Françaises et Français...

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories :

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

La france est au bord de la faillite.

Faillite de notre économie due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique :

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique :

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Nous ne vous promettons rien, sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France. Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elle marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traitres...

Votez en masse dans l'union et la fraternité...

Sortez les sortants !

Vu :

Les candidats :

LAINÉ Raymond

Négociant à Sancoins. — Ancien combattant 1939-1945.

RAYMOND Jean

Installateur-frigoriste à Bourges.

DRIANCOURT Robert

Grossiste à Vierzon.
Délégué régional de la Fédération française de cyclisme

LESNE Edmond

Négociant en faïence et porcelaine à Aubigny-sur-Nère.
Ancien combattant 1914-1918. — Croix de guerre. — Médaille militaire, 6 citations.

Liste apparentée à la liste d'action civique de défense des consommateurs et des intérêts familiaux et à la liste de défense des intérêts agricoles et viticoles.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Françaises et Français,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hiu de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Qu'est-ce que les états généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre buts.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire directe et loyale ,qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son châtiment : il sera pendu.

Nous voulons :

— Un gouvernement qui gouverne;
— Des représentants qui représentent;
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous ont trahis !

Avec Poujade, sortez les sortants !

Vu :

Les candidats :

LAINÉ Raymond

Négociant à Sancoins. — Ancien combattant 1939-1945.

RAYMOND Jean

Installateur-frigoriste à Bourges.

DRIANCOURT Robert

Grossiste à Vierzon.
Délégué régional de la Fédération française de cyclisme

LESNE Edmond

Négociant en faïence et porcelaine à Aubigny-sur-Nère.
Ancien combattant 1914-1918. — Croix de guerre. — Médaille militaire, 6 citations.

Liste apparentée à la Liste d'Action civique de défense des consommateurs et des intérêts familiaux et à la Liste de défense des intérêts agricoles et viticoles.

CORRÈZE

4 DÉPUTÉS

Liste du parti républicain radical et radical-socialiste	M. Henri Queuille (R.R.S.).
Liste du parti communiste français	M. Jean Goudoux (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.	M. Jean Montalat (S.).
Liste du parti communiste français	M. Pierre Pranchère (C.).

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Apparentée à la liste S.F.I.O. et à la liste républicaine d'union sociale indépendante et paysanne présentée par le Parti républicain pour le redressement économique et social.

Mes chers Concitoyens,

En juin 1951, chef d'un Gouvernement de coalition républicaine, je me suis présenté à vous à la tête d'une liste qui comprenait les représentants de divers partis politiques qui avaient résolu de s'opposer aux assauts conjugués des adversaires du régime, représentés alors par l'extrême-gauche communiste et le parti hostile au « système », le R.P.F.

Tel avait été le sens de la loi électorale sur les apparentements que l'Assemblée Nationale avait votée avant de se séparer et qui se justifiait :

1° Par cette double menace qui pesait sur les institutions républicaines à peine remises en place depuis le vote de la Constitution — imparfaite — de 1946.

2° Par l'accord tacite réalisé entre les partis de la majorité (S.F.I.O. — U.D.S.R. — M.R.P. — Radicaux-socialistes — Indépendants républicains), en vue de promouvoir au lendemain des élections une politique commune de progrès économique et social dans le cadre de la démocratie parlementaire définitivement assujettie.

Cette réforme électorale ayant été votée après de longs débats, la précédente Assemblée avait ensuite accepté, en raccourcissant le mandat parlementaire, sur la demande du Gouvernement, de revenir à la tradition républicaine et permettre ainsi à la nouvelle Chambre élue, à la fin du printemps, de disposer du temps nécessaire pour voter le budget de l'année suivante, ce qui constitue une tâche essentielle du Parlement.

L'exemple de 1951 ne doit donc pas être dénaturé. Il ne constitue pas un précédent justifiant des actes du Gouvernement Edgar Faure.

En 1951 on rétablissait, comme cela avait été déjà fait dans le passé, l'ordre dans les travaux parlementaires.

En 1951, le temps de réaliser un accord sur une réforme électorale avait été laissé à l'Assemblée.

En 1951, les députés avaient pu, avant leur départ, mener à bonne fin la discussion d'une loi budgétaire.

Au contraire, en 1955, le Gouvernement n'a rien fait auprès des commissions et des rapporteurs pour préparer une réforme électorale. Il n'existait par ailleurs aucun motif impérieux de raccourcir le mandat parlementaire.

Il y en avait encore moins pour dissoudre l'Assemblée Nationale après un vote sur une question de procédure et d'aggraver ainsi la confusion des esprits.

Certes, nul ne conteste la gravité des problèmes de l'heure et l'importance des options à prendre, notamment la nécessité de promouvoir une politique constructive et durable capable d'assurer dans la paix retrouvée, le maintien de la présence française en Afrique du Nord. Mais on peut se demander s'il n'était pas possible de poursuivre la tâche commencée et s'il n'était pas dangereux de l'interrompre en laissant planer une incertitude sur les intentions de la France. L'Assemblée Nationale n'avait-elle pas engagé le pays par les votes historiques que vous connaissez sur les rapports futurs avec la Tunisie et le Maroc.

Si cependant on avait estimé qu'il convenait au plus tôt, de revenir devant le corps électoral — pour tenter notamment le regroupement d'une majorité défaillante — n'aurait-on pas dû s'efforcer au préalable, d'instruire clairement les électeurs et les électrices des problèmes qui se posent et dont la solution conditionne l'avenir de la France ?

N'aurait-on pas dû éviter de choisir, pour appeler la France aux urnes, une période de l'année particulièrement inopportune en raison des conditions atmosphériques qui risquent — dans notre montagne corrézienne, par exemple — d'interdire à nombre de citoyennes et de citoyens de remplir leur devoir.

N'était-il pas possible, enfin, d'obtenir de l'Assemblée Nationale le vote d'une réforme électorale : scrutin d'arrondissement ou scrutin de liste à deux tours dans le cadre départemental, plus conforme à la fois aux désirs légitimes des Français comme aux nécessités politiques du moment ? En fait, c'est cela que le Gouvernement voulait empêcher.

Certes, la dissolution prévue par la Constitution ne doit pas rester lettre-morte. Il ne faut cependant pas oublier que c'est une arme redoutable, dont il convient d'user avec prudence.

La dissolution peut et doit avoir pour raison essentielle l'obligation pour le Gouvernement de faire trancher par la nation un conflit vital pour le pays et qui vient de l'opposer à l'Assemblée.

Quel était donc le conflit vital qui ne pouvait trouver d'autre solution que par cette mesure extrême ?

A la vérité, je ne le vois pas.

L'Assemblée Nationale avait accepté le principe d'élections anticipées qui ne se justifiaient pas comme en 1951. Mais elle souhaitait que fût au préalable votée une réforme électorale. Le Conseil de la République réclamait par des majorités massives le scrutin d'arrondissement. L'Assemblée Nationale évoluait vers cette solution. C'est alors que le Gouvernement a choisi un terrain de chute sur l'ajournement d'un débat de politique générale. Renversé à la majorité constitutionnelle, il pouvait décider de la dissolution de l'Assemblée Nationale et ainsi maintenir en vigueur la loi sur les apparentements.

La campagne électorale est ouverte, les « plates-formes » s'établissent, les programmes s'échafaudent, les candidats apparaissent, la campagne électorale s'organise, tout cela dans une hâte, un désordre, une confusion qui risquent, aux yeux du républicain que je suis, de fausser le jugement des électeurs, mal informés.

— de les tromper,

— d'ouvrir la voie à l'aventure en facilitant le succès des démagogues professionnels.

Cette mise au point était nécessaire. Elle n'est pas suffisante, je le sais. Depuis trop longtemps je vous connais et je suis moi-même trop attaché à ce sol corrézien

qui m'a vu naître pour ne pas comprendre et partager vos inquiétudes et vos espoirs.

Vous voterez le 2 janvier prochain, conscients de l'importance de votre devoir, c'est-à-dire sans vous laisser entraîner par les propagandes inconsidérées et les surenchères.

C'est, assuré de la clairvoyance et de la maturité politique de ce vieux pays républicain que je vous demande de faire confiance à une liste dont le chef vous a donné les preuves de son attachement depuis de longues années.

Vous le ferez, j'en suis sûr, en songeant qu'il n'a d'autre ambition, au soir de sa vie publique, que de continuer à servir sans faiblesse et sans compromission la partie et la République.

Vous le ferez parce qu'il faudra, demain, poursuivre la tâche interrompue, concevoir et réaliser une véritable politique d'Union française, en vue — le calme étant rétabli en Afrique du Nord — de préserver les intérêts communs de la France et des pays associés.

Vous le ferez, de plus, parce que la paix est une création continue et qu'il nous faudra maintenir solidement le soc de la charrue dans le sillon de nos alliances occidentales sans pour autant renoncer à entendre avec attention et prudence les voix de ceux qui, de l'autre camp, nous parleroǹs de détente.

Vous le ferez, aussi, parce que la guerre est le plus grand mal de l'humanité et que tout effort en vue de réglementer l'emploi de l'énergie atomique pour la vie et non pour la mort devra être entrepris par ceux qui vous représenteront à l'Assemblée et que cet effort devra être inlassablement recommencé.

Vous le ferez, enfin, parce qu'une monnaie stable et saine est la condition préalable à la fixation de justes salaires correspondant au prix de la vie, parce que la défense du franc — dont le premier Gouvernement que j'ai eu l'honneur de présider a, au cours de ses treize mois d'existence en 1949 enrayé la chute — est indispensable à la sécurité de vos foyers.

Une fois encore vous entendrez la voix de votre représentant.

Au soir d'une longue vie politique, pendant laquelle il a travaillé, de toutes ses forces, pour la Corrèze et servi de tout son cœur, la patrie et la République, vous l'entendrez.

Comme il vous le demande :

— vous voterez pour les candidats républicains.
— vous voterez pour la liste Radicale-socialiste.

Henri QUEUILLE

Maire de Neuvic. — Conseiller général.
Ancien Président du Conseil.
Président du Conseil d'administration de la Caisse nationale de crédit agricole.
Président de la Confédération de la mutualité de la coopération et du crédit agricole.
Ancien président du Conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de la guerre.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Apparentée à la liste S.F.I.O. et à la liste républicaine d'union sociale indépendante et paysanne présentée par le Parti républicain pour le redressement économique et social.

Electrices, Electeurs,

Notre chef de liste, celui qui a conduit si souvent dans le passé notre parti au succès dans les luttes politiques. Celui qui sût avec la même simplicité souriante conduire les affaires de sa communes, du département et de la France, l'ancien Président du Conseil : Henri Queuille, a précisé dans un appel qu'il vient de vous adresser les conditions confuses dans lesquelles s'ouvre brusquement, va se développer et peut-être se terminer la campagne électorale. Il y a exposé comment pour éviter le vote d'un mode de scrutin clair et loyal, le Gouvernement, renversé sur une question de procédure, a décidé la dissolution de l'Assemblée Nationale. Il a dit en termes émouvants le devoir des vrais républicains en cette conjoncture aventureuse. Il a dessiné d'un trait lumineux le cadre général de notre programme, celui dans lequel doit évoluer l'action du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Maintenant nous estimons nécessaire, dans l'impossibilité où nous sommes de visiter toutes vos communes d'ici le 2 janvier 1956, de détailler ce programme qu'ont adopté tous les démocrates de ce pays réunis dans le Front républicain pour faire face à la coalition immorale et dangereuse des extrêmes.

La loi électorale.

Ce qui apparaît d'une nécessité primordiale et urgente c'est la réforme de la démocratie par la moralisation des pratiques politiques, le retour à la sincérité et à la clarté grâce à une loi électorale simple et honnête à base uniquement majoritaire dont le type le plus populaire serait le scrutin d'arrondissement ou le scrutin de liste départemental, tous les deux à deux tours.

L'éducation nationale.

Il y a là une éducation civique à entreprendre qui s'insère naturellement dans les réformes que nous préconisons en matière d'éducation.

La démocratie doit, selon les termes de la Constitution « garantir l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture » cela implique des réformes profondes dans les lois des divers enseignements. Il faut aboutir, notamment, à la démocratisation du recrutement des enseignements secondaire et supérieur et à la promotion de l'enseignement professionnel. Cela postule des sacrifices financiers considérables au bénéfice des constructions scolaires de tous ordres. Il faudra les consentir car il n'est pas admissible que tous les enfants de France ne puissent trouver en des locaux convenables l'éducation et l'instruction auxquelles ils ont droit et que nous avons le devoir de leur faire donner.

Le logement.

Au reste ce problème du logement se pose dans tous les secteurs de l'économie avec la même acuité douloureuse. Il faut accentuer la lutte contre le taudis. Il faut construire et ne pas reculer devant les investissements nécessaires. La cadence de construction se ralentit. Il faut l'accélérer.

Un effort a été fait cette année en faveur de l'habitat rural. Il faut l'amplifier car nous devons détruire aussi le taudis rural. Nous devons remettre en état à l'aide de subventions et de prêts les bâtiments d'habitation et d'exploitation, les pourvoir d'électricité et d'eau sous pression afin de soulager la peine des hommes et surtout celle des femmes.

Les problèmes sociaux.

Mais rien de durable ne peut être fait tant que les problèmes sociaux ne sont pas convenablement résolus. Ils pourraient l'être, semble-t-il, par la vulgarisation des conventions collectives créant une fixation contractuelle des salaires et une meilleure hiérarchie au profit des travailleurs qualifiés et des cadres, par l'amélioration et l'extension des procédures actuelles de règlements des conflits du travail, la recherche des mesures développant le plein emploi et assurant plus de sécurité dans le travail.

Les problèmes financiers.

Mais cette politique sociale est subordonnée au maintien de la valeur du franc, et à un équilibre budgétaire obtenu par suppression des dépenses improductives de l'Etat. Les recettes devront être recherchées à l'aide de règles plus simples et, disons-le, plus justes qui allègeront les charges trop lourdes qui pèsent sur les revenus du travail. La réforme fiscale doit aussi se traduire par une modification de l'assiette des impôts locaux et un apport financier supplémentaire de l'Etat aux collectivités secondaires.

Les problèmes extérieurs.

Mais le résultat le plus important ne pourra être obtenu que par un aboutissement heureux des projets de désarmement et le retour au calme de l'Afrique du Nord. Et là apparaît la nécessité d'apporter tous nos soins aux travaux des Nations unies et aux négociations qui conduiront, il faut l'espérer à une Union française dont les éléments si divers seront vraiment solidaires.

Ces travaux et négociations devront, en outre, s'appliquer à résoudre les difficiles questions des rapports économiques internationaux et celui de l'écoulement des surplus agricoles. De leurs résultats dépend le succès de la politique d'expansion dont les départements comme le nôtre doivent être les premiers bénéficiaires.

Pour sauver l'économie Corrézienne.

Mais cela ne saurait suffire. Pour sauver notre économie départementale en voie d'anémie et assurer à son commerce, à son industrie, à son artisanat des clientèles dotées de pouvoirs d'achats correspondant à leurs besoins, il est indispensable que soit donnée à notre agriculture une part légitime dans le revenu national. Et pour cela, pour ainsi satisfaire l'intérêt bien compris de tous les corréziens, il est indispensable :

— de relever immédiatement et de façon très sensible les prix des viandes et des produits laitiers qui ont subi et continuent de subir des baisses catastrophiques;

— de favoriser davantage encore le reboisement de nos hauts plateaux en respectant et renforçant même l'équilibre sylvopastoral;

— d'équiper nos fermes en matériels robustes, de prix abordables et mieux adaptés à l'étendue des parcelles et à la diversité des cultures ;

— de favoriser par de fortes subventions et des prêts à intérêts réduits, la production, le transport, la distribution et l'utilisation des amendements calcaires;

— de poursuivre avec des moyens techniques et financiers plus puissants la lutte contre la tuberculose bovine et de venir plus largement aux secours des exploitants dont les étables en sont atteintes en augmentant les subventions et les prêts;

— de vulgariser, grâce à des crédits beaucoup plus importants octroyés aux communes et syndicats de commune, l'électricité lumière et force, l'eau potable sous pression et le téléphone rural;

— d'allouer à l'équipement individuel quand il est seul possible, des prêts et subventions analogues à ceux dont bénéficie l'équipement collectif;

— de tripler la dotation du fonds général routier afin de pouvoir moderniser, perfectionner et revêtir de revêtements durables toutes les catégories de routes et de chemins et d'alléger les communes d'une partie de la charge de leurs chemins vicinaux afin qu'elles puissent s'occuper des chemins ruraux;

— de développer, mettre en valeur et faire connaître nos précieuses richesses touristiques;

En ce qui concerne la Basse-Corrèze :

— Intensifier les cultures maraîchères et fruitières en les orientant vers les productions de qualité à caractéristiques nationales grâce à des comités interprofessionnels, aux chambres de commerce, et à la chambre d'agriculture comme il vient d'être fait pour la noix;

— Etendre la culture du tabac à toutes les communes où le climat et le sol le permettent.

Enfin au point de vue industriel :

— développer et pour le moins maintenir l'activité de nos industries et rechercher les possibilités d'implantation d'usines de moyenne importance susceptibles d'utiliser la main-d'œuvre disponible en tout temps et aussi la main-d'œuvre agricole saisonnière;

— choisir de préférence parmi ces usines celles qui pourraient confier à nos artisans ruaux et à nos jeunes paysans préalablement instruits, l'usinage de certaines pièces en bois ou en fer;

— faire créer dans les parties boisées du nord du département une papeterie utilisant les bois feuillus.

Tel est le programme des réformes que nous classons en première urgence. Il n'est pas complet. Il reste modeste. Mais nos traditions personnelles et celles de notre parti sont de ne pas faire trop de promesses. « Peu promettre et tenir ce qu'on promet » est notre devise.

Sans être prétentieux nous croyons pouvoir rappeler ce qu'ont fait quelques-uns des nôtres auxquels vous avez fait confiance — notamment MM. Queuille et Jaubert. C'est au premier que nous devons l'extension : des services du Génie rural, de l'enseignement agricole, des attributions de la Caisse nationale du Crédit agricole, des avantages de la Sécurité sociale aux exploitants agricoles par la mutualité. C'est le second qui a fait créer et qui préside le Fonds d'amortissement des charges de l'électrification rurale sans lequel aucune extension ni renforcement de nos réseaux électriques ne seraient possibles.

Ces hommes et beaucoup d'autres encore sont de sûrs garants pour ceux qui viennent aujourd'hui solliciter vos suffrages. En votant pour eux vous voterez pour des hommes qui tous ont déjà fait leurs preuves, qui tous n'ont qu'un désir : servir avec passion et fidélité notre petite patrie, la Corrèze, et notre grande patrie, la France.

Vive la République !
Tous aux urnes le 2 janvier 1956.
Pas d'abstention !

Votez pour la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste, votez pour :

Henri QUEUILLE
Député sortant.
Maire et conseiller général de Neuvic. — Ancien Président du Conseil des Ministres.

Jean LABRUNIE
1er adjoint au maire de Brive.
Vice-président du Conseil général de la Corrèze.

Jean MASSOULIER
Maire de Tulle. — Conseiller général de la Corrèze.

Charles VILLOTTE
Docteur en Droit. — Avocat à la Cour.
Maire de Saint-Robert.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la poltique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente, il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites,

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquements faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers .

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent, préparer l'avenir.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Comité national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Françaises et Français, pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français.

Dans notre département.

Nous avons proposé au Parti socialiste de retourner contre la réaction la loi des apparentements soit par apparentement entre nos deux listes ou par une liste commune composée de deux communistes et de deux socialistes. Nos propositions ont été rejetées et les candidats socialistes, Montalat en tête, ont préféré l'apparentement avec la liste Queuille et avec la liste cléricale et réactionnaire Bounaix, abandonnant ainsi la défense de la laïcité.

Pour répondre aux alliances immorales et aux tripatouillages qui sont les mêmes qu'en 1951,

Corrééziennes, Corréziens, Républicains et amis de l'école laïque votez pour :

Jean GOUDOUX
Conseiller municipal de Brive. — Député sortant.

Pierre PRANCHÈRE
Cultivateur. — Secrétaire fédéral.

Raymonde PACAUD
Sage-femme. — Secrétaire départementale de l'Union des femmes françaises

Jean DELPY
Inspecteur d'enregistrement. — Conseiller municipal d'Egletons.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Corréziennes, Corréziens,

Après de sordides marchandages, la coalition cléricale-réactionnaire avec les candidats socialistes se réalise avec le retrait de la liste M.R.P., conduite par Victor Faure, candidat de la liste Queuille-Montalat en 1951.

Le R.P.F. Bounaix devient le candidat de la droite antilaïque.

Les apparentements Montalat-Queuille-Bounaix n'ont qu'un seul objectif : battre les communistes, réussir ce que les électrices et électeurs corréziens n'ont pas permis en 1951 en nous accordant 1.500 voix de plus qu'en 1946. Ils nous en accorderont davantage pour protester contre les honteux maquignonnages et ruses électorales destinés à fausser la volonté de défense laïque et républicaine des électeurs.

Queuille méprise ses colistiers dont les noms ne figurent même pas dans sa première circulaire.

Les candidats socialistes font partie du prétendu « Front républicain » avec les R.P.F. et cléricaux dont ils n'osent parler. Dans leur programme, Bounaix-Treuil font une sévère critique de la politique gouvernementale des radicaux dont Queuille est un des pricipaux responsables, misérable falsification pour tromper l'opinion, alors qu'ils sont tous d'accord en s'apparentant pour continuer la politique d'appauvrissement

des masses populaires, la guerre en Afrique du Nord et les coups contre l'école républicaine.

Face aux abandons des dirigeants socialistes, contre les apparentés et leur sale cuisine faite contre le peuple qui veut que ça change.

Il n'est pas de changement possible avec la collusion Montalat, Queuille et le clérical Bounaix;

Contre le coup de force de tous ceux qui veulent faire triompher la réaction antilaïque et cléricale et bafouer la volonté populaire qui veut un changement profond;

Contre les alliances honteuses qui ont pour but de continuer la politique faite depuis 1947;

Pour la gauche contre la droite puisque, du R.P.F. au M.R.P., jusqu'à la liste Montalat, en passant par Queuille, ils sont tous d'accord.

Corréziennes, Corréziens,

Le scrutin du 2 janvier est déterminant. Vous ne permettrez pas que la coalition immorale l'emporte.

En avant pour la victoire des forces de gauche que représente la liste communiste, puisque les dirigeants S.F.I.O. ont refusé nos propositions d'alliance électorale, préférant celle du R.P.F. Bounaix.

Faisons le bloc des forces de gauche.

Contre les tripatouillages que tous les électeurs honnêtes condamnent.

Préparons le nouveau Front populaire qui fera triompher inévitablement, malgré l'obstruction des apparentés, une politique de progrès social, de défense laïque et de paix.

Contre les apparentements;

Pour les revendications des ouvriers, des paysans, des petits commerçants, des artisans, qui ont des intérêts communs;

Pour la paix en Afrique du Nord,

Contre le réarmement allemand,

Pour l'école laïque abandonnée par les apparentés Queuille — Montalat — Bounaix,

Votez pour la liste communiste :

Jean GOUDOUX

Ouvrier du bâtiment.
Ex-Secrétaire de l'Union départementale des syndicats C.G.T.
Conseiller municipal de Brive. — Député sortant.

Pierre PRANCHÈRE

Cultivateur. — Secrétaire de la Fédération du Parti communiste français.

Raymonde PACAUD

Sage-femme. — Secrétaire départementale de l'Union des femmes françaises.

Jean DELPY

Inspecteur de l'enregistrement. — Conseiller municipal d'Egletons.

Vu :

Les candidats.

Parti socialiste S.F.I.O.

Liste apparentée à la liste du Parti radical-socialiste et à la liste du Parti républicain pour le redressement économique et social.

Electrices, Electeurs,

Chacun de vous a suivi avec lassitude les interminables débats sur la réforme électorale qui ont vu la droite et le parti communiste se coaliser pour faire échec au scrutin d'arrondissement défendu fermement par le parti socialiste.

Chacun de vous a vu le Gouvernement de M. Edgar Faure refusant de prendre position dans ce débat et préférant la dissolution de l'Assemblée à la discussion des interpellations (dont celle de notre ami Jean Montalat sur la politique agricole, les importations frauduleuses et massives de porcs et l'arrêt des exportations de bovins) qui auraient révélé l'incohérence de sa politique étrangère, économique et agricole.

Ainsi, grâce au parti communiste, au M.R.P. et à la droite, vous voterez le 2 janvier avec la loi électorale de 1951 qu'avaient imposée les circonstances.

Vous aurez donc, ce jour--là, à exprimer, par votre bulletin, ce que vous pensez des uns et des autres.

***

Pourquoi les apparentements ?

En brusquant les élections, le Gouvernement a pris, vis-à-vis de la démocratie, une position de combat.

L'objectif des socialistes et des républicains est donc de relever le gant et d'envoyer au Parlement une majorité d'union des gauches résolue à faire échec à cette politique réactionnaire.

Il faut que cela change, c'est pourquoi nous vous présentons une liste socialiste apparentée avec celles qui acceptent le programme minimum du « Front républicain » fondé par Guy Mollet et Mendès-France.

De cet apparentement nous avons éliminé le M.R.P. et le Parti communiste.

Nous avons éliminé le M.R.P. parce que, manquant à leurs engagements, les élus de ce parti, au lendemain des élections de 1951, ont divisé la majorité dans laquelle ils s'étaient incorporés, pour se faire les promoteurs de la loi Barangé qui remettait en cause les principes fondamentaux de la République et en particulier ceux de l'école laïque.

C'est donc par leur faute et grâce à leur soutien des gouvernements Pinay, Laniel et E. Faure, que nous avons dû subir depuis cinq ans une politique de droite qui a abouti au désastre de Dien-Bien-Phu, aux événements d'Afrique du Nord et à la dégradation inquiétante de notre situation financière.

Nous avons également éliminé le Parti communiste malgré son offre de liste unique qui nous assurait deux élus, parce que ce parti n'est ni laïque ni démocratique, et qu'il spécule sur la misère des travailleurs et sur l'excitation des nationalismes pour servir, non pas la paix, mais une patrie qui n'est pas la France.

Les raisons de notre combat :

Il suffit, pour les connaître, de regarder autour de soi et de voir l'inquiétude qui pèse sur l'immense majorité des Français.

La paix n'est pas assurée;

Une guerre s'ébauche en Afrique du Nord, l'agitation se propage dans toute l'Union française;

Les jeunes ont l'inquiétude lancinante d'un lendemain incertain;

Les vieux attendent la création d'un véritable fonds national de la vieillesse;

L'ouvrier et le salarié vivent difficilement et ne sont pas sûrs de garder leur emploi;

Le paysan, en semant son grain, ne sait pas — à cause de l'inorganisation du marché — quelle sera la rétribution de son travail;

L'artisan est accablé de charges et ne trouve plus sa place dans l'économie du pays;

Les engagements de la Nation envers les anciens combattants, les prisonniers de guerre ne sont pas tenus;

Les tracasseries de l'impôt sont le souci dominant du commerçant honnête...

Et nos finances sont en déficit de plus de 1.100 milliards !

*
**

NOS OBJECTIFS :

Le Parti socialiste propose quatre objectifs inséparables, qu'il est le seul à vouloir atteindre simultanément :

1. Accroissement du revenu national et assurance du plein emploi.
2. Répartition plus équitable de ce revenu national.
3. Maintien et développement des libertés.
4. Création de la société socialiste, c'est-à-dire épanouissement de la démocratie politique en démocratie économique et sociale.

Le Parti socialiste demande à être l'animateur d'un Front républicain décidé à pratiquer une politique de paix, d'essor économique et de progrès social.

— Politique de paix en Afrique du Nord par l'application rapide de mesures généreuses permettant de maintenir la présence française sur ces territoires autrement que par la force et la terreur, ou par l'envoi du contingent et le rappel des disponibles;

— Politique de paix et de collaboration internationale;

— Politique hardie d'essor économique et de réforme fiscale, car, si la France a des impôts, elle n'a plus de système fiscal, et le régime actuel, injuste et rebutant par sa complexité, ne convient plus à un pays moderne et soucieux de porter le revenu national à son niveau le plus élevé.

— Politique agricole, capable d'enrayer la désertion de nos campagnes où un effort considérable reste à faire dans le domaine de l'habitat rural, des adductions d'eau, des chemins ruraux, de l'organisation des marchés agricoles et du marché de la viande permettant d'éviter ces importations massives qui ruinent l'économie paysanne;

— Politique de progrès social pour supprimer, en accord avec F.O. et C.F.T.C., les zones de salaires et augmenter le S.M.I.G., pour défendre la profession artisanale, pour construire plus de 300.000 logements par an.

Politique républicaine promouvant la laïcité élargie de l'Etat et de l'école. La défense de la laïcité, c'est aussi le développement et la rénovation de l'enseignement public (prolongation de la scolarité, bourses et allocations d'études, refonte de l'enseignement, développement de l'enseignement technique, recrutement et formation des maîtres).

Le paysan et l'ouvrier qui votent communiste sont, le plus souvent, gens de bonne foi qui protestent contre le sort injuste qui leur est fai. Si nous voulons les intégrer à nouveau à la Nation française, il faut aller de l'avant, avec le Parti socialiste, avec Mendès-France que nous avons fidèlement soutenu.

Les socialistes en refusant d'avoir deux élus grâce à l'appui du parti communiste, ont fait un acte de confiance envers leurs compatriotes qui savent, comme eux, que la vie c'est le mouvement, c'est le progrès, c'est l'ambition virile de tout un peuple vers un avenir meilleur.

Nous attendons avec sérénité le verdict du 2 janvier.

Vu :

Les candidats.

J. MONTALAT, P. CARAMINOT, R. PEUCH, A. JALINAT.

Parti socialiste (S.F.I.O.).

Liste apparentée à la liste du Parti radical-socialiste et à la liste du Parti républicain pour le redressement économique et social.

Electrices, Electeurs,

La misère des vieux, l'inquiétude de ceux qui travaillent, le désespoir de notre jeunesse, sont des raisons suffisantes pour que la grande majorité des Français souhaite que « ça change »...

Le Parti socialiste, dans ce but, s'est intégré au Front républicain après avoir repoussé l'offre de liste commune avec le parti communiste. Il vous propose un programme minimum, dont il ne peut donner ici que les grandes lignes.

POLITIQUE AGRICOLE.

La Corrèze a perdu cent mille habitants durant les quatre-vingt dernières années. Nos campagnes se dépeuplent de jour en jour. Les feux s'éteignent dans tous nos hameaux. Le problème social et économique numéro 1, pour un élu corrézien, est d'enrayer cet exode en proposant une politique agricole plus hardie et plus efficace. Nous voulons que notre effort porte sur les points suivants :

1° Habitat rural, adduction d'eau, chemins ruraux. — Il ya une véritable croisade à reprendre pour dénoncer nos taudis ruraux qui contrastent cruellement avec l'habitat dont jouissent les agriculteurs dans beaucoup de pays voisins.

Il serait inutile de donner un tracteur au jeune paysan si, en même temps, sa femme ne pouvait bénéficier d'un logement correct et d'un équipement ménager qui réduise ses peines et agrémente sa vie.

Mais les capitaux à engager sont considérables : l'ordre de grandeur des dépenses nécessaires à la restauration et à l'amélioration des bâtiments agricoles d'habitation ressort à 100 milliards qui pourraient être ainsi répartis : 25 % par subventions, 50 % par prêts et 25 % par auto-financement.

Le problème des adductions d'eau et celui de la voirie rurale sont extrêmement importants: sur 19 millions et demi d'habitants considérés comme ruraux, 6 millions et demi seulement disposent de l'eau sous pression distribuée par réseau collectif tandis que 650.000 km. de chemins relèvent presque uniquement de budgets communaux.

Le Gouvernement devra quadrupler le montant des crédits destinés à l'adduction d'eau et accélérer l'installation de syndicats intercommunaux de vicinalité, et la mise à la disposition des communes de matériel moderne et de crédits provenant de fonds d'investissement routier capables d'augmenter le rythme de nos réalisations.

2° Modernisation de notre agriculture. — Malgré le travail acharné de nos paysans, les prix des produits agricoles français sur les marchés européens sont rarement compétitifs et nos rendements moyens sont insuffisants. Il faut moderniser notre agriculture par la vulgarisation des techniques, par l'emploi généralisé d'engins mécaniques et des engrais, mais pour cela il faudra notamment que nos tracteurs, le carburant agricole et les engrais, soient à un prix facilement amortissable ou rentable, ce qui n'est pas le cas actuellement.

3° Organisation des marchés. — Office de la viande : Il sera imprudent d'engager notre agriculture dans la voie d'augmentation de la production sans l'assurer de garanties : garantie de l'écoulement, garantie de rémunération.

C'est pour cette raison qu'il est urgent d'organiser les marchés agricoles et l'Office de la viande.

Toutes les organisations agricoles réclament, à l'heure actuelle, la création de cet Office qui aurait évité, cette année, l'arrêt brutal des exportations de bovins et certaines importations massives et parfois frauduleuses, telle celle des porcs, qui ruine l'économie paysanne.

Politique sociale :

Le meilleur débouché pour nos produits agricoles est encore le marché intérieur, lequel dépend essentiellement du pouvoir d'achat des ouvriers, des salariés de toutes catégories, des artisans, des commerçants.

Nous appelons les centrales syndicales libres, F.O. et C.F.T.C. à se battre à nos côtés pour obtenir :

1° La suppression des zones de salaires, le relèvement du S.M.I.G., l'égalité des salaires pour les hommes et pour les femmes;

2° La généralisation des conventions collectives du travail comprenant des accords de salaires pour chaque industrie;

3° L'exonéraion des charges fiscales pour les catégories les plus proches du minimum vital;

4° Politique du plein emploi.

Le Parti socialiste, connaissant les difficultés de certaines entreprises artisanales ou petites industries marginales, préconise qu'après expertise, une aide financière ou des aménagements fiscaux substantiels leur permettent de faire face aux obligations ci-dessus définies.

Fiscalité. — Commerçants.

La France a des impôts mais pas de système fiscal. La rebutante complexité de notre fiscalité ne convient plus à un pays moderne où la préoccupation de répartir les charges doit aller de pair avec le souci de porter le revenu à son niveau le plus élevé.

Les socialistes qui reconnaissent le droit au salaire fiscal du chef d'entreprise et admettent le principe d'une imposition à la base, défendent une réforme des taxes sur le chiffre d'affaires en vue de leur transfert et de leur collecte au stade de la production et du commerce de gros.

Artisans.

Les socialistes estiment que pour un grand nombre de productions, les artisans sont irremplaçables et ils ont lutté pour qu'ils soient autorisés, sans perdre le bénéfice de leur régime fiscal, à l'emploi de la force motrice, à la constitution de stocks, à l'utisation de certaines méthodes commerciales de vente-emploi, au report de 18 à 20 ans de l'âge limite de l'apprenti.

Nos amis Leenhardt et Montalat ont déposé un projet de réforme de la fiscalité artisanale qui tend à une appréciation plus poussée de la qualification professionnelle plutôt que dans la limitation des moyens de production et à une simplification de la fiscalité artisanale, projet qui a reçu l'approbation des Chambres de métiers.

L'essentiel reste à faire :

— Pour libérer les artisans de la fiscalité indirecte;

— Pour leur garantir des droits égaux à la Sécurité sociale et aux allocations familiales;

— Pour les doter d'un Statut digne de leur mission économique dans des conditions modernes de production et de vente.

Les jeunes.

Des milliers de jeunes sont sans travail. Les jeunes ménages ne trouvent pas de logement. Les salaires sont inférieurs au minimum garanti. Nous les appelons à combattre à nos côtés pour défendre :

1° Le droit à la paix :

— Politique de négociations et d'émancipation en Afrique du Nord et dans l'Union française où des débouchés doivent être trouvés pour les jeunes français;
— Réduction à quinze mois du service militaire et augmentation du pécule.

2° Le droit au travail et à la vie :

— Respect du principe « à travail égal, salaire égal »;
— Création d'un office public de travail pour les jeunes;
— Multiplication des centres d'orientation professionnelle et de formation professionnelle;
— Construction d'H.L.M. réservées à des jeunes ménages.

L'ÉCOLE. — LA LAICITÉ.

8 millions d'enfants se sont pressés aux portes de nos écoles primaires en octobre dernier, soit un million de plus qu'en 1948. Nos établissements secondaires et d'enseignement technique sont déjà insuffisants. Il nous faut construire, d'ici 1960, 20.000 classes et former autant de maîtres.

Le Parti socialiste, qui soutient le programme du Cartel d'action laïque, propose d'accélérer la réalisation de ces constructions scolaires pensant qu'elle est la meilleure défense de l'école de la République où les enfants, venus de tous les horizons, apprennent à se connaître, à s'estimer et à se comprendre.

D'AUTRES TACHES S'IMPOSENT A NOUS SUR LE PLAN GÉNÉRAL :

— Construire 300.000 logements par an afin de loger, d'ici 1970, les trois millions d'habitants que la France comptera en plus;
— Financer les recherches atomiques et scientifiques;
— Créer un véritable fonds national de la vieillesse ;
— Tenir nos engagements à l'égard des anciens combattants et prisonniers de guerre;
— Extension des lois sociales au monde rural;
— Déconcentration industrielle permettant l'implantation dans nos campagnes d'installations industrielles, etc.

LA PAIX.

La réalisation d'une politique ainsi définie ne peut se concevoir que dans un monde pacifié qui permettra une diminution considérable des dépenses de guerre. Le socialisme ne peut donc séparer la lutte pour la paix de son effort pour la libération de l'homme.

1° Paix dans l'Union française :

En Tunisie. — Par l'application loyale des conventions et aide économique et technique.

Au Maroc. — Par l'octroi d'une autonomie permettant une association aussi étroite que possible avec la France.

En Algérie. — Par l'application immédiate du statut de 1947 et des élections libres permettant la discussion du statut futur de l'Algérie avec des élus valables.

2° Paix dans le monde :

Par l'application du désarmement général simultané et contrôlé, par la défense Atlantique et par la construction de l'Europe.

UN ACCORD EST POSSIBLE.

Nous sommes convaincus qu'un accord est possible entre tous les vrais républicains, tous ceux qui ont soutenu Mendès-France, tous ceux qui, dans les derniers jours de novembre, ont lutté avec nous pour que l'électeur puisse vraiment se prononcer sur les grandes options que nous proposons avec une loi électorale lui permettant de choisir clairement.

M. Edgar Faure en a décidé autrement; il espère fausser votre choix. Vous lui répondrez.

Corréziennes, Corréziens,

Le Parti socialiste vous demande votre confiance.

En votant pour lui, vous approuverez son refus d'accepter l'union avec les communistes, vous renforcerez le Front républicain, vous affirmerez votre désir de rester libres.

Vous voterez pour le progrès et pour la paix.

Vu :

Les candidats :

JEAN MONTALAT.
PIERRE CARAMINOT.
RAOUL PEUCH.
ANDRÉ JALINAT.

CORSE

4 DÉPUTÉS

Liste du parti républicain radical et radical-socialiste........................	M. Jacques Faggianelli (R.R.S.). M. François Giacobbi (R.R.S.).
Liste d'Union des indépendants et des paysans présentée par le Centre national des indépendants et des paysans et de l'action républicaine et sociale et par le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne........................	M. Jacques Gavini (I.P.A.S.).
Liste du parti républicain radical et radical-socialiste........................	M. Pascal Arrighi (R.R.S.).

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste

également présentée par

le Rassemblement des gauches républicaines.

Liste apparentée à la liste des républicains sociaux et à la liste d'union des indépendants et des paysans.

Electrices,
Electeurs Corses,

Le Parti républicain radical et radical-socialiste se présente uni et confiant au corps électoral. Son congrès a établi à l'unanimité, et en quelques courts instants, une liste de candidats qui réalisent une représentation géographique équilibrée de notre département. L'accueil chaleureux fait à cette liste par les électeurs et les électrices dans tous les cantons et les principales communes de l'île, est un gage d'une victoire qui doit assurer au Parti radical trois députés.

Deux apparentements ont été conclus. Mais notre Parti, et nos élus, qui ont toujours réclamé le scrutin d'arrondissement n'ont consenti à ces apparentements que parce qu'ils permettaient à notre liste d'enlever trois sièges de députés.

Comment d'ailleurs en serait-il autrement, alors que notre Parti compte deux tiers de l'effectif des conseillers généraux et que le 19 juin dernier, 70 % des délégués sénatoriaux se sont portés sur les candidats qui se réclamaient de sa tendance ? Ainsi est sur le point de s'établir une équipe parlementaire de deux sénateurs et de trois députés dont l'âge moyen dépasse à peine 40 ans et qui veut contribuer au renouveau de la politique française et au redressement économique de notre département.

Notre liste a reçu l'investiture du bureau exécutif du Parti et de ses chefs, le Président Herriot et le premier vice-président Mendès-France. Elle a reçu assi l'investiture du R.G.R. Les hommes qui composent cette liste, ne sont pas partisans et ont l'ambition, à l'échelon le plus élevé du Parti, de réaliser cette union qu'ils ont accomplie dans leur département.

Dans le cadre des objectifs que s'est imposé notre parti, nous voudrons mettre en œuvre un plan d'extension économique susceptible de doubler en dix ans le niveau de vie des Français; nous ferons en sorte qu'au moment où l'Union française traverse une crise qui menace la qualité de Grande puissance de notre pays et les intérêts de nos compatriotes soient prises les mesures qui concilient l'évolution nécessaire des pays d'outre-mer et la permanence de la communauté et de la civilisation fançaises. Nous veillerons à ce que la défense de la France dans le cadre de ses allinaces traditionnelles soit garantie.

Mais notre ambition n'est pas seulement de demeurer attentifs aux grands intérêts nationaux. Tout autant que des radicaux, les candidats de notre liste sont des Corses qui veulent assurer la rénovation économique de leur petite patrie. C'est la majorité radicale du Conseil général qui a été à la pointe des décisions qui ont fait instituer d'abord une commission d'équipement et de modernisation, puis établir un rapport dont les objectifs et les moyens d'action sont actuellement définis et que nous exigerons de faire passer dans les faits.

Nos communes et nos maires reçoivent l'aide que leur apporte le Conseil général et notre Assemblée départementale ne pourra prendre des décisions utiles que si les Pouvoirs publics apportent à la Corse une aide exceptionnelle. Les travaux d'équipement routier, d'adduction d'eau, d'électrification, de constructions scolaires et d'équipement touristique doivent être réalisés sur une grande échelle, sur le plan des relations avec la France continentale et dans le domaine économique, il doit être tenu compte du phénomène spécifique que constitue l'insularité de notre département.

Ces objectifs, cinq parlementaires appartenant à la même tendance, pourront les réaliser davantage que si notre représentation parlementaire était fractionnée. Les hommes qui composent la liste radicale ont le sentiment que se joue pour l'avenir de la Corse une partie décisive et dans le but d'assurer le relèvement de notre île, ils sollicitent votre confiance.

Après l'appel déjà fait par les sénateurs de la Corse à leurs amis, c'est dans une certitude d'un succès sans précédent que nous vous demandons de voter pour la liste radicale et radicale-socialiste.

Vive la Corse !
Vive la République !

Vu :

Les candidats :

Jacques FAGGIANELLI
Député-maire de Bastia. — Conseiller général.

François GIACOBBI
Avocat. — Conseiller général. — Maire de Venaco.

Pascal ARRIGHI
Maître des requêtes au Conseil d'Etat. — Conseiller général. — Conseiller municipal d'Ajaccio.

Lucien LUCIANI
Docteur en médecine. — Conseiller général. — Maire de Moca-Croce.

Liste d'Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants et des paysans et de l'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Apparentée à la liste des républicains sociaux et à la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

A mes Amis,

Au moment, où, pour la cinquième fois, je viens solliciter vos suffrages, ma pensée parcourt les étapes des dix années de mandat parlementaire que je dois à votre fidélité et à la confiance que, sans défaillance, vous m'avez toujours manifestée.

Je mesure ce que je vous dois dans la possibilité que vous m'avez donnée de « servir », dans toute la plénitude du terme, et les intérêts généraux de la nation et ceux de notre département, en faveur duquel il y a tant à faire, tout en apportant à mes amis une sollicitude résultant de l'affection qui nous lie les uns aux autres. Cette affection est le ciment de notre vieux parti dont nous nous efforcerons de rajeunir l'organisation et la vie intérieure pour amener de plus en plus, autour de nous, une jeunesse ardente qui veut nous rejoindre pour défendre un idéal commun.

C'est grâce à vous, qu'en 1951 je pouvais entrer dans les Conseils du Gouvernement, où successivement des Présidents du Conseil, appartenant à des formations si diverses de l'éventail politique de l'Assemblée, Pleven, René Mayer et Joseph Laniel, m'ont maintenu pendant presque trois années consécutives.

Mais ce rapprochement, de la continuité de ma présence et de la discontinuité par trop excessive des chefs de Gouvernements, n'illustre-t-il pas le mal le plus considérable dont souffre notre pays ? Cette instabilité ministérielle qui empêche la réalisation des grands projets, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, faute de la continuité d'action indispensable.

Si la permanence de ma présence au Ministère de la Marine m'a permis d'apporter à notre Défense nationale un concours dont l'efficacité est due à cette durée même, j'ai pu en même temps contribuer à la gestion des intérêts supérieurs de la nation.

La collaboration que j'ai apportée à mon ami, le Président Antoine Pinay, m'a permis en particulier d'apprécier tout ce que le pays lui doit. En 1952, grâce à son énergie, à sa ténacité tranquille, nous avons pu mettre un frein à une inflation dévorante qu'il n'avait été jusqu'à lui, pas possible de juguler et qui menaçait d'amener le pays à une ruine totale avec tous les soubresauts que cela aurait entraînés sur le plan social.

Ce résultat a été obtenu notamment, en arrêtant l'accroissement continu d'une fiscalité dévorante, facteur de décadence pour l'économie nationale et de ruine pour toutes les classes sociales, mais plus particulièrement pour les plus éprouvées, et pour ces classes moyennes qui sont l'armature autour de laquelle s'organisera le redressement du pays.

La chute du Ministère Pinay ne lui a permis de mener à son terme que le premier objectif qu'il s'était fixé. Le second, l'expansion de notre économie, j'ai pu l'amorcer avec ses successeurs; il a été poursuivi par d'autres et il est, je le crois sincèrement, en bonne voie; mais, ce n'est que grâce à la stabilisation de 1952, que cette expansion est devenue possible.

Le drame que vivent les territoires d'Afrique du Nord et de l'Union française, dont la prospérité doit tant à nos compatriotes qui y vivaient si nombreux, a posé à la conscience des élus de la Nation des problèmes dont la solution ne peut être, ni dans une politique d'abandon et de défaitisme national, ni dans une politique d'intransigeance aveugle, l'une et l'autre contraires à l'essence du génie français.

Cette solution doit être trouvée dans une évolution de même nature que celle qui, sur ce plan intérieur français a amené les différentes classes de la Nation à une meil-

leure compréhension réciproque, à l'atténuation des discordances, qui doit se poursuivre, non par un nivellement à l'échelle inférieure, mais au contraire par une élévation, sur le plan moral et matériel, des classes les plus défavorisées.

« C'est par l'évolution constante du progrès social que nous pourrons atteindre, ce qui reste mon idéal, un véritable socialisme français dont on ne saurait trop répéter, que le but doit rester — non de diviser — mais d'unir fraternellement l'immense majorité des Français. »

Pour ce qui est de notre département insulaire, je ne saurais oublier que c'est dans le Gouvernement de Joseph Laniel que le Général Corniglion-Molinier, a pu à l'intérieur du Commissariat général au plan, créer une commission spécialisée dans l'étude de nos problèmes corses qui a abouti à l'élaboration d'un plan qui a été appelé le « Rapport Gravier ». La réalisation de ce plan doit, avec quelques retouches, rester notre premier objectif, mais il faut maintenant obtenir que soit résolu le problème de son financement.

Avec l'ensemble de la représentation insulaire — unie tout entière — des progrès ont été réalisés ces derniers mois; il appartiendra maintenant à vos élus de 1956 d'en obtenir l'aboutissement définitif.

Non seulement nous avons pu éviter — avec la suppression de la voie ferrée de la Balagne, prélude de la fermeture totale de notre réseau — une mesure qui était pour nous Corses, un véritable défi, mais de gands travaux sont entrepris dans plusieurs domaines (électrification, réseau routier, aérodrome et d'autres encore) amorces du plan de modernisation et d'équipement, qui doit être l'œuvre de la prochaine législature.

Enfin, à la présidence de l'Association des grands ports français, je poursuis attentivement l'étude des problèmes qui intéressent, au plus haut point nos populations maritimes.

JACQUES GAVINI.

***

Ce rappel du passé, sans optimisme ni pessimisme exagéré, fixe les grandes lignes de l'action de ceux que vous allez désigner, le 2 janvier, pour nous représenter à l'Assemblée Nationale.

Sur le plan national : réforme des institutions et particulièrement de la Constitution pour assurer la stabilité ministérielle, gage essentiel d'efficacité, sans entraver le libre jeu des institutions républicaines.

Mesures d'ordre économique et social destinées à provoquer dans la stabilité indispensable de la monnaie, l'expansion économique indispensable à la prospérité de la Nation qui doit, par priorité, profiter à celles des catégories de citoyens qui sont les plus défavorisées.

Rien ne devra être négligé de ce qui peut favoriser l'Union fraternelle de tous les éléments sains du pays; la concorde entre les citoyens étant elle aussi un facteur de stabilité et de force.

En ce qui concerne nos territoires d'outre-mer, proches ou lointains, préparer une évolution qui permette leur épanouissement moral et matériel, tout en y assurant la permanence française, non pas seulement pour garantir les intérêts français, mais assi parce que cette permanence est seule capable d'assurer leur développement harmonieux sans secousses sociales.

Sur le plan extérieur, maintien de nos alliances, seules susceptibles d'éviter notre isolement, étant entendu que nous devons faire les efforts nécessaires, et raisonnables, pour que le poids de notre influence nous permette de sauvegarder avec notre indépendance nationale, la défense de nos intérêts.

Sur le plan insulaire, il est nécessaire qu'une fois acquis le résultat du 2 janvier, nos élus s'engagent à oublier ce qui a pu les diviser, pour s'unir en un bloc unanime, seul capable de leur permettre une action efficace; dans cette voie notre action passée vous est une gage d'avenir.

Il est inutile, je pense, d'entrer dans le détail des choses; vos élus auront à se réunir pour établir un plan d'action et le faire mener à bonne fin.

Vous connaissez l'importance que présente pour la Nation le résultat des élections du 2 janvier. Si le Gouvernement a voulu avancer le terme du renouvellement de l'Assemblée Nationale, c'est que l'importance vitale des problèmes auxquels il faudra

apporter une solution, exige la présence d'une Assemblée susceptible par sa durée de définir et de réaliser les objectifs à atteindre.

Le devoir de tous, c'est non seulement d'aller aux urnes le jour de la consultation électorale, mais jusqu'à cette date de chercher à augmenter le nombre de ceux qui partagent leurs idées.

Notre équipe se présente à vous, sans fissures, avec le seul but de permettre autour d'elle le plus entier regroupement de nos amis. Elle a consenti, sans enthousiasme, des alliances nécessaires à la sauvegarde des intérêts supérieurs de la Nation.

Fiers de la vitalité, de l'Union, de la puissance d'attraction plus forte que jamais de notre vieux parti, toujours vif et plein d'ardeur, nous vous demandons par une manifestation imposante de sa force, de lui montrer qu'il est dans notre politique insulaire, un élément indispensable d'équilibre.

Pour toutes ces raisons, c'est avec la confiance la plus absolue que nous attendons les résultats du 2 janvier.

Vive la France !

Vive la République !

Vive la Corse !

Jacques GAVINI.
Joseph BERNARDINI.
Xavier LUCIANI.
Antoine PIETRI.

COTE-D'OR

5 DÉPUTÉS

Liste d'Union des républicains indépendants et paysans	M. **Félix Kir** (I.P.A.S.).
Liste du parti socialiste	M. **Jean Bouhey** (S.).
Liste d'Union des républicains indépendants et paysans	M. **Albert Lalle** (I.P.A.S.).
Liste d'Union républicaine présentée par l'Union progressiste et le parti communiste français	M. **Pierre Meunier** (R.P.).
Liste d'Union des républicains indépendants et paysans	M. **Marcel Roclore** (I.P.A.S.).

Liste d'Union des républicains indépendants et paysans.

Apparentée à la liste d'union des Indépendants d'action démocratique et paysanne.

De quoi s'agit-il le 2 janvier ?

Il s'agit de donner à la France un Gouvernement stable et fort, essentiellement préoccupé de restaurer l'Etat et de maintenir notre Union française dans la paix.

Le communisme vise autre chose : après avoir recouvert les deux tiers du monde, il voudrait submerger la vieille Europe.

Le socialisme est opposé aux réformes constitutionnelles et à la pratique de la dissolution.

Il veut la continuation de la lutte des partis.

Au lieu de se prononcer, comme nous, pour le maintien de la France dans ses territoires d'outre-mer par la création d'une communauté franco-musulmane, il préconise des solutions qui aboutiraient en fait à la perte de l'Union française.

Il veut enfin une politique de nationalisation et d'étatisme à outrance. Vous l'avez jugé au pouvoir de 1946 à 1951 : sa gestion s'est traduite par une hausse catastrophique des prix, le décuplement des impôts, la ruine des petits rentiers et des économiquement faibles.

Vous avez la possibilité en Côte-d'Or, d'éliminer les sortants communiste et socialiste : c'est en votant pour les anti-marxistes. S'ils obtiennent le 2 janvier la majorité absolue, MM. Bouhey et Meunier seront battus.

Pour cela, votre devoir est de ne pas disperser vos voix sur des listes qui n'ont aucune chance.

C'est le cas de la liste radicale-socialiste. Les effectifs de ce parti en Côte-d'Or sont squelettiques : à chaque élection les voix qui se portent sur lui sont des voix perdues. Sa fédération départementale est une des plus à gauche de toute la France : deux de ses dirigeants actuels ont été candidats en 1945 au côté de M. Pierre Meunier. Aujourd'hui, ils sont apparentés aux S.F.I.O. Les quelques milliers de voix qu'ils pourraient recueillir n'auraient d'autre résultat que d'aider à l'élection d'un socialiste.

Les vrais radicaux, ceux qui ont approuvé l'action d'Edgar Faure, ne suivront pas ces extrémistes qui veulent donner au parti radical une allure totalitaire qui n'a jamais été la sienne.

Quant au mouvement Poujade, son action s'expliquait tant qu'elle s'est placée sur le plan professionnel. Devenu parti politique, le « Poujadisme » ne présente aucun programme constructif et préfère se livrer à des manifestations violentes qui desservent la cause qu'il prétend défendre.

Qu'il le veuille ou non, en Côte-d'Or, il divise les voix nationales; il fait le jeu des communistes, c'est-à-dire de ceux qui veulent la suppression du petit commerce et la généralisation des coopératives de consommation, comme c'est la règle en démocratie populaire.

Le 2 janvier, tous les véritables anti-communistes bloqueront leurs voix sur ceux qui, avec nous, ont soutenu l'action de la majorité Edgar Faure-Pinay-Pflimlin.

Le 2 janvier, vous voterez Kir, parce que vous tiendrez compte des réalités locales :

La liste des indépendants est conduite par une personnalité dont le nom demeure le symbole du courage patriotique, du désintéressement et du dynamisme.

Elle est composée d'hommes qui ont fait leurs preuves sur le plan de l'administration municipale et départementale; elle ne comprend que des Côtes-d'Oriens vivant au milieu de vous et que vous pouvez trouver chaque semaine à votre disposition pour la défense de vos intérêts propres.

Cette liste est la seule qui comporte deux défenseurs qualifiés de la paysannerie.

Elle est composée de candidats qui n'ont jamais varié dans leurs convictions.

Les indépendants sont depuis 1945 à la pointe du combat anti-communiste dans ce département.

Lors de chaque élection depuis dix ans, ils organisent le regroupement des modérés et de tous ceux qui sont préoccupés de justice sociale.

En leur faisant confiance, vous émettrez un vote vraiment utile.

Votez « indépendant-paysan » votez Kir.

Vu :

Les candidats :

F. KIR, A. LALLE, Dr ROCLORE, F. JAPIOT, E. VIALLANES.

Liste d'Union des républicains indépendants et des paysans.

Apparentée à la liste d'union des Indépendants d'action démocratique et paysanne.

Electrices, Electeurs,

L'enjeu de la bataille électorale qui vient de commencer n'a jamais été aussi lourd de conséquences : il s'agit en effet de savoir si notre pays restera une nation libre ou si, au contraire, il s'engagera dans le chemin de l'aventure, de cette aventure qui, hélas, a déjà conduit derrière le rideau de fer des nations jadis heureuses et libres.

Nos adversaires au départ essayent de restaurer le combat périmé entre ce qu'ils appellent la « gauche » et ce qu'ils nomment la « droite » : nous ne voulons, nous,

combattre que pour la raison et le bon sens contre la folle démagogie; nous ne voulons combattre que pour la démocratie libre contre le sectarisme marxiste.

C'est pour ces raisons que les indépendants et paysans, sans préjugés doctrinaires, mais soucieux avant tout d'efficacité viennent aujourd'hui vous présenter un programme à la fois réaliste et hardiment social.

Réforme de la Constitution et de la loi électorale.

C'est la tâche la plus urgente. Il faut, en effet, en finir avec les crises ministérielles tous les six mois : elles provoquent l'impuissance du pouvoir et la risée de l'étranger.

Si l'on veut un Gouvernement capable de réaliser les réformes dont la France a besoin, il faut lui donner auorité et durée. Nous préconisons à cet effet :

— La pratique de la dissolution automatique après deux crises ministérielles.
— Le vote d'une loi électorale majoritaire.

Depuis dix ans, on a également accru de façon inconsidérée les prérogatives de l'Etat; il faut qu'il fasse moins de choses, mais qu'il les fasse mieux.

Les conditions du progrès social.

1° Une monnaie saine.

Jusqu'en 1952, la course prix-salaires se réglait toujours au détriment des salariés et des économiquement faibles.

C'est alors qu'un des nôtres, Antoine Pinay, vint, en mars 1952 et redressa la situation. Sa politique de stabilisation de la monnaie et des prix a remporté un succès dont ses adversaires eux-mêmes conviennent : de 1952 à 1955, le prix de la vie est demeuré à peu près stable. La France n'avait pas connu une telle stabilité depuis plus de vingt ans.

2° Expansion économique et décentralisation industrielle.

La prospérité exige l'expansion économique : création de nouvelles entreprises et développement de celles qui existent.

Un effort particulier doit être fait dans l'ensemble de nos campagnes trop souvent tenues jusqu'à présent à l'écart du développement économique : c'est par la décentralisation industrielle que nous pourrons donner un travail rémunérateur aux populations des régions encore insuffisamment équipées, accroître leur pouvoir d'achat et créer une clientèle nouvelle pour la production nationale.

Encore faut-il que tous ceux qui concourent à augmenter cette production en retirent le légitime profit qui leur revient. C'est là le seul élément positif d'une véritable paix sociale.

Mais produire ne suffit pas, il faut vendre. Nous y parviendrons par un développement ininterrompu des ressources des masses populaires, devenues les consommateurs par excellence.

3° Augmentation du pouvoir d'achat.

Les indépendants veulent, en effet, augmenter le niveau de vie en revalorisant les salaires.

C'est Antoine Pinay qui instaura l'échelle mobile des salaires, afin de préserver le pouvoir d'achat de salariés.

Cette vieille revendication ouvrière et syndicale, c'est son Gouvernement qui l'a réalisée.

4° Politique agricole.

La paysannerie doit bénéficier de l'organisation des marchés et de la recherche des débouchés extérieurs dont nos élus ont déjà mis en œuvre les premiers rouages (viande, lait, blé).

Elle doit en second lieu bénéficier d'un abaissement du coût de ses moyens de

production (engrais, machines agricoles, carburant) afin de réduire ses prix de revient et de pouvoir vendre à l'exportation.

Quant à la politique d'équipement des campagnes, elle est en bonne voie depuis deux ans et doit être poursuivie activement dans les différents domaines de la voirie, de l'habitat, des adductions d'eau.

Enfin, du point de vue social, un gros effort reste à faire, qu'il s'agisse de l'assurance longue-maladie, du développement de la formation professionnelle des jeunes, des crédits nécessaires à l'amélioration de leurs exploitations, etc.

5° Réforme de la fiscalité.

Nous entendons faire prévaloir une refonte complète du système fiscal dans le sens de l'impôt à la source qui, seul, peut supprimer la multiplicité des taxes et, par voie de conséquence, les tracasseries inutiles.

L'Union française.

Nous avons conscience que la France ne peut pas vivre sans le prolongement de ses territoires d'outre-mer.

Si notre pays les perdait, ce serait la ruine pour la moitié de ses industries et de son commerce; un Français sur quatre serait réduit au chômage.

Les indépendants sont donc fermement résolus à maintenir l'influence française partout où les Français prolongent la France : ils n'ont pas hésité et n'hésiteront pas davantage à l'avenir devant une politique de réformes audacieuses : ils veulent réformer pour s'adapter et non pour abandonner.

La paix et la sécurité.

Fidèles à l'alliance atlantique qui a sauvé la paix depuis cinq ans, les indépendants sont partisans d'une Europe unie, capable de rendre au vieux monde son autorité entre l'Ouest et l'Est.

En face de l'Union soviétique, ils pensent qu'une fermeté sans provocation n'empêche pas, mais permet, au contraire, d'aller aussi loin que possible dans la voie de conversations et d'échanges culturels et commerciaux.

Le grand problème du logement.

Des dizaines de milliers de Français, parmi lesquels combien de jeunes ménages, vivent en France dans des conditions indignes d'une grande nation moderne.

Là aussi, la politique réaliste et dynamique des indépendants et paysans a porté ses fruits. René Coty, pendant son passage à la Reconstruction en 1947, a jeté les bases de l'organisation qui a permis à ses successeurs de réaliser déjà une œuvre importante.

Pierre Courant, en 1953, a lancé un plan-type de logements économiques qui a donné un essor certain à la construction.

Sous l'impulsion enfin de Roger Duchet, la cadence de 300.000 habitations neuves par an sera atteinte en 1956 et maintenue dans les années à venir.

En outre, des dispositions hardies ont été prises pour l'amélioration et l'entretien des immeubles anciens et, tout récemment, un décret a étendu aux habitations rurales les primes et prêts réservés jusqu'à présent aux villes.

Les indépendants continueront cette œuvre dont la réussite est nécessaire au maintien de la famille française. On parle de la femme au foyer, mais il faut d'abord donner un foyer aux femmes.

Appel a la jeunesse.

Nous voulons d'abord ouvrir aux jeunes des écoles en nombre accru et développer un enseignement professionnel réaliste correspondant à l'évolution nécessaire de la technique.

Nous voulons développer l'équipement sportif du pays pour faire une jeunesse saine et forte. Nous voulons préparer son avenir en créant partout du travail, en stimulant la production, en développant l'industrie dans les régions restées à l'écart du progrès économique, en modernisant l'agriculture, en maintenant dans l'interdépendance politique, économique et spirituelle avec la France, tous les territoires d'outre-mer associés au destin de la métropole, champ magnifique d'action ouvert à l'intelligence et à l'audace des énergies jeunes.

Nous voulons, avec l'aide de la jeunesse, donner à la France une armée nouvelle, en faire une école de civisme. Le service militaire doit être transformé pour être rendu aussi efficace et court que possible, le gain d'effort et de temps pouvant résulter de l'emploi généralisé de méthodes modernes.

Telles sont brièvement esquissées les grandes lignes d'un programme qui, dans l'union la plus large et la prospérité retrouvée, doit redonner à la France la place qui lui revient au sein des nations libres.

FÉLIX KIR
Député-maire de Dijon. — Premier vice-président du Conseil général.

ALBERT LALLE
Agriculteur.
Maire de Villy-le-Moutier.
Président de la Commission de l'agriculture de l'Assemblée Nationale.

DOCTEUR ROCLORE
Maire de Saulieu. — Président du Conseil général.

FRANÇOIS JAPIOT
Ingénieur. — Conseiller municipal de Dijon.

ETIENNE VIALLANES
Agriculteur.
Maire de Marcellois. — Vice-président de la Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or.

Fédération socialiste de la Côte-d'Or.

Pour que ça change !

Chères Électrices et Chers Électeurs,

Un « mauvais coup » a été perpétré par le gouvernement et ses soutiens, contre la République, contre la démocratie et contre vous.

Légale, mais non obligatoire, la dissolution n'a été qu'une vulgaire manœuvre ayant pour but :

1° Par des « élections à l'esbroufe », de vous empêcher d'exprimer votre opinion en toute connaissance de cause;

2° Avec la loi électorale, de vous empêcher de choisir librement vos élus;

3° Grâce à ces « expédients », de ramener à la nouvelle Assemblée une majorité d'immobilisme, conforme aux souhaits, et dévouée aux ordres de MM. Faure, Pinay, Duchet, Teitgen, Martinaud-Déplat et C[ie].

Pour déjouer cette manœuvre...

Votez pour que ça change !

Malheur aux vieux !

Depuis longtemps, le Parti socialiste propose la création d'un « Fonds national vieillesse », seule solution possible à ce problème à la fois profondément humain et si angoissant.

De 1951 à 1955, la majorité d'immobilisme n'a pas estimé que la question valait la peine d'être étudiée. Il a fallu l'approche des élections pour qu'elle accorde une aumône aux vieux, la dissolution ayant toutefois laissé l'affaire en suspens, au Sénat.

Elle trouve difficilement dix-sept milliards pour nos vieux, mais elle en trouve allègrement cinquante pour défendre les intérêts des gros colons d'Afrique du Nord.

Votez pour que ça change !

Et la justice sociale ?...

Le programme gouvernemental de Christian Pineau (après la chute de Mendès-France), comportait l'augmentation du salaire minimum garanti, la suppression des zones de salaires, un rigoureux blocage des prix, etc. Il tendait à assurer une meilleure répartition du revenu national, et proclamait que l'effort de production devait bénéficier en premier lieu, aux travailleurs eux-mêmes.

Avec l'appui communiste, la majorité d'immobilisme a fait échouer ce programme et ramener Edgar Faure-Pinay au pouvoir. Or, en 1954, un salarié sur deux, en France, a gagné moins de 30.000 francs par mois; alors que des sociétés comme Citroën et Saint-Gobain ont avoué plus de un milliard de bénéfices nets, sans compter les créations de réserves, l'auto-financement, etc.

Votez pour que ça change !

L'inquiétude paysanne...

« Produisez, produisez », a-t-on dit aux paysans, qui sont maintenant inquiets quant à l'écoulement de certains de leurs produits.

Les socialistes avaient prévu cela et proposé que l'on organise les marchés agricoles, à seule fin d'assurer aux producteurs une sécurité dans l'écoulement de leurs produits et la rémunération de leur travail.

Hélas ! on ne les a pas suivis, ou on ne l'a fait que contraints et forcés, souvent trop tard, et toujours sans oser aller jusqu'au bout. Et l'on n'a rien fait pour les petits et moyens paysans, ceux qui « exploitent familialement », et qui ont besoin d'être aidés et défendus par l'octroi de crédits d'équipement, le développement du crédit agricole, la coopération, la formation professionnelle, les prêts aux jeunes, etc.

Votez pour que ça change !

L'injustice fiscale demeure...

C'est là l'une des plaies les plus vives de notre pays. Notre système fiscal est vieux, complexe et injuste. Chacun ne « paye pas selon ses moyens ». Les fraudeurs ont la partie belle. Et les contribuables honnêtes payent pour eux.

Le Parti socialiste a proposé des solutions. L'une d'entre elles, exonérait 1.500.000 détaillants petits commerçants et artisans, de la perception de la taxe sur le chiffre d'affaires; d'autres tendaient à exonérer de la surtaxe progressive les revenus correspondant au minimum vital, et à taxer à 2 % et 5 % (au lieu de 10 actuellement), les deux premières tranches; ainsi qu'à aménager la loi organique de l'artisanat, afin de mieux adapter celui-ci à l'évolution de la technique et de l'économie modernes.

La majorité a tout refusé, pour simplement prendre, sous la pression des événements (Mouvement Poujade), quelques mesures fragmentaires et sans grande portée.

Votez pour que ça change !

Le drame du logement.

Sur 17 nations européennes, la France arrive en quinzième position en matière de

construction de logements. Or, en mars 1952, le Parti socialiste a proposé des solutions reprises en novembre 1955 : procédure d'expropriation des terrains plus rapide et plus efficace, réformes des méthodes de constructions, création d'un Fonds national du logement, augmentation des crédits affectés aux H.L.M., etc. But : construire 1.500.000 logements en cinq ans.

Or, en 1952, le gouvernement Pinay ayant réudit les crédits, on n'a construit que 80.000 logements. Et, en 1955, malgré les tapageuses déclarations de M. Duchet, 210.000 logements seront terminés, sur un programme de 250.000.

Votez pour que ça change !

La sécurité sociale pour tous.

La Sécurité sociale, y compris la retraite, est aujourd'hui placée au tout premier rang des préoccupations de ceux qui travaillent, qu'ils soient « de la ville ou des champs ». C'est normal.

Le Parti socialiste préconise de l'étendre à tous les Français, en les mettant tous sur un pied d'égalité. Il a présenté des projets en ce sens. Comme aussi pour assurer un meilleur fonctionnement de cette institution, permettant d'augmenter les prestations.

Mais là encore, la majorité s'est enlisée dans l'immobilisme. Elle a usé d'expédients. Elle n'a pas osé envisager le problème dans toute son ampleur et toute son urgence.

Votez pour que ça change !

L'école, source d'union ou de discorde.

Dans l'esprit de ses promoteurs, les Jules Ferry, Paul Bert et tant d'autres, « l'école publique, laïque et obligatoire », devait être le lieu de rencontre par excellence, et partant d'union, de tous les enfants de France, sans distinction de catégories sociales ou professionnelles, de croyances religieuses ou de convictions politiques. C'était donc elle, et elle seule, que l'Etat et les collectivités publiques pouvaient prendre en charge.

Sous prétexte de justice scolaire, la majorité a changé tout cela. Justice toute spéciale d'ailleurs, puisque si les établissements privés d'obédience catholique peuvent bénéficier des avantages de la loi Barangé, d'autres similaires, mais d'obédience protestante ou juive par exemple, ne pourraient pas en bénéficier s'il s'en créait.

L'école, en tout cas, est devenue une source de discorde et de désunion. De vieilles querelles se sont rallumées à son sujet. C'est navrant.

Votez pour que ça change !

Faillite partout...

En réalité, il faudrait plusieurs circulaires comme celles-ci pour énumérer tous les problèmes qui consacrent la faillite quasi totale de cette majorité née du vote de la loi Barangé, en octobre 1951.

Une majorité qui n'a rien fait, par exemple, pour revaloriser la fonction publique. Même pas tenu ses promesses. Même pas défendu les serviteurs de la nation contre les attaques dont ils ont été et sont encore l'objet.

Une majorité, enfin, qui n'a pensé aux jeunes que pour les envoyer en Indochine d'abord, au Maroc et en Algérie ensuite, défendre une cause et des intérêts qui n'étaient pas toujours, hélas ! la cause et les intérêts de la France; alors que ceux-ci ont été mis en péril par les erreurs et les fautes de cette majorité elle-même.

Votez pour que ça change !

Non ! Plus de « Dien-Bien-Phu » !

Dien-Bien-Phu, l'un des plus grands désastres militaires et diplomatiques de notre histoire, aurait dû sonner le glas de cette majorité.

Hélas ! après le bref intermède Mendès-France, au cours duquel fut réglée, au mieux des intérêts de tous, la question tunisienne, le retour au pouvoir de cette majorité

et de ses animateurs (Faure, Pinay, Duchet et Cie), nous a valu la comédie marocaine et ses tragiques conséquences.

Il faut en finir !

Électrices et électeurs,

Si vous laissez aux « faillis » de Dien-Bien-Phu le soin de régler les problèmes cruciaux et urgents d'Afrique du Nord, le pire, est à craindre là-bas, et aucune solution ne sera jamais donnée à nos problèmes économiques, sociaux et financiers, pas plus qu'à celui de notre jeunesse.

Mais si, au contraire, vous en chargez les hommes qui ont solutionné pacifiquement la question tunisienne, tous les espoirs sont permis, d'une confiante collaboration franco-musulmane en Afrique du Nord, et, partant, d'un renouveau économique et social en France.

Le choix est clair !

Votez pour que nous ne connaissions plus de Dien-Bien-Phu !

Votez pour que ça change !

Votez pour le Font républicain...

... Et pour le Parti socialiste qui ne s'est jamais compromis avec cette majorité !

Votez pour la liste socialiste (apparentée à la liste Radicale-socialiste).

Vu :

Les candidats :

Jean BOUHEY

Député sortant. — Ancien Commissaire de la République de Bourgogne et Franche-Comté.

Fernand GRENOT

Directeur d'école honoraire. — Conseiller municipal de Dijon.

Léon MAZET

Ingénieur des Eaux et Forêts. — Conseiller général de Montbard.

Auguste VARIOT

Cultivateur. — Conseiller général de Saint-Jean-de-Losne.

Jean DOREY

Ouvrier S.N.C.F. — Conseiller municipal de Dijon. — Ancien conseiller général.

Fédération socialiste de la Côte-d'Or.

Les « faillis » ont peur... Il faut relever le défi...

Chères Concitoyennes,

Chers Concitoyens,

En 1951, la loi électorale dite des apparentements avait été instituée pour éviter que deux blocs résolument hostiles, le bloc communiste et le bloc gaulliste, aient la majorité à l'Assemblée Nationale et rendent celle-ci absolument ingouvernable.

Et, de fait, du scrutin du 17 juin, pouvait sortir une majorité de Gouvernement... si quelques mois après celle-ci n'avait pas été rendue impossible par le vote de la fameuse loi Barangé, qui rejeta le Parti socialiste dans l'opposition.

Vous connaissez la suite : la majorité Barangé se révéla incapable de se mettre d'accord sur la plupart des grands problèmes de l'heure; elle eut recours à des expédients pour les résoudre; et surtout, ce fut le règne de l'immobilisme dans tous les domaines.

« L'expérience Pinay ».

Sous la houlette de M. Duchet, les indépendants font toujours grand état de cette expérience qui date de 1952. Ce qui prouve bien qu'ils n'ont pas grand-chose de positif à présenter au bout de quatre années de pouvoir.

Ils se vantent de la stabilité des prix acquis à cette époque, mais évitent de préciser qu'elle fut surtout la conséquence d'un phénomène d'ordre général, puisqu'en même temps les prix baissaient partout dans le monde .

Ils oublient surtout de dire que le fameux emprunt-or, véritable prime aux fraudeurs, lancé par le Gouvernement Pinay, fut un échec lamentable, et que lors de sa chute, les caisses de l'Etat étaient absolument vides.

Les successeurs, des modérés, le reconnurent eux-mêmes. On parla, à l'époque, de faillite financière. On vota des impôts nouveaux pour l'éviter.

Le règne de l'immobilisme.

Après quelques autres « expériences » vint celle de M. Laniel, placée, elle aussi, sous le signe de la majorité Barangé, animée par les indépendants.

Ce fut le règne par excellence de l'immobilisme. Une formule l'a situé : « Laisser pourrir ».

On « laissa pourrir » les grèves d'août 1953; on « laissa pourrir » la guerre d'Indochine; on « laissa pourrir » la situation en Tunisie, après avoir exilé le leader du Néo-Destour, Bourgiba (on connaît la suite); on « laissa pourrir » la situation au Maroc, après avoir détrôné le sultan Ben Youssef (qui depuis ?) ; on « laissa pourrir » la situation internationale. tout en laissant déconsidérer la France à la conférence des Bermudes, etc.

Ce fut la période la plus lamentable de cette législature. Une période qui se termina par le désastre de Dien-Bien-Phu, l'un des plus douloureux de notre histoire, tant sur le plan militaire que sur le plan diplomatique.

L'attitude pitoyable de la délégation française à la conférence de Genève concernant l'Indochine fit le reste. Le Gouvernement Laniel fut emporté comme un « fétu de paille », tant fut puissante, à la fin, la réprobation de l'opinion publique.

L'espérance renait...

Un homme, dont les vues quasi prophétiques se réalisaient ainsi, fut alors appelé au gouvernail, pour redresser le bateau « France » parti à la dérive : M. Mendès-France.

Grâce à lui, en moins d'un mois, la paix fut conclue en Indochine, et « sauvé tout ce qui pouvait être sauvé », de l'avis même de ses adversaires les plus acharnés.

L'Alliance occidentale fut ensuite renforcée par les accords de Londres et de Paris; en même temps qu'à la tribune de l'O.N.U., dans un discours retentissant, le chef du Gouvernement français jetait les bases des futures négociations internationales. Bases qui sont toujours valables et qui ne sont pas pour rien, au contraire, dans la « détente » dont nous bénéficions aujourd'hui.

C'était enfin le voyage de Tunis; l'affirmation solennelle que la France allait enfin tenir ses promesses; le désarmement des fellaghas; le retour au calme dans la Régence; les conventions franco-tunisiennes mises sur pied, etc.

Le reste allait venir... L'espérance renaissait... Mais cela ne faisait pas l'affaire des incapables et des « faillis » qui nous avaient amenés au bord du gouffre .

Malgré le soutien constant et fidèle du Parti socialiste, le Gouvenement Mendès-France fut renversé sur sa politique nord-africaine, par la conjonction honteuse des colonialistes et des communistes.

Les événements se précipitent...

Engagé dans la voie tracée par son prédécesseur, le Gouvernement Edgar Faure signe d'abord les conventions franco-tunisiennes. Il est vrai qu'en l'occurence il ne restait guère que cette formalité à remplir.

Il semble ensuite s'engager dans une voie identique, au Maroc. Mais ses contradictions, ses hésitations, ses faiblesses, ses défaillances, font que la situation s'aggrave de jour en jour.

Les avertissements du Résident Grandval sont ignorés. La conférence d'Aix-les-Bains traîne en longueur. Le sang coule au Maroc, et aussi en Algérie. Il faut envoyer renforts sur renforts. Il faut maintenir les libérables sous les armes, rappeler les disponibles, etc.

Le Président du Conseil clame sa confiance en M. Grandval, promet d'appliquer son plan, mais le limoge en même temps. Il affirme que la France ne tolèrera pas le retour du sultan à Rabat, mais le reçoit ensuite avec tous les honneurs dus à son rang... de sultan du Maroc.

La France perd la face. Ses dirigeants ne sauvent même pas l'honneur. Et rien n'est réglé au contraire.

L'ultime manœuvre...

C'est alors qu'est lancée l'idée... d'élections anticipées.

La majorité, et le Gouvernement lui-même, ne sont pas d'accord sur les solutions à donner à ces problèmes urgents et cruciaux. Et le déficit budgétaire atteint 1.000 milliards...

L'affaire nord-africaine est un gouffre. Il faudra des impôts nouveaux pour le combler. Il faut voter avant, à tout prix.

Ft voter avec la même loi électorale, pour être plus sûrs de revenir au pouvoir.

Tous les événements de ces derniers temps se situent dans ce cadre. Les « faillis » ont peur du verdict populaire. Leur ultime manœuvre, la dissolution, est simplement destinée à éviter que ce verdict soit pour eux une condamnation sans appel.

C'est un défi lancé au peuple et à la démocratie.

Le Parti socialiste l'a relevé. Il vous appelle, Electrices et Electeurs, à en faire autant.

La liste socialiste.
(Apparentée à la liste radicale-socialiste.)

Vu :

Les candidats :

Jean BOUHEY
Député sortant. — Ancien Commissaire de la République de Bourgogne et Franche-Comté.

Fernand GRENOT
Directeur d'école honoraire. — Conseiller municipal de Dijon.

Léon MAZET
Ingénieur des Eaux et Forêts. — Conseiller général de Montbard.

Auguste VARIOT
Cultivateur. — Conseiller général de Saint-Jean-de-Losne.

Jean DOREY
Ouvrier S.N.C.F. — Conseiller municipal de Dijon. — Ancien conseiller général.

Liste d'Union républicaine

présentée par

l'Union progressiste et le Parti communiste français.

Côte-d'Oriens et Côte-d'Oriennes,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution de l'Assemblée Nationale. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des Gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent. Il désire qu'une politique de négociation loyale avec les représentants qualifiés des peuples Nord-Africains soit substituée à la politique de force.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes, qui constituent un élément déterminant de la victoire sur la réaction. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour nos candidats.

Nous déclarons solennellement que nous sommes prêts à nous entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Nous sommes prêts à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Nous sommes prêts à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Si le socialisme est notre perspective, à l'heure présente il s'agit de promouvoir une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Nous luttons et nous nous engageons à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Défense et amélioration de la sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Satisfaction des revendications des Anciens combattants et victimes de guerre.

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés permettant de garantir un logement décent à tous les Français. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

La justice fiscale.

Nous voulons que les pauvres, les travailleurs, les citoyens à revenus modestes aient 500 milliards d'impôts de moins à payer et que la grande fortune en paye 500 milliards de plus. Relèvement de l'abattement à la base à 360.000 francs pour le calcul de l'impôt, aussi bien pour les salariés que pour les artisans et commerçants. Allégement des impôts indirects par la suppression des taxes de vie chère. Simplification de la fiscalité en supprimant, notamment pour les commerçants, le rôle de collecteurs d'impôts.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Fidèles au principe : « La terre à ceux qui la travaillent », nous entendons défendre la paysannerie laborieuse contre les grands capitalistes et les intermédiaires, contre les grands popriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Nous proposons : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural et des chemins; extension du réseau d'adduction d'eau aux deux tiers de la population rurale dépourvue; extension et renforcement du réseau électrique; augmentation des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'école publique pour le développement des centres d'apprentissage, pour l'enseignement agricole laïque, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport. Collectif à 50 %.

— Réduction du temps de service militaire à un an et réforme de sa conception.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des factieux.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Droit de vote à 18 ans.

Une véritable Union française.

— Ouverture de négociations avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc et abandon de la politique de force et de répression.

— Mise en œuvre d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française dans un esprit de libre association.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats du contingent actuellement en Afrique du Nord et notamment des soutiens de famille des incorporés du 27e R. I.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

UNE POLITIQUE DE PAIX.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc militaire.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Côte-d'Oriens, Côte-d'Oriennes,

Dans notre département, les indépendants : Kir, Lalle, Roclore et l'ex-R.P.F. Billotte, après s'être injuriés en 1951, se sont retrouvés d'accord pour pratiquer la désastreuse politique de la majorité gouvernementale.

Sous la houlette de M. Duchet, ils s'unissent et s'apparentent aujourd'hui pour persévérer dans cette politique de faillite.

Pour que cela change, pour une véritable politique de gauche, une politique de progrès social, de justice sociale, de liberté et de paix.

Votez sans panachage pour la liste d'Union républicaine.

Vive la paix !

Vive la République !

Vive la France !

PIERRE MEUNIER
Député sortant. — Conseiller général de la Côte-d'Or.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre avec palme.
Médaille de la Résistance avec rosette.

JACQUES GARCIA
Adjoint au Maire de Montbard.
Tourneur sur métaux. — Membre du Comité fédéral du Parti communiste français.

MARCEL CAIGNOL
Conseiller municipal de Dijon. — Employé du Trésor.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

PAUL GAUFFROY
Vigneron. — Ancien prisonnier de guerre.

GILBERT LONGET
Cheminot. — Ancien déporté de la Résistance.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

Liste d'Union républicaine

présentée par

l'Union progressiste et le Parti communiste français.

Côte-d'Oriens et Côte-d'Oriennes,

Le 2 janvier vous vous prononcerez contre les hommes de la réaction, les Kir, Lalle, Billotte qui ont poursuivi la guerre d'Indochine jusqu'au désastre, qui ont réarmé l'Allemagne, qui ont lancé des opérations de guerre en Afrique du Nord, qui ont maintenu le contingent sous les drapeaux et rappelé les disponibles.

Vous vous prononcerez contre les hommes qui ont porté atteinte à la laïcité, voté la loi Barangé et mis en péril l'école publique, contre les hommes qui ont favorisé l'augmentation des énormes profits des grandes sociétés, alors qu'ils refusaient les justes revendications des salariés, des fonctionnaires, des anciens combattants, des jeunes et des vieux, des petits paysans et écrasaient d'impôts et de tracasseries le petit commerce et l'artisanat.

Pour que ça change,

Le 2 janvier, vous voterez pour des hommes décidés à faire une politique nouvelle, une politique de gauche, une politique de progrès social, de liberté et de paix. Cette politique, nous l'avons définie dans notre première circulaire. Elle comporte notamment :

— Le relèvement du niveau de vie des travailleurs des villes et des champs;

— La fin des hostilités en Afrique du Nord et la libération des jeunes rappelés ou maintenus sous les drapeaux;

— La consolidation de la paix par le désarmement contrôlé et la sécurité collective;

— La défense de l'école laïque et des libertés.

***

Le seul moyen de réaliser ce programme, de rajeunir et de redresser la politique française, c'est le Front populaire.

A cette politique, MM. Guy Mollet, Mendès-France et le R.P.F. Chaban-Delmas opposent leur Front républicain. Il s'agit là d'une illusion et d'une duperie. Les élus du Front républicain ne pouront, à eux seuls, avoir la majorité dans la nouvelle Assemblée Nationale.

A qui s'allieront-ils ?

Les déclarations de Guy Mollet et Mendès-France montrent qu'ils ne veulent pas se tourner vers nous et, s'ils s'allient avec la droite, ce sera la poursuite de la politique d'immobilisme, d'incohérence et de réaction que nous avons connue depuis plusieurs années.

Républicains, socialistes, radicaux, fidèles à la tradition de l'Union des gauches, vous n'avez qu'un moyen de contraindre vos chefs à répondre à vos aspirations, à votre volonté d'union, c'est de voter pour la liste d'union républicaine, la seule qui mette à son programme le Front populaire.

Votez, sans panachage, pour :

Pierre MEUNIER

Député sortant. — Conseiller général d'Arnay-le-Duc.
Sous-directeur au Ministère des Finances.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre avec palme.
Médaille de la Résistance avec rosette.

Jacques GARCIA

Adjoint au maire de Montbard.
Tourneur sur métaux. — Membre du Comité fédéral du Parti communiste français.

Marcel CAIGNOL

Conseiller muncipal de Dijon. — Employé du Trésor.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

Paul GAUFFROY

Vigneron. — Ancien prisonnier de guerre.

Gilbert LONGET

Cheminot. — Ancien déporté de la Résistance.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

Vive la paix !

Vive la République !

Vive la France !

COTES-DU-NORD

7 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français........................	**M. Guillaume Le Caroff** (C.).
Liste d'action sociale, familiale et rurale présentée par le Mouvement républicain populaire........	**Mlle Marie-Madeleine Dienesch** (M.R.P.).
Liste de démocratie socialiste présentée par le parti socialiste S.F.I.O........................	**M. Antoine Mazier** (S.).
Liste de concentration républicaine pour le progrès départemental et le redressement national........	**M. René Pleven** (U.D.S.R.).
Liste du parti communiste français........................	**M. Marcel Hamon** (C.).
Liste d'action travailliste pour l'expansion économique et le progrès social.........................	**M. Henri Bouret** (U.F.F.).
Liste d'action sociale, familiale et rurale présentée par le Mouvement républicain populaire........	**M. Pierre Guillou** (M.R.P.).

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement. il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt

aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

—— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques d'Algérie et du Maroc.
et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

1. Guillaume LE CAROFF,

Cultivateur. — Maire de Kergrist-Moëlou. — Conseiller général de Rostrenen. — Membre du secrétariat fédéral du P.C.F.

2. Marcel HAMON,

Professeur. — Ancien député. — Ancien commandant des F.T.P.F. de Bretagne. — Chevalier de la Légion d'honneur. — Médaille de la Résistance. — Croix de guerre.

3. Robert DANIEL,

Ouvrier métallurgiste. — Ancien F.T.P.F. — Membre du bureau fédéral du P.C.F.

4. Auguste LE COENT,

Cultivateur. — Maire et conseiller général de Saint-Nicolas-du-Pélem. — Ancien membre du comité départemental de Libération. — Ancien Conseiller de la République.

5. Roger ESNAULT,

Ouvrier métallurgiste. — Conseiller municipal de Dinan.

6. Thérèse LE GARIGNON,

Ménagère. — Mère de deux enfants. — Conseiller municipal de Saint-Brieuc.

7. Jules LABBÉ,

Secrétaire de mairie à Plurien. — Lieutenant F.F.I.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Voter communiste... c'est voter utile pour que ça change.

Ouvriers, paysans, marins, hommes et femmes, jeunes et vieux, vous voulez que ça change !

La majorité réactionnaire, issue des apparentements, ne vous a en effet pas particulièrement gâtés depuis 1951.

Pour vous tous, ce fut la période des vaches maigres, mais pour les exploiteurs capitalistes de toute acabit, cette législature a été la période des vaches grasses.

Dans notre département des Côtes-du-Nord, comme dans toute la France, il était un sûr moyen de battre les partis de la réaction et d'assurer la victoire d'une majorité de gauche, réaliser l'alliance des communistes, des socialistes et autres républicains voulant un changement de politique.

Il n'a pas dépendu des communistes qu'il n'en soit pas ainsi.

La Fédération des Côtes-du-Nord du Parti communiste français a, pour sa part, multiplié les démarches en ce sens auprès de la Fédération socialiste.

Notre Fédération a proposé l'apparentement des listes socialiste et communiste, ouvert éventuellement à d'autres républicains.

Devant le refus de la Fédération socialiste, nous avons poussé plus loin encore l'effort d'union en proposant la constitution d'une liste commune socialiste-communiste à laquelle auraient pu participer des républicains laïcs.

La Fédération socialiste a également rejeté ces propositions.

Il est vrai que les dirigeants nationaux du Parti socialiste ont préféré à l'union avec les communistes, l'apparentement avec certains R.P.F., baptisés pour la circonstance de républicains sociaux, mais ayant notamment voté les lois anti-laïques.

Dans notre département, huit listes sont en présence. La réaction n'a pu réaliser aucun apparentement.

Cela signifie que dans les Côtes-du-Nord le Parti communiste doit reconquérir sa représentation à la prochaine Assemblée Nationale.

Le 2 janvier 1956 peut et doit être par conséquent une grande victoire des forces démocratiques dans notre département ainsi que dans toute la France.

En dépit des obstacles momentanés dressés sur le chemin de l'union de toutes les forces de gauche, celle-ci peut être imposée par les travailleurs et les démocrates, et vous tous qui voulez que ça change, vous pouvez assurer la défaite des forces réactionnaires dans les Côtes-du-Nord.

Le plus sûr moyen pour atteindre ce but c'est maintenant de voter communiste.

Voter communiste c'est voter utile !

— Pour la constitution d'un véritable Gouvernement de gauche au lendemain du 2 janvier, avec l'appui de toutes les forces de gauche.

Plus nombreux seront les députés communistes dans la prochaine Assemblée Nationale, plus il sera difficile de continuer à refuser les propositions d'union des communistes.

— Pour imposer la mise en œuvre d'une politique plus favorable au peuple, comportant :

— la fin des hostilités en Afrique du Nord et la libération des jeunes rappelés ou maintenus sous les drapeaux : les communistes ne veulent pas que nos jeunes aillent se faire tuer pour des capitalistes qui font haïr la France;

— le relèvement du niveau de vie des travailleurs des villes et des champs;

— la défense de l'école laïque et l'abrogation de la loi Barangé;

— la consolidation de la paix par le désarmement contrôlé et la sécurité collective.

Electeurs, Electrices, Socialistes et Républicains.

Les faits montrent qu'il n'y a pas de véritable majorité de gauche en France sans les communistes.

Vouloir tenir les communistes à l'écart, c'est donc, en fait, laisser aux partis de droite la possibilité de se maintenir au pouvoir.

Là aussi, le plus sûr moyen pour vous de dire non à cette politique de division des forces ouvrières et démocratiques au profit de la réaction, c'est maintenant de voter en masse pour la liste du Parti communiste français.

Voter communiste, c'est donc voter utile.

Pour imposer l'unité d'action socialiste-communiste et l'union des forces de gauche !

Pour un véritable Gouvernement de gauche !

Nos candidats :

GUILLAUME LE CAROFF.

Cultivateur. — Maire de Kergrist-Moëlou. — Conseiller général de Rostrenen. — Membre du secrétariat fédéral du Parti communiste français. — Vice-président du conseil d'administration de la Caisse de Sécurité sociale.

MARCEL HAMON.

Professeur. — Ancien député des Côtes-du-Nord. — Ancien chef des F.T.P. de Bretagne (colonel Courtois). — Chevalier de la Légion d'honneur. — Médaille de la Résistance. — Croix de guerre.

ROBERT DANIEL.

Ouvrier métallurgiste à l'usine Sambre-et-Meuse à Saint-Brieuc. — Ancien résistant. — Secrétaire de la Section communiste de Saint-Brieuc. — Membre du bureau fédéral du Parti communiste français.

AUGUSTE LE COENT.

Cultivateur. — Maire et Conseiller général de Saint-Nicolas-du-Pelem. — Ancien Conseiller de la République. — Ancien membre du Comité départemental de Libération. — Président local de la C.G.A., de la coopérative agricole et de la Caisse locale de Crédit agricole.

Roger ESNAULT.

Ouvrier métallurgiste à l'usine Amiot de Dinan. — Secrétaire de l'union locale C.G.T. — Conseiller municipal.

Thérèse LE GARIGNON.

Ménagère. — Mère de deux enfants. — Conseillère municipale de Saint-Brieuc

Jules LABBÉ.

Secrétaire de mairie à Plurien. — Responsable départemental du syndicat des employés municipaux. — Ancien lieutenant F.F.I.

Le Comité de parrainage de la liste communiste.

sous la présidence d'honneur de Marcel Cachin, député, directeur du journal *L'Humanité*, membre du bureau politique du Parti communiste français et des 22 maires communistes et sympathisants du département.

Madame Veuve Torqueau, mère de fusillé, adjointe au maire de Belle-Isle-en-Terre.

Edouard Prigent, agrégé de l'Université, conseiller municipal de Saint-Brieuc.

François Le Garignon, administrateur de la caisse d'allocations familiales, administrateur de la société coopérative H.L.M. des Côtes-du-Nord.

François Leizour, professeur, conseiller général de Guingamp.

Norbert Le Jeune, secrétaire de mairie, conseiller général de Plouaret.

Rouxel François, cultivateur, conseiller général de Maël-Carhaix.

Michel Le Drogoff, Maître agricole, conseiller technique agricole, Croix de guerre.

Francis Auffret, secrétaire général du syndicat C.G.T. de l'E.D.F.-G.D.F., conseiller municipal de Saint-Brieuc.

Rieunier, retraité à La Clarté, en Perros-Guirec, administrateur de la caisse de sécurité sociale.

Gervais Gautier, cheminot à Saint-Brieuc.

Adolphe Le Trocquer, professeur à Tréguier, ancien commandant F.F.I., Croix de guerre, médaille de la Résistance.

Albert Frostin, cultivateur à Pléboulle, président du syndicat C.G.A., président de la C.U.M.A., administrateur de la beurrerie de Plancoët.

Yves Ropars, président cantonal de la C.G.A. de Callac, membre du Tribunal paritaire des preneurs de baux ruraux.

Charles Le Rol, capitaine au long cours en retraite. Kérity.

François Le Bonniec ,inspecteur de la S.N.C.F. en retraite, Kérity.

Cocheril, directeur d'école, ex-commandant Jean, dans la Résistance, Chevalier de la Légion d'Honneur, médaille de la Résistance, médaille des évadés, Ile de Bréhat.

Maurice Chatton, artisan, président départemental de la C.G.U.A., vice-président de la caisse d'allocations familiales.

Francis Philippe, directeur du cours complémentaire de Plouër.

Glaziou, directeur du cours complémentaire de Paimpol.

Votez et faites voter communiste.

Vu :

Les candidats :

Liste d'Action sociale, familiale et rurale

présentée par

le Mouvement républicain populaire.

MARIE-MADELEINE DIENESCH

Saint-Brieuc. — Député sortant.
Agrégée de l'Université. — Vice-Présidente de la Commission de l'Education Nationale.

PIERRE GUILLOU

Cultivateur. — Kernévez, Pluzunet.
Ancien combattant. — Croix de guerre 1939-1945. — Légion d'Honneur. — Père de trois enfants.

JEAN ROLLAND

Cultivateur. — Plussulien. — Maire de Plussulien. — Père de deux enfants.

VICTOR RAULT

Directeur administratif de société.
Maire de Saint-Brieuc. — Conseiller général Canton Nord de Saint-Brieuc.
Membre du Conseil d'Administration de la Caisse primaire de Sécurité sociale.
Président de la Société mutualiste des ouvriers de Saint-Brieuc.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Chevalier du Mérite social. — Père de huit enfants.

ALBERT JAN

Pharmacien, Loudéac. — Docteur en pharmacie. — Adjoint au maire de Loudéac.
Président de l'Association des familles nombreuses. — Membre suppléant du Conseil de l'Ordre.
Père de quatre enfants.

JEAN SALMON

Cultivateur. — La Ville-Blanchet, Hénanbihen. — Maire de Hénanbihen. — Père de cinq enfants.

GRÉGOIRE GUEVEL

Glomel. — Directeur d'école privée, enseignant à Glomel depuis 1942.
Délégué de l'enseignement libre au Conseil départemental de l'enseignement primaire.
Ancien combattant 1939-1940. — Père de deux enfants.

Par la dissolution, le M.R.P. a voulu que la parole soit donnée au peuple. Aujourd'hui, il n'hésite pas à vous rendre compte de son action positive au cours d'une législature particulièrement difficile.

Certes, nombreux sont les motifs de mécontentement et l'inquiétude subsiste.

Mais nous avons confiance que vous saurez discerner entre ceux qui ont pratiqué la politique du possible et ceux qui, pendant cinq ans, non seulement n'ont rien fait pour améliorer la situation du pays, mais ont tout fait pour contrecarrer le travail de ceux qui s'efforçaient d'agir.

Le M.R.P. s'enorgueillit d'avoir pris ses responsabilités, sans défaillance, bien que la direction du Gouvernement lui ait été sans cesse refusée pendant toute cette législature.

Il ne rougit pas d'avoir, par la présence de ses ministres, maintenu la législation familiale sous Pinay, d'avoir fait progresser les salaires sous Laniel, d'avoir réalisé sous Edgar Faure une meilleure justice sociale et la médiation du conflit du travail, en même temps qu'il donnait un essor définitif à la politique d'investissement et de décentralisation économique.

— Qui, sinon le M.R.P., a apporté aux salariés le rendez-vous de février 1954, permettant, pour la première fois depuis la Libération, une hausse de salaires minimum de 15 % sans augmentation des prix ?

— Qui, sinon le M.R.P., a fait admettre ce principe de la solidarité nationale, tant de fois réclamé par les vieux, en instituant le Fonds national vieillesse ?

— Qui, sinon le M.R.P., a obtenu l'allocation de la mère au foyer pour les familles paysannes; a fait progresser la parité des prestations familiales; a financé le Fonds de garantie mutuelle des marchés agricoles et consacré 240 milliards à l'équipement de nos exploitations familiales ?

A ceux qui proclament pour demain l'avènement du Front républicain derrière Mendès-France, posez donc une question : Ce Front, groupant les socialistes, une fraction des radicaux, de l'U.D.S.R., de la Jeune République et quelques gaullistes, est-il capable de fournir une majorité ? Comment gouvernerait-il ? En s'alliant aux communistes ? Qu'on le dise alors franchement. En s'alliant au M.R.P. ou à d'autres formations ? Mais alors, la propagande électorale de ces partis de Front républicain est, soit hypocrite, soit mensongère.

Les travailleurs ne peuvent accorder leur confiance aux supporters de Mendès-France, car ils se rappellent que ce même Mendès, qui avait obtenu en août 1954 les pleins pouvoirs en matière de politique économique et sociale (grâce d'ailleurs à un vote favorable du M.R.P.), n'a strictement rien fait dans ce domaine pendant les mois qui ont suivi.

Les commerçants et artisans, malgré le poids des difficultés quotidiennes, ne suivront pas les Poujadistes, qui n'apportent que l'injure et la violence, au lieu de solutions constructives que le M.R.P. a commencé de réaliser.

Les cultivateurs de ce département ne s'en « laisseront pas conter » par le Parti communiste dont le programme réel est la nationalisation des terres et l'asservissement des fermiers et des petits propriétaires à un Etat tout-puissant. On le constate dans les pays satellites où le marxisme dévoile son vrai visage.

Les familles paysannes, les jeunes foyers qui ont eu le courage de se mettre à l'œuvre veulent sortir de leurs épreuves pour aller vers un autre avenir que le travail forcé dans un Etat totalitaire.

Une jeunesse militante, convaincue, mènera le combat avec le M.R.P., le parti de Pierre Pflimlin, pour :

— Assurer à tous ceux qui peinent une juste rémunération de leur labeur;

— Défendre la ferme familiale et lui permettre de vivre dignement;

— Rechercher l'équilibre des charges sociales agricoles, par la répression des abus et par des économies de budget, au lieu d'augmenter constamment les cotisations;

— Mettre à la disposition de l'Enseignement professionnel agricole des moyens financiers permettant la formation d'une élite professionnelle nombreuse et confiante;

— Donner à l'Agriculture, dans le budget national, une part en rapport avec son importance dans la Nation, et combler le retard qu'elle a sur les autres activités.

Ses adversaires, eux, peuvent se flatter d'avoir fait échouer la C.E.D. le 30 août 1954. Ils ont ainsi ressuscité l'Armée allemande.

Les positions de la France dans le monde n'ont jamais été aussi ébranlées que depuis le jour où notre pays a perdu sa place à la tête de l'Europe unie où l'action d'un Robert Schumann l'avait placé.

C'est seulement en votant pour le M.R.P. que vous choisirez une politique sans équivoque, car c'est voter :

— pour la réforme de l'Etat;

— pour l'Europe et la paix;

— pour la justice sociale;

— pour l'expansion économique;

— pour les libertés spirituelles.

Chacun de ses actes a été un pas en avant vers le but qu'il s'était fixé. Ceux qui l'ont empêché de faire davantage sont mal venus de le lui reprocher aujourd'hui.

C'est dans la cohésion de notre mouvement que réside notre force, alors que :

— L'U.D.S.R. se divise entre Pleven, qui a soutenu Edgar Faure, et Mitterrand, qui l'a fait tomber;

— Le Parti radical se déchire entre Mendès-France et Edgar Faure;

— Le R.P.F., qui voulait « rassembler les Français », n'a donné au Parlement qu'un spectacle d'incohérence, sabotant le régime, tandis que ses députés ont été condamnés par De Gaulle lui-même;

— La S.F.I.O. s'est tenue pendant toute la législature, soit dans l'expectative, soit dans une opposition stérile (mais qu'elle espérait électoralement rentable), à l'exception de la tentative de Christian Pineau, auquel le M.R.P. n'a d'ailleurs pas refusé l'investiture.

Paysans, marins, ouvriers, commerçants et artisans, vous ferez confiance aux candidats qui appuient leur programme sur une action courageuse déjà entreprise contre vents et marées.

Pères et mères de famille, vous ferez confiance au M.R.P. qui a donné au pays une législation familiale dont il est légitimement fier; au M.R.P. qui, seul, est resté unanime pour défendre le libre choix de l'école de vos enfants.

Jeunes, vous ferez confiance à ceux qui, de toute leur énergie, préparent l'avenir de la France dans un monde difficile.

Si vous voulez au Parlement que vos problèmes soient traités par des élus consciencieux et compétents,

Si vous voulez en finir avec la valse des Ministères,

Si vous voulez la paix par l'Europe,

Si vous unissez dans un même idéal la justice et la liberté :

Vous voterez M.R.P.

Vu :

Les candidats :

Marie-Madeleine DIENESCH, Pierre GUILLOU, Jean ROLLAND, Victor RAULT, Albert JAN, Jean SALMON, Grégoire GUEVEL.

Liste d'Action sociale familiale et rurale

présentée par

le Mouvement républicain populaire.

Voulez-vous que la France continue à changer de Gouvernement tous les six mois ? Non.

— C'est pour lutter contre l'instabilité ministérielle que le M.R.P. a demandé la dissolution de l'Assemblée Nationale, conformément à la Constitution.

Les électeurs apprécieront la sincérité des députés et des partis qui ont approuvé en 1946 le principe de la dissolution, qui en réclamaient même le renforcement il y a quelques semaines, et qui aujourd'hui s'indignent de la voir appliquer parce qu'elle bouscule leurs petites combinaisons.

Le Mouvement républicain populaire est le seul parti qui n'ait jamais provoqué une crise en votant au Parlement contre un Gouvernement où il était représenté.

Il a voulu que la parole soit donnée au peuple pour que cesse la « valse des ministères » qui nous déconsidère aux yeux du monde.

Plus que jamais, la France a besoin d'un Gouvernement stable pour mener à bien les grandes tâches qui s'imposent.

Quels sont les buts que nous vous proposons ?

Assurer la paix par la construction de l'Europe. Ou bien les peuples d'Europe s'uniront pour être forts ensemble et bénéficieront comme les Etats-Unis et la Russie

des avantages des grandes marchés industriels et agricoles, ou bien ils disparaîtront. Seule l'unification européenne empêchera l'Union soviétique d'attirer l'Allemagne dans son camp et de menacer le monde.

Transformer l'Union française, où seule une politique d'association entre peuples solidaires peut assurer la bonne entente et la prospérité en excluant l'abandon voulu par le communisme aussi bien que la répression voulue par un colonialisme égoïste et aveugle. Il faut des solutions rapides pour que les jeunes appelés en Afrique du Nord et qui sont nos enfants puissent reprendre leur vie parmi nous.

Développer l'expansion économique tout en maintenant les prix et la monnaie et en faire bénéficier par le progrès social tous les travailleurs de nos villes et de nos campagnes ainsi que les vieux, les retraités et les catégories les plus déshéritées.

Le bilan du M.R.P. est positif :

Par le courage et la compétence de ses élus, le M.R.P., à qui la direction du Gouvernement a été pourtant refusée depuis cinq ans, a fait la preuve de son efficacité et a mené l'action :

POUR LE RENFORCEMENT DU RÉGIME RÉPUBLICAIN.

Par le vote personnel obligatoire des députés, dans toutes les circonstances importantes.

POUR LA LIBERTÉ SCOLAIRE.

Le M.R.P. a largement contribué au vote de la loi Barangé qui a créé l'allocation scolaire au profit des familles, sans distinction d'école, réalisant un premier pas décisif vers la justice; à l'augmentation de cette allocation et à son extension à tous les élèves du premier degré (amendement de nos amis Simonet et Gabelle); au maintien du bénéfice de l'exonération de la taxe d'apprentissage à l'enseignement technique privé, dans le respect de la loi Astier, grâce à l'intervention de Marie-Madeleine Dienesch.

POUR L'EXPANSION ÉCONOMIQUE.

Après la période de stabilisation, reprise des crédits d'investissement : décret Pflimlin du 20 mai 1955 établissant les programmes de trois ans pour l'Agriculture et les grands secteurs de l'Economie, ainsi que le développement de la politique de construction, mise en route et défendue sans relâche par G. Coudray, notre ami d'Ille-et-Vilaine.

POUR LES TRAVAILLEURS SALARIÉS.

Les seules mesures concrètes tendant à réduire les inconvénients des abattements de zone ont été prises par Paul Bacon, Ministre du Travail. C'est également lui qui mit en œuvre la procédure de médiation dans les conflits du travail et déposa le projet du Fonds national de vieillesse, améliora considérablement le régime longue maladie. C'est aussi un des nôtres, Henri Meck, président de la Commission du Travail, qui obtint la revalorisation des pensions de la Sécurité sociale vieillesse et invalidité et l'échelle mobile de ces pensions. Pour les fonctionnaires, la revalorisation des traitements a été adoptée en juillet 1955.

POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS.

Sur l'initiative de M. Pflimlin, réduction à 5 % (au lieu de 18 %) de la taxe proportionnelle jusqu'à 300.000 pour les commerçants, et jusqu'à 440.000 pour les artisans; extension du régime du forfait jusqu'à 15 millions de chiffre d'affaires, la durée du forfait étant portée à deux ans; simplification considérable de la fiscalité indirecte pour les artisans; attribution de crédits supplémentaires aux Chambres de métiers pour la formation professionnelle artisanale (interventions de Marie-Madeleine Dienesch et de Mme Poinso-Chapuis).

Pour les cultivateurs.

Le rapprochement vers l'égalité des prestations familiales agricoles; l'élévation à 150 milliards des crédits d'équipement pour l'agriculture; le vote à l'Assemblée Nationale, de la loi sur la formation professionnelle agricole, grâce aux interventions décisives de Marie-Madeleine Dienesch associant à cette grande tâche les familles, la profession et l'Etat; la création du Fonds de garantie mutuelle et des Fonds d'assainissement des marchés laitiers et de la viande, et surtout leur financement attendu en vain pendant toute la durée du gouvernement Mendès-France.

Pour les anciens combattants et les victimes de la guerre.

L'augmentation des crédits, passés de 116 milliards à 201, et le plan quinquennal sont dus essentiellement à l'action de nos amis Glauque, Devemy et Coudray.

Pour les marins et pensionnés de la marine.

L'action de notre ami Michaud à la Commission de la marine marchande a été constante; elle a contribué également au développement de notre marine marchande, à l'équipement de nos ports de pêche, seuls moyens d'assurer à nos jeunes les débouchés indispensables.

Le M.R.P. reste la meilleure chance de la jeunesse.

Tous les projets concernant la formation et l'orientation professionnelle, les étudiants, ont été votés grâce à Charles Viatte et Marie-Madeleine Dienesch qui ont également fait considérablement augmenter les bourses et rapporté les projets d'une allocation généralisée pour aider toutes les familles à supporter les frais d'une scolarité prolongée. Le Haut-Comité de la Jeunesse est dû à notre initiative.

En tous ces domaines, le M.R.P. est le seul parti qui puisse présenter un tel bilan positif de son action.

Sans doute il rete encore beaucoup à faire, notamment les problèmes agricoles ont besoin d'être repensés, avec un esprit nouveau, révolutionnaire même. Nous connaissons la gêne de tous, l'abattement, le découragement des vieux qui croyaient avoir travaillé pour arriver à mieux; le désespoir des jeunes qui s'étaient mis résolument au travail, il y a deux, cinq, dix ans. S'étant équipés normalement, bien souvent grâce à l'emprunt, ils se voient aujourd'hui dans l'impossibilité de faire face à leurs échéances.

Il faut agir très rapidement et très vigoureusement. Une crise agricole qui se prolongerait deviendrait vite une crise générale, à répercussion immédiate sur tout le commerce et l'industrie et, par voie de conséquence, sur les salariés des villes. Un plan d'orientation de la production agricole, garantissant les prix, est indispensable.

Mais pour résoudre ces problèmes, nous n'avons rien à attendre de la démagogie et des surenchères.

Pour le redressement total qui est nécessaire, il faut une action continue avec des hommes qui ont la compétence et la volonté et sont unis par un même idéal, vers un même but.

Seul un grand parti cohérent, seule une grande force organisée peut, dans notre politique moderne, servir avec efficacité.

Le M.R.P. sera encore prêt demain à travailler sans exclusive avec tous ceux qui veulent :

— Les libertés spirituelles dans la République;
— Le progrès social dans le développement économique de la Nation;
— Une association sincère et fraternelle dans l'Union française;
— La paix par l'Europe unie;
— La réforme de l'Etat sans laquelle toute action reste vaine.

Vous ferez confiance aux candidats qui ont fait leurs preuves dans les mandats qu'ils ont exercés, à ceux qui, dans la lignée de la démocratie chrétienne, ont permis,

par leur nombre et leur organisation, l'action efficace des Robert Schuman, des Paul Bacon et des Pierre Pflimlin.

Pour le Parti de la famille, de la jeunesse et du travail.

Pour la paix dans la liberté et la justice,

Vous voterez M.R.P.

Vu :

Les candidats :

Marie-Madeleine DIENESCH, Pierre GUILLOU, Jean ROLLAND, Victor RAULT, Albert JAN, Jean SALMON, Grégoire GUEVEL.

Liste de démocratie socialiste

présentée par

le Parti socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

Nous souhaitons que vous lisiez attentivement ces circulaires électorales qui sont rédigées afin d'éclairer votre vote.

Soirée de noël.

Vous lirez sans doute ces lignes par une longue veillée d'hiver, en cette époque de l'année où les familles sont réunies pour fêter Noël, pour organiser la surprise et la joie des enfants.

Pensez en les lisant,

— à tous ceux qui sont éloignés de leur foyer, aux jeunes gens maintenus sous les drapeaux, à ceux du contingent qu'on envoie, après quelques semaines de classe, en Afrique du Nord.

— à tous les foyers qui connaissent la gêne et parfois la misère, et dont la maman rentre tristement chez elle pour trouver des enfants dont les yeux se sont écarquillés de convoitise aux devantures des magasins et qui comprennent déjà que tant de belles et bonnes choses ne sont pas faites pour tous.

— à tous ces logements insuffisants et à tous ces taudis où il n'y a pas toujours une cheminée pour mettre les sabots des tout petits;

— à toutes les vieilles et à tous les vieux qui touchent une allocation dérisoire et qui comptent parcimonieusement les morceaux de sucre et de charbon.

Cette période de l'année est en effet l'une de celles où on voudrait plus qu'en aucune autre, voir autour de soi des gens heureux, des enfants rieurs et des vieillards sereins.

Que nous sommes loin, direz-vous de la politique et des élections ! Il n'en est rien.

Le socialisme, c'est l'espérance du monde.

Il n'en est rien car le Parti socialiste que nous représentons, dont certains disent encore tant de mal, sur lequel tant d'entre vous sont si mal informés, est né justement de la révolte des sentiments de justice que chacun porte en soi en face de ces tirstesses et de ces misères.

Ces sentiments sont de tous les temps, mais le socialisme a apporté quelque chose de nouveau. Il ne s'est pas contenté de s'apitoyer, de se lamenter, de faire appel à la

charité en disant que les choses avaient toujours été ainsi et qu'elles continueraient à le rester.

Partant d'une étude sérieuse des faits économiques et des leçons de l'histoire, il a démontré d'une part, que notre société portait en elle comme celles qui l'ont précédée, le germe des transformations inévitables qui assurent le progrès et la marche de l'humanité vers une organisation meilleure.

Il a montré d'autre part les moyens d'y parvenir. Il a appelé les travailleurs des campagnes comme des villes à se grouper, à s'organiser pour peser sur cette évolution et pour l'accélérer. Il les a détournés d'une résignation passive, il les a appelés, comme nous appelons aujourd'hui tous les travailleurs à lutter et à agir, car l'action c'est la vie, la résignation et l'indifférence c'est la mort.

C'est aux jeunes surtout que nous nous adressons; on leur dira que le Parti socialiste est un vieux parti, ce qui est vrai et dont nous sommes fiers, car nous savons qu'il a eu des débuts difficiles; mais si le Parti socialiste est un vieux parti, il porte toujours en lui la jeunesse du monde, car il contient notre espérance.

Venez avec nous, vous les femmes, vous les jeunes qui ne nous connaissez pas et voulez employer utilement, hors de la démagogie haineuse, vos réserves de générosité et votre volonté d'action.

L'action, elle est possible.

L'action, le parti socialiste vous y invite.

Elle est possible et elle est féconde.

Les conquêtes de 1936 intéressant les travailleurs des villes et des champs, les lois sociales toujours insuffisantes mais progressivement améliorées, portent témoignage que, quand on le veut on peut faire reculer l'égoïsme et l'injustice.

En réfléchissant à cela vous constaterez que les périodes de progrès ont toujours coincidé avec des moments où le pays avait fait confiance au parti socialiste.

Un parti socialiste fort est en effet indispensable à l'existence d'une majorité résolue à aller de l'avant.

Sans doute la mémoire des hommes est courte et nous savons bien que tout cela est parfois oublié, que d'autres, plus bruyants, s'attribuent sans scrupule le mérite de ce qui est essentiellement notre œuvre.

Délaissant le ton habituel de ces circulaires, nous avons voulu rappeler ce rôle historique du parti socialiste pour que vous en parliez autour de vous.

Aujourd'hui, le parti socialiste vous dit :

— Oui, il est possible d'arrêter la guerre en Afrique du Nord, et de renvoyer les rappelés dans leurs foyers.

— Oui, il est possible d'améliorer le sort des travailleurs et des classes moyennes.

— Oui, il est possible de donner du travail aux jeunes et un peu de bien-être aux vieillards.

Nos députés sortants ne veulent pas être confondus avec les autres.

Nos amis Mazier et Thomas, députés sortants, ont combattu pendant cinq ans une politique qui tournait le dos à ces objectifs.

Dans le département, ils ont toujours été à la disposition de ceux qui leur ont écrit et qui sont venus les trouver; s'ils n'ont pas toujours réussi dans leurs démarches, ils ont toujours fait de leur mieux pour les faire aboutir.

A l'Assemblée Nationale, ils ont assisté avec tristesse aux méfaits de cette législature et ont refusé de s'associer à une majorité impuissante et réactionnaire.

Nous tenons à insister là-dessus. Trop souvent, sous le couvert d'un anti-parlementarisme facile, vous condamnez indifféremment tous les députés. Il ne faut pas oublier cependant que dans une démocratie, il y a la majorité qui gouverne et qui est responsable, et une opposition qui combat sa politique.

Mazier et Thomas ont été dans l'opposition au cours de cette législature.

Ils n'acceptent aucune responsabilité dans les spectacles souvent lamentables que notre pays a trop souvent donnés depuis cinq ans, soit à l'étranger, soit dans l'Union française, soit dans sa politique intérieure.

Mazier et Thomas ne se sentent responsables que de ce qui a été fait sous le gouvernement Mendès-France, qu'ils ont investi, qu'ils ont soutenu, qu'ils sont les deux seuls députés sortants des Côtes-du-Nord à avoir soutenu dans tous les votes de confiance. Ils revendiquent cette responsabilité; ils sont fiers d'avoir permis, par leur vote, la formation d'un gouvernement qui a arrêté la guerre en Indochine, préparé une association féconde en Tunisie, redonné à la France pour quelques mois sa place dans le monde, fait renaître l'espoir parmi la jeunesse et dans les couches profondes du pays.

Beaucoup de candidats se réclameront de Pierre Mendès-France, même peut-être ceux qui ont voté contre lui.

N'oubliez pas que le gouvernement Pierre Mendès-France se serait constitué en 1953 si on avait suivi le parti socialiste.

N'oubliez pas qu'il n'y aurait pas eu de gouvernement Mendès-France en 1954 sans le parti socialiste.

Il ne peut y avoir en 1956 de gouvernement d'action et de progrès, sans un accord entre Pierre Mendès-France et un groupe socialiste nombreux.

C'est pourquoi, nous vous demandons avec Mazier et Thomas, de ne pas égarer vos voix avant de voter, mais de voter pour des hommes sûrs qui ont déjà fait leurs preuves.

Il faudra réfléchir avant de voter.

Nous nous présentons avec eux devant vous pour solliciter vos suffrages, avec la conscience que le Parti socialiste les mérite, et qu'il a quelques raisons de vous les demander.

Vous allez être appelés à dire en effet si vous êtes satisfaits de ce qui s'est fait depuis quelque temps, et si vous voulez continuer dans la même voie.

Si vous êtes satisfaits, votez pour les députés sortants de la majorité.

Mais si vous ne l'êtes pas et si vous voulez que ça change, réfléchissez bien avant de mettre votre bulletin dans l'urne, car de ce bulletin dépendra pour cinq ans l'orientation du pays, la pacification de l'Afrique du Nord ou la guerre qui exigera de nouveaux rappels, la possibilité de nouveaux impôts, l'écrasement continu des petits en face de la prospérité insolente des puissants.

Ouvriers qui n'avez pas votre part dans l'augmentation de la production,

Cultivateurs qui connaissez les difficultés provenant de la mévente de vos produits.

Artisans et commerçants qui vous plaignez à juste titre du poids des taxes, de la concurrence des grosses sociétés et du ralentissement de vos affaires,

Employés des services publics et fonctionnaires qui assumez votre tâche malgré des critiques injustes et les promesses non tenues du gouvernement,

Marins auxquels le Gouvernement refuse malgré nos efforts l'application de l'article 55 et l'amélioration des petites pensions,

Retraités qui avez été si bien défendus par notre ami Le Coutaller, mais qui voyez la loi de 1948 sur la péréquation bafouée par le Gouvernement,

Vieillards auxquels on vient de faire une aumône de 9 francs par jour, indigne de notre pays comme l'a dit Mazier à l'Assemblée Nationale.

Femmes dont les enfants, les fiancés ou les maris risquent d'être envoyés à un combat inutile,

Jeunes gens qui vous heurtez sans emploi aux portes de la vie,

Anciens combattants auxquels le Gouvernement vient de refuser les 8 milliards nécessaires à l'application promise du plan quadriennal,

Vous devez tous réfléchir. Si la politique faite jusqu'ici continue, vous irez vers de nouveaux sacrifices, vous perdrez un peu plus chaque jour l'espoir du renouveau dont le jour de Noël est le symbole, vous vous apercevrez trop tard que vous avez été trompés, et le pays s'enfoncera dans la médiocrité.

Tournez-vous vers un parti qui a fait ses preuves, qui sait être au Gouvernement un animateur efficace, dans la minorité un opposant constructif et utile, qui ne cherche pas ses mots d'ordre au dehors, mais se laisse guider par le souci de défendre les travailleurs.

Venez à nos réunions.

Lisez notre journal *Le Combat Social* où nous exposons notre programme.
Lisez notre prochaine circulaire où nous continuerons cet entretien.

Vu :
Les candidats.

ANTOINE MAZIER
Député sortant.

ALEXANDRE THOMAS
Député sortant.

LOUIS DALIBOT

HYACINTHE MARTIN
FRANÇOIS-LOUIS BROUDIC

ÉMILE DEVALAN
JOSEPH HOURDIN

Liste de démocratie socialiste

présentée par

le Parti socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

Comme nous le disions la semaine dernière, vous souhaitez un changement de politique.

On vous propose de toutes parts une réforme de la constitution qui pourrait seule, dit-on, assurer la stabilité gouvernementale.

C'est l'éternelle tarte à la crème de la réaction qui s'en prend aux institutions — que nous savons imparfaites et sommes prêts à amender — pour masquer son impuissance et ses appétits.

Réfléchissez en effet à ceci :

Il y a eu une majorité de droite au cours de la dernière législature, une majorité :
— pour porter atteinte à l'école laïque,
— pour continuer la guerre d'Indochine,
— pour appliquer une politique de force en Afrique du Nord.
— pour défendre les intérêts des grosses entreprises agricoles, industrielles, commerciales, au détriment des régions de petites entreprises comme la vôtre.

C'est la majorité composée par l'U.D.S.R. de droite de M. Pleven, par le radicalisme de droite de M. Bourdellès, par le M.R.P. de Mlle Dienesch, par les indépendants de M. Le Cozannet.

Tous les Ministères, sauf celui de Pierre Mendès-France, ont appliqué la même politique : les mêmes Ministres s'y sont retrouvés; la course aux portefeuilles et les ambitions personnelles ont été, beaucoup plus que les institutions, la cause de l'instabilité ministérielle.

Le Parti socialiste ne s'est pas associé à ces majorités auxquelles Mazier et Thomas ont refusé leur vote.

Par contre, il s'est associé à une politique qui, faite plus tôt, pouvait éviter les malheurs que nous avons subis.

Nous en apportons la preuve.

Avant de voter le 2 janvier, réfléchissez en effet à ceci et retenez ces deux dates :

DEUX DATES A RETENIR ET QUI CONDAMNENT LA MAJORITÉ.

En juin 1953, Pierre Mendès-France désigné par le Président de la République, se présenta devant l'Assemblée Nationale pour être investi comme chef du Gouvernement. Il lui manqua 13 voix, parmi lesquelles celles de MM. Pleven, Bourdellès, Le Cozannet, Mlle Dienesch, députés des Côtes-du-Nord, et aussi toutes celles que lui avait enlevées une active et souterraine campagne de couloirs à laquelle ces députés ne furent pas étrangers.

En juin 1954, un an plus tard, Pierre Mendès-France se présentait de nouveau et fut investi. Il obtint alors les voix du Parti communiste qui nous avait reproché notre vote de 1953, mais qui s'apercevait un peu tard que nous avions eu raison; il lui manquait encore les voix de MM. Pleven, Bourdellès, Le Cozannet, Mlle Dienesch.

Or, que s'est-il passé entre ces deux dates ?

Entre ces deux dates, sous le Gouvernement du milliardaire M. Laniel, que cette triste majorité avait préféré à M. Mendès-France, il s'est passé deux événements aux conséquences désastreuses qui dominent la législature :

— la déposition du Sultan du Maroc à Rabat (août 1953).

— la défaite de Dien-Bien-Phu (mai 1954).

Nous avons le droit de dire, d'écrire, de proclamer que si on avait suivi le Parti socialiste, le Gouvernement Mendès-France se serait formé un an plus tôt et que :

1° A coup sûr, la déposition du sultan, cette sottise inutile et meurtrière, arrachée par des hauts fonctionnaires insubordonnés, à la faiblesse du Gouvernement Laniel-Bidault-Pleven, n'aurait pas eu lieu. Ainsi, eussent été économisées les vies humaines sacrifiées inutilement dans les attentats ou les massacres qui ont ensanglanté le Maroc. Ainsi eut été épargné à la France le ridicule d'aller chercher le sultan exilé à Madagascar pour le remettre sur le trône.

2° A coup sûr, le Gouvernement Mendès-France eut engagé aussitôt des négociations en Indochine qui eussent prévenu la défaite de Dien-Bien-Phu, sauvé des milliers de soldats, assuré en Indochine la permanence de la France remplacée aujourd'hui par la Chine communiste au Nord, par l'Amérique au Sud.

Pour éviter ces deux catastrophes, il aurait suffi qu'une majorité de parlementaires français fasse preuve, en juin 1953, de la même clairvoyance que le Parti socialiste et que nos amis Mazier et Thomas.

Le plus pressé n'était pas de changer la constitution mais de changer les hommes et la politique.

Le 2 janvier, voilà ce que vous ne devez pas oublier.

Aujourd'hui le pays est menacé de périls analogues : comme nous avons perdu l'Indochine pour nous entêter dans une politique de force vouée à l'échec, nous risquons de perdre l'Afrique du Nord si on continue en Algérie la même politique de force qui a échoué en Indochine, en Tunisie et au Maroc.

La politique actuelle exige, pour être poursuivie, de nouveaux impôts et de nouveaux rappels de classe. Le Gouvernement Edgar Faure n'a pas osé les demander à sa majorité avant les élections; mais il se prépare à les lui demander une fois écartée pour cinq ans la crainte des électeurs, si vous commettez l'imprudence de réélire la même majorité pour faire la même politique.

Voilà la vérité et le secret de ces élections.

On sait que vous souhaitez un changement et on a voulu faire des élections brusquées pour assurer la réélection à la sauvette d'une majorité dont vous condamnez la politique.

Voici celle que vous propose le Parti socialiste :

LE PARTI SOCIALISTE SOUTIENDRA :

1° Une politique d'avenir, dans l'union française.

— dans les territoires d'outre-mer, il faut compter sur les investissements économiques et sociaux plus que sur la force et la contrainte, pour garder la confiance des populations;

— en Tunisie et au Maroc, il faut aider ces deux états tâtonnant à la recherche d'une formule nouvelle, à surmonter leurs difficultés.

— en Algérie, il faut faire des élections libres et engager avec une Assemblée représentative les négociations conduisant à une association qui sauvegardera les intérêts des populations françaises et indigènes.

Il sera peut-être difficile d'arriver à un accord. Ce ne sera pas plus difficile que de faire la guerre et c'est le seul et vrai moyen de rester présents dans ces territoires et de ne pas les perdre comme l'Indochine.

2° Une politique au service de la paix dans le monde qui rendra à la France son rôle traditionnel :

— faire de notre pays le meilleur avocat de la politique de désarmement général simultané et contrôlé dont Jules Moch, socialiste, a été depuis quelques années au nom de la France, le porte-parole intelligent, écouté, efficace;

— tout en restant fidèles à notre système d'alliances défensives, refuser d'être les satellites trop dociles de l'Amérique, mettre fin à l'exclusion de la Chine de l'O.N.U., apporter une active collaboration à la détente internationale en favorisant les échanges économiques et culturels avec les pays de l'Est.

3° Une politique au service des travailleurs remplaçant une politique qui, depuis cinq ans, servait les intérêts des grandes concentrations agricoles, industrielles et commerciales;

— pour les salariés fixer un minimum garanti en fonction d'un budget familial correctement établi, supprimer les abattements de zone, favoriser la conclusion de nouveaux accords de salaires.

— pour les cultivateurs, en finir avec la politique du parti dit « paysan » qui, depuis cinq ans, ne s'est préoccupé que des produits intéressant les régions des grosses exploitations (blé, betteraves, vins), mais a négligé les produits intéressant nos régions de polyculture (pommes de terre, porc, volailles, etc.), exiger pour nos produits comme pour les autres, des garanties de prix et d'écoulement, arrêter les importations massives qui se font encore en ce moment, de pommes de terre et de porcs, alors que le marché est engorgé;

— pour les artisans et commerçants il est urgent de développer le pouvoir d'achat de leur clientèle (salariés et cultivateurs), d'abroger les privilèges fiscaux favorisant les grandes sociétés dont la concurrence écrase les petites entreprises de nos régions auxquelles il faudrait accorder des facilités de crédit pour se moderniser, décharger les artisans et détaillants des taxes sur le chiffre d'affaires, comme l'avait fait le Gouvernement Léon Blum en 1936. (Notons que les allégements de la taxe proportionnelle, ramenée cette année de 19 à 5 % et de 18 à 5 % pour les artisans et commerçants, avaient été proposés en 1953 et 1954 par les socialistes et repoussés par la majorité réactionnaire);

— pour les marins, il faudra obtenir ce que le Gouvernement Edgar Faure a refusé malgré les efforts de notre camarade Mazier : application de l'article 55 et relèvement des pensions comme en 1953, petite réforme préparée et promise, amélioration des basses catégories et des pensions de veuves;

— pour les services publics et les retraités de l'Etat, obtenir le respect des statuts et de la loi de péréquation de notre ami Le Coutaller que le Gouvernement tourne sans cesse;

— pour les anciens combattants, application promise du plan quadriennal pour lequel M. Pflimlin a refusé les crédits nécessaires en 1956 à l'ajustement des pensions invalides, veuves et au remboursement du pécule.

4° Une politique au service de la famille :

— par la construction de logements (aide à la construction, H.L.M., aide à l'habitat rural);

— par l'extension de la Sécurité sociale à l'ensemble de la population qui assurerait la parité des prestations à toutes les familles (proposition de loi Mazier sur l'allocation de salaire unique aux artisans et commerçants);

— par la lutte contre l'alcoolisme qui ne reculera qu'avec le taudis et la misère.

5° Une politique d'aide aux vieillards :

— le groupe socialiste demandera un véritable fonds national vieillesse assurant à tous les vieillards une allocation minimum qui devrait être de 10.000 francs par mois.

6° Une politique pour les jeunes :

— mettre à la disposition des familles, dans l'intérêt de leurs enfants et de la nation, un système scolaire permettant de donner à tous l'instruction et le métier sans lesquels il seront désarmés dans la vie. C'est pourquoi le Parti socialiste demande que les bourses soient plus largement accordées; c'est pour cela, pour servir l'intérêt des familles et des jeunes et non par sectarisme, qu'il attache une importance toute particulière au problème de l'école et approuve le programme minimum du Comité national d'action laïque;

— encourager le sport par l'aide aux sociétés et à l'équipement;

— réduire le service militaire, combattre la routine des cours de quartier qui fait de la caserne un séjour d'ennui, alors qu'elle pourrait servir — et la Défense nationale y gagnerait — de complément à l'instruction et à la formation professionnelle;

— par une autre politique, mettre fin aux rappels de classes.

7° Une politique au service du département :

— moins de discours sur les régions sous-développées, sur « l'industrialisation » de la Bretagne, mais des actes;

— ne pas se contenter de promettre des subventions pour les amendements calcaires ou l'arasement des talus, mais publier les décrets d'application;

— ne pas continuer à promettre l'implantation d'activités nouvelles si on n'est pas décidé à susciter des initiatives par une aide concrète;

— aider les communes dans leurs travaux (électrification, adduction d'eau, salles municipales, etc.);

— favoriser le développement du tourisme dans l'ensemble du département.

Cette politique est possible.

Faites confiance pour l'appliquer à la liste socialiste.

Vous savez le dévouement et l'activité que A. Mazier et Thomas ont apporté à défendre les travailleurs, et les intérêts de ce département sacrifiés à une politique réactionnaire qu'ils ont combattue avec le parti socialiste.

Votez pour la liste Mazier, Thomas.

Vu :

Les candidats :

A. MAZIER, A. THOMAS, L. DALIBOT, H. MARTIN,
F. L. BROUDIC, E. DEVALAN, J. HOURDIN.

Liste de concentration républicaine pour le progrès départemental et le redressement national

présentée par

l'U. D. S. R., le Parti républicain radical et radical-socialiste, le Centre national des indépendants, des paysans et d'action républicaine et sociale et le R.G.R.

(Liste René PLEVEN.)

TROIS FAITS DOMINENT L'ÉLECTION.

Pour le 2 janvier, la situation est claire. Trois faits dominent l'élection.

1. — Huit listes sont en présence pour 7 sièges. Quatre listes n'auront aucun élu : les résultats antérieurs le prouvent et chacun autour de vous le reconnaît, s'il n'est pas inféodé à un parti.

2. — Le Parti communiste propose pour « le lendemain des élections » l'unité d'action avec le parti socialiste, c'est-à-dire le Front populaire sur le plan parlementaire. Croyez-vous que MM. Mazier et Thomas le refuseront ? Nous ne le pensons pas. Aux cantonales, ils ont fait front commun avec les communistes, et ont fait élire, notamment à Maël-Carhaix, un communiste contre Galopin, maire radical-socialiste. Au dernier Conseil national socialiste, M. Mazier a été le seul à réclamer l'alliance avec le parti communiste et cela pour des raisons de fond et non pour des raisons de simple tactique, et la Fédération socialiste des Côtes-du-Nord a soutenu l'apparentement avec les communistes. Si M. Mazier n'a pas fait cet apparentement c'est uniquement parce que le parti socialiste, qui est, lui, au contraire de MM. Mazier et Thomas, entièrement opposé au parti communiste, parti de dictature et de division, aurait alors prononcé son exclusion. Mais en prenant position, comme ils l'ont fait, contre l'apparentement avec les listes des partis nationaux, MM. Mazier et Thomas ont empêché la large union qui avait été réalisée en 1951. Ils ont ainsi délibérément choisi de rendre aux communistes les sièges que ceux-ci avaient perdus en 1951.

Chaque voix que vous donnerez le 2 janvier à MM. Mazier et Thomas servira donc en définitive à favoriser l'unité d'action avec le parti communiste. Est-ce être à gauche que de faire cela ? Non ! Guy Mollet l'a dit lui-même : « Les communistes ne sont ni à droite, ni à gauche : ils sont à l'Est. »

3. — La loi électorale est une proportionnelle à la plus forte moyenne. Cela veut dire que la liste qui aura la plus forte moyenne de liste, c'est-à-dire celle qui arrivera en tête du scrutin, aura un avantage sur les autres et qu'elle gardera cet avantage pour l'attribution des autres sièges, après avoir obtenu le premier.

Dans la situation des Côtes-du-Nord, telle qu'elle se présente pour le 2 janvier 1956, cela veut dire que le septième siège ira à la liste qui aura la plus forte moyenne.

En 1951, c'est la liste communiste qui a obtenu cette plus forte moyenne.

La liste Pleven venait immédiatement après. Si vous voulez empêcher l'élection d'un communiste de plus, vous devez donc voter massivement pour la liste Pleven, vous devez bloquer vos voix sur la liste de concentration républicaine, parce qu'elle est la seule capable de barrer la route à ce communiste.

Pour vous le choix est donc clair :

Ou le communiste Daniel comme septième élu, ou l'indépendant-paysan Clément, le seul cultivateur breton, en plus de Bourdellès, en position d'être élu sur une liste.

Vous voterez massivement pour le cultivateur Clément, contre le communiste Daniel.

Vous voterez liste entière avec discipline.

Pas d'abstention !

Pas d'éparpillement des voix !

Chaque voix compte dans le scrutin du 2 janvier.

Trois documents vous dictent votre vote :

1. — Un appel d'Yves Le Cozannet, député sortant des Côtes-du-Nord.

Yves Le Cozannet, député sortant des Côtes-du-Nord, vous adresse l'appel suivant :

« J'ai décidé depuis plus de deux ans et pour des raisons strictement personnelles de ne pas solliciter le renouvellement de mon mandat.

« Mais on doit garder la représentation de la profession agricole sur le plan parlementaire. Mon ami Joseph Clément a accepté de prendre en main le flambeau. Il a mon entière confiance. Je demande à tous de voter liste entière de concentration républicaine pour assurer son élection. »

Signé : Yves LE COZANNET.

2. — La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (C.G.A.) remercie Pierre Bourdellès et Yves Le Cozannet de leur action en faveur de l'Agriculture.

Pierre Bourdellès et Yves Le Cozannet, députés sortants des Côtes-du-Nord viennent de recevoir la lettre suivante de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (C.G.A.).

« Chargé par mon conseil d'administration des relations avec les assemblées parlementaires, je tiens, en qualité de secrétaire-général adjoint de la F.N.S.E.A. et de membre de l'Amicale parlementaire agricole au titre du Conseil économique, à vous exprimer au terme de cette Législature, la gratitude de notre organisation.

« L'intérêt que vous portez aux problèmes agricoles s'est manifesté, en premier lieu, par l'adhésion que vous avez donnée à l'Association parlementaire agricole que notre président d'honneur René Blondelle et notre ancien secrétaire général Jean Laborbe fondèrent en 1951.

« Dans le cadre de cette association, vous avez bien voulu suivre pendant près de cinq ans avec une très grande assiduité la vie et les préoccupations de notre profession.

« Nous vous sommes sincèrement reconnaissants de votre dévouement à la cause professionnelle et vous en remercions très vivement.

« Recevez, etc.

« *Signé :* F. VANGRAEFSCHEPE. »

3. — Le texte de la loi électorale.

Dans le cas où, comme dans les Côtes-du-Nord, le 2 janvier prochain, il n'y a pas d'apparentement, la loi prescrit que :

1° « Les sièges seront répartis à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne. » (Art. 13.)

Donnez-nous donc la plus forte moyenne ! C'est le seul moyen pour enlever le septième siège aux communistes.

2° « Plusieurs listes ne peuvent avoir (dans le même département), le même titre, ni être rattachées au même parti. » (Art. 6.)

Notre liste est donc la seule à avoir reçu l'investiture de l'U.D.S.R., du parti radical-socialiste, du centre national des indépendants et du R.G.R.

Aucune autre liste n'a donc le droit de se réclamer de l'U.D.S.R., aucune autre du parti radical-socialiste, aucune autre des indépendants-paysans, aucune autre du R.G.R.

N'égarez donc pas vos voix sur des contrefaçons !

3° « Aucun siège ne sera attribué aux listes qui auraient obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés. » (Art. 13.) Ainsi donc, n'égarez pas vos voix sur des listes qui ne peuvent recueillir qu'un petit nombre de suffrages, qui sont conduites par des inconnus. Le mécanisme de la plus forte moyenne et la clause ci-dessus leur enlèvent toute chance d'avoir un élu.

Ne perdez pas vos voix ! Votez utile !

4° Vous avez le droit de panacher à condition que ce soit en faveur d'un des candidats inscrits sur les listes, à condition que votre bulletin ne comporte pas plus

de 7 noms et qu'il n'ait ni surcharges, ni ratures, ni taches. Mais puisqu'il s'agit d'un scrutin à la plus forte moyenne.

Votez massivement liste entière !

Votez massivement pour la liste Pleven !

Liste de Concentration républicaine pour le progrès départemental et le redressement national

présentée par

l'U.D.S.R., le Parti républicain radical et radical-socialiste, le Centre national des indépendants, des paysans et d'action républicaine et sociale et le R.G.R.

(Liste René PLEVEN.)

Les élections du 2 janvier 1956 interviennent dans un moment de trouble politique intérieur. Les Français s'interrogent sur l'avenir du pays et du régime .

La multiplication des candidatures ajoute à la confusion.

Personne au fond de sa conscience ne désire se dérober au devoir du citoyen en s'abstenant.

Personne non plus ne veut perdre en la portant sur des listes qui n'ont aucune chance d'avoir un élu.

Trois causes au malaise politique de la France.

Il existe un malaise politique. Il a trois causes :

1° La Constitution est mauvaise : Nous avons été les seuls dans les Côtes-du-Nord en 1946 à le proclamer contre socialistes, M.R.P. et communistes. La Constitution, disions-nous, n'assurait ni l'autorité de l'Etat, ni la stabilité des Gouvernements, ni les évolutions nécessaires au sein de l'Union française.

Les événements donnent aujourd'hui une confirmation éclatante à notre jugement d'hier.

Récemment, M. Blondelle, ancien président de la Fédération nationale des exploitants agricoles (C.G.A.) et la confédération des petites et moyennes entreprises l'ont confirmé à leur tour.

Nous ferons tout pour faire aboutir une vraie réforme constitutionnelle qui garantisse stabilité et durée aux gouvernements.

2° La loi électorale est mauvaise : Il faut une loi simple et claire qui accroisse la responsabilité de l'élu devant les électeurs. Ici, encore, nous avons été les seuls depuis dix ans à réclamer le scrutin d'arrondissement. Nous continuerons à militer pour l'obtenir jusqu'à ce que nous réussissions.

3° L'Assemblée dissoute n'a pas eu de majorité de Gouvernement : le retrait dans l'opposition du parti socialiste, l'action trop souvent destructive de l'ancien R.P.F., qui a tant déçu ses anciens électeurs et que son chef a désavoué, ont été la cause même de l'instabilité.

Nous avons été les premiers à préconiser l'établissement de contrats de majorité qui engageraient solennellement les partis sur un programme précis, qui seraient proposés dès le début de la législature sans exclusive contre aucun parti national. Voici la base du contrat que nous proposerons :

I. — Politique étrangère.

a) Les moyens de la paix. — C'est notre politique simultanée de sécurité collective, de solidarité avec nos alliés dans l'effort de défense, de recherche de toutes occasions de détente en Europe et en Asie, qui a permis la Conférence de Genève mettant fin à la guerre d'Indochine, puis la conférence des Quatre Grands. Il faut aboutir au contrôle général et à la réduction des armements de toutes catégories. Les mots d'ordre

communistes limitant les seules armes atomiques sont une duperie. C'est la guerre tout court et sous toutes ses formes qu'il faut rendre impossible par l'action des Nations unies.

b) Construction de l'Europe. — Les progrès de la science et de la technique permettent d'élever le niveau de vie des hommes. Comme le montrent l'exemple américain et l'exemple russe — qui sur ce point concordent — il faut, pour que ces inventions et ces techniques donnent tous leurs résultats, de vastes marchés. Pour les peuples européens, il est donc vital de se fédérer.

La première réalisation européenne : La communauté du charbon et de l'acier, votée par l'Assemblée Nationale dès le mois de décembre 1951 à l'appel du président Pleven, a donné une prospérité sans précédent aux industries intéressées et assuré aux consommateurs approvisionnement et meilleur prix .

Il faut continuer dans cette voie, aller vers des Etats unis d'Europe, donner aux jeunesses des pays d'Europe, héritières de la plus humaine des civilisations, l'idéal exaltant d'élever ensemble le bien-être de leurs parties en sauvegardant leur indépendance.

II. — Action économique.

Au cours de la législature, la stabilité du franc et des prix a été établie. Cette stabilité doit être maintenue car elle est la condition de tous les progrès futurs. Mais il existe un malaise paysan. Nous voulons donc :

1° Accroître le revenu de l'Agriculture et cela en priorité, car dans les Côtes-du-Nord, c'est travailler ainsi à élever le niveau de tous, tout en permettant aux travailleurs agricoles d'être payés normalement. Pour cela, il faut : Diminuer les frais de production de l'agriculture, assurer des débouchés à ses produits, créer à la campagne des conditions de vie et de travail qui réduisent les différences avec la ville.

La politique agricole française n'a pas assez tenu compte des diversités régionales.

La législature finissante a déjà agi sur les prix de revient en votant des subventions, des ristournes sur le prix du matériel agricole et des carburants, dont les modalités de paiement doivent être simplifiées. Nous obtiendrons de nouvelles subventions pour les amendements calcaires et l'abatage des talus, pour diminuer les frais de transport des produits vendus au loin ou à l'exportation.

D'autre part, nous augmenterons les recettes agricoles en faisant fonctionner, pour un plus grand nombre de produits, tel le porc, le Fonds de garantie mutuelle, qui s'est déjà montré si efficace pour les bovins. Nous veillerons à ce que les traités commerciaux réservent des débouchés aux produits bretons, en particulier sur l'Angleterre.

L'amélioration des conditions de vie et de travail, dans l'agriculture, essentielle pour toutes les femmes et mères de famille qui vivent à la terre, se résume dans les mots : équiper, moderniser, remembrer. Le bond en avant accompli pour l'électrification du département, qui doit être activement achevée, est l'exemple de ce qu'il faut faire pour les chemins ruraux, pour l'eau, pour les salles de réunion. Nous voterons le maximum d'investissements agricoles.

2° Accroître l'aide des fonds d'investissements et de modernisation aux entreprises artisanales, commerciales, industrielles, qui doivent pouvoir, elles aussi, s'équiper et se moderniser pour résister à la concurrence. Nous continuerons à lutter pour la décentralisation industrielle afin que s'implantent dans notre département de nouvelles industries offrant de nouveaux emplois à la jeunesse. Nous poursuivrons aussi nos efforts pour la création de sources d'énergie moins coûteuses.

3° Soutenir la Marine marchande, son personnel, ses pensionnés : Notre action pour la Marine marchande s'est manifestée de façon permanente (rétablissement du Ministère de la Marine marchande, révision de la loi sur les pensions, aide à la construction de navires, et tout récemment encore : aide au cabotage). Elle continuera sans défaillance et nous nous engageons à soutenir le programme établi par le conseil d'administration de l'association Côtes-du-Nord des pensionnés de la marine marchande.

Sans oublier la Marine nationale, pour laquelle nous demandons le rétablissement du Secrétariat d'Etat à la Marine.

4° Développer le tourisme en donnant des moyens d'équipement accrus à notre industrie hôtelière et en encourageant le thermalisme breton.

5° Défendre l'artisanat : Nous approuvons le programme des présidents des chambres de métiers.

III. — Action sociale .

Nous voulons :

1° L'institution d'un fonds national vieillesse :

La plus grave des injustices sociales actuelles nous paraît être celle que supportent les vieux, Le taux de la pension d'un salarié travailleur manuel, qui n'a droit au repos qu'à 65 ans, comparé à celui d'autres catégories, révèle des inégalités injustes. Le sort de trop de vieillards ruinés par les effets de deux guerres n'est pas acceptable dans un pays où le niveau de vie s'accroît.

Mettant à part l'établissement national des invalides de la Marine qui couvre le cas des marins, nous sommes pour l'institution d'un fonds national vieillesse auquel seraient graduellement inscrits, au fur et à mesure qu'augmenterait le revenu national, tous les Français, qui seraient ainsi garantis pour leurs vieux jours.

2° La généralisation de la Sécurité sociale en prévoyant qu'une partie de la charge en résultant devra être couverte par l'impôt. Ceci permettrait notamment aux petits artisans de jouir des mêmes avantages que les salariés. L'indemnité de la mère au foyer doit être étendue aux artisans ainsi que le bénéfice de l'allocation-logement (proposition de loi de René Pleven).

3° La réduction des abattements de zones de salaires : au besoin en accordant une compensation aux entreprises qui ne pourraient supporter la charge en résultant.

4° Pour les serviteurs civils et militaires de l'Etat et pour les anciens combattants : Les mesures récentes pour améliorer les traitements des serviteurs civils et miliatires de la nation connaîtront leur plein effet en 1956 et 1957. Elles agiront ainsi en faveur des victimes de la guerre, des veuves et des pensionnés grâce à la péréquation des retraites et au rapport constant, mesures prises sur des initiatives de René Pleven. Les anciens combattants et anciens prisonniers savent que nous avons toujours été leurs défenseurs efficaces. Nous rappelons que c'est le Gouvernement Pleven qui a décidé le remboursement du pécule.

5° L'alcoolisme : Toutes les réalisations sociales agissent sur les causes de l'alcoolisme. Il doit être de plus combattu par des moyens adaptés à ses causes principales dans chaque région, en consultation avec le Corps médical et en respectant la justice.

IV. — Logement.

Nous veillerons à ce que les encouragements accordés au logement rural en septembre dernier soient appliqués dans un esprit très large. Nous les compléterons par une loi sur l'immeuble agricole dont l'entretien et la conservation posent des problèmes souvent insolubles si des crédits à très faibles intérêts ne sont pas prévus. Dans les villes il faut continuer à mettre en œuvre toutes les méthodes maintenant mises au point pour financer la construction de nouveaux logements. L'allocation-logement doit être assouplie.

La loi René Pleven, qui permettra aux jeunes se destinant aux professions libérales d'obtenir les crédits nécessaires à leur installation, constitue l'une des seules mesures pratiques prises jusqu'à présent en faveur de la jeunesse étudiante.

Le montant des prêts aux jeunes agriculteurs qui s'installent et aux fermiers qui veulent acheter leur ferme doit, d'autre part, être augmenté.

V. — Fiscalité.

Il existe un malaise commerçant à cause de la fiscalité.

Nous rappelons que c'est sur l'initiative du Gouvernement Pleven que les petites

successions ont été exonérées des droits qui accablaient souvent, lors de la mort d'un des époux, de nombreux ménages modestes.

Le Parlement a imposé au Gouvernement et aux administrations fiscales la réduction du taux excessif de certains impôts (taxe proportionnelle, abattement à la base). L'exonération d'un assez grand nombre d'articles de première nécessité, l'extension des forfaits ont été réalisées. La taxe à la valeur ajoutée est d'une application trop complexe. Il faut absolument simplifier.

D'autre part, la patente est un impôt périmé et injuste. Pour le remplacer, pour diminuer les charges des petites entreprises trop lourdement frappées, notamment par le poids des impôts locaux, nous entendons donner aux budgets départementaux et communaux des ressources nouvelles, telle une fraction de la taxe sur l'essence et de la taxe à l'abattage.

Nous sommes pour l'égalité de toutes les formes d'entreprises devant l'impôt.

VI. — Liberté de l'enseignement.

Dans les changements constitutionnels que nous préconisons nous inscrivons la garantie de la liberté de l'enseignement. Nous pensons aussi que toute tentative d'abrogation des lois existantes sans le consentement des intéressés serait contraire à la paix scolaire que nous souhaitons profondément entre les Français. Nous nous prêterons à tout contact permettant des solutions négociées à une question qui divise la France depuis trop longtemps, alors qu'elle a été réglée de façon satisfaisante dans la plupart des grandes démocraties modernes.

La nouvelle législature devra combler au plus tôt la lacune qui existe dans notre système d'enseignement en ce qui concerne la formation professionnelle et particulièrement la formation professionnelle agricole. Il n'a pas dépendu de nous que la loi organisant cette formation n'aboutisse pas dans la dernière législature.

VII. — Afrique du nord.

Nous voulons l'application loyale des accords conclus avec la Tunisie.

Nous sommes en faveur d'accords du même genre avec le Gouvernement marocain.

Pour ramener le calme en Algérie, permettre ainsi la libération aussi rapide que possible des maintenus sous les drapeaux et des appelés, nous préconisons une conférence de la table ronde permettant une discussion sincère entre Français d'origine européenne et musulmane, conscients de la solidarité qui lie la France métropolitaine et l'Algérie. Les institutions nouvelles à créer en Algérie doivent permettre aux musulmans de se sentir entièrement associés au développement, à l'administration et au gouvernement de leur pays.

Concentrez vos voix.

En face de la confusion et de la multiplicité des listes, vous devez concentrer vos voix sur des listes se refusant à toute compromission avec le parti communiste.

Vous devez réagir contre la division.

La cassure de la France en deux blocs serait un danger national. Comme en juin 1951, comme en juin 1955, notre liste est la seule à avoir l'investiture nationale de l'U.D.S.R., du parti radical-socialiste, du Centre national des indépendants et paysans et du R.G.R. Cela prouve que nous avons su nous tenir à l'écart des querelles de personnes.

C'est pour cela que, comme en juin 1951, vous voterez massivement pour notre liste, la seule capable de résister aux extrémismes, aux sectarismes et aux outrances.

Les candidats :

René PLEVEN, Pierre BOURDELLÈS, Joseph CLÉMENT, Jean de BAGNEUX, Jean AUFFRET, Jean FLOURY, Hyacinthe LE POTTIER.

Liste d'Action travailliste pour l'expansion économique et le progrès social.

Électrices, Électeurs,

Depuis les élections législatives de 1951, la France a été gouvernée par une majorité qui, mis à part l'épisode du Gouvernement Mendès-France, s'est toujours ressoudée au lendemain de chaque crise ministérielle, pour imposer à notre pays une politique qu'il s'agit aujourd'hui de juger.

Nous condamnons cette politique — à laquelle Henri Bouret s'est courageusement opposé — et ces hommes dont l'action a surtout valu à la France échecs et humiliations :

— Acceptation du réarmement allemand et camouflet du référendum en Sarre.

— Continuation de la guerre d'Indochine jusqu'au désastre de Dien-Bien-Phu.

— Au Maroc, émeutes massacres et guerre civile larvée, conséquence de l'erreur tragique commise en 1953 par la déposition d'un sultan qu'il a fallu restaurer deux ans plus tard en perdant la face devant le peuple marocain et l'opinion internationale.

— A l'O.N.U., mise en accusation de la France pour sa politique algérienne.

Sur le plan intérieur, le bilan de la majorité est-il meilleur ?

— Crise agricole aggravée résultant d'un budget d'équipement ridiculement faible et d'une politique d'importations inconsidérées.

— Fixation du salaire minimum (S.M.I.G.) à un niveau inférieur aux décisions de la Commission supérieure des conventions collectives, et maintien d'abattements de zones désormais injustifiés.

— Violation de la loi sur les pensions et retraites des marins du commerce (art. 55) prévoyant révision des salaires forfaitaires en cas d'augmentation des salaires réels supérieures à 5 %.

— Marasme dans le petit commerce et l'artisanat, minés sournoisement par une législation fiscale favorisant les grosses entreprises.

Electrices et électeurs, si vous le voulez, cela peut changer.

Il faut que cela change !

La liste d'Action travailliste vous propose un programme clair, défendu par des jeunes résolus à combattre, demain comme hier, pour le redressement nécessaire.

1° Restauration de l'autorité de l'etat.

Réforme de la Constitution mettant fin à l'instabilité ministérielle par la réorganisation du droit de dissolution. Lorsqu'un gouvernement est renversé sur un point de la déclaration d'investiture le Président de la République doit pouvoir avec l'accord du Président du Conseil, prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale.

2° Rétablissement et consolidation de la paix.

— Restauration de l'indépendance nationale permettant à la France de reprendre son rôle à part entière dans les rapprochements nécessaires à la détente internationale.

— Règlement de la question allemande par unification réalisée en dehors de toute coalition militaire.

— Signature dans le cadre de l'O.N.U., d'accords de sécurité collective organisant un désarmement progressif, simultané et contrôlé, et prévoyant l'utilisation de l'énergie atomique à des fins uniquement pacifiques.

— Admission de la Chine populaire à l'O.N.U.

— Entente internationale pour l'aide aux pays sous-développés.

3° Pour une véritable Union française.

— La preuve a été faite une fois de plus que la force ne résout rien quand elle n'est pas mise exclusivement au service de la justice. C'est pourquoi il importe de redéfinir

les rapports entre la France et les peuples d'outre-mer et d'aboutir à une vaste formule d'association par la réalisation d'accords adaptés à chaque pays.

4° POUR L'EXPANSION ÉCONOMIQUE ET LE PROGRÈS SOCIAL.

1° Donner du travail à tous et assurer l'avenir de la jeunesse :

— En développant les activités locales dans le cadre d'un plan national favorisant enfin les régions non industrielles à forte population comme le département des Côtes-du-Nord.

— En utilisant à cette fin toutes les initiatives privées, mais en prévoyant l'intervention directe de l'Etat si elles sont insuffisantes.

Seule cette politique permettra la mise en valeur complète de notre département et le développement de toutes ses possibilités, notamment dans le domaine touristique, artisanal et maritime.

2° Permettre à chacun de vivre de son travail dans la sécurité :

— En garantissant la stabilité des prix agricoles et en recherchant des débouchés nouveaux, spécialement vers l'Angleterre et les pays de l'Est.

— En accroissant la consommation par l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs des villes et des campagnes.

— En imposant à intervalles réguliers la confrontation entre salariés et patrons, en supprimant les abattements de zones, en créant un fonds d'assurance-chômage.

— En supprimant les privilèges légaux dont bénéficient les grosses sociétés et coopératives au détriment des petites entreprises.

— En simplifiant d'une manière effective la fiscalité, notamment en matière de taxes sur le chiffre d'affaires.

— En étendant progressivement la Sécurité sociale à tous les Français moyennant une contribution en rapport avec les ressources de chacun.

— En l'améliorant par la réforme hospitalière, l'assainissement du marché des produits pharmaceutiques et par l'adhésion volontaire du Corps médical à une médecine vraiment sociale.

— En relevant les allocations familiales et en menant un effort progressif d'uniformisation.

— En assurant à tous les vieux travailleurs une retraite décente par la création d'un fonds national vieillesse.

3° Permettre à tous d'instruire leurs enfants :

— En augmentant la part de l'Education nationale dans le Budget de l'Etat, pour la mettre en rapport avec l'accrroissement de la population scolaire.

— En rendant l'instruction accessble à tous sans distinction de fortune par le développement des bourses et allocations d'études.

Enfin, respectueux de la liberté de l'enseignement, nous voulons dans l'immédiat une trêve scolaire comportant le maintien de la législation existante et permettant la recherche d'une solution négociée entre l'Eglise, les familles et l'Etat qui mettrait fin à la guerre scolaire et serait à l'abri des changements de majorité.

4° Donner à chaque famille un logement sain :

— En faisant un effort spécial en faveur de l'habitat rural, des logements destinés à la location (H.L.M.) et de la petite propriété.

— En affectant à la construction de logements les crédits libérés par une lutte effective contre l'alcool.

— En modernisant les méthodes de construction pour en abaisser le coût.

— En arrachant les terrains à bâtir à la spéculation.

Electrices, Electeurs !

Si vous voulez que la France retrouve son indépendance et son influence dans le monde.

Si vous voulez que l'Union française devienne une réalité fraternelle et vivante.

Si vous voulez le remplacement d'une économie fondée sur le profit de quelques-uns par une économie au service des besoins de tous.

Si vous voulez refaire l'unité des forces de progrès au-delà de tous les sectarismes.

Votez travailliste !

Vu :

Les candidats :

HENRI BOURET
Conseiller général de Lanvollon. — Député sortant. — 39 ans.

YVES LE BOURDONNEC
Cultivateur fermier. — Conseiller municipal de Buhulien. — 42 ans.

EUGÈNE RAHUEL
Docteur en médecine. — Conseiller général de Saint-Brieuc. — 41 ans.

Mme MORIN, née YVONNE RUFFET
Employée. — Lamballe. — 35 ans.

MAURICE QUÉROMÈS
Officier de la Marine marchande. — Kérity-Paimpol. — 30 ans.

VALENTIN SIBÉRIL
Meunier. — Conseiller municipal de Rostrenen. — 31 ans.

LÉON MARTIN
Cultivateur exploitant à Plémet. — 34 ans.

Liste d'Action travailliste pour l'expansion économique et le progrès social.

Electrices, Electeurs,

N'OUBLIEZ PAS LE PASSÉ !

La majorité sortante se représente à vous avec de belles promesses.

Feriez-vous confiance à des faillis pour gérer vos affaires ? Allez vous renvoyer à la direction du pays des gens qui ont fait la preuve de leur incapacité, qui élus en 1951 sur un pacte d'union prometteur de progrès social ont délibérément rompu ce pacte et piétiné leurs promesses ?

NON, VOUS VOULEZ QUE ÇA CHANGE,

Vous voulez que la France avec l'appui d'une véritable Union frnçaise reprenne sa place dans le monde en toute indépendance. Vous voulez une France exploitant à fond les possibilités actuelles d'expansion économique et étendant le progrès social à tous et non à quelques privilégiés. Vous voulez une France accueillante à la montée des jeunes.

Alors, faites confiance à la liste d'action travailliste et à son programme comportant notamment :

— Une politique agricole qui place enfin l'agriculture au rang qui est le sien : le premier dans notre département .

— L'amélioration du niveau de vie des travailleurs des campagnes, des villes et de la mer (cultivateurs, salariés, artisans, commerçants, fonctionnaires, marins) ainsi que des vieux, par une plus juste redistribution du revenu national.

— L'adoption d'une efficace politique du logement pour donner un toit à chaque Français et non aux seuls favorisés de la Fortune, par la création du service public du logement puisque les solutions libérales ont prouvé leur impuissance à résoudre la crise.

— L'industrialisation des départements comme le nôtre par une société nationale d'investissements puisque, là encore, dix ans d'expériences vaines prouvent la carence des initiatives privées.

— La dévolution à une chambre économique départementale représentant toutes les forces actives d'un département, des compétences et attributions réservées à ce jour aux chambres de commerce, d'agriculture et de métiers.

— Le financement du Budget de la nation par une fiscalité plus juste interdisant aux grosses sociétés de soustraire à l'impôt des bénéfices énormes distribués à leurs dirigeants ou à des membres de leur famille sous forme de salaires hors de comparaison avec ceux des travailleurs, et qui leur permettent cependant de bénéficier de la Sécurité sociale et des allocations familiales sans cotiser davantage qu'un modeste salarié.

— Une politique de la jeunesse axée sur la prolongation de la scolarité, la démocratisation de l'Enseignement et l'expansion économique qui seule, peut fournir des carrières à la masse de jeunes travailleurs qui va heureusement déferler sur la France à partir de 1960.

L'immobilisme est un recul dans un monde qui progresse.

Si vous voulez une France forte, juste, résolument tournée vers l'aveni,r, avec une jeunesse saine et confiante

Votez travailliste !

Voici les candidats de la liste d'action travailliste.

Tous sont de jeunes pères et mère de famille décidés à lutter pour assurer l'avenir de leurs enfants avec celui des vôtres.

Votez pour l'espérance !

Votez travailliste !

Henri BOURET
39 ans.

Yves LE BOURDONNEC
42 ans.

Dr. Eugène RAHUEL
41 ans.

Mme MORIN, née Yvonne RUFFET
35 ans.

Maurice QUÉROMÈS
30 ans.

Valentin SIBÉRIL
31 ans.

Léon MARTIN
34 ans.

CREUSE

3 DÉPUTÉS

Liste d'union des gauches de défense républicaine, sociale et laïque soutenue par le parti communiste français................	**M. Auguste Tourtaud** (C.).
Liste républicaine du parti radical et radical-socialiste......	**M. Olivier Harty de Pierrebourg** (R.R.S.).
Liste d'union des gauches de défense républicaine, sociale et laïque soutenue par le parti communiste français................	**M. Pierre Ferrand** (App. R. P.).

Liste d'Union des gauches de défense républicaine, sociale et laïque

soutenue par

le Parti communiste français.

Creusoises, Creusois,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

C'est pour cette raison que les militants communistes, socialistes, radicaux, laïques ont multiplié leurs efforts jusqu'à l'extrême limite des délais pour que se réalise ce rassemblement des forces de gauche.

Le Parti communiste, ces personnalités — et parmi elles les trois candidats — ont d'abord tenté par de multiples démarches d'obtenir l'accord de la Fédération socialiste S.F.I.O.

Dans sa dernière proposition, le Parti communiste a montré sa volonté de promouvoir la victoire des forces unies de gauche en ne proposant sur la liste d'union qu'un candidat communiste, alors qu'il recueille à lui seul 40 % des suffrages et est d'avance assuré de la réélection de son député sortant. Le Parti communiste proposait une liste commune comprenant : 1 communiste, 1 socialiste S.F.I.O., 1 républicain de gauche.

Le refus obstiné des dirigeants de la Fédération socialiste, du député sortant Florand et du candidat Roussillat n'a pas permis d'aboutir à cette solution qui — de façon certaine — faisait échec à la réaction, assurait l'élection de 3 députés de gauche laïcs.

Face à ce refus et à la coalition réactionnaire réalisée avec les apparentements autour de l'anti-laïc Baron Olivier Harty de Pierrebourg, ceux qui avaient tout tenté pour obtenir l'accord de la Fédération socialiste, ont ensuite participé à la constitution d'une liste pouvant rassembler les suffrages de tous les républicains, de tous les laïcs et de tous les hommes épris de progrès social, une liste susceptible de recueillir tous les suffrages de gauche pour battre la réaction et ses soutiens.

Pourquoi je suis candidat sur la liste d'union des gauches.

EMILE PARRAIN

Socialiste. — Maire de La Souterraine.

L'annonce de notre liste d'union des gauches, sa composition ont produit dans le département un effet de surprise générale, des réactions violentes chez nos adversaires et chez nos amis et chez tous les républicains sincères est apparue la possibilité — voire la certitude — de promouvoir par ce moyen une nouvelle et véritable majorité de gauche.

C'est essentiellement pour cette raison que j'ai cru bon d'accepter, sans hésiter, de participer à une liste d'union des gauches; en outre la demande en a été faite uniquement sur la base d'un programme établi en commun, sans aucun autre engagement ou réserve; ma liberté demain sera totale pour agir par mes votes et une action parlementaire selon les exigences de la situation, les besoins impérieux du pays et du département, dans le cadre du programme minimum que nous avons établi et accepté ensemble, les 3 candidats.

A mes amis socialistes, je préciserai d'ailleurs que ma position n'est pas unique et particulière puisque 1.243 mandats se sont opposés au dernier conseil national socialiste de Puteaux aux 1.979 mandats qui n'ont pas voulu d'apparentement avec le Parti communiste, et que sur cette question il y a eu 324 abstentions.

Bref, le Parti socialiste est profondément divisé, et seules des intrigues de couloir — notamment sur le plan départemental — ont empêché jusqu'à présent une union des gauches véritable et profitable à l'ensemble des travailleurs et de nos populations laborieuses.

L'avenir jugera et nous permettra sûrement de voir les minoritaires d'aujourd'hui devenir les majoritaires de demain.

Certains d'entre vous se rappelleront que mes premiers différends avec le Parti socialiste S.F.I.O. résultent de mon désaccord sur la C.E.D. et de mon opposition, plusieurs fois formulée, aux accords de Londres et de Paris.

Le vote des Sarrois a montré, contrairement à ce que l'on nous affirmait — Mendès-France — Président du Conseil en tête — que les accords envisagés ne présentaient aucune garantie d'avenir.

Je sais que de nombreux camarades socialistes ont désaprouvé la sanction dont j'ai été l'objet. Qu'importent d'ailleurs les « cas » individuels, si l'unité du Parti socialiste se refait pour l'application d'une politique de gauche marquée de l'esprit socialiste.

Aussi bien, élevé par un grand-père qui avait gardé des luttes menées pour la troisième République le principe qu'il n'y a pas d'ennemis à gauche, considère-je qu'une politique de gauche est impensable sans la participation de toutes les forces de gauche, donc du Parti communiste.

Et contrairement à certains dirigeants S.F.I.O., je pense que l'unité d'action avec les travailleurs communistes doit et peut se faire sans attendre.

Reconnaissons honnêtement que le Parti communiste en proposant l'action commune à la S.F.I.O. n'a eu aucune exigence quant à ses directions actuelles. Une attitude réciproque de la part de la S.F.I.O. devrait, à mon avis, être observée.

C'est pourquoi après avoir personnellement contribué aux tentatives de réalisation d'une communauté d'action entre le Parti communiste et la Fédération socialiste S.F.I.O. — aidé en cela par le Docteur Ferrand et plusieurs amis socialistes — j'ai accepté de figurer sur la liste commune qui vous est présentée, et à ma demande en troisième position.

Est-il nécessaire d'ailleurs de préciser que pour Pierre Ferrand comme pour moi, il ne s'agit pas de se créer une situation, nous avons chacun une profession, connue exercée — au grand jour — parmi nos populations.

Nous engageant dans la lutte, nous savons à quelles calomnies ou insinuations nous allons nous exposer. Mais la nécessité d'une action commune pour une politique extérieure de paix, pour une politique intérieure de progrès et de justice sociale nous a fait prendre position. Aussi bien en serez-vous juges.

Camarades socialistes, républicains laïcs et vous tous qui considérez que la paix est le plus précieux des biens, nous vous demandons votre confiance.

Nous sommes tous les trois, creusois de naissance, aux conceptions personnelles certes différentes mais également animés du désir de servir notre département et notre pays.

Nous vous appelons à voter liste entière pour assurer notre action. D'avance merci.

Docteur Pierre FERRAND

Radical-socialiste de gauche

Sollicité de façon pressante, comme en 1951, j'ai accepté en raison de la gravité de la situation de présenter pour la première fois ma candidature à une consultation électorale.

Dégoûté, comme vous, du lamentable spectacle qu'a donné à l'Assemblée Nationale une majorité que d'innombrables scandales et un bilan de faillite totale (Dien-Bien-Phu, accords de Londres et Sarre, Maroc, déficit angoissant) suffisent à condamner définitivement, je viens demander à tous mes amis, à tous ceux qui me connaissent et qui savent notamment que je ne suis pas communiste, de faire bloc sur notre liste d'union des gauches.

Pourquoi ?

Je suis persuadé que le déchirement des partis, de ceux en particulier de cette majorité, leurs luttes intestines qui nous conduisent à la faillite dans tous les domaines et qui ne les empêchera cependant pas de vous faire à nouveau de belles promesses, vous importent beaucoup moins que la catastrophe où nous courrons.

Il vous faut faire échec aux sortants « à la mauvaise conscience » et les remplacer par des hommes nouveaux, désintéressés, dynamiques, bref des hommes qualifiés, connus de tous et à qui vous pouvez faire confiance. Ces hommes s'engagent à agir ensemble pour un programme certes limité mais précis.

Au lieu de me porter sur une liste homogène et qui était d'ailleurs prête à être déposée, j'ai préféré accepter de participer à une liste d'union des gauches, seule forme de majorité gouvernementale de gauche — vraie — et ainsi, de couper court aux insinuations malveillantes de ceux qui prétendaient déjà que ma liste séparée ferait élire deux députés communistes.

Le député sortant Auguste Tourtaud était assuré de sa réélection. En acceptant la proposition du Parti communiste faite sans restriction, ni condition autre que le programme ci-dessous défini en commun, j'ai le sentiment d'accomplir une mission qui doit être salutaire au pays.

Aucune majorité de gauche n'est possible sans la participation du Parti communiste; ceux qui prétendent le contraire n'ont pu durer sans son appui : Messieurs Mendès-France et Edgar Faure en ont fait l'un et l'autre l'expérience, et le bruyant « Front

républicain », impossible en Creuse, ne peut non plus regrouper une majorité valable et agissante dans la prochaine Assemblée Nationale.

Telles sont les raisons de notre liste d'union qui est une liste de protestation contre l'immobilisme, l'anarchie où se dégradent les finances publiques et l'économie du pays et qui pourraient menacer le régime républicain lui-même.

Raisons pour que j'insiste dès maintenant auprès de mes amis afin qu'ils votent liste complète, sans hésiter, leur geste permettant à notre liste d'avoir la majorité absolue et ainsi d'avoir les 3 élus; d'avance je leur dis : merci.

Auguste TOURTAUD

Député communiste sortant.

Electrices, Electeurs, vous connaissez maintenant les efforts incessants de notre parti accomplis dans notre département auprès de la Fédération socialiste S.F.I.O. pour la réalisation soit de l'apparentement, soit d'une liste commune même élargie à un républicain de gauche.

Nous regrettons d'autant plus le refus de la direction fédérale socialiste et de ses candidats que l'action commune avec la S.F.I.O. permettait de façon certaine de battre la réaction et assurait l'élection de 3 députés de gauche, laïcs.

C'est le but que nous poursuivons par la liste commune qui vous est présentée et qui répond — par sa composition — à la volonté d'union des travailleurs communistes, socialistes, républicains de gauche, pour le triomphe d'une politique de gauche favorable aux populations laborieuses et à la paix.

C'est pour promouvoir le rassemblement des forces de gauche qui existent dans le pays, capables d'assurer une véritable majorité de gauche, que nous avons œuvré pour la constitution de cette liste d'union.

A vous d'en assurer le plein succès le 2 janvier, en votant et faisant voter liste complète. Chassez de notre département tout représentant de la réaction. Envoyez à l'Assemblée 3 députés laïcs décidés à appliquer une politique de gauche.

Pour ma part, je continuerai à mener la lutte — comme je le fais depuis dix ans au sein du groupe parlementaire communiste et avec toute son autorité — avec la fermeté, le dynamisme, l'opiniâtreté que les réactionnaires redoutent mais que les travailleurs renforcent par l'appui et la confiance qu'ils apportent — et apporteront le 2 janvier — au Parti, à son candidat.

« Pour que ça change » nous lutterons ensemble.

Pour le progrès social :

— l'augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites; la suppression des abattements de zones.

— la défense des intérêts légitimes de la paysannerie laborieuse ainsi que des artisans et petits commerçants,

— la retraite des vieux fixée à 10.000 francs par mois,

— la suppression des taxes de vie chère, une réforme fiscale faisant payer les riches,

— la construction de logements,

— l'abrogation des lois anti-laïques et l'application immédiate du programme du cartel national d'action laïque,

— la défense de la démocratie, l'abrogation de la loi sur l'état d'urgence,

— le développement sous toutes ses formes de l'aide à la famille et à la jeunesse.

Pour l'arrêt de l'effusion de sang en Afrique du Nord et le retour en France du contingent des rappelés.

Pour la paix.

— la dénonciation des pactes de coalition atlantique et de réarmement de la Wehrmacht, la sécurité collective, la réduction des dépenses militaires et le temps de service militaire à un an.

Creusoises et Creusois,

Pour un tel programme, pour une telle politique de gauche, nous vous appelons à voter liste entière pour les 3 candidats d'union des gauches, de défense républicaine, sociale et laïque.

AUGUSTE TOURTAUD
Député communiste sortant.
Médaille de la Résistance. — Elu dès ocobre 1945 à la première Assemblée nationale Constituante.
Membre de la Commission des finances et du bureau du Groupe parlementaire communiste.

PIERRE FERRAND
Docteur en médecine.
Ancien combattant 1939-1940. — Croix de guerre. — Médecin à l'hôpital de Guéret.
Délégué départemental de la lutte contre le cancer.
Radical-socialiste de gauche.

EMILE PARRAIN
Docteur en médecine. — Pupille de la nation. — Maire de La Souterraine.
Socialiste.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union des gauches et de défense républicaine, sociale et laïque.

soutenue par

le Parti communiste français.

Notre but : trois élus de gauche.

représentant les trois grands courants de pensée républicaine :

AUGUSTE TOURTAUD
Communiste.

PIERRE FERRAND
Radical-socialiste de gauche.

ÉMILE PARRAIN
Socialiste.

Pour une majorité et une politique de gauche.

La paix en Afrique du Nord : De Pierrebourg et Florand n'en soufflent mot dans leur première circulaire.

Contre le réarmement allemand que Florand a voté.

Désarmement, interdiction et destruction des armes atomiques.

Défense des populations laborieuses des villes et des champs, défense de la laïcité et des libertés démocratiques.

Le député radical sortant : De Pierrebourg est le candidat de la réaction :

— parce qu'il a soutenu jusqu'au bout la politique de misère pour le peuple, de profits énormes pour les sociétés capitalistes d'Edgar Faure, Pflimlin, Pinay et de guerre en Algérie.

— parce qu'il a dit non aux principales revendications des travailleurs et s'oppose notamment à la suppression des abattements de zones de salaire;

— parce qu'il a participé au coup de force contre l'école laïque;
— parce qu'il a éliminé de la fédération radicale, les radicaux de gauche.

Trois listes apparentées à droite (dont l'indépendant paysan, l'avocat Lemoine et le R.P.F. Brissat) et le M.R.P. qui ne présente pas de liste, le soutiennent.

Pour battre la coalition réactionnaire et son candidat : Le Baron Olivier Harty de Pierrebourg, la Fédération communiste, appuyée par la suite par des camarades socialistes, des militants laïcs ainsi que par Pierre Ferrand et Emile Parrain, a proposé une liste commune au Parti socialiste S.F.I.O.

Ainsi, de Pierrebourg, élu en 1951 grâce aux apparentements et avec 11.294 voix seulement était chassé de la Creuse et de l'Assemblée Nationale.

En effet, en 1951, communistes et socialistes ont obtenu ensemble 56.115 suffrages; les autres listes, dont la droite 35.957 voix.

Le refus de la Fédération S.F.I.O. c'était la division des forces de gauche et la réélection du député réactionnaire et anti-laïc.

Encouragés et soutenus par des camarades communistes, socialistes, des républicains, des laïcs, nous avons réalisé, sur la base d'un programme commun

L'UNION DES GAUCHES; ET LA VICTOIRE EST A NOTRE PORTÉE

d'autant plus que nos adversaire n'ont d'autres armes que le mensonge et la calomnie, vous en serez juges. 10 % des suffrages, venant s'ajouter aux 40 % obtenus par le Parti communiste — seul — en 1951, assureront l'élection de la liste entière. Tel est l'objectif que voudront atteindre tous les républicains de gauche, laïcs.

Nous sommes certains que plus de 10.000 démocrates creusois (socialistes, radicaux, laïcs) feront — avec les électeurs communistes — confiance à la liste d'union des gauches. Ils permettront, en groupant plus de 50 % des suffrages sur notre liste d'assurer l'élection de trois députés laïcs en Creuse.

Le vote utile des laïcs creusois ne peut aller qu'à notre liste d'union des gauches. Le 24 novembre, la commission administrative de la section creusoise du syndicat des instituteurs proposait :

— dans le cas du scrutin de liste d'apparentement, l'apparentement des partis qui ont accepté le programme de défense laïque. C'est ce que nous avons proposé, la fédération S.F.I.O. a refusé.

— dans le cas de la liste unique de droite (c'est aujourd'hui, l'apparentement à droite et le danger est le même), liste unique de gauche. La fédération S.F.I.O. l'a refusée.

Laïcs creusois faites voter le mot d'ordre du secrétaire général de la ligue de l'enseignement, M. Senèze :

« Pas une voix laïque n'ira à ceux qui ont empêché l'Union des laïcs ». Qui l'a empêché à nouveau en Creuse ? Florand, Roussillat, ceux qui en 1951 étaient apparentés au M.R.P., faisant élire le réactionnaire et clérical baron Olivier Harty de Pierrebourg.

VOTEZ ET FAITES VOTER LISTE ENTIÈRE SANS PANACHAGE.

— Les électeurs communistes seront représentés par Auguste Tourtaud,
— les électeurs socialistes par leur camarade Emile Parrain,
— et les électeurs radicaux par leur ami Pierre Ferrand.

Notre programme :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à 3 semaines.
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Défense, amélioration et généralisation progressive de la sécurité sociale, en première étape, affiliation des non assurés actuels : paysans, artisans, commerçants à une caisse autonome gérée par eux-mêmes; c'est en ce sens que le groupe communiste a déjà déposé une proposition concernant la paysannerie.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide plus efficace aux Offices municipaux et départementaux d'habitation et à la construction individuelle.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Les petites exploitations familiales agricoles sont, chaque jour davantage vouées à la disparition. Elles subissent depuis de nombreuses années les assauts d'une politique dirigée contre elles : hausses des prix industriels, effondrement des produits agricoles à la production, importations inutiles et néfastes auxquelles ont eu recours les gouvernements successifs (dont celui de Mendès-France) et que recommandait le député socialiste de la Haute-Vienne : Le Bail. Le Gouvernement Edgar Faure, soutenu jusqu'au bout par De Pierrebourg, a de plus annoncé, avant la dissolution, que de graves mesures devraient être prises, y compris sur le plan économique et financier.

Les petites exploitations agricoles ne peuvent lutter efficacement contre la concurrence des régions de grande culture et à gros rendements où dominent les grosses exploitations; en outre, des intermédiaires puissants prélèvent sur elles un tribut toujours plus grand.

Nous proposons : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles, réduction de l'écart scandaleux entre les prix des produits industriels et ceux des produits agricoles, octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installaton aux jeunes ménages paysans, écoulement prioritaire de produits de la petite exploitation.

Défense de l'artisanat et du petit commerce.

Le groupe parlementaire communiste — Auguste Tourtaud en particulier — ont défendu, et continueront à défendre, comme s'y engagent les deux autres candidats de la liste d'Union des gauches, toutes les revendications des artisans et petits commerçants qui ne sont pas contraires aux intérêts des travailleurs.

Parmi les nombreuses interventions d'Auguste Tourtaud, rappelons celle du 27 mars 1953 (*J. O.* n° 37) au cours de laquelle il s'est opposé à l'augmentation des forfaits frappant les artisans et petits commerçants; celle du 19 mars 1955 (*J. O.* n° 31) où il a défendu leurs revendications — dont l'abrogation de l'amendement Dorey, l'amnistie fiscale, la suppression du contrôle polyvalent — le groupe parlementaire communiste ayant été le seul à ne pas céder devant la pression du Gouvernement Edgar Faure, ce qu'ont reconnu, devant leurs adhérents rassemblés à Guéret — les dirigeants creusois des artisans et commerçants. De Pierrebourg a le 18 mars 1955 voté contre les artisans et commerçants (scrutin n° 2881, *J. O.* p. 1703).

Réforme démocratique de la fiscalité.

Dès mars 1947, le groupe communiste a déposé une proposition de réforme fiscale qu'il a renouvelée le 18 février 1955 et pour laquelle Auguste Tourtaud est intervenu à plusieurs reprises.

Les candidats d'Union des gauches lutteront pour :

— Un abattement à la base égal au minimum vital, soit 360.000 francs et l'institution d'un impôt unique et progressif sur le revenu, frappant essentiellement les gros revenus.

— Un impôt progressif applicable aux profits réels des sociétés et non aux bénéfices nets avoués.

— Un impôt annuel et progressif sur les fortunes supérieures à 20 millions de fr.

— La suppression des taxes de vie chère sur les denrées de première nécessité.

— La suppression des taxes sur le chiffre d'affaires et des taxes parafiscales; l'institution d'une taxe unique à la production — de 10 % — due par les fabricants, à l'exclusion des artisans; les biens d'usage courant exonérés; aucune détaxe sur les investissements.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques : application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

POUR UNE VÉRITABLE UNION FRANÇAISE.

Le véritable drame de l'Afrique du Nord reste l'exploitation par une poignée de riches colonialistes de peuples acculés à la servitude et à la misère.

Pour n'avoir pas voulu résoudre à temps ce problème, les gouvernements de cette législature portent une écrasante responsabilité.

Devant cette sitation, nous devons être avares du sang de nos jeunes creusois qui ne doivent pas partir pour défendre ces privilèges.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression et des soldats du contingent.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une poltique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

UNE POLITIQUE DE PAIX.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec tous les pays, y compris avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Creusoises et Creusois,

Votez et faites voter liste entière, pour l'Union des gauches.

Vu :

Les candidats :

AUGUSTE TOURTAUD, PIERRE FERRAND, EMILE PARRAIN.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Citoyennes, Citoyens,

La Fédération radicale et radicale-socialiste de la Creuse présente à vos suffrages les trois candidats suivants, qui sont les seuls candidats du département de la Creuse investis par le Parti radical et radical-socialiste.

Olivier de PIERREBOURG
Député sortant.

Docteur René JANY
Conseiller général. — Maire d'Auzances.

Marcel POITRENAUD
Maire de la Chapelle-Baloue.

La dissolution de l'Assemblée Nationale fait que nous allons nous présenter devant vous dans une période hivernale difficile; de plus, les élections très précipitées nous obligent à réduire le nombre de nos réunions; aussi dois-je vous faire, dès cette première circulaire un compte rendu de mandat.

Je n'ai pas été hostile aux élections anticipées car, ayant conscience d'avoir rempli loyalement et utilement le mandat que vous m'avez confié en juin 1951, je n'ai aucune crainte de me présenter à nouveau devant le suffrage universel.

Elu radical, je suis resté, en toutes occasions, un libéral profondément respectueux de toutes les opinions sincèrement exprimées, et de toutes les libertés civiques et politiques.

Par mes votes, j'ai voulu maintenir l'intégralité des droits de la France dans le monde, et sauvegarder, en toutes occasions, la grande volonté de paix universelle du peuple français.

Soucieux de défendre la paix, j'ai voté contre la C.E.D. et contre les accords de Paris parce que ces traités comportaient le réarmement de l'Allemagne.

J'ai pensé, et je persiste à croire, que des négociations internationales à l'échelon des chefs d'Etat seraient une meilleure garantie pour la paix que ne pourraient l'être des conventions redonnant à l'Allemagne toute sa puissance militaire.

Malgré l'évolution certaine de ce pays, je ne le crois pas encore suffisamment inspiré par l'esprit et l'idéal démocratiques pour que la France oublie qu'elle a été envahie trois fois en cinquante années.

Fidèle à mes promesses, j'ai été constamment près de vous. Mandataire du peuple, j'ai défendu, avec une même loyauté, un même dévouement, les droits de tous les citoyens qui ont fait appel à moi, et avec le même empressement, je me suis mis au service de toutes les municipalités quelles que fussent leurs appartenances politiques.

Il m'est impossible de traiter longuement de mon activité parlementaire dans une circulaire. Je me bornerai à apporter quelques précisions sur les problèmes importants discutés au cours de cette législature, et sur quelques-unes de mes interventions.

Lois scolaires.

On veut faire de cette question une ligne de partage entre Républicains et non-Républicains. Je refuse ce critère. Il y a, dans chacun des deux clans, des Français de haute qualité, et de convictions républicaines très sincères.

L'accroissement du nombre des élèves, et les conséquences fatales qu'il entraîne, étaient déjà prévisibes en 1946, c'est-à-dire à une époque où les partis communiste et S.F.I.O. étaient largement et puissamment représentés au Gouvernement. Cependant rien n'avait été fait.

La République doit l'enseignement à tous ses enfants, il a donc fallu brutalement, en 1951-1952, résoudre de toute urgence ce problème délicat, en tenant compte des possibilités financières de la France.

Il fallait trouver d'urgence des maîtres, et des locaux pour des centaines de milliers d'enfants qui ne pouvaient être admis dans nos écoles trop étroites, et pas assez nombreuses.

Devant cette très grave situation, des lois ont été votées. Elles devaient l'être.

Adversaire déterminé du monopole de l'enseignement, j'ai voté le droit aux bourses nationales d'accès à l'enseignement secondaire, quel que soit l'établissement scolaire choisi par les parents.

Agriculture.

J'ai eu l'honneur de défendre, à la tribune de l'Assemblée Nationale, les intérêts des cultivateurs et des éleveurs. Sous les Gouvernements de MM. Pinay et Laniel, j'ai dit publiquement et hautement les doléances et réclamations justifiées du monde rural.

J'ai dénoncé les importations abusives de viande, et dit combien il était fou d'importer du bétail étranger qui pesait sur les prix d'un marché national déjà encombré.

Je suis de ceux qui, par leur opiniâtreté, ont obtenu du Gouvernement la création du Fonds d'assainissement de la viande.

De même, j'ai mené une action quotidienne pour la création du Comité parlementaire de l'élevage dont j'ai d'ailleurs été élu Secrétaire général.

C'est sous les auspices de ce Comité, et avec la collaboration éclairée des organisations agricoles, que j'ai fait de nombreuses démarches auprès des Ministres de l'Agriculture et des Affaires économiques. C'est également grâce à ce Comité, qu'en 1953, des achats de bétail, à destination du Maroc, ont été effectués en Creuse.

J'ai défendu l'abattement des droits de succession en ligne directe et entre époux. Avantages que je veux compléter par une proposition de loi (n° 1770 de novembre 1951) que j'ai personnellement déposée et qui tend à dégréver les héritiers de tous biens fonciers du payement des droits de succession, à condition qu'ils s'engagent à employer le montant desdits droits en investissements agricoles.

Enseignement agricole.

Etant donné que toutes nos écoles d'agriculture nationales ou départementales dépendent du Ministère de l'Agriculture, j'ai voté le projet d'enseignement agricole pour mettre fin à des polémiques qui, en s'éternisant, ne pouvaient que nuire aux cultivateurs.

Les principes de cet enseignement avait d'ailleurs été accepté par les organisations professionnelles (Chambres d'agriculture en particulier).

De même que la loi Astier a reconnu l'Enseignement technique industriel et commercial, la loi sur l'Enseignement agricole, votée en juillet 1955, donne justice au monde rural en lui attribuant ce que la loi Astier accordait au monde urbain.

Questions sociales agricoles.

Conscient de la disparité, en matière sociale, entre les exploitants agricoles et les autres professions, j'ai soutenu énergiquement les propositions de loi qui ont abouti :

a) à l'inspiration du régime d'Allocation vieillesse agricole par la loi du 10 juillet 1952, modifiée heureusement par la loi du 5 janvier 1955 aménageant la retraite des agriculteurs.

b) à l'attribution de l'Allocation de la mère au foyer dont devront bénéficier également les familles de deux enfants.

Subventions.

En ce qui concerne les adductions d'eau, les constructions d'établissements publics (écoles, etc.), l'entretien des chemins ruraux, et l'amélioration de l'habitat rural, je suis

intervenu constamment, chaque année, pour obtenir l'augmentation des subventions prévues par la loi.

Cette augmentation a été effective et très sensible au cours des deux dernières années.

SALAIRES ET RETRAITES.

La suppression de l'abattement de zones de salaires est-elle désirable en Creuse ? Elle va, je crois, à l'encontre des intérêts économiques de ce département.

La Creuse manque d'industrie, d'usines. Il faut maintenir celes qui y sont, et encourager celles qui sont susceptibles de venir s'y installer. Elles procureront du travail aux ouvriers et feront la prospérité de l'économie tout entière du département.

Par contre, j'ai voté l'échelle mobile et le point relatif au Fonds national de vieillesse.

COMMERCE ET ARTISANAT.

J'ai défendu certaines revendications parfaitement justifiées des commerçants et artisans. Elles ont bouti pour l'instant, à la fixation d'un taux réduit d'imposition pour une fraction de leurs revenus.

J'ai lutté et lutterai encore :

— pour obtenir la réforme des taxes imposées aux commerçants et de la patente;
— pour la suppression de la cascade des intermédiaires;
— pour la suppression de l'activité néfaste des brigades polyvalentes;
— pour l'égalité fiscale entre coopératives et établissements commerciaux.

Pour encourager l'apprentissage dans l'artisanat, j'ai déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale, la proposition de loi n° 3579.

Voici très succinctement exposée une partie de mon activité parlementaire. Vous direz, le 2janvier, en votant pour la liste radicale et radicale-socialiste tout entière si je suis resté digne de votre confiance : j'ai foi totale en votre jugement.

Vous voterez tous le 2 janvier 1956 pour :

Olivier de PIERREBOURG, Docteur René JANY, Marcel POITRENAUD.

La présente liste déclare s'apparenter avec les listes suivantes :

— Union des Indépendants et des Paysans.
— Liste des Républicains sociaux.

Liste républicaine du Parti radical et radical-socialiste.

Citoyennes, Citoyens,

Désignés comme candidats aux élections législatives du 2 janvier 1956 par la Fédération départementale radicale et radicale-socialiste, et ayant reçu, à l'unanimité, l'investiture du Bureau national du parti réuni le 7 décembre 1955, sous la présidence de M. Pierre Mendès-France, c'est en confiance que nous sollicitons vos suffrages.

La nouvelle Assemblée aura à résoudre de très grands problèmes, tant sur le plan extérieur, qu'économique et social.

Le Parti républicain radical et radical-socialiste, fermement attaché à la paix, recherchera avec ténacité toutes les occasions de faire disparaître la tension internationale. Rétablir la paix en Afrique du Nord, tout en maintenant l'intégralité des droits de la France.

Sur les plans social et économique, notre action portera sur le relèvement du pouvoir d'achat par la baisse du coût de la vie, seul moyen d'assurer l'équilibre entre la production et la consommation;

— par l'ouverture de chantiers pour résorber le chômage,
— par le maintien de l'ordre, la défense de la monnaie.

Réforme des institutions.

— Obtenir le plus tôt possible, par voie de référendum, une loi électorale simple, directe.

— Restaurer le régime républicain par la stabilité gouvernementale car il est bien évident qu'aucun Gouvernement ne peut faire œuvre utile s'il n'a pas une durée minimum de deux années. Le seul moyen d'assurer cette stabilité, c'est l'obligation absolue pour les députés qui le renversent d'aller s'en expliquer aussitôt devant le suffrage universel.

D'autre part, dans les circonstances présentes, le vote obligatoire apparaît nécessaire.

Politique de paix.

— Rechercher le désarmement général.

— Donner l'exemple d'une politique atomique orientée vers la paix, le progrès, le mieux-être.

Politique économique et financière.

— Restaurer le crédit public,

— Réformer la fiscalité,

— Accorder de larges crédits à taux réduits, pour l'ouverture de chantiers, pour l'équipement et la modernisation des entreprises.

— Défense du commerce et de l'artisanat,

— Défense de la propriété commerciale et artisanale,

— Création d'une taxe unique à la base en remplacement des impôts superposés,

— Révision de la patente, et arriver à sa suppression le plus tôt possible,

— Egalité fiscale entre coopératives, comptoirs commerces privés,

— Régime d'exception pour les véritables coopératives agricoles qui ne travaillent qu'avec leurs adhérents sur commandes préalables et sont, de ce fait, le prolongement de leurs exploitations,

— Suppression de l'activité néfaste des brigades polyvalentes,

— Régime d'assurances sociales pour garantir contre la maladie les artisans, les petits et moyens commerçants.

Politique agricole.

— Défense absolue du droit de propriété,

— Révision du statut du fermage et du métayage,

— Revenir au respect du principe de la liberté des contrats,

— Dégrèvement total des droits de succession, des propriétaires qui investiront ces droits dans l'entretien ou la construction de bâtiments agricoles. (Proposition de loi n° 1770, déposée sur le bureau de l'Assemblée Nationale par Olivier de Pierrebourg).

— Stabilisation des prix agricoles au niveau des prix industriels.

— Organisation de la production et de l'écoulement des produits par les Assises nationales de l'agriculture auxquelles participeront les groupements professionnels, coopératifs, mutualistes, sociaux, Chambre d'Agriculture, groupements spécialisés, industries utilisatrices des produits agricoles.

Celles-ci élaboreront, pour chacun des divers produits agricoles, un programme précis de production en rapport avec le développement des débouchés, intérieur, extérieur, ou à créer, et détermineront dans chaque cas les obligations de l'Etat et des producteurs. L'Etat devra assurer l'écoulement de la production et garantir les prix fixes.

Les obligations des producteurs porteront sur la discipline professionnelle, sur les quantités des produits et leur qualité.

— Régime d'assurances sociales pour garantir la maladie des métayers, fermiers, petits et moyens propriétaires exploitants.

— Assouplissement des formalités de prêts de la Caisse de crédit agricole.

— Soutien accru aux jeunes cultivateurs pour leur installation.

— Défense des résolutions présentées le 10 octobre 1955 par les bureaux de la Chambre d'agriculture et de la Fédération des exploitants.

Politique sociale.

— Augmentation du standing de vie des travailleurs par l'association progressive du travail et du capital, formule encouragée par le dégrèvement des entreprises faisant participer leur personnel aux bénéfices.

— Assurer à tous les travailleurs une rémunération leur permettant une vie digne et normale.

— Parité des allocations familiales, des cultivateurs, des travailleurs indépendants, des artisans, avec celles des salariés.

— Allocations aux vieux travailleurs et économiquement faibles, assurant leur vie matérielle et leur dignité morale.

— Protection accrue des familles nombreuses, des malades, des infirmes.

— Lutte contre le taudis, accélération au maximum de construction des logements.

— Abrogation immédiate de la loi sur les loyers qui ne fait qu'aggraver la crise du logement,

— Retour au droit commun en matière de loyers dont les prix doivent être fonction des capitaux immobilisés, des impôts et charges d'entretien des immeubles. Par contre, des mesures devront être prises pour éviter les exagérations et abus des prix.

— Revalorisation des créances des rentiers de l'Etat et des rentiers viagers,

— Garantie des droits des Anciens combattants, prisonniers, déportés et victimes de la guerre, règlement rapide du solde du pécule.

Jeunesse et sports.

— Protection de l'enfance et de la jeunesse; encourager les colonies et camps de vacances; développer au maximum l'éducation physique.

— Aménagement des terrains de sports.

— Etablir un statut du sport professionnel,

— Aider les sociétés sportives d'amateurisme, suppression des droits sur le sport amateur, réduction des tarifs appliqués aux transports collectifs des joueurs.

Questions scolaires.

Adversaires du monopole de l'enseignement, partisans de la neutralité scolaire, nous voulons qu'elle soit rigoureusement observée par tous, qu'aucune contrainte ne s'exerce contre le droit du père de famille, et que l'éducation des enfants soit exclue des luttes politiques.

— La laïcité est la neutralité absolue de l'Etat.

Nous demandons que cette question délicate soit réglée par une Commission composée de personnalités idoines ayant de très hautes qualités morales, de professeurs, de maîtres de l'enseignement public et privé, de pères de famille.

— Construction accélérée de groupes scolaires modernes partout où le besoin s'en fait sentir.

— Recruter des maîtres, des professeurs qui, actuellement, sont en nombre très insuffisant.

— Retenir pour l'enseignement les sujets d'élite par l'élévation du niveau du concours d'entrée à l'école normale, leur accorder traitement et avantages divers supérieurs à ceux qu'ils peuvent obtenir dans les autres branches d'activité.

Ce programme ne peut être réalisé que dans un climat de confiance, d'union et de paix, nous avons la conviction qu'il répond aux vœux de tous les Creusois. Aussi, pour le défendre, votez et faites voter.

Ne vous abstenez pas, ne dispersez pas vos voix sur des listes isolées ou de fantaisie, ne panachez pas.

Votez liste entière.

Votez utile, votez pour nous :

OLIVIER DE PIERREBOURG
Député sortant.

Docteur RENÉ JANY
Conseiller général. — Maire d'Auzances.

MARCEL POITRENAUD
Maire de la Chapelle-Balouë.

La présente liste déclare s'apparenter avec les listes suivantes :
— Union des Indépendants et des Paysans.
— Liste des Républicains sociaux.

DORDOGNE

5 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français..........	**M. Yves Péron** (C.).
Liste socialiste S.F.I.O....................	**M. Robert Lacoste** (S.).
Liste du parti républicain radical et radical-socialiste pour la défense des travailleurs, paysans et ouvriers et des classes moyennes............	**M. Georges Bonnet** (R.G.R.).
Liste du parti communiste français..........	**M. Roger Ranoux** (C.).
Liste du parti républicain radical et radical-socialiste et du R.G.R........................	**M. Henri Laforest** (R.R.S.).

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissoultion du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.
Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au

lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à a mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Suppression des taxes, cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements

factieux et contre les actes des chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du progamme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmenment de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Français et Françaises,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Yves PERON
Ouvrier du bâtiment.
Ancien député aux deux Assemblées constituantes et à la première Assemblée Nationale.
Conseiller général. — Capitaine de réserve. — Lieutenant-colonel F.F.I.. — Secrétaire fédéral du P.C.F.

Roger RANOUX
Chauffeur-mécanicien.
Ex-lieutenant-colonel Hercule. — Ex-chef départemental F.F.I.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Membre du secrétariat fédéral du P.C.F.

Pierre PASSERIEUX
Cheminot. — Ancien combattant de la Résistance
Membre du Bureau fédéral du P.C.F. — Secrétaire de la section de Thiviers.

EMILIEN AUBLANC
Propriétaire-exploitant.
Maire de Badefois-de-Carlux. — Ancien prisonnier de guerre.

EUGÈNE RAYMOND
Docteur en médecine.
Ancien conseiller général du canton de Montignac. — Ancien déporté de la Résistance.

Liste du Parti communiste français.

Hommes et femmes de la Dordogne,

Comme dans la France entière, vous êtes appelés à voter le 2 janvier prochain. Malgré nos efforts, la loi électorale de 1951 avec apparentements est maintenue.

Ouvriers, vous voulez que ça change, vous l'avez montré lors des grandes grèves d'août 1953 et novembre 1955, que vous avez menées dans une unité magnifique.

Paysans, vous l'avez montré dans de multiples manifestations qui vous ont vu unis et résolus comme jamais et notamment sur les barrages d'octobre 1953.

Commerçants et artisans, vous l'avez montré au cours de grandes manifestations contre la fiscalité injuste.

A votre volonté commune de changement, la majorité issue des apparentements de 1951 a opposé un refus dédaigneux : les matraques des C.R.S. et les poursuites devant les tribunaux.

Patriotes, vous voulez que ça change. Pour la paix en Indochine vous avez agi ensemble. Vous avez fait de même dans la lutte qui a uni, en Dordogne, les patriotes de toutes tendances contre le réarmement allemand et pour la paix. Vous le montrez encore en luttant unis pour une solution négociée des problèmes d'Afrique du Nord.

Pères, mères, épouses, fiancées, vous ne voulez pas que l'on continue d'envoyer vos fils, vos maris ,vos fiancés mourir en Algérie ou au Maroc.

Jeunes gens et jeunes filles, vous voulez que ça change.

Démocrates, vous voulez que soient sanctionnées les entreprises des groupements factieux et les actes des chefs militaires dirigés contre la République.

Laïques, vous voulez rétablir la laïcité de l'école et de l'Etat.

Anciens combattants, victimes de la guerre, anciens combattants prisonniers de guerre, vous voulez obtenir enfin la satisfaction de vos revendications, le rétablissement à 50 ans de l'âge de la retraite du combattant, votre pécule.

Résistants, déportés, travailleurs déportés, vous voulez que vos droits soient satisfaits et que votre idéal ne soit plus bafoué.

Toutes, tous, vous voulez que ça change !

Hommes et femmes de la Dordogne,

Il reste 1.500 kilomètres de routes départementales à goudronner,
10.000 kilomètres de chemins vicinaux à goudronner,
1.500 kilomètres de lignes haute et basse tension à construire.

20.000 personnes s'éclairent comme à l'époque où Eugène Le Roy écrivait « Jacquou le Croquant ».

270.000 habitants ne disposent pas d'adduction d'eau potable.

Avec Bonnet ou les apparentés, il faudrait des siècles pour régler ces problèmes.

Il faut que ça change.

Une fois de plus, ils renouvellent les mêmes promesses.

Alors qu'en Dordogne tout va mal.

— Les usines ferment (Lintz, Feutres du Toulon, Verrerie de Terrasson, Coly),

les ateliers S.N.C.F. de Périgueux réduisent leur activité. Il en va de même de la Poudrerie nationale de Bergerac.

— Les paysans voient éliminer la propriété familiale. Il ne reste que 33.190 propriétaires exploitants sur les 61.190 qui existaient en 1892.

— Fermiers et métayers ruinés sont invités à signer les contrats domestiques qui font d'eux de véritables serfs.

— Les domestiques agricoles continuent à travailler pour 300, 350 ou 400 francs par jour.

Ça ne peut pas durer, il faut que ça change.

Nos producteurs connaissent crise et mévente.

A la crise viticole s'ajoute le trop faible prix du tabac, les noix vendues à 110 ou 120 francs le kilo, le lait acheté 15 ou 16 francs le litre par les Sociétés laitières, le quantum prélevé sur le blé, etc...

Ça ne peut pas durer, il faut que ça change.

Le programme du Parti communiste français, que nous avons exposé dans notre première circulaire, répond à toutes ces préoccupations.

Les forces nécessaires pour imposer le changement que vous voulez tous existent.

Les communistes ont tout fait pour qu'unies elles aillent ensemble à la bataille et à la victoire.

Le 1er décembre, ils ont proposé à la Fédération socialiste l'apparentement des listes communiste et socialiste en Dordogne pour :

1. — Enlever tous les sièges à la réaction;

2. — Faire échec à la prétention de l'un des principaux responsables de la guerre : Georges Bonnet, de retourner au Palais-Bourbon.

Le 9 décembre, devant le refus coupable du Conseil national S.F.I.O. de laisser s'apparenter les listes communiste et socialiste, ils ont proposé à la Fédération socialiste et à Robert Lacoste, la formation d'une liste unique. L'influence des deux partis aurait permis d'envisager une liste commune comprenant trois candidats communistes et deux candidats socialistes.

Les communistes disaient cependant : « Tenant compte du légitime désir de certains de voir réaliser l'union la plus large des forces de gauche, nous sommes prêts à examiner, en accord avec vous, la présence sur la liste d'une personnalité de gauche qui ne serait ni communiste, ni socialiste. Cette personnalité que nous souhaiterions être un radical favorable à un nouveau Front populaire devrait, à notre avis, être très représentative et donner toutes garanties au point de vue de la laïcité et avoir un passé patriotique incontestable, ce qui exclut des hommes du genre Bonnet et Laforest.

Ils n'ont pas répondu à ces propositions claires et honnêtes.

Au mépris de la volonté exprimée par des milliers de travailleurs socialistes, ils se sont apparentés avec les représentants de la réaction. Vous ne voterez pas pour eux, car ce serait faire élire :

Laforest, vichyste, membre du gouvernement d'Edgar Faure, responsable de l'envoi des jeunes en Algérie, ennemi des revendications ouvrières, de celles des paysans travailleurs et des artisans et commerçants.

Il n'a pas voté contre la loi Barangé. Il a voté le réarmement allemand.

Denis, déjà bénéficiaire en 1951 de l'escroquerie des apparentements, a voté la loi anti-laïque Marie-Barangé.

Gerbeaud, gros patron de Mussidan, représentant Laniel et Pinay.

Lacoste et Pradeau, qui ont voté pour le réarmement allemand, sont apparentés avec tous ceux qui veulent poursuivre en l'aggravant une politique que vous condamnez.

Laïques, parents d'élèves vous vous souviendrez que dans leurs circulaires, comme dans les réunions publiques, Gerbeaud et Denis se sont prononcés :

— Contre l'abrogation des lois anti-laïques;

— Pour de nouveaux coups à la laïcité (intégration des maîtres de l'enseignement libre dans les écoles publiques).

Vous vous souviendrez aussi de l'appel du Comité national d'action laïque.

Que pas une voix laïque n'aille directement ou par le biais des apparentements aux candidats qui n'ont pas accepté le programme minimum laïque.

Vous ne voterez pas pour les apparentés.

Vous ne voterez pas pour l'ami d'Abetz, Georges Bonnet, qui est resté en Suisse jusqu'en 1949 pour échapper à la justice française qui le recherchait pour intelligence avec l'ennemi.

Vous ne voterez pas davantage pour ceux qui, sous prétexte de fraternité française, s'apparentent ailleurs avec des collabos du genre Tixier-Vignancour.

Vous n'avez qu'un seul moyen de dire votre volonté de changement de politique : voter communiste.

Votez pour le Parti dont les actes sont conformes aux paroles, dont l'action dans le pays et à l'Assemblée Nationale a toujours été conforme aux intérêts des travailleurs et de la Nation.

Votez communiste, pour un véritable changement de politique, pour les candidats du Parti qui, seul, a travaillé effectivement à le rendre possible.

Voter communiste, c'est voter Front populaire.

Vu :

Les candidats :

Yves PÉRON, Roger RANOUX, Pierre PASSERIEUX, Émilien AUBLANC,
Eugène RAYMOND.

Liste socialiste S.F.I.O.

apparentée à :

— *Liste du Parti républicain, radical et radical-socialiste et du R.G.R.*
— *Liste d'action contre l'immobilisme, présentée par : Entente gauche indépendante-jeune République; Centre national des indépendants de gauche, des républicains socialistes et des socialistes indépendants; Parti républicain pour le redressement économique et social.*
— *Liste du rassemblement des groupes républicains et indépendants français.*

FACE AUX APPARENTEMENTS IMPOSÉS...

Les élections ont été brusquées afin d'empêcher à la dernière minute le Parlement de supprimer les apparentements et d'adopter le scrutin d'arrondissement qu'il avait accepté de prendre en considération.

Après les aveux de Pinay, Duchet, Teitgen, etc., il est inconstestable que les partis de droite sont responsables du maintien de la loi tant décriée des apparentements dans laquelle ils voient un moyen automatique de revenir avec une force accrue à l'Assemblée et au Gouvernement.

Le Parti socialiste a demandé et voté la suppression de cette loi; de plus, il est le seul groupe parlementaire à s'être prononcé unanimement pour la prise en considération du scrutin d'arrondissement.

Face aux apparentements imposés au peuple français par une majorité de faillite et de désastres nationaux, les socialistes estiment que les divers partis républicains ne doivent pas rester sottement isolés et se faire battre en détail par leurs cyniques adversaires.

...FRONT RÉPUBLICAIN

Ils sont donc partisans des apparentements de riposte — des contre-apparentements — organisés dans le Front républicain. C'est le seul moyen qui nous soit permis d'empêcher un nouveau triomphe de la droite, qui dans les cinq ans qui viennent, signifierait :

— l'enterrement définitif de la réforme électorale;

— de nouvelles et lourdes offensives contre la laïcité et l'impossibilité de rétablir la paix scolaire et l'unité de la République sur la base de la laïcité de l'école et de l'Etat;

— l'impossibilité de mettre un terme aux guerres du Maroc et d'Algérie et la certitude de courir à la révolte de l'Afrique Noire et l'effondrement sanglant de l'Union française;

— le maintien d'une politique économique et sociale d'immobilisme, de bas salaires et de prix agricoles de famine.

Le programme socialiste.

Dans le cadre du Front républicain qui possède un programme minimum commun, le Parti socialiste entend développer son action propre dont les quatre objectifs inséparables qu'il est seul à vouloir atteindre simultanément sont :

— Mieux répartir les richesses nationales;

— Accroître le revenu national et assurer le plein emploi;

— Préparer l'éclosion de la démocratie économique et sociale;

— Maintenir et développer les libertés politiques.

En partant de ces principes, que nous ne saurions tous développer dans la surface restreinte de cette circulaire, il tient plus particulièrement aux réformes suivantes :

ORGANISATION DES MARCHÉS AGRICOLES.

L'organisation d'un marché a pour but d'améliorer la production et de soustraire les prix aux fluctuations désordonnées, qu'elles soient dues aux facteurs naturels ou à l'action concentrée des spéculateurs ou des intermédiaires.

L'organisation des marchés doit assurer une sécurité d'écoulement et de rémunération aux producteurs. Elle doit apporter aux consommateurs les garanties de qualité et de prix.

En ce qui concerne l'agriculture, le Parti socialiste propose la création de centres régulateurs des marchés assurant aux producteurs les garanties de prix et d'écoulement de leurs produits.

Il entend également faire porter son action sur les points suivants :

a) Défense de l'exploitation familiale agricole;

b) Octroi du bénéfice de la Sécurité sociale à tous les agriculteurs exploitants et à leur famille;

c) Augmentation et meilleure répartition des crédits destinés à l'équipement collectif et individuel;

d) Développement de la formation professionnelle des jeunes agriculteurs et de la vulgarisation des techniques modernes;

e) Défense de la coopération et du Crédit agricoles;

f) Indemnisation des calamités agricoles (proposition André Pradeau); réforme et amélioration du régime d'assurances des récoltes de tabac (proposition Brégégère).

LA RÉFORME FISCALE.

Le régime fiscal actuel, caractérisé par son injustice et sa rebutante complexité, faussé par la fraude et l'évasion légale, aberrant par ses incidences économiques, ne convient plus à un pays moderne où la préoccupation de répartir équitablement les charges publiques doit aller de pair avec le souci de porter le revenu national à son niveau le plus élevé.

Par suite de l'insuffisance de mesures sociales correctives, les impôts de consommation pèsent trop lourdement sur les revenus les plus faibles. Loin de compenser ce défaut, la fiscalité directe l'aggrave.

L'excessive prépondérance de la fiscalité indirecte s'explique en grande partie par l'ignorance où l'Administration se trouve de la consistance réelle des patrimoines et des sources de revenus autres que le travail salarié.

C'est en fonction de ces faits incontestables que le Parti socialiste propose :

— la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires sur les bases définies par la proposition socialiste n° 6057 afin de libérer les détaillants et les artisans de tout assujettissement à ces taxes;

— de réaliser une plus grande justice sociale en instituant une réelle progressivité de la surtaxe par l'exonération des revenus correspondant au minimum vital et la taxation plus modérée des tranches de revenus proches de ce minimum.

Politique des salaires.

Malgré l'amélioration indiscutable de la condition matérielle et morale des salariés depuis un demi-siècle, la part du revenu national qui leur revient est insuffisante. L'accroissement des richesses nationales ne leur a pas bénéficié; ils en ont été injustement frustrés.

Plusieurs actions sont indispensables;

— En premier lieu, relever le salaire minimum interprofessionnel garanti et intégrer les primes qui s'y ajoutent;

— Réajuster périodiquement le S.M.I.G. en fonction des progrès de la production consommable;

— Supprimer les abattements de zone;

— Défendre les droits économiques de la femme.

Il convient également de mettre immédiatement à l'étude le salaire annuel garanti.

La généralisation des conventions collectives doit être vigoureusement encouragée. La procédure de conciliation doit être complétée par l'institution d'experts indépendants dotés des plus larges pouvoirs d'investigation en vue de mettre en lumière les possibilités réelles des entreprises.

Dans le secteur public, il convient d'élaborer et de mettre en application un plan qui comporterait notamment l'intégration des primes et indemnités dans les traitements de base; cette réforme aurait pour conséquence :

— Pour les traitements, de rétablir les parités détruites ;

— Pour les retraites des fonctionnaires et les pensions des victimes de la guerre, de rétablir le lien qu'elles doivent avoir avec les rémunérations réelles des fonctionnaires en activité.

Anciens combattants.

L'action d'André Pradeau en faveur des anciens combattants des deux guerres et de la Résistance ne s'est jamais démentie. En contact étroit avec les organisations intéressées, notre ami s'est attaché, sans démagogie, à faire œuvre efficace. C'est avec la même compréhension, le même désir d'être utiles que nous continuerons dans cette voie.

Réforme de la Sécurité sociale.

Malgré le progrès que représente par rapport à l'avant-guerre le système français de Sécurité sociale, bien des imperfections subsistent.

Fidèle aux idées qui l'ont conduit à la création de la Sécurité sociale, le Parti socialiste estime qu'elle doit être tout à la fois améliorée et étendue.

Il préconise à cet effet :

— le remboursement des actes médicaux aux taux effectifs de 80 % des dépenses réelles;

— une réglementation plus efficace des prix des produits pharmaceutiques;

— l'extension aux non salariés des prestations en nature;

— l'institution d'une allocation nationale vieillesse dont le minimum devra progressivement atteindre 60 % du salaire minimum interprofessionnel garanti;

— la création d'une assurance chômage;

Cette amélioration et cette extension de la Sécurité sociale supposent une réforme de son financement comportant notamment :

— la prise en charge par l'Etat des dépenses indûment supportées par la Sécurité sociale;

— l'institution d'un fonds national vieillesse alimenté par le Budget de l'Etat.

Le crédit aux jeunes foyers.

La nécessité d'accroître les chances des jeunes générations sur lesquelles repose l'avenir du pays, le souci d'une élémentaire justice, exigent que des techniques spéciales de prêts à l'installation des jeunes ménages et à l'amélioration des foyers nouveaux soient mises en œuvre.

A cet effet, le Parti socialiste propose la création d'un institut national de crédit à la consommation, chargé d'attribuer des prêts à intérêt réduit permettant l'intallation et l'équipement des jeunes foyers.

Le plan.

Une politique économique et sociale à long terme ne peut s'exprimer que par un plan pluri-annuel. La technique utilisée depuis 1946 doit être améliorée. Le plan doit être, pour l'ensemble de l'économie, un instrument de prévision et d'action.

Il doit :

— être soumis à l'avis du Conseil Economique et de l'Assemblée de l'Union française, puis à l'approbation du Parlement;

— couvrir tous les investissements sans exception (investissements des collectivités locales, investissements militaires);

— être prolongé par des lois de programmes qui garantiront la continuité des fabrications, permettront l'organisation de la production et, par là-même, la diminution des prix de revient.

Dans un Etat moderne, le budget lui-même doit être voté pour plusieurs années.

Une place particulière doit être réservée au logement.

Les progrès enregistrés dans le secteur de la construction sont importants, mais encore très insuffisants. Le Parti socialiste estime nécessaire et possible de terminer 300.000 logements par an pendant cinq ans au moins. Il attache une importance prioritaire à cette partie de son programme. L'Etat doit mobiliser les ressources indispensables en créant un fonds national autonome du logement alimenté par des crédits publics, par l'affectation de recettes fiscales ou parafiscales et par des emprunts. Il doit en outre se préoccuper de former en plus grand nombre des ouvriers qualifiés. Il doit aussi simplifier les formalités actuelles qui gênent et retardent la construction. Enfin, l'essentiel des efforts doit porter sur la construction massive de logements destinés à être loués dans des conditions acceptables par des familles modestes dans le cadre de la législation des habitations à loyer modéré.

La paix.

Telles sont les réformes qui intéressent directement les différentes catégories de la population française.

Il va sans dire que rien de pareil ne peut être construit sans la paix.

Nous estimons que la paix nécessite d'énergiques efforts de la France dans les directions suivantes :

— Règlement pacifique des différends actuels entre la France et les populations de l'Afrique du Nord;

— Construction d'une véritable Union française;

— Poursuite active des efforts en vue du désarmement pour lequel des propositions réelles ont été faites à la Commission spéciale de l'O.N.U. par la France et l'Angleterre et par l'U.R.S.S. notamment le 10 mai 1955;

— Suppression des barrières entre pays européens et mise en commun des moyens de production de ces pays;

— Adoption sincère d'une politique de détente et de coexistence entre l'Est et l'Ouest.

C'est pour promouvoir des idées et des réformes et surtout un esprit nouveau, nécessaire pour faire de la France une nation de progrès, au rayonnement renouvelé, que nous vous demandons votre confiance.

Vu :

Les candidats :

ROBERT LACOSTE

Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale. — Ancien Ministre.
Président du Conseil général. — Maire d'Azerat. — Député sortant.

ANDRÉ PRADEAU

Conseiller général de Ribérac. — Maire de Villetoureix.
Député sortant.

RENÉ CAILLE

Secrétaire général de la Fédération socialiste de la Dordogne.

RAYMOND BOUCHAREL

Conseiller général de Mareuil-sur-Belle.
Secrétaire de la Commission départementale du Conseil général. — Conseiller municipal de Périgueux.

MARTIAL BELUGUE

Conseiller général d'Issigeac.
Secrétaire de la Commission des travaux publics du Conseil général.

Liste socialiste S.F.I.O.

apparentée à :

— Liste du Parti républicain, radical et radical-socialiste et du R.G.R.
— Liste d'action contre l'immobilisme, présentée par : Entente gauche indépendante-jeune République; Centre national des indépendants de gauche, des républicains socialistes et des socialistes indépendants; Parti républicain pour le redressement économique et social.
— Liste du rassemblement des groupes républicains et indépendants français.

pour le front républicain.

Electrices, Electeurs,

Les élections ont été précipitées par la majorité modérée et M.R.P. de l'Assemblée Nationale dans le seul but d'éviter que le Parlement — députés et sénateurs — n'ait le temps de supprimer la loi des apparentements.

La droite de l'Assemblée espère qu'avec cette loi les élections-surprise lui permettront de revenir automatiquement renforcée et s'installer au pouvoir. Nous pensons qu'elle devrait au contraire, en être écartée à tout jamais à cause des terribles responsabilités qu'elle encourt dans la situation actuelle de la France.

EN INDOCHINE.

En refusant de considérer que l'intérêt de la France était de tenir compte à temps de l'évolution démocratique des peuples de l'Union française, elle a prolongé la cruelle et ruineuse guerre d'Indochine jusqu'au désastre de Dien-Bien-Phu; ce n'est que grâce au sursaut du Gouvernement Mendès-France, aidé par les socialistes, que nous avons évité le terrible dilemme : être jetés à la mer ou déclancher la guerre mondiale en Asie.

EN AFRIQUE DU NORD.

La droite a commis l'immense sottise de chasser Ben Youssef de son trône et n'a cessé d'opposer au progrès politique et social réclamé par les Marocains une résis-

tance bornée : il en est résulté une accélération vertigineuse de nos difficultés au Maroc, et, après des rodomontades sans grandeur, impuissante, elle a dû laisser le Sultan reprendre la place d'où elle l'avait chassé. Trop tard ! Le sang avait coulé, la guerre s'était allumée au Rif, nos jeunes étaient jetés dans la fournaise; où allons-nous ?

Même criminelle sottise en Algérie où l'on refuse depuis trop longtemps de tenir compte des réalités modernes et des aspirations des populations !

La laïcité.

Sur le plan de la politique intérieure, en votant la loi Barangé et en menant tant de tentatives subséquentes contre l'école laïque, la droite a rompu l'unité de la République et détruit la paix scolaire fondée sur la laïcité de l'Ecole et de l'Etat. Cette folle politique a frappé de stérilité la législature et empêché le bon fonctionnement des institutions.

Le déficit.

Sur le plan financier, la droite avait promis économies budgétaires, diminution d'impôts, équilibre des comptes de la nation. Aucune économie n'est venue. Le poids des impôts n'a pas été allégé. Le découvert de nos comptes nationaux dépasse mille milliards, il a triplé en cinq ans.

Fragilité de la monnaie.

Sur le plan économque, la reprise française est en retard sur celle des autres pays; nos produits ne s'exportent qu'au prix de plusieurs dizaines de milliards de subventions dont tous les pays concurrents demandent la suppression, ce qui entraînerait la dévaluation du franc. La stabilité de la monnaie n'est pas garantie par notre économie.

Tensions sociales.

Sur le plan social, la France reste le pays des bas salaires ouvriers, des taudis et des prix agricoles insuffisants, écrasés par la spéculation et l'anarchie des marchés. Les menaces pour la paix sociale sont chaque jour aggravées par l'avidité des intermédiaires parasites et le refus obstiné de comprendre qui anime nombre de patrons réactionnaires et égoïstes.

Déchéance.

Dans cette situation la France déchoit; elle descend la pente des nations.

Cette politique inspirée par la droite est une politique de faillite.

Le Parti socialiste n'y a participé à aucun moment. Il a le droit de la dénoncer.

Le parti socialiste.

Il a le droit de rappeler également que depuis 1951 il est absent des conseils du Gouvernement et qu'il n'a soutenu régulièrement de ses votes qu'un seul gouvernement : celui de Mendès-France parce qu'il liquidait la guerre d'Indochine et parce qu'en élaborant les conventions franco-tunisiennes, il montrait le chemin de la paix en Afrique du Nord. Le soutien socialiste au Ministère Mendès-France a d'ailleurs été sans réserves; le Groupe socialiste a été le seul à voter pour lui d'une façon constante et avec l'unanimité de ses suffrages.

Le Parti socialiste, tout au long de ces cinq années, a prôné pour l'Indochine, pour l'Afrique du Nord et pour l'Union française des solutions humaines et françaises tendant à la conciliation et à la paix. Tout ce que nous avons proposé, toujours contre la majorité de l'Assemblée, aurait épargné le maintien sous les drapeaux et la mobilisation des jeunes, la valse des milliards, la disparition de vies humaines et la chute du crédit moral de notre pays auprès de populations qui croyaient en nous à travers le monde.

Enfin, le Parti socialiste a le droit de rappeler qu'il a lutté sans faiblir contre les apparentements et pour le scrutin d'arrondissement; il est d'ailleurs le seul groupe

parlementaire à avoir voté toujours unanimement pour ce mode de scrutin qui répond au vœu du peuple.

Contre-apparentements du Front républicain.

Mais, puisque la droite n'a pas voulu l'arrondissement pour éviter le châtiment qu'elle mérite et qu'elle recourt aux apparentements pour rester au pouvoir et accentuer la dérive de la France, que devons-nous faire ?

Le Parti socialiste estime qu'il est nécessaire que, face à ce danger, les républicains s'unissent c'est-à-dire mettent sur pied des apparentements de défense et de représailles, de véritables contre-apparentements.

Quels Républicains ?

Tous ceux qui sont partisans de voter rapidement une loi électorale et de retourner au scrutin d'arrondissement — de travailler sincèrement à la paix en Afrique du Nord — d'instaurer la paix scolaire par le retour à la laïcité — de défendre l'Etat républicain et les libertés des citoyens — d'avancer sérieusement dans la voie du progrès économique et social.

Ces Républicains se sont unis dans un vaste groupement : le Front républicain, cautionné par Guy Mollet, secrétaire du Parti socialiste; Pierre Mendès-France, ancien président du Conseil, vice-président du Parti radical; François Mitterrand, président de l'U.D.S.R.; Jacques Chaban-Delmas, président des Républicains sociaux.

Les socialistes dans le Front républicain.

Le Front républicain porte actuellement les espoirs de tous ceux qui veulent battre la droite et construire une France nouvelle dans la liberté et la justice sociale. Le Parti socialiste entend apporter sans réserves toutes ses possibilités d'action au Front républicain. Ce faisant, il dénonce comme indigne d'un pays libre la situation misérable de tant de travailleurs et de vieux, l'abandon matériel et moral dans lequel est laissée la jeunesse, le niveau médiocre de la production nationale, les privilèges dont bénéficient les détenteurs du capital et les contraintes de toute nature qui restreignent l'exercice des droits humains. Le Parti socialiste entend promouvoir une politique qui ait pour but de réconcilier tous les peuples de l'Union française, d'améliorer le niveau de vie des Français et de bâtir une société nouvelle de liberté et de progrès. Dans notre prochaine circulaire, nous préciserons par quels moyens et avec quel programme nous espérons atteindre ce but.

Vu :

Les candidats :

Robert LACOSTE

Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale. — Ancien Ministre.
Président du Conseil général. — Maire d'Azerat. — Député sortant.

André PRADEAU

Conseiller général de Ribérac. — Maire de Villetoureix.
Député sortant.

René CAILLE

Secrétaire général de la Fédération socialiste de la Dordogne.

Raymond BOUCHAREL

Conseiller général de Mareuil-sur-Belle.
Secrétaire de la Commission départementale du Conseil général. — Conseiller municipal de Périgueux.

Martial BELUGUE

Conseiller général d'Issigeac.
Secrétaire de la Commission des travaux publics du Conseil général.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste pour la défense des travailleurs paysans et ouvriers et des classes moyennes.

Mesdames, chers Concitoyens,

Nous nous présentons aux élections législatives du 2 janvier. Notre chef, M. Georges Bonnet, dont on connaît l'autorité en France et dans le département de la Dordogne, a été désigné à l'unanimité par la Fédération radicale et radicale-socialiste de la Dordogne pour conduire notre liste.

Notre but, c'est la défense des travailleurs paysans et ouvriers et des classes moyennes, en particulier des commerçants, artisans et serviteurs de l'Etat.

Voici notre programme :

RÉFORME ÉLECTORALE :

Nous prenons l'engagement solennel de lutter de toutes nos forces, dès la convocation de l'Assemblée Nationale, pour le scrutin d'arrondissement à deux tours et de nous opposer, sans défaillance, à toutes les manœuvres de sabotage de la réforme électorale, en demandant au peuple de se prononcer par voie de référendum.

AGRICULTURE :

Elle sera l'objet de toute notre sollicitude car elle est à la base de la prospérité de toute la France.

— Achever l'électrification des campagnes avec le courant force;

— Intensifier les travaux d'adduction d'eau;

— Entretien des routes, modernisation des logements ruraux;

— Assurer l'écoulement des produits agricoles (vins, blé, lait, viande), par l'organisation des marchés intérieurs et extérieurs;

— Création immédiate d'une Caisse nationale des calamités agricoles et lutte pour l'amélioration des richesses périgourdines (vigne, noyer, truffe, tabac, fruits, etc.);

— Assurer aux agriculteurs la juste rémunération du fruit de leur travail par la fixation de prix équitables;

— Etablir l'égalité des avantages sociaux entre les travailleurs des villes et ceux de l'agriculture;

— Obtenir un régime de subventions plus favorable pour le département de la Dordogne, pour rétablir l'égalité avec les départements plus riches du Nord et de l'Est de la France;

— Encouragements et aide aux jeunes cultivateurs pour éviter la désertion des campagnes. Protection de l'artisanat rural.

TRAVAILLEURS SALARIÉS :

— Assurer aux salariés la sécurité de l'emploi;

— Création d'une Caisse d'assurance-chômage;

— Fixation d'un salaire équitable par des conventions collectives;

— Perfectionnement de la procédure d'arbitrage pour réduire les conflits;

— Maintien et développement des usines nationalisées de la Dordogne (ateliers S.N.C.F., poudrerie, etc.);

— Favoriser l'installation d'industries nouvelles dans les villes de notre département.

INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANAT :

— Aide aux industriels, commerçants et artisans par l'octroi de prêts à faible intérêt, pour la modernisation de leurs entreprises et le développement de leur activité;

— Soutien des petits commerçants trop souvent oubliés;

— Equipement et modernisation du tourisme et de l'industrie hôtelière;

FISCALITÉ :

Elle doit être complètement transformée. Il faut établir un régime fiscal simple et clair, supprimant les tracasseries de toutes sortes, comportant une taxe à la base qui ne fera plus des industriels, commerçants et artisans des collecteurs de l'impôt et rendra ainsi les contrôles inutiles.

QUESTIONS SOCIALES :

Il faut rendre la Sécurité sociale plus efficace et moins onéreuse, et établir l'égalité des droits entre les travailleurs des villes et ceux de l'agriculture. L'efficacité de l'assurance-maladie doit surtout se manifester pour les maladies de longue durée et les soins onéreux qui, trop souvent, ruinent les foyers des travailleurs.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE :

Nous soutiendrons les justes revendications des combattants, mutilés, déportés, prisonniers de guerre, veuves et ascendants et orphelins.

VIEUX TRAVAILLEURS ET RETRAITÉS :

Le sort des vieux travailleurs doit être amélioré. Nous acceptons de défendre le programme de la Fédération nationale des retraités de France.

JEUNESSE, INSTRUCTION ET SPORTS :

Large programme de constructions scolaires pour assurer le bien-être des enfants et la dignité du corps enseignant.

— Veiller sur la santé des jeunes.

— Permettre aux jeunes selon leurs mérites et leurs capacités personnels de recevoir l'instruction à tous les degrés.

— Leur assurer du travail en orientant leur formation professionnelle vers les activités qui manquent de main-d'œuvre et leur assurent des débouchés.

— Développer l'éducation sportive tant à l'école que dans l'armée et au sein de l'entreprise.

LOGEMENTS :

La crise du logement est un problème social d'une extrême gravité. L'encouragement à la construction doit être augmenté.

Lutte pour la suppression des taudis.

En résumé nous demandons la transformation de la fiscalité, la défense des traditions démocratiques de justice sociale, la défense de la laïcité dans un esprit de juste tolérance, la rénovation économique nécessaire pour le commerce, l'industrie et l'agriculture.

Mais toutes ces réformes ne porteront leurs fruits qu'à plusieurs conditions :

La première, c'est qu'on restaure l'autorité de l'Etat; la seconde, que la France conserve intacte l'Union française; la troisième, que la paix soit maintenue dans le monde.

AUTORITÉ DE L'ETAT :

Il nous faut des gouvernements forts, stables, unis et résolus, jouissant d'une autorité incontestable et appuyés sur une administration compétente et expérimentée.

En Afrique du nord et dans l'Union française :

Tous nos malheurs sont venus de ce que, comme l'a reconnu récemment un ancien Président du Conseil : « La France n'a jamais eu aucune politique ». Il faut redresser cette situation, accomplir les réformes nécessaires trop longtemps retardées, rétablir le prestige de la France et mener une politique d'entente entre Musulmans et Français. Tout cela doit être fait aussitôt après l'élection de la nouvelle Assemblée Nationale, pour permettre le retour immédiat dans leur foyer des disponibles et des jeunes soldats du contingent, dont le service militaire a été prolongé.

Maintien de la paix :

Une guerre nouvelle aboutirait à la destruction de toute notre civilisation. Pour l'éviter, il faut que la France et ses alliés soient forts et unis. A cette condition seulement, ils pourront réussir à réaliser un accord entre l'Est et l'Ouest pour la coexistence pacifique et pour un désarmement général et contrôlé qui permettra la réduction du service militaire.

Les hommes qui composent notre liste prennent l'engagement d'exécuter ce programme.

Tous les hommes qui figurent sur la liste radicale et radicale-socialiste Georges Bonnet sont des hommes qui n'ont eu aucune responsabilité dans les événements dont la France a eu à souffrir au cours de ces dernières années : la perte de l'Indochine, après avoir sacrifié 100.000 soldats et dépensé un milliard par jour; la dislocation de l'Afrique du Nord où l'Algérie elle-même menace de se séparer de la métropole, l'humiliation de la France lors du référendum sarrois, le lourd déficit budgétaire qui met le franc en péril, et l'obligation de retourner aux urnes avec un mode de scrutin condamné par toute l'opinion républicaine.

Nous sommes certains que vous n'apporterez pas vos voix aux apparentés, d'abord parce qu'ils sont députés sortants et, comme tels, responsables d'une politique qui a conduit la France au désastre, ensuite, parce que, en dépit de leurs protestations et promesses antérieures, en dépit de l'opposition de leurs doctrines, ils se sont apparentés, et qu'en votant pour eux, vous ne savez pas à qui votre voix profitera.

Nous vous demandons de voter sans panachage ni rature sur vos bulletins, et pour la liste tout entière afin de ne pas l'affaiblir et de ne pas apporter une partie de votre suffrage à ceux qui vous ont déjà trompés dans le passé et qui continuent à le faire en usant d'un mode de scrutin que vous condamnez tous.

Nous avons confiance que vous voterez pour la liste Georges Bonnet tout entière, parce que vous serez certains que c'est lui et ses colistiers qui profiteront de vos suffrages, et parce que vous savez qu'il s'agit de démocrates convaincus et patriotes décidés à assurer le salut de la République et de la patrie.

Georges BONNET, Robert-Paul VIGIER de GASTON, Georges LABARTHE,
Henri JAUBERT, Jean CHABRIER.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste pour la défense des travailleurs paysans et ouvriers et des classes moyennes.

Mesdames, chers Concitoyens,

Nous affirmons d'abord que nous sommes et restons les candidats de la Fédération radicale-socialiste de la Dordogne, investis régulièrement par elle à une écrasante majorité.

Toutes les intrigues de la dernière heure menées à Paris contre elle et contre nous tous n'y changeront rien, car en droit la Fédération est souveraine et « tout dans les faits désigne la liste de Georges Bonnet comme étant la liste officielle du Parti républicain, radical et radical-socialiste », comme l'a déclaré textuellement dans son communiqué, le Président d'honneur de la Fédération, Félix Gadaud, dont le nom fait autorité dans le département. Et nous sommes certains, aux assises nationales du parti, d'avoir avec nous la majorité des militants, comme nous l'avons en Dordogne.

Nous ne reviendrons pas sur notre programme qui vous a été exposé en détails dans notre première circulaire. Mais il reste à préciser l'enjeu de ces élections, et les conditions dans lesquelles vous allez voter.

Le 2 janvier, vous voterez :

— Contre les communistes, ennemis de la République, qui sacrifient les intérêts de la France à ceux d'une puissance étrangère, et contre lesquels nous continuerons à lutter comme nous l'avons toujours fait;

Vous voterez :

— Contre les députés sortants apparentés. Ils avaient été d'accord en 1951 pour se faire élire à la faveur d'un mode de scrutin inique qu'ils avaient, dès ce moment, promis de modifier et que, malgré les apparences, ils se sont ingéniés à maintenir.

Aussitôt élus, ils se sont combattus avec acharnement. Sur 19 des plus importants scrutins intervenus en cinq ans, ils n'ont voté ensemble que trois fois.

A l'heure des élections, ils se retrouvent d'accord pour conclure ces apparentements dont ils ne cessaient de dénoncer les méfaits.

Mais cette complicité ne les empêche pas, au cours de leur campagne électorale, de reprendre leurs querelles et d'en venir même aux attaques personnelles.

Ceci laisse à présager ce qui se passerait s'ils étaient réélus. Nous retomberions dans la même confusion, la même impuissance, la même anarchie, qui ont déjà provoqué l'effondrement de nos finances, la perte de l'Indochine, la dislocation de l'Union française, la guerre en Afrique du Nord, la décadence de la France, et qui précipiteraient notre ruine.

Nous vous rappelons qu'en votant pour une des listes apparentées, vous ne savez pas à qui profitera votre suffrage. En votant Laforest, vous assurerez l'élection de Lacoste et peut-être celle de Pradeau.

Vous voterez donc sans rature ni panachage pour la liste entière de Georges Bonnet (tout nom rayé enlève un suffrage à la liste). Comme elle n'est pas apparentée, vous êtes sûr que votre suffrage profitera uniquement aux républicains sincères qui la composent.

Une place de choix y est donnée à un agriculteur particulièrement qualifié, et dont la désignation est approuvée par les organisations agricoles, M. Vigier de Gaston, conseiller municipal de Bergerac, propriétaire-exploitant.

Elle comprend deux commerçants : M. Labarthe, conseiller général de Terrasson, et M. Chabrier, maire de Tourtoirac, qui connaissent les difficultés des commerçants et des artisans, et qui ont toujours soutenu leurs légitimes revendications, comme M. Jaubert, d'ailleurs, leur camarade, maire de Saint-Vincent-de-Connezac, en contact constant avec la population rurale.

Tous sont des patriotes fervents et d'ardents républicains qui ont pris l'engagement de défendre les classes laborieuses (serviteurs de l'Etat, ouvriers, paysans, arti-

sans, commerçants, classes moyennes, retraités et vieux travailleurs). Ils n'oublieront pas non plus les anciens combattants et victimes de la guerre, et se préoccuperont aussi de l'avenir de la jeunesse.

Pour les conduire au succès, la Fédération radicale-socialiste de la Dordogne a désigné Georges Bonnet, homme d'Etat éminent dont l'énergie, la clairvoyance et l'autorité sont unanimement reconnues. Tous les Français et toute la population de la Dordogne se rappellent les services exceptionnels qu'il a rendus à notre département et à la France. Ils lui font confiance pour continuer cette action, le passé étant garant de l'avenir.

C'est pourquoi les républicains de la Dordogne feront l'union sur la liste :

Georges BONNET, Robert-Paul VIGIER de GASTON, Georges LABARTHE,
Henri JAUBERT, Jean CHABRIER.

pour sauver la République et rebâtir la France.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste et du R.G.R.
Liste Laforest.

Liste apparentée avec les groupements nationaux :

Parti socialiste S.F.I.O. — Rassemblement des Groupes républicains et indépendants français. — Action contre l'immobilisme (Entente gauche indépendante et jeune République — Centre national des indépendants de gauche, des républicains-socialistes et des socialistes indépendants — Parti républicain pour le redressement économique et social).

Henry LAFOREST

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre 1939-1945.
Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Forces armées. — Délégué de la France à l'O.N.U.
Député sortant. — Conseiller général. — Maire de Nontron.
Radical-socialiste.

Docteur Jean LAGOUBIE

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Conseiller général. — Maire de Montpon-sur-l'Isle.
Radical-socialiste.

Michel DIÉRAS

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Chevalier du Mérite agricole.
Agriculteur exploitant. — Conseiller général du Bugue. — Maire de Mauzens-Miremont.
Radical-socialiste.

Germaine MORIZE

Officier d'Académie. — Chevalier du Mérite commercial.
Commerçante. — Conseiller général. — Premier adjoint au Maire de Bergerac.
R.G.R.

Noël CLERGERIE

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre 1914-1918.
Officier du Mérite agricole. — Officier d'Académie. — Agriculteur exploitant
Conseiller général d'Excideuil. — Maire de Génis.
Radical-socialiste.

Électrices, Électeurs,

Ayant reçu l'investiture officielle du Parti républicain radical et radical-socialiste, des Présidents Herriot et Pierre Mendès-France.

Répondant à l'appel de 14 conseillers généraux de la Dordogne sur 17, et de nombreux maires et militants,

Nous avons l'honneur de solliciter vos suffrages.

Seule, la liste Laforest peut valablement se réclamer du Parti radical-socialiste. C'est par une tromperie et une illégalité qu'une autre formation, celle de M. G. Bonnet, a réussi à se faire inscrire sous cette même étiquette du Parti radical qui aurait dû lui être refusée et qui, en fait comme en droit, ne lui appartient pas.

Toute sa liste a, d'ailleurs, fait l'objet d'une mesure d'exclusion du Bureau national du Parti radical-socialiste...

Ainsi la situation est claire.

Tous les radicaux-socialistes, tous les républicains doivent voter pour la liste Laforest.

Si vous voulez éviter à la Dordogne d'avoir deux députés communistes :

Votez pour la liste Laforest ! afin que les listes apparentées aient la majorité absolue.

De cette façon, vous aurez deux ou trois députés radicaux
et pas de députés communistes.

Voter pour la liste Bonnet, c'est faire élire deux communistes en Dordogne.

Le Président Yvon Delbos ne s'y est pas trompé qui, dans un message largement diffusé dans la presse, affirme :

« La liste Laforest, investie sur le plan national, soutenue par la majorité des conseillers généraux, est celle qui correspond le mieux à mes convictions politiques et à la discipline républicaine. »

Loi électorale et réforme de la démocratie.

La loi nous fait une nécessité impérieuse de nous apparenter, afin de grouper, quelles que soient leurs divergences doctrinales, tous les partis nationaux et républicains devant le péril communiste.

— La Constitution doit être réformée. Le droit de dissoudre l'Assemblée après deux crises successives doit être constitutionnellement reconnu au Gouvernement. Une nouvelle réglementation du travail parlementaire est également nécessaire.

— Le seul scrutin valable est le scrutin d'arrondissement à deux tours qui permet certes de voter pour des hommes, mais aussi pour des idées, une politique, un gouvernement.

— Le scrutin d'arrondissement doit être soumis au pays par voie de référendum.

— Electeurs, électrices, si vous voulez voir aboutir le scrutin d'arrondissement,
Votez pour la liste Laforest.

Agriculture.

Un de nos grands soucis est de parfaire par tous les moyens l'habitat rural et d'améliorer les conditions d'exploitation de l'agriculture et de l'artisanat.

Adductions d'eau. — Il est proprement scandaleux que sur 21.476.000 ruraux, 13.500.000 n'aient pas encore l'eau à domicile. Les adductions d'eau rurales posent essentiellement des problèmes de subventions. La cadence des travaux a été de 10 milliards par an, depuis dix ans. Cette cadence doit être au moins doublée.

L'action personnelle d'Henry Laforest, dans ce domaine, a abouti notamment aux résultats suivants :

Le montant des crédits obtenus par Henry Laforest pour la Dordogne s'élève en 1955 à 2 milliards sept cent quarante-deux millions, tant en programmes qu'en subventions.

Récemment, il obtenait 146 millions de crédits supplémentaires.

Electrification. — L'achèvement de l'électrification dans les campagnes réclame des mesures urgentes et un plan de subventions et d'investissements qui doit être une des préoccupations immédiates de la prochaine législature.

Allocation de la mère au foyer. — Instituée par la loi du 6 août 1955, les formalités sont encore trop compliquées et limitent exagérément le nombre des bénéficiaires.

Retraite vieillesse agricole. — De même, il est inadmissible que la retraite vieillesse agricole prévue par la loi du 10 juillet 1952 n'ait pas encore été revisée et qu'elle continue d'exclure trop d'anciens exploitants.

Droits de succession. — Il convient également de remanier le régime fiscal des

dévolutions successorales dans l'agriculture afin de donner de plus larges avantages aux fils de l'exploitant qui désirent continuer l'exploitation.

Notre programme comporte également :

— Rapport équitable entre les prix industriels et les prix agricoles.

— Développement et organisation des débouchés intérieurs et extérieurs.

— Abaissement des prix de revient et stabilisation des cours à un niveau rentable pour le producteur agricole.

— Création d'une assurance automatique garantie par l'Etat pour l'indemnisation totale des calamités agricoles.

Agriculteurs, votez pour la liste Laforest qui comprend deux authentiques agriculteurs exploitants : Michel Dieras et Noël Clergerie.

Notre action sociale.

Les travailleurs ne doivent pas être contraints implacablement à la misère et au désespoir.

Elever le niveau de vie, garantir le plein emploi, mettre en œuvre une assurance chômage, construire des logements en nombre suffisant, étendre à tous les travailleurs sans discrimination le bénéfice des lois sociales, fixer pour les vieux de nouveaux barèmes faisant varier avec l'âge les pensions et les allocations, c'est améliorer les conditions de l'existence laborieuse et la retraite méritée par le travail. C'est notre but.

Classes moyennes. — Le Parti radical a toujours été le défenseur des classes moyennes, commerçants, industriels, artisans, cadres, fonctionnaires, dont le travail est indispensable à la prospérité de la Nation et à son équilibre social.

— Nous défendrons les petites et moyennes entreprises, le commerce et l'artisanat, pour leur permettre de faire face à l'évolution économique moderne en leur accordant notamment une plus large part des facilités de crédit, destinées à l'équipement et la modernisation.

— Nous sommes contre les abus et les tracasseries de la fiscalité qui irritent le contribuable honnête.

— Nous sommes pour une réforme fiscale, pour une justice fiscale et pour le respect du contribuable.

— Nous repoussons catégoriquement l'inflation.

— Nous défendrons les intérêts des fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités.

Pour montrer l'intérêt que notre liste porte aux problèmes féminins, nous avons fait appel à une femme hautement qualifiée pour les défendre, Mlle Morize, Conseiller général et premier adjoint au maire de Bergerac.

Education nationale. — Notre parti ne peut sans se renier et périr, oublier qu'il est le parti de l'éducation nationale. Il doit être aussi le parti de l'espoir et de la jeunesse. Nous pensons à l'avenir.

Nous sommes pour la défense de l'idéal laïque mais contre tous les sectarismes quelque couleur qu'ils se donnent. La laïcité n'est pas une arme de combat mais un instrument de conciliation.

Union française.

Nous désirons que l'Union française retrouve le calme et la paix, que soient renforcés les liens de solidarité et de fraternité qui unissent les peuples vivant sous la protection du drapeau tricolore.

Notre contribution a la paix.

La coexistence pacifique entre les peuples doit permettre un désarmement général, progressif, simultané et contrôlé, condition nécessaire pour l'établissement de la paix dans le monde. Ainsi seront épargnés à nos fils les risques d'un nouveau conflit.

LA JEUNESSE.

Le Gouvernement de demain doit se préoccuper avant tout de l'avenir et du sort de notre jeunesse.

Répondant à l'appel de Mendès-France, la jeunesse se groupe chaque jour plus nombreuse autour de notre parti qui est celui du renouveau et de l'espoir.

Notre liste est formée de candidats jeunes et dynamiques qui ne s'attardent pas à un passé révolu mais veulent une République toujours plus humaine et plus généreuse.

— Pour la liberté,

— Pour la République,

— Pour la paix,

Votez Liste Laforest.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste et du R.G.R.

Liste apparentée avec les groupements nationaux :

Parti socialiste S.F.I.O. — Rassemblement des Groupes républicains et indépendants français. — Action contre l'immobilisme (Entente gauche indépendante et jeune République — Centre national des indépendants de gauche, des républicains-socialistes et des socialistes indépendants — Parti républicain pour le redressement économique et social).

Liste Laforest.

Il y a cinq ans, H. Laforest était élu par plus de 40.000 suffrages. Durant l'exercice de son mandat, il a suivi la ligne de conduite de son chef de liste, le Président Yvon Delbos et, appelé dans les conseils du gouvernement, il a mis son influence et son autorité au service de ses compatriotes, du département et de la nation.

Aujourd'hui, régulièrement investis par le Bureau national du Parti républicain radical et radical-socialiste, et par les présidents Herriot et Mendès-France, répondant à l'appel, de la quasi-unanimité des conseillers généraux, maires et militants de ce département, nous défendons le drapeau républicain et radical, pour le mener comme naguère à la victoire.

Nous n'attaquerons aucun candidat, nous ne nous livrerons à aucune polémique personnelle, voulant conserver à cette élection toute sa dignité.

Si certains usent de diffamations et de calomnies, nous les repousserons du pied.

Le mensonge est l'arme des lâches !

Nous nous sommes apparentés pour faire triompher nos idées, exposées dans la déclaration commune des candidats du Front républicain :

— Vote sans délai, par l'Assemblée, du scrutin d'arrondissement.

— Défense des libertés démocratiques.

— Sauvegarde de la laïcité de l'Etat et de l'enseignement public ainsi que l'ont accepté les signataires de l'appel du Front républicain.

— Lutte pour la paix et pour le désarmement.

— Paix en Afrique du Nord, et construction d'une véritable Union française.

— Progrès social, logement, expansion économique, organisation de marchés agricoles.

Notre premier objectif est de faire voter le scrutin à deux tours, scrutin simple, clair et loyal, désiré par nos électeurs et qui a échoué à cause de l'opposition irréductible du M.R.P. et du Parti communiste.

H. Laforest a voté à quatre reprises en faveur de l'arrondissement. Voter pour nos

candidats, c'est assurer le triomphe du scrutin d'arrondissement et de notre idéal de laïcité, de démocratie et de progrès social.

Notre liste représente toutes les catégories sociales, le monde agricole, en particulier, par deux agriculteurs exploitants, nos amis Diéras et Clergerie.

En choisissant Mlle Morize, femme de grand cœur, universellement appréciée, nous avons voulu rendre hommage aux femmes électrices, ainsi qu'à la jeunesse et aux déshérités, auxquels elle a consacré le meilleur d'elle-même.

Notre liste, composée de personnalités dynamiques, dans la force de l'âge, est celle de la jeunesse, de l'espoir et de l'avenir !

Nous ne regardons pas vers un passé révolu, mais nous allons de l'avant, vers un univers de prospérité, de paix et de liberté.

Pour le triomphe de notre idéal, votez en bloc pour la liste officielle du Parti républicain radical et radical-socialiste !

Votez pour la liste Laforest.

Henry LAFOREST

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre 1939-1945.
Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Forces armées.
Député sortant. — Conseiller général. — Maire de Nontron.
Radical-socialiste.

Né le 19 juillet 1904, à Nontron, est le fils de M. Georges Laforest, ancien directeur des services agricoles et vice-président de la chambre d'agriculture de la Dordogne.

Tout jeune, il milite dans les rangs du Parti et aux jeunesses radicales-socialistes. Il est élu, en 1937, conseiller général de Mareuil.

La guerre le voit tour à tour combattant en Indochine, militant de l'armée secrète, combattant dans le maquis de Savoie. Il est cité deux fois, décoré de la croix de guerre par le général Kœnig et de la Légion d'honneur au titre de la Résistance avec la citation suivante : « A commandé un corps franc qui a activement participé aux combats pour la libération de la Savoie. S'est particulièrement distingué, à la tête de ses hommes aux combats de Saint-Pierre-d'Albigny, le 27 août 1944, où avec quelques hommes seulement de son unité, et muni d'un fusil-mitrailleur, il a tenu plusieurs heures en échec un important convoi allemand, très puissamment armé, qui tentait de franchir le barrage qu'il commandait, permettant ainsi l'anéantissement total de ce convoi, la capture de très nombreux prisonniers et d'un important matériel. »

Il participa ensuite aux combats et aux victoires de la première armée, en Alsace et en Allemagne.

Rendu à la vie civile, il devint Conseiller de l'Union française au titre du Parti radical. Il est élu, avec des majorités massives, maire et conseiller général de Nontron, et entreprend la modernisation de sa cité.

Dès son arrivée à l'Assemblée Nationale, en 1951, son activité et ses connaissances lui permettent d'occuper une place de premier plan. Secrétaire d'Etat aux Etats associés il assure, après l'armistice, signée par le Président Mendès-France, le maintien de la paix en Indochine et le rapatriement du Corps expéditionnaire. Il devient ensuite Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Forces armées, poste dont il démissionne pour ne pas s'associer à la dissolution de l'Assemblée avant le vote du scrutin d'arrondissement. La Constitution de 1946 interdisait la nomination d'un nouveau Ministre avant la réunion de la nouvelle Assemblée, il assure l'expédition des affaires courantes, mais ne participe pas à l'action politique du Gouvernement, ni au Conseil des Ministres.

Docteur Jean LAGOUBIE

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Ancien combattant. — Maire de Montpon-sur-l'Isle.
Conseiller général de la Dordogne.

Le docteur Jean Lagoubie est né le 11 mai 1906, à Madrid (Espagne), où son père, originaire de La Roche-Chalais, professait à l'Ecole de guerre.

Après de brillantes études à la Faculté de Médecine de Bordeaux, il s'établit, en 1933, à Montpon-sur-l'Isle.

Médecin-lieutenant pendant la guerre 1939-1945, il a pris, dès sa démobilisation, la part la plus active dans la Résistance en assurant, dans la région de Montpon, l'organisation du passage de zone à zone de nombreux prisonniers et en donnant ses soins aux blessés du maquis.

Sa haute compétence professionnelle et ses profondes qualités de cœur ont valu au Docteur Lagoubie, en même temps que l'estime, l'amitié de ses concitoyens. Aussi est-ce à une forte majorité qu'ils l'ont désigné comme maire et conseiller général de Montpon.

Mais l'activité du Docteur Lagoubie ne se limite pas à ces fonctions professionnelles ou électives. La confiance de ses amis le menait à la présidence du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Montpon-Villefranche-de-Lonchat, et Président de la Commission administrative du sanatorium interdépartemental de La Meynarderie. Il est également vice-président du Syndicat d'électrification Mussidan-Montpon et administrateur de la sécurité sociale, membre de la Commission de surveillance de l'hôpital psychiatrique de Vauclaire et du Préventorium de Lanmary.

Michel DIÉRAS

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Chevalier du Mérite agricole.
Maire de Mauzens Miremont. — Conseiller général du Bugue.

Né le 27 mai 1904 à Mauzens-Miremont, où son père était agriculteur et sa mère institutrice.

Elève du Lycée de Périgueux, international scolaire de rugby, brillant joueur du C.A.P., il est bien connu de tous les sportifs du département.

Entré au Conseil municipal de Mauzens-Miremont en 1929, il fut alors le plus jeune élu de France; devenu maire en 1935, il est constamment réélu par plus de 90 % des voix.

Mobilisé en 1939, il prend part aux combats de Lorraine et de Belgique. Rentré dans ses foyers, il participe activement à la Résistance et devient membre du Comité de Libération.

En 1945, il est brillamment élu Conseiller général du Bugue et, depuis, réélu à des majorités croissantes en 1949 et 1955.

Notre ami Michel Diéras, agriculteur-exploitant, planteur de tabac, n'a cessé, en dehors de ses activités propres, de mener dans le département la lutte en faveur de l'agricuture. Il est actuellement Président du syndicat d'électrification de Rouffignac et Montignac; Vice-président des collectivités électrifiées de la Dordogne.

Ses hautes connaissances professionnelles et la confiance de ses amis l'ont désigné en qualité d'administrateur des caisses de mutualité agricole de la Dordogne et de vice-président de la Société d'encouragement à l'agriculture.

C'est dire combien M. Diéras est qualifié pour représenter avec efficacité la classe paysanne au Parlement.

Germaine MORIZE

Premier adjoint au maire de Bergerac. — Conseiller général de Bergerac.
Officier d'Académie. — Chevalier du Mérite agricole.

Germaine Morize, premier adjoint au maire de Bergerac, est bien connue dans le département par ses activités généreuses en faveur des œuvres sociales les plus diverses.

Directrice de Cours commerciaux à Bergerac, elle a formé de nombreuses générations de commerçants et d'employés, et son nom et sa personne sont unanimement appréciés et respectés par tous.

Propriétaire au Fleix, elle s'intéresse également aux questions agricoles. Aussi, ses élections sont-elles toujours un triomphe personnel et mérité.

Noël CLERGERIE

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre. — Officier du Mérite agricole
Officier d'Académie. — Maire de Génis. — Conseiller général d'Excideuil.

Né dans le canton d'Excideuil, qu'il représente au Conseil général, notre ami Noël Clergerie est agriculteur-exploitant. Maire de la commune de Génis, il est en même temps, grâce à la confiance de ses amis et de ses hautes compétences en matière agricole, Président de la Coopérative des blés de Génis et Président du Syndicat d'exploitants agricoles.

Il est également vice-président du Syndicat d'électrification de l'Auvézère.

Noël Clergerie est, en outre, promoteur dans notre département des colonies de vacances radicales-socialistes, dont l'organisation est actuellement en plein essor.

DOUBS

4 DÉPUTÉS

Liste d'union des républicains indépendants et des paysans....................	**M. Roland de Moustier** (I.P.A.S.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O......	**M. Jean Minjoz** (S.).
Liste d'union des républicains indépendants et des paysans....................	**M. Auguste Joubert** (I.P.A.S.).
Liste du parti communiste français....	**M. Louis Garnier** (C.).

Liste d'Union des républicains indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale.

Nous nous présentons à vos suffrages sous le signe du Parti national d'Union des républicains indépendants et des paysans, qui réunit dans ce département la majorité des maires et des conseillers généraux.

Nous restons des hommes qui refusent de déléguer à d'autres leur faculté de penser et de juger. Pour nous l'exercice du mandat parlementaire ne consiste pas à obéir aveuglément à un homme ou à un parti, mais à défendre en toutes circonstances l'intérêt national, guidés seulement par notre conscience.

Nous voulons une société juste et fraternelle, tout entière orientée vers l'atténuation du malheur des hommes.

Nous voulons une société honnête et véridique, qui ne promette que ce qu'elle peut donner, mais qui donne tout ce qu'elle a promis. Nous sommes les défenseurs de toutes les libertés.

TRAVAILLEURS !

Nous sommes pour une lutte ardente et constante contre la misère et toutes les souffrances et menaces qu'elle engendre.

Nous voulons accroître la productivité des usines et des ateliers et donner à tous du travail.

Nous voulons maintenir la stabilité de la monnaie commencée par le Gouvernement de Monsieur Pinay et poursuivie depuis.

Nous voulons que les salariés, sans distinction de zones, obtiennent la plus grande part possible des augmentations continues de la productivité due aux progrès techniques, comme cela a déjà été fait dans certaines entreprises.

Nous sommes partisans de la sécurité sociale et nous nous réjouissons des améliorations qui y ont été apportées. Nous la voulons large et généreuse, mais nous exigeons qu'elle soit exclusivement au service des assurés. Nous voulons qu'elle ait une gestion décentralisée et qu'elle soit soumise à un régime financier étroitement contrôlé pour éviter les abus dont les charges pèsent sur l'économie du pays.

Artisans !

Le statut légal de l'artisanat est devenu une nécessité. La fiscalité a été améliorée, mais l'effort commencé doit être poursuivi. Le régime social très imparfait ne peut laisser subsister longtemps des inégalités choquantes.

Cultivateurs !

Nous voulons accroître autant que possible le pouvoir d'achat de la classe paysanne par l'augmentation de rendement, par un crédit agricole en constante progression, par des prix justes et rémunérateurs, et par le développement de l'équipement.

Nous souhaitons une collaboration étroite entre les dirigeants des organisations agricoles et les pouvoirs publics.

Le régime des allocations familiales a déjà été considérablement perfectionné par l'attribution de l'allocation de la mère au foyer. La sécurité sociale doit aussi progresser. Le mode de financement de l'ensemble doit être acceptable pour les paysans.

Le projet de loi sur l'enseignement agricole déjà voté par l'Assemblée Nationale actuellement en discussion devant le Conseil de la République, doit être rapidement mis en œuvre.

Commerçants !

Nous voulons un commerce libre, bénéficiant largement de l'augmentation du pouvoir public d'achat des travailleurs et des paysans.

Mais nous voulons une fiscalité simplifiée, dégagée des contraintes actuelles, évitant les abus du contrôle.

Industriels !

Une réforme de la fiscalité, une politique de crédits, de reconversion et d'investissements doit permettre de placer nos industriels français courageux et entreprenants à égalité dans la concurrence internationale.

Fonctionnaires !

Nous voulons pour les fonctionnaires, au même titre que pour les autres salariés de justes rémunérations basées sur la stabilité de la monnaie et de l'augmentation de la richesse de la Nation, sans perdre de vue l'aménagement progressif des pensions et retraites.

Économiquement faibles !

La tragique situation des économiquement faibles réclame des mesures urgentes qui devront être mises en œuvre. L'allocation temporaire ne saurait demeurer longtemps à son chiffre actuel.

Sans-logis !

L'effort de construction particulièrement développé dans notre département ces dernières années, doit être continué sans relâche pour donner à chaque Français et surtout aux jeunes ménages un foyer digne d'un grand pays.

L'Afrique du Nord !

Nous voulons de toutes nos forces rétablir la paix en Afrique du Nord. La politique des accords Franco-Tunisiens qui a fait cesser la guerre civile en Tunisie doit être

poursuivie au Maroc et en Algérie. Une nouvelle forme de communauté franco-musulmane doit être recherchée avec pour base le respect des droits sacrés de la personne humaine.

L'Union française !

Nous voulons promouvoir pour les pays de la France d'Outre-mer des réformes qui raniment la confiance de ces peuples dans la France pour éviter à brève échéance la dislocation de cette admirable communauté appelée l'Union française.

Politique étrangère !

La détente internationale doit évoluer vers des solutions de compromis pour les problèmes en instance depuis la fin de la guerre, qui consolideront la paix et éviteront la ruineuse et dangereuse course aux armements.

Convaincus que la prospérité et la sécurité de la France sera garantie par une union étroite des peuples de l'Europe, appuyés sur nos alliés britanniques et américains, nous nous rangeons résolument dans le camp des Européens.

Pour réaliser ce programme nous tendons la main à tous les Français et toutes les Françaises épris de liberté et de justice qui veulent travailler au relèvement de notre pays dans les traditions démocratiques et républicaines qui ont fait autrefois le renom de la France dans le monde.

Marquis de MOUSTIER
Président du Conseil général du Doubs. — Délégué au Conseil de l'Europe.
Ancien Ministre.

Auguste JOUBERT
Conseiller municipal de Besançon. — Conseiller général du Doubs.
Vice-président de la Commission du travail. — Questeur à l'Assemblée Nationale.

Docteur Maurice SURDEY
Médecin spécialiste à Montbéliard.

Louis BOLE-RICHARD
Maire de Gilley. — Conseiller général du canton de Montbenoît.

Liste apparentée à la Liste des républicains sociaux.

Liste d'Union des républicains indépendants et des paysans.

Pour qui voter ?

Evidemment pour une des deux listes apparentées qui seules peuvent ensemble emporter la majorité absolue et par conséquent obtenir les quatre sièges, c'est-à-dire :

— éliminer le socialiste et barrer la route au communiste.

Ne perdez pas votre voix sur des listes de division :

— il ne s'agit pas de « se compter » mais de battre les marxistes.

Votez utile... pour la liste d'union des républicains indépendants et des paysans apparentée à la liste des républicains sociaux :

Marquis de MOUSTIER
Député du Doubs.
Président du Conseil général.
Délégué au Conseil de l'Europe. — Ancien Ministre.

AUGUSTE JOUBERT
Député du Doubs.
Conseiller municipal de Besançon. — Conseiller général du Doubs.
Questeur de l'Assemblée Nationale.

Docteur MAURICE SURDEY
Médecin spécialiste à Montbéliard.

LOUIS BOLE-RICHARD
Maire de Gilley. — Conseiller général du canton de Montbenoît.

VOUS POUVEZ BATTRE LE SOCIALISME.

Les deux listes apparentées :

— Républicains indépendants et paysans présentée par le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale.
— Républicains sociaux
peuvent obtenir la majorité absolue et enlever les quatre sièges.

Par ce moyen : vous barrez la route aux marxistes.
N'oubliez pas que... chaque voix perdue par les deux listes apparentées assure l'élection d'un socialiste dans le Doubs.
Ne dispersez pas vos voix... Votez utile.

Marquis DE MOUSTIER, A. JOUBERT, Docteur SURDEY, L. BOLE-RICHARD.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

Electeurs et Electrices,

Le Gouvernement Edgar Faure a dissous l'Assemblée Nationale afin de ne pas avoir à rendre des comptes devant le pays. Il a maintenu ainsi la loi impopulaire des apparentements sur laquelle sa majorité compte pour revenir au pouvoir.
Les candidats socialistes n'ont fait partie d'aucun gouvernement sous cette législature. Ils ont donc le droit de juger ce qui a été fait et de dresser un bilan de faillite.
Le Parti socialiste dénonce comme indigne d'un grand pays libre la situation misérable de tant de travailleurs et de vieux, l'abandon matériel et moral dans lequel est laissée la jeunesse, le niveau médiocre de la production nationale, les privilèges dont bénéficient les détenteurs du capital.
Le Parti socialiste s'élève contre l'impuissance du gouvernement devant les féodalités d'intérêts, le désordre des finances publiques, l'absence de politique agricole, le mépris des revendications ouvrières, les attaques contre la laïcité, fondement des libertés publiques.
Il proteste vigoureusement contre l'emploi de la force pour résoudre les problèmes d'outre-mer, dont la solution généreuse et humaine importe à l'avenir de la France.
Voter socialiste, c'est voter pour un idéal de justice et de vérité, c'est vouloir une France forte et heureuse dans la liberté, le courage et la paix.

Voici nos candidats :

JEAN MINJOZ
Député sortant.

Né en 1904, avocat au Barreau de Besançon dès 1924, Jean Minjoz consacre de très bonne heure ses grandes capacités de travail et de dévouement à la cause des

travailleurs; suivant les traces de son père tué pendant la Grande guerre, Jean Minjoz devint très jeune un socialiste fervent.

Blessé grièvement en 1940, il mérite de magnifiques citations. Quoique atteint sérieusement dans sa santé il prend de grosses responsabilités dans la Résistance. Arrêté en 1944, c'est l'état déficient dû à sa blessure qui lui évite la déportation. Libéré, il reprend son activité au Comité départemental de la Libération.

En 1945 il entre au Conseil municipal. Et c'est à l'unanimité qu'il est élu maire de Besançon.

Malgré la faible durée de ce mandat et les circonstances qui rendaient si difficiles les réalisations, son passage à la mairie est marqué par une œuvre considérable.

Réélu maire en 1953 Jean Minjoz administre sa ville avec une compétence et un dévouement qui font l'admiration, même de ses adversaires politiques.

Après avoir été membre des deux constituantes successives, il est élu à l'Assemblée Nationale en 1946 et fait partie du Ministère de Léon Blum.

Réélu en 1951, le député socialiste du Doubs continue un travail inlassable.

Plusieurs fois président ou vice-président de la Commission de la justice et de la législation il accomplit un travail législatif que ses profondes et sûres connaissances juridiques rendent extrêmement précieux.

Tant dans les Commissions que dans les débats, Minjoz se montre un parlementaire de premier ordre; grâce à ses capacités, grâce à sa puissance de travail, grâce à son entier dévouement à son mandat (auquel il a sacrifié sa profession d'avocat), notre député a eu des initiatives très appréciées qu'il a fait triompher en défendant fermement ses amendements ou ses propositions de lois. Il est impossible d'entrer dans le détail d'un travail qui a porté aussi bien sur les problèmes du logement, que sur ceux concernant les enfants, les vieillards, les rentiers viagers, les travailleurs, les H.L.M., la reconstruction, l'emploi des fonds des Caisses d'épargne, etc.

Aux travaux déjà si nombreux que lui imposent ses mandats de député et de maire, Jean Minjoz ajoute un dévouement très actif et très efficace, dans le Doubs à la Fédération des œuvres laïques et au Conseil de l'université. Soulignons que Jean Minjoz, à l'Office national des H.L.M., a beaucoup fait pour aider la construction plus nombreuses d'habitations à loyer modéré.

Doué d'une puissance de travail peu commune et d'un zèle que n'arrête jamais ni la fatigue ni les convenances personnelles, Jean Minjoz a toujours trouvé la force et le temps de consacrer à son département les quelques heures libres du samedi et du dimanche. Son week-end est, pour lui, rempli par des déplacements dans le département qui lui permettent de garder avec les électeurs ce contact qui, pour un vrai démocrate, est le complément indispensable de son activité à l'Assemblée : comptes rendus de mandat fréquents et sincères, explications, audition des doléances et des suggestions, remplissent les dimanches du député socialiste, vrai mandataire de ses électeurs, vrai serviteur de la chose publique.

Parmi les nombreuses décorations de Jean Minjoz nous ne citerons que sa Légion d'honneur, à titre militaire, et sa Croix de guerre.

Georges REVERBORI

Georges Reverbori est né en 1907, à Lods; devenu instituteur il se dévoua au syndicalisme et au Parti socialiste.

A son retour de captivité il entra dans les rangs de la Résistance, où il fut très actif et très courageux; il échappa de justesse aux Allemands.

A la Libération il devint conseiller municipal de Montbéliard, puis conseiller général d'Audincourt. Il a été réélu à chaque renouvellement de ces Assemblées.

Au Conseil général sa compétence et son activité sont très appréciées, en particulier en ce qui concerne les questions financières et les questions scolaires où il fait un excellent travail.

Sa valeur et ses connaissances administratives lui valurent d'être désigné comme président de l'Office départemental des habitations à loyer modéré (H.L.M.) du Doubs. Il est maintenant aussi membre du Comité de l'union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M. où il montre la plus grande activité.

Georges Reverbori est aussi président de la Fédération du Doubs des combattants républicains.

Elu au Conseil de la République il fut très actif et rendit de grands services à la Commission des finances. Il fut chargé plus spécialement des rapports relatifs au budget de l'Education nationale.

La coalition R.P.F.-P.R.L. causa son échec aux élections de 1947. Le Parti, ne voulant pas se priver des services d'un camarade aussi capable, le désigna comme Conseiller de l'Union française.

Dans tous ses mandats, dans toutes ses charges, Reverbori fait preuve des plus grandes qualités de sérieux, il montre un grand savoir administratif et il manifeste le plus grand dévouement.

Jules PAGNIER

Jules Pagnier est né en 1904, à Pontarlier, dans une famille ouvrière; il était encore un enfant qu'il connaissait déjà les difficultés de la vie et qu'il devait se mettre à travailler. La connaissance personnelle qu'il a des travailleurs et de la dureté de leur sort explique le dévouement inlassable qu'il a voué à la classe ouvrière.

Employé des Ponts et chaussées, à Pontarlier, Jules Pagnier a toujours été un syndicaliste militant de grande valeur. Très tôt il s'attacha à la doctrine socialiste.

Son activité dans la Résistance est bien connue. Il combat dans les rangs de « Libération Nord » et il commande un sous-groupement de l'armée secrète. Il participe à la libération de Pontarlier, il combat dans le régiment de Franche-Comté, poursuit l'ennemi dans les Vosges où il mérite une admirable citation. Il aurait pu garder ses galons d'officier, mais préfère revenir à son travail avec ses camarades ouvriers.

Devenu maire de Pontarlier, il se montre excellent administrateur et se consacre à d'importantes réalisations socialistes.

Actuellement conseiller municipal, il continue son œuvre.

Il a aussi de nombreuses activités dans les associations d'anciens combattants, où l'on apprécie son zèle et son dévouement.

Jules Pagnier est Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, Croix de guerre et Médaille de la Résistance.

Ernest BOITEUX

Boiteux Ernest est né en 1896, à Blussans, dans le Doubs; il est le fils aîné d'une famille de cultivateurs.

Il est appelé sous les drapeaux en 1915 et incorporé au 60ᵉ R.I.; il fait la guerre entière dans l'infanterie. Blessé dans la Somme en 1916, il repart au front et, en 1918, il est fait prisonnier.

Après la guerre il fait carrière dans la gendarmerie. La dernière guerre le retrouve dans les Pyrénées-Orientales. Mais sa résistance au régime de Vichy l'oblige à quitter ses fonctions. Il revient dans son pays natal, puis s'installe comme cultivateur à l'Isle-sur-le-Doubs, en 1942.

A partir de ce moment, Ernest Boiteux rend les plus grands services à l'agriculture dans son canton. Il n'hésite pas à s'outiller de façon moderne et à faire la culture d'une façon rationnelle qui sera un exemple pour ses concitoyens; son fils continue cette œuvre. Ses compétences et ses initiatives heureuses lui valurent de devenir président du Comice agricole cantonal, en 1952, et président de la Caisse de crédit agricole locale. C'est lui qui crée une coopérative de broyage de calcaire, la première du département.

Conseiller municipal de l'Isle-sur-le-Doubs en 1945, il est de nouveau, en 1953, à la tête d'une liste d'action municipale, et c'est lui qui est élu maire à la mort du Docteur Métoz. Dans ses fonctions de maire, Ernest Boiteux a pu montrer ses grandes qualités d'administrateur et d'organisateur.

Notre ami est décoré de la Médaille militaire.

Votez pour la liste S.F.I.O. contre l'immobilisme conservateur et la dictature communiste.

Vu :

Les candidats.

Parti socialiste S.F.I.O.

Electeurs, Electrices,

Le Parti socialiste lutte pour la liberté, la justice et la paix.

La liberté, parce qu'elle est le fondement de la République et que sans le respect des droits essentiels des individus et des peuples aucune démocratie ne peut survivre.

La justice, parce qu'il n'y a pas de véritable liberté là où n'existe pas la justice sociale, là où les travailleurs n'ont pas droit au produit intégral de leur effort.

La paix, parce qu'elle est la condition indispensable du progrès social, de l'indépendance des peuples, du respect de la personne humaine.

*
* *

C'est pourquoi le programme du Parti socialiste est le seul à former un tout. Il est à la fois simple, précis, rationnel.

I. — Politique intérieure.

1° Mieux répartir les richesses nationales.

a) Accroître les salaires : Relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti, réajustement périodique, suppression des abattements de zone, procédure obligatoire de conciliation en vue de conclure les conventions collectives, remise en ordre des traitements de la fonction publique et des retraites.

b) Réformer la Sécurité sociale : Extension par paliers de la Sécurité sociale à tous les Français, indemnisation plus importante des risques, création d'un fonds national de vieillesse alimenté par le budget de l'Etat.

c) Modifier le système fiscal : Suppression de la perception du chiffre d'affaires au stade du détail, mise à la charge de l'administration de la preuve de la fraude, abandon de la notion de l'artisanat fiscal, large exonération à la base de la surtaxe progressive, taxe statistique sur les revenus autres que les revenus du travail.

d) Contrôler les prix : Organisation des marchés agricoles assurant une sécurité d'écoulement et de rémunération aux producteurs, des garanties de qualité et de prix aux consommateurs.

e) Aider l'agriculture, activité vitale du pays : Crédit rural, formation professionnelle des jeunes, vulgarisation des techniques modernes, défense de l'exploitation familiale.

2° Accroître les richesses nationales .

a) Etablir un plan pour plusieurs années, prévoyant les investissements, la production, insistant particulièrement sur la construction de 300.000 logements par an à loyer modéré.

b) Organiser l'économie : Création d'un véritable Ministère de l'Economie nationale, fonds national d'investissements, perfectionnement et extension des nationalisations, coopération économique européenne, développement des échanges Est-Ouest.

c) Garantir le plein emploi : Développement de l'emploi des jeunes, des travailleurs âgés et des femmes seules, plans de reconversion économique tenant toujours compte des impératifs humains et sociaux.

d) Promouvoir la démocratie sociale : l'accroissement des richesses doit profiter aux travailleurs : Développement des comités d'entreprise, des coopératives, de l'éducation ouvrière, participation accrue des travailleurs à la direction de l'économie car le but est la suppression du capitalisme.

3° Maintenir les libertés publiques.

a) Réformer les institutions : Organisation d'un travail parlementaire efficace, stabilité gouvernementale, vote d'un budget pluri-annuel lié au plan de modernisation.

b) Décentraliser l'administration.

c) Défendre la laïcité, fondement des libertés publiques : Abrogation des lois anti-laïques, développement et rénovation de l'enseignement public, aide à la jeunesse.

II. — POLITIQUE D'OUTRE-MER.

1° Renoncer à l'emploi de la force comme seul moyen de venir à bout des mouvements insurrectionnels.

2° Négocier avec les représentants qualifiés des peuples d'outre-mer afin de leur permettre de gérer démocratiquement leurs propres affaires et d'adhérer librement à une Union française rénovée. Mesures immédiates : en Tunisie application des conventions, au Maroc solution d'interdépendance, en Algérie élection d'une Assemblée représentative, en Afrique noire création d'assemblées locales, en Indochine élections libres.

3° Entreprendre un effort économique et social.

III. — POLITIQUE EXTÉRIEURE.

1° Développer les négociations entre l'Est et l'Ouest.

2° Multiplier les efforts en vue du désarmement général, progressif, contrôlé.

3° Favoriser l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et aider les pays sous-développés en rivalisant dans la paix.

4° Créer des communautés européennes spécialisées.

***

La bataille électorale, c'est pour le Parti socialiste la bataille pour accroître sa force parlementaire et son influence législative, mais c'est aussi la bataille pour éclairer les esprits, pour conquérir les consciences à son haut idéal de justice et de vérité; c'est la bataille pour la République, pour la justice, pour la liberté et pour la paix.

Au service de cet idéal : Jean Minjoz, le député sortant le plus travailleur de la précédente législature, l'homme intègre, consciencieux et capable, dont l'œuvre fait honneur au Parti socialiste, au département du Doubs et à la France républicaine.

Citoyens, Citoyennes, votez pour nos candidats :

JEAN MINJOZ, GEORGES REVERBORI, JULES VAGNIER, ERNEST BOITEUX.

La Fédération socialiste du Doubs :

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décdé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de

retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentant d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes causes de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation: amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs miltaires dirigés contre la République et qui dovent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.
Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.
Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.
Organisation de la sécurité collective.
Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.
Réducton du budget de guerre et des effectifs militaires.
Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.
Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.
Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Louis GARNIER
Secrétaire de la Fédération communiste du Doubs. — Conseiller municipal d'Audincourt.
Ancien combattant. — Ancien déporté à Mauthausen. — Père de 3 enfants. — 39 ans.

LÉON NICOD
Ancien député. — Ancien conseiller de la République. — Ancien conseiller général du Doubs.
Conseiller municipal de Besançon. — Ancien interné de la Résistance.
Retraité municipal. — 69 ans.

ANDRÉ CUENIN
Ajusteur chez Peugeot à Sochaux.
Secrétaire de la Fédération communiste du Doubs. — Militant syndicaliste. — 27 ans.

ROBERT CHARLES
Horloger.
Ancien P.G. évadé. — Ancien résistant F.T.P.
Membre du Bureau de la Fédération communiste du Doubs. — Militant syndicaliste. — 42 ans.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Électeurs, Électrices,

TRAVAILLEURS DES USINES ET DES CHANTIERS,

Le bilan de la majorité réactionnaire issue des élections de 1951, est illustré par les conditions de vie et de travail qui sont devenues de plus en plus dures pour le monde du travail, alors que les profits se sont accrus sans cesse pour les grands capitalistes. Et ce n'est que par leur propre action que les travailleurs ont pu faire céder patronat et gouvernement.

Cette situation est particulièrement illustrée, dans notre département par le trust Peugeot. Les cadences infernales de travail apportent dans les foyers ouvriers, l'accident, la maladie et un vieillessement prématuré.

La production a été en 1951 de 62.486 voitures avec 13.260 ouvriers, en 1954 elle a été de 105.011 voitures avec 13.550 ouvriers.

Les profits de Peugeot ont été en 1951 de 5 milliards 83 millions et en 1954 de 8 milliards 131 millions.

On peut constater ainsi à qui profite « la productivité ».

Dans une journée de travail de 9 h. 1/2, l'ouvrier de Sochaux travaille 3 heures pour lui et sa famille, 3 heures pour Peugeot et les actionnaires et 3 h. 1/2 pour verser des impôts à l'état capitaliste, qui s'en sert pour les guerres d'Indochine et en Afrique du Nord et pour entretenir les forces de répression (C.R.S.).

La majorité réactionnaire de 1951 a fait aussi d'importants cadeaux aux trusts.

Laniel en exonérant les impôts sur stocks de marchandises a fait un cadeau de 2 milliards à Peugeot.

Mendès-France en exonérant d'impôts les investissements permet à Peugeot d'acquérir de nombreuses usines (Bart, Vesoul, etc.).

Edgar Faure en exonérant Peugeot des impôts sur les primes à la productivité, incite le grand patronat à toujours lier davantage le salaire à l'effort de production.

Ce qui est vrai pour Peugeot est vrai pour tout le grand patronat de notre département.

C'est pourquoi, le 2 janvier les travailleurs voteront pour ceux qui veulent un véritable gouvernement de gauche, qui appuie les justes revendications des travailleurs, alors que depuis 1951 les gouvernements successifs ont apporté leur aide aux capitalistes.

Paysans, travailleurs de la terre,

La situation de la paysannerie laborieuse n'a fait qu'empirer depuis 1951. Le pouvoir d'achat des masses paysannes a diminué considérablement, du fait de la baisse des produits agricoles à la production. C'est à près de 10 francs par litre de lait que peut être évaluée la baisse du lait pour les paysans dans la zone du gruyère. En ce qui concerne les viandes de boucherie à près de 40 %. Mais les consommateurs des villes, eux, payent les mêmes produits toujours plus chers, parce que les gros intermédiaires prélèvent d'importants profits et que les gouvernements réactionnaires n'ont cessé d'augmenter les taxes et impôts sur ces produits.

Par contre, le paysan paye plus cher les aliments du bétail et surtout les engrais et le matériel agricole sur lesquels les sociétés capitalistes réalisent des profits scandaleux.

Cette politique contraire aux intérêts de la paysannerie a été soutenue depuis 1951, par les M.R.P., par Mendès-France, par de Moustier. Et c'est là que les paysans du Doubs mesurent l'escroqueire électorale dont ils ont été les victimes de la part des dirigeants de la C.G.A. qui les avaient appelés à voter pour la liste de Moustier. De Moustier a appuyé constamment cette politique, comme ses votes en témoignent, comme il a voté le 4 décembre 1953 contre l'augmentation des crédits pour l'équipement rural, comme il a soutenu le décret Mendès-France (dont il était ministre) contre les bouilleurs de cru, etc...

Ce n'est pas aux promesses électorales de ces hommes qui les ont trompés, que se fiera le bon sens des paysans comtois, mais aux actes. Et les actes des parlementaires communistes ont toujours été conformes à l'intérêt de la paysannerie laborieuse.

Le capitaliste de Moustier ne peut pas lutter pour réduire l'écart entre les prix agricoles à la production et les prix industriels, parce qu'il tire de cette situation, avec les 200 familles dont il fait partie, des profits considérables.

L'avenir de notre jeunesse,

A entendre les discours électoraux, on croirait que le souci de l'avenir de la jeunesse est devenu la préoccupation dominante des pires réactionnaires... Mais quels ont été les actes dans cette dernière législature ?

Dès 1947, les communistes ont été les seuls à demander la fin de la guerre d'Indochine. La négociation entreprise à Genève en 1954 était possible sept ans plus tôt. Elle nous aurait évité la mort de 80.000 français, et 3.000 milliards de dépenses engloutiés en pure perte. Avec cela il aurait été possible de donner à notre jeunesse la formation intellectuelle et professionnelle nécessaire pour assurer l'avenir de la Nation. On aurait pu construire des logements pour les jeunes ménages et leur assurer des prêts pour leur installation.

En Afrique du Nord, d'une manière constante, les M.R.P., comme les Républicains sociaux ont voté pour une politique de force.

Et si aujourd'hui, Mendès-France et les « mendésistes » comme de Moustier disent qu'il faut mettre un terme à la guerre en Algérie, en novembre 1954, Mendès-France et son Ministre de l'Intérieur Mitterrand proclamaient « l'Algérie c'est la France ». Et encore le *Journal Officiel* du 19 octobre 1955 prouve que Mendès-France et les « mendésistes » ont voté avec les M.R.P. et les Républicains sociaux pour la poursuite de la répression en Algérie.

Les votes hostiles des M.R.P., des Républicains sociaux, de Mendès-France à de nombreuses reprises contre l'augmentation du salaire minimum garanti, contre la suppression des abattements de zones, contre le relèvement des allocations familiales, contre le collectif à 50 %, etc... prouvent que par leurs votes ils ont été contre l'amélioration des conditions de vie de notre jeunesse, comme de toutes les masses laborieuses.

C'est pourquoi, les jeunes Français feront confiance à ceux qui, par leurs actes ont montré qu'ils étaient les défenseurs concrets de l'avenir de notre jeunesse, aux communistes qui ont été contre le réarmement des revanchards allemands, contre

l'envoi des soldats du contingent et des rappelés en Afrique du Nord et qui prennent solennellement l'engagement de lutter pour :

— la démobilisation immédiate de tous les disponibles;
— le retour au service militaire d'un an;
— la gratuité réelle des études et de l'apprentissage, par l'aide matérielle aux enfants des familles les plus pauvres.
— la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans;
— la laïcité complète de l'enseignement;
— augmentation des salaires et à travail égal salaire égal;
— des logements suffisants et accessibles à toutes les bourses;
— des aménagements sportifs et culturels.

Voter communiste, c'est gagner un siège a gauche .

Dans notre département, les listes apparentées de Moustier-Prélot ne peuvent avoir la majorité absolue. Les 4 sièges seront donc répartis à la proportionnelle.

Si la Fédération socialiste et la Fédération radicale avaient accepté nos propositions d'apparentement, c'était la certitude de gagner un siège à gauche.

Vouloir « que ça change », c'est en premier lieu créer les conditions concrètes pour battre la réaction et envoyer au Parlement une majorité d'élus républicains et laïques.

Les apparentements réalisés dans un certain nombre de départements par le Parti socialiste, avec des Républicains sociaux (ex-R.P.F.) et avec des Indépendants, sont contraires aux intérêts des masses laborieuses et de la laïcité. Il en est de même des apparentements réalisés par les « mendésistes » avec des M.R.P. et Indépendants, dans d'autres départements. Cette chaîne d'apparentements, englobant de farouches réactionnaires, est la condamnation de ce « Front républicain » qui ne peut que favoriser les forces de réaction.

Mais ce sont les travailleurs, les démocrates et les laïques, qui en votant le 2 janvier, sauront élire leurs véritables défenseurs — ceux qui veulent et agissent pour que se constitue un nouveau Front populaire. Ils savent que l'Union des forces ouvrières et démocratiques est la condition décisive des changements auxquels ils aspirent.

Dans la situation électorale de notre département, il est devenu clair que voter radical en particulier, ce sont des voix perdues à gauche.

Dès après le 2 janvier, notre Parti s'adressera à nouveau au Parti socialiste et à d'autres républicains et laïques, pour constituer une véritable majorité de gauche et faire triompher un programme correspondant aux légitimes aspirations populaires.

Dans notre département, l'objectif de tous les travailleurs, des républicains, des laïques est d'enlever un siège à la réaction, pour contribuer à la formation d'une majorité de gauche.

Cela est possible. La seule solution est de voter pour la liste communiste, qui seule est placée en position pour gagner un deuxième siège à gauche.

Voter utile, c'est voter communiste.

Voter communiste, ce sera en même temps, voter Front populaire.

Voter communiste, c'est assurer l'échec de la réaction.

Vu :

Les candidats.

N. B. — Nous nous excusons auprès des électeurs de certaines communes, de n'avoir pu leur rendre visite, en raison des délais particulièrement courts de cette campagne électorale.

DROME

4 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français.......	M. **Maurice Michel** (C.).
Liste d'action familiale, rurale et sociale présentée par le Mouvement républicain populaire..................................	M. **Maurice Simonnet** (M.R.P.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.	M. **Marcel Cartier** (S.).
Liste d'union et de fraternité française....	M. **Henri Berrang** (U.F.F.).

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans le bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Maurice MICHEL
Ancien député de la Drôme. — Médaille des prisonniers de guerre évadés.

Pierre ROUDIER
Ouvrier céramiste. — Croix de guerre. — Médaille de la Résistance.

Andrée MONIER
Conseiller général de Valence.

René SESTON
Vice-président de la Fédération des exploitants agricoles. — Chevalier du Mérite agricole.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Electrices, Electeurs,

Le 2 janvier, le département de la Drôme aurait pu célébrer une grande victoire laïque et républicaine.

Il aurait suffit, pour cela, que les listes communiste, socialiste, radicale-socialiste retournent contre la réaction la loi des apparentements, conformément au vœu ardent des travailleurs communistes et socialistes, des laïques et des républicains.

Sur le plan national c'était l'élection assurée d'une majorité de gauche et la perspective d'un Gouvernement pratiquant une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays.

Sur le plan départemental c'était la réaction battue, notamment l'ennemi de l'école laïque Simonnet.

Il n'a pas dépendu de nous qu'il en soit ainsi. Nous avons, une première fois, proposé aux fédérations socialiste et radicale l'apparentement de nos listes. Après le refus du Conseil national du parti socialiste nous avons proposé au Congrès de la Fédération socialiste de la Drôme la constitution d'une liste commune, à laquelle aurait pu participer le parti radical. Nous avons répondu favorablement à une ultime tentative faite par le Comité cantonal d'action laïque de Valence, adjurant une dernière fois les trois partis de s'unir.

Toutes ces démarches ont été vaines.

En refusant l'union, le parti socialiste et le parti radical ont pris une lourde responsabilité. Ils ont tourné le dos aux appels émouvants qui montaient de leurs propres rangs et de tous les milieux laïques et républicains. Ils ont repoussé les aspirations populaires à un changement profond de politique, à la victoire d'une politique de gauche qui ne peut être obtenue sans les communistes.

Mais si, grâce à cette attitude, la réaction a pu éviter une défaite complète, il est encore possible aux forces démocratiques de remporter une victoire en lui enlevant un siège.

L'examen de la situation électorale montre qu'avec les 43.139 suffrages obtenus en 1951, la liste du Parti communiste français est la mieux placée pour arracher cette victoire.

Le devoir de tous ceux qui ont si ardemment désiré battre la réaction est donc clair. L'union qu'ils souhaitaient doit se réaliser le lundi 2 janvier sur la liste du Parti communiste français.

En votant pour la liste qui, jusqu'au bout, n'a ménagé aucun effort pour l'union des forces de gauche, les travailleurs communistes et socialistes, les laïques et les républicains, assureront une défaite de la réaction tout en signifiant sans équivoque leur volonté de voir triompher une politique de gauche.

Ils se prononceront pour un programme de paix, de liberté et de progrès social dans le cadre duquel notre département pourra connaître un développement heureux, notamment par :

— La poursuite des travaux d'aménagement du Rhône;

— L'ouverture d'un secteur de fabrication civile à la cartoucherie nationale qui garantira les ouvriers contre les licenciements;

— La construction de logements;

— L'augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites et la suppression des abattements de zones;

— La défense des cultures spécialisées et l'institution d'un prix différentiel du blé;

— Le reboisement des parties dénudées du département en tenant compte des besoins en pâturage;

— La construction d'un hôpital interdépartemental avec centre de diagnostic;

— La création d'une maison de convalescence et d'une maison de repos pour les personnes âgées.

Pour faire avancer la cause de l'Union, pour assurer le changement envers et contre tous, il n'est qu'un moyen : voter pour les candidats du Parti communiste français :

MAURICE MICHEL
Ancien député de la Drôme. — Médaille des prisonniers de guerre évadés.

PIERRE ROUDIER
Ouvrier céramiste. — Croix de guerre. — Médaille de la Résistance.

ANDRÉE MONIER
Conseiller général de Valence.

RENÉ SESTON
Vice-président de la Fédération des exploitants agricoles. — Chevalier du Mérite agricole.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Action familiale, rurale et sociale

présentée par

le Mouvement républicain populaire.

Au soir du 2 janvier quels seront les quatre députés de la Drôme ?

Le 2 janvier 1956, les électeurs de la Drôme désigneront quatre députés. Six listes sont en présence : quatre sont apparentées deux à deux. Les électeurs drômois auront donc le choix entre quatre groupes : l'extrême-gauche communiste, l'apparentement socialiste et radical-socialiste, l'apparentement M.R.P. et Indépendant, la droite poujadiste.

Il y a cinq ans l'apparentement socialiste, radical et M.R.P. avait eu la majorité des suffrages et obtenu tous les sièges.

Cette année, le Parti socialiste et le parti radical-socialiste ont refusé l'apparentement que les M.R.P. avait proposé à tous les partis nationaux.

Ce refus rend très difficilement évitable l'élection d'un député communiste.

Or ce n'est pas un seul élu qu'espèrent les communistes, mais bien deux.

En effet, le Parti communiste avait proposé l'apparentement aux socialistes et aux radicaux et il y aurait eu, ainsi, dans notre département deux députés communistes, un socialiste et un radical. Cette tentative de Front populaire a été repoussée par la majorité des socialistes, mais un espoir reste aux communistes d'avoir deux élus grâce à la liste non apparentée de M. BERRANG.

Déjà en 1951, avec 1.500 voix de plus, les communistes auraient emporté la moitié des sièges avec le tiers des voix. Si en effet 1.500 électeurs drômois qui ont voté socialiste, radical et M.R.P. en 1951 avaient voté R.P.F., l'apparentement ne réussissait pas et il y aurait eu alors deux communistes, un M.R.P. et un socialiste.

Cette leçon ne doit pas être perdue.

Se trouvant en dehors de l'apparentement, la liste poujadiste recommence en 1955 l'erreur du R.P.F. en 1951. N'ayant aucune chance d'avoir un élu, elle ne peut arriver qu'à un seul résultat : faire élire deux communistes.

Voter Poujade, c'est donc voter communiste.

En ce qui concerne les listes apparentées socialiste-radicale, elles ne sont pas en mesure de dépasser les voix qu'obtiendront les communistes. C'était vrai hier, ce sera encore vrai aujourd'hui. Seul l'apparentement M.R.P.-Indépendant est capable d'obtenir plus de suffrages que la liste communiste, et donc un siège de plus.

Souvenez-vous, électeurs drômois, de ce qui s'est passé dans votre département aux élections de juin 1946, novembre 1946, mars 1947. Le 2 juin 1946, le M.R.P. recueillait plus de voix que le parti communiste et avait deux élus, l'écart entre les deux listes était de 700 voix, c'est-à-dire de moins de deux voix par commune. Le 10 novembre 1946, les communistes obtenaient 850 voix de plus que le M.R.P. et ce sont, cette fois, deux élus communistes et un seul M.R.P. qui allaient siéger à l'Assemblée Nationale.

Des fraudes ayant été constatées et les élections ayant été annulées à nouveau le 30 mars 1947 le M.R.P. précéda le Parti communiste et il eut deux élus, les communistes un seul.

Electeurs drômois, réfléchissez avant de voter.

Les leçons des cinq élections législatives qui se sont déroulées dans la Drôme depuis la Libération sont très claires :

1° Le M.R.P. et le Parti communiste sont les deux premières forces politiques de la Drôme;

2° Le M.R.P. est le seul parti capable de recueillir dans la Drôme plus de voix que le Parti communiste. Il est donc le seul capable d'empêcher l'élection de deux députés communistes;

3° Voter pour les listes de droite (R.P.F. il y a cinq ans, Poujadiste aujourd'hui), c'est faire élire deux députés d'extrême-gauche;

4° Les résultats du scrutin tiennent à deux ou trois voix par commune.

Votre devoir est donc simple : il faut, le 2 janvier, voter M.R.P. qui propose à la prochaine Assemblée, les neuf points suivants :

1° La généralisation des accords de salaire garanti;

2° L'interdiction de la rétroactivité de l'impôt;

3° La fixation, avant chaque campagne, des prix des produits agricoles garantis;

4° Le vote définitif de la loi organisant l'enseignement professionnel agricole;

5° Une allocation familiale supplémentaire pour les enfants fréquentant l'école et une allocation d'étude pour les étudiants;

6° Le recensement des emplois à offrir, en 1960, aux 900.000 jeunes nés en 1946;

7° L'affichage dans toutes les communes du vote des députés dans les scrutins entraînant les chutes de Gouvernement;

8° La création du pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire;

9° L'accélération de la construction et une véritable politique antialcoolique.

Vu :

Les candidats :

MAURICE-RENÉ SIMONNET

Chevalier de la Légion d'honneur. — Conseiller général.
Secrétaire général du M.R.P. — Député sortant.

CHARLES SAUVAJON

Adjoint au maire de Valence. — Député sortant.

JOSEPH LANGLAIS

Maire de Lapeyrouse-Mornay.
Délégué cantonal C.G.A. — Membre de la Chambre d'agriculture.

LOUIS BERNIÈRE

Employé. — Administrateur de l'hôpital-hospice de Nyons.
Militant syndicaliste.

Cette liste est apparentée à celle de l'Union des républicains indépendants et des paysans.

Liste d'Action familiale, rurale et sociale

présentée par

le Mouvement républicain populaire.

Drômoises, Drômois,

Lors de la dernière consultation législative, en juin 1951, vous aviez bien voulu accorder votre confiance à la liste d'action familiale, rurale et sociale, présentée par le M.R.P. et lui donner deux élus. Nous figurions, l'un et l'autre, sur cette liste et nous avons été heureux et fiers de lui apporter tout notre soutien. Pendant près de cinq ans, dans l'amitié et la confiance, nous avons suivi et aidé l'action de nos deux élus, Maurice-René Simonnet et Charles Sauvajon.

C'est de tout cœur que nous nous serions à nouveau engagés cette fois avec eux dans la campagne électorale qui vient de s'ouvrir, cependant nos amis ont bien voulu comprendre les raisons qui ne nous permettaient pas, cette fois, de les accompagner sur notre liste et ce sont deux hommes particulièrement qualifiés et dévoués qui ont bien voulu accepter d'y être à notre place.

Voici donc quels seront nos candidats :

MAURICE-RENÉ SIMONNET
Député sortant. — père de 6 enfants.

sera encore notre tête de liste. Vous le connaissez et vous l'appréciez. Ayant été en 1946 l'un des benjamins de l'Assemblée Nationale, comme il fut l'un des plus jeunes Chevaliers de la Légion d'honneur, il est encore aujourd'hui, à 36 ans, après dix ans de mandat, un des plus jeunes députés de France. Cependant son activité est déjà fort importante et la législature qui vient de prendre fin a été pour lui l'occasion de donner toute sa mesure. Membre de l'importante Commission des finances, rapporteur du budget de l'Education nationale, rapporteur des lois de justice scolaire (loi Barangé), président de la délégation française du Conseil économique et social des Nations unies, Maurice-René Simonnet fut appelé à l'unanimité par la confiance du dernier congrès national au poste de secrétaire général du M.R.P.

Elu en 1951 Conseiller général du canton de Saint-Vallier, son activité au sein de l'Assemblée départementale a été justement appréciée même par ses adversaires.

Droit et loyal, toujours parfaitement fidèle à ses principes, il est actuellement une des personnalités les plus en vue du Parlement.

CHARLES SAUVAJON
Député sortant.

est depuis 1945 adjoint au maire de Valence, où son action s'est particulièrement exercée en faveur de la jeunesse, des sports, et de la vie commerciale, artistique et touristique de la cité. Il est bien connu dans notre département qu'il n'a cessé de parcourir depuis bientôt trente ans, son action s'étant exercée en de nombreux domaines.

Dès son élection à l'Assemblée Nationale en juin 1951, il a pris contact avec les maires et les élus locaux, s'informant de leurs soucis et de leurs besoins. Il a, durant son mandat, tenu plus de 500 permanences dans toutes les communes du département, apportant dans ses multiples tâches son goût de l'action et de la méthode.

Membre de la Commission de la famille et de la Commission des moyens de communication et du tourisme, membre du Comité national du M.R.P., son sens de l'organisation et du travail en équipe lui a permis de réaliser en intime collaboration avec Maurice-René Simonnet, une tâche fort importante.

JOSEPH LANGLAIS
Maire de Lapeyrouse-Mornay.

dans le canton du Grand-Serre, c'est le type même de l'agriculteur drômois discret et efficace. Administrateur de la coopérative fruitière de sa commune dont il fut un des fondateurs, délégué cantonal de la C.G.A., membre du Conseil d'administration de la C.G.A. départementale, membre de la Chambre d'agriculture de la Drôme, il occupe dans tous ces organismes une place de premier plan grâce à une activité inlassable. C'est lui que les agriculteurs de la Drôme ont délégué à Paris pour défendre leurs intérêts devant la Commission centrale des impôts. Ses qualités de dévouement et de cœur font de lui un militant rural à citer en exemple.

LOUIS BERNIÈRE
Employé. — Militant des organisations syndicales.
Trésorier cantonal des associations familiales.
Secrétaire du Comité de la médecine du travail de la région de Nyons.
Administrateur de l'hôpital-hospice de Nyons. — Déporté S.T.O.

est un jeune père de famille de trois enfants qui apporte à toutes ces organisations sa collaboration enthousiaste. Son action efficace a permis en particulier d'obtenir d'intéressantes améliorations aux conditions de vie des travailleurs de sa région. Il est le benjamin de la liste (33 ans) pour laquelle son dévouement et son courage seront un précieux appui.

Tels sont les hommes que nous présentons à vos suffrages.

Chacun d'eux représente une région de notre Drôme et chacun d'eux un milieu professionnel différent.

Mais tous viennent à vous avec leurs convictions de toujours, ayant toujours servi le même idéal.

Ils méritent votre confiance.

Fernand Fourel, président de la Fédération de la Drôme du M.R.P.

André Bossanne, Vice-président fédéral, conseiller général, maire de Marsaz.

Cette liste est apparentée à celle de l'Union des républicains indépendants et des paysans.

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

Appel

Les élus soussignés invitent les républicains de la Drôme à porter leurs suffrages sur les candidats de la liste socialiste, démocrates sincères, hommes compétents, connus, appréciés, sûrs garants d'une République démocratique, laïque et sociale.

Marius Moutet, Sénateur; Maurice Pic, Sénateur; Lucien Junillon, Conseiller de l'Union française; Ageron, Clémencin, Bompard, Gilles, Jouve, Maigre, Maurice Pic, P. Jullien, Maurice Vérillon, Nal, Conseiller généraux.

Maires : Bouix (Livron); Courthial (Chabeuil); Malossane (Saint-Jean-en-Royans); Jouve (Dieulefit); Vacher (Bourg-lès-Valence); Abonenc (Luc-en-Diois); Vérillon (Die); Bompard (Châtillon-en-Diois); Docteur Delaye (Saint-Vallier); Rouby (Bourdeaux); Lermine (Grâne); Ferroul (Saint-Nazaire-en-Royans); Pic (Château-Neuf-du-Rhône); Gilles (Taulignan); Clémencin (Loriol); Briançon (Saulce); Bernard (Séderon); Carre (Montbrun-les-bains); Revol (Tersanne); Vidal (Allan); Marroux (Montboucher); Vache (Saint-Gervais-sur-Roubion); Brunet (Saint-Sorlin-en-Valloire); Bonneton (Saint-Uze); Brun (Beaumont-lès-Valence); Jouve (Buis-les-Baronnies); Guérin (Albon); Brunet (Beausemblant); Bonneton (Fay-le-Clos); Ronat (La Motte-de-Galaure) et nombreux autres.

***

Citoyennes, Citoyens,

On vous oblige en plein hiver, au milieu des fêtes familiales de fin d'année, à participer à des élections escamotées, avec une loi électorale que vous condamnez.

Pourquoi ? Parce que Edgar Faure et sa majorité de droite (M.R.P. — R.G.R. — Indépendants — Paysans et autres) qui gouvernent depuis 1951, ont peur de rendre des comptes. Parce qu'ils savent que dans quelques mois éclateront au grand jour les effets désastreux de leur politique économique, agricole et financière. Parce qu'ils savent que leur politique en Afrique du Nord ne peut qu'aggraver la situation et conduire à une nouvelle guerre d'Indochine. Vous jugerez cette escroquerie. Vous condamnerez ces hommes et ces partis.

Le bilan de la majorité de droite.

Les progrès de la production française depuis 1951, placent la France aux tout derniers rangs de l'Europe, après la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Suède, la Belgique, la Hollande, etc.

L'agriculture, gérée depuis cinq ans par des soi-disant indépendants-paysans, cultivateurs aux mains blanches, connait le plus grand marasme qu'elle ait jamais éprouvé.

Les travailleurs de la ville, des champs, de la fonction publique, du commerce et de l'artisanat, les retraités, les pensionnés, les anciens combattants, les vieux, attendent toujours des conditions de vie décentes et justes et des logements suffisants.

L'unité nationale et la paix intérieure ont été remises en question par les atteintes à la laïcité de l'Etat et de l'Ecole.

L'Union française risque de se désagréger. Les volte-faces imposés par les faits au Maroc et en Tunisie ne servent même pas de leçon pour l'Algérie où Gouvernement et majorité mènent une guerre criminelle et inutile qu'ils perdront dans un nouveau Dien-Bien-Phu.

La grandeur française est bafouée et M. Pinay abandonne la Sarre sans contre-partie.

Tous les Français enfin devront payer la note d'un déficit de plus de 1.000 milliards qui, sans des mesures d'audace et de justice conduira à l'inflation, à la planche à billets, à la hausse des prix et à la misère générale.

Depuis 1951, les socialistes n'ont jamais été au Gouvernement. Pendant cinq ans ils ont condamné cette politique d'aveugles et de sourds. Le 2 janvier, les électeurs à leur tour la jugeront et la condamneront.

Face à cette carence, le Parti socialiste vous propose :

Une fiscalité au service de la justice sociale :

Diminution des taxes sur les marchandises, suppression des impôts sur le chiffre d'affaires des commerces de détail pour le plus grand bien conjugé des consommateurs et des commerçants, impôt sur le luxe insolent des grands privilégiés de la fortune et les bénéfices scandaleux des grosses sociétés anonymes, etc.

Une revalorisatoin des salaires et des traitements :

par le relèvement du salaire minimum garanti, la suppression des zones de salaires, la multiplication des conventions collectives, l'intégration des primes et indemnités dans les rémunérations, la protection de l'artisanat indispensable à notre vie économique, etc.

Une politique de plein emploi :

par l'expansion économique harmonisée, par une politique sélective des investissements et du crédit, par le développement de la construction si retardataire dans notre pays, et le règlement accéléré, définitif et équitable des dommages de guerre.

Une extension de la Sécurité sociale

étendue à toute la population et aboutissant à une pension égale à 60 % au moins du salaire garanti, plus les droits acquis des régimes spéciaux.

Une espérance sure pour la jeunesse

à qui les possibilités de formation technique et professionnelle, la certitude du travail, les moyens de fonder un foyer dans une maison claire doivent être garantis.

Un repos assuré et décent a nos vieux,

artisans hier de la France d'aujourd'hui, et dont les conditions de vie sont le témoignage de la dignité d'un pays.

Une agriculture,

enfin défendue, autrement qu'en paroles vaines, et capable de donner à nos paysans, la légitime récompense de leurs efforts opiniâtres. Cela grâce à l'égalité pour les prestations sociales et familiales; la réalisation efficace de l'organisation des marchés agricoles, initiative socialiste seule de nature à assurer l'écoulement rationnel des produits à des prix justes et rémunérateurs; l'instruction technique et agricole généralisée; l'assurance vieillesse garantie à tous les travailleurs de la terre; l'augmentation et la simplification des prêts du crédit agricole; l'aide à la modernisation mécanique; les prêts suffisants aux jeunes ruraux, etc. Toutes mesures réclamées par les socialistes et refusées depuis cinq ans par la majorité de droite.

Une défense permanente de nos libertés,

dont beaucoup, et les plus bruyants n'usent et n'abusent que pour mieux les étrangler s'ils arrivaient au pouvoir.

Parmi elles, le Parti socialiste place au premier plan, la défense de la liberté de l'enfant, c'est-à-dire la restauration intégrale et le respect de la laïcité de l'école, telle qu'elle est définie par le manifeste du Comité national d'action laïque, que le premier de tous, dès sa parution, en août 1955, le Parti socialiste a fait sien.

Une construction efficace de l'Union française,

par le développement économique, la justice sociale, les libertés accrues, et l'égalité de traitements entre métropolitains et autochtones.

Une politique de coopération et d'amitié en Afrique du nord

pour y maintenir la présence française par la confiance et non par la force brutale et la répression, et pour arrêter ainsi les effusions de sang.

Une politique internationale

basée sur le refus du conflit et la volonté tenace de négociation et qui, scellant davantage encore la solidarité occidentale, réalisant l'intégration économique et sociale de l'Europe, ne cesse d'avoir pour but suprême le désarmement général, réellement simultané et contrôlé, auquel travaille avec tant de cœur, de générosité et de volonté notre camarade Jules Moch, délégué de la France à la conférence du désarmement.

Le Front républicain

Ainsi, face à la droite réactionnaire, face aux chefs communistes dont la soumission inconditionnelle à Moscou qu'ils proclament hautement eux-même, empêche l'unité des travailleurs que nous appelons et sincèrement nous, de tous nos vœux, le Parti socialiste apparaît comme l'espoir des hommes de bonne volonté.

Mais il n'est pas seul. Avec nous, des Radicaux, des Républicains sincères, ont soutenu pendant cette législature, le seul Gouvernement, qui pendant quelques mois, a fait passer une bouffée d'air pur sur notre pays. La position prise à ce moment-là sera la pierre de touche des démocrates. Ils sauront rejeter à leur vraie place, vers la droite rétrogade, ces soi-disant Républicains, Populaires ou Indépendants, qui

pendant cinq ans ont soutenu tous les Gouvernements de misère et d'abandons et qui ont combattu jsuqu'à le renverser avec l'aide des voix communistes, le Gouvernement Mendès-France.

Notre parti s'honore fièrement d'être le seul qui n'a jamais abandonné ce Gouvernement de l'espérance et de la paix. Jamais, ne serait-ce que dans un seul vote, la voix de Marcel Cartier n'a manqué à Mendès-France.

Des vrais Démocrates, unis et confiants, forment aujourd'hui le Front républicain, animé par le Parti socialiste, dans lequel la Drôme républicaine et laïque retrouve sa vraie voie et sa tradition.

***

Citoyennes, Citoyens,

A vous de juger les uns et les autres, non sur leurs paroles ou leurs promesses mais sur leurs actes pendant ces cinq dernières années. Vous allez voter avec un mode de scrutin détesté par la grosse majorité du peuple. Les socialistes ont demandé le retour au scrutin d'arrondissement et l'ont constamment voté à l'Assemblée Nationale. Les communistes, le M.R.P. et les indépendants ont constamment voté contre.

Envoyez à l'Assemblée Nationale une majorité de socialistes animateurs du Front républicain, vous serez sûrs, alors de voter demain au scrutin d'arrondissement;

— vous serez sûrs que la lutte contre la misère, le chômage et le désordre économique sera vigoureusement menée;

— vous serez sûrs que l'agriculture enfin, ranimée, deviendra la première industrie de notre pays;

— vous serez sûrs que les travailleurs recevront enfin, la juste part d'un revenu national accru par l'expansion économique;

— vous serez sûrs que vos libertés, toutes vos libertés, pour lesquelles nos pères ont combattu et péri, seront préservées et élargies;

— vous serez sûrs qu'avec la paix internationale, la grandeur de la France sera restaurée.

Pour un scrutin clair et loyal, contre la conservation sociale.

Pour la justice sociale, la liberté, la paix dans la détente internationale.

Votez pour la liste socialiste S.F.I.O. :

Marcel CARTIER

Pierre JULLIEN

Louis REVOL

Maurice VERILLON

Cette liste est apparentée avec la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Liste du Parti socialiste S. F. I. O.

Citoyennes, Citoyens,

Le Parti socialiste vous présente les candidats qu'il propose à vos suffrages, pour vous représenter à la future Assemblée Nationale. Ce sont tous des hommes que vous connaissez, ayant derrière eux une longue vie publique dans notre département et vous avez été à même de les apprécier déjà.

Marcel CARTIER

Depuis plus de trente ans Marcel Cartier, député sortant, milite activement dans le Parti socialiste. Depuis plus de vingt-cinq ans il est Drômois; il a parcouru en tous sens notre beau département dont il connaît bien les caractères, les besoins et les

populations. Ancien combattant d'infanterie et de chasseurs alpins de 1914 à 1918, il est des premiers qui résistent aux occupants et à leurs collaborateurs; il est déplacé dès 1940, puis révoqué par Vichy. Il n'en continue pas moins le combat républicain et français. La Libération lui rend son poste et la Fédération socialiste de la Drôme le rappelle à sa tête. Inlassablement, il est de toutes les batailles pour la consolidation et l'épanouissement de la IVe République. Le 30 mars 1947, les électrices et électeurs drômois l'envoient siéger à l'Assemblée Nationale, où son travail, sa compétence, sa haute valeur lui assurent l'estime de tous ses collègues. Membre de la Commission de l'éducation nationale et, en outre, de la Sous-Commission de la recherche scientifique, de la Commission de coordination de l'énergie atomique et des recherches nucléaires, la confiance de ses camarades l'a porté au bureau du Groupe parlementaire socialiste. Malgré ses tâches absorbantes au Parlement, où ses interventions sont écoutées et appréciées, il garde un contact étroit avec ses électeurs, qu'il visite sans cesse, recevant leurs doléances, écoutant leurs suggestions, s'inquiétant de leurs besoins. Peu d'élus ont rempli leur mandat avec autant de conscience et d'assiduité.

Le 2 janvier 1956, les électrices et les électeurs de la Drôme lui renouvelleront leur confiance, cette confiance qu'il a su conquérir et conserver par la fermeté de son caractère comme de ses convictions républicaines, son désintéressement et son dévouement total au bien public.

Pierre JULLIEN

Pierre Jullien est le représentant du sud de la Drôme, accidenté, ensoleillé, plein comme lui de sève méridionale et de sentiments républicains. Né le 17 décembre 1896 à Valence, P. Jullien, ancien élève du Collège et du lycée de cette ville est unanimement connu et estimé dans le département. Ancien combattant de 1914-1918, Croix de guerre, il est représentant en produits agricoles et Chevalier du Mérite agricole. Animateur d'importants groupements du département, son activité, sa cordialité, son dévouement, lui valent la sympathie de tous ceux qui l'approchent. Militant socialiste dès 1923, il a participé activement à tous les combats républicains de la Basse-Drôme. Elu conseiller général de Nyons, le 7 juillet 1947; il est réélu en 1949 et 1953, au premier tour de scrutin contre 4 concurrents. Il est secrétaire du Conseil général, membre de l'importante Commission des finances, de celles du Valentin, des Habitations à loyer modéré, des Allocations militaires, etc. Il a ainsi acquis une place importante dans l'Assemblée départementale. Il connaît parfaitement les problèmes généraux du département et les besoins du monde agricole et du commerce drômois qui peuvent lui faire confiance pour les représenter dignement et sans défaillance au Parlement de demain. Il est Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère de l'Agriculture (chasse). Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Drôme.

Louis REVOL

Louis Revol est né le 25 mars 1904, à Tersanne (Drôme). Issu d'une vieille famille rurale, il est agriculteur et exploite la propriété familiale, avec le concours de sa famille, tout entière restée à la terre. Pendant l'occupation, il abrite réfractaires et maquisards. Il milite avec les siens dans la Résistance du Nord de la Drôme; son frère agriculteur aussi, demeurant tout proche de chez lui, est arrêté et déporté politique à Buchenwald d'abord, au camp d'extermination de Bergen-Belsen ensuite.

Militant exemplaire et modeste du Parti socialiste, ses concitoyens l'élisent en 1944, maire de sa commune qu'il administre depuis, sans interruption, à la satisfaction générale.

Délégué cantonal à l'Enseignement primaire et délégué cantonal du Comité départemental d'action laïque.

Président de la C.U.M.A. de Tersanne et des communes limitrophes, il s'intéresse vivement aux questions agricoles qu'il connaît bien. Il est à l'image de ces milliers d'agriculteurs drômois profondément attachés au sol natal, à la justice sociale et à la République.

Maurice VERILLON

Né le 14 octobre 1906, M. Vérillon, représente à la fois les intérêts du petit et moyen commerce et cette région du Diois qui a toujours répondu aux appels des Républicains. Pharmacien, ancien interne des hôpitaux de Lyon, il s'occupe activement des questions sanitaires. Ancien combattant, il est titulaire de la Croix de guerre des T.O.E., de la médaille de Norvège, de la médaille d'Extrême-Orient où il a combattu de 1944 à 1946, de la médaille de la Résistance polonaise et de la citation « Gratitud and appreciation » du Commandant en chef des troupes alliées en France pour services rendus aux troupes alliées en France, et Chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1947, la confiance de ses concitoyens l'envoie à la tête de la ville de Die. Il y met en valeur ses qualités d'administrateur. Soucieux de la beauté de sa ville, préoccupé sans cesse des œuvres sociales auxquelles sa profession l'a préparé et auxquelles l'inclinent aussi ses qualités de cœur et sa souriante bonté; attaché au développement et à l'avenir de la jeunesse, de l'école, et des œuvres post-scolaires, il jouit de la sympathie et de l'estime de tous, même de ses adversaires politiques.

En 1949, le canton de Die l'élit Conseiller général. En 1955, il est brillamment réélu au premier tour de scrutin. Il étend à toute sa région son activité, ne négligeant aucun problème agricole, artisanal, touristique, etc. Il prend vite au Conseil général une place de premier plan; il est chargé par ses collègues de rapports importants, toujours appréciés, et fut président de la Commission départementale jusqu'à octobre 1955. Il jouit dans tout le Diois d'une autorité aimable, reconnue de tous et il sera une force pleine de vigueur dans la future Assemblée Nationale.

Les candidats s'excusent auprès des électrices et des électeurs de ne pouvoir, comme ils l'ont toujours fait, visiter toutes les communes du département. Les élections brusquées, en effet, imposées par le Gouvernement, réduisent considérablement la durée de la campagne électorale. Du moins s'efforceront-ils d'en toucher le maximum.

Cette liste est apparentée avec la Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Liste non apparentée.

Françaises, Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous, vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories :

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

La France est au bord de la faillite.

Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la

Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

NOUS VOMISSONS LA POLITIQUE.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

IL NE S'AGIT PLUS DE POLITIQUE.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

NOUS NE VOUS PROMETTONS RIEN, SINON DE NETTOYER LA MAISON.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la Nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections n'ont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris... Les lâches et les traîtres... Votez en masse dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants.

Vous voterez pour :

HENRI BERRANG

Charles, né le 9 février 1920 à Moulins-les-Metz (Moselle).
Epicier en gros, 16, boulevard du Pêcher à Montélimar.
Délégué national et président départemental de l'U.D.C.A.
Membre élu de la Chambre de Commerce 1955.
Administrateur de la Caisse des allocations familiales
et membre titulaire du Bureau de la Caisse de retraite vieillesse des commerçants et industriels de la Drôme.
Père de famille nombreuse.

ANTOINE VILLARD

Marius, né le 26 octobre 1901 à Romans.
Résidant rue Louis le Cardonnel à Romans; artisan mécanicien.
Membre du Comité directeur départemental de l'Union des syndicats des artisans.

LOUIS COTE

Benoît, né le 10 mars 1888 à la Terrasse-en-Doizieux (Loire);
confection à Saint-Donat, Avenue Paul Bert.
Membre du Conseil d'administration de l'Union fédérale et de l'Office départemental des Anciens combattants.
Président de l'U.M.A.C. du canton de Saint-Donat et des environs depuis 1921.
Juge de paix suppléant. — Membre élu de la Chambre de Commerce 1955.
Médaille militaire. — Croix de guerre 1914-1918. — Croix des Services volontaires.
Croix du mérite social. — Officier homologué de l'Armée de la Résistance.

GABRIEL GODET

Roger, né le 26 décembre 1919 à Grenoble.
Primeurs, avenue de Lyon à Saint-Rambret d'Albon.
Vice-président départemental de l'U.D.C.A. — Président de l'U.C.I. de Saint-Rambert d'Albon.
Ancien Résistant.

Les membres de cette liste approuvent le manifeste du Comité national de salut public.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Liste non apparentée.

Françaises, Français,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

POURQUOI ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

COMMENT ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

QU'EST-CE QUE LES ÉTATS GÉNÉRAUX ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le gouvernement.

NOUS N'AVONS PAS D'AUTRE BUT.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

LE BUT ATTEINT, NOUS DÉMISSIONNERONS.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Nous serons sans pitié pour les traîtres.

Nous voulons :

— Un gouvernement qui gouverne,
— Des représentants qui représentent,
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous ont trahi !

Avec Poujade, sortez les sortants.

Vu :

Les candidats.

EURE

4 DÉPUTÉS

Liste du parti républicain radical et radical-socialiste........................	**M. Pierre Mendès-France** (R.R.S.).
Liste de concentration républicaine et de progrès social présentée par le centre national des indépendants et des paysans et par le groupement national des républicains démocrates..........................	**M. Jean Lainé** (P.).
Liste du parti républicain radical et radical-socialiste........................	**M. Gilbert Martin** (R R.S.).
Liste du parti communiste français....	**M. Roland Plaisance** (C.).

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Chers Concitoyens et chers amis,

Mes co-listiers et moi, nous avons parcouru le département pour vous dire, en toute franchise, ce que nous pensons de la politique française pratiquée dans ces dernières années — et notre programme d'action pour la nouvelle législature.

Si j'en juge par vos réactions au cours de nos réunions publiques, ce programme, vous l'approuvez.

Certes, nous avons rencontré des contradicteurs qui, sur notre droite ou sur notre gauche, nous ont souvent attaqué avec passion et même avec violence. Ils ont manié la critique et parfois l'injure.

Mais quel programme ont-ils proposé ?

Aucun d'eux ne vous a présenté une politique valable pour sortir notre pays d'affaires.

***

Or, des tâches vitales nous incombent, il va falloir, sans délai :

— Ramener d'extrême urgence la paix en Afrique du Nord;

— Consolider la détente internationale;

— Réformer nos institutions (et tout d'abord, rétablir le scrutin d'arrondissement);

— Développer la construction de logements;

— Donner plus de sécurité au monde agricole, réaliser ces contrats collectifs et ce programme social qui le payera enfin de son effort de production;

— Travailler sans relâche à l'amélioration du niveau de vie des classes moyennes (petites et moyennes entreprises, artisans, commerçants, etc);

— Donner aussi des conditions de vie plus justes aux ouvriers, aux vieux, aux familles qui souffrent de la situation présente;

— Assurer l'expansion économique et le progrès social que nous attendons vainement depuis tant d'années;

— Rompre enfin avec la politique d'immobilisme qui a trop duré et qui a conduit à tant d'injustes déceptions.

***

Vous ne pouvez pas voter pour la majorité sortante qui nous a gouvernés depuis dix ans et qui est responsable des drames de l'Indochine et de l'Afrique du Nord, de la stagnation économique, de l'injustice sociale...

Vous ne pouvez pas voter non plus pour l'extrême gauche communiste qui se contente de vous promettre tous les bonheurs de la terre... pour un avenir infiniment éloigné et problématique, ce qui vous conduirait dans l'immédiat, à la résignation pure et simple !

***

Vous voterez donc pour ceux qui, refusant d'accepter la fatalité de la misère et de la guerre, veulent, dans l'immédiat, réaliser — comme nous avons commencé à le faire pendant sept mois et demi durant lesquels j'ai dirigé le gouvernement — le programme d'action précis et constructif du Parti radical.

C'est avec confiance que je vous demande de voter sans panachage pour les hommes qui m'accompagnent dans le combat pour le bien du pays et pour la paix.

Votre bien dévoué,

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

La liste du Parti Républicain radical et radical-socialiste est composée de :

PIERRE MENDÈS-FRANCE

Ancien Président du Conseil. — Président du Conseil général. — Maire de Louviers.
Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre. — Rosette de la Résistance.

GILBERT MARTIN

Agriculteur. — Maire du Theillement.
Légion d'Honneur. — Commandeur du Mérite agricole. — Chevalier de l'Ordre de l'Economie nationale.

ARMAND MANDLE

Maire d'Evreux.
Légion d'honneur. — Croix de guerre. — Médaille de la Résistance.

RAYMOND MARCHANDIN

Conseiller général. — Maire de Gisors.
Légion d'honneur. — Croix de guerre. — Officier de l'Instruction publiquue.

et est apparentée, conformément à la loi, à la liste du Parti socialiste.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Chers Amis du Département de l'Eure,

La brièveté de la campagne électorale nous empêchera de visiter tous les centres importants du département comme nous l'aurions voulu. Une fois de plus, apparaissent ici les graves inconvénients du scrutin de liste départemental qui éloignent les députés de leurs électeurs et qui empêche ces derniers de se prononcer en connaissance de cause, après avoir eu, avec les candidats, ces explications franches et directes, indispensables au fonctionnement d'une vraie démocratie.

Mais j'ai le sentiment qu'en ce qui me concerne, vous avez tous les éléments pour vous prononcer. Voici vingt-cinq ans que je travaille parmi vous, au grand jour, vous exposant régulièrement mes convictions et mes idées, répondant à vos questions en toute franchise, vous rendant compte de mes actes. Et, lorsque j'ai exercé les plus hautes fonctions de l'Etat, vous avez pu, aussi suivre quotidiennement mon action pour le relèvement du pays, pour le soutien de ceux qui travaillent et produisent, et surtout pour la consolidation de la paix.

***

J'ai mis fin à la guerre d'Indochine; j'ai entrepris de réconcilier les Français et les Tunisiens; j'ai préparé la détente internationale entre l'Est et l'Ouest. En même temps, je mettais en route une politique d'expansion économique qui a fait disparaître le chômage, accru les moyens de l'équipement agricole, augmenté les constructions de logements et d'écoles, et préparé l'avenir meilleur et plus juste que nous voulons tous.

Cette politique a été interrompue par le sectarisme de certains, par l'intrusion dans la vie publique d'intérêts égoïstes très puissants, par le mauvais fonctionnement de nos institutions. Il vous appartient, maintenant, de faire que ces obstacles soient surmontés et que soit prolongé et élargi l'effort de redressement national que j'avais entrepris.

***

Mes amis et moi, nous voulons avant tout la paix.

Nous voulons, aussi, le progrès économique, social, agricole, l'augmentation du nombre des logements, le développement de l'enseignement. Nous avons arrêté un calendrier précis des réalisations que nous nous engageons de faire voter au cours de la prochaine législature, si le suffrage universel nous fait confiance. Et nous sommes de ceux qui tiennent parole — et à l'heure dite !

Mais notre programme demeurerait lettre morte si la nouvelle Assemblée devait être à nouveau dominée par une majorité immobiliste, hostile au progrès, enchaînée à une politique bornée et aveugle en Afrique du Nord, tournée vers les seules solutions de la force, de la violence et de la répression qui nous ont conduits, dans le passé, à Dien-Bien-Phu et nous conduiraient bientôt à d'autres désastres pis encore. Ne l'oubliez pas, c'est là qu'est le premier enjeu de votre vote.

La liste que je dirige est composée d'hommes déterminés à travailler dans ce sens.

M. Gilbert Martin est l'un des dirigeants les plus actifs et les plus compétents de nos organisations agricoles; c'est lui qui a animé la construction et la réparation de centaines de logements ruraux et ouvriers, mettant, à cet égard, le département de l'Eure en tête de tous les départements français.

MM. Armand Mandle et Raymond Marchandin administrent deux belles villes dont ils ont poursuivi la reconstruction, où ils ont ouvert des écoles et développé de nombreuses œuvres sociales.

Mes co-listiers pourront, demain, au Parlement, prolonger leur action départementale et rendre de nouveaux et précieux services à leurs compatriotes. Jugez-les sur leur valeur, sur les services qu'ils ont déjà rendus.

Je regrette que des divisions fâcheuses se produisent une fois de plus entre Républicains. La loi des apparentements — contre laquelle j'ai voté et que j'ai essayé de faire abroger, alors que j'étais chef du Gouvernement, et depuis — rend plus néfaste que jamais, la dispersion des voix républicaines.

Si vous avez approuvé mon action passée sur le plan national comme sur le plan local, si vous voulez qu'elle se poursuive et qu'elle se développe, je vous demande de vous unir autour de la liste que je dirige et de faire à ses membres la confiance dont ils sont dignes.

D'avance, je vous en remercie en vous répétant que je reste, de tout cœur,

votre ami dévoué,

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

La liste du Parti Républicain radical et radical-socialiste est composée de :

PIERRE MENDÈS-FRANCE
Ancien Président du Conseil. — Président du Conseil général. — Maire de Louviers.
Officier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre. — Rosette de la Résistance.

GILBERT MARTIN
Agriculteur. — Maire du Theillement.
Légion d'Honneur. — Commandeur du Mérite agricole. — Chevalier de l'Ordre de l'Economie nationale.

ARMAND MANDLE
Maire d'Evreux.
Légion d'honneur. — Croix de guerre. — Médaille de la Résistance.

RAYMOND MARCHANDIN
Conseiller général. — Maire de Gisors.
Légion d'honneur. — Croix de guerre. — Officier de l'Instruction publique.

et est apparentée, conformément à la loi, à la liste du Parti socialiste.

Liste de Concentration républicaine et de progrès social

présentée par

le Centre national des indépendants et des paysans et par le Groupement national des républicains démocrates.

Nous voulons un renouveau politique...

Par le choix de nouvelles personnalités politiques ayant un esprit jeune et une volonté de renouvellement.

Par l'union de toutes les forces saines du pays. La multiplication des partis, la prolifération des étiquettes et des tendances, est un cancer qui ronge nos forces et affaiblit la France.

Il faut lutter contre le morcellement de l'opinion et réaliser le regroupement des hommes de bonne volonté.

Par la stabilité gouvernementale, sans laquelle notre pays descendra au rang de puissance de deuxième ordre : le niveau de vie tendant vers un niveau de misère, l'étranger dominant nos marchés et notre politique. Il faut permettre le soutien d'un gouvernement fort, capable de mener une action dynamique de la France dans les Territoires d'outre-mer et dans les relations internationales. La dissolution de la Chambre obligera les Députés qui auront renversé un Gouvernement pour paralyser

sa politique, à consulter le Corps électoral. Celui-ci deviendra ainsi le véritable arbitre. sans pour autant supprimer la permanence de l'autorité gouvernementale.

Par l'utilisation du referendum, qui permettra, à la fois au Gouvernement et au Parlement de consulter le pays sur les graves questions qui troublent la vie sociale. L'absence de prises de position du pays engendre l'absence de solutions techniques précises à des problèmes sociaux graves. Par exemple, l'état actuel des circuits commerciaux, engendré par cinquante années de routine fiscale, tend à ruiner le petit commerce, et à mettre les petits artisans et commerçants dans une situation souvent dramatique.

... au service d'objectifs précis.

Au service d'objectifs précis :

I. — Sur le plan de l'économie générale et du progrès social

1° L'expansion économique, condition du progrès social, exige la reconversion de certaines industries et l'aménagement du territoire.

Pour ne pas faire retomber les conséquences de ces modifications sur les travailleurs qui seraient réduits soit au chômage, soit à des salaires dérisoires, des Fonds nationaux ont été créés pour permettre aux industriels ou aux entrepreneurs désireux de changer de fabrication et de moderniser ou de déplacer leur entreprise. Ils restent insuffisants. Nous demandons une dotation beaucoup plus importante et la coordination, plus efficace, dans la répartition de ces Fonds.

2° L'établissement d'un plan économique, créant les conditions d'une généralisation des accords de salaire garanti créera un nouveau climat entre patrons et travailleurs des entreprises.

3° Unification du S.M.I.G., par création d'une Caisse de compensation.

II. — Sur le plan de la politique agricole

1° La fixation urgente des prix des produits agricoles garantis, sur proposition des organisations professionnelles et pour une période de deux à cinq ans.

Cette fixation assurera ainsi à la fois la stabilité des prix sur le marché et une assurance pour les producteurs agricoles contre les variations catastrophiques des cours de certaines denrées essentielles.

2° La constitution d'un Conseil national interprofessionnel de l'économie rurale.

a) L'orientation de la production agricole en fonction des débouchés tant intérieurs qu'extérieurs.

b) La modernisation et la conversion de la production agricole.

c) Un plan d'abaissement des prix de revient.

d) L'organisation des marchés agricoles à l'exemple de la S.I.B.E.V., qui a contribué à l'assainissement du marché de la viande.

e) L'organisation de l'exportation.

f) La gestion des Fonds de garantie mutuelle.

g) L'établissement du plan des investissements pour l'équipement collectif et individuel : électrification, adduction d'eau, silos portuaires, usines laitières, chaîne du froid, gares-marchés.

h) Création d'une Caisse de compensation permettant aux ouvriers agricoles de recevoir les mêmes salaires que les ouvriers des villes et leur donnant la possibilité, soit de devenir exploitant, soit d'améliorer les conditions de leur habitat et progressivement d'en devenir propriétaire, si tel est leur désir.

i) La vulgarisation des connaissances techniques.

3° Le respect, par l'Etat, des traditions séculaires des familles rurales et, notamment, la liberté de transformation et de consommation sur place des produits de leurs cultures.

III. — Sur le plan de la défense du commerce et de l'artisanat

Pour faire face à la crise qui s'est abattue sur eux, les petits commerçants et les artisans ont besoin d'une aide leur permettant un meilleur équipement et une meilleure réorganisation en vue des problèmes de la clientèle et du marché.

Pour l'aménagement des circuits commerciaux, la création d'un Fonds de défense et de réorganisation du commerce, qui serait géré par un organisme interprofessionnel.

Il est facile de condamner ce qu'on appelle les excès du Poujadisme. Mais est-il acceptable de laisser des centaines de milliers de petits artisans et de commerçants aller vers la misère ?

Plus nous désirons voir disparaître les excès engendrés par la souffrance, plus nous avons le devoir de faire en sorte que l'Etat en supprime la cause.

IV. — Pour la construction d'une Union française et d'une Europe dignes des peuples qui les composent.

Par la mise en œuvre effective des idées géniales qui sont à la base de l'Union française et de l'Europe : collaboration des peuples de races diverses, de convictions philosophiques ou religieuses différentes, au service de réalisations communes (Pool acier-charbon, Fides, etc.).

Nous demandons la création d'un pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les citoyens français doivent avoir conscience que loin de s'opposer, la construction de l'Europe et celle de l'Union française doivent aller de pair et se conditionnent mutuellement.

Constitution d'un pool européen des niveaux de vie et des avantages sociaux.

V. — Pour le service de la jeunesse.

Il est de tradition, pour les politiciens, de flatter la jeunesse. Dans les pays fascistes, on la convie à se mettre au service d'un homme et on l'enthousiasme pour courir vers des aventures politiques qui la grisent, mais trop souvent la conduisent vers les champs de bataille ou le désespoir des prisons. Dans les pays démocratiques, on parle souvent d'elle dans les discours, mais en général, pour lui demander d'approuver les idées politiques des gens en place.

La jeunesse se refuse aujourd'hui à se laisser berner par les querelles des politiciens professionnels. Ce qu'elle souhaite, ce sont des engagements précis sur des réalisations effectives. Nous demandons, pour elle, une série de mesures, dont les suivantes nous paraissent prioritaires :

1° La réorganisation des bourses d'études, donnant ainsi la possibilité, pour tous les enfants doués, de faire convenablement leurs études ;

2° Le recensement des emplois à offrir en 1960 aux 900.000 jeunes nés en 1946. et une réorganisation de l'enseignement technique en fonction des emplois disponibles, trop d'écoles préparant, aujourd'hui, des jeunes à des métiers où l'avenir est bouché.

3° Le vote définitif de la loi organisant l'enseignement professionnel agricole.

4° La réorganisation de l'armée par l'introduction d'un programme de formation générale et technique de nature à éviter l'impossibilité où se trouvent trop de jeunes d'utiliser le temps passé à l'armée au profit de leur perfectionnement personnel, et une meilleure préparation à la vie (généralisation des cours de mécanique; enseignement économique élémentaire; instruction de base sur le fonctionnement de l'organisation administrative du pays).

Pour faire du neuf il faut de nouvelles équipes.

Jean LAINÉ
Agriculteur.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Chevalier du Mérite agricole. — Maire de Valletot.

Rémy MONTAGNE
Avocat à la Cour.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Médaille militaire. — Croix de guerre 1939-1945.

Mme Jacques LAMBERT
Conseiller général de l'Eure. — Conseiller municipal d'Evreux.
Médaille de la Famille française.

Charles DELAPORTE

Conseiller général de l'Eure. — Maire de Brionne.
Officier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre. — Industriel.

Liste apparentée à la liste d'Union des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Vu :

Les candidats.

Liste de Concentration républicaine et de progrès social

présentée par

le Centre national des indépendants et des paysans et par le Groupement national des républicains démocrates.

Apparentée à la liste de l'Union des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Electeurs, Electrices,

qui voulez une paix durable, et non pas celle que vous avait promis le Front populaire de 1936; ni celle que M. Mendès-France a préparée en signant les accords de Paris reconstituant l'armée allemande;

Votez pour ceux qui, meurtris profondément par la guerre dans leur personne, dans leur famille, dans leurs affections, ne veulent à aucun prix que leurs enfants revivent les mêmes cauchemars, les mêmes angoisses, les mêmes souffrances.

Vous qui avez soif de progrès et de justice sociale, qui désirez que les richesses de notre pays servent à l'amélioration du sort de tous les citoyens; particulièrement de ceux qui ont de lourdes charges familiales, des jeunes qui doivent assurer leur avenir, des vieux travailleurs et des mal logés;

Votez pour les candidats qui, se dégageant des rivalités partisanes, faciliteront le regroupement des grandes forces politiques du pays.

Votez pour la liste Jean Lainé.

Votez sans panachage pour la liste de concentration républicaine et de progrès social !

Jean LAINÉ

Né le 22 décembre 1901.
Ancien combattant. — Chevalier de la Légion d'honneur. — Chevalier du Mérite agricole.
Maire de Valletot. — Père de trois enfants. — Ancien commerçant. — Exploitant agricole.
Ancien président de la Fédération des exploitants agricoles.

Sa compétence personnelle et son désir de servir la collectivité l'ont fait désigner par ses pairs comme président ou membre du Bureau de multiples organisations syndicales et agricoles : Chambre d'agriculture, Union fédérale départementale, Caisse de crédit agricole, syndicat intercommunal d'électricité, syndicat d'adduction d'eau, commission de l'habitat rural, délégué des « Jardins ouvriers de France » etc.

Rémy MONTAGNE

Né le 9 janvier 1917. — Propriétaire à Aulnay-sur-Iton.
Croix de guerre. — Médaille militaire. — Chevalier de la Légion d'honneur (à titre militaire).
Blessé de guerre.
Avocat à la Cour d'appel. — Père de six enfants.
Ancien secrétaire national pour l'ensemble de la jeunesse française (U.P.O.J.).
Président du conseil de la jeunesse de l'Union française et de l'Institut international pour la jeunesse de l'U.N.E.S.C.O.

En raison de ses connaissances approfondies des problèmes de la jeunesse, a été

appelé à présider de nombreux congrès internationaux : Bruxelles en 1949; Ithala (U.S.A.) en 1951; Saint-Louis du Sénégal en 1952; Yaoundé (Cameroun) en 1953; Singapour en 1954; Tananarive en 1955.

Mme Jacques LAMBERT

Né le 13 avril 1904. — Veuve de guerre.
Médaille de la famille française. — Mère de cinq enfants.
Conseiller municipal d'Evreux. — Conseiller général d'Evreux-Sud. — Eleveur.
Présidente du Comité départemental de l'enfance.
Membre de nombreux comités et associations d'œuvres sociales.

Sa situation de famille (veuve de guerre avec cinq jeunes enfants) l'a conduite à se mettre au service de toutes les détresses. Elle s'est toujours vivement intéressée à toutes les questions sociales, et notamment au problème du logement lorsqu'elle était maire-adjoint d'Evreux. Tout ce qui concerne l'éducation et la formation des jeunes lui sont familières, elle se préoccupe aussi très particulièrement de l'aide aux familles nombreuses et de l'amélioration du sort des vieux.

Charles DELAPORTE

Né le 7 mars 1890.
Officier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre. — Maire de Brionne.
Conseiller général de l'Eure. — Industriel. — Père de sept enfants.
Président du syndicat d'adduction d'eau de la vallée de la Risle.
Président du Syndicat inter-entreprise de la vallée de la Risle.

Maire d'une commune importante qu'il administre avec une efficacité et une impartialité qui lui attirent l'estime générale, il a obtenu, notamment en matière d'habitat, de remarquables résultats. Il connait à fond le besoin des communes rurales dont il est l'un des représentants les plus écoutés à l'Assemblée départementale. Il est particulièrement qualifié pour l'étude de tous les problèmes concernant la petite industrie, le commerce et l'artisanat.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés », croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français, dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements

factieux et contre les actes des chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentatnts qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans le bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la Sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Roland PLAISANCE
Maire-adjoint d'Evreux. — Employé. — 30 ans.

André DECHAMPS
Conseiller général de Pont-Audemer. — Ajusteur-mécanicien. — 26 ans.

Jean CHAMPION
Instituteur à Château-sur-Epte. — 33 ans.

Alfred SAUSSAYE
Maire de Rugles. — Artisan. — 63 ans.

Liste du Parti communiste français.

Pour un nouveau Front populaire.

Nous sommes à quelques jours du scrutin du 2 janvier 1956. Seul, dans cette campagne électorale, notre parti a une position claire et conforme aux intérêts de la population laborieuse.

Douze listes sollicitent vos suffrages. Mais il ne peut y avoir de confusion dans l'esprit des Electrices et Electeurs. Ils condamneront la politique de Pinay (liste de Broglie), la politique de Laniel-Bidault (liste Lainé) la politique d'aventure (liste Poujade). Quant aux « Républicains sociaux » qui sur le plan national sont membres du Front républicain de M. Mendès-France, chacun se souviendra qu'ils ne sont que des R.P.F. camouflés qui ont changé d'étiquette pour mieux piper les voix des électeurs. Ce sont des réactionnaires déclarés sur qui votre voix ne peut se porter.

M. Mendès-France et ses colistiers prétendent vouloir changer quelque chose. Mais ces affirmations, à usage électoral, ne peuvent résister à l'examen des faits et en particulier des votes de Pierre Mendès-France qui porte la lourde responsabilité du réarmement allemand. Pendant cette législature il a voté contre :

— les ouvriers et ouvrières agricoles;
— les paysans travailleurs;
— les petits commerçants et artisans;
— contre les vieux travailleurs;
— contre une politique en faveur de la jeunesse;
— contre l'abrogation des lois antilaïques.

Il s'est associé à une politique en faveur des capitalistes. En toutes occasions, il est entré en opposition à son programme de 1951 où il avait promis la suppression des abattements de zones, l'augmentation des salaires, des logements, une retraite décente pour les vieux, etc.

M. Mendès-France préconise maintenant une politique de gauche, mais sans les communistes.

Pour cela, il prétend que, pour l'électeur, il n'y a qu'un choix : entre le Front républicain et la droite classique. Quand on sait que ce Front républicain comprend les R.P.F., la distinction est assez difficile à faire entre ce Front républicain et la réaction. D'autant plus, que M. Mendès-France a donné l'investiture en France à quinze listes radicales qui se sont apparentées avec des M.R.P., sans doute baptisés républicains et laïques pour la circonstance.

On peut regretter que le Parti socialiste s'est encore une fois opposé au Front unique avec les communistes à l'occasion de ces élections. Leur apparentement avec M. Mendès-France qui a des positions plus que « nuancées » sur le problème de la laïcité, suscite la colère de nombreux socialistes du département qui ne veulent pas d'un Front républicain avec le R.P.F., mais d'un nouveau Front populaire avec les communistes et tous les républicains qui veulent que ça change ! (Ils s'étaient d'ailleurs auparavant prononcés en ce sens.)

Seuls, les communistes ont lutté pour :

— le règlement pacifique des événements d'Afrique du Nord. Le retour des jeunes du contingent, des rappelés et maintenus;

— la satisfaction des revendications ouvrières;

— la défense des intérêts de la paysannerie laborieuse, des petits commerçants et artisans;

— une politique assurant le présent et l'avenir de la jeunesse (Ramener le service militaire à un an);

— la défense de la démocratie, et en particulier la défense de l'Ecole laïque par l'application du programme du Cartel national d'action laïque;

— la défense de la paix par le règlement pacifique des problèmes en cours ;

— contre l'occupation américaine qui se traduit à Evreux, par la construction d'une base aérienne qui nous a coûté des milliards;

— pour une politique du logement qui permettrait à tous les Français d'avoir des conditions d'habitation dignes d'un être humain.

Nous voulons rappeler, qu'à Evreux, seul, le groupe communiste au Conseil municipal, avec, à sa tête, Roland Plaisance, a lutté contre la construction des 500 logements américains qui sont une insulte aux mal-logés et aux sans-logis.

Les électeurs socialistes doivent comprendre qu'en votant pour la liste du Parti socialiste, qui n'a aucune chance, ils risquent de faire élire le gros hobereau Gilbert Martin, du fait de l'apparentement avec la liste Mendès-France. Nous sommes certains qu'ils préféreront voter pour la liste qui représente, vraiment, leurs aspirations vers un nouveau Front populaire, la liste du Parti communiste français.

Pour un républicain, il n'y a pas de choix entre un certain « Front républicain » et la réaction. Le choix existe entre l'aspiration de tous les travailleurs qui veulent s'unir et une politique condamnée par le pays, politique qui a eu le soutien des hommes du Front républicain et de Mendès-France en particulier.

Vous voulez que ça change !
Vous voulez que le mauvais coup de 1951 ne se reproduise plus !
Vous voulez un nouveau Front populaire !

Il n'y a qu'un seul choix : C'est de voter pour la liste du Parti communiste français.

Liste du Parti communiste français

Roland PLAISANCE

Employé. — Maire-adjoint d'Evreux.

Né à Evreux, le 31 juillet 1925, d'une famille ouvrière, notre camarade est militant syndical depuis plus de dix ans. Membre de notre Parti depuis 1947, il est élu membre du secrétariat fédéral en 1949.

En avril 1953, la population d'Evreux l'élit au Conseil municipal. Le 3 mai, il contribua, avec les élus communistes d'Evreux, à la formation d'une municipalité Front populaire, chassant le réactionnaire G. Bernard. Nommé maire-adjoint, il fit preuve de ses qualités d'administrateur et de défenseur des travailleurs, des vieux, des mal-logés.

Candidat aux élections cantonales d'avril dernier (Evreux-Nord), il se désista pour le socialiste Augustin. L'attitude équivoque du Parti radical empêcha la victoire de la gauche dans ce canton.

Sportif pratiquant, il connaît les revendications de la jeunesse.

Membre d'associations laïques, il est un des meilleurs représentants de l'Ecole publique. Administrateur qualifié, militant travailleur, dirigeant de notre Parti dans l'Eure, il y est connu et estimé de tous.

Les républicains de ce département l'enverront siéger à l'Assemblée Nationale, où il sera, comme partout, leur représentant.

André DECHAMPS

Ajusteur-mécanicien. — Conseiller général de Pont-Audemer.

Notre camarade avait 24 ans quand il fut élu, en 1953, conseiller général de Pont-Audemer.

Alors qu'en 1951 notre Parti obtenait 836 voix, c'est avec 1.902 voix qu'André Dechamps fut élu au Conseil général de l'Eure, soit un gain de 1.066 voix et cela contre le député radical Cavelier, soutenu par Mendès-France. Cela démontre combien notre camarade jouit, dans la région de Pont-Audemer, de la confiance des ouvriers, des ouvriers agricoles, des petits paysans, de tous les honnêtes gens qui, en votant pour lui, ont voulu montrer leur volonté de voir un changement de la politique française. Au Conseil général, il défend les intérêts des travailleurs de l'Eure dont il est le seul véritable représentant.

Jean CHAMPION

Instituteur à Château-sur-Epte.

Né le 12 juin 1921, à Quittebœuf, notre camarade est un militant éprouvé de notre Parti. Depuis de nombreuses années, il est membre du bureau de la fédération de l'Eure du Parti communiste français.

L'Ecole laïque a en lui un défenseur acharné. Il est sur notre liste une garantie supplémentaire de notre attachement à l'Ecole de la République.

Dans la région du Vexin, où il est instituteur, il est le défenseur des ouvriers agricoles particulièrement exploités par les gros hobereaux. Il les aide à lutter pour de meilleures conditions d'existence. Aux dernières élections cantonales, c'est par centaines qu'ils ont voté pour lui. Nul doute qu'ils continueront et que leurs camarades du département les rejoindront.

Alfred SAUSSAYE

Artisan. — Maire de Rugles. — Ancien conseiller général.

Maire de Rugles depuis la Libération, les habitants de cette cité ouvrière lui ont constamment renouvelé leur confiance, à un énorme majorité.

Socialistes, radicaux, communistes, républicains ont réalisé le Front populaire à Rugles. C'est à ce titre également qu'Alfred Saussaye fut élu conseiller général du canton. La collusion de toute la droite sur le gaulliste de Broglie lui vola son siège en 1951. Mais depuis cette date, les habitants de ce canton ont pu comparer les réalisations d'Alfred Saussaye et le vide complet de l'aventurier de Broglie.

En 1953, de Broglie qui briguait le poste de maire fut battu aux élections municipales. Depuis, il quitta le canton estimant qu'il n'y avait rien à faire pour convaincre les travailleurs et petites gens de cette région.

Administrateur qualifié, militant communiste fidèle et respecté, Alfred Saussaye a su conquérir l'estime et l'affection de tous les habitants du canton, sa popularité en dépasse largement les frontières.

Il est le défenseur de tous les travailleurs, petits commerçants, artisans, petits paysans, dont il connaît bien les difficultés et les désirs.

Attention : Il n'y a qu'un seul tour, votez en bloc pour la liste du Parti communiste français.

EURE-ET-LOIR

4 DÉPUTÉS

Liste républicaine radicale et radicale-socialiste, U.D.S.R.	M. **Edmond Desouches** (R.R.S.).
Liste d'union des indépendants et paysans.	M. **Pierre July** (App. R.G.R.).
Liste du parti communiste français	M. **Maurice Perche** (C.).
Liste républicaine radicale et radicale-socialiste, U.D.S.R.	M. **Guy Cupfer** (R.R.S.).

Liste Républicaine radicale et radicale-socialiste, U. D. S. R.

(Apparentée à la liste S.F.I.O.)

Chers Concitoyens,

Par la volonté d'une majorité acharnée à conserver un scrutin que nous réprouvons depuis toujours, des élections ont lieu avant la fin normale de la législature.

Nous sommes donc amenés à solliciter vos suffrages à une époque de l'année et dans des conditions insolites.

Vous voterez dans les mêmes formes qu'en 1951, c'est-à-dire en portant obligatoirement votre choix sur une liste, et non, comme vous l'auriez souhaité, sur un homme.

Pour remédier autant que faire se peut à cette situation, nous avons réuni sur notre liste des candidats représentant chacun une des circonscriptions existant antérieurement, rompus à la pratique des affaires publiques et capables d'apporter des éléments neufs dans la vie politique de notre département.

Notre programme est simple et peut se résumer en neuf points :

1. — Nous voulons créer des institutions efficaces, permettant un Gouvernement durable et par suite capable d'agir.

Nous prenons l'engagement, si vous nous honorez de votre confiance, d'œuvrer pour le rétablissement du scrutin d'arrondissement.

2. — La France se doit de jouer dans la politique internationale un rôle actif et bienfaisant qui s'exercera essentiellement dans le sens de la paix.

Attachés pour cette raison à la création de l'Europe, nous ne voulons y voir qu'un élément d'équilibre et un facteur d'expansion économique.

3. — Le moment est venu de repenser l'Union française; il convient d'en faire un ensemble harmonieux et fécond où, unis dans une même fraternité, les hommes de toute couleur travailleront à la grandeur de la France; nous considérons comme indispensable de rétablir dans le plus bref délai l'ordre et la paix en Afrique du Nord.

4. — Nous voulons, fidèles à notre idéal, garantir le progrès social. Il ne suffit pas

de promettre et d'envisager; le moment est venu d'entrer dans la phase des réalisations. Toutes les classes de la Société doivent contribuer à l'évolution sociale et en tirer profit.

Nos préoccupations vont d'abord vers les deshérités de la vie et vers la jeunesse; mais nous n'oublions pas la nécessité d'assurer à tous les travailleurs le plein emploi et leur garantie de salaires.

5. — Nous avons le devoir de donner leur chance à tous les jeunes.

Nous avons fait une politique de natalité; il faut l'assortir d'une politique de débouchés, nécessitant le développement des constructions scolaires et d'enseignement technique.

Tous le jeunes doivent espérer, non d'une espérance vaine, mais de réalités concrètes. Ils sont l'avenir, donnons-leur la possibilité de le faire brillant et prospère.

6. — Protection efficace est à accorder aux classes moyennes; elles sont un élément de stabilité de notre Société : artisans, commerçants, petits industriels doivent pouvoir travailler librement avec l'assurance d'une rémunération équitable de leurs efforts, protégés par une loi simple et juste, et par là même s'imposant à tous.

7. — L'agriculture, activité principale de la nation, pour devenir prospère et rentable, réclame des moyens en vue de sa modernisation.

Une politique de crédit, également applicable à tous, petits comme grands, fermiers comme propriétaires, permettra seule une amélioration des moyens de production et donnera ainsi à l'agriculture française sa chance sur les marchés internationaux.

8. — Le problème du logement ne nous échappe pas : non seulement la situation actuelle impose que soient construits 350.000 logements par an, mais encore que soient donnés à ceux qui ne les ont pas, les moyens de réparer et d'améliorer la maison familiale.

Ruraux comme citadins doivent être placés sur un plan d'égalité en matière de politique du logement.

9. — Le programme que nous exposons n'est pas de vaines promesses. Il est intégralement réalisable et nous nous y attacherons de toutes nos forces.

La France, pays de la liberté, doit apparaître aux yeux du monde comme un Etat fort, échappant à toutes les contraintes, laïque dans son essence, tolérant dans son esprit, permettant l'épanouissement de toutes les intelligences et de tous les cœurs.

EDMOND DESOUCHES

Electricien.
Maire de Lucé. — Conseiller général.
Administrateur-délégué de l'Office départemental d'H.L.M.
Président du Comité départemental des H.L.M.

GUY CUPFER

Lauréat de la Faculté de Droit de Paris.
Avocat au Barreau de Chartres. — Ancien bâtonnier de l'Ordre.
Conseiller municipal de Chartres. — Administrateur de la Caisse d'allocations familiales.

RAYMOND FOURNIER

Docteur en Médecine. — Maire de Senonches. — Conseiller général.
Président de la Commission départementale. — Président du syndicat électrique du Perche.

ALAIN PATEL

Docteur en Médecine. — Conseiller municipal de Bonneval.
Conseiller général. — Président du syndicat électrique du Pays Dunois.

Liste Républicaine radicale et radicale-socialiste, U.D.S.R.

(Apparentée à la liste S.F.I.O.)

Electrices, Electeurs,

Nous vous présentons une équipe nouvelle, entraînée par un homme qui s'est affirmé dans sa commune par sa volonté, par sa compétence et, en Eure-et-Loir, par les services qu'il n'a cessé de rendre dans toutes les activités auxquelles il coopère.

Notre liste est composée de conseillers généraux, de conseillers municipaux, rompus à la pratique des affaires publiques.

Leur expérience est depuis longtemps au service exclusif de nos populations. Elle constitue une équipe décidée à lutter pour la défense de nos institutions et la sauvegarde des grands intérêts de la nation, garants des intérêts individuels.

Vous connaissez notre programme. Permettez-nous d'en souligner quelques points, conformes à la politique définie par le Président Mendès-France :

— Retour au scrutin d'arrondissement;

— Allégement et clarification de la fiscalité;

— Suppression des zones de salaires;

— Amélioration du niveau de vie des salariés et relèvement du pouvoir d'achat de tous par une politique continue d'investissements et d'expansion.

Dans les assemblées auxquelles ils appartiennent, nos candidats ont lutté pour une politique de la construction, pour une amélioration des conditions de vie à la campagne (eau, électricité), pour une aide efficace aux vieux et aux économiquement faibles, pour une véritable politique de la jeunesse.

Leur action a été féconde; elle le deviendra demain au Parlement.

Nous ne sommes pas des partisans. Nous sommes des Français qui aiment leur patrie et la veulent grande et belle.

Contre tous les extrémistes, toute dictature, tout pouvoir personnel, nous sommes pour la paix, le progrès social et la défense de toutes nos libertés.

Vive la République !

Vive la France !

EDMOND DESOUCHES

Electricien.
Maire de Lucé. — Conseiller général.
Administrateur-délégué de l'Office départemental d'H.L.M.
Président du Comité départemental des H.L.M.

GUY CUPFER

Lauréat de la Faculté de Droit de Paris.
Avocat au Barreau de Chartres. — Ancien bâtonnier de l'Ordre.
Conseiller municipal de Chartres. — Administrateur de la Caisse d'allocations familiales.

RAYMOND FOURNIER

Docteur en Médecine. — Maire de Senonches. — Conseiller général.
Président de la Commission départementale. — Président du syndicat électrique du Perche.

ALAIN PATEL

Docteur en Médecine. — Conseiller municipal de Bonneval.
Conseiller général. — Président du syndicat électrique du Pays Dunois.

Liste d'Union des indépendants et paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale

et par

le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Apparentée à la liste M.R.P.

Électrices et Électeurs d'Eure-et-Loir,

A quatre reprises déjà, par des majorités sans cesse croissantes, vous avez fait confiance à notre liste.

Le 17 juin 1951, par 48.303 voix, deux d'entre nous : Pierre July et le Docteur Fredet ont été élus.

Le 10 février 1952, 41.639 suffrages se sont portés victorieusement sur notre ami François Levacher.

Aujourd'hui nous nous présentons à nouveau devant vous, tous les trois unis, en compagnie comme en 1951, d'Antoine de Layre.

Notre liste qui représente les indépendants et les paysans du département est ainsi composée d'hommes que vous connaissez de longue date, démunis de préjugés doctrinaires et dépourvus d'esprit démagogique, soucieux seulement du bien du pays et désireux de soutenir demain un gouvernement stable, réaliste, efficace.

La réforme de la constitution.

Nous avons voté une réforme de la Constitution. Elle était nécessaire mais elle est incomplète. Il faut en finir avec les crises ministérielles répétées qui paralysent tous les six mois l'action gouvernementale. Il faut qu'un gouvernement ait une durée d'au moins deux ans. Il convient de provoquer la dissolution de l'Assemblée Nationale en cas de chute ministérielle survenue avant deux annés.

Stabilité des prix.

La majorité marxiste de l'Assemblée de 1946-1951 avait bouleversé les structures économiques et financières traditionnelles. Les mesures d'étatisation et le dirigisme avaient provoqué l'avilissement de la monnaie et l'abaissement du pouvoir d'achat des salariés et des petits rentiers à revenu fixe, ruinant toute une catégorie sociale, spécialement vieux travailleurs et vieux épargnants réduits à la situation d'économiquement faibles.

C'est alors qu'Antoine Pinay, porté au pouvoir en mars 1952, redressa la situation en arrêtant la hausse des prix, en lançant un emprunt et en faisant voter l'échelle mobile des salaires.

Entre 1952 et 1955, on a connu une stabilité des prix qu'on avait perdue depuis plus de vingt ans.

L'expansion économique.

A partir de 1953, la production industrielle s'est accrue de 10 % chaque année — ce qu on n'avait pas vu depuis vingt-cinq ans.

Un objectif s'impose aujourd'hui : doubler la production française dans les dix années à venir et, avec elle, le niveau de vie de chacun. C'est ce que nous voulons et c'est certainement ce que vous voulez, vous aussi.

Pour y parvenir, il faut d'abord, à tous, offrir du travail. Il faut donc, à la fois restaurer l'activité dans l'ensemble du pays, spécialement dans certaines parties de

notre département, et accroître la part que prend celui-ci dans la vie économique de la nation.

Il ne suffit pas de produire, encore faut-il placer la production.

Ceci suppose d'abord l'accroissement continu des ressources des classes laborieuses.

La politique suivie a permis entre le 1er avril 1952 et le 31 octobre 1955, dans l'industrie et le commerce, une augmentation de 22 % du salaire moyen. La prospérité doit permettre d'en terminer avec la lutte des classes.

Il faut en outre trouver des débouchés extérieurs : depuis 1952, nos exportations ont repris; le déficit de notre balance commerciale a été résorbé. Il faut accroître cet effort.

La politique agricole.

Les agriculteurs français continuent à souffrir du décalage de leur situation par rapport à d'autres secteurs économiques. Il faut poursuivre l'organisation des marchés agricoles, décidée en 1953 et marquée par l'assainissement des marchés de la viande et du lait, qui pourra être étendue à tous les produits.

Il faut aussi donner à nos agriculteurs des moyens de production à des prix abordables, un équipement généralisé, et aux jeunes ruraux une formation professionnelle adaptée à l'évolution générale.

La prospérité agricole conditionne la prospérité générale : c'est grâce au développement de la production et des échanges que pourront être réduits les impôts qui surchargent certaines catégories commerciales et que le sort des économiquement faibles pourra être amélioré.

La reconstruction et le logement.

La guerre, l'expansion démographique et une politique imprévoyante quant aux loyers avaient conduit à un déséquilibre fâcheux pour l'habitat et le logement.

La législature qui s'achève a, pour sa part, complété à 85 % le payement des dommages de reconstruction. Elle a amorcé une politique active du logement. Il faut intensifier cette politique pour tenir compte des besoins des familles et des légitimes aspirations des jeunes.

L'Union française.

Outre-mer, des problèmes sont nés avec l'évolution de l'Union française. La législature sortante a voulu à la fois sauvegarder la paix et notre influence nationale partout où flotte notre drapeau. Nous devons suivre, et parfois précéder cette évolution pour mettre en œuvre de nouvelles formules d'interpédance entre la France et ces pays. Restaurer l'ordre ne doit pas conduire à l'immobilisme. Notre mot d'ordre c'est : l'évolution pacifique dans la sauvegarde des intérêts et des droits sacrés de la France.

La paix et la sécurité.

Il ne peut y avoir ni expansion, ni prospérité, sans sécurité internationale. La France, aux Nations unies, a su marquer qu'elle voulait être respectée. Dans le cadre de l'alliance atlantique et de l'Union européenne, nous devons rendre à notre vieux monde son rôle de lien pacifique entre l'Est et l'Ouest.

Il s'impose à nous, en conséquence, de nous défendre contre le communisme dont la doctrine politique paralyserait chez nous toute initiative internationale constructive.

Dans ce souci de grandeur nationale, nous voulons que soit poursuivi l'effort accompli sous cette législature envers ceux — anciens combattants ou victimes de la guerre — qui se sont battus ou ont souffert pour que vive la France.

Nous lançons un appel tout particulier aux jeunes justement inquiets de leur avenir. Loin des formules périmées et sectaires qui ont fait tant de mal à notre pays, qu'ils se groupent derrière ceux qui, dans un esprit objectif et réaliste, entendent créer un vaste

ensemble français que nos espaces africains et l'emploi pacifique de l'énergie atomique mettent à notre portée.

Electrices, électeurs d'Eure-et-Loir, le 2 janvier prochain, vous voterez pour les hommes que vous connaissez bien depuis dix ans,

— pour la liste de la fidélité :

Pierre JULY

Docteur Maurice FRÉDET

François LEVACHER

Antoine de LAYRE

Vu :

Les candidats.

Liste d'Union des indépendants et paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale

et par

le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Apparentée à la liste M.R.P.

Alerte aux républicains.

La campagne électorale a pris une tournure inattendue. Des agités ont entrepris de mener une violente attaque contre nos institutions démocratiques. Injures, menaces, violences sont leurs seuls arguments. Nous savons où nous ont menés dans le passé de semblables campagnes.

Pour l'instant, c'est la liberté de parole qui est violée. Demain, c'est la liberté tout court qui sera assassinée. Ainsi ont commencé l'hitlérisme et le fascisme !

A qui profitera cette honteuse campagne ?

Au communisme et au communisme seul.

Il n'est pas un républicain qui puisse demeurer insensible à cette menace.

Nos institutions sans doute ont besoin d'être réformées, notre Constitution améliorée. Ainsi notamment doit disparaître l'instabilité ministérielle qui, depuis trop longtemps, jette le discrédit sur notre pays. Aussi nous engageons-nous à soutenir toute réforme qui aura pour résultat de laisser le Gouvernement au pouvoir pendant une durée d'au moins deux ans.

Mais nous ne laisserons pas saboter nos libertés par des démagogues qui, à défaut de programme, prêchent la haine et la violence.

Pour sauver la République, unissez-vous et votez pour la liste d'union des indépendants et paysans.

Liste d'union des indépendants et paysans.

Pierre JULY

Député sortant. — Avoué plaidant à Dreux.
Directeur politique de *L'Echo républicain.* — Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre. — Médaille de la Résistance. — Ancien interné politique évadé.
Père de dix enfants.

Docteur Maurice FRÉDET

Député sortant. — Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre.
Membre associé national de l'Académie de chirurgie.
Conseiller municipal de Chartres. — Conseiller général de Chartres-Sud.
Vice-président de la Commission de la famille, de la santé et de la population de l'Assemblée Nationale.
Vice-président du Groupe des indépendants à l'Assemblée Nationale
et Commissaire de la Défense nationale.

François LEVACHER

Député sortant.
Membre des Commissions de l'agriculture, du travail et de la sécurité sociale de l'Assemblée Nationale.
Cultivateur à Edeville. — Maire de Saint-Maur-sur-le-Loir.
Président d'honneur des anciens combattants de Saint-Maur
Vice-président de l'Association des maires d'Eure-et-Loir.
Délégué élu à la Mutualité sociale agricole des caisses de crédit mutuel agricole, d'assurances mutuelles du comice de Châteaudun, du syndicat d'élevage ovin.

Antoine de LAYRE

Agriculteur-éleveur. — Ingénieur agricole (Grignon).
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre 1914-1918 (2 citations) .— Bronze-Star.
Conseiller municipal de Beaumont-les-Autels.
Membre du bureau du comice de Nogent-le-Rotrou.
Membre du Comité de la Résistance du secteur ouest d'Eure-et-Loir.
Président des anciens du 1er Bataillon d'Eure-et-Loir.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente, il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

1. — PERCHE Maurice

Membre du Secrétariat fédéral. — Instituteur. — Ancien résistant.

2. — WAGNER René

Membre du Bureau fédéral. — Ouvrier agricole.
Secrétaire de la Section fédérale d'Eure-et-Loir des ouvriers agricoles (C.G.T.).

3. — SIMON Colette

Membre du Comité fédéral. — Ancienne ouvrière métallurgiste. — Mutilée du travail.

4. — FORGE Roger

Membre du Comité fédéral. — Petit cultivateur.

Attention ! : 1 seul tour de vote, le lundi 2 janvier.

Liste du Parti communiste français.

Suppression des zones de salaires.

Une des premières lois à faire voter après le 2 janvier c'est la suppression des abattements de zones de salaires.

Le 13 octobre 1953 les députés communistes ont proposé la suppression de ces zones. Cette proposition a été repoussée. Pour 220 voix. Contre 383. MM. July, Fredet, Levacher, Violette et aussi Mendès-France ont voté contre. D'après le « *Journal officiel* » du 14 octobre 1953 page 4227. Si en 1951 on n'avait pas volé 82 sièges au Parti communiste avec la loi des apparentements cela aurait fait 82 voix en plus pour la suppression donc 82 voix en moins contre, par conséquent 164 voix de différence. Les zones de salaires auraient été supprimées depuis plus de deux ans.

Pour l'augmentation des salaires.

Le 16 novembre 1954 nous avons déposé un projet de loi fixant le salaire minimum garanti interprofessionnel, c'est-à-dire le plus bas salaire, à 25.166 francs par mois pour 40 heures par semaine. Cette proposition a été repoussée. Pour : 100. Contre : 320. Le groupe socialiste s'est abstenu. MM. July, Frédet, Violette et Mendès ont voté contre (*J. O.* du 17-11-54, p. 5085).

Nous avons proposé la parité des salaires des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie soit 110 francs minimum. Cette loi fut adoptée quelques jours avant la dissolution de l'Assemblée Nationale mais le gouvernement y fit opposition. La discussion reprendra après le 2 janvier.

Le 7 décembre 1953 nous proposions de fixer le traitement de base des cheminots à 30.000 francs et l'augmentation des retraites. Ce projet fut repoussé par les mêmes. Pour : 208 voix. Contre : 411 (*J. O.* du 8-12-1953, p. 6213).

Quatre jours plus tard nous déposions un projet pour la fixation du traitement de base des fonctionnaires à 27.000 francs par mois avec acompte de 7.000 francs. Cette loi fut repoussée. Pour : 209 voix. Contre : 334, toujours par les mêmes (*J. O.* du 12-12-1953, p. 6513). Une juste représentation de notre Parti l'aurait fait accepter.

Pour l'allocation aux vieux travailleurs a 10.000 francs par mois.

Nous estimons que ceux qui ont travaillé toute leur vie doivent avoir tout au moins la garantie de ne pas mourir de faim. Bien que cela soit encore insuffisant nous avons proposé le 24 février 1953 de porter l'allocation aux vieux travailleurs à 10.000 francs par mois et celle des économiquement faibles à 7.500 francs. Ce projet de loi fut repoussé. Pour : 216 voix. Contre : 290. MM. Levacher, Violette et Mendès-France ont voté contre. July s'est abstenu (*J. O.* du 25-2-1953, p. 1353). Avec 38 députés communistes en plus cette loi était votée.

Le 9 décembre 1952 nous avons proposé l'augmentation générale des pensions et retraites. Ce projet fut repoussé. Pour : 207 voix. Contre : 315. MM. July, Frédet, Levacher, Violette et Mendès-France ont voté contre. Avec 54 députés communistes de plus cette augmentation aurait été votée.

Pour la construction de 120.000 logements a loyer vraiment modéré.

Au lieu de construire la bas américaine de Crucey et des centaines de logements pour les Américains, nous proposons d'augmenter massivement la construction des logements. Le 18 décembre 1954 nous avons proposé d'en construire 120.000 par an. Ce projet de loi fut repoussé. Pour : 100 voix. Contre : 496. Tous les députés de l'Eure-et-Loir votèrent contre ainsi que Mendès-France et le groupe socialiste (*J. O.* du 19-12-1954, scrutin 2742, p. 6595).

Pour la réduction du prix des fermages.

Le 3 juillet 1952 nous proposions de déterminer le prix du fermage sur la base de 1939. Cette proposition a été repoussée par les mêmes. Pour : 100 voix. Contre : 515. (*J. O.* du 4-7-1952, p. 3507).

Nous demandons aussi : L'établissement d'un prix différentiel du blé, c'est-à-dire un prix plus élevé pour les petits et moyens cultivateurs que pour les gros dont le prix de revient est moindre.

Pour une fiscalité démocratique.

Le 28 mars 1955 nous avons proposé l'abrogation de l'amendement Dorey qui institue des mesures injustes de contrôle fiscal. Repoussé par 293 voix contre 172. July, Levacher, Violette ont voté pour, Frédet n'a pas pris part au vote. (*J.O.* du 29-3-1955, p. 2011). Avec 62 députés communistes en plus, l'amendement Dorey aurait été supprimé.

Pour les artisans et boutiquiers sur 10.000 francs de chiffre d'affaires la matière imposable s'élève à 2.370 francs, alors que les sociétés par actions, pour le même chiffre d'affaires, sont imposées sur 430 francs. Nous proposons de faire le contraire, d'imposer plus les gros que les petits. Ce que ne dit pas Poujade.

Nous condamnons les méthodes de désordre dorgéristes de Poujade qui évitent ainsi à July et Frédet de s'expliquer sur leurs votes à l'Assemblée.

July, Frédet, Levacher étaient obligatoirement battus.

En 1951, la loi électorale des apparentements a été votée par tous les partis pour voler des sièges au parti communiste. Puisqu'elle nous a été imposée encore cette année, nous pouvions la retourner contre la pire réaction.

Répondant à votre volonté de changement nous avons proposé un apparentement socialiste, communiste et radical. Dans l'Eure-et-Loir, aux élections de 1951, le Parti radical a obtenu 29.543 voix, le Parti communiste 22.780 et le Parti socialiste 11.400, en tout 63.723 voix sur un total de 121.440 suffrages exprimés. Par conséquent les trois partis rassemblant 52 % des voix, d'après la loi des apparentements, auraient enlevé les quatre sièges. July, Frédet, Levacher étaient irrémédiablement battus.

Ce refus sauve les sièges de la pire réaction.

En refusant notre proposition d'apparentement de gauche les fédérations socialiste et radicale sauvent les sièges de la pire réaction.

Ce refus montre qu'en réalité le Parti socialiste et le Parti radical ne veulent pas véritablement un changement de la politique gouvernementale actuelle, car les apparentements de gauche dans tous les départements auraient permis d'infliger une défaite écrasante aux partis les plus réactionnaires et antilaïques.

Dans vingt départements, socialistes et communistes ont la majorité absolue. Apparentés nous aurions arraché 33 sièges à la droite. Dans dix départements nous avons ensemble plus de 45 % des voix, l'union nous en faisant gagner de nouvelles, c'était encore 29 sièges de gagnés. Cela ferait 62 sièges de plus pour les socialistes et les communistes et autant de moins pour la réaction. Indiscutablement les forces auraient été changées à l'Assemblée Nationale en faveur de la classe ouvrière et de l'Ecole laïque.

L'opération Mendès-France.

Nous dénonçons « l'opération Mendès-France » à laquelle le Parti socialiste participe parce qu'elle favorise les responsables de la situation actuelle et vise à empêcher le changement désiré par tous.

La manœuvre des partis qui se réclament de Mendès-France consiste à donner une allure de gauche à leur propagande électorale pour utiliser à leur profit la volonté populaire.

Les faits le prouvent :

Ils se présentent de gauche, mais en fait ont empêché une grande victoire de l'union des gauches. Dans dix départements (Charente, Lozère, Creuse, etc.) le Parti de Mendès-France est apparenté avec les « indépendants paysans» qui est le parti de July.

Dans huit départements (Loire, Cher, Sarthe, Cantal, etc.) radicaux et U.D.S.R., dont se réclame Desouches, sont apparentés avec le M.R.P. Dans sept départements (Moselle, Haute-Marne, Pyrénées-Orientales, etc.) socialistes et radicaux sont apparentés avec les républicains sociaux qui s'appelaient R.P.F. en 1951.

Le plus sur moyen de faire cesser la guerre en Afrique du nord.

July est un des principaux responsables de cette guerre. Les partis patronnés par Mendès-France se disent contre cette guerre, mais ils ont refusé l'apparentement qui aurait chassé July. Nous ne pouvons oublier que c'est Mendès-France qui a envoyé le contingent en Algérie ainsi que Soustelle comme gouverneur général. Par ailleurs les républicains sociaux avec lesquels radicaux et socialistes sont apparentés sont les pires colonialistes.

Maintenant le plus sûr moyen de faire cesser cette guerre est de voter communiste.

Nous ne pouvons oublier que c'est Mendès-France qui a pris la responsabilité du réarmement des militaristes allemands en faisant ratifier les accords de Paris.

Sauver notre Ecole laique.

En refusant l'apparentement Front populaire, socialistes et radicaux vont faire élire les antilaïques July, Frédet. En 1951, par le système des apparentements, les 11.400 électeurs socialistes ont fait élire les radicaux Violette et Rastel et ils ont empêché involontairement l'élection du candidat communiste auquel il ne manquait que 600 voix. La même chose risquerait de se produire, les électeurs laïques qui voteraient socialiste feraient élire des radicaux qui ne disent pas un mot de la laïcité dans leur première circulaire. Mendès-France lui-même a refusé d'accepter le programme minimum d'action laïque.

Des candidats qui ont accepté ce programme, c'est incontestablemnt Maurice Perche, instituteur laïque, qui est le mieux placé pour être élu.

Pour avoir un représentant de la classe ouvrière.

Aux élections cantonales, dans le canton de Châteaudun, Maurice Perche s'est désisté en faveur du socialiste Méret qui a été élu .

Les électeurs jugeront sévèrement ceux qui ont brisé l'unité ouvrière. D'autant qu'une fois de plus les travailleurs qui voteraient socialiste feraient élire un candidat du Parti radical qui a toujours voté contre toutes les revendications populaires et qui ne prend aucun engagement ferme pour les défendre à l'avenir.

Le chiffre des voix de 1951 l'indique, pour voter utilement et faire élire un représentant de la classe ouvrière il faut voter communiste. Et il est indispensable que les travailleurs d'Eure-et-Loir soient représentés à l'Assemblée Nationale.

Front populaire quand même.

Nous maintenons nos propositions d'union au Parti socialiste et à tous les républicains pour former à l'Assemblée une majorité de gauche.

En votant communiste vous êtes sûrs que vous élirez ceux qui lutteront pour la constitution d'un nouveau Front populaire et qui défendront sans défaillance les revendications de tous les travailleurs et l'Ecole laïque.

Voter à gauche, c'est voter pour :

PERCHE Maurice
Instituteur laïque.

WAGNER René
Ouvrier agricole.

SIMON Colette
Mutilée du travail

FORGE Roger
Petit cultivateur.

Attention ! un seul tour de vote, le lundi 2 janvier.

Vu :

Les candidats.

FINISTÈRE

10 DÉPUTÉS

Liste du mouvement républicain populaire..	**M. André Colin** (M.R.P.).
Liste d'union des indépendants et des paysans..................................	**M. Joseph Pinvidic** (I.P.A.S.).
Liste du parti communiste français	**M. Gabriel Paul** (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.	**M. Tanguy Prigent** (S.).
Liste du mouvement républicain populaire..	**M. André Monteil** (M.R.P.). **M. Louis Orvoen** (M.R.P.).
List du parti communiste français	**M. Alphonse Penven** (C).
Liste d'union et de fraternité française.....	**M. Jean Demarquet** (U.F.F.).
Liste d'union des indépendants et des paysans..................................	**M. Jean Crouan** (I.P.A.S.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O..........	**M. Hervé Mao** (S.).

Liste du Mouvement républicain populaire.

Electrices, Electeurs,

Votre vote du 2 janvier 1956 aura une importance considérable.

Les problèmes qui se posent à la France et au monde, en cette heure décisive, son tels que chaque citoyen doit se sentir engagé par son vote et doit se prononcer en toute clarté sur un programme, sur des actes et sur des hommes et non pas en cédant aux excitations et aux provocations de campagnes démagogiques et mensongères.

Pour notre part, nous menons une campagne d'idées. Nous ne cédons pas à la tentation des promesses d'illusion. Nous n'attaquons pas les hommes et nous pensons que les assauts dirigés contre nous sont la marque de l'impuissance, la reconnaissance de notre force et la preuve que nous sommes également éloignés des extrêmes et fidèles à notre idéal de justice et de concorde civique.

Nous vous adjurons de ne pas perdre votre voix, même si vous croyez devoir exprimer un mécontentement légitime, et de ne pas voter pour les listes de division et d'aventure.

Voter pour ces listes-là c'est, en fait, permettre l'élection de députés communistes.

Nous sommes contre le communisme parce qu'il donne au peuple une fausse espé-

rance et que partout dans le monde où il a triomphé, il a tué la liberté sans améliorer le sort des travailleurs.

Nous combattons le sectarisme de certains partis de gauche, notamment du parti socialiste, qui nous rejette, sous prétexte de défense laïque, alors qu'il pourrait travailler avec nous à la construction de l'Europe, à l'avènement de la paix et à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Nous souhaitons qu'ils comprennent que l'attachement à la République suppose le service de toutes les libertés.

Nous nous opposons à la droite conservatrice qui, si elle consent à servir avec nous toutes les libertés, ignore, par esprit de classe et méconnaissance de l'évolution du monde, qu'un régime de liberté ne peut finalement survivre qu'en apportant aux masses populaires le progrès et la justice sociale.

Electrices, Electeurs,

Pour réformer l'Etat dans le sens de l'autorité et de la stabilité :

Votez M.R.P.

Pour promouvoir l'expansion économique et le progrès social dans le cadre régional et pour faire une Bretagne prospère :

Votez M.R.P.

Pour bâtir une véritable Union française fédération de peuples étroitement unis :

Votez M.R.P.

Pour construire l'Europe :

Votez M.R.P.

Pour assurer la paix internationale dans la fidélité à nos alliances et dans la recherche d'un désarmement véritablement contrôlé :

Votez M.R.P.

Nos candidats ont toujours été à votre service,

— Au Gouvernement, comme Ministres,
— Au Parlement, comme Députés,
— Au Conseil général, comme administrateurs départementaux,
— Dans leurs communes, comme maires ou conseillers municipaux,
— Dans leurs organisations professionnelles.

Ils ont travaillé pour vous. Ils ont été des réalisateurs. Demain, comme hier, ils seront à vos côtés pour traduire en actes, dans leur travail quotidien leur volonté de progrès social.

Ils méritent votre confiance.

André COLIN
Ancien Ministre. — Conseiller général d'Ouessant. — Député sortant.

André MONTEIL
Ancien Ministre. — Maire de Quimper. — Député sortant.

Louis ORVOEN
Cultivateur exploitant à Moëlan-sur-Mer. — Ancien député. — Membre de la Chambre d'agriculture.

Emmanuel FOUYET
Conseiller municipal de Brest. — Député sortant.

François PRIGENT
Commerçant. — Maire de Plouénan. — Conseiller général de Saint-Pol de Léon.

Louise LE ROUX
Adjointe au maire de Brest.

Jean LAUTRÉDOU
Commerçant. — Maire de Pont-l'Abbé. — Conseiller général.

Edouard LE JEUNE
Maire de Dinéault.

Jean SERGENT
Cultivateur exploitant. — Maire de Beuzec-Cap-Sizun.

Hervé CREFF
Conseiller général de Landerneau.

La liste du Mouvement républicain populaire est apparentée à la liste d'Union des indépendants et des paysans et à la liste du Rassemblement des gauches républicaines.

Vu :

Les candidats.

Liste du Mouvement républicain populaire.

Vous allez voter, le 2 janvier 1956. Pourquoi ? Parce que deux crises ministérielles, survenues dans un délai de dix-huit mois, ont rendu possible l'exercice du droit de dissolution.

La consultation électorale prochaine a pour premier objectif de permettre au pays de se prononcer sur les conditions de fonctionnement du régime.

Voulez-vous que la France continue de changer de gouvernement tous les six mois ? Non, car les pays les plus grands sont ceux qui connaissent la stabilité gouvernementale : en France, la crise de l'Etat est le plus grave des problèmes politiques.

Le M.R.P. lui, n'a jamais renversé un gouvernement auquel, au départ, il avait accordé sa confiance.

Les adversaires de la dissolution prétendent que la raison de leur opposition est l'absence de réforme électorale : or, par leur vote hostile au gouvernement et par leurs manœuvres répétées depuis un mois ce sont eux qui ont empêché la réforme qu'ils prétendent demander. C'est pourquoi vous allez voter avec le même régime électoral qu'en 1951.

L'apparentement est un système qui permet l'association de formations politiques pour obtenir par leur coalition la majorité absolue dans un département. En acceptant l'apparentement, le M.R.P. entend conserver son originalité, sa doctrine, sa volonté de rénovation politique et sociale.

Par ailleurs, le Comité fédéral socialiste du Finistère s'était prononcé, le 4 décembre, en faveur de l'apparentement avec les communistes, ces communistes dont Guy Mollet disait lui-même qu'ils ne sont pas de gauche, mais « de l'Est ». Si le Parti socialiste et le parti communiste ne sont pas apparentés dans le Finistère, ce n'est pas la faute de l'avoir voulu, mais parce qu'ils en ont été empêché par une décision prise, sur le plan national, par le parti socialiste.

Des listes de dispersion, de division ou de fantaisie, sollicitent vos suffrages. Une voix à ces listes-là est une voix doublement perdue : en effet, si les listes apparentées n'ont pas la majorité absolue, c'est deux députés communistes dans le Finistère.

Dans l'incertitude actuelle, le M.R.P. apparaît comme la seule force cohérente, la seule force fidèle au programme développé devant les électeurs.

Une action positive.

Le M.R.P. n'a pamais eu depuis 1951 la direction du gouvernement. Il formule des critiques sur l'œuvre de cette législature. Mais il a toujours apporté son concours à la réalisation de toute mesure conforme à l'intérêt national et au progrès.

Il a ainsi contribué à obtenir : la création du Fonds de garantie mutuelle agricole et l'organisation des marchés;

— la parité des prestations familiales agricoles;

— la médiation dans les conflits du travail;

— la réduction des abattements de zone;

— la loi Barangé, loi de justice familiale et de paix scolaire;

— le Fonds national vieillesse et l'augmentation des retraites des vieux;

— la réduction à 5 % du taux de la taxe proportionnelle jusqu'à 300.000 francs pour les commerçants et les agriculteurs et jusqu'à 400.000 francs pour les artisans;

— l'extension du régime du forfait;

On nous demande des comptes. En voila :

Depuis 1951, grâce aux crédits à la construction : 550.000 logements ont été construits. En 1955, le nombre des permis de construire s'élève à 280.000.

— La politique d'expansion économique dans la stabilité monétaire s'est traduite en augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs.

— 180 milliards ont été affectés au plan d'augmentation des agents de la fonction publique et des retraités.

— Les crédits affectés aux Anciens combattants et victimes de guerre sont passés de 116 milliards en 1951 à 201 milliards en 1955.

Pour faire face aux graves difficultés que connaît l'agriculture, l'Etat a dépensé, en 1955 : 13 milliards pour diminuer le prix du matériel agricole — 11 milliards pour diminuer le prix des carburants — 13 milliards pour dégrever les aliments du bétail. De 63 milliards en 1954, les crédits d'équipement rural sont passés à 73 milliards en 1955.

La dotation du Fonds d'assainissement des produits laitiers a été portée en 1955 à 5 milliards 1/2. Le Fonds d'assainissement de la viande dispose de 7 milliards.

Ces améliorations ont été acquises sans inflation grâce à une politique de rigueur financière et d'expansion économique.

Nos inquiétudes.

Cependant de très graves difficultés sont installées dans la vie de la nation.

La paix a été préservée et la détente amorcée dans la fidélité à l'alliance des pays libres. Cette détente est encore incertaine et la politique des « sourires de l'Est » ne peut suppléer à l'absence d'un accord sur les vrais moyens d'assurer une paix durable : le désarmement simultané et contrôlé, la restauration de la liberté chez les peuples satellites, le développement des échanges, la diminution de la tension en Asie et dans le Proche-Orient.

Plus qu'aucun autre, le M.R.P. déplore le réveil des égoïsmes nationaux qui s'est traduit par l'arrêt de la politique d'intégration européenne : plus que jamais pourtant la construction d'une Europe unie est la condition de la rénovation française et de la paix.

L'Union française.

Notre génération porte le lourd fardeau des difficultés que connait l'Union française. Elle a été cependant la première à comprendre que deux politiques sont également funestes : la politique de répression brutale et la politique d'abandon. Les conservateurs qui ferment les yeux devant l'évolution des peuples d'outre-mer sont aussi coupables que les maniaques de l'abandon qui encouragent les forces de révolte contre la France.

A notre appel, le pays doit opter pour la permanence des liens d'association entre la méropole et les territoires d'outre-mer, pour la promotion des élites locales, la

recherche de solutions de pacification, mais aussi pour la défense des populations contre les agissements étrangers.

L'Europe et la paix.

Le pays doit opter pour la solidarité de l'Alliance atlantique, pour la recherche persévérante d'une détente réelle par la négociation et le désarmement contrôlé.

Le pays doit opter pour la constitution d'une autorité européenne qui réalisera : la production et le contrôle de l'Energie atomique à des fins pacifiques — la réalisation progressive d'un marché commun, notamment pour faciliter l'écoulement des excédents agricoles — l'harmonisation des charges fiscales et sociales des divers pays.

Expansion économique et progrès social.

Le pays doit opter pour un plan d'investissement, de plein emploi et de rénovation régionale industrielle, agricole et artisanale, de transformation progressive des structures économiques et fiscales.

— pour l'institution progressive d'un salaire annuel garanti, la refonte et l'équilibre des régimes sociaux en vue d'une équitable répartition de leurs charges et d'une égalisation des prestations;

— pour l'organisation des marchés et des débouchés agricoles;

— pour la réalisation d'un programme de construction de deux millions de logements populaires et ruraux en cinq ans.

— une politique d'équipement scolaire et sportif, le recensement des emplois à offrir, en 1960, aux 900.000 jeunes nés en 1946;

Restauration de l'Etat.

Le pays doit opter pour la réforme de l'Etat grâce aux mesures suivantes : la révision du régime de la dissolution pour assurer la stabilité gouvernementale.

— la réforme de la loi budgétaire;

— la protection du citoyen contre les abus de pouvoir par l'institution d'une véritable magistrature d'arbitrage sur le plan administratif, fiscal et social;

Au service du Finistère.

Notre volonté de rénovation et de progrès se manifestera dans le concret sur le plan de notre département, pour tenter de résoudre les graves difficultés que traverse le Finistère;

— le besoin pressant d'implanter chez nous de nouvelles industries pour assurer le plein emploi;

— la mévente des principaux produits agricoles largement accrue dans le Finistère du fait de son éloignement géographique qui, en raison des transports, accroît les prix de revient et pèse sur les prix de vente. Nous préconisons, pour y remédier, une péréquation du prix des transports des produits essentiels.

— la crise de la pêche et des industries annexes qui suppose une intervention urgente de l'Etat;

— les difficultés des industries et commerces intéressés au tourisme qu'il convient d'aider par une politique d'équipement.

Enfin, nous voulons mettre un terme au transfert continuel de notre potentiel naval de Brest en Méditerranée, le rôle considérable que joue le Finistère dans le recrutement des équipages de notre marine, la position stratégique de Brest, la valeur de ses arsenaux doivent conduire le gouvernement à faire de Brest la base d'une escadre indispensable à la sécurité de la France.

Electrices, électeurs,

Vous connaissez notre programme, vous connaissez nos hommes. Les candidats du M.R.P. ne sont pas pour vous des inconnus. Tous sont maires, conseillers généraux,

conseillers municipaux, dirigeants d'organisations professionnelles attachés, dans la vie de chaque jour au service du peuple.

Nous ne demandons pas à être jugés sur des promesses démagogiques, encore moins sur des cris de haine, mais sur nos actes.

Tels nous étions en 1945, tels nous demeurons en 1955.

Nous sommes attaqués sur notre droite par des conservateurs ou des ennemis du régime qui nous reprochent notre volonté de transformer les structures économiques et de promouvoir le progrès social. Sur notre gauche, nous sommes attaqués par le communisme, dont nous dénonçons les entreprises totalitaires et anti-nationales, mais aussi par des partis qui pourraient travailler avec nous à la construction de l'Europe et à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, mais qui nous rejettent sous la dénomination de « cléricaux », parce que, fidèles aux traditions de notre pays, nous défendons toutes les libertés sans exception, et parce que l'un des nôtres, Charles Barangé, a été l'artisan efficace d'une loi qui marque une première étape vers la justice et la paix scolaire.

Ces attaques n'aboutissent qu'à souligner notre originalité : Oui, c'est pour être pleinement au service du peuple, tout en servant les libertés fondamentales de l'homme, que nous avons fondé le M.R.P.; c'est pour accomplir ce double service que nous sollicitons encore vos suffrages.

Pour une République nouvelle,

Pour l'Europe, Pour la paix, Pour le progrès économique et social, Pour la démocratie chrétienne,

Votez M.R.P.

Vu :

Les candidats.

La liste du Mouvement républicain populaire est apparentée à la liste d'Union des indépendants et des paysans et à la liste du Rassemblement des gauches républicaines.

Liste d'Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale

Électeurs, Électrices,

Vous êtes appelés, le 2 janvier, à donner à la France une Assemblée Nationale où puisse se former une majorité d'hommes qui, sans préjugé doctrinaire, soucieux seulement du bien du pays, sauront soutenir un gouvernement stable, réaliste, efficace.

Lors de l'élection partielle du 20 mars dernier, nous avons préconisé la réforme de la Constitution en vue de mettre un terme à l'instabilité gouvernementale, par le jeu automatique de la dissolution. Il fallait en finir avec les crises ministérielles qui, tous les six mois, étalaient l'impuissance du pouvoir et faisaient la risée de l'étranger.

Pour les réformes profondes dont la France a le plus grand besoin, il faut au gouvernement autorité et durée.

Les circonstances nous ont donné entièrement raison. L'Assemblée s'était prononcée par deux fois en huit jours en faveur d'élections rapprochées; ce sont les manœuvres, parfois inqualifiables, qui en faisant repousser successivement toutes les propositions de réforme de scrutin, ont amené le Parlement dans une impasse telle que la dissolution en a été la seule issue.

Cette mesure mise en application pour la première fois depuis 1877, sera un avertissement salutaire pour les législatures à venir.

Nous aurions souhaité un mode de scrutin simple et clair permettant à l'électeur de choisir librement ses représentants.

Dans le cadre de la loi qui nous a été imposée, nous avons fait l'apparentement avec les groupements républicains modérés de ce département. Cette alliance emportera la majorité absolue des suffrages car le bon sens de l'électeur comprendra qu'il s'agit non d'une coalition d'intérêts électoraux mais de l'affirmlation d'une majorité cohérente qui assurera la stabilité du pouvoir.

Electeurs, électrices, ne perdez pas vos voix en votant pour des listes menées par des étrangers à notre département, qui n'ont aucune chance d'être élus et ne peuvent que favoriser les marxistes.

Notre liste comprend des représentants qualifiés des différents secteurs économiques et professionnels du département. En accord avec les responsables de la profession agricole, une très large place a été faite aux défenseurs attitrés de la paysannerie, notamment en y intégrant, à la troisième place, celui qui a été depuis tant d'années votre porte-parole dynamique et compétent sur le plan départemental et national.

Nos candidats sont tous de chez vous. Ils ont déjà acquis votre confiance par leurs activités professionnelles et administratives, connaissent vos besoins et sauront les défendre.

— Nous avons conscience de la gravité de notre tâche.

— Nous savons que l'ouvrier ne se résignera jamais à la médiocrité d'un salaire à peine suffisant pour vivre sans que luise l'espoir d'un avenir meilleur.

— Nous savons que le paysan dont les mains sont d'autant plus vides qu'elles ont plus travaillé, se révolte contre l'effondrement des cours et qu'il est découragé.

— Nous savons que la misère s'est installée au foyer des familles de marins, car cette année la mer a été d'autant plus ingrate que le ciel a été plus clément.

— Nous savons que le commerce et l'artisanat, écrasés par une fiscalité dévorante et tracassière, ne retrouveront leur prospérité qu'avec la revalorisation du pouvoir d'achat de toutes les classes.

Nous avons la volonté ardente et tenace d'apporter dans vos foyers plus de bien être et de sécurité. Nous vous dirons dans notre prochaine lettre comment nous entendons y parvenir.

Vu :

Les candidats :

1. — PINVIDIC Joseph,

Docteur-Vétérinaire. — Conseiller général. — Maire de Landivisiau. — Député sortant

2. — CROUAN Jean,

Notaire. — Président du Conseil général. — Maire de Quéménéven. — Député sortant. — Ancien déporté. Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre avec palme. — Médaille de la Résistance. Medal Of Freedom. — Chevalier du Mérite agricole.

3. — UCHARD Pierre,

Cultivateur-Exploitant. — Membre du Conseil économique.
Vice-Président de la Fédération Nationale des Exploitants agricoles.
Secrétaire général de la Fédération départementale des exploitants agricoles.
Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Finistère.
Président du Comité départemental de l'Habitat rural.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre. — Chevalier du Mérite agricole.

4. — LE DUC Jean,

Docteur en médecine. — Conseiller général. — Maire de Morlaix. — Ancien député.
Président de la Commission départementale et de la Commission des finances du Conseil général.
Croix de guerre. — Médaille de la Résistance et des évadés.

5. — FICHOUX Jean,

Agriculteur. — Ingénieur d'agriculture I.A.B. — Maire d'Arzano. — Conseiller général.
Président de la Société de la race bovine bretonne Pie-Noire et de la Société d'agriculture de Quimperlé.
Membre de la Chambre d'agriculture. — Chevalier du mérite agricole.

6. — DE POULPIQUET Gabriel,
Cultivateur-Exploitant. — Conseiller général de Plabennec. — Maire de Coat—Méal.

7. — MEINGAN Jo,
Employé de bureau. — Ancien Conseiller municipal de Quimper. — Ancien déporté.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Médaille militaire. — Croix de guerre. — Médaille de la Résistance.

8. — BERNARD Charles,
Commerçant. — Adjoint-Maire de Plonévez-du-Faou. — Conseiller général de Châteauneuf-du-Faou.

9. — ESTIENNE Pierre,
Capitaine au Long-Cours.
Capitaine de Corvette de Réserve. — Ancien patron de chalutier. — Officier de la Légion d'Honneur.

10. — BALOUIN Pierre,
Cultivateur-Exploitant.
Maire de Saint-Jean-Trolimon. — Chevalier du Mérite agricole. — Médaille communale.

La liste d'Union des Indépendants et des Paysans est apparentée à la liste du Mouvement Républicain Populaire et à la liste du Rassemblement des Gauches Républicaines.

Liste d'Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale.

Électrices, Électeurs du Finistère,

La prochaine législature devra prendre de redoutables options.

Réforme de la constitution.

D'abord réformer la Constitution, et assurer la stabilité du pouvoir en lui accordant le droit de dissoudre l'Assemblée Nationale après deux crises ministérielles en moins de deux ans. Dictature ? « Non pas » : Vieille pratique Consititutionnelle anglaise.

Chaque année des milliers de propositions de loi sont déposées à l'Assemblée. Il faut en réduire le nombre et interdire toutes celles qui ne seront pas accompagnées d'une contre-proposition précise de recette.

L'esprit de discipline doit régner dans tous les corps de l'Etat, pour rendre aux administrations publiques une efficacité qu'elles n'ont plus.

Depuis dix ans, on a accru de façon inconsidérée les prérogatives de l'Etat. Pour lui rendre son autorité, nous réduirons son activité : Que l'Etat fasse moins de choses, et il les fera mieux.

Voici les grandes lignes de notre programme :

Agriculture.

Le but à atteindre est simple :

Assurer à l'Agriculteur et à sa famille un niveau de vie décent, égal à celui des autres catégories sociales.

Par quels moyens ?

— Liberté des exportations possibles sans subventions.

— Recherche des débouchés.

— Organisation rationnelle des marchés agricoles avec participation financière de l'Etat.

— Organisation du marché de la pomme de terre, des choux-fleurs, des pois, des légumes de conserve, des fraises, etc...

— Réduction du décalage croissant entre les prix agricoles et les prix des produits nécessaires aux agriculteurs.

— Encouragement et aide à l'équipement individuel.

— Développement du progrès technique indispensable aux exploitations familiales pour soutenir la concurrence des grandes exploitations

— Réorgnaisation des terres, arasement des talus, recalcification du sol, aménagement du territoire .

— Réalisation immédiate de l'électrification et des adductions d'eau.

— Amélioration du cheptel.

— Crédits d'investissements pour le gros équipement.

Sur le plan social.

Développement de la vulgarisation et établissement des statuts de la formation professionnelle agricole.

— L'égalité pour les allocations familiales, allocations vieillesse, assurances sociales avec gestion mutualiste.

Sur le plan humain.

— Allègement du travail de la femme.

— Equipement ménager.

— Encouragement aux organismes de travailleuses familiales.

— Lutte contre l'isolement par le téléphone, les routes et les communications.

— Equipement agricole individuel et collectif.

La pêche

deuxième source de richesse de notre région, doit être sauvée.

Par la modernisation de nos ports.

Par une solution équitable au problème de la fiscalité des pêcheurs.

Le commerce, l'artisanat, l'industrie locale.

sont, comme les salariés, tributaires de ces sources essentielles de production;

Pour les stimuler, il faut mettre un terme aux excès d'une fiscalité tracassière qui les paralyse et engendre une réelle lassitude et protéger particulièrement les petites et moyennes entreprises.

Le tourisme.

première industrie de notre région, doit être encore développé par une intensification de l'effort de propagande déjà amorcé par le Comité départemental du tourisme.

Politique financière et économique.

L'Etat ne doit pas s'ingérer dans la vie économique tout entière. S'il doit surveiller, conseiller, contrôler certaines industries vitales, c'est aux entreprises privées qu'il appartient de produire, de travailler librement à leurs risques et périls.

Il faut assurer :

— Le développement de la productivité et de l'expansion économique pour augmenter le pouvoir d'achat des Français.

— Le strict équilibre du budget par la suppression des gaspillages.

— La restauration du crédit public par la réforme fiscale totale, le respect de la monnaie et l'observation scrupuleuse des engagements de l'Etat.

Politique sociale et familiale.

Augmentation du salaire réel. — L'ouvrier doit être protégé contre les hausses du coût de la vie. Seule l'échelle mobile imposée par le Gouvernement Pinay lui apporte cette garantie.

Pour la promotion de la classe ouvrière nous préconiserons l'association capital-travail.

La protection des familles nombreuses, des vieillards isolés et économiquement faibles.

Le développement d'une véritable politique du logement, amorcée par notre ami Pierre Courant, du Groupe des Indépendants.

La réorganisation de la Sécurité sociale et l'affirmation de ses bases mutualistes, avec un réel contrôle de son régime financier pour en alléger les charges.

Le réaménagement des zones de salaires.

La défense des anciens combattants victimes de guerre et sinistrés.

Le réaménagement du régime des retraites et des pensions par la péréquation basée sur les traitements complets, indemnités comprises.

Défense de nos libertés.

L'amour de la liberté nous commande de mettre au dessus de tout le respect de la personne humaine.

Aussi défendons-nous toutes les libertés : liberté de conscience, liberté de presse, syndicale, familiale et scolaire.

Aussi espérons-nous un statut de l'enseignement libre qui donnera satisfaction aux exigences de la justice, de la liberté de conscience et fera régner enfin la paix scolaire.

Il faut sauver l'Union française.

La France ne peut plus vivre sans ses territoires d'outre-mer.

Si elle les perdait, ce serait la ruine pour la moitié de son industrie et de son commerce. Un Français sur quatre serait réduit au chômage. Le trafic de nos ports serait interrompu deux jours sur sept.

Nous voulons donc maintenir l'influence française partout où des Français prolongent la France. Aussi nous n'hésiterons pas devant des réformes audacieuses mais nous dirons « non » aux lâches abandons.

Pour la paix et la sécurité.

Pour le développement économique et la pacification dans l'Union française, la France a besoin de la paix.

Les Indépendants et les Paysans veulent une politique internationale assurant la sécurité de la France.

Fidèle à l'alliance atlantique qui sauve la paix depuis cinq ans, nous voulons l'union de toutes les nations d'Europe.

Soucieux de sécurité les Indépendants et Paysans le sont aussi de dignité nationale. Lorsque la majoritée de l'O.N.U. a voulu s'immiscer dans l'affaire d'Algérie, M. Pinay a quitté l'Assemblée des Nations Unies. Cette fermeté a été récompensée, la France est revenue à l'Assemblée des Nations Unies la tête haute.

Appel a la jeunesse.

Pour la première fois depuis des générations, la France est en train de devenir une Nation jeune.

Pour cette jeunesse nombreuse, nous développerons les moyens d'instruction, en particulier un enseignement professionnel réaliste qui ne débouche pas sur du chômage.

Nous organiserons l'équipement sportif du pays, pour une jeunesse saine et forte. Nous préparerons un avenir en créant partout du travail, en stimulant la production, en développant l'industrie dans les régions restées à l'écart du progrès économique, en modernisant l'agriculture, en maintenant dans l'interdépendance tous les territoires d'outre-mer associés au destin de la métropole, champ magnifique ouvert à l'intelligence et à l'audace des jeunes.

Electrices, électeurs Finistériens,

Cette politique de bon sens, de courage et d'équilibre devrait nous préparer une ère de stabilité, de progrès social et de paix.

Vous l'approuverez le 2 janvier prochain, en votant massivement pour la liste d'Union des Indépendants et des Paysans !

Vive le Finistère !
Vive la France !
Vive la République !

Vu :

Les candidats :

1. — PINVIDIC Joseph,
Conseiller général. — Maire de Landivisiau. — Député sortant.

2. — CROUAN Jean,
Président du Conseil général. — Maire de Quéménéven. — Député sortant.

3. — UCHARD Pierre,
Cultivateur-Exploitant. — Membre du Conseil économique.
Vice-Président de la Fédération Nationale des Exploitants agricoles.

4. — LE DUC Jean,
Conseiller général. — Maire de Morlaix. — Ancien député.

5. — FICHOUX Jean,
Agriculteur. — Maire d'Arzano. — Conseiller général.

6. — DE POULPIQUET Gabriel,
Cultivateur-Exploitant. — Conseiller général de Plabennec. — Maire de Coat-Méal.

7. — MEINGAN Jo,
Ancien Conseiller municipal de Quimper. — Ancien déporté.

8. — BERNARD Charles,
Commerçant. — Adjoint-Maire de Plonévez-du-Faou. — Conseiller général de Châteauneuf-du-Faou.

9. — ESTIENNE Pierre,
Capitaine au Long-Cours, Capitaine de Corvette de réserve. — Ancien patron de chalutier.

10. — BALOUIN Pierre,
Cultivateur-Exploitant. — Maire de Saint-Jean-Trolimon.

La liste d'Union des Indépendants et des Paysans est apparentée à la liste du Mouvement Républicain Populaire et à la liste du Rassemblement des Gauches Républicaines.

Liste du Parti communiste français.

Finistériens, Finistériennes,

Les promesses sont nombreuses. Les actes le sont moins. Dans les programmes, il y a monts et merveilles. Mais ce sont les votes de la législature passée qui permettent de juger. Ils ont repoussé vos revendications, voté le réarmement de l'Allemagne, la répression en Afrique du Nord. Beaucoup de votes contraires aux intérêts des travailleurs, des paysans, des commerçants, aux intérêts de la paix, de la démocratie, de l'école laïque n'auraient pas été acquis sans la loi des apparentements, qui permit en 1951 de voler de 60 à 80 sièges communistes. Cela souligne que, sans les communistes, il n'est pas possible de faire une politique de gauche.

Les responsables de la néfaste politique dont vous supportez les conséquences sont les anciens ministres M.R.P. Colin et Monteil; les soutiens des gouvernements successifs Pinvidic, Crouan; les patrons comme Chupin; les hobereaux dont Uchard est l'un des représentants. Ils sont aujourd'hui apparentés. Tous les députés du Finistère, à l'exception des communistes, ont voté le réarmement de l'Allemagne sous une forme ou sous une autre (C.E.D. ou Accords de Londres).

Il était possible de porter un coup à la réaction en réalisant l'entente des communistes et des socialistes. Les dirigeants S.F.I.O. ne l'ont pas voulu. Ainsi, ils favorisent la réaction. Dans certains départements (Indre, Haute-Garonne, etc), ils s'apparentent avec elle. Ce n'est pas ce que veulent ouvriers et paysans socialistes, comme l'ensemble des républicains qui se souviennent des bienfaits du Front populaire. Les dirigeants socialistes voudraient opposer un prétendu « Front républicain » avec les radicaux, l'U.D.S.R., les ex-R.P.F. C'est favoriser une politique de droite.

Tous les nouveaux électeurs, les travailleurs, les paysans, les commerçants, qu'ils aient voté jusqu'ici socialiste, M.R.P., Indépendants ou R.G.R., ne peuvent accorder leur confiance aux responsables de leurs difficultés ou à ceux qui veulent tromper les travailleurs comme la « Jeune République », les petits commerçants et artisans comme Demarquet et Poujade.

Tous ceux qui veulent que ça change doivent voter pour le seul parti qui toujours corforme ses actes et son programme. Toujours, les députés communistes ont agi pour le bien-être, la paix, les libertés.

Voter pour ses candidats, c'est voter à gauche.

C'est voter pour le programme suivant de progrès social, de liberté et de paix :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Pour les femmes de la conserve, allocation de chômage.

— Pour les marins-pêcheurs, amélioration des lois sociales (allocations familiales, pensions) et pas d'impôts nouveaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Retraités : péréquation intégrale des pensions et retraites.

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers. Règlement rapide et intégral des dommages de guerre

Défense des revendications des anciens combattants et victimes de guerre.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français, dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industreils et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Pour les petits commerçants et artisans.

— Application d'une juste fiscalité qui fasse payer les grosses sociétés.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque; suppression des écoles baraques.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.
Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent

le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France .

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Pour l'application d'un tel programme, il faut que la majorité de gauche qui existe dans le pays soit aussi à l'Assemblée Nationale. Notre Parti est prêt à s'entendre au lendemain des élections avec le Parti socialiste et d'autres partis républicains pour pratiquer une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Votez pour la liste du Parti communiste français :

1. Gabriel PAUL
Ouvrier de l'Arsenal. — Membre du Comité fédéral du Parti.
Conseiller municipal de Brest. — Député sortant.

2. Alphonse PENVEN
Cultivateur-exploitant. — Membre du Comité fédéral du Parti.
Conseiller général et Maire du Huelgoat.

3. Daniel TRELLU
(Lieutenant-colonel CHEVALIER dans la Résistance).
Instituteur. — Membre du Bureau fédéral du Parti.
Dirigeant des F.T.P. de Bretagne pendant l'occupation. — Conseiller municipal de Trégunc.

4. Thomas DONNARD
Marin-pêcheur. — Membre du Comité fédéral du Parti. — Maire de Penmarc'h.

5. Marie COMBOT
Assistante sociale. — Conseillère municipale de Brest.

6. Michel NAVINER
Pensionné de la Marine. — Conseiler général de Concarneau. — Maire de Trégunc.

7. Pierre SALAUN
Ouvrier papetier. — Membre du Comité fédéral du Parti. — Maire de Scaër.

8. Joseph PENCALET
Marin-pêcheur. — Conseiller municipal. — Ancien maire de Douarnenez.

9. Roger THOMAS
Instituteur. — Conseiller général de Carhaix. — Adjoint-maire de Spézet.

10. François TOURNEVACHE
Cheminot. — Membre du Comité fédéral du Parti. — Conseiller municipal de Morlaix.

La Fédération du Finistère du Parti communiste français.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des Gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste français a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zones.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Suppression des taxes cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français, dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmenation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

1. Gabriel PAUL
Ouvrier de l'Arsenal. — Membre du Comité fédéral du Parti.
Conseiller municipal de Brest. — Député sortant.

2. Alphonse PENVEN
Cultivateur-exploitant. — Membre du Comité fédéral du Parti.
Conseiller général et Maire du Huelgoat.

3. Daniel TRELLU
(Lieutenant-colonel CHEVALIER dans la Résistance).
Instituteur. — Membre du Bureau fédéral du Parti.
Dirigeant des F.T.P. de Bretagne pendant l'occupation. — Conseiller municipal de Trégunc.

4. Thomas DONNARD
Marin-pêcheur. — Membre du Comité fédéral du Parti. — Maire de Penmarc'h.

5. Marie COMBOT
Assistante sociale. — Conseillère municipale de Brest.

6. Michel NAVINER
Pensionné de la Marine. — Conseiller général de Concarneau. — Maire de Trégunc.

7. Pierre SALAUN
Ouvrier papetier. — Membre du Comité fédéral du Parti. — Maire de Scaër.

8. Joseph PENCALET
Marin-pêcheur. — Conseiller municipal. — Ancien maire de Douarnenez.

9. Roger THOMAS
Instituteur. — Conseiller général de Carhaix. — Adjoint-maire de Spézet.

10. François TOURNEVACHE
Cheminot. — Membre du Comité fédéral du Parti. — Conseiller municipal de Morlaix.

La Fédération du Finistère du Parti communiste français.

Vu :
Les candidats.

Liste Socialiste (S.F.I.O.).

Electrices, Electeurs,

Vous êtes appelés à voter, le lundi 2 janvier 1956, pour élire les députés qui constitueront la nouvelle Assemblée Nationale de la République Française.

Le Parti socialiste vous demande avant tout de ne pas vous abstenir. Nous savons bien que le système de la démocratie parlementaire n'est pas parfait, surtout dans un pays comme la France, qui est beaucoup trop divisé, hélas ! Mais l'abstention ouvrirait la porte à un mal bien plus grave encore, qui s'appelle la dictature. Personne n'a le droit d'oublier que la dictature, toujours et partout, signifie l'esclavage et la terreur d'abord, la guerre immonde ensuite.

Il faut donc aller voter, malgré les déceptions, malgré l'hiver, malgré les fêtes du nouvel an.

Mais au moment de faire votre choix, il est normal que vous vous demandiez pourquoi Messieurs Edgar Faure, Teitgen et Pinay ont décidé de dissoudre la Chambre et de provoquer des élections brusquées, alors qu'ils venaient d'être mis en minorité, de 100 voix à l'Assemblée Nationale.

Ils ont fait ce mauvais coup pour plusieurs raisons.

En premier lieu, ils ont tenu à vous faire voter avant que les conséquences tragiques de leur honteuse politique n'apparaissent en toute clarté.

Certes, leur faillite est déjà tristement éclatante. Après avoir criminellement divisé la nation en sabordant le statut scolaire qui garantissait la neutralité de l'Etat républicain en face des différentes religions, ils ont multiplié les actes malfaisants, régulièrement dirigés contre les travailleurs, contre la République et contre la France elle-même.

Ils avaient promis des économies. Ils ont doublé les dépenses et triplé le montant du déficit.

Ils avaient promis une réforme fiscale juste. Ils ont amnistié les milliardaires fraudeurs et aggravé les charges qui écrasent les commerçants, les artisans et les petits patrons. (Et ils ont, bien entendu, voté contre le projet socialiste Leenhardt qui proposait de supprimer totalement l'impôt au stade du détaillant et de le percevoir à l'échelon des grandes usines, des grandes manufactures et des ports d'importation.)

Ils avaient promis, après nous d'ailleurs, d'étendre une sécurité sociale totale, démocratiquement financée à tous les travailleurs indépendants (cultivateurs, pêcheurs, artisans, commerçants, petits patrons) et ils ont finalement voté, cinq fois en quatre ans contre les projets des socialistes, Tanguy-Prigent, Madeleine Laissac et Boutbien, projets qui tendaient justement à transformer les promesses en réalités concrètes.

Ils ont même osé jeter par terre le projet du socialiste Christian Pineau, qui voulait instituer une retraite nationale décente pour tous les Français, fonctionnaires ou non, salariés ou non salariés.

Ces menteurs sans scrupules s'étaient prononcé après nous, une fois de plus, en faveur de l'organisation des marchés agricoles et des pêcheries. Mais à l'Assemblée ils ont voté contre nos propositions de loi et ils condamnent ainsi les paysans et les pêcheurs à la misère dans l'abondance qui est le cancer du régime capitaliste.

Aux retraités, ils refusent l'application de la péréquation, violant ainsi frauduleusement la loi elle-même.

Aux ouvriers et employés qui ont permis à la France d'augmenter le volume de la production des chantiers, des usines, des mines, des manufactures et des arsenaux, l'on refuse des salaires décents. On leur refuse même le relèvement du salaire minimum national. Par contre, les grosses sociétés avouent des bénéfices de plusieurs milliards.

Sur le plan extérieur et de l'Union française c'est encore plus tragique et plus déshonorant.

L'Indochine pouvait rester française sur la base d'un Etat associé. Nos réactionnaires ont fait tuer des militaires et des civils; et ils nous ont fait perdre l'Indochine.

Le trop rapide passage au pouvoir de Pierre Mendès-France (que le Parti socialiste a été seul à soutenir jusqu'au bout unanimement) a heureusement permis d'éviter le même désastre en Tunisie.

Mais les « apparentés » auront fait tuer des hommes, des femmes et des enfants au Maroc pour le Glaoui et contre Mohamed V. Les coupables embrassent maintenant Mohamed V; mais les morts, hélas ! ne pourront pas demander des comptes à Edgar Faure, à Pinay ou à Bidault.

En Algérie, la situation s'aggrave. Nos milliards n'ont servi qu'aux gros colons. Le « Tiers-Etat » algérien est dans une misère qu'aucun Français n'a connue depuis près de 200 ans. Il est clair qu'au cas où les réactionnaires « apparentés » seraient gagnants, nous irions vers la guerre totale en Algérie.

***

Nous pourrions continuer, sûrs de n'exagérer aucunement.

Mais, croyez-nous, électrices et électeurs, ce n'est pas seulement à cause de ce bilan épouvantable et déshonorant que l'équipe Faure, Teitgen, Pinay a fait son répugnant coup de force.

C'est aussi parce que d'autres mauvais coups se préparent.

Tout le monde sait que le déficit du budget dépasse actuellement 1.000 milliards. Avec les échéances que nos menteurs-officiellement-optimistes ont rendues inévitables, il faudra deux mille milliards d'impôts nouveaux en 1956 si la politique ne change pas totalement.

Ces deux mille milliards, les coupables les feraient payer aux petits. Mais ils veulent que les victimes votent d'abord. Ils les tondraient après. N'est-ce pas comme cela que le réactionnaire Butler a procédé en Angleterre ?

Quant à la folle politique algérienne, elle nécessiterait la mobilisation de plusieurs classes de jeunes si le peuple de France ne renversait pas la vapeur. Mais, là encore, l'on veut faire voter d'abord, à l'esbroufe, les jeunes, les mamans, les papas, les grands-parents, les fiancés. C'est après qu'interviendrait le mauvais coup du rappel de plusieurs classes.

***

Mais comme les mensonges officiels n'empêchent pas les travailleurs de voir clair, il fallait aller plus loin dans la malhonnêteté. Et voilà la troisième explication de la dissolution. Les complices ont tenu à faire voter tout de suite pour empêcher l'Assemblée Nationale et le Conseil de la République de supprimer le système des apparentements; alors que 90 % au moins, des Français condamnent ce système. La conscience du catholique Teitgen s'accommode, paraît-il, d'un tel procédé. Par contre, le célèbre écrivain catholique, François Mauriac, membre de l'Académie française, est révolté et il vient d'inviter dans l' « Express » du 8 décembre les chrétiens sincères à voter pour les Mendessistes ou pour les socialistes.

***

Dans certains départements, des modérés ont eu honte et n'ont pas osé faire, par l'apparentement, le répugnant syndicat des sortants.

Dans le Finistère, il n'en a pas été de même. Un syndicat des sortants s'est constitué. La liste M.R.P. de MM. Colin, Monteil et Orvoën; la liste des « indépendants et paysans » de MM. Pinvidic, Crouan, Uchard et Le Duc; la liste R.G.R. de M. Chupin, se sont apparentées. Cela veut dire qu'au cas où ces trois listes totaliseraient, le 2 janvier, la moitié plus une voix des votants du Finistère, ils oseraient prendre les sièges, privant ainsi de toute représentation l'autre moitié de la population, justement celle qui compte le plus de travailleurs authentiques; et souvent malheureux par la faute même de la politique de ces messieurs, membres de l'immoral syndicat des sortants.

*
* *

Voilà la situation, électrices et électeurs. La Fédération socialiste du Finistère, qui vous présente une liste composée de candidats dont elle a le droit d'être fière, vous demande très fraternellement de réfléchir à ce qu'elle est obligée de vous dire un peu schématiquement :

Voter pour les listes des apparentés, Colin, Monteil, Pinvidic, Crouan, Uchard, Le Duc et Chupin, c'est d'abord, sur le plan départemental, voter pour la malhonnêteté politique, pour l'escroquerie électorale.

Mais ce serait surtout voter pour la misère, l'injstice, la fin de l'Union française et aussi, hélas ! pour une politique d'abaissement de la France qui nous conduirait au déshonneur; politique qui comporterait, en outre, des risques de guerre.

Pour empêcher tout cela,

Pour faire triompher l'honnêteté, la justice sociale, la paix civile et la paix générale, n'hésitez pas à voter pour la liste du Parti socialiste S.F.I.O.

Nos candidats :

TANGUY-PRIGENT
Député sortant. — Ancien Ministre. — Conseiller général. — Maire de Saint-Jean-du-Doigt.

MAO Hervé
Receveur des P.T.T. — Maire de Châteaulin.

REEB Eugène
Professeur. — Député sortant.

GRAVOT Robert
Professeur. — Conseiller municipal de Brest.

HUITRIC Louis
Cultivateur. — Maire de Saint-Yvi.

PINSEC Pierre-Louis
Cultivateur. — Maire de Plounévézel.

ARNAULT Robert
Conducteur de chantiers. — Conseiller municipal de Brest.

Madame JACQ Marie
Henvic.

HEISE René
Directeur d'usine. — Maire de Camaret.

FICHEZ Ary
Docteur en Médecine. — Plougoulm.

Vu :
Les candidats.

Parti Socialiste (S. F. I. O.).

Electrices et Electeurs du Finistère,

Vous allez voter dans quelques jours, presque dans quelques heures.

Le Parti socialiste vient vous lancer un dernier appel.

Contre le M.R.P., les indépendants dits « paysans », les R.G.R. qui, pour se faire réélire, ont imposé et utilisent le honteux système des apparentements.

Contre les Colin, les Monteil, les Pinvidic, les Crouan, les Chupin, unis aujourd'hui comme larrons en foire, alors qu'ils s'entre-déchiraient férocement il y a cinq ans.

Contre ces politiciens déshonorés dont la politique réactionnaire nous a valu Dien-Bien-Phu et les massacres en Afrique du Nord.

Contre les responsables d'une situation financière qui se traduira par un déficit de 2.000 milliards en 1956.

Contre ceux qui veulent vous faire voter d'abord, pour vous écraser ensuite sous le poids d'impôts exagérés et injustement répartis.

Contre ceux qui, si on les laisse encore au pouvoir, nous vaudront, demain, l'Union française à feu et à sang et enverront notre jeunesse se faire tuer pour défendre les gros intérêts capitalistes.

Contre les responsables de la misère dans l'abondance, qui frappe et désespère les paysans, les pêcheurs, les commerçants et les artisans.

Contre ceux qui défendent les milliards des grandes sociétés et refusent un salaire minimum décent à l'ouvrier et à l'employé.

Contre ceux qui ont refusé la retraite nationale des vieux.

Pour l'honnêteté politique et l'honnêteté tout court,

Pour la justice sociale,

Pour que les jeunes aient du travail,

Pour que les anciens aient une vieillesse heureuse.

Pour que la France soit à nouveau respectée,

Pour que la République soit plus fraternelle,

Pour sauver la liberté et la paix :

Opposez le Front républicain au honteux front réactionnaire des apparentés.

Votez socialiste.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

« Mieux vaut une liberté chèrement acquise que la honteuse paix de la servitude ».

Georges Clemenceau.

« Ce que nous voulons, c'est l'invasion de la politique professionnelle par tous les nouveaux sans-culottes des honnêtes métiers de France ».

J.-M. D.

1. DEMARQUET Jean-Maurice,

de l'Union de défense de la jeunesse française (U.D.J.F.).
Croix de guerre 1939-1945. — Croix de guerre des T.O.E. — Médaille coloniale (Extrême-Orient).
Croix du combattant. — Médaille commémorative de la Libération. — Brevet de parachutiste n° 10097
Ancien médecin auxiliaire du poste avancé de Spears-Unit de la 1re Division française libre; puis du 2e Batailon de la 1re Brigade de parachutistes S.A.S. en Extrême-Orient.

2. MORAND Maurice,

Organisateur comptable à Sainte-Marine. — Délégué U.D.P.L.I. Finistère.

3. CLÉACH Marcel-Yves-Marie,

Artisan-électricien à Henvic.
Médaille militaire. — Croix de guerre 1939-1945. — Médaille coloniale (Dakar). — Croix du combattant.
Vice-président de l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.) du Finistère.

4. GOURRIER Maurice,

Photographe à Quimperlé.
Président de l'U.D.C.A. du Finistère. — Ancien combattant. — Prisonnier de guerre évadé.

5. PERSON Louis,

Artisan mécanicien-agricole à Saint-Pol-de-Léon.
Ancien président de l'U.D.C.A. du Finistère.

6. LESCOP Lucien,

de Brest.
Trésorier départemental de l'U.D.C.A. — Délégué départemental de l'U.D.J.F.

7. LE DEUNFF Jean-Baptiste,

Boucher à Saint-Pol-de-Léon.
Croix de guerre 1939-1945. — Combattant volontaire de la Résistance.
Secrétaire départemental de l'U.D.C.A.

8. MORVÉZEN Ernest,

de Quimperlé.
Secrétaire général de l'U.D.C.A. du Finistère.

9. RAIMBAUD Fernand,

Pâtissier à Carantec.
Délégué cantonal de l'U.D.C.A.

10. MORAND Félix,

Mécanographe à Quimper.
Croix de guerre 1939-1945. — Combattant volontaire de la Résistance.
Délégué départemental à la propagande de l'U.D.C.A.
Ancien président départemental de «Ceux de la Libération-Vengeance ».

Français et Françaises,

Notre pays est le plus beau et le plus riche du monde.

— Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité.

— Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence.

— Or, partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-même.

Pourquoi ?

« C'est par la tête, dit un proverbe, que commence à pourrir le poisson ».

La tête de la France est pourrie.

Politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public.

C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

COMMENT ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte anti-fiscale, mais surtout parce qu'il représente seul le dernier espoir des braves gens honnêtes.

— Les excès fiscaux qui frappent les consommateurs autant que les commerçants ne sont qu'un des aspects de la tyrannie d'un état livré aux gangs.

Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse...

QU'EST-CE QUE LES ÉTATS GÉNÉRAUX ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de vos gosses : vous y verrez que, chaque fois que la France, aux heures graves, s'est sentie désespérée, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie qui chancelle. Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but : les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les « professionnels » de la politique. Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence même soit menacée pour qu'ils se décident enfin à intervenir dans la lutte civique.

Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués assermentés qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire directe et loyale qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

LE BUT ATTEINT, NOUS DÉMISSIONNERONS.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaîtra son châtiment : il sera pendu !

Nous voulons :

— Un Gouvernement qui gouverne,

— Des représentants qui représentent,

— L'union et la fraternité de tous les travailleurs, de toutes les catégories sociales réconciliées.

Les politiciens vous ont trahis.

Donc : Avec Poujade, avec Demarquet,

Sortez les sortants !

Vu :

Les candidats.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

« Il y a quelque chose de pire que l'esclavage, c'est de régner sur des esclaves et de les appeler citoyens ».

Georges CLEMENCEAU.

« Poujade, ce n'est pas la lutte pour le pouvoir, c'est la lutte pour la vie ».

Yvette POUJADE.

1. DEMARQUET JEAN-MAURICE,

de l'Union de défense de la jeunesse française (U.D.J.F.).
Croix de guerre 1939-1945. — Croix de guerre des T.O.E. — Médaille coloniale (Extrême-Orient).
Croix du combattant. — Médaille commémorative de la Libération. — Brevet de parachutiste n° 10097.
Ancien médecin auxiliaire du poste avancé de Spears-Unit de la 1re Division française libre;
puis du 2e Bataillon de la 1re Brigade de parachutiste S.A.S. en Extrême-Orient.

2. MORAND MAURICE,

Organisateur comptable à Sainte-Marine-en-Combrit. — Délégué U.D.P.L.I. Finistère.

3. CLÉACH MARCEL-YVES-MARIE,

Artisan-électricien à Henvic.
Médaille militaire. — Croix de guerre 1939-1945. — Médaille coloniale (Dakar). — Croix du combattant.
Vice-président de l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.) du Finistère.

4. GOURRIER MAURICE,

Photographe à Quimperlé.
Président de l'U.D.C.A. du Finistère. — Ancien combattant. — Prisonnier de guerre évadé.

5. PERSON LOUIS,

Artisan mécanicien-agricole à Saint-Pol-de-Léon.
Ancien président de l'U.D.C.A. du Finistère.

6. LESCOP LUCIEN,

de Brest.
Trésorier départemental de l'U.D.C.A. — Délégué départemental de l'U.D.J.F.

7. LE DEUNFF JEAN-BAPTISTE,

Boucher à Saint-Pol-de-Léon.
Croix de guerre 1939-1945. — Combattant volontaire de la Résistance.
Secrétaire départemental de l'U.D.C.A.

8. MORVÉZEN ERNEST,

de Quimperlé.
Secrétaire général de l'U.D.C.A. du Finistère.

9. RAIMBAUD FERNAND,

Pâtissier à Carantec.
Délégué cantonal de l'U.D.C.A.

10. MORAND FÉLIX,

Mécanographe à Quimper.
Croix de guerre 1939-1945. — Combattant volontaire de la Résistance.
Délégué départemental à la propagande de l'U.D.C.A.
Ancien président départemental de «Ceux de la Libération-Vengeance ».

Français et Françaises,

Votre confiance a été trahie.

Depuis des années, les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses.

Tous vous en êtes victimes.

LES DÉPUTÉS SORTANTS SE DIVISENT EN DEUX CATÉGORIES :

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonges.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables par lâcheté autant que les autres, puisque n'étant pas partis ils ont accepté de rester complices.

LA FRANCE EST AU BORD DE LA FAILLITE.

Faillite de notre économie due à une fiscalité injuste, excessive et incohérente; à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal; à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre Empire due à la lâcheté et à la vénalité de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride.

L'Indochine française perdue après une guerre évitable, puis truquée; nos séculaires territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Le Fezzan de Leclerc sacrifié à des pressions suspectes.

Dès à présent, la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence.

Tel est le bilan des Bidault, des Mendès, des Faure et des Pinay, des Colin, des Monteil, des Chupin et des Pinvidic.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de 3e ordre, l'a rendue mûre pour toutes les tutelles et nous ridiculise aux yeux du monde entier, nous qui avons pourtant appris au monde à penser, à vivre, à aimer la liberté et à mourir pour elle.

NOUS VOMISSONS LA POLITIQUE.

Ouvriers, paysans, commerçants, artisans, employés, intellectuels, pères et mères de famille, combattants, producteurs et travailleurs de toutes les couches sociales du pays, nous en avons assez des divisions entretenues à dessein par les politiciens professionnels.

IL NE S'AGIT PLUS DE POLITIQUE !

Il s'agit : de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Nous ne vous promettons rien, sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants, artisans, paysans et travailleurs groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation.

Aucun d'entre eux ne cherche une place et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons, c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Ces élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres votez en masse dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants !

Vu :

Les candidats.

GARD

5 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français	**M. Gabriel Roucaute** (C.).
	Mme Gilberte Roca (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O..........	**M. Robert Gourdon** (S.).
Liste d'union et de fraternité française	**M. Georges Juliard** (U.F.F.).
Liste d'action sociale, familiale et paysanne .	**M. Edouard Thibault** (M.R.P.).

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste français a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retrait immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Suppression des taxes cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7 500 francs pour les « économiquement faibles ».
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

SOUTENIR LES JUSTES REVENDICATIONS DES ARTISANS ET COMMERÇANTS.

— Reprise des affaires par l'augmentation de la capacité d'achat des salariés.
— Réforme démocratique de la fiscalité.
— Allégement des charges fiscales et institution de l'abattement à la base.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements

factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent êre sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Dans notre département, il présente la même liste qu'en 1951, une femme et des hommes issus du peuple, liés aux masses laborieuses, défenseurs résolus des travailleurs, dont le passé est une garantie pour l'avenir.

Des candidats dignes de la confiance des électrices et électeurs gardois

ROUCAUTE Gabriel
Ouvrier métallurgiste. — Député sortant. — Membre du Comité central du P.C.F.

ROCA Gilberte
Employée. — Député sortant.

VERGNOLE Léon
Ancien Conseiller de la République. — Ancien Maire de Nimes.

RATIER Auguste

Propriétaire viticulteur. — Militant actif des organisations corporatives de la Paysannerie.

FLOUTIER Pierre

Secrétaire de la section fédérale des ouvriers agricoles (C.G.T.).

Vive le rassemblement des forces de gauche !

Vive la France !

Liste Communiste.

Gardois, Gardoise,

Le vote que vous allez émettre le 2 janvier prochain vous offre la possibilité de vous prononcer nettement pour une politique nouvelle. Cette politique de gauche — avec les promesses qu'elle contient pour la classe ouvrière, les masses laborieuses, la laïcité, les libertés, le progrès, la paix — le peuple la désire ardemment. Les forces capables de l'imposer existent dans le pays, ce qu'il faut c'est les rassembler.

Le Parti communiste a mis tout en œuvre pour barrer la route à la réaction.

La loi monstrueuse des apparentements est maintenue contre la volonté populaire et malgré l'action incessante des communistes au Parlement et dans le pays.

Les partis de droite, partout où ils le peuvent, utilisent les apparentements contre les forces de gauche.

Pour les retourner contre la réaction, dans notre département où communistes et socialistes obtiennent ensemble 57,8 % des voix, notre Fédération communiste a proposé l'apparentement à la Fédération socialiste et s'est adressée au Parti radical.

L'union des socialistes et des communistes, assurait l'élection de trois députés communistes et de deux députés socialistes et écartait les réactionnaires et les anti-laïques, de la représentation du département à l'Assemblée nationale.

Les dirigeants socialistes ont pris la lourde responsabilité de repousser les propositions communistes et de donner un siège, sinon deux à la réaction. Il n'est pas douteux que les travailleurs Gardois, tous ceux qui espèrent en une grande victoire des forces de gauche, tous ceux qui pensent aux souriantes perspectives d'un nouveau Front populaire, condamnent sévèrement le refus socialiste.

Pour manifester fermement leur volonté de changement, pour que triomphe une politique de gauche, ils doivent voter pour le Parti qui inlassablement a combattu et combat pour l'unité des forces ouvrières et démocratiques. La victoire de la liste communiste contribuera à faire céder les résistances qui s'opposent encore au changement, au renouveau.

Pour que votre vote soit une condamnation nette de la politique de catastrophe des « apparentés » et signifie que vous voulez que « ça change », un seul moyen : votez communiste.

Onze listes sollicitent vos suffrages :

Les listes Drouot et Cavard qui sont apparentées et celle du M.R.P. — qui n'a pas pu s'apparenter parce que certains ne voulaient pas de M. Thibault — sont les listes des hommes de la bourgeoisie, les listes des partis qui, au cours de la législature qui s'achève ont refusé toutes les dispositions favorables aux petites gens et servi, au contraire avec zèle les intérêts capitalistes. On retrouve ces partis à l'origine de tous les mauvais coups contre la classe ouvrière et la France. (Réarmement allemand, aventures coloniales tragiques, loi Barangé, refus de l'augmentation du minimum vital, etc.). Voter pour ces listes, ce serait encourager la poursuite d'une politique néfaste dont vous ne voulez plus.

Le Parti socialiste dont la liste est conduite par Gourdon, et qui accepte de donner un des sièges qu'il détenait à la réaction, a lui aussi de lourdes responsabilités dans la situation actuelle.

La politique dont on mesure aujourd'hui les fruits amers, a été inaugurée en 1947 par la décision du Président du Conseil Ramadier d'exclure les Ministres communistes du Gouvernement, la majorité réactionnaire élue en 1951 l'a été grâce au truquage des apparentements anti-communistes dont les dirigeants socialistes ont été les promoteurs.

Pendant fort longemps, sur les questions essentielles, la réaction au pouvoir a bénéficié de l'appui du Parti socialiste, et maintenant il a refusé les justes et claires propositions communistes pour battre la réaction. De tout cela vous ne manquerez pas de tenir compte.

Quant aux autres listes sans espoir, qu'il s'agisse de celles du Mouvement Poujade, de la liste radicale, ou des listes réactionnaires de diversion, elles ne peuvent pas non plus recueillir les suffrages des Gardois, profondément attachés au progrès social, à la liberté, la laïcité et la paix.

Dans ces circonstances, votre choix est simple. En votant communiste, vous émettrez un vote clair, car dans le pays la chaîne des apparentements va des socialistes aux pires réactionnaires. Seul le Parti communiste est en dehors de ces combinaisons et de ces marchandages.

En votant communiste, vous voterez pour le pain, la liberté, l'indépendance et la paix, vous voterez pour le changement de politique.

Un programme de progrès social.

Les masses laborieuses du département mesurent chaque jour plus clairement combien sont tragiques les conséquences de la politique atlantique appliquée depuis 1947.

Le truquage électoral qui, aux élections de 1951, a permis de voler 80 sièges au Parti communiste, a facilité l'aggravation d'une politique néfaste.

Des belles promesses faites à l'époque, il ne reste que la dure réalité.

Le Gard est cruellement frappé, ses populations sont aux prises avec les pires difficultés.

Notre beau département pourrait être prospère, grâce à sa situation et à ses richesses; au lieu de cela, son économie est dans un état de plus en plus précaire, les conditions de vie de ses populations s'aggravent sans cesse.

Le bassin industriel d'Alès est dangereusement menacé, le nombre des mineurs est passé de 21.000 à 13.300; les effectifs de l'usine de Tamaris ont diminué des deux-tiers; beaucoup de petites entreprises ont fermé; la région cévenole est désertée, les filatures, les usines du textile, de bonneterie du Vigan, Saint-Jean-du-Gard, Saint-André-de-Valborgne, ferment les unes après les autres.

On réduit les effectifs, à la S.N.C.F., et le personnel du centre E.D.F. d'Alès a été dispersé.

A Nîmes, les petites usines de la chaussure, de la bonneterie, du textile, de la métallurgie, ferment, licencient ou contraignent leur personnel au chômage partiel.

La petite viticulture est conduite à la ruine, par une crise viticole sans précédent.

Le nombre des chômeurs agricoles, ceux des chômeurs dans les villes s'accroît constamment.

Cette situation lamentable de l'économie qui n'empêche d'ailleurs pas les gros capitalistes de réaliser d'importants profits, réduit les mineurs, les cheminots, les métallurgistes, les ouvriers du bâtiment, les ouvriers agricoles, la classe ouvrière en général, les employés, les fonctionnaires, etc. à des conditions de travail toujours plus dures pour des salaires très insuffisants, tandis que les classes moyennes sont elles aussi acculées à de graves difficultés; que les petits paysans sont chassés de leurs exploitations ou menacés de l'être.

Les vraies raisons de ces difficultés.

Il est souvent question, dans diverses sphères, de la « relance » économique, mais on oublie tout simplement de rechercher les causes véritables de la situation et ainsi on se refuse à envisager les vraies solutions. On se contente de promesses démagogiques, jamais tenues.

Il est clair que la soif de profits et l'anarchie qui règnent en maître en régime capitaliste constituent un obstacle majeur à la prospérité de notre département.

D'autre part, nous pensons qu'il est vain de parler de « redressement », qu'il n'est pas possible d'améliorer le sort de la classe ouvrière et des classes laborieuses, sans changer de politique. Ce qu'il faut notamment, c'est :

1° Faire payer les riches, car ils le peuvent.
2° En finir avec la politique de surarmement, de guerre, la politique de force aux colonies, et réduire les dépenses militaires.
3° Augmenter le pouvoir d'achat des salariés et de la masse des consommateurs.
4° Pratiquer une politique indépendante.

Ne pas s'inspirer de ces règles élémentaires et parler d'en sortir, c'est créer des illusions.

Une politique de gauche permettrait de satisfaire les légitimes aspirations des travailleurs et des populations gardoises.

Une politique de progrès social, d'indépendance, de paix, d'amitié avec tous les peuples offrirait les moyens de donner un nouvel essor à notre économie et d'abroger les dispositions telles le plan Schuman qui l'asphyxie.

Elle permettrait de :

A. — Donner satisfaction aux revendications de la classe ouvrière.
— Liquider le chômage.
— Augmenter les salaires et traitements.
— Améliorer la Sécurité sociale.
— Augmenter les retraites.
— Réduire la journée de travail et mettre la technique au service de l'homme.

B. — Protéger la paysannerie laborieuse.
— Réduire l'écart entre les prix agricoles et les prix industriels.
— Attribuer des prêts à faible intérêt aux paysans et aux jeunes qui veulent s'installer.
— Liquider la crise viticole, en résorbant les excédents et en faisant supporter les frais de cette résorption par les gros.
— Améliorer l'allocation-vieillesse agricole, et réformer le financement des prestations familiales.
— Développer l'enseignement agricole public, laïc et gratuit.

C. — Défendre les artisans et commerçants par :
— La réforme démocratique de la fiscalité.
— L'allégement des charges fiscales.
— Les prêts aux artisans pour la modernisation de leur équipement.

D. — Construire des logements accessibles aux familles modestes.

E. — Offrir des débouchés et du travail à la jeunesse, construire des écoles, des stades, des piscines, aider le sport.

F.— Assurer la sauvegarde de l'Ecole laïque et développer l'enseignement.

G. — Porter la retraite des vieux à 10.000 francs par mois, augmenter les pensions des anciens combattants et victimes de guerre.

H. — Assurer la prospérité du département.
— En ouvrant de grands travaux, en faisant de la réalisation des projets d'aménagement du Bas-Rhône, une œuvre véritablement au service de l'intérêt général.
— En construisant des écoles qui manquent, des dizaines de projets de construction, pourtant urgents, attendent depuis des années.
— En fournissant l'eau potable à plus de 150 communes qui n'en ont pas encore.
— En électrifiant des dizaines de hameaux qui ne le sont pas, même aux portes de Nimes.

— En accélérant la reconstruction des ponts et l'aménagement du réseau routier départemental qui ne correspond plus au trafic actuel.

Pour que cette politique nouvelle triomphe. — Pour la prospérité du département : Votez communiste !

Votez, faites voter, pour des candidats dignes en tous points de votre confiance,

G. ROUCAUTE, G. ROCA, L. VERGNOLE, A. RATIER, P. FLOUTIER.

Vive la politique de gauche que le peuple imposera .

Vive le Gard républicain !

Vive la France !

La Fédération communiste du Gard.

Vu :

Les candidats.

Liste Socialiste S.F.I.O.

Electrices et Electeurs,

Le Gouvernement Edgar Faure et sa majorité ont voulu « truquer » les élections.

— En vous interdisant de choisir vos élus;

— En vous imposant de vous prononcer dans la confusion;

— En cherchant à éviter que le pays s'affirme avec netteté contre leur gestion des affaires publiques et pour un changement profond de politique.

Vous déjouerez cette triple manœuvre.

***

VOUS VOULEZ POUVOIR CHOISIR VOS ÉLUS.

Vous vouliez le faire souverainement en toute liberté.

Vous vouliez en finir avec le système des « candidats imposés », des « têtes de liste inamovibles », des « cassiques de la politique ».

Vous désiriez le retour au scrutin d'arrondissement.

Les socialistes ont tout fait pour y parvenir.

Le Groupe socialiste à l'Assemblée Nationale a été le seul à voter à l'unanimité pour le retour au scrutin d'arrondissement.

Notre ami Robert Gourdon a été le seul député du Gard à se prononcer dans le sens voulu par le pays.

Pour nous aider à faire triompher le scrutin d'arrondissement dans la prochaine assemblée.

Votez socialiste.

VOUS VOULEZ VOTER DANS LA CLARTÉ AVEC EFFICACITÉ.

On prétend aujourd'hui vous en empêcher.

La manœuvre a consisté, grâce au jeu des apparentements à multiplier les listes, les étiquettes, les candidats, afin d'ajouter à la confusion du système.

Dans le Gard, 11 listes sollicitent vos suffrages.

On espère qu'ainsi vous éparpillerez vos voix et qu'au soir du scrutin, par le jeu de savantes additions vous ferez élire le candidat d'une liste pour laquelle vous n'aurez pas directement voté.

Il faut répondre à cette manœuvre en faisant l'inverse de ce qu'on a essayé de vous imposer.

Il faut refuser de disperser vos bulletins de vote sur des listes qui n'ont aucune chance d'avoir un ou plusieurs élus. Vous n'avez pas le droit de perdre votre voix.

Il faut refuser de voter pour des listes qui se sont apparentées afin de « piper » vos suffrages.

Toute liste apparentée doit vous être suspecte. Car, en votant pour l'une de ces listes, vous risquez de faire élire les candidats d'une autre liste, et votre bulletin de vote serait alors également perdu.

Le seul moyen de voter dans la clarté, c'est de répondre à la multiplication de certaines d'entre elles, par la tactique qui consistera à concentrer vos suffrages sur des listes homogènes, se présentant à vous sans compromissions, ni apparentement, et suceptibles d'avoir un nombre suffisant de voix afin que votre suffrage ne soit pas perdu.

La liste socialiste, qui vous est présentée, entend être dans cette élection la liste du rassemblement des républicains qui ne veulent pas perdre leurs suffrages et qui desirent se prononcer pour une politique nouvelle d'action républicaine, de justice sociale et de paix.

Pour sortir de la confusion,
Pour vous prononcer dans la clarté,
Votez socialiste.

*
* *

Vous voulez voter pour un changement de politique.

Vous savez que le bilan de la majorité sortante est un bilan de faillite.

Au cours de la législature qui vient de s'écouler, les socialistes ont combattu cette majorité.

Ils ont tout fait pour l'empêcher de poursuivre une politique néfaste aux intérêts du pays.

Leur voix n'a pas été entendue.

A deux reprises en particulier (expérience Mendès-France et tentative de Christian Pineau), ils ont montré qu'ils n'étaient pas partisans de la « politique du pire ».

Il faut que demain vous permettiez aux socialistes d'accéder au pouvoir afin de mettre en œuvre une politique nouvelle avec le concours d'authentiques républicains.

— Pour la restauration économique de la nation;

— Pour la garantie du pouvoir d'achat et de la vie des travailleurs des villes et des champs, des salariés, des agriculteurs, des jeunes, des vieux, des pensionnés, des retraités.

— Pour restaurer les droits de l'Ecole laïque;

— Pour faire cesser la guerre en Afrique du Nord;

— Pour permettre à la France de reprendre sa place dans le monde et d'imposer la politique de paix qu'attendent les peuples.

Votez socialiste.

Le Comité électoral.

Vu :

Les candidats de la liste du Parti socialiste :

Robert GOURDON
Député sortant. — Maire de Vauvert.

Pierre OLIVIER
Ingénieur T.P.E. — Maire de Génolhac.

Georges CHAUVIN
Officier ministériel. — Maire d'Uzès.

LUCIEN FRAINAUD
Directeur d'organisme agricole.

JEAN BLACHE
Retraité mineur. — Ancien Conseiller général du canton de Saint-Ambroix.

Liste Socialiste S.F.I.O.

Electrices et Electeurs,

Le 2 janvier 1956, vous avez à porter un jugement sur les cinq années qui viennent de s'écouler, et vous devez choisir entre les diverses politiques possibles pour notre pays.

Ainsi que certains voudraient le faire, il serait trop facile de prétendre englober tous les hommes politiques dans la même réprobation.

Ce ne serait pas juste, et ce ne serait pas honnête.

Au cours de ces cinq dernières années, il y a eu au Parlement une majorité et une opposition.

Vous avez à juger l'attitude des partis et des groupements qui ont constitué l'une et l'autre.

C'est cela la règle dans tout régime démocratique.

LE BILAN DE CINQ ANNÉES PERDUES.

La majorité qui a soutenu Edgar Faure, après nous avoir donné Pinay et Laniel, porte d'écrasantes responsabilités.

Cette majorité a ranimé les querelles religieuses en votant les lois anti-laïques.

Il a fallu Dien-Bien-Phu pour la forcer à admettre la fin de la guerre d'Indochine par la négociation.

Subissant la pression des colonialistes et des féodaux, elle n'a pas su éviter des troubles sanglants en Afrique du Nord et elle a préféré à la négociation le rappel de plusieurs classes de jeunes Français dans la hâte et le désordre.

Dans le domaine international, elle a affaibli la position diplomatique de la France dans le monde et en Europe par ses incertitudes et ses tergiversations.

Sur le plan intérieur, elle a laissé Pinay réduire les crédits destinés aux logements et aux investissements économiques, plongeant le pays dans une crise grave retardant le progrès en France.

Lorsque la production a repris sa progression, elle a abandonné à elle-même l'ensemble de notre vie économique, et elle s'est refusé à relever dans une mesure suffisante le pouvoir d'achat des travailleurs, des petites gens, des retraités et des économiquement faibles.

En matière financière, elle n'a réalisé aucune des économies promises dans les secteurs improductifs. Les dépenses budgétaires sont passées de 3.409 milliards en 1952 à 3.919 milliards en 1955. Le déficit du budget en cours dépassera 1.000 milliards.

Sur le plan fiscal, la réforme profonde, tant attendue, n'a pas été réalisée comme il aurait fallu, et c'est toujours la même fiscalité, légère pour les privilégiés et les grosses sociétés, écrasante pour les humbles et les classes moyennes de notre pays.

En bref, dans tous les domaines, le bilan de ces cinq dernières années est un bilan de faillite qui révèle l'indigence de pensée et de cœur de la majorité sortante. Il n'appelle pas à la sévérité, mais à la colère devant une telle accumulation d'erreurs et de fautes.

Ce bilan condamne tous les partis qui s'y sont associés depuis le parti radical jusqu'au groupe des républicains sociaux, en passant par le M.R.P. et la formation hétéroclite des indépendants et des paysans.

Un geste de peur et un aveu d'impuissance.

Comme une entreprise à bout de souffle, la majorité sortante a déposé le 2 décembre son bilan.

Toute l'habileté du Président du Conseil ne suffira pas à faire apparaître comme un geste d'autorité ce qui n'est qu'un geste de peur et d'impuissance.

En réalité, la majorité gouvernementale n'a pas eu le courage d'affronter les échéances qu'elle s'était elle même préparé. Elle a préféré les cacher au pays, et renvoyer pour après les élections, la note à payer de son impuissance et de son obstination.

Bien plus, elle a manœuvré de façon à truquer les élections par un mode de scrutin dont le pays ne voulait plus, mais qui lui est apparu le meilleur pour essayer d'assurer sa réélection dans la pire des confusions.

Le pays désirait une consultation électorale dans la clarté et la loyauté. Il appelait de tous ses vœux le retour au scrutin d'arrondissement que les socialistes unanimes ont appuyé dans tous leurs votes tant à l'Assemblée Nationale qu'au Conseil de la République.

Et c'est au moment où le désir du pays allait devenir réalité que M.R.P. et Indépendants, sous la houlette d'Edgar Faure et avec l'appui constant des communistes, ont interrompu le débat sur la réforme électorale pour imposer les nouvelles élections avec le système de l'apparentement.

Le pays républicain jugera comme il convient l'attitude des communistes qui, par deux fois, ont accordé leur confiance au gouvernement Edgar Faure, lui permettant ainsi de poursuivre son mauvais coup et d'essayer d'escamoter à la fois les élections et les responsabilités de la majorité gouvernementale.

L'opposition socialiste.

Face à cette politique de faillite, d'immobilisme et de confusion, les socialistes ont affirmé la plus constante et la plus irréductible des oppositions. Cependant, cette opposition, jamais démagogique, a toujours été constructive ainsi qu'il se doit pour un grand parti républicain dans un régime démocratique.

Les socialistes ne pratiquent jamais la politique du pire, et ils ont conscience d'avoir tout tenté au cours de la précédente législature pour infléchir le cours des évènements dans les voies de l'expansion économique, de la justice sociale, de la négociation et de la paix.

C'est ainsi qu'à aucun moment, les socialistes n'ont ménagé leur soutien au gouvernement Mendès-France qui fut renversé par une majorité groupant les communistes, le M.R.P., la plus grande partie des Indépendants et Paysans, des Républicains sociaux et par de nombreux amis radicaux du Président du Conseil.

De même, en décembre 1954, les socialistes n'ont pas hésité à présenter l'un des leurs, Christian Pineau, à l'investiture de l'Assemblée Nationale afin de proposer à celle-ci un programme d'action susceptible de rallier tous les Républicains.

Le programme de Christian Pineau.

Ce programme comportait en particulier :

1° Sur le plan de la politique étrangère :

— Recherche de la détente internationale :

— Préparation des solutions susceptibles de conduire au désarmement général, simultané et contrôlé.

— Priorité de la négociation en Afrique du Nord et nécessité de conversations avec les représentants qualifiés de la population.

2° Sur le plan social :

— Revalorisation des salaires et des traitements;

— Suppression de l'impôt sur les salaires et des abattements de zones;

— Correction des injustices de la fonction publique;

— Mesures de protection et d'aide pour les jeunes et les femmes seules;

— Réforme fiscale en faveur des petis commerçants et artisans.

3° Sur le plan économique :

Mise en œuvre d'un plan d'expansion économique;

— Organisation des marchés agricoles.

Malheureusement, la même majorité qui avait renversé le Gouvernement Mendès-France, refusa d'accorder l'investiture à Christian Pineau, les communistes mêlant une fois de plus leurs voix à celles des réactionnaires et privant la classe ouvrière, le monde agricole, les classes moyennes et les jeunes, des avantages que ces diverses catégories sociales ne devaient plus, par la suite, retrouver.

Avant tout : choisir.

Au corps électoral de juger.

Et ensuite, de choisir.

Désormais le choix est entre trois politiques :

— L'immobilisme rétrograde de la majorité sortante;

— Le défaitisme, la « politique du pire » des communistes;

— La politique d'action, de mouvement, de progrès, d'efficacité des socialistes qui sont le rouage essentiel et le moteur indispensable pour que la République devienne chaque jour plus juste, plus pacifique, plus fraternelle.

Votre choix sera décisif pour les cinq années à venir.

Vous voterez pour la liste socialiste.

Vive la République !

Le Comité électoral.

Liste d'Union et de fraternité française.

présentée par

Pierre Poujade.

Français et Françaises,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans, ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

QU'EST-CE QUE LES ÉTATS GÉNÉRAUX ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le gouvernement.

NOUS N'AVONS PAS D'AUTRE BUT.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assignés la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

LE BUT ATTEINT, NOUS DÉMISSIONNERONS.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ, et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son châtiment : il sera pendu.

Nous voulons :

— Un gouvernement qui gouverne;
— Des représentants qui représentent;
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous ont trahis !

Avec Poujade, sortez les sortants.

Liste apparentée au Groupement de Défense des intérêts agricoles et viticoles, à la liste d'Action civique de défense des consommateurs et intérêts familiaux.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Liste des candidats.

JULIARD GEORGES
Commerçant. — Ancien combattant 1914-1918. — Nîmes.

MICHARD HENRI
Pâtissier. — Croix de guerre 1939-1940. — Nîmes.

CHALIER ÉTIENNE
Pharmacien. — Bessèges.

NOUGARÈDE AUGUSTIN
Ancien prisonnier de guerre. — Commerçant à Uzes.

BERTRAND PAUL
Confectionneur. — Le Vigan.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous, vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories.

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

La France est au bord de la faillite.

Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère, qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Nous ne vous promettons rien, sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la Nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons, c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres, votez en masse dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants.

Liste apparentée au Groupement de Défense des intérêts agricoles et viticoles, à la liste d'Action civique de défense des consommateurs et intérêts familiaux.

Liste d'Action sociale, familiale et paysanne.

Électrices, Électeurs,

Le régime parlementaire est un régime d'équilibre entre le Gouvernement et le Parlement.

Dissoudre l'Assemblée ce n'est pas violer la Constitution mais l'appliquer.

Dissoudre l'Assemblée ce n'est pas truquer le verdict du suffrage universel, mais rendre la parole au peuple.

Le Mouvement républicain populaire a été partisan de la dissolution parce que dans l'avenir la menace de la dissolution renforcera sûrement la stabilité gouvernementale.

La France ne peut plus continuer à changer de gouvernement tous les six mois.

L'enjeu de ces élections est très grave.

Chaque citoyen doit voter en toute clarté, en pleine connaissance du programme de chacun des partis.

Pour sa part, le M.R.P. n'entend pas être jugé d'après les fautes de ses adversaires.

Voici des faits indiscutables.

Depuis 1951, les gouvernements ont été présidés par des radicaux ou R.G.R. (28 mois), ou par des Indépendants (21 mois).

Le M.R.P. n'a jamais assumé la direction du pouvoir.

Le M.R.P. de toutes les formations politiques est la seule qui en dix ans n'a jamais renversé un gouvernement qu'il avait investi.

Il a participé à des gouvernements de coalition — sauf au Gouvernement destructeur de Mendès-France — pour assurer la stabilité gouvernementale; aucun autre mouvement politique n'a consenti autant de sacrifices à l'intérêt général.

Le M.R.P. a obtenu

Par l'action de ses parlementaires ou de ses ministres ont été notamment obtenus :

— Le vote personnel des députés.
— Le Code du travail Outre-mer.
— La médiation dans les conflits du travail.
— La parité des prestations familiales agricoles.
— La diminution des abattements de zones.
— La loi Barangé, loi de justice familiale et scolaire.
— Le fonds national vieillesse et l'augmentation des retraites des vieux.
— L'élévation du forfait pour les commerçants et artisans.
— Le fonds de garantie mutuelle et l'organisation des marchés agricoles.

Le bilan est positif. Ces mesures bien sûr encore insuffisantes marquent dans chaque domaine, un progrès, un pas en avant qui prépare l'avenir.

On nous demande de rendre des comptes : en voila :

En 1955, les crédits aux habitations à loyer modéré sont cinq fois plus importants qu'en 1951.

Les pensions vieillesse et invalidité de sécurité sociale ont été relevées par paliers de 44 %.

Depuis le 20 mai 1955 les prestations de la Sécurité sociale sont servies quelle que soit la durée de la maladie.

Les allocations familiales on été augmentées de 25 à 75 %.

180 milliards ont été affectés au plan d'augmentation des fonctionnaires et des retraités.

Les crédits affectés aux combattants et victimes de guerre sont passés de 116 milliards en 1951 à 201 milliards en 1955.

Voilà des chiffres incontestables. Des résultats que l'on aurait bien de la peine à qualifier de réactionnaires. Est-ce à dire qu'il faut en rester là ? Certainement pas : Il faut au contraire faire de nouveaux pas sur la voie du progrès.

Les objectifs immédiats.

Le M.R.P. propose à la prochaine Assemblée les objectifs immédiats suivants :

1° Porter l'activité économique à un niveau permettant d'assurer l'emploi des 900.000 jeunes qui, chaque année, à partir de 1960 entreront dans la vie professionnelle. Mise en œuvre immédiate d'un programme d'orientation professionnelle et de formation correspondant à cet objectif.

2° Instauration progressive du salaire minimum annuel garanti.

3° Fixation avant chaque campagne du prix des produits agricoles garantis et ouverture des marchés extérieurs.

4° Attribution aux artisans, aux commerçants et aux entreprises industrielles familiales d'un volume important de crédits de modernisation à taux d'intérêt réduit.

5° Vote définitif de la loi organisant l'enseignement professionnel agricole.

6° Interdiction de la rétroactivité de l'impôt. Suppression de la T.V.A. remplacée par une taxe unique.

7° Accélération du rythme de la construction par l'accroissement de la capacité de production du bâtiment. Augmentation des moyens affectés à l'amélioration de l'habitat rural et urbain existant.

8° Allocation familiale supplémentaire aux familles des enfants allant à l'école. Institution d'une allocation d'étude afin d'ouvrir aux jeunes de toutes les catégories sociales l'accès aux universités et aux grandes écoles.

9° Création du pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Il faut un Gouvernement stable.

— Pour développer l'expansion économique et le progrès social, dans le maintien des prix et de la monnaie.

— Pour transformer l'Union française outre-mer, il n'y a pas que deux politiques : l'abandon voulu par le communisme ou la répression d'un colonialisme aveugle. Il y aussi l'association entre peuples solidaires. Seul un Etat fort peut mener sans abandon cette politique généreuse.

— Pour assurer la paix et construire l'Europe.

Ou les peuples d'Europe s'uniront et créeront les grands marchés industriels et agricoles, ou ils signeront leur déclin.

La reprise de l'unification européenne obligera l'Union Soviétique à renoncer à ses manœuvres en vue de disloquer l'alliance occidentale et de mettre l'Allemagne dans son jeu.

Elle est une des conditions de la paix mondiale.

***

Vous savez que les divisions stériles d'avant 1940 nous ont conduits à la stagnation économique et à la servitude nationale.

Le M.R.P. depuis la Libération demeure la seule formation politique nationale stable, unie et cohérente.

Le 2 janvier 1956 vous lui accorderez vos suffrages en votant pour la liste

Édouard THIBAULT

Fernand JARRIÉ — Alfred CLAVEL

André FAREL — Henri BRIN

d'Action sociale, familiale et paysanne.

Le Comité.

Liste d'Action sociale, familiale et paysanne.

Électrices, Électeurs,

Le déferlement du battage électoral et les équivoques soigneusement entretenues, ont achevé de créer une grande confusion quant aux positions véritables des différentes formations qui se présentent à vos suffrages.

Voici la réalité :

Les Indépendants du Gard sont en proie à un malaise profond né de leur division. Chacun sait qu'au candidat qu'ils avaient jugé seul digne de les représenter, le centre de Paris a préféré un autre candidat qui a été imposé de force. Bel exemple d'anarchie et de désordre.

L'équivoque des Républicains sociaux, « séquelle du défunt R.P.F. », commandés par le général F.F.I. Chaban-Delmas, Ministre de Mendès-France et associé de Guy Mollet, dans le Front républicain est entretenue par la présence en tête de liste d'une personnalité nîmoise.

Le Poujadisme tapageur, sans doctrine, sans programme, qui ne sait où il va, ne peut avoir la prétention de grouper un grand nombre de suffrages au Parlement. C'est une évidence mathématique.

La défense de la viticulture aura été une plate-forme électorale pour M. Raoul Vidal, ex-conseiller général socialiste de Vauvert qui politise ainsi l'action professionnelle, ce qui n'est pas sans danger.

Les succès de M. Raoul Vidal, dans le passé sont inséparables de l'action menée sur le plan gouvernemental par Edouard Thibault, tenu au courant des travaux du Comité de salut viticole par son vice-président, M. André Farel.

Le Parti radical ne compte plus guère d'électeurs dans le Gard, en dépit de la relance Mendessiste.

Le Parti socialiste divisé par des querelles intestines, en proie au sectarisme destructeur, a perdu, au moins provisoirement, toute force de conquête.

Par contre, le Parti communiste, bloc sans faille, poursuit son œuvre de subversion interne avec une implacable logique. Il veut instaurer dans notre pays la dictature du Marxisme léniniste : vous connaissez ses méthodes et sa dialectique.

Le plus sûr allié du communisme c'est la division des électeurs nationaux.

Gardez-vous, en gaspillant vos suffrages de faire élire un troisième communiste dans le Gard.

En face du Parti communiste, la seule force nationale unie, cohérente, disciplinée, c'est le Mouvement républicain populaire.

Telle est la vérité.

Au prix de lourds sacrifices, le M.R.P. a sauvé la liberté, en France, en 1946 : souvenez-vous en.

Champions de la lutte pour le maintien de toutes les libertés de conscience, d'expression, d'enseignement, ses militants, parlementaires et Ministres, ont depuis dix ans lutté sans défaillance pour établir la justice sociale.

Toute la législation en faveur des familles est l'œuvre du M.R.P. Les lois de justice scolaire ont été votées grâce à la ténacité des députés du M.R.P. : Barangé, de Tinguy, Gabelle, Simonet, sous la direction politique d'Edouard Thibault, premier vice-président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.

La politique étrangère menée par Robert Schuman et Georges Bidault avait en dix ans replacé la France au premier rang des grandes nations du monde. C'est l'arrivée de Mendès-France qui a marqué l'éclipse de notre pays.

Le M.R.P. est combattu à la fois par les tenants du conservatisme et par les marxistes qu'unit le laïcisme. Dans le Gard, une conjuration a tenté d'abattre le M.R.P. en la personne de son député.

Voici dix ans, le Gard a envoyé siéger au Parlement un député de haute qualité qui, depuis, devait s'affirmer comme un homme de gouvernement :

Édouard THIBAULT

Profondément attaché à ses convictions, mais dénué de tout esprit partisan, son égalité d'humeur et son clair jugement témoignant d'une profonde maîtrise de soi, lui valurent dès 1950 d'être appelé à la co-direction du groupe parlementaire M.R.P. en temps que vice-président, poste qu'il n'a cessé d'occuper que pendant l'année où il fut Ministre.

Depuis dix ans, il n'est pas un Gardois qui n'ait fait appel à lui sans être soutenu, encouragé, aidé. Des milliers de dossiers ont été étudiés, traités par ses soins, des milliers d'interventions ont été faites qui témoignent de la confiance que nous compatriotes ont en lui.

A Paris, entouré de collaborateurs, techniciens et économistes, Edouard Thibault a su acquérir une grande audience dans tous les milieux politiques et imposer son autorité auprès des grands services de l'Etat.

Les qualités personnelles et la réussite du député M.R.P. du Gard devaient naturellement susciter bien des jalousies, mais les manœuvres tentées par ceux que rongent l'envie, la rancune ou l'ambition ont définitivement échoué.

Dans le Gard il a su animer une remarquable équipe toujours plus nombreuse d'hommes qui ont fait leurs preuves, unis dans une communauté de convictions et de sentiments.

Ceux d'entre eux qui sont à ses côtés dans la bataille d'aujourd'hui portent des noms qui vous sont familiers : Fernand Jarrié, Alfred Clavel, André Farel et le commandant Brin. Ce sont des hommes dont la noblesse de sentiment, la générosité et la compétence s'exercent depuis longtemps dans notre département. Leur désintéressement et leur sens du devoir leur vaut un rayonnement qui déborde le cadre des responsabilités qu'ils assument.

Électrices, Électeurs,

Ne vous laissez pas abuser par le battage électoral des gens qui, s'ils étaient élus, seraient voués à la stérilité, car enfin quelle tâche constructive pourrait entreprendre une Assemblée où s'affronteraient des intérêts particuliers antagonistes ?

Quelle majorité stable pourrait réunir des partis professionnels obligatoirement divisés sur les gandes options qui s'imposeront demain ?

Ne vous laissez pas diviser.

Le programme du M.R.P. vous est connu. Il est inspiré par le souci de la défense des valeurs spirituelles, de la sauvegarde de la dignité et de toutes les libertés de la personne humaine.

Si vous l'approuvez, vous donnerez un sens efficace à votre vote, en apportant vos suffrages à la liste d'action sociale, familiale et paysanne :

Édouard THIBAULT

Fernand JARRIÉ — Alfred CLAVEL

André FAREL — Henri BRIN

présentée par le Mouvement républicain populaire.

GARONNE (HAUTE-)

7 DÉPUTÉS

Liste du parti républicain radical et radical socialiste...............	**M. Maurice Bourgès-Maunoury** (R.R.S.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.	**M. Achille Auban** (S.).
Liste du parti communiste français...........................	**M. Jean Llante** (C.).
Liste du parti républicain radical et radical socialiste...............	**M. Hippolyte Ducos** (R.R.S.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.	**M. Eugène Montel** (S.).
Liste du parti communiste français...........................	**Mlle Marcelle Rumeau** (C.).
Liste d'union nationale.........	**M. Alfred Coste-Floret** (M.R.P.).

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Electeurs, Electrices,

Il y a dix ans, nous avions dénoncé les improvisations de la Libération; les années suivantes nous ont donné raison et, en 1951, nous avons dit qu'il faudrait des années encore pour redresser les erreurs faites en 1946.

Nous vous indiquions alors quels étaient, à notre avis, les éléments nécessaires pour arriver à un équilibre.

Une partie de ce programme a pu être réalisée et les effets s'en font sentir : renforcement des pouvoirs du Sénat (malheureusement insuffisant, les derniers événements le montrent), dépolitisation et remise en ordre des nationalisations, largement améliorées et qui rendent plus viables ces grands organismes (un exemple intéressant en est fourni par Renault, qui est maintenant à la pointe des réalisations sociales), restauration de la confiance en la monnaie, retour à l'épargne et amorce de l'expansion économique régionale.

Si le bilan de ces dernières années n'est pas négatif, il le doit aux radicaux en grande partie.

Mais il reste encore beaucoup à faire et nous pensons que dans le cadre de notre programme, cela peut être fait progressivement afin d'arriver à mettre sur pied une

politique stable et de bonnes finances qui sont les conditions indispensables de l'élévation générale du niveau de vie.

Pour arriver à ce résultat, deux conditions nous semblent devoir être posées sur le plan politique.

— Le retour au scrutin uninominal d'arrondissement qui, permettant le rapprochement de l'électeur et de l'élu, et la fin de la dictature des partis, est la condition première du raffermissement du régime démocratique.

— La réforme de la démocratie, liée au retour à l'arrondissement, qui implique une révision constitutionnelle pour rendre aux assemblées leur rôle véritable, l'élaboration des grandes lois et le vote du budget et aussi une action du citoyen et de l'élu se connaissant dans le sens d'une réaction contre la désaffection de la vie publique.

Notre programme reste le même. Parti de l'expérience, de la sagesse et de la raison, mais conscient des problèmes de la jeunesse, le Parti radical vous demande de lui accorder votre confiance.

Aujourd'hui, on nous impose de voter avec une loi inique rejetée par le pays.

Aussi sommes-nous contre cette dissolution destinée à maintenir un mode de scrutin nécessaire aux mal élus pour se faire réélire et aux soviétiques pour maintenir la dictature du Parti.

Cette loi, nous ne l'avons pas voulue, mais nous nous en servirons, justement, contre ceux qui nous l'ont imposée et nous nous apparentons avec ceux qui, comme nous, croient en la nécessité de réformer notre démocratie, tant dans les institutions que dans le mode de scrutin.

A travers cet apparentement avec les socialistes et les républicains sociaux, et en gardant notre originalité propre nous voulons, d'une part, faire échec aux communistes et, d'autre part, faire triompher l'arrondissement dès le début de la prochaine législature.

Cette position politique conditionne le maintien des libertés traditionnelles de notre pays, sa prospérité et l'établissement d'une véritable Union française dans la justice et l'ordre.

Si vous votez hors de l'apparentement et quels que soient vos votes, vous votez pour faire élire deux députés communistes et vous contribuez à maintenir le pays dans l'enlisement du système des partis, qui a été si néfaste tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur.

Demain, nous en sommes sûrs, vous ne voterez plus pour une liste, mais pour un homme.

En attendant, nous vous demandons de voter pour la liste que vous présente le Parti radical, défenseur des libertés, de toutes les libertés.

Vu :

Les candidats.

Liste apparentée aux listes du parti socialiste S.F.I.O. et à celle des républicains sociaux.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Electeurs, Electrices,

Le 2 janvier, vous devez voter.

Le temps trop limité et la période peu favorable n'ont pas permis aux candidats de notre liste de visiter toutes les communes du département pour leur exposer notre programme. C'est une des raisons pour lesquelles nous sommes contre cette dissolution, entraînant des élections brusquées, avec un mode de scrutin que nous condamnons.

Nous nous excusons de n'avoir pu aller partout, et nous vous résumons notre programme d'action immédiate.

Pour le Parti radical, il faut :

Réformer la Démocratie.

Le scrutin proportionnel, aggravé par la loi des apparentements, coupe l'électeur de l'élu et prive le citoyen de son libre choix.

Le scrutin d'arrondissement majoritaire à deux tours lui permet d'exprimer sa volonté de choisir un élu qu'il connaît et qu'il peut juger à ses actes.

Le vote obligatoire supprimerait l'apathie et l'indifférence d'un grand nombre de citoyens qui, par leur abstention, renforcent les partis extrêmes.

L'instabilité ministérielle empêche toute politique continue et nous ridiculise aux yeux de l'étranger.

Le Gouvernement doit pouvoir dissoudre l'Assemblée Nationale après deux crises ministérielles et faire le peuple juge des désaccords existant entre le Gouvernement et l'Assemblée.

Le Parlement, absorbé par des tâches trop nombreuses, déborde de ses compétences essentielles. Il doit voter des grandes lois et le budget.

Une réforme du travail parlementaire doit délimiter les actions respectives du Parlement et du Gouvernement.

Défendre les classes moyennes.

Les artisans, les commerçants, les petits industriels sont soumis à un système fiscal compliqué et injuste.

Une simplification de la fiscalité est indispensable. L'impôt ne doit plus étouffer l'initiative, le travail et la productivité.

Les artisans, les petites et moyennes entreprises ne disposent d'aucune ressource pour améliorer leur équipement et leur productivité.

Il faudra créer une « Banque nationale de l'artisanat » et le « Fonds national d'équipement des petites et moyennes entreprises ».

La hiérarchie des cadres et des fonctionnaires est de plus en plus écrasée, l'éventail des salaires de plus en plus fermé.

Des conventions collectives devront être signées pour protéger les cadres et établir une hiérarchie des emplois et des traitements .

Garantir le progrès social et l'élévation du niveau de vie.

En maintenant une monnaie saine, au pouvoir d'achat réel, et en tendant à l'abaissement des prix de revient et du coût de la vie, le Gouvernement garantira le plein emploi aux salariés.

En évitant les grèves et les conflits du travail, par l'établissement de conventions collectives salariales, par l'introduction du médiateur amiable et par l'arbitrage obligatoire, un climat social meilleur sera établi.

Moderniser l'agriculture pour la rendre prospère.

Il faut terminer, dans un délai rapproché, l'électrification et l'adduction d'eau dans les communes.

Des bâtiments vétustes, un équipement vieilli et insuffisant, l'absence de formation professionnelle augmentent les prix de revient et diminuent le rendement d'un dur labeur.

Le Gouvernement devra entreprendre un vaste effort de modernisation : intensification de l'enseignement agricole, équipements individuels, collectifs (marchés-gares, silos, usines laitières), grands travaux d'irrigation.

Les produits du sol se vendent mal : la crise de la surproduction et de mévente touche de nombreux secteurs.

Des contrats par produits porteront remède à cette situation. Ils auront pour but d'organiser les marchés, de stabiliser les cours, de développer les exportations.

Donner une chance a tous les jeunes.

Il faut construire des écoles, recruter des maîtres, développer l'équipement scientifique.

40 % des enfants quittent l'école à 14 ans et abordent l'existence sans formation suffisante. Il faut prolonger l'âge de l'obligation scolaire de deux ans et donner à tous une formation professionnelle.

Il faut développer l'enseignement technique et l'adapter aux besoins réels de la nation pour donner à celle-ci les spécialistes et les cadres qui lui font défaut, relever les allocations d'études et doter l'enseignement scientifique, la recherche et l'industrie des moyens indispensables, en hommes et en matériel.

L'Union française.

La métropole et l'Algérie, clé de voûte de l'Union française, ne peuvent vivre l'une sans l'autre.

Tout doit être fait pour y maintenir l'ordre et recréer un climat de confiance.

En conclusion.

Le Parti radical a toujours été :

— le Parti de la liberté, de toutes les libertés;

— le Parti qui respecte la souveraineté du suffrage universel et la volonté des électeurs dans leur libre choix; il ne cessera de réclamer le scrutin d'arrondissement;

— le Parti de la paix, de celle des consciences et celle des peuples;

— le Parti de la justice, du travail, de la raison.

Par son programme limité, il veut être le Parti qui tiendra parole.

S'opposant aux extrêmes, il a conclu un apparentement avec le Parti S.F.I.O. et le parti des républicains sociaux.

Votez pour la liste du Parti radical et radical socialiste, vous consoliderez la République, vous irez vers l'action démocratique.

Vous éviterez l'élection de deux députés communistes.

Vu :

Les candidats.

Liste apparentée aux listes du parti socialiste S.F.I.O. et à celle des républicains sociaux.

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

(Apparentée à la liste radicale et radicale-socialiste et à celle du centre des républicains sociaux.)

Citoyennes et Citoyens,

Elément moteur du Front républicain, le Parti socialiste, dans un précédent appel, a sonné le rassemblement des bonnes volontés pour barrer la route à la réaction politique et sociale.

Le Parti socialiste préconise une politique de grands travaux et d'investissements capable de combattre le chômage et de garantir le droit au travail, unique bien de ceux qui n'en ont pas.

Partout et toujours, le Parti socialiste a pris part aux combats sociaux pour la défense des salaires mal ajustés au coût de la vie. Rappelons seulement l'été 1953.

Anciens combattants, prisonniers, déportés, résistants, pensionnés de guerre ou du travail, vieux et économiquement faibles, veuves et orphelins, ont en nous leurs défenseurs naturels.

Les grandes industries toulousaines, en tête desquelles se place l'industrie aéronautique, savent ce qu'elles doivent à nos élus. Celles qui sont menacées, comme la cartoucherie, nous trouveront vigilants et décidés à leur défense.

Toulouse, orgueil de notre département et de la région, que l'exemplaire administration de son maire d'élite, notre camarade Badiou, a placée en tête des capitales régionales peut, comme toujours, compter sur notre bonne entente et notre parfaite coopération.

Le monde rural, les agriculteurs connaissent notre action en leur faveur aussi bien dans le département qu'au Parlement.

Nos deux grands projets de la Barousse et du Comminges et de la Montagne Noire vont dès le printemps prochain apporter l'eau aux populations — et aux terres assoiffées — du Lauragais et des départements voisins.

Notre politique d'encouragement et l'aide à la construction scolaire est la meilleure manière de manifester nos sentiments laïques.

Nous demanderons l'annulation du décret du 21 mai 1955 — contraire à la politique généreuse du Parti socialiste — qui va grever lourdement les budgets communaux.

La fiscalité Laniel, génératrice d'iniquité et de révolte, doit être combattue et remplacée par une fiscalité simple et juste.

Tout ce qui pourra assurer le relèvement et l'expansion économique aura notre concours.

Il faut offrir à notre admirable jeunesse des perspectives moins décevantes et moins cruelles.

Elle ne prend part à la vie de société que par le côté sacrificiel pour le seul profit d'un capitalisme cupide et vorace.

La guerre nord-africaine doit cesser.

Sur le plan international, l'épreuve et l'humiliation de la consultation sarroise affermissent notre position devant le problème européen.

Tout doit être fait pour une réconciliation internationale. Le grand peuple soviétique ne doit pas être plus longtemps tenu en quarantaine.

Citoyennes et Citoyens,

Au cours des plus récentes élections — municipales, cantonales et sénatoriales — vous avez témoigné votre confiance au Parti socialiste et à ses candidats qui partout ont remporté un triomphal succès.

Une fois de plus, pour les élections législatives du 2 janvier 1956, pour barrer la route à la réaction, à l'aventure.

Votez socialiste !

Vu :

Les candidats :

ACHILLE AUBAN
Député sortant.

EUGÈNE MONTEL
Député sortant.

ANDRÉ REY
Député sortant.

ALBERT DURRIEU

JEAN MASSIO

PHILIPPE VIGUIER

JEAN LASSÈRE

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

(Apparentée à la liste radicale et radicale-socialiste et à celle du centre des républicains sociaux.)

Gauche contre droite.

Sommés de rendre des comptes à la nation, Edgar Faure et sa majorité ont redouté les conséquences du retour au scrutin d'arrondissement.

Pour tenter d'endiguer la débâcle qui les emporte, ils ont prononcé la dissolution de l'Assemblée Nationale, et par cette manœuvre brusquée, imposé à nouveau au pays la loi des « apparentements ».

Le Parti socialiste a le premier, tout au long de cette législature, réclamé la dissolution.

Respectueux de la volonté populaire, il l'exigeait précédée d'une loi électorale nouvelle.

Sans défaillance et jusqu'au bout, il s'est battu pour le scrutin d'arrondissement à deux tours, souhaité par le pays qui veut participer, dans la clarté, à la conduite des affaires publiques.

Adversaire des apparentements, il entend les utiliser contre ceux-là mêmes qui les ont imposés et en particulier dans ce département contre les M.R.P., les Indépendants et les R.G.R. dissidents, qui ont scellé une alliance à l'image de cette majorité de droite au pouvoir depuis 1951 :

Majorité :

— de la loi Barangé;
— du désastre de Dien-Bien-Phu;
— du coup de force contre le Sultan du Maroc;
— de la guerre en Afrique du Nord;
— de la stagnation sur le plan intérieur et du déficit budgétaire de mille milliards;
— de l'impasse sur le plan extérieur.

Contre eux, il appelle à l'union dans le Front républicain tous ceux qui se sont opposés au coup de force du 2 décembre.

Qui, intransigeants sur la tolérance, comptent sur la restauration de la laïcité pour assurer la paix scolaire;

Qui, partisans du mouvement, veulent l'amélioration du niveau de vie des travailleurs par la modernisation de l'équipement national et une juste répartition des bienfaits qu'apporte le progrès technique;

Qui, fidèlement attachés à la nation, veulent la paix entre les peuples et œuvrent pour que l'Union des républiques socialistes soviétiques, qui a besoin de la paix pour s'acheminer vers la liberté, entre et soit admise sans réticence dans le concert des nations.

Le Parti socialiste a, pendant quatre ans, assuré loyalement une opposition constructive.

Sans défaillance, il a soutenu le Gouvernement de Pierre Mendès-France qui s'opposait aux errements criminels de la majorité.

Dans le reclassement des valeurs républicaines, nécessaire à la clarté de la vie politique française, il salue la rupture qui oppose, dans certains partis, aux hommes de l'immobilisme et de l'aventure, ceux qui ont choisi le progrès et la paix.

Un seul mot d'ordre : Gauche contre droite.

Votez socialiste !

Vive la France !

Vive la République !

Vu :

Les candidats :

Achille AUBAN
Député sortant.

Eugène MONTEL
Député sortant.

André REY
Député sortant.

Albert DURRIEU

Jean MASSIO

Philippe VIGUIER

Jean LASSÈRE

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Suppression des taxes, cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers vraiment réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français, dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitai rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français.

Dans notre département, pour assurer une victoire républicaine, une victoire laïque, une victoire à gauche, nous avions proposé l'apparentement de la liste communiste et socialiste.

Certains dirigeants socialistes, malgré la volonté des travailleurs socialistes, ont préféré conclure un monstrueux apparentement avec Bourgès-Maunoury, l'homme de la

guerre en Algérie, le ministre qui répondit aux revendications des travailleurs par la répression policière. Mais, plus encore, ces dirigeants socialistes ont étendu cet apparentement à Maziol, tête de liste R.P.F. en 1951, ennemi de la République et de la laïcité.

Ces monstrueux apparentements seront mis en échec par les électeurs.

Le 2 janvier pour une victoire républicaine, pour une victoire laïque, pour une victoire des forces de gauche, vous voterez pour les candidats du Parti communiste français :

Jean LLANTE
Ancien député.

Marcelle RUMEAU
Ancien député.

Jean BADUEL

Roger FARGUES

Élise GERMA

Georges MALGOUYRES

Pierre CHOURREAU

Liste du Parti communiste français.

Électrices, Électeurs,

Par notre première circulaire, vous connaissez déjà le programme de progrès social et de paix présenté par notre parti.

Seuls, nous vous avons présenté un véritable programme où nous démontrions que, pour faire aboutir, comme vous le désirez, le changement de politique, l'on ne peut gouverner sans l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales.

Que vous proposent les candidats des autres listes ?

Beaucoup de promesses qu'ils savent pourtant ne pas vouloir tenir.

Il en était déjà ainsi dans leurs circulaires de 1951.

Ils promettaient de défendre les légitimes revendications des travailleurs, des paysans, commerçants et artisans, fonctionnaires, retraités, anciens combattants, femmes, jeunes, vieux, etc.

Et qu'a réalisé la majorité issue des apparentements de 1951 ?

Elle n'a apporté au pays qu'un bilan de faillite, de ruine, de misère et de guerre.

Tous les partis, en dehors des communistes, sont responsables de ce bilan de désastre, aussi bien ceux qui sont au gouvernement derrière Edgar Faure et Pinay, que les prétendus opposants du « Front républicain ».

Ils voudraient à nouveau revoir une équipe semblable à l'Assemblée nationale pour continuer la même politique.

Mais notre peuple, au contraire, est bien décidé à changer quelque chose.

Aussi, la population avait-elle accueilli favorablement notre proposition d'apparentement faite à la Fédération socialiste.

Communistes et socialistes apparentés enlevaient tous les sièges. « Bourgès-la-Faillite », le clérical Coste-Floret et leurs colistiers étaient tous battus.

Mais le dirigeants socialistes ont préféré s'allier avec « Bourgès-la-guerre-en-Algérie » et le R.P.F. clérical Maziol.

C'est avec ces représentants des forces réactionnaires et cléricales que les dirigeants socialistes prétendent lutter « gauche contre droite ».

Quelle démagogie ! Peut-on se moquer aussi impunément des électeurs, des travailleurs socialistes ?

N'est-ce pas Bourgès-Maunoury et les R.P.F. qui se sont toujours opposés avec toute la droite aux augmentations de salaires, traitements, pensions et retraites, à la suppression des abattements de zones de salaires ?

N'est-ce pas Bourgès-Maunoury, ministre dans presque tous les gouvernements, ministre d'Edgar Faure, qui est le responsable de la situation catastrophique dans nos campagnes et du mécontentement des commerçants et artisans ?

N'est-ce pas le ministre Bourgès-Maunoury, responsable de la guerre en Algérie, qui a décidé le rappel des jeunes démobilisés et le maintien du contingent sous les drapeaux ?

N'est-ce pas Bourgès-Maunoury qui a été le seul député de la Haute-Garonne à voter le réarmement allemand, alors que Auban, Montel, Rey étaient provisoirement exclus de leur parti ?

Comment peut-on combattre ce ministre par des discours, des affiches, des tracts, et s'allier avec lui ?

Les dirigeants socialistes indiquent également que les apparentés veulent la « restauration » de la laïcité.

Mais ni Bourgès-Maunoury, ni Maziol ne parlent de cette importante question. Et pour cause !

N'est-ce pas Bourgès-Maunoury qui a toujours refusé de se prononcer contre les atteintes portées à la laïcité de l'école et de l'Etat ?

N'est-ce pas le groupe des députés R.P.F., amis de Maziol, qui a voté la loi Barangé, le projet Saint-Cyr, ne se différenciant ainsi nullement du très clérical Coste-Floret ?

Et n'est-ce pas le R.P.F. Maziol qui, en 1951, reprochait à Coste-Floret d'être « contre l'aide aux écoles libres » ?

Ainsi, ces apparentés ne peuvent pas défendre le programme minimum du Comité national d'action laïque.

Dans ces conditions, les laïques répondront à l'appel du Comité national d'action laïque.

« Que pas une voix laïque n'aille directement ou par le biais des apparentements aux candidats n'ayant pas accepté le minimum laïque. »

Pour lutter « gauche contre droite », il ne faut pas s'allier avec les hommes de la réaction, de la droite.

D'ailleurs, la droite joue sur plusieurs tableaux.

Elle a ses Bourgès-Maunoury, ses Maziol, alliés aux socialistes dans la Haute-Garonne. Dans dautres départements, de tels hommes sont alliés aux M.R.P., aux indépendants de Pinay, etc.

Elle a ses Coste-Floret alliés à d'autres réactionnaires et cléricaux.

Elle compte sur le réactionnaire Douzans, ennemi acharné des travailleurs socialistes et communistes.

Elle compte sur les listes du néofasciste Poujade pour exploiter en particulier le mécontentement des commerçants, des artisans, des paysans, pour les détourner de l'union avec la classe ouvrière.

Mais notre population ne sera pas dupe de toutes les manœuvres de la réaction, qu'elle soit apparentée ou non, qu'elle soit camouflée ou non.

Notre population votera à gauche pour que ça change !

Electrices, électeurs socialistes,

En votant socialiste, par le jeu des apparentements, vous apportez votre voix à Bourgès-Maunoury et Maziol.

Laïques,

En votant pour les apparentés, vous apportez votre voix au clérical Maziol.

Républicains,

En votant pour les apparentés, vous apportez votre voix au R.P.F. Maziol, au factieux, ennemi de la République.

Electrices et électeurs de la Haute-Garonne,

Ne vous laissez pas tromper par les apparentements comme en 1951.
Vous pouvez empêcher, par votre vote, les apparentés d'avoir les 50 % des voix et imposer ainsi la répartition des sièges à la représentation proportionnelle, le seul mode de scrutin juste, celui qu'a toujours défendu Jean Jaurès.
Ainsi, le Parti communiste aura les élus auxquels il a droit.
Voter utile, c'est voter communiste.
Le 2 janvier, vous voterez et vous ferez voter pour une victoire républicaine.

Le 2 janvier, vous voterez et vous ferez voter pour une victoire des forces de gauche, pour une victoire des forces laïques.

Le 2 janvier, vous voterez et vous ferez voter pour les candidats du Parti communiste français :

JEAN LLANTE
Ouvrier. — Ancien député. — Membre du Comité central du P. C. F.
Combattant de la Résistance. — Médaille de la Résistance.
Médaille de la Déportation et de l'Internement.

MARCELLE RUMEAU
Institutrice. — Ancien député. — Combattante de la Résistance.

JEAN BADUEL
Ouvrier métallurgiste. — Conseiller municipal de Toulouse. — Combattant de la Résistance.

ROGER FARGUES
Agriculteur à Caraman. — Combattant de la Résistance.

ÉLISE GERMA
Secrétaire. — Combattante de la Résistance.

GEORGES MALGOUYRES
Cheminot.
Officier de la Résistance. — Conseiller municipal de Toulouse. — Croix de guerre 1939-1945.

PIERRE CHOURREAU
Agriculteur à Saint-Martory. — Combattant de la Résistance.

Le Comité de parrainage de la liste du Parti communiste français est présidé par nos amis : le professeur Ducuing et Jacques Gresa, ancien député.

Vu :

Les candidats.

Liste d'Union nationale.

Électrices, Électeurs,

La France, pays de riche culture et d'immenses ressources, souffre depuis longtemps de deux maux graves: la multiplicité des partis, l'instabilité ministérielle.

I. — Contre la multiplicité des partis :

En face du trop grand nombre des partis, nous vous présentons un effort de regroupement. Devant les difficiles échéances de l'heure nous avons voulu constituer, en toute clarté et en toute indépendance, une liste commune unissant pour un effort commun trois grands formations nationales : le M.R.P., le Centre national des indépendants, des paysans et de l'A.R.S., le Rassemblement des gauches républicaines. Ainsi, contre les graves dangers qui menacent la patrie nous vous donnons la meilleure arme : l'Union nationale pour associer tous ceux qui veulent défendre la paix dans la vigilance, la liberté dans la justice, l'entreprise et le pouvoir d'achat dans la raison, la présence française dans tous les territoires où flotte notre drapeau, la Nation dans son indépendance et sa légitime grandeur.

Notre union n'est pas le geste d'un jour. Tout en restant fidèle à ce que, les uns et les autres, nous représentons en propre, nous luttons:

II. — Pour la stabilité ministérielle.

C'est un fait démontré par l'exemple que toutes les grandes démocraties étrangères que seul l'exercice automatique du droit de dissolution en cas de crise ministérielle peut assurer la stabilité gouvernementale. Il faut sanctionner par le renvoi devant les électeurs la responsabilité des députés qui ouvrent une crise ministérielle.

Le 2 janvier le choix est clair. D'un côté se trouvent les apparentés qui, tout en reconnaissant la valeur de la dissolution pour demain, proclament qu'aujourd'hui elle est un coup de force, alors que la consultation du peuple souverain est au contraire la règle normale de la démocratie. S'ils triomphaient la dissolution serait rayée de notre vie parlementaire et faute du remède approprié, nous retomberions dans l'instabilité ministérielle.

D'un autre côté se trouvent, unis sur la liste d'Union nationale, des représentants du M.R.P. du Centre national des indépendants, des paysans et de l'A.R.S., du R.G.R. qui sont tous d'accord pour approuver le président Edgar Faure d'avoir mis fin, dans la légalité constitutionnelle, à l'agonie d'une Chambre qui ne voulait pas mourir en beauté et qui tous préconisent la dissolution automatique si une crise survient avant qu'un gouvernement n'ait deux ans d'existence, conformément à la révision constitutionnelle déposée sur le bureau de l'Assemblée par Alfred Coste-Floret le 2 août 1951.

III. — Pour une politique de réformes constructives.

Nous nous prononçons :

Pour la sécurité du travail, pour le maintien et l'amélioration de toutes les conquêtes sociales, pour la garantie des biens légitimement acquis, pour la certitude des moyens d'existence, pour la défense de l'agriculture française et pour l'élévation du niveau de vie des masses paysannes, pour l'institution du « titre de créance » du sinistré, pour une réforme fiscale fondée sur une large atténuation des impôts directs et sur une taxation perdue au stade de la production et corrigée par un développement de la législation sociale, pour une nouvelle revalorisation de la retraite des vieux et des allocations d'assistance, pour la juste application des règles qui garantissent les droits des victimes de la guerre et des anciens combattants, pour une structure forte de l'armée française et pour qu'une juste réparation soit accordée aux militaire dégagés des cadres, pour la protection de la famille et le développement des allocations fami-

liales, pour la nécessaire sauvegarde de notre patrimoine spirituel, pour la défense de toutes les libertés et notamment, pour une liberté de l'enseignement effective et réelle.

Pour tous, nous demandons une grande politique du logement par le développement des primes à la construction et de l'épargne-logement, par l'accession plus facile des locataires à la propriété.

IV. — Pour l'Europe unie de la prospérité et de la paix.

A l'extérieur, nous défendrons la paix face à la menace soviétique, en bâtissant l'Europe unie et en développant, dans le cadre du Pacte atlantique, la solidarité des peuples libres, sans jamais négliger pour autant toutes possibilités de négociations pacifiques entre l'Est et l'Ouest.

V. — Pour voter utile.

Contre les apparentements malhonnêtes qui trompent l'électeur, qui le font voter sans qu'il sache pour qui, ni pour quoi, sans qu'il sache à qui ou à quoi profitera son bulletin.

Il faut que vous sachiez que « le Front républicain et laïque » qui ne présente que 170 députés sortants environ ne peut pas espérer seul prendre le pouvoir. Il compte pour le faire sur l'appoint communiste avec lequel il veut constituer demain au Parlement un Front populaire. Au contraire, en dehors de toute collusion, proche ou lointaine, avec les communistes, nos élus constitueront la majorité nationale de demain.

Pour accroître cette majorité et assurer la nécessaire stabilité ministérielle pour la dissolution automatique.

Pour la défense de toutes les libertés.

Pour la justice sociale,

Pour l'Union nationale réalisée dans ce département à l'image de l'union faite sur le plan national par Edgar Faure, Robert Schuman et Antoine Pinay,

Pour défendre et consolider la République en lui donnant une âme,

Pour voter utile contre le communisme et ses complices du front populaire,

Vous voterez : Union nationale.

Vu :

Les candidats :

Alfred COSTE-FLORET,
Député sortant. — Maire et conseiller général de Luchon (M.R.P.).

Pierre BAUDIS,
(Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'A.R.S.)

Docteur Louis MONTELS,
Conseiller municipal de Toulouse (R.G.R.).

Yves PERISSE,
(M.R.P.)

Étienne BACQUIE,
Maire-adjoint de Toulouse (Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'A.R.S.).

Guy REVEL,
(R.G.R.)

Jean FALIECH
(M.R.P.)

GERS

3 DÉPUTÉS

Liste républicaine radicale et radicale-socialiste. **M. Patrice Brocas** (R.R.S.).

Liste du parti socialiste S. F. I. O............ **M. Alexandre Baurens** (S.).

Liste du parti communiste français........... **M. Edmond Castera** (C.).

Liste Républicaine radicale et radicale-socialiste.

apparentée avec la liste de l'union démocratique et socialiste de la Résistance et du centre républicain d'action paysanne et de défense des classes moyennes.

Le Parti républicain radical et radical-socialiste vous présente un programme de redressement et d'action.

I. — Problèmes économiques généraux.

Nous ne méconnaissons pas les résultats acquis au cours de la précédente législature : stabilité monétaire; progrès industriels; augmentation du revenu national et du pouvoir d'achat de salariés.

Mais le revenu individuel du Français demeure trois à quatre fois inférieur à celui de l'Américain. Les prélèvements fiscaux et sociaux atteignent 45 % du revenu national, l'Agriculture reste très en retard par rapport à l'industrie, notre région est sous-développée, la viticulture est dans le marasme. Les commerçants subissent eux aussi les effets de cette crise aggravés par les incohérences et les vexations fiscales.

Nous proposons une solution : diminuer les dépenses improductives de l'Etat pour dégager les ressources nécessaires aux investissements productifs publics et privés lesquels entraîneront l'augmentation des revenus nationaux et individuels. Ce transfert et cette reconversion sont fonction : 1° de la politique générale. réduction des charges militaires grâce à la paix dans le monde et l'union française; 2° de la réforme de l'Etat : rénovation des méthodes et structures administratives, plus de prolifération des services publics et parapublics.

II. — Problèmes agricoles.

Ils sont au centre de nos préoccupations. Au crédit de la précédente législature il y a certes quelques réalisations : allocation vieillesse agricole, tranche rurale du fonds routier, augmentation relative des crédits d'électrification, ristournes pour l'achat de machines agricoles, fonds d'assainissement du marché de la viande et finalement fonds de garantie mutuelle et d'orientation agricoles, trop récent pour avoir pu déjà porter ses

fruits. Mais le programme national du parti radical consacre sa majeure partie à un plan intégral de rénovation de l'agriculture.

1° Stabilisation des cours des principales denrées agricoles pour des périodes minima de trois ans grâce aux interventions du fonds de garantie mutuelle et d'orientation agricoles.

2° Orientation de l'agriculture vers les productions dont il existe un déficit national ou mondial; en même temps, recherche de débouchés extérieurs.

3° Augmentation de la rentabilité des exploitations : abaisser les dépenses de production grâce à la modernisation des méthodes et des équipements.

Il ne s'agit pas de produire pour produire. Il s'agit de produire pour obtenir des revenus décents.

4° Pour permettre aussi bien l'orientation que la modernisation des exploitations individuelles, les Caisses de crédit agricole devront être dotées de fonds suffisants pour consentir des crédits à long terme, à faible intérêt et à droits hypothécaires réduits.

5° Large diffusion de l'enseignement agricole avec effet à longue échéance et de la vulgarisation avec effet immédiat auprès des chefs d'exploitations.

6° Programme pluri annuel de travaux d'intérêt public : investissements spécialisés (silos, abattoirs, entrepôts frigorifiques), généraux (chemins ruraux, électrification, adduction d'eau), régionaux (irrigation des côteaux de Gascogne), aménagements du bas Rhône, Languedoc et de la Durance.

Spécialement pour le Gers.

1° Orientation de la production locale : principalement vers le maïs, le tabac, la viande de boucherie et l'aviculture.

a) Tabac : le magasin de fermentation le plus moderne d'Europe est en construction à Auch . Nous désirons l'augmentation des contingents (report à notre profit des 1/5e complémentaires non utilisés ailleurs) et le vote prochain du projet de loi améliorant les assurances de la caisse des planteurs.

b) Viande : Avec la compréhension générale des agriculteurs et le dévouement total des vétérinaires publics et privés, le département et l'Etat ont placé le Gers au troisième rang des régions françaises dans la lutte contre la tuberculose bovine. Buts : assainir totalement le cheptel, améliorer les races par la sélection et l'insémination artificielle, améliorer la nutrition des animaux grâce aux progrès des cultures fourragères.

c) Aviculture. — Buts : améliorer les installations fermières, faire prévaloir les races les plus intéressantes au point de vue de la ponte ou de la consommation.

d) Maïs. — Buts : répandre le matériel de séchage et de récolte.

2° Financement : Dans une région sous-développée, nos agriculteurs n'ont pas seulement besoin de prêts à conditions spéciales pour s'équiper et se moderniser. Il leur faut encore des subventions et des primes de démarrage.

3° Les programmes nationaux de travaux d'intérêt public doivent en toute justice accorder priorité aux régions jusqu'ici défavorisées comme la nôtre. Avant cinq ans, il faut rattraper notre retard en matière d'électrification et d'adduction d'eau et avoir réalisé en grande partie l'irrigation des coteaux de Gascogne.

Le parti radical réclame la prochaine convocation d'assises nationales de l'agriculture française pour dresser un programme national, qui devra reconnaître nos besoins régionaux.

III. — Viticulture.

En plein accord avec les revendications exprimées à Nogaro cet été, nous demandons :

a) Arrêt des importations de vins étrangers et nord-africains ou tout au moins leur limitation.

b) Respect des accords de Béziers réservant la consommation de bouche à l'alcool de vin.

c) Lutte contre la fraude sur la production et la circulation des vins et alcools.

d) Suppression aux non-agriculteurs du privilège des bouilleurs de cru.

e) Régime fiscal de faveur pour les eaux-de-vie, Cognac et Armagnac, seules eaux-de-vie à appellation contrôlée.

f) Exemption pour l'Armagnac de mesures d'arrachage obligatoire.

g) Prise en considération pour la répartition des contingents de transferts occasionnels non seulement des quantités restant en chai mais encore des quantités récoltées.

h) Autorisation des transferts sur les eaux-de-vie à appellation contrôlée Armagnac.

IV. — Pays d'outre-mer.

Nous proposons de : *a*) donner à chaque pays un régime d'autonomie interne variant avec son degré d'évolution propre; *b*) maintenir la défense nationale et les relations extérieures sous la dierection du gouvernement français éventuellement au sein d'un conseil de l'Union française; *c*) organiser la coopération internationale sous direction française pour la mise en valeur des pays d'outre-mer.

Nous voulons en Algérie, des élections libres et sincères, c'est-à-dire notamment dégagées de toute pression étrangère, d'où pourront sortir des chefs ayant une autorité suffisante sur leurs compatriotes et le désir de coopérer avec la France dans l'intérêt commun.

Nous approuvons l'attitude énergique des représentants de la France à l'O.N.U.

Deux Présidents du Conseil radicaux-socialistes ont réussi à résoudre le problème tunisien.

Le Parti radical saura maintenir l'honneur de la France et ranimer la confiance des peuples d'outre-mer.

V. — Politique étrangère.

Nos buts : le désarmement progressif et contrôlé; la réconciliation franco-allemande, moyennant sauvegarde de nos intérêts en Sarre; la coopération économique européenne.

A l'extérieur comme à l'intérieur, le danger vient toujours du communisme. Seul le maintien inébranlable de l'alliance atlantique dans le respect des intérêts légitimes de la France préviendra le péril.

Sans nuire à l'entente avec les alliés de la France, un chef radical a su réaliser la paix en Indochine; notre parti contribuera à réaliser la paix dans le monde.

VI. — Politique intérieure.

Pour la concorde sociale : Nous restons fidèles aux principes fondamentaux de la laïcité de l'Etat et de la neutralité scolaire. Et nous ne tolèrerons pas que l'on suspecte notre sincérité.

En faveur de la jeunesse, nous réclamons un immense effort scolaire notamment dans le domaine de l'enseignement technique et la généralisation de l'équipement sportif. Nous rappellerons sans cesse la solidarité des diverses classes sociales, celles des intérêts économiques bien compris de l'ensemble des producteurs et des consommateurs, celle des jeunes et vieilles générations.

Mais les radicaux ne pactiseront jamais avec ceux « qui ne sont ni à droite, ni à gauche, mais à l'Est ».

Nous avons offert le Front républicain à ceux qui accepteraient notre plate-forme. Seul le candidat U.D.S.R. a répondu oui. Mais la fédération S.F.I.O. du Gers a préféré proposer un apparentement communistes-socialistes-radicaux. Pour nous une entente quelconque avec le P. C. est et demeurera toujours impensable !

Pour un gouvernement cohérent et stable, nous réclamons :

a) Le scrutin d'arrondissement uninominal à 2 tours. Le Parti radical en a toujours été le défenseur le plus sincère. Voilà dix ans, la suppression de ce mode de scrutin ainsi que celle du Sénat devait accompagner l'écrasement de notre vieux parti républicain.

b) La faculté pour le gouvernement sous les seules signatures du Président du Conseil et du Président de la République de dissoudre l'Assemblée après deux crises ministérielles sans conditions particulières d'ouverture de ces crises. Le pays pourra ainsi jouer sans équivoque son rôle d'arbitre.

Stabilité et autorité de l'Etat, le parti radical les restaurera.

Citoyennes et citoyens, les premières assemblées d'après-guerre ont été celles de la passion et du désordre et nous souffrons encore de l'héritage qu'elles nous ont laissé.

La législature élue en 1951, malgré quelques réalisations partielles, a été divisée, hésitante et s'est achevée dans la confusion. Mais avant cinq ans nous pouvons encore redresser notre économie et notre agriculture, ramener la paix et la sécurité dans nos territoires d'outre-mer, rendre confiance à notre peuple et à notre jeunesse dans l'avenir de la démocratie française.

Citoyennes et citoyens, il dépend de vous que la prochaine Assemblée soit celle du renouveau et de l'espoir, notre parti tiendra parole.

Vive la France !
Vive la République !

PATRICE BROCAS
Maître des requêtes au conseil d'Etat. — Conseiller général du Gers.

ROBERT DAUZÈRE
Propriétaire exploitant. — Président de la coopérative agricole de Sainte-Christie.
Maire de Roquelaure. — Conseiller général du Gers.

ROGER CARRÈRE
Journaliste. — Maire-adjoint de Condom.

Liste Républicaine radicale et radicale-socialiste.

apparentée avec la liste de l'union démocratique et socialiste de la Résistance et du centre républicain d'action paysanne et de défense des classes moyennes.

Nous voulons rétablir dans le Gers un climat de confiance et de prospérité.

Cette seconde circulaire nous permet de préciser certains aspects de notre programme.

Nous avons donné la première place au redressement de l'agriculture française et spécialement de l'agriculture gersoise qui est sous-développée par rapport à l'ensemble de l'économie française, parce que l'augmentation du revenu de l'exploitant est à la base de tout redressement économique, et notamment celui du commerce et de l'artisanat rural.

Et c'est pour cela que nous voulons agir : 1° sur les prix de vente des produits agricoles en éliminant la spéculation des marchés et en orientant les exploitants vers les denrées dont manquent la France et l'étranger; 2° sur les prix de revient, en aidant les agriculteurs à les diminuer grâce à la modernisation et à l'équipement.

Nous avons passé en revue les principaux produits, mais leur liste n'est pas limitative : l'arboriculture notamment peut être d'un grand recours pour notre région.

C'est pour cela, également, que nous soutiendrons un ensemble de mesures spéciales à la viticulture qui tendent à créer un régime de faveur pour les eaux-de-vie nobles au détriment des alcools de fraude ou de qualité inférieure. A cette occasion et pour répondre à une question qui m'a été posée, nous précisons que si nous dénions le privilège des bouilleurs à ceux, très nombreux dans l'Ouest et dans l'Est qui ne justifient pas de la production de boissons pour leur consommation familiale, nous voulons maintenir ce privilège à tous ceux qui produisent les boissons (vins surtout) nécessaires à leur consommation, même s'ils n'ont pas juridiquement la qualité d'agriculteurs.

Qu'on ne nous objecte pas que notre plan de rénovation « embrigade les paysans ». Ce plan doit être arrêté en accord entre le gouvernement et les représentants qualifiés de l'agriculture, au sein d'assises nationales dont le programme du parti radical réclame la convocation.

Commerçants et artisans seront les premiers bénéficiaires de cette augmentation de revenus agricoles, car le revenu des commerçants et des artisans dépend étroitement de celui des consommateurs paysans. Et, si le mécontentement est particulièrement virulent dans nos régions, c'est précisément parce que le consommateur n'a pas suffisamment de ressources pour faire vivre les fournisseurs.

Mais toute notre attention se porte également sur les problèmes spéciaux au commerce et à l'artisanat rural. Comment d'ailleurs le parti radical oublirait-il sa mission traditionnelle de défense des classes moyennes ? Notre programme national comporte en leur faveur des mesures de même ordre que celles que nous proposons en faveur des agriculteurs. Nous voulons créer : 1° auprès du Commissariat général du plan une commission de modernisation du commerce, de l'artisanat, et de la petite industrie; 2° un fonds d'équipement spécial aux petites et moyennes entreprises; 3° une banque nationale de l'artisanat. Le but est d'aider, par des moyens techniques et financiers, les commerçants et artisans à rendre leurs entreprises rentables.

Bien entendu nous réprouvons toutes les vexations fiscales et les perquisitions abusives.

Nous demandons : 1° l'égalité fiscale absolue, entre tous ceux qui se livrent, en fait, à des actes de commerce, que ce soit sous la forme d'une entreprise individuelle ou d'une entreprise collective; 2° la réforme du régime des patentes, le système actuel aboutissant à établir des impositions sans aucun rapport avec les revenus réels.

Nous ne promettons pas de miracles. S'il existait un régime fiscal, à la fois d'une simplicité et d'une justice absolues il aurait été probablement déjà adopté chez nous ou dans d'autres pays !

Nous proposons des objectifs réalisables que nous avons la volonté d'atteindre. Tous trois, nous croyons avoir donné les preuves de cette volonté dans la gestion des affaires publiques qui nous ont déjà été confiées. Nous avons sans cesse lutté contre les gaspillages et contre les impositions superflues.

Nous soulignons ce point : volonté réalisatrice car l'on nous fait un procès d'intention. Personne ne nous dit : « votre programme est mauvais ». L'on nous dit seulement : « votre parti, votre parlement seront incapables de les réaliser ».

Nous ne voyons pas pourquoi les militants d'un parti nouveau seraient, de ce seul fait, libérés des faiblesses et des passions inhérentes au cœur humain !

Nous ne voyons pas non plus ce qu'apporterait de constructif, la création d'une nouvelle Assemblée dite « Etats généraux ».

Le Parlement issu du suffrage universel libre et sincère — et c'est pourquoi nous réclamons inlassablement le rétablissement du scrutin uninominal — est et reste la légitime émanation de la souveraineté nationale.

Nous aurions pu nous contenter de dire que nous ne sommes pas candidats sortants et que les reproches qui sont adressés indistinctement à tous les sortants ne peuvent dès lors nous atteindre. Nous avons mieux aimé expliquer en toute clarté pourquoi nous restons attachés à la tradition républicaine.

Notre devise restera : travailler sans jamais perdre courage à la réconciliation des Français de tous les partis et de toutes les classes dans un même dévouement au service du pays.

Patrice BROCAS
Maître des requêtes au conseil d'Etat. — Conseiller général du Gers.

Robert DAUZÈRE
Propriétaire exploitant. — Président de la coopérative agricole de Sainte-Christie.
Maire de Roquelaure. — Conseiller général du Gers.

Roger CARRÈRE
Journaliste. — Maire-adjoint de Condom.

Parti socialiste S.F.I.O.

Aux électrices et électeurs du Gers.

La Fédération socialiste du Gers renouvelant son acte politique du 17 juin 1951 présente à vos libres suffrages, une liste composée de militants socialistes qui ont fait leurs preuves.

La dissolution de l'Assemblée Nationale par un Président du Conseil qui, battu de 100 voix se maintient au pouvoir est un coup de force contre le régime républicain auquel nous sommes indéfectiblement attachés. Les républicains, les socialistes doivent être très vigilants, et engager la bataille politique actuelle avec le maximum de vigueur et de clarté.

Un bloc de droite est constitué par les partis qui ont soutenu Edgar Faure. Pour s'opposer à ce bloc, les socialistes répondent « présent ». Le Rassemblement des forces de gauche était possible dans un apparentement avec les partis ayant accepté le programme minimum d'action laïque. Cela n'a pas été réalisé, la Fédération radicale socialiste du Gers ayant exclu l'un des partis susceptibles de participer à ce rassemblement politique. Nous le regrettons d'autant plus, nous qui avons combattu les apparentements dès 1951, nous faisions des sacrifices, pour unir toutes les forces capables d'éliminer le bloc des droites. C'est ainsi que la Fédération socialiste du Gers va à la bataille avec ses candidats résolus à défendre sa doctrine, sa position politique, son programme.

En 1951, nous vous avions mis en garde contre de multiples dangers et affirmé notre fidélité à ses principes; nous avions déclaré notre préférence pour le scrutin majoritaire d'arrondissement où les conceptions politiques et le concours de l'homme se jumellent et se complètent. Nous avons tenu notre promesse et jusqu'au bout les groupes socialistes à l'Assemblée Nationale, au Conseil de la République ont défendu ce mode de scrutin majoritaire à deux tours.

La législature brusquement écourtée par le Président du Conseil Edgar Faure pour des raisons insidieuses et anti-républicaines, reste marquée par plusieurs faits importants :

1° la loi Marie Barangé, loi anti-laïque qui porte atteinte au statut de l'école publique;
2° l'élection du Président de la République;
3° la fin de la guerre d'Indochine;
4° le vote sur la C. E. D. et les accords de Paris;
5° la main-mise des organisations professionnelles sur les finances publiques;
6° les questions de la Tunisie, Maroc, Algérie;
7° la dissolution.

La majorité apparentée en 1951 s'est dissociée lors du vote des subventions aux écoles privées; vote qui pesa dans l'immédiat de 16 milliards sur les artisans par l'augmentation de la taxe d'apprentissage.

Les socialistes se sont opposés à la loi Barangé, puis ont demandé son abrogation.

Le Ministère Pinay vint plus tard inaugurer les faveurs offertes aux gangsters du marché noir en accordant aux grand fraudeurs du fisc l'amnistie de l'impôt.

L'élection du Président de la République est un témoin politique. Treize tours consécutifs pendant lesquels notre candidat Naegelen resta l'homme sérieux, digne, honnête, trouvèrent leur conclusion dans l'élection de Coty. Mais 12 tours pendant lesquels la famille Laniel acculée au désastre financier a défendu son prestige et ses biens grâce à une majorité servile animée par le M.R.P.

Si Naegelen avait été élu nous n'aurions pas les troubles dans l'Afrique du Nord, vos enfants et les nôtres seraient chez vous et chez nous.

Nous avons eu l'occasion de renverser l'opinion parlementaire avec le Ministère P. Mendès-France, nous l'avons soutenu efficacement.

Ainsi, confirmant nos positions, nous pouvons dire que c'est grâce à nous qu'il a été mis fin à la guerre d'Indochine.

Mendès-France a été renversé quelque temps plus tard par son propre parti. Nous sommes repartis à la bataille dans une opposition permanente à la majorité réactionnaire et cléricale.

Pendant ce temps les votes sur la C.E.D. et les accords de Paris ont pu montrer notre hostilité au réarmement allemand et la Fédération socialiste du Gers se réjouit d'avoir pris cette position.

Sur le plan industriel et agricole, les organisations professionnelles émanant du capitalisme ont mis à sac une partie des deniers publics qui auraient pu servir à des investissements plus sérieux qu'à l'entretien du rayonnement des personnes. La loi Saint-Cyr-Boscary Monsservin en est une consécration sur l'enseignement agricole.

Sur le plan international il a fallu se ranger à l'opinion socialiste pour régler les problèmes immédiats. La question tunisienne, comme la question marocaine, n'ont pu voir s'amorcer de solution heureuse qu'en souscrivant aux propositions du parti socialiste.

L'Algérie reste pour le peuple français le point d'interrogation : intervention militaire active ou règlement par la pacification des esprits dans la coopération d'intérêts et la coexistence d'une politique sociale et religieuse. Nous sommes contre la guerre, contre l'intervention militaire en Algérie. Nous voulons rendre les Musulmans à leurs occupations, les petits soldats français à leurs familles et le plus vite possible.

Si notre ami Naegelen était resté en Algérie de l'avis unanime, « il n'y aurait jamais eu de guerre ».

La dissolution est intervenue parce qu'une partie de la majorité s'est jointe à notre opposition.

Mais il faut retirer de cet acte, deux conclusions :

1° les élections brusquées faussent l'opinion publique qui n'a pas les moyens de s'expliquer librement;

2° la majorité politique de 1951 fuit ses responsabilités en refusant de rendre des comptes.

N'oubliez jamais que la majorité de 1951 n'a pas de justification à la suite de l'interpellation de Pineau, député socialiste, sur la situation financière de l'Etat, et que Pierre Mendès-France a refusé de contresigner les comptes de la Nation.

N'oubliez pas non plus que le Conseil économique réclame le rapport de la Commission des comptes qu'Edgar Faure et sa majorité ne peuvent en aucun cas fournir. Ils auront bonne mine ceux qui, M.R.P., Paysans ou Indépendants de toute sorte, de Pinay à Edgar Faure, R.G.R. ou fabricants de listes fantaisistes, viendront nous expliquer qu'ils ne sont pas responsables du désarroi du pays et de la dégradation du régime républicain.

Face à toute cette politique économique et sociale, la Fédération socialiste présente des hommes qui ont combattu pour l'idéal républicain auquel ils sont fermement attachés. Ils ont combattu pour la liberté et pour que vive la France dans la paix internationale que nous voulons de toutes nos forces.

Dans une autre circulaire nous vous exposerons notre programme économique et social. Ayant conscience de l'intérêt que vous avez à vous battre honnêtement avec nous, nous vous demandons de faire le maximum d'efforts :

Pour le triomphe de la laïcité et de l'école du peuple qui doit rester laïque et républicaine !

Pour la liberté des hommes et des peuples dans l'idéal social ! Contre la guerre ! Pour la paix internationale, car la guerre n'a jamais rien résolu !

Pour le socialisme que nous représentons et par lequel peut se retrouver l'humanité toute entière, dans la paix et la prospérité du peuple des travailleurs.

Alexandre BAURENS

Maire de Valence-sur-Baise. — Conseiller général.
Député sortant.

HENRI TOURNAN

Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques. — Docteur en droit.
Administrateur civil au Ministère des Finances. — Maire de Montadet.

JOSEPH GESTA

Ancien adjoint au Maire d'Auch.
Secrétaire fédéral du Parti socialiste S.F.I.O.

Parti socialiste S.F.I.O.

Aux électrices et électeurs du Gers.

Le 2 janvier 1956 vous avez à vous déterminer sur le plan politique. Ces élections ont une importance capitale.

Vous avez le devoir de prendre vos responsabilités, car c'est aujourd'hui et non demain que vous devrez comprendre l'enjeu de cette bataille politique.

Nos libertés sont menacées par le coup de force d'Edgar Faure; la dissolution de l'Assemblée Nationale n'est qu'un moyen pour détruire la démocratie française.

Incapable de tenir ses promesses de 1951, la majorité de droite cléricale et réactionnaire qui a soutenu Edgar Faure, s'attaque avec hypocrisie au suffrage universel, cette conquête du peuple, qu'elle cherche à amoindrir, en attendant de la supprimer complètement.

En 1951, on a insulté le Parti socialiste et certains se préparent à recommencer. Nous plaignons ceux qui croiront valables les injures et les insultes, car ils se détourneront de leurs seuls défenseurs et trahiront ainsi leurs propres intérêts.

Le Parti S.F.I.O. est un parti démocratique qui veut la justice sociale. Ennemi des spéculateurs, du capitalisme monopoleur, fléau de la paysannerie, du monde ouvrier, des petits commerçants et artisans, le socialisme est le parti de la République. Il est résolument laïque, car une démocratie doit assurer la coexistence pacifique quelle que soit la croyance de chacun.

Le Parti socialiste vous appelle à réaliser un programme conforme aux intérêts des petits, des travailleurs de toutes catégories : du champ, du bureau, de l'atelier, de l'usine.

Il déclare qu'à plusieurs reprises il s'est prononcé pour l'échelle mobile des prix agricoles et des salaires ouvriers (le Gouvernement empêche cette échelle mobile de fonctionner en truquant les indices des prix).

Il déclare qu'il s'est toujours élevé contre l'abattement des zones de salaires.

Nous, socialistes, sommes pour une répartition équitable des charges publiques, par une réforme fiscale, prévue par le projet de Leenhardt, n° 6057 et repoussé trois fois par la majorité réactionnaire d'Edgar Faure. Ce projet libérait 1.800.000 petits commerçants de la taxe sur le chiffre d'affaires qu'il remplaçait par la taxation à la base sur 600.000 grossistes !

Nous voulons libérer l'artisanat et la petite industrie des contraintes et de l'asservissement capitalistes par le contrôle rigoureux des hauts-fourneaux, de la grosse métallurgie, de l'industrie chimique et des engrais, toutes entreprises capitalistes qui pèsent lourdement sur l'économie rurale et ruinent les paysans.

Nous protégerons les travailleurs de la misère en accroissant leurs moyens de vie et en préservant leurs vieux jours par une retraite décente.

La relance de l'économie nationale devra profiter à ceux qui travaillent et non à ceux qui font travailler.

Nous ferons aboutir un programme hardi de constructions de locaux d'habitation et de groupes scolaires.

Dans tous les pays étrangers où les socialistes ont pris le pouvoir, la misère a reculé

le peuple a vu s'améliorer considérablement ses conditions d'existence (Suède, Norvège, Angleterre). En France, les villes qui se sont donné des municipalités socialistes sont à l'avant-garde du progrès.

L'ouest de la France, paradis du M.R.P. et des Indépendants-Paysans, est la région où le taudis rural et le taudis urbain sont rois.

Voter socialiste, c'est faire avancer le progrès et le bien-être et enlever leurs faux arguments aux aventuriers, fossoyeurs de la liberté.

La paix est sans cesse menacée. Il faut absolument ôter de l'esprit des Français la crainte de la guerre et montrer au monde le vrai visage de la France pacifique. Les socialistes y pourvoiront. Ils refusent de laisser s'engager le pays dans l'aventure d'une guerre préventive ou d'une croisade anti-soviétique, ou d'une guerre coloniale.

Notre camarade Alexandre Baurens, député sortant, a voté contre la C.E.D. et le réarmement allemand, avec la Fédération S.F.I.O. du Gers.

Les socialistes exigent du Gouvernement qu'il sache garder son sang-froid, qu'il évite toutes provocations et cherche en toutes circonstances les chances de paix.

Ils demandent aux représentants de la France aux conférences internationales de se faire les champions du « Désarmement général, total, simultané et contrôlé ».

Citoyennes et Citoyens,

Le Parti socialiste défend vos intérêts, vos libertés, la justice sociale, la paix intérieure par la laïcité, la paix extérieure.

Dressé contre les émeutiers fascistes de 1934, animateur du Gouvernement de Front populaire de 1936, engagé dans la lutte clandestine contre le nazisme, le Parti socialiste reste fidèle à la tradition de J. Jaurès, de Léon Blum. Rassemblez-vous autour de lui.

Nous voulons :

— Défendre la République et vos libertés menacées par ceux qui dégradent le régime démocratique selon le plan secret de la synarchie qui déclanche des mouvements subversifs;

— Sauvegarder l'indépendance nationale;

— Sauver la paix;

— Lutter contre les privilèges et les inégalités sociales que veulent maintenir les forces de réaction;

— Défendre les artisans et les commerçants par une seule taxe à la base définie dans le projet déposé par Leenhardt le 27 mars 1953 et qui a été repoussé par la majorité réactionnaire à la précédente Assemblée Nationale;

— Le Parti socialiste, dès 1951, s'opposait aux brigades polyvalentes et Pineau avait formulé énergiquement cette opposition en proposant que toutes les entreprises ne faisant pas 60 millions de chiffre d'affaires échappent au contrôle;

— Il est également contre le quantum imposé par l'A.G.P.B. qui pèse sur les petits producteurs de blé !

Au point de vue viticole :

Nous voulons la garantie des prix du vin, comme pour le blé et la betterave.

Nous voulons l'institution du projet socialiste Gourdon dont on dit qu'il aboutit à l'office du vin ! Peu importe son nom, pourvu que ce projet sauve les viticulteurs des difficultés actuelles et de la misère. Il faut instaurer les responsabilités des excédents sur la grosse production viticole ! Exigeons le contingentement des vins algériens, dont le poids écrase tout le marché européen et celui des territoires d'outre-mer.

La revalorisation de l'Armagnac, par le financement de la distillation et du stockage.

La défense de la coopération agricole sous toutes ses formes et de son statut fiscal.

La diminution des droits sur les vins et les Armagnacs, droits augmentés de plus de 80 % depuis 1951 par la majorité réactionnaire de l'Assemblée Nationale.

L'organisation de l'économie par la suppression de la disparité des prix agricoles avec les prix industriels.

Nous exigerons :

Une reconversion de l'économie profitable aux régions sous-développées par une redistribution des profits dont se nourissent grassement les grosses entreprises qui distribuent des fonds électoraux.

Voici quelques points importants de notre activité sur le plan départemental :

Équipement rural :

Il faut déterminer définitivement l'électrification rurale.

Il faut préparer et financer les adductions d'eau tant sous la forme des syndicats de communes, que sous la forme communale ou individuelle.

Nos chefs-lieux de canton abandonnés et nos fermes isolées doivent recevoir les mêmes avantages et les mêmes possibilités qui sont accordés aux cités urbaines. Les fonds d'amortissement de l'eau et de l'électricité doivent assurer la péréquation des richesses nationales.

Le Parti socialiste a toujours poursuivi et exercé une pression vigoureuse pour l'équipement des campagnes. Il n'a pas été suivi, sinon le goudronnage des routes départementales et l'électrification rurale seraient déjà terminés depuis longtemps.

Nous continuerons et conjuguerons notre action avec celle des organisations communales, inter-communales et départementales afin de réaliser notre programme en faveur des paysans, ouvriers, petits fonctionnaires, artisans et petits commerçants de ce département.

Le Parti socialiste appelle tous les travailleurs de la ville et des champs, manuels et intellectuels, tous ceux qui souffrent et espèrent un avenir meilleur. Il les convie à contribuer à l'œuvre de transformation sociale qu'il veut entreprendre.

Nous sommes le parti de la jeunesse et de l'espérance.

Nous sommes le parti de la paix contre l'aventure algérienne et l'intervention militaire.

Pour la France, pour la République laïque et indépendante !
Pour la liberté et la paix,
Pour le socialisme,

Votez en masse le 2 janvier, pour les candidats du Parti socialiste S.F.I.O.

Les candidats :

Alexandre BAURENS
Député sortant.

Henri TOURNAN

Joseph GESTA

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialiste,s radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes, cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français, dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration

de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans le bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Les candidats :

CASTERA Edmond

Député sortant.

Membre des deux Assemblées constituantes et de l'Assemblée Nationale en 1946 et 1951.
Ancien membre des Commissions de l'agriculture, des boissons et des affaires économiques.
Ancien résistant du maquis de Castelnau-sur-l'Auvignon.
Membre du bureau fédéral du P.C.F. — Conseiller municipal d'Auch.

LAMOTHE Joseph

Cultivateur à Chélan.
Secrétaire fédéral de la Fédération du Gers du P. C. F.
Président cantonal de la C.G.A. à Masseube.

LEBRUN Marcel

Professeur au Collège de Lectoure.
Ancien membre du Comité départemental de Libération.
Membre du Secrétariat fédéral du P.C.F.

Parti communiste français.

Gersois, Gersoises,

Depuis juin 1951, la politique des gouvernements qui se sont succédé, a provoqué un mécontentement croissant des couches laborieuses de notre département.

Ouvriers, employés et fonctionnaires du Gers !

dont les salaires sont parmi les plus bas de notre pays, vous savez que le Parti communiste vous a toujours défendus.

Ses députés ont lutté et continueront à lutter à l'Assemblée Nationale :

— pour la suppression des abattements de zone;

— pour la fixation à 25.166 francs du salaire minimum interprofessionnel garanti et l'augmentation générale des salaires, traitements, retraites et pensions;

— pour la parité des salaires de l'agriculture avec ceux de l'industrie.

Petits et moyens exploitants !

Le Parti communiste a soutenu vos luttes, il continuera à défendre ses propositions qui auraient amélioré vos conditions d'existence :

— faire supporter la résorption des excédents aux gros producteurs par :

a) un prix différentiel du blé, c'est-à-dire un prix moindre pour les gros que pour les petits et moyens producteurs et la garantie pour ces derniers d'écouler la totalité de leur récolte au prix légal. (Proposition Castéra, n° 171, juillet 1951.)

b) la limitation de l'entrée en France des vins d'Algérie. (Proposition W. Rochet, rapporteur Castéra, 26 octobre 1955);

c) la suppression des prestations d'alcool vinique et de la distillation obligatoire pour la petite viticulture.

d) le déblocage de la totalité de la récolte jusqu'à 225 hl., par tranches jusqu'à 600 hl.;

e) le maintien de la distillation en franchise pour les petits récoltants.

— défendre les produits de l'élevage par la limitation des importations, l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs, le développement des exploitations, notamment vers les pays de l'Est;

— Améliorer les lois sociales en agriculture par :

a) la parité des prestations familiales pour les familles des paysans travailleurs;
b) l'exclusion du bénéfice de ces prestations pour les gros propriétaires fonciers;
c) le remplacement de la taxe de solidarité payée par tous les travailleurs par une taxe sur la fortune. (Proposition Castéra, le 19 juillet 1955.)

FERMIERS ET MÉTAYERS !

Le Parti communiste français continuera son action pour l'application stricte du statut du fermage et du métayage et la réduction du prix des fermages. (Proposition Castéra.)

Avec vous, avec les petits et moyens exploitants, il luttera contre l'accaparement des terres par les gros algériens capitalistes et les colons d'Afrique du Nord. Pour la terre à celui qui la travaille.

ARTISANS ET PETITS COMMERÇANTS !

Mécontents que des aventuriers comme Poujade veulent entraîner dans la voie du fascisme, vous savez que le Parti communiste a été le premier organisateur de l'action de masse contre les saisies. En 1948, notre député Castéra fut l'objet d'une demande de levée de l'immunité parlementaire, pour avoir empêché une saisie.

Vous savez que le Groupe communiste à l'Assemblée Nationale vous a toujours soutenus, notamment :

— pour plus de justice fiscale en faisant payer les riches,
— pour un abattement à la base de 360.000 francs, net de tout impôt pour toute personne de la famille qui travaille;
— pour la suppression de la patente;
— pour la suppression des brigades polyvalentes.

MÈRES ET FEMMES !

Le Parti communiste a lutté :
— pour la suppression des taxes de vie chère;
— pour l'augmentation des allocations familiales.

VIEUX TRAVAILLEURS !

Le Parti communiste vous a toujours aidés à faire valoir vos droits à une retraite décente.

SINISTRÉS DE LA GRÊLE, DES INONDATIONS, DE LA SÉCHERESSE !

Des indemnités ont toujours été demandées par le Groupe communiste pour vous venir en aide.

JEUNES GERSOIS !

Le Parti communiste demande que soit développé l'enseignement technique et agricole public;

— l'octroi de bourses aux jeunes écoliers et étudiants.

Pour le sport, nous demandons que l'Etat, au lieu d'envoyer nos jeunes en Afrique, donne des subventions importantes aux petits clubs dont beaucoup ne peuvent subvenir à leur besoin.

Pour apporter des améliorations aux populations gersoises, les candidats du Parti communiste français s'engagent à continuer la lutte:

— pour qu'une part importante du budget de guerre soit employée à la réalisation de grands travaux (électrification des écarts, irrigation des Coteaux de Gascogne, adduction d'eau, lutte contre les inondations, amélioration de l'habitat rural);
— pour une aide plus grande de l'Etat aux collectivités locales et une participation plus large de ce dernier aux charges d'assistance;

— pour la défense des lignes de chemin de fer Auch—Tarbes et Port-Sainte-Marie-Riscle et la mise en service d'autorails (interventions Castéra), ainsi que pour la modernisation des lignes Auch-Toulouse et Auch—Agen;

— pour le développement du thermalisme dans le Gers.

S'engageant solennellement à tout mettre en œuvre pour la réalisation immédiate du programme minimum du comité d'action laïque les candidats du Parti communiste français sont persuadés que cet accord sans réserve contribuera efficacement au développement de l'action commune de toutes les forces laïques et démocratiques pour le rétablissement de la laïcité complète de l'Ecole et de l'Etat.

Electrices et Electeurs du Gers !

A quatre reprises différentes depuis la Libération, vous avez assuré la victoire de la liste du Parti communiste avec une confiance toujours accrue.

Vous voulez que soient améliorées les conditions de vie de la population laborieuse de nos villes et campagnes gasconnes.

Vous voulez le respect des institutions républicaines et de l'Ecole laïque.

Vous voulez le maintien de la paix et empêcher les militaristes allemands réarmés de renouveler les dramatiques exemples de Meilhan, Castelnau-sur-Auvignon, Estang.

Vous voulez que les jeunes soldats maintenus en Afrique du Nord et promis à une mort certaine soient renvoyés dans leurs foyers.

Pour cela, le 2 janvier 1956, votez pour la liste du Parti communiste français.

CASTERA Edmond
Député sortant.

LAMOTHE Joseph
Cultivateur à Chélan.
Secrétaire fédéral du Parti communiste français.

LEBRUN Marcel
Professeur au Collège de Lectoure.

GIRONDE

(1re circonscription)

6 DÉPUTÉS

Liste des républicains sociaux.........	**M. Jacques Chaban-Delmas** (R.S.).
Liste du parti communiste français.....	**M. Marc Dupuy** (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O......	**M. André Le Floch** (S.).
Liste d'union et de fraternité française..	**M. Victor Luis-Réoyo** (U.F.F.).
Liste des républicains sociaux.........	**M. Emile Liquard** (R.S.).
Liste du parti communiste français....	**Mme Renée Reyraud** (C.).

Liste des Républicains sociaux
Liste Chaban-Delmas.

Chère Concitoyenne, Cher Concitoyen.

Au moment où la France et les Français traversent une crise grave et m'autorisant de dix années consacrées au service public, je m'adresse à vous pour faire le point des problèmes de l'heure

1. — La lutte contre le communisme.

Comme toujours, le danger primordial réside dans l'immense entreprise de subversion séparatiste. Ce danger est d'autant plus grand que le P.C. tente de se rapprocher des leviers de commande en offrant son aide aux partis voisins, sous le couvert d'une détente internationale pourtant bien douteuse.

2. — Changer la condition humaine.

Mon action a toujours été orientée vers le progrès social. C'est le vrai combat, à la fois contre le communisme et pour la dignité de chacun.

L'Association du capital et du travail, préconisée dès 1947, vise à laisser la latitude nécessaire à la direction de l'entreprise, et à garantir aux salariés leur juste part des résultats de leurs efforts. Avant tout, il faut mettre fin à l'insécurité de l'emploi, à la crainte du lendemain, du chômage et de la misère qui angoissent des millions de foyers et empêchent tant de jeunes de s'établir et de fonder à leur tour une famille. Cette crainte doit être balayée : l'assurance chômage est une nécessité dans un pays

moderne. Ainsi des millions de Français reprendront confiance en la France qui pourra de nouveau compter sur eux.

De leur côté, les vieux ne demeureront pas trop souvent accablés par un sort misérable.

3. — Expansion économique et plein-emploi.

Cette expansion exige des prévisions à long terme, des conversions et des investissements massifs. Elle conditionne la lutte contre le taudis et la multiplication des logements, ainsi que le prouve l'exemple de Bordeaux.

Elle doit s'exercer pour l'initiative privée et être orientée contre le collectivisme, l'étatisme et le dirigisme.

4. — La France africaine.

Si nous étions chassés d'Afrique ce serait :

— le malheur des Africains et le chômage pour un travailleur français sur trois;

— l'accroissement des dépenses publiques et le déficit, déjà de 1.000 milliards, s'aggravant;

— l'inflation ruinant la monnaie et la misère généralisée avec le triomphe du communisme.

5. — Les ravages de dix ans d'abandons.

Le « Système » actuel a transformé la vie politique et le Parlement en un théâtre d'ombres. Aucun Gouvernement ne peut durer assez longtemps pour agir. Voici dix ans que cette cause centrale exerce des ravages en Indochine, en Afrique du Nord et même en France. Ce « Système » repose sur la Constitution de 1946, voulue par la collusion communiste-M.R.P. et sur la loi électorale de 1945, truquée par les apparentements de 1951, condamnés par le pays comme par nous, et qui nous sont encore imposés par MM. Edgar Faure, Pinay et Teitgen.

6. — Les responsables, les voici :

D'octobre 1944 à décembre 1955 ont participé aux gouvernements successifs :

M.R.P. : 10 ans et 9 mois dans 22 Ministères avec 125 Ministres.

Indépendants, Paysans : 9 ans et 3 mois dans 18 Ministères avec 112 Ministres.

Radicaux et R.G.R. : 9 ans et 3 mois dans 20 Ministères avec 96 Ministres.

S.F.I.O. : 6 ans et 5 mois dans 14 Ministères avec 73 Ministres.

P.C. : 2 ans et 7 mois dans 5 Ministères avec 15 Ministres.

La S.F.I.O. ayant collaboré à l'installation du système, a cessé d'y participer en 1951.

Alors que R.P.F., devenus Républicains-sociaux, mes amis ne sont demeurés que :

1 an et 5 mois dans 3 Ministères avec 15 Ministres.

J'ajoute que mes amis et moi-même avons démissionné de chacun des ministères auxquels nous avons participé pour nous opposer à certaines décisions particulièrement graves pour notre pays (Indochine, C.E.D., Maroc).

7. — Mon action gouvernementale. — Bordeaux et sa région.

Ayant refusé de participer à des Ministères d'immobilisme, j'ai accepté dans le Gouvernement de Pierre Mendès-France, la charge des Travaux publics et des Transports, vaste domaine technique, pour y apporter ma volonté d'action et des méthodes nouvelles... En huit mois, Bordeaux et sa région ont pu être tirés de l'oubli fatal où les tenaient les administrations centrales.

J'ai pu personnellement obtenir de l'Etat la décision de construire :

— Deuxième pont, pour 6 milliards. — Forme de radoub, pour 5 milliards. — Centrale thermique, pour 12 milliards.

Ces ouvrages seront achevés en 1960 à la cadence de 5 milliards par an.

Ainsi s'ébauche concrètement un redressement économique profitable à chaque commerçant, chaque artisan, chaque industriel, chaque agriculteur, patrons ou salariés.

8. — Les dernières chances de la République française.

Aucun redressement, ni économique, ni social, aucune réforme ni fiscale ni administrative, ne seront possibles sans le changement de « Système » par :

— la réforme de la Constitution,

— la dissolution automatique de l'Assemblée à chaque crise ministérielle,

— la réforme électorale établissant un scrutin majoritaire, tel que l'arrondissement, que nous avons voté le mois dernier contre le Gouvernement Edgar Faure, partisan résolu des apparentements de 1951.

Ce changement de système, préconisé depuis 1947 par le Général de Gaulle, par le R.P.F., par les Républicains-sociaux commence à être jugé indispensable par la nation. Nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour le faire aboutir sans délai à la prochaine Assemblée. Il doit être l'objectif immédiat des républicains.

L'union des véritables républicains constitue la seule chance d'éviter un nouveau Front populaire qui serait irrésistiblement absorbé par les communistes.

9. — Reconciliation et trêve scolaire.

Toutes les causes de division et de querelle nationale doivent être écartées. Au moment où la France est menacée dans son existence de grande nation, n'ouvrons pas le débat scolaire. Les lois en vigueur ont établi un équilibre qui vient en aide à la fois aux municipalités pour l'Ecole publique et aux parents d'élèves des écoles privées.

Cet équilibre doit être maintenu.

10. — Ni abstentions, ni pertes de voix sur les listes de division.

Quel que soit votre dégoût du gâchis persistant et votre inquiétude devant les opérations militaires en Afrique du Nord, votre abstention n'aurait qu'une conséquence : favoriser ceux qui ont créé une telle situation et qui risquent de la prolonger et de l'aggraver.

Ne perdez pas vos voix, quelles que soient vos préférences personnelles fort légitimes. Votez utile.

La répartition des sièges à la plus forte moyenne fait courir le risque de l'élection dans notre circonscription de deux députés communistes, du fait de la multiplicité des listes secondaires.

Votez donc pour celle que je représente. Elle a manifestement l'audience d'un grande partie de la population et arrivera encore une fois en tête de toutes celles qui sollicitent vos suffrages.

C'est la seule qui puisse ôter un deuxième siège aux communistes.

11. — Poursuivre la lutte et rajeunir la France.

En terminant cette lettre, je constate que tous ceux et toutes celles qui m'ont fait confiance en 1951 à la tête de la liste d'Union présentée par le Rassemblement du peuple français n'ont que des raisons de me maintenir leur confiance.

Je constate aussi que ceux qui n'ont pas voté pour ma liste en 1951, ont hélas eu trop d'occasions de vérifier l'exactitude de mes avertissements. Qu'ils y réfléchissent.

Les jeunes filles et garçons trouveront en moi, un leader décidé de leur préparer un avenir valable. Il vaut mieux agir que discourir, comme le prouve mon action à Bordeaux et dans différents domaines. Dans le Gouvernement précédent, j'avais commencé à réunir les moyens de prendre un contact direct avec cette jeunesse pour recueillir ses avis et la faire participer à l'élaboration des solutions qui engagent son destin et celui de la France.

Demain, avec mes colistiers, je reprendrai cette tâche avec confiance pour appui et son espérance pour guide.

Nous n'avons pas le droit d'abandonner ce que nos anciens avaient su nous léguer.

Jacques Chaban-Delmas.

— Pour la défense de nos libertés.
— Pour le salut national.
— Pour améliorer la condition humaine.

Votez pour la liste Chaban-Delmas !

CHABAN-DELMAS Jacques

LIQUARD Emile

DE GRACIA Lucien

MOYNET Raymond

RICHARDS Arthur

GRONDEAU Jacques

Vu :
Les candidats.

Liste des Républicains sociaux

Jacques Chaban-Delmas.

Pour :

— défendre toutes les libertés,
— sauver les petites entreprises, les artisans et commerçants, victimes d'un système incohérent, tracassier et injuste,
— secourir les agriculteurs, les viticulteurs et les marins, éléments vitaux de la région,
— libérer les travailleurs de la condition prolétarienne,
— permettre aux jeunes de s'instruire et de s'établir,
— venir en aide aux mères de famille,
— réaliser la promotion ouvrière et la promotion féminine,
— doter les vieillards et les économiquement faibles d'un véritable statut de protection,
— permettre à la France de travailler à la paix véritable.

Il faut un Gouvernement fort et durable, appliquant une politique d'évolution et de progrès, aussi bien dans la métropole qu'outre-mer.

Il faut donc changer le « Système » qui, depuis 1946 — je n'ai cessé de vous en avertir — mène la France à sa perte et les Français à la leur !

C'est-à-dire :

— réformer la Constitution,
— établir la dissolution automatique de l'Assemblée à chaque crise ministérielle,
— instituer un scrutin majoritaire,
— restaurer l'autorité de l'Etat,
— fonder un système fiscal simple et juste.

Ainsi, pourra être fait en France ce qui s'est fait à Bordeaux : de l'action concrète et constructive !..

— celui qui depuis dix ans donne l'alarme contre le Système,

Il faut donc voter pour J. Chaban-Delmas :

— celui qui n'a cessé de lutter contre le collectivisme, l'étatisme, le dirigisme,

— celui qui a fait parmi vous et pour vous la preuve de son efficacité.

— celui qui mène la lutte contre le communisme en Gironde et dans le pays tout entier.

et ses colistiers Liquard, de Gracia, Moynet, Richards, Grondeau.

Ne dispersez pas vos voix sur des listes secondaires, vous assureriez le succès de deux députés communistes.

Seule, la liste Chaban-Delmas peut assurer l'échec des séparatistes.

Vu :
Les candidats.

Parti communiste français

Liste Marc Dupuy.

Electrices et Electeurs,

Les méfaits de la majorité réactionnaire issue du scrutin frauduleux du 17 juin 1951 et dans laquelle se trouvaient les députés sortants Chaban-Delmas, Liquard, De Gracia, Estèbe, Ramarony, sont présents à tous les esprits :

— Bas salaires et misère pour les ouvriers des villes.

— Situation dramatique des ouvriers agricoles, dont les salaires s'échelonnent entre 10.000 et 15.000 francs par mois.

Violation du statut du fermage et du métayage, hausse sur les fermages, lourds impôts et taxes de vie chère sur les produits industriels nécessaires à l'agriculture et qui frappent les petits exploitants, victimes de la mévente.

Commerçants et artisans subissent les répercussions de la situation difficile de leurs clients, les ouvriers et paysans travailleurs, dont les ressources sont tellement insuffisantes.

En revanche, les bénéfices des grosses sociétés capitalistes ont été en constante augmentation.

Les ciments français de Floirac annonçaient, en 1950, 90 millions de bénéfices; en 1951, 140 millions; en 1952, 250 millions; la même année, deux autre milliards de profits étaient camouflés sous le nom de « réserve » ou « amortissement ».

Les chantiers de la Gironde déclaraient 13 millions de bénéfices en 1938 et 380 millions en 1954; un milliard était camouflé l'an passé sous la rubrique « réserve ».

Les profits avoués des « Dames de France » sont passés de 107 millions en 1953 à 146 millions en 1954.

Ceux des « Nouvelles Galeries » de 89 millions en 1953 à 166 millions en 1954.

De plus, sous le Gouvernement Mendès-France, d'immenses cadeaux ont été faits aux trusts : 180 milliards par la détaxe sur les investissements; 30 milliards à la sidérurgie au titre d'investissements spéciaux; 102 milliards aux industriels exportateurs, etc.

Trois mille milliards ont été jetés dans le gouffre de la guerre d'Indochine, dont Chaban-Delmas était un partisan farouche.

Des centaines de milliards ont été jetés dans le gouffre de la guerre en Afrique du Nord, que Chaban-Delmas veut poursuivre et intensifier.

Des milliards ont été donnés aux écoles confessionnelles, à l'église au détriment de l'école laïque, de l'école publique.

Ces millions et ces milliards ce sont les ouvriers, les paysans travailleurs et l'ensemble des petites gens qui les ont fournis par leur travail, par leur misère.

Cette législature, qui a vu Chaban-Delmas et Ramarony ministres, et toujours un « indépendant paysan » ministre de l'agriculture, a été la période des vaches grasses pour les gros capitalistes et pour les grands propriétaires fonciers (dont Chaban-Delmas,

Ramarony et Estèbe sont les fidèles représentants); la période des vaches maigres pour les ouvriers des villes et des campagnes, pour les fermiers, les métayers et les petits exploitants.

Il faut que ça change ! Pour que ça change...

Le Parti communiste français combat pour une majorité de gauche, pour la formation d'un nouveau Front populaire.

Il avait proposé au Parti socialiste et au Parti radical de retourner les apparentements contre la réaction.

De tels apparentements auraient balayé les réactionnaires Chaban-Delmas, Liquard, de Gracia, Estèbe, Ramarony, Dumas et leurs colistiers. Ils auraient donné la totalité des sièges de députés de la circonscription aux partis de gauche.

Devant le refus des dirigeants S.F.I.O. d'apparenter les listes communistes, socialistes et radicales notre Parti a proposé la formation d'une liste commune étendue à d'autres républicains et laïques, qui aurait également enlevé tous les sièges.

Une telle liste a été heureusement constituée dans les Vosges et approuvée à l'unanimité (moins une voix) par le Congrès fédéral S.F.I.O. de ce département.

Jean-Raymond Guyon, membre du Comité-directeur S.F.I.O., Le Floch et Deschamps, candidats socialistes, ne l'ont pas voulu.

Ils vont donc permettre la réélection de réactionnaires (entre autres Chaban-Delmas) faisant ainsi le jeu de la réaction.

Nous le regrettons pour les travailleurs qui, quelles que soient leurs opinions ont été et sont les victimes de la néfaste politique réactionnaire suivie depuis tant d'années.

Mais les ouvriers des villes, les ouvriers agricoles, les métayers et les fermiers, les petits et les moyens exploitants, les commerçants et les artisans, qui veulent que ça change, peuvent néanmoins faire triompher une politique de gauche, une politique de défense laïque, de progrès social et de paix.

En votant pour la liste du Parti communiste français :

— Vous voterez contre les alliances monstrueuses qui, sous l'égide du pseudo « Front républicain » se sont nouées dans plusieurs départements entre les listes du parti socialiste et du R.P.F. antilaïc et patronal, dirigé par l'aventurier fasciste Chaban-Delmas qui a avoué publiquement le 14 décembre salle Gouffrand à Bordeaux qu'il avait « fait le Front républicain pour empêcher le Front populaire »...

Ailleurs, dans 28 circonscriptions, les listes R.P.F. sont apparentées aux hommes de Bidault, de Laniel, de Pinay et d'Edgar Faure pendant que dans plusieurs autres, tel que le département voisin de la Dordogne, les socialistes sont apparentés avec le ministre d'Edgar Faure, Laforest, et le représentant des indépendants de Pinay.

Brisez cette chaîne des apparentements dont le but est de maintenir la réaction au pouvoir.

— Vous voterez pour le retour dans leurs familles des jeunes soldats disponibles et maintenus envoyés en Afrique du Nord par la politique des Chaban-Delmas, Mendès-France, Edgar Faure et Cie, pour faire la guerre au profit des sociétés capitalistes et des gros colons algériens dont la production viticole inonde le marché français et ruine la viticulture de la Gironde.

— Vous voterez pour l'abrogation des lois antilaïques et notamment de la loi Barangé (pour laquelle Chaban-Delmas se félicite d'avoir voté) et pour l'application du programme minimum du Comité national d'action laïque que Mendès-France et Mitterrand ont refusé d'inclure formellement dans leur programme.

Pour cela, vous voterez pour le seul parti qui combat pour l'union de tous les laïcs et dont les candidats ne sont alliés nulle part aux antilaïcs.

— Vous voterez pour un nouveau Front populaire dans lequel, comme en 1936, et pour le bien commun se retrouveront fraternellement unis, communistes, socialistes et républicains sincères.

Travailleurs ! Ouvriers et paysans !

Votre devoir est de voter et de faire voter pour la liste Marc Dupuy,

Pour assurer :

— L'amélioration de la situation de la classe ouvrière et de la paysannerie laborieuse.
— Le retour des jeunes d'Afrique du Nord.
— L'abrogation des lois antilaïques.
— L'avènement d'un nouveau Front populaire.
Votez utile, votez pour ceux qui sont la garantie d'un changement de politique.

Votez pour l'élection de deux députés communistes dans la première circonscription.
Plus le Parti communiste français recueillera de suffrages, plus il aura d'élus, plus vite seront déblayés les obstacles que dresse la réaction sur le chemin du Front populaire !
Plus le Parti communiste français recueillera de suffrages, plus il aura d'élus, plus vite se formera un gouvernement de gauche favorable aux petites gens.

Pour vos légitimes intérêts.

Pour vos familles et vos enfants.

Votez et faites voter communiste,

Marc DUPUY	Renée REYRAUD
Bernard MAZON	Maurice RABAU
René DUHOURQUET	Marius DARRICADE

Vu :
Les candidats.

Parti communiste français.

Liste Marc Dupuy.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.
Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.
Maintenus contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.
Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.
Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.
Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.
Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourqoui, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.
Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.
Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.
Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.
Organisation de la sécurité collective.
Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.
Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.
Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.
Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.
Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Marc DUPUY
Cheminot. — Député sortant. — Membre de la Commission de la marine marchande.
Interné sous l'occupation hitlérienne. — Evadé. — Organisateur de la Résistance en zone sud.
Conseiller municipal de Bordeaux. — Ancien combattant des deux guerres.

Renée REYRAUD
Ménagère. — Ancienne député. — Conseillère municipale de Pessac.
Ex-déportée à Ravensbruck par les occupants hitlériens. — Veuve de fusillé.

Bernard MAZON
Ouvrier du bâtiment. — Ex-P. G. 1939-1945.
Ex-vice-président de la Caisse d'allocations familiales de la Gironde.
Conseiller municipal de Bordeaux. — Secrétaire fédéral du Parti communiste français.

Maurice RABAU
Professeur au Collège technique de Bordeaux.
Licencié ès Lettres. — Diplômé d'études supérieures d'histoire.

René DUHOURQUET

Ancien Conseiller de la République.
Conseiller général du 6e canton de Bordeaux. — Conseiller municipal de Bègles.
Ex-déporté dans les camps de concentration hitlériens.
Croix de guerre 1939-1945 au titre de la Résistance.

Marius DARRICADE

Propriétaire viticulteur.
Délégué des producteurs de vin de consommation courante du canton de Lesparre.
Vice-président de la Coopérative viticole intercommunale de Saint-Yzan-de-Médoc.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

1. — André LE FLOCH

Adjoint au maire de Pessac.
Administrateur de l'Office départemental des habitations à loyer modéré.

2. — Fernand AUDEGUIL

Député sortant. — Membre des « Quatre-Vingts ».
Ancien maire de Bordeaux. — Ancien président du conseil général.
Officier de l'Instruction publique. — Médaille de la Résistance. — Chevalier de la Légion d'Honneur

3. — Henri DESCHAMPS

Secrétaire général de la Fédération socialiste de la Gironde.
Conseiller municipal délégué de Talence.

4. — Gabriel LAMBOLEY

Conseiller général de la Gironde.
Membre du Conseil d'administration de l'Union française des associations d'anciens combattants.
Membre du Conseil d'administration de l'Office des anciens combattants de la Gironde.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre. — Médaille militaire.

5. — Daniel DIGNEAUX

Conseiller général de la Gironde.
Propriétaire viticulteur, sylviculteur et éleveur.
Président du Comité inter-départemental des bois et résineux du sud-ouest.
Ancien président et président d'honneur de la Fédération départementale de D.F.C.I.
Chevalier du Mérite social. — Chevalier de la Légion d'Honneur.

6. — Guy LARTIGUE

Maire de Grayan-l'Hôpital.
Président du Syndicat inter-communal de D.F.C.I.
Propriétaire viticulteur, sylviculteur et éleveur.

Citoyens, Citoyennes,

Les élections brusquées provoquées par la dissolution de l'Assemblée Nationale ont pour but de cacher au peuple souverain le bilan de la faillite de la législature 1951-1955 et d'imposer ensuite des mesures impopulaires que le Gouvernement ne veut pas dévoiler au corps électoral.

Ce coup de force permet, en outre, à la majorité réactionnaire de conserver les apparentements, dans un système électoral condamné par le pays.

Bilan d'une faillite.

Nos adversaires s'étaient fixé trois objectifs essentiels :
Pas d'impôts nouveaux. — Economies massives. — Equilibre budgétaire.

Pas d'impôts nouveaux :

Reportez-vous à vos feuilles d'impôts depuis 1951, ajoutez-y l'augmentation des impôts de consommation par les taxes intégrées dans les prix, et tirez-en les conclusions.

Economies massives :

Les dépenses civiles ont augmenté dans des proportions considérables et seuls les crédits d'investissements et de constructions ont été diminués, frappant de paralysie une partie importante de notre économie et privant les mal logés et les jeunes ménages de logements.

Equilibre budgétaire :

Le déficit budgétaire a été de 985 milliards en 1955 et sera de 1.000 milliards en 1956.

Nous sommes en pleine inflation déguisée.

La misère atteint les familles ouvrières et paysannes victimes de cette politique de l'immobilisme et de l'impuissance, transformant la France en un immense bureau de bienfaisance, pendant que s'accroissent les bénéfices des grosses sociétés capitalistes.

Dans le domaine agricole notamment, la crise s'aggrave sans cesse, par la mévente des produits de la terre dans un marché inorganisé.

Sur le plan intérieur, l'école laïque a été atteinte par les lois Marie-Barangé et autres, malgré l'opposition permanente et tenace du Parti socialiste qui reste le véritable défenseur de la laïcité.

Sur le plan de la France d'outre-mer, la politique de force nous a amené en Indochine à l'humiliation de Dien-Bien-Phu, et en Afrique du Nord à la recrudescence du terrorisme.

Une fois encore, malgré les avertissements et les conseils répétés du Parti socialiste les véritables intérêts de la France ont été trahis au profit des intérêts du grand capilisme colonialiste.

Sur le plan international, le crédit de la France a été atteint par une politique d'imprudence et d'abandon (O.N.U., Sarre).

Notre programme :

A ce procès-verbal de carence, le Parti socialiste oppose la réalisation des objectifs suivants :

1° MIEUX RÉPARTIR LES RICHESSES NATIONALES.

— en relevant le salaire minimum interprofessionnel garanti;
— par l'institution d'une véritable échelle mobile;
— par la suppression des zones de salaires;
— par la défense des droits économiques des femmes et des jeunes (à travail égal, salaire égal);
— par l'attribution aux Anciens combattants d'une retraite égale à la pension de l'invalide à 10 % à partir de 55 ans et le bénéfice des mêmes dispositions aux Anciens combattants des deux guerres;

— par l'attribution aux veuves d'une pension égale à 50 % de l'invalide à 100 % (allocations comprises).

— par le réaménagement de toutes les pensions de 10 à 80 % et l'application juste et loyale du rapport constant.

— par la réforme de la sécurité sociale :

Remboursement des actes médicaux au taux effectif de 80 %.

Réglementation stricte des prix des produits pharmaceutiques.

Institution d'une allocation nationale vieillesse à 60 % du salaire minimum interprofessionnel garanti. Création d'une assurance chômage.

— par la réforme fiscale :

Diminution des impôts indirects frappant le consommateur; réforme des taxes sur le chiffre d'affaires par le blocage en une seule taxe perçue au stade de la production et du commerce de gros (1.450.000 petits commerçants et artisans seraient exonérés de taxe sur le chiffre d'affaires).

Exonération des revenus correspondant au minimum vital;

Augmentation de l'impôt sur les grosses sociétés.

— par un contrôle effectif et efficace des prix;

— par l'organisation des marchés et une politique agricole :

Pour assurer une sécurité d'écoulement et de rémunération aux producteurs, en même temps que les garanties de qualité et de prix aux consommateurs (création de centres régulateurs des marchés et de coopératives de répartition, octroi du bénéfice de la sécurité sociale à tous les agriculteurs et à leurs familles).

— par le crédit aux jeunes foyers.

2° Accroitre le revenu national et assurer le plein emploi :

— par une politique hardie d'investissements et l'édification de 300.000 logements par an, pendant cinq ans.

3° Préparer la démocratie économique et sociale.

4° Maintenir et développer les libertés politiques :

Contre toutes les atteintes susceptibles d'amoindrir les prérogatives sacrées du peuple souverain.

5° Préparation de la paix :

— par des initiatives hardies en vue du désarmement général, simultané et contrôlé, selon la thèse proposée et défendue depuis de longues années par le Parti socialiste.

— par la poursuite d'une politique d'intégration de l'Allemagne réunifiée à une communauté européenne, notamment dans le domaine économique.

— par la négociation et le développement d'échanges entre l'Est et l'Ouest pour favoriser la détente sur le plan international.

L'application de ce programme constitue la seule chance d'améliorer le niveau de vie des Français et de bâtir une société nouvelle de liberté, de justice et de progrès dans la paix.

— Contre le coup de force.
— Contre la politique d'immobilisme et de régression sociale.
— Pour une politique d'action et de mouvement en faveur du monde du travail.
— Pour la laïcité.
— Pour la liberté et la paix.

Votez pour les candidats du Parti socialiste S.F.I.O.

Vu :

Les candidats.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

LUIS-RÉOYO, Victor

Président départemental de l'U.D.C.A. — Membre du Conseil national de l'U.D.C.A.
Vice-président de la Ligue des contribuables de la Gironde.
Croix d'honneur des Combattants volontaires. — Lauréat de l'Académie française. — Bordeaux.

GINESTET, André

Industriel. — Arcachon. — Croix de guerre 1939-1945.

BOURBOULOUX, Louis

Docteur en médecine. — Bordeaux.

MINOS, Jean-Marie

Engagé volontaire 1939-1945. — Artisan peintre. — Arcachon.

LE BORGNE DE PALFRAY, Édouard

Artisan coiffeur. — Bordeaux.

BERNARD, Camille

Secrétaire général de l'U.D.C.A. — Combattant volontaire. — Croix de guerre. — Commerçant.
Bordeaux.

Français et Françaises,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade .Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Qu'est-ce que les états généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats Généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas de députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Vu :

Les candidats.

Les candidats de cette liste sont apparentés avec les listes de défense des intérêts agricoles et viticoles, d'action civique de défense des consommateurs et des intérêts familiaux.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

LUIS-RÉOYO, Victor
Président départemental de l'U.D.C.A. — Membre du Conseil national de l'U.D.C.A.
Vice-président de la Ligue des contribuables de la Gironde.
Croix d'honneur des Combattants volontaires. — Lauréat de l'Académie française. — Bordeaux.

GINESTET, André
Industriel. — Arcachon. — Croix de guerre 1939-1945.

BOURBOULOUX, Louis
Docteur en médecine. — Bordeaux.

MINOS, Jean-Marie
Engagé volontaire 1939-1945. — Artisan peintre. — Arcachon.

LE BORGNE DE PALFRAY, Édouard
Artisan coiffeur. — Bordeaux.

BERNARD, Camille
Secrétaire général de l'U.D.C.A. — Combattant volontaire. — Croix de guerre. — Commerçant.
Bordeaux.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes les promesses. Tous, vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories.

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables par lâcheté, autant que les autres.

La France est au bord de la faillite.

Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique, du Trésor et des Entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère, qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique, il s'agit de la vie du pays de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse espoir du pays.

Nous ne promettons rien, sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats Généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres, votez en masse dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants.

Cette liste est apparentée à la liste : de défense des intérêts agricoles et viticoles, d'action civique de défense des consommateurs et des intérêts familiaux.

GIRONDE

(2e circonscription)

---

4 DÉPUTÉS

Liste d'union du Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale..............................	**M. Jean Sourbet** (I.P.A.S.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O...........	**M. Jean-Raymond Guyon** (S.).
Liste du parti communiste français.........	**M. Jean Rieu** (C.).
Liste d'union et de fraternité française......	**M. Albert Davoust** (U.F.F.).

Union du Centre national des indépendants, des paysans et de l'Action républicaine et sociale.

Liste Sourbet.

Appel du Comité électoral :

Nos amis qui se présentent sur la liste dont Jean Sourbet, Ministre de l'Agriculture, a pris la tête, sont tous bien connus de vous par leurs activités diverses dans les secteurs de notre économie départementale.

L'élection du 2 janvier prochain a été provoquée par la dissolution de l'Assemblée Nationale rendue nécessaire par l'absence de toute majorité de gouvernement devant les graves problèmes à résoudre dans un avenir immédiat.

Il est regrettable que la consultation ait lieu avec un scrutin qui prive l'électeur du choix de son élu.

Le programme de la liste vous sera adressé dans la profession de foi.

Vous devez connaître le but qu'elle s'est assigné.

Pour la défense du régime républicain et le salut du pays, il faut d'urgence réformer les institutions.

Dans la Constitution, il faut dégager un système de dissolution efficace assurant la stabilité gouvernementale et redonnant au Gouvernement et au Parlement plus d'autorité.

La réforme de la loi électorale s'impose.

Le retour au scrutin d'arrondissement est indispensable.

La complexité, le taux excessif et l'inégalité des charges fiscales hypothèquent notre économie.

La réforme fiscale est insuffisante : elle doit être complétée.

Certes, la stabilité de la monnaie et l'augmentation de la production sont à

l'actif de cette législature et de l'action des Indépendants-Paysans. Mais nos prix de revient trop élevés empêchent l'écoulement de notre production à l'extérieur et plus spécialement de nos produits agricoles.

Vin.

Au Ministère de l'Agriculture, Jean Sourbet s'est appliqué à conquérir de nouveaux débouchés : les exportations de vins ont été, cette année, doubles de l'année dernière, l'effort sera accentué.

Dans les jours prochains, un système d'organisation du marché sera réalisé pour l'assainissement et l'allégement des charges.

12 millions d'hectos ont été résorbés sur la dernière récolte. Pour celle de 1955-1956, une distillation prévisionnelle de 3 millions d'hectos a été décidée en septembre. Le but poursuivi permettra aux viticulteurs de vendre au-dessus de leur prix de revient.

Lait.

En accord avec la profession, la solution est en marche. La société Interlait a été créée par Jean Sourbet trois semaines après son arrivée au Ministère. Elle fonctionne normalement pour soutenir et défendre la production laitière. De nouveaux débouchés à l'étranger ont été conquis, notamment en Suisse. Pour satisfaire ces nouveaux clients, des importations de beurre ont été momentanément nécessaires.

Ainsi, un pas décisif a été fait dans l'organisation des marchés agricoles indispensables à l'avenir de l'Agriculture.

Tabac.

Les planteurs savent que, par l'initiative de Jean Sourbet, les difficultés qu'ils viennent de connaître vont trouver une prochaine solution. Un projet de loi a été déposé. Il sera voté dès la rentrée parlementaire et couvrira le nouveau risque.

Bois et résineux.

L'utilisation plus importante des bois a fait monter normalement les prix. Pour les résineux, la vente à l'étranger du tiers de notre production se fait à des prix qui entravent la revalorisation du prix du litre de gemme. Jean Sourbet se préoccupe de la question. Une prochaine solution peut être espérée.

Le fonds de garantie a été mis en place par Jean Sourbet au cours de l'année 1955 afin de maintenir le prix des denrées agricoles et assurer leur écoulement sur les marchés étrangers. Il est déjà doté de 14 milliards de crédits, dont 7 ont été obtenus du Gouvernement.

Investissements.

La diminution des prix de revient, une meilleure qualité des produits sont conditionnées par une aide efficace à l'agriculture sous forme d'investissements.

Le décret-programme de mai 1955, pris sur l'initiative de Jean Sourbet, permet 128 milliards d'investissements répartis en trois ans, comme suit :

1955	34 milliards.
1956	43 milliards.
1957	51 milliards.

L'Agriculture rattrapera ainsi son retard, puisque, sur 440 milliards de crédits du plan Marshall versés à la France jusqu'en 1950, elle n'en avait reçu que 30 en cinq ans.

Jean Sourbet a le mérite d'avoir réalisé les conditions de rénovation de l'agriculture.

Pour les poursuivre, il présente sa liste à vos suffrages.

Jean SOURBET

né à Morizès, dont il est maire, Conseiller général de La Réole, député depuis 1946, symbolise la viticulture girondine. En 1952 il a été nommé Secrétaire d'Etat, avant de devenir Ministre de l'Agriculture en février 1955.

Son intelligente activité, sa probité, son dévouement total à ses concitoyens lui valent l'estime et la considération de tous.

Jacques LILLET

sportif bien connu, fils d'une des plus anciennes familles de notre région, dont l'activité commerciale contribue au renom et à la consommation de nos vins blancs, est un des jeunes et sympathiques avocats de la Cour d'appel de Bordeaux. Il a été appelé, par la confiance de ses concitoyens de Podensac, où il est né, aux fonctions de maire de sa commune; les électeurs du canton en ont fait le digne successeur du regretté Colonel Elichondo au Consei général.

Kléber MARSAUD

propriétaire-producteur de lait à Braud et Saint-Louis, dirige une importante laiterie du nord du département. Sa compétence lui a permis d'occuper une place importante dans son organisation professionnelle. Les électeurs de Braud lui ont manifesté et renouvelé leur confiance et ses collègues l'ont désigné depuis huit ans comme maire de sa commune.

Jean DUBOIS-CHALLON

propriétaire-viticulteur à Saint-Emilion, où il est né, est le successeur d'une famille fixée depuis plusieurs siècles sur notre terre; il cultive la vigne et se consacre à la revalorisation des vins et à leur propagande. Son intelligente activité sur le plan viticole lui vaut de nombreuses et importantes fonctions dans les organisations professionnelles les plus représentatives.

Ancien combattant 1914-1918, officier d'artillerie de réserve, mutilé trois blessures, deux citations, Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire et Croix de guerre, il anime diverses associations d'anciens combattants. La confiance renouvelée de ses concitoyens lui vaut d'être conseiller municipal de Saint-Emilion à des majorités toujours accrues et d'occuper les fonctions de premier adjoint au maire.

Tels sont les hommes de chez nous dont nous vous demandons d'approuver le programme de défense de toutes les libertés, y compris la liberté d'enseignement, et qui sollicitent, le 2 janvier prochain, votre confiance.

En votant pour eux, vous défendrez vos intérêts, ceux de l'agriculture et ceux de la France républicaine.

Le Comité électoral :

Max Monichon, Sénateur, Maire du Bouscat, Président du Groupe forestier et sylvicole du Sénat.
Marc Pauzet, Sénateur de la Gironde, Conseiller général, Maire de Berson.
Pierre Deloubis, Vice-président du Conseil général, Maire d'Escoussans.
René Martaut, Conseiller général, Maire de Monségur.
Roger Paule, Conseiller général de Saint-Macaire.
Georges Pebeyre, Conseiller général de Pellegrue.
Robert Penaud, Conseiller général de Saint-Ciers-sur-Gironde.
Robert Barrière, Conseiller général de Sauveterre.
André Cazes, Conseiller général et maire de Pauillac.
Louis Bezian, Conseiller général de La Teste.
Boireau, Maire de Libourne, ancien Conseiller général.
Bourda, ancien Conseiller général.
Castéran, Conseiller municipal de Caudéran, ancien Conseiller général.
Jean David, Maire d'Omet, ancien Conseiller général.
Docteur Pessonnier, ancien Conseiller général de Bourg-sur-Gironde, Maire de Lansac.

Ainsi que de nombreux maires et élus municipaux dont la liste sera publiée ultérieurement.

Union du Centre national des indépendants, des paysans et de l'Action républicaine et sociale.

Liste Sourbet.

Electrices, Electeurs,

Le 2 janvier prochain, vous êtes appelés à élire vos représentants à l'Assemblée Nationale.

Vous devez, par votre vote, lui donner une majorité d'hommes uniquement soucieux de l'intérêt général et du bien du pays.

Les Indépendants et les Paysans sont ces hommes-là.

Quel est leur programme ?

RÉFORME DE LA CONSTITUTION.

Il faut en finir avec les Gouvernements de six mois. La stabilité ministérielle est indispensable.

Le Gouvernement doit pouvoir dissoudre l'Assemblée après la deuxième crise ministérielle.

Restituer à l'Etat son autorité d'arbitre.

RÉFORME DU SCRUTIN.

Dès les premières semaines de la nouvelle législature, l'Assemblée Nationale doit voter le scrutin d'arrondissement.

L'UNION FRANÇAISE.

La France ne peut vivre sans ses territoires d'outre-mer. Leur perte signifierait :

— la ruine pour la moitié de son industrie et de son commerce;

— un Français sur quatre réduit au chômage;

— le trafic de nos ports interrompu deux jours par semaine.

DU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE.

Les Indépendants-Paysans veulent élargir le développement économique générateur de mieux-être pour tous.

Jusqu'en 1952, le dirigisme des salaires avait entraîné, sans profit pour les salariés des hausses de prix diminuant le pouvoir d'achat et provoquant la baisse du franc.

Depuis cette époque le pays doit aux Indépendants-Paysans une stabilité monétaire qu'il ignorait depuis vingt-cinq ans. Par voie d'heureuse conséquence :

— les exportations ont été reprises et développées; le déficit de notre commerce extérieur supprimé;

— la reprise économique est certaine; l'accroissement annuel de la production est de plus de 10 %.

Cette politique d'expansion économique et agricole sera poursuivie et intensifiée en vue de supprimer l'inégalité entre les prix agricoles et les prix industriels. L'épargne sera enfin protégée et encouragée.

Produire n'est rien : il faut vendre. Nous y parviendrons par un développement du pouvoir d'achat des masses populaires, devenues les consommateurs par excellence, ainsi que par l'augmentation des débouchés extérieurs permettant d'écouler l'excédent de notre production.

Une meilleure organisation des marchés, l'expansion de la production due à une

politique d'investissements dont Jean Sourbet a été l'un des promoteurs, permettra au monde rural de rattraper en trois ans un retard qui remonte à la Libération.

Sur les 440 milliards de crédits du Plan Marshall perçus par la France jusqu'en 1950, l'agriculture n'en avait reçu que 30.

Un décret-programme de mai 1955, pris à l'initiative de l'actuel Ministre de l'Agriculture, met à la disposition des agriculteurs 134 milliards répartis sur trois ans.

L'Agriculture doit trouver, grâce au Fonds de garantie mutuelle, les débouchés extérieurs indispensables au maintien et à l'augmentation du niveau de vie de la moitié de notre population que représente le monde rural.

Grâce à Jean Sourbet, des marchés extérieurs nouveaux ont été gagnés; d'autres ont vu le volume de leurs transactions augmenter. Cet effort sera poursuivi et intensifié.

A l'actif de Jean Sourbet, nous pouvons citer :

Dans le domaine agricole :

— l'augmentation des prêts d'installation aux jeunes agriculteurs portée de 700.000 à 1.200.000 francs;

— l'augmentation de 10 à 13 milliards des crédits à la détaxe de 15 % pour l'achat des matériels agricoles. Cette disposition sera maintenue;

— l'augmentation de 10 à 13 milliards 400 millions de la ristourne sur les carburants agricoles;

— l'augmentation des crédits nécessaires pour la liquidation des trois mille dossiers en retard, en Gironde, concernant l'habitat rural;

— l'attribution de 383 millions pour le programme inconditionnel d'alimentation en eau potable en Gironde;

— l'affectation d'un milliard pour la mise en œuvre du programme conditionnel d'adduction d'eau en Gironde.

Dans le domaine social :

— l'augmentation de 44 % des pensions vieillesse et d'invalidité; la création de retraites-vieillesse agricoles;

— l'augmentation de 10 % des rentes aux vieux travailleurs;

— le relèvement à 120.000 francs du plafond des ressources des économiquement faibles;

— la création de l'allocation de la mère au foyer pour les femmes des agriculteurs.

Dans le domaine des anciens combattants :

— l'augmentation des pensions d'invalidité; l'amélioration des retraites du combattant;

— l'augmentation et l'assouplissement des pensions accordées aux veuves de guerre;

— le plein effet avant le 1er janvier 1958 du plan quadriennal.

Les Indépendants-Paysans ont défendu dans le respect de toutes les libertés celle de l'enseignement. C'est dans cet esprit qu'ils ont voté la loi Barangé-Barrachin donnant des avantages à l'école privée sans que pour cela l'Ecole laïque soit lésée.

En Gironde, sur un total de 925 millions, l'enseignement privé a reçu 104 et l'enseignement public 821.

Au point de vue financier, les Indépendants-Paysans ont obtenu :

— le raffermissement du franc; la reconstitution de l'épargne qui en est l'heureuse conséquence;

— un terme à l'augmentation inconsidérée des dépenses publiques;

— l'exonération des droits de succession en ligne directe;

Les Indépendants-Paysans veulent :

— accroître le revenu national et l'épargne; développer la productivité;

— éviter toute inflation génératrice de misère; réduire les dépenses improductives de l'Etat;
— assurer l'expansion économique; équiper les régions sous-développées.

Pour atteindre ce but, les premières réalisations intervenues sont :

— création de la société Interlait;
— organisation et mise en place du Fonds de garantie mutuelle et d'orientation de la production agricole;
— organisation du Comité interprofessionnel des fruits et légumes;
— la création auprès du Ministre de l'Agriculture d'une Commission d'études et d'harmonisation pour l'examen de l'expansion et de la production agricole française;
— assainissement du marché du vin par le projet Sourbet (hecto-hectare) actuellement soumis à un Comité interministériel;
— transformation en alcool de 12 millions d'hectolitres de vin au cours de la campagne 1955;
— aide à l'exportation du vin (15 francs par litre); indemnité pour l'arrachage et la reconversion du vignoble;
— recherche de la qualité tant pour les vins contrôlés que pour les vins de consommation courante;
— lutte contre la fraude des déclarations de récolte dans les régions non viticoles;
— autorisation par décret d'un nouveau traitement des vins dont la région de Bordeaux sera particulièrement bénéficiaire;
— défense des planteurs de tabac par l'extension de la liste des calamités donnant lieu à indemnisation;
— défense de la forêt et de ses produits (bois et produits résineux).

Dans le domaine fiscal :

— réduction de 10 % de la surtaxe progressive; élargissement du régime fiscal des artisans : forfait 12 millions;
— amortissement facilité pour les logements nouvellement construits;
— établissement du forfait pour les bénéfices industriels et commerciaux jusqu'à 15 millions de chiffre d'affaires;
— imposition calculée selon le bénéfice moyen et normal et non selon le bénéfice réel;
— allégement accru au profit des salariés par le relèvement de l'abattement à la base;
— réduction de la taxe à la valeur ajoutée pour les denrées alimentaires;
— aménagement plus libéral des procédures fiscales; facilités accordées aux jeunes agriculteurs;

Dans ces différents domaines, des résultats indiscutables sont entrés dans la réalité. Les efforts de vos représentants Indépendants et Paysans tendront sans défaillance à les compléter et à les généraliser.

Le logement.

Les Indépendants-Paysans entendent donner à toutes les femmes un foyer digne d'elles et promouvoir une politique de logement.
Le plan Courant a permis d'obtenir dans ce domaine des résultats qui seront développés.

La jeunesse.

La France est en train de devenir une nation jeune.
Les jeunes générations doivent d'obtenir les débouchés auxquels elles auront droit, il faut ouvrir des écoles en nombre accru et développer un enseignement professionnel réaliste.

L'équipement sportif du pays doit être intensifié. La jeunesse doit être protégée et aidée.

Le rétablissement d'une situation normale en Afrique du Nord doit permettre un retour rapide des jeunes dans leur foyer.

Le Parti indépendant-paysan, s'il veut aider la jeunesse, sait aussi qu'il peut lui faire confiance.

La paix et la sécurité.

Pour faire la paix, nous devons d'abord construire l'Europe. Pour poursuivre son développement économique la France a besoin de la paix et de la sécurité.

Les Indépendants-Paysans entendent demeurer fidèles à l'alliance atlantique dans une Europe unie.

Animés d'une incontestable volonté de paix, les Indépendants-Paysans rechercheront, dans la dignité nationale, le concours de toutes les nations éprises du même idéal. Ils s'efforceront de promouvoir les solutions permettant une meilleure compréhension entre les peuples.

En votant pour les candidats de la liste Sourbet, vous défendrez vos intérêts et ceux de l'agriculture; vous permettrez la réalisation d'une politique qui, sans démagogie, aura pour résultat l'augmentation du niveau de vie des populations laborieuses.

Vive la Gironde !
Vive la République !
Vive la France !

Jean SOURBET

Propriétaire-viticulteur. — Maire de Morizès.
Conseiller général de La Réole. — Député sortant. — Ministre de l'Agriculture.

Jacques LILLET

Avocat à la Cour. — Maire et Conseiller général de Podensac.

Kléber MARSAUD

Propriétaire-laitier. — Maire de Braud-et-Saint-Louis (canton de Saint-Ciers-sur-Gironde).

Jean DUBOIS-CHALLON

Propriétaire-viticulteur. — Ancien combattant 1914-1918.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre. — Premier adjoint au maire de Saint-Emilion.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

La dissolution de l'Assemblée Nationale a mis fin, le 2 décembre 1955, à une législature qui fut une des plus néfastes pour notre pays.

Le bilan s'appelle :

— Perte de l'Indochine et Dien-Bien-Phu;
— Guerre en Afrique du Nord et mobilisation partielle;
— Perte du prestige international de la France;

— Refus d'apporter la réforme fiscale indispensable;
— Gabegie, désordre dans les marchés;
— Misère générale pour tous les travailleurs.

Citoyennes et Citoyens,

Vous voulez que cela change !
Votre bulletin de vote peut vous permettre de réaliser votre vœu.

Le Parti socialiste vous présente ses solutions :

— Un Gouvernement qui gouverne,
— Un programme clair et précis,
— Des hommes capables de le réaliser.

Un Gouvernement...

Le Gouvernement de la France comptable des destinées de la nation doit connaître une existence moins précaire et ne pas être constamment en péril par les changements d'attitude et d'opinion de parlementaires plus soucieux de leurs intérêts personnels que de ceux du pays.

Un mode de scrutin clair mettant l'élu en contact direct avec le peuple doit être instauré. A cet effet le Parti socialiste a proposé le scrutin d'arrondissement.

Un programme clair et précis.

Une réforme fiscale.

Suppression de l'assiette et de la perception des taxes sur le chiffre d'affaires au stade du détail;
Statut de l'artisanat;
Suppression de la patente;

Une politique économique.

Investissements. — Habitat urbain et rural;
Equipement des industries de base et de transformation;
Reconversion.

Une politique sociale.

Politique du plein emploi pour lutter contre le chômage;
Suppression des zones de salaires;
Procédures de conciliation pour éviter dans la mesure du possible les conflits sociaux;
Augmentation du salaire minimum garanti;
Réforme de la Sécurité sociale et extension par paliers de cette Sécurité sociale à toutes les catégories de Français : agriculteurs, commerçants, artisans.

Pour l'agriculture.

Organisation des marchés agricoles (viande, lait, vin, engrais et machines agricoles).
Investissements dans l'agriculture et les industries traitant des produits du sol.

Une politique de la jeunesse.

Avec l'organisation de centres éducatifs, culturels, sportifs, foyers ruraux.

Une politique extérieure.

Politique d'entente internationale en vue de bâtir la paix et de réduire le fardeau écrasant des charges militaires.

Politique d'Union française.

Politique d'aide et d'échanges commerciaux à substituer à la politique de force actuellement pratiquée et dont nous constatons les néfastes effets;

Construction de l'Europe : ouverture d'un vaste marché de 160 millions de consommateurs.

Ce programme, qui n'est que le programme minimum du Parti socialiste, sera proposé à toutes les formations républicaines, pour qu'elles prennent l'engagement de s'unir et de ne se séparer que lorsqu'il aura été réalisé, demandant au peuple de les juger ensuite sur leurs actes.

Une équipe...

Voici les hommes capables de réaliser ce programme et de donner satisfaction à vos légitimes revendications :

BORDESSOULES Jean

Maire de Lucmau, Conseiller général de Villandraut, agriculteur et sylviculteur, dont le dévouement, les qualités de cœur, l'intelligence et les capacités sont si réels que c'est à la majorité absolue que ses électeurs lui manifestent chaque fois leur confiance.

Jean Bordessoules, l'ami de la forêt, qu'il a défendue parfois au péril de sa vie.

CASSAGNE René

Maire de l'importante ville de Cenon, Conseiller général du canton de Carbon-Blanc, dont les qualités administratives remarquables, l'ardeur au travail, le dévouement absolu, ont si bien gagné le cœur et l'esprit des habitants de sa région qu'il vient d'être réélu avec une majorité de 64 % des votants et qui sera, demain au Parlement, le défenseur avisé des travailleurs Girondins.

JAMBON Jean

Maire de Coutras, conseiller général, élu dès le premier tour à la récente consultation électorale, paysan authentique, dont le robuste bon sens et la volonté sans défaillance ont fait un élu devant lequel tous les adversaires s'inclinent.

Enfin :

GUYON Jean-Raymond

Ancien Ministre, président de la Commission départementale du Conseil général de la Gironde, conseiller général de Sainte-Foy-la-Grande, l'expert des questions économiques et sociales, l'initiateur et le créateur du Centre d'expansion économique de la région, l'homme qui par ses articles et ses interventions a su attirer l'attention des pouvoirs publics sur la décadence de la région et a montré les voies du redressement.

Guyon Jean-Raymond, dont la présence au Parlement est si nécessaire pour la défense des intérêts économiques et financiers de tout notre département.

Citoyennes et Citoyens,

Ces hommes vous présentent toutes les garanties indispensables.

En 1951, par plus de 40.000 voix, vous les aviez placés en tête de toutes les listes.

A ces voix de l'amitié et de la confiance viendront se joindre celles de tous ceux

qui désirent sortir notre pays de l'ornière pour le ramener sur les voies de la paix et du progrès social.

Ce sont là, les vœux que vous offrirez à la France de 1956.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

En présentant à vos libres suffrages :

JEAN-RAYMOND GUYON
Ancien Ministre. — Conseiller général de Sainte-Foy-la-Grande.

RENÉ CASSAGNE
Maire de Cénon. — Conseiller général de Carbon-Blanc.

ELIEN JAMBON
Maire de Coutras. — Conseiller général de Coutras.

JEAN BORDESSOULES
Maire de Lucmau. — Conseiller général de Villandraut.

Nous accomplissons notre devoir de Français,
Nous accomplissons un acte de foi dans l'avenir.

Citoyennes, Citoyens,

Vous voulez des hommes sûrs et capables.
Nous vous donnons des administrateurs ayant fait leurs preuves.
Vous voulez des hommes au dévouement affirmé.
Nous vous donnons de bons Français ayant fait en toutes circonstances leur devoir.
Vous voulez une rénovation du pays.
Nous vous offrons des candidats ayant un programme clair et précis.

Electrices, Electeurs,

Leurs actes parlent pour eux, vous devez leur faire confiance !

L'avenir de la paix, le redressement de la France, la défense des légitimes intérêts des travailleurs est à ce prix.

Votre devoir est tout tracé.

Votez en masse pour l'avenir et le progrès, sans rature, sans panachage liste Jean-Raymond Guyon.

Signé : LE COMITÉ ÉLECTORAL.

Parti communiste français.

Liste Jean Rieu.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'on privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus contre sa volonté pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est près à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux travailleurs à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « la terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

JEAN RIEU

Tourneur sur métaux.
Ancien Conseiller municipal de Cenon. — Conseiller municipal de Bordeaux.
Secrétaire fédéral du Parti communiste français.
Ex-Déporté dans les camps de concentration hitlériens (Dachau et Buchenwald).
Croix de guerre 1939-1945 au titre de la Résistance.

PAUL LAFON

Propriétaire viticulteur. — Maire de Doulezon. — Ancien combattant 1939-1940.

HENRI VARACHAS

Ouvrier agricole. — Secrétaire de la section de la Gironde des travailleurs de l'agriculture.

GILBERT THOMAZEAU

Fermier. — Ancien combattant 1939-1940
Assesseur titulaire au tribunal paritaire du canton d'Auros
Vice-président des planteurs de tabac d'Aillas.
Membre de la Commission consultative départementale des preneurs de baux ruraux.

Vu :
Les candidats.

Parti communiste français.

Liste Jean Rieu.

Électrices et Électeurs

Les méfaits de la majorité réactionnaire issue du scrutin frauduleux du 17 juin 1951 et dans laquelle se trouvaient les députés sortants Sourbet, Ramarony, Seyant et Deliaune, sont présents à tous les esprits :

— Bas salaires et misère pour les ouvriers des villes.

— Situation dramatique des ouvriers agricoles dont les salaires s'échelonnent entre 10.000 et 15.000 francs par mois.

— Violations du statut du fermage et du métayage, hausse sur les fermages, lourds impôts et taxes de vie chère sur les produits industriels nécessaires à l'agriculture et qui frappent les petits exploitants, victimes de la mévente.

Commerçants et artisans subissent les répercussions de la situation difficile de leurs clients, les ouvriers et paysans travailleurs, dont les ressources sont tellement insuffisantes.

En revanche, les bénéfices des grosses sociétés capitalistes ont été en constante augmentation.

Les « Ciments français », de Floirac, annonçaient, en 1950, 90 millions de bénéfices; en 1951, 140 millions; en 1952, 250 millions. La même année, deux autres milliards de profits étaient camouflés sous le nom de « réserve » ou « amortissement ».

Les « Chantiers de la Gironde » déclaraient 13 millions de bénéfices en 1938 et 380 millions en 1954. Un milliard était camouflé l'an passé, sous la rubrique « réserve ».

Les profits avoués des « Dames de France » sont passés de 107 millions en 1953 à 146 millions en 1954.

Ceux des « Nouvelles Galeries », de 89 millions en 1953 à 166 millions en 1954.

De plus, sous le gouvernement Mendès-France, d'immenses cadeaux ont été faits aux trusts : 180 milliards par la détaxe sur les investissements, 30 milliards à la sidérurgie, au titre d'investissements spéciaux, 102 milliards aux industriels exportateurs, etc..

Trois mille milliards ont été jetés dans le gouffre de la guerre d'Indochine.

Des centaines de milliards ont été jetés dans le gouffre de la guerre en Afrique du Nord.

Des milliards ont été donnés aux écoles confessionnelles, à l'Eglise, au détriment de l'école laïque, de l'école publique.

Ces millions et ces millairds, ce sont les ouvriers, les paysans travailleurs et l'ensemble des petites gens qui les ont fournis par leur travail, par leur misère.

Cette législature qui a vu Sourbet deux fois ministre et toujours un « indépendant paysan » ministre de l'agriculture, a été la période des vaches grasses pour les gros capitalistes et pour les grands propriétaires fonciers, la période des vaches maigres pour les ouvriers des villes et des campagnes, pour les fermiers, les métayers et les petits exploitants.

Il faut que ça change ! Pour que ça change...

Le Parti communiste français combat pour une majorité de gauche, pour la formation d'un nouveau Front populaire.

Il avait proposé au Parti socialiste de retourner les apparentements contre la réaction. Puis devant le refus des dirigeants S.F.I.O. d'apparenter les listes communistes, socialistes et radicales, il a proposé la formation d'une liste commune. Dans les Vosges, une telle liste a été heureusement réalisée.

Une liste semblable dans notre circonscription aurait balayé les réactionnaires Sourbet, Seyant et leurs colistiers. Elle y aurait donné la totalité des sièges de députés aux partis de gauche.

J.-R. Guyon, et R. Cassagne, candidats socialistes, ne l'ont pas voulu. Ils vont donc permettre la réélection du Ministre d'Edgar Faure, Sourbet, faisant ainsi le jeu de la réaction.

Nous le regrettons pour les travailleurs qui, quelles que soient leurs opinions, ont été et sont les victimes de la néfaste politique réactionnaire suivie depuis tant d'années.

Mais les ouvriers des villes, les ouvriers agricoles, les métayers et les fermiers, les petits et moyens exploitants, les commerçants et les artisans, qui veulent que ça change, peuvent néanmoins faire triompher une politique de gauche, une politique de défense laïque, de progrès social et de paix.

En votant pour la liste du Parti communiste français :

— Vous voterez contre les alliances monstrueuses qui se sont nouées dans plusieurs départements, entre les listes du Parti socialiste et du R.P.F., antilaïc et patronal, que dirige Chaban-Delmas, l'aventurier fasciste.

En Dordogne, on voit les candidats S.F.I.O. apparentés à un Ministre d'Edgar Faure, Laforest et aux « indépendants » de Pinay.

Ailleurs, dans 28 circonscriptions, les listes R.P.F. sont apparentées aux hommes de Bidault, de Laniel, de Pinay et d'Edgar Faure !

Brisez cette chaîne des apparentements, dont le but est de maintenir la réaction au pouvoir.

— Vous voterez pour le retour dans leurs familles des jeunes soldats « disponibles » et « maintenus » envoyés en Afrique du Nord pour faire la guerre au profit des sociétés capitalistes et des sociétés agricoles dont la production viticole ruine la viticulture de la Gironde.

— Vous voterez pour le seul Parti qui combat pour l'union de tous les laïques et dont les candidats ne sont alliés nulle part aux anti-laïques.

— Vous voterez pour un nouveau Front populaire, dans lequel, comme en 1936 et pour le bien commun, se retrouveront fraternellement unis, communistes, socialistes et républicains sincères.

Travailleurs ! Ouvriers et paysans !

Votre devoir est de voter et de faire voter pour la liste Jean Rieu.

Plus le Parti communiste français recueillera de suffrages, plus il aura d'élus, plus vite seront déblayés les obstacles que dresse la réaction sur le chemin du Front populaire.

Plus le Parti communiste français recueillera de suffrages, plus il aura d'élus, plus vite se formera un Gouvernement de gauche favorable aux petites gens !

Pour vos légitimes intérêts,
Pour vos familles, pour l'avenir de vos enfants,
Votez communiste, faites voter communiste.

Vu :

Les candidats :

Jean RIEU

Paul LAFON

Henri VARACHAS

Gilbert THOUMAZEAU

Liste d'Union et de Fraternité française.

présentée par

Pierre Poujade.

DAVOUST Albert, Constant
Délégué départemental à la propagande U.D.C.A.
Membre du bureau syndical de la pâtisserie de Bordeaux. — Saint-Savin-de-Blaye.

VAUDEL Marcel
Vice-président départemental de l'U.D.C.A.
Ancien combattant volontaire des deux guerres. — Bordeaux.

COUSTAUD Claude
Croix de guerre 1939-1945. — Boulanger. — Castillon.

BRU Jean
Propriétaire à Gauriac.

Françaises et Français,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Q'est-ce que les Etats-généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléance, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assignés la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son chatiment : il sera pendu.

Nous voulons :

— Un Gouvernement qui gouverne,
— Des représentants qui représentent,
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous on trahis...

Avec Poujade, sortez les sortants.

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

DAVOUST Albert, Constant

Délégué départemental à la propagande U.D.C.A.
Membre du bureau syndical de la pâtisserie de Bordeaux. — Saint-Savin-de-Blaye.

VAUDEL Marcel

Vice-président départemental de l'U.D.C.A.
Ancien combattant volontaire des deux guerres. — Bordeaux.

COUSTAUD Claude

Croix de guerre 1939-1945. — Boulanger. — Castillon.

BRU Jean

Propriétaire à Gauriac.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes les promesses. Vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories.

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de Gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables par lâcheté, autant que les autres.

La France est au bord de la faillite.

Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique, du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de Gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent, La Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère, qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la

politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Nous ne vous promettons rien, sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres, votez en masse dans l'Union et la fraternité.

Sortez les sortants !

HERAULT

6 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français........	M. Raoul Calas (C.).
Liste d'union nationale républicaine et de défense viticole présentée par le M.R.P. et le groupement national des républicains démocrates.	M. Paul Coste-Floret (M.R.P.).
Liste d'union et de fraternité française.....	M. Mathieu Teulé (U.F.F.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O..........	M. Jules Moch (S.).
Liste du parti communiste français........	M. René Pages (C.).
Liste du rassemblement des gauches républicaines (R.G.R.)........................	M. Vincent Badie (R.R.S.).

Liste du Parti communiste français

et

pour un nouveau Front populaire.

Héraultais, Héraultaises,

L'immense majorité d'entre vous êtes légitimement mécontents de la politique suivie par les Gouvernements qui se sont succédé pendant la législature qui vient de s'achever.

Cela a été une période de vaches grasses pour la grande bourgeoisie et les gros viticulteurs, et une période de vaches maigres pour les travailleurs de la ville et du village, pour les petits commerçants et artisans, les marins pêcheurs, pour la viticulture familiale.

Pendant cette période, les bénéfices de 600 grosses sociétés capitalistes sont passés de 86 milliards en 1951 à 126 milliards en 1954. En 1954, dans l'Hérault, les gros propriétaires viticulteurs ont réalisé un profit de 2 milliards 500 millions.

Vous avez aussi payé cher le fait que, grâce à la néfaste loi des apparentements, 80 sièges ont été volés au Parti communiste et qu'une majorité réactionnaire (Delbez, Coste-Floret, Badie, pour l'Hérault) a été envoyée à l'Assemblée Nationale. Vous avez aussi pu constater que moins il y a de communistes à l'Assemblée Nationale, plus la politique est réactionnaire, c'est-à-dire contraire à vos intérêts.

Vous voulez donc que ça change ! Pour y parvenir il n'est pas d'autres moyens que de réaliser l'unité des forces ouvrières (socialistes et communistes) et l'union des forces démocratiques (républicains et laïques).

C'est ainsi que pourra être constitué dans le pays un nouveau Front populaire et,

à l'Assemblée Nationale, une majorité de gauche, pratiquant une politique de paix, d'indépendance nationale, de liberté et de progrès social.

C'est dans ce but que, tenant compte du maintien, contre notre volonté, de la loi des apparentements, la Fédération communiste de l'Hérault avait proposé aux socialistes et aux radicaux de la retourner contre la réaction. L'apparentement des socialistes et des communistes, qui disposent de la majorité absolue dans l'Hérault, ou une liste unique socialiste-communiste, aurait permis l'élection de six députés de gauche. Les réactionnaires Delmas, Coste-Floret, le père des néfastes décrets du 30 septembre 1953 favorables aux gros viticulteurs, Vincent Badie qui est devenu sur le tard Ministre d'Edgar Faure, auraient été écartés de la nouvelle Assemblée Nationale.

Il en aurait été ainsi si la Fédération socialiste de l'Hérault l'avait voulu, mais elle a pris la grave responsabilité de refuser nos propositions.

La liste des apparentés de droite (Delmas, Coste-Floret, Badie), la liste des républicains sociaux (ex-R.P.F.), c'est la réaction.

La liste du Parti socialiste, rejetant l'apparentement avec les communistes et s'apparentant avec Escarguel, renégat du Parti socialiste, élu maire de Sète avec les voix de la réaction et trop lié au M.R.P. pour être un défenseur de l'Ecole laïque, fait le jeu de la réaction. D'accord avec Mendès-France, l'U.D.S.R. et les Républicains sociaux, elle fait le jeu d'Edgar Faure en prétendant pouvoir pratiquer une politique de gauche sans les communistes.

Les deux listes inspirées par le fasciste Poujade sont des listes de diversion qui visent à détacher du Parti communiste les voix d'un certain nombre de petits commerçants et de petits viticulteurs que le Parti communiste a cependant toujours défendus sans défaillance.

La liste de la gauche indépendante est bâtie sur une équivoque : on y trouve à la fois des partisans et des adversaires des subventions aux écoles confessionnelles.

Ni les listes Poujade, ni la liste de la Gauche indépendante ont de chance d'avoir un élu. Toute voix qui s'égare sur elles est une voix perdue. Une seule liste peut légitimement réclamer vos suffrages : c'est la liste du Parti communiste français parce qu'elle fait appel à l'unité de la classe ouvrière des forces démocratiques et nationales pour faire aboutir le programme suivant :

1) Négociations en Afrique du Nord et libération immédiate des « maintenus » et des « disponibles »;

2) Augmentation des salaires, traitements, retraites et pensions;

Pour les chômeurs : du travail ou une allocation égale aux trois quarts du salaire;

3) Interdiction des armes atomiques, désarmement et retour au service militaire d'un an;

4) Extension aux ouvriers agricoles des avantages obtenus par les ouvriers de l'industrie; Abrogation des décrets du 30 septembre 1953 et retour aux dispositions du Code du vin; contingentement des vins algériens;

5) Abrogation des lois anti-laïques.

Si vous approuvez ce programme, unissez-vous et agissez pour le faire aboutir.

Votez communiste !

Plus il y aura de députés communistes à l'Assemblée Nationale, plus ce programme aura de chance de triompher !

Dans l'Hérault, deux députés communistes au moins : Raoul Calas et René Pagès, entreront demain dans la nouvelle Assemblée Nationale.

Ce sera une juste réparation de l'inique loi des apparentements qui, en 1951, a privé le Parti communiste de l'Hérault de ses deux députés avec 70.000 voix, alors que le réactionnaire Coste-Floret avait été élu avec 20.000.

En masse, le 2 janvier, votez pour la liste du Parti communiste conduite par Raoul Calas, membre du Comité central du Parti communiste français, ancien député de l'Hérault.

Pour battre la réaction et promouvoir un changement de politique.

Votez communiste ! Vu :

Votez utile ! *Les candidats.*

Liste du Parti communiste français
et
pour un nouveau Front populaire.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des Gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure actuelle il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites;
— Suppression des abattements de zone;
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire;
— Durée des congés payés portée à trois semaines;
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agicoles avec ceux de l'industrie;
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal ainsi que l'égalité des avantages sociaux;

— Suppression des taxes cause de vie chère;
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale;
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti;
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles »;
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français, dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique;
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport;
— Réduction du temps de service militaire à un an;

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence;
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés;
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque;
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral;
— Suppression du Conseil de la République;
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression;
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc;
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française;
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes;
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord;
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales;
Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent

le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France;

Organisation de la Sécurité collective;

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique;

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires;

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale;

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Raoul CALAS
Instituteur.
Membre du Comité central du Parti communiste français. — Ancien déporté.

René PAGES
Cheminot. — Conseiller général de Bédarieux.

Joseph LAZARE
Ouvrier métallurgiste.
Conseiller général de Béziers. — Ancien Sénateur.

Georges CARRIERE
Ouvrier agricole.
Secrétaire de la Fédération communiste de l'Hérault.

Pierre ARRAULT
Ouvrier métallurgiste. — Conseiller municipal de Sète.

Annonciate VIDAL
Ménagère.
Membre du Bureau de la Fédération communiste de l'Hérault.

Vu :
Un candidat.

Liste d'Union nationale républicaine et de Défense viticole
présentée par
le M. R. P. et le Groupement national des Républicains démocrates.

Électrices, Électeurs,

Quatre fois consécutives, vous avez envoyé Paul Coste-Floret vous représenter à l'Assemblée Nationale. Depuis plus de dix ans, il est votre député. Pendant cinq ans, membre de divers gouvernements à des postes importants, il a œuvré au mieux pour la défense de vos intérêts, notamment pour ceux de la viticulture méridionale.

En 1945, 1946, 1951, nous avons présenté une liste homogène M.R.P. Dans les circonstances difficiles actuelles, nous entendons relever le drapeau de l'Union nationale.

D'accord avec le Groupement national des républicains démocrates, nous présentous à vos libres suffrages une liste d'Union nationale républicaine et de défense viticole.

Nous demandons à être jugés, non sur des promesses, mais sur nos actes.

Ce que nous avons fait, et dont nous dressons ci-dessous le bilan, est la garantie la plus sûre de nos efforts pour réaliser le programme que nous vous soumettons sur le double terrain de l'Union nationale et de la défense viticole.

Programme d'Union nationale et républicaine.

Voulez-vous que la France continue de changer de Gouvernement tous les six mois ? Non, car les pays les plus prospères sont aussi les pays les plus stables tandis que chez nous la crise de l'Etat est le premier problème politique.

C'est pour lutter contre l'instabilité ministérielle que le M.R.P. a demandé la dissolution de l'Assemblée conformément à la Constitution. Il est étrange que ceux-là même qui voici quelques semaines, réclamaient une réforme de la Constitution pour rendre plus facile la dissolution, s'indignent aujourd'hui de la voir appliquée. Le M.R.P. a voulu que la parole soit donnée au suffrage universel, car, plus que jamais, la Nation a besoin d'un Gouvernement stable.

Il faut un Gouvernement stable.

— Pour développer l'expansion économique et le progrès social dans le maintien des prix et de la monnaie,

— Pour transformer l'Union française. Outre-mer, il n'y a pas que deux politiques, l'abandon voulu par le communisme ou la répression d'un colonialisme aveugle. Il y a aussi et c'est notre position, l'association entre peuples solidaires.

Seul un Etat solide peut mener sans abandon cette politique généreuse.

— Pour assurer la paix et construire l'Europe. Ou les peuples d'Europe s'uniront et ils pourront bénéficier comme les Etats-Unis et la Russie des avantages des grands marchés industriels et agricoles, ou ils signeront leur déclin. La reprise de l'unification européenne obligera l'Union soviétique à renoncer à ses manœuvres en vue de disloquer l'alliance occidentale et d'attirer l'Allemagne dans son camp. Elle est une des conditions de la paix mondiale.

Si vous voulez à la fois le progrès social, la continuité de l'Union française, la construction de l'Europe, le renforcement de l'Etat, vous voterez pour la liste d'Union nationale républicaine et de Défense viticole.

LE M.R.P. A OBTENU.

Bien que depuis 1951 on lui ait constamment refusé la direction du Gouvernement présidé vingt-huit mois par les Radicaux ou le R.G.R. et vingt-et-un mois par les Indépendants, ses députés ou ses Ministres ont notamment obtenu :

— Le vote personnel des députés,
— Le Code du travail outre-mer,
— La médiation dans les conflits du travail,
— La parité des prestations familiales agricoles,
— La diminution des abattements de zones,
— La loi Barangé, loi de justice familiale et scolaire,
— Le fonds national vieillesse et l'augmentation des retraites des vieux,
— L'élévation du forfait pour les commerçants et artisans,
— Le fonds de garantie mutuelle et l'organisation des marchés agricoles.

Le bilan est positif. Ces mesures, si elles ne sont pas encore suffisantes, marquent, dans chaque domaine, un progrès, un pas en avant qui prépare l'avenir.

On nous demande de rendre des comptes : en voila !

— En 1955, les crédits aux Habitations à loyer modéré sont cinq fois plus importants qu'en 1951,

— Les pensions voieillesse et invalidité de Sécurité sociale ont été relevées par paliers de 44 %,

— Depuis le 20 mai 1955 les prestations de la Sécurité sociale sont servies quelle que soit la durée de la maladie,

— Les allocations familiales ont été augmentées de 25 à 75 %,

— 180 milliards ont été affectés au plan d'augmentation des fonctionnaires et des retraités,

— Les crédits affectés aux combattants et victimes de guerre sont passés de 116 milliards en 1951 à 201 milliards en 1955.

Voilà des chiffres incontestables. Des résultats que l'on aurait bien de la peine à qualifier de réactionnaires. Est-ce à dire qu'il faut en rester là ? Certainement pas : il faut, au contraire faire de nouveaux pas sur la voie du progrès.

Huit objectifs immédiats.

Le M.R.P. propose, à la prochaine Assemblée, les huit objectifs immédiats :

1° La généralisation des accords de salaire annuel garanti,

2° Interdiction de la rétroactivité de l'impôt,

3° La fixation, avant chaque campagne, des prix des produits agricoles garantis,

4° Vote définitif de la loi organisant l'enseignement professionnel agricole,

5° Une allocation familiale supplémentaire pour les enfants fréquentant l'école et une allocation d'études pour les étudiants,

6° Le recensement des emplois à offrir en 1960 aux 900.000 jeunes gens nés en 1946.

7° L'affichage, dans toutes les communes, du vote des députés dans les scrutins entraînant les chutes de Gouvernement,

8° La création du pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

Au cours de cette campagne électorale, l'on tente de faire renaître les vieilles luttes entre un soi-disant « bloc des gauches » et un soi-disant « bloc des droites ». Vous savez que ces divisions stériles nous ont, avant 1940, conduit à la stagnation économique, à la chute de la République, à la servitude nationale. Aurait-on oublié les sacrifices et les souffrances de la guerre et de la Résistance ?

Anjourd'hui comme hier, le M.R.P. se refuse à voir le pays coupé en deux blocs ennemis. Entre le communisme totalitaire et le conservatisme égoïste, il propose la voie du progrès social dans la liberté. Vous vous joindrez à ceux qui, dans le respect de toutes les convictions et de toutes les opinions, travaillent à apporter au monde la paix et aux hommes la justice.

II. — Programme de défense viticole.

Ici encore, nous présentons un bilan et un programme.

Le bilan de l'Action viticole de Paul Coste-Floret.

On dit « Ils n'ont rien fait... ». C'est peut-être valable pour d'autres. Mais Paul Coste-Floret a traduit dans les propositions de loi toutes les aspirations de la viticulture méridionale, et, malgré des conditions de majorité très difficiles, en a fait effectivement voter d'utiles et d'importantes.

Jugez-en :

Proposition de loi n° 116, du 11 juillet 1951, tendant à modifier l'art. 79 du Code du vin et à favoriser les exportations, devenu : loi du 24 août 1951.

Proposition de loi n° 656, du 10 août 1951, tendant à venir en aide aux viticulteurs

et agriculteurs de l'Hérault, devenue, après avoir, hélas ! été amendée : loi du 18 septembre 1951.

Proposition de loi n° 2293, du 29 décembre 1951, tendant à modifier l'art. 384 du Code des impôts.

Proposition de loi n° 3917, du 2 juillet 1952, tendant à abroger l'article premier de la loi du 3 février 1941 et à remettre en vigueur les articles 67 à 74 du Code du vin pour assurer l'assainissement total du marché du vin.

Votée par l'Assemblée Nationale le 11 juillet 1952, mais repoussée par le Conseil de la République.

Proposition de loi n° 581, du 7 août 1951, tendant à modifier les articles 78 et 79 du Code du vin pour encourager la fabrication des jus de raisin, devenue :

Loi du 22 décembre 1952.

Proposition de loi n° 115, du 11 juillet 1951, tendant à créer un Comité national interprofessionnel des vins de consommation courante.

Votée par les deux chambres et promulguée comme loi au « *J. O.* », abrogée malheureusement par un décret-loi de Mendès-France.

Intervention décisive pour assurer le vote du projet de loi devenu loi du 8 août 1950, sur la prise en charge éventuelle de la quatrième annutié par les Caisses de crédit agricole. Proposition de loi n° 11590, du 12 octobre 1955, pour assurer l'application effctive de la loi du 8 août 1950 et son financement par l'augmentation de la dotation de fonds spécial de garantie.

Proposition de loi n° 5065, du 12 décembre 1952, tendant à modifier l'art. 79 du Code du vin pour faciliter les exportations.

Proposition de loi n° 9373, de 1954, tendant à compléter l'art. 291 du Code du vin, pour préciser les indications d'origine qui peuvent être données aux vins de coupage.

Adoptée le 5 novembre 1954, par la Commission des boissons.

Intervention décisive dans le grand débat sur les interpellations viticoles à l'Assemblée Nationale en 1952. — Auteur de l'ordre du jour adopté par la Chambre.

Multiples démarches personnelles dans les Ministères. Obtient en avril 1955 l'achat par les distilleries à 290 francs le degré-hecto. — Lettre du Président Edgar Faure du 21 avril 1955, qui en fait foi. — Lettre du Président du Comité de salut viticole de l'Hérault, du 16 avril 1954, pour le remercier et le féciliter de son action.

Le programme de demain :

1° Création immédiate d'une société interprofessionnelle d'intervention garantissant le prix social du vin;

2° Ponction immédiate de 2 millions d'hectolitres supplémentaires sur les marchés méridionaux, au prix minimum de 290 francs le degré-hecto et sans transfert.

3° Rachat par l'Etat du solde des transferts de 1954;

4° Interdiction du sucrage des vins de consommation courante;

5° Répression des fraudes, tout spécialement dans le centre;

6° Péréquation des transports;

7° Contingentement des vins algériens.

Electrices, Electeurs,

Pour l'Union nationale;
Pour le rassemblement de tous les républicains de gouvernement;
Pour la défense viticole,

Votez tous, le 2 janvier, pour la liste d'Union républicaine nationale et de défense viticole :

Paul COSTE-FLORET
Député-Maire de Lamalou. — Ancien Ministre. — Propriétaire-Viticulteur.

Madame Pierre MERLE
Mère de famille nombreuse. — Dirigeante d'Associations familiales.

MAURICE CAUPERT
Ancien adjoint au Maire de Béziers. — Propriétaire-Viticulteur.

ÉMILE CAZZANI
Adjoint au maire de Sète. — Docteur en pharmacie.

PAUL MOULIÈRES
Maire d'Adissan. — Propriétaire - Viticulteur.

FRANÇOIS ESTOURNET
Cheminot syndiqué.

Cette liste est apparentée à la liste F.R.S.-R.G.R. et à la liste I.P. A.R.S.

Liste d'Union nationale républicaine et de Défense viticole

présentée par

le M. R. P. et le Groupement national des Républicains démocrates.

Electrices, Electeurs,

Notre précédente circulaire vous a dit les objectifs précis que nous proposons d'assigner à la future Assemblée Nationale pour bâtir l'Europe, poursuivre l'expansion économique, construire l'Union française, réformer l'Etat, et assurer la paix.

Les candidats que nous vous présentons pour remplir cette tâche ont fait leurs preuves.

Fiers du bilan que nous avons présenté, nous vous demandons de les juger sur leurs actes.

PAUL COSTE-FLORET

est depuis plus de dix ans votre député. Ses adversaires eux-mêmes l'ont reconnu : il a été pendant les cinq ans écoulés le défenseur inlassable et efficace de la viticulture méridionale. Notre dernière circulaire donne le bilan de cette action dynamique et puissante. Nous n'y reviendrons pas. Relisez ce magnifique bilan.

Paul Coste-Floret était particulièrement préparé à cette tâche. Petit-fils de Paul Coste-Floret, auteur d'ouvrages devenus classiques sur les travaux du vignoble et sur la vinification, il a voulu être le digne continuateur de son grand-père et il y a réussi. Fils de Jules Coste-Floret, qui a laissé dans tout le département un si grand souvenir et qui fût sous le pseudonyme de « Maître Grégoire », l'auteur de chroniques viticoles averties, il est aussi, viticulteur lui-même, le successeur des traditions de son père.

Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier où il est né et qu'il habite depuis quarante ans, propriétaire viticulteur à Servian dans le Biterrois et à Popian dans le Lodèvois, maire de Lamalou-les-Bains aux confins du Saint-Ponais à 37 km de Saint-Pons, originaire d'Agde et arrière-petit-neveu de l'illustre félibre Balthazar Floret, l'immortel auteur de « La Bourrido Agatenco », Paul Coste-Floret est cent pour cent un fils de notre terre.

Dix fois ministre pendant cinq ans de temps sur dix de mandat parlementaire, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre avec palme et citation à l'ordre de l'armée, Médaille de la Résistance, Paul Coste-Floret a été durant la dernière législature membre de trois gouvernements sur sept :

Ministre de l'Information dans le premier Cabinet Edgar Faure en 1952.

Ministre d'Etat chargé de la réforme constitutionnelle dans le Cabinet René Mayer janvier-juin 1953.

Ministre de la Santé publique et de la Population dans le Cabinet Laniel juin 1953-juin 1954.

C'est l'un des députés les plus influents de la Chambre. Il sera demain, comme hier, à l'Assemblée Nationale le plus efficace de vos défenseurs.

Ses colistiers sont dignes de leur tête de liste.

Madame Pierre MERLE

licenciée ès lettres, titulaire de la Médaille de la famille française, dirigeante avertie d'associations familiales et d'œuvres sociales, mère de famille nombreuses s'est tout entière consacrée aux humbles et aux déshérités. — Spécialiste des problèmes sociaux elle se consacre inlassablement à la solution de douloureux cas concrets et elle y résussit admirablement. — Epouse du Docteur Pierre Merle, médecin cardiologue à Montpellier, elle trouve auprès de lui les conseils éclairés et le dévouement inlassable qui facilitent son action presonnelle. Oratrice distinguée elle a séduit les auditoires de nos villes et de nos campagnes par son éloquence directe et prenante. Vous l'enverrez siéger à l'Assemblée Nationale.

Maurice CAUPERT

est un valeureux et ancien militant de la viticulture méridionale. Sa place sur une liste de Défense viticole était toute marquée. Ancien adjoint au Maire de Béziers, victime à son poste en 1947 des bandes déchaînées de l'extrême gauche, il dût être hospitalisé plus de trois semaines en clinique pour avoir accompli son devoir civique et il subit encore dans sa personne physique les résultats de ces abominables sévices.

Administrateur et Ancien Secrétaire général du syndicat des Vignerons Béziers-Saint-Pons, ancien Batonnier de l'Ordre des Avocats près le Tribunal de Béziers, Propriétaire-viticulteur, il est sur la liste, l'un des meilleurs représentants de la Défense viticole.

Émile CAZZANI

adjoint au maire de Sète représente notre grand port et sa région. Docteur en pharmacie, ingénieur chimiste, Licencié ès sciences, il pratique sa profession avec talent et distinction. Ses pairs l'ont appelé à siéger au Conseil de l'Ordre des Pharmaciens de l'Hérault. Ancien membre de la France combattante il a été sous l'occupation un courageux soldat de la France libre. Administrateur des hôpitaux de Sète, il se dévoue aux plus humbles et aux plus malheureux. M. Cazzani est chevalier de l'Ordre de la Santé publique.

Paul MOULIÈRES

maire d'Ardissan représente les maires ruraux et les petits propriétaires viticulteurs exploitants. Actif militant des organisations professionnelles il est le symbole même de la lutte ardente du petit viticulteur pour sauver sa terre, son mode de vie, et son exploitation familiale traditionnelle.

François ESTOURNET

facteur-chef à Colombiers, représente les milieux syndicalistes et les familles nombreuses. Ce modeste cheminot syndiqué père de douze enfants, a élevé les siens dans les traditions chrétiennes et françaises.

Electrices, Electeurs,

Vous ferez confiance à nos candidats.

Votez tous le 2 janvier prochain, sans ratures et sans panachage, liste entière pour

la Liste d'Union républicaine et de défense viticole, présentée par le M.R.P. et le groupement national des républicains démocrates.

Vive l'Hérault !
Vive la République !
Vive la France !

Vu :
Les candidats.

Cette liste est apparentée à la liste F.R.S.-R.G.R. et à la liste I.P.A.R.S.

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade

apparentée avec la Liste de Défense des intérêts agricoles et viticoles.

Français de toutes classes et de toutes opinions,

Dans un pays libre, tout citoyen a le devoir de mettre en garde ses compatriotes contre les périls qui menacent la communauté. A plus forte raison les responsabilités civiques, sociales et professionnelles que nous assumons, nous imposent-elles de rompre le silence.

Etrangers aux passions politiques, nous en appelons à tous les Français, au nom du bien commun, du patrimoine national, de l'avenir de notre pays, en un mot de la France.

Une société bien organisée doit à ses membres de les protéger contre la misère, le chômage, l'insécurité sociale. Malheureusement, cette tâche n'est plus remplie par l'Etat français. Il est nécessaire de dénoncer la carence des divers gouvernements qui se sont succédé depuis des années, quelles que soient leurs origines politiques.

Le gaspillage des ressources publiques et l'imprévoyance ont suscité une fiscalité arbitraire dont les abus compromettent la paix sociale et gênent le progrès économique. Malgré les efforts des travailleurs, des commerçants, des artisans, des producteurs à tous les échelons, l'Etat étouffe le pays du poids de ses exigences.

Français, avant de nous juger, écoutez-nous :

Dans quelques jours des milliers d'Héraultais vont accomplir leur devoir électoral.

Si vous êtes satisfait des parlementaires sortants prenez les mêmes et recommencez.

Mais si comme beaucoup de Français de toutes origines vous êtes las du régime actuel,

FAITES-NOUS CONFIANCE.

Une fois de plus nous vous rappelons que nous ne vous promettons rien, si ce n'est de provoquer la réunion des Etats généraux et ensemble lisons un peu d'histoire de France :

« Tant que le Gouvernement royal laissa la situation s'aggraver à force d'emprunts, personne parmi tant d'éloquents personnages empressés à sauver l'Etat ne fit mine de bouger. Dès qu'il s'agit d'accomplir des réformes indispensables, la révolte des privilégiés éclata. Elle dura tant que se prolongèrent les projets de réforme émanant des ministères successifs, le pouvoir royal fut ruiné. Puis, ce fut la seconde phase, celle de 1788. A partir de cette date, un mécanisme révolutionnaire était mis en marche; au pouvoir royal se substituait celui d'une représentation de l'opinion qui cherchait son équilibre dans le mouvement. Ce mouvement pouvait entraîner fort loin, au delà de ce que la plupart imaginaient, car le roi et son entourage tentèrent de réagir à plusieurs

reprises, et les pauvres, éprouvés par une brutale hausse des prix, déclenchèrent des émeutes. Cette machine qui allait bouleverser la France avait été actionnée » (*Histoire Larousse édition 1955*).

Voilà l'histoire des derniers Etats généraux.

Nous sommes au même point qu'en 1788, les mêmes mesures s'imposent.

Nous voulons que le peuple, par le jeu des cahiers de doléances, s'exprime librement et, de cette vaste consultation, doivent naître les Etats généraux 1956.

Le peuple de France n'appartient pas à une élite de la finance, mais se compose d'une assemblée de travailleurs, tous œuvrant pour leur foyer et la collectivité, nous voulons lui donner la parole.

Héraultaises, Héraultais, dans votre bulletin de vote, vous tenez l'avenir de votre foyer.

Votez pour les Etats généraux en votant la liste d'Union et de fraternité française, présentée par un travailleur comme vous, Pierre Poujade.

Comme vous le savez, nos délégués, une fois élus, démissionneront dès que les Etats généraux seront convoqués.

Voici le serment prêté par nos candidats :

« Je jure engager ma responsabilité, mon honneur et ma foi à l'aboutissement des Etats généraux.

« Si je suis élu, je prends l'engagement solennel de ne prendre position en aucune manière sur des cas qui n'auraient pas eu l'agrément du Centre directeur national.

« Si je trahis ce serment, j'accepte de subir sur ma personne physique et morale le châtiment réservé aux traîtres telles que le veulent les règles de l'honneur, consignées dans le règlement intérieur dont je déclare avoir pris connaissance et qui a été adopté par le Congrès. »

Pour un gouvernement qui gouverne.

L'Union et la Fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Pour sortir les sortants, votez la Liste d'Union et de fraternité française présentée par Pierre Poujade.

Vive la France !

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade

apparentée avec la Liste de Défense des intérêts agricoles et viticoles.

Français et Françaises,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont, depuis des siècles, montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

POURQUOI ?

« C'est par la tête — dit un proverbe — que pourrit le poisson ». La tête de la France est gâtée : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables !

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

COMMENT ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

QU'EST-CE QUE LES ÉTATS GÉNÉRAUX ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le gouvernement.

NOUS N'AVONS PAS D'AUTRE BUT.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

LE BUT ATTEINT, NOUS DÉMISSIONNERONS.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre

Nous nous refusons à nous prévaloir de l'immunité parlementaire, nous nous refusons à encaisser l'indemnité parlementaire.

Celui qui trahira connaît son châtiment : il sera pendu.

Voici le serment prêté par nos candidats :

« Je jure engager ma responsabilité, mon honneur et ma foi à l'aboutissement des Etats généraux.

« Si je suis élu, je prends l'engagement solennel de ne prendre position en aucune manière sur des cas qui n'auraient pas eu l'agrément du Centre directeur national.

« Si je trahis ce serment, j'accepte de subir sur ma personne physique et morale les châtiments réservés aux traîtres, tels que le veulent les règles de l'honneur, consignées dans le Règlement intérieur, dont je déclare avoir pris connaissance et qui a été adopté par le Congrès. »

Nous voulons :

— Un gouvernement qui gouverne...
— Des représentants qui représentent...
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories...

Les politiciens vous ont trahi !

Avec Poujade : sortez les sortants.

Vu :

Les candidats :

Parti Socialiste S.F.I.O.

Il faut que cela change !

La réaction est au pouvoir !

Elle fait le malheur du pays !

Dans l'ordre social, c'est la misère; misère des travailleurs, dont les salaires demeurent trop bas pour la production croissante; des viticulteurs n'écoulant pas leur vin, même au-dessous du prix de revient; des petits commerçants et artisans, astreints à une fiscalité inique; des fonctionnaires; des pensionnés et retraités, auxquels ont été faites tant de promesses non tenues ; des jeunes sans logis et souvent sans travail; des vieux, presque réduits à mourir de faim.

Dans l'ordre administratif, c'est le néant : les partisans de Faure, représentés dans le département par Badie, Coste-Floret et Delmas n'ont réalisé ni la réforme des institutions, ni celle de la vraie fiscalité, ni celle de l'administration, ni l'équilibre du budget, ni la baisse des prix, ni même la stabilité gouvernementale, les ministères Pleven, Pinay, Mayer, Laniel et Edgar Faure ayant tous été renversés par leurs propres partisans, divisés et votant contre eux.

Dans l'ordre politique, c'est le sabotage des lois laïques et le viol de l'esprit de la Constitution en imposant, par les élections brusquées, la loi sur les apparentements, dont le pays ne veut plus.

C'est aussi la guerre coloniale permanente ! La droite au pouvoir a fait, contre le Sultan du Maroc, le coup de force de 1953, que nous payons aujourd'hui, malgré le retour du Sultan, d'une véritable guerre dans le Rif. En Algérie, elle a répondu à d'affreux crimes par une répression aveugle qui, peu à peu, engendre un état de guerre. Les disponibles ont été rappelés et la classe libérable maintenue. En Indochine, la guerre a continué, malgré notre demande, renouvelée en 1949, de négocier avec Ho Chi Minh et a abouti au désastre de Dien Bien Phu.

La France n'a su négocier pour la paix que dans le domaine du désarmement. Encore son délégué, Jules Moch, a-t-il à maintes reprises dû lutter pour faire admettre ses efforts permanents de conciliation.

Résultats de la politique de la droite : des milliers de morts et, en 1956, mille milliards de déficit au budget.

***

Il faut que cela change !

Edgar Faure s'est démasqué. Son ministère, le plus à droite, depuis des années, le plus néfaste pour les travailleurs, le plus nuisible pour la France, a été renversé. Suivant l'exemple de Mac Mahon, ce radical exclu a riposté en dissolvant l'Assemblée, pourtant réactionnaire en majorité, et en maintenant, contre sa volonté un mode électoral injuste, mais favorable aux droites.

Ce défi sera relevé par les électeurs. Les centaines de milliers de jeunes qui viennent de s'inscrire pour voter, veulent, comme les socialistes, que cela change. Et cela changera.

***

Cela changera , car vous ne voterez
Ni pour les représentants de cette majorité de faillite;
Ni pour les partisans inconditionnels de la Russie;
Ni pour les agitateurs professionnels ressuscitant le fascisme;
Mais pour le socialisme démocratique et laïque

Voter socialiste, c'est voter :

Pour une meilleure répartition des richesses nationales :

Par le relèvement du salaire minimum interprofessionnel, la suppression des abattements de zone, la mise au point du salaire annuel garanti, le rétablissement des parités de traitements et des liens promis entre pensions et traitements;

Par l'amélioration et l'extension de la Sécurité sociale et l'institution du Fonds national de vieillesse;

Par l'organisation des marchés;

Par la parité des salaires et des avantages sociaux pour les travailleurs agricoles;

Par le crédit aux jeunes foyers;

Par l'amélioration du sort des femmes et la suppression des injustices les frappant encore.

Pour l'accroissement du revenu national :

Par la création d'un vrai Ministère de l'Economie, d'un plan économique et d'un budget s'étendant sur plusieurs années;

Par une politique du crédit et des investissements fondée sur l'utilité sociale des entreprises;

Par le vote du projet socialiste de Leenhardt exonérant de taxes 1.400.000 petits commerçants et élargissant la notion de l'artisanat;

Par la lutte contre les trusts, responsables des prix élevés;

Par la coopération économique européenne et le développement des échanges avec l'Est;

Par une politique de plein emploi, de reconversion et de modernisation conçue dans l'intérêt des travailleurs.

Pour la démocratie économique :

Par l'extension du rôle des Comités d'entreprise, l'éducation des travailleurs et leur participation à la direction de l'économie;

Par le développement des services industriels d'intérêt commun.

Pour les libertés politiques :

Par la restauration intégrale de la laïcité de l'Etat et l'abrogation de toutes les lois scolaires antilaïques;

Par la réforme des institutions, la déconcentration des administrations et l'extension des pouvoirs locaux;

Par la prolongation de la scolarité jusqu'à 18 ans, avec allocation d'études;

Par le retour au scrutin d'arrondissement à deux tours en priorité ou, à défaut et s'il ne recueille pas la majorité, par l'institution de la représentation proportionnelle intégrale.

Pour les viticulteurs :

Par l'arrachage des vignes illégalement plantées et des cépages prohibés, ainsi que par l'arrachage volontaire;

Par une répression énergique des fraudes;

Par la généralisation des prestations viniques;

Par une politique de la qualité;

Par la création du Centre régulateur garantissant les cours et la construction du Canal du Languedoc fertilisant notre région et fournissant assez d'eau pour l'industrialiser.

Pour nos territoires d'outre-mer :

Par la lutte contre le racisme et contre le recours à la force;

Par la fin de la guerre au Maroc grâce aux négociations avec le gouvernement marocain en vue de substituer l'interdépendance au protectorat;

Par l'élection libre en Algérie d'une Assemblée nouvelle paritaire mais à collège unique, et la négociation avec ses éléments représentatifs ainsi que par une politique hardie de réformes sociales;

Par le respect de nos engagements en Indochine;

Par la collaboration fraternelle avec les populations de tous nos territoires d'outre-mer, qui devront être dotés d'Assemblées locales démocratiquement élues.

POUR LA PAIX :

Par le désarmement progressif et contrôlé, selon les formules inlassablement proposées par Jules Moch.

Citoyennes et Citoyens !

Le Parti socialiste est le seul qui ait unanimement soutenu Mendès-France, réalisateur de la trêve en Indochine et de l'accord en Tunisie. Son candidat à la Présidence du Conseil, Christian Pineau, a été battu par la coalition des droites et des communistes. Le Parti socialiste, en accord avec Mendès-France, a créé et animé le Front républicain qui veut que cela change.

Pour que cela change, ne votez ni pour les listes de la majorité qui a fait faillite, ni pour les totalitaristes de toutes sortes.

Votez pour la paix, pour la démocratie, pour la laïcité,

Pour le Front républicain, votez liste socialiste de :

JULES MOCH

MADELEINE LAISSAC — RAOUL BAYOU

JEAN LÉON — ROGER SOULAIROL

GÉRARD CALMEL

Vu :

Les candidats.

La liste socialiste S.F.I.O. est apparentée avec la liste de l'U.D.S.R. (Union démocratique et socialiste de la Résistance).

Parti Socialiste S.F.I.O.

La majorité sortante (Badie, Coste-Floret, Delmas) offre le bilan suivant :

— Coup de force au Maroc en 1953 et guerre actuelle du Rif;

— Troubles en Algérie;

— Prolongation de la guerre d'Indochine et désastre de Dien-Bien-Phu;

— Disponibles rappelés et libérables maintenus;

— Résurrection des querelles scolaires;

— Misère accrue des viticulteurs et faveurs aux betteraviers;

— Caricature de réforme fiscale au profit des grandes sociétés et au détriment des petits commerçants et artisans;

— Lutte insuffisante contre le taudis;

— Concentration des entreprises ruinant notre région;

— Misère des salariés, des retraités, des pensionnés, des vieux;

— Injustices continuant à frapper les femmes.

Au total, des milliers de morts en Indochine et en Afrique et mille milliards de déficit au budget de 1956.

Il faut que cela change.

Le Front républicain groupe les socialistes, les radicaux fidèles à Mendès-France et les amis de Mitterrand à l'U.D.S.R. Le Parti socialiste a soutenu sans défaillance Mendès-France lorsqu'il a fait la paix en Indochine et en Tunisie.

Le Parti socialiste vous a adressé un programme complet.

Pour que cela change !

Pour réaliser ce programme démocratique et laïque,

Le Parti socialiste vous présente :

Jules MOCH

Commandeur de la Légion d'Honneur.
Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 (cinq citations). — Rosette de la Résistance.
Ancien Vice-Président du Conseil. — Député sortant.

Né à Paris en 1893, ingénieur de la Marine, Jules Moch entre au Parlement en 1928; y lutte contre les trusts; il est Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence et Ministre des Travaux publics dans les deux gouvernements Léon Blum de 1936-1937 et 1938.

Engagé dans la marine en 1939, il vote contre Pétain en 1940; arrêté, puis, libéré, il organise un groupe de résistance avant de reprendre du service dans les Forces navales françaises libres de De Gaulle.

Depuis la Libération, Jules Moch est resté au Gouvernement de 1945 à 1951, successivement comme Ministre des Travaux publics et animateur de la reconstruction des routes, des ponts, des voies ferrées, des ports et de la marine marchande; ensuite comme Ministre de l'Intérieur chargé de la défense du régime républicain, de 1947 à 1950; enfin comme Ministre de la Défense nationale lors de la guerre de Corée. Il a en outre été investi comme Président du Conseil et a été un an Vice-Président du Conseil.

Entré dans l'opposition après les élections de 1951, Jules Moch a été rapporteur du Traité de Communauté européenne de défense. Il est, depuis 1952, délégué permanent de la France à la Commission du désarmement et délégué aux Nations Unies. Son effort pour la paix désarmée sous contrôle, ses propositions de conciliation entre les thèses opposées des Américains et des Russes, les progrès déjà réalisés grâce à ses suggestions, lui ont donné une situation internationale exceptionnelle au premier rang des défenseurs de la paix.

Parallèlement à cette action internationale, en étroite collaboration avec ses collègues socialistes du Parlement, sans publicité tapageuse mais avec méthode et efficacité, il a opiniâtrement défendu les intérêts de notre département. La confiance massive que lui avaient accordée les électeurs de l'Hérault doit lui être renouvelée.

De nouveaux électeurs, des femmes et des jeunes surtout, seront reconnaissants au défenseur de la paix par le désarmement internationalement contrôlé.

Madeleine LAISSAC

Chevalier de la Légion d'Honneur. — Maire de Saint-Nazaire-de-Ladarez.
Député sortant. — Secrétaire de la Commission de l'Agriculture à l'Assemblée Nationale.

Née à Béziers, elle a enseigné pendant plus de vingt-cinq ans dans le village dont elle est devenue le Maire, et où son mari exploite une petite propriété viticole. Elle connaît mieux que quiconque les besoins, les angoisses et les difficultés qui étreignent les populations rurales de l'Hérault.

Résistante courageuse, elle a toujours défendu la cause des humbles et des pauvres et elle ne peut supporter l'injustice.

Rapporteur éloquent et persuasif de la loi assurant l'application de l'allocation vieillesse des petits exploitants agricoles, elle est intervenue chaque fois qu'il fallait défendre des causes justes : viticulteurs, ouvriers agricoles, mineurs, verriers, sinistrés biterrois, victimes des calamités agricoles ont eu en elle un ardent défenseur.

Elle s'est aussi attachée aux problèmes particuliers aux femmes, notamment au

problème des femmes seules, dont la subsistance doit être assurée, qu'elles soient ou non chargées de famille.

Mieux que beaucoup de ses collègues hommes, elle a rempli consciencieusement son mandat. Les électrices et les électeurs de l'Hérault sauront s'en souvenir.

Jean LÉON

Officier du Mérite social.
Conseiller général de Lunel. — Maire de Lunel-Viel. — Député sortant.
Secrétaire de l'Assemblée Nationale . — Secrétaire de la Commission des Pensions.

Né à Lunel-Viel en 1901, viticulteur, mutualiste ardent, il a attaché son nom à une œuvre concrète et utile dont il fut un des pionniers opiniâtres, et dont il reste un des représentants les plus qualifiés.

Paysan authentique, attaché à la terre, il sait quelle est la situation difficile des viticulteurs méridionaux qu'il défend avec une profonde conviction. A l'Assemblée Nationale, on a rapidement apprécié son travail consciencieux. Assidu à toutes les réunions des commissions dont il faisait partie, et notamment à la Commission des boissons dont il était le secrétaire, il a été le rapporteur de nombreux projets susceptibles d'apporter quelques améliorations à notre viticulture : intégration des clairettes dans les cépages nobles, inscription du degré alcoolique sur les titres de mouvement des vins, protection des viticulteurs victimes de faillites commerciales, extension des prestations d'alcool vinique au prix du contingent, lutte contre la fraude, contrôle des bouilleurs de cru ambulants, extension aux chemins ruraux du bénéfice d'une partie des fonds d'investissement routier.

Les anciens combattants et victimes de la guerre lui sont reconnaissants de l'aide qu'il leur a apportée dans la défense de leurs droits. Il y a quelques jours, il a été à nouveau élu Président de la Caisse de Sécurité sociale, dont il est administrateur sans interruption depuis sa fondation.

En 1951, les électeurs avaient fait preuve de discernement. Jean Léon a bien mérité la confiance qu'on lui avait accordée et qui doit être renouvelée.

Raoul BAYOU

Professeur de cours complémentaire.
Maire de Cessenon. — Conseiller général de Saint-Chinian. — Propriétaire-viticulteur.

Né à Cessenon en 1914, fils d'un ouvrier de la Tuilerie, éducateur et professeur justement estimé de tous, il est le conseiller général chaque fois réélu au premier tour par des majorités croissantes dans le canton de Saint-Chinian depuis 1945, et maire de Cessenon depuis 1947.

L'enthousiasme et le dynamisme qu'il apporte dans ses fonctions électives sont appréciées de tous ceux qui l'approchent. La commune qu'il administre pourrait servir de prototype par son équipement et le fonctionnement de ses services.

Représentant d'une région viticole à petit rendement, et sans négliger en quoi que ce soit les autres intérêts du département, il s'est attaché avec passion et souvent avec bonheur à la défense de la viticulture artisanale. Il connait parfaitement les problèmes viticoles et ses interventions sont bien connues des membres des associations viticoles. Dans son action ardente, il n'oublie jamais les ouvriers agricoles dont il défend âprement les revendications. Il anime les syndicats professionnels de lutte contre la grêle, contre la gelée et contre la sécheresse, ennemis redoutés des viticulteurs méridionaux.

Raoul Bayou, qui, aux élections sénatoriales a obtenu un grand nombre de voix, compte au premier rang des élus dont le travail consciencieux et fécond mérite d'être apprécié.

Roger SOULAIROL

Croix de guerre. — Médaille de la Résistance.
Professeur au Lycée Henri-IV. — Conseiller municipal de Béziers.

Fils de viticulteur exploitant, frère d'ouvrier agricole, né à Caux en 1911, professeur au Lycée de Bastia, résistant de la première heure, « patriote ardent se dressant

contre l'envahisseur », ainsi que le dit la citation dont il a été l'objet, lieutenant F.F.I., il participe à la libération de la Corse.

Secrétaire de la Fédération socialiste de la Corse, il devient adjoint au maire de Bastia.

Nommé professeur au Lycée de Béziers, il est élu conseiller municipal en 1947, puis réélu en 1954. Son activité méthodique est appréciée de tous ses collègues. Au conseil municipal il occupe une place importante. Les rapports qu'il présente, précis et clairs, solides et sérieux, font autorité.

Syndicaliste, socialiste, militant laïque, professeur consciencieux estimé de ses élèves, de ses collègues et de ses supérieurs, citoyen courageux et intègre, Roger Soulairol doit réunir sur son nom, non seulement les suffrages des socialistes, mais encore ceux de très nombreux républicains.

Gérard CALMEL

Maire de Saint-Guilhem-le-Désert.
Administrateur du Centre hospitalier régional de Montpellier. — Employé aux hospices.

Né le 19 mars 1912 à Caunes-Minervois (Aude). Dès son jeune âge a milité très activement dans les rangs des jeunesses socialistes.

En 1935, il entre aux Hôpitaux de Montpellier et devient un ardent syndicaliste.

Mobilisé en 1939, il a été ensuite parmi les organisateurs des mouvements de Résistance. Membre très agissant des mouvements « Combat » et « M.U.R. », sous les ordres de notre ami Tixador, a travaillé avec celui-ci à la reconstitution du Parti socialiste clandestin.

Ayant pris le maquis, il a participé à l'hébergement et au ravitaillement des réfractaires et des maquisards.

A la Libération, a été nommé Président du Comité local de Libération de Saint-Guilhem-le-Désert. Depuis réélu comme maire de sa commune.

Administrateur du Centre hospitalier régional de Montpellier depuis mars 1952.

C'est un militant socialiste sincère, un syndicaliste éprouvé et un républicain indiscutable.

Cette liste est apparentée avec la liste de l'U.D.S.R. (Union démocratique et socialiste de la Résistance).

Vu :

Les candidats.

Rassemblement des Gauches républicaines (R. G. R.).

Cette liste est apparentée avec la liste M.R.P. - R.D. et la liste I.P. - A.R.S.

Chères électrices, Chers électeurs,

Nous aurions souhaité très sincèrement que vous puissiez voter sous le régime du scrutin d'arrondissement. Il n'a pas dépendu de nous qu'il en soit ainsi.

M. Vincent Badie, député sortant, Ministre des Anciens combattants qui, par la confiance des Républicains et des Radicaux-socialistes a été placé à la tête de notre liste a, au cours des récents débats sur la réforme électorale, voté à trois reprises différentes pour l'adoption du scrutin d'arrondissement.

En dépit de certains inconvénients, ce mode d'élection est celui qui permet le mieux aux électrices et aux électeurs de choisir les hommes qui, par leurs qualités morales, leur passé, leur action au service du bien public apparaissent les plus dignes de leurs concitoyens.

D'autre part, ce système est celui qui libère le mieux l'élu de la servitude des partis en lui donnant une plus complète indépendance.

En tout état de cause, le choix des hommes est primordial dans toutes les élections. Ceux que nous présentons à vos libres suffrages, par leurs titres, par leurs mérites, sont dignes de votre confiance. Leur programme est celui de tous les Républicains du R. G. R. qui, avant tout, restent attachés à la défense des libertés démocratiques.

La défense de la monnaie.

Pour que ces libertés ne soient pas compromises, il faut d'abord assurer la stabilité monétaire et juguler l'inflation en évitant la hausse des prix. D'ailleurs Vincent Badie, notre tête de liste, au cours de la législature écoulée s'est fait une règle de soutenir les Gouvernements qui depuis 1952 ont su résister avec fermeté aux tentatives inflationnistes pour le plus grand bien des petits rentiers, des retraités et des pensionnés.

Dans cet ordre d'idée on ne doit rien négliger pour lutter contre le gaspillage, défendre l'épargne. Il convient aussi de se pénétrer de ce principe majeur que la fiscalité excessive est aussi néfaste que l'inflation pure et simple. Nous sommes convaincus que c'est dans la mesure où le taux des impôts sera abaissé que seront facilités les investissements productifs.

La recherche de l'équilibre budgétaire par des impôts massifs constitue selon nous, un contre-sens économique et social. Le commerce et l'artisanat, ces branches si essentielles de l'équilibre économique ne peuvent trouver leur légitime essor que s'ils ne restent pas soumis à une fiscalité tracassière et abusive.

L'expansion économique.

Ce à quoi il faut avant tout s'attacher, c'est de poursuivre et d'accentuer la politique d'expansion économique, en évitant formellement l'écueil d'un retour à un dirigisme aussi insupportable qu'inefficace. Il ne faut rien négliger pour que l'industrie privée s'équipe en se modernisant pour faire face aux besoins nouveaux. Pour cela, promouvoir une politique de dégrèvements fiscaux par les investissements, renforcer l'aide pécuniaire de l'Etat par des crédits à long terme à intérêt réduit.

Il faut également dans cet esprit, remédier à la mauvaise orientation de nos échanges extérieurs.

La situation viticole.

Persuadés que la prospérité de notre département est en étroite dépendance avec la situation viticole, notre activité s'exercera notamment pour rétablir l'équilibre du marché des vins si gravement compromis. Nous ne cesserons de demander aux viticulteurs et aux Associations viticoles d'élaborer un programme commun s'inspirant chez tous de l'égalité des sacrifices et de la reconnaissance de la vocation viticole traditionnelle du Midi, de l'application intégrale de la législation dont hélas trop souvent nos compatriotes font les frais. Sans vouloir « alcooliser le pays », nous ne serons pas dupes des manœuvres démagogiques anti-alcooliques qui, sous couvert de la Santé publique ne peuvent que profiter à des consortiums et à des trusts. Le vin, au même titre que le lait est une boisson hygiénique et nationale.

Au moment où le canal du Bas-Languedoc va traverser notre pays, objet d'espoir pour les uns, motif d'inquiétude pour les autres, nous nous devons d'apporter la plus grande vigilance à la recherche du nouvel équilibre.

Le progrès social.

Mais pour atteindre à une amélioration du niveau de vie des travailleurs de la ville et des champs, la condition essentielle est d'assurer le relèvement de leurs salaires.

Cela n'implique pas nécessairement le recours à l'inflation. Il s'agit avant tout d'une question de rendement et de productivité; l'aménagement des charges sociales

sans porter atteinte aux principes doit être une des préoccupations dominantes du législateur de demain.

La sécurité des vieux jours peut être assurée aux travailleurs par une plus judicieuse gestion des fonds sociaux.

L'habitat rural et urbain doit par de larges facilités et la simplification des formalités, prendre un nouvel essor.

C'est en s'inspirant des grandes lignes de ce programme que nos élus contribueront à créer ce climat de concorde civique sans lequel rien de durable ne peut être bâti.

Soucieux de cet idéal de concorde nous nous refusons de nous prêter aux divisions créées par la question délicate de la liberté de l'enseignement. Animés d'un large esprit de tolérance nous ne voulons pas, nous n'accepterons pas de raviver la querelle religieuse.

Aussi bien en politique intérieure qu'en politique extérieure nous nous attacherons à œuvrer pour la paix. Nous nous associerons à toutes les tentatives de désarmement général, à toute politique de détente sans amoindrir notre vigilance, sans trahir la cause de la liberté, et tout en faisant respecter en Afrique du Nord et dans les pays de la France d'outre-mer les intérêts permanents de la France.

Aux électrices et aux électeurs, à travers notre action passée, il appartient de nous accorder leur confiance pour l'action de salut public que nous nous engageons à poursuivre demain.

On le voit, il s'agit d'un choix, d'un côté dirigisme, perte progressive des libertés individuelles, collectivisations plus ou moins déguisées, d'un autre attachement aux principes libéraux dans une démocratie honnête, respectueuse de la personne humaine.

Nous sommes pour une République qui ne veut pas rester figée dans un immobilisme mortel, mais qui résolument a la volonté de s'acheminer vers plus de liberté et de progrès.

Vu :

Les candidats :

Vincent BADIE
François FERACCI
Jean AZEMA
André MONTET
André ROQUEBLAVE
Auguste PUECH

Liste de la Fédération radicale-socialiste de l'Hérault

présentée par

le Rassemblement des Gauches républicaines (R. G. R.).

Chères Électrices, Chers Électeurs,

Après une semaine de campagne électorale, chacun de vous a pu voir et prendre contact avec nos candidats, au cours des nombreuses réunions que les membres de la liste de la Fédération radicale-socialiste de l'Hérault présentée par le R.G.R. ont tenues.

Ce que nous voudrions dire aujourd'hui, ce que vous avez du voir vous-même, c'est la sympathie et la spontanéité de l'accueil que nos compatriotes leur ont réservé.

Pourquoi ce succès ?

Sans doute parce que le R.G.R. présente avant tout une liste d'hommes valables qui ont déjà donné la mesure de leurs qualités, morales, civiques et humaines.

Tous enfants de notre terroir où ils sont nés, où ils ont grandi, où ils ont vécu, vous avez pu les approcher, leurs manières, leurs façons ne vous ont trompés.

Il ne s'agit pas là de « parachutés » venus d'on ne sait où. Vos compatriotes, tous Anciens ont montré qu'ils étaient prêts à défendre notre pays, leurs principes. Ils l'ont fait comme vous, en se donnant sans calcul et sans retenue à leur tâche de citoyens.

VOUS LES CONNAISSEZ TOUS :

Vincent Badie, investi par la Fédération radicale-socialiste de l'Hérault, au cours de nombreuses réunions, vous a montré, et convaincu de la valeur de son action.

Dans tous les domaines, sa dignité incontestable, sa probité et son autorité morale lui ont permis de dénoncer face à toutes les puissances, les scandales et les abus.

Il a dénoncé à la tribune « l'affaire des piastres ».

Pour la viticulture, il a toujours été à l'avant garde des décisions prises par les associations viticoles. Il est pour l'égalité des charges et son action pour être moins tapageuse que certaines, n'en demeure que plus efficace.

Tous les Anciens combattants sans exception ont reconnu son action efficace et persévérante pour la défense de leurs droits.

Vincent Badie a un passé.

Il a aussi un programme.

Ses co-listiers ont aussi un passé.

Ils partagent son programme.

Avec Vincent Badie, François Feracci, commerçant; Jean Azema, conseiller général, avocat à la Cour, propriétaire-viticulteur; André Montet, conseiller général, commerçant; André Roqueblave, propriétaire-viticulteur et Auguste Puech, commerçant, veulent la réalisation d'un programme qui leur est dicté par leur conscience, leur vie professionnelle, leurs soucis de tous les jours qui sont aussi les vôtres.

ILS VEULENT DÉFENDRE LA MONNAIE :

— par la stabilité monétaire, en jugulant l'inflation, en évitant la hausse des prix, en faisant appel à l'épargne.

ILS VEULENT PRÉSERVER LES SALARIÉS :

— les salariés des campagnes, des villes, les retraités, les pensionnés, les petits rentiers.

ILS VEULENT L'ÉGALITÉ ET LA SIMPLIFICATION DES IMPOTS :

— l'égalité des charges voulue par la Révolution de 1789;
— la simplification du système fiscal.

ILS VEULENT SAUVER LA VITICULTURE :

— en rassemblant enfin dans un même idéal les associations professionnelles pour qu'elles puissent élaborer un seul programme s'inspirant de l'égalité des sacrifices;
— en obligeant ceux qui, sous couvert d'une campagne anti-alcoolique ne pensent qu'à l'intérêt de trusts et de consortiums, à reconnaître la vocation viticole du Midi;
— en faisant admettre que, comme l'a dit Vincent Badie à l'Assemblée Nationale, « le vin est le lait des adultes » (*J.O.* du 5-7-52, p. 3577), et une boisson hygiénique nationale.

ILS VEULENT QUE LE PROGRÈS SOCIAL CONTINUE :

— que les vieux travailleurs aient la sécurité de leurs vieux jours;
— que les jeunes ménages aient des logements clairs et sains où ils puissent élever leur famille;
— que l'extinction de la querelle religieuse permette de maintenir la paix sociale.

Ils veulent la paix :

— en Afrique du Nord et dans l'Union française;
— dans le monde qui doit accepter le désarmement.

A vous, électrices et électeurs, nous disons encore qu'il faut choisir entre les démagogues faiseurs de promesses non tenues et des réalistes qui ont un passé répondant d'eux, soucieux du seul bien public dans l'attachement aux principes libéraux dans une République fondée sur l'honnêteté et sur le respect de la personne.

Les républicains doivent avoir pour élus des hommes ayant la volonté de les mener au progrès et à la liberté.

Vous saurez choisir le 2 janvier !

Vu :

Les candidats :

Vincent BADIE
François FERACCI
Jean AZEMA
André ROQUEBLAVE
André MONTET
Auguste PUECH

Cette liste est apparentée avec la liste M.R.P.-R.D. et la liste I.P.-A.R.S.

ILLE-ET-VILAINE

7 DÉPUTÉS

Liste du mouvement républicain populaire	**M. Pierre-Henri Teitgen** (M.R.P.).
Liste d'union des républicains indépendants et des paysans.	**M. Guy La Chambre** (I.P.A.S.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O	**M. Alexis Le Strat** (S.).
Liste d'union et de fraternité française	**M. Robert Nerzic** (U.F.F.).
Liste d'union républicaine présentée par l'union progressiste et le parti communiste français..	**M. Emmanuel d'Astier de la Vigerie** (R.P.).
Liste d'union pour le salut de la patrie	**M. Henri Dorgères d'Halluin** (N.I.).
Liste du mouvement républicain populaire	**M. Alexis Méhaignerie** (M.R.P.).

Liste du Mouvement républicain populaire (M. R. P.).

Electrices, Electeurs,

Ce que nous sommes.

Fidèles à notre idéal de progrès et de justice dans la concorde nationale, nous refusons la haine, la violence et toute démagogie.

Nous refusons de dresser les uns contre les autres agriculteurs et citadins, commerçants et artisans, comme nous refusons de diviser la France en deux blocs irréductiblement opposés.

Nous croyons que la politique, elle aussi, doit obéir aux règles de la morale.

Nous ne voulons promettre que ce qu'il est possible, tenir les engagements pris, défendre dans l'équité tous les intérêts légitimes, en servant l'intérêt général, assurer d'abord la sauvegarde de la patrie, le respect des libertés morales et spirituelles, la dignité de l'homme et de son foyer, la primauté du travail sur l'argent, la promotion ouvrière, paysanne et artisanale.

Nous n'irons pas au gré des vents et des ambitions personnelles.

Dans l'avenir, comme dans le passé, nous servirons la République de notre mieux, dans la probité, l'honneur et la fraternité.

Ce que nous voulons.

LA RÉFORME DE L'ÉTAT.

— Pour assurer la stabilité gouvernementale, en facilitant la dissolution.

— Pour assainir la vie politique, en généralisant le vote personnel des parlementaires.

— Pour clarifier le travail des Assemblées, en réformant leurs règlements et leurs méthodes de discussion.

LA JUSTICE SOCIALE DANS L'EXPANSION ÉCONOMIQUE.

— Par l'établissement d'un plan d'orientation de la production agricole, la fixation avant chaque campagne, du prix des produits agricoles garanti, la recherche constante de nouveaux débouchés.

— Par l'instauration progressive du salaire minimum annuel garanti, l'extension de la médiation à toutes les question touchant aux conditions de vie des travailleurs, et le développement des grandes lois sociales acquises depuis onze ans.

— Par l'affectation aux artisans, aux commerçants et aux entreprises industrielles familiales d'un volume plus important de crédits de modernisation à taux d'intérêts réduits et par l'allégement et la simplification de la fiscalité.

— Par l'orientation des investissements publics, la coordination des investissements privés, en vue d'assurer le développement national des économies régionales et, spécialement, de la Bretagne.

— Par l'encouragement et le soutien de toutes les initiatives susceptibles de contribuer à la réalisation de ces objectifs, en associant à la tâche toutes les forces vives de la nation.

LA SAUVEGARDE DES CHANCES DE LA JEUNESSE.

— Par la défense des libertés familiales (liberté et justice scolaire, etc.), la réforme de l'enseignement et le vote définitif de la loi organisant l'enseignement professionnel agricole.

— Par la mise en œuvre immédiate d'un programme d'orientation professionnelle permettant d'assurer l'emploi des 900.000 jeunes qui, chaque année, à partir de 1960, entreront dans la vie professionnelle.

— Pour le renforcement de l'effort de construction et l'amélioration du logement, tant à la ville qu'à la campagne.

— Par la réorganisation du service militaire, qui devra faire de l'armée une école de formation de civisme.

La Paix.

DANS L'UNION FRANÇAISE.

— par une action de compréhension humaine et de libéralisme politique, seule capable de maintenir et de consolider l'union de la métropole et de ses territoires d'outre-mer.

EN EUROPE ET DANS LE MONDE.

— Par la construction progressive d'une véritable communauté européenne (politique, économique et sociale), si dangereusement compromise par le rejet de la C.E.D.,

mais plus nécessaire que jamais, pour faire face au péril qui menace notre indépendance et notre civilisation.

Pour une République forte.
Pour une France prospère.

Votez pour la liste du Mouvement républicain populaire (M.R.P.).

Les candidats :

TEITGEN, MÉHAIGNERIE, COUDRAY,
Députés sortants.

GRIMAULT, RENOUARD, Mme DIERAS, HASLÉ.

Liste du Mouvement républicain populaire (M. R. P.)

Électrices, Électeurs,

Si vous croyez qu'il faut en finir,

— avec les majorités instables;
— avec les Gouvernements à la petite semaine;

vous éviterez de voter, le 2 janvier 1956, pour ceux qui voudraient que tout recommence.

En 1951, des hommes, d'opinions contradictoires, se sont fait élire en se réclamant d'un grand nom, sur la promesse d'une réforme fondamentale de nos institutions.
De nombreux Français, dont la plupart étaient de bonne foi, les ont crus.
Aussitôt élus, ils se sont divisés, dispersés, et même, combattus les uns les autres.
Dans leurs discordes intérieures, ils n'ont pu se rassembler que pour détruire des Gouvernements.
Pendant quatre ans et demi, les sièges qu'ils occupaient à l'Assemblée Nationale ont manqué pour constituer une majorité solide.
En 1956, des électeurs, dont beaucoup sont de bonne foi, commettront-ils une erreur plus grave encore ?
Voteront-ils pour des candidats dont les convictions politiques sont indéterminées et sans doute contradictoires, et que réunissent seulement, pour la défense, disent-ils, d'intérêts professionnels, les violences et la démagogie d'agitateurs trop connus ?
Les grands problèmes de politique intérieure ou extérieure opposeraient et diviseraient immédiatement ceux de ces candidats qui seraient élus.
Ils ne pourraient rester d'accord que dans une opposition violente et destructrice.
Les sièges qu'ils occuperaient à l'Assemblée Nationale manqueraient pour constituer une majorité solide, et tout recommencerait, tandis que seraient dangereusement compromis les intérêts professionnels qu'ils prétendent défendre.

***

En 1951, trop de Français ont également voté pour des opportunistes qui, n'obéissant qu'au souci de leur propre carrière, font les majorités, selon les chances qu'elles peuvent offrir à leurs ambitions.
Trop de Français ont ainsi confiance à des hommes experts en faux-fuyants, habiles aux sous-entendus, et laissant croire à des accords qu'ils ne souscrivent pas et à des promesses qu'ils ne tiennent pas.

En 1956, ces électeurs commettront-ils la même erreur ? Alors, tout recommencerait.

En 1951, beaucoup d'entre vous ont accordé leur confiance aux candidats du M.R.P.

Ils connaissaient les convictions de ces candidats, leur loyauté et leur fidélité aux engagements pris.

Pendant quatre ans et demi, malgré leur nombre insuffisant, les élus du M.R.P., solidement unis, ont servi de leur mieux et de tout leur possible les causes que vous leur aviez confiées.

En 1956, vous voterez, plus nombreux encore, pour la liste du M.R.P. alors, tout pourra changer.

Votez pour la liste du Mouvement républicain populaire (M.R.P.).

TEITGEN, MÉHAIGNERIE, COUDRAY,
Députés sortants.

GRIMAULT, RENOUARD, Mme DIERAS, HASLÉ.

Liste d'Union des républicains indépendants et des paysans

investie par

le Centre national des indépendants et paysans et apparentée à la Liste des républicains sociaux.

Citoyennes et Citoyens,

Les hommes qui se présentent à vos suffrages sur la liste des républicains indépendants sont des indépendants dans la pleine acception du terme.

Ils sont libres de toute attache avec quelque parti et quelque personnalité politique que ce soit.

Ce sont des républicains, ennemis de tout sectarisme mais profondément attachés au maintien des institutions démocratiques et résolument opposés à toute aventure parce qu'adversaires de toute dictature.

***

Voici quelle est notre position sur les grands problèmes que vous aurez à trancher par votre vote le 2 janvier :

Réforme électorale.

Nous sommes partisans déterminés du scrutin d'arrondissement dont Guy La Chambre fut le seul des députés d'Ille-et-Vilaine à voter le rétablissement (scrutins des 9 et 18 novembre 1955). Nous pensons, en effet, que la restauration de l'efficacité de l'action gouvernementale et la fin de l'immobilisme ne peuvent être attendus que du vote de cette réforme.

Nous pensons aussi que seul le rétablissement du contact personnel entre l'électeur et son élu est de nature à remédier à la désaffection chaque jour plus profonde que le pays professe à l'endroit des institutions parlementaires.

Politique intérieure.

Nous sommes partisans résolus de l'exercice de toutes les libertés — en particulier de la liberté d'enseignement, que la loi Barangé a commencé à rendre effective, et que Guy La Chambre a votée.

Nous sommes fermement décidés à défendre les faibles avantages acquis, et à rechercher toutes les améliorations possibles, en liaison avec les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L.).

Politique financière.

Nous voulons une monnaie stable et sommes résolument opposés à l'inflation. Nous pensons, en effet, que les manipulations de la monnaie n'ont jamais fait le jeu que des spéculateurs, qu'elles nuisent à l'ouvrier, à l'employé et au petit fonctionnaire dont les salaires et les traitements, en période d'inflation, se sont toujours trouvés en retard sur les prix et qu'elles consomment la ruine de tous les économiquement faibles, vieux travailleurs et rentiers viagers dont les allocations et les rentes n'ont subi de réajustement que plusieurs années après.

La réforme fiscale a été amorcée par la loi du 10 avril 1954 qui, en supprimant le système des taxes en cascade — ainsi que le réclamait une proposition de loi de Guy La Chambre déposée dès le 8 avril 1952 — constitue un premier pas dans la voie de la simplification de la fiscalité.

D'autre part, un décret du 30 avril 1955 a admis le système de l'imposition au forfait valable pour deux ans et supprimé le contrôle polyvalent dans les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 60 millions.

Enfin, la notion de « salaire fiscal » a été admise par une détaxation à la base du revenu annuel des commerçants, agriculteurs, artisans et membres des professions libérales.

Il reste, en particulier dans une région en perte de vitesse économique comme l'est présentement la nôtre, à défendre l'entreprise personnelle comme l'exploitation familiale contre l'empire des grandes féodalités économiques et la concurrence déloyale des fausses coopératives.

Notre action s'exercera dans ce sens en conformité des programmes établis par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, par la Confédération nationale de l'artisanat et par les Chambres des métiers de France, programmes auxquels nous avons donné notre pleine adhésion.

Politique économique.

Nous pensons que doit être poursuivie la politique d'expansion économique qui s'est traduite depuis 1951 par un accroissement de 20 % des productions agricole et industrielle ainsi que du revenu national, cependant que, grâce à la stabilisation des prix — œuvre du gouvernement Pinay — le pouvoir d'achat des salaires passait du coefficient 100 au 1er janvier 1952 au coefficient 121,6 au 1er juillet 1955.

Toutes les régions de France n'ont malheureusement pas éprouvé au même degré le bénéfice de ces augmentations, c'est ainsi que dans notre département le manque d'embauche pour les ouvriers et la pénurie des débouchés pour les agriculteurs n'ont guère permis à nos populations d'être parties prenantes dans ces avantages. A la faveur des mesures d'aide récemment arrêtées au bénéfice des régions réputées économiquement sous développées tous nos efforts tendront à favoriser la venue dans notre département d'industries nouvelles et à obtenir au profit de notre agriculture la réouverture des marchés anciens ou l'accès à des marchés nouveaux. Nous poursuivrons de pair l'exécution de grands travaux comme ceux de construction du barrage de la Rance dont la mise en chantier est attendue pour l'automne 1956.

Politique sociale.

La politique du logement sera l'objet de nos soins constants et nous faciliterons par tous les moyens l'accession à la petite propriété.

D'autre part, faisant écho au désir des jeunes des campagnes comme des villes, tous nos efforts tendront à favoriser leur orientation, leur formation professionnelle et leur établissement.

Politique agricole.

L'élargissement des débouchés est dans la dépendance de l'abaissement des prix de revient, or celui-ci ne peut être attendu que de la diminution du coût des produits industriels dont la production agricole est tributaire.

Un effort a été fait en ce sens par l'Etat pour diminuer les prix du matériel, des carburants et des aliments du bétail. Mais cet effort reste très insuffisant pour rendre le prix de nos produits compétitifs avec ceux de l'étranger et il devra être accentué.

Le développement de l'équipement rural (électrification, adduction d'eau, construction de chemins ruraux, remembrement des terres), constitue un moyen encore plus efficace d'abaissement des prix de revient en culture. Nous veillerons à ce que notre département, très en retard dans ce domaine, reçoive sa juste part des crédits budgétaires votés à cet effet.

Nous réclamerons également pour notre région le bénéfice des procédés de vulgarisation des progrès techniques tels que « foyers de progrès », « zones-témoin », présence de « conseillers agricoles » qui se sont déjà avérés un autre facteur important d'abaissement des prix de revient.

Le problème du financement des Assurances sociales agricoles, de l'Assurance vieillesse et des Allocations familiales, dont la solution a été trop longtemps différée devra être enfin résolu. Nous sommes convaincus qu'il ne saurait l'être qu'avec l'aide accrue de l'Etat, dès lors que l'agriculture, qui subit les cours et ne les fait pas, est dans l'incapacité absolue, à l'inverse de l'industrie, d'incorporer les charges sociales dans les prix de vente de ses produits.

Nous sommes résolus, d'autre part, à défendre en plein accord avec les organisations professionnelles, le statut du fermage.

Deux questions particulières, mais essentielles pour notre région feront l'objet de notre sollicitude constante et nous n'aurons de cesse que nos efforts pour les résoudre aient enfin abouti :

a) la réouverture du marché anglais pour nos pommes de terres primeurs au delà de la date limite d'importation actuelle du 31 mai.

b) le rétablissement pour les bouilleurs de cru de la liberté de bouillir suivant le système en vigueur avant guerre du forfait facultatif par canton.

La présence sur notre liste de Guy La Chambre — qui a constamment voté en faveur des bouilleurs de cru — vous est à cet égard une garantie certaine.

Marins et veuves de marins.

Nous sommes résolus à faire aboutir le projet de loi actuellement à l'étude au Ministère des Finances et tendant à réparer les injustices et les anomalies de la loi du 22 septembre 1948.

Nous réclamerons un relèvement des pensions en fonction du réajustement des salaires forfaitaires.

Anciens combattants.

Nous tiendrons la main à ce que soient respectés les engagements pris envers les Anciens combattants de toutes catégories.

Politique extérieure.

La position de notre liste au regard des problèmes tant d'Afrique du Nord que de politique étrangère ne pouvant être développée ici, faute de place, le sera dans la prochaine circulaire qui vous sera adressée dans un second envoi.

GUY LA CHAMBRE

Ancien Ministre. — Maire de Saint-Malo. — Conseiller général de Dinard.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre.

MARCEL CORMIER

Professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Rennes.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre.

JEAN PROST

Automobiles — Transports.
Conseiller municipal de Rennes. — Président du Syndicat des transporteurs routiers d'Ille-et-Vilaine.
Chevalier de la Légion d'honneur.

JEAN JUHEL

Cultivateur à Paramé.

ROGER DU HALGOUET

Maire de Saint-Just. — Conseiller général de Pipriac.

GEORGES BRAND

Artisan maître. — Ferronnier d'art.
Conseiller municipal de Rennes.
Administrateur -employeur de la Caisse de Sécurité sociale d'Ille-et-Vilaine.

LÉON HAMARD

Industriel à Fougères.
Président de la Chambre syndicale nationale de l'industrie de la chaussure.
Chevalier de la Légion d'honneur.

Liste d'Union des républicains indépendants et des paysans

investie par

le Centre national des indépendants et paysans et apparentée à la Liste des Républicains sociaux.

Citoyennes et Citoyens,

Notre première circulaire qui vous est parvenue définissait notre position au regard des problèmes de politique intérieure, celle-ci définit notre position au regard des questions de politique extérieure :

INDOCHINE.

La perte de l'Indochine a été la conséquence de sept années d'erreurs dont le M.R.P., pour avoir détenu du 22 novembre 1947 au 21 mai 1953, sous tous les Gouvernements successifs le Ministère des Etats associés, porte sans doute la plus lourde part de responsabilité.

Nous considérons qu'après la chute de Dien Bien Phu, au Printemps 1954, il n'y avait pas d'autre issue pour éviter la capitulation sans condition ou le massacre du corps expéditionnaire que de mettre fin à un combat devenu désormais sans espoir.

Aussi approuvons-nous Mendès-France, en tant que Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères, et Guy La Chambre, en tant que Ministre des Etats associés de son Gouvernement, d'avoir eu la décision et le courage de conclure l'armistice de Genève le 20 juillet 1954. Nous sommes persuadés sur ce point d'être en accord avec tous les anciens combattants d'Indochine.

Afrique du Nord.

Nous ne voulons pas que recommence en Afrique du Nord une nouvelle guerre d'Indochine aussi approuvons-nous la négociation et la conclusion des conventions franco-tunisiennes qui, en accordant à la Tunisie la souveraineté interne, ont mis un terme à l'agitation dans ce pays, tout en assurant aux Français de Tunisie la protection de leurs personnes et la sauvegarde de leurs biens.

Nous eussions souhaité qu'une politique s'inspirant non seulement des mêmes buts mais aussi des mêmes méthodes eût été pratiquée au Maroc.

Nous déplorons que les hésitations et les atermoiements du Gouvernement, au cours de l'été, aient eu pour effet :

— d'ajouter aux difficultés de la situation en laissant celle-ci se dégrader et s'envenimer;

— de contraindre, de ce fait, le Gouvernement à recourir d'abord au rappel des disponibles puis au maintien sous les drapeaux du contingent au-delà de la durée légale;

— de rendre inévitable la restauration du sultan dont M. Georges Bidault, Ministre des Affaires étrangères, avait accepté la déposition le 20 août 1953;

— d'aboutir à la reconnaissance de fait de l'indépendance marocaine avant que n'aient été négociées, comme en Tunisie, les conditions préalables de l'octroi de cette indépendance.

Le problème de l'Algérie, de tous le plus inquiétant, requiert des méthodes différentes dès lors que l'ensemble des départements algériens sont réputés partie intégrante de la France.

Nous pensons que la solution en doit être recherchée par la mise en œuvre de procédés démocratiques tels que l'organisation d'élections générales et libres qui avaient été promises aux populations algériennes au lendemain de la libération.

Nous pensons que l'exécution de cette promesse, de pair avec la réalisation d'un effort d'équipement, aux proportions des besoins et de la misère de ces populations, est seule de nature à ramener le calme dans cette province française.

En résumé et en bref, si la politique que nous préconisons en Afrique du Nord est à l'opposé d'une politique punitive de répression et de reconquête, elle est également éloignée d'une politique d'abandon et de démission.

Nous pensons que la France ne saurait maintenir son rang dans le monde et pourvoir aux exigences de sa propre défense qu'en demeurant présente en Afrique du Nord.

Nous pensons que le seul moyen de perpétuer cette présence réside dans l'effort de compréhension que nous ferons à l'endroit des aspirations de ces populations chez lesquelles nous avons nous-mêmes éveillé le sens de la justice et le goût de la liberté.

Politique étrangère.

Une détente s'est produite dans les relations internationales et spécialement dans les rapports entre l'Est et l'Ouest depuis la mort de Staline, détente qui a fait reculer la menace d'un conflit armé et renforcé l'espoir d'une coexistence pacifique.

Nous ne saurions trop vivement nous en féliciter mais nous devons demeurer vigilants tant que n'aura pas été réalisé entre les grandes puissances un accord général sur le désarmement comportant l'institution d'un contrôle sur pièce et sur place s'exerçant dans tous les pays y compris ceux qui se trouvent situés derrière le rideau de fer.

Dans l'intervalle nous devons observer une stricte fidélité à nos alliances, la sécurité de la France ne pouvant être assurée qu'au sein du Pacte Atlantique.

Ennemis d'un « neutralisme » qui ne constituerait qu'un leurre, nous sommes favorables à la constitution d'une organisation européenne qui, réalisant la mise en commun des moyens de défense comme des moyens de production des nations libres d'Europe est seule de nature à permettre un jour à l'ensemble de celles-ci de se retrouver sur un pied d'égalité pour discuter tant avec la Russie qu'avec l'Amérique.

***

Electrices et Electeurs d'Ille-et-Vilaine,

L'attitude impressionnante de dignité voire de recueillement que vous avez observée au cours de nos réunions électorales témoigne que vous avez pleinement réalisé l'importance des choix que vous allez être appelés à faire le 2 janvier prochain.

En votant pour des hommes que vous connaissez vous ne risquez pas de vous tromper.

En votant pour les candidats de la liste d'union des républicains indépendants et des paysans vous êtes sûrs de voter pour des hommes qui veulent :

— La sauvegarde de toutes les libertés.
— La justice sociale dans la concorde nationale.
— Le maintien de la paix, à laquelle nous sommes d'autant plus attachés que notre génération a connu l'horreur de deux guerres.

Tous aux urnes le 2 janvier pour que :

Vive l'Ille-et-Vilaine !
Vive la République !
et vive la France !

GUY LA CHAMBRE
Ancien Ministre. — Maire de Saint-Malo. — Conseiller général de Dinard.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre.

MARCEL CORMIER
Professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Rennes.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre.

JEAN PROST
Automobiles — Transports.
Conseiller municipal de Rennes. — Président du Syndicat des transporteurs routiers d'Ille-et-Vilaine.
Chevalier de la Légion d'honneur.

JEAN JUHEL
Cultivateur à Paramé.

ROGER DU HALGOUET
Maire de Saint-Just. — Conseiller général de Pipriac.

GEORGES BRAND
Artisan maître. — Ferronnier d'art.
Conseiller municipal de Rennes.
Administrateur employeur de la Caisse de Sécurité sociale d'Ille-et-Vilaine.

LÉON HAMARD
Industriel à Fougères.
Président de la Chambre syndicale nationale de l'industrie de la chaussure.
Chevalier de la Légion d'honneur.

Parti socialiste S.F.I.O.

Aux électeurs et électrices d'Ille-et-Vilaine.

La majorité de droite libérale et conservatrice de l'assemblée qui vient d'être dissoute et qui a soutenu les gouvernements Pinay, Laniel et Faure, ne peut qu'étaler sa carence dans tous les domaines :

LA FAILLITE TOTALE DE LA MAJORITÉ.

Il a fallu les pires désastres (Dien Bien Phu) pour forcer à admettre la pacification de l'Indochine par la négociation.

Son attachement à un colonialisme périmé a provoqué et provoque encore des troubles sanglants en Afrique du Nord, particulièrement en Algérie.

Elle a laissé M. Pinay réduire les crédits destinés aux logements.

Elle a pratiqué l'immobilisme le plus complet sur le plan économique plongeant le pays dans une crise économique et sociale contrastant avec le développement rapide de nombreuses économies étrangères.

Elle s'est refusée à relever les salaires, à aider l'agriculture, à revaloriser la fonction publique, mais elle a protégé les privilèges des grands trusts (en 1954, Saint-Gobain, Citroën, Esso Standard, ont fait chacun plus d'un milliard de bénéfices; en 1954, une salarié sur deux gagnait moins de 30.000 francs par mois).

Elle a laissé les vieux vivre dans la misère, les jeunes sans espoir sur l'avenir.

Elle a ranimé les querelles autour de l'école et réduit au strict minimum les crédits destinés à la démocratisation et à l'expansion de l'école publique.

Le renouvellement de cette majorité ferait courir au pays de graves dangers. En votant pour le Parti socialiste, qui ne promet la lune à personne, qui a lutté contre cette majorité depuis cinq ans, vous empêcherez ce renouvellement et vous direz : « Il faut que cela change ».

Programme d'action du Parti socialiste S.F.I.O.

1° SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.

— Pour les vieux : création d'un fonds national pour la vieillesse, retraite minimum égale à 60 % du salaire minimum garanti.

— Pour les travailleurs : augmentation du S.M.I.G., suppression des zones de salaires, généralisation des conventions collectives de travail comprenant des accords de salaire pour chaque industrie, création d'un véritable système de médiation assurant par une procédure d'expertise un contrôle des comptabilités patronales, rigoureux blocage des prix, remise en ordre rapide des traitements de la fonction publique.

— Pour les agriculteurs : organisation de marchés régulateurs, augmentation des crédits destinés à l'équipement collectif et individuel. Développement de la formation professionnelle des jeunes. Défense de la coopérative et du crédit agricole mutuel. Défense de l'exploitation familiale. Fixation du prix du blé en juillet. Egalité entre les salariés agricoles et ceux de l'industrie et du commerce.

— Contre toutes les misères : développement et amélioration de la Sécurité sociale. Lutte contre le chômage (qui sévit à Fougères, Saint-Malo, Vitré) par l'implantation d'industries nouvelles (barrage de la Rance, centrale thermique) et par l'institution d'une assurance « chômage ».

— Pour une véritable réforme fiscale : augmentation de l'impôt direct sur les grosses sociétés capitalistes. Défense des petits commerçants et artisans (entreprise avant Poujade. Proposition de loi du 23 mars 1953).

2° SUR LE PLAN SCOLAIRE.

Faire la paix autour de l'école, par la fusion des deux écoles en une seule école nationale dégagée de toute influence politique. Démocratiser, moderniser l'enseignement public en l'adaptant aux techniques modernes, augmenter les crédits.

3° Sur le plan de l'union française et de la politique étrangère.

Etablir des relations amicales avec les peuples d'Outre-mer. Faire cesser en Algérie une guerre qui n'a que trop duré, qui nécessitera le rappel de nouvelles classes, qui pourrait se terminer par un nouveau Dien Bien Phu. Il faut, au plus tôt, engager des pourparlers avec les représentants qualifiés de la masse algérienne.

— Lutter pour la paix dans le monde par le seul moyen efficace : le désarmement contrôlé.

Si vous voulez ce changement, si vous avez foi dans l'avènement d'un socialisme démocratique, ouvert sur l'avenir, respectueux des libertés politiques fondamentales, tolérant à l'égard de toutes les opinions philosophiques et religieuses, générateur de progrès et de justice sociale, dans la paix des peuples et la fraternité.

Votez socialiste.

Vu :
Les candidats.

Parti socialiste S. F. I. O.

(apparenté à la liste du Parti républicain radical et radical-socialiste)

Aux électeurs et électrices d'Ille-et-Vilaine.

Vous avez déjà eu l'occasion de prendre connaissance des programmes qui vous sont soumis par les différentes listes qui sollicitent vos suffrages.
Vous avez constaté que vous êtes en présence d'un choix très grave et très important à faire.

— ou bien vous accorderez vos suffrages aux listes présentées par les partis et mouvements qui ont soutenu les gouvernements de la législature qui s'achève (M.R.P., Républicains sociaux, indépendants, modérés, etc.) et alors vous ratifierez la carence totale de ceux-ci dans tous les domaines.
— ou bien vous égarerez vos suffrages sur des listes soit isolées totalement dans le pays (parti communiste camouflé en progressiste, etc), soit à tendance factieuse, hostiles aux institutions républicainnes, à la démocratie, à la République (Poujade, Dorgères).
— ou bien vous voterez pour le Front républicain qui veut inaugurer une politique de prospérité et de paix.

Pour que cette politique puisse être mise en œuvre, la Fédération socialiste s'est apparentée aux Radicaux-Mendésistes.
Vous voterez pour le parti socialiste animateur de ce Front républicain, qui est à la pointe du combat pour un avenir meilleur — pour le parti socialiste qui n'a pris aucune responsabilité dans la politique de faillite des cinq années passées, qui a été le seul parti à soutenir le gouvernement de M. Mendès-France, c'est-à-dire celui

— Qui a mis fin à la guerre d'Indochine.
— Amorcé la pacification en Tunisie.
— Restauré pour quelques mois le prestige de la France.
— Redonné de l'espoir au pays, en particulier à la jeunesse oubliée et sacrifiée.

Vous voterez pour le Parti socialiste qui vous propose :

1° La justice sociale par une meilleure répartition des richesses nationales au profit des salariés, des pensionnés, des retraités.

2° L'élévation du niveau de vie de chaque Français par l'augmentation du revenu national.

3° Le maintien et le développement des libertés politiques.

— Défense de la laïcité.
— Condamnation de tous les totalitarismes.

4° D'aller vers la démocratie économique et sociale par la participation toujours plus effective des salariés à la gestion des entreprises.

5° La paix dans le monde : par le désarmement et l'aide aux pays sous développés.

6° La paix outre-mer : par l'application appropriée à chaque territoire du principe de l'association librement consentie.

Jeunes, pour qui la cessation de la guerre en Algérie est une question de vie ou de mort.

Vieux, sur la situation desquels le parti socialiste se penche avec sollicitude, ouvriers, fonctionnaires, petits et moyens paysans, artisans, petits commerçants, pensionnés, retraités.

Faites confiance au Parti socialiste qui vous propose un programme honnête, exempt de démagogie, réalisable, profitable à tous les travailleurs.

Le 2 janvier 1956, votez socialiste :

Liste LE STRAT Alexis, FOURNIER Joseph, PLESSIS Eugène, LE FOULGOC Robert, LE VERN Yves-Eugène, PONT Jean, Mme AUBRY Renée.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

NERZIC Robert
Pâtissier salarié. — Délégué national de l'U.D.C.A. — Déporté du travail.
1, rue Baudrairie, Rennes.

MARCHAND Yves
Epicier en gros. — Conseiller municipal. — Ancien prisonnier.
40, Boulevard L'Hôtelier, Dinard (I.-et-V.).

GUEUTIER Pierre
Peintre-Droguiste.
Pipriac (Ille-et-Vilaine).

BRIAND René
Horloger. — Conseiller municipal.
Place de la Mairie, Hédé (Ille-et-Vilaine).

LE FORESTIER Bernard
Négociant en chaussures.
4, rue des Francs-Bourgeois, Rennes.

GALODE Maurice
Mareyeur.
Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine).

BOUGE Ernest
Quincaillier.
9, Boulevard Planson, Dol-de-Bretagne (I.-et-V.).

Françaises et Français !

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous, vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories :

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

La france est au bord de la faillite.

Faillite de notre économie due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Nous ne vous promettons rien, sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et des artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres, votez en masse dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants !

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Français et Françaises !

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade.

Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Q'est-ce que les Etats généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de vos enfants. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Eat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son châtiment : Il sera pendu.

Nous voulons :

— Un Gouvernement qui gouverne,
— Des représentants qui représentent,
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous ont trahis !

Avec Poujade, sortez les sortants !

NERZIC Robert
Pâtissier salarié. — Délégué national de l'U.D.C.A. — Déporté du travail.
1, rue Baudrairie, Rennes.

MARCHAND Yves
Epicier en gros. — Conseiller municipal. — Ancien prisonnier.
40, Boulevard L'Hôtelier, Dinard (I.-et-V.).

GUEUTIER Pierre
Peintre-Droguiste.
Pipriac (Ille-et-Vilaine).

BRIAND René
Horloger. — Conseiller municipal.
Place de la Mairie, Hédé (Ille-et-Vilaine).

LE FORESTIER Bernard
Négociant en chaussures.
4, rue des Francs-Bourgeois, Rennes.

GALODE Maurice
Mareyeur.
Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine).

BOUGE Ernest
Quincaillier.
9, Boulevard Planson, Dol-de-Bretagne (I.-et-V.).

Liste d'Union républicaine

présentée par

l'Union progressiste et le Parti communiste français.

Electrices, électeurs d'Ille-et-Vilaine,

Le 2 janvier, vous allez voter et il s'agit à cette occasion de mettre tout en œuvre pour que triomphe une politique populaire de progrès et de paix.

La liste d'Union républicaine qui a tout fait pour que se réalise l'union des forces de gauche s'engage à défendre sur le plan départemental le programme suivant :

Mettre en œuvre un plan d'équipement départemental portant sur cinq années.

a) Avec la participation de l'Etat, l'aide des municipalités, le concours des H.L.M., mettre en œuvre la construction de 10.000 logements.

b) Réaliser la construction d'écoles primaires, maternelles, cours complémentaires, etc.

c) Finir l'électrification des écarts (400 postes restent à construire).

d) Elaborer un plan de mise en place de points d'eau contre les incendies, ainsi qu'un programme complet d'adduction d'eau (actuellement seulement 8 localités urbaines et 34 communes rurales sont desservies), 319 communes restent à desservir avec une population de 390.415 habitants.

e) Accélérer les travaux d'assainissement.

f) Développer les moyens de transports qui ne répondent pas aux besoins des communes rurales du département.

g) Obtenir une aide plus grande de l'Etat pour l'aménagement des lotissements défectueux et pour l'habitat rural.

h) Obtenir l'aide de l'Etat pour le développement et la modernisation des chemins ruraux et départementaux.

i) Construction du barrage sur la Rance.

j) Aménagement définitif du Port de Saint-Malo-Saint-Servan (préservation des pêcheries).

POUR LES OUVRIERS.

Le personnel communal, les fonctionnaires, les retraités, les vieux travailleurs, nous voulons la suppression des abattements de zone, l'augmentation des salaires et traitements, le retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, le congé annuel de trois semaines, l'annulation des sanctions pour faits de grève, le salaire interprofessionnel garanti à 25.166 francs, la péréquation des pensions et retraites, le relèvement de l'allocation aux vieux travailleurs et aux économiquement faibles.

POUR LA PROSPÉRITÉ DE L'AGRICULTURE.

Il faut l'amélioration du pouvoir d'achat des masses laborieuses afin d'obtenir des débouchés pour la vente du bétail, pour les produits cidricoles et leur préservation, ainsi que pour permettre l'écoulement de la production laitière et beurrière.

— La vente à un prix rémunérateur de la production de la pomme de terre et autres produits.

— La prise de mesures pour empêcher que les primeurs étrangères viennent entraver les débouchés de la production agricole de notre département.

— Abrogation des mesures coercitives prises contre de nombreux cultivateurs, concernant la distillation de l'alcool.

SAUVEGARDER NOS INDUSTRIES, LUTTER CONTRE LE CHOMAGE, DÉFENDRE LE COMMERCE ET L'ARTISANAT.

Mettre tout en œuvre pour sauver les industries essentielles de notre département : chaussures, tanneries, granit, carrières, mines, etc.; leur redonner une activité pleine et entière et préserver du chômage des milliers de travailleurs.

Ces dispositions intéressent tout particulièrement Fougères, Rennes, Montreuil et toutes les carrières de route du département, les mines de Vieux-Vy, Pont-Péan, Teillay, Saint-Sulpice, les bassins granitiers de Louvigné, de Saint-Brice, de Lanhélin et Combourg.

Empêcher la fermeture de lignes de chemin de fer.

Supprimer cet impôt absurde et compliqué qu'est la patente.

Œuvrer pour le développement du tourisme.

AIDER EFFICACEMENT L'ÉCOLE LAÏQUE.

D'abord par le retour à la règle d'or de Jules Ferry donnant un sixième du budget à l'Education nationale, l'application intégrale avant le 1er octobre 1958 du plan Le Gorgeu.

Nous faisons nôtre sans réserve le programme minimum du Comité national d'action laïque, et demandons :

L'augmentation massive des crédits de l'Education nationale pour fournir à l'enseignement public les maîtres, les locaux et l'équipement suffisant.

Pour les lycéens, les étudiants, les jeunes, nous demandons :

L'octroi d'une aide financière aux familles des élèves qui en ont besoin et l'allocation d'études.

La prolongation à 18 ans de la scolarité obligatoire.

La construction de chambres et de restaurants universitaires.

Que des débouchés soient assurés en fin d'études.

La construction de stades, de piscines, d'auberges de jeunesse, l'octroi du collectif à 50 %.

Pour les jeunes ménages, la mise en route d'un vaste programme de construction et l'attribution du prêt d'installation.

Nous mettrons tout en œuvre pour qu'une aide efficace soit apportée aux petits rentiers ainsi qu'aux marins pêcheurs et du commerce qui sont lésés dans leurs conditions de travail et leur droit à la retraite.

Pour battre la réaction, pour l'union des forces de gauche, pour que ça change dans l'intérêt de la France et de la paix,

Votez sans panachage pour la liste d'Union républicaine.

Vu :

Les candidats.

D'ASTIER, E. GUERLAVAS, C. FOULON, H. DENIS, A.-M. GLÉMOT, J.-R. LEGUIN, L. LEBIDEAU.

Électrices, Électeurs,

En choisissant votre bulletin de vote, réfléchissez !

Vous avez reçu à domicile des programmes qui vous promettent d'améliorer votre sort.

Or, vous savez par expérience qu'il y a loin des promesses aux actes; le triste bilan que la majorité réactionnaire nous apporte en est le vivant témoignage.

Huit listes sollicitent vos suffrages :

Vous ne pouvez pas faire confiance

— A la liste M.R.P. avec Teitgen : car c'est la liste du Haut Clergé, de la guerre d'Indochine, du réarmement allemand.

— A la liste Guy La Chambre : car c'est la liste du gros patronat et des féodaux de la terre avec Jean Prost et Du Halgouet.

— A la liste de Benouville avec Bouvier : car c'est la liste des Ultra-réactionnaires pour la mobilisation et la poursuite de la guerre en Afrique du Nord.

— A la liste de Dorgères : car c'est la liste du conseiller national du gouvernement de Pétain qui a trahi la France, livré les patriotes aux pelotons d'exécution, déporté des Français en Allemagne, réquisitionné les denrées et les bêtes pour l'occupant.

— A la liste Poujade : car c'est la liste d'un homme qui reprend à son compte les méthodes du fascisme et qui, de plus, refuse de se prononcer sur les grandes questions d'intérêt national : l'Afrique du Nord, l'école, le désarmement.

Républicains ! Laïques !

Vous ne pouvez non plus faire confiance aux apparentés Bourgeois et Le Strat : ils ont refusé l'union avec les communistes et les progressistes et empêché que se réalise l'union des forces de gauche.

Ils sont patronnés par le « Front républicain » de Guy Mollet et de Mendès-France qui, en s'associant avec l'extrême-droite de Chaban-Delmas et en refusant l'union des gauches fait le jeu de la réaction.

Au conseil général d'Ille-et-Vilaine, ils ne se sont pas opposés aux subventions, aux groupements confessionnels et se déclarent, par la voix de Paul Collinot, secrétaire général-adjoint de la Fédération socialiste d'Ille-et-Vilaine, pour le « maintien » de l'aide financière aux institutions de l'enseignement privé tant que l'Etat ne pourra faire face aux besoins (*Horizon Démocratique* de mai 1955).

Une seule liste peut efficacement défendre les revendications des travailleurs, des fonctionnaires, des vieux travailleurs, des retraités et petits rentiers, des paysans travailleurs, des petits commerçants et artisans, des marins pêcheurs et du commerce, des anciens combattants et victimes de la guerre, de la population laborieuse d'Ille-et-Vilaine.

Une seule liste a proposé les moyens de faire triompher une politique de gauche, de défense laïque : c'est la liste d'Union républicaine, la liste de D'Astier dont les votes au Parlement et l'action dans le pays montrent qu'il a toujours su mettre en concordance ses actes avec ses paroles et qu'on peut lui faire confiance.

Électrices, Électeurs,

Pour être assurés que vos voix n'aillent pas à la réaction, ni directement, ni par le biais des apparentements.

Votez liste entière et sans panachage pour la liste d'Union républicaine.

Des personnalités appellent à voter pour la liste d'Union républicaine :

Mme Bannetel, mère de fusillé.
Yves Collet, ouvrier P.T.T.
Robert Merle, Prix Goncourt.
René Baranger, vieux travailleur.
Ernest Geffroy, coiffeur.
Robert Métayer, militant syndicaliste.
Louis Barbé, cheminot.
Roger Gomet, instituteur.
Constant Moquet, cultivateur, Maire de Laillé.
Louis Baudais, instituteur.
Antoine Lequellec, fonctionnaire.
André Mussat, professeur.
Roger Chauchix, ex-international de hand-ball.
Pierre Merlat, professeur.
Louis Pétri, granitier, combattant de la Résistance.
Julien Vezie, cultivateur.
Serge Villeret, secrétaire départemental F.E.N.

Liste d'Union républicaine

présentée par

l'Union progressiste et le Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

L'Union progressiste et le Parti communiste ont combattu les apparentements de 1951 qui les ont privés de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Ils se sont efforcés de retourner contre la réaction les apparentements maintenus contre leur volonté en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes qui constituent l'élément déterminant de la victoire à gauche.

L'Union progressiste et le Parti communiste français déclarent solennellement qu'ils sont prêts à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l''intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Ils sont prêts également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Ils sont prêts aussi à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Nous proclamons qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Nous nous engageons à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement. — Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Nous entendons défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Nous proposons : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; l'octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; l'amélioration de l'habitat rural; l'extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité; des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Pour la justice fiscale.

Nous voulons que les pauvres, les citoyens à revenu modeste, les travailleurs aient 500 millions de moins à payer et que les grandes fortunes aient 500 milliards d'impôt à payer de plus.

Nous voulons le relèvement de l'abattement à la base à 360.000 aussi bien pour les salariés que pour les petits commerçants et artisans.

Nous voulons un allégement important des impôts indirects et la suppression des taxes de vie chère.

Nous voulons la simplification de la fiscalité et en particulier que les artisans et petits commerçants ne soient plus forcés de jouer le rôle de collecteur d'impôt.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique .

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français, pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats de la Liste d'Union républicaine.

EMMANUEL D'ASTIER DE LA VIGERIE

Ancien Ministre. — Député sortant.
Un des organisateurs de la Résistance en France.
Compagnon de la Libération. — Chevalier de la Légion d'honneur.
Vice-président du Conseil mondial de la paix.

ÉMILE GUERLAVAS

Ouvrier du bâtiment. — Ancien P.G.
Secrétaire de la Fédération d'Ille-et-Vilaine du Parti communiste français.
Militant averti du mouvement syndical qu'il dirigea pendant de nombreuses années.
Conseiller municipal de Rennes.

CHARLES FOULON

Professeur à la Faculté des lettres. — Médaillé de la Résistance.
Incarcéré à Fresnes par la Gestapo en 1942.
Secrétaire fédéral du Parti socialiste de gauche d'Ille-et-Vilaine.

HENRI DENIS

Professeur à la Faculté de Droit. – Directeur de « Ouest-Matin ».

ANNE-MARIE GLÉMOT

Infirmière. — Conseillère municipale de Saint-Malo.
Militante active du Mouvement de la paix.

JEAN-PIERRE LEGUIN

Militant actif du cercle des jeunes agriculteurs. — Cultivateur-exploitant.

LOUIS LEBIDEAU

Menuisier.
Mutilé de la guerre 1914-1918. — Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 au titre de la Résistance.

Liste d'Union pour le salut de la patrie.

Groupement pour la réforme de l'Etat et la défense des libertés électorales.
Défense paysanne et des classes moyennes.

Electeurs, Electrices,

La patrie est en danger, nous devons en assurer le salut.

Des politiciens corrompus l'ont ruinée, amoindrie, déshonorée. Chasser tous les sortants balayer les traîtres, les incapables, est une œuvre de salubrité nationale !

LA LUTTE NÉFASTE DES PARTIS.

Tout en France est soumis à l'abominable lutte des partis, aux combinaisons de couloirs, aux compromissions des politiciens tarés.

De cette lutte dépend le sort des paysans, des ouvriers, des commerçants, des artisans, des fonctionnaires utiles, le sort aussi de la patrie.

Pour la protection du travail français.

Notre programme est constructif :

Pour les paysans, nous voulons des machines, des engrais, du carburant, leur permettant d'abaisser leurs prix de revient, et de concurrencer les agricultures des pays plus favorisés. Nous devons nous assurer des débouchés par la signature d'accords douaniers avec les nations européennes, à prédominance industrielle. Le statut du fermage doit faire régner la paix et la justice. Les fermiers qui peuvent acheter leurs fermes et exercer leur droit de préemption, doivent recevoir automatiquement les fonds nécessaires auprès des caisses.

Pour les ouvriers, nous voulons la suppression de l'abattement de zone, et une rémunération du travail s'accroissant parallèlement à l'acroissement de la production.

Pour les commerçants et artisans, nous voulons une profonde réforme fiscale supprimant les déclarations et les contrôles, supprimant la patente impôt inique et sans base proportionnelle. Nous voulons la suppression des privilèges du Trésor en matière de faillite ou de règlement judiciaire.

Pour les fonctionnaires utiles, nous voulons un statut restaurant la fonction publique, et leur permettant d'éviter le recours à la grève. Nous luttons contre la dictature des bureaux, contre la dictature des hauts fonctionnaires qui sont devenus les véritables maîtres du pays.

Egalité sur le plan social.

Nous voulons pour tous les Français, des avantages égaux, mais d'une nature différente suivant les professions.

Les allocations familiales doivent être égales pour tous.

Les retraites pour des versements égaux, doivent être égales et versées au même âge.

Défense des légitimes droits des anciens combattants, prisonniers et sinistrés.

Les anciens combattants, les anciens prisonniers, les sinistrés, peuvent compter entièrement sur nous pour faire respecter leurs droits légitimes et pour donner à ceux qui ont sacrifié leurs plus belles années pour la défense de la France, une retraite honorable.

Pour les jeunes et pour les femmes :

Les jeunes dont l'avenir est incertain se réjouiront de voir que nous avons pensé à eux en mettant sur notre liste le plus jeune conseiller général d'Ille-et-Vilaine, Constant Hubert.

Les femmes, et particulièrement celles des cultivateurs, des artisans et des petits commerçants, auront droit à toute notre sollicitude, car souvent elles exercent aux côtés de leurs maris, un travail qui n'est jamais payé.

Pour la paix et pour l'Union française.

La guerre étant le plus épouvantable des fléaux, il faut faire tout, pour maintenir la paix, à l'exception de ce qui peut menacer l'indépendance nationale.

La perte de nos territoires d'outre-mer, conséquence des folies criminelles commises par le M.R.P. serait catastrophique, et réduirait la France au rang de petite nation.

Pour la monnaie.

Plus de mille milliards d'impôts nouveaux seront votés si vous conservez la majorité actuelle, qui ne fera aucune économie. Et des charges sociales plus lourdes encore vont aggraver notre situation.

Il faut sauver le Franc, et pour cela supprimer les gaspillages, les emplois inutiles et surtout les nationalisations, qui ont été votées par le M.R.P.

Enseignement : traitements égaux pour capacités et diplomes égaux.

Si nous traitons en dernier la question scolaire, c'est qu'elle est à nos yeux, d'une importance capitale, et que l'Ecole libre est dans une situation précaire.

A capacités et diplômes égaux, les traitements des professeurs et instituteurs libres doivent être égaux à ceux des professeurs et instituteurs de l'enseignement laïque.

La majorité actuelle est gravement coupable de n'avoir pas voté un statut scolaire définitif et surtout le M.R.P. qui pour des raisons de basse politique, pour ménager les socialistes en vue d'une éventuelle alliance, s'est contenté d'une loi insuffisante !

Réforme de l'Etat.

Voilà notre programme constructif qui ne pourra donner ses pleins effets que par une profonde réforme de l'Etat, qui devra être proposée par des Etats généraux tenus par les représentants autorisés des familles et des métiers.

Il faut aussi revenir au scrutin d'arrondissement, qui brise la dictature des partis, et qui permet une surveillance plus active des élus.

Electeurs, Electrices,

Vous avez lu notre programme. Voilà trente ans que vous connaissez Henri Dorgères-d'Halluin. Il ne vous a jamais menti, et ne vous a jamais trahi. Il a toujours tenu ses promesses. Pour défendre les paysans, les artisans, les commerçants, il a été en prison. Il est aussi pauvre aujourd'hui qu'à son arrivée en Bretagne.

Sa liste a été constituée avec des hommes qui lui ressemblent, et qui ne reculeront devant rien, pour vous servir et servir la patrie !

Electeurs, Electrices, vous leur ferez confiance, en votant tous en masse, le 2 janvier 1956, pour la liste d'Union pour le salut de la patrie, afin que :

Vive la France !

Vu :

Les candidats :

H. d'HALLUIN dit Henri DORGÈRES, Constant HUBERT, Louis RAISON,
Félix FERRON, Joseph LEBRETON, Joseph JOUBERT, Raoul GIRREBEUK.

Liste d'Union pour le salut de la patrie.

Groupement pour la réforme de l'Etat et la défense des libertés électorales.
Défense paysanne et des classes moyennes.

Electeurs, Electrices,

Vous avez lu notre profession de foi.

Bien qu'à base paysanne, notre liste s'est penchée sur tous les problèmes qui intéressent les ouvriers, les fonctionnaires utiles, les commerçants et les artisans, les vieillards, les femmes et les jeunes.

Suppression des abattements de zones pour les salaires, restauration de la fonction publique, suppression de la patente et réforme fiscale sont des points essentiels de notre programme auxquels s'ajoutent sur le plan général le retour au scrutin

d'arrondissement et une véritable liberté scolaire qui ne doit pas être entrvée par une sordide question financière.

Vous voulez sortir les sortants et vous avez raison. Depuis trois ans, ils devraient être sortis puisque depuis 1953, ils ont donné aux Ministères Laniel, Mendès et Edgar Faure les pleins pouvoirs pour faire les lois, ce qui est le travail essentiel de l'Assemblée Nationale.

Mais par qui les remplacer ?

Notre liste a à sa tête Henri Dorgères que tous les paysans de France considèrent comme leur meilleur défenseur, connaissant à fond tous les problèmes agricoles, luttant pour l'égalité en matière sociale, emprisonné et poursuivi soixante fois pour avoir défendu les paysans, les artisans et les petits commerçants. Le seul reproche qu'on lui adresse est d'avoir, comme beaucoup de journalistes, utilisé un pseudonyme.

Henri Dorgères s'appelle d'Halluin. Il ne l'a jamais caché. Lorsqu'il était en prison pour vous, c'est sous son nom, d'Halluin, qu'il a été condamné. Lorsqu'il s'est engagé en 1939, dans le corps franc d'un régiment d'active, le 15e R.I.A., c'est sous son nom, d'Halluin, qu'il s'est vaillamment battu. Il n'est pas vicomte, mais fils d'un petit boucher de Wasquehal (Nord) et c'est avec une bourse qu'il a fait toutes ses études.

Installé en Bretagne depuis 1923, il a conquis la confiance de tous les paysans. Il ne les a jamais trompés, il ne leur a jamais menti. Vous pouvez lui faire confiance, tel il était hier, tel il est aujourd'hui, tel il sera demain.

Pendant l'occupation il a délivré des centaines de fausses cartes à des prisonniers évadés ou à des personnes poursuivies par les occupants. Et souvent, c'est personnellement qu'il leur a fait franchir la ligne de démarcation.

Les autres candidats jouissent de la même réputation de courage et de droiture.

Que ce soit Constant Hubert, conseiller général de Bain-de-Bretagne, que ce soit Louis Raison, fermier à Rannée et animateur des associations agricoles, que ce soit cet homme vénéré dans son canton, cet homme qui par son travail s'est fait une situation importante, Félix Ferron, conseiller général de Plélan-le-Grand, que ce soit Joseph Lebreton, fermier, maire de Vendel, que ce soit Joseph Joubert, petit propriétaire-exploitant, maire de Tréméheuc, que ce soit Raoul Girrebeuk, conseiller juridique et fiscal à Rennes, tous ont droit à votre estime, à votre considération.

En votant pour eux, vous voterez utile car notre liste a les plus grandes chances d'arriver en tête, étant donné le succès de nos réunions et les témoignanges de sympathie qui nous sont apportés chaque jour.

Electeurs, Electrices, sortez les sortants mais remplacez-les par des gens qui comme H. d'Halluin-Dorgères et ses camarades vous ont donné depuis toujours, des preuves incontestables de leur dévouement, de leur sincérité, de leur attachement aux idées qu'ils ont toujours défendues.

Vive la France !
Vive l'Ille-et-Vilaine !

Vu :

Les candidats :

H. d'HALLUIN dit Henri DORGÈRES, Constant HUBERT, Louis RAISON, Félix FERRON, Joseph LEBRETON, Joseph JOUBERT, Raoul GIRREBEUK.

INDRE

4 DÉPUTÉS

Liste républicaine radicale et radicale socialiste	**M. Edouard Ramonet** (R.R.S.).
Liste du parti communiste français.........	**M. Georges Pirot** (C.).
Liste républicaine radicale et radicale socialiste..	**M. Roger Morève** (R.R.S.).
Liste du parti communiste français	**M. André Blondeau** (C.).

Liste d'Union et d'Action

présentée par

le Parti radical-socialiste et le Rassemblement des gauches républicaines.

Electrices, Electeurs,

Dans quelques jours, vous allez élire les représentants de l'Indre à l'Assemblée Nationale. De votre bulletin de vote dépendent la sécurité de votre patrie, votre avenir et celui de vos enfants.

Nous vous proposons une liste de candidats sérieux avec un programme de réalisations possibles, donc honnêtes.

1° Défense du Franc.

Nous nous efforcerons de poursuivre la politique de stabilité financière : sans une monnaie saine pas de sécurité pour les personnes ou pour les biens.

2° Protection de l'agriculture.

L'agriculture est la première activité et la principale richesse de notre département.

Nous veillerons, dans l'Indre à protéger l'exploitation familiale et à lui apporter notamment deux garanties : la rentabilité et la sécurité.

Il convient donc :

1° d'organiser les marchés en vue d'assurer des débouchés et des prix stables.

2° de concevoir à l'échelle nationale, pour toute une série de produits, un prix planche et une marge de sécurité pour l'écoulement des quantités garanties.

3° d'accélérer les travaux d'équipement.

4° d'assurer aux travailleurs des campagnes, en matière sociale, les mêmes droits et les mêmes garanties qu'aux salariés des villes.

3° EXPANSION ÉCONOMIQUE.

La stabilité de la monnaie qui a permis une politique d'investissements jamais encore atteinte depuis la guerre, nous permet d'envisager un plan de décentralisation industrielle.

Il importe d'obtenir, pour notre département, l'implantation de petites industries locales qui assureront du travail à nos ouvriers et redonneront vie et prospérité à nos campagnes.

4° COMMERCE ET ARTISANAT.

Nous vous proposons : la refonte de la fiscalité par un retour à la simplicité, à l'honnêteté, à la clarté. Les conquêtes concernant le salaire fiscal doivent être étendues et complétées.

L'artisanat, nullement condamné par les progrès techniques, doit être encouragé et débarrassé des entraves qui menacent sa propre existence.

5° PROGRÈS SOCIAL.

A. — Le logement. — C'est le problème le plus préoccupant. Dans l'Indre nous y avons consacré près de 3 milliards au cours des deux dernières années.

Cet effort sera intensifié.

B. — La jeunesse. — Elle constitue le capital le plus précieux de la nation. Nous devons lui donner de solides raisons de croire en son avenir en la dotant, d'écoles, de stades, de logements, d'une formation professionnelle dont un service militaire rénové doit constituer un des aspects.

C. — Les vieux. — Ils méritent notre sollicitude, un régime républicain, digne de ce nom, doit leur assurer des conditions de vie décente.

D. — Anciens combattants et victimes de la guerre. — Ils se sont sacrifiés, la réparation est mesure de réciprocité et de justice.

Ils ont des droits intangibles qui ne peuvent être remis en cause.

Telle est la première partie du programme que nous vous soumettons, en nous réservant de préciser dans quelques jours un plan d'action pour la réforme des institutions et la défense du patrimoine national.

EDOUARD RAMONET
Député de l'Indre. — Maire de Châteauroux.

ROGER MORÈVE
Député de l'Indre. — Conseiller général. — Maire de Mézières-en-Brenne.

ANDRÉ CHABENAT
Député de l'Indre. — Conseiller général. — Maire de La Châtre.

. RENÉ WISSOCQ
Conseiller général. — Maire d'Ardentes.

Apparentement avec les listes : S.F.I.O., Républicains sociaux, Centre national des indépendants et paysans.

Liste républicaine radicale et radicale-socialiste.

Electrices, Electeurs,

Le programme que nous vous avons présenté ne peut être réalisé qu'à deux conditions :

1° Sur le plan intérieur, et dès 1956 :

RÉFORME ÉLECTORALE.

Scrutin d'arrondissement à deux tours.

RÉFORME DE LA CONSTITUTION.

Pour assurer la stabilité du Gouvernement, dissolution automatique si, avant deux ans de législature, le Gouvernement est renversé.

2° Sur le plan de l'Union française :

Maintien de la présence française dans l'Afrique du Nord, condition vitale pour accroître nos exportations, éviter un chômage dangereux et garder à la France son rang de grande nation.

POUR LA DÉFENSE DE LA PAIX.

Qui est notre but suprême, nous resterons fermement attachés aux accords des nations libres du Pacte Atlantique. Nous sommes aussi partisans d'un plan de désarmement comportant une possibilité automatique de contrôle et de sanction.

Vive la République !
Vive la France !

EDOUARD RAMONET
Député-maire de Châteauroux.

ROGER MORÈVE
Député-maire de Mézières-en-Brenne.

ANDRÉ CHABENAT
Député-maire de La Châtre.

RENÉ WISSOCQ
Maire d'Ardentes.

Apparentement avec les listes des Républicains sociaux et S.F.I.O.

Liste du Parti communiste français.

Electrices, Electeurs,

Dans une France bien gouvernée, notre département dont l'activité se partage entre l'industrie et l'agriculture, devrait connaître la prospérité. Ouvriers, paysans, travailleurs de toutes professions devraient vivre heureux du fruit de leur travail.

Il n'en est rien.

Aujourd'hui la majorité de notre population connaît une vie difficile.

A la ville comme à la campagne, les salaires très bas (très souvent inférieurs à 25.000 francs par mois) sont encore aggravés par des abattements de zones injustifiés.

Le chômage frappe des villes entières, des entreprises ferment leurs portes, d'autres licencient une partie de leur personnel.

Par ailleurs, les cadences de travail s'accélèrent et épuisent les travailleurs, notamment les jeunes filles et femmes dans les usines d'habillement du trust Boussac.

La jeunesse ne peut fréquenter les centres d'apprentissage trop peu nombreux ni les grandes écoles, faute de bourses suffisantes et aussi à cause des salaires insuffisants de leurs parents. Les jeunes de l'Indre ne disposent pas de stades bien équipés, de piscines, de foyers ruraux, d'organisation de loisirs.

Les vieux travailleurs, après toute une vie de labeur, connaissent la misère.

Les logements décents restent le privilège des gens aisés ou des occupants américains.

A la campagne, les ouvriers agricoles mènent une existence de parias, ils sont mal payés, mal logés, mal protégés par les lois sociales.

Les fermiers, métayers, petits exploitants, particulièrement ceux du Boischaut et de la Brenne, connaissent de grandes difficultés. Les porcs, le lait, tout comme le vin, se vendent en dessous du prix de revient, sans aucun profit pour le consommateur. Mais les prix des produits industriels nécessaires à leur exploitation ne diminuent aucunement, au contraire !

Par contre les gros exploitants de Champagne, les hobereaux et autres profiteurs de la terre, connaissent une prospérité indéniable grâce à l'aide que leur apporte l'Etat.

Ils utilisent machines agricoles, engrais et semences sélectionnées diminuant ainsi leurs prix de revient en augmentant leur rendement.

Petits commerçants et artisans subissent les conséquences de la situation difficile des travailleurs des villes et des campagnes. Ils sont, en outre, frappés par les mutliples taxes et poursuivis des tracasseries gouvernementales.

Ainsi comme dans tous le pays, notre département voit s'appauvrir les travailleurs des villes et des champs et s'enrichir scandaleusement une poignée de profiteurs.

Electrices, Electeurs,

En 1951, les apparentés vous ont fait de belles promesses, mais

— la crise du logement, véritable drame social sévit toujours avec acuité;

— les écoles laïques sont insuffisantes, les maîtres, surtout les jeunes, sont mal payés;

— les chemins ruraux, malgré les efforts des municipalités, restent dans un état très précaire et des centaines de kilomètres demandent à être réfectionnés;

— deux cents communes (sur 248) sont encore dépourvues d'adduction d'eau et au rythme actuel il faudrait 100 ans pour en doter les 150.000 habitants intéressés;

— des milliers d'exploitations ne possèdent pas encore le courant force, facteur indispensable de progrès à la campagne;

— Nous n'avons ni stades, ni piscines dignes de ce nom pour notre jeunesse. La seule chose qui lui est offerte par les apparentés d'hier et d'aujourd'hui, c'est le départ en Afrique du Nord, une nouvelle aventure coloniale, la guerre.

3.000 milliards ont été dépensés en Indochine; 40 milliards le sont chaque mois en Afrique du Nord. 20 milliards ont été dépensés à La Martinerie et à Déols pour les Américains.

Ainsi les apparentés d'hier ont choisi.

Aux œuvres de vie, de progrès social, d'utilité publique, ils ont préféré les œuvres de mort.

Que les électeurs sachent qu'avec les 20 milliards dépensés, aux frais des contribuables français, en pistes et en casernes américaines, il aurait été possible de mettre l'eau sur l'évier dans toutes les communes de l'Indre. De construire, pour les Français, des milliers de logements.

Aujourd'hui, radicaux, socialistes, indépendants et R.P.F. se sont apparentés pour continuer dans la même voie.

Il faut en finir avec cette politique, il faut que ça change !

Ce changement est possible. Cela changera si une majorité de gauche est portée au pouvoir par la volonté populaire.

C'est dans ce but que le Parti communiste a proposé au Parti socialiste un apparentement qui, étendu à d'autres républicains, eut renouvelé la victoire du Front populaire de 1936 et donné quatre députés communistes et socialistes à notre département

Le Parti socialiste a refusé cette alliance.

Mais il s'apparente avec Ramonet, investi par Edgar Faure, avec Fontaine, Allilaire, Des Places, antilaïques et antisociaux, avec les R.P.F. (A.R.S. pour la circonstance), ennemis jurés de la République et de la laïcité.

Aujourd'hui, cette coalition immorale contre laquelle s'élèvent tous les Républicains honnêtes, tous les véritables socialistes, vous fait les mêmes promesses qu'en 1951.

Mais la politique qu'ils pratiqueraient serait encore une politique de misère, de guerre et de réaction antisociale et antilaïque aggravée.

Electrices, électeurs de l'Indre,

Face aux apparentés, ne perdez pas votre voix, votez utile !

Pour que ça change !

Pour imposer l'Union des gauches,

Pour défendre efficacement la laïcité, la paix, le progrès social, les libertés démocratiques,

Un seul moyen vous est offert :

Votez et faites voter pour les candidats du parti de l'avenir heureux, pour les candidats du Parti communiste français !

Vu :

Les candidats :

Georges PIROT, André BLONDEAU, Marcel RÉGNIER, Aimé ESMELIN.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges (dont deux dans l'Indre) et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Les dirigeants socialistes, en refusant nos propositions d'apparentement, ont assumé une très lourde responsabilité devant les forces démocratiques de notre département.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zones.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Égalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

—Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 fr. pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles ; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation ; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques ; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

UNE POLITIQUE DE PAIX.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

G. PIROT

Cultivateur. — Ancien combattant. — Ancien député de l'Indre.

ANDRÉ BLONDEAU

Ouvrier métallurgiste. — Président de la Caisse d'Allocations familiales de l'Indre.

MARCELLE RÉGNIER

Sage-femme à la maternité d'Issoudun. — Ancienne conseillère municipale.

AIMÉ ESMELIN

Instituteur. — Ancien Conseiller général. — Secrétaire de la Fédération du Parti communiste français.

Pour que ça change, pour l'union des forces de gauche !
Votez pour la liste du Parti communiste français.

Vu :

Les candidats.

INDRE-ET-LOIRE

5 DÉPUTÉS

Liste d'action républicaine sociale et paysanne.	**M. Joannès Dupraz** (M.R.P.).
Liste socialiste S.F.I.O	**M. Jean Meunier** (S.).
Liste du parti communiste français	**Mme Madeleine Boutard** (C.).
Liste d'union des républicains indépendants et paysans	**M. Jacques Vassor** (P.).
Liste du parti républicain radical et radical socialiste	**M. Pierre Souquès** (R.R.S).

Liste d'Action républicaine, sociale et paysanne

présentée par

le Mouvement républicain populaire et le Groupement national des républicains démocrates.

JOANNÈS DUPRAZ

Journaliste. — Député sortant de la 2e législature.
Conseiller général de Tours-Nord. — Ancien Ministre.
Président de la Délégation française à la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.
Candidat Républicain populaire.

PIERRE LEZAY

Agriculteur à Chinon.
Secrétaire général de la Chambre d'Agriculture.
Secrétaire général de la Fédération des exploitants agricoles.
Secrétaire général des Mutuelles agricoles d'Indre-et-Loire.
Administrateur de la Fédération nationale des producteurs de lait.
Candidat Républicain démocrate.

PIERRE LEPAGE

Employé de Commerce. — Adjoint au Maire de Tours.
Président de la Section commerciale du Conseil des Prud'hommes.
Candidat Républicain populaire.

Mme YVONNE MERCAT

Mère de famille. — Licenciée en Droit. — Conseiller municipal de Châteaurenault.
Candidat Républicain démocrate.

Paul AGENET

Ancien artisan menuisier.
Conseiller général du Grand-Pressigny. — Maire de Betz-le-Château.
Candidat Républicain démocrate.

Un appel de Joannès Dupraz aux électrices et aux électeurs d'Indre-et-Loire.

A l'occasion des élections générales auxquelles se sont trouvés conduits un Gouvernement et un Parlement divisés, vous serez sollicités par la subversion et la violence. Beaucoup d'entre-vous, consentants ou captifs, sont encadrés par le Parti communiste. D'autres sont engagés sur la route incertaine de la colère et cependant les plus malheureux ne sont pas les plus indignés. Le risque majeur de notre pays, parmi tant de difficultés, serait d'abandonner sa raison politique, d'ajouter le désordre de son esprit à celui de ses institutions et de remettre son destin à ceux qui attendent l'heure de s'en emparer.

Notre société démocratique est aujourd'hui d'une fragilité redoutable. Elle a pu tout de même, depuis quatre ans, conjurer l'inflation et fixer sa monnaie, sans quoi elle serait actuellement perdue. Elle a accompli une œuvre sociale considérable sans établir cependant cette sécurité dans les cœurs dont les Français ont besoin : trop de taudis rongent les âmes; l'Europe inorganisée continue de vivre dangereusement; aucune espérance, aucune définition d'Union française n'assument la relève de notre empire qui se défait et, comme toujours en pareil cas, l'appareil constitutionnel est lourd, inadapté; l'étau des contraintes administratives paralyse l'initiative et décourage l'effort. La réforme serait salutaire; sa nécessité est évidente : on semble provoquer la révolution en ne la faisant pas.

Ceci, je l'ai dit et écrit en votre nom, et parfois avec une grande véhémence; c'était à la fois mon devoir et la limite de mon pouvoir. Lorsque j'ai fait partie du Gouvernement, j'ai accompli ma tâche, mais j'ai refusé de participer au Gouvernement lorsque j'ai estimé que les conditions d'une œuvre utile n'étaient pas remplies. Je suis de ceux qui sont restés fidèles à leurs principes et j'ai toujours gardé aussi l'appréciation et la liberté personnelles de mes choix. J'ai mis mon autorité et mon mandat au service du département et des causes collectives et individuelles que j'ai estimées justes; cela m'autorise peut-être à rappeler aujourd'hui que la sécurité des électeurs est dans la rectitude des élus; elle est même au-dessus des programmes où chacun est tenté de promettre plus qu'il ne peut tenir. Les maux dont souffre notre pays ne peuvent trouver une solution que dans le choix des hommes; j'ai vu sombrer trop de caractères, divaguer trop de têtes, s'attabler trop d'accusateurs, s'accomplir trop de reniements, pour pouvoir penser autrement.

A ne lire que des promotions et jamais de révocations dans le *Journal Officiel*, on serait porté à croire que chacun réussit et que personne n'échoue. Or l'intérêt public requiert la sévérité et l'exemple.

Réformer les institutions, c'est-à-dire les textes constitutionnels et les usages administratifs; réformer les finances, animer l'économie, maintenir la monnaie; intéresser la jeunesse à la vie de l'Etat, ouvrir et éclairer son destin; sauver l'Afrique du Nord et nos territoires d'Outre-mer; faire l'œuvre de justice et de promotion sociales : tout cela ne peut être exécuté par la seule délibération du Parlement; celui-ci, en effet, restera toujours le champ clos des propres débats du pays; les divisions qui y règnent seront toujours le reflet de l'opinion publique. Le problème primordial est d'éviter le gouvernement d'assemblée, d'assurer la stabilité et l'autorité de l'exécutif. La tâche essentielle est de mettre aussitôt dans la Constitution les garanties de la continuité.

Nous nous attacherons à ces principes; c'est selon eux que doit être, à notre sens, recherchée la majorité politique de demain et que doivent être choisis et contrôlés les hommes du pouvoir.

Lorsque rien ne va, qu'on est assourdi par les propagandes, cerné par des influences, sollicité par de faux prophètes, tandis que se dégrade la situation du pays, il convient de rechercher en termes simples la définition d'une ligne de conduite et de s'y tenir résolument.

Les principes. — Les urgences. — Le programme :

PRINCIPES.

Ces candidats ont un commun attachement aux valeurs morales et spirituelles qui ont fait dans le passé la grandeur et la gloire de notre pays et qui sont seules capables demain de conjurer les grands risques nationaux, de faire fructifier les efforts et de restituer le goût de l'action publique et le civisme nécessaires à la vie d'une démocratie.

Ils pensent qu'il faut sans délai assurer la stabilité du pouvoir et réformer l'Etat républicain dans ses structures constitutionnelles et dans ses rapports avec les citoyens les collectivités et les professions; ils sont attachés à la défense effective des libertés et notamment de celles de la famille, de l'enseignement, des libertés professionnelles et syndicales. Ils veulent poursuivre la justice sociale, assurer la promotion des travailleurs. Ils veulent aussi organiser et construire l'Europe et l'Union française pour permettre à notre civilisation et à notre pays de se défendre et de rayonner. Ils sont soucieux de développer les contacts entre les dirigeants et la base de la nation, notamment au travers des collectivités locales et des organisations représentatives.

PREMIÈRES URGENCES.

La grande rénovation qu'attend le pays doit venir notamment :

— de la stabilité gouvernementale (lier le sort de la majorité au sort du Gouvernement par la procédure de dissolution);

— de la restauration de l'autorité de l'Etat par une délimitation des tâches de l'exécutif (à augmenter) et du législatif (à délimiter);

— par la généralisation du vote personnel des députés que nous avons déjà obtenue pour les scrutins d'investiture et qui engage directement la responsabilité des choix;

— par la réforme électorale destinée à remplacer cette loi que nous avons combattue; l'Assemblée a refusé tous les modes de scrutin; elle devra rechercher dans un texte nouveau la définition d'une majorité, l'équité de représentation numérique des électeurs inscrits, la simplicité du vote et du choix, le rapprochement de l'élu et de l'électeur, la meilleure possibilité du choix des hommes;

— par la lutte contre les taudis qui est une des premières urgences sociales et qui impose immédiatement un programme d'une ampleur supérieure aux prévisions et d'une grande énergie dans l'exécution;

— par la protection des positions françaises en Afrique du Nord. Des solutions seront recherchées et adaptées à chacun des cas : Algérie française intégrée, Tunisie, Maroc, interdépendants et associés, visant à créer un système simple, évolutif, mais organiquement solidaire.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE ET LA PAIX.

Rercherche de l'apaisement et d'une solution de désarmement simultané et contrôlé.

Affirmation de nos droits et de notre fidélité à l'O.N.U.; construction de l'Europe; maintien de la solidarité atlantique sans laquelle l'Europe neutralisée tomberait dans la sphère d'influence du puissant système soviétique; solidarité de nos alliés devant nos difficultés dans l'Union française (cette exigence est fondamentale); conclusion d'un pool atomique européen pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

PROTECTION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DE LA MOYENNE ENTREPRISE.

L'injustice fiscale est une évidence. Nous l'avons combattue; elle reste grave — le principe même de la réforme doit être l'égalité fiscale — l'égalisation des lois sociales — la définition d'un impôt à la base simple à percevoir et à contrôler et sa généralisation — la reconnaissance étendue du salaire du commerçant et de l'artisan. Le système fiscal est, dans son ensemble, périmé; la haute administration a pu faire échec

au législateur : la réforme doit faire la révision de toutes les impositions dont l'assiette est désuète.

La distribution et l'artisanat, la moyenne entreprise doivent être entendus et soutenus et devenir partie prenante, autrement qu'en théorie dans la répartition du crédit et les prêts de l'équipement — dédommagement des artisans formant des apprentis.

Le soutien de la monnaie, la bonne gestion, l'économie et l'équilibre du budget, c'est la défense même du régime.

Politique agricole et rurale.

La structure naturelle économique, sociale et humaine de l'agriculture française est basée sur l'exploitation familiale; en conséquence, la protection, la défense et la continuité de celles-ci, l'aide aux jeunes ruraux, sont les préoccupations majeures et impérieuses des candidats de notre liste. Les problèmes économiques sont à l'origine de l'angoisse paysanne. Pour les résoudre, il faut : la sécurité dans l'expansion, la garantie des prix assurant la rentabilité des exploitations, l'Etat assurant le fonctionnement financier des sociétés d'intervention à base professionnelle chargées d'équilibrer les marchés; il faut la suppression des importations injustifiées, le développement des investissements, le soutien d'une politique de qualité des produits, l'aménagement de la fiscalité indirecte, sur les vins surtout.

Dans l'enseignement agricole, dont la loi doit être définitivement votée, la formation professionnelle et le conseil technique, toutes les initiatives officielles ou professionnelles doivent être encouragées et soutenues. L'égalité des avantages sociaux entre urbains et ruraux est le but à atteindre par un effort particulier de l'Etat et l'amélioration de la situation économique agricole. L'habitat rural, l'eau sous pression, l'équipement ménager, les communications doivent être améliorés, modernisés et développés.

Travailleurs. — Plein emploi. — Pouvoir d'achat.

La première angoisse, c'est la stabilité du travail.

Nous serons attentifs, comme nous l'avons toujours été, à ce devoir fondamental qui pose des problèmes ici, avant même que s'entrevoie une crise économique.

Notre vigilance, quant au plein emploi, doit s'accompagner d'une recherche positive de l'augmentation du pouvoir d'achat et d'une volonté de progrès illustrée par la participation à la productivité et à la production — de la valorisation des organismes mixtes et d'une généralisation des procédures de médiation et d'arbitrage. L'application du statut de la fonction publique constitue, à nos yeux, un engagement précis de l'Etat.

Action féminine et familiale. — Problèmes de la jeunesse.

— Faciliter la participation des femmes à la vie civique;

— Modification de l'allocation de la mère au foyer, afin de permettre réellement le libre choix entre le foyer et le travail salarié;

— Lutte contre les fléaux sociaux;

— Développement de l'équipement ménager (politique de prêts par Caisses d'allocations familiales ou autres organismes);

— Vaste programme de locaux scolaires;

— Assurer l'emploi et l'accueil de 900.000 jeunes qui, chaque année, à partir de 1960, accéderont à la vie professionnelle — harmoniser la formation et l'orientation professionnelles — créer les congés culturels de la jeunesse — développer les échanges de jeunes ouvriers, ruraux, classes moyennes, étudiants, avec l'étranger et l'Union française — assurer la représentation des jeunes dans les organisations publiques et professionnelles — accélérer la réalisation du programme d'équipement sportif.

Anciens combattants et victimes de guerre.

— Application loyale du plan quadriennal, dont les dispositions en faveur des anciens combattants, invalides, veuves, orphelins et ascendants ont déjà contribué à l'amélioration de leur sort — accélération de la délivrance des cartes aux bénéficiaires

des divers statuts et de la liquidation des dossiers — faciliter la réadaptation des invalides.

SINISTRÉS. — ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES. — VIEUX TRAVAILLEURS. — PETITS RENTIERS.

— En Indre-et-Loire, l'année 1957 doit voir le lancement des derniers chantiers de reconstruction. Il faut accélérer la liquidation des dossiers individuels et celle des sinistres mobiliers.

— Mise en route du Fonds national vieillesse — Echelle mobile de l'allocation aux vieux travailleurs salariés — Augmentation de l'allocation logement — Réaménagement des droits des rentiers viagers, etc.

Cette liste est apparentée avec les listes suivantes :

Liste des Républicains sociaux présentée par le Centre national des Républicains sociaux; Liste d'Union des Républicains Indépendants et des Paysans, présentée par le Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'A.R.S.; Liste du Rassemblement des Gauches républicaines présentée par le R.G.R.

Liste d'Action républicaine, sociale et paysanne

présentée par

le Mouvement républicain populaire et le Groupement national des républicains démocrates.

Électrices, Électeurs,

Notre programme — ses principes et ses urgences — vous a dit notre avis et notre engagement sur tous les principaux problèmes.

Maintenant le débat se résume ainsi :

Voulez-vous que la France continue de changer son Gouvernement tous les six mois ?

Non, car les pays les plus grands sont ausssi les moins divisés et les plus stables. Chez nous, la crise de l'Etat est le premier problème politique.

La dissolution de l'Assemblée a eu lieu conformément à la Constitution.

Nous avons souhaité nous-mêmes que la parole soit donnée au Suffrage universel, car il faut un Gouvernement solide et durable :

— pour réformer l'Etat, l'administration et les institutions;

— pour promouvoir l'expansion économique et la justice sociale;

— pour développer les investissements et la production agricole (30 % de la population française ne reçoivent que 14 % du revenu national);

— pour libérer la production et le commerce de leurs entraves et des complications;

— pour assurer les libertés du travail, de la jeunesse, de l'enseignement, de la famille;

— pour sauver et fonder l'Union française;

— pour construire l'Europe et préserver la paix.

Dans le tintamarre des propagandes et aussi des violences :

— Gardez votre sang-froid politique;

— Ne vous laissez pas abuser par des affirmations sommaires et des formules vides, le désordre ne profite qu'au Parti communiste.

Votez sans panachage !

La loi électorale enlève au panachage toute chance pratique de favoriser ou défavoriser tel ou tel candidat. Mais le panachage a un résultat tout de même : c'est de nuire à l'ensemble de la liste que l'on a panachée en diminuant la moyenne de ses voix.

Parmi dix listes qui sollicitent vos suffrages, recherchez la clarté des principes, la qualité et la sureté des candidats.

Votez efficacement, votez utilement, votez pour :

JOANNÈS DUPRAZ

Journaliste. — Député sortant de la 2e législature.
Conseiller général de Tours-Nord. — Ancien Ministre.
Président de la Délégation française à la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.
Candidat Républicain populaire.

PIERRE LEZAY

Agriculteur à Chinon.
Secrétaire général de la Chambre d'Agriculture.
Secrétaire général de la Fédération des exploitants agricoles.
Secrétaire général des Mutuelles agricoles d'Indre-et-Loire.
Administrateur de la Fédération nationale des producteurs de lait.
Candidat Républicain démocrate.

PIERRE LEPAGE

Chevalier de la Légion d'Honneur.
Employé de Commrece. — Adjoint au Maire de Tours.
Président de la Section commerciale du Conseil des Prud'hommes.
Candidat Républicain populaire.

Mme YVONNE MERCAT

Chevalier du Mérite social.
Mère de famille. — Licenciée en Droit. — Conseiller municipal de Châteaurenault.
Candidat Républicain démocrate.

PAUL AGENET

Officier du Mérite social.
Ancien artisan menuisier.
Conseiller général du Grand-Pressigny. — Maire de Betz-le-Château.
Candidat Républicain démocrate.

Ces candidats sont pour l'initiative et l'action.

Tous exercent en Touraine des responsabilités professionnelles, sociales et civiques.

Ils ont fait la preuve de leur dévouement.
L'autorité politique, les libertés, la volonté de réforme,
Les paysans, leurs volontés professionnelles, leurs exploitations familiales,
Les travailleurs,
Le commerce, l'artisanat,
Les femmes et les enfants,
Les intérêts communaux et départementaux,
Les populations des arrondissements de Tours, Chinon et Loches,

sont ici représentés et défendus.

Cette liste est apparentée avec les listes suivantes :

Liste des Républicains sociaux présentée par le Centre national des Républicains sociaux; Liste d'Union des Républicains Indépendants et des Paysans, présentée par le Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'A.R.S.; Liste du Rassemblement des Gauches républicaines présentée par le R.G.R.

Liste socialiste S. F. I. O.

Citoyennes, Citoyens,

Nous avons été les seuls — ayant deux députés sortants — à rendre compte publiquement de l'action socialiste. Dans tous les cantons d'Indre-et-Loire nous nous sommes présentés pour des débats contradictoires et nous avons répondu à toutes les questions qui nous ont été posées.

Parce que nous avons eu ce courage, nous avons été les plus attaqués. Avec le parti communiste (qui nous avait proposé l'apparentement), nous avons eu les controverses traditionnelles.

Dans la plupart de nos réunions, des groupes généralement étrangers à la commune et se réclamant à tort ou à raison de l'U.D.C.A. se sont livrés à des attaques violentes et nous ont adressé les injures les plus grossières. Commerçants et artisans jugeront eux-mêmes le tort que ces méthodes font à leur cause.

*
* *

Nous demandons aux républicains, à tous les honnêtes gens, de nous juger sur nos actes. Ils reconnaîtront — même s'il ne sont pas entièrement d'accord avec toutes nos thèses — notre loyauté et notre fidélité aux engagements pris.

Les socialistes ont été dans la minorité d'opposition depuis 1951. Nous n'avons soutenu que le Gouvernement Mendès-France qui a fait la paix en Indochine et en Tunisie.

Nous avons sans cesse combattu l'immobilisme et l'incohérence. Nous n'acceptons pas de partager la responsabilité des partis de droite qui ont placé au pouvoir et soutenu les Gouvernements Pinay, Mayer, Laniel et Edgar Faure.

Dire que « tous les députés sortants » sont responsables sans distinction, c'est vouloir innocenter les hommes de droite et camoufler leurs échecs.

*
* *

Mais si nous refusons d'être mis dans le même sac que les partis gouvernementaux, nous revendiquons hautement la responsabilité de notre action.

Nous avons en toute circonstance soutenu les intérêts légitimes des travailleurs, salariés, paysans, commerçants, artisans, sans jamais chercher à les diviser, à les opposer les uns aux autres.

Sur le relèvement des bas salaires et la suppression des abattements de zones, nous avons déposé des propositions de lois concrètes. C'est le socialiste Christian Pineau qui — pour la première fois — a proposé ces mesures dans un programme gouvernemental. Si les communistes ne s'étaient pas associés aux partis de droite pour empêcher Pineau de former son Gouvernement le S.M.I.G. aurait été relevé et les abattements de zone auraient été supprimés.

Nous avons apporté aux problèmes agricoles des solutions constructives. Nos propositions de loi concernant l'organisation des marchés sont les seules capables d'assurer aux travailleurs de la terre des prix rémunérateurs et un écoulement normal de leurs produits.

Nous avons demandé — et nous demanderons demain — l'égalité de tous les Français devant la Sécurité sociale. Par le Fonds national vieillesse, nous assurerons une vie décente pour les vieux jours à toutes les catégories sans exception. C'est le seul moyen de mettre fin à la misère scandaleuse des vieux.

*
* *

Pour les commerçants et artisans, nous avons toujours lutté pour une réforme fiscale complète. Contrairement à ce qu'on a essayé d'accréditer, nous n'avons pas

attendu les protestations légitimes de l'U.D.C.A. pour soutenir le commerce et l'artisanat. Notre tort, c'est sans doute de n'avoir pas fait de « battage » autour de notre action.

En 1951, dans notre circulaire électorale, nous proposions de « reviser totalement le système fiscal » et de « supprimer les taxes qui se répercutent en cascade sur les prix et assujettissent les petites et moyennes entreprises à une comptabilité compliquée et à des contrôles tracassiers ».

La proposition de loi n° 6.057, signée par Jean Meunier et André Quénard comme par tous les membres du groupe socialiste, connue sous le nom de « proposition Leenhardt », est annexée au procès-verbal de la séance du 27 mars 1953. Or le Mouvement Poujade a été lancé en octobre 1953. Les socialistes avaient donc précédé l'U.D.C.A. dans la défense des justes revendications du commerce et de l'artisanat.

La proposition socialiste libérera 1.500.000 commerçants et artisans de la sujétion des taxes. Une taxe unique sera perçue au stade de la production et du gros. Plus de paperasses, de déclarations et de contrôles. Telle est la proposition que nous avons déposée dès le début de la législature, que nous avons défendue devant l'Assemblée Nationale, et qui a été rejetée par 400 voix de droite contre 209 voix de gauche.

Ce sont donc les socialistes qui ont soutenu la principale revendication du petit commerce et de l'artisanat : impôt à la base et justice fiscale.

*
* *

Demain, comme hier, nous mènerons le bon combat avec tous ceux qui veulent sortir de l'immobilisme, de l'incohérence et du désordre.

Electrices, Electeurs,

Contrôlez ce que nous affirmons et jugez-nous sur nos actes.

Il ne suffit pas de demander « que ça change ». Soutenez ceux qui luttent pour la justice dans tous les domaines, pour la liberté et pour la paix.

Votez sans panacher pour la Liste socialiste :

JEAN MEUNIER

Député sortant. — Ancien Ministre.
Croix de guerre 1939-1945. — Médaillé de la Résistance. — Chevalier de la Légion d'Honneur.

ANDRÉ QUÉNARD

Député sortant. — Instituteur. — Ancien prisonnier de guerre.

MARTIAL BOISSEAU

Préparateur en pharmacie. — Ancien Maire de Langeais.

JOSEPH GUENNEC

Chef de groupe technique à la C.I.M.T.

MARC DESCHAMPS

Agriculteur-Viticulteur. — Président de cave coopérative.

Liste apparentée à la Liste Républicaine radicale et radicale-socialiste.

Liste socialiste S.F.I.O.

Citoyennes, Citoyens,

Depuis 1951 — sauf pendant les quelques mois du Gouvernement Mendès-France — les partis de droite détiennent le pouvoir dans notre pays.

Les socialistes ont combattu sans relâche la majorité réactionnaire qui avait voté les lois anti-laïques et qui a soutenu Edgar Faure comme elle avait soutenu les Ministères Pinay, René Mayer et Laniel.

Par son immobilisme, son esprit rétrograde et son incohérence, cette majorité a fait subir à la France des échecs retentissants. C'est elle qui — n'ayant su faire ni la guerre, ni la paix en Indochine — nous a mené au désastre de Dien-Bien-Phu. C'est elle qui — après avoir chassé le sultan Ben Youssef du Maroc — a dû le remettre sur son trône après avoir proclamé qu'il ne reviendrait jamais ! C'est elle qui a laissé s'aggraver la situation en Afrique du Nord et qui, là comme ailleurs, a sans cesse été dépassée par les évènements qu'elle n'a pas su prévoir.

A l'intérieur, sa carence a amené un mécontentement général, tant chez les salariés que chez les agriculteurs, les artisans et les commerçants. C'est sous le gouvernement Laniel qu'on a connu les plus graves conflits sociaux. C'est quand les Ministres de l'Agriculture ont été des députés dits « Paysans » que les gens de la terre, excédés par le désordre économique, ont barré les routes !...

La majorité de droite, incapable de se mettre d'accord pour une véritable réforme fiscale, a repoussé la proposition socialiste qui exonérait 1.500.000 petits boutiquiers et les libérait des tracasseries paperassières comme des contrôles...

Cette majorité tente de se survivre au moyen d'élections brusquées maintenant le système des apparentements. En Indre-et-Loire, elle fournit le plus typique exemple de coalition réactionnaire allant des partisans d'Edgar Faure au R.P.F., en passant par le M.R.P., principal responsable de la situation présente. Car c'est le M.R.P. qui, en 1951, a remis en cause le statut laïque, trahissant en cela l'engagement moral pris à la Libération par tous les partis se disant républicains.

*
* *

Nous sommes, quant à nous, restés fidèles à nos engagements de 1951. Contre la droite, nous avons mené le combat pour le respect de la laïcité, pour la défense des travailleurs, pour l'organisation des marchés agricoles, pour l'impôt à la base et la justice fiscale, pour la paix par la sécurité collective et le désarmement.

Au lendemain de Dien-Bien-Phu, la majorité qui tente de se faire réélire, était désorientée et apeurée. C'est ce qui a permis à Mendès-France d'être investi. Le groupe socialiste est le seul qui l'ait soutenu sans défaillance jusqu'au jour où il a été renversé par l'addition des voix réactionnaires et des voix communistes.

Pendant ces quelques mois d'un gouvernement de gauche, la paix en Indochine a été rétablie, une politique de négociation a été menée en Tunisie, l'immobilisme a fait place à l'action.

Après la chute de Mendès-France, le Président de la République a chargé un socialiste, Christian Pineau, de former un Gouvernement. Notre ami a proposé un programme de justice sociale (notamment la suppression des zones de salaires), d'ordre économique, d'égalité fiscale, de paix en Afrique du Nord...

L'investiture lui a été refusée par une majorité où se sont rencontrés une fois de plus les partis de droite et le groupe communiste.

*
* *

C'est ce programme que nous proposons à nouveau à tous les Républicains et dont nous rappelons les lignes essentielles :

Pour les salariés.

Relèvement du salaire minimum et intégration des primes. Rajustement périodique en fonction de la production. Suppression des abattements de zone. Défense des droits de la femme par application du principe : « A travail égal, salaire égal ». Protection sociale de la femme seule.

Sécurité sociale.

Réforme de la Sécurité sociale. Remboursement à 80 % des dépenses réelles. Extension aux non-salariés des prestations en nature. Allocation nationale vieillesse avec un minimum égal pour toutes les catégories sociales (60 % du S.M.I.G.). Création d'une assurance chômage.

Ces réformes doivent être financées :

a) par la prise en charge par l'Etat des dépenses indûment supportées par la Sécurité sociale;
b) par l'institution d'un Fonds national vieillesse alimenté par le budget.

Pour les artisans et les commerçants.

Réforme fiscale selon les principes de la proposition socialiste n° 6057 instaurant une taxe unique perçue au stade de la production et du gros, libérant les détaillants de la sujétion des déclarations et des contrôles. Egalité des exonérations et la progressivité en matière de surtaxe.

Pour les paysans.

Organisation des marchés agricoles pour la protection des producteurs de la terre. Instauration des Centres régulateurs assurant l'écoulement des produits avec garantie de prix. Augmentation et meilleure répartition des crédits d'équipement. Développement du Crédit agricole mutuel. Octroi du bénéfice de la Sécurité sociale à tous les agriculteurs exploitants et à leur famille. Crédits aux jeunes foyers.

Pour la paix.

Coopération économique européenne. Développement des échanges entre l'Est et l'Ouest. Politique de paix par le respect des traités, le désarmement contrôlé, la sécurité collective. Recherche loyale d'une coexistence pacifique entre l'Est et l'Ouest.

Afrique du Nord.

Politique de négociation avec le Gouvernement marocain. Elaboration de conventions du type tunisien. Recherche de nouveaux rapports d'association avec le peuple algérien.

*
* *

Ce rappel de quelques points de notre action n'exclut pas la continuation de la lutte pour la justice dans tous les domaines : Anciens combattants, Mutilés du travail, Reconstruction et logement, etc., qui sont par tradition dans le programme socialiste comme la défense des libertés démocratiques et la restauration de la laïcité de l'Etat.

C'est ce programme que nous n'avons cessé de soutenir. Nous sommes prêts à le défendre et à le faire triompher au sein de la majorité qui peut se former demain autour du Front républicain, dont Guy Mollet et Mendès-France ont défini l'esprit.

C'est le seul qui réponde aux nécessités actuelles de la France, aux aspirations de la jeunesse, aux espérances des Républicains.

Les candidats :

JEAN MEUNIER

Député sortant. — Ancien Ministre.
Croix de guerre 1939-1945. — Médaillé de la Résistance. — Chevalier de la Légion d'Honneur.

ANDRÉ QUÉNARD

Député sortant. — Instituteur. — Ancien prisonnier de guerre.

MARTIAL BOISSEAU

Préparateur en pharmacie. — Ancien Maire de Langeais.

JOSEPH GUENNEC

Chef de groupe technique à la C.I.M.T.

MARC DESCHAMPS

Agriculteur-Viticulteur. — Président de cave coopérative.

Liste apparentée à la Liste Républicaine radicale et radicale-socialiste.

Liste du Parti communiste français.

Pour battre la réaction apparentée des Dupraz, Leccia, Vassor, Bellezanne,
Pour briser la résistance à l'union des forces de gauche

Tourangelles, Tourangeaux,

Votre choix sera clair !

La situation à la veille des élections est désormais claire. Le corps électoral de notre département peut faire la constatation suivante : d'un côté les forces de droite s'en vont unies devant les électeurs, alors que les forces de gauche y vont divisées.

D'un côté les apparentements de toute la réaction cléricale antiouvrière et antipaysanne, emmenée par Dupraz, Vassor, Leccia, Bellezanne. De l'autre, apparentement emmené par Meunier, Souquès qui n'ont pas voulu faire bloc avec notre parti pour battre la réaction. Cela peut être grave de conséquence, si les travailleurs socialistes, si tous les Républicains et les laïcs ne se ressaisissent pas.

NOTRE PARTI A TOUT MIS EN ŒUVRE POUR L'UNION DES FORCES DE GAUCHE, CONTRE LA RÉACTION CLÉRICALE.

Quant à nous, Communistes, nous avons fait tout ce qu'il était de notre devoir de faire, et avec beaucoup de persévérance, pour que nos partis s'en aillent eux aussi unis à la bataille.

Notre parti a lutté de toutes ses forces pour faire échec aux apparentements. Si le Parti socialiste et le Parti radical avaient voté avec les communistes, ils auraient été définitivement repoussés.

N'ayant pu les éviter, nous avons tout fait pour les retourner contre la réaction. A plusieurs reprises et notamment aux congrès des 9 novembre et 3 décembre de la Fédération d'Indre-et-Loire du Parti socialiste, notre Fédération communiste a proposé de réaliser l'apparentement des listes de gauche : socialiste, communiste, radicale.

Prenant la lourde responsabilité de diviser les forces de gauche, le Conseil national du Parti socialiste refusait l'apparentement avec notre parti. Par ce moyen, il rendait plus difficile les apparentements entre listes socialistes et communistes.

Pour faire échec à ces manœuvres, voulant à tout prix œuvrer au rassemblement des forces de gauche, notre Fédération du parti proposait alors aux Fédérations d'Indre-et-Loire du Parti socialiste et du Parti radical-socialiste : « Allons devant les les électeurs sur une liste commune : radicaux, socialistes, communistes ». Malgré l'ardent désir de nombreux républicains et militants socialistes, comme en témoignent les résolutions socialistes - communistes de Chinon, Loches, Chisseaux, etc., les dirigeants socialistes et radicaux-socialistes Meunier et Souquès ont refusé l'union de nos trois partis, alors que leurs partis s'apparentaient au même moment, dans l'Indre, avec le R.P.F. et les Indépendants paysans, ennemis acharnés de la République et de l'école laïque.

Dans notre département, cette attitude est confirmée par l'abandon total de la défense de l'école laïque dans le programme présenté aux électeurs tourangeaux par le radical-socialiste Souquès, l'homme de Mendès-France, apparenté au Parti socialiste.

Les hommes du « Front républicain » (Guy Mollet - Mendès-France) offrent des élus a la réaction.

Lourde est leur responsabilité : en refusant l'union des forces de gauche qui aurait permis de dépasser les 50 % et d'enlever tous les sièges, ils ont offert cette possibilité à la réaction.

En agissant ainsi ils ont donné aux listes réactionnaires apparentées, la possibilité de faire élire Dupraz, Vassor, ainsi que Leccia battu aux élections sénatoriales, grâce aux voix communistes qui se sont portées sur le radical-socialiste Jollit.

Notre souci essentiel : battre la réaction !

Une fois de plus, les travailleurs socialistes, radicaux, républicains ont pu vérifier la sincérité de nos actes, animés par le souci essentiel de battre la Réaction. Ils ont put constater aussi du quel côté sont ceux qui s'opposent farouchement à la réalisation de l'union des forces de gauche, pour que ça change.

Votre choix sera clair.

Sur cette base, votre choix sera donc clair : pour empêcher la réaction d'atteindre ses objectifs, pour briser la résistance à la réalisation de l'union des forces de gauche, vous voterez communiste.

En votant communiste vous serez sûrs que votre volonté sera respectée et défendue. Socialistes, républicains et laïcs voteront utile. Ils feront leur, la recommandation du secrétaire de la ligue de l'enseignement :

« Pas une voix laïque n'ira à ceux qui auront empêché l'Union des laïques. »

Voter communiste, ce sera voter pour ceux qui veulent réellement l'unité de la classe ouvrière, l'union des républicains et des laïcs.

Voter communiste, ce sera voter pour ceux qui veulent le Front populaire qui fait si peur à la réaction.

Tourangelles, Tourangeaux,

poursuivant la politique de démission nationale inaugurée en 1947 par l'éviction des communistes du Gouvernement, les apparentés de 1951 ont encore aggravé vos difficultés.

Vous les jugerez sur leurs actes et non sur leurs nouvelles promesses.

Ouvriers, rappelez-vous que Dupraz, Vassor, Souquès se sont opposés systématiquement à vos revendications, tels que l'augmentation des salaires, la suppression des abattements de zones, le relèvement des allocations de chômage, l'amnistie pour faits de grève, le relèvement des allocations familiales.

Cheminots, rappelez-vous que Dupraz, Vassor, Souquès vous ont refusé un traitement de base de 30.000 francs par mois (*J.O.* du 12-12-1953).

Travailleurs des P.T.T., rappelez-vous que parmi les 320 députés qui ont refusé de donner satisfaction à vos revendications, il y avait Meunier, Quénard et Souquès, et que Dupraz s'est abstenu (*J.O.* du 10-11-1954).

Fonctionnaires, rappelez-vous que Dupraz, Vassor, Souquès vous ont refusé un traitement de base de 27.000 francs par mois (*J.O.* du 12-12-54).

Travailleurs de l'Etat, souvenez-vous que Dupraz, Vassor, Souquès, Meunier, Quénard ont refusé le vote de crédits vous permettant d'avoir un salaire équivalent à celui des travailleurs de la région parisienne.

Fermiers et métayers, souvenez-vous que Dupraz, Vassor, Souquès, Meunier, Quénard ont refusé de prendre comme base de référence l'année 1939 pour le calcul des fermages, que tous vous ont refusé la demande de reconversion du métayage en fermage, qui exigeait de ne plus donner droit au bailleur de résilier le bail.

Paysans travailleurs, vous vous souviendrez que Vassor, (paysan aux mains blanches) qui vous avait promis dans sa profession de foi de 1951 la stabilisation des prix agricoles, et l'abaissement des prix de revient agricoles n'a pas voté pour l'annulation des hausses sur les produits industriels proposée par le groupe communiste, et qu'il fut suivi en cela par tous les autres députés d'Indre-et-Loire. Vous jugerez du sérieux des promesses de Vassor quand en 1951, il vous promettait des crédits pour « l'exécution accélérée des programmes d'équipement rural (habitat, électrification, adduction d'eau, etc.) » alors qu'il a voté contre avec Dupraz, Souquès (*J.O.* du 4-12-1953).

Bouilleurs de cru, souvenez-vous que Meunier, Quénard, Dupraz, Souquès ont voté contre l'amendement communiste demandant la suppression de l'article 7 de la loi du 11 juillet 1953 qui instituait un droit de licence de 2.000 francs (*J.O.* du 8-7-1953) et que Vassor vota l'ensemble de la loi du 11-7-53.

Commerçants, artisans, vous vous souviendrez que Dupraz, Souquès, Meunier, Quénard se sont abstenus contre l'abrogation de l'amendement Dorey, ainsi que pour la suppression des brigades polyvalentes, etc.

Vieux travailleurs, souvenez-vous que Dupraz, Vassor, Souquès ont voté contre la majoration de l'allocation aux vieux (*J.O.* du 25-2-1953).

Défenseurs et partisans de la paix, souvenez-vous que Dupraz, Vassor, Meunier, Quénard, en votant pour les Accords de Paris, ont voté pour le réarmement de l'Allemagne revencharde, soit pour 150 divisions nazies.

Jeunes, sachez que Dupraz, Vassor, Meunier, Quénard, Souquès se sont prononcés contre un amendement des députés communistes qui demandait que les soldats du contingent ne soient pas envoyés en Afrique du Nord (*J.O.* du 24-7-1955).

Soldats, sachez que Dupraz, Vassor, Souquès vous ont refusé l'augmentation du prêt (*J.O.* du 27-1-1953).

Victimes de guerre, anciens combattants, souvenez-vous que Dupraz, Vassor, Souquès ont voté contre les possibilités d'augmenter les pensions et retraites (*J.O.* du 10-12-1953) et qu'ils ont voté pour le recul de la retraite des combattants à 55 ans au lieu de 50 (*J.O.* du 7-12-1953).

Laïcs, souvenez-vous que la réaction cléricale personnifiée par Dupraz, Vassor et Leccia a toujours émis des votes contre l'Ecole laïque (loi Marie-Barangé).

Petits contribuables, vous qui êtes écrasés par les impôts et taxes de toutes sortes, sachez que Dupraz, Vassor, Souquès et les amis de Leccia ont toujours refusé de faire payer les riches et les sociétés capitalistes (voir *J.O.*, 20-5-1955, 30-3-1955), etc.

Voila pourquoi vous ne pouvez plus faire confiance à ces députés sortants.

Malgré leurs promesses ils ont voté contre vos revendications.

Voter encore pour eux le 2 janvier serait voter contre vos intérêts et ceux de notre pays.

Vous ne ferez pas plus confiance au fasciste Leccia et au réactionnaire Bellezanne associés à Dupraz et Vassor, ennemis acharnés des travailleurs et de l'Ecole laïque.

Vous ne vous laisserez pas tromper par les démagogues Dorgères et Poujade qui tentent d'exploiter le légitime mécontentement des travailleurs, des petits commerçants et artisans, des paysans pauvres pour les entraîner dans une aventure fasciste. Le silence qu'ils observent à l'égard des hommes de la réaction : Dupraz,

Vassor, Leccia, dont les partis sont les principaux responsables de la politique de faillite, est révélateur : servir la même cause, c'est-à-dire la bourgeoisie capitaliste.

— Seul le Parti communiste français a toujours voté pour la satisfaction de vos légitimes revendications et traduit dans ses actes ses promesses de 1951;

— Seul il défend les exploités, les malheureux contre les tenants du capitalisme.

Refusant vos voix à la réaction et à ceux qui font son jeu vous voterez pour les candidats présentés par le Parti communiste français.

Madeleine BOUTARD

Marcel LONGUET — Jean BONNIN

Jean GUILLON — André OMASSON

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Suppression des taxes cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Madeleine BOUTARD
Vigneronne à Vouvray. — Ancien député.

Marcel LONGUET
Ouvrier plâtrier.
Conseiller municipal de Tours. — Secrétaire fédéral du Parti communiste français.

Jean GUILLON
Professeur.
Ancien député. — Conseiller municipal de Tours. — Ancien déporté de la Résistance.

Jean BONNIN
Cheminot retraité.
Maire de Saint-Pierre-des-Corps. — Interné de la Résistance.

André OMASSON
Cultivateur.
Petit exploitant. — Ancien Maire de La Chapelle-sur-Loire.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union des républicains indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale.

Electrices ! Electeurs !

En 1951, me présentant à vos suffrages, je vous disais : « L'Assemblée Nationale s'en va avant terme, laissant sept cent milliards de déficit, monnaie en péril, épargne moribonde, rentiers dans la misère, agriculture dans le marasme, prix en hausse. » Et je vous ai exposé en toute sincérité mon programme. Dix-huit mille votants l'ont approuvé.

Aujourd'hui nombre d'électeurs s'écrient : « Nous ne croyons plus au programme des candidats. » Je pourrais reprendre les mêmes déclarations sur un ton plus pessimiste encore. A quoi bon ? Notre situation actuelle, vous la connaissez comme moi.

Mais je vous dois des comptes.

Les élections brusquées ne me laissant pas le temps de passer dans chaque commune, je veux, par cette circulaire, vous donner avec la même franchise les précisions que vous êtes en droit d'attendre.

Au Parlement, pendant quatre ans et demi, j'ai travaillé et j'ai conscience d'avoir rempli mes fonctions avec honnêteté et dévouement. C'est l'opinion de ceux qui me connaissent. S'il y avait beaucoup de parlementaires à estimer que les affaires de l'Etat doivent se gérer dans le même esprit que les affaires privées, le pays y gagnerait. C'est mon opinion, car je ne suis pas un politicien de métier et je veux avant tout rester ce que j'ai toujours été.

L'électeur est exigeant; il reproche à ses élus, comme certains me le reprochent, de ne pas être allé assez souvent se mettre à leur disposition. Mais en même temps ils critiquent celui-là même qui est fréquemment absent de la Chambre. A la vérité, il faudrait réduire la tâche du parlementaire en concentrant, par exemple, son activité sur un arrondissement. Cette conviction m'a amené à voter le scrutin d'arrondissement à un tour. (Le scrutin à deux tours comportant à mon sens trop de combinaisons.)

D'autres disent : Vous n'intervenez pas assez souvent. Mais le Parlement ne perd-il pas beaucoup de son temps à écouter de trop longs discours. Mes préférences vont au travail dans les Commissions et aux démarches dans les Ministères, pour faire aboutir les questions en instance.

Au Parlement certains apportent leur bon sens et leur esprit d'économie. Les Députés paysans sont de ceux-là. Et ils ont montré qu'ils étaient capables d'étudier tous les problèmes, quelle que soit leur importance. C'est ainsi que je demeure extrêmement reconnaissant à mes collègues qui m'ont fait l'honneur de m'envoyer siéger non seulement à la Commission de l'agriculture mais encore à la Commission des transports et à celle des affaires étrangères, aux séances desquelles j'ai été assidu. Qui niera l'importance de ces trois grandes Commissions ?

Les uns me reprochent d'avoir voté contre la C.E.D. d'autres d'avoir voté pour les Accords de Paris. Certains d'avoir voté pour M. Mendès-France au moment de la guerre d'Indochine. D'autres enfin critiquent mes interventions sur l'Afrique du Nord, où, finalement, j'ai été amené à voter contre le dernier Gouvernement parce qu'il poursuivait la politique du précédent.

A cet égard, je suis de ceux qui pensent qu'il faut évoluer et établir une loyale communauté entre la France et l'Afrique du Nord, l'Afrique Noire et toute l'Union française. Le fédéralisme me semble l'un des moyens de résoudre ces délicats problèmes. L'essentiel, en tous cas, est d'obtenir que ces peuples s'orientent vers l'Occident et non vers l'Asie.

Entre les grands blocs qui s'opposent, une Europe puissante, soudée et unie en face du péril commun est une nécessité vitale. Elle n'est pas possible sans la France qui, si elle est anticommuniste dans sa majorité n'en souhaite pas moins ardemment une détente Est-Ouest.

Sur le plan de la politique intérieure de ce pays, on connaît ma position, elle est faite d'une conviction ardente :

L'agriculture française représente avec ses milliers d'exploitations familiales la structure sociale, économique, politique la plus solide du pays, et aussi sa plus grande chance.

Voilà plus de quinze ans que j'expose ce programme par la parole et par la plume. Si j'ai eu parfois la tristesse de constater que même parmi mes amis je n'étais pas toujours compris et suivi, je n'en persiste pas moins à y voir l'une des voies du salut national.

Le Président Blondelle, que j'ai toujours suivi, soumet à l'adhésion des candidats un programme de réformes politiques général auquel je souscris. Cultivateurs, viticulteurs de Touraine, la loi électorale fait que votre seule chance d'avoir un représentant dans la prochaine Chambre est de voter pour la liste dont le premier candidat est lui-même exploitant. Je connais votre situation et vos besoins.

Disons un mot des apparentements. En 1951, ils ne pouvaient avoir la faveur des électeurs. Cette fois la situation est plus claire, en dehors de deux groupes extrêmes d'opposition, les électeurs auront le choix entre le Front républicain — bien proche d'un front populaire — et le centre, modéré.

Salariés, employés, classes moyennes, petits rentiers, retraités ne doivent pourtant pas oublier que lorsque la monnaie fut en danger, c'est à un indépendant qu'il fallut faire appel. Si l'inflation a été jugulée, si l'épargne a pu renaître, à qui le doit-on, sinon au Président Pinay ? Est-ce que l'expansion économique que la France connaît aujourd'hui aurait pu exister sans le coup de frein préalable à l'inflation ?

S'il est vrai que le pouvoir d'achat des salariés n'est pas encore celui que nous souhaitons, peut-on nier qu'il ne se soit amélioré au cours de cette dernière législature grâce en partie à la stabilité monétaire ?

Est-ce aussi faire preuve de bonne foi que de reprocher au Ministre des Affaires étrangères Pinay d'avoir montré à Genève sa fermeté, comme d'avoir immédiatement quitté l'O.N.U. quand la France fut traitée en accusée dans la tragique affaire d'Algérie ?

Sur le plan de la réforme de l'Etat, cette législature a commencé une révision de la constitution dont le vote personnel est l'un des aspects nouveaux. Réforme timide que la prochaine Assemblée se doit de continuer, comme elle se devra de changer les méthodes de travail du Parlement.

Electeurs, réfléchissez bien avant de voter. Derrière les promesses et les grands mots, communs à tous les programmes se masquent des intentions bien différentes.

Vous vous refuserez à juger les candidats d'après l'ampleur de leur campagne électorale. Vous attacherez plus d'importance à leur passé d'honnêteté et de travail, vous ne vous laisserez pas entraîner par les politiciens de profession.

Tourangeaux ,si vous êtes contre les dictatures de partis, qu'elles soient Mendésienne ou autre, si n'ayant que le seul souci du salut public, vous êtes pour l'union des partis du centre, faites confiance à la liste des candidats indépendants et paysans. Elle est uniquement composée de Tourangeaux, tous nés en Touraine, que je remercie de m'avoir fait l'honneur d'associer leur nom au mien pour la défense de notre idéal commun.

Votez pour :

JACQUES VASSOR

Agriculteur-exploitant.
Député sortant. — Conseiller général. — Maire de Saint-Antoine-du-Rocher.
Membre des Commissions de l'agriculture et des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale.
Président de la Fédération d'Indre-et-Loire du Parti paysan.
Ancien Président et Délégué national de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles.

JOSEPH, MARIE, EUGÈNE BELLE

Docteur en médecine. — Radiologue.
Conseiller municipal de Tours. — Grand mutilé du travail.
Président de la Section locale des paralysés de France. — Président de l'Association familiale de Tours.

JEAN-MARIE RÉVÉRAND

Docteur en Droit. — Avocat au Barreau de Tours. — Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
Maire de Loché-sur-Indrois. — Administrateur de la Mutuelle agricole Tourangelle.

LÉON, EMILE, JOSEPH PINARD

Agriculteur à Saint-Laurent-en-Gatines.
Délégué cantonal de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles.
Vice-président du Parti paysan.
Délégué de la « Défense paysanne ». — Ancien prisonnier.

MOISE, EUGÈNE LAMBERT

Agriculteur-Viticulteur.
Maire de Saint-Benoît-la-Forêt. — Membre de la Chambre d'Agriculture.
Président de la Section des fermiers et métayers d'Indre-et-Loire.

Liste apparentée aux listes suivantes :

Liste d'action républicaine sociale et paysanne (M. Dupraz).
Liste des Républicains sociaux (Docteur Leccia).
Liste du Rassemblement des gauches républicaines (M. Bellezanne).

Liste d'Union des républicains indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale.

Électrices, Électeurs,

Deux faits des plus graves frappent les meilleurs des citoyens. Le manque d'union devant les problèmes qui les assaillent et dont les plus urgents sont au-delà des frontières (qu'elles soient en Europe ou en Afrique) et le manque de confiance.

La confiance qui susciterait leur volonté unanime de redressement a disparu.

Il y a rupture entre le pays qui travaille et ses élus au Parlement.

A peine a-t-il désigné ses représentants que, par un phénomène déconcertant, il leur retire sa confiance, ces mêmes représentants, à leur tour, ne cessant de travailler contre celui dont ils ont fait le chef de Gouvernement, qu'ils renverseront dans les délais les plus brefs.

Par contre, la confiance demeure envers les élus des conseils communaux, et départementaux. Pourquoi ? Parce que, dans ces assemblées locales on fait moins de politique que d'administration. Nos communes, presque toujours, sont un exemple d'excellente gestion.

L'inverse se voit au Parlement. La politique y est devenue une véritable profession, qui a ses lois, son maquis, ses hommes de main.

D'où ce mal dont nous mourrons : l'absence de continuité dans le pouvoir, la perte de son autorité dans le pays, son manque de prestige à l'extérieur.

L'idéal serait qu'il n'y ait plus qu'un Gouvernement par législature, la dissolution devenant effective après deux ou trois crises.

Le programme des indépendants et paysans le souhaite, quand il réclame, en premier lieu, la réforme de l'Etat et de la Constitution.

Mais à quoi bon parler programme, tant que le jeu parlementaire sera faussé par les partisans et leurs ambitions ?

Si la France retrouvait la confiance et envoyait dans les Assemblées des hommes dignes de son destin et de sa glorieuse histoire ses possibilités étonnantes de redressement lui permettraient de retrouver rapidement, même dans ce régime, dont beaucoup mesureront trop tard la valeur, sa place de grande nation.

Nos provinces, dont l'administration centrale bride souvent le libre développement, y joueraient un rôle capital : Nous sommes donc résolument pour une France décentralisée.

C'est dans cet esprit que nous avons constitué une liste composée d'hommes qui ont fait preuve de leurs qualités de travail et d'honnêteté. Tous les cinq sont nés en Touraine. Ils pensent profondément que les problèmes citadins et ruraux sont d'un ordre qui se complète, au lieu de s'opposer, comme certains le prétendent. Ils doivent être résolus ensemble, dans un même désir de compréhension et non, de part et d'autre, d'exclusives paralysantes ou de divisions intérieures mortelles telles que la profession agricole vient d'en supporter le choc en Indre-et-Loire, à la suite d'une manœuvre politicienne des plus habiles.

Il ya trop de politiciens de profession.

« Il y a trop de politique et pas assez de civisme », a dit énergiquement un grand président d'action civique républicaine.

Citoyens, votez en indépendant, pour les indépendants, dans ce seul souci : Le bien de la France.

Paysans, votez paysan, pour des paysans.

L'heure du choix est arrivée. — Réfléchissez bien. — Ne vous abstenez pas. — Votez pour :

JACQUES VASSOR

Agriculteur-exploitant.
Député sortant. — Conseiller général. — Maire.

JOSEPH, MARIE, EUGÈNE BELLE

Docteur radiologue. — Conseiller municipal de Tours.

JEAN-MARIE RÉVÉRAND

Docteur en Droit. — Avocat au Barreau de Tours. — Maire.

LÉON, EMILE, JOSEPH PINARD

Agriculteur. — Vice-président du Parti paysan.

MOISE, EUGÈNE LAMBERT

Agriculteur-viticulteur. — Membre de la Chambre d'agriculture. — Maire.

Notre programme.

I. — RÉFORME DE L'ETAT.

— Dissolution de l'Assemblée après deux ou trois crises dans la même législature.

— Pour tous les Ministères techniques, les Ministres pourraient être pris en dehors du Parlement.

— Réforme électorale votée par les élus locaux qui sont désintéressés et non par les parlementaires.

— Scrutin d'arrondissement à un tour. (Le scrutin à deux tours comportant trop de combinaisons qui n'aboutissent à rien d'autre, entre le premier et le deuxième

tour, qu'à une sorte d'apparentement.) Le découpage des circonscriptions serait fait par les conseils généraux.

— Accroissement des pouvoirs des collectivités locales. Réforme des finances locales pour donner à nos collectivtés locales une autonomie dont elles sont dignes.

— Liberté scolaire. Les luttes de la laïcité sont périmées.

II. — Politique économique et financière.

— Expansion. Plein emploi. Protection efficace des petites entreprises et de l'artisanat.

— Expansion accrue de la production pour augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs des villes et des campagnes.

— Tout faire pour arrêter l'inflation. C'est la politique du Président Pinay qui a assuré le raffermissement du Franc, la reconstitution de l'épargne et des réserves de devises et d'or.

— Le Président Edgar Faure n'aurait pu lancer l'indiscutable expansion économique que nous connaissons actuellement, si le Président Pinay n'avait au préalable jugulé l'inflation.

— Sans les dépenses énormes causées par les affaires d'Indochine et d'Afrique du Nord, la situation financière de la France serait moins inquiétante.

— Il est temps de mettre fin à l'expansion inconsidérée des dépenses publiques.

— L'arrêt de la hausse des prix contribue à la revalorisation des salaires et des rentes. La stabilité des prix est la condition première de la stabilité du budget familial.

III. — Politique sociale.

« Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine... »

(Déclaration des droits de l'Homme.)

— Donc des lois égales pour tous.

— Parité des allocations familiales des agriculteurs et des travailleurs indépendants avec celles des salariés.

— Institution d'une retraite de base, égale pour tous, avec possibilité de cotisations personnelles supplémentaires.

— Instauration pour les paysans et travailleurs indépendants d'un régime de protection sociale équivalent à celui des travailleurs des villes.

— Réforme du régime de la sécurité sociale.

— Vaste politique du logement, citadin et rural, comportant la rationalisation de l'industrie du bâtiment pour obtenir l'abaissement du coût de la construction.

(Jamais la reconstruction n'a connu un tel essor. Le programme du Ministre Duchet comporte la construction de 300.000 logements par an.)

Les avantages en matière de construction et reconstruction accordés aux citadins sont actuellement étendus aux ruraux.

IV. — Politique agricole.

— Tout faire pour parer à la désertion des campagnes.

— Sauvegarder l'exploitation familiale (indispensable à l'équilibre politique, économique et social du pays).

— Donc, augmenter le revenu agricole : pour cela obtenir la diminution de l'écart existant entre le prix de vente des produits agricoles et les prix des produits achetés par les agriculteurs.

— Abandon du recours à l'indice des 213 articles.

— Modernisation des méthodes de culture pour diminuer les prix de revient.

— Modernisation de l'habitat pour limiter l'exode rural.

— L'eau sous pression à la ferme comme au village doit être partout (programmes collectifs ou individuels).

— Politique des productions de qualité.

— Assainissement qualitatif du bétail. Accélération de la lutte contre la tuberculose et la brucellose bovines.

— Prix élevé du lait provenant d'étables contrôlées sanitairement.

— Assainissement effectif du marché du vin, où une crise sans précédent continue.

— Maintien aux récoltants du privilège des bouilleurs de cru.

— Pour le blé : le principe du quantum ne plaît pas aux cultivateurs. Il y aura lieu de lui substituer une méthode de financement plus simple et plus rapide.

— Suppression totale de toutes importations inutiles.

V. — Politique extérieure et d'outre-mer.

— Les faits : division du monde entre deux philosophies opposées : Monde libre et Monde soviétique.

La liberté est plus menacée que la paix.

— Fidélité au pacte Atlantique qui est moins une assurance contre une agression qu'une garantie contre un nouveau coup de Prague.

— Création d'une véritable Union française. Cet ensemble étant lié à la France par un « fédéralisme » qui semble être l'un des meilleurs moyens de résoudre ces délicats problèmes.

Il y va de l'avenir de l'Europe, que ces peuples s'orientent vers l'Occident.

Politique d'association franco-marocaine et franco-tunisienne avec une conception nouvelle.

— La défense de l'Europe aussi à l'Est que possible exigeait la participation allemande à la défense commune.

Ce problème a été résolu par les « Accords de Paris » dans des conditions qui renforcent le caractère défensif du Pacte Atlantique.

L'idée d'Europe répond à une nécessité vitale pour les nations européennes.

La construction de l'Europe doit se faire d'une façon progressive et prudente.

— Fonder une politique européenne, comportant le rapprochement de deux peuples séparés par l'histoire, mais rapprochés par la géographie.

— La Sarre même rattachée politiquement à l'Allemagne doit être économiquement rattachée à la France.

La dernière conférence de Genève a prouvé que l'Union soviétique n'était pas encore prête à une négociation sincère et loyale.

Seule une cohésion occidentale forte, pourra entamer avec l'Union soviétique une politique de négociation et de détente capable d'assurer une paix durable.

Liste apparentée aux listes suivantes :

Liste d'action républicaine sociale et paysanne (M. Dupraz).
Liste des Républicains sociaux (Docteur Leccia).
Liste du Rassemblement des gauches républicaines (M. Bellezanne).

Parti républicain radical et radical-socialiste.

Président : Edouard HERRIOT
Vice-Président : Pierre MENDES-FRANCE

apparentée à la liste socialiste S.F.I.O.

Citoyennes, Citoyens,

Le Parti républicain radical et radical socialiste présente à vos suffrages une liste d'hommes, à la fois connus, expérimentés et jeunes, qui s'engagent solennellement à

servir de toutes leurs forces et de tout leur cœur de Français, la République et notre beau département d'Indre-et-Loire.

PIERRE SOUQUÈS

Député sortant.
Docteur en Droit. — Breveté du Centre des hautes études administratives.
Ancien combattant 1939-1945.

JOSEPH RENARD

Industriel.
Conseiller général et maire de Château-Renault. — Officier de la Légion d'honneur.
Médaillé militaire. — Croix de guerre. — Déporté de la Résistance.

MAURICE CONSTANTIN

Viticulteur.
Président du Comice agricole de Chinon. — Membre de la Chambre d'agriculture.
Adjoint au maire de Ligré. — Commandeur du Mérite agricole.

FERNAND BERTHOUIN

Mécanicien. — Maire du Grand-Pressigny.

ROBERT COUTURIER

Licencié en Droit. — Commerçant à Tours. — Juge au tribunal de commerce.

Citoyennes, Citoyens,

Dans quelques jours, le destin de la France, pour de nombreuses années peut-être, va se trouver entre vos mains !

Par le moyen de la dissolution, on a voulu que le peuple juge !

Et bien, le peuple français jugera !

Oui ! Il jugera ce Gouvernement qui, sous le couvert légal mais hypocrite de la dissolution, a mis tout en œuvre pour que les électrices et les électeurs français, ne puissent encore choisir librement leurs élus, et que soit maintenu le système impopulaire des apparentements.

Oui ! Il jugera tous ces parlementaires qui se sont associés à cette manœuvre et ont refusé de voter le retour au scrutin d'arrondissement exigé par l'unanimité du pays.

Oui ! Il jugera tous ceux qui se sont acharnés sur le seul Gouvernement digne de ce nom que nous ayons eu depuis cinq ans, celui de Pierre Mendès-France et dont l'unique préoccupation est de s'apparenter pour l'empêcher de revenir au pouvoir.

Oui ! Il jugera tous ceux qui ont une responsabilité écrasante dans la politique insensée suivie en Afrique du Nord, cette politique qui a déclenché une vague d'horreur et n'a pas encore achevé de répandre le sang !

Oui ! Il jugera ce Gouvernement, qu'une légèreté criminelle oblige aujourd'hui à reporter les élections dans nos trois départements d'Algérie, les privant ainsi de leur représentation au sein de la prochaine Assemblée.

Oui ! Le pays jugera !

Mais, pour celà, Citoyennes et Citoyens,

Il faut voter !

Sans doute, tous les Français sont-ils écœurés d'avoir à subir une loi électorale qu'une majorité et un Gouvernement pris de panique leur a insidieusement imposée.

Mais qu'ils sachent bien que s'abstenir, ou voter pour ceux-là mêmes qui se sont rendus complices de cette machination, c'est courir le risque de retrouver la même

majorité hostile à la modification de la loi des apparentements, la même majorité réactionnaire et rétrograde, le même immobilisme gouvernemental.

C'est pourquoi, Citoyennes, Citoyens,

Il faut voter !

Il faut voter pour tous ceux qui se sont prononcés pour le retour au scrutin d'arrondissement, pour une politique d'évolution sociale, hardie et courageuse.

***

Afin d'affronter le verdict populaire et travailler ensuite à cette œuvre de redressement national, le Parti radical et radical-socialiste d'Indre-et-Loire avait affirmé publiquement sa volonté de se présenter seul devant le suffrage universel.

Mais devant l'apparentement général de tous les responsables de nos désastres, dont le but évident est de perpétuer, voire même d'augmenter une majorité néfaste pour le salut de la France, nous avons donné notre adhésion au Front républicain de tous les vrais démocrates soucieux de préserver l'intégrité et l'indépendance de la patrie, et de défendre les libertés et principes essentiels de la République.

Citoyennes, Citoyens,

Le Parti républicain radical et radical-socialiste a voulu simplement aujourd'hui vous exposer brièvement dans quelles conditions ses candidats sollicitent vos suffrages.

Demain, il vous exposera le programme que notre Parti et Pierre Mendès-France se sont solennellement engagés de mener à son terme dans les délais fixés, si vous envoyez à la prochaine Assemblée Nationale, une majorité qui lui permette de gouverner.

Une fois de plus, le sort de la France et de la République est entre vos mains !

Vu :

Les candidats.

Parti républicain radical et radical-socialiste.

Président : Edouard HERRIOT

Vice-Président : Pierre MENDES-FRANCE

apparentée à la liste socialiste S.F.I.O.

Citoyennes, Citoyens,

Dans notre précédent appel, nous avons exposé les conditions dans lesquelles, face au bloc des droites apparentées responsables de la déplorable situation présente, le Parti radical et radical-socialiste se présentait à vos suffrages.

Aujourd'hui nous soumettons à vos réflexions et à votre jugement le programme d'action tel qu'il a été défini par Pierre Mendès-France et qu'il s'est engagé à faire adopter dans des délais précis, à la condition essentielle, bien entendu, que les électeurs et électrices de ce pays envoient à l'Assemblée Nationale, une majorité suffisante de Républicains pour faire prévaloir ce programme.

D'autre part, et en ce qui nous concerne, fidèles à une règle de conduite absolue que nous nous sommes imposée, de ne céder en aucun cas à la démagogie, et de ne prendre envers le corps électoral, que les seuls engagements que nous estimons raisonnables, nous limitons volontairement nos promesses aux perspectives suivantes :

A. — *Dans le domaine extérieur.*

1° Quels que soient les soucis et les préoccupations qui peuvent, de toutes parts, assaillir les Français, le problème de la paix mondiale est celui auquel tous les autres restent subordonnés. Nous proclamons notre attachement à l'Alliance atlantique sans que cette position ait un caractère agressif à l'égard d'autres nations. Nous souhaitons ardement, au contraire, que la détente internationale amorcée au cours de négociations précédentes entre les pays de l'Est et de l'Ouest, se concrétise dans les faits, et dans la solution pacifique des graves questions encore en suspens. Enfin, quel Français, digne de ce nom, ne désirerait sincèrement voir s'effectuer sur tous les coins du globe, le désarmement général, simultané et contrôlé et, plus près de nous, la construction d'une Europe unie ?

2° S'il est à l'heure présente, un problème angoissant pour nos cœurs et nos consciences, c'est bien celui de la situation en notre Afrique du Nord.

En aucun cas, il ne saurait être question de consentir à quelque lâche abandon dont les conséquences seraient incalculables pour l'avenir politique, économique et social de la France métropolitaine.

Mais, par contre, il n'est pas possible de renouveler les erreurs tragiques qui nous ont coûté si cher en Indochine, de nous cantonner dans un colonialisme arriéré; politique qui nous a valu, et nous vaut encore au Maroc, en Algérie, les difficultés dont trop de foyers de chez nous connaissent, hélas ! le prix !

Des réformes profondes et urgentes s'imposent.

En Algérie, notamment, la nouvelle législature devra d'abord mettre loyalement en application le Statut que le Parlement avait voté en 1947, et dont certaines promesses n'ont jamais été tenues. Mais les améliorations politiques qui en résulteraient seraient insuffisantes si elle n'étaient, en même temps, et surtout, accompagnées des indispensables transformations des actuelles structures économiques et sociales de ses territoires et de sa population (notamment accession à la petite propriété rurale, réforme du métayage, etc.).

C'est, au surplus, dans tous nos territoires d'Outre-mer que le futur Gouvernement devra trouver les formules et les moyens de ranimer la confiance de populations que nous avons toujours promis de conduire vers plus de progrès matériel et social.

B. — *Dans le domaine extérieur.*

1° Retour au scrutin uninominal d'arrondissement a deux tours.

La loi actuelle, qui ne laisse pas aux citoyens la possibilité de choisir librement leurs élus, est une imposture et une insulte à leur dignité.

Nous nous engageons solennellement à demander, dès le début de la prochaine législature, l'abrogation de cette loi et le rétablissement du scrutin uninominal d'arrondissement à deux tours, et de faire de cette réforme la condition indispensable de la participation de notre Parti à tout Gouvernement.

2° Réformes constitutionnelles.

Nous ne nous lasserons pas de réclamer le renforcement des pouvoirs du Conseil de la République, qui vient d'ailleurs de donner à la Nation, un témoignage éclatant de sa sagesse, en votant à deux reprises, et à des majorités écrasantes, le scrutin d'arrondissement à deux tours.

3° En matière économique.

La doctrine du Parti est tout entière dominée par les quelques principes suivants qu'il considère comme fondamentaux. Le Parti radical-socialiste se prononce catégoriquement et sans équivoque, contre toute extension du dirigisme économique, dont nous estimons que les diverses manifestations (réglementations, contrôles, charges) ont

jusqu'à ce jour suffisamment découragé les plus entreprenants et les plus compétents. Dans cet ordre d'idées, nous nous élevons contre toute nouvelle extension des nationalisations.

Le Parti radical-socialiste réaffirme ainsi, une fois de plus, son attachement à la propriété privée, source de l'épargne, elle-même condition essentielle de la richesse de la France, et à la libre entreprise, seule capable de mettre un frein à la prolétarisation accélérée des salariés, et d'assurer la promotion ouvrière.

4° En matière agricole.

L'agriculture et la viticulture françaises traversent, à l'heure actuelle, une crise extrêmement grave due, pour une large part, à la mévente des produits de la terre et au déséquilibre existant entre les prix de vente des produits agricoles et le prix d'achat des produits industriels indispensables aux cultivateurs pour l'exploitation de leur terre.

Devant cette situation, le Parti radical-socialiste considère qu'en ce domaine, des mesures fractionnées, aussi judicieuses soient-elles, mais qui ne s'inséreraient pas dans un plan d'ensemble, demeureraient toujours insuffisantes.

C'est pourquoi il prend l'engagement d'élaborer dans les trois mois qui suivront les élections, une Charte de l'Agriculture française dont les principales dispositions sont les suivantes :

Immédiatement après le scrutin, le Gouvernement convoquera les Assises nationales de l'agriculture française, dont le but sera d'établir pour chacun des produits agiicoles, des programmes précis de production, et des contrats collectifs qui détermineront les obligations de l'Etat et celles des producteurs.

Enfin, dans ce même délai de trois mois, le Gouvernement devra déposer des projets de lois organiques concernant :

a) l'exécution de programmes pluri-annuels d'investissements (eau, électricité, reboisement, assainissement, formation professionnelle agricole, etc.);

b) l'organisation de l'exportation agricole;

c) l'élaboration d'un programme social de l'agriculture, appelé à être réalisé pendant la durée de la législature, et prévoyant notamment, entre autres choses, l'égalité des agriculteurs français avec les autres salariés pour tout ce qui concerne les prestations sociales et familiales.

5° Le logement.

Dans les premiers jours de la législature, l'Assemblée Nationale sera saisie d'une loi-programme de quinze ans, prévoyant la construction de 350.000 logements par an, la formation professionnelle de 75.000 jeunes gens chaque année pour l'industrie du bâtiment, et l'institution en leur faveur d'un salaire minimum garanti pour toute la durée de l'exécution de cette loi-programme.

Avant la fin de l'année 1956, d'autres mesures devront être prises en vue, notamment : a) de la destruction des taudis, l'une des causes essentielles de l'alcoolisme; b) de la création d'un marché de contrats d'accession à la propriété; c) de la révision simultanée du calcul des loyers et des conditions d'attribution et des barèmes de l'allocation-logement.

6° Artisans et commerçants.

a) Réalisation d'une réforme fiscale par la refonte, l'allègement de la fiscalité, l'humanisation des contrôles par des garanties données aux contribuables et la simplification des textes.

— Substitution à la T.V.A. d'une taxe dégressive encourageant l'initiative personnelle et l'expansion économique.

— Suppresson de la patente dans le cadre d'une réforme profonde du régime des finances locales.

— Relèvement du salaire fiscal du chef d'entreprise et de son conjoint.
— Déduction des impôts payés l'année précédente.
— Egalité des prestations d'allocations familiales payées aux commerçants et artisans avec celles des autres catégories de prestataires.

b) Développement industriel et commercial :

— Implantation d'industries nouvelles dans tout le département pour revivifier l'activité économique, afin de promouvoir une politique de plein emploi de la main-d'œuvre et de développement du commerce local.
— Création d'un fonds d'équipement des petites entreprises et d'une Banque nationale de l'artisanat et du petit commerce.

c) Protection de l'artisanat et du commerce.

— Rétablissement d'une stricte égalité dans la concurrence et notamment suppression des privilèges accordés à certaines formes d'activité para-commerciale; abrogation du décret du 20 mai 1955 sur les fausses coopératives.
— Limitation de la création de nouveaux points de ventes non justifiés par une extension de la population.

7° L'Enseignement public.

L'école publique ayant subi, durant ces dernières années, de rudes et injustes assauts, le Parti radical-socialiste réaffirme solennellement que la défense de l'enseignement public est le premier devoir en même temps que la meilleure garantie de la démocratie.
Dans cet ordre d'idées, la démocratisation du recrutement de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur constituera l'objectif essentiel de la politique gouvernementale.
Celle-ci devra s'engager également à élaborer une loi-programme en vue de régler définitivement dans un délai maximum de quatre ans, le problème angoissant des constructions scolaires et du recrutement de personnel de l'enseignement primaire.
D'autre part, il apparaît comme une nécessité nationale que l'enseignement technique, qui devra être orienté en vue des besoins existants ou prévisibles, ne soit plus, à l'avenir, considéré comme un enseignement mineur et purement utilitaire. Il sera développé dans des proportions massives et l'équivalence devra être reconnue aux titres de l'enseignement technique avec ceux de l'enseignement classique. Enfin, le service militaire des jeunes gens sera mis à profit pour accélérer et compléter leur formation technique.

8° La jeunesse.

S'il est un problème dont la solution tient à cœur au Parti radical-socialiste, et à Pierre Mendès-France en particulier, c'est bien celui de la jeunesse de notre pays. C'est pourquoi, dans les six mois qui suivront les élections, le Gouvernement proposera un programme de première urgence, concernant :

a) la construction de logements pour les jeunes ouvriers célibataires; la réglementation du travail des jeunes; l'aide accrue aux mouvements de jeunes et notamment aux jeunes de la France d'Outre-mer; enfin, en faveur des étudiants, l'allocation d'études.
b) La jeunesse et les sports (allégement des programmes d'enseignement et développement de l'initiation sportive et des jeux; formation accélérée de professeurs et moniteurs d'éducation physique; construction de salles et terrains de sports, et de bassins de natation; dans l'armée, facilités données à l'entraînement des sportifs; dans les entreprises, détaxation fiscale pour les investissements sportifs).
c) Colonies et camps de vacances (facilités accordées pour l'aménagement de 500 nouvelles colonies et la création de « Villages de jeunesse » dans les localités désertées).

9° LES PROBLÈMES SOCIAUX.

a) S'il est un problème social particulièrement urgent que le Gouvernement s'engage à régler dans les trois mois, c'est celui de la situation des vieux; il serait intolérable qu'ils attendent plus longtemps l'allocation décente qui leur est due.

b) Suppression des zones de salaires.

c) Réorganisation de la Sécurité sociale. Notre parti se déclare hautement partisan de cette œuvre de solidarité nationale, mais il considère comme une nécessité de mettre de l'ordre dans sa gestion administrative en vue de réaliser de substantielles économies et de simplifier son mécanisme bureaucratique.

d) Conclusion de conventions collectives en vue de la fixation contractuelle des salaires.

e) Aussitôt après l'installation de la nouvelle Assemblée, convocation d'une conférence nationale pour le règlement des conflits du travail, en vue, notamment : de l'amélioration et de l'extension des procédures actuelles; du perfectionnement de la procédure d'expertise; de la détermination des cas dans lesquels l'arbitrage peut être olbigatoire; et la codification des règles relatives au référendum en matière de grèves ou de négociations collectives.

Certes, le Parti radical-socialiste ne réservera pas à ceux-là seuls, dont nous venons de parler, le bénéfice de son attention; nous savons que d'autres catégories sociales éminemment dignes d'intérêt attendent avec une légitime impatience, que les pouvoirs publics se penchent sur leur sort : ce sont les sinistrés, les petits rentiers, les anciens combattants, les fonctionnaires que nous nous engageons à rétablir dans une situation matérielle plus conforme aux conditions actuelles de l'existence.

Citoyennes, Citoyens,

Voici les réformes essentielles que nous vous proposons et les engagements que nous prenons envers vous parce que nous somme sûrs de ne pas y faillir et de ne pas vous tromper. Le Parti radical-socialiste tiendra parole !

Nous voulons espérer que pour constituer la majorité susceptible de réaliser ce programme minimum, le peuple de France apportera en masse son appui au Parti radical-socialiste et à Pierre Mendès-France.

Vive la Touraine !
Vive la République !
Vive la France !

Vu :

Les candidats :

PIERRE SOUQUÈS
Député sortant.
Docteur en Droit. — Breveté du Centre des hautes études administratives.
Ancien combattant 1939-1945.

JOSEPH RENARD
Industriel.
Conseiller général et maire de Château-Renault. — Officier de la Légion d'honneur.
Médaillé militaire. — Croix de guerre. — Déporté de la Résistance.

MAURICE CONSTANTIN
Viticulteur.
Président du Comice agricole de Chinon. — Membre de la Chambre d'agriculture.
Adjoint au maire de Ligré. — Commandeur du Mérite agricole.

FERNAND BERTHOUIN
Mécanicien. — Maire du Grand-Pressigny.

ROBERT COUTURIER
Licencié en Droit. — Commerçant à Tours. — Juge au tribunal de commerce.

ISÈRE

7 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français	M. André Dufour (C.).
Liste d'union et de fraternité française	M. Marcel Varvier (U.F.F.).
Liste d'union présentée par le centre national des indépendants et paysans et d'action républicaine et sociale	M. Aimé Paquet (P.).
Liste du parti communiste français	M. Paul Billat (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O	M. Alexis Berthet (S.).
Liste d'union et de fraternité française	M. Joannès Ruf (U.F.F.).
Liste du parti communiste français	Mme Elise Grappe (C.).

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes, cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les «Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français, dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles : octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants, leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Français et Françaises,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

André DUFOUR

Député sortant.

Comptable. — Conseiller municipal de Grenoble.

Ancien interné politique sous Vichy. — Organisateur de la France combattante dans l'Isère en 1941.

Organsiateur des F.F.I. dans le Périgord en 1943-1944.

Paul BILLAT

Député sortant.

Ouvrier confiseur

Croix de guerre 1939-1945. — Interné politique sous Vichy, évadé.

Organisateur des F.F.I. dans l'Isère, les régions méditerranéennes et limousines en 1943-1944.

Lieutenant-colonel au titre F.F.I.

ÉLISE GRAPPE

Député sortant.
Institutrice déplacée sous Vichy.
Membre du Front national clandestin dans la Drôme en 1943.

VINCENT GIROUD

Agriculteur à Trept.
Ancien combattant de la Résistance. — Vice-Président du Comité de libération de Trept.

RAYMOND PERINETTI

Artisan peintre.
Ancien maire de Grenoble. — Conseiller municipal. — Croix de guerre 1939-1945.
Rosette de la Résistance. — Interné politique sous Vichy, évadé.
Organisateur des F.F.I. de la zone sud. — Commandant le 1er régiment du Rhône à la Libération.

LOUIS MAUBERRET

Mineur à Susville. — Ancien président des Houillères du bassin du Dauphiné.
Ancien interné politique sous Vichy.

ANDRÉ FERRÉOL

Ouvrier électricien.
Membre du Comité fédéral national des industries chimiques.
Ancien combattant de la guerre 1939-1945.

Vu :

Les candidats :

Liste du Parti communiste français.

Pour battre la réaction !

Dauphinois, Dauphinoises,

Le 2 janvier vous allez avoir à choisir entre sept listes.

Nous avons tout mis en œuvre pour que se réalise dans notre département aux vieilles et fermes traditions républicaines et laïques, l'Union des forces de gauche, pour battre la réaction.

Nous demandons aux travailleurs, aux républicains et laïques de tout faire pour que se réalise cette union, sur la base d'un « programme limité » s'inspirant des mesures à prendre en vue de réaliser les aspirations profondes et immédiates du peuple :

— Sauvegarder la paix; la rétablir en Afrique du Nord;

— Permettre aux travailleurs des villes et des campagnes de rattraper et dépasser le pouvoir d'achat qu'ils avaient avant guerre.

— Accroître le bien-être social dans les foyers, en ville et au village.

— Aider les exploitations familiales agricoles à vivre et se moderniser.

— Donner aux vieux et aux vieilles des retraites décentes.

— Assurer à tous les enfants du peuple l'instruction rationnelle dans les écoles dignes de la République, rétablir la règle constitutionnelle de la laïcité de l'école et de l'Etat.

— Réaliser la réforme de la fiscalité pour simplifier et démocratiser l'impôt.

La Fédération de l'Isère du Parti socialiste S.F.I.O. a refusé d'abord, l'apparentement entre listes communistes et socialistes, que nous lui avons proposé. Cependant elle a envisagé l'apparentement entre socialistes, radicaux, et ex-R.P.F. anti-laïcs.

Ensuite lorsque nous avons proposé une liste unique, communiste - socialiste et républicains laïcs, elle a accumulé les obstacles.

La Fédération socialiste S.F.I.O. de l'Isère nous mettait en demeure de rompre avec l'amitié que nous portons à l'U.R.S.S. pays du socialisme, dont nous n'oublions pas les énormes sacrifices consentis pour écraser le nazisme et libérer l'Europe du fascisme. Mais déjà, avant notre proposition, la délégation de l'Isère au Conseil national de la S.F.I.O. avait repoussé, par 25 voix contre 5, l'entente avec les communistes; la Fédération socialiste a donc choisi un prétexte pour refuser l'union des gauches.

En 1935, les communistes avaient autant d'attachement à l'œuvre du socialisme réalisée en Union soviétique. Cela n'a pas empêché aux deux partis, socialiste et communiste, de sceller un pacte d'unité d'action signé par Léon Blum et Maurice Thorez. L'année suivante, c'était la grande victoire du Front populaire.

Nous aurions eu, ensemble, la majorité.

Le refus de l'entente entre communistes et socialistes est d'autant plus regrettable, qu'en 1951 les deux partis ont approché de très près la majorité. Celle-ci aurait été non seulement atteinte comme en 1946, mais dépassée, car les républicains laïcs du département se seraient associés à cette union.

La réaction n'aurait eu aucun siège dans l'Isère.

De tous les points du département nous sont parvenues de nombreuses lettres et motions signées en commun par des socialistes, des communistes et des laïcs, appelant une telle union de toutes leurs forces. Leurs voix, nous en sommes sûrs, n'auront pas retenti en vain.

Il faut qu'au Parlement et dans le pays une véritable union des forces de gauche se réalise. Ce n'est pas avec les ex-R.P.F. à la Chaban-Delmas, Soustelle et autres, Palewski, tous anti-laïcs et partisans de la guerre en Algérie qu'on peut envisager une véritable union des gauches, c'est avec le Parti communiste français.

Assez de gaspillages des ressources de l'état.

Dauphinoises et Dauphinois en ont assez des guerres coloniales qui n'osent pas dire leur nom.

Il a fallu sept ans à nos gouvernants pour appliquer la solution que n'ont cessé de préconiser les communistes afin de mettre fin à la guerre d'Indochinne : négocier la paix avec les représentants de la République démocratique du Viet-Nam.

En 1953, Mendès-France lui-même refusait cette solution, qu'il était contraint d'appliquer à Genève, en juillet 1954.

Des dizaines de milliers de vies humaines ont été sacrifiées dans cette guerre d'Indochine.

3.000 milliards ont été gaspillés par les politiciens qui ont nom Bidault, Pinay, Edgar Faure, et autres Palewski et Soustelle en compagnie de Grimaud, Garavel et Paquet.

On aurait pu réaliser pour notre département...

Avec des milliers de milliards ainsi gaspillés on aurait pu construire un million cinq cent mille logements.

A Grenoble, Vienne, Voiron, Vizille, Moirans, Fontaine et bien d'autres localités, du département où des milliers de familles laborieuses vivent dans d'étroits logis, parfois des taudis, il aurait été possible de construire des milliers de logements à la portée des modestes bourses; 2.300 demandes aux H.L.M. de Grenoble, ne pourront recevoir un logement cette annnée.

On aurait pu améliorer, comme il est urgent de le faire, l'habitat rural.

Il est absolument nécessaire de pratiquer une politique qui réduira les dépenses militaires ruineuses.

Ainsi seront mis en chantier :

— Les nombreux projets de construction d'H.L.M.

— Les 60 projets de construction scolaire et grosses réparations en attente à la Préfecture de l'Isère.

— Les 35 projets d'adduction d'eau qui attendent faute de crédits.

— Les dizaines de projets de réfection des chemins vicinaux.

— Les projets de nombreuses communes qui ont à électrifier les écarts ou renforcer leur réseau.

Ainsi seront satisfaites :

— Les centaines de demandes d'aide à l'habitat rural qui attendent, certaines depuis longtemps.

Ainsi pourront être accélérés :

— Les travaux d'aménagement de l'Isère, du Drac et de la Romanche, afin de mettre à l'abri des populations toujours menacées par les crues.

Une véritable politique de paix reconnaîtra les justes et légitimes aspirations des peuples d'Afrique du Nord. C'est la seule façon de conserver leur amitié et de construire une véritable Union française, de peuples libres et égaux en droits. Nous pourrions ramener en France nos jeunes gens actuellement au service militaire et renvoyer dans leurs foyers ceux qui ont accompli leur temps de service.

Sept listes en présence.

En face de la liste présentée par le Parti communiste français, se trouvent :

La liste de la Jeune république qui a refusé d'inclure le programme du Comité d'action laïque dans son programme et, qui sans espoir d'avoir un élu, risque de donner par le jeu de la plus forte moyenne, un élu supplémentaire à la réaction, car elle consacre la division des forces de gauche.

La liste Socialiste S.F.I.O. de Berthet. L'apparentement de 1951 avec la liste M.R.P. Grimaud n'a plus été possible cette année. L'action des républicains laïcs l'a empêché. Mais dans d'autres départements, en Moselle, Lot-et-Garonne, Yonne, Bouches-du-Rhône, Indre, etc. les apparentements avec les candidats de la réaction antilaïcs, ex-R.P.F. et autres ont lieu.

La liste radicale-socialiste et U.D.S.R. dont 3 candidats — les conseillers généraux Gauthier, Dalphinet et Galin — ont voté au Conseil général la subvention de 10 millions aux colonies de vacances confessionnelles. Garavel lui-même, à l'Assemblée Nationale, le 5 septembre 1952 (*J. O.* p. 6852) a voté pour les subventions aux écoles confessionnelles. Et le 15 décembre 1952 (*J. O.* p. 6449) et le 14 décembre 1953 (*J. O.* p. 6687) contre l'abrogation des lois anti-laïques.

La liste M.R.P. avec Grimaud, champion de la guerre au Viet-Nam, du réarmement allemand, aujourd'hui de la guerre en Afrique du Nord, farouche adversaire de la laïcité, qui se dit « social », mais a toujours refusé les revendications attendues par les travailleurs et fait voter la loi sur les loyers qui porte son nom.

La liste des « Indépendants et Paysans» de Paquet, adversaire déterminé de la laïcité et des revendications laborieuses ainsi qu'en témoignent ses votes au Parlement. Il a voté deux fois pour le réarmement allemand (C.E.D. et Accords de Paris). Il représente la politique paysanne que ses amis « Indépendants et Paysans », ministres de l'Agriculture, de 1951 à ce jour, ont appliquée et dont le résultat s'illustre par l'appauvrissement des paysans-travailleurs. La part de l'agriculture du revenu national a baissé de plus de moitié depuis dix ans. Les exploitations familiales agricoles, placées devant de grandes difficultés, voient leur existence même menacée.

Enfin la liste Poujadiste de M. Vannier qui transporte le mouvement U.D.C.A. du plan purement professionnel, sur le plan politique.

Entre les sept listes le choix est clair :

Vous voterez pour la liste du Parti communiste français;

Voter communiste, c'est faire avancer l'Union des forces de gauche;

Voter communiste, c'est aussi voter pour :

— Défendre la paix, le bien le plus précieux des hommes, et le retour rapide des jeunes envoyés en Afrique du Nord.
— Assurer le progrès social aux populations des villes et des campagnes.
— Rendre à l'école laïque de la République la place que les lois de la réaction lui ont enlevée.

Ouvriers, paysans, fonctionnaires, employés, travailleurs intellectuels, artisans, commerçants, vous voterez pour la liste :

DUFOUR - BILLAT - GRAPPE

Vive la République !
Vive la France !
Vive la paix !

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union et de Fraternité française
présentée par
Pierre Poujade.

VARVIER Marcel
Electricien-Auto à La Tour-du-Pin.

RUF Johannès
Négociant en boissons gazeuses à Vienne. — Président du Tribunal de Commerce de Vienne.
Président d'honneur des Syndicats des cafetiers, hôteliers et restaurateurs de Vienne et environs.
Conservateur des Musées de Vienne.

BEAU François
Machines agricoles. — Entrepreneur de travaux agricoles.
Premier adjoint au Maire à Heyrieux.

BENDELÉ Francisque
Ouvrier teinturier à Grenoble.

DURIEUX Roger
Fromager à Saint-Maximim.

Mme GENIN Marie
Employée de bureau à Moirans.

VERDURON Roger
Cafetier-coiffeur à Heyrieux.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous, vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories.

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'un série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonges.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

La France est au bord de la faillite :

Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finances et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Nous ne vous promettons rien, sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A., n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons, c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres,

Votez en masse dans l'union et la fraternité.

Sortez les sortants !

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Françaises et Français,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses

industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Qu'est-ce que les états généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les états généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son châtiment : il sera pendu.

Nous voulons :

Un Gouvernement qui gouverne,
Des représentants qui représentent,
L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.
Les politiciens vous ont trahis !

Avec Poujade, sortez les sortants !

Liste de l'Union des indépendants et des paysans

Liste d'Union présentée par

le Centre national des Indépendants et Paysans et d'Action républicaine et sociale.

On a fait fréquemment au cours des élections précédentes, le chantage aux voix perdues.

Le 2 janvier 1956, il ne pourra y avoir de voix perdues, chaque Parti ayant un nombre de sièges correspondant aux voix qu'il aura obtenues.

Cependant, compte tenu de l'évolution politique, du travail d'organisation réalisé pendant ciinq années dans ce département, du travail effectué par notre député, du fait qu'il n'y a pas cette fois-ci de liste R.P.F. (23.000 voix en 1951) notre liste apparaît à tout observateur impartial la mieux placée pour battre le 3e de liste communiste.

Si vous voulez voter utile et voter anti-communiste, vous devez voter pour la liste des Indépendants et Paysans.

Voici venir la fin du mandat dont vous m'avez investi le 17 juin 1951.

Je vous avais promis de travailler. Je l'ai fait autant que je l'ai pu.

Je me suis efforcé d'être juste et utile à mon prochain.

Vous recevrez incessamment mon compte-rendu de mandat. Vous le jugerez.

Mes interventions nombreuses si elles n'ont pas toujours été couronnées de succès, témoignent cependant d'une grande bonne volonté.

Je me suis heurté comme beaucoup d'autres à des institutions mauvaises, paralysantes.

Si vous pensez que je puisse efficacement servir mon pays, si vous me réinvestissez de votre confiance, je m'engage à travailler autant qu'il sera possible de le faire.

Je travaillerai, surtout à redonner à ce pays des institutions dignes de lui, permettant à notre gouvernement dans la stabilité, d'être efficace et responsable.

Mes co-listiers et moi-même vous soumettons un contrat, que vous trouverez au bas de cette circulaire. Si vous le faites vôtre, il sera scrupuleusement respecté.

Ainsi tout sera-t-il clair entre nous. Ainsi aurez-vous l'assurance que les choses ne seront pas toujours les mêmes.

A. Paquet.

Le passé.

De 1945 a 1951 (communistes, socialistes, radicaux, M.R.P.).

Quatre dévaluations, augmentation des prix de 600 % retrait des billets de 5.000, prélèvement exceptionnel, difficultés économiques, déficit de notre balance commerciale, baisse du pouvoir d'achat, massacre de l'épargne, superfiscalité, inflation, inorganisation des marchés agricoles, 80.000 logements par an seulement.

De 1951 a 1955 (politique du président Pinay),

Pas de dévaluation, stabilité des prix, expansion économique, élévation du pouvoir d'achat de 20 %, renaissance de l'épargne, dégrèvements fiscaux, exonération des droits de succession et des droits de soulte, dégrèvement de 15 % sur le matériel agricole, création de l'allocation vieillesse agricole, fonds d'assainissement de la viande, du lait, fonds garantie mutuelle, effort d'investissement et d'équipement accru, 320.000 logements par an.

L'avenir.

Nous nous engageons :

A défendre par tous les moyens la stabilité du franc, bien des humbles et des travailleurs, base de toute politique économique et sociale saine.

A travailler à l'expansion économique et au plein emploi.

A réaliser une juste répartition du revenu national par l'arbitrage et la conciliation obligatoire.

A promouvoir une réforme fiscale simplifiant l'impôt, l'impôt ne pénalisant plus l'effort, étant perçu le plus près possible de la source, le travail humain étant ainsi libéré.

A rendre le crédit moins cher et plus libéralement accordé à ceux qui veulent « travailler ».

A poursuivre la construction de 300.000 logements par an afin que chaque Français puisse avoir un toit, un foyer.

A parfaire l'organisation des marchés agricoles intérieurs et européens, à moderniser et équiper notre agriculture par un crédit moins onéreux et plus abondant, à rechercher inlassablement une protection sociale suffisante.

A rechercher obstinément une paix juste basée sur un désarmement contrôlé et simultané.

A travailler à la construction d'une Europe fédérale.

A promouvoir une Union française sur des bases fédérales, associant les populations autochtones à la gestion de leurs affaires, par étapes, compte tenu de leur évolution.

A donner à la jeunesse des raisons d'espérer, en l'associant plus étroitement à la vie publique et en lui donnant un enseignement adapté aux besoins de la nation.

A œuvrer pour la réforme :

— de la sécurité sociale pour sa décentralisation, son humanisation, sa mutualisation.

— de la S.N.C.F. en supprimant les lignes déficitaires et en développant la coordination du rail et de la route.

— de l'armée pour une rénovation de nos méthodes d'instruction et d'entraînement permettant un raccourcissement du service militaire.

A demander que la loi électorale soit soumise au peuple par référendum.

La réalisation de ce programme qui n'a rien d'ambitieux mais qui doublerait le niveau de vie des Français en moins de dix ans, exige un gouvernement responsable et efficace.

Or, il ne peut y avoir de responsabilité, d'autorité, sans stabilité, sans continuité.

C'est pourquoi nous nous engageons :

A travailler de toutes nos forces à promouvoir une réforme de la Constitution.

1° En mettant l'opposition dans l'obligation de présenter un programme et une majorité de soutien avant l'ouverture de toute crise ministérielle.

2° En rendant la dissolution automatique à la deuxième crise ministérielle.

Dans le cas où cette réforme constitutionnelle ne serait pas réalisée dans un délai de deux ans (au 2 janvier 1958) nous nous engageons à revenir de nous-même devant le peuple souverain.

Ainsi tout sera-t-il clair entre nous.

Ainsi aurez-vous l'assurance que les choses ne seront pas toujours les mêmes.

Votez pour la liste Paquet.

Vu :

Les candidats :

PAQUET Aimé

GROS Charles — THÉVENON Jean-Marie

JURY Ennemond — VILLARD Auguste

SOURD André — BOURNE Clément

Liste d'Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, et paysans et d'action républicaine et sociale

PAQUET Aimé

Agriculteur.
Maire de Saint-Vincent-de-Mercuze. — Conseiller général de l'Isère. — Député sortant.

GROS Charles

Indépendant.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Ingénieur des établissements Neyrpic.
Syndicaliste C.G.C. — Maire de la Tronche.

JURY Ennemond

Agriculteur.
Chevalier de la Légion d'honneur. — Officier du Mérite agricole.
Vice-président du conseil d'administration de la Mutualité agricole.
Dirigeant syndicaliste agricole. — Maire de Chonas-l'Amballan

SOURD André

Indépendant.
Docteur en Médecine à Bourgoin. — Propriétaire exploitant à Ruy.

THÉVENON Jean-Marie

Agriculteur à Roche.
Officier du Mérite agricole.
Membre du conseil d'administration de la Mutualité agricole. — Dirigeant syndicaliste agricole.

VILLARD Auguste

Indépendant.
Chevalier de la Légion d'honneur.
Transporteur à Saint-Pierre-de-Chartreuse.
Membre du Conseil supérieur et président des communes forestières de l'Isère.
Maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse.
Vice-président du Conseil général de l'Isère.
Président des anciens combattants de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

BOURNE Clément

Agriculteur.
Commerçant-pépiniériste.
Officier du Mérite agricole. — Président des horticulteurs de l'Isère à Saint-Marcellin.
Conseiller général de l'Isère.

Voici notre programme :

Plan moral :

— la paix entre les peuples,
— le respect de la famille et de la personne humaine, base de la civilisation chrétienne,
— la liberté de l'enseignement,
— la liberté d'expression.

Plan social :

Juste rémunération des travailleurs.

Arbitrage et conciliation obligatoires.

Amélioration de la condition des veuves, victimes de la guerre, vieux et économiquement faibles à qui l'Etat a retiré leurs moyens d'existence.

Dégrèvements fiscaux aux entreprises associant leur personnel à la prospérité.

Augmentation des traitements des petits fonctionnaires pour leur assurer une existence convenable.

Politique accrue et hardie de la construction après la démolition des taudis.

Aide au logement — accession à la propriété.

Défense des classes moyennes : artisans, commerçants, professions libérales indispensables à notre économie nationale.

Encouragement de l'Etat aux mutualistes.

Plan économique :

Assurer la stabilité du Franc.

Protéger et garantir l'épargne.

Défendre et soutenir la libre entreprise génératrice d'initiative et de prospérité.

Réforme et simplification de la fiscalité sans impôts nouveaux.

Aide à l'exportation.

Plan agricole :

Organisation de la production.

Organisation des marchés en fonction de la production.

Assurer les débouchés sur le plan national et international.

Développement de la productivité notamment par des investissements accrus : eau, électricité, voirie.

Accroître les investissements agricoles.

Construction et amélioration de l'habitat rural.

Amélioration du réseau routier vicinal.

Encouragement par l'Etat de l'assurance sociale facultative agricole.

Revalorisation des retraites des assurés facultatifs agricoles.

Développement des facilités accordées aux jeunes pour l'accession à la propriété.

Création des moyens complémentaires d'existence pour les petits agriculteurs, en particulier pour ceux de montagne.

Plan extérieur :

Faire l'Europe.

Instaurer un système de sécurité collectif avec un contrôle loyal et efficace.

Plan de l'Afrique du nord :

Problème démographique, social et économique.

Dans la justice et la dignité une politique de compréhension mutuelle et équitable.

Evolution des institutions autochtones dans le cadre d'une Union française rénovée et plus tard dans le cadre Eurafricain.

Plan des institutions :

Séparation réelle des pouvoirs.

Stabilité gouvernementale.

Dissolution automatique du Parlement après deux crises ministérielles.

Réforme des méthodes de travail des parlementaires.

Si vous êtes d'accord sur ce programme et pour que votre voix ne soit pas perdue, votez utile pour la liste Paquet.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti socialiste S. F. I. O.

Ni apparentement, ni liste commune avec le Parti communiste !

Grâce aux élus communistes — et à leurs alliés M.R.P. et Indépendants-Paysans — le scrutin d'arrondissement a été repoussé.

La loi de 1951 avec apparentement est imposée aux électeurs.

Les socialistes ne pouvaient s'apparenter avec le M.R.P. et les Indépendants-Paysans, responsables :

— du vote des lois antiscolaires,
— de la politique de régression sociale,
— du désastre de Dien-Bien-Phu,
— des émeutes du Maroc et de l'Algérie,
— des mille milliards de déficit.

Il ne pouvait pas davantage s'apparenter — ni faire liste commune avec le Parti communiste dont les dirigeants et les élus ont pratiqué la politique du pire en :

— refusant l'investiture à Pierre Mendès-France en juin 1953,
— provoquant la chute de Pierre Mendès-France en février 1955,
— refusant l'investiture au socialiste Christian Pineau, le 18 février 1955,
— faisant élire contre Le Troquer (socialiste) un M.R.P. à la présidence de l'Assemblée Nationale.

Electrices, Electeurs,

L'intérêt de l'U.R.S.S. est la seule préoccupation des dirigeants et des élus communistes.

Ils attaquent les socialistes quand l'Union Soviétique « durcit » sa politique extérieure.

Ils leur tendent la main quand l'Union Soviétique change d'attitude.

Vous ne pouvez avoir aucune confiance en un parti qui dit aujourd'hui le contraire de ce qu'il disait hier... et dont personne ne peut prévoir ce qu'il dira ou fera demain.

Vous ne pouvez avoir aucune confiance en un parti inféodé à l'U.R.S.S. et qui a refusé de signer l'engagement ci-après :

« Une négociation éventuelle entre le Parti socialiste (S.F.I.O.) et le Parti commu-
« niste, implique, de la part du Parti communiste, la dénonciation de la déclaration
« de « fidélité inconditionnelle à l'U.R.S.S. », ce qui suppose l'indépendance absolue
« du Parti communiste de France à l'égard de la Russie Soviétique tant en matière
« de politique intérieure que de politique étrangère. »

Vous ne pouvez avoir aucune confiance en un parti totalitaire qui a :

— supprimé tous les autres partis politiques en U.R.S.S. et dans l'Europe centrale,
— étranglé toutes les libertés (presse, réunion, etc.),
— éliminé physiquement tous les opposants démocrates et socialistes.

Vous ne pouvez avoir aucune confiance en un parti qui n'est pas républicain.

Votez liste socialiste.

Liste Alix BERTHET

Les contradictions communistes.

I. — Sur la démocratie.

Hier :

« Le député communiste au Parlement est tenu de se rappeler qu'il n'est pas un législateur cherchant un langage commun avec un autre législateur, mais avec un agitateur du parti envoyé chez l'ennemi. »
Le dépôt des projets de loi par les élus communistes ?

« Purement démonstratif, conçus non en vue de leur adoption par la majorité bourgeoise, mais pour la propagande et l'agitation. »

(Résolution du 2e Congrès mondial.)

Aujourd'hui :

« Le Parti communiste français est tout naturellement le Parti de la démocratie et de la liberté. »

Maurice THOREZ.
(« Ce que veulent les communistes ».)

Demain ?..

II. — Sur l'Union française.

Hier :

« Des dispositions ont été prises par le Gouvernement pour porter les forces armées en Indochine au niveau demandé par le commandement local. Malgré la charge ainsi imposée à la métropole et les difficultés rencontrées au moment où la défense nationale est en voie de réorganisation, cet effort sera maintenu aussi bien au point de vue personnel qu'au point de vue matériel et financier. »

(Circulaire envoyée en mars 1947 et portant la signature de Maurice Thorez, Vice-président du Conseil.)

Aujourd'hui :

Excitation des musulmans en Algérie, au Maroc, pour chasser les Français. Pas un mot contre les assassinats de colons — femmes et enfants — français.

Demain ?..

III. — Politique internationale.

Hier :

Tito est un traite, un fasciste, un vendu au capitalisme américain.
Adenauer est le digne successeur d'Hitler.
Franco est le bourreau du peuple espagnol.
Gandhi : « L'homme politique bourgeois dont la tactique de résistance passive fait le jeu de la bourgeoisie anglaise et freine le développement du mouvement libérateur dans l'Inde. »

Aujourd'hui :

Tito est redevenu « le cher Camarade ».
Adenauer est invité à Moscou.

Franco — et l'Espagne fasciste — peuvent être admis dans le Pacte de sécurité européen.

Khrouchtchev et Boulganine se prosternent devant le tombeau de Gandhi.

Demain ?..

IV. — SUR L'ECOLE LAIQUE.

Hier :

« L'instituteur français est un pauvre crâne bourré, chargé de bourrer des crânes...

« Il faut que les ouvriers renoncent à croire que l'Ecole laïque est moins dangereuse pour eux que l'école religieuse. »

Joseph BOYER.
(Brochure du bureau d'éditions du P.C.)

« L'école de la bourgeoisie, qu'elle soit laïque ou religieuse, forme des travailleurs dociles à la domination de leurs exploiteurs capitalistes. Elle prêche le sacrifice à la patrie bourgeoise et la soumission de l'ouvrier au patron. Les chefs S.F.I.O. la glorifient. Anciens socialistes, misez avec eux ! Vous n'aviez rien de commun avec les défenseurs de l'Ecole capitaliste ! »

Florimond BONTE.
(« Humanité », du 22 juin 1931.)

Aujourd'hui :

Les communistes se prétendent les meilleurs amis de l'Ecole laïque.

Demain ?..

Electrices, Electeurs,

Vous ne pouvez pas mettre votre confiance dans un parti qui fait de telles « volte-face ».

Accordez vos suffrages au Parti socialiste.

— Parti de la vérité,
— Parti de la liberté,
— Parti du progrès social,
— Parti de la paix.

Votez pour la liste socialiste.

Liste ALIX BERTHET

Vu :
Les candidats.

Parti socialiste S. F. I. O.

Electrices, Electeurs,

Le Parti socialiste (S.F.I.O.) ne fait pas partie de la majorité sortante !

Il a combattu les Gouvernements :

— Pinay : amnistie des fraudeurs du fisc; échelle mobile des capitaux; blocage des salaires, etc.

— Laniel : immobilisme en France; destitution du Sultan du Maroc; diminution des investissements productifs.

— Edgar Faure : aggravation de la situation en Algérie; maintien de la loi électorale.

Seul le Parti socialiste (S.F.I.O.) a soutenu sans aucune défaillance le Gouvernement Mendès-France qui a :

— mis fin à la guerre d'Indochine;
— réglé le problème tunisien;
— rehaussé le prestige de la France à l'étranger;
— revalorisé la démocratie !

***

Ouvriers, agriculteurs, commerçants et artisans, fonctionnaires, qui êtes mécontents !

Chassez les élus d'une majorité qui a fait faillite.

Le parti socialiste n'a pas été complice des Gouvernements de cette majorité.

— Pour que ça change;
— Pour garder vos libertés;
— Pour plus de justice sociale;
— Pour la paix par le désarmement général, simultané et contrôlé.

Votez socialiste.

Votez liste Alix BERTHET

Notre programme :

Pour les ouvriers :

— Augmentation du salaire minimum interprofessionnel;
— Salaire annuel garanti;
— Echelle mobile des salaires;
— Suppression des zones de salaires;
— Aménagement de la Sécurité sociale;
— Procédure de conciliation et d'arbitrage avant toute grève.

Pour les agriculteurs :

— Organisation des marchés (l'Office du blé qui donne satisfaction aux producteurs a été voté en 1936 par le Gouvernement Léon Blum);

— Modernisation de la production et de l'équipement;

— Amélioration de l'habitat rural, des routes et chemins, adductions d'eau, renforcement et extension de l'électrification... pour arrêter l'exode rural.

Pour les fonctionnaires :

— Application intégrale des lois votées;
— Application du statut de la fonction publique.

Pour les commerçants et artisans :

— Extension et garantie des forfaits;
— Modification de la patente (impôt d'Etat);
— Simplification de la fiscalité.

***

Défense et restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat (Application du programme minimum des comités national et départemental d'action laïque).

***

Vote immédiat d'une nouvelle loi électorale : le scrutin d'arrondissement.

***

En Algérie et dans les territoires d'outre-mer : Ni abandon qui réduirait le niveau de vie des Français — Ni répression qui serait impuissante... et provoquerait une guerre atroce — Ni intégration... trop coûteuse pour nos finances — Négociations. Elections vraiment libres.

***

Electrices, Electeurs,

Faites confiance au Parti socialiste (S.F.I.O.), parti de progrès social dans : l'ordre, la liberté, la paix.

***

Appel de Paul Mistral, Sénateur de l'Isère.

« Chers amis, je vous demande de voter et de faire voter pour la liste du Parti socialiste, pour la liste Alix Berthet avec lequel je travaille en parfait accord. Faites élire par votre vote un deuxième socialiste, mon ami Jean Landru. Ensemble nous œuvrerons mieux pour tous nos concitoyens. »

***

Appel des élus socialistes.

Vous nous faites confiance sur le plan départemental et communal. Les socialistes administrent les grandes villes du département : Grenoble, Vienne, Voiron, Decines... et de nombreux chefs-lieux de canton !

Nos réalisations sont probantes...

Si le Parti socialiste avait la majorité à l'Assemblée Nationale il réaliserait !

Docteur Léon Martin, ancien député, Maire de Grenoble.
Lucien Hussel, Maire de Vienne, président du Conseil général.
Raymond Tézier, Maire de Voiron.
Alfred Paget, ancien Sénateur, Maire de Pont-de-Beauvoisin.
Marcel Therras, Maire de Décines.
Les conseillers généraux et maires socialistes.

***

En raison de la brièveté de la campagne électorale, les candidats de la liste du Parti socialiste s'excusent auprès des électeurs des communes qu'ils n'ont pu visiter.

Vu :
Les candidats.

JURA

3 DÉPUTÉS

Liste du rassemblement des gauches républicaines et du centre national des indépendants, paysans et d'action républicaine et sociale..................	**M. Edgar Faure** (R.G.R.).
Liste d'union et d'action sociale présentée par le M.R.P. et les indépendants et paysans du Jura....	**M. Charles Viatte** (M.R.P.).
Liste du parti communiste français	**M. André Barthélemy** (C.).

Liste du Rassemblement des Gauches républicaines et du Centre national des indépendants, paysans et d'action républicaine et sociale.

Electrices et Electeurs du Jura,

Le rassemblement des gauches républicaines et le centre des indépendants présentent une liste d'union autour du Président Edgar Faure, député sortant.

Pendant le cours de cette législature, le Président Edgar Faure s'est montré digne de la confiance des électeurs jurassiens.

Sur le plan local, malgré ses lourds soucis et ses vastes charges, il ne s'est jamais désintéressé de notre département et de nos populations. De multiples réalisations l'attestent.

Comme Ministre des Finances et de l'Economie il a sauvegardé la monnaie, réalisé le plan de dix-huit mois, assuré un réel progrès économique et social, entrepris la réforme de la fiscalité et fait de la France, nation importatrice, un pays exportateur.

La médiation et l'augmentation du S.M.I.G. pour les travailleurs, l'allocation de la mère au foyer dans l'agriculture, le salaire fiscal pour les commerçants, artisans et professions libérales, sont quelques-unes des preuves qui permettent de juger son action, d'autant plus tangible que le coût de la vie est resté stable malgré l'augmentation des avantages sociaux accordés.

Comme Président du Conseil, il dirige depuis dix mois le Gouvernement de la France, dans des circonstances difficiles, avec courage et ténacité. Nous avons eu l'honneur de le voir figurer parmi les quatre Grands à la Conférence de Genève dont il avait pris l'initiative.

Il a fait respecter la dignité de la France par l'O.N.U.; il poursuit une politique de paix, de rapprochement international et de désarmement effectif.

Le Président Edgar Faure a rétabli le jeu normal de la Constitution en prononçant la dissolution de l'Assemblée. Il préconise une réforme des institutions, afin d'assurer la stabilité des Gouvernements.

Sur son action passée comme sur son programme, nous lui apportons, en dehors des nuances d'opinion et de doctrine, notre adhésion et notre encouragement.

Nous vous demandons d'apporter à sa liste le plus grand nombre possible de suffrages afin de renforcer l'autorité du Chef du Gouvernement à l'intérieur comme à l'extérieur; et de marquer votre confiance à votre représentant, qui a été aussi celui de la France dans des circonstances historiques.

Vu :

Les candidats :

EDGAR FAURE

Maire de Port-Lesney. — Président du Conseil général. — Président du Conseil.

JEAN CÉLARD

Conseiller général de Saint-Amour.
Président de la Commission départementale du Jura.

GILBERT BOUVET

Maire et Conseiller général de Saint-Laurent-du-Jura.

Liste du Rassemblement des Gauches républicaines et du Centre national des indépendants, paysans et d'action républicaine et sociale.

Electrices et Electeurs du Jura,

DES FAITS...

Il serait trop facile au Président Edgar Faure de se prévaloir de ce qui a été fait en faveur des collectivités afin de faire pression sur les électeurs...

NON, LE DÉBAT EST PLUS ÉLEVÉ...

Ne pouvant l'attaquer sur son action départementale, ses ennemis l'accusent de faire de beaux discours, en un mot de faire du baratin.

Alors nous vous disons :

EST-IL VRAI QUE ?

— Le Napoléon ait diminué de moitié faisant perdre aux spéculateurs des milliards;

— La rente 3 1/2 % Pinay ait dépassé le pair récompensant ainsi les bons citoyens;

— L'indice du pouvoir d'achat du salaire horaire soit passé de 100 en janvier 1952 à 121,6 en juillet 1955;

— Les réserves monétaires de la Banque de France s'élèvent à 700 milliards contre 279 en 1951;

— Les prix soient restés stables (indices 146,1 en novembre 1955 contre 144,4 en 1952);

— La détente fiscale ait été amorcée alors que, précédemment, chaque année amenait une augmentation d'impôts;

— Tous les efforts ont été faits pour ramener le calme en Afrique du Nord et la paix dans le monde.

Il n'est pas un secteur de l'activité économique française qui n'ait bénéficié des bienfaits de cette politique.

CONTRE

Les Gouvernements semestriels et les dévaluations annuelles.

POUR

L'expansion sans inflation;
La paix entre l'Ouest et l'Est, dans l'esprit de Genève.
Votez R.G.R.-Indépendants.

Vive le Jura !
Vive la République !
Vive la France !

Vu :

Les candidats :

EDGAR FAURE

Maire de Port-Lesney. — Président du Conseil général. — Président du Conseil.

JEAN CÉLARD

Conseiller général de Saint-Amour.
Président de la Commission départementale du Jura.

GILBERT BOUVET

Maire et Conseiller général de Saint-Laurent-du-Jura.

Liste d'Union et d'Action sociale

présentée par

le M. R. P. et les Indépendants et Paysans du Jura.

Electrices, Electeurs,

De graves dangers menacent de toutes parts notre pays et notre civilisation. Le communisme étend son influence dans le monde, dont il opprime près de la moitié de la population. L'Union française est en train de se désagréger, notre influence diminue de jour en jour.

Les causes de cette situation très périlleuse pour l'avenir de la France sont multiples. Mais sur le plan politique, l'unanimité se fait pour dénoncer nos divisions et l'instabilité de nos institutions. Chaque Français a ses opinions à lui, prétend les faire triompher intégralement, nous présentons ainsi en face des dangers multiples qui nous assaillent, le spectacle d'un pays où tout est dénigré, où les Gouvernements ne peuvent durer que quelques mois.

De cet état esprit que l'on peut bien appeler maladif, la situation électorale dans le Jura offre un triste et significatif exemple : dix listes soit trente candidats se présentent à vos suffrages, pour trois sièges.

Nous avons, nous, conscience du terrible danger que court ainsi le pays. Nous avons répondu à l'appel des indépendants, républicains sociaux et paysans du Jura qui ont préconisé la constitution d'une liste d'union, susceptible de recueillir la majorité absolue. Le Président Edgar Faure n'a pas cru devoir accepter cette offre. Nous le regrettons.

La liste que nous présentons à vos suffrages résulte des efforts de compréhension que nous avons faits les uns et les autres pour mettre l'accent sur ce qui peut rapprocher les Français dans la grave conjoncture actuelle, dans un souci de loyauté et d'efficacité.

Nous vous demandons de méditer le programme suivant, que nous tâcherons de faire aboutir de toutes nos forces.

1. — Réforme de l'Etat

en vue d'obtenir la stabilité gouvernementale en France. Il faut pour cela obtenir la séparation des fonctions du pouvoir législatif (Parlement), exécutif (Gouvernement) et judiciaire.

Un député n'est pas un Ministre; ni l'un ni l'autre ne doivent influencer un juge. Le vote personnel des députés dans les occasions importantes est un premier pas vers cette stabilité; il doit être suivi d'une simplification des tâches du Parlement, réduisant les lois à un certain nombre de grands principes.

Le rôle du Conseil économique doit être précisé, afin que les intérêts professionnels soient mieux défendus et le pouvoir politique rendu à son véritable rôle.

2. — Reconstruction de l'Union française,

sans laquelle la France deviendra un pays analogue à l'Espagne ou au Portugal. La lutte contre les ennemis qui l'assaillent du dehors doit être accompagnée des réformes internes assurant l'évolution des populations indigènes.

Nous avons conscience de ce que la présence française a apporté comme bienfaits aux populations d'outre-mer; nous pensons, dans l'intérêt même de ces populations, que notre tâche n'est pas terminée.

3. — Poursuite de la construction de l'Europe,

dont la mise en commun des ressources industrielles, agricoles et culturelles est seule capable d'assurer la prospérité de ses habitants, tout en constituant un élément d'équilibre pour la paix universelle.

4. — Dans le domaine économique,

poursuite d'une politique d'expansion, par le développement et l'orientation de la production. Il est des activités qui ne sont plus adaptées à notre époque, il en est de nouvelles qui se développent. Il faut favoriser les transformations nécessaires.

Pour notre Jura, cela comporte en particulier le développement et la protection de notre élevage, de la production laitière et fromagère, de la production viticole de qualité; la poursuite de la prospection de notre sous-sol; l'étude attentive de nos industries et de l'artisanat du Haut-Jura que nous considérons comme menacés; le développement de l'équipement et de la propagande touristiques.

5. — Sur le plan social,

harmonisation de notre législation sociale de façon que les Français de situations sociales équivalentes soient traités de façon identique.

L'un de nos candidats s'est attaché depuis la Libération à cette œuvre, obtenant de notables résultats dans le domaine de l'aide aux vieux (généralisation de l'assurance-vieillesse), de l'uniformité des allocations familiales qu'il faut absolument atteindre, les enfants d'un paysan, d'un artisan ou d'un commerçant ayant les mêmes droits que les autres.

Il reste beaucoup à faire, en particulier dans le domaine de l'assurance maladie grave et chirurgicale pour les exploitants agricoles et les travailleurs indépendants, et dans l'augmentation des retraites actuellement servies.

Une attention particulière doit être accordée aux victimes de la guerre de toutes catégories (mutilés, veuves, orphelins, déportés, prisonniers, anciens combattants, sinistrés).

6. — Sur le plan culturel

et en particulier dans le domaine scolaire, nous demandons d'abord l'arrêt de la guerre scolaire par le respect des droits de chaque famille spirituelle composant notre pays, qu'il s'agisse de l'école privée ou de l'école publique, où chacun doit se sentir chez soi.

Il faut en outre faire très vite cette réforme de l'enseignement, assurant à chaque enfant de France ses droits à développer toutes ses facultés, et permettant au pays de sélectionner et former le nombre de plus en plus grand de cadres dont il a besoin.

C'est d'un rajeunissement de toute notre activité, de notre mentalité, que nous avons besoin. C'est à notre jeunesse qu'il faut penser. C'est à elle que nous voulons offrir la perspective d'une vie meilleure que celle que nous avons vécue, nous, hommes d'une génération qui a subi deux guerres et leurs suites.

Oubliant certaines de nos divisions pour travailler efficacement à la construction d'une France nouvelle, d'un monde nouveau, nous vous demandons vos suffrages.

Notre passé à tous trois est le gage que nous travaillerons honnêtement à tenir les promesses limitées, raisonnables, mais précises, que nous vous faisons.

Charles VIATTE
M.R.P. — Agrégé de l'Université. — Député sortant.
Président sortant de la Commission de l'éducation nationale.

Pierre PELTIER
Indépendant. — Viticulteur.
Maire de Ménétru-le-Vignoble. — Conseiller général du Jura.

Jean GRAVIER
M.R.P. — Directeur commercial.
Ancien président de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles.

Liste d'Union et d'Action sociale

présentée par le

M. R. P. et les Indépendants et Paysans du Jura.

Chers Concitoyens,

Les élections du 2 janvier 1956 doivent d'abord vous permettre de choisir entre des programmes. Le nôtre a été présenté par notre première circulaire que nous vous demandons de conserver.

Mais un programme ne peut être mis en application que par des hommes. Et après avoir jugé par vous-mêmes de la valeur des programmes qui vous sont soumis, vous devez rechercher ce que valent les hommes qui auront à les appliquer.

1. — Charles VIATTE
44 ans. — 5 enfants.
Professeur agrégé de l'Université. — Député du Jura depuis la Libération.

Il est un des cas rares de fils de paysan arrivant à passer les examens les plus difficiles de l'Université : sorti premier à deux professorats différents des Ecoles normales (mathématiques — sciences appliquées), il a ensuite préparé seul, tout en enseignant au Lycée de Lons-le-Saunier, l'agrégation de mathématiques. Après avoir fait la guerre au 189e R.A.L.T. et présidé le Secours national d'entr'aide française du Jura,

il a représenté le Jura aux deux Assemblées Constituantes et aux deux premières Assemblées Nationales. Il s'est acquis dans le domaine de la législation sociale une compétence reconnue par tous les partis politiques. Son travail acharné au sein de la Commission de l'éducation nationale lui a valu la confiance de ses collègues qui lui en ont confié la présidence. Il a attiré l'attention de l'opinion sur l'importance de la recherche scientifique en France, et sa situation désastreuse. Les efforts qu'il a faits dans ce domaine tant au Parlement qu'au Conseil supérieur de la recherche scientifique, les résultats déjà obtenus lui ont valu en particulier les remerciements de l'Académie des Sciences dans sa séance publique du 5 décembre 1955.

Les travailleurs indépendants, artisans et commerçants, lui doivent une revalorisation, encore insuffisante, de leurs prestations sociales, les vieux paysans leur retraite.

2. — Pierre PELTIER

Né à Ménétru-le-Vignoble, le 6 septembre 1914.

Après avoir fait ses études secondaires à Dole, reprend l'exploitation familiale et s'emploie à la restauration d'un vignoble orienté vers la production de vins d'appelation contrôlée. Mobilisé au 305e régiment d'artillerie, a fait campagne en Belgique et en France dans les rangs des 1re et 2e divisions cuirassées. A la Libération, les électeurs du canton de Voiteur lui témoignent leur confiance en l'envoyant siéger au Conseil général où il les représente depuis 1945.

A l'Assemblée départementale, il se spécialise dans les questions agricoles, les problèmes routiers et l'assistance aux vieillards. Vice-président du Conseil général de 1948 à 1951, vice-président de la Commission de l'agriculture et des routes, délégué du Conseil général à l'hospice de vieillessse de Dole, au Conseil départemental des allocations militaires, à la Commission départementale du tourisme, au Conseil de perfectionnement des écoles d'agriculture d'hiver et du laboratoire agricole de Poligny.

Maire de sa commune depuis 1947, il effectue des travaux importants aux bâtiments communaux, assure la réfection des routes et réalise une adduction d'eau. — En outre, il milite activement au sein des organisations agricoles et viticoles (société de viticulture du Jura, Syndicat de défense contre la grêle, etc.).

3. — Jean GRAVIER

40 ans. — 2 enfants.

A milité activement dans les mouvements de jeunesse. Mobilisé en 1939 au 60e régiment d'infanterie, sa brillante conduite lui vaut la Croix de guerre avec la citation suivante : « Sous-officier animé d'un idéal très noble, modèle de courage et de dévouement; s'est offert à assurer pendant toute une nuit, à un endroit particulièrement exposé, la conduite des blessés qu'il na cessé de réconforter ». De retour de captivité en Allemagne, il est exploitant agricole à Frontenay et devient en 1948 et 1949, président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles. Mais les circonstances économiques défavorables aux petites exploitations l'obligent à changer d'activité, et il occupe maintenant des fonctions de direction dans une importante maison d'affinage de gruyère de Comté. Il reste cependant en liaison avec toutes les organisations agricoles (syndicalisme, coopération, mutualité) et il demeure un spécialiste incontesté des questions familiales et rurales. Récemment, il a été désigné pour représenter les familles au Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales du Jura.

***

Ces trois hommes vous donnent l'exemple d'une union de bonnes volontés dont le but est d'obtenir, autour d'un programme limité, mais raisonnable et constructif, la stabilité du pays.

Les institutions seules ne valent rien si les hommes ne savent pas les animer.

Il leur faut pour cela certaines vertus fondamentales :

— L'honnêteté.
— La loyauté.
— Le dévouement à l'intérêt général.

Ces vertus imposent des concessions mutuelles, dont nous vous donnons l'exemple.
Le passé des hommes qui se présentent à vous est une garantie pour le redressement du pays.

Pour la propreté !
Contre la corruption !
Pour une République rénovée, plus humaine et pacifique !

Vous voterez sans panachage pour :

Charles VIATTE — Pierre PELTIER — Jean GRAVIER

Liste du Parti Communiste français.

Electrices, Electeurs jurassiens,

Après cinq années de législature, vous êtes appelés le 2 janvier, à élire 3 députés dans le département.

L'heure du choix est arrivée pour vous. On comprend que les partis gouvernementaux, qui portent la plus lourde responsabilité de la situation actuelle, redoutent cette confrontation avec l'opinion publique. On comprend pourquoi ils ont tout fait pour retarder ce moment et pour éviter de rendre des comptes.

Les communistes et leurs candidats ne sont pas gênés par la convocation anticipée du corps électoral. Ils peuvent, la tête haute, se représenter devant les travailleurs qui leur ont fait confiance !

Ouvrières et ouvriers jurassiens !

Depuis cinq ans, constamment, 2 députés du Jura ont voté contre toutes vos revendications : contre l'échelle mobile des salaires, contre la fixation d'un minimum interprofessionnel garanti décent, contre la suppression des abattements de zone, contre le relèvement de vos allocations familiales, etc. Ce sont MM. Edgar Faure et Charles Viatte. Mendès-France, « l'homme nouveau » a fait pareil.

Voter pour eux, c'est voter pour la poursuite de la politique de misère et de bas salaires dont vous souffrez depuis 1947, pour que les bénéfices patronaux de « La Vache qui rit », de Sidelor, de Solvay continuent à s'enfler, alors que depuis 1947 ils ont déjà été multiplié par 10 pendant que vos salaires ne l'étaient que par 3 ou 4.

Cultivateurs jurassiens, le prix différentiel du blé, l'attribution de prêts aux jeunes agriculteurs, l'organisation de l'allocation vieillesse, l'annulation des hausses sur les engrais et les produits industriels dont vous avez besoin, la diminution des taxes, le problème du vin, la défense des fermiers et métayers, des ouvriers agricoles, etc. ont fait l'objet de dizaines de propositions de lois et d'interventions des députés communistes. Avec la majorité de l'Assemblée, Edgar Faure et Charles Viatte ont toujours voté contre. Ne leur donnez pas vos voix !

Commerçants et artisans, la politique d'Edgar Faure a pour vous aussi porté ses fruits amers. Votre mécontentement est justifié. Tous les votes du député communiste du Jura, vous le savez, ont été conformes à la défense de vos intérêts : suppression des brigades polyvalentes, abrogation de l'amendement Dorey, augmentation de l'impôt frappant les sociétés capitalistes. Pour : André Barthélemy, contre : Faure et Viatte. Votez utile et assurez l'élection d'André Barthélémy, du seul député qui a défendu vos revendications.

Camarades socialistes, républicains, vous êtes attachés à nos vieux principes de laïcité. Comme nous, vous désirez le renforcement et la victoire de la gauche !

Même si vous n'approuvez pas tout le programme du Parti communiste français, nous vous demandons de réfléchir. Nous vous appelons fraternellement à voter pour le seul candidat de gauche qui depuis dix ans représente le Jura à l'Assemblée Nationale et à assurer son succès qui sera celui de toutes les forces de gauche du Jura !

Les dirigeants socialistes n'ont pas répondu aux propositions d'apparentement et de liste unique que nous leur avons adressées successivement les 4 et 9 décembre. Ainsi que la presse locale l'a révélé, à la main tendue des communistes, ils ont préféré l'alliance avec le M.R.P. auquel ils se sont adressés pour un apparentement.

Ils n'ont pas voulu que le succès de la gauche soit plus complet. Comme vous, nous le déplorons et nous comprenons votre profond mécontentement.

Dans ces conditions, le devoir de tous les laïques, de tous les républicains est clair : Il faut voter efficace, il faut voter utile !

Les voix de gauche qui ne se porteraient pas sur la liste André Barthélémy seraient perdues pour la gauche !

Vive l'union de toutes les forces de progrès, de liberté et de paix !
Vive le département du Jura !

Vu :

Les candidats.

Les personnalités dont les noms suivent, sans distinction d'opinions, communistes et non communistes, mais résolument attachées à la cause du progrès social, de la laïcité, de la liberté et de la paix, appellent toutes les électrices et électeurs du Jura à voter pour la liste André Barthélemy et à assurer ainsi le succès de la gauche dans le département :

Léon Ameter, retraité S.N.C.F., conseiller municipal, à Dôle.
Maurice Baclet, ouvrier aux Radiateurs, à Dôle;
Léon Berrez, instituteur honoraire, à Cousance;
Charles Boisson, retraité S.N.C.F., président du Cercle du travail à Lons;
Arsène Bonin, conseiller municipal, à Lons-le-Saunier;
Gaston Bornat, employé, conseiller municipal, à Lons-le-Saunier, secrétaire de la Fédération communiste du Jura;
Maurice Bruillard, instituteur, à Dôle;
Marcel Bourdichon, ouvrier aux Radiateurs, à Dôle;
Victor Devaux, maire de Recanoz;
Luc Dotte, tourneur, à Rothonay, ancien conseiller général d'Orgelet;
Mme Alice Fortune-Acher, professeur agrégé, ancienne adjointe au maire de Lons-le-Saunier;
François Feuglet, cultivateur, conseiller municipal, à Montfleur;
Jean Flouest, professeur de philosophie à Lons-le-Saunier;
Mme Jeanne Gaffiot, institutrice, conseiller municipal, à Dôle;
Georges Glénard, conseiller municipal, à Bourcia;
Maurice Grinspan, dit Dacier, avocat à la Cour de Paris, ancien membre du C.D.L. du Jura;
Raymond Griveau, professeur d'enseignement technique, à Dôle;
Armand Guichard, retraité des P.T.T., à La Chaux du Dombief;
André Guillaume, agent technique des P.T.T.
André Guyon, employé S.N.C.F., à Mouchard;
Mme Madeleine Jacquet, ménagère, à Lons-le-Saunier;
Fernand Jacquet, tourneur, secrétaire de la Fédération communiste du Jura;
Roger Jannet, instituteur à Lons;
André Jenoudet, conseiller municipal, à Montfleur;
Pierre Juge, ingénieur T.P.E., à Lons-le-Saunier;
Armand Juillard, cultivateur à Montfleur, membre du Bureau départemental de la C.G.A.;
Robert Klainguer, professeur d'éducation physique, à Dôle;
Guy Lebeault, ouvrier à Morez;
Marcel Lavoyer, viticulteur, à Poligny;
Jean Lamy-Charrier, secrétaire de l'U.D.C.G.T. du Jura;
Robert Lançon, ouvrier, à Ravilloles;
Jacques Letrange, ingénieur agronome, à Lons;
Charles Malfroid, diamantaire, conseiller municipal, à Saint-Claude;
Eugène Monot, instituteur, adjoint au maire de Saint-Claude;
Maurice Morey, chef de section de la Sécurité sociale, à Lons-le-Saunier;
Gaston Outrey, maire de Belmont, ancien conseiller général, déporté de la Résistance;

Mme et M. Henri Pagnon, parents de Maurice Pagnon, martyr de la Résistance;
Roger Pernot, instituteur à Monnet-la-Ville;
Jean Putod, instituteur, conseiler municipal, à Saint-Claude;
Théodore Ponard, maire de Nantey, ancien conseiller général de Saint-Amour;
Camille Renaud, menuisier, conseiller municipal, à Lons;
Henri Robbe, professeur d'éducation physique, conseiller municipal, à Dôle;
Jean Roiland, professeur de Lettres, à Poligny;
Henri Valade, ouvrier électricien aux établissements Solvay, à Tavaux;
Raymond Vuillermoz, ouvrier d'optique Lizon, à Lons;
Georges Vuitton, maire de Rothonay;
Pierre Vuitton, tréfileur, à Champagnole.

André BARTHÉLEMY

Une vie tout entière au service du peuple. Ainsi peut-on définir André Barthélemy, qui, depuis plus de vingt ans, est le digne porte-drapeau du Parti communisme dans le Jura. Il est l'exemple vivant de la fidélité, du dévouement à la cause des exploités, à la cause du Communisme. A travers les épreuves, les difficultés, il est resté inébranlablement fidèle à l'idéal qu'il a embrassé dans sa jeunesse.

En 1925, il adhère au Parti communiste. Il milite à Dôle dans les mouvements coopératif, syndical et sportif. Il crée « l'Etoile sportive Dôloise » et sa section touristique « les Amis de la nature » dont il restera longtemps président. Il est à l'origine de l'ouverture du centre de ski et de sports d'hiver de la F.S.G.T. de Lamoura-Combe du Lac. Employé aux P.T.T., il est trois fois sanctionné et suspendu par l'Administration pour son activité syndicale.

Le 12 janvier 1934 il est à la tête de la manifestation monstre contre le fascisme qui se déroule à Dôle et devient un des initiateurs du Front populaire.

Dès 1939 il est en proie à la répression policière et subit plusieurs perquisitions. En mai 1940, il est mis en résidence surveillée en Bretagne où il retrouve Marcel Cachin avec qui il travaille dans la clandestinité. Après avoir échappé plusieurs fois à l'arrestation, il retrouve les organisations de résistance dans le Vaucluse fin 1942. En août 1944 il participe dans les rangs des F.F.I. à la libération de Morteau.

De retour dans le Jura, il devient membre du Comité départemental de libération, puis en 1945 il est élu conseiller municipal de Dôle et conseiller général.

André Barthélemy est étroitement lié par ses origines, ses fonctions, aux couches laborieuses de la population. Tous ses grands-parents paternels étaient d'humbles paysans. Deux de ses fils sont de modestes cultivateurs : l'un d'eux est diplômé de l'Ecole de viticulture de Beaune, le troisième est surveillant général de centre d'apprentissage. Sa fille est institutrice publique.

Dans de telles conditions, comment notre candidat tête de liste ne serait-il pas en mesure, mieux que quiconque, de défendre efficacement et en pleine connaissance de cause les intérêts de toute la population laborieuse, puisque ces intérêts sont effectivement les siens, ceux de sa famille, ceux de sa classe ?

Fernand ROLET

Agé de 33 ans, il est le descendant d'une vieille famille de cultivateurs de Cramans dont le nom est bien connu dans les milieux agricoles.

Cette notoriété est due pour une large part à la personnalité de Paul Rolet, le père de notre candidat, qui a su gagner l'estime de tous ceux qui le connaissent — et ils sont nombreux — pour ses capacités, son honnêteté et son dévouement à la cause publique.

Maire de Cramans pendant de nombreuses années, il a lutté fermement contre l'occupant et le régime de Vichy. Trahi par le Parti radical dont il a pu juger la politique à sa juste valeur, ce républicain loyal et intransigeant est venu dès 1945 rejoindre les rangs du Parti de l'alliance des ouvriers et des paysans.

Continuant la vieille tradition « de gauche » de la famille, notre candidat Fernand Rolet est digne de représenter, avec notre camarade Barthélemy, les populations travailleuses du Jura. Réfractaire S.T.O., maquisard puis volontaire, il participe à la Libération définitive du territoire et termine la guerre en Autriche, titulaire de plusieurs citations.

C'est lui maintenant qui avec son frère prend la plus large part de la direction et des travaux de la ferme paternelle, ferme pilote, citée souvent en exemple dans le département et qui effectue des expériences appréciées par la direction des services agricoles. Il n'est pas un éleveur jurassien qui l'ignore, puisque chaque concours bovin du département voit la participation des sujets provenant de la ferme Rolet.

Jean PERNIER

Agé de 30 ans, il est le plus jeune de nos candidats. Père de trois enfants, ouvrier à la coopérative diamantaire Adamas, à Saint-Claude, il est issu d'une ancienne famille paysanne aux idées sociales avancées, fixée depuis plusieurs siècles dans le Haut-Jura. Ses aïeux et ses nombreux parents furent parmi les pionniers de multiples œuvres d'intérêt public et mutualiste.

Il a hérité d'eux, les qualités traditionnelles des montagnards jurassiens, qui lui ont légué leurs sentiments de dévouement à la cause publique et de respect de la dignité humaine.

Depuis 1953, il est conseiller municipal à Saint-Claude. C'est le plus jeune membre de l'Assemblée communale où ses interventions pleines de bon sens font déjà autorité.

Il a été élu par les locataires pour les représenter au Conseil d'administration des H.L.M. Secrétaire de la Section communiste de Saint-Claude, il œuvre inlassablement à l'union de la classe ouvrière san-claudienne aux vieilles traditions de lutte.

Quelle liste de candidats peut donner aux Jurassiennes et aux Jurassiens d'aussi authentiques garanties d'attachement au terroir jurassien, à ses traditions, à ses coutumes et à ses habitants ?

Ils sauront les choisir, de préférence aux avocats des mauvaises causes plus soucieux de faire servir les voix des électeurs qu'ils trompent à leur carrière politique que de se mettre à leur service.

La Fédération communiste du Jura.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente, il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles ; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation ; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements

factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

POUR UNE VÉRITABLE UNION FRANÇAISE.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

UNE POLITIQUE DE PAIX.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U. R. S. S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

pour ANDRÉ BARTHÉLEMY
Député sortant.

FERNAND ROLET
Cultivateur à Cramans.

JEAN PERNIER
Diamantaire. — Conseiller municipal à Saint-Claude.

Vu :
Les candidats.

LANDES

4 DÉPUTÉS

Liste du parti socialiste S.F.I.O.	**M. Charles Lamarque-Cando** (S.).
Liste d'union républicaine et de progrès social (R.G.R. et indépendants)...........	**M. Robert Besson** (R.G.R.).
Liste du parti communiste français	**M. Jean Lespiau** (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.	**M. Marcel David** (S.).

Liste Socialiste S. F. I. O.

Landaises, Landais,

Le scrutin du 2 janvier 1956 revêt une importance et même une gravité exceptionnelles.

Vous devez dire si vous acceptez ou si vous condamnez « le mauvais coup » tenté contre les institutions républicaines par M. Edgar Faure et ses complices.

De vos suffrages dépend l'avenir du régime républicain.

Vous devez dire également si vous approuvez ou si vous condamnez la politique menée depuis 1951 dans nos territoires d'outre-mer et qui nous a conduit à la perte de l'Indochine après le désastre de Dien Bien Phu, à la guerre en Tunisie, en Algérie et au Maroc.

Vous devez dire aussi ce que vous pensez d'une politique économique et sociale qui a provoqué le légitime mécontentement de toutes les catégories de travailleurs :

Paysans qui ont dû se livrer à des manifestations vigoureuses (barrages sur les routes, etc.).

Ouvriers qui n'ont pu réfréner leur colère à Saint-Nazaire ou ailleurs.

Gemmeurs dont le salaire a diminué de 7 %.

Travailleurs de la Fonction publique qui ont dû se mettre en grève en 1953.

Artisans et commerçants dont la protestation contre une fiscalité injuste et monstrueuse a suscité de violentes réactions.

Mal logés entassés dans des taudis parce que les gouvernements ont été incapables de promouvoir une véritable politique du logement.

Anciens combattants, prisonniers de guerre, veuves et orphelins, déportés à l'égard de qui les gouvernements de droite n'ont pas tenu les engagements pris, ni appliqué les lois votées par le Parlement.

Vieux travailleurs à qui l'on chicane de misérables retraites.

Jeunes à qui la politique désastreuse menée depuis 1951, ne donne ni la certitude

d'un emploi, ni l'espoir d'un logement, mais hélas, au contraire les tristes réalités des mobilisations pour les guerres d'Indochine ou d'Afrique du Nord !

Landaises, Landais,

Vous devez dire si vous acceptez que la France continue à se montrer incapable d'organiser son économie agricole ou industrielle pour pouvoir soutenir la comparaison avec celle des autres pays;

Si vous acceptez qu'ainsi les travailleurs français soient condamnés à la misère, et la France condamnée à perdre son indépendance et son prestige;

Si vous acceptez que la France puisse être mise en accusation devant l'O.N.U. pour sa politique dans la France d'outre-mer;

Si vous acceptez que la France se révèle incapable d'accomplir sa mission civilisatrice dans ses territoires, et se voit contrainte à les abandonner ou à les perdre.

Si vous acceptez qu'elle perde ainsi à la fois son rang de grande nation et son honneur.

Ou si vous voulez que la France retrouve sa puissance économique et sa véritable figure : celle d'une nation juste et généreuse, héritière fidèle des grandes traditions de son histoire et des grands enseignements de la révolution de 1789.

Voilà l'enjeu du scrutin du 2 janvier.

Pour mieux assurer le redressement de la France républicaine, le Parti socialiste S.F.I.O. a accepté d'entrer dans la coalition du « Front républicain » avec le Parti radical et M. Mendès-France avec l'U.D.S.R. et M. Mitterrand, avec tous les bons républicains laïques sur la base d'un programme minimum commun qui pourrait servir de base à un programme de gouvernement.

Ce programme minimum, nos candidats et nos propagandistes vous l'exposeront dans leurs réunions.

Mais le Parti socialiste n'abandonne pas pour autant son propre programme.

Il vous sera aussi clairement expliqué.

Landaises, Landais,

Prenez conscience de la gravité du geste que vous aurez à accomplir le 2 janvier 1956.

Venez très nombreux écouter nos candidats.

La Fédération socialiste présente à vos suffrages quatre hommes qui ont fait leurs preuves.

LAMARQUE-CANDO Charles

né le 12 janvier 1901 à Onard (Landes).
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre. — Médaille de la Résistance.
Député sortant.

dont l'œuvre a été particulièrement féconde aussi bien dans le domaine du syndicalisme que de la coopération, ou bien en tant que maire de Sabres, ou président du conseil général, en tant que parlementaire faisant voter des lois particulièrement intéressantes pour les Landais : statut des baux ruraux, fonds forestier national, loi sur la tuberculose bovine; qui a été membre des Commissions de l'agriculture, de la reconstruction et du logement, ainsi que du Suffrage universel; qui est aussi membre de la commission nationale pour le reboisement et l'équipement des forêts, membre du comité national des sports, ou encore président du syndicat d'électrification des Landes, et créateur d'un système coopératif de construction de logements dont le succès est éclatant.

DAVID Marcel

né le 6 avril 1895 à Le Meix Saint-Epoing (Marne)
Député sortant.

ancien maire de Mont-de-Marsan et ancien conseiller général, vice-président de la Commission des finances et rapporteur des budgets de la Santé publique et de l'Enseignement technique, de la Jeunesse et des Sports.

Membre du Comité supérieur de la recherche scientifique et du progrès technique. Membre du Comité supérieur pour le coût et le rendement des Services publics. Membre du Comité national des sports.

Nombreuses interventions dans la discussion des budgets notamment ceux de l'Agriculture, de l'Education nationale, de la loi des finances, etc.

A soutenu la création du Plan quadriennal en faveur des anciens combattants et victimes de la guerre, la loi du 2 août 1949 en faveur des aveugles et grands infirmes, l'augmentation de la pension des mutilés du travail, les revendications des S.T.O., etc.

Est intervenu vigoureusement pour maintenir hors budget le compte spécial du Fonds forestier national.

Défenseur de la fonction publique.

Docteur DUSSARTHOU Camille

né le 4 décembre 1907 à Bayonne (B.-P.)
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Officier d'académie. — Croix de guerre avec palmes.

Docteur en médecine, Chevalier de l'Ordre de la santé publique, Certificat d'études supérieures médicales d'éducation physique, certifié d'études supérieures de sciences naturelles, ancien externe des hôpitaux, lauréat de la Faculté de médecine, diplômé de médecine légale et de psychiatrie, médecin-chef de la station thermale militaire de Dax, maire de Saint-Paul-lès-Dax il a montré son dynamisme en dotant cette importante commune de nombreuses réalisations : travaux d'urbanisme, électrification, adduction d'eau, une magnifique école neuve, construction de logements pour les travailleurs, etc.

Aussi les électeurs de Saint-Paul-lès-Dax lui font-il à chaque élection un triomphe nouveau : 2.082 voix sur 2.496 suffrages exprimés aux dernières élections soit 85 % des suffrages. Ce résultat se passe de commentaires.

FOLIN René

né le 19 avril 1905 à Rivière-Saas-et-Gourby (Landes).

Instituteur public à Bénesse-Maremne, il a accepté à son retour de captivité, et sous la pression de ses amis d'être candidat aux élections municipales de 1945. Aussitôt élu, il était désigné comme maire de Bénesse-Maremne.

Son action municipale, a été si heureuse, si féconde, si impartiale, qu'elle lui a valu l'estime profonde de l'unanimité de la population.

Aux dernières élections René Folin a eu dans sa commune 87 % des suffrages exprimés.

Ce succès magnifique est la récompense due à l'action d'un travailleur et d'un militant intelligent, dévoué, consciencieux dans tous les domaines : sa profession d'instituteur, son mandat municipal, le concours qu'il a toujours apporté à tous les travailleurs et particulièrement aux paysans de sa région.

Ce qui lui a valu récemment d'être élu Conseiller général.

Il a déjà à l'Assemblée départementale pris une place importante, par le sérieux de ses interventions, une solide compétence et un travail acharné.

Voilà les candidats que nous présentons à vos suffrages !

Une liste tout entière faite d'hommes d'action, de qualité qui peut se comparer avantageusement à toutes les autres listes concurrentes.

Une liste qui mérite d'être tout entière, l'élue des républicains laïques et des travailleurs landais.

Vu :

Les candidats.

Parti socialiste S.F.I.O.

Landaises et Landais,

Nous avons dans notre précédente circulaire présenté nos quatre candidats et nous avons demandé de condamner les erreurs, parfois criminelles commises depuis 1951 par les Gouvernements appuyés sur une majorité réactionnaire.

Le 2 janvier 1956 vous direz qu'il faut que cela change.

Pour que cela change voici notre programme constructif.

Il faut que cesse la situation misérable de tant de travailleurs et de vieux, l'abandon de la jeunesse, le niveau médiocre de la production nationale, les privilèges des puissances d'argent.

Il faut donc :

Mieux répartir le revenu national.

Relever le salaire minimum garanti assorti de l'échelle mobile et donner à la femme un salaire égal.

Supprimer les abattements de zone.

Pour les congés payés à trois semaines.

Généraliser les conventions collectives et le salaire annuel garanti.

Augmenter les traitements et retraites des fonctionnaires et rétablir les parités détruites.

De même pour les pensions des victimes de guerre de toute sorte.

Réformer la sécurité sociale et la retraite des vieux.

Aux travailleurs de toutes catégories : paysans, ouvriers, artisans, commerçants, etc., assurer les mêmes prestations aux mêmes conditions, dans une sécurité sociale unifiée et une même retraite sensiblement plus élevée (au moins de 15.000 francs) grâce à l'institution d'un fonds national vieillesse alimenté par le budget de l'Etat.

Réformer la fiscalité.

Qui est d'une injustice scandaleuse et d'une extraordianire complexité.

La proposition socialiste n° 6057 si elle avait été votée permettrait de libérer des tracasseries et du poids de la fiscalité 1.400.000 artisans et petits commerçants.

Exonérer pour tous les travailleurs sans exception les revenus correspondant au minimum vital.

Instituer une taxe statistique sur la fortune, créer la carte d'identité fiscale et afficher la liste des contribuables avec les impôts qu'ils paient.

Controler les prix

pour en éviter les hausses injustifiées.

Organiser les marchés

afin d'assurer une sécurité d'écoulement des produits et une rémunération convenable aux producteurs, en même temps qu'une garantie de qualité et de prix aux consommateurs.

Pour l'agriculture.

Créer des offices régulateurs des marchés.

Augmenter les crédits d'équipement (électrification, adduction d'eau, machinisme, etc.).

Instruire les agriculteurs et vulgariser les techniques modernes (moniteurs, fermes-pilotes, etc.).

Défendre et étendre la coopération agricole et le crédit agricole.

Créer une Caisse nationale des calamités agricoles.

Défendre l'exploitation familiale et favoriser l'accession à la propriété agricole « la terre acquise par ceux qui la travaillent » et l'installation de jeunes paysans par l'octroi de prêts à faible intérêt et de subventions.

Etendre le bénéfice de la Sécurité sociale égale à tous les agriculteurs (fermiers, métayers, petits propriétaires) et à leur famille.

Mettre à parité le salaire des travailleurs agricoles.

Accroitre le revenu national et garantir le plein emploi.

Augmenter la productivité en intéressant les travailleurs à l'application et au contrôle des méthodes nouvelles, ainsi qu'aux bénéfices qui en résultent.

Pratiquer une politique hardie d'investissements efficaces, préalablement définie dans un plan de longue durée. Voter le budget pour la même durée.

Faire 300.000 logements par an et améliorer l'habitat rural.

Créer un véritable Ministère de l'Economie nationale.

Un fonds national d'investissements.

Diriger, assouplir, contrôler et démocratiser le crédit en fonction de l'utilité économique et sociale.

Pratiquer une politique économique internationale coordonnée.

Par une libération progressive et concertée des échanges; une harmonisation des législations sociales.

Développer les échanges économiques avec la France d'outre-mer et entre l'Est et l'Ouest.

Promouvoir une véritable démocratie économique et sociale

par la réforme intérieure de l'entreprise, le développement des institutions coopératives, l'éducation générale et professionnelle des travailleurs et leur participation à la gestion économique et sociale.

Maintenir et développer les libertés publiques par la réforme des institutions.

Afin d'assurer la stabilité et l'efficacité des Gouvernements avec une loi électorale nouvelle, simple, claire, juste et loyale, y compris pour l'élection du Conseil de la République.

Une pratique mieux réglementée des question de confiance et de la dissolution.

Une meilleure organisation du travail parlementaire.

Une réforme de l'Administration.

La défense des libertés publiques y compris de la liberté de conscience est inséparable de la défense de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat.

La III[e] République avait, en instituant l'Ecole gratuite et laïque créé un magnifique instrument de concorde et d'unité nationales.

Ecole ouverte à tous les enfants où ils apprennent à se connaître et à s'aimer sous le signe de la liberté et du respect des croyances et des opinions sous le signe de la fraternité.

D'accord avec le Cartel d'action laïque nous voulons abroger les lois qui ont détruit cette heureuse et nécessaire situation et rétablir la paix scolaire, pour une jeunesse heureuse et une France unie.

Nous sommes heureux de l'approbation de François Mauriac écrivant : « Nous refusons l'usage sournois et réactionnaire qui est fait du catholicisme depuis cinq ans. Le mot laïque ne nous fait pas peur parce que nous sommes chrétiens ».

La défense de la démocratie et l'intérêt de la France exigent le développement et la rénovation de l'Enseignement public.

La prolongation de la scolarité jusqu'à 18 ans.

L'institution d'allocations d'études et de bourses suffisantes.

Le développement de l'enseignement technique.

La réorganisation de la formation des maîtres.

La règle d'or de Jules Ferry : 1/6 du budget pour l'enseignement national doit être rétablie.

L'investissement culturel est pour la nation le plus nécessaire et le plus rentable.

France d'outre-mer.

Contre le racisme, l'emploi de la force, l'exploitation éhontée des indigènes, réduits à la misère et au chômage.

Contre les régimes de propriétés abusifs, le Parti socialiste demande une politique de progrès économique, social et culturel, de négociation et d'accords avec les populations d'outre-mer, assurant progressivement leur émancipation politique dans le cadre de l'Union française.

Le sort de la France se joue actuellement dans les territoires d'outre-mer.

Si une nouvelle majorité ne sortait pas des élections du 2 janvier 1956, dans six ans il n'y aurait plus d'Union française.

Ce serait la catastrophe et la honte pour la France.

Politique internationale.

Le Parti socialiste désire l'exploitation de tous les signes de détente, pour la consolidation de la paix, objectif permanent du socialisme; par la construction pacifique et harmonieuse de l'Europe; par l'organisation de la sécurité collective; par le désarmement général progressif, simultané et contrôlé; l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, les échanges commerciaux et culturels avec tous les pays, l'universalisation de l'O.N.U., afin d'assurer à l'humanité tout entière la liberté, la prospérité et la paix.

Politique départementale.

Les parlementaires socialistes landais continueront à s'occuper activement et efficacement des intérêts des Landes et des Landais, de la Forêt landaise dont il faut assurer la sécurité et la prospérité, des gemmeurs dont ils soutiendront toutes les revendications formulées dans les récents congrès des différentes centrales syndicales.

Les fermiers et les métayers qui doivent aux socialistes le statut des baux ruraux que nous nous engageons à continuer, à améliorer, pour qui nous voulons l'égalité en ce qui concerne la sécurité sociale, les allocations familiales et la retraite.

Artisans et travailleurs indépendants pour qui nous avons déposé une proposition de loi tendant au même but (projet Lamarque-Cando).

Pêcheurs et chasseurs landais dont nous avons toujours défendu les loisirs préférés et traditionnels.

Jeunes, qui se souviendront de Léo Lagrange, Ministre des Sports et Loisirs en 1936, et à qui nous voulons procurer un avenir assuré et heureux.
et à qui nous voulons procurer un avenir assuré et heureux.

Landaises et Landais,

Vous vous souviendrez le 2 janvier que les parlementaires socialistes landais sont les plus actifs et les plus efficaces.

Ainsi Lamarque-Cando avec l'aide des autres parlementaires socialistes landais, députés ou sénateurs a fait voter des lois intéressant directement les Landais :

1° Le statut des baux ruraux qui a déjà considérablement amélioré le sort des fermiers et métayers et qui doit être complété.

2° Le Fonds forestier national qui a permis de sauver la forêt landaise et qui doit permettre demain de sauver l'existence des gemmeurs.

3° La loi sur la tuberculose bovine qui doit sauver les éleveurs landais de la ruine, et protéger la santé publique.

Aucun autre parlementaire landais avant 1945 n'en a jamais fait autant.

VOUS COMPAREREZ ET JUGEREZ.

Les socialistes n'utilisent pas les méthodes démagogiques du Parti communiste qui n'ont rien rapporté de positif aux paysans, ni aux ouvriers, ni les assurances équivoques et trompeuses de la réaction camouflée qui se prétend « de progrès social ».

DONNEZ LA MAJORITÉ AUX SOCIALISTES.

Alors, comme en Suède où ils gouvernent depuis trente ans, ils donneront à tous le bien-être et la liberté.

Le socialistes à la fois pacifistes et patriotes assureront la protection de la France et travailleront à sa puissance matérielle et à sa grandeur morale.

Landaises et Landais,

Le 2 janvier 1956, tous les travailleurs des Landes, tous les républicains laïques, tous les hommes et toutes les femmes qui veulent le redressement de la France, sa prospérité et sa grandeur, voteront pour une majorité de gauche à la prochaine Assemblée Nationale pour assurer le triomphe du Front républicain sur la réaction capitaliste ou totalitaire.

Vous voterez socialiste pour que vive la République laïque, démocratique et sociale, et que vive la France !

LAMARQUE-CANDO CHARLES — DAVID MARCEL

DUSSARTHOU CAMILLE — FOLIN RENÉ.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union républicaine et de progrès social
R. G. R. et Indépendants.

ROBERT BESSON
Vice-président du Conseil général. — Maire de Mont-de-Marsan.
R. G. R.

PIERRE BOUNEAU
Conseiller général. — Maire de Grenade-sur-Adour.
Indépendant.

RAOUL FAGET
Conseiller général. — Maire de Gabarret.
R. G. R.

JEAN ROUMEGOUX
Conseiller général. — Maire de Pissos.
Indépendant.

Electrices et Electeurs landais !

Du scrutin du 2 janvier 1956 dépend l'avenir de la France.

Si vous voulez vraiment assurer pour demain :

— Le vote d'une loi électorale majoritaire,

— La réforme de la constitution et la stabilité gouvernementale,
— La réforme fiscale et la réforme administrative,
Si vous voulez sauver l'Union française et redonner à la France son prestige et sa grandeur,
Si vous voulez assurer le présent et préparer l'avenir de notre magnifique jeunesse,
Si vous voulez garantir la liberté individuelle, la liberté de conscience, la protection de la famille et de la propriété,
Si vous voulez que soit poursuivi chez nous l'effort de construction dans les villes et les campagnes,
Votez pour la liste R. Besson, P. Bouneau, R. Faget, J. Roumegoux.

Agriculteurs, ouvriers d'usine ou de la forêt,

Si vous voulez assurer la défense de vos légitimes intérêts et la protection du patrimoine Landais,
Si vous êtes partisans d'un large progrès économique et social dans l'ordre et la justice,
Votez pour des gens compétents ayant fait la preuve de leur efficacité dans leur commune,

Artisans, commerçants, industriels,

Si en face d'un collectivisme envahissant et dangereux vous voulez assurer la vie de vos entreprises dans la liberté et la sécurité du lendemain,

Fonctionnaires de tous ordres,

Si vous pensez qu'une réforme et une revalorisation de la fonction publique s'imposent,

Retraités, anciens combattants et victimes de la guerre, vieux travailleurs,

Pour la défense de vos droits légitimes,
Votez tous pour la liste R. Besson, P. Bouneau, R. Faget, J. Roumegoux.
Radicaux-socialistes Landais, pensez toujours que ce sont les socialistes qui, à la libération se sont acharnés sur votre Parti pour le faire disparaître,
Votez pour la liste R. Besson, P. Bouneau, R. Faget, J. Roumegoux.
Landaises et Landais !
Pour un département des Landes plus prospère,
Pour la défense de notre agriculture, de nos cépages landais et de notre Armagnac,
Pour la protection de notre forêt et la valorisation de la gemme et des bois,
Pour le maintien de nos traditions locales de chasse et de pêche,
Pour une France plus belle et plus forte,
Pour une République plus juste et plus humaine,
Ne dispersez pas vos voix — Votez « utile »
Pas d'abstentions ! Votez et faites voter pour Robert Besson, Pierre Bouneau, Raoul Faget, Jean Roumegoux.

***

Nous nous excusons vivement auprès des électeurs que nous ne pouvons visiter en raison de la brièveté de la campagne électorale.
Nous espérons qu'ils voudront bien malgré cela nous témoigner leur confiance en votant pour notre liste.

Liste d'Union républicaine et de Progrès social R. G. R. et Indépendants.

Robert BESSON
Vice-président du Conseil général des Landes. — Maire de Mont-de-Marsan,
R. G. R.

Pierre BOUNEAU
Conseiller général. — Maire de Grenade-sur-Adour.
Indépendant.

Raoul FAGET
Conseiller général. — Maire de Gabarret.
R. G. R.

Jean ROUMEGOUX
Conseiller général. — Maire de Pissos.
Indépendant.

Electrices et Electeurs landais !

L'Assemblée Nationale, élue en 1951 par le jeu d'une loi électorale scandaleuse, a été dissoute.

C'est l'aveu le plus net et le plus éclatant d'une désastreuse faillite de la mission qui lui avait été confiée.

Voilà le triste bilan de son action :

— une impuissance parlementaire et gouvernementale qui rend tout travail impossible, discrédite nos institutions et ruine le prestige de la France à l'extérieur;

— la désagrégation progressive et continuelle de l'Union française;

— un climat d'inquiétude et d'insécurité entretenu par le mécontentement général de toute notre population;

— un déficit budgétaire qui dépassera cette année 800 milliards;

— des charges fiscales qui ne cessent de croître, absorbent plus de la moitié du revenu national, paralysent dangereusement l'industrie, le commerce et l'agriculture;

Landais ! Souvenez-vous que nous l'avions prévu et dénoncé au cours de la campagne électorale de 1951.

Aujourd'hui, en dehors de tout lien avec ceux qui ont une large part de responsabilité dans cette situation dangereuse pour la France, nous présentons à vos suffrages une liste de large Union républicaine.

Unis par une même foi dans les destinées de la France et de la République, nous voulons consacrer notre action au redressement de notre patrie et à la défense des intérêts de notre département, et pour cela, nous nous engageons à réclamer avec force :

— le vote d'une loi électorale majoritaire et en particulier le scrutin d'arrondissement;

— une réforme de la constitution qui assure la stabilité gouvernementale et la possibilité légale de dissolution en cas de conflit entre le Parlement et le Gouvernement;

— l'établissement et l'application d'un statut juste et humain de l'Union française;

— le rétablissement de l'équilibre budgétaire, condition essentielle d'un climat de confiance nationale en l'avenir du pays;

— la réforme d'une fiscalité injuste, compliquée, trop lourde et vexatoire, réforme qui doit assurer la légitime protection du commerce, de l'artisanat, de la moyenne et de la petite industrie;

— une réforme administrative sérieuse qui allège les charges de l'Etat;

— un large progrès économique et l'équipement rationnel de notre pays dans le domaine industriel et agricole;

— une politique d'équipement et de crédit qui préserve les légitimes intérêts des agriculteurs, leur permette de travailler et d'écouler leurs produits dans des conditions favorables au maintien des jeunes dans les campagnes;

— la création d'une caisse de calamités agricoles;

— une réforme profonde de notre système de sécurité sociale qui doit être assaini, simplifié, unifié.

Nous serons très attentifs aux aspirations de la jeunesse, aux impérieux besoins des vieillards, aux légitimes désirs des A.C.P.G. et victimes de la guerre.

Nous resterons les partisans résolus d'un large progrès social appliqué à tous les travailleurs, sans privilège pour les uns, sans oubli pour les autres.

Nous entendons assurer la protection de la famille, la défense de la propriété, la liberté de l'Enseignement et la garantie de son exercice effectif, seule condition d'une véritable liberté des consciences.

Enfin, soucieux de sauvegarder dans la paix notre intégrité nationale, nous voulons, aux côtés de nos alliés, que la France soit au premier rang de l'organisation nécessaire de l'Europe et prenne hardiment l'initiative d'un désarmement général, progressif et contrôlé, seule condition de la paix et de la prospérité des peuples.

*
**

Dans le cadre de l'intérêt national, nous penserons en toute circonstance que nous restons les représentants du départemennt des Landes et nous serons attentifs à poursuivre activement la défense de notre agriculture, de notre forêt et de ses produits : le bois, la gemme et ses dérivés. Nous demanderons que l'exploitation du pétrole landais profite aussi largement que possible à notre département, certains de servir ainsi les légitimes intérêts de la population landaise.

Electrices et Electeurs landais !

Pour la France et pour les Landes,

Votez « utile » pour une liste de candidats jeunes et dynamiques ayant fait la preuve de leurs qualités d'administrateurs et de réalisateurs.

Votez pour

ROBERT BESSON, PIERRE BOUNEAU, RAOUL FAGET, JEAN ROUMEGOUX.

Liste du Parti Communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
—Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de la guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Jean LESPIAU
Ouvrier du bois.
Secrétaire de la Fédération landaise du Parti communiste français à Mont-de-Marsan.
Ancien réfractaire S.T.O.

Roger TAUZIA
Contrôleur principal des P.T.T. à Dax. — Interné résistant.
Membre du Comité départemental de Libération.
Membre du Comité fédéral du Parti communiste français.

André BOMBEZIN
Cultivateur à Port-de-Lanne.
Ancien combattant. — Prisonnier de guerre. — Croix de guerre.

Roger FEUGAS
Instituteur à Saubrigues.
Ancien prisonnier de guerre évadé. — Membre du Comité départemental de Libération.
Membre du Comité fédéral du Parti communiste français.

Liste du Parti communiste français.

Pour un nouveau Front populaire comme en 1936 : Votez communiste.

Landais et Landaises,

Dans notre première circulaire nous avons exposé le programme général que le Parti communiste s'attache à faire triompher pour le plus grand bien des travailleurs de la ville et des champs, de la France républicaine et laïque, de la paix et de la liberté.

Au cours des réunions assurées par nos candidats où nos propagandistes, les solutions de notre Parti sont chaleureusement approuvées par tous les travailleurs, les républicains, les laïques, qui reconnaissent dans les communistes les champions résolus de l'union de toutes les forces de gauche pour battre la réaction.

Cinq listes de candidats se présentent à vos suffrages.

La liste de Poujade, dont l'initiateur complote avec les Dorgères et Tixier-Vignancourt, spécule sur le bilan de faillite des apparentés de juin 1951 et tente d'orienter l'opinion vers le fascisme.

Pas un seul républicain ne se laissera entraîner sur la voie de l'aventure en votant pour cette liste.

Les listes Defos du Rau et Besson sont les porte-drapeau de la réaction cléricale, patronale et foncière. Se réclamant du M.R.P. de Bidault, du R.G.R. d'Edgar Faure et Jean-Paul David, et des prétendus « Indépendants » de Pinay, ces candidats se proposent de poursuivre la même politique dont ils dénoncent démagogiquement la faillite.

Ce sont les ennemis déclarés de la laïcité, au profit desquels les dirigeants radicaux ont liquidé la liste traditionnelle du Parti de Robert Lassalle.

Pas un travailleur, pas un républicain, pas un laïque, ne votera pour les hommes de la réaction.

Malgré l'échec des apparentements dans les Landes, la liste socialiste S.F.I.O. se réclame du « Front républicain » constitué par Guy Mollet, Mendès-France, Mitterrand et le R.P.F. Chaban-Delmas, « pour mieux assurer le redressement de la France ».

Comme en 1951, le Parti socialiste s'apparentait avec le M.R.P. les « Indépendants », etc. pour « sauver la République » !

Ce soi-disant « Front républicain » n'a pas d'autre but que d'empêcher le rassemblement victorieux des communistes, des socialistes et de toutes les forces de gauche pour un nouveau Front populaire souhaité par tous ceux qui veulent que ça change en fait et non seulement en paroles.

Au contraire la liste commune Socialiste-Communiste proposée par notre Parti

aurait permis d'enlever tous les sièges à la réaction, comme le désistement communiste a permis l'élection de deux sénateurs socialistes au détriment du réactionnaire Besson lors des dernières élections sénatoriales.

Agissant ainsi, contre la volonté de la masse des travailleurs socialistes, des républicains et laïques, les dirigenats S.F.I.O. des Landes — comme Guy Mollet — vont à l'encontre des intérêts des travailleurs de la ville et des champs qui veulent ardemment l'unité des forces de gauche pour battre la réaction.

Pour que ça change !
Pour que triomphe le Front populaire !

Travailleurs des Landes : Ouvriers et paysans, gemmeurs, employés, fonctionnaires, artisans et petits commerçants, jeunes et vieux, hommes et femmes, avec nous, vous voulez que ça change.

Vous voulez chasser la réaction !

Vous voulez un nouveau Front populaire pour le pain, la paix et la liberté !

Pour faire avancer la cause de l'union, pour assurer les changements envers et contre tous, il n'est qu'un moyen :

Voter pour les candidats du Parti communiste !

Tous aux urnes le 2 janvier ! Pas d'abstentions !

Pour assurer la victoire de la gauche :

Votez et faites voter pour une victoire éclatante du Parti communiste français.

Votez pour :

Jean LESPIAU
né le 24 janvier 1922 à Sorde l'Abbaye (Landes).
Ouvrier du bois.
Secrétaire de la Fédération landaise du Parti communiste français à Mont-de-Marsan.
Ancien réfractaire S.T.O.

Roger TAUZIA
né le 15 juin 1903 à Rion-des-Landes.
Contrôleur principal des P.T.T. à Dax. — Interné résistant.
Membre du Comité départemental de Libération.
Membre du Comité fédéral du Parti communiste français.

André BOMBEZIN
né le 2 novembre 1913 à Port-de-Lanne (Landes).
Cultivateur à Port-de-Lanne.
Ancien combattant. — Prisonnier de guerre. — Croix de guerre.

Roger FEUGAS
né le 5 juillet 1914 à Beyries (Landes).
Instituteur à Saubrigues.
Ancien prisonnier de guerre évadé. — Membre du Comité départemental de Libération.
Membre du Comité fédéral du Parti communiste français.

LOIR-ET-CHER

4 DÉPUTÉS

Liste d'union des indépendants et paysans.	**M. Robert Bruyneel** (I.P.A.S.).
Liste du parti communiste français.......	**M. Bernard Paumier** (C.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.........	**M. Kléber Loustau** (S.).
Liste d'union et de salut public présentée par les républicains sociaux..................	**M. Robert Pesquet** (R.S.).

Liste d'Union des indépendants et des paysans

Électrices, Électeurs,

L'Union des Indépendants et des Paysans, qui demeure la première force politique de notre beau département, comme l'a démontré le complet et magnifique succès obtenu aux élections sénatoriales du 19 juin dernier, a pris, une fois de plus, l'initiative d'un vaste regroupement national, en vue des élections législatives du 2 janvier 1956. Son appel ayant été heureusement entendu, un accord a été conclu avec des formations politiques voisines sur un programme commun. Il permettra, si vous voulez bien l'approuver de vos suffrages, d'assurer l'élection de républicains sincères, unis dans un même idéal et uniquement désireux de servir le pays et de défendre vos légitimes intérêts.

Vous connaissez nos cadidats. Leur passé irréprochable mérite votre pleine confiance. C'est pourquoi nous vous demandons de voter pour :

Robert BRUYNEEL

Docteur en Droit, Vice-président de l'Assemblée Nationale, ancien Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, membre de la Commission de la défense nationale et de la Commission du Suffrage universel.

Père de famille nombreuse, Robert Bruyneel, ancien combattant de la guerre 1939-1940, blessé et prisonnier de guerre, est Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire, titulaire de la Croix de guerre avec palme et étoile de vermeil.

Elu député le 21 octobre 1945, réélu les 2 juin 1946, 10 novembre 1946 et 17 juin 1951.

Pierre DENIS

Avocat au barreau de Blois, né à Salbris le 9 octobre 1914, issu d'une vieille famille Loir-et-Chérienne, officier de réserve au 131e R. I., ancien combattant, prisonnier de guerre 1939-1945.

André PEIGNÉ

Cultivateur, père de famille nombreuse, ancien combattant et prisonnier de guerre 1939-1945, Maire de Tourailles, Conseiller général du canton de Selommes, secrétaire du Conseil général.

André du VIGNEAU

Propriétaire exploitant, ancien combattant de la guerre 1914-1918, mobilisé au 131e R.I. Blessé de guerre, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier du Mérite agricole, Conseiller général du canton de Mondoubleau, Vice-président du Conseil général de Loir-et-Cher, Maire de Sargé-sur-Braye.

Ces hommes forment une équipe unie et solide qui défendra vos intérêts avec énergie. Ils porteront au Parlement votre voix pour que le pays conserve ses positions dans le monde, pour que la paix soit maintenue et consolidée, pour que la stabilisation financière, l'expansion agricole et économique et le pouvoir d'achat soient défendus et protégés sans faiblesse.

Notre action à l'Assemblée Nationale.

Sous la conduite du Président Antoine Pinay, les Indépendants ont exercé une influence déterminante sur la législature. Lorsque le Gouvernement Pinay a été formé, le franc était gravement menacé, la France devait à l'Union européenne des payements 75 millions de dollars, les prix ne cessaient de monter, les salaires ne les rattrapaient plus; l'inflation accélérée du dirigisme socialisant menaçait la monnaie et l'économie française d'une catastrophe.

Antoine Pinay sauve les salaires en sauvant le franc.

Les Indépendants, avec l'aide des partis de la majorité gouvernementale ont ramené la confiance, stabilisé les prix, jugulé l'inflation, restauré le pouvoir d'achat, stoppé puis renversé la courbe des prix jusqu'alors ascendante, honoré toutes les échéances financières, garanti le succès de l'emprunt. En obtenant le vote de l'échelle mobile, ils ont donné leur pleine valeur aux salaires tandis qu'ils continuaient de favoriser la vie familiale par une politique hardie du logement et toutes les mesures propres à alléger la tâche des mères de famille.

Ils ont ainsi permis une politique d'expansion économique qui, en dix ans, permettra de doubler les ressources des travailleurs et de les mettre à l'abri du chômage.

La politique agricole des indépendants.

Les indépendants et paysans ont constamment défendu la politique d'équipement agricole et l'application des avantages sociaux aux agriculteurs, qui doivent avoir les mêmes droits que les autres.

C'est à l'action des indépendants et paysans que l'on doit :

— L'exonération des droits de mutation en ligne directe pour les petites et moyennes successions;
— L'intensification des travaux d'électrification rurale;
— La création du Fonds d'assainissement du marché de la viande;
— L'allocation de la mère au foyer pour les exploitants agricoles;
— L'augmentation des allocations familiales agricoles;
— Les primes à l'habitat rural;
— La subvention de 15 % pour tous achats de matériel agricole;
— L'augmentation des prêts d'installation aux jeunes agriculteurs;
— Les primes aux arrachages de vigne;
— L'organisation des marchés agricoles;
— Le soutien du prix du vin et l'aide à l'exportation;
— L'amélioration du statut juridique des coopératives agricoles, et, d'une façon générale, l'inlassable poursuite du relèvement du niveau de vie des agriculteurs.

La lutte contre la fiscalité.

Tous les Français ont profité de l'action des indépendants dans le domaine économique et social lorsqu'ils ont marqué des avantages substantiels dans :

— la lutte contre la fiscalité;
— le sursis fiscal;
— la réduction du taux des pénalités;
— le relèvement notable du forfait pour les impôts des professions commerciales et artisanales;
— le rejet du casier fiscal.

En décrétant l'amnistie fiscale, ils ont remis en marche l'économie nationale paralysée. Poursuivant leur effort tout au long de la législature, ils ont obtenu la suppression des polyvalents, de l'inquisition fiscale et l'abrogation de l'amendement Dorey, véhémentement dénoncé par les commerçants et artisans et contre lequel Robert Bruyneel avait été le seul député de Loir-et-Cher à voter.

Les indépendants ont été les plus fermes soutiens du régime républicain en s'opposant à la démagogie permanente, aux dépenses inconsidérées et en réclamant énergiquement des économies, ainsi que la réforme des entreprises nationalisées et de la sécurité sociale.

Robert Bruyneel présente son bilan.

Il importe de rappeler quelques-unes des interventions de Robert Bruyneel à l'Assemblée Nationale.

Il a sans cesse été à la pointe du combat, prenant chaque fois qu'il le fallait toutes ses responsabilités, défendant avec ténacité les droits et les intérêts du département de Loir-et-Cher et du pays.

Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil en juillet 1951 Robert Bruyneel élabore la première révision de la Constitution et met au point un plan de réforme administrative qu'il a concrétisé par le dépôt de plusieurs propositions de loi concernant notamment la structure du Gouvernement, la réorganisation des régions économiques, la coordination de la défense nationale et la réforme judiciaire.

Soucieux des grands problèmes de l'Etat, Robert Bruyneel se préoccupe également des intérêts particuliers de notre département.

Dans le domaine viticole, il lutte avec efficacité contre les prétentions et la concurrence de la grande viticulture méridionale.

Il préconise sans relâche l'allégement de la fiscalité vinicole, s'oppose à l'application des prestations d'alcool vinique excessives, obtient l'augmentation des exportations de vin sur l'Allemagne et défend courageusement les droits des bouilleurs de cru. Il est le seul député de Loir-et-Cher à voter contre l'institution d'un droit de licence comportant le maximum d'inconvénients pour le minimum d'avantages et qui était la première étape de l'imposition des produits à la ferme. Il demande le remboursement de la taxe sur les bouilleurs de cru décidée par le Parlement. Il est l'auteur d'une proposition de loi abrogeant le décret Mendès-France du 13 novembre 1954 dont les effets ont été suspendus récemment.

Inlassablement, il poursuit ses efforts pour l'assainissement du marché viticole. Il combat en faveur de l'organisation de l'enseignement professionnel agricole, s'oppose au captage des eaux du bassin de la Loire. Il s'occupe du développement des adductions d'eau en Loir-et-Cher et de la mise en valeur de la Sologne pour laquelle il obtient des prêts et des subventions.

Il réclame avec force l'abrogation du décret du 20 mai 1955 relatif au statut des coopératives de consommation et dépose une proposition de loi pour que soit précisé le statut des coopératives d'administration publique et des entreprises nationalisées ou privées qui font au commerce libre une concurrence déloyale.

Enfin, il propose d'instaurer le scrutin d'arrondissement uninominal à un tour pour l'élection des députés, scrutin honnête, simple, précis, qui permettrait d'assurer en toute certitude la stabilité et l'autorité gouvernementales.

Pour la paix dans l'ordre.

En politique étrangère, comme dans les problèmes de l'Union française, Robert Bruyneel s'est toujours montré hostile aux abandons funestes qui aboutissent à la guerre et à la capitulation comme on l'a vu après Munich. Seule une politique d'autorité, conjuguée avec d'indispensables réformes sociales, maintiendra la grandeur de la France, le standing de vie des Français et des populations d'outre-mer, la paix et la sécurité dans l'Union française, tout en évitant de faire appel à la jeunesse de notre pays, qui a suffisamment versé de sang pour la défense de la liberté.

Toujours la fermeté paie, alors que la faiblesse entraîne des désastres. Le dernier succès remporté à l'O.N.U. par le Président Pinay en est une preuve suffisamment convaincante.

***

En janvier 1954, Robert Bruyneel est porté à la Vice-Présidence de l'Assemblée Nationale. L'année suivante, les groupes indépendants le désignent à l'unanimité comme candidat à la Présidence de l'Assemblée Nationale.

Dans un geste spontané que personne n'a oublié, il assure l'élection d'un candidat à peine plus favorisé que lui au premier tour pour que soit réalisée l'union des groupes nationaux. Il est réélu à la vice-présidence de l'Assemblée Nationale.

Telles ont été quelques-unes des activités de Robert Bruyneel en dehors des multiples et incessantes démarches qu'il n'a cessé d'effectuer en faveur de ses concitoyens dignes d'intérêt et rebutés par les complications administratives.

Des candidats nouveaux, totalement étrangers à notre département, dont ils ne connaissent même pas les besoins, peuvent multiplier les promesses faciles et trop souvent démagogiques. Vous préférerez accorder une cinquième fois votre confiance à un homme dont vous connaissez la compétence, l'expérience, le dévouement et l'honnêteté et à l'équipe d'union des indépendants et des paysans, tout entière unie derrière lui, qui méritent vos suffrages.

En votant pour la liste de l'Union des indépendants et des paysans :

Robert BRUYNEEL — André PEIGNE

Pierre DENIS — André du VIGNEAU

Vous voterez pour la sauvegarde de votre foyer, vous voterez pour vous !

Pour combattre le communisme, cette liste est apparentée à :

- *La liste du Mouvement républicain populaire.*
- *La liste des Républicains sociaux.*
- *La liste du Rassemblement des gauches républicaines.*

Liste d'Union des indépendants et des paysans

Robert BRUYNEEL

Pierre DENIS

André PEIGNE

André du VIGNEAU

Mes chers compatriotes,

Vous me connaissez depuis vingt ans. Depuis dix ans je suis votre élu. Ce n'est pas sur des promesses que vous allez me juger mais sur mon action.

Je tiens donc à vous rappeler les grands principes personnels qui ont dicté ma ligne de conduite au Parlement car je n'écoute que ma conscience, n'ayant pas à obéir à des mots d'ordre venus de l'étranger ou à me soumettre à des décisions prises par les dirigeants d'un parti monolithique.

A cette indépendance, que je revendique fièrement, correspondent à mes yeux les libertés essentielles du citoyen que j'ai eu à cœur de défendre de mon mieux devant les empiètements continus de l'Etat sur les droits des individus.

Défense des libertés.

La première de ces libertés à mon sens est celle, pour l'électeur, de choisir ses représentants au Parlement. C'est pourquoi j'ai déposé et soutenu une proposition de loi prévoyant que les membres de l'Assemblée Nationale seraient élus au scrutin uninominal à un tour. C'est le système en vigueur en Grande-Bretagne où il permet de dégager des majorités cohérentes soutenant sans défaillance des gouvernements stables. Ce projet m'a valu les félicitations unanimes du Centre national des indépendants mais n'a pas été adopté. Je m'efforcerai de le faire triompher au cours de la prochaine législature si vous voulez bien me renouveler une cinquième fois votre confiance.

En dehors de la liberté d'opinion et d'expression que je défendrai toute ma vie et dont on a apprécié la valeur devant les procédés d'obstruction systématique de certains fanatiques, il est une autre liberté sur laquelle je n'entends pas transiger, c'est le droit imprescriptible des parents de confier leurs enfants aux maîtres de leur choix.

Cette liberté de l'enseignement, je ne la sacrifierai pas comme certains ont été tentés de le faire sur l'autel du dirigisme à l'effet de conclure certaines alliances avec des formations où le sectarisme est roi. Je demeure d'autant moins disposé à cette palinodie que la nocivité du dirigisme a fait ses preuves en sept ans. Vous connaissez son palmarès :

— le franc a été amputé des 9 dixièmes de sa valeur depuis 1945.

— l'économie française n'a pu retrouver les ressources voulues pour progresser normalement.

— les salaires des trvailleurs n'ont suivi qu'avec retard, et sans jamais pouvoir le rattraper, le prix de la vie.

— les retraités et les épargnants ont été spoliés.

Défense du franc.

J'ai donc soutenu de toutes mes forces la politique libérale dont M. Antoine Pinay fut le promoteur et dont le pays recueille aujourd'hui les fruits.

L'épargne s'est reconstituée, nos réserves en or et en devises ont retrouvé un niveau rassurant, l'économie française est en pleine expansion et le pouvoir d'achat des salariés a augmenté d'un pourcentage supérieur à celui de n'importe quel pays d'Europe.

Les économies.

Je serai franc : il y a un point noir. Le budget des dépenses publiques se présente avec un déficit considérable alors que le fardeau fiscal atteint le maximum tolérable; par ailleurs nul ne conteste qu'il soit mal réparti.

Ce devra donc être l'œuvre de la prochaine législature de réduire le train de vie excessif de l'Etat et de voter une réforme fiscale. Ce n'est pas de notre côté que le Gouvernement a trouvé ou trouvera de l'opposition sur ces deux points.

Partisan convaincu d'un système économique libéral, je ne pense pas cependant que l'on puisse revenir au « laisser faire » d'avant 1914. Il est nécessaire que les intérêts particuliers s'inclinent devant l'intérêt général; mais il ne faut pas confondre celui-ci avec les décisions plus ou moins arbitraires d'une administration tatillonne et irresponsable, trop souvent portée à considérer comme des ennemis ceux qu'elle a la charge de diriger ou de contrôler.

Les problèmes économiques et l'agriculture.

A une époque où les problèmes économiques de chaque pays ne peuvent être résolus qu'à l'échelle internationale, il est normal que les pouvoirs publics se penchent avec sollicitude sur la situation de notre industrie mais il ne faut pas qu'ils négligent pour autant les agriculteurs. C'est grâce à eux et à leur production accrue que l'augmentation de salaires de ces derniers mois a été réelle puisqu'elle n'a pas eu pour conséquence la hausse du prix des produits d'alimentation qui conditionne le coût de la vie.

L'agriculture ne demande pas de faveurs; elle se refuse simplement à être sacrifiée. Je m'emploierai comme par le passé à ce que justice lui soit rendue.

L'aide a la femme au foyer.

Les femmes jouent dans notre société un rôle trop important pour que je néglige l'action du législateur sur ce plan. Si, dans le domaine légal, il y a peu à modifier, il n'en va pas de même dans le secteur de la vie sociale et économique. Il importe que la mère de famille et la ménagère dont la tâche est si lourde, reçoivent une aide de la communauté. C'est en particulier sur le plan médico-social, sur l'aide à la femme au foyer, que les femmes de ce pays sont désavantagées, inégalité que je m'emploierai à faire cesser. Mais il est une chose que toutes les femmes, toutes les mères de ce pays réclament ardemment : qu'il n'y ait plus jamais de guerre. C'est là une question de politique générale. La mienne est tout entière tendue vers la paix, qui ne se sépare pas de la liberté.

Le problème de la jeunesse.

La forte et heureuse natalité de ces dernières années pose et posera de plus en plus le problème de l'emploi. Il faut que la jeunesse trouve les débouchés nécessaires. Nous n'avons pas assez de main-d'œuvre qualifiée. L'orientation professionnelle n'est pas encore utilisée comme elle le devrait. Notre jeunesse agricole doit se préparer à la mécanisation accrue. C'est en prenant le problème à l'origine, à la formation technique que se trouve la solution. C'est pourquoi je suis intervenu énergiquement à l'Assemblée Nationale en faveur de la discussion et du vote du projet concernant l'enseignement post-scolaire agricole (rapport Saint-Cyr).

Des problèmes fondamentaux vont se poser sur le plan économique et social à la prochaine assemblée. Ce sont ceux qui confrontent tous les pays industrialisés à l'âge de l'énergie atomique, du machinisme intensif et de l'automation. Ils devront être résolus si l'on ne veut pas voir s'instaurer le chômage, générateur de crise et de misère et l'homme asservi à la machine créée pour être son esclave.

Il ne faut pas que la jeunesse de ce pays trouve un avenir sans issue. C'est pourquoi il importe tant que les débouchés vers la France d'outre-mer restent intacts, et que se poursuive la politique d'expansion économique qui, en dix ans, permettra de doubler les ressources des Français en assurant la stabilité de l'emploi.

La présence française dans le monde.

Dans les années qui viennent la prospérité d'une nation sera plus que jamais fonction de sa situation dans le monde. La France métropolitaine, privée des échanges qu'elle a entretenus jusqu'à présent avec les territoires d'outre-mer, serait abaissée au rôle de puissance de troisième ordre et le standing de vie de ses habitants serait considérablement réduit. Il n'est que de constater la crise profonde dans laquelle se débat notre industrie textile depuis la perte de l'Indochine pour être pleinement édifié.

L'Afrique du nord.

La politique d'abandon de M. Mendès-France a amené après la perte de l'Indochine, celle des Comptoirs français des Indes, puis compromis le destin de la France en Afrique du Nord. Une autre politique doit être menée reposant sur la fermeté, la collaboration totale avec nos amis et le rétablissement de l'armée d'Afrique. Comme le maréchal Lyautey l'avait fait, il faut savoir montrer sa force pour ne pas avoir besoin de s'en servir. Cette politique se conjuguera avec les réformes sociales, notamment une importante réforme agraire.

Elle aurait permis, comme je l'ai sans cesse préconisé, que soit réduite la poignée d'agitateurs qui nous menace. Elle aurait évité de sanglantes émeutes ainsi que l'appel aux disponibles et l'utilisation du contingent en Afrique du Nord.

La paix par la communauté européenne.

Mais que représente la France, même avec ses territoires d'outre-mer et les nations qu'elle protège à côté des colosses qui se dressent à l'Est et outre-Atlantique ? Je persiste donc à penser que le salut pour notre pays tant du point de vue de la sécurité que de la prospérité réside dans une communauté européenne et je ne renonce pas à la voir un jour établie.

Cela me paraît plus souhaitable pour notre pays que la soi-disant évolution logique qui amènerait la domination soviétique dont nos communistes sont les agents serviles.

Contre le Front populaire.

Aujourd'hui le Kremlin nous sourit parce que c'est son intérêt mais demeurons vigilants car il nous menacera s'il se sent le plus fort. En tout état de cause, n'introduisons pas dans les conseils du Gouvernement les alliés inconditionnels de l'U.R.S.S. sous le couvert d'un Front populaire car notre perte serait fatale. Mais cela le peuple de France ne le permettra pas.

***

Telles sont les grandes lignes du programme qui fut le mien depuis 1945 et auquel j'entends demeurer fidèle.

Je ne promets pas de miracles, de prospérité sans travail, de réussite sans ténacité, de sécurité sans prévoyance, de grandeur sans sacrifices.

Ici, comme partout ailleurs, sont venus des candidats qui ignorent tout des besoins et aspirations de notre beau département et dont certains semblent rechercher dans le mandat parlementaire une situation qu'ils n'ont pas su trouver ailleurs.

N'accordez vos suffrages qu'à des hommes qui ont fait leurs preuves et qui n'ont pas démérité.

En des circonstances où certains seraient tentés de faire des promesses inconsidérées, j'ai voulu demeurer dans les limites du possible sans vous cacher les ombres et les difficultés de l'avenir.

A quoi bon des promesses sans lendemain et des engagements impossibles à tenir ? Je veux avant tout être loyal car ce que j'ai toujours recherché auprès de vous ce n'est pas votre faveur, mais votre confiance.

Je suis sûr qu'elle ne me fera pas défaut et que, le 2 janvier, dans l'intérêt général, dans votre propre intérêt, vous voterez pour la liste d'union des indépendants et paysans.

Votre bien dévoué.

Robert Bruyneel.

Robert BRUYNEEL — André du VIGNEAU

Pierre DENIS — André PEIGNE

Pour combattre le communisme, cette liste est apparentée à :

— La liste du Mouvement républicain populaire.
— La liste des Républicains sociaux.
— La liste du Rassemblement des gauches républicaines.

Liste présentée par le Parti Communiste français

Electeurs, Electrices,

Le 2 janvier prochain, vous êtes appelés à voter pour élire quatre députés.

Dans les circonstances présentes, cette élection revêt une très grande importance.

En Loir-et-Cher, notre Parti était le plus fort, lors des dernières élections législatives. Le pourcentage de nos voix passa de 23,9 % en juin 1951 à 27,10 % le 18 janvier 1953 et à 29,20 % le 1er février 1953. Le 2 janvier 1956, nous progresserons encore.

Mais, en 1951, l'apparentement, qui rassemblait les listes S.F.I.O., M.R.P. et « Indépendants », attribua les quatre sièges à ces trois listes, totalisant 60.913 voix, soit 15.228 voix par élu, tandis que Bernard Paumier n'était pas réélu, alors que la liste communiste obtenait 28.903 suffrages.

Pour réparer une telle injustice, les habitants de Loir-et-Cher voteront pour la liste présentée par le Parti communiste français. Ils manifesteront leur volonté de faire respecter les libertés républicaines et démocratiques.

Pour la défense des ouvriers.

En Loir-et-Cher, on dénombre plus de 3.000 chômeurs; la situation est critique à Romorantin.

Les ouvriers agricoles gagnent seulement 180.000 francs par an, nourris, en Beauce.

Les autres salaires sont également insuffisants, puisque l'abattement de zone subsiste toujours, en dépit des multiples interventions des élus communistes.

Pour défendre leurs revendications, les ouvriers de chez Poulain, d'Air-Equipement à Blois, Rollet à Vendôme, céramique de Selles-sur-Cher, Fonderie de Trôo, Bertrand Faure à Mer ont manifesté ces derniers mois. Ils ont d'ailleurs obtenu des améliorations, ce qui démontre que leurs revendications justifiées pouvaient être satisfaites.

En toute circonstance, notre Parti lutte en faveur des revendications de la classe ouvrière.

Les paysans travailleurs sont sacrifiés.

Notre département compte un grand nombre de petites et moyennes exploitations qui subissent les dures conséquences de la politique gouvernementale. Elles sont de plus en plus éliminées, ainsi qu'en témoigne la statistique ci-dessous :

En 1892, il y avait 27.360 propriétaires exploitants.

En 1946, il en reste seulement 11.920.

En cinquante-quatre ans, 15.440 petits propriétaires exploitants ont donc été supprimés.

Depuis 1946, ce processus s'accentue toujours.

En Sologne et ailleurs, des capitalistes possèdent de véritables propriétés de plaisir où ils « cultivent » essentiellement le gibier. Dubonnet, des apéritifs du même nom détient 2.000 hectares de propriétés bien grillagées. Schneider, du Creusot, 5.000 h. Prouvost, ancien Ministre de Pétain, ex-directeur de « Paris-Soir », dispose de la plus grande partie de la commune de Yvoy-le-Marron, etc.

A tous ceux-là, s'ajoutent les spéculateurs et aigrefins en provenance d'Afrique du Nord. Talonnés par la peur, ils s'abattent dans nos vallées où ils accaparent à prix d'or villas, châteaux et propriétés.

Par conséquent, contre ces accapareurs, plus que jamais notre Parti lutte pour préserver la propriété, fruit du travail et de l'épargne, pour permettre l'accession à la propriété des ouvriers agricoles, des fermiers et métayers et consacrer le patrimoine des petits exploitants.

Améliorer les transports.

Les pressions éhontées des gros transporteurs routiers ont finalement abouti à supprimer les lignes de chemins de fer du nord du département et celle de Vineuil à Villefranche, à voie normale, malgré l'opposition de Bernard Paumier.

Aujourd'hui les lignes du Blanc-Argent par Romorantin, Paris-Tours par Vendôme, Paris—Saumur par Droué-Mondoubleau sont menacées. Au mépris de la sécurité, on supprime progressivement les gardes-barrières.

Nous demandons donc que soient maintenues toutes les lignes S.N.C.F. dans le département et préservées les mesures de sécurité.

Depuis onze ans que la guerre est finie, le pont de Chaumont-sur-Loire reste à... construire, la passerelle provisoire s'avérant insuffisante.

Un décret du 3 janvier 1955 déclasse le Canal du Berry. Aussi, le groupe parlementaire communiste a-t-il déposé une proposition tendant à abroger ce décret pour entretenir cette voie d'eau. Des crédits d'Etat devraient être affectés au curage du Beuvron, du Cosson, du Fouzon, de la Cisse et autres cours d'eau, et à l'entretien du Cher canalisé.

Subventions — Investissements.

En Loir-et-Cher 12 % seulement des ruraux sont desservis en eau potable, contre 39 % pour l'ensemble du pays. Les habitants souffrent beaucoup du manque d'eau et en particulier en Beauce où des gens, au moment des sécheresses, font des dizaines de kilomètres pour s'approvisionner en eau. 38 communes seulement sur 297 disposent en partie de cette adduction.

Les habitations rurales sont délabrées, les chemins ruraux effondrés, etc...

En ce qui concerne l'indice de production, le Loir-et-Cher était classé 65e en 1951, il tombe au 78e rang en 1955. En ce qui concerne la richesse, nous passons du 59e au 74e rang dans la même période. Quelle déchéance !

Et dire qu'il y a eu Bruyneel et des Ministres « paysans » au Gouvernement. Que font donc les parlementaires du Loir-et-Cher ?

Le plan d'équipement de cinq ans prévoit 677 milliards, soit 169 milliards par an. A cet effet, le budget de 1955 est doté seulement de 54 milliards. Celui de l'agriculture, voté par les quatre députés de Loir-et-Cher (419 voix contre 126, dont les communistes) attribue 3 % aux agriculteurs — 100 milliards sur 3.800 milliards — cependant que le budget de guerre atteint 1.550 milliards de francs.

Encore faut-il ajouter que la distribution de ces fonds, toujours amoindrie favorise les châtelains ou certaines grosses entreprises du Loir-et-Cher qui n'ont plus de « coopératif » que le nom.

L'Ecole laique sacrifiée.

En Loir-et-Cher, lors de la rentrée scolaire d'octobre, 127 postes étaient dépourvus de personnel titulaire.

Dans les villes de Vendôme, Romorantin, Blois, les écoles manquent toujours.

L'enseignement technique est inexistant pour les filles et deux collèges techniques existent pour les garçons.

A Blois, un projet pour créer un tel enseignement au Lycée est en attente, faute d'argent.

Déclaration. — Nous faisons nôtre le programme minimum du Comité national d'action laïque.

Nous nous engageons, si nous sommes élus, à le réaliser dans les délais les plus brefs en votant l'abrogation des lois antilaïques et la suppression de tous textes contraires au principe constitutionnel de laïcité.

Pour de meilleurs logements.

A la suite du vote de la loi Billoux, Ministre communiste à la Reconstruction, des sinistres ont été indemnisés et des immeubles reconstruits.

Cependant, à Blois, nous sommes loin du compte car les bâtiments reconstruits comportent beaucoup moins de logements. On dénombre plus de 2.000 demandes insatisfaites. Dix ans après la guerre, les travaux sont toujours en cours à Vendôme et à Blois; à Romorantin, la halle n'est pas reconstruite, etc.

Par ailleurs, les prix des loyers dans les logements reconstruits sont hors de portée des petites gens. Il faut 100.000 francs par an pour un modeste appartement.

A cet effet, nous rappelons que seul comme parlementaire dans le département, Bernard Paumier s'était opposé à la loi du 1er septembre 1948 augmentant le taux des loyers.

***

Tous les Loir-et-Chériens et Loir-et-Chériennes désirent un changement de politique, pour améliorer leurs conditions de vie, pour la défense de la laïcité, pour une solution négociée en Afrique, pour la sauvegarde de la paix.

Pour aboutir à ce changement, l'union des forces de gauche s'impose. C'est pourquoi la Fédération de Loir-et-Cher du Parti communiste français a proposé aux socialistes et aux radicaux de s'apparenter, ce qui aurait permis d'enlever les quatre sièges en Loir-et-Cher et de battre les réactionnaires Bruyneel, Burlot, Mercier et Pesquet. Les socialistes et les radicaux ont refusé, favorisant ainsi la réaction et les cléricaux.

La situation en Loir-et-Cher est dominée par le fait que les indépendants paysans, le M.R.P., les républicains sociaux et le R.G.R. se sont apparentés contre la laïcité, contre les travailleurs, pour le réarmement allemand, etc.

En face de cette coalition de la réaction, le front laïque par l'union des gauches ne s'est pas constitué en Loir-et-Cher. La faute en incombe aux S.F.I.O. et aux radicaux.

Par contre, les socialistes n'ont pas hésité à se lier à des partis qui n'ont pas accepté le minimum laïque. Dans huit départements, les socialistes se sont alliés avec les R.P.F.

On comprend l'indignation qui s'empare des ouvriers et des instituteurs socialistes, etc.

Dans ces conditions, les électeurs et électrices laïques se rappelleront la recommandation du secrétaire général de la Ligue de l'enseignement : « Pas une voix laïque n'ira à ceux qui auront empêché l'union des laïques ».

Le seul moyen pour éviter qu'un bulletin serve la droite : c'est de voter communiste.

Commerçants et artisans !

Quelques dirigeants départementaux de l'U.D.C.A. avaient pris la décision de combattre les « sortants ».

Or, ils soutiennent la liste des républicains sociaux dont les élus au Parlement ont toujours voté contre les revendications des commerçants et artisans.

Avec le système des apparentements en Loir-et-Cher, les voix obtenues par Pesquet seront additionnées aux voix de Bruyneel, Burlot, Mercier.

Ainsi, de ce fait, ceux qui pourraient voter « républicain social » voteraient en même temps pour les trois sortants apparentés avec Pesquet, c'est-à-dire pour des candidats qui ont trahi les commerçants et artisans.

Pour déjouer cette manœuvre, tous voteront pour leurs véritables défenseurs, pour la liste du Parti communiste français.

Républicains, patriotes, laïcs, votez utile, ne dispersez pas vos voix.

— Il faut barrer la route aux hommes de la réaction (Bruyneel, Burlot, Mercier, Pesquet), à ce bloc des listes de droite apparentées, à ces ennemis de la laïcité, de la République et de la paix.

— Il faut dire non aux diviseurs des forces de gauche les socialistes qui viennent de se lier avec des partis qui n'ont pas accepté le minimum laïque.

Le seul moyen d'exprimer votre volonté, de voir triompher en France une politique de paix, de liberté, de progrès social, c'est de voter pour la liste présentée par le Parti communiste français, conduite par Bernard Paumier.

Vu :

Les candidats :

Bernard PAUMIER	Anne-Marie LEHOUX
Raymond CASAS	Raymond HAMEL

Liste présentée par le Parti Communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Les apparentements étant maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de les retourner contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toutes la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Revalorisation des traitements des fonctionnaires.
— Suppression des taxes cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles » .
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse, contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps du service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre des chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

POUR UNE VÉRITABLE UNION FRANÇAISE.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français.

Bernard PAUMIER
Ancien député.

En 1939, il est emprisonné pour sa lutte contre les Allemands.

Dès sa démobilisation, en juillet 1940, il organise la lutte clandestine en Loir-et-Cher contre l'occupant nazi, puis à travers la France. Il participe activement à la lutte armée pour la libération du pays.

Il est nommé membre de la Commission agricole du Conseil national de la Résistance. Il siège à la Commission Consultative de la viticulture. Il est également élu membre du Conseil national de la C.G.A.

Les 21 octobre 1946, 2 juin 1946, et 10 novembre 1946, 30.000 électrices et électeurs le désignent comme député au Parlement où il siège dans les deux plus importantes commissions, celle des finances et celle de l'agriculture.

Raymond CASAS
Ouvrier métallurgiste.

Combattant volontaire de la Résistance, Croix de guerre. Militant syndicaliste. Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

Anne-Marie LEHOUX
Institutrice à Romilly-du-Perche.

Agent de liaison dans la Résistance. Responsable à l'organisation des femmes dans le Loir-et-Cher. Membre du Comité fédéral.

Raymond HAMEL
Géomètre du Cadastre.

Ancien militant du Parti radical. En 1938, il condamne les Munichois et la trahison. Il milite courageusement dans la Résistance. Arrêté, il est ensuite déporté dans les bagnes nazis. A son retour, il adhère au Parti communiste français. Il déploie une grande ardeur pour défendre les intérêts de toutes les petites gens. Membre du comité fédéral, conseiller municipal de Vendôme.

Liste du Parti Socialiste S.F.I.O.

Électrices, Électeurs,

En dehors des sept mois durant lesquels le Gouvernement de M. Pierre Mendès-France a présidé aux destinées de notre pays, les partis politiques de droite ont détenu le pouvoir pendant toute la législature qui vient de prendre fin.

Le Parti socialiste, lui, est resté dans l'opposition.

Il s'agit, aujourd'hui de situer les responsabilités.

Aussi, tenons-nous — dans cette première circulaire — à expliquer les raisons de notre opposition et à faire le bilan de la gestion catastrophique des partis de droite.

Le combat contre la misère.

Au lendemain des élections législatives de 1951, le Parti socialiste avait invité la majorité républicaine qui s'était affirmée pour barrer la route aux deux dangers qui menaçaient gravement nos institutions républicaines, à reprendre la bataille contre un troisième : la misère.

Le M.R.P. s'est dérobé. Affolé par la démagogie scolaire de son aile droite, il a trahi le « contrat républicain ». Il a permis la formation d'une majorité de rechange dont il est demeuré le plus fidèle soutien.

Le Parti socialiste a dénoncé immédiatement les désastreuses conséquences de cette trahison : coalition républicaine brisée, rivalités au sein des partis, pas de programme constructif; en fin de compte : le désordre.

Promesses électorales vite envolées.

Cependant, les partis de droite : Indépendants-paysans, républicains-nationaux, R.P.F. et autres avaient fait aux électeurs des promesses tapageuses. Ils s'étaient engagés solennellement à ne pas augmenter les impôts, et à faire des économies dans le « train fastueux de l'Etat ».

Or, leur première décision législative (loi Marie-Barangé) coûte 20 milliards supplémentaires aux contribuables. Des coupes sombres ont été faites. Elles ont touché des compartiments budgétaires indispensables à l'avenir du pays : investissements industriels et agricoles, reconversion, éducation nationale, construction...; ce qui n'empêche pas les dépenses de l'Etat de s'accroître de 300 milliards en 1952, et le déficit budgétaire (pudiquement appelé « impasse ») de passer de 176 milliards en 1951 à 547 milliards en 1952. Il est aujourd'hui de mille milliards.

De l'immobilisme a la régression.

Avec M. Antoine Pinay, investi par la droite pour faire une politique fondée sur la « confiance » des possédants, l'immobilisme se transforme en « marche arrière ».

Les R.P.F. devenus A.R.S. et Républicains sociaux et qui ne devaient en aucune manière, entrer dans le « système », s'empressent de participer au gouvernement de M. René Mayer, successeur de M. Pinay. Ils acceptent de gaîté de cœur la colère et le reniement du fondateur de leur parti.

Du syndic de la faillite Pinay aux responsables de dien-bien-phu.

De janvier à juin 1953, M. René Mayer a été le « syndic » de la faillite Pinay. Il continuera donc, en l'aggravant, cette funeste besogne de blocage des salaires, de resserrement du crédit, de stérilisation de l'économie.

Le 10 juin 1953, les socialistes refusent l'investiture à M. Bidault. Son parti et lui-même ne portent-ils pas la responsabilité d'une criminelle politique à l'égard de notre école et d'une non moins criminelle politique à l'égard de l'outre-mer, ayant détenu presque tous les ministères depuis la Libération ?

La droite a recours alors à M. Laniel. Plus que jamais « ... la République est trop

bourgeoise, trop dure pour les salariés, pour les petites gens. Pour beaucoup, elle a cessé d'inspirer l'espérance... ».

Comme un coup de tonnerre, l'explosion des grèves d'août 1953 réveille le pays.

Le Parti socialiste demande le rappel du Parlement qui se trouvait en vacances. Aidé par de hauts fonctionnaires, M. Laniel truque le nombre des signatures nécessaires. Il poursuit des syndicalistes. C'est la misère, c'est le niveau de vie insuffisant des travailleurs, c'est la détresse des vieux, l'injustice sociale, l'injustice fiscale, l'immobilisme, les décrets-lois.

Les députés socialistes repoussent entre autres :

— le budget de l'Education nationale, « indigne de l'Ecole et de la République et de ses maîtres ».

— celui de la Défense nationale par « refus d'entretenir de dangereuses illusions sur l'efficacité de la Défense nationale fondée sur le désordre économique, l'injustice sociale et la misère ».

Ils opposent leur contre-projet n° 6057 de réforme fiscale à une « réformette ».

Depuis 1947, les socialistes ont inlassablement réclamé des négociations avec ceux « contre qui on se bat ».

La tragédie indochinoise, après avoir épuisé le capital humain, a ruiné les finances du pays. Elle a abouti au désastre sanglant de Dien-Bien-Phu.

La majorité colonialiste s'affole... Elle chasse Laniel.

Du sang... au ridicule en Afrique du Nord.

Au Maroc, M. Bidault est mis devant le fait accompli d'une déposition du Sultan par les hautes autorités civiles et militaires françaises en état de rébellion ouverte contre le gouvernement français.

M. Bidault ne réagit pas. Le terrorisme et le contre-terrorisme s'installent dans ce pays.

En Algérie, le statut de 1947 n'est pas appliqué. La situation se dégrade dangereusement.

L'Union française se désagrège.

L'immobilisme de la « réaction », partout, « fait mûrir les raisins de la colère ».

Un souffle d'espérance sur le pays.

Le 4 juin 1953, M. Mendès-France se présente devant l'Assemblée Nationale.

Les socialistes lui accordent leur confiance. Car il apporte la certitude de mettre fin à la guerre d'Indochine... de reprendre le dialogue avec la Tunisie... de relever le pouvoir d'achat de nombreux travailleurs. Partout, dans le pays, l'espoir renaît.

Son programme est proche du nôtre.

Chaque fois que la droite tente de le renverser, nous le soutenons. Il importait, pour le pays, de le laisser tenter son expérience jusqu'au bout.

La trahison de parlementaires de son propre parti le renverse. Et c'est le Gouvernement Edgar Faure.

De l'anarchie... a la déroute.

L'anarchie préside aux destinées du pays: le Maréchal Juin parle en maître; des Ministres prennent position contre le Gouvernement; un Résident général est ridiculisé par le Gouvernement qui l'a nommé; les institutions républicaines, elles-mêmes, sont menacées.

En Algérie, au Maroc, la guerre civile s'étend. On y envoie le contingent et les disponibles.

Une fois de plus le sang de nos enfants paye la carence des hommes au pouvoir.

La misère s'étend. L'angoisse tenaille le cœur de milliers de mères et d'épouses. La majorité gouvernementale est plus préoccupée à faire échouer le vote d'une nouvelle loi électorale, réclamée par le pays tout entier, qu'à rechercher avec le Parlement des solutions pacifiques et des réformes économiques et sociales.

M. Edgar Faure, avec la complicité de ses ministres de droite, dissout l'Assemblée Nationale avec la quasi-certitude que la loi de 1951 lui redonnera la même majorité.

Nous avons tenu, dans cette première circulaire, à dénoncer aux électeurs ce machiavélisme de ceux qui ont fait un tort considérable au pays, cinq ans durant.

Nous exposerons, dans une prochaine circulaire, les mesures hardies et courageuses qu'envisage le Parti socialiste pour redresser la situation intérieure et rétablir l'ordre et la tranquillité en Afrique du Nord. Elles peuvent se résumer en six points.

I. — Justice sociale.

II. — Elévation du niveau de vie de chaque Français.

III. — Maintien et développement des libertés politiques. Défense de la laïcité.

Nous nous engageons à défendre le programme minimum de Défense laïque proposé par le Comité national d'action laïque et prenons l'engagement de tout faire pour qu'il soit réalisé dans le plus bref délai; notamment par l'abrogation des lois anti-laïques et la restauration de la laïcité de l'école et de l'Etat.

IV. — Démocratie économique et sociale.

V. — Paix dans le monde.

VI. — Paix outre-mer.

Électrices, Électeurs,

Afin de chasser du pouvoir ceux qui, depuis cinq ans, conduisent la France à la catastrophe,

Pour la réalisation du programme socialiste,

Votez en masse pour nos candidats :

Kléber LOUSTAU
Député sortant.

Gérard YVON
Maire de Vendôme.
Vice-Président de l'Association départementale des Maires de France.

Maurice PASQUIER
Cultivateur.
Président d'Honneur de la Fédération départementale des Exploitants agricoles.
Vice-président de la Caisse régionale du Crédit agricole.

Maxime DUBOIS
Viticulteur.
Maire de Rilly-sur-Loire.

Pour barrer la route à la coalition des partis de droite, cette liste est apparentée à la liste U.D.S.R.; la liste Républicaine et Paysanne présentée par le Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste; la liste du Front Républicain contre l'immobilisme présentée par l'Entente gauche indépendante, Jeune République et le Parti républicain pour le Redressement économique et social.

Liste socialiste S. F. I. O.

Électrices, Électeurs,

Nous avons exposé, dans notre précédente circulaire, les raisons de notre opposition au cours de la législature qui vient de s'achever et rappelé le comportement de la droite traditionnelle qui s'est montrée impuissante à gouverner de façon stable et cohérente.

Les travailleurs ont eux-mêmes fait, hélas, la dure et douloureuse expérience de cette politique soumise à des coalitions d'intérêts privés, à des conjonctures que les gouvernements n'ont pas su prévoir et dominer et à des doctrines économiques périmées fort dangereuses pour la vie de la nation.

Notre opposition n'a jamais été — ne sera jamais — systématique. Même dans une Chambre qui ne nous a pas été favorable, nous avons réussi à faire voter nos projets :

— Echelle mobile des salaires (sabordé ultérieurement par cette même majorité au Conseil de la République).

— Plan quadriennal pour les anciens combattants (dont les crédits, malgré la volonté du Parlement, avaient été rognés par le Gouvernement).

— La retraite pour les vieux travailleurs agricoles (insuffisante et dont le financement est trop lourdement supporté, contre notre gré, par l'agriculture).

Notre programme est le seul vraiment constructif, rapidement réalisable. Il est inspiré du profond désir d'améliorer le destin des travailleurs dans l'ordre et la légalité. Jugez-en :

I. — Justice sociale.

Il y a des salaires insuffisants.

Il y a des producteurs dont le labeur, les sacrifices ne sont pas payés.

Il y a des artisans, des commerçants, des travailleurs des professions libérales qui vivent dans la gêne.

Il y a des vieux qui ont travaillé toute une existence et qui, au soir de leur vie, traînent le poids lourd de leurs soucis et de leur amertume.

Cela est une réalité. Nous la regardons en face, nous socialistes, sans pensée démagogique.

Seule, la répartition équitable des richesses nationales apportera la solution à cette situation dramatique.

Pour cela, le Parti socialiste S.F.I.O. estime indispensable:

a) une réforme fiscale (nous reprendrons, en la modifiant et l'améliorant si nécessaire notre proposition de loi n° 6.057 tendant à simplifier la fiscalité et à en corriger l'injustice).

b) Une politique des salaires.

— Augmentation immédiate du salaire minimum garanti.

— Intégration des primes dans le S.M.I.G.

— Suppression des abattements de zone.

— Relèvement des traitements et retraites de la fonction publique.

c) une politique des prix.

L'augmentation des salaires sans stabilisation, voire réduction des prix serait un leurre pour le travailleur. Ce serait le cycle infernal des salaires et des prix. Ce serait l'inflation monétaire et ses tragiques conséquences.

Le Parti socialiste estime qu'une politique des prix doit être basée sur :

1° Une organisation de l'économie agricole.

Les mesures prises jusqu'ici dans ce domaine sont insuffisantes. Il faut donner aux agriculteurs et aux viticulteurs la garantie des prix. Le Groupe parlementaire socialiste a fait, dans ce but, des propositions précises.

2° Une organisation du circuit distributif.

Le Parti S.F.I.O. estime indispensable que soit mis en place un réseau solide de distribution excluant les spéculateurs.

Nos commerçants, nos artisans, doivent avoir eux-mêmes, grâce à ce réseau, les garanties auxquelles ils ont droit.

C'est par des rapports harmonieux entre salaires et prix, et grâce à une assiette fiscale remaniée et basée sur l'équité, que l'économie se redressera et que cessera cette révoltante inégalité dans la répartition des richesses nationales.

II. — Accroitre le revenu national et garantir le plein emploi.

Il ne suffit pas de répartir équitablement le revenu national. Si celui-ci est squelettique par suite d'une régression économique, c'est la misère qui se généralise. Il faut donc accroître le revenu national par

a) une surproduction avec absorption, à l'intérieur, d'une partie de la production et exportation dans des conditions rentables.

b) La productivité (c'est-à-dire un travail organisé et moins pénible; production meilleur marché).

Pour que la productivité soit comprise dans son véritable sens et employée vers son but, il importe :

— de permettre aux travailleurs de contrôler l'élaboration et l'application, à tous les échelons, des méthodes de productivité.

— d'assurer aux travailleurs, par des salaires plus élevés, et aux consommateurs, par une qualité meilleure et des prix plus normaux (c'est-à-dire dégagés des prélèvements spéculatifs) le bénéfice des résultats obtenus par une production améliorée.

— de pratiquer une politique de plein emploi des travailleurs et du matériel.

A ce sujet, le Parti socialiste S.F.I.O. avait proposé, par l'intermédiaire de notre camarade Christian Pineau, lors des débats d'investiture :

— l'emploi obligatoire à certains postes et dans certaines industries, des jeunes qui, souvent, au sortir des écoles sont obligés d'attendre d'avoir terminé leur service militaire pour se créer une situation.

— des travailleurs âgés qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite et sont encore aptes au travail, mais que beaucoup d'entreprises répugnent à utiliser sous prétexte que leur rendement est insuffisant.

— enfin une catégorie sociale oubliée, les femmes seules, qui ne bénéficient pas de l'allocation de salaire unique et pour lesquelles le chômage constitue souvent un facteur de démoralisation pénible.

L'équitable répartition des richesses nationales fait aussi un devoir à la Nation :

— d'organiser la sécurité sociale. Nous préconisons : le remboursement des actes médicaux au taux effectif de 80 %, l'extension aux non salariés des prestations en nature, l'institution d'une allocation nationale vieillesse dont le maximum devra atteindre 60 % du S.M.I.G.; la création d'une assurance-vieillesse.

Cette réforme suppose, bien entendu, une réforme de son financement comportant notamment :

a) la prise en charge par l'Etat des dépenses qui sont indûment supportées par la sécurité sociale.

b) une taxe de solidarité sur la fortune.

c) un Fonds national de vieillesse.

d) le remboursement par de nombreuses sociétés, des sommes dues à la sécurité sociale.

e) la récupération de fonds sur les fraudeurs du fisc.

III. — Maintien et développement des libertés politiques.

Nous condamnons toutes les formes de totalitarisme quelles qu'elles soient.

La France a parcouru un trop long chemin semé de sacrifices et de deuils pour acquérir sa liberté, pour que nous acceptions la servitude sous quelque forme que ce soit.

Défendre la laïcité, c'est-à-dire la neutralité de l'école et de l'Etat.

L'école de la République c'est l'école de la liberté, c'est l'école de la fraternité.

Tous les sacrifices financiers doivent être faits pour que l'école publique soit ouverte à tous les enfants de la Nation, que — à l'abri de toutes préoccupations confessionnelles ou politiques — le Maître puisse diffuser dans le cerveau de l'homme à son aurore, la seule lumière des connaissances humaines.

Le Parti socialiste S.F.I.O. a pris l'engagement solennel de défendre le programme minimum de défense laïque, proposé par le Conseil national d'action laïque.

Aider la jeunesse française. Veiller à son développement physique, intellectuel et moral.

Électrices, Électeurs,

Nous vous demandons — par le triomphe de Kléber Loustau et de ses co-listiers — de nous permettre de tenir nos engagements dans la prochaine Assemblée.

IV. — Démocratie économique et sociale.

La démocratie politique a permis l'émancipation du citoyen. Elle n'a pas encore libéré suffisamment le travailleur par l'exercice de ses droits économiques et sociaux.
Une telle action implique :

— des réformes à l'intérieur de l'entreprise.
— les droits des organismes syndicaux libérés de toute emprise de partis politiques, de contraintes et de servitudes sous quelque forme que ce soit.
Seule une participation toujours plus effective des travailleurs à la gestion des entreprises favorisera le développement et la prospérité de celles-ci.

V. — La paix dans le monde.

Nous avons toujours soutenu que la guerre n'est pas inévitable. Notre parti demeure fidèle aux principes suivants :

— Désarmement.
— Aide aux pays sous-développés.
— Organisation économique des Etats-Unis d'Europe afin que soit assuré un même niveau de vie entre tous les travailleurs de ce vaste marché européen et que la fraternité dans le monde du travail ramène la paix universelle.

VI. — La paix outre-mer.

Nous estimons indispensable, urgent, de repenser les problèmes d'outre-mer.
Nous prenons l'engagement devant le pays d'appliquer dans ces territoires les principes de l'Association librement consentie dans une véritable Union française rénovée et fondée sur l'amitié des peuples.

Électrices, Électeurs,

Ce programme est le vôtre. Il répond à vos aspirations profondes de paix, de labeur, de mieux-être dans la prospérité générale et l'ordre social, de pérennité des valeurs traditionnelles et de progrès humain.
Il vous appartient de le voir se réaliser en votant en masse, le 2 janvier 1956, pour la liste socialiste S.F.I.O.
Vous connaissez ses candidats. Leur passé, la dignité de leur vie, leur expérience de la chose publique, leur autorité et l'appui d'un grand parti politique qui les épaule, sont pour vous la meilleure des garanties. Votez tous pour :

Kléber LOUSTAU
Député sortant.

Gérard YVON
Maire de Vendôme.
Vice-Président de l'Association départementale des Maires de France.

Maurice PASQUIER
Cultivateur.
Président d'Honneur de la Fédération départementale des Exploitants agricoles.
Vice-président de la Caisse régionale du Crédit agricole.

Maxime DUBOIS
Viticulteur.
Maire de Rilly-sur-Loire.

Pour barrer la route à la coalition des partis de droite, cette liste est apparentée à la liste U.D.S.R.; la liste Républicaine et Paysanne présentée par le Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste; la liste du Front Républicain contre l'immobilisme présentée par l'Entente gauche indépendante, Jeune République et le Parti républicain pour le Redressement économique et social.

Liste d'union et de salut public

présentée par

les Républicains sociaux.

Apparentée avec

La liste d'Union des Indépendants et des Paysans, présentée par le Centre national des Indépendants et Paysans et d'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des Indépendants d'action démocratique et paysanne.

La liste d'Union présentée par le groupe des Républicains démocrates et le Mouvement républicain populaire.

La liste du Rassemblement des Gauches républicaines.

Nous présentons à vos suffrages :

ROBERT PESQUET
Ancien combattant 1939-1940.
Diplômé Ecole Sciences-Politiques. — Ex-attaché au Cabinet du Ministre des Anciens combattants.
Secrétaire politique des Républicains sociaux à l'Assemblée Nationale.
Président de la Fédération des Républicains sociaux de L.-et-Ch.

ROGER GŒMAERE
Combattant volontaire de la Résistance. — Agent P. 1 Réseau Buckmaster.
Maître-Imprimeur à Montrichard.
Administrateur de la Caisse d'Allocations familiales de Loir-et-Cher.

LÉON REGNARD
Viticulteur-agriculteur à Chailles.
Membre de la Commission des Bouilleurs de Cru de Loir-et-Cher.

MAURICE GUILLAUME
Mutilé militaire 100/100.
Fabricant d'agglomérés et matériaux de construction à Vendôme.
Secrétaire-adjoint de l'Association des Blessés du poumon.

Électeurs, Électrices,

La campagne électorale bat son plein et de toutes parts nous viennent les meilleurs encouragements.

De ce scrutin dépendent :

— la vie de nos foyers;
— l'avenir de nos enfants;
— l'indépendance et la prospérité de la nation.

Le peuple ne veut plus des combinaisons politique qui ont mené notre patrie au bord de l'abime et lui ont fait perdre le bénéfice d'une victoire si chèrement acquise. Le pays est à bout, nous le savons et la réélection des députés sortants serait la fin de nos espoirs.

Car avec les mêmes hommes qui appliqueront les mêmes programmes passe-partout, nous aurions les mêmes résultats.

Il faut sortir des sentiers battus, renoncer aux perpétuels mensonges électoraux que vous prodiguent tous les quatre ans des politiciens professionnels et poursuivre cette grande idée des Etats généraux ou vraiment les sentiments de base s'exprimeront et méneront à la réforme constructive que la nation tout entière attend.

C'est pour atteindre ce but et afin d'éviter la formation d'une coalition qui s'organiserait contre nous que nous avons accepté d'utiliser cette arme malpropre, voulue par la Chambre sortante : l'apparentement.

Mais entre les listes apparentées vous aurez à choisir entre celles qui représentent une politique que vous connaissez bien, qui depuis des années a fait ses preuves et qui a conduit la France à la ruine, ou, au contraire, notre Liste d'Union et de salut public formée d'hommes nouveaux et qui veut tenter la résurrection nationale.

Commerçants et artisans, vous êtes écrasés par le fisc et vous vivez dans la crainte des échéances impossibles.

Agriculteurs-viticulteurs, tous les gouvernements vous ont oublié et les députés qui s'intitulent « Paysans » ne vous ont jamais défendus. M. Bruyneel proposait même en 1952 la suppression du Ministère de l'Agriculture.

Ouvriers, on vous parle toujours de réformes sociales, mais elles restent à l'état de projets.

Mères et pères de famille, pensez à l'avenir que nous préparons à nos enfants si notre pays doit s'écrouler.

Vieux travailleurs, après une vie de labeur l'Etat vous donne une aumône dérisoire et en dégradant la monnaie rend inefficace toute prévoyance sociale.

Anciens combattants, ceux de Verdun, ceux de 1940 à 1945, ceux d'Indochine. toutes les classes de la société ont arrosé de leur sang les champs de bataille.

Eh bien vous, les poilus, les veuves, les déportés, les maquisards, les prisonniers faites que vos sacrifices n'aient pas été vains.

Les politiciens sortants vous ont tout promis mais ils ont tous trahi la France.

Pour sauver la France, il vous reste une arme: « votre suffrage ».

Le 2 janvier ne vous abstenez pas, mais votez massivement pour la liste « d'Union et de Salut public présentée par les Républicains sociaux » et, tous ensemble, nous remettrons la France debout.

Attention : Votez liste entière, car les conditions du panachage sont telles que chaque bulletin panaché ou transformé deviendra un bulletin nul.

Vu :

Les candidats :

ROBERT PESQUET	LÉON REGNARD
ROGER GŒMAERE	MAURICE GUILLAUME

Avec l'approbation totale de M. Buhler, combattant des deux guerres, déporté Résistant, mutilé de guerre, Président d'honneur de la Fédération du Loir-et-Cher des Républicains sociaux (ex R.P.F.).

Liste d'union et de salut public

présentée par

les Républicains sociaux.

Apparentée avec

La liste d'Union des Indépendants et des Paysans, présentée par le Centre national des Indépendants et Paysans et d'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des Indépendants d'action démocratique et paysanne.

La liste d'Union présentée par le groupe des Républicains démocrates et le Mouvement républicain populaire.

La liste du Rassemblement des Gauches républicaines.

Nous présentons à vos suffrages :

ROBERT PESQUET

Ancien combattant 1939-1940.

Diplômé Ecole Sciences-Politiques. — Ex-attaché au Cabinet du Ministre des Anciens combattants.

Secrétaire politique des Républicains sociaux à l'Assemblée Nationale.

Président de la Fédération des Républicains sociaux de L.-et-Ch.

ROGER GŒMAERE
Combattant volontaire de la Résistance. — Agent P. 1 Réseau Buckmaster.
Maître-Imprimeur à Montrichard.
Administrateur de la Caisse d'Allocations familiales de Loir-et-Cher.

LÉON REGNARD
Viticulteur-agriculteur à Chailles.
Membre de la Commission des Bouilleurs de Cru de Loir-et-Cher.

MAURICE GUILLAUME
Mutilé militaire 100/100.
Fabricant d'agglomérés et matériaux de construction à Vendôme.
Secrétaire-adjoint de l'Association des Blessés du poumon.

Électeurs, Électrices,

Tout ce que nous avions prédit en 1951 s'est réalisé et le bilan de la législature qui vient de s'achever dans le désordre et la confusion se solde par une série de catastrophes nationales :

Désastre sanglant de Dien-Bien-Phu qui nous chasse de l'Indochine à l'issue d'une guerre qu'on pouvait éviter et qu'on a mal conduite.

Cession à la sauvette de nos Comptoirs des Indes.

Troubles en Tunisie où la France bientôt n'aura plus aucune place.

Rébellion en Algérie et la France traînée à la barre de l'O.N.U., conséquence fatale de la faiblesse de nos Gouvernements successifs et de leur immobilisme criminel.

Désordres sanglants au Maroc qui est au bord de la sécession grâce à une politique de pirouettes où l'odieux le dispute au ridicule.

Référendum massif contre nous des Sarrois qui refusent de s'associer à un pays en pleine décadence.

Enorme déficit budgétaire que le Gouvernement, fuyant ses responsabilités, n'a pas eu le courage d'affronter.

Mécontentement général chez tous les Français alors que les Gouvernements successifs font semblant de croire à l'euphorie économique.

Tels sont les fruits amers d'une décade de politique insensée due en particulier à la dernière législature.

Face à cette tragédie et pour que les sacrifices de nos morts et de tous nos anciens combattants des deux guerres ne restent pas vains, nous pensons que notre devoir est d'entrer dans le combat, de tenter avec vous ce redressement national de salut public par l'union, attendu par le pays tout entier et par ceux qui, à l'étranger, espèrent encore en la France.

Mais dites-vous que rien ne sera possible si, avant, l'Etat n'est pas profondément réformé et dirigé par des hommes conscients uniquement de leur devoir national.

Nous savons que chaque homme politique vous fera des promesses même celles bien souvent qu'il pensera irréalisables.

Nous savons qu'il vous parlera de réformes, mais nous savons aussi que ces promesses et ces réformes se sont trouvées presque toujours dominées jusqu'à maintenant par des intérêts privés, des passions patisanes et surtout par le désir d'être réélu.

Il faut sans doute une refonte du système politique mais avant tout des mœurs parlementaires... Alors, mais alors seulement nous pourrons atteindre nos objectifs qui sont ceux, nous en sommes certains, de tous les citoyens conscients des besoins et des aspirations de la communauté française.

Nous voulons :

— Promouvoir une large réforme sociale qui associe les travailleurs à l'expansion économique et qui serait en définitive la seule arme contre le communisme.

— Elaborer une transformation totale du régime fiscal dans un cadre d'égalité et de justice.

— Entreprendre une politique d'expansion agricole permettant l'écoulement de la

production vers les marchés extérieurs grâce à la normalisation des produits et au respect des prix de revient.

— Donner à notre jeunesse oubliée par les vieux partis des raisons d'espérer.

— Assurer à nos vieillards la sécurité à laquelle ils ont droit.

— Sauvegarder notre présence en Afrique et dans toute l'Union française en favorisant en même temps l'évolution politique, économique et sociale des peuples qui l'habitent.

— Bâtir non pas l'Europe allemande telle que la C.E.D. l'aurait faite en isolant l'Afrique du Nord mais une véritable Europe où la France aura une place digne de son passé.

Cette resurrection nationale dans tous les domaines ne pourra enfin se réaliser que par une collaboration directe de tous les éléments représentatifs de la nation à la reconstruction de la patrie.

Tels sont nos buts et pour les atteindre nous voulons faire siéger dans la nouvelle Assemblée des hommes sincères, honnêtes et patriotes. Les parlementaires sortants nous ont imposé le système électoral le plus injuste qui soit : celui des apparentements...Eh bien puisqu'on nous y oblige et nous souvenant de 1951 nous saurons les utiliser pour faire triompher la cause de la France.

Suivez-nous dans notre action.

Votez pour la jeunesse et l'espérance.

Votez pour les hommes nouveaux que nous sommes qui croient dans la France et dans son relèvement.

Votez pour la liste d'union et de salut public présentée par les républicains sociaux.

Vu :

Les candidats :

Robert PESQUET — Roger GŒMAERE

Léon REGNARD — Maurice GUILLAUME

Avec l'approbation totale de M. Buhler, combattant des deux guerres, déporté Résistant, mutilé de guerre, Président d'honneur de la Fédération du Loir-et-Cher des Républicains sociaux (ex R.P.F.).

LOIRE

8 DÉPUTÉS

Liste	Élu
Liste de l'union des républicains indépendants et des paysans...........................	**M. Antoine Pinay** (I.P.A.S.).
Liste du parti communiste français.........	**M. Marcel Thibaud** (C.).
Liste d'union des gauches, parti républicain radical et radical-socialiste, parti socialiste S.F.I.O.	**M. Michel Soulié** (R.R.S.).
Liste de l'union des républicains indépendants et des paysans........................	**M. Michel Jacquet** (I.P.A.S.).
Liste du parti communiste français.........	**M. Jean Diat** (C.).
Liste d'union et de fraternité française......	**M. Adrien Scheider** (U.F.F.).
Liste républicaine d'action sociale et rurale pour la défense des libertés présentée par le M.R.P. et le groupement national des républicains démocrates.........................	**M. Georges Bidault** (M.R.P.).
Liste d'union des gauches, parti républicain radical et radical-socialiste, parti socialiste S.F.I.O.	**M. Ennemond Thoral** (S.).

Liste de l'Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale.

Electrices, Electeurs,

Le 2 janvier votre décision engagera l'avenir du pays et le vôtre.

IL FAUT VOTER.

L'abstention est une lâcheté. Ceux qui la pratiquent s'interdisent moralement pour l'avenir le droit de critiquer.

Elle est aussi un alibi commode pour qui ne sait que protester et ne sait ni choisir, ni construire.

Il faut voter français.

« Voter français » c'est voter contre le Parti communiste qui prend ses consignes à l'étranger et qui, lorsque ces consignes l'exigent, n'hésite pas à lancer les travailleurs dans des aventures n'ayant qu'un lointain rapport avec leurs intérêts professionnels et sociaux.

Il faut voter efficace.

Pour voter contre les communistes, il ne suffit pas de voter pour d'autres que pour eux.

Il faut encore :

— voter pour les gens qui ne risquent pas de s'entendre un jour avec eux.

— voter pour des gens qui aient des chances réelles d'être élus.

— voter pour des gens qui ont un programme constructif pour rétablir la prospérité économique et la justice sociale et dont le passé a montré qu'ils savaient transposer ce programme dans la réalité.

La division des nationaux est le pire danger.

Douze listes se présentent dans ce département.

Elles se plaignent toutes qu'en France les classifications politiques ne soient pas assez simples et pas asez claires.

C'est un paradoxe. C'est aussi un péril.

En effet, de nombreuses voix nationales vont se perdre sur des listes qui n'ont pratiquement aucune chance de succès.

Certaines responsabilités sont lourdes.

La loi électorale a prévu un remède à cet émiettement.

C'est la formule des apparentements. Elle a été beaucoup critiquée par ceux qu'elle désavantageait. Elle n'en est pas moins correcte et morale dans la mesure où elle rapproche, dans un but précis, des candidats de même famille spirituelle et d'orientation politique similaire.

Dans la Loire un apparentement entre indépendants, M.R.P., U.D.S.R. - Paysans - Républicains sociaux et indépendants de gauche aurait détruit toutes les chances communistes.

Nous l'avons, quand à nous, offert. Nous ne sommes pas que des anti-communistes verbaux. Nous ne renonçons pas à employer, dans l'intérêt national, les lois républicaines.

Nous nous sommes heurtés à un refus de la part des listes Desgranges, Pupat et de Fraissinette.

Sans vaine polémique, nous situons les responsabilités.

A vous de décider.

Ce que nous n'avons pas pu faire à tous, nous l'avons tenté à quelques-uns. Les indépendants, le M.R.P. et l'U.D.S.R. se sont apparentés.

Il ne s'agit pas de mélanger nos programmes et nos voix.

L'électeur votera, parmi ces trois listes, pour celle de son choix. Mais son vote sera en quelque sorte à double détente : il aura d'abord la même efficacité que si les listes étaient isolées, il donnera ensuite au bloc des apparentés une chance supplémentaire de ravir un siège à l'extrême gauche.

Voter mécontent n'est pas voter constructif.

Il y a en France des mécontentements légitimes. Nul ne le nie.

Croyez-vous qu'en les rassemblant avec passion, mais sans résultat politique, on accomplisse une œuvre utile ?

Mieux vaudrait pour les mécontents venir appuyer ceux qui ont le mieux accompli leur devoir parlementaire.

Les anathèmes globaux sont des sectarismes.

Commerçants, industriels, artisans, retraités, économiquement faibles, salariés vont-ils oublier, pour faire une politique de classes ou de corporations, ce qu'Antoine Pinay a fait en 1952 ?

Lui seul a courageusement refusé de créer de nouveaux impôts.

Il a rétabli la confiance, élément indispensable de la prospérité.

En sauvant le franc, il a revalorisé l'épargne qui, malgré les divers régimes de prévoyance, reste pour beaucoup, la meilleure sécurité de la vieillesse.

Il a permis l'expansion économique grâce à laquelle, sans hausse des prix, des réajustements de salaires ont pu être réalisés.

Ceux qui l'ont approuvé en 1952 ont maintenant le devoir moral de l'aider à poursuivre sa tâche par la réforme de nos institutions, la restauration de l'autorité de l'Etat, l'allégement de notre administration, la modernisation de notre armée, la simplification de notre régime fiscal.

Vont-ils stériliser leur suffrage en accordant leur voix à des listes de protestation, à des formations purement professionnelles ou à des cocktails d'opinion qui n'ont que des chances infimes d'avoir un résultat électoral positif ?

Voila le vrai problème.

Le voilà bien, en effet, le vrai problème. Il relève de M. de La Palisse : on vote pour avoir des élus et pour que l'adversaire n'en ait pas.

Tout vote inefficace est une erreur et une faute.

Il est parfois une ingratitude.

Nous avons estimé de notre devoir de vous le rappeler. Ce n'est pas dans notre intérêt que nous le faisons. C'est dans le vôtre.

Il faut que demain vous soyez efficacement représentés au Parlement.

Ce n'est pas le souvenir de meetings agités ou bien celui d'avoir fait plaisir à un ami en perdant votre voix sur son nom qui doivent vous rester de cette campagne électorale.

C'est la satisfaction d'avoir envoyé à l'Assemblée Nationale des défenseurs compétents et expérimentés des grands intérêts nationaux si intimement liés aux vôtres.

C'est dans le calme de votre conscience que vous prendrez votre décision. Nous faisons confiance à votre réalisme, à votre patriotisme, à l'impossibilité morale où vous êtes de ramener le scrutin du 2 janvier, aux horizons, respectables mais limités, de vos seuls intérêts particuliers.

En votant pour la liste des indépendants et paysans, vous manifesterez à Antoine Pinay, votre approbation pour le passé et votre confiance pour l'avenir.

Antoine PINAY
Maire de Saint-Chamond. — Président du Conseil général de la Loire.
Ministre des Affaires étrangères. — Ancien Président du Conseil.

Michel JACQUET
Agriculteur.
Maire de Saint-Etienne-le-Molard. — Conseiller général. — Député sortant.

Fernand GIRAULT
Directeur de scieries. — Ancien député de Roanne.

Maurice PEUVERGNE
Bâtonnier de l'Ordre des avocats.
Premier adjoint au maire de Saint-Etienne. — Conseiller général.

Léon COQUARD
Façonnier. — Maire de Rozier-en-Donzy.

MAGDELEINE GRENOT
Chevalier du Mérite social.
Vice-présidente du Comité de solidarité sociale de Roanne.
Présidente des associations des foyers de jeunes filles de Roanne.

JEAN-JOSEPH JUTHIER
Agriculteur à Saint-Pierre-de-Bœuf. — Père de famille nombreuse.

AUGUSTE RUELLE
Officier de la Légion d'honneur. — Ingénieur civil des Mines.
Conseiller municipal de Saint-Etienne. — Conseiller général.

La liste de l'Union des républicains indépendants et des paysans est apparentée aux listes ci-dessous :

— Liste républicaine d'action sociale et rurale pour la défense des libertés présentée par le M.R.P. et le Groupement national des républicains démocrates.
— Liste de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance.

Liste de l'union des Républicains indépendants et des paysans

Electrices, Electeurs,

QUELQUE CHOSE DOIT CHANGER EN FRANCE !

Depuis longtemps vous en avez la conviction.
Ce n'est pas l'impuissance d'une Assemblée massacrant 16 modes de scrutin sans définir ses conditions de renouvellement qui a pu modifier votre avis.
Votre première tentation, celle de la facilité, va être de changer les hommes.
En réalité, ce sont les institutions qu'il faut réformer.

***

Le système actuel a permis à ceux qui, malgré ses imperfections, n'en ont pas négligé le maniement, des réalisations valables.

En 1952, ayant pris le pouvoir à quelques heures de la faillite de l'Etat, le Président Antoine Pinay stoppait l'inflation, arrêtait la montée des prix, stabilisait le pouvoir d'achat, consolidait l'épargne et les retraites, sauvait le franc sans impôts nouveaux et rendait possible, dans une économie assainie, une nouvelle étape de progrès social.

Le Président Edgar Faure lançait ensuite, de cette plateforme rétablie, la politique de l'expansion économique, résorbant le chômage et permettant des hausses de salaires sans élévation du coût de la vie.

En 1955, la France affirmait à la face du monde, son imprescriptible fierté en claquant les portes à l'O.N.U. plutôt que de s'incliner devant un vote outrageant. Son Ministre des Affaires étrangères, M. Antoine Pinay, voyait, quelques semaines plus tard, sa fermeté récompensée; à l'unanimité les nations enterraient leur décision et sollicitaient le retour de la France.

***

Il ne faut pas tout renier. Il faut beaucoup améliorer et notamment donner à nos Gouvernements la durée sans laquelle les grands desseins se perdent en courtes réalisations.

Nous y parviendrons :

— par la constitution de majorités cohérentes. Tous nos efforts tendront à

rassembler les nationaux dans une vaste union constructive, respectueuse de toutes les nuances de la pensée.

Libre à nos adversaires de monopoliser le titre de Républicains.

Nous ne rougirons pas de celui de démocrates.

Leur République se veut sectaire.

La nôtre sera démocrate et libérale.

— par un Gouvernement compétent, responsable et fort;

— par une nette séparation des pouvoirs;

— par une modification des mœurs parlementaires rendant les Assemblées à leur rôle naturel : voter dans un hémicycle de parlementaires présents, des lois simples et claires;

— par une efficace procédure de dissolution garantissant le maximum de stabilité ministérielle.

Ensuite, dans la certitude des actions prolongées, nous aborderons, avec un esprit réaliste, les grandes tâches de demain : maintenir la paix dans la sécurité; réaliser la prospérité dans la justice sociale.

L'heure est passée des querelles de théories et des personnages-fétiches.

Les problèmes ne sont pas de droite ou de gauche.

Ils sont nationaux et demandent des solutions concrètes dans l'intérêt de tous.

***

Une jeunesse monte à laquelle nous devons assurer :

— la santé physique : lutte contre le taudis, la misère, les fléaux sociaux. Développement des sports;

— la santé morale : protection et respect de la famille;

— l'instruction : formation de maîtres, construction d'écoles, aide à l'enseignement privé, développement de la recherche scientifique.

— une carrière : formation scolaire, orientation professionnelle, apprentissage, utilisation éducative de la période militaire, réduction du temps de service;

— un foyer : pécule régimentaire, logements corrects, salubres et à loyers accessibles, prêt au mariage.

Notre économie est à rénover par :

— la modernisation de notre administration;

— le développement des initiatives privées toujours plus fécondes que les dirigismes étatiques;

— l'aide à l'artisanat et à l'agriculture;

— la simplification de la législation fiscale et une plus équitable répartition des charges publiques;

— les économies budgétaires.

***

Notre prospérité est à développer par :

— le maintien de nos sources de matières premières et de nos débouchés d'outre-mer;

— des investissements proportionnels à nos possibilités d'expansion;

— l'ouverture de marchés plus larges à nos industries concurrentielles;

— la défense stricte de notre monnaie, indispensable instrument de tout progrès économique et social.

***

Nous devons préserver la paix. Ce n'est pas avec des mots qu'elle se défend. Les réveils brutaux suivent les illusions. En ce domaine, autant qu'en tous autres, il faut être réaliste.

Le danger est à l'Est. Les phases souriantes de la guerre froide ne doivent pas endormir notre vigilance.

Nous maintiendrons donc nos amitiés traditionnelles et resterons fidèles à la solidarité atlantique garantie de notre sécurité.

Nous réaliserons progressivement une communauté européenne rejetant vers l'Est notre ligne de protection et rangeant dans le camp occidental des forces capables, par leur cohésion, d'imposer le respect.

Nous réorganiserons notre armée sur des données modernes. Elle ne peut, au siècle de l'avion à réaction, continuer à être régie par les lois de 1834 et de 1882. Cette modernisation doit former des techniciens, réduire la durée du service, unifier les matériels, rénover les concepts, permettre l'articulation de nos forces dans un dispositif interallié.

***

Voilà des problèmes précis sur lesquels peut s'exercer le dynamisme des jeunes, s'apaiser l'écœurement des anciens, se réaliser l'union des bonnes volontés, s'appliquer le sens réaliste des producteurs de toutes classes.

La passivité et le dénigrement sont stériles.

Notre civilisation occidentale et chrétienne doit s'affirmer en actes positifs.

La considérer comme un simple barrage au matérialisme communiste, c'est ne pas lui donner son ampleur. Ses possibilités intellectuelles, ses ressources morales, son sens de l'humain, lui permettent de construire un monde meilleur, plus prospère et plus juste.

C'est l'œuvre à laquelle nous vous convions.

***

Vous êtes évidemment libres de préférer à ces questions concrètes le laïcisme agressif et diviseur, le culte des hommes dont la publicité déguise les abandons en victoires, l'utopie des planismes, voire même simplement la mauvaise humeur bougonne et anarchique.

Il est de notre devoir à nous qui aspirons à l'honneur d'être vos élus, de vous rappeler que :

— une fois déjà on nous a promis de faire du neuf sans réussir à faire du raisonnable.

— le désir de changement, cher à notre peuple, n'exclut pas le discernement entre les bons et mauvais serviteurs de la cause publique.

— toutes les élections comportent des manœuvres de division contre lesquelles l'électeur doit exercer sa vigilance, s'il ne veut pas stériliser son vote.

Vous allez prendre une décision grave.

D'avance nous faisons confiance à la sagesse que vous y apporterez en élisant des hommes qui vous offrent, au service de principes solides une expérience et une énergie éprouvées.

Antoine PINAY
Maire de Saint-Chamond. — Président du Conseil général de la Loire.
Ministre des Affaires étrangères. — Ancien Président du Conseil.

Michel JACQUET
Agriculteur.
Maire de Saint-Etienne-le-Molard. — Conseiller général. — Député sortant.

Fernand GIRAULT
Directeur de scieries. — Ancien député de Roanne.

Maurice PEUVERGNE
Bâtonnier de l'Ordre des avocats.
Premier adjoint au maire de Saint-Etienne. — Conseiller général.

LÉON COQUARD
Façonnier. — Maire de Rozier-en-Donzy.

MAGDELEINE GRENOT
Chevalier du Mérite social.
Vice-présidente du Comité de solidarité sociale de Roanne.
Présidente des associations des foyers de jeunes filles de Roanne.

JEAN-JOSEPH JUTHIER
Agriculteur à Saint-Pierre-de-Bœuf. — Père de famille nombreuse.

AUGUSTE RUELLE
Ingénieur civil des Mines.
Conseiller municipal de Saint-Etienne. — Conseiller général.

Les négociations internationales en cours priveront M. Antoine Pinay du plaisir de visiter toutes les communes du département. Les électeurs auront l'obligeance de l'en excuser; ils comprendront la priorité qu'il doit donner à son devoir national.

La liste de l'Union des républicains indépendants et des paysans est apparentée aux listes ci-dessous :

— Liste républicaine d'action sociale et rurale pour la défense des libertés présentée par le M.R.P. et le Groupement national des républicains démocrates.
— Liste de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance.

Liste du Parti Communiste français

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Égalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travaileurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

—Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques, application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Marcel THIBAUD
Ouvrier métallurgiste. — Militant syndicaliste.
Ancien adjoint au maire de Saint-Etienne et conseiller d'arrondissement
Membre du bureau de la Fédération de la Loire du Parti communiste français.
Ancien combattant des deux guerres.

Jean DIAT
Tourneur à l'Arsenal de Roanne.
Ancien combattant de la Résistance. — Conseiller municipal de Roanne.
Membre du bureau de la Fédération de la Loire du Parti communiste français.

Marcel COMBE
Ajusteur à la C.A.F.L. (usine Höltzer).
Ancien maire de Firminy. — Conseiller municipal de Firminy.
Membre du Comité de la Fédération de la Loire du Parti communiste français.

Odette OLAGNIER
Employée de la Fonction publique. — Mère de famille.
Militante du Mouvement féminin.
Membre du Comité de la Fédération de la Loire du P.C.F.

CHRISTOPHE ALEXANDRE
Représentant. — Ancien résistant interné.
Conseiller général. — Conseiller municipal de Saint-Etienne.

JEAN-PIERRE GOUTTE
Cultivateur à Luriecq.
Délégué cantonal des œuvres postscolaires laïques.

LOUIS PERRICHON
Mineur de fond. — Conseiller municipal de Saint-Etienne.
Militant des œuvres postscolaires laïques.

PIERRE REY
Artisan garagiste. — Ancien combattant de la Résistance.
Ancien conseiller municipal de Savigneux.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Douze listes sollicitent vos suffrages dans ce département.

Face aux apparentés de juin 1951, Bidault, Pinay, Jacquet, Petit, Pupat, champions de la restauration du militarisme allemand et de la répression contre les peuples coloniaux, face aux antilaïques Desgranges et De Fraissinette, une seule liste exprime efficacement la volonté d'un changement complet de la politique gouvernementale.

Cette liste est celle présentée par le Parti communiste français. Elle vous soumet son programme d'action pour la prospérité du département.

***

L'abrogation du néfaste plan Schuman s'impose. Il faut mettre un terme aux compressions de personnel, aux mutations incessantes, à l'insécurité permanente au fond des puits. Le Gouvernement doit appliquer le statut du mineur et particulièrement son article 12.

Dans les entreprises de sidérurgie et métallurgie, notre Parti lutte contre la surexploitation des travailleurs, les cadences accélérées génératrices de chômage et de misère. Il réclame l'augmentation sensible des salaires, seule mesure capable de provoquer un mouvement ascendant de la consommation et de créer les conditions d'une reprise durable dans le textile roannais.

A la campagne, avec les petits et moyens paysans de la Loire, nous luttons, pour que les gouvernants fassent enfin jouer leurs rôles aux Fonds d'assainissement du lait et de la viande. Le soutien des prix agricoles à la production, la limitation des profits des gros intermédiaires, la suppression des taxes de vie chère sont nécessaires. Il faut réaliser les adductions d'eau dans les 235 communes non encore desservies.

Résolument hostiles aux lois antilaïques, nous luttons pour la défense et le développement de l'école publique et des œuvres post-scolaires et périscolaires laïques.

Dans le département, un vigoureux effort s'impose pour améliorer les conditions d'existence des plus humbles, ce qui exige la construction de logements sains à des prix accessibles, en accordant aux organismes d'H.L.M. toute l'aide indispensable.

Ces lignes directrices guideront l'action constructive des candidats présentés par notre Parti communiste français.

Le 2 janvier, pas un suffrage ne doit se porter sur les « apparentés » responsables

des malheurs de la patrie. Pas un suffrage ne doit bénéficier aux ennemis de la laïcité et à ceux qui comme M. Soulié sont des adversaires de l'union des laïques.

Pour voter utile, pour le Front populaire, votez communiste.

Pour un département prospère. — Pour le triomphe d'une politique d'indépendance nationale et de paix, de liberté et de progrès social.

Les personnalités suivantes, membres du Comité de patronage :

Joseph Sanguedolce, membre du Comité central du P.C.F.
Théo Vial-Massat : Michel Olagnier; Jean Reymond; Paul Bernard, secrétaires de la Fédération de la Loire du P.C.F.
Joseph Piot; Marcel Duvernois; Louis Vial; Albert Ressicaud; René Provéra, membres du Bureau fédéral.
Georges Righetti, Directeur du « Patriote ».
Marius Patinaud, député sortant.
Albert Masson, ancien député.
Maître Le Griel, avocat.
Claudius Buard, conseiller général, militant laïc.
François Royer; Roussillon; Adrien Faure; Chirat; Colatti; Crépet; Baschich; Louis Duchesne; Baissat, militants du mouvement syndical.
Mme Vve Claudius Vial, de Saint-Martin-d'Estréaux.
Alfred Ferraz, architecte; Docteur Peillet.
Thivel et Binet, défenseurs des vieux travailleurs.
Bellon; Laporte et Crouzet, maires.
René Bonnefille, conseiller municipal de Roanne.
Jean Richard; Antoine Calligaris; Ruat et Bacher, militants du Mouvement anciens combattants.
Antoinette Girard; Jeanne Colomb; Janine Manoha, institutrices.
Pierre Mathieu, animateur du Mouvement sportif.

vous appellent à voter le 2 janvier pour les candidats du Parti communiste français.

Marcel THIBAUD

Ouvrier métallurgiste. — Militant syndicaliste.
Ancien adjoint au maire de Saint-Etienne et conseiller d'arrondissement
Membre du bureau de la Fédération de la Loire du Parti communiste français.
Ancien combattant des deux guerres.

Jean DIAT

Tourneur à l'Arsenal de Roanne.
Ancien combattant de la Résistance. — Conseiller municipal de Roanne.
Membre du bureau de la Fédération de la Loire du Parti communiste français.

Marcel COMBE

Ajusteur à la C.A.F.L. (usine Holtzer).
Ancien maire de Firminy. — Conseiller municipal de Firminy.
Membre du Comité de la Fédération de la Loire du Parti communiste français.

Odette OLAGNIER

Employée de la Fonction publique. — Mère de famille.
Militante du Mouvement féminin.
Membre du Comité de la Fédération de la Loire du P.C.F.

Christophe ALEXANDRE

Représentant. — Ancien résistant interné.
Conseiller général. — Conseiller municipal de Saint-Etienne.

Jean-Pierre GOUTTE

Cultivateur à Luriecq.
Délégué cantonal des œuvres postscolaires laïques.

Louis PERRICHON

Mineur de fond. — Conseiller municipal de Saint-Etienne.
Militant des œuvres postscolaires laïques.

Pierre REY
Artisan garagiste. — Ancien combattant de la Résistance.
Ancien conseiller municipal de Savigneux.

Votez pour ces travailleurs, pour ces défenseurs de l'Ecole publique. Il sont dignes de votre confiance.

La Fédération de la Loire
du Parti communiste français.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union des Gauches.
Parti républicain, radical et radical-socialiste, Parti socialiste S.F.I.O.

Électrices, Électeurs,

Six ans d'impuissance réactionnaire.

Depuis 1951, une majorité réactionnaire est au pouvoir. Des variantes : Pinay, Mayer, Laniel, Edgar Faure. Le pays espérait autre chose.

Une majorité de rechange, cléricale et réactionnaire.

En 1951, l'assaut conjugué du Parti communiste et du R.P.F. alors à son apogée, menaçait gravement les institutions répblicaines. Dès le lendemain du scrutin les représentants de la gauche authentique voulaient reprendre la bataille sur un troisième front, celui de la misère. Les M.R.P. en décidèrent autrement; affolés par la démagogie scolaire faite sur leur droite, ils ont trahi le « contrat républicain » et permis une majorité de rechange réactionnaire et cléricale dont ils demeurèrent le plus fidèle appui.

Des « économies » criminelles.

« Modérés », « Paysans », « Indépendants », R.P.F. avaient fait des proclamations tapageuses aux électeurs. La première mesure législative qu'ils adoptent (loi Barangé) coûte 20 milliards supplémentaires portant atteinte au principe de la laïcité. Des coupes sombres sont pratiquées dans les dépenses les plus rentables : investissements, reconstruction, éducation nationale, ce qui n'empêche pas le déficit budgétaire (appelé pudiquement impasse) de passer de 176 milliards en 1951 à 547 milliards en 1952, à 800 milliards en 1955. Ces fausses économies sont génératrices d'inflation, de chômage, de misère accrue dans les foyers ouvriers.

Politique de l'abus de confiance.

Avec M. Pinay, investi par la droite pour faire une politique fondée sur la « confiance des possédants », l'immobilisme se transforme en marche arrière. On accorde l'échelle mobile pour les capitaux, on la refuse hypocritement aux travailleurs en truquant le trop fameux indice des 213 articles.

La chaudière explose.

Laniel investi en 1953 par la droite poursuit la même absence de politique. Dans les milieux ouvriers la colère gronde. Appauvris par les rois margoulins tout puissants et devant l'absence d'une véritable organisation des marchés les paysans dressent des barricales. La réforme fiscale se traduit par une réformette qui préserve les privilèges. Le plan quadriennal en faveur des anciens combattants est repoussé. Les atteintes à la laïcité se multiplient. Comme un coup de tonnerre, c'est l'explosion des grèves d'août 1953.

Les fruits amers de la lacheté : Dien-Bien-Phu.

La tragédie indochinoise après avoir épuisé le capital humain et ruiné les Finances du pays, aboutit au désastre sanglant de Dien-Bien-Phu. La situation devient alarmante en Afrique du Nord.

Au Maroc, c'est le coup de force préparé par G. Bidault chassant le Sultan qui allait faire de ce monarque un faux martyr et le symbole de l'indépendance marocaine. La guerre civile a éclaté en Tunisie, le contre-terrorisme s'installe.

En Algérie, le statut de 1947 n'est pas appliqué.

L'Union française se désagrège, l'immobilisme et la réaction ont partout fait mûrir les raisins de la colère...

Et cette colère fait chasser M. Laniel.

L'espoir renait avec Mendès-France.

Le 19 juin 1954, Pierre Mendès-France est investi par 419 voix contre 47. En quatre semaines, une grande victoire est remportée pour la paix, le sang ne coule plus en Indochine. Avec l'appui fidèle des socialistes Mendès-France renoue le dialogue avec les représentants valables du peuple tunisien. La France constatait qu'il y avait quelque chose de changé. L'action dynamique succédait à l'immobilisme. La jeunesse se remettait à espérer. La lourde hypothèque des problèmes allemands qui pesait lourdement sur la vie politique intérieure était aussi levée.

Mendès-France remplaçait Edgar Faure aux Finances, on allait enfin s'attaquer aux questions vitales pour la renaissance de la nation.

La réaction animée par les colons féodaux ne lui permit pas de poursuivre sa tâche, Mendès-France devenait gênant.

Les communistes obéissant (comme trop souvent) à des impératifs de politique étrangère s'allièrent aux amis de M. Pinay.

Christian Pineau, reprenant le flambeau se présenta à l'investiture avec un programme constructif qui pouvait donner satisfaction à tous.

La réaction, une nouvelle fois aidée par le Parti communiste, disait non à Christian Pineau.

Et ce fut... Edgar Faure et ses astuces qui nous emmènent de ruse en ruse à ces élections brusquées avec un mode de scrutin immoral.

Nous vous présenterons dans notre deuxième circulaire ce programme constructif qui pour des raisons diverses, effrayait le Parti communiste et la réaction, il se résume en six points :

1° Justice sociale : meilleure répartition des richesses nationales au profit des salariés, des classes moyennes, des retraités et pensionnés;

2° Elévation du niveau de vie de chaque Français par l'augmentation du revenu national;

3° Maintien et développement des libertés politiques :

— Défense de la laïcité;

— Condamnation de tous les totalitarismes.

4° Instaurer une véritable démocratie économique et sociale par la participation de tous les travailleurs à la gestion de toute l'économie sociale.

5° Réaliser la paix dans le monde :

— Par le désarmement;

— L'aide aux pays sous-développés;

— L'établissement d'une véritable organisation économique européenne.

6° Solutionner les problèmes d'outre-mer par l'application appropriée à chaque territoire du principe de

L'association librement consentie.

Puisque malgré nous, nous devons nous présenter à ces élections avec le régime des apparentements, les électrices et les électeurs ont à choisir entre trois groupes de partis :

— A droite, le bloc des apparentés (Pinay, Bidault, Petit) qui portent les lourdes responsabilités du marasme de la législature de 1951.

— A l'autre extrémité, les communistes tenants de la thèse de la paupérisation des masses et dont trop d'actes sont liés aux contingences de la politique extérieure de l'Union Soviétique.

— Et enfin, le Groupement des républicains et des démocrates, groupés autour de Mendès-France et du Parti socialiste.

Approuvant Mendès-France vous voterez pour la liste d'union des gauches (Parti républicain radical et radical-socialiste, Parti socialiste S.F.I.O).

MICHEL SOULIÉ
Rédacteur en chef de « La Tribune ». — Agrégé des Lettres.

ENNEMOND THORAL
Cultivateur. — Conseiller général. — Maire de Pouilly-sous-Charlieu.

JEAN RULLIÈRE
Mineur. — Adjoint au maire de Roche-la-Molière.

MARCEL SANTARELLI
Avocat au Barreau de Roanne.

CLAUDIUS COTTIER
Métallurgiste. — Maire de Saint-Priest-en-Jarez.

RAOUL VALLENTIN
Commerçant. — Adjoint au maire de Feurs.

PIERRE TEYSSONNEYRE
Mineur retraité. — Ancien maire de Grand-Croix.

ANTOINE RAVEL
Maire de Saint-Galmier. — Ancien député de la Loire.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union des Gauches.
Parti républicain, radical et radical-socialiste. Parti socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

Voici le programme que nous soumettons à votre jugement :

1. — JUSTICE SOCIALE.

Elle consiste en une équitable répartition du revenu national que l'on ne peut assurer sans mener les actions indispensables par :

— Une politique de salaires (relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti; suppression des abattements de zone, application de la loi de 1948 sur les traitements des fonctionnaires);

— Une réforme et une extension aux non-salariés de la Sécurité sociale;

— Réforme de la fiscalité (exemption des taxes sur le chiffre d'affaires pour les commerçants de détail, aménagement de la surtaxe progressive frappant les petits revenus; simplification d'un système fiscal d'une absurde complexité);

— L'organisation des marchés agricoles et l'instauration d'une charte de l'Agriculture (développement de la production; assurance de débouchés sûrs, équipement);
— Crédit aux jeunes ménages par l'institution de prêts à intérêt réduit.

2. — Accroissement du revenu national.

La justice sociale est un leurre s'il n'y a que de la misère à répartir. Il convient de pratiquer une politique d'expansion économique :
— Par un plan de modernisation et d'équipement;
— Par la création d'un Fonds d'équipement des petites et moyennes entreprises et d'une Banque nationale de l'artisanat;

Cela suppose un choix :

— En dégageant les crédits nécessaires par la compression des dépenses improductives et notamment en réduisant et réformant le service militaire qui sera mis à profit pour développer la formation technique et professionnelle;
— En effectuant une véritable reconversion des activités industrielles. Le marasme qui sévit dans notre département est la preuve flagrante de l'incapacité de la droite conservatrice.

3. — Maintien et développement des libertés politiques.

— Aménagement de l'enseignement :

a) Rétablissement de la laïcité de l'Etat et de ses institutions : Nous faisons notre le programme minimum du Comité national d'action laïque;
— Abrogation de la loi Barangé en affectant au budget de l'enseignement public les crédits correspondants, conformément à la loi de 1886 qui pose un principe de bon sens « A l'Ecole publique, fonds publics; à l'école privée, fonds privés »;
— Organisation de l'enseignement public agricole;
— Révision de la loi Astier et abrogation de la loi Falloux.

b) Elaboration d'une loi-programme de l'ensignement consacrée :
— Aux constructions scolaires;
— A la prolongation de la scolarité et à l'aménagement des études pour la formation des techniciens et des savants indispensables;
— A la démocratisation du recrutement pour le renouvellement des élites, par l'octroi de bourses substantielles;
— Condamnation de tous les totalitarismes : pour nous l'idéal de la laïcité est le respect de toutes les opinions, de toutes les croyances, il n'est pas un commode tremplin électoral, mais le fondement des libertés républicaines que nous défendons contre toutes les dictatures, toutes les oppressions;
— Réforme des institutions et de l'administration indispensable pour agir.

4. — Instauration d'une véritable démocratie économique et sociale.

— Par l'éducation des travailleurs, favorisant leur promotion sociale;
— La participation des travailleurs à la direction de l'économie.

5. — Réaliser la paix dans le monde :

— Par le désarmement général, contrôlé et simultané, qui suppose un dialogue sincère et confiant entre l'Est et l'Ouest;
— L'aide aux pays sous-développés;
— L'instauration d'une véritable organisation économique européenne qui ne soit pas une caricature des Etats Unis d'Europe ou un prétexte à la création ou au maintien de blocs hostiles.

6. — Résoudre les problèmes d'outre-mer.

— En Tunisie : Appliquer loyalement les conventions;
— Au Maroc : Etablir avec le nouveau gouvernement marocain les conditions de démocratisation et de modernisation de l'Etat marocain;
— En Algérie : D'abord faire la paix et enfin, par des élections libres, trouver des

interlocuteurs valables pour discuter les futurs rapports entre la France et l'Algérie, sans oublier l'aide économique qu'impose l'effroyable misère du peuple algérien;

— Dans tous les territoires : Accomplir un véritable effort pour élever les conditions de vie des populations autochtones qu'exploitent les grandes sociétés capitalistes et les féodaux locaux.

Dans le cadre général de ce programme d'action, il convient :

De construire 1.500.000 logements nouveaux en cinq ans pour remplacer les immeubles vétustes et assurer le logement des jeunes;

De lutter contre l'alcoolisme dont les ravages coûtent, chaque année, 250 milliards de francs à l'Etat alors que l'alcool ne rapporte que 68 milliards.

Nous pourrons alors rendre l'espérance à la jeunesse;

Nous pourrons donner satisfaction aux légitimes revendications des anciens combattants, des victimes de la guerre et du travail, de tous les déshérités.

Votez pour l'action ,
Votez Mendès-France,
Votez Michel Soulié-Thoral.

Vu : Les Candidats.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

apparentée à la Liste de défense des intérêts agricoles et viticoles.

Français et Françaises,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité.

Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit, l'initiative et la compétence. Et pourtant, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

POURQUOI ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie. Politiciens, hommes des trusts et de la grosse banque internationale, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

COMMENT ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il repousse.

QU'EST-CE QUE LES ETATS GÉNÉRAUX ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre enfance. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remèdes. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la nation sont l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux le Gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le Gouvernement.

NOUS N'AVONS PAS D'AUTRE BUT.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique. Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assignés la mission d'exiger cette vaste consultation populaire, directe et loyale qui permettra à tous les Français de confronter leur point de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

LE BUT ATTEINT, NOUS DÉMISSIONNERONS.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, aux champs et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui de nous trahira, connaît son châtiment !

Nous voulons :

— Un gouvernement qui gouverne,
— Des représentants qui représentent,
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens nous ont trahis !

Avec Poujade et ses compagnons :

Sortez les sortants.

Votez pour la liste d'Union et de fraternité française.

Les candidats :

SCHEIDER ADRIEN
Artisan à Chazelles-sur-Lyon. — Vice-président départemental de l'U.D.C.A.

JOUFFRE HENRI
Liquoriste à Firminy. — Ancien combattant 1939-1940.
Ancien prisonnier. — Président-adjoint départemental de l'U.D.C.A.

D'ERFURTH PAUL
Artisan mécanicien à Montbrison.
Vice-président et trésorier départemental de l'U.D.C.A.

TAILHARDAT MARCEL
Commerçant en tissus à Roanne.
Membre du bureau départemental de l'U.D.C.A.

GARDET VICTOR
Représentant de commerce. — Le Coteau. — Père de famille nombreuse.

VILLENEUVE CHARLES
Artisan électricien à Rive-de-Gier. — Ancien déporté de Buchenwald.

CRETOLLIER CLAUDIUS
Tailleur à Neulise. — Vice-président cantonal de l'U.D.C.A.

PITAVAL PAUL
Artisan à Saint-Etienne.
Vice-président départemental de l'U.D.C.A.
Président du bureau de l'U.D.C.A. de Saint-Etienne.

Vu :

Les candidats :

Liste d'Union et de Fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

apparentée à la Liste de défense des intérêts agricoles et viticoles.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Vous en êtes tous victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories.

Ceux qui sont directement composés de mous, dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge;

et ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays et qui sont coupables par lâcheté, autant que les autres.

La France est au bord de la faillite.

Faillite de notre économie, due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire, due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable. Les territoires français de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre en nous ridiculisant aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique.

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, petits fonctionnaires, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions intestines provoquées par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique.

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangsters de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Ce que nous vous promettons c'est de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début du redressement de la France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment d'œuvrer avec votre concours au salut de la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place et ils démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons, c'est donner la parole au peuple pour la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elles marqueront le réveil des citoyens contre les privilèges honteux et les irresponsables.

Votez en masse dans l'union et la fraternité :

Sortez les sortants.

Votez pour la liste Union et Fraternité.

Les candidats :

SCHEIDER Adrien
Artisan à Chazelles-sur-Lyon. — Vice-président départemental de l'U.D.C.A.

JOUFFRE Henri
Liquoriste à Firminy. — Ancien combattant 1939-1940.
Ancien prisonnier. — Président-adjoint départemental de l'U.D.C.A.

D'ERFURTH Paul
Artisan mécanicien à Montbrison.
Vice-président et trésorier départemental de l'U.D.C.A.

TAILHARDAT Marcel
Commerçant en tissus à Roanne.
Membre du bureau départemental de l'U.D.C.A.

GARDET Victor
Représentant de commerce. — Le Coteau. — Père de famille nombreuse.

VILLENEUVE Charles
Artisan électricien à Rive-de-Gier. — Ancien déporté de Buchenwald.

CRETOLLIER Claudius
Tailleur à Neulise. — Vice-président cantonal de l'U.D.C.A.

PITAVAL Paul
Artisan à Saint-Etienne.
Vice-président départemental de l'U.D.C.A.
Président du bureau de l'U.D.C.A. de Saint-Etienne.

Vu :
Les candidats.

Liste républicaine d'Action sociale et rurale pour la défense des libertés

présentée par

**le Mouvement républicain populaire
et le Groupement national des républicains démocrates.**

*Apparentée à la Liste de l'union démocratique et socialiste de la Résistance.
et à la Liste d'union des indépendants et des paysans.*

Électrices, Électeurs,

L'Assemblée Nationale s'étant révélée incapable de définir une politique cohérente et de dégager une majorité assurant à l'Exécutif une certitude de durée, le Gouvernement a été amené à prononcer la dissolution.

Cette mesure, conforme à la Constitution, a reçu l'approbation du M.R.P. et suscité la réprobation de ceux qui, voici quelques semaines, s'étaient formellement déclarés partisans de la dissolution automatique de l'Assemblée.

Le M.R.P. a désiré que la parole soit donné aux citoyens, car plus que jamais la nation a besoin de connaître la stabilité gouvernementale, condition de tout travail sérieux, de la paix et de la justice sociale à l'intérieur, de l'influence française et de la paix entre les peuples au dehors.

Il y a quatre ans, nous avions mis le pays en garde contre les extrémistes dont l'intransigeance verbale a constitué un obstacle à la conciliation nécessaire dans un pays de liberté, et affaibli, au lieu de les renforcer, l'autorité et l'arbitrage de l'Etat.

En quatre ans, les combinaisons politiciennes ont toujours refusé la Direction du Gouvernement à l'un des nôtres.

Les mêmes combinaisons ont abouti davantage à une périlleuse politique d'abandon qu'à une fraternelle promotion des peuples de l'Union française.

Le M.R.P. a obtenu...

En dépit de cela, les représentants du M.R.P. ont cependant obtenu :

— le vote personnel des députés dans les scrutins les plus importants,
— le Code du travail outre-mer,
— la procédure de médiation dans les conflits du travail,
— la parité des prestations familiales agricoles (allocation mère au foyer),
— la diminution des abattements de zones,
— l'augmentation des crédits affectés à la construction des logements,
— la loi Barangé, loi de justice familiale et scolaire,
— le fonds national vieillesse et la majoration des retraites des vieux,
— l'extension du forfait pour les commerçants et artisans,
— le fonds de garantie mutuelle agricole,

Ces mesures, si insuffisantes soient-elles, marquent, dans chaque domaine, un progrès, un pas en avant.

Nos buts les plus urgents.

Pour assurer cette marche vers un avenir meilleur, nous vous soumettons le programme suivant :

— Rétablissement de l'autorité de l'Etat;
— Continuation de la réforme des méthodes de travail parlementaire;
— Restauration de la situation internationale de la France par :

— une action efficace en faveur de la construction de l'Europe;
— la sauvegarde de l'Union française en péril dans la fraternité et le respect mutuel;

— Amélioration du niveau de vie des travailleurs (citadins et ruraux) et de leurs familles :

— par la conclusion d'accords de salaires aboutissant, chaque fois que les situations économiques locales le permettront, à une suppression de zones de salaires, et à l'application d'un salaire minimum annuel;

— par l'organisation des marchés agricoles, une garantie du prix des produits agricoles essentiels, et la défense des exploitations familiales à l'heure où la population rurale est gravement défavorisée;

— par l'institution d'une allocation correcte pour la mère au foyer, permettant aux mères de famille qui le désirent d'opter pour leur foyer, libérant ainsi des emplois pour les jeunes ou les sans-travail;

— par des réformes de structure réalistes associant aux responsabilités et aux résultats de la gestion tous ceux qui concourent, par leur travail et leur esprit de coopération à la bonne marche de l'entreprise;

— Accélération d'un programme d'expansion économique devant permettre d'assurer l'emploi des 800.000 à 900.000 jeunes qui, chaque année, à partir de 1960, entreront dans la vie professionnelle. Mise en œuvre d'un programme d'orientation profes-

sionnelle, de formation et d'éducation correspondant à ce but. Organisation de l'enseignement agricole;

— Institution d'une allocation d'étude donnant à tous les jeunes le méritant la possibilité d'accès aux divers degrés de l'instruction;

— Mise en place du Fonds national vieillesse et amélioration dans le sens d'un rapprochement progressif des divers systèmes de retraites;

— Simplification de la fiscalité et des formalités administratives;

— Respect de toutes les libertés, et défense de celles qui seraient menacées;

— Efforts permanents pour l'instauration d'une paix sincère entre les citoyens et les nations.

UNION POUR LA JUSTICE ET POUR LA PAIX.

Au cours de cette campagne électorale, l'on tente de faire renaître les vieilles luttes entre un soi-disant « bloc des gauches » et un soi-disant « bloc des droites». Vous savez que ces divisions stériles nous ont, avant 1940, conduits à la stagnation économique, à la guerre et à la chute de la République. Aurait-on oublié les sacrifices de l'occupation et de la Résistance ?..

Aujourd'hui comme hier, le Mouvement républicain populaire se refuse à voir le pays coupé en deux blocs ennemis. Entre le communisme totalitaire et le conservatisme égoïste, il propose la voie du progrès social dans la liberté. Vous vous joindrez à ceux qui, dans le respect de toutes les convictions et de toutes les opinions, travaillent à apporter au monde la paix et aux hommes la justice.

Par le grand nombre des inscriptions nouvelles, vous avez voulu témoigner de votre attachement à votre titre de citoyens.

La grandeur et la prospérité du pays, le niveau de vie de ses travailleurs, la préservation de toutes les libertés, vont dépendre de la décision que vous allez prendre.

GEORGES BIDAULT
Ancien combattant 1914-1918. — Engagé volontaire 1939-1940. — Prisonnier de guerre.
Ancien président du Conseil national de la Résistance.
Ancien Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères. — Député sortant.

CLAUDE MOUNIER
Employé. — Militant syndicaliste.
Ancien député à l'Assemblée Constituante et membre de la Commission du travail.
Adjoint au maire de Saint-Etienne.

CLAUDE PERRIN
Cultivateur exploitant à Saint-Genest-Lerpt.
Délégué cantonal des syndicats agricoles.
Président de la Fédération des producteurs de lait. — Secrétaire de la Chambre d'agriculture.

JEAN CHAUMETTE
Technicien.
Militant syndicaliste. — Adjoint au maire de Roanne.

CLAUDE DELOMIER
Industriel.
Médaille militaire. — Croix de guerre. — Juge honoraire au tribunal civil.
Président d'honneur de la Commission paritaire du tissage à domicile.
Maire de Saint-Barthélemy-Lestra.

Mme GERMAINE APRATO-MICHEL
Commerçante.
Présidente du Comité d'entr'aide de Chavanelle à Saint-Etienne.
Membre du Cartel d'action morale et sociale. — Membre de la société des Gens de Lettres.

Jean DEVILLAINE
Comptable.
Médaille d'honneur départementale et communale.
Ancien combattant. — Maire de Régny.

Pierre DUPUY
Employé.
Militant d'action syndicale et sociale. — Ancien adjoint au maire de Montbrison.

Vu :

Les candidats :

Liste républicaine d'Action sociale et rurale pour la défense des libertés

présentée par

le Mouvement républicain populaire et le Groupement national des républicains démocrates.

Apparentée à la Liste de l'union démocratique et socialiste de la Résistance. et à la Liste d'union des indépendants et des paysans.

Électrices, Électeurs,

Vous voilà à la veille du scrutin placés en face de vos responsabilités.

Elles sont grandes. Vous faites partie de ce peuple souverain et c'est de vous, par conséquent, que dépend l'avenir de la Nation et non des députés qu'ils soient sortants ou futurs. Vous aurez un parlement que vous méritez, c'est-à-dire une Assemblée Nationale composée d'hommes que vous aurez choisis. Ces hommes étant vos mandants devront par conséquent exécuter non seulement leurs engagements mais aussi votre volonté.

Quels sont les engagements essentiels pris par le M.R.P. ?

— Réforme des mœurs parlementaires par l'extension du vote personnel des députés sur les questions essentielles et sanction en cas d'absence injustifiée.

— Aménagement des questions de confiance et extension de la procédure de dissolution.

— Réorganisation du travail parlementaire et des méthodes pour l'étude du budget.

— Mise en valeur de toutes les ressources naturelles de la France et des territoires d'Outre-mer.

— Orientation et coordination des investissements publics, et en particulier :

1° Subventions gouvernementales réservées aux entreprises qui créent des ressources utiles à la communauté.

2° Une usine dans chaque canton pour donner du travail à tout le monde.

3° Organisation des débouchés pour la production agricole.

4° Aménagement d'une assurance-chômage qui assure un minimum de ressources annuelles à tous les travailleurs.

5° Mise en chantier de 30.000 logements par mois.

— Le maintien de la paix scolaire, grâce à la loi Barangé.

— Il faut faire l'Europe pour créer progressivement un marché commun, capable de fournir des débouchés réguliers à notre commerce, à notre industrie et à notre agriculture.

— Il faut organiser l'Union française.

— La France restera une alliée fidèle dans l'alliance atlantique toute en recherchant une détente enfin véritable par un désarmement contrôlé.

La liste que présente le Mouvement républicain populaire a obtenu votre large approbation depuis 1945. Tous ceux qui figurent sur cette liste sont fermement décidés à travailler pour le bien commun.

Mais, leur appartenance à une catégorie sociale, selon un juste équilibre, garantit

qu'ils s'attacheront à promouvoir et à harmoniser, dans l'intérêt général, les légitimes aspirations de leur milieu, de leur profession, de leur région.

C'est ainsi que les travailleurs des usines, ateliers et bureaux trouveront, comme ils ont toujours trouvé, des amis fidèles en Claudius Mounier, Jean Chaumette, Jean Devillaine et Pierre Dupuy. L'action persévérante et fructueuse de Claudius Mounier à la Commission du travail de la première Assemblée constituante est une assurance d'efficacité en matière de progrès social.

Claude Perrin, authentique paysan et militant de la cause paysanne depuis bien des années, jouit dans les campagnes de l'estime générale que lui vaut sa connaissance approfondie des problèmes agricoles et son dévouement désintéressé aux cultivateurs et éleveurs du département.

Petits industriels et commerçants savent qu'ils peuvent compter sur la compétence de Claude Delomier et de Madame Aprato-Michel qui, sans démagogie, mais avec réalisme et détermination s'attacheront à faire aboutir leurs justes revendications.

Madame Aprato-Michel saura faire entendre la voix des femmes et des économiquement faibles au profit desquels elle se dévoue sans compter.

Quant au chef de file de la liste, Georges Bidault, dont l'autorité sur le plan international est incontestable, il a fait preuve en toutes circonstances d'un courage et d'une clairvoyance qui ne sont plus à démontrer.

On connaît son attitude à l'égard des accords de Munich, conclus par M. Edouard Daladier aujourd'hui l'un des leaders du Front dit « Républicain », qui par sa politique de laisser-aller a rendu la guerre inévitable.

Voulant à tout prix éviter le réarmement unilatéral de l'Allemagne, il a été pour cela l'un des promoteurs de la construction d'une Europe unie qui permettrait également la création de débouchés nouveaux pour les produits français, projet anéanti par M. Mendès-France, ce qui eut pour résultat la création d'une Wermacht indépendante et détruisit les possibilités de nouveaux débouchés.

Georges Bidault a su également toujours s'opposer efficacement au communisme et à la politique du pire. Il a lutté contre toute tentative d'abandon de nos territoires d'Outre-mer et d'Afrique du Nord, séparation tragique qui aurait pour conséquence la réduction de la France au territoire de la métropole et à l'accroissement de la misère par la réduction de nos exportations.

Il s'est fait le défenseur efficace de l'agriculture par l'institution de l'aide à la formation technique des jeunes agriculteurs.

Georges Bidault a pris personnellement comme chef du gouvernement la décision que son intervention a fait approuver par l'Assemblée Nationale, selon laquelle la grève ne rompt pas le contrat de travail. Cette mesure n'a pas d'équivalent en un autre pays. Il a voté ou approuvé tous les projets et toutes les lois pour l'amélioration et l'augmentation du niveau de vie et de la justice sociale.

Votez et faites voter tous vos amis pour la liste du Mouvement républicain populaire conduite par Georges Bidault. Pas de panachage, pas de division des voix nationales ! Ecartez délibérément les candidatures fantaisistes ou celles de la division.

Par la violence, par le mensonge, nos adversaires s'en prennent à toutes les valeurs essentielles.

Ils ont trouvé de précieux alliés chez les candidats qui, en refusant de s'apparenter, après avoir été associés sur la même liste que nous, soit à d'autres, après avoir utilisé et même voté la loi qu'ils condamnent aujourd'hui, ont pris délibérément le risque de faire le jeu du Parti communiste, le parti de Moscou.

Plus vous apporterez de suffrages à notre liste, plus vous pourrez avoir confiance d'avoir voté et fait voter pour la justice et le progrès social qui constituent le seul barrage efficace contre toutes les démagogies et tous les totalitarismes.

Voter pour la liste M.R.P. de Georges Bidault, c'est voter français !

Georges BIDAULT	Claude DELOMIER
Claude MOUNIER	Mme Germaine APRATO-MICHEL
Claude PERRIN	Jean DEVILLAINE
Jean CHAUMETTE	Pierre DUPUY

Vu : *Les candidats.*

LOIRE (HAUTE-)

4 DÉPUTÉS

Liste d'union des indépendants et paysans.	**M. Paul Antier** (P.).
	M. Eugène Pébellier (I.P.A.S.).
Liste d'action rurale, familiale et sociale présentée par le M.R.P. et le groupement national des républicains démocrates.............	**M. Noël Barrot** (M.R.P.).
Liste du front républicain et d'union des gauches..................................	**M. Léon Sagnol** (R.R.S.).

Liste d'Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et de l'action républicaine et sociale et par le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Mesdames, chers électeurs,

Les députés Indépendants et Paysans, que vous avez élus en 1951, ont été dignes de votre confiance.

Voici les actes sur lesquels nous vous demandons de nous juger :

ÉQUIPEMENT RURAL. — POLITIQUE DU LOGEMENT.

Nous avons voté le fonds d'investissement routier attribuant depuis quatre ans aux communes, des subventions de 25 à 50 % pour l'entretien de leurs chemins vicinaux.

Nous avons voté un nouveau plan de réfection et d'entretien des chemins ruraux, qui va permettre l'amélioration considérable des chemins d'exploitation rurale.

Nous avons obtenu l'agrément et la subvention d'un programme de deux milliards de travaux, sur quatre ans, pour l'électrification du département — l'agrément et la subvention d'un programme d'adduction d'eau de 450 millions pour 1954 et de 550 millions pour 1955, en plus des programmes annuels normaux, plaçant ainsi notre département, proportionnellement, en tête des départements français.

Nous avons voté et obtenu l'application aux familles rurales des avantages du régime général pour les allocations familiales et l'allocation de la mère au foyer.

Nous avons réalisé la création du Fonds de modernisation et d'équipement agricole, qui permettra 128 milliards d'investissements en trois ans.

La politique que nous avons soutenue a préparé la stabilisation des prix agricoles, la fixation de prix plancher par l'organisation des marchés intérieurs et de l'exportation.

Nous avons entamé, dans ce département, la lutte contre le taudis et mis en route un programme de construction de 1.000 logements neufs dans les mois présents et à venir.

Réforme fiscale.

Ce sera l'honneur de notre Groupe parlementaire d'avoir obstinément défendu, à la tribune de l'Assemblée Nationale, les légitimes revendications des artisans, des commerçants, des industriels et des contribuables, et d'avoir obtenu les premiers éléments de la réforme fiscale (réduction de 18 à 5 % des taux des B.I.C. — forfaits en matière de B.I.C. et de chiffre d'affaires portés à 15 millions pour deux ans...). Notre action continuera avec énergie pour obtenir la réforme des patentes et l'institution d'impôts indirects perçus à la base.

Des résultats.

Cette politique d'aide à l'agriculture et de réformes économiques et sociales a été réalisée dans la stabilité des prix et du coût de la vie et a permis une augmentation de 21 % en deux ans, du volume de la production et une augmentation de 22 % du pouvoir d'achat des Français.

Elle a permis aussi un allégement sensible des impôts sur les salaires et traitements ainsi que sur le revenu — une revalorisation appréciable du taux des pensions et retraites des victimes de la guerre et des invalides du travail — la mise en application du plan quadriennal demandé par les Anciens combattants.

Politique internationale.

La politique de fidélité à nos alliés du Pacte atlantique et de fermeté à l'égard de la Russie a abouti à une heureuse détente, a consolidé la paix et a orienté les recherches atomiques vers des buts pacifiques.

Nos efforts tendront à resserrer les liens qui doivent unir les pays libres, face au communisme mondial, par l'organisation politique et économique de l'Europe.

Nous entendons rebâtir l'Union française dans le respect de la volonté et des aspirations des populations indigènes, tout en sauvegardant les intérêts majeurs de la patrie française.

Politique générale.

Notre politique, demain comme hier, sera dictée par le souci de défendre efficacement tous les droits et les libertés de la personne humaine, du travail, les droits sacrés de la famille dans l'Etat, dans la profession, dans l'enseignement. A préparer pour nos concitoyens et nos enfants une existence plus heureuse, plus fraternelle, dans un pays plus prospère et dans un monde pacifié.

Chers électeurs, chères électrices,

Les apparentements nous ont permis, en 1951, de battre le député communiste de la Haute-Loire.

Aujourd'hui, le danger est plus grave, car les listes non apparentées sont plus nombreuses et peuvent détruire la majorité absolue.

Ne pas voter pour les candidats des deux listes apparentées (liste Antier ou liste Barrot), c'est assurer l'élection d'un député communiste en Haute-Loire.

Vous voterez pour :

Paul ANTIER

Conseiller général du Monastier.

Président du Parti paysan d'Union sociale. — Ministre de la Marine marchande.

Député sortant.

EUGÈNE PEBELLIER
Ingénieur civil des Mines.
Maire du Puy. — Vice-président du Conseil général.
Vice-président de la Chambre de commerce du Puy et d'Yssingeaux.
Ancien combattant. — Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.
Député sortant.

JEAN DESHORS
Cultivateur.
Conseiller général de Saint-Paulien. — Président de la Chambre d'Agriculture.
Député sortant.

Madame MARIE KAEPPELIN
Maire d'Yssingeaux.
Vice-président de l'Office départemental de tourisme. — Officier d'Académie.

Cette liste est apparentée à la liste d'Action rurale, familiale et sociale, présentée par le Mouvement républicain populaire (M.R.P.) et le Groupement des républicains démocrates.

Liste d'Union des indépendants et des paysans

présentée par

le Centre national des indépendants, des paysans et l'action républicaine et sociale et par le groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Mesdames, Chers concitoyens,

Du vote des électeurs de la Haute-Loire, le 2 janvier, peut dépendre l'orientation de la politique nationale.

La majorité Barangé, qui était de 22 voix à l'Assemblée Nationale, est menacée de disparaître demain.

Si les listes apparentées Antier et Barrot perdent la majorité absolue en 1951, la Haute-Loire sera peut-être responsable de ce résultat, par l'élection d'un radical-socialiste et d'un communiste.

Paysans, artisans, commerçants, salariés, contribuables,

Vos députés Antier, Pebellier, Deshors, sur le plan national et dans le département, ont été les défenseurs ardents et victorieux de vos libertés et de vos intérêts.

Ils ont été à la pointe du combat pour obtenir :

— La stabilisation des prix et de la monnaie.

— L'augmentation du pouvoir d'achat de tous les Français.

— La réduction des impôts directs et les premiers éléments de la réforme fiscale.

— L'équipement audacieux du département de la Haute-Loire dans tous les domaines : rural et urbain, lui donnant ainsi la première place, proportionnellement, parmi les départements français.

Madame Kaeppelin, Maire d'Yssingeaux, a donné un bel exemple d'efficacité dans la gestion municipale, et ses initiatives seraient dignes d'être suivies par toutes les communes du département.

Si vous votez liste Bouvard, qui n'est pas apparentée;

Si vous votez liste Julien (Poujade) vos voix seront perdues.

En votant pour ces candidats, quels que soient leurs mérites personnels,

Vous aboutirez à l'élection de M. Sagnol, radical-socialiste et de M. Biscarlet, communiste.

— Pour un avenir meilleur de notre pays;
— Pour notre jeunesse;
— Pour la paix, la justice, la liberté;
— Pour la prospérité du département;

Votez liste entière :

PAUL ANTIER
Conseiller général du Monastier.
Président du Parti paysan d'Union sociale. — Ministre de la Marine marchande.
Député sortant.

EUGÈNE PEBELLIER
Ingénieur civil des Mines.
Maire du Puy. — Vice-président du Conseil général.
Vice-président de la Chambre de commerce du Puy et d'Yssingeaux.
Ancien combattant. — Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.
Député sortant.

JEAN DESHORS
Cultivateur.
Conseiller général de Saint-Paulien. — Président de la Chambre d'Agriculture.
Député sortant.

Madame MARIE KAEPPELIN
Maire d'Yssingeaux.
Vice-président de l'Office départemental de tourisme. — Officier d'Académie.

Cette liste est apparentée à la liste d'Action rurale, familiale et sociale, présentée par le Mouvement républicain populaire (M.R.P.) et le Groupement des républicains démocrates.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Action rurale, familiale et sociale

présentée par

le Mouvement républicain populaire (M. R. P.) et le Groupement national des républicains démocrates.

Electeurs, électrices de la Haute-Loire,

Nous nous présentons devant vous en pleine connaissance des périls de l'heure et avec la volonté de les surmonter avec vous et par vous.

Les périls montent vers nous ; les peuples européens sont incertains et divisés en face d'une Russie plus communiste et plus brutale que jamais; les indigènes d'Afrique du Nord, excités par des propagandes étrangères, mal préparés par nous à leur nouvelle liberté, se dressent en révolte sanglante; les groupements professionnels et les classes sociales revendiquent au profit de justes causes avec les moyens de la violence et de l'erreur; l'Etat — le Gouvernement — qui devrait arbitrer, n'est sûr ni de sa durée, ni de son autorité, ni de sa majorité.

Qui est coupable ? La France ou les Français ? Le Gouvernement ou le Parlement ? M. Edgar Faure ou M. Mendès-France ? L'opposition ou la majorité ? Les communistes ou les capitalistes ? La IVe République ou la IIIe République ?

Nous ne sommes pas ici pour rechercher des responsables que les historiens futurs ne découvriront eux-mêmes que péniblement.

Nous croyons, avec notre bon sens d'homme de chez nous, avec notre bon sens à tous, que nous sommes les uns et les autres un peu coupables, que si la France ne va pas mieux c'est à cause des députés, du Gouvernement et des citoyens.

Mais nous croyons aussi que le mal n'est pas définitif et que nous pouvons tous y porter remède à condition de travailler ensemble avec loyauté, avec honnêteté et avec discipline.

La loyauté, ce sera d'abord de ne pas dresser dans notre pays une gauche « artificielle » contre une droite « artificielle »; ce sera de ne pas accepter que la question de l'école libre serve de ligne de démarcation entre la droite et la gauche et d'enjeu à une surenchère entre les groupes classés à droite.

C'est pourquoi nous déclarons que nous proposerons et voterons toutes les mesures aptes à faire participer à la Communauté nationale à l'œuvre difficile et coûteuse d'un enseignement qui intéresse lui aussi toute la nation : l'enseignement privé.

La justice scolaire fait partie de la justice sociale. L'adoption des mesures dont nous venons de parler ne nous interdira pas de rechercher avec tous les Français de bonne foi la solution définitive, équitable et nationale du problème scolaire.

Être honnête, c'est aller à la campagne électorale sous son drapeau et avec sa discipline fraternellement définie et acceptée. Nous sommes des démocrates d'inspiration chrétienne, notre engagement politique actuel ne concerne que nous et nous ne voulons pas mettre en cause avec nous des intérêts plus hauts. Mais nous nous sommes toujours efforcés — et nous continuerons— de guider sur les exigences de notre conscience les attitudes de notre vie publique.

Être honnête, c'est aussi pour nous résister à la pression des intérêts particuliers.

Représentant tous les quatre les différentes catégories sociales de notre département, et surtout les paysans, nous nous attacherons à tout ce qui peut sauver et développer notre agriculture départementale, nos jeunes foyers ruraux, nos familles, nos communes et nos cantons. Nous vous présenterons bientôt ce que nous avons déjà fait et ce que nous voulons faire si vous nous le permettez.

Être discipliné, ce n'est pas renoncer à sa liberté de jugement dans le cadre rigide d'un parti tout puissant.

C'est accepter d'examiner habituellement, avec des amis choisis et sincères, les problèmes du présent et de l'avenir. C'est se placer dans une équipe fraternelle pour découvrir à plusieurs les chemins de la vérité et de la justice.

Si tous les groupes avaient été disciplinés comme le M.R.P. nous aurions aujourd'hui une armée européenne à prépondérance française et nous n'aurions pas d'armée allemande indépendante.

Si tous les partis avaient été disciplinés comme le M.R.P., nous aurions aujourd'hui d'autres Communautés européennes (transports, énergie atomique, etc.) qui imiteraient en les améliorant l'esprit et les réalisations de la Communauté charbon-acier, inspirée et réalisée par Robert Schuman, membre du M.R.P.

Si tout le monde était discipliné comme le M.R.P. nous n'aurions pas ces crises ministérielles incessantes: car le M.R.P. est toujours resté fidèle au contrat conclu par lui avec les chefs de Gouvernement.

Pour vous, électeurs, être disciplinés c'est voter pour les listes apparentées. Vos sympathies personnelles pour un candidat non apparenté risqueraient de priver les apparentés de la majorité absolue et, par conséquent, de faire élire un communiste et un radical.

Tout se passe comme si notre loyauté, notre honnêteté, notre fidélité n'étaient pas considérées comme des vertus mais comme des vices. Comme si l'on voulait priver la République et la France de tout ce que nous représentons.

Au momement même où s'élèvent les périls que vous connaissez et que nous évoquions tout à l'heure, le M.R.P. est plus nécessaire que jamais.

Il est nécessaire pour restaurer l'autorité de l'Etat en assurant la stabilité du Gouvernement par la dissolution automatique.

Il est nécessaire pour sauver l'Afrique du Nord dans le respect des droits de la France et dans la promotion matérielle et intellectuelle des indigènes.

Il est nécessaire pour remettre en chantier l'Europe.

Il est nécessaire pour affirmer le bien commun au-dessus des querelles de clan.

Il est nécessaire pour rendre à la jeunesse de France l'espoir et la confiance.

Votez M.R.P.

Votez liste entière.

NOËL BARROT
Pharmacien à Yssingeaux.
Député sortant.

GEORGES BILLAMBOZ
Cultivateur.
Conseiller général de Montfaucon. — Vice-président de la Mutualité agricole.
Président du Comité des constructions rurales.

ALBERT BERTRAND
Cultivateur.
Ancien prisonnier. — Maire d'Auteyrac.

MARCEL ORFEUVRE
Employé S.N.C.F.
Ancien prisonnier. — Conseiller municipal du Puy.

Cette liste est apparentée avec la liste d'Union des Indépendants et des Paysans, présentée par le Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des Indépendants d'Action démocratique et paysanne.

Liste d'Action rurale, familiale et sociale

présentée par

le Mouvement républicain populaire (M. R. P.) et le Groupement national des républicains démocrates.

Electrices, Electeurs,

Vous vous dites qu'il y a hors du M.R.P. des hommes de valeur, et vous avez raison : nous n'avons le monopole ni de l'honnêteté ni de la compétence.

Loyaux et appliqués, comme bien d'autres, nous ne nous vantons pas de vertus exceptionnelles.

Nous vous répétons seulement que la force du M.R.P. est, d'une part, dans la cohésion exceptionnelle de ses élus — d'autre part, dans son rôle de conciliation et d'union.

Nous ne renoncerons jamais à associer, dans un travail commun, tous ceux qui s'imaginent encore séparés par les querelles du passé : c'est pourquoi, nous nous efforçons de préparer une fraternité française sans exclusive sauf contre les communistes parce qu'ils méprisent la personne humaine.

C'est pourquoi, dans notre département, nous collaborons avec tous ceux qui veulent le progrès et la justice dans le respect de nos traditions. Le programme d'action rurale et sociale que vous pourrez lire sous nos quatre signatures dans le second numéro de notre journal *Clair et net* (1) vous prouve nos intentions qui sont confirmées par nos actions passées.

Dans l'Union française nous voulons aussi réconcilier la France de la liberté avec les hommes qu'elle a rendus libres. Cette politique généreuse, que Pierre-Henri Teitgen a définie pour la Tunisie, le Maroc et l'Afrique noire, est seule capable de maintenir ces pays dans les liens de fidélité.

En Europe et dans le monde, c'est le M.R.P. qui a proclamé la doctrine de l'Europe

---

(1) Vous trouverez ce journal qui contient des détails sur l'œuvre du M.R.P. et sur ses projets, à notre Permanence, 9, rue des Capucins, Le Puy (Tél. 17-40).

et de l'Alliance atlantique, ces deux bases de réconciliation des peuples et de défense de la liberté.

Tout cela est bien beau ! Et nous vivons dans les nuages ! Bien au contraire, car, formés par dix années d'action difficile, nous savons que, dans l'humble réalité quotidienne, dans le succès, l'échec ou l'espérance, se trouve le moyen le plus sûr de réaliser pleinement la destinée de notre pays, de notre mouvement et de nos personnes.

C'est pourquoi, nous avons proposé et appliqué toute la législation familiale qui a multiplié et réconforté les jeunes foyers.

C'est pourquoi nous avons travaillé à élever les conditions de travail dans nos usines. C'est Paul Bacon qui a établi les mesures de médiation dans les conflits sociaux.

Tout cela est bien insuffisant ? C'est vrai. Mais vous ne devez pas oublier que la France a pris de 1918 à 1939, vingt ans de retard dans son matériel et dans son esprit. Vingt ans de retard ne se rattrapent pas en dix ans quand une guerre est encore venue tout aggraver.

Nous vous demandons d'être avec nous sans découragement et sans impatience :

— Pour donner à la France, un gouvernement digne d'elle;

— Pour donner à l'Europe, une France à la mesure de son passé;

— Pour donner aux jeunes Français, l'espoir, le travail, la liberté;

Votez M.R.P.

Votez liste entière.

Noël BARROT
Pharmacien à Yssingeaux.
Député sortant.

Georges BILLAMBOZ
Cultivateur.
Conseiller général de Montfaucon. — Vice-président de la Mutualité agricole.
Président du Comité des constructions rurales.

Albert BERTRAND
Cultivateur.
Ancien prisonnier. — Maire d'Auteyrac.

Marcel ORFEUVRE
Employé S.N.C.F.
Ancien prisonnier. — Conseiller municipal du Puy.

Cette liste est apparentée avec la liste d'Union des Indépendants et des Paysans, présentée par le Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des Indépendants d'Action démocratique et paysanne.

Liste de Front républicain et d'Union des gauches

présentée par

le Parti radical-socialiste, le Parti socialiste S.F.I.O. et l'Entente gauche indépendante et Jeune République.

Électrices, Électeurs,

Réfléchissez et jugez sur des faits :

Seule la liste de Front républicain et d'Union des gauches est susceptible de faire démocratiquement, quelque chose.

1° Parce que les sortants sont définitivement jugés et déconsidérés par leur impuissance et leur incurie personnelles autant que par celles des gouvernements qu'ils ont soutenus. Leurs vingt années de dictature ont ruiné ce département que les jeunes désertent et qui, dans ces vingt années, a perdu trente mille habitants.

2° Parce que les communistes vous feraient gaspiller vos voix. Ils sont en effet irrémédiablement isolés au Parlement. Voyez leur campagne uniquement de calomnies, de haines et de mensonges. Leurs dirigeants vivent (et vivent bien !) de votre misère et de votre sueur. Ils n'ont proposé les apparentements que par démagogie et Maurice Thorez lui-même a écrit : « Tous les bavardages sur le mariage entre communistes et socialistes sont foncièrement étrangers à l'esprit du bolchevisme ».

3° Parce que vous ne pouvez admettre certaines violences du poujadisme. Ce sont les gouvernements aveugles, sans autorité, soutenus par les sortants, qui ont fait le poujadisme. Si on avait voté le projet proposé par les Gauches avant Poujade, un million et demi de détaillants auraient été libérés du contrôle, les fiscalement faibles n'auraient pas été écrasés et le poujadisme ne se serait jamais développé en accentuant encore la déliquescence de l'Etat.

Alors ?

Alors vous comprenez pourquoi nous avons fait l'Union des gauches, car nous sommes sûrs que, comme partout en France, vous allez vous unir autour de nous : électeurs, électrices, organisations démocratiques, mouvements de jeunesse, forces syndicales et, surtout, forces paysannes abominablement trompées et abandonnées. En ajoutant nos voix, nous étions 21.000 en 1951; nous serons bien davantage le 2 janvier et nous avons cette fois des chances de passer devant Antier, ce faux grand homme qui vous a préparé une vraie misère. Car vos yeux s'ouvrent ! Allez-vous, par exemple, charger de sauver l'Afrique les mêmes hommes qui pendant des années vous ont trompés sur l'Indochine ? Cette fois vous voulez que ça change. Les Radicaux, les Socialistes de toutes tendances, Mendès-France et Mollet, veulent que ça change et se sont groupés au Front républicain. Nous sommes fiers d'être en Haute-Loire leurs hommes et les porte-drapeau d'une cause aussi chère à tous vos cœurs d'hommes de gauche.

Nous sommes sûrs que vous ferez, toutes et tous, votre devoir.

Vive l'Union des gauches, seul espoir !

Léon SAGNOL

Victor RUEL

Jean POMEL

Benoît RANCHOUX.

Appel Mendès-France, Guy Mollet, Laurent-Eynac.

Dans la Haute-Loire, l'Union des gauches réalise parfaitement le Front républicain tel que l'ont voulu le Parti radical et le Parti socialiste. Le seul fait qu'il provoque

la peur aussi bien de la droite que des communistes prouve qu'il répond aux sentiments profonds de la majorité républicaine.

Nous demandons aux électrices et aux électeurs républicains de la Haute-Loire d'apporter leurs suffrages à la liste :

SAGNOL — RUEL — POMEL — RANCHOUX

Signé : Pierre MENDÈS-FRANCE,
Guy MOLLET,
LAURENT-EYNAC.

Vu :
Les candidats.

Liste de Front républicain et d'Union des gauches

présentée par

le Parti radical-socialiste, le Parti socialiste S.F.I.O, et l'Entente gauche indépendante et Jeune République.

Aux électrices et électeurs de la Haute-Loire,

L'explication de la liste ci-dessus est très simple. Les populations de la Haute-Loire se sont définitivement convaincues que vingt années de représentation réactionnaire ont conduit notre département à la ruine, alors que d'autres, aussi déshérités, réussissaient à régénérer leur économie parce qu'ils avaient des hommes.

Comment voulez-vous, en bonne logique que des parlementaires, uniquement soucieux de leurs seuls intérêts personnels et qui viennent, comme vous le savez, de se dévorer et de se diviser pour le partage des places, puissent s'élever à l'intérêt supérieur du pays et du département.

D'autre part, vous avez rejeté le communisme parce qu'il ne répond pas à votre conception républicaine de la démocratie, parce que le Parti communiste, isolé au Parlement, est incapable d'une réaction constructive et que, par conséquent, chez nous, les voix communistes sont des voix perdues pour le seul profit de la droite. Nul n'ignore que le Parti communiste reçoit ses ordres de Moscou.

Se basant sur ces conditions irréfutables, les Républicains de chez nous ont décidé :

1° De s'unir solidement et pour longtemps;

2° De vous présenter quatre hommes décidés, comme Mendès-France et Guy Mollet, à défendre le programme suivant :

RÉFORME DES MŒURS POLITIQUES DE L'ÉTAT

en commençant par une réforme électorale honnête et simple (scrutin d'arrondissement,) puis par la moralisation de la vie politique.

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE,

en convoquant, dès la réunion de la nouvelle Assemblée, les assises nationales de l'agriculture française afin d'établir des programmes précis de production. Ces programmes donneront lieu à l'établissement de contrats collectifs qui détermineront pour chacun des principaux produits agricoles les obligations de l'Etat et celles des producteurs, avec garanties d'écoulement et de prix, ainsi que la recherche des débouchés intérieurs et extérieurs. L'amélioration de l'habitat rural doit être intensifiée, ainsi que les adductions d'eau pour lesquelles nous avons un retard énorme. L'extension aux

agriculteurs des garanties de sécurité sociale comme aux autres Français. Nos villages se meurent. Un des moyens de leur redonner vie, c'est d'intensifier le tourisme. Nous nous y emploierons.

Classe ouvrière.

Par opposition à la politique criminelle de paupérisation de la classe ouvrière, préconisée par le Parti communiste, nous défendrons une politique hardie de conventions collectives dans le genre de celles qui ont permis aux syndicats libres d'aboutir récemment chez Renault, Peugeot et dans la métallurgie parisienne à des réalisations à la fois raisonnables et avantageuses. Tout en protégeant les intérêts légitimes des travailleurs qualifiés et des cadres, nous organiserons la défense de la stabilité de l'emploi, l'assurance chômage, la sécurité du travail et des vieux. L'importante question des zones de salaires devra à nouveau être étudiée et enfin résolue.

Les classes moyennes.

A côté de ces deux grandes catégories sociales, agriculteurs et ouvriers, les classes moyennes — commerçants, industriels, artisans — ciment de notre économie française, indispensables à la prospérité de la nation et à son équilibre social, doivent conserver leur place dans la vie française. A une heure où elles sont gravement menacées, nous estimons que les subventions de l'Etat doivent être orientées afin de permettre aux moyennes et petites entreprises de s'adapter aux conditions économiques nouvelles et de se développer au lieu de péricliter. Il conviendra de procéder à la refonte de notre système fiscal, de le simplifier, de pratiquer à leur égard une justice fiscale préconisée par le Parti radical et le Parti socialiste dans le but de mettre fin à une agitation nuisible à la vie du pays.

Le logement.

Agriculteurs, ouvriers, Français moyens ont tous droit à vivre et à installer leurs familles dans des logements décents et adaptés à la vie moderne. Une politique hardie et nationale du logement est à la fois possible et réalisable. Nous voudrions œuvrer dans le sens où l'a fait notre ami Ranchoux, qui, patiemment, sans démagogie, a obtenu des résultats encourageants.

Mendès-France a, par une initiative hardie et concrète, suggéré, pour pallier la crise de main-d'œuvre dans le bâtiment un programme d'apprentissage tendant à former 75.000 jeunes gens chaque année pour les professions du bâtiment; ces jeunes gens bénéficiant d'une formule de salaire garanti pendant quinze ans et se trouvant ainsi protégés contre le chômage dans le cadre des programmes du service national du logement.

Education nationale.

Pour ce qui est de l'Ecole publique, nous affirmons que la défense de l'enseignement public est le premier devoir et la meilleure garantie de la démocratie. Cette dernière doit, selon les termes mêmes de la Constitution, « garantir l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat. » L'école a subi, durant ces dernières années, de rudes et injustes assauts; la majorité parlementaire, trahissant, comme le M.R.P., l'esprit de la Constitution après l'avoir votée, a remis en question pour des fins partisanes notre législation scolaire fondée sur la laïcité de l'Etat et la neutralité de l'école. Nous avons toujours les mêmes raisons décisives de défendre la laïcité et de vouloir sa restauration.

Victimes de guerre.

Nous voulons enfin que justice complète soit rendue aux combattants, aux mutilés, aux veuves, aux orphelins, aux prisonniers de guerre et à toutes les victimes des deux guerres.

Chers Amis, réalisons d'abord ce programme à l'intérieur, ce sera le meilleur moyen de restaurer notre pays saigné par la législature qui s'achève et alors nous pourrons envisager les grands problèmes extérieurs et d'Union française qui appellent des efforts urgents.

Nous nous présentons à vos suffrages pour travailler pour la paix, pour la France mieux gouvernée, mieux défendue, plus démocratique, plus fraternelle et qui retrouvera son prestige.

Voter Union des gauches, c'est voter pour l'espoir.

Léon SAGNOL   Victor RUEL   Jean POMEL   Benoit RANCHOUX

Vu :

Les candidats.

LOIRE-INFÉRIEURE

8 DÉPUTÉS

Liste d'union des indépendants et paysans........................	**M. Olivier de Sesmaisons** (I.P.A.S.).
Liste du mouvement républicain populaire	**M. Edouard Moisan** (M.R.P.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O..	**M. Jean Guitton** (S.).
Liste d'union des indépendants et paysans.....	**M. Michel Raingeard** (I.P.A.S.).
Liste du parti communiste français.	**M. Gilles Gravoille** (C.).
Liste d'union des républicains, parti radical, rassemblement des gauches républicaines (R.G.R.)	**M. André Morice** (R.R.S.).
Liste d'union des indépendants et paysans............................	**M. Etienne Toublanc** (P.).
Liste d'union et de fraternité française	**M. Pierre Charles** (U.F.F.).

Liste d'Union des indépendants et paysans

présentée par

le Centre national des indépendants et paysans et de l'Action républicaine et sociale et le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Électrices, Électeurs,

Il est indispensable que les élections du 2 janvier envoient à l'Assemblée Nationale une majorité capable, par son union, de soutenir un Gouvernement réaliste et efficace et d'en assurer la stabilité.

C'est pourquoi, au dessus des querelles partisanes, nous avons constitué une équipe d'hommes d'origines sociales, professionnelles et politiques diverses réunis par leur attachement aux valeurs de la civilisation chrétienne, leur souci de la rénovation de l'Etat et leur volonté de la permanence de la France parmi les grandes puissances.

C'est pourquoi aussi nous avons contracté un apparentement avec la liste du M.R.P., sans renoncer à aucun des points du programme qui nous est propre, essentiellement pour assurer le plus large succès possible aux défenseurs des libertés spirituelles et des droits de la personne humaine.

Pendant cinq ans, nos élus, dans le cadre des engagements pris en 1951, ont recherché :

— la réconciliation des Français par le vote d'une loi d'amnistie,

— la liberté effective de l'enseignement par l'adoption de mesures de justice dont l'un de nous a été le rapporteur,

— le maintien du pouvoir d'achat des travailleurs par la stabilisation de la monnaie et des prix et la compensation de la dévaluation par des mesures prises au profit des pensionnés, retraités et rentiers viagers,

— la stabilité de la famille rurale et l'amélioration de ses conditions de vie par :

— la retraite de vieillesse agricole,

— l'allocation de la mère au foyer,

— le statut de la formation professionnelle agricole (en instance au Conseil de la République),

— l'organisation des marchés des produits essentiels;

— la réduction des charges fiscales :

— par l'augmentation des salaires de base non imposables,

— la diminution du taux de la surtaxe progressive et la prise en considération des charges familiales dans le calcul de l'impôt et des droits de succession en ligne directe,

— une meilleure défense du contribuable en cas de réclamation;

— une protection des artisans et des commerçants contre l'arbitraire et la réduction du champ de leur activité.

Leur action s'est poursuivie également sur le plan régional et local pour :

— la sauvegarde et la reconstitution des possibilités économiques du département et des ports (construction du paquebot de l'Atlantique Nord, développement des liaisons de la Loire maritime avec les territoires d'outre-mer, création des comités de défense des Vals de Loire),

— la participation maxima de l'Etat aux grandes tâches qui nous incombent (reconstruction des hôpitaux de Nantes et de Saint-Nazaire, crédits de logement et de l'habitat, etc.),

— le rayonnement intellectuel de la région (création d'une Faculté de Médecine et de Pharmacie),

— la protection des intérêts des épargnants (liquidation du C.M.B.),

— le maintien du plein emploi dans nos chantiers et usines et la sauvegarde des droits des travailleurs licenciés.

C'est cette action que nous souhaitons continuer dans la prochaine législature, qui devra :

Réformer l'État

par une révision constitutionnelle permettant au Gouvernement de gouverner et au Parlement de contrôler.

Défendre la monnaie, le pouvoir d'achat et la liberté des travailleurs

en consolidant les résultats obtenus depuis 1952 à l'initiative du Président Pinay : stabilisation des prix, reprise des exportations, accroissement de la production par :

— une rigueur financière non encore obtenue,

— un développement industriel grâce à des investissements judicieux auxquels l'épargne participera,

— l'amélioration du niveau de vie des salariés par la revalorisation de leur pouvoir d'achat,

— une politique de paix sociale qui fonde les rapports entre patrons et salariés sur la justice et le respect de la dignité humaine et des engagements pris, par la signa-

ture de conventions collectives, et l'organisation de l'arbitrage pour éviter la paralysie du pays par des conflits prolongés,

— l'institution du Fonds national vieillesse voté par l'Assemblée Nationale et destiné à réaliser une coordination et une harmonisation du régime des retraites, pensions et allocations de vieillesse et, par suite, à éviter à nos vieux bien des misères et bien des souffrances.

Supprimer le taudis

ce legs des destructions des deux guerres et de la politique à courte vue suivie depuis 1918, en achevant la reconstruction en 1960 et en développant la construction. Le nombre annuel des logements achevés, de 74.000 en 1951, sera de 300.000 en 1956; il devra être augmenté dans les années suivantes. Ainsi, disparaîtront des conditions de vie indignes d'une grande nation moderne.

Assurer la rénovation de l'agriculture et l'évolution du monde rural

dans le cadre de l'exploitation familiale, élément essentiel d'équilibre, par : la formation professionnelle, l'organisation des marchés, la diffusion du machinisme, l'amélioration de l'habitat rural, le développement des adductions d'eau, de l'équipement ménager,
au moyen de crédits accrus qui faciliteront également l'installation des jeunes.

Réformer la fiscalité

— en refusant tous impôts nouveaux;

— en réduisant, grâce au développement de la production, la cascade d'impôts qui écrasent le petit commerce;

— en révisant les décrets instituant la taxe à la valeur ajoutée et réformant la patente dont les effets paraissent décevants et redoutables;

— en créant, pour le commerçant et l'artisan, le salaire fiscal qui tiendra compte du travail de la femme mariée apportant au mari son concours;

— en intéressant les communes aux impôts payés par les contribuables.

Faire respecter les droits des victimes des deux guerres

— par l'exécution du plan quadriennal en faveur des Anciens combattants, prisonniers, déportés, victimes civiles et leurs familles, et l'assimilation totale des combattants des T.O.E. et notamment d'Indochine;

— par la liquidation définitive des dossiers des sinistrés, et particulièrement le règlement des dommages mobiliers.

Sauver l'union française

en affirmant, contre tous les dénigrements :

— notre fierté de l'effort économique, social, culturel, accompli au prix de tant de sacrifices, et notre résolution de le poursuivre par les investissements nécessaires;

— notre volonté de maintenir la présence de la France et son influence partout où les Français prolongent la France,

— notre décision de définir des liens indestructibles entre la métropole et la Communauté franco-musulmane d'Afrique du Nord, l'Afrique noire et les autres territoires d'outre-mer.
en créant le climat nécessaire par la rupture avec des méthodes surannées et en faisant largement appel, pour l'administration de leurs territoires, aux élites locales formées dans nos écoles.
en rappelant à l'opinion que c'est là, pour la France, en même temps que fidélité à sa vocation :

— une nécessité économique impérieuse;

— une nécessité internationale pour le prestige même du pays.

Réformer pour abandonner, et non pour s'adapter, serait une trahison.

Établir la sécurité et la paix.

— par la fidélité à l'Alliance atlantique et l'union dans l'indépendance de toutes les démocraties occidentales dans la coordination de leurs efforts;

— par le souci de promouvoir une réelle détente entre l'Est et l'Ouest, sans illusion pour les attitudes purement spectaculaires et les gestes de propagande orchestrés par le Parti communiste et ses prolongements progressistes.

Pour les jeunes et par les jeunes

trop souvent abusés par des invitations à l'abandon et condamnés au désespoir devant la vanité de pseudo-réalisations,

— par la mise en place d'une réelle orientation professionnelle, une réforme réaliste de l'enseignement adapté au monde moderne, une organisation efficace d'un enseignement technique ne débouchant pas sur le chômage;

— en donnant à chacun sa chance, par le développement des bourses d'étudiants, des crédits d'installation pour les agriculteurs et les professions libérales;

— en donnant aussi à la jeunesse, par une politique de dignité nationale, des raisons de croire en la France, de ne pas renier ses traditions et d'espérer en son avenir.

Electrices, Electeurs,

Face aux illusions, nous vous demandons d'approuver par vos votes ce programme d'action et d'efficacité. Nous avons confiance en vous.

Vive la France !

Vive la République !

Olivier de SESMAISONS
Michel RAINGEARD
Étienne TOUBLANC
Maurice GRIMAUD
Marc POLO
André CHOBLET
Michel LUCOT
Michel GUIMARD

Cette liste est apparentée à la liste du Mouvement républicain populaire (M.R.P.) d'action sociale, familiale et rurale.

Liste d'Union des indépendants et paysans

présentée par

le Centre national des indépendants et paysans et de l'action républicaine et sociale et le Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.

Électrices, Électeurs,

Le 2 janvier, vous déciderez de l'orientation du pays en envoyant à l'Assemblée des représentants qui seront très rapidement appelés à des choix essentiels. En sollicitant vos suffrages, nous vous demandons de :

Dire non

— au Parti communiste qui ne vous propose que l'esclavage et la tutelle soviétiques, solution désespérée du reniement de la patrie;

— au Front républicain qui, autour de M. Mendès-France, réunit socialistes, radi-

caux et autres, ressuscitant, malgré des appels à la jeunesse, le Cartel des gauches d'il y a trente ans et préfaçant la renaissance du Front populaire.

DIRE OUI

aux réalisation obtenues et aux efforts poursuivis depuis 1951 par les Indépendants et les Paysans,

— pour rétablir l'ordre dans les finances, la confiance dans la monnaie et le crédit de l'Etat;

— pour asseoir l'expansion économique sur le régime de la libre entreprise,

par la défense de l'exploitation familiale, garantie de l'équilibre du monde rural;

par la protection de l'artisanat et du commerce contre la collectivisation des circuits de distribution et l'arbitraire fiscal;

— pour associer les travailleurs à l'amélioration de la productivité;

— pour garantir l'exercice effectif de toutes les libertés et notamment la liberté de l'enseignement.

NOUS DONNER MANDAT

— Pour réformer les institutions par une révision constitutionnelle basée sur la stabilité du Gouvernement et la responsabilité du Parlement en même temps que sur la séparation des pouvoirs.

« Nous ne pouvons continuer à vivre dans un Etat aussi anémique qu'hypertrophié, aussi envahissant qu'impuissant », comme l'a écrit le Président Pinay.

— Pour développer, dans le cadre de l'Alliance atlantique, l'union, dans l'indépendance, des démocraties occidentales;

— Pour assurer la cohésion et la sécurité de l'Union française :

Contre la politique d'abandon, trahison de notre œuvre et de nos devoirs;

Par la création de liens indestructibles d'association entre les territoires d'outre-mer, l'Afrique du Nord et la métropole;

— Pour réformer la fiscalité qui ne doit ni demeurer une entrave au développement économique, un frein à l'esprit d'entreprise, ni amener à la fraude le contribuable le plus honnête;

— Pour préserver contre les concentrations et les transferts le potentiel économique de notre région et garantir le plein emploi de la main-d'œuvre.

Unis par notre respect de la tradition nationale, notre fidélité aux valeurs de la civilisation chrétienne, notre désir de justice sociale, solidaires dans notre action, nous fondons notre effort, non sur l'artifice de disciplines et de consignes de partis, mais sur une pensée commune. Nous faisons appel à votre confiance avec le seul souci de contribuer en hommes libres au salut du pays.

Electrices, Electeurs,

Votez le 2 janvier selon votre conscience, votez utile et efficace. Détournez-vous des listes de dissidence; assurez par votre cohésion et votre discipline le succès de vos idées.

Pour nous, désignés par les Conseillers généraux, maires et conseillers municipaux du département, groupés au sein du Comité d'Union nationale et républicaine, participant ou ayant tous participé à l'administration communale ou départementale, nous faisons confiance au bon sens des électeurs de la Loire-Inférieure et à la fermeté de leurs convictions.

Vive la France !

Vive la République !

OLIVIER DE SESMAISONS
Conseiller municipal de La Chapelle-sur-Erdre. — Conseiller général.
Vice-président de la Commission de l'agriculture.
Député sortant.

MICHEL RINGEARD
Adjoint au maire de Nantes. — Conseiller général du 2e canton.
Secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement.
Député sortant.

ÉTIENNE TOUBLANC
Viticulteur. — Maire de Saint-Géréon.
Secrétaire de l'Assemblée Nationale.
Député sortant.

MAURICE GRIMAUD
Avoué à Saint-Nazaire.
Délégué de la France à l'Assemblée de la Communauté du charbon et de l'acier.
Député sortant.

MARC POLO
Avocat au Barreau de Nantes. — Ancien Bâtonnier.
Ancien Conseiller municipal de Nantes.

ANDRÉ CHOBLET
Cultivateur.
Conseiller municipal de Bouaye. — Membre de la Chambre d'agriculture.

MICHEL LUCOT
Dessinateur industriel (constructions navales).
Conseiller général du 6e canton de Nantes.

MICHEL GUIMARD
Artisan forgeron.
Adjoint au maire de Moisdon-la-Rivière.

Cette liste est apparentée à la liste du Mouvement républicain populaire (M.R.P.) d'action sociale, familiale et rurale.

Mouvement républicain populaire (M. R. P.).

Electrices, Electeurs,

Pour la première fois depuis 1946, les conditions constitutionnelles du droit de dissolution se sont trouvé remplies.

Nous avons réclamé de toutes nos forces la dissolution de l'Assemblée parce qu'il se pose actuellement des problèmes graves qui exigent des décisions de longue durée.

Comment une Assemblée qui n'avait que six mois devant elle aurait-elle pu engager le sort de la France vis-à-vis de l'Allemagne sur la question de la Sarre, le sort de l'Algérie, le nouveau traité liant la France et le Maroc ? Et l'Assemblée suivante n'aurait-elle pas pu alors tout remettre en cause ?

Pour trancher ces questions, dont la solution ne peut attendre, il faut une Assemblée qui ait plusieurs années devant elle, pour engager valablement et durablement le pays.

Il est étragne que ceux-là mêmes qui, voici quelques semaines, réclamaient une réforme de la Constitution pour rendre plus facile la dissolution s'indignent aujourd'hui de la voir appliquée.

Ces circonstances confèrent une importance particulière à la consultation électorale. Mais le renouvellement de l'Assemblée doit être aussi l'occasion d'un redressement afin de rompre avec les erreurs qui ont paralysé partiellement la législature qui

s'achève, entravé sur certains points les efforts de rénovation accomplis par le M.R.P. et entraîné sur d'autres points, malgré notre opposition, de redoutables reculs.

Certes, tous nos efforts n'ont pas été ruinés, et certains aspects du bilan sont nettement positifs. L'expansion de l'économie, résultat des efforts persévérants d'investissements accomplis depuis dix années, longtemps méconnus ou même critiqués, permet d'entrevoir enfin l'un de nos objectifs essentiels : l'amélioration du niveau de vie dans la stabilité monétaire.

Assurer l'expansion économique et le progrès social.

Depuis 1951, l'économie française est passée par trois périodes :

1° Economie et prix en hausse constante.

2° Arrêt de la hausse des prix, mais arrêt de l'expansion économique.

3° Plan de dix-huit mois se proposant d'augmenter de 10 % l'indice de la production et de la masse salariale, sans majorer les prix.

Rompant alors avec la procédure de relèvement périodique du salaire minimum garanti, le Gouvernement en vue de favoriser la conclusion d'accords de salaires librement négociés, a institué une procédure de médiation qui a déjà, en maintes circonstances, prouvé son efficacité et peut encore être améliorée.

L'expansion économique a permis d'importants progrès de la législation sociale : masse des prestations familiales augmentée de 48 %, et progrès vers la parité des différents régimes.

Pensions de vieillesse et d'invalidité relevées par paliers de 44 %.

Fonds national vieillesse créé. Rentes d'accidents du travail majorées.

Prestations maladie et longue maladie servies sans limitation de durée.

Crédits affectés aux anciens combattants, passés de 116 milliards en 1951 à 201 milliards en 1955.

Il reste encore beaucoup à faire pour le logement, les salaires les plus bas, les économiquement faibles, etc.

Mais l'essor économique est inégal et il faut résoudre le problème du petit commerce que les intéressés ont coutume de poser en termes de fiscalité, alors qu'il s'agit d'abord d'un problème économique.

Fiscalité plus conforme aux conditions d'exercice du petit commerce, nouveaux taux et abattements, extension du forfait, c'est bien, mais ce qui sera beaucoup mieux c'est :

La réadaptation, la reconversion, la distribution du crédit et la rénovation des économies régionales.

Résoudre les problèmes agricoles.

Il n'y a pas de prospérité du pays sans prospérité agricole. Le monde rural réclame à juste titre la possibilité de jouer pleinement son rôle de producteur et d'en retirer une rémunération équitable. Il faut apporter des solutions aux deux problèmes que constituent les prix de revient et les débouchés.

Il est indispensable d'accroître les crédits permettant de diminuer les prix du matériel agricole, de réduire les prix du carburant agricole et de dégrever les aliments du bétail.

Parallèlement, il faut développer l'équipement rural, accélérer les installations d'adduction d'eau, améliorer considérablement l'habitat.

D'autre part, l'organisation du marché intérieur et le développement des exportations doivent être poursuivis.

On peut se féliciter des résultats déjà acquis en ce qui concerne les fonds de garantie mutuelle et d'assainissement des produits laitiers et de la viande, mais il devient impérieux d'orienter le monde rural, en accord avec les associations professionnelles, vers des productions assurées de ne pas connaître la mévente, car il faut à tout prix réaliser l'objectif essentiel d'une politique agricole digne de ce nom : le sauvetage de l'exploitation familiale.

Toutes ces tâches exigent que notre jeunesse rurale reçoive, non seulement une instruction générale de valeur, mais encore une formation professionnelle de qualité.

C'est pourquoi la nouvelle Assemblée devra adopter définitivement le projet relatif à la formation professionnelle agricole, afin que la jeunesse rurale française soit bientôt dotée de l'enseignement technique adapté, qui lui a fait jusqu'à présent défaut.

CONSTRUIRE L'EUROPE.

Ou les peuples d'Europe s'uniront et ils pourront bénéficier, comme les Etats-Unis et la Russie, des avantages des grands marchés industriels et agricoles, ou ils signeront leur déclin.

Seule, la réalisation d'un grand marché européen peut permettre à nos pays de bénéficier des avantages réservés par les techniques modernes.

Une autre raison de faire l'Europe réside dans la nature nouvelle du danger allemand.

Malgré les efforts du M.R.P., la Communauté européenne de défense a été rejetée, Elle aurait été le moyen de créer un lien indissoluble entre l'Allemagne et l'occident. Ainsi, l'inévitable réarmement de l'Allemagne, au lieu de risquer d'être l'occasion de la renaissance du militarisme allemand, aurait scellé définitivement le destin européen de l'Allemagne.

Il y a quelques semaines, le « non » des Sarrois a montré l'ampleur des dégâts causés par le refus du Parlement français.

A l'occasion des élections du 2 janvier, le pays doit opter clairement pour ou contre l'Europe. S'il se prononce pour l'Europe, il doit exiger de ses futurs élus l'institution d'un pool européen pour la production et le contrôle de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, l'organisation européenne des transports, l'harmonisation des charges fiscales et sociales des divers pays, l'institution d'un Conseil économique et social européen. Enfin, la reprise de l'unification européenne obligera l'Union Soviétique à renoncer à ses manœuvres en vue de disloquer l'alliance occidentale et d'attirer l'Allemagne dans son camp. Elle est une des conditions de la paix mondiale.

EDIFIER L'UNION FRANÇAISE.

Outre-mer, il n'y a pas que deux politiques : l'abandon voulu par le communisme ou la répression d'un colonialisme aveugle. Il y a aussi, et c'est notre position, l'association entre peuples solidaires.

Notre politique, c'est d'apporter aux peuples de l'Union française des raisons d'espérer, c'est d'abolir progressivement les liens coloniaux, périmés, caducs, liens de subordination, pour y substituer une évolution dans une libre association et c'est pourquoi le M.R.P. est fier d'avoir été à l'origine de l'adoption du Code du travail d'outre-mer. Après la ratification des conventions franco-tunisiennes, il faudra définir les nouveaux liens entre la France et l'empire chérifien et résoudre au plus tôt le délicat et douloureux problème de l'Algérie, la situation de ce territoire étant très particulière en raison de l'absence de traditions étatiques et dynastiques, de l'importance de la population d'origine européenne et de l'ancienneté de la pénétration française.

En un mot, une véritable communauté française doit se substituer à l'ancien empire colonial.

RÉFORMER L'ETAT.

L'accomplissement de toutes ces tâches exige comme condition préalable le rétablissement de l'autorité de l'Etat.

Cette autorité suppose, au premier chef, la stabilité gouvernementale et pour y parvenir, le groupe M.R.P. de l'Assemblée Nationale a largement contribué à l'adoption d'une proposition de résolution tendant à réviser la procédure de la question de confiance et le mécanisme de la dissolution.

Electrices, Electeurs,

Assurer l'expansion économique et le progrès social, construire l'Europe, édifier l'Union française et réformer l'Etat, voilà les grandes lignes de l'action que nous nous proposons de mener.

Que l'union des Français puisse se faire autour d'un tel programme, nous voulons en voir la preuve dans la présence dans nos rangs d'hommes et de femmes de toutes origines et de toutes conditions, mais unis par une même volonté de justice et de renouveau.

En votant pour les candidats du M.R.P., vous accroîtrez notre force, vous nous aiderez à avoir raison des obstacles qui se dressent encore devant nous sur la voie du progrès et de la paix.

Vive la République !
Vive la France !

Les candidats :

Edouard MOISAN
Henri COURONNÉ
Louis LETILLY
Germaine MERLANT-AMIEUX
Similien GUÉRIN
Maurice MOUTEL
Louis MAISONNEUVE
Francis LE DOZE

Liste apparentée à la liste d'Union des Indépendants et Paysans présentée par le Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des Indépendants d'action démocratique et paysanne.

Mouvement Républicain populaire (M. R. P.).

Electrices, Electeurs,

Dans notre première circulaire, nous avons défini les tâches que le M.R.P., en sollicitant vos suffrages, se propose de remplir.

Depuis plus de dix ans, qui ont été parmi les plus difficiles de notre histoire, nous nous sommes efforcés de faire triompher les causes de la justice sociale et des libertés spirituelles.

C'est dans cet esprit que nous avons abordé la question scolaire. Les lois qui ont été votées au cours de cette législature, spécialement la loi Barangé, sont des lois de justice qui ne favorisent pas l'une des écoles au détriment de l'autre, mais essaient de remédier aux plus graves difficultés dont souffrent les deux écoles c'est-à-dire insuffisance et vétusté des locaux des écoles communales, insuffisance du traitement des maîtres des écoles privées.

Nous avons dit nous-mêmes que ces lois n'étaient pas une solution définitive à la question scolaire et nous sommes prêts à toutes les confrontations qui permettront d'aboutir à une solution d'ensemble acceptée par tous. Cette solution nous est d'ailleurs imposée par le nombre d'enfants.

Dans une France en pleine transformation, alors qu'il est indispensable que les jeunes soient prêts à affronter l'avenir, alors qu'ils doivent être capables d'envisager les efforts d'adaptation, de réorientation, de perfectionnement incessant des méthodes, il faut qu'un rôle essentiel soit attribué, sur tous les plans, à l'enseignement.

Or, l'enseignement, en France, traverse une grave crise, faute d'avoir, entre les deux guerres, entretenu les écoles et construit pour suivre les déplacements de la population. Nous connaissons une grave insuffisance des locaux scolaires avant même que ne se soient fait sentir les effets de l'heureux renouveau de la natalité française qui étaye depuis 1945 la vitalité retrouvée du pays.

La crise sera particulièrement grave dans le secondaire : 250.000 élèves en 1920; 600.000, en 1952; 1.150.000 prévus en 1963. Mais la situation sera également très critique dans le primaire : de 4.770.000 en 1952, on prévoit que la population scolaire passera à 6.270.000 en 1959 et, dans l'enseignement technique, à la rentrée d'octobre 1954, 55.000 jeunes sortis de l'école primaire ont été refusés, faute de place.

Combien dépassés, en face de cette situation, apparaissent les sectarismes paralysants qui ont empêché jusqu'à présent d'apporter à la question scolaire une solution de justice et de liberté faisant droit aux désirs légitimes de nombreuses familles et permettant, dans l'intérêt de tous les enfants, de faire le plein emploi des personnes et des dévouements, de ceux de l'enseignement public comme de ceux de l'enseignement privé.

*
* *

Dans le pays, un front, abusivement appelé républicain, s'est constitué.

Ses promoteurs nous ont aussitôt combattus parce que nous sommes, selon les uns, des réactionnaires, selon les autres, des cléricaux.

Des réactionnaires ? Il suffit de se reporter aux votes émis par le Groupe M.R.P., au cours de la législature, pour être fixé sur le sérieux d'une telle déclaration.

Des cléricaux ? Le Front républicain a déterré une vieille hache de guerre : le laïcisme. Il veut, non seulement abroger les lois Barangé et Marie, mais aussi remettre en cause la loi Falloux et la loi Astier, voire même la législation sur les associations familiales.

Pour nous, la liberté de l'enseignement est inséparable de la liberté de conscience. Nous savons que le premier objectif de tout Etat totalitaire est d'établir le monopole de l'enseignement.

Dans de nombreux départements, des apparentements ont été conclus, sous l'égide du Front républicain, dans le seul but d'éliminer des députés favorables à la liberté de l'enseignement.

C'est pour tenter de parer, dans la mesure de nos moyens, à cette menace redoutable, que nous avons accepté l'apparentement sur le seul problème scolaire, restant par ailleurs en tous points fidèles à notre doctrine politique et notre programme.

*
* *

Il ne nous a jamais été pardonné — nous le constatons plus encore aujourd'hui — de vouloir concilier la justice sociale et les libertés spirituelles.

Nous demeurons, sur ce plan, la seule grande force politique permanente. Nous entendons poursuivre toujours la politique de rajeunissement du pays.

La grande question posée aux hommes d'aujourd'hui est de savoir si le progrès et la liberté sont compatibles. Le libéralisme opte pour la liberté des forts, mais opprime les faibles et compromet le progrès. Le communisme opte pour le progrès matériel mais supprime la liberté.

Nous croyons fermement, quant à nous, que la liberté et le progrès peuvent être défendus et promus ensemble.

Pour tendre vers ce double objectif qui est la raison fondamentale de notre engagement dans la vie politique : l'épanouissement de la personne humaine et la défense des droits de la famille.

Electrices, Electeurs,

Vous ferez confiance, le 2 janvier, aux candidats que le M.R.P. présente à vos suffrages et qu'il a choisis uniquement en raison de leur compétence et de leur dévouement au bien public.

Edouard MOISAN
Vice-Président du Groupe parlementaire M.R.P. de l'Assemblée Nationale.
Conseiller municipal de Nantes.
Député sortant.

Henri COURONNE
Exploitant agricole à l'Immaculée.
Vice-Président des Caisses de mutualité sociale agricole.

Louis LETILLY
Employé à la S.N.C.A.S.O.
Conseiller municipal de Saint-Nazaire.

GERMAINE MERLANT-AMIEUX
Infirmière diplômée d'Etat.

SIMILIEN GUÉRIN
Contrôleur aux Forges de Basse-Indre. — Maire de La Montagne.
Croix de guerre 1914-1918.

MAURICE MOUTEL
Docteur en médecine.
Conseiller municipal d'Ancenis.

LOUIS MAISONNEUVE
Exploitant agricole à La Chapelle-sur-Erdre.

FRANCIS LE DOZE
Docteur en médecine.
Conseiller général. — Maire de Saint-Julien-de-Vouvantes.
Croix de guerre 1939-1940.

Liste apparentée à la liste d'Union des Indépendants et Paysans présentée par le Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des Indépendants d'action démocratique et paysanne.

Parti socialiste S.F.I.O.

FÉDÉRATION DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Electrices, Electeurs,

Alerte aux républicains ! Faites le front républicain sur la Liste socialiste.

Le coup de force est consommé, ici en Loire-Inférieure, comme dans le pays tout entier.

Monsieur Edgar Faure, battu, n'a pas su s'en aller.

Faisant le jeu de la réaction sociale, il a dissous l'Assemblée Nationale. Il a trahi la volonté de son propre Parti radical et l'appel, l'adjuration de Monsieur Mendès-France sont demeurés vains.

Il a maintenu les apparentements.

Le M.R.P., Monsieur P.-H. Teitgen le voulant à tout prix, s'est associé à ce mauvais coup.

Sous des dehors légaux, on a bafoué le suffrage universel, la majorité de l'Assemblée. C'est un Conseil des Ministres qui a décidé seul cet acte dictatorial digne, dans le passé, d'un Mac-Mahon et, plus proche de nous, d'un Laval.

Pourquoi ? Parce que ces gens-là ont eu peur que le pays connaisse le triste bilan des cinq années des Gouvernements Pinay, Laniel, Edgar Faure.

Parce qu'ils ont voulu revenir avec le même scrutin des « apparentements » après avoir, de façon acharnée, Droite, M.R.P. et P.C. en tête, combattu le scrutin d'avant-guerre, celui de l'arrondissement.

Il faut vous en souvenir et voter en masse le 2 janvier, jour choisi toujours par le Gouvernement seul. Surtout faites votre devoir électoral. La situation est trop grave.

Le scrutin est à un seul tour. Le 2 janvier, au soir, il sera trop tard pour les abstentionnistes d'avoir des regrets.

L'apparentement M.R.P. et Droite, en Loire-Inférieure, est chose faite. Mesurez la gravité de cette alliance car ces deux listes ayant 50 % des suffrages, tous leurs candidats enlèvent les sièges. On se demande comment MM. Couronné et Le Tilly, l'un syndicaliste agricole, l'autre ouvrier C.F.T.C., ont pu accepter cela.

S'allier avec une Droite aussi conservatrice que la nôtre. Celle qui dit non au monde ouvrier et paysan.

Syndicalistes, Jean Rigollet serait-il mort pour rien ?

Il est impensable de voter pour des gens aussi insensés qui foulent aux pieds les aspirations et revendications des travailleurs. Il faut les battre impitoyablement. Ils vous ont trahis. Il faut franchir le pas et voter socialiste. Sinon, de cinq élus, ils passeront à huit. Finie alors la représentation de la minorité. Plus d'élu socialiste pour vous défendre.

Et puis, connaissez-vous le bilan des Gouvernements auxquels, seul, le socialisme n'a pas participé. Le voici :

En 1951, toutes les autres listes en leurs professions de foi vous faisaient ces promesses : « Pas d'augmentations d'impôts, économies massives, équilibre du budget ».

Comparez, contribuables, vos feuilles d'impôts de 1955 à celles de 1951, et étonnez-vous après cela que l'affaire Poujade ait eu un écho.

Economies massives ? Faites sur les dépenses consacrées aux investissements et surtout aux logements. D'où, retard dans la production, crise agricole, stagnation industrielle.

Dépenses militaires accrues par une politique de force au-dessus de nos moyens sans pour cela avoir créé une armée efficace dans le cadre d'un système de sécurité collective.

A part cela, tout va bien, nous dit le Président radical rebelle, E. Faure, ainsi que son Ministre des Finances M.R.P.

Voici la vérité, celle qu'on veut masquer :

— Un déficit réel de 980 milliards au budget de 1955;
— Un déficit de 1.220 milliards à celui de 1956.

Voilà ce qui sera demandé aux contribuables, si vous y envoyez la même majorité — celle qui n'a pas voulu que soient frappés les gros bénéfices, les grosses fortunes, qui, par contre, a voté l'amnistie aux fraudeurs.

Ouvriers, paysans, fonctionnaires et gens de condition modeste, craindrez-vous, cette fois, de voter socialiste ?

Voter pour la collusion honteuse M.R.P.-Droite ? C'est un accroissement des charges fiscales en perspective.

Dans le département, les licenciements vont croissant, partout ! A Nantes, à Basse-Indre, à Couëron, à Saint-Nazaire, dans les Fonderies. Un peu partout.

CULTIVATEURS :

Les problèmes agricoles ne sont pas résolus, les cultivateurs comprennent de moins en moins que l'accroissement réel de la production n'améliore pas leur situation. Ce ne sont pas les gens de droite auxquels le M.R.P. vient de se lier qui iront de l'avant.

L'idée de l'Organisation des marchés agricoles que nous avons lancée et qui était fort critiquée remonte à 1951 et est aujourd'hui acceptée par tout le monde. Les idées socialistes sont, hélas, admises avec retard !

Cultivateurs, viticulteurs de la Loire-Inférieure, réfléchissez.

En voici les grands principes :

Création d'un Fonds national des marchés agricoles, comprenant : une Caisse de garantie des prix de vente, une Caisse de garantie contre les calamités agricoles, un Centre régulateur du Marché pour chacune des catégories de produits dont les prix sont garantis.

Ne dites pas que c'est utopique. On y viendra, comme, grâce aux socialistes, sont nés : l'Office du blé, la C.G.A., les Foyers ruraux. Veuillez vous souvenir de cela ! Travailleurs, votre élu socialiste a suffisamment vécu les conflits sociaux, les grèves de Saint-Nazaire et de Nantes, pour se rappeler à vous.

Je m'honore des démarches que j'ai faites et, surtout, de celle auprès du Président du Conseil, pour éviter que le sang ne coulât davantage.

Ce furent mes « vacances parlementaires » d'août 1955. Je les ai mises au service de ceux auxquels je me considère à tout jamais lié, en leurs joies, en leurs luttes, en leurs peines, en leurs espérances.

Nous n'avons pas peur d'affronter le verdict des électeurs. Ce verdict ne doit pas être faussé par des combinaisons et des manœuvres immorales. Ceci est plus grave qu'en 1951, où il n'y avait pas apparentement en Loire-Inférieure. Nous vous demanderons de comparer notre action avec notre programme et notre profession de foi de 1951.

Monsieur Moisan en récompense de son amendement contre l'arrondissement s'est vu offrir l'apparentement par la Droite. Le voici à sa remorque et le représentant C.F.T.C. Le Tilly, aussi. C'est du joli !

Envers la classe laborieuse pour l'amélioration de ses conditions d'existence, qui a bien agi ?

Voici un scrutin du 8 juillet 1952, sur le projet de loi relatif « à la variation du salaire minimum national interprofessionnel garanti en fonction du coût de la vie ». Le gouvernement posait, lui, la question de confiance pour le blocage des salaires. — Contre la confiance : Jean Guitton.

Pour la confiance : MM. de Sesmaisons, Grimaud, Raingeard, Toublanc, Morice.

Abstention : M. Moisan... quel courage !

267 voix pour le blocage, 216 contre, 46 M.R.P. sur 88 et 71 radicaux sur 75 votèrent la confiance contre les travailleurs.

Et après les grèves d'août 1953 contre la politique de misère de Monsieur Laniel, en ce scrutin du 9 octobre du Parti socialiste « condamnant la politique économique du Gouvernement, contraire aux intérêts légitimes des travailleurs des villes et des campagnes ».

Pour l'adoption : Jean Guitton.

Contre : MM. de Sesmaisons, Grimaud, Raingeard, Toublanc, Moisan. — Abstention : M. Morice.

Travailleurs et fonctionnaires, jugez encore !

Sur les conflits de 1955, j'ai dit avoir aussi fait mon devoir et interpellé le Gouvernement en prédisant, hélas, la phase sanglante de ceux-ci. Cherchez les autres !

Et vous, artisans, commerçants, petits industriels, membres des professions libérales, qui protestez contre impôts et taxes, voterez-vous enfin pour ceux qui veulent une réforme fiscale frappant les fraudeurs au soulagement des honnêtes gens ?

Sachez que le projet de loi n° 6057, du groupe socialiste, tendait justement à ce que vous désirez : simplifier la fiscalité et en corriger l'injustice.

Or, il a été repoussé, à trois reprises différentes, par la majorité des modérés et des réactionnaires... S'il vous plaît de voter pour eux ! ! !

Sinistrés, réfugiés, Coopératives de reconstruction, ne vous avons-nous pas défendus de tout notre cœur, en toute occasion ?

Anciens combattants, veuves, victimes des deux guerres, mutilés de guerre et du travail... l'action socialiste, pour vous, s'est-elle ralentie ?

Fonctionnaires et retraités, pour vos traitements et vos retraites, le respect des droits acquis, n'avons-nous pas soutenu votre action afin que satisfaction vous fût donnée ? Ceux qui vous ont trahis ne sont pas dans les rangs socialistes !

Employés, ouvriers des Sociétés nationales, de la S.N.C.F., vous avons-nous abandonnés en vos revndications, aussi bien que pour abolir les mesures de répression prises contre les grévistes ?

Marins, inscrits maritimes, pêcheurs, est-ce que, siégeant à la Commission de la marine marchande, mon concours vous a fait défaut, pour vos salaires, pour les pensions, leur augmentation, pour la pêche ?

Nous sommes-nous bien battus aussi pour les victimes du C.M.B. ? Nous leur avons évité le pire !

Les travailleurs des Arsenaux n'ont pas, non plus, été négligés devant la mauvaise volonté gouvernementale.

Au sujet des investissements et modernisation de la flotte, nous avons pris une part active. Pour la construction du paquebot « Atlantique-Nord », je ne compte plus mes interventions en sus de mon interpellation au Gouvernement. Il n'est pas un chantier naval de Nantes ou de Saint-Nazaire, qui puisse dire que mon concours ne lui ait pas

été acquis quand, faute de commandes, les ouvriers pouvaient connaître le chômage. Il faut rappeler aussi la loi d'aide à la construction navale du 24 mai 1951, que fit voter notre camarade Deferre.

Pour les vieux travailleurs, enfin, dont la situation est la plus pénible, sans cesse nos projets et propositions ont tendu à améliorer leur sort devant la mauvaise volonté de la majorité. Dans notre proposition n° 9896, nous réclamions l'extension à tous les vieux de l'assurance-maladie et la création d'un Fonds national de la vieillesse alimenté en partie par l'Etat.

Que les rentiers viagers connaissent aussi notre proposition de revalorisation des rentes viagères, qui vise à la fois à rajuster les arrérages, à l'évolution des prix et à mettre à parité les rentiers viagers privés et publics.

Défense de l'école républicaine, celle de tous, nee de la republique.

Le socialisme est, par essence, épris de liberté et d'une tolérance totale à l'endroit des religions et de leur pratique. Cela est du ressort de la conscience de chacun. Défenseurs et partisans farouches des Droits essentiels de l'individu, de la laïcité de l'Etat et de l'enseignement, et ils l'ont prouvé, tels sont les socialistes qui ont, d'autre part, accepté le programme d'action laïque.

Défendre la paix ?

Avant le massacre et la chute de Dien-Bien-Phu, nous demandions le « cessez-le-feu ».

Le 9 mars 1954 à ce sujet quels furent ceux qui refusèrent la confiance à M. Laniel ? — Contre : Jean Guitton.

Pour : MM. de Sesmaisons, Grimaud, Raingeard, Toublanc, Morice, Moisan.

Monsieur Laniel, battu, nous avons accordé et cela jusqu'au bout, la confiance à Mendès-France. Le seul élu du département à voter pour lui fut encore Jean Guitton. Puissent les électeurs et les jeunes surtout s'en souvenir. Fin des hostilités en Indochine, Conférences de Berlin, de Genève et de Bruxelles. Après l'échec de la C.E.D., accords de Londres et de Paris, espérances de pouvoir augmenter les chances de paix, de prévenir toute agression sans que l'Allemagne devienne un danger.

Et pour l'Afrique du Nord, le rappel du contingent, les socialistes ont exprimé le vœu profond du pays et des pères et mères de famille.

Notre devise demeure : la paix deviendra une réalité par le désarmement général, simultané et contrôlé.

Vouloir que cela change ? Alors, il ne fallait pas refuser l'investiture au socialiste Christian Pineau.

Le 26 février, Christian Pineau se présente devant l'Assemblée Nationale et propose :

— l'augmentation immédiate du salaire minimum garanti;
— l'intégration des primes dans le S.M.I.G.;
— une procédure de conciliation permettant de conclure les conventions collectives et d'assurer une augmentation générale des salaires;
— la suppression des abattements de zones;
— équipement et coopération agricoles;
— organisation de la production et des marchés agricoles;
— habitat rural et prêts;
— la protection des jeunes, des travailleurs âgés, des femmes seules;
— le relèvement des traitements et retraites de la fonction publique;
— l'extension et l'amélioration de la Sécurité sociale;
— politique du logement : 250.000 logements par an;
— le fonds national vieillesse;
— l'augmentation des impôts sur les sociétés capitalistes;
— l'arrêt des attaques contre la laïcité;
— l'apaisement en Afrique du Nord;
— l'ouverture de conversations entre l'Est et l'Ouest en vue du désarmement général, simultané et contrôlé;
— l'organisation de l'Europe et de la sécurité collective.

312 députés réactionnaires et communistes votent contre, dont ceux du département.

Pour : Jean Guitton.

C'est ainsi que vous avez eu E. Faure et le Gouvernement le plus à droite de toute la législature.

Il vous reste à mettre une liste socialiste complète dans l'urne, à la préparer chez vous dans l'enveloppe reçue.

Notez, pour bien voter :

— Que chaque nom rayé enlève 1/8e de voix.

— Un nom socialiste sur un bulletin adverse ne donne aussi que 1/8e de voix.

Méditez bien cela, car c'est de vous seuls que dépend encore qu'un socialiste demeure votre représentant à l'Assemblée Nationale, où il a été le soutien fidèle de toutes revendications légitimes. Vous voterez pour le socialisme, parce qu'il est le principe de la fraternité universelle. Parce que ce principe a sans cesse été l'espérance des hommes.

Hommes, femmes, jeunes, venez à lui avec l'espoir que vous portez en vous.

Votez donc sans crainte et avec foi, le 2 janvier, pour la liste socialiste, et sans panachage.

L'un des Candidats :

JEAN GUITTON

Député sortant. — Conseiller général. — Maire-adjoint de Saint-Nazaire.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre 1939-1945.
Médaillé de la Résistance. — Carte du Combattant.

Parti socialiste (S.F.I.O.).

FÉDÉRATION DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Electrices, Electeurs,

Ceci est notre dernier et solennel appel. Il s'adresse à votre raison, à vos sentiments républicains.

AUX LAÏQUES.

Vous êtes des Républicains conscients et désireux de progrès social, vous êtes forcément des défenseurs de l'école ouverte à tous et non pas seulement de celle d'une religion qu'en citoyens tolérants vous respectez.

Vous êtes donc laïques convaincus et non pas à « éclipses ». Nous aussi.

Démasquez donc les faux laïques.

Ceux qui se servent de l'école et l'exploitent pour des fins politiques, alors qu'elle doit demeurer neutre en son enseignement.

Ceux qui la servent bien mal, lui portent préjudice par leurs actes et donnent ainsi contre elle des armes à la réaction.

Et votez pour les vrais laïques qui, élus en se réclamant d'elle, ne la renient pas ensuite et lui apportent tout leur appui, tous leurs votes, sans défaillances, jamais.

Notre élu sortant : Jean Guitton, a été un de ceux-là.

Il est le seul laïque du Conseil général.

Il a été le laïque que vous aviez désiré qu'il soit aussi à l'Assemblée Nationale.

Il n'a pas trahi son école, votre école.

Votez pour la liste socialiste.

C'est un devoir impérieux. Dites-vous que, dans la nouvelle Assemblée, la lutte sera plus dure encore contre la laïcité de l'école et de l'Etat.

Votre idéal ne doit donc pas être déçu.

Il ne le sera pas en votant socialiste, car nous avons accepté le programme du Comité national d'action laïque.

C'est net et sans équivoque.

Front républicain ! « Socialiste mendésiste » !

Oui, nous en sommes ! Nous revendiquons même parmi les listes en présence le droit de dire que nous sommes les seuls à pouvoir nous en réclamer !

L'accord pour une action commune a été signé entre qui ? Par qui ?

Par Guy Mollet et Mendès-France.

Pour faire triompher demain un programme minimum commun à l'Assemblée Nationale.

Oui, nous revendiquons, électrices, électeurs, et surtout de la part des jeunes, les voix de ceux qui, comme nous, ont pensé que le Gouvernement Mendès-France avait une autre attitude que les précédents.

Qu'il avait apporté la paix en Indochine, la négociation en Tunisie et qu'il faisait entrevoir l'espérance, à la Nation, d'un sort meilleur.

C'est la réaction, c'est Edgar Faure, son homme de main, qui l'a abattu et qui a fait la dissolution avec les apparentements. Ils ont eu peur que ça change.

Oui, nous revendiquons les voix des véritables amis de Mendès-France parce que, ne l'oubliez pas, notre député sortant, Jean Guitton, a été le seul élu du département à voter pour lui de l'investiture jusqu'à sa chute.

Souvenez-vous en le 2 janvier.

Et vous, travailleurs de tous ordres, des villes et des campagnes ?

Vous, syndicalistes aux intentions pures et sans cesse obligés de lutter pour de meilleures conditions de vie, où sont donc vos défenseurs, si ce ne sont les socialistes ?

Avant de voter, examinez donc la liste proposée par le Parti socialiste S.F.I.O.

Descendez en vous-même, en toute bonne foi, et reconnaissez qui, dans les mauvais moments et les « coups durs », a toujours été à vos côtés ?

Souvenez-vous de toutes vos grèves, celles du passé, comme celles plus récentes de 1953 et 1955 !

Regardez donc, aussi, où demeure l'indépendance syndicale par rapport à la politique ! A la C.F.T.C. ? A la C.G.T. ? Voyez les noms sur les listes !

Comme on plaint — sans vouloir faire de polémique — ceux des électeurs « apparentés » M.R.P.-Droite, qui sont aussi C.F.T.C.... ouvriers ou cultivateurs ! !

On a peine à croire à un tel abandon, à un tel reniement et que soient ainsi bafouées les prétentions de progrès social du M.R.P. prises désormais en remorque par la droite et le patronat de combat !

Vous ne voudrez pas cela.

Songez, électrices et électeurs M.R.P., qu'en votant pour Moisan vous votez aussi pour Raingeard. A moins que, libres de votre bulletin de vote et écœurés... vous ne votiez socialiste ?

Enfin, cultivateurs, vous que nous ne pouvons toucher comme nous le désirerions, quel dommage que la presse ne vous relate pas fidèlement l'action socialiste en votre faveur; que vous ne sachiez pas que notre but est, aussi, l'amélioration de votre sort.

Protéger le consommateur, c'est protéger le producteur.

Vouloir pour vous un pouvoir d'achat suffisant, garantir vos prix, assurer un équipement et un habitat normaux, vous assurer contre les calamités agricoles, voilà à quoi tend sans cesse l'action permanente du Parti socialiste S.F.I.O.

Vous voilà, en cet ultime appel, éclairés et mis en garde.

Votre sort est entre vos mains.

Le département, en toutes ses catégories sociales, en toutes ses activités — ouvrières, agricoles, maritimes, touristiques, commerciales et administratives — a besoin d'une représentation socialiste.

Nous vous faisons confiance et par votre vote, le 2 janvier, vous ferez triompher la Liste socialiste S.F.I.O., la liste du progrès social.

GUITTON Jean
Député sortant. — Conseiller général. — Maire-adjoint de Saint-Nazaire.
Membre des Commissions de la reconstruction et des dommagse de guerre
et de la marine marchande et des pêches.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Croix de guerre. — Médaille de la Résistance.
Carte de combattant 1939-1945. — Officier de l'Ordre de l'Empire britannique.

LEPAGE Jean
Agent de maîtrise. — Ancien premier adjoint au maire de Nantes.
Ancien membre du Comité départemental de la Libération. — Conseiller municipal de Nantes.

COUSTAL Raoul
Retraité. — Ex-conseiller municipal de Sousse.
Condamné politique. — Ex-délégué du Comité de Tunisie de la Libération.

BOUTIN Arthur
Aviculteur. — Ancien maire de Rezé.
Conseiller municipal de Rezé. — Ancien conseiller général du canton de Bouaye.

LE TALLEC André
Receveur des P.T.T. Savenay.
Ancien Conseiller municipal de Saint-Nazaire et de La Baule.

HAZO André
Ajusteur. — Maire de Trignac.

CARPENTIER Georges
Professeur Collège technique. — Conseiller municipal de Saint-Nazaire.

BRUNELLIÈRE Fernand
Ingénieur naval.
Chevalier de la Légion d'Honneur. — Chevalier du Mérite maritime.
Ancien prisonnier de guerre 1914-1918.

Vu :

Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il

veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente, il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme.

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

Améliorer le niveau de vie des travailleurs.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites,

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux Offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

Défendre la paysannerie laborieuse.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

Défendre la démocratie.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Comité national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.
Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.
Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.
Organisation de la sécurité collective.
Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.
Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.
Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.
Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.
Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français, pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français.

GRAVOILLE Gilles
Fraiseur. — Ancien déporté du camp de Mauthausen.
Député sortant.
Conseiller municipal de Nantes.
Secrétaire fédéral du Parti communiste français.

GIRARD Georges
Dessinateur.
Croix de guerre 1939-1945. — Conseiller municipal de Saint-Nazaire.
Secrétaire fédéral du Parti communiste français.

PRAMPART Georges
Chaudronnier.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.
Membre du Comité national de l'Union de la jeunesse républicaine de France.

BOULESTEIX Germaine
Ménagère.
Administrateur du Bureau d'aide sociale de Nantes.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

BAGRIN Lucien
Riveur. — Ancien prisonnier de guerre.
Conseiller municipal de Nantes.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

BATARD Georges
Agent technique. — Prisonnier évadé.
Ancien Conseiller général. — Conseiller municipal de Nantes.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

PICONNIER Maurice
Ajusteur. — Ancien commandant F.F.I.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

RABINE Louis
Cultivateur. — Ancien combattant 1914-1918.
Président du Comité de Libération de La Meilleraye-de-Bretagne.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Le bilan de faillite de la politique issue de la majorité des apparentements se fait lourdement sentir dans notre département : licenciements collectifs, fermetures d'usines, dûs à la concentration industrielle favorisée par le gouvernement et sa majorité; reconstruction stoppée (2 milliards de crédits alloués à Saint-Nazaire sont renvoyés à l'Etat pour financer la politique de répression), la construction ne représente rien en regard des besoins de logements; les écoles publiques sont insuffisantes, trop petites (dans 20 communes il n'y en a plus, dans 59 autres il manque soit celle de garçons, soit celle de filles); les difficultés deviennent énormes pour les paysans travailleurs, il en est de même pour les petits commerçants et les artisans.

Les responsables de cette situation, dont nous ne donnons que quelques aspects, voudraient s'en laver les mains. Ce serait trop facile. De Sesmaisons, Raingeard, Toublanc, Grimaud, Moisan, Morice, ont tous figuré dans les majorités gouvernementales qui ont abouti à ces résultats catastrophiques. Souvenez-vous en le 2 janvier.

M. André Morice, Ministre dans de nombreux gouvernements, l'était en juillet-août-septembre. Loin d'avoir donné satisfaction aux revendications ouvrières, il porte sa part des violences policières exercées contre les travailleurs. Quant à M. Morice laïque, de nombreux votes font la démonstration du contraire. En ce qui concerne Guitton, rappelons qu'il est de ceux qui ont voté la loi des apparentements en 1951.

Empêchons le mauvais coup.

Ouvriers, paysans, républicains, honnêtes gens, alerte ! La pire réaction s'est apparentée en Loire-Inférieure. Leur prétention est de voler, par ce moyen malhonnête, tous les sièges du département. Il est possible d'empêcher ce mauvais coup contre la démocratie. Vous ne permettrez pas qu'un département comme le nôtre n'ait comme représentation que des marquis, des fascistes, des représentants du patronat.

Tous ensemble, honnêtes gens épris de liberté, nous pouvons empêcher que « M.R.P.-Indépendant-R.P.F. » aient 50 % des voix.

Le meilleur rempart est à coup sûr, aujourd'hui et demain, l'Union des gauches. Elle serait réalisée dans notre département si la Fédération socialiste n'avait pas refusé, comme son Comité national, nos propositions d'apparentement. Les laïcs, qui avec leur congrès de la F.A.L. demandent l'Union des gauches, voteront pour le seul Parti qui fait tout pour qu'elle se réalise. Le meilleur moyen pour imposer un nouveau Front populaire est de voter pour notre Parti.

Ouvriers catholiques !

L'apparentement de Moisan avec la pire réaction vous ouvre les yeux sur ce qu'a toujours été le M.R.P., un parti réactionnaire. Lorsque l'ouvrier Jean Rigollet tombait glorieusement sous les balles de la répression gouvernementale, l'ami de Moisan, le M.R.P. Bacon était Ministre du Travail. Refusez vos voix à ce député anti-ouvrier. Refusez vos voix à la coalition patronale des apparentés.

Avec tous les ouvriers,

votez en masse pour la liste qui a pour tête Gilles Gravoille, seul député à vos côtés en permanence en juillet-août-septembre, seul député qui soit intervenu à la tribune de l'Assemblée pour soutenir votre mouvement (*J. O.* 7 octobre 1955).

Paysans !

Tout ce beau monde a gouverné. Il n'a pas empêché l'exode et la ruine de se poursuivre à la campagne, l'accaparement des terres par les gros. Il ne l'empêchera pas plus demain.

Le marquis de Sesmaisons n'a rien dit contre son ami le vicomte Du Fresnay qui porte la responsabilité du remembrement qui a ruiné tant de paysans de Fégréac. Qui ne dit mot consent, soutient.

Tout ce beau monde a participé au rappel, au maintien, à l'envoi de vos jeunes gars en Algérie et au Maroc. Vous voulez que ça change, ne votez pas pour eux, ils feraient pire demain.

En nous injuriant, en nous calomniant, tous ces hommes veulent cacher leur politique malfaisante. Votez communiste pour que ça change.

L'application du programme que nous avons soumis dans notre précédente circulaire permettrait de donner à notre département notamment :

— Une nouvelle activité économique, dont les couches laborieuses seraient les bénéficiaires. Ouvriers et paysans pourraient mieux vivre.

— La construction d'H.L.M., qui soient vraiment des loyers modérés, en nombre suffisant.

— Avec la réduction des crédits militaires résultant d'une politique de négociation, en faisant payer les riches, il serait possible de satisfaire les revendications des ouvriers, des paysans, des fonctionnaires, des anciens combattants, des sinistrés dont les dommages ne sont pas encore réglés, de supprimer les abattements de zones.

Françaises et Français,

Vous mettrez les apparentés au pilori, vous barrerez la route à la réaction.

Pour que ça change votez tous pour les candidats du Parti communiste français !

Nos candidats :

GRAVOILLE Gilles

Fraiseur. — Ancien déporté du camp de Mauthausen.
Député sortant.
Conseiller municipal de Nantes.
Secrétaire fédéral du Parti communiste français.

GIRARD Georges

Dessinateur.
Croix de guerre 1939-1945. — Conseiller municipal de Saint-Nazaire.
Secrétaire fédéral du Parti communiste français.

PRAMPART Georges

Chaudronnier.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.
Membre du Comité national de l'Union de la jeunesse républicaine de France.

BOULESTEIX Germaine

Ménagère.
Administrateur du Bureau d'aide sociale de Nantes.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

BAGRIN Lucien

Riveur. — Ancien prisonnier de guerre.
Conseiller municipal de Nantes.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

BATARD Georges

Agent technique. — Prisonnier évadé.
Ancien Conseiller général. — Conseiller municipal de Nantes.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

PICONNIER Maurice

Ajusteur. — Ancien commandant F.F.I.
Membre du Bureau fédéral du Parti communiste français.

RABINE Louis

Cultivateur. — Ancien combattant 1914-1918.
Ancien Conseiller municipal.
Président du Comité de Libération de La Meilleraye-de-Bretagne.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union des républicains.
Parti radical. Rassemblement des gauches républicaines (R. G. R.).

Électrices, Électeurs,

L'heure des promesses est revenue !

On vous en fera d'illusoires.

Nous vous proposons un programme :

Rendre à ce pays confiance en lui, réveiller en chacun de nous un idéal indispensable à toute action.

FAIRE DE LA FRANCE ET DE L'UNION FRANÇAISE UN VASTE CHANTIER

— apportant du travail à nos entreprises industrielles et artisanales et des débouchés à notre agriculture;

— assurant à tous une garantie de plein emploi chassant le spectre du chômage;

— permettant, par une production accrue, l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés;

— contribuant à l'épanouissement du commerce de notre région;

— apportant à notre jeunesse la certitude qu'elle trouvera dans la nation la place à laquelle elle peut prétendre.

Assurer ainsi la prospérité de notre économie

—dans la stabilité monétaire;

— par une meilleure et plus juste répartition des charges fiscales.

La meilleure, la plus sûre garantie de la réalisation de ce programme n'est-elle pas l'action que notre élu, André Morice, a poursuivi depuis dix ans, tant sur le plan des intérêts généraux du département, que sur celui des Ministères techniques qu'il a dirigés.

Son souci majeur a été :

— de donner du travail à ceux qui en vivent;

— des ressources suffisantes à ceux qui produisent;

— une vie digne à nos vieux;

— de l'espoir et des certitudes à nos jeunes qui, devant nos divisions politiques conduisant à l'impuissance s'interrogent et s'inquiètent.

Hier, les actes d'André Morice ont franchi le stade des promesses.

Demain, les réalisations iront plus loin encore;

Si vous le voulez !

Et si vous faites échouer ces manœuvres tirées d'une loi d'apparentement injuste dont on abuse pour vous tromper et nuire à l'intérêt général du département, loi condamnable entre toutes, alors que vous préférez le scrutin d'arrondissement, en faveur duquel notre élu André Morice a voté à quatre reprises successives.

Nous croyions pourtant révolue cette politique de divisions, de querelles, de violences, surtout à une période où jamais le travail en commun des forces nationales n'est apparu plus indispensable qu'aujourd'hui.

Il y a tant à faire !

L'heure qui passe apparaît à beaucoup comme celle de la dernière chance de la France, comme celle où se joue son sort de grande puissance !

Aidez-nous à travailler utilement pour le mieux être de tous.

Votez pour la liste André Morice, liste d'union des républicains (Parti radical « Rassemblement des gauches républicaines, R.G.R.).

André MORICE — Guy PARICHE

Roger DAGUIN — Cyprien GOURBIL

Marcel RONDEAU — Charles GAUTIER

Auguste JARNIOU — Pierre DELAROCHE

Liste d'union des républicains.
Parti radical. Rassemblement des gauches républicaines (R. G. R.).

Electeurs, Electrices,

Les réalisations obtenues par notre élu André Morice, au cours de la dernière législature, comme député et Ministre chargé des secteurs économiques les plus importants (Marine marchande, Travaux publics, Industrie et Commerce) sont la garantie de la réussite de l'action que nous voulons entreprendre;

SUR LE PLAN DES INSTITUTIONS :

Nous voulons restaurer le régime républicain,
— par la réforme d'une Constitution que nous n'avons pas votée, prévoyant les conséquences de ses imperfections;
— par la réforme électorale :
contre la loi inique des apparentements,
pour le retour au scrutin d'arrondissement,
— par la réforme des méthodes de travail parlementaire.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE :

Nous voulons poursuivre la politique d'expansion dans la stabilité monétaire et la justice fiscale,
Seule une politique d'expansion
— permet d'élever rapidement le niveau de vie de tous en assurant le plein emploi,
— peut rendre socialement supportable l'indispensable réforme des structures.

MOYENS D'ACTION

Secteur industriel :

Notre effort principal doit porter sur les industries de transformation,
— par l'extension des lois-programmes permettant d'assurer aux entrepreneurs du secteur privé des carnets de commandes leur donnant la possibilité de s'équiper et de rationaliser leur production.
— par le développement du crédit à moyen terme,
— par l'allégement des garanties bancaires,
— par l'abaissement du loyer de l'argent à long terme.

Secteur artisanal :

Un artisanat rénové et doté de crédits suffisants doit s'intégrer dans cette économie en expansion.

Secteur agricole :

Il faut assurer l'accroissement régulier du revenu agricole :
— par l'abaissement des coûts de production et l'amélioration de la qualité : octroi de primes d'équipement,
— par l'orientation des cultures vers des productions rentables et exportables,
— par la garantie de l'écoulement des produits les plus utiles à l'économie nationale.

Secteur de la distribution :

Il ne suffit pas de produire : il faut vendre.
— La fonction de distribution constitue elle-même un facteur d'expansion.

Dans la mesure où le commerçant augmente ses bénéfices tout en comprimant ses prix de vente, il contribue à l'augmentation générale du pouvoir d'achat.

Moderniser est un impératif économique.
— modernisation des techniques d'achat et de vente;
— modernisation des agencements, grâce à des crédits d'équipement moins chers et des garanties bancaires collectives.

SUR LE PLAN SOCIAL :

Cette politique d'expansion doit permettre de réaliser un programme social digne de notre démocratie.

— Le bénéfice de l'expansion doit profiter aux travailleurs et aux producteurs.
Il faut donner à chacun la certitude que le fruit de son travail doit lui permettre de vivre et de faire vivre dignement sa famille.
Il faut que tous soient intéressés à l'accroissement de la productivité en fonction même de leurs efforts.

— Les travailleurs des villes et des campagnes ne doivent pas être les victimes mais les bénéficiaires des réformes de structure que l'expansion économique doit permettre de faciliter.
Ce qu'il faut donner aux travailleurs,
— c'est la garantie d'un emploi dans le cadre d'entreprises rentables et à prix de revient compétitifs;
— c'est une assurance contre le chômage en leur donnant par l'intermédiaire de caisses de péréquation alimentées par des industries en expansion :
— un salaire de transition en cas de fermeture de leur entreprise,
— un complément de rémunération, dans le cas où le nouveau salaire serait, du fait de la réadaptation, temporairement plus faible.

Toute cette politique se fonde sur le maintien de nos positions dans l'Union française, base de nos débouchés et garantie d'avenir pour nos jeunes.
C'est donc une politique de présence et en aucun cas d'abandon qu'il faut promouvoir.

Electeurs, Electrices,

Vous qui jugez les hommes sur leur action passée,
Vous qui voulez protester contre un apparentement immoral et injuste,
Vous qui désirez la restauration du régime républicain par la réforme de la Constitution et le retour au scrutin d'arrondissement,
Vous qui souhaitez la poursuite de l'expansion économique, gage de l'élévation continue du niveau de vie et de la paix sociale.
Vous voterez contre les listes apparentées,

Vous voterez pour la liste tout entière d'André Morice !

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

CHARLES Pierre

Croix de guerre 1914. — Industriel-agriculteur exploitant à Saint-Mars-la-Jaille.

REMAUD René

Mutilé de guerre 1940. — Electricien à Nantes.

LE BIHAN Joseph

Président des pâtissiers de Saint-Nazaire. — Centre Marceau à Saint-Nazaire.

MASSE Jules

Médaille militaire. — Croix de guerre 1914. — Conseiller municipal. — Mercier à Ancenis.

DIONISI François

Combattant F.F.L. — Croix de guerre 1939. — Hôtelier à Pornichet.

CUBAYNES Louis

Cafetier-limonadier à Saint-Nazaire.

LEBAS Gilbert

Représentant à Coueron.

BOURRIEAU Joseph

Alimentation à Lège.

Françaises et Français,

Votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous vous en êtes victimes.

Les députés sortants se divisent en deux catégories :

Ceux qui sont directement coupables des maux dont nous souffrons parce qu'ils ont approuvé la politique d'une série de gouvernements de trahison, de gabegie et de mensonge.

Ceux qui ont laissé faire sans en appeler au pays, et qui sont coupables, par lâcheté, autant que les autres.

La France est au bord de la faillite.

Faillite de notre économie due à une fiscalité injuste, excessive et désordonnée, à des salaires insuffisants qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une gestion catastrophique du Trésor et des entreprises d'Etat.

Faillite de notre empire due à la vénalité et à la lâcheté de gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. L'Indochine française perdue après une guerre évitable, les territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la

Constitution. Dès à présent la Tunisie et le Maroc échappent à notre influence : tel est le bilan des Bidault, des Pinay, des Mendès et des Faure.

Faillite de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du monde.

Nous vomissons la politique :

Ouvriers, employés, commerçants, artisans, paysans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, nous en avons assez des divisions entretenues par les politiciens professionnels.

Il ne s'agit plus de politique :

Il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers. Pendant que le peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts, et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du pays.

Nous ne vous promettons rien, sinon de nettoyer la maison.

L'action de Pierre Poujade, des commerçants et artisans groupés autour de l'U.D.C.A. n'est que le début de la révolte du peuple de France.

Tous les membres de notre liste ont fait le serment de sauver la nation. Aucun d'entre eux ne cherche une place, et tous démissionneront dès que l'objectif sera atteint.

Ce que nous voulons c'est donner la parole au peuple par la convocation des Etats généraux.

Les élections ne sont qu'un moyen. Elle marqueront le réveil des citoyens.

Contre les pourris, les lâches et les traîtres...

Votez en masse dans l'union et la fraternité...

Sortez les sortants !

Vu, pour les Candidats :
L'un d'eux,

Pierre Charles.

Liste d'Union et de fraternité française

présentée par

Pierre Poujade.

Français et Françaises,

Votre pays est le plus beau et le plus riche du monde. Ses paysans, ses ouvriers, ses artisans ont depuis des siècles montré l'exemple du travail et de l'ingéniosité. Ses industriels, ses commerçants, ses techniciens ne le cèdent à personne pour l'esprit d'initiative et la compétence. Et partout, nous nous acheminons vers la décadence irrémédiable qui menace les nations incapables de se sauver elles-mêmes.

Pourquoi ?

C'est par la tête, dit un proverbe, que pourrit le poisson. La tête de la France est pourrie : politiciens, hommes des trusts et de la banque apatride, hauts fonctionnaires domestiqués, voilà les coupables.

Les classes dirigeantes ont perdu le sens du bien public. C'est au peuple qu'il appartient aujourd'hui de sauver la patrie en danger.

Comment ?

Des foules immenses acclament depuis des mois Pierre Poujade. Non seulement parce qu'il a pris la tête de la révolte antifiscale, mais surtout parce qu'il représente le dernier espoir des braves gens.

Les excès fiscaux, qui frappent les consommateurs autant que les commerçants, ne sont qu'un aspect de la tyrannie d'un Etat livré aux gangs. Contre la tyrannie, un seul remède : donner la parole au peuple, pour qu'il dise ce qu'il veut, ce qu'il peut, ce qu'il repousse.

Qu'est-ce que les États généraux ?

Ouvrez le petit livre d'histoire de votre gosse. Vous y verrez que chaque fois que la France a traversé des heures graves, l'Etat s'est tourné vers les citoyens pour leur demander conseil et remède. Ce sont les Etats généraux qui ont donné aux citoyens leurs libertés fondamentales.

Les cahiers de doléances, qui rassembleront les vœux et les critiques de toutes les classes de la Nation, seront l'instrument du salut de la patrie. Grâce à eux, le gouvernement saura ce que veut le peuple, et le peuple saura ce que fait le gouvernement.

Nous n'avons pas d'autre but.

Les membres de notre liste n'ont rien de commun avec les professionnels de la politique.

Il a fallu que la France soit en péril, il a fallu que leur existence soit menacée pour qu'ils se décident à intervenir dans la lutte civique. Ils iront jusqu'au bout.

En votant pour eux, vous n'élirez pas des députés, mais des délégués qui se sont assigné la mission d'exiger cette vaste consultation populaire directe et loyale, qui permettra à tous les Français de confronter leurs points de vue et d'équilibrer leurs intérêts.

Le but atteint, nous démissionnerons.

Notre seule ambition est de retourner à l'atelier, à la boutique, au bureau, au champ et de poursuivre la vie laborieuse qui a toujours été la nôtre.

Celui qui trahira connaît son châtiment : il sera pendu.

Nous voulons :

— Un gouvernement qui gouverne;
— Des représentants qui représentent;
— L'union et la fraternité des travailleurs de toutes les catégories.

Les politiciens vous ont trahis !

Avec Poujade, sortez les sortants !

Vu, pour les Candidats :
L'un d'eux,

Pierre Charles.

LOIRET

5 DÉPUTÉS

Liste du parti socialiste S.F.I.O.	**M. Pierre Ségelle** (S.).
Liste d'action sociale, familiale et rurale présentée par le Mouvement républicain populaire .	**M. Pierre Gabelle** (M.R.P.).
Liste du parti communiste français	**M. André Chêne** (C).
Liste du parti républicain radical et radical-socialiste	**M. Pierre de Félice** (R.R.S.).
Liste d'union des indépendants et des paysans.	**M. Pierre Perroy** (I.P.A.S.).

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

Docteur Pierre SEGELLE
Maire d'Orléans.
Ancien Ministre. — Déporté. — Résistant.
Député sortant.

Notre position politique. — Notre liste.

J'accepte la lourde charge d'être tête de liste socialiste parce que la situation commande que tous les Républicains se fassent entendre.

218 parlementaires sur 620 ont imposé la dissolution non pour trancher un différend politique mais pour truquer les élections, maintenir un scrutin impopulaire et masquer leur faillite. Il ne faut pas que ce coup de force réussisse. J'ai voté le scrutin d'arrondissement que les manœuvres du M.R.P., des Indépendants et l'hostilité des communistes ont fait échouer. Je le déplore, mais je reprendrai cette bataille.

Pour battre la droite cléricale, réactionnaire, colonialiste j'ai formé avec le Parti radical et l'U.D.S.R. un Front républicain décidé à mener une action populaire.

Nous voulons :

— Assurer l'avenir des jeunes. — Améliorer les situations sociales. — Garantir une vie décente aux vieux. — Développer l'économie nationale. — Organiser les marchés agricoles. — Rétablir la laïcité de l'école et de l'Etat. — Restaurer les libertés démocratiques. — Rétablir la paix en Afrique. — Construire une véritable Union française. — Lutter pour la paix par la négociation, le désarmement contrôlé.

C'est là le programme d'un gouvernement de gauche.

Notre accord doit déterminer l'élan des républicains et l'échec de la droite. On doit, enfin, sortir de l'immobilisme déprimant.

Certains de vous me diront, que faites-vous des communistes ?

Je n'esquiverai pas ce problème. Je suis persuadé que l'électeur communiste

est un citoyen dont les préoccupations, les soucis, sont souvent à peu près identiques à ceux de l'électeur socialiste : mais il vote pour un Parti qui s'oriente au gré des intérêts de l'U.R.S.S. et qui n'a pas la même conception que nous de la démocratie. Ces problèmes entravent les possibilités de la classe ouvrière en France. Leur solution ne dépend pas de nous. Nous souhaitons, nous attendons la disparition de ces obstacles.

Notre attitude est la seule qui, dans notre département, assure le regroupement le plus efficace des laïcs.

Maire d'Orléans depuis 1954, cette tâche que j'aime, est venue accroître ma connaissance des problèmes quotidiens : logements, salaires, misère des vieux et anxiété des jeunes. J'estime plus que jamais que notre pays a besoin de moins de discours et de plus d'action.

Comme socialiste, je reste convaincu de la malfaisance du capitalisme, avec ses désordres, ses injustices, ses misères. Je veux une autre société; mais, actuellement, la situation politique ne permet pas de réaliser des transformations sociales profondes. Par contre, il est possible, tout de suite de réparer des injustices, de réformer des structures dans un sens socialiste. C'est ce que je veux.

Mes amis :

ABEL DELAVEAU
Maire de Chapelon dans le Gâtinais.
Membre de la Chambre d'agriculture et des principaux groupements agricoles coopératifs. au stade départemental.

MAXIME PERRARD
mon premier adjoint à la mairie d'Orléans, mon collaborateur de tous les jours.

RAYMOND FOUCHER
Conseiller municipal de Gien.
Cheminot. — Déporté résistant, comme moi.

CAMILLE DOZIAS
Maire de Vrigny.
Réalisateur du drainage dans plusieurs communes du Pithiverais.

méritent votre confiance. Nos idées sont les mêmes, nos professions diverses; c'est la preuve que le socialisme est une expression populaire.

J'aurais voulu visiter le plus grand nombre d'entre vous. Dans les seize jours effectifs de la campagne électorale qui nous est imposée, je ne le pourrai pas, et je le regrette.

Il serait souhaitable que le député ait, avec ses électeurs, autant de contacts que le maire en a avec ses administrés.

Cela ne sera possible qu'avec le scrutin d'arrondissement.

Une deuxième circulaire vous précisera mon programme et surtout mes objectifs immédiats.

La République est menacée, les Républicains que vous êtes feront leur devoir.

Accordez-nous vos suffrages et vous aurez un Gouvernement d'action. Souvenez-vous qu'en sept mois, Mendès-France, avec notre appui constant, a fait plus et mieux que tous les autres gouvernements de la dernière législature.

C'est par l'action que la France redeviendra elle-même.

Suivez-nous. La droite sera battue.

La gauche gouvernera et réalisera.

PIERRE SÉGELLE
Maire d'Orléans. — Ancien Ministre. — Déporté résistant.
Député sortant.

Liste apparentée avec : Liste Radicale-socialiste. — Liste U.D.S.R. et des Indépendants de gauche.

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

Notre programme :

Dans quelques jours vous voterez; nous vous avons appris la gravité de la situation; Maintenant, il faut faire triompher la République.

Je vous répète que je préfère le scrutin d'arrondissement, je le voterai le plus tôt possible.

Vous voterez socialiste pour assurer la défaite de la droite et amener un Gouvernement de front républicain.

Je vous demande de réfléchir et de faire quelques choix simples.

Depuis cinq ans, la droite gouverne, il faut la chasser. Pourquoi ?

1° Parce qu'il faut remplacer la guerre coloniale par la négociation et renvoyer nos jeunes dans leurs foyers.

2° Parce qu'on a rallumé la guerre scolaire au village et qu'il faut que le programme minimum du Comité national d'action laïque soit appliqué.

3° Parce qu'il faut en finir avec la politique financière de Gribouille.

Mais cette liquidation du lourd passif de la majorité de droite n'est qu'un aspect de l'action nécessaire.

Le Gouvernement doit reprendre son rôle de direction et s'attaquer d'urgence aux grands problèmes.

En premier lieu, il faut penser a la jeunesse.

Elle est là, de plus en plus nombreuse. Il lui faut un enseignement général et technique plus moderne et démocratisé. Il faut lui assurer sa place dans un développement accru de l'économie nationale. Il lui faut des logements. Il en faut construire 300.000 par an, pendant des années. Alimentons une Caisse nationale de la construction et simplifions les trop nombreuses formalités administratives, causes de longs retards. Comme Maire d'Orléans, il m'a fallu employer la majeure partie de mon activité pour vaincre ces difficultés et parvenir à un résultat tangible : 300 logements en avril 1956 et 1.200 autres qui seront distribués avant le 1er janvier 1958.

De grands choix s'imposent dans la vie économique et sociale.

Ma décision est prise : l'impôt direct étant le plus juste doit, dans la plus grande mesure du possible, remplacer l'impôt indirect qui est inique et fait peser sur les petites gens la grosse masse des besoins de l'Etat.

La production agricole croissante impose la recherche de la qualité et des marchés garantis à longs termes. Les Offices régulateurs du lait, de la viande, du sucre... assureront la stabilité des budgets des exploitants ruraux.

Je choisis une vie économique orientée pour le bien-être de la Nation et dans le sens de l'activité moderne, contre les trusts de l'alcool, du textile et les tripotages coloniaux.

Une hausse immédiate, puis régulière, des salaires du secteur privé et public, trois semaines de congés, la suppression des zones de salaires, le soulagement des vieux et de retraités, sont une œuvre de première urgence. L'institution d'un service national de la santé publique améliorant et étendant les bienfaits de la sécurité sociale actuelle. Les travailleurs doivent se sentir chez eux, en France. Il ne faut plus attendre la grève pour donner à chacun sa part. Si les bénéfices des sociétés ont augmenté de 29 % dans l'ensemble, pourquoi les salaires n'ont-ils augmenté que de 23 %.

Notre pays doit assurer sa sécurité.

Je ne crois pas que notre sécurité soit assurée par une armée désuète, gaspilleuse et inefficace. Il faut des vues plus neuves et moins coûteuses. La modernisation de l'économie assurera mieux la sécurité que des stocks d'armes vite périmées ou que des

plans mirifiques. Des dizaines de milliards sont à récupérer, des dizaines d'autres sont à économiser en réduisant à 15, puis à 12 mois le temps du service militaire. Avec la fin des aventures coloniales, c'est possible.

Il faut concrétiser, accélérer la détente Est-Ouest par des propositions de négociations, de désarmement contrôlé. Sans rien renier de nos alliances, il est possible d'offrir à tous les pays des gages de sécurité et de volonté pacifique (Chine à l'O.N.U., par exemple).

DE GRANDS ESPOIRS SONT PERMIS.

Devant le coup de force d'un gouvernement et d'une majorité aux abois, le pays s'est réveillé. Le peuple républicain est en état d'alerte. Concluez ce réveil en votant le 2 janvier pour une gauche rénovée, combative, unie, dans laquelle mon Parti et moi-même sommes prêts à prendre toutes nos responsabilités.

Un Gouvernement de travail pour le peuple est possible. Ne laissez pas passer la chance de la France.

Votez socialiste.

PIERRE SÉGELLE
Maire d'Orléans. — Ancien Ministre. — Déporté résistant.
Député sortant.

Liste apparentée avec : Liste Radicale-socialiste. — Liste U.D.S.R. et des Indépendants de gauche.

Liste « d'Action sociale, familiale et rurale »

présentée par le

Mouvement républicain populaire.

Électrices, Électeurs,

Voulez-vous un Gouvernement stable, l'expansion économique et le progrès social, l'édification de l'Union française, la construction de l'Europe pour assurer au monde la paix et aux hommes la justice ? Votez M.R.P. !

Le M.R.P. propose à la prochaine Assemblée les objectifs immédiats suivants :

1° Porter l'activité économique à un niveau permettant d'assurer l'emploi des 900.000 jeunes qui, chaque année, à partir de 1960 entreront dans la vie professionnelle. Mise en œuvre immédiate d'un programme d'orientation professionnelle et de formation correspondant à cet objectif.

2° Pour donner au plus tôt un logement sain à tous les Français : accélération du rythme de la construction par l'accroissement de la capacité de production du bâtiment; augmentation des moyens affectés à l'amélioration de l'habitat rural et urbain existant.

3° Etablissement d'un plan d'orientation de la production agricole. Fixation avant chaque campagne du prix des produits agricoles garantis.

4° Vote définitif de la loi portant statut d'organisation de l'enseignement professionnel agricole.

5° Attribution aux artisans, aux commerçants et aux entreprises industrielles familiales d'un volume important de crédits de modernisation à taux d'intérêt réduit.

6° Instauration progressive du salaire minimum annuel garanti.

7° Vote définitif du Fonds national vieillesse et majoration des rentes et allocations de vieillesse. Assouplissement des conditions d'attribution des allocations de vieillesse à partir de 60 ans aux personnes de santé déficiente et privées de travail.

8° Réduction progresive des abattements de zones sur les prestations familiales et le salaire garanti.

9° Création du Fonds national de garantie des prestations familiales. Allocation familiale supplémentaire aux familles des enfants allant à l'école.

10° Alignement de la revalorisation des rentes viagères de l'Etat sur celle des rentes viagères entre particuliers.

1° Création du pool atomique pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

12° Publication dans chaque commune des votes des députés lors des crises ministérielles.

Les plus perfides manœuvres n'ont pu entamer la cohésion du M.R.P. qui demeure un élément essentiel de la stabilité française.

Le M.R.P. continuera d'œuvrer pour la stabilité de l'Etat républicain ainsi que pour une plus grande justice sociale dans le respect de toutes les libertés.

Pour la République, le progrès, la famille et la paix, votez M.R.P. le 2 janvier !

Les Candidats du M.R.P. :

Pierre GABELLE
Député sortant.

Comptable, membre des Commissions du travail et des affaires économiques dans les deux Assemblées constituantes, membre de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale depuis novembre 1946.

Membre de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations et du Conseil d'administration de la Caisse autonome de la reconstruction.

Rapporteur du budget de la Caisse nationale d'épargne 1947-1948, du budget des Travaux publics, des Transports et du Tourisme de 1948 à 1953, du budget de l'Agriculture pour 1954 et 1955 et du budget des Prestations familiales agricoles pour 1955-1956.

Rapporteur également de nombreux autres textes importants dont ceux relatifs au financement des Fonds d'assainissement des marchés de la viande et des produits laitiers.

P. Gabelle a fait voter la loi permettant aux Caisses d'épargne de prêter directement aux communes et aux organismes agréés pour la construction H.L.M. et familiale et divers autres textes relatifs à :

— la législation sociale et familiale;
— la revalorisation des rentes viagères;
— les abattements supplémentaires pour les enfants sur les droits de succession;
— la formation professionnelle agricole, etc.

Bernard PILLOY
Exploitant agricole à Crottes-en-Pithiverais.

Président du syndicat local.

Vice-président de la Société d'agriculture de Pithiviers.

Secrétaire de la maison familiale rurale de Pithiviers et du Centre d'études techniques agricoles (C.E.T.A.) de Pithiviers.

Émile PEIGNE
Retraité S.N.C.F. — Maire de Saint-Brisson-sur-Loire.

connaît parfaitement les difficultés des communes rurales et s'attache avec persévérance à l'amélioration des conditions de vie de tous et particulièrement des plus déshérités et des plus âgés.

Renée LAINE
Institutrice libre. — Conseillère municipale de Cléry-Saint-André.

a tenu à témoigner, par sa présence sur cette liste, sa reconnaissance au M.R.P. pour l'action efficace et conduite avec persévérance en faveur de la liberté d'enseignement pour toutes les familles françaises.

Jean FROUTE
Commerçant grainetier.

Ancien combattant. — Blessé de guerre. — Cinq fois cité. — Croix de guerre 1914-1918. Médaille militaire. — Chevalier de la Légion d'Honneur. — Maire de Pannes.

Cette liste est apparentée avec les listes :
— d'Union des Indépendants et des Paysans présentée par le Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des Indépendants d'Action démocratique et paysanne;
— d'Union nationale et de salut public présentée par les Républicains sociaux.

Vu :
Les candidats.

Liste « d'Action sociale, familiale et rurale »

présentée par le

Mouvement républicain populaire.

Électrices, Électeurs,

Voulez-vous que la France continue de changer de Gouvernement tous les six mois ? Non, car les pays les plus grands sont aussi les pays les plus stables tandis que chez nous la crise de l'Etat est le premier problème politique.

C'est pour lutter contre l'instabilité ministérielle que le M.R.P. a demandé la dissolution de l'Assemblée conformément à la Constitution. Il est étrange que ceux-là même qui, voici quelques semaines, réclamaient une réforme de la Constitution pour rendre plus facile la dissolution, s'indignent aujourd'hui de la voir appliquée; le M.R.P. a voulu que la parole soit donnée au suffrage universel car plus que jamais la Nation a besoin de stabilité politique.

Il faut un Gouvernement stable :

— Pour développer l'expansion économique et le progrès social dans le maintien des prix et de la monnaie.

— Pour transformer l'Union française. Outre-mer il n'y a pas que deux politiques qui s'offrent à nous : l'abandon voulu par le communisme ou la répression d'un colonialisme aveugle. Il y a aussi, et c'est notre position, l'association entre peuples solidaires. Seul un Etat solide peut mener sans abandon cette politique généreuse.

— Pour assurer la paix et construire l'Europe. Ou les peuples d'Europe s'uniront et ils pourront bénéficier, comme les Etats-Unis et la Russie, des avantages des grands marchés industriels et agricoles, ou ils signeront leur déclin. La reprise de l'unification européenne obligera l'Union Soviétique à renoncer à ses manœuvres en vue de disloquer l'alliance occidentale et d'attirer l'Allemagne dans son camp. L'unification européenne est une des conditions de la paix mondiale.

Si vous voulez à la fois le progrès social, la continuité de l'Union française, la construction de l'Europe, le renforcement de l'Etat, vous voterez pour le M.R.P. De toutes les formations politiques nées après la Libération, n'est-ce pas la seule qui malgré les obstacles, ait poursuivi la lutte pour le redressement national et la liberté ?

Ce que le M.R.P. a obtenu :

Bien que depuis 1951 on lui ait constamment refusé la direction du Gouvernement présidé 28 mois par les radicaux ou le R.G.R. et 21 mois par les Indépendants, ses députés ou ses ministres ont notamment obtenu :

— Le vote personnel des députés.
— Le Code du travail outre-mer.

— La médiation dans les conflits du travail.

— La parité des prestations familiales agricoles et la création de l'allocation « Mère au foyer ».

— La diminution des abattements de zones de salaires et de prestations familiales.

— La loi Barangé, loi de justice familiale et scolaire.

— Le fonds national vieillesse et l'augmentation des retraites et allocations aux vieux.

— L'extension du forfait pour les commerçants et artisans.

— Le fonds de garantie mutuelle et l'organisation des marchés agricoles.

Le bilan est positif. Ces mesures, si elles ne sont pas encore suffisantes, marquent, dans chaque domaine, un progrès, un pas en avant qui prépare l'avenir.

ON NOUS DEMANDE DE RENDRE DES COMPTES : EN VOILA !

— Pour le logement, en 1955, les crédits aux Habitations à loyer modéré sont cinq fois plus importants qu'en 1951.

— Les pensions vieillesse et invalidité de Sécurité sociale ont été relevées par paliers de 44 %.

— Depuis le 20 mai 1955 les prestations de la Sécurité sociale sont servies quelle que soit la durée de la maladie.

— Les Allocations familiales ont été augmentées de 25 à 75 %.

— 180 milliards ont été affectés au plan de revalorisation de la fonction publique et des retraites.

— Les rentes viagères ont été à nouveau majorées de 100 à 300 %.

— Les crédits affectés aux combattants et victimes de guerre sont passées de 116 milliards en 1951 à 201 milliards en 1955.

Voilà des chiffres incontestables. Des résultats que l'on aurait bien de la peine à qualifier de réactionnaires. Est-ce à dire qu'il faut en rester là ? Certainement pas : il faut au contraire faire de nouveaux pas sur la voie du progrès, et sur notre prochaine circulaire nous vous exposerons le programme de réalisations immédiates que nous nous sommes tracé et que nous vous proposons.

Au cours de cette campagne électorale, l'on tente de faire renaître les vieilles luttes entre un soi-disant « bloc des gauches » et un soi-disant « bloc des droites ». Vous savez que ces divisions stériles nous ont, avant 1940, conduit à la stagnation économique, à la chute de la République, à la servitude nationale. Aurait-on oublié les sacrifices et les souffrances de la guerre et de la Résistance ?

Aujourd'hui comme hier, le M.R.P. se refuse à voir le pays coupé en deux blocs ennemis. Entre le communisme totalitaire et le conservatisme égoïste, il propose la voie du progrès social dans la liberté. Vous vous joindrez à ceux qui, dans le respect de toutes les convictions et de toutes les opinions, travaillent à apporter au monde la paix et aux hommes la justice.

Vive la France !
Vive la République !

PIERRE GABELLE
Comptable. — Député sortant.
Membre de la Commission des finances.
Rapporteur des budgets de l'agriculture et des prestations familiales agricoles.
Membre de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations.

BERNARD PILLOY
Exploitant agricole à Crottes-en-Pithiverais.
Président du syndicat local. — Vice-président de la Société d'agriculture de Pithiviers.

ÉMILE PEIGNE
Retraité S.N.C.F. — Maire de Saint-Brisson-sur-Loire.

Renée LAINE
Institutrice libre. — Conseillère municipale de Cléry-Saint-André.

Jean FROUTE
Commerçant grainetier.
Ancien combattant. — Croix de guerre 1914-1918.
Médaille militaire. — Chevalier de la Légion d'Honneur. — Maire de Pannes.

Cette liste est apparentée avec les listes :

— d'Union des Indépendants et des Paysans présentée par le Centre national des Indépendants, des Paysans et de l'Action républicaine et sociale et par le Groupement national des Indépendants d'Action démocratique et paysanne;

— d'Union nationale et de salut public présentée par les Républicains sociaux.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement. il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste, dont le but fondamental est le socialisme, proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.
— Suppression des abattements de zone.
— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.
— Durée des congés payés portée à trois semaines.
— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.
— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.
— Suppression des taxes cause de vie chère.
— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.
— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.
— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « Economiquement faibles ».
— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.
— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.
— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.
— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.
— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.
— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.
— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

POUR UNE VÉRITABLE UNION FRANÇAISE.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

UNE POLITIQUE DE PAIX.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.

Organisation de la sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les Démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

ANDRÉ CHÊNE
Ouvrier métallurgiste.
Secrétaire de la Fédération du Loiret du Parti communiste français.

GEORGES COSSON
Instituteur.
Conseiller municipal de Montargis.

RENÉE DELATTRE
Ouvrière en habillement.
Conseillère municipale d'Orléans.

PAUL HATTON
Cultivateur.
Président de la C.G.A. de la Chapelle-Saint-Mesmin.

GEORGES BEAUPIN
Cultivateur à Bonny-sur-Loire.

Liste du Parti communiste français.

Electeurs, Electrices du Loiret,

Vous allez voter.

Vous devez le faire en réfléchissant à ceci :

Le bilan de la majorité réactionnaire issue des apparentements conclus en 1951 contre les communistes est un bilan de faillite qui affecte chaque foyer de travailleurs, et auquel s'opposent toutes nos actions passées, et notre programme exposé dans notre première circulaire.

Les Bidault, Pinay, Soustelle, Queuille, Pleven, et leurs représentants dans le département, portent la responsabilité de cette politique de misère et de réaction.

Il est nécessaire pour que ça change, conformément à votre volonté, que les forces de gauche s'unissent.

Elles auraient pu le faire avec succès au cours de cette campagne électorale, comme elles le firent en 1936.

Le refus de nos propositions d'apparentements, puis de liste commune par les dirigeants socialistes et radicaux du Loiret (en dépit de l'aspiration des républicains) a, seul, empêché que les cinq sièges reviennent à cinq républicains laïques.

Nous disons, après ce refus, si lourd de responsabilité :

Cette réunion se fera pourtant demain, parce qu'elle est indispensable, et nous nous proposons, nous, Communistes, avec le soutien des travailleurs, de continuer à en être les meilleurs artisans.

Les hobereaux beaucerons aux mains blanches, les seigneurs de Sologne, les gros industriels d'Orléans et de Montargis, les ennemis de la laïcité, les jusqu'auboutistes de la guerre d'Algérie, n'ont pas besoin de nos conseils pour voter Duvillard-Perroy-Secrétain ou Gabelle.

C'est aux travailleurs des villes et des champs, aux républicains, aux laïques, dont notre Parti soutient les aspirations, que nous disons :

Attention ! Souvenez-vous des apparentements de 1951 et des circonstances dans lesquelles fut élu Gabelle, grâce aux voix laïques.

Aujourd'hui encore les apparentements risquent de s'illustrer de la façon suivante :

Vous glissez dans l'urne un bulletin socialiste, persuadé d'avoir voté à gauche, et, par le biais des apparentements du Front soi-disant républicain, c'est l' « apparenté » Secrétain qui est élu. Ailleurs, comme dans l'Indre, ce fameux « Front » groupe socialistes, radicaux, indépendants à la Perroy et R.P.F. à la Duvillard. En réalité, ces apparentements en chaîne dans toute la France tendent à rétablir la majorité réactionnaire de 1951.

Réfléchissez-y bien avant, et encore à ceci :

Ce n'est qu'en votant communiste que vous êtes certains, au départ, d'assurer le succès de candidats de gauche et de personne d'autre.

***

Il est utile de rappeler la vérité :

Secrétain a toujours voté la confiance et les pleins pouvoirs aux gouvernements réactionnaires successifs (sauf quand il s'est agi, il y a un mois, de retourner devant les électeurs).

Le « *Journal Officiel* » témoigne à vingt reprises qu'il a voté avec la réaction :

— Contre l'abrogation des lois antilaïques;

— Contre les principales revendications des ouvriers, paysans, fonctionnaires, commerçants et vieux travailleurs;

— Pour la politique de guerre en Algérie.

Les députés du Groupe parlementaire U.D.S.R. (dont Secrétain est président) s'apparentent actuellement au M.R.P. dans de nombreux départements.

Demain, il faudra bien que se dégage dans la nouvelle Assemblée, comme dans le pays, une majorité pour gouverner la France.

Sans les communistes, il n'en existe pas à gauche.

Dès lors, les socialistes et les républicains devront à nouveau choisir :

— Ou sur leur droite, avec les M.R.P. et autres, et ce serait un nouveau bail de réaction;

— Ou sur leur gauche, avec les Communistes, et cela sera conforme à la volonté du pays et aboutira au changement de politique indispensable.

Hommes et femmes, jeunes et vieux, en votant communiste, vous approuverez la politique unitaire du Parti communiste et en lui donnant plus de voix et plus de sièges, vous lui donnerez plus de force pour la réaliser.

Votre aspiration à un changement de politique favorable aux travailleurs, et à la victoire pour demain de la véritable gauche laïque, nécessite donc de votre part que le 2 janvier vous votiez — pour la première fois peut-être — et fassiez voter, en faveur des candidats communistes :

André CHÊNE
Ouvrier métallurgiste.
Secrétaire de la Fédération du Loiret du Parti communiste français.

Georges COSSON
Instituteur.
Conseiller municipal de Montargis.

Renée DELATTRE
Ouvrière en habillement.
Conseillère municipale d'Orléans.

Paul HATTON
Cultivateur.
Président de la C.G.A. de la Chapelle-Saint-Mesmin.

Georges BEAUPIN
Cultivateur à Bonny-sur-Loire.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

(apparentée à la liste du Parti socialiste S.F.I.O.
et à la liste de l'U.D.S.R. et les indépendants de gauche.)

Chers Concitoyens,

Faute d'avoir le scrutin uninominal d'arrondissement, qu'en accord avec vous, de Félice et Dézarnaulds ont défendu vigoureusement, vous allez voter au scrutin de liste avec apparentements ! Vous êtes, de ce fait, bien embarrassés pour choisir entre les dix listes présentées et vous vous méfiez du jeu obscur des apparentements. Nous comprenons votre désarroi...

Par chance — en ce qui concerne notre liste — vous avez un moyen facile de le situer sur le plan politique et sur le plan de l'action.

Radicaux-socialistes, nous sommes très exactement dans la ligne des nombreux parlementaires radicaux que vous avez élus et aimés dans le passé. L'un d'eux, heureusement toujours parmi nous, nous assure la caution de son vigoureux soutien républicain : le Docteur Dézarnaulds.

En raison de son long passé politique, le Parti radical courait un risque : celui

de ne pas savoir se rajeunir, de continuer à juger de toutes choses avec des idées d'autrefois.

Ce risque est conjuré grace a Pierre Mendès-France.

Nos enfants mouraient en Indochine, sans espoir. Des gouvernements parlaient toujours de la paix sans la réaliser jamais.

Mendès-France, lui, a su faire la paix.

On lui reproche parfois d'avoir consenti des sacrifices graves; ces sacrifices n'auraient-ils pas été plus lourds si l'on avait laissé se poursuivre le carnage ?

En Afrique du Nord, le premier, Mendès-France a tiré courageusement les conséquences de l'évolution de peuples que nous avons nous-même formés; il a rétabli le calme en Tunisie par la mise au point de nouvelles conventions.

Mendès-France avait rendu dans l'enthousiasme son prestige à la France dans le monde.

S'il était resté au pouvoir, il eût gagné de vitesse au Maroc une crise aggravée par la déposition du Sultan Ben Youssef; il eût évité la rébellion en Algérie.

Mendès-France est l'homme de la compréhension, de la concorde et de la paix.

On comprend l'enthousiasme des jeunes : tandis que d'autres regardent vers le passé, lui, pense à leur avenir. Et leur avenir c'est essentiellement le désarmement général étroitement contrôlé, c'est la coexistence entre l'Est et l'Ouest, c'est la France retrouvant son rôle de guide pacifique dans le monde.

On comprend que la nation tout entière ait vibré à la vue d'un chef qui, dans une période si grave, savait la gouverner à la manière d'un Clemenceau.

La France en a assez des politiciens prêts à tous les compromis.

Ce qu'elle veut, c'est un sursaut d'énergie.

En votant pour la liste radicale-socialiste du Loiret, vous voterez pour le retour au pouvoir de l'homme de la paix et de l'action : le radical Pierre Mendès-France.

Et c'est là votre intérêt évident, plus évident que jamais !

*
* *

D'immenses problèmes restent, en effet, à résoudre avec une vue clairvoyante des circonstances et la volonté tenace de sortir le pays de l'ornière.

Dans l'ordre politique, c'est le vote, dès le début de la nouvelle législature, du retour au scrutin uninominal; c'est le vote d'une révision constitutionnelle susceptible d'assurer la stabilité gouvernementale sans laquelle on ne peut rien bâtir. C'est aussi l'élaboration, pour l'ensemble de l'Union française, d'un régime fédéral de coopération pour éviter la désagrégation totale de nos territoires d'outre-mer et sauvegarder nos légitimes intérêts.

Dans l'ordre économique, toutes les branches d'activité doivent être revigorées si elles veulent connaître dans un cadre élargi une prospérité amplifiée.

L'agriculture française est, à l'heure actuelle, la plus dangereusement menacée. Elle vit paradoxalement avec la hantise des bonnes récoltes ! On exporte à perte, on distille, on bloque, alors que beaucoup de Français ne mangent pas à leur faim (« économiquement faibles », salariés dont la rémunération trop faible est encore amputée par l'inadmissibles abattements de zones), alors que les pays limitrophes du nôtre ne produisent pas les denrées alimentaires dont ils ont besoin. C'est pour mettre fin à ce paradoxe ruineux que la liste radicale-socialiste apporte au monde paysan une collaboration efficace : celle d'un technicien des lois rurales — Pierre de Félice — et d'un agriculteur de métier — Marie-Edouard Ponceau, président de l'Union gâtinaise des syndicats agricoles.

Ce souci n'exclut pas — bien au contraire — celui d'autres catégories sociales car le sort de nos artisans et de nos commerçants est directement lié à la prospérité de leurs acheteurs paysans.

Nous n'en oublierons pas pour autant la nécessité d'une refonte de notre législation fiscale faite de pièces et de morceaux, sans cesse remaniée d'époque en époque et dans l'incohérence, pour faire face aux besoins immédiats du Trésor. Ce monstre d'incompréhension sera corrigé et simplifié dans le but d'accroître le mouvement des

richesses, seul moyen de réaliser un équilibre budgétaire réel, même en abaissant le taux des impôts.

L'industrie, enfin, doit s'adapter aux exigences de la concurrence par une reconversion prudente des entreprises marginales, avec l'aide d'un fonds d'investissement, d'un fonds de réadaptation et de décentralisation de nature à ménager d'indispensables transitions.

Voilà l'essentiel entre de multiples tâches à accomplir...

Si vous voulez que notre pays connaisse cette politique de rénovation et de salut, apportez votre concours au Parti radical animé par Pierre Mendès-France qui a su faire naître dans ce pays un sursaut, un élan, un enthousiasme vers l'action.

Votez pour la liste radicale-socialiste du Loiret.

Pierre de FÉLICE
Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
Député sortant. — Ancien Sénateur du Loiret.
Délégué de la France à l'Assemblée européenne.

Marie Edouard PONCEAU
Agriculteur à Boësse.
Président de l'Union gâtinaise des syndicats agricoles.

Raymond HERBERT
Rédacteur principal à la direction de la santé.
Secrétaire administratif de la Fédération radicale.

René DHIVER
Avoué. — Ancien maire d'Orléans.

Maurice LIMOUZI
Docteur en Médecine. — Adjoint au maire d'Orléans.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti républicain radical et radical-socialiste.

Electeurs, Electrices, Chers Concitoyens,

La revanche que vous pouvez prendre à l'égard du scrutin absurde que vous subissez, c'est de voter sur le plan départemental comme vous l'auriez fait à l'arrondissement, c'est-à-dire en jugeant les idées, mais aussi et surtout les hommes.

En réalité, sortants et nouveaux ont leurs qualités et leurs défauts comme tout le monde et rien ne sera changé si l'on ne modifie pas les conditions de leur action par une réforme des institutions qui obligera les ambitions personnelles à se subordonner à l'intérêt public.

C'est là l'essentiel. Dans ce sens, les candidats radicaux du Loiret et, en particulier, la tête de liste, méritent-ils votre confiance ?

1. De Félice est le représentant fidèle des opinions radicales :

Le principal, c'est d'être sincère. De Félice n'a jamais varié dans sa ligne politique. Il ne s'abstient pas dans les scrutins difficiles : il vote pour ou il vote contre. Avec lui, on sait où l'on va.

Dans le Loiret, le grand républicain Dézarnaulds l'appuie comme le continuateur de son œuvre.

Sur le plan national, il est aux côtés de Mendès-France, radical comme lui, et comme lui homme d'action.

2. De Félice est pour l'énergie au pouvoir :

Dans tous les domaines, des décisions graves sont à prendre : révision de la Constitution en vue de la stabilité gouvernementale, réforme fiscale de simplification et de clarté, pacification de l'Afrique du Nord, coexistence Est-Ouest. Ce n'est pas en regardant vers le passé, mais en prenant, à bras-le-corps, les difficultés présentes qu'on assurera l'avenir des jeunes.

3. De Félice est conseiller juridique attiré des ruraux :

De bon conseil, de Félice est consulté par les agriculteurs de partout. Ce spécialiste des lois rurales a pris pour second sur sa liste dans un esprit de fertile collaboration un agriculteur de métier à l'esprit pratique : c'est une chance à saisir pour les cultivateurs.

4. De Félice est pour l'unification de l'Europe et la paix :

L'isolement de la France, c'est l'insécurité et l'asphyxie économique. Fédérer l'Europe, c'est empêcher le choc entre l'Amérique et l'Union Soviétique, c'est améliorer le niveau social des travailleurs par une meilleure répartition des productions, c'est l'avenir.

Aujourd'hui, de Félice s'est acquis dans les milieux français et européens une influence réelle par son travail modeste et fécond.

C'est pourquoi vous voterez pour lui.

C'est pourquoi vous voterez pour la liste radicale-socialiste :

M. Pierre de FÉLICE

descend d'une famille de Meung-sur-Loire et réside à Beaugency.

Docteur en droit, licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, admissible au concours du Conseil d'Etat, il est inscrit au Barreau depuis 1926.

Attaché depuis toujours à l'idéal radical-socialiste, sa fermeté républicaine autant que son honnêteté intellectuelle sont connues. Au Sénat, en quelques années, il s'était acquis une influence réelle. A l'Assemblée Nationale où il siège depuis 1951, il fait aujourd'hui partie de deux importantes Commissions : celle de la justice et celle des affaires étrangères.

Elu par ses collègues, il siège à l'Assemblée européenne de Strasbourg parmi les 18 représentants de la France et s'est créé un nom sur le plan international.

De Félice est connu par ses articles et ses chroniques à la radio, par sa collaboration aux grandes publications agricoles. Ses ouvrages, notamment « L'artisanat rural » et « L'agriculture à l'étranger », ont été couronnés par l'Académie d'agriculture.

Il mérite pleinement le titre d'avocat des paysans.

M. Marie Edouard PONCEAU

Agriculteur.
Conseiller municipal de Boësse.
Membre de la Chambre départementale d'agriculture.
Président de l'Union gâtinaise des syndicats agricoles.

Me René DHIVER

Chevalier de la Légion d'honneur. — Croix des engagés volontaires de la guerre 1914-1918.
Avoué.
Juge de Paix suppléant du canton Orléans-Ouest.
Adjoint au maire d'Orléans de 1944 à 1951. — Maire d'Orléans de 1951 à 1954.
Conseiller municipal d'Orléans.

M. Raymond HERBERT

34 ans.
Rédacteur principal à la direction de la santé.
Interné de la Résistance. — Ancien de la 2e D.B.
Secrétaire administratif de la Fédération radicale-socialiste.
Secrétaire général des « Jeunes radicaux du Loiret ».

Dr Maurice LIMOUZI

Officier de la Légion d'honneur. — Croix de guerre.
Docteur en médecine de la Faculté de Paris.
Médecin honoraire du Centre hospitalier régional d'Orléans.
Administrateur des hospices. — Administrateur des caisses primaires d'assurances sociales.
Vice-président de l'Ordre départemental des médecins.
Adjoint au maire d'Orléans depuis 1935.
Ancien président de la Fédération radicale-socialiste du Loiret.

Aux Electeurs, Electrices du département du Loiret, à mes Amis,

Le mode de scrutin actuel m'a mis dans l'impossibilité de solliciter le renouvellement de mon mandat.

Loyalement et sans aucune arrière-pensée, je me suis effacé devant mon ami de Félice.

Vous connaissez tous Pierre de Félice, homme droit, intègre, travailleur acharné, comme moi radical-socialiste de toujours, comme moi profondément laïque, mais sans sectarisme.

Nous nous sommes mis d'accord sur le programme présenté : politique de justice sociale et de paix dans la liberté.

Que mes amis se rassurent : je ne les abandonne pas. Au sein du Conseil général et comme maire de Gien, je continuerai à travailler à la rénovation de notre agriculture, de nos industries locales, à la reconstruction de nos ruines, au développement d'une politique bien comprise de logement, à l'installation de nouvelles usines pour éviter l'exode de notre jeunesse.

Je demande simplement à mes amis, aux républicains qui depuis trente-six ans m'ont toujours fait confiance de faire triompher le 2 janvier le Front républicain.

Vive la France ! Vive la République rénovée !
Vive la paix dans la liberté !

Docteur Pierre Dezarnaulds
Ancien député,
Conseiller général, Maire de Gien.

La liste du Parti républicain radical et radical-socialiste est apparentée à la liste du Parti socialiste S.F.I.O. et à la liste de l'U.D.S.R. et des indépendants de gauche.

Vu :
Les candidats.

Liste d'Union des indépendants et des paysans.

Electrices, Electeurs,

Le Centre national des indépendants et des paysans constitue désormais une force politique qui, bien que très jeune encore, a déjà, à son actif, parmi de nombreuses réalisations, l'expérience faite en 1952, par le Président Antoine Pinay, expérience qui a sauvé le Franc — alors touché à mort — et qui permettra demain de poursuivre, malgré les multiples difficultés de l'heure, la modernisation et l'expansion économique du pays.

Le Centre national des indépendants et des paysans est composé d'hommes décidés à s'affranchir de la tutelle des partis, afin de résoudre en réalistes et non en

doctrinaires, les graves problèmes que pose, dans un monde inquiet et menacé, la situation intérieure et extérieure de la France. Ces hommes particulièrement conscients de la gravité exceptionnelles des problèmes de l'heure, se sont engagés à ne considérer que les intérêts supérieurs de la nation dans un esprit de salut public, et à rejeter toutes les querelles partisanes qui détruisent l'unité du pays.

C'est à eux qu'il faut faire confiance pour appliquer le programme suivant de réforme de la Constitution, de défense de l'Union française, d'expansion économique et de justice sociale.

Réforme des institutions.

Le malaise profond qui étreint le pays doit être dissipé dans les plus brefs délais. Il n'est plus possible de tolérer que le Gouvernement de la France change tous les six mois et que l'Assemblée Nationale renverse les Gouvernements sans aucun risque pour elle, d'où la nécessité de mettre au point une procédure de dissolution qui permettra, le cas échéant, l'arbitrage du peuple. Il est, d'autre part, nécessaire que le scrutin actuel avec les apparentements soit remplacé d'urgence par le scrutin d'arrondissement.

Défense des droits et des libertés fondamentales des citoyens.

La France, qui est le berceau de toutes les libertés, se doit d'inscrire leur défense dans sa Constitution, mais, ce qui est mieux, d'en assurer effectivement leur plein exercice et, notamment, en ce qui concerne la liberté de l'enseignement.

Afrique du Nord et Union française.

Mise en œuvre, en Afrique du Nord, notamment de réformes nécessaires permettant de réaliser une véritable Union française, avec, pour condition essentielle, le maintien de la présence française.

Politique extérieure.

De par sa situation géographique et son histoire, la France a un rôle de premier plan à jouer de concert avec ses alliés, pour rechercher avec l'Est une solution pacifique et acceptable pour tous. Pour tenir ce grand rôle, il est indispensable que la France refasse son unité morale.

Politique d'expansion économique et financière.

Accroissement de la production pour augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs et la richesse du pays. Accroissement possible par le coup d'arrêt donné à l'inflation et à la hausse des prix par le plan Pinay en 1952.

Equilibre budgétaire par la suppression des gaspillages éhontés dont on a trop souvent le spectacle, par la suppression de tous les emplois inutiles et improductifs, par une révision de la politique d'investissements.

Commerce et artisanat.

La présence sur notre liste de deux commerçants justifierait, s'il en était besoin, notre volonté de voir les commerçants et artisans protégés contre une fiscalité toujours excessive et souvent aveugle, cependant que de nombreuses coopératives et économats jouissent d'un régime de faveur du point de vue fiscal.

Nous voulons :

1° Remplacer les tracasseries actuelles par un impôt simple et clair : l'imposition à la base et l'égalité fiscale;

2° Faire aboutir le programme des petites et moyennes entreprises (commerçants, artisans);

3° La reconnaissance du droit à la compensation entre les dettes de l'Etat et les créances des contribuables;

4° Une politique de crédit conforme aux nécessités du développement de l'économie nationale et aide effective aux entreprises commerciales et artisanales;
5° La suppression des organismes parasitaires;
6° Un statut des agents commerciaux et représentants de commerce.

Politique sociale.

Nous voulons :

1° Assurer aux travailleurs une rémunération juste et stable, en leur accordant leur part légitime de bénéfices en fonction de l'expansion économique qui ne doit pas s'arrêter;
2° La réforme du régime de la Sécurité sociale;
3° L'égalité absolue des prestations familiales pour toutes les catégories sociales, y compris l'artisanat;
4° L'aide des économiquement faibles;
5° Garantir les droits des anciens combattants, prisonniers, déportés et victimes de la guerre.

Pour la jeunesse.

Antoine Pinay vient de définir, dans une déclaration retentissante, le programme des indépendants concernant la jeunesse :
— Poursuivre l'aménagement des terrains et des salles de sport dans les villes et les campagnes;
— Prolongement jusqu'à vingt-cinq ans des allocations familiales pour les étudiants et développement des bourses d'études;
— Prêt au mariage pour faciliter l'équipement.

Politique de la construction et du logement.

Dans le domaine de la construction et du logement, les indépendants ont profondément marqué leur action.
Voici les chiffres qui marquent les progrès de la construction de 1951 à 1955 :
— De 138.000 en 1951, le nombre des permis de construire s'est élevé à 184.000 en 1953. Il est de l'ordre de 280.000 en 1955 et des dispositions sont prises pour qu'il atteigne 300.000 en 1956;
— Le nombre de logements terminés est passé de 75.000 en 1951 à 200.000 en 1955.
Pour la reconstruction, la construction et le logement, deux Ministres indépendants, MM. Courant et Duchet, ont fait plus qu'aucun autre, et grâce à leur action, des avantages spéciaux sont accordés pour l'acquisition de terrains et l'aménagement de locaux d'habitation, à condition que ces locaux correspondent à des « plans-types » : Primes à la construction, calculées à raison de 1.000 francs par mètre carré (et non plus 600) pendant vingt ans; faculté d'emprunter jusqu'à 80 % de la dépense totale de construction.
Tous ces résultats attestent de notre volonté d'agir avec plus d'efficacité encore dans l'avenir, le problème du logement étant au centre de nos préoccupations.
Nous faisons nôtre le plan de défense des droits des sinistrés, établi par M. Duchet, Ministre de la Reconstruction; plan qui active et simplifie les formalités administratives.

Politique agricole.

Ayant adhéré au programme économique et social de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles,
Nous demandons :
— que la forme familiale de l'exploitation soit sauvée par des garanties sociales, équivalant à celles dont bénéficient les autres catégories de travailleurs;
— qu'un effort de modernisation et d'équipement donne à l'agriculture les

moyens nécessaires pour affronter, à l'égalité de chances, la concurrence internationale;

— que le Ministère de l'Agriculture, en liaison confiante avec les organisations professionnelles, soit seul responsable :

1° de la production agricole avec tout ce qu'elle comporte d'activités techniques et économiques, jusqu'à et y compris la formation professionnelle et la vulgarisation;

2° des débouchés dans le cadre d'un marché rationnellement et définitivement organisé.

Tels sont les principaux objectifs à atteindre.

En nous faisant confiance, vous vous souviendrez que les indépendants sont au centre de toutes les graves préoccupations nationales et internationales et que de leur succès dépend, dans une très grande mesure, le redressement du pays amorcé en 1952, redressement qui aurait été plus complet si d'autres ne s'étaient ingéniés à contrecarrer leurs efforts.

Pour l'expansion économique, pour une France redevenue elle-même c'est-à-dire la grande nation qu'elle a toujours été dans le passé, vous répondrez « non » à l'aventure et à la démagogie, et vous voterez pour :

Pierre PERROY
Avocat.
Conseiller municipal d'Orléans et conseiller général du Loiret.
(Orléans Nord-Ouest.)

Pierre CHARIÉ
Commerçant.
Maire d'Egry et conseiller général du Loiret.
(Pithiviers.)

Raymond POSTA
Cultivateur. — Maire de Vimory.

Fred LEBLANC
Entrepreneur de transport.
Conseiller municipal d'Orléans.

Marcel POMMIER
Cultivateur. — Maire de Tigy.

Présentés par le Centre national des indépendants, des paysans, de l'action républicaine et sociale et par le « Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne ».

Liste apparentée avec :

— La liste d'action sociale familiale et rurale présentée par le Mouvement républicain populaire.
— Et la liste d'union nationale et de salut public présentée par les républicains sociaux.

Liste d'Union des indépendants et des paysans.

Electrices, Electeurs,

L'Union des indépendants et des paysans vous présente ses candidats.

(Ils ont reçu l'investiture du « Centre national des indépendants, des paysans, de l'action républicaine et sociale » (MM. Duchet, Antier, Camille Laurens) et du Groupement national des indépendants d'action démocratique et paysanne.)

Pierre PERROY

Né le 11 février 1907, à Fleury-les-Aubrais. Diplômé des Hautes études commerciales, licencié en droit. Inscrit au Barreau d'Orléans depuis 1930. Il a participé à la fondation de la Chambre de métiers du Loiret. Avocat-conseil de l'association des sinistrés, a toujours été un de leurs plus ardents défenseurs. Président d'une société mutualiste, il est membre du Conseil d'administration de l'union départementale. Elu conseiller général du canton Nord-Ouest d'Orléans en 1949, il a été brillamment réélu en 1955. Conseiller municipal d'Orléans et lors des élections de 1954 il a obtenu le plus grand nombre de voix de tous les candidats.

Pierre CHARIÉ

Né le 14 janvier 1915, à Egry. Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre 1939-1940 et 1944-1945, ainsi que de plusieurs citations. Chef national de réseau, commandant départemental des forces militaires combattantes de l'intérieur. Maire d'Egry, conseiller général de Pithiviers. Elu pour la première fois en 1948, il a été réélu en 1949 et en 1955 au premier tour de scrutin. Il appartient à une famille de commerçants. Commerçant lui-même il connaît par conséquent toutes les difficultés qui assaillent commerçants et artisans. Maire d'une commune rurale du Gâtinais il n'ignore rien des problèmes angoissants qui se posent actuellement au monde paysan.

Raymond POSTA

Né le 10 novembre 1907. Cultivateur, maire de Vimory, vice-président du syndicat local des exploitants, il a une connaissance parfaite de toutes les questions agricoles qui se posent aux cultivateurs de notre département.

Fred LEBLANC

Né le 2 mars 1905. Transporteur, conseiller municipal d'Orléans, il est un animateur et un réalisateur, il a fait ses preuves dans les nombreuses associations et sociétés auxquelles il appartient. Membre de la Commission sportive nationale, de la Fédération française de sports automobiles, administrateur du Groupement départemental des transports routiers du Loiret, administrateur de la Caisse nationale de retraite des transports routiers, président du Comité du quartier Saint-Marceau.

Fred Leblanc est connu à travers tout le département pour son dévouement à la cause de tous les sportifs. Il est un défenseur ardent de la jeunesse. Il est titulaire de la Médaille d'éducation physique et des sports et des palmes académiques à titre sportif.

Marcel POMMIER

Né le 31 décembre 1901, à Neuvy-en-Sullias. Maire de Tigy, fils de cultivateurs solognots et cultivateur lui-même, il est le défenseur de la petite culture dont il connaît toutes les difficultés. Il a été président du syndicat agricole de la commune de Tigy et administrateur du syndicat de défense des ennemis des cultures.

Adversaires du mode de scrutin actuel que nous subissons, ils ont tenu à composer une liste assurant la représentation géographique et professionnelle du département. Les cinq candidats, parmi lesquels il n'y a aucun député sortant, croient pou-

voir affirmer que dans l'accomplissement de leurs mandats de conseillers généraux et de maires, ils ont donné l'exemple d'une gestion saine, guidés par le seul souci de l'intérêt général. Interprètes de la volonté populaire, ils entendent que cesse le scandale de l'Assemblée Nationale qui passe son temps à renverser les Gouvernements, à saper l'autorité de l'Etat pour le plus grand préjudice des intérêts moraux et matériels de la nation.

Votez pour la liste d'union des indépendants et paysans !

Liste apparentée avec :

— La liste d'action sociale familiale et rurale présentée par le Mouvement républicain populaire.
— Et la liste d'union nationale et de salut public présentée par les républicains sociaux.

Vu :

Les candidats.

LOT

3 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français........	**M. Henri Thamier** (C.).
Liste d'union des gauches républicaines, présentée par le parti radical-socialiste et l'U.D.S.R.	**M. Maurice Faure** (R.R.S.).
Liste du parti socialiste S.F.I.O.........	**M. Georges Juskiewenski** (S.).

Liste du Parti communiste français.

Lotoises, Lotois,

Depuis quatre ans, la réaction est au pouvoir dans notre pays. Ce sont les hommes de droite, les amis de M. Bessac, du M.R.P. Pierre Boudet et du R.G.R. Maurice Faure qui ont gouverné la France et nous ont conduits là où nous sommes.

Jamais la situation des travailleurs des villes et des champs, des gens modestes, des jeunes et des vieux n'a été aussi critique dans notre petit département du Lot.

Contre cette majorité rétrograde née des apparentements de 1951, le Parti communiste français et ses élus ont lutté avec ténacité.

JUGEZ LES CANDIDATS SUR LEURS ACTES... OU SUR CEUX DE LEUR PARTI !

Pendant la période électorale les promesses ne vous manquent pas. Mais que valent, par exemple, les plus belles phrases des Boudet et Maurice Faure quand ils se sont, régulièrement opposés, par leur vote, aux mesures qu'ils préconisent aujourd'hui.

Jugez plutôt vous-mêmes qui vous a défendus et qui vous a trahis !

RÉARMEMENT ALLEMAND.

Pour la C.E.D. qui réarmait les bourreaux d'Oradour, de Frayssinet-le-Gelat, de Gabaudet, de Boissières, le 30 août 1953, ont voté 264 députés dont Maurice Faure et les amis de M. Boudet.

Seul Henri Thamier et tout le groupe communiste ont voté contre.

Pour les accords de Londres et de Paris qui aboutissaient au même résultat, 287 voix dont celle de Maurice Faure et la presque totalité du groupe socialiste.

Seul Henri Thamier et tout le groupe communiste ont voté contre.

POURSUITE DE LA FUNESTE GUERRE D'INDOCHINE.

Pour réduire de 300 milliards les crédits destinés à la guerre d'Indochine :

Seul Henri Thamier et tout le groupe communiste ont voté cette proposition.

Maurice Faure et les amis de M. Boudet ont voté contre. (*J. O* du 14 décembre 1953.)

RÉPRESSION ET GUERRE EN AFRIQUE DU NORD; ENVOI DES JEUNES EN ALGÉRIE.

Pour l'ordre du jour approuvant la politique de force et de répression en Afrique du Nord, 294 députés ont voté, dont Maurice Faure et tous les amis de M. Boudet.

Seul Henri Thamier et les députés communistes ont voté contre (*J. O* du 11 décembre 1954).

LES REVENDICATIONS.

— Suppression des zones de salaire :

Chaque fois, Maurice Faure et les amis de Boudet ont voté contre.

Seul Henri Thamier et les députés communistes ont voté pour.

Scrutin du 8 avril 1954. — Scrutin du 1er avril 1955.

— Minimum garanti à 25.166 francs par mois :

Ont voté contre, Maurice Faure et les amis de Boudet.

Seul Henri Thamier et les députés communistes ont voté pour.

— Prix du tabac fixé à 450 francs le kilo :

Le 28 décembre 1953, Maurice Faure et les amis de M. Boudet ont voté contre.

Seul Henri Thamier et les députés communistes ont voté pour.

— Création d'une prime exceptionnelle de 60 francs par kilo aux planteurs :

Le 25 mars 1954, Maurice Faure et les amis de M. Boudet votent contre.

Seul Henri Thamier et les députés communistes ont voté pour.

— Réduction de la taxe de circulation des viandes qui permettrait de meilleurs prix à la production sans augmentation à la production :

Pour : 100 voix, dont celles d'Henri Thamier et les députés communistes.

Contre : 411 dont Maurice Faure et tous les amis de M. Boudet (*J. O.* du 14-11-53).

— L'augmentation des crédits d'équipement rural :

(3 % du budget sont consacrés à l'équipement agricole, 35 % vont au budget de la guerre.)

C'est ce qui explique qu'il reste encore dans le Lot 640 foyers sans lumière, 256 communes sans adduction d'eau, 1.800 kms de chemins ruraux à refaire immédiatement.

— Artisans et commerçants :

Amendement du M.R.P. Dorey pour l'aggravation de la répression contre les artisans et les commerçants.

Ont vote pour : Maurice Faure et les amis de M. Boudet.

Seul Henri Thamier et tous les députés communistes ont voté contre (*J. O.* du 29 mars 1955).

— Augmentation de l'impôt frappant les sociétés capitalistes (*J. O.* du 29 mars 1955) :

Pour : Henri Thamier et les députés communistes.

Contre : Maurice Faure et les amis de M. Boudet.

— Majoration des allocations aux vieux travailleurs :

A chaque scrutin, Henri Thamier et les députés communistes se sont prononcés pour, Maurice Faure et les amis de M. Boudet ont voté contre.

— Les revendications des anciens combattants ont toujours été soutenues seulement par Henri Thamier et tous les députés communistes. Là encore, Maurice Faure et les amis de M. Boudet ont voté contre.

— Défense de la laïcité :

Seul Henri Thamier, en toutes circonstance, a défendu avec acharnement l'école

laïque, intervenant plus de 70 fois au cours de sa législation; combattant le projet Saint-Cyr, s'élevant contre l'extension de la loi Barangé, etc.

VOUS NE POUVEZ APPORTER VOS SUFFRAGES.

Ni aux listes dites d'Union et fraternité françaises présentées par Pierre Poujade, dont les chefs de file sont : MM. Fabre et Segond, hommes du R.P.F., tenant le même langage que les De la Roque ou Doriot, d'avant guerre; s'affirmant comme des colonialistes forcenés, divisant le mouvement professionnel qui unissait, sans considération politique, les artisans, les petits commerçants, rendant ainsi un grand service aux ennemis de ces derniers « mettant dans le même sac » les députés communistes, qui ont toujours soutenu les revendications légitimes des artisans et commerçants et ceux qui les ont trahis...

Ni à la liste de M. Boudet, car le M.R.P., parti le mieux organisé des forces réactionnaires, s'est toujours prononcé pour la poursuite de la guerre d'Indochine, pour la répression sauvage à Madagascar, pour le coup de force au Maroc en 1952, pour l'envoi des jeunes soldats en Afrique du Nord, pour toutes les attaques contre l'école laïque, contre les revendications ouvrières et paysannes...

Ni à la liste de Maurice Faure qui a voté contre les ouvriers, les paysans travailleurs, les planteurs de tabac, les anciens combattants, etc.

Qui a refusé de se prononcer pour la restauration de la laïcité et n'a pas signé l'appel du Comité national d'action laïque, dans l'espoir d'obtenir des voix réactionnaires.

Qui s'est opposé à l'union des gauches qui aurait empêché dans le Lot, l'élection de tout candidat de droite.

VOUS VOTEREZ EN MASSE POUR LA LISTE CONDUITE PAR HENRI THAMIER.

Vous regretterez que les propositions faites par le Parti communiste français, à la Fédération socialiste S.F.I.O. et aux radicaux pour unir les forces de gauche contre la réaction, n'aient point été acceptées.

Vous n'approuverez pas le Conseil national de la S.F.I.O. qui, sous l'impulsion de Guy Mollet, refuse de s'associer aux communistes et accepte de s'allier aux éléments rétrogrades et anti-laïques du R.P.F. Chaban-Delmas, à Toulouse, à Châteauroux et ailleurs.

Vous condamnerez cette attitude qui aboutit à favoriser la réaction à qui elle risque d'assurer un siège dans le Lot et 60 sièges supplémentaires en France.

Comme vous condamnerez l'attitude de ceux qui ont tenté de réaliser un apparentement Faure - Bessac - Juskiewenski, fort heureusement mis en pièce par la réaction honnête et immédiate des travailleurs socialistes et laïques.

Vous voterez donc sans panachage pour la liste communiste conduite par Henri Thamier, le député dynamique qui a fait 130 interventions dans trois ans au Palais Bourbon pour défendre les travailleurs du Quercy : ouvriers, petits exploitants, planteurs de tabac, éleveurs de porcs victimes d'importations déplacées et de taxes abusives, producteurs de lait, artisans et petits commerçants.

— Pour défendre l'école de la République.

— Pour défendre la paix et la vie des jeunes à qui la réaction s'adresse par des discours hypocrites, voulant faire oublier qu'elle ne trouve point d'argent pour les instruire, leur donner un métier, les aider à fonder un foyer..., mais qu'il y en a, par contre, pour les envoyer mourir en Afrique du Nord.

VOUS VOULEZ REVOIR UN NOUVEAU FRONT POPULAIRE.

— Vous tous qui voulez l'union de la gauche contre la droite,

— Vous tous qui entendez tout faire pour que s'unissent les travailleurs socialistes, communistes et que s'élargissse cette union aux hommes de progrès et de paix,

Votez pour les candidats présentés par le Parti communiste français qui est le champion le plus ardent du rassemblement des forces démocratiques.

Vous vous prononcerez ainsi, sans équivoque, pour que quelque chose change et vous contribuerez à le permettre.

Vous vous prononcerez pour un nouveau front populaire auquel aspire avec raison le peuple de France qui n'a pas oublié 1936.

Pour faire avancer la cause de l'Union, pour assurer le changement envers et contre tous, il n'est qu'un moyen : voter pour les candidats du Parti communiste français !

N'écoutez pas les bons apôtres qui vous invitent à panacher ou à voter pour d'autres qu'il faudrait, paraît-il, aider à élire. — Votez liste entière pour :

Henri THAMIER
Instituteur.
Conseiller municipal de Cahors. — Député sortant.
Secrétaire fédéral.

Robert LAGARDE
Ouvrier électricien à Souillac.
Déporté à Dachau.
Membre du Bureau fédéral.

Albert OUBRAYRIE
Cultivateur à Girac.
Membre du Comité fédéral.

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés » croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente, il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux petits exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes de chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.
— Droit de vote à 18 ans.

POUR UNE VÉRITABLE UNION FRANÇAISE.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.
— Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.
— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une politique tendant à la création d'une véritable Union française.
— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.
— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.
— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

UNE POLITIQUE DE PAIX.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.
Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans un bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.
Reconnaissance de la République démocratique allemande par le gouvernement de la France.
Organisation de la sécurité collective.
Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.
Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.
Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.
Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.
Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

HENRI THAMIER
Instituteur.
Conseiller municipal de Cahors. — Député sortant.
Secrétaire fédéral.

ROBERT LAGARDE
Ouvrier électricien à Souillac.
Déporté à Dachau.
Membre du Bureau fédéral.

ALBERT OUBRAYRIE
Cultivateur à Girac.
Membre du Comité fédéral.

Liste d'union des gauches républicaines.

présentée par

le Parti radical-socialiste et l'U. D. S. R.

Nos candidats :

MAURICE FAURE

Né le 2 janvier 1922, à Azerat (Dordogne).
Agrégé de l'Université, docteur en droit.
Elu député du Lot le 17 juin 1951.
Vice-Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale.
A été délégué de la France à l'O.N.U.

Pendant deux ans, a été secrétaire général du Parti radical-socialiste, fonctions qu'il a volontairement abandonnées il y a deux mois.

Est représentant de la France à l'assemblée commune de la communauté européenne du charbon et de l'acier.

A été Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le Cabinet de M. Christian Pineau.

SUR LE PLAN LOCAL.

Maire de Prayssac, où il a été élu aux dernières élections municipales, par 756 voix sur 900 votants.

Président de l'Association des maires du Lot, où il a été élu à l'unanimité au dernier Congrès de Bretenoux.

Est intervenu dans les grands débats de politique étrangère.

A pris la parole en faveur de la ratification des conventions franco-tunisiennes et dans les deux derniers débats sur la loi des pleins pouvoirs économiques et financiers sollicités par les Gouvernements Mendès-France et Ed. Faure.

C'est à l'occasion de ces deux débats qu'il a lancé l'idée de l'expansion économique régionale destinée à enrayer le retard que prennent dans l'ensemble de notre économie les régions sous-développées.

Il a été à la base de la création du premier comité d'expansion économique du département. Depuis, cette idée a fait son chemin et de nombreux décrets ont été pris par le Gouvernement pour inciter les petites industries à venir s'installer dans nos régions.

Dans les mêmes débats, il réclamait en faveur des commerçants et artisans une fiscalité plus simple et plus juste, l'élévation du forfait, son extension à deux ou trois ans, un abattement à la base dans le domaine de la taxe proportionnelle.

Il a pris position en faveur de l'amendement Marcellin, c'est-à-dire en faveur de l'égalité du commerce privé et des coopératives de distribution.

Il est l'auteur de nombreuses propositions de résolutions, amendements ou projets de loi en faveur du monde de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce.

C'est lui, notamment, qui a obtenu le vote d'un amendement tendant à exonérer les mutuelles agricoles bétail de la taxe de 50 francs par kilo, en cas d'abattage d'un animal accidenté.

Plus récemment, à la demande de M. Roubet, président de la Fédération des planteurs de tabac du Lot-et-Garonne, il prenait en main le projet de réorganisation de l'assurance des planteurs de tabac pour couvrir, sans cotisation supplémentaire de la la part des planteurs, le nouveau risque des maladies généralisées. Il obtenait satisfaction après une action efficace, secondé en cela par les efforts de M. Etienne Restat, sénateur radical-socialiste du Lot-et-Garonne.

Ainsi, notre ami Maurice Faure, depuis qu'il est le représentant du département du Lot, a eu l'occasion, tant sur le plan des intérêts du département que des grands problèmes nationaux de développer une activité dont nous lui sommes reconnaissants.

Au fait, chacun, ici, le connaît comme un homme sans sectarisme, à l'esprit ouvert à toutes les idées nouvelles, dont la compétence, l'intelligence et la bonne volonté n'ont jamais été prises en défaut.

Guy CHARRIÈRE

Né le 24 juillet 1908. Marié en 1934. Père de famille de six enfants.

Fils du bâtonnier Henry Charrière, de Limoges, et de Mme née Gaillard-Bournazel, de Vayrac (Lot).

Petit-fils de fonctionnaire :

Son grand-père paternel était magistrat, président du tribunal de Rochechouart (H.-V.);

Son grand-père maternel : colonel d'artillerie à Toulouse;

Son arrière-grand-père, docteur à Vayrac, était maire, conseiller général du Lot.

Diplôme et titres universitaires : Docteur en droit de la Faculté de Paris; Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques; Professeur à l'Ecole de droit de Limoges; Avocat à la Cour d'appel et ancien bâtonnier de Limoges; Lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques (prix Lyon-Caen en 1945 pour son ouvrage : « Traité théorique et pratique des prisonniers de guerre, déportés et travail leurs en Allemagne en droit français »). (Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, rue Soufflot, de 1946; ouvrage fait avec la collaboration de Mᵉ Duguet, avocat à la Cour d'appel de Toulouse, en captivité et au retour de celle-ci).

Ouvrages publiés : « La rupture abusive du contrat de travail à durée indéterminée » (en 1932, chez Dalloz) thèse de doctorat); « Le traité sur les prisonniers de guerre, déportés, travailleurs en Allemagne » (précité).

Situation militaire : Capitaine de réserve;

Fait prisonnier de guerre avec les débris de son unité, le 27 juin 1940 (deux jours après l'armistice), au nord de la Loire;

Prisonnier de guerre à l'Oflag XVIII, puis au camp de représailles de Lubeck (Oflag XC) pendant huit mois.

Activités sociales et politiques : Conseiller général de la Haute-Vienne à 26 ans, en 1934; élu membre du Comité de Libération de la Haute-Vienne en 1945, à son retour de captivité;

Ne s'est pas représenté pour son mandat de conseiller général en Haute-Vienne;

S'est consacré, depuis 1945, à la défense des droits des anciens combattants prisonniers de guerre dans le Lot et a été élu membre du Comité fédéral national de l'Association des anciens combattants prisonniers de guerre;

Conseiller général du canton de Vayrac depuis 1952;

Président de la Commission des T.P. du Conseil général du Lot;

Membre du Comité d'expansion économique du Lot.

Ses titres, sa haute compétence, son talent soulignent particulièrement la remarquable personnalité de Mᵉ Charrière, de qui la désignation, au sein de la liste d'Union des gauches républicaines, a été très favorablement accueillie.

Émile BOUYSSOU

Né le 15 décembre 1898 à Figeac; a toujours vécu à Figeac.

Engagé volontaire pendant la guerre 1914-1918, où il servit dans l'artillerie de tranchée, les « crapouillots », arme particulièrement exposée et éprouvée.

Elu Conseiller municipal en 1925, actuellement doyen en fonction du Conseil municipal de Figeac, titulaire de la médaille d'honneur départementale et communale, il occupa pendant douze ans le poste d'adjoint de M. le Sénateur-Maire Loubet

S'est toujours intéressé activement au développement des sociétés sportives et musicales de la ville; il fut notamment, pendant plus de vingt ans, président de la société de rugby, qu'il contribua à amener deux fois au championnat de France, en 1936 et 1946.

Il a été, d'autre part, l'actif commissaire général des foires-expositions de 1933, de 1949 et de 1952, dont le remarquable succès n'est pas encore oublié.

Occupe les fonctions d'administrateur de l'hôpital, du bureau de bienfaisance et de la Caisse d'Epargne.

Nommé récemment vice-président du Syndicat d'électrification de Figeac et membre du Comité d'expansion économique du Lot.

Président des anciens combattants 1914-1918 des cantons de Figeac, vice-président de la Fédération départementale, décoré de la Légion d'Honneur au titre du Ministère des anciens combattants, fondateur en 1930 et directeur de la Caisse d'assurances sociales de Figeac, il s'est surtout spécialisé dans les questions d'anciens combattants et de lois sociales.

Ses avis sont très demandés et il reçoit toujours avec complaisance et amabilité — sans aucun sectarisme — les nombreuses personnes sollicitant son concours ou ses conseils.

Récemment, au renouvellement des administrateurs employeurs de la Caisse de sécurité sociale, sa liste arrivait en tête, dans le département, avec une imposante majorité.

Mais c'est surtout sa brillante élection, au premier tour, comme conseiller général du canton de Figeac-Est, qui attira l'attention du département sur la forte personnalité de M. Emile Bouyssou dans l'arrondissement de Figeac.

C'est d'ailleurs à la demande générale des délégués de cet arrondissement que sa candidature fut proposée et acceptée à l'unanimité.

Très connu également dans le Lot, nul candidat, dans l'arrondissement de Figeac, ne pouvait plus parfaitement compléter la liste de M. Maurice Faure.

Electrices, Electeurs,

En nous accordant votre confiance, vous voterez pour :

1° La stabilité ministérielle par le retour au scrutin d'arrondissement et l'usage du droit de dissolution.

2° La refonte rapide de l'Union française sur la base de l'égalité des peuples qui la composent au sein d'une construction fédérative, qui ramènera la paix et l'harmonie franco-musulmane en Afrique du Nord.

3° L'expansion économique des régions sous-développées qui permettra de donner un statut social plus humain et plus égal à toutes les catégories de Français.

4° La paix entre les peuples, dans le respect de l'indépendance des autres et par un désarmement général et contrôlé.

Vous voterez pour :

— la défense de vos libertés, de la propriété privée, de l'ordre dans la rue.

— le progrès économique et la justice sociale.

Vous voterez :

— contre la démagogie et les vaines promesses;

— contre les totalitarismes de droite ou de gauche;

— contre le collectivisme et l'étatisme, destructeurs de la libre entreprise et de l'initiative privée.

Vous voterez pour la liste d'Union des gauches républicaines.

Vu :

Les candidats.

Liste d'union des gauches républicaines

présentée par

le parti républicain radical et radical socialiste et l'union démocratique et socialiste de la Résistance (U.D.S.R.).

Électeurs, Électrices,

La dissolution de l'Assemblée Nationale entraîne, en plein hiver, une consultation populaire dans des conditions que nous regrettons, parce qu'elle se déroule avec un mode de scrutin qui ne permet, ni le choix des hommes, ni, à la faveur d'un second tour, l'union des républicains, et, par conséquent, la formation d'une majorité de Gouvernement cohérent et durable.

Car l'instabilité ministérielle est bien le mal essentiel dont souffre notre pays. Si nous n'y portons pas remède, nous continuerons à nous interdire toute politique à long terme. Il faut lier le sort d'une législature et celui d'un Gouvernement : alors les responsabilités seront clairement établies, alors pourra être entrepris un effort persévérant et courageux vers le redressement français avec la certitude de ne pas trébucher sur les premières difficultés et l'espoir d'atteindre les résultats heureux.

Nous vous proposons à cet effet — et ceci nous semble capital :

1° Le retour à un scrutin majoritaire à deux tours dans le cadre de l'arrondissement ou du département.

2° Le renforcement des dispositions constitutionnelles qui prévoient le recours à la dissolution de l'Assemblée après deux crises ministérielles, pour faire du peuple souverain un véritable arbitre.

Ces deux séries de dispositions devront faire l'objet des tout premiers débats de la nouvelle Assemblée.

I. — Questions d'intérêt départemental et d'ordre social.

Nous défendrons sans relâche les intérêts du département du Lot comme nous l'avons déjà fait souvent avec succès dans le passé, grâce au concours éclairé de notre ami, le Président Monnerville, président du Conseil de la République. Nous veillerons à ce que soient toujours accrus les crédits qui lui sont affectés au titre :

— de la voirie rurale et vicinale,

— de l'électrification des écarts,

— de l'aménagement des villages et de l'amélioration de l'habitat rural,

— de l'équipement scolaire et sportif, notamment par la construction de groupes scolaires modernes et la multiplication des centres d'enseignement technique, surtout artisanal et agricole,

et surtout à ce que soit poursuivi et intensifié l'effort déjà largement amorcé dans le domaine des adductions d'eau potable.

Ainsi sera créé le cadre d'une vie paysanne modernisée et adaptée à notre siècle. Notre idéal est de rendre viables et prospères les exploitations familiales de notre pays, et non de tendre vers un collectivisme agraire contraire à l'âme française. Nous mettrons en œuvre pour cela une politique basée sur :

— le développement du crédit pour faciliter le regroupement des terres et l'accès des jeunes à la propriété,

— l'orientation de la production agricole vers les besoins actuels,

— l'organisation des marchés et la recherche de débouchés stables et suffisants,

— l'abaissement des coûts de production par le jeu combiné du progrès technique et l'alignement des prix des moyens de culture sur ceux pratiqués à l'étranger (tracteurs, essence, engrais, etc.)

L'exploitation familiale prospère, c'est la possibilité de mettre sur pied un système de protection sociale des travailleurs indépendants couvrant les gros risques

de maladie et d'intervention chirurgicale, et assurant l'égalité entre les divers régimes d'allocations familiales et de retraite vieillesse.

Dans un ordre plus particulier, le problème du prix du tabac, dans le cadre du récent protocole, appelle un relèvement du prix de base au-dessus de 400 francs, et la remise en question de la retenue excessive de 10 % au profit du fonds de solidarité mutuelle. Nous sommes heureux d'avoir pu obtenir récemment satisfaction au sujet de la réorganisation du système d'assurance.

Les cours du vin et du lait devront être maintenus en fait au taux fixé par la loi.

Mais le corollaire de la prospérité agricole — clé de la prospérité générale — c'est l'implantation de petites industries décentralisées, qui constitueraient un exutoire à une main-d'œuvre rurale encore pléthorique, et apporteraient en outre leur propre activité. Nous nous sommes beaucoup penchés sur ce problème en accord avec le comité d'expansion économique du Lot et attendons sous peu les premiers résultats concrets.

Le monde du commerce et de l'artisanat attend avec impatience et avec raison une fiscalité sinon beaucoup plus légère — ce serait démagogie de la promettre — du moins plus simple et moins tracassière — nous l'avons nous-mêmes souvent réclamée par nos propos et par nos votes. Quelques pas ont été faits : il faut persévérer dans cette voie. C'est le lieu de proclamer notre attachement inébranlable à l'entreprise libre et à son fondement : la propriété privée.

Aux anciens combattants, nous pouvons promettre la revalorisation à un chiffre décent de la retraite du combattant de 1914-1918 et 1939-1945 sur un plan d'égalité entre les deux générations du feu, maintenant qu'ont été édictées des dispositions substantielles en faveur des victimes de la guerre.

Nous veillerons à ce que soient formellement respectés les droits des anciens combattants, prisonniers de guerre, de ceux de la Résistance, des anciens déportés et internés, et plus généralement de toutes les victimes de l'occupation.

Aux agents de la fonction publique, si souvent injustement décriés, nous donnons l'assurance que notre concours ne leur fera pas défaut pour faire aboutir leurs justes revendications, dans le cadre de leur statut de fonctionnaires afin de leur permettre d'avoir un standard de vie en harmonie avec la dignité de leur fonction et les exigences de la justice sociale.

Au monde du travail, nous disons : Votre sort — plein emploi, niveau des salaires, protection sociale — dépend plus encore que celui des autres catégories de la nation de la prospérité générale. Au sein des grandes branches industrielles ou commerciales, des conventions collectives doivent vous permettre d'obtenir une part toujours plus large du revenu national et de bénéficier de l'amélioration de la production, cependant qu'une hardie politique du logement créera pour vous et vos familles le cadre d'une vie plus gaie.

II. — Les grands problèmes de l'heure.

Il est bien évident que les perspectives que nous venons d'entrevoir, de prospérité familiale, professionnelle ou régionale, ne peuvent se réaliser que dans un cadre d'expansion économique générale. Le rythme actuel d'accroissement de la production nationale — 5 % par an — doit être maintenu. Il permettra de quadrupler notre niveau de vie en l'espace d'une génération. Cet effort, le seul qui maintiendra la France au rang des grandes nations, suppose une politique judicieuse d'investissements, la baisse du loyer de l'argent et du prix de l'énergie, l'ouverture de « fenêtres » sur le monde extérieur.

La construction du marché commun européen est une nécessité technique, mais aussi un impératif social. L'heure est aux grands ensembles, favorables au progrès de la productivité et à un emploi optimum de la main-d'œuvre.

Grâce à ce marché commun, la France pourra alors s'attaquer au grand problème du développement de l'Afrique et des territoires d'outre-mer. Nous y trouverons des débouchés et aurons élevé en même temps le niveau de vie de ces peuples que nous avons la charge de conduire vers le progrès. Cette interdépendance des sentiments et des intérêts sur un pied d'égalité constituera le lien le plus solide de la construction fédérative de l'Union française, et le seul espoir de sauvegarder notre rayonnement,

notre prospérité et la valeur de notre civilisation. L'expérience tunisienne due à l'initiative du président Mendès-France est encourageante. Elle doit être étendue au Maroc, cependant que des solutions nécessaires doivent être recherchées pour l'Algérie. La négociation et non la force, la loyauté et la générosité rétabliront seules l'harmonie franco-musulmane et la paix en Afrique du Nord.

La recherche de la paix dans l'indépendance nationale est la passion commune de tous les Français. A notre sens, elle doit être trouvée dans la fidélité à nos alliances, la reprise de la construction européenne basée sur la réunion d'une assemblée des peuples d'Europe élue au suffrage universel et sur une communauté de l'énergie atomique. Nous acceptons pour notre part le plus large contrôle sur notre territoire dans le domaine du désarmement, à la condition qu'il soit simultané, général et réciproque. Il créerait une atmosphère de confiance entre les peuples sans laquelle il n'y a pas de véritable détente.

Républicains et Républicaines du département du Lot,

Notre liste est composée d'hommes de bonne volonté, soucieux de l'intérêt général, qui ne cherchent pas une situation dans un mandat politique, mais font acte de candidature avec la conviction de pouvoir servir le pays et le régime.

A l'heure où menace des deux côtés, le péril extrémiste, l'enjeu du scrutin, c'est la sauvegarde de la liberté.

Nous vous demandons de nous faire confiance.

Vu :

Les candidats :

MAURICE FAURE
Vice-Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale. — Maire de Prayssac.
Député sortant.

GUY CHARRIÈRE
Avocat à la Cour d'Appel. — Conseiller général de Vayrac.

ÉMILE BOUYSSOU
Agent général d'assurances.
Conseiller municipal de Figeac. — Conseiller général de Figeac-Est.

Liste Socialiste (S.F.I.O.).
pour la défense des intérêts départementaux.

Electrices, Electeurs.

Alors que le Sénat s'était par deux fois prononcé à une imposante majorité pour le scrutin d'arrondissement.

Alors qu'une majorité s'était trouvée à la Chambre pour adopter le principe de ce scrutin.

Alors qu'il ne restait plus qu'à discuter des modalités de cette réforme qui répond au vœu quasi-unanime du peuple de France.

Le Gouvernement se refusant à accepter un débat de politique générale, c'est-à-dire se refusant à établir publiquement le bilan de sa gestion, par un véritable coup de force, a procédé à la dissolution de l'Assemblée Nationale et a décidé les élections brusquées sur le même mode de scrutin qui avait donné en 1951 cette Chambre introuvable parce qu'ingouvernable.

La réforme électorale devait être affaire de référendum national et non de vote de l'Assemblée, on a refusé au pays cette consultation.

A vous, Electrices et Electeurs, d'exprimer votre volonté en portant vos suffrages

en priorité sur ceux dont vous serez certains qu'ils lutteront s'ils sont élus pour le retour à ce scrutin d'arrondissement qui ferait véritablement du député ce que, pour grande part, il doit être : un intermédiaire entre le pouvoir et le peuple.

Je sollicite tout à la fois l'honneur et la charge, que je sais lourde, d'être cet intermédiaire.

Investi de la confiance unanime de mes amis et camarades, j'apporte dans cette consultation le poids de vingt années de médecine de campagne, de dix ans de mandat de conseiller général, de huit ans de gestion communale au sein du Conseil municipal de Figeac.

Mon métier m'a permis de pénétrer chez vous, paysans, artisans, commerçants, salariés ou fonctionnaires et vous aussi des professions dites libérales; il m'a permis votre fréquentation; je connais vos misères et je sais vos aspirations, j'ai reçu vos confidences et j'ai compris vos silences...

JE SAURAI DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS PARTICULIERS.

Mon mandat de conseiller général m'a appris à connaître les revendications de vos syndicats, de vos unions et de vos organismes corporatifs; il m'a fait me pencher, analyser et comprendre ces revendications souvent combien justifiées.

JE SAURAI DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS PROFESSIONNELS.

L'exercice du mandat municipal m'a initié aux graves problèmes de ces budgets étriqués en recettes et tellement gonflés en dépenses, avec ces charges si lourdes, des chemins de nos campagnes et des rues de nos cités, des bâtiments communaux croulants de vétusté, de ces problèmes de l'eau si onéreux.

JE SAURAI DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS COMMUNAUX.

La même confiance unanime de nos amis et camarades a également investi mes co-listiers Faugère et Marcouly, comme moi déjà administrateurs locaux.

Pierre Faugère est notre secrétaire fédéral.

Sa présence sur la liste signifie que nous allons au combat dans un véritable esprit d'indépendance républicaine et socialiste.

Avocat, il connaît les hommes et il sait combien dans ce département déshérité sont dures les détresses humaines et douloureuses les injustices du sort.

Adjoint au maire de Cahors, son seul souci a été de guider la municipalité vers un programme de progrès et de réalisation sociales, et de s'inspirer des exemples des gestions de Cahors et de Figeac.

Si son action a été parfois entravée par les contradictions d'une assemblée municipale élue à la représentation proportionnelle et déchirée par les luttes politiques, il a réussi cependant à établir et à faire voter un plan d'aménagement et de construction d'écoles. Il le réalise, et bientôt, il n'y aura plus à Cahors de problème scolaire.

Ernest Marcouly, maire et conseiller général de Puy-l'Evêque a, depuis dix ans, donné l'exemple le plus éclatant de ce que peut réaliser une jeune municipalité aux directions socialistes.

Il a transformé sa ville et son canton; il a bâti, construit, amélioré.

Issu d'une famille paysanne, il connaît mieux que quiconque les problèmes agricoles pour lesquels il n'a jamais ménagé ses efforts.

Vous êtes las des programmes électoraux mirifiques qui depuis si longtemps vous promettent un bonheur qu'en vain et désespérément vous attendez.

Votre désir profond, intime, vivace, je le sais, c'est : « vivre en paix ».

En paix d'abord parce que seule la paix, une véritable paix peut permettre de promouvoir un programme économique et social qui apporterait à ce pays un peu de mieux-être et surtout plus d'espérance.

Il faut à tous prix lever cette hypothèque qui grève si lourdement la vie de la nation.

Il ne faut plus d'angoisse au cœur des pères et des mères (je suis moi-même père d'un fils de vingt ans).

Il ne faut plus de ces tueries qu'une politique en carence provoque et est impuissante à arrêter.

Jeunesse paysanne, jeunesse ouvrière, jeunesse intellectuelle, que la nation se doit de cultiver, d'entretenir et de développer avec un soin jaloux, la terre, l'usine, la science ont besoin de vos vingt ans.

La terre surtout, et c'est pourquoi le vrai problème demeure plus angoissant parce que sa solution a été retardée. Je suis effrayé par la régression économique de notre département. C'est un des plus pauvres de France. Sa population, depuis cinquante ans, a passé de 240.000 à 147.000 habitants. Chaque année, 2.000 habitants désertent une région où il devient impossible de vivre décemment.

Marcouly, Faugère et moi ne pouvons pas promettre que notre élection assurera aux agriculteurs la vente de leurs produits, aux ouvriers le relèvement de leurs salaires, aux fonctionnaires le réajustement de leur traitements, aux commerçants et artisans la réforme fiscale, à chacun que l'Etat l'aidera davantage et lui demandera moins d'impôts. Vous savez bien que ce n'est pas vrai et que si d'autres vous le promettent, ils ne sont pas dignes de votre confiance.

Mais je sais bien que si je suis votre élu je ne ferai que ce qui est possible, mais je ferai tout ce qui est possible pour qu'il y ait un peu moins de dureté dans la vie paysanne, un peu plus de travail pour les ouvriers, quelques clients de plus dans les boutiques des commerçants et dans les ateliers des artisans, pour que la jeunesse, dont l'enthousiasme se désespère un peu, ait moins de raison de partir; bref, pour chacun un peu de joie de vivre et de confiance en l'avenir.

Dr G. JUSKIEWENSKI   Pierre FAUGÈRE   Ernest MARCOULY

Liste du Parti socialiste S.F.I.O.

pour la défenses des intérêts départementaux.

Dr JUSKIEWENSKI
Conseiller général. — Maire de Figeac.

Pierre FAUGÈRE
Avocat. — Adjoint au maire de Cahors.

Ernest MARCOULY
Conseiller général. — Maire de Puy-l'Evêque.

Electrices et Electeurs,

Si vous voulez des représentants qui vous défendent parce qu'ils ont compris qu'il y a dans ce département des milliers et des milliers de cultivateurs, des milliers de commerçants et artisans qui vivent au jour le jour péniblement, pauvrement, sans réserve, sans garantie du lendemain, dans la crainte de l'accident ou de la maladie, dans la peur de la gelée ou de la grêle, dans l'angoisse de l'impôt trop lourd à payer, sans repos et sans loisir.

Si vous voulez des représentants qui vous défendent parce qu'ils ont compris :

— chez vous, paysans, ce déséquilibre profond entre la certitude des dépenses croissantes et l'incertitude des recettes soumises au caprice du temps et à l'inorganisation des marchés où l'excédent menace plus que la pénurie;

— chez vous, artisans et commerçants, ce déséquilibre également entre un chiffre d'affaires insuffisant et votre part de charges publiques sans cesse en augmentation;

— chez vous, salariés, que le minimum vital ne vous permet pas de vivre.

Si vous voulez des représentants qui vous défendent par ce qu'ils ont compris :

— que le réseau de distribution n'a pas répercuté la baisse des produits à la terre et que le consommateur n'a pas gagné ce que le paysan perdait;

— que le marché intérieur n'a pas su s'élargir à la mesure des besoins à satisfaire;

— que la fiscalité est lourde, obscure, tracassière et qu'elle doit se clarifier et se simplifier par l'impôt à la base;

— qu'une trésorerie misérable est l'obstacle souvent infranchissable vers une modernisation.

Si vous voulez des représentants qui vous défendent parce qu'ils ont compris le drame de ceux qui ne sont protégés par rien contre les risques maladie et vieillesse et qui lutteront pour une sécurité sociale égale pour tous les travailleurs de l'usine, de la terre, du commerce ou de l'artisanat, avec, au crépuscule de la vie, une retraite qui conserve aux vieux la dignité de l'homme.

Si, enfin, vous voulez des représentants qui auront le courage de dire qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de palabres insipides, mais de millions de vies humaines qui sont menacées, de toute une jeunesse qui aurait droit à autre chose qu'à se faire massacrer tous les dix ou vingt ans, parce que les nations sont dirigées par des faibles qui confondent l'accessoire et l'essentiel ou des dictateurs qui ne rêvent que plaies et bosses.

Alors votez tous la liste Juskiewenski.

LOT-ET-GARONNE

4 DÉPUTÉS

Liste du parti communiste français......	**M. Hubert Ruffe** (C.).
Liste du parti républicain radical et radical-socialiste.........................	**M. Henri Caillavet** (R.R.S.).
Liste du parti communiste français......	**M. Gérard Duprat** (C.).
Liste du parti républicain radical et radical-socialiste.........................	**M. Raphaël Trémouilhe** (R R.S.).

Liste du Parti communiste français.

Français, Françaises,

Vous allez voter. La majorité des « apparentés », croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple, le Gouvernement a décidé la dissolution du Parlement. Il tente ainsi d'esquiver ses responsabilités et celles des gouvernements qui l'ont précédé, dans le bilan politique désastreux pour le pays. Cette politique ne pourrait manquer de s'aggraver dans les mois à venir si la volonté populaire n'y mettait un terme par son vote du 2 janvier.

Le Parti communiste a combattu les apparentements de 1951 qui l'ont privé de 60 à 80 sièges et ont contribué à une politique de réaction dans tous les domaines.

Maintenus, contre sa volonté, pour les élections du 2 janvier, il s'est efforcé de retourner les apparentements contre la réaction en les faisant servir à la victoire d'une politique de gauche.

Le peuple français aspire à un changement profond de la politique du pays. Il veut le progrès social et la paix. Il veut la fin des opérations en Afrique du Nord et le retour immédiat des rappelés et des jeunes soldats du contingent.

Pour imposer ce changement, il n'est pas d'autres moyens que de gouverner avec l'appui de toute la classe ouvrière, de toutes les forces démocratiques et nationales. Ces forces existent dans le pays. Notre ambition est d'aider à leur rassemblement.

Socialistes, radicaux ou autres républicains savent qu'il est impossible de faire triompher une politique de gauche sans les communistes.

Le Parti communiste français est l'élément déterminant de la victoire à gauche. C'est pourquoi, le 2 janvier, vous voterez pour ses candidats.

Le Parti communiste français déclare solennellement qu'il est prêt à s'entendre, au lendemain des élections, avec le Parti socialiste pour pratiquer en commun une politique conforme à la volonté du peuple et à l'intérêt du pays, pour donner à la nation le Gouvernement qu'elle attend.

Il est prêt également à l'entente avec les représentants d'autres partis et groupements s'orientant dans le même sens.

Le Parti communiste est prêt à soutenir tout pas en avant, toute mesure favorable à la classe ouvrière et au peuple, toute initiative servant la cause de la liberté, de la paix et de l'indépendance nationale.

Le Parti communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'à l'heure présente il s'agit d'aboutir à la mise en œuvre d'une politique populaire, la politique de progrès et de paix voulue par le pays.

Notre programme :

Le Parti communiste lutte et s'engage à poursuivre la lutte pour :

AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS.

— Augmentation des salaires, traitements, pensions et retraites.

— Suppression des abattements de zone.

— Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire.

— Durée des congés payés portée à trois semaines.

— Egalité des salaires et avantages sociaux des ouvriers agricoles avec ceux de l'industrie.

— Pour les femmes, les jeunes, les travailleurs immigrés et Nord-Africains : à travail égal, salaire égal, ainsi que l'égalité des avantages sociaux.

— Suppression des taxes cause de vie chère.

— Défense et amélioration de la Sécurité sociale.

— Augmentation des allocations familiales dont le taux doit être calculé d'après le salaire minimum garanti.

— Fixation immédiate de la retraite des vieux à 10.000 francs par mois et à 7.500 francs pour les « économiquement faibles ».

— Logement : Réalisation d'un programme de construction de 330.000 logements par an à des taux de loyers réellement modérés. Aide aux offices municipaux d'habitation et à la construction individuelle. Abrogation des décrets d'augmentation des loyers.

DÉFENDRE LA PAYSANNERIE LABORIEUSE.

Le Parti communiste français, dont le programme agraire repose sur le principe : « La terre à ceux qui la travaillent », entend défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes et les intermédiaires, contre les grands propriétaires fonciers qui la condamnent à la ruine. Il propose : suppression des taxes qui grèvent en même temps les prix industriels et agricoles; octroi de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt aux exploitants leur permettant de moderniser leur exploitation; amélioration de l'habitat rural, extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité, des prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

ASSURER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR DE LA JEUNESSE.

— Augmentation des crédits pour l'enseignement, pour le développement des centres d'apprentissage, pour la recherche scientifique.

— Large politique d'aide au développement de l'éducation physique et du sport.

— Réduction du temps de service militaire à un an.

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE.

— Abrogation de la loi sur l'état d'urgence.

— Protection de la légalité républicaine contre les entreprises des groupements factieux et contre les actes des chefs militaires dirigés contre la République et qui doivent être sanctionnés.

— Abrogation de la loi Barangé et de toutes les lois antilaïques; application immédiate du programme du Cartel national d'action laïque.

— Loi électorale assurant la représentation proportionnelle intégrale du corps électoral.

— Suppression du Conseil de la République.

— Droit de vote à 18 ans.

Pour une véritable Union française.

— Retrait immédiat d'Afrique du Nord de toutes les forces de répression.

Ouverture de négociations véritables avec les représentants qualifiés des peuples d'Algérie et du Maroc.

— Mise en œuvre pour tous les pays d'outre-mer d'une véritable Union française.

— Pas d'appel anticipé de nouvelles classes.

— Rapatriement immédiat des disponibles rappelés et des jeunes soldats actuellement en Afrique du Nord.

— Libération immédiate des disponibles et du contingent libérable.

Une politique de paix.

Politique extérieure basée sur les principes de la coexistence pacifique et la solution par la négociation de toutes les questions internationales.

Opposition à la mise en vigueur des accords de Londres et de Paris qui organisent le réarmement de l'Allemagne et son intégration dans le bloc de guerre. Dénonciation de ces accords par la France.

Reconnaissance de la République démocratique allemande par le Gouvernement de la France.

Organisation de la Sécurité collective.

Désarmement, interdiction de l'emploi et de la fabrication des armes atomiques et destruction des stocks existants. Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Réduction du budget de guerre et des effectifs militaires.

Mise en œuvre de toutes les mesures propres à assurer la détente internationale.

Intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques et touristiques avec l'U.R.S.S., la Chine et les démocraties populaires.

Reconnaissance de la République populaire chinoise.

Françaises et Français,

Pour un tel programme, pour une telle politique, nous vous appelons à voter pour les candidats du Parti communiste français :

Hubert RUFFE
Membre du Comité central. — Ancien député. — Conseiller général de Lavardac.
Rosette de la Résistance.

Gérard DUPRAT
Secrétaire fédéral. — Ancien député. — Conseiller général de Casteljaloux.
Ancien chef départemental du mouvement de résistance « Libération ».

Germaine BINARD
Directrice d'école. — Militante laïque. — Conseillère municipale de Barbaste.

Fernand DUCASSE
Cultivateur. — Militant paysan. — Adjoint au maire de Varès.

Vu :
Les candidats.

Liste du Parti communiste français.

Parti de l'Union des forces de gauche pour un nouveau Front populaire.

Candidats :

HUBERT RUFFE

Membre du Comité central; ancien responsable pour le Comité central de la Résistance de la zone sud; rosette de la Résistance; élu député de Lot-et-Garonne à l'Assemblée Constituante en 1945 et à l'Assemblée Nationale en 1946; de 1946 à 1951, il a mené à l'Assemblée Nationale une bataille incessante pour les revendications des masses populaires, ouvriers, paysans, artisans et petits commerçants, pour la laïcité, pour la paix.

Il est intervenu particulièrement pour la défense des paysans travailleurs, ouvriers agricoles, métayers, fermiers, petits propriétaires. Au temps où il était député, les planteurs de tabac, les petits viticulteurs, les petits propriétaires avaient un défenseur qui se faisait entendre à l'Assemblée Nationale.

En 1951, alors que les électrices et les électeurs lui avaient accordé la première place avec plus de 40.000 voix, les mal-élus parvinrent à lui voler son siège de député, grâce aux apparentements immoraux qui ont fait tant de mal. Les travailleurs de Lot-et-Garonne en ont fait les frais puisqu'il ne s'est trouvé personne du département pour les défendre pendant cinq ans à l'Assemblée Nationale.

Quatre mois après le scrutin de voleurs de juin 1951, Hubert Ruffe est élu triomphalement conseiller général de Lavardac. Ainsi les électeurs avaient rendu justice une première fois. Le 2 janvier prochain, contre les nouveaux apparentés, contre ceux qui ont refusé de réaliser l'union des forces de gauche, pour un nouveau Front populaire, les électrices et électeurs rendront une nouvelle fois justice en redonnant son siège de député à Hubert Ruffe.

GÉRARD DUPRAT

Secrétaire fédéral du Parti communiste; militant de la Résistance; ancien responsable du mouvement « Libération » en Lot-et-Garonne, puis responsable régional du Front national.

En 1946, il est élu député de Lot-et-Garonne. De 1946 à 1951, il a mené à l'Assemblée Nationale une bataille acharnée, particulièrement sur les questions sociales. Il est intervenu vigoureusement sur les questions de salaires, zones de salaires, retraites des vieux, défense des économiquement faibles, des mutilés du travail, de la famille, des mal logés et pour les revendications des travailleurs de la ville et de la campagne.

En 1951, alors que les électrices et les électeurs lui avaient accordé la première place en Lot-et-Garonne avec plus de 40.000 voix, son siège de député lui est volé par les mal-élus des apparentements, à qui il avait suffi d'obtenir 11.000 voix pour être élus. Les électrices et électeurs devaient bientôt s'apercevoir que les mal-élus de Lot-et-Garonne se désintéressaient complètement des questions sociales puisque la législature s'est passée sans intervention positive de leur part sur ces questions.

Quatre mois après le crutin de voleurs de juin 1951, Gérard Duprat fut triomphalement élu conseiller général de Casteljaloux. Ainsi les électeurs avaient rendu justice une première fois. Le 2 janvier prochain, contre les nouveaux apparentés, contre ceux qui ont refusé de réaliser l'union des forces de gauche, pour un nouveau Front populaire, les électrices et les électeurs rendront une nouvelle fois justice en redonnant son siège de député à Gérard Duprat.

GERMAINE BINARD

Directrice d'école; militante ardente de défense laïque dont l'activité inlassable et intransigeante lui vaut une confiance méritée des milieux enseignants; elle est le porte-parole qualifié de tous les vrais laïques qui, indépendamment de leurs

appartenances politiques, veulent l'union et la victoire de la gauche pour sauver la laïcité sacrifiée à nouveau aux apparentements immoraux.

Elle est également le porte-parole des mères, des épouses, des femmes de Lot-et-Garonne qui veulent l'application d'un programme social hardi pour la libération de la femme et la défense de la famille.

A l'exemple des électrices et des électeurs qui en ont déjà fait leur conseillère municipale très active de la municipalité ouvrière de Barbaste, les électrices et électeurs voteront, en masse, pour cette militante laïque.

FERNAND DUCASSE

Cultivateur émérite; chevalier du Mérite agricole; un des premiers résistants de Lot-et-Garonne; membre du C.D.L.

Militant paysan, il joue un grand rôle dans les principales associations de défense paysanne du département. Il a toujours été le défenseur intransigeant des planteurs de tabac dont il a toute l'estime.

Cet honnête militant jouit dans sa commune de Varès de la confiance totale des exploitants agricoles familiaux, qui l'ont élu adjoint au maire, confiance qui lui sera confirmée par les électrices et les électeurs du département qui voteront en masse pour ce militant paysan.

***

POUR :

— améliorer le niveau de vie des travailleurs des villes et des champs,

— défendre la paysannerie laborieuse,

— assurer le présent et préparer l'avenir de la jeunesse,

— appliquer dans l'immédiat le programme de restauration de la laïcité du Comité national d'action laïque,

— une véritable Union française, le rapatriement et la libération immédiate des jeunes rappelés et maintenus en Afrique du Nord,

— une politique de paix, de désarmement et d'indépendance nationale.

Pour un nouveau Front populaire, vous voterez pour les candidats de la liste du Parti communiste français.

Vu :

Les candidats.

FRONT RÉPUBLICAIN

Parti républicain radical et radical-socialiste.

apparenté avec la Liste socialiste S.F.I.O. et la Liste des républicains sociaux.

Citoyennes, Citoyens,

Pour être efficaces, les apparentements doivent favoriser l'exécution d'un programme commun.

En Lot-et-Garonne, le nombre de listes et leurs trop grandes divergences ont rendu impossible un accord général.

En conséquence, les grandes formations radicales-socialistes, socialistes S.F.I.O. et républicains sociaux, ont décidé, chacune conservant néanmoins son originalité propre, de réaliser une alliance sur un programme minimum.

La dissolution de l'Assemblée Nationale était nécessaire. Mais, pour être pleinement efficace, elle aurait dû être précédée d'une véritable réforme électorale. Ceux qui l'ont refusée — Communistes, Centre national des indépendants, M.R.P. — portent une lourde responsabilité. Mes votes, ainsi que ceux de mon ami M. Trémouilhe, sont conformes au mandat que vous nous aviez confié.

Vous vous plaignez de l'inorganisation de l'Etat ? En 1946, malgré l'appel du Parti communiste et du M.R.P., je vous ai demandé de voter contre la Constitution qu'il nous faut d'urgence réviser pour aboutir à la stabiilté gouvernementale.

Vous dénoncez aujourd'hui l'anonymat de la loi électorale ? En 1951, comme en 1955, par ma proposition de loi n° 11.572, j'exigeais que le peuple nous donnât son avis par voie de référendum.

Vous protestez contre les apparentements ? En 1951, comme en 1955, je les ai combattus et rejetés (scrutin sur la lettre rectificative).

Vous voulez enfin choisir votre député ? J'ai été à la tribune le défenseur désigné du projet n° 11.696 du scrutin d'arrondissement à deux tours.

Je vous soumets mes votes. Je ne redoute pas votre jugement.

Electrices, Electeurs,

1° Loin de diviser, l'Ecole devrait nous unir, car c'est autour de l'enfant que peut se faire la concorde.

Laïque, c'est-à-dire tolérant, respectueux de toutes les croyances, je suis attaché à la liberté de l'enseignement, sans subvention.

2° Mais la grande espérance des hommes de ce pays reste la sauvegarde de la paix. Or, en 1954 (Gouvernement Laniel, 9 et 10 juin), je me suis opposé à la généralisation du conflit asiatique. J'ai été aussi membre du Gouvernement français qui, sans entacher l'honneur national, a mis fin à la guerre d'Indochine.

3° En Afrique du Nord, le sang coulait et coule hélas encore !

Conscient des aspirations du peuple tunisien, dès mars 1952 (texte législatif n° 2873), je demandais le premier au Parlement pour la Tunisie le statut d'Etat associé qui aurait évité les combats terroristes. Malgré mes efforts, ce n'est que longtemps après, sous Pierre Mendès-France, que fut accompli le geste qui désarmait les fellaghas. Au désordre dans la Régence, a succédé l'apaisement.

En Algérie, au Maroc, partout, l'évolution nous conduit à repenser les structures institutionnelles. Les moyens modernes de communication ont rapetissé l'outre-mer français. Notre présence ne peut plus y être désormais ce qu'elle fut autrefois.

Faute de lucidité, d'autres difficultés pourraient surgir encore. Afin de les prévenir, en octobre 1953 (Congrès national d'Aix-les-Bains), j'ai défini les règles d'une politique fédérale qui demeure mon but.

4° Cependant, pour sauvegarder l'indépendance des communautés franco-indigènes, j'ai proposé (texte n° 11.688), de créer une armée de métier. En effet, la sécurité outre-mer exige une instruction militaire particulière. Il y faut des spécialistes, des hommes de métier pour éviter l'envoi du contingent, lequel désorganise gravement la vie économique du pays.

5° La coexistence du monde libre et du monde communiste est-elle possible ?

Tout en restant vigilant, je le crois.

N'est-ce pas lorsque j'avais la charge de la Marine nationale que fut préparée, en Conseil des Ministres, par le Chef du Gouvernement, la Conférence de Genève ?

Nous avons donc l'obligation morale de faire aboutir le désarmement général et contrôlé, les découvertes atomiques ne devant servir qu'à des œuvres de paix.

6° Nous devons rechercher entre les grandes puissances, une conclusion au problème allemand.

J'étais hostile à la C.E.D. parce que, sans le contrepoids anglais, nous étions paralysés en Europe et contrôlés dans l'Union française. Grâce au Gouvernement auquel je participais, dans le cadre de l'Union européenne occidentale, l'aviation tactique et les divisions britanniques sont maintenues inconditionnellement aux côtés des alliés.

Agissons donc pour que l'Allemagne devienne une nation démocratique. Elle est partie intégrante de l'Occident; n'en faisons plus l'arbitre de nos difficultés internationales.

7° Face à l'énorme Chine, au Japon populeux, à l'Inde immense, aux nations arabes du Moyen-Orient qui s'éveillent à la vie moderne et qui, de clients deviennent fournisseurs, les Occidentaux doivent, pacifiquement, s'unir.

Et déjà certains veulent bâtir l'Europe ! Bien sûr. Mais d'abord refaisons la France ! Avant de supprimer nos barrières protectrices, exigeons l'égalité des charges sociales, fiscales et des conditions du travail entre tous les pays européens. L'Europe se fera par étapes.

Notre agriculture, notre artisanat, notre commerce, ne doivent pas être impunément sacrifiés à de fausses idoles.

8° Cependant, à la jeunesse qui s'interroge, je veux ici exprimer mon espoir. Il lui faut donner logis convenables et métier rémunérateur. Par la réforme profonde de l'enseignement technique, agricole et artisanal, la poursuite d'une politique du logement, les perspectives d'installation accélérée dans l'outre-mer français où tant de tâches nous attendent, nous donnerons aux jeunes de ce pays, généreux et travailleurs, l'apaisement qu'ils souhaitent de leurs aînés.

Electrices, Electeurs,

Je traiterai dans la prochaine profession de foi des problèmes agricoles, artisanaux et commerciaux, des question fiscales, sociales, etc., grâce à l'autorité de mes colistiers.

Aux termes de ce propos, je vous demanderai malgré toutes vos inquiétudes, de voter. L'abstention fait toujours le jeu de nos adversaires communistes.

Or, ces élections engagent, peut-être, jusqu'à notre avenir d'hommes libres.

Réfléchissez... Puis votez selon votre conscience.

Votez pour :

— la réforme constitutionnelle et la réorganisation de l'Etat,
— la stabilité gouvernementale,
— la liberté de l'enseignement sans subvention,
— la paix en Afrique du Nord et une armée de métier outre-mer,
— le retour au scrutin d'arrondissement par le référendum électoral.

Votez pour la liste radicale-socialiste !

Vu :

Les candidats :

Me Henri CAILLAVET
Conseiller général d'Astaffort.

R. TRÉMOUILHE
Exploitant agricole. — Vétérinaire. — Conseiller général de Lauzun.

Alexis PAIN
Conseiller général de Francescas. — Maire d'Agen.
Président de l'Amicale des maires de Lot-et-Garonne.

Dr Henri TOUSSAINT
Président du Conseil général. — Maire de Tournon.

FRONT RÉPUBLICAIN

Parti républicain radical et radical-socialiste.

apparenté avec la Liste socialiste S.F.I.O. et la Liste des républicains sociaux.

I. — Citoyennes et Citoyens,

La propriété privée et son corollaire, l'héritage, restent le fondement de notre régime républicain.

Nous les avons donc protégés en votant (scrutin du 4 avril 1952) la proposition de loi n° 940, de M. Trémouilhe, tendant à l'exonération des droits de succession jusqu'à cinq millions de francs par enfant ou époux.

II. — Exploitants agricoles,

Certes, il faut produire, mais aussi écouler. Si le consommateur ne peut pas acheter, il y a crise. En d'autres termes, l'offre et la demande doivent s'équilibrer.

Par-dessus tout, l'exploitant agricole désire la stabilité, c'est-à-dire un rapport constant entre les prix industriels et les prix agricoles.

a) Pour satisfaire cette aspiration du monde rural, nous proposons l'institution des conventions collectives agricoles. Les pouvoirs publics qui connaissent les besoins des marchés, définiront les conditions d'un prix garanti pour une quantité minimum de récolte donnée, les producteurs restant libres de produire comme ils le désirent. Ils auront aussi pour mission d'interdire les importations spéculatives, ruineuses pour les paysans et sans profit pour les consommateurs.

Personnellement, j'ai amorcé cette politique en prenant la décision, aux Affaires économiques, le 24 juillet 1954, de m'opposer à l'entrée des prunes étrangères sans accord préalable de l'interprofession.

En consentant à celle-ci l'autorisation d'accepter ou de refuser les importations étrangères, j'ai protégé les producteurs et les conserveurs.

Autre exemple : en juillet 1954 j'ai supprimé 60 % des contingents importables de sorgho, refusé 2.000 tonnes de pommes de terre du Liban, et de tomates et de raisins de table d'Italie. J'ai stoppé ainsi le danger de la spéculation.

Le 22 août, j'ai signé avec l'A.S.I.B.E.V. des propositions de stockage à un plancher portant sur 5.000 tonnes de viande afin de revaloriser le marché et conclure une négociation commerciale avec la Pologne.

b) Par ailleurs, un soutien des prix directs ou indirects est parfois indispensable en agriculture, surtout lorsque l'étranger nous concurrence déloyalement.

Comme membre du Gouvernement, j'ai exécuté cette politique. Par exemple, pour alléger les prix de revient agricoles nous avons pris des décrets, abaissant de 8,2 % les prix des phosphates, de 7 % du nitrate, de 22 % du soufre.

Nous avons également rétabli la ristourne de 15 % sur le prix du matériel agricole (décret du 30 septembre 1954), réduit le prix des transports pour certaines denrées (50 % pour le raisin de table).

c) Enfin, nous devrons nous engager dans la voie de la création des fonds de garantie mutuelle et d'assainissement. Le décret du 12 octobre 1954 concernant le fonds d'assainissement du lait porte témoignage de cette volonté.

d) La réalisation des contrats de culture exige encore des programmes pluriannuels, c'est-à-dire des engagements d'assez longue durée pour que l'exploitant français ne soit plus soumis aux variations brusques des événements économiques nationaux ou internationaux.

e) Les restaurations du crédit (les prêts consentis aux jeunes agriculteurs et aux artisans ruraux atteignent maintenant 1.200.000 francs), l'aménagement de prêts à taux réduits amortissables à longs termes, favorisera en outre un équipement individuel ou collectif sans lequel notre agriculture serait vite dépassée par nos concurrents étrangers.

f) Des reconversions de culture enfin s'imposent. Exemple : par les décrets d'octobre 1954, la production de betteraves a été largement transformée en sucre et non en alcool.

En dehors du bénéfice réalisé par le Trésor comme le rapport alcool-vin et alcool-betterave est de 1 à 10, la poursuite de notre politique aurait pu sans dommages pour nos finances résorber presque totalement nos stocks vinicoles. A ce sujet, nous poursuivrons l'œuvre accomplie par nos amis radicaux-socialistes à la Commission des boissons, MM. Fabre et Delcos, pour que soit appliquée une politique de contingentement des vins d'Afrique du Nord.

g) Cette normalisation de l'agriculture exige une organisation des marchés, d'où nos efforts pour la création de marchés-gares (cadre départemental), et éventuellement d'aéros-gare pour les primeurs, les fruits, les produits de basse-cour, de centres d'expansion économique parce que la qualité reste la pièce maîtresse de notre redressement.

La découverte, puis la conquête des débouchés d'outre-mer et des pays étran-

gers conditionnent l'expansion économique. L'exemple de l'accord commercial franco-allemand portant sur le blé, le vin, le sucre, pour une durée de trois ans conclu par le Gouvernement de M. Pierre Mendès-France, doit être l'amorce d'une politique nationale d'exportations.

Pour la viande, nous voterons le texte de M. Trémouilhe, relatif à la prophylaxie contre la tuberculose bovine (paln de six années), maladie qui nous ferme les marchés étrangers.

Pour le lait, la régularisation du marché et l'uniformité des prix seront obtenues par l'application, comme au Danemark, d'une formule de compensation.

Pour le tabac, nous voterons la proposition de loi organisant l'assurance et la réassurance des récoltes, afin que les maladies généralisées (mosaïque) comme toutes les avaries non imputables aux planteurs soient couvertes, la loi ayant effet rétroactif (art. 49).

Enfin, nous maintiendrons le privilège consenti aux bouilleurs de crus.

III. — Artisans, commerçants,

Vous voulez bien acquitter vos impôts s'ils sont raisonnables, mais vous voulez surtout une simplification fiscale pour éviter, d'une part, les contrôles tracassiers et d'autre part, connaître exactement ce que vous aurez à payer.

Bien avant les manifestations poujadistes, je n'avais pas voté le maintien des brigades polyvalentes (*J.O.*, 29 novembre 1951). J'avais également voté contre l'amendement Dorey (scrutin n° 2520).

Dans mes interventions, notamment à la tribune de l'Assemblée (30 mars), j'ai proposé de porter le plafond des forfaits à 15 millions de francs pour une durée de trois années. J'ai également proposé le système de la déclaration à l'achat pour les moyennes entreprises.

J'ai voté (scrutin n° 3368) pour l'égalité fiscale entre les coopératives et le commerce traditionnel.

Le report d'application des nouvelles modalités de la patente nous permettra de rechercher un allégement de cet impôt. En outre, j'examinerai avec les commissions professionnelles la réalisation législative d'un système d'imposition à la base reposant par exemple sur les grandes sources de production (acier, énergie, textiles, etc.).

Pour lutter contre certaines entreprises tentaculaires, nous déposerons des textes de loi favorisant les associations de commerçants ou d'artisans pour des achats en commun afin d'obtenir des conditions meilleures de prix de revient.

Nous amorcerons le projet de la fiscalisation partielle de la Sécurité sociale pour, d'une part, mettre un terme au déficit de cet organisme, et d'autre part, alléger les prix industriels français, les garanties de la Sécurité sociale devant être égales entre tous les régimes pour un minimum de ressources donné.

IV. — Salariés, fonctionnaires, retraités, vieux travailleurs, combattants,

Pour revaloriser votre pouvoir d'achat — vous êtes des consommateurs — nous devrons éviter la dégradation du franc par la remise en ordre des finances publiques (transferts budgétaires, dépenses militaires, etc.).

Avec la réforme administrative nous aménagerons les grilles et voterons la suppression des zones de salaires, cependant que nous prenons l'engagement de provoquer l'extension des conventions collectives.

Je voterai la majoration de la retraite d'anciens combattants.

V. — Membres des professions libérales,

C'est par l'initiative privée et non par la contrainte ou la fonctionnarisation que l'homme s'élèvera dans la hiérarchie économique, sociale et morale de la nation. Notre libéralisme garantit votre avenir professionnel.

Françaises et Français,

Pour la réalisation de ce contrat minimum, votez utilement. Ne perdez pas vos suffrages sur des listes sans espoirs, sans programme national, ou sur le nom isolé d'un capricieux. Vous feriez alors le jeu des communistes.

Pour battre ces derniers, rejoignez-nous ! Votez pour le Front républicain !

Contre les communistes, oui, votez efficacement : Votez radical-socialiste !

Vu :

Les candidats :

Me Henri CAILLAVET
Conseiller général d'Astaffort.

R. TRÉMOUILHE
Exploitant agricole. — Vétérinaire. — Conseiller général de Lauzun.

Alexis PAIN
Conseiller général de Francescas. — Maire d'Agen.
Président de l'Amicale des maires de Lot-et-Garonne.

Dr Henri TOUSSAINT
Président du Conseil général. — Maire de Tournon.

LOZÈRE

2 DÉPUTÉS

Liste des républicains sociaux..	**M. Félix Viallet** (R.S.).
Liste d'union des indépendants et paysans......................	**M. Henri Trémolet de Villers** (I.P.A.S.).

Liste des Républicains sociaux

apparentée aux Listes : Union des I.A.D.P. — Indépendants Paysans. — M.R.P. — R.G.R.

Chers compatriotes,

Voici une première circulaire qui vous indiquera les principes généraux, bases de notre action. Une deuxième est en préparation; elle précisera notre position sur le problème « Lozère ».

PRINCIPES GÉNÉRAUX :

I. — Nous subissons la monstrueuse loi des apparentements : nous sommes contre ce mode de scruin, qui ne permet pas un vote dans la clarté.

Obligés de nous servir de ce mauvais outil, nous mettons en tête de notre programme la Réforme de l'Etat :

— Par la séparation véritable des pouvoirs;

— Par la refonte de la loi électorale qui permettra à l'électeur un contrôle efficace et permanent du travail du député.

Alors seulement nous pourrons atteindre nos objectifs qui sont ceux, nous en sommes certains, de tous les Français.

II. — POLITIQUE GÉNÉRALE :

La paix dans l'honneur et la sauvegarde des droits de la France.

Dans l'Afrique du Nord et dans l'Union française, maintien de notre présence et de notre autorité, en favorisant en même temps l'évolution politique, économique et sociale des populations.

III. — POLITIQUE INTÉRIEURE :

a) Dans le domaine économique et financier, établir un plan de cinq ans pour supprimer le déficit injustifié de centaines de milliards.

Politique d'expansion agricole permettant l'écoulement de la production vers les

marchés extérieurs grâce à la normalisation des produits et à l'amélioration des prix de revient.

Pour le commerce : Exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires, suppression de la patente, assimilation au point de vue fiscal du revenu du commerçant et de l'artisan à un salaire.

b) Dans le domaine social, donner la possibilité aux travailleurs de participer aux résultats de l'entreprise — ajuster les revenus salariés aux progrès de la production — garantir les risques de chômage.

Chercher une solution au problème des vieux, économiquement faibles.

Réaliser un programme minimum de logements. Etendre pratiquement aux campagnes les avantages de la reconstruction afin d'améliorer l'habitat rural.

c) Dans le domaine scolaire; assurer aux enfants, des écoles décentes.

Poursuivre une solution de paix par l'établissement d'un statut définitif de l'enseignement, qui, rejetant le monopole de l'école unique, donnera aux familles la possibilité effective du choix de l'éducation des enfants. Sans cette possibilité la liberté de l'enseignement n'est qu'une formule illusoire.

Voilà les idées directrices que nous vous présentons.

Nous sommes lozériens tous les deux.

L'un, maire de Javols, propriétaire exploitant, est qualifié, plus que quiconque, pour représenter le monde paysan dont il connaît les aspirations et les besoins.

L'autre, conseiller général depuis 1949, est au courant, de par ses fonctions, de la situation critique du département au point de vue financier. Adjoint au maire de Langogne depuis 1947, il a vu de près la vie difficile du monde ouvrier, il a suivi, jour par jour, l'évolution du monde commerçant dont il reste, malgré tout, l'ami fidèle.

DE ROUVILLE GASTON
Propriétaire exploitant.
Légion d'Honneur à titre militaire. — Maire de Javols.

Abbé VIALLET FÉLIX
Professeur.
Vice-Président du Conseil général. — Adjoint au Maire de Langogne.

Liste des Républicains sociaux

apparentée aux Listes : Union des I.A.D.P. — Indépendants Paysans. — M.R.P. — R.G.R.

Chers compatriotes,

Lozériens tous les deux, vivant au milieu de vous, connaissant mieux que quiconque la vie dure et difficile de nos campagnes, nous nous devons d'étudier le problème de la Lozère.

Car il y a un problème « Lozère » : un département de 80.000 habitants qui supporte sensiblement les mêmes charges que ses voisins de 300.000.

En balance des moyens financiers très faibles par manque de surface payante. En dépit d'une stricte économie 13.500 centimes sont nécessaires à l'équilibre du budget, la Lozère se classe en France 12e quant au nombre de ses centimes, 90e quant à la valeur de son centime.

Aussi le Lozérien paye-t-il 2.000 francs (deux mille) en moyenne d'impôts annuels contre 1.200 pour l'habitant du Pas-de-Calais.

Il nous faut donc une aide exceptionnelle de l'Etat pour rendre la Lozère rentable. Cette aide peut provenir du fonds de péréquation de la taxe locale.

Jusqu'à aujourd'hui notre représentation parlementaire (le nouveau sénateur excepté) n'a rien pu. Un député était inexistant; l'autre, en raison de sa position poli-

tique, était inefficace. Sous le masque du progressisme chrétien, il camouflait un communisme actif, profondément anticatholique.

Ce point d'aide exceptionnelle de l'Etat admis, voici l'ébauche d'un programme possible :

I. — COMMERCE.

Comme dans tous les départements sous-développés, le mouvement de Saint-Céré a eu, chez nous, un succès indiscutable. Tout en regrettant les positions prises, nous reconnaissons que les revendications des commerçants sont fondées et nous sommes prêts à les appuyer en demandant une refonte totale de la fiscalité actuelle et la reconnaissance du Mouvement comme syndicat professionnel.

II. — TOURISME.

Nous appuyerons la politique du Conseil général pour la mise en valeur des richesses touristiques, l'amélioration des voies de communication, l'accroissement de la capacité d'accueil, l'étalement des congés du 1er juillet au 1er octobre.

III. — INDUSTRIE.

Si la Lozère n'est pas, dans l'immédiat, appelée à devenir un pays de grande industrie, nous devons maintenir les industries existantes : laines, sous-produits, recherches minéralogiques, bois et viandes.

IV. — MAIS NOTRE PAYS EST ESSENTIELLEMENT AGRICOLE.

Le paysan Lozérien doit vivre mieux qu'il ne vit actuellement : pour cela l'Etat doit lui assurer de produire à meilleur compte et de vendre à des prix normaux et stables. Les terres doivent être améliorées par des apports d'engrais et d'émondements. La mécanisation agricole peut être poussée.

Les prix des produits agricoles doivent être liés aux prix des produits industriels. De tous nos moyens nous agirons pour assurer des débouchés à nos produits, en particulier vers l'exportation, pour que nos prix ne soient plus soumis à des fluctuations qui rendent toute exploitation impossible.

Nous désirons enfin favoriser tout ce qui peut aider l'agriculteur dans sa formation en travaillant à développer les maisons familiales, les écoles rurales, les Centres d'expérimentation et les Ecoles d'agriculture. Le bon état des chemins vicinaux et des chemins ruraux, l'électrification, les adductions d'eau potable, le téléphone dans les hameaux éloignés sont autant d'améliorations à la réalisation desquelles nous sommes décidés à travailler puisqu'elles sont la base du confort de la vie rurale.

Nous avons constaté au cours de la campagne, le besoin profond des populations d'être en contact permanent avec les élus.

Si vous nous faites confiance, nous assurerons des permanences dans tous les coins de la Lozère. Avec le Sénateur Bonnet, nous ferons équipe pour redonner confiance aux jeunes; pour travailler à défendre, de notre mieux, avec votre aide, notre pays de Lozère, dont l'existence est l'enjeu réel de la lutte électorale actuelle.

Les candidats...

DE ROUVILLE GASTON
Propriétaire exploitant.
Légion d'Honneur à titre militaire. — Maire de Javols.

Abbé VIALLET FÉLIX
Professeur.
Vice-Président du Conseil général. — Adjoint au Maire de Langogne.

Liste d'Union des indépendants et paysans

Electeurs, Electrices de Lozère,

Vous serez appelés, le 2 janvier, à donner à la France une Assemblée Nationale où puisse se former une majorité qui, sans préjugé doctrinaire, et avec le seul souci du bien du pays, soutienne un gouvernement stable, réaliste, efficace.

C'est avec cette pensée, dans ce but que, les candidats du Centre national des Indépendants et des Paysans se présentent à vous, avec un programme clair, précis, dynamique : celui dont la France à besoin et que vous attendez.

I. — Réforme de la Constitution.

Notre première tâche sera de réformer la Constitution.

Il faut :

— En finir avec les crises ministérielles tous les six mois, qui font l'impuissance du pouvoir et la risée de l'étranger.

— Créer un contre-poids aux mouvements de l'Assemblée Nationale, et prévoir la dissolution de celle-ci après deux crises ministérielles en moins de deux ans.

— Engager la réforme de la loi électorale.

— Faire régner l'esprit de discipline dans tous les corps de l'Etat et rendre aux administrations publiques une efficacité qu'elles n'ont plus.

— Décharger l'Etat des besognes qui ne le concerne pas : qu'il fasse moins de choses, et les fasse mieux.

— Assurer la liberté et les droits de tous les Français en matière scolaire.

II. — Stabilité et expansion.

Antoine Pinay, en mars 1952, entreprenait une politique de stabilisation conforme aux véritables principes financiers, devant laquelle ses adversaires eux-mêmes ont dû s'incliner. Et de 1952 à 1955, la France a connu une stabilité du prix de la vie, introuvable depuis plus de vingt ans, la remise en marche des exportations et la réduction du déficit de notre commerce extérieur.

Si la politique de stabilité et d'expansion préconisée par les Indépendants et Paysans est poursuivie, la production française doublera dans les dix années qui viennent, et avec elle le niveau de vie de chaque Français. Après tant d'années difficiles, la prospérité est certaine, si vous savez la vouloir, comme la veulent les Indépendants et Paysans.

Il faut pour cela :

1° Faire un effort au profit des provinces françaises trop souvent tenues à l'écart du développement économique et offrir ainsi un travail rémunérateur aux populations des régions insuffisamment équipées.

2° Encourager l'épargne grâce à la confiance née de la stabilité des prix et de la monnaie : ainsi trouverons-nous chez nous les capitaux nécessaires à notre économie, et une véritable indépendance nationale.

3° Assurer la vente des produits en développant les ressources des masses populaires devenues les consommateurs par excellence : l'échelle mobile des salaires, longtemps revendiquée par les ouvriers et leurs organisation syndicales, a été réalisée par les Indépendants.

4° Apporter une aide sûre, constante, efficace aux agriculteurs dont l'esprit d'entreprise et la volonté de renouvellement se manifestent plus que jamais : organisation des marchés, attribution de l'équipement nécessaire, création et développement de l'enseignement technique rural, réalisation des avantages sociaux dus à tous ceux qui produisent, moyens de vie aussi confortables qu'à la ville : développement des constructions rurales, de l'électrification, des adduction d'eau, amélioration de l'équipement ménager.

5° Réduire la cascade des impôts qui écrasent le petit commerce, par le développement de la production assurant des rentrées fiscales meilleures, avec un moindre taux d'impôts; faire disparaître les tracasseries des contrôles qui, sans apporter de profit à l'Etat, troublent et annihilent les initiatives privées, provoquent des résistances justifiées, et discréditent les agents du fisc; attribuer aux commerçants, aux artisans, à tous les travailleurs indépendants les mêmes avantages sociaux qu'aux autres membres de la grande famille française.

6° S'opposer à tout impôt nouveau qu'il soit direct, indirect, sous forme d'augmentation de prestations ou sous forme de nouvelles taxes parafiscales. Les finances de l'Etat doivent être mises en ordre et délivrées de tout gaspillage; les dépenses ordinaires doivent être couvertes par les recettes budgétaires, et les dépenses extraordinaires par le crédit.

7° Loger confortablement tous les Français, en poursuivant l'organisation réaliste et dynamique instaurée par les Indépendants et Paysans (René Coty, Pierre Courant, Roger Duchet); atteindre en 1956 la cadence de 300.000 habitations neuves par an et la maintenir dans les années à venir; élargir les dispositions prises pour l'amélioration et l'entretien des immeubles anciens, notamment des habitations rurales.

8° Assurer aux femmes, dont l'effort est considérable sur tous les plans de la vie française et dont le rôle est primordial dans la famille, cellule initiale de toute société, un foyer confortable et sain, une aide efficace pour les allocations diverses, la juste récompense de leurs années de labeur et de soins par une retraite décente à l'instar de tout travailleur.

9° S'occuper de la jeunesse dont la place s'est élargie grâce à la bienfaisante poussée démographique des années d'après-guerre; ouvrir des écoles en nombre accru; développer un enseignement professionnel réaliste et adapté aux nécessités modernes; accroître l'équipement sportif du pays; préparer l'avenir des jeunes en développant l'industrie dans les régions déshéritées, en modernisant l'agriculture, en ouvrant des débouchés dans les territoires d'Outre-mer; protéger notre jeunesse qui, en dépit d'une légende mensongère, est magnifiquement saine, contre des propagandes insidieuses et débilitantes.

10° Donner aux vieillards tous les soins nécessaires et leur allouer une retraite décente qui assure leur indépendance et des jours paisibles, car une nation se déshonore qui n'apporte pas de prévenance à ceux que l'âge délibite.

11° Réaliser de façon tangible les promesses si souvent faites aux Anciens combattants, mutilés, veuves de guerre, déportés, prisonniers.

III. — Sauvegarde de l'Union française.

Nous savons que la France ne peut plus vivre sans le prolongement de ses territoires d'Outre-mer à l'égard desquels elle a les droits et devoirs qui naissent d'une tutelle civilisatrice; et que les peuples associés à notre destin retomberaient dans le désordre et la misère, et deviendraient la proie du communisme, s'ils étaient séparés de nous.

Mais nous sommes fermement décidés à amener rapidement toutes les populations de ces territoires à l'exercice des libertés civiques et des droits politiques. La communauté franco-musulmane en Afrique du Nord doit être une réalité. Et les peuples d'Afrique noire seront associés par étapes à l'administration et au Gouvernement de leur pays, dans une grande fédération française.

IV. — Sauvegarde de la paix.

Parce que la France a besoin de la paix, il faut d'abord assurer sa sécurité par l'union de toutes les nations de l'Europe et par l'alliance atlantique. Il faut aussi rendre au vieux monde son autorité entre l'Ouest et l'Est. Sans provocation, il faut être ferme en face de l'Union soviétique. Aller aussi loin que possible dans la voie des conversations, des échanges culturels et commerciaux, n'exclue pas la nécessité d'empêcher l'extension de l'influence soviétique dans le monde et de réclamer, dans la paix, la libération des peuples que l'U.R.S.S. tient en servitude.

Pour mener cette politique, nous devons conserver le souci de notre sécurité et

de notre dignité nationale, et garder les mains libres. C'est pourquoi les Indépendants demandent que le Parti communiste qui sert l'Union soviétique contre la France, soit dénoncé sans relâche et sous toutes ses formes, et que toute alliance politique avec lui soit condamnée.

Electeurs, Electrices de Lozère,

Ce programme que nous complèterons, en ce qui concerne particulièrement la Lozère, dans notre prochaine circulaire, ce programme est le vôtre. Et vous voterez pour la Liste d'Union des Indépendants et Paysans.

Henri TRÉMOLET DE VILLERS

Christian BOTTOU

Cette liste est apparentée aux listes suivantes :

1° *des Républicains sociaux.*
2° *du R.G.R.*
3° *de l'Union des Indépendants d'Action démocratique et paysanne.*
4° *de l'Union pour la Défense des intérêts Lozériens présentée par les Républicains démocrates et le M.R.P.*

Liste d'union des Indépendants et Paysans

Electeurs, Electrices de Lozère,

Notre première circulaire vous donnait les grandes lignes de notre programme sur le plan national. Celle-ci a pour but de tracer brièvement ce que nous vous proposons de réaliser au profit du département.

I. — Développement agricole.

Amélioration des moyens de production par subvention de l'Etat assurant l'équipement des exploitations et une meilleure productivité culturale. Formation professionnelle développée et intensifiée. Aide aux coopératives de production et de conservation des produits agricoles : lait, beurre, fromage, légumes, fruits, etc. Réorganisation des marchés et recherche des débouchés.

II. — Développement industriel.

Installation d'industries traitant les produits du pays : bois, laines, peaux, etc. et d'entreprises diverses de fabrication ou de transformation. Equipement des mines et carrières. Recherches minéralogiques.

III. — Aménagement de l'habitat.

Dans les villes et les campagnes par constructions nouvelles ou remise en état des locaux existants, au bénéfice de la législation existante avec mesures préférentielles pour les départements économiquement faibles comme le nôtre.

VI. — Intensification de l'effort touristique.

par aménagement des voies de communication, aide à l'hôtellerie et aux loueurs en meublés, réduction du prix des patentes saisonnières. Développement des stations thermales. Perfectionnement des terrains de camping. Moyens de publicité. Implantations de colonies de vacances. Création des gîtes ruraux.

Ce sont là seulement les grands points. Et de surcroît nous voulons surtout que les Conseillers généraux, les Maires, les personnalités agissantes, la population elle-même

nous fassent part de leurs avis, des projets possibles; et qu'il y ait une action commune efficace.

Le temps est trop court pour que voyions tout le monde au cours de cette campagne électorale. Mais si vous nous faites l'honneur de nous choisir pour vos représentants, nous resterons en contact permanent avec vous tous.

Non seulement nous rendrons compte fréquemment de notre mandat, mais nous préparerons ensemble et d'une volonté commune le redressement économique et social de la Lozère, dans la sauvegarde de ses traditions et de ses qualités morales.

Henri TRÉMOLET DE VILLERS
Avocat à Mende.

Christian BOTTOU
Docteur en médecine. — La Canourgue.

Cette liste est apparentée aux listes suivantes :

1° des Républicains sociaux.
2° du R.G.R.
3° de l'Union des Indépendants d'Action démocratique et paysanne.
4° de l'Union pour la Défense des intérêts Lozériens présentée par les Républicains démocrates et le M.R.P.

Imprimerie de l'Assemblée Nationale.

RECUEIL
DES
TEXTES AUTHENTIQUES
DES PROGRAMMES
ET ENGAGEMENTS
ÉLECTORAUX
DU 2 JANVIER 1956

I

—

AIN À LOZÈRE